

La Formation :

un facteur clé du développement rural.

Jean-Louis ICHARD

ADVERTIMENT. La consulta d'aquesta tesi queda condicionada a l'acceptació de les següents condicions d'ús: La difusió d'aquesta tesi per mitjà del servei TDX (www.tesisenxarxa.net) ha estat autoritzada pels titulars dels drets de propietat intel·lectual únicament per a usos privats emmarcats en activitats d'investigació i docència. No s'autoritza la seva reproducció amb finalitats de lucre ni la seva difusió i posada a disposició des d'un lloc aliè al servei TDX. No s'autoritza la presentació del seu contingut en una finestra o marc aliè a TDX (framing). Aquesta reserva de drets afecta tant al resum de presentació de la tesi com als seus continguts. En la utilització o cita de parts de la tesi és obligat indicar el nom de la persona autora.

ADVERTENCIA. La consulta de esta tesis queda condicionada a la aceptación de las siguientes condiciones de uso: La difusión de esta tesis por medio del servicio TDR (www.tesisenred.net) ha sido autorizada por los titulares de los derechos de propiedad intelectual únicamente para usos privados enmarcados en actividades de investigación y docencia. No se autoriza su reproducción con finalidades de lucro ni su difusión y puesta a disposición desde un sitio ajeno al servicio TDR. No se autoriza la presentación de su contenido en una ventana o marco ajeno a TDR (framing). Esta reserva de derechos afecta tanto al resumen de presentación de la tesis como a sus contenidos. En la utilización o cita de partes de la tesis es obligado indicar el nombre de la persona autora.

WARNING. On having consulted this thesis you're accepting the following use conditions: Spreading this thesis by the TDX (www.tesisenxarxa.net) service has been authorized by the titular of the intellectual property rights only for private uses placed in investigation and teaching activities. Reproduction with lucrative aims is not authorized neither its spreading and availability from a site foreign to the TDX service. Introducing its content in a window or frame foreign to the TDX service is not authorized (framing). This rights affect to the presentation summary of the thesis as well as to its contents. In the using or citation of parts of the thesis it's obliged to indicate the name of the author.



Universitat Internacional de Catalogne
Faculté d'Éducation

LA FORMATION :

UN FACTEUR CLÉ DU DÉVELOPPEMENT RURAL

Analyse des raisons qui ont conduit l'agriculture française à un développement
exceptionnel de 1945 à 1975.

Peut-on en tirer des enseignements pour le développement rural dans d'autres
pays du monde ?

Jean-Louis ICHARD

Thèse de doctorat dirigée par le Dr Pere Puig i Calvó

Barcelona, décembre 2015

*« Là où se trouve une volonté,
il existe un chemin ! »*

Winston Churchill

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES	- 5 -
--------------------------	-------

INTRODUCTION

INTRODUCTION	- 15 -
1. JUSTIFICATION DE LA RECHERCHE	- 17 -
2. CADRE GENERAL DE LA RECHERCHE	- 19 -
2.1. OBJECTIFS ET HYPOTHESES	- 19 -
2.2. FONDEMENT METHODOLOGIQUE	- 19 -
2.3. STRUCTURE DE LA RECHERCHE	- 21 -
2.4. SCHEMA DU CADRE THEORIQUE	- 24 -

PREMIERE PARTIE

ÉVOLUTION DE L'AGRICULTURE FRANÇAISE DE 1914 A 1974	- 25 -
1. INTRODUCTION	- 27 -
1.1. LES CATALYSEURS DE L'ÉVOLUTION AGRICOLE FRANÇAISE	- 27 -
1.2. LES OUTILS DE CETTE ÉVOLUTION	- 28 -
1.3. MAIS CETTE ÉVOLUTION N'A PAS ÉTÉ QU'AGRICOLE	- 28 -
1.4. LES POINTS CLES DE L'ÉVOLUTION QUE NOUS ALLONS ANALYSER	- 29 -
2. L'AGRICULTURE DANS L'ÉCONOMIE NATIONALE	- 31 -
2.1. JUSQU'À LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE, LA FRANCE SE SUFFIT À ELLE-MÊME	- 31 -
2.1.1. Tandis que nos voisins ont de meilleurs résultats	- 32 -
2.1.2. L'agriculture française garde une organisation sociale originale	- 36 -
2.2. LA GUERRE CHANGE LE PARADIGME	- 37 -
2.2.1. Personne ne croit que la guerre va durer	- 37 -
2.3. NOURRIR LA FRANCE EN PÉRIODE DE GUERRE	- 39 -
2.3.1. La hausse des importations de céréales pallie la baisse de production nationale	- 39 -
2.3.2. Les importations de viande congelée préservent le cheptel et régulent le marché	- 40 -
2.3.3. Seuls les producteurs de vin font face à la hausse de consommation	- 40 -
2.3.4. L'inflation contrecarre les bénéfices agricoles	- 41 -
2.4. NECESSITÉ D'AMÉLIORER L'APPAREIL DE PRODUCTION	- 41 -
2.5. LES LIMITES DU SYSTÈME D'AVANT-GUERRE	- 43 -
2.5.1. Il faut intensifier la production, mais comment ?	- 43 -
2.5.2. L'industrie propage la consommation des engrais	- 45 -

2.5.3.	L'épargne ne finance pas encore la modernisation.....	- 47 -
2.5.4.	Le déficit alimentaire s'aggrave.....	- 48 -
2.5.5.	Le négoce traditionnel joue contre son camp	- 50 -
2.5.6.	L'incapacité à se relever de la guerre est sanctionnée par la crise	- 52 -
2.6.	LA DEUXIEME GUERRE MONDIALE PROVOQUE UNE RUPTURE TECHNIQUE ET ECONOMIQUE-	54 -
2.6.1.	L'édifice social est ébranlé, le système économique se rompt	- 54 -
2.6.2.	Les moyens de production se font rares	- 55 -
2.6.3.	L'heure des changements sonne !.....	- 56 -
2.6.4.	Nécessité de s'ouvrir au monde	- 59 -
2.7.	LE PROGRES ET SES REVERS	- 62 -
2.7.1.	Un essor spectaculaire des productions.....	- 62 -
2.7.2.	La France peut enfin exporter, mais grâce aux aides de l'État !.....	- 63 -
2.7.3.	Le développement de l'aviculture rend le pays dépendant des importations	- 65 -
2.7.4.	Le lait est contraint à la modernisation	- 68 -
2.7.5.	Les crises obligent la production de vin et de fruits à s'adapter.....	- 69 -
2.7.6.	L'avènement de la productivité et des rendements.....	- 70 -
2.7.7.	Les cadences s'accélèrent.....	- 73 -
2.7.8.	Des résultats obtenus « à la force du poignet »	- 77 -
3.	FAMILLE ET EXPLOITATION : L'EXPLOITATION SE RESSERRE AUTOUR DU COUPLE.	- 79 -
3.1.	LES FEMMES S'AFFIRMENT	- 79 -
3.1.1.	L'heure des femmes sonne !.....	- 79 -
3.1.2.	Femmes « gardiennes » du foyer et de l'exploitation	- 80 -
3.1.3.	La « promotion » des femmes	- 82 -
3.1.4.	La famille joue un rôle de mutuelle	- 84 -
3.1.5.	Droit d'aînesse ou égalitarisme ?.....	- 85 -
3.2.	LE TRIOMPHE DE L'EXPLOITATION FAMILIALE	- 88 -
3.2.1.	« À chaque famille son exploitation ».....	- 88 -
3.2.2.	La terre se libère.....	- 89 -
3.2.3.	Les mille visages de l'exploitation agricole.....	- 91 -
3.2.4.	Signes d'aisance	- 92 -
3.2.5.	La Seconde Guerre mondiale affecte davantage les villes que les campagnes	- 95 -
3.3.	DE L'EXPLOITATION FAMILIALE A L'ENTREPRISE INDIVIDUELLE	- 96 -
3.3.1.	La propriété, un droit d'entrée dans la profession	- 96 -
3.3.2.	Forces et faiblesses de l'exploitation familiale.....	- 99 -
3.3.3.	Grands et petits, modernes et traditionnels, sont souvent complémentaires....	- 101 -
3.4.	L'EMANCIPATION DU COUPLE.....	- 103 -
3.4.1.	La composition traditionnelle du groupe familial se disloque	- 103 -

3.4.2.	L'accession des jeunes au statut de chef d'exploitation	- 104 -
3.4.3.	La femme revendique son autonomie.....	- 107 -
3.4.4.	Un contexte difficile pour l'émancipation du couple.....	- 109 -
4.	LE VILLAGE S'URBANISE, LA VIE RURALE SE REORGANISE	- 113 -
4.1.	LE PAYSAN CONTRAINT DE RESTER SEUL AU VILLAGE	- 113 -
4.1.1.	La consécration de « l'exploitant »	- 113 -
4.1.2.	La vie sociale du village réduite à peau de chagrin.....	- 115 -
4.1.3.	Les villages inexorablement voués à l'agriculture	- 116 -
4.2.	LE VILLAGE ENTRE DANS LA MODERNITE	- 118 -
4.2.1.	Fêtes et coutumes en déclin	- 118 -
4.2.2.	Le travail « désacralisé »	- 119 -
4.2.3.	La naissance d'une nouvelle vie sociale autour du travail.....	- 120 -
4.2.4.	L'animation culturelle exemplaire de la JAC	- 123 -
4.3.	LE VILLAGE FAIT PEAU NEUVE	- 125 -
4.3.1.	Le village rural en mutation profonde.....	- 125 -
4.3.2.	La réorganisation institutionnelle	- 127 -
4.3.3.	Le village s'urbanise	- 129 -
4.3.4.	Le village redevient un recours	- 130 -
5.	UNITE SYNDICALE, PLURALITE POLITIQUE	- 133 -
5.1.	LA NAISSANCE DU MOUVEMENT PROFESSIONNEL	- 133 -
5.1.1.	À l'aube des organisations professionnelles agricoles.....	- 133 -
5.1.2.	L'unité conflictuelle	- 135 -
5.1.3.	Les paysans, la politique et les syndicats.....	- 136 -
5.1.4.	Les paysans et la politique ne font pas bon ménage.....	- 137 -
5.1.5.	Le syndicalisme ouvrier agricole à la peine	- 141 -
5.1.6.	Une expérience innovante	- 143 -
5.2.	NI LIBERALISME NI SOCIALISME.....	- 145 -
5.2.1.	Tendances et organisations	- 148 -
5.2.2.	Le régime de Vichy (1940-1944) ou le triomphe de l'idéologie agrarienne....	- 151 -
5.2.3.	Dérive de l'autorité de l'État	- 152 -
5.3.	DE LA REVOLUTION NATIONALE A LA REVOLUTION SILENCIEUSE	- 153 -
5.3.1.	L'unité professionnelle	- 154 -
5.3.2.	Apolitisme et unité.....	- 157 -
5.3.3.	Les Jeunes Agriculteurs.....	- 159 -
5.4.	L'UNITE PAYSANNE : DU MYTHE A LA REALITE.....	- 163 -
5.4.1.	Unité professionnelle et collaboration politique mises à l'épreuve	- 163 -

5.4.2.	La défense de la petite paysannerie : naissance d'un syndicat d'opposition économique	- 167 -
5.4.3.	La défense de l'agriculture intermédiaire : naissance d'un syndicat d'opposition sociale	- 169 -
6.	L'ÉTAT ET LES POLITIQUES AGRICOLES	- 172 -
6.1.	LES OBJECTIFS DE LA POLITIQUE AGRICOLE	- 172 -
6.1.1.	La production, l'épargne, l'emploi.....	- 172 -
6.1.2.	La dépendance vis-à-vis du pouvoir politique.....	- 174 -
6.2.	AVANTAGES ET LIMITES DU LIBERALISME	- 174 -
6.2.1.	Bilan de la politique agricole en 1918 : les agriculteurs ont répondu à l'attente des pouvoirs publics.....	- 174 -
6.2.2.	La consécration de l'exploitation familiale comme base du développement ..	- 178 -
6.3.	LE ROLE DE L'ÉTAT DANS LES POLITIQUES AGRICOLES	- 184 -
6.3.1.	Le Front populaire et la question paysanne.....	- 184 -
6.3.2.	La politique agricole en période d'occupation allemande	- 187 -
6.3.3.	La Quatrième République : de la pénurie à l'abondance	- 189 -
6.4.	LA POLITIQUE AGRICOLE DE MODERNISATION	- 194 -
6.4.1.	Genèse d'une politique	- 194 -
6.4.2.	Les objectifs de la politique de modernisation	- 196 -
6.4.3.	Bilan d'une politique.....	- 205 -
7.	CONCLUSION.....	- 211 -

DEUXIEME PARTIE

L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE EN FRANCE : PLUS DE 150 ANS D'HISTOIRE		- 217 -
1.	INTRODUCTION.....	- 219 -
1.1.	ÉVOLUTION HISTORIQUE.....	- 219 -
1.1.1.	Les paysans au milieu du 19ème siècle.....	- 220 -
1.1.2.	L'image du paysan.....	- 222 -
1.1.3.	La nécessité de l'instruction	- 223 -
2.	LES DEBUTS DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE	- 224 -
2.1.	LE PASSAGE D'UNE TRADITION ORALE A UN APPRENTISSAGE EXPERIENTIEL	- 224 -
2.2.	UN BILAN TRES MITIGE.....	- 229 -
3.	LA NAISSANCE OFFICIELLE DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE (1848)	- 230 -
3.1.	UNE LOI POUR L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE (LOI DU 3 OCTOBRE 1848).....	- 230 -
3.1.1.	La création des fermes-écoles	- 231 -
3.1.2.	La création des écoles régionales d'agriculture.....	- 232 -

3.1.3.	La création de l'Institut national agronomique.....	- 233 -
4.	REMISES EN CAUSE, TRANSFORMATIONS ET CONSOLIDATIONS (1848-1918).....	- 235 -
4.1.	LE SECOND EMPIRE A UNE AUTRE CONCEPTION DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE (1852-1870)-	235 -
4.1.1.	L'affaiblissement de l'enseignement professionnel agricole	- 235 -
4.1.2.	Changement de système d'enseignement de l'agriculture	- 235 -
4.1.3.	Des projets pour un enseignement agronomique de haut niveau	- 236 -
4.1.4.	Le ministère de l'Agriculture poursuit son aide financière	- 237 -
4.1.5.	Naissance de l'enseignement agricole privé	- 237 -
4.1.6.	Naissance de l'enseignement agricole privé de niveau supérieur	- 239 -
4.1.7.	Introduction de l'enseignement de l'agriculture dans l'enseignement général ..	- 239 -
4.2.	ESSOR DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE DE 1870 A 1918, SOUS LA TROISIEME REPUBLIQUE-	241 -
4.2.1.	Le développement de l'enseignement supérieur agricole	- 241 -
4.2.2.	Création d'un niveau moyen : écoles pratiques et premières écoles pour filles. -	243 -
4.2.3.	Création de l'enseignement primaire et fondation de l'école laïque	- 244 -
4.2.4.	L'enseignement agricole et horticole entre dans les écoles normales d'instituteurs -	244 -
4.2.5.	Éclosion de nouvelles formes d'enseignement professionnel agricole.....	- 246 -
4.2.6.	La rivalité entre l'Église et l'État puis la fondation des premiers syndicats accélère le mouvement de création.....	- 249 -
5.	REORGANISATIONS DE L'ENSEIGNEMENT ET MUTATIONS RURALES (1918-1960) ...	- 251 -
5.1.	REORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL AGRICOLE (LOI DU 2 AOUT 1918)-	251 -
5.1.1.	Un enseignement de haut niveau et des formations pratiques	- 251 -
5.1.2.	Un enseignement supérieur féminin et des écoles ménagères ambulantes	- 253 -
5.1.3.	Un enseignement postsecondaire agricole	- 254 -
5.1.4.	Création d'un apprentissage agricole et d'un brevet d'apprentissage	- 256 -
5.1.5.	Création des cours par correspondance.....	- 257 -
5.1.6.	Invention de la formation par alternance et création de la Maison Familiale Rurale..	- 258 -
5.2.	REORGANISATION STRUCTURELLE DE L'ENSEIGNEMENT ET PROFONDES MUTATIONS..	- 258 -
5.2.1.	Réorganisation structurelle sous le régime de Vichy (la loi de juillet 1941)...	- 258 -
5.2.2.	Mutations du monde agricole et de l'enseignement sous la IVème République ..	- 260 -
5.2.2.1.	L'impossible réforme	- 260 -
5.2.2.2.	La scolarisation n'est pas à la hauteur des besoins du monde rural	- 261 -
5.2.2.3.	Les instituteurs assurent l'enseignement postsecondaire et créent les CIVAM-	263 -
5.2.2.4.	Le développement de l'enseignement agricole privé (UNEAP, UNMFR...)-	263 -
5.2.2.5.	La formation continue prend de l'ampleur, car le niveau initial est bas	- 264 -
6.	NAISSANCE DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE MODERNE (1960-1984).....	- 266 -
6.1.	UNE NOUVELLE LOI POUR L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE (LOI DU 2 AOUT 1960).....	- 266 -
6.2.	LE DECRET DU 20 JUIN 1961 : ASSURER LA TRANSITION ENTRE LE PASSE ET L'AVENIR -	268 -

6.2.1.	L'avènement des collèges et des lycées dans l'enseignement secondaire.....	- 268 -
6.2.2.	Nécessité de former des ingénieurs agricoles dans l'enseignement supérieur	- 269 -
6.3.	LA LOI DE PROGRAMME DE 1962 : ORGANISER LES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT...	- 269 -
6.4.	LE DECRET DU 30 AVRIL 1963 : L'ENSEIGNEMENT PRIVE PEUT ETRE AIDE PAR L'ÉTAT	- 270 -
6.5.	LE SYNDICALISME AGRICOLE S'ENGAGE DANS LA MODERNISATION DE L'AGRICULTURE ..	- 270 -
6.5.1.	Développement d'un enseignement fondé sur la production	- 270 -
6.5.2.	Nouveaux diplômes, nouvelles options, promotion sociale pour les adultes ..	- 271 -
6.5.3.	La fin des instituteurs	- 271 -
6.5.4.	Les dirigeants agricoles, issus de la JAC, soutiennent l'enseignement privé..	- 272 -
6.5.5.	Former des cadres pour l'agriculture et des enseignants agricoles	- 273 -
6.5.6.	L'enseignement agricole a dû s'adapter aux réformes de l'Éducation nationale..	- 274 -
6.5.7.	L'enseignement privé offre des solutions alternatives (MFR, UNREP...).....	- 275 -
6.5.8.	L'enseignement privé obtient les mêmes conditions financières que le public.....	- 276 -
6.5.9.	Le ministère de l'Agriculture devient le leader de la formation agricole.....	- 276 -
7.	NECESSAIRE ADAPTATION AUX NOUVELLES ATTENTES SOCIETALES (1984-2014)..	- 277 -
7.1.	LES LOIS ROCARD : LE TEMPS DE LA RENOVATION (LOIS DE 1984).....	- 277 -
7.1.1.	Orienter l'enseignement vers le « produire mieux » au lieu du « produire plus »	- 277 -
7.1.2.	Les lois de 1984 : rénover l'enseignement et les relations entre l'État et le privé	- 277 -
7.1.3.	L'établissement, élément central du système éducatif.....	- 278 -
7.1.4.	Transfert de compétences financières et d'actions de formation aux Régions.....	- 279 -
7.1.5.	Ouverture, recherche pédagogique, mise en réseau, référentiels éducatifs	- 279 -
7.1.6.	Tout l'enseignement supérieur a une mission de service public	- 281 -
7.2.	LA SOCIETE EVOLUE, L'ENSEIGNEMENT S'ADAPTE... (1998-2014).....	- 281 -
7.2.1.	Mutations sociologiques et économiques profondes et durables.....	- 281 -
7.2.2.	Nécessité de structurer l'enseignement dans une vision prospective	- 283 -
7.2.3.	Construire autour de la complexité du vivant et de l'approche globale.....	- 283 -
7.3.	LES CARACTERISTIQUES DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE AUJOURD'HUI	- 285 -
7.3.1.	L'enseignement agricole en chiffres	- 292 -
7.3.2.	Cinq voies d'accès aux formations de l'enseignement agricole	- 296 -
8.	CONCLUSION.....	- 297 -

TROISIEME PARTIE

LA JAC : UN MOUVEMENT ÉDUCATIF QUI A MARQUÉ L'HISTOIRE DE LA FRANCE RURALE.....	- 303 -
1. INTRODUCTION.....	- 305 -
2. LES ACTEURS D'UNE REVOLUTION... ..	- 307 -

2.1.	LE TEMOIGNAGE D’HENRI MENDRAS	- 307 -
2.2.	LE TEMOIGNAGE D’EDGARD PISANI.....	- 308 -
2.3.	LE TEMOIGNAGE DE CLAUDE GOURE	- 309 -
2.4.	UN MOUVEMENT ET QUELQUES PERSONNAGES CLES.....	- 310 -
3.	1929-1939 : NAISSANCE D’UN MOUVEMENT SPECIALISE D’ACTION CATHOLIQUE... - 311 -	
3.1.	D’OU VIENT LA JAC ?.....	- 311 -
3.2.	D’OU VIENNENT LES JACISTES ?.....	- 316 -
3.3.	QUE VIENT-ON CHERCHER A LA JAC ?	- 317 -
3.4.	QUE PROPOSE LA JAC ?	- 319 -
3.4.1.	Former des militants de base	- 319 -
3.4.2.	Former une élite professionnelle	- 320 -
3.4.3.	Transmettre un esprit.....	- 323 -
3.4.4.	Résultats de cette formation.....	- 325 -
3.5.	QUELS SONT LES OUTILS DE LA JAC ?.....	- 326 -
3.5.1.	L’enquête	- 326 -
3.5.2.	Les Études agricoles par correspondance –EAC–	- 328 -
3.5.3.	Les Semaines rurales	- 329 -
3.5.4.	Les Semaines d’artisanat rural	- 330 -
3.5.5.	Les Journées rurales et les Journées de propagande.....	- 331 -
3.5.6.	Les stages de culture générale.....	- 331 -
3.5.7.	Les spectacles, les jeux, les compétitions sportives.....	- 331 -
3.5.8.	Retraites et récollection	- 332 -
3.5.9.	Les Fêtes rurales.....	- 332 -
3.6.	QUI PEUT ADHERER A LA JAC ?	- 333 -
3.7.	QUE RETIRENT LES JEUNES DE LA JAC ?.....	- 333 -
3.8.	COMMENT COMMENCER LA JAC ?	- 334 -
3.9.	LA QUESTION DE L’AFFILIATION	- 335 -
3.10.	UNE ADAPTATION NECESSAIRE	- 336 -
4.	1939-1950 : UNE NOUVELLE CONCEPTION DE LA FORMATION..... - 338 -	
4.1.	LE MOUVEMENT S’ETEND	- 338 -
4.2.	LES INTUITIONS D’UN VISIONNAIRE	- 338 -
4.3.	L’AVENEMENT D’UNE UNIVERSITE POPULAIRE	- 343 -
4.4.	LA JAC VUE PAR RENE COLSON	- 344 -
4.4.1.	Avoir une pédagogie active	- 345 -
4.4.2.	Former des hommes d’action	- 347 -
4.4.3.	Répondre aux besoins de la Jeunesse rurale.....	- 349 -
4.4.4.	Valeur éducative des activités et des responsabilités	- 352 -

4.4.5.	À l'aube d'une espérance	- 354 -
5.	1950-1962/63 : L'APOGEE DU MOUVEMENT	- 356 -
5.1.	UN EVENEMENT QUI FERA DATE !	- 356 -
5.2.	L'AVENEMENT DES TRENTE GLORIEUSES	- 357 -
5.3.	LE SYNDICALISME AGRICOLE PREND UN NOUVEL ELAN.....	- 357 -
5.4.	LA JAC ECLOS DE DIRIGEANTS D'EXCEPTION.....	- 359 -
6.	BILAN D'ETAPE : LE TEMOIGNAGE DE JACISTES (1930-1960)	- 373 -
6.1.	LA VIE DES JEUNES RURAUX DANS LES ANNEES 1945.....	- 373 -
6.2.	L'ANALYSE, LA REFLEXION ET L'ACTION	- 375 -
6.2.1.	Enquêtes sur le thème : « La vocation de la femme et sa dignité »	- 376 -
6.2.2.	La méthode du Voir-Juger-Agir.....	- 381 -
6.3.	FORMATION TECHNIQUE	- 382 -
6.3.1.	Journées et semaines rurales pour les jeunes filles	- 382 -
6.3.2.	Autres initiatives en faveur de la formation des jeunes filles.....	- 386 -
6.3.3.	Journées et semaines rurales pour les jeunes gens.....	- 387 -
6.3.4.	Autres initiatives en faveur de la formation des jeunes gens	- 390 -
6.3.5.	La prise de parole en public, la lecture... ..	- 390 -
6.4.	LA FORMATION HUMAINE ET CHRETIENNE	- 392 -
6.5.	CULTURE GENERALE.....	- 395 -
6.6.	SPECTACLES, JEUX, COMPETITIONS SPORTIVES	- 397 -
6.7.	LA FORMATION DES ADOLESCENTS : ACTIVITES ET CAMPS D'ETE	- 403 -
6.8.	LA DIGNITE RETROUVEE ET LA CONFIANCE EN SOI.....	- 406 -
7.	DEPUIS 1960 : LA FORMATION DE CADRES PAYSANS... ..	- 409 -
7.1.	L'IVRESSE DU PROGRES TECHNIQUE	- 409 -
7.2.	NECESSITE D'UN INSTITUT DE FORMATION POUR ADULTES	- 411 -
7.2.1.	La revue « Paysans ».....	- 411 -
7.2.2.	L'Institut de Formation des Cadres Paysans.....	- 413 -
7.2.3.	L'IFOCAP en activité.....	- 421 -
7.2.3.1.	Un stage de trois mois en continu.....	- 421 -
7.2.3.2.	Un stage féminin de deux semaines.....	- 427 -
7.2.3.3.	Des stages pour hommes plus âgés.....	- 428 -
7.2.3.4.	Autres activités.....	- 429 -
7.2.4.	Une tentative d'IFOCAP européen	- 430 -
7.2.5.	Un bilan très positif	- 430 -
8.	REGARDS CROISES SUR UNE REVOLUTION.....	- 434 -
9.	CETTE EXPERIENCE DE FORMATION EST-ELLE UN ESPOIR POUR D'AUTRES ?	- 438 -
9.1.	MISSIONS AU BRESIL (2001-2002)	- 438 -

9.2. MISSIONS AU GUATEMALA (2012-2013).....	- 440 -
9.3. MISSION AU PEROU (2015-2016).....	- 441 -
10. CONCLUSION.....	- 443 -

CONCLUSION

CONCLUSIONS	- 449 -
1. CONCLUSION GENERALE.....	- 451 -
2. LIMITES DE LA RECHERCHE	- 473 -
3. PROSPECTIVE.....	- 474 -
4. ÉPILOGUE.....	- 475 -

ANNEXES

ANNEXES.....	- 477 -
- ANNEXE 1 : Nécessité d'une élite rurale.....	- 481 -
- ANNEXE 2 : Pour comprendre la JAC	- 483 -
- ANNEXE 3 : Notes de réflexion sur la formation de responsables agricoles.....	- 485 -
- ANNEXE 4 : Mission Brésil/Argentine du 13 au 23 juillet 2000.....	- 487 -
- ANNEXE 5 : Projet de formation OMEGA au Brésil et en Argentine	- 491 -
- ANNEXE 6 : Schéma d'élaboration d'une formation de responsables	- 493 -
- ANNEXE 7 : Bilan de la mission en Argentine du 15 au 19 avril 2001.....	- 495 -
- ANNEXE 8 : Contenu et nom des modules de la formation FLOR au Brésil.....	- 497 -
- ANNEXE 9 : Formation de formateurs au Brésil du 19 au 21 juillet 2005	- 501 -
- ANNEXE 10 : Les fonctions de l'animateur	- 509 -
- ANNEXE 11 : Modules 1, 2, 3, 4 de la formation FLOR au Guatemala en 2012/2013	- 515 -
- ANNEXE 12 : Projets des participants de la formation FLOR au Guatemala 2012/2013	- 519 -
- ANNEXE 13 : Bilan de la formation FLOR au Guatemala du 14 au 24 juillet 2013	- 521 -
- ANNEXE 14 : Entretiens avec quelques témoins, acteurs ou observateurs du développement rural en France :	- 527 -
- Abbé Jean-Marie BARTHE.....	- 529 -
- Jacques & Marie-Annick BLOIS	- 533 -
- Lucien BOURGEOIS.....	- 537 -
- Michel CLAVE	- 541 -
- Jacques GODFRAIN	- 545 -
- Claude GOURE.....	- 547 -
- Patrick GUES.....	- 549 -
- Bertrand HERVIEU	- 551 -

- Marcel MAZOYER	- 555 -
- Jean MOUCHEL	- 557 -
- Henri NALLET	- 559 -
- Pierre PAGESSE	- 561 -
- Jacques PICARD	- 565 -
- Edgard PISANI	- 567 -
- Henri ROUILLE d'ORFEUIL	- 571 -
- Jean-Claude SABIN	- 573 -

SIGLES ET ABRÉVIATIONS	- 575 -
BIBLIOGRAPHIE	- 583 -

INTRODUCTION

1. JUSTIFICATION DE LA RECHERCHE

L'agriculture française est entrée dans l'ère du modernisme à la fin de la Seconde Guerre mondiale (1939-1945) et a connu dans les trente années qui ont suivi (1945-1975), plus de transformations qu'au cours du siècle précédent. Cette observation peut paraître banale. Mais, comme beaucoup de pays dans le monde cherchent à accéder à la modernité sans y parvenir vraiment, il nous a paru intéressant d'analyser les raisons qui ont conduit la France (et l'Europe occidentale) à y parvenir, en un moment si particulier de l'histoire et de façon si rapide. Partant de là, si la France est arrivée à moderniser son agriculture, pourquoi d'autres pays, dans d'autres continents, n'y parviendraient-ils pas aussi ? Et pour qu'ils y arrivent, quels seraient le(s) facteur(s) à favoriser ou à mettre en place pour qu'ils accèdent eux aussi au développement ? Tel a été la motivation initiale qui a conduit à la présente recherche.

Une deuxième raison nous a motivé pour faire ce travail. En France, de très nombreuses organisations professionnelles agricoles ont été créées, précisément dans les années 1945 à 1975, pour répondre aux exigences du développement agricole et rural et pour l'accompagner : recherche fondamentale et recherche appliquée, développement et vulgarisation du progrès technique, formation initiale et formation continue des agriculteurs, financement des exploitations agricoles et crédit alloués aux agriculteurs, organisation coopérative des filières de production et organisation des marchés, mutualisation des risques personnels (sécurité sociale, maladie, accidents...) et des risques professionnels (accidents du travail, accidents climatiques, incendies, assurances récoltes et du bétail...), syndicalisme agricole et représentation professionnelle, etc. Et ce sont des agriculteurs qui sont à l'origine de la création de la plupart de ces organisations professionnelles agricoles, dont certaines ont aujourd'hui une taille internationale comme la banque Crédit agricole, la coopérative Limagrain, etc. Aujourd'hui encore des agriculteurs en sont les administrateurs. Comment se fait-il que des agriculteurs, dont la plupart n'avaient pas fait d'études secondaires, aient été capables d'inventer, de créer, de diriger, d'ouvrir les chemins du développement avec autant de dynamisme et de clairvoyance ? Qu'est-ce qui les a motivés ? Où ont-ils trouvé les énergies et les capacités intellectuelles pour parvenir à leurs fins ? Telle fut la deuxième motivation qui a conduit à la présente recherche.

Une troisième raison nous a motivé pour faire ce travail. La plupart de ces agriculteurs ne se sont pas contentés de s'engager dans le milieu professionnel, ils se sont aussi engagés au service de la société par des engagements citoyens : ils ont été élus conseils municipaux ou maires de communes, membres ou présidents de communautés de communes, membres ou présidents d'assemblées départementales et régionales, députés, sénateurs, députés européens... Ils occupent parfois des postes clés : présidents de groupes politiques, présidents de partis politiques nationaux ou européens, ministres... Étonnante promotion sociale, professionnelle et personnelle, en si peu de temps ! Comment cela a-t-il été possible puisque la guerre avait tout détruit et que le niveau culturel et social

INTRODUCTION

agricole et rural était très en retard par rapport au reste de la société ? Ce fut une troisième motivation qui a conduit au présent travail de recherche.

Si au départ, ce travail de recherche paraissait assez simple et facile à réaliser, il s'est ensuite révélé plus long, plus complexe et plus exigeant en temps et en travail. En effet, au fur et mesure que nous avançons dans l'analyse, de nouveaux facteurs entraînent en ligne de compte et venaient enrichir l'analyse initiale. Ce travail, bien qu'extrêmement intéressant, nous a paru parfois interminable, mais nous avons toujours pu compter sur le soutien et les encouragements constants des Drs. Albert Arbós Bertran et Pere Puig i Calvó. Sans leur constante sollicitude, nous n'aurions pas abouti à la présente synthèse. Finalement, cette étude a été passionnante, car elle nous a permis de nous pencher sur les différentes raisons d'une évolution qui nous semble d'un très grand intérêt. Contribuera-t-elle à ce que d'autres pays s'engagent un jour dans leur propre développement ? C'est notre souhait le plus humble et le plus ardent !

2. CADRE GENERAL DE LA RECHERCHE

Après avoir présenté les raisons qui justifient la recherche, nous allons maintenant présenter les objectifs, les hypothèses, les fondements méthodologiques et la structure de la recherche.

2.1. OBJECTIFS ET HYPOTHESES

Le but de la recherche est de comprendre pourquoi et comment l'agriculture française a-t-elle pu avoir un développement, juste après la Seconde Guerre mondiale (1939-1945), comme elle n'en a jamais eu auparavant. Pourquoi ce développement a-t-il eu lieu à ce moment précis de l'histoire et pas à un autre moment ? Quels sont les facteurs qui expliquent cela ? Ensuite, si ce développement a pu avoir lieu en France (et en Europe de l'Ouest) pourquoi ne pourrait-il pas avoir lieu ailleurs, dans d'autres pays du monde ? Et pour que ce développement puisse avoir lieu ailleurs, quel(s) serai(en)t le(s) facteur(s) qu'il faudrait susciter, encourager, recommander, pour qu'il ait lieu.

D'emblée, on pourrait penser que les politiques agricoles mises en place juste après-guerre (époque pendant laquelle la France a dû faire face à d'énormes besoins, tant agricoles qu'industriels), l'émergence d'un courant professionnel agricole moderniste (issu du mouvement syndical) et les bienfaits de la construction européenne suffisent à expliquer le développement agricole et rural français. Mais c'est oublier un peu vite que d'autres facteurs sont à considérer : facteurs techniques, scientifiques, économiques, financiers, sociaux, syndicaux, politiques, éducatifs... bien souvent agissant conjointement et en synergie. Cependant, une expérience professionnelle de plus de 30 ans dans le domaine de la formation continue ou permanente des agriculteurs et des responsables agricoles, nous a conduit à considérer aussi la formation des hommes et de femmes comme une piste sérieuse à explorer. Et si cette piste se révélait être intéressante, quelles méthodes, quelles pédagogies ont-elles permis à des agriculteurs d'atteindre de tels niveaux de responsabilités ? Si cette piste s'avérait être intéressante, ne serait-elle pas accessible à d'autres pays du monde en recherche de développement ?

2.2. FONDEMENT METHODOLOGIQUE

C'est un lieu commun d'affirmer que la réalité sociale est très complexe et qu'elle ne peut être comprise, expliquée, interprétée, qu'en utilisant des approches non réductrices (Alegret, 2011). Nous abordons dans cette recherche un phénomène social complexe et nous avons choisi de l'étudier sous divers points de vue, en utilisant des sources diverses. L'analyse de ces sources ne peut donc être ni simple ni se faire au travers d'une seule méthodologie ou d'une seule perspective scientifique (García Ferrando et al., 1992). La réalité sociale est une réalité avec des sens partagés intersubjectivement et exprimés dans le langage ; sens ou significations qui ne sont pas seulement des croyances ou des valeurs subjectives, mais des éléments constitutifs de la réalité sociale. La réalité sociale est composée autant de faits que de significations communes qui doivent être

comprises si l'on veut tenir compte de cette réalité. La pratique sociale doit être interprétée, et ceci depuis le sens que le chercheur lui-même partage – et exprime, en partie, dans l'introduction.

Cette recherche se nourrit de critères qui défendent la vérité, la rectitude morale et la véracité. Connaître la réalité implique de la comprendre et de l'interpréter, mais surtout, de la transformer grâce à l'intersubjectivité, la réflexion et l'autoréflexion (Flecha et al., 2006).

Qu'est-ce qui nous a enclin à utiliser une méthodologie plutôt qu'une autre ? Fondamentalement, le paradigme scientifique dans lequel nous nous situons. Si nous prenons comme critère la division paradigmatique classique –positiviste ou inductive, interprétative et critique–, nous situons notre recherche dans le paradigme interprétatif/qualitatif, car nous voulons « comprendre » la réalité, et dans le paradigme critique parce que nous voulons contribuer à « changer/améliorer » cette réalité, en référence à notre engagement humaniste avec la justice sociale. Nous formulons des questions et construisons des réponses à partir des données analysées, qui permettent de mettre en relief la façon dont l'expérience sociale est créée et dotée de sens (Denzin & Lincoln, 2012).

Les instruments utilisés dans notre stratégie de recherche sont extrêmement qualitatifs.

Nous utilisons des *méthodes* et des instruments qualitatifs qui essaient de comprendre la réalité –le développement de l'agriculture française et de ses politiques, après la Seconde Guerre mondiale–, d'établir des ressemblances et des différences. Nous nous fixerons sur les intentions, les motivations et les raisons, antérieures à l'analyse des causes et de leurs conséquences.

Nous avons utilisé la *méthode historique*, non seulement comme le fait l'historien qui reconstruit et interprète le passé, mais comme le fait le sociologue lorsqu'il s'interroge et interroge la réalité sociale, autour du *cursus* subi par ce qu'il étudie, sur comment en est-il arrivé à ce qu'il est et, y compris, pourquoi est-il arrivé à être ce qu'il est. Il s'agit d'approfondir en conscience la contingence de la réalité sociale et de permettre de percevoir l'historicité des phénomènes sociaux étudiés.

Nous avons aussi utilisé *l'étude de documents* : l'organisation et la présentation de l'information de façon ordonnée, en établissant des relations, des comparaisons et des clarifications qui donnent lieu à un exposé soutenu et cohérent. Le dialogue avec des acteurs –à travers des entretiens personnalisés– pour obtenir d'autres visions et d'autres alternatives, d'autres jugements de valeur, etc. Mais dans un premier temps, c'est l'étude de documents qui a servi de base à l'élaboration du cadre théorique.

Les *instruments* que nous avons choisis pour recueillir l'information sont : les entretiens personnalisés, l'analyse de contenus et le questionnaire.

Avec les entretiens, nous avons cherché à mieux comprendre les motivations, les conflits et les attitudes des personnes rencontrées eu égard à la recherche qui nous occupe. C'est pourquoi nous avons opté pour des *interviews semi-dirigés* –schéma préalable des thèmes à explorer, mais sans

mépriser pour autant les thèmes qui pourraient surgir au cours de l'entretien et qui seraient en relation avec notre recherche– en profondeur.

Dans notre recherche, le **questionnaire** a une finalité très concrète : vérifier le contenu des entretiens personnalisés : la fidélité aux idées des personnes interviewées. Nous pouvons affirmer qu'il s'agissait de confirmer l'information recueillie dans les entretiens.

Dès que nous avons compris que le thème était complexe, nous avons utilisé la technique de **l'analyse de contenus** comme aide dans la description objective et systématique du contenu des nombreux documents, objets de notre recherche. Pour cela, nous avons tenu compte non seulement des notes prises lors des entretiens, mais aussi des unités de contexte (âge, lieu, fonctions, responsabilités, etc., de chaque personne interviewée) qui nous ont aidé à éclairer le sens des propos recueillis.

Critères de rigueur scientifique : les critères suivants ont guidé notre recherche :

- a) Crédibilité : pour identifier et décrire le plus exactement possible notre recherche, pour la rendre crédible,
- b) Transférabilité : pour rendre possible l'application des résultats de la recherche à d'autres contextes –Amérique latine dans notre cas–,
- c) Dépendance : pour équilibrer la stabilité de l'information dans un contexte et des conditions changeantes
- d) Confirmabilité : pour confirmer les résultats –vu la diversité des sources–, l'interprétation de ces résultats et l'aboutissement à des conclusions.

Nous voulons ajouter un dernier élément : les considérations éthiques. Nous nous sommes efforcé de refléter les valeurs de toutes les personnes impliquées dans la recherche. Nous avons essayé d'éviter toutes distorsions par rapport à la réalité, spécialement celle qui est éloignée dans le temps.

Quant à la **planification méthodologique**, nous avons recueilli et transcrit l'information pour la regrouper en unités d'analyse –d'où les innombrables apartés de la recherche–. Nous avons finalement décrit et interprété cette masse d'information, pour en tirer les conclusions.

2.3. STRUCTURE DE LA RECHERCHE

En vue d'atteindre les objectifs définis ci-dessus, nous avons utilisé la stratégie de recueil d'information suivante :

Tout d'abord **l'observation**. Préalablement à la recherche à proprement parler, c'est l'observation qui m'a permis d'entrer dans le questionnement développé ci-dessus et qui fait l'objet de la présente recherche. Durant plus de trente années de fréquentation de responsables agricoles, de leaders, d'agriculteurs engagés dans le tissu associatif professionnel et civique, j'ai pu apprécier la qualité

humaine et professionnelle de ces personnes, j'ai pu mesurer la pertinence de leurs initiatives, j'ai pu apprécier leurs compétences, leur dévouement, ainsi que le sens de l'engagement et de la responsabilité qui étaient les leurs. Ceci m'a amené petit à petit à me poser la question de savoir d'où leur venait ce savoir, ce savoir-faire, ce savoir-être.

Ensuite *l'interview*. Une fois engagé moi-même dans une recherche approfondie sur ce sujet, j'ai éprouvé la nécessité d'interviewer individuellement un certain nombre de personnes qualifiées par leur parcours ou par leurs compétences, pour me permettre de cerner le sujet, de distinguer l'essentiel de l'accessoire, de recueillir des parcours de vie, de comprendre le contexte de l'époque pour mettre en relief et en perspective les différents éléments. C'est ainsi que j'ai rencontré individuellement, au moins une fois et parfois plusieurs fois :

- *M. l'abbé Jean-Marie Barthe* : fils d'agriculteur, prêtre aumônier JAC-JACF du Tarn (secteur de Mirandol-Bourgnounac de 1955 à 1960, puis diocésain de 1960 à 1964), puis prêtre Fidei Donum au Burkina-Faso de 1964 à 1966, au titre de la JAC internationale,
- *M. Jacques Blois* : secrétaire général de la JAC de 1957 à 1959, fondateur et premier directeur de l'IFOCAP de 1960 à 1968,
- *Mme Marie-Annick Blois-Chéreau* : présidente de la JACF de 1956 à 1958, puis présidente du MIJARC de 1958 à 1960,
- *M. Lucien Bourgeois* : président de la Société française d'économie rurale, sous-directeur chargé des études économiques et de la prospective Agriculture de l'APCA, conseiller du président de l'APCA pour la prospective,
- *M. Michel Clavé* : directeur du CNJA de 1978 à 1981, directeur de l'agriculture puis de l'agriculture et du développement durable à Crédit agricole SA (CASA) de 1995 à 2010,
- *M. Jacques Godfrain* : ministre délégué auprès du ministre des affaires étrangères, en charge de la Coopération de 1995 à 1997, actuellement président de la Fondation Charles de Gaulle,
- *M. Claude Goure* : Journaliste et auteur de plusieurs ouvrages dont « Michel Debattise ou la révolution paysanne »,
- *M. Patrick Guès* : ex-formateur, ex-directeur de CFA et de fédération de MFR, spécialiste de la formation des paysans et de l'histoire de l'éducation, actuellement responsable communication à l'Union nationale des Maisons familiales rurales (UNMFREO),
- *M. Bertrand Hervieu* : docteur en sociologie, inspecteur général de l'agriculture, conseiller de quatre ministres de l'agriculture en 1985-1986, 1991-1992, 1997-1998, président de l'INRA de 1999 à 2003, actuellement vice-président du Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux (CGAAER),
- *M. Marcel Mazoyer* : ingénieur agronome et enseignant-chercheur, auteur de plusieurs ouvrages notamment avec René Dumont, professeur émérite à AgroParisTech,

- *M. Jean Mouchel* : agriculteur, ex-vice-président de la FNSEA et de l'APCA, ex vice-président région Basse-Normandie, député européen de 1982 à 1989,
- *M. Henri Nallet* : ministre de l'Agriculture de 1985 à 1986 puis de 1988 à 1990, actuellement président de l'Observatoire National de l'Enseignement Agricole (ONEA),
- *M. Pierre Pagesse* : agriculteur, président du groupe Limagrain¹ de 1992 à 2012, actuellement président du GNIS² et du Centre d'Etudes, de Formation et d'Actions Paysans (revue PAYSANS),
- *M. Jacques Picard* : agriculteur, ex-vice-président de la COGECA³ à Bruxelles,
- *M. Edgard Pisani* : ministre de l'Agriculture de 1961 à 1966, Commissaire européen au développement de 1981 à 1985,
- *M. Henri Rouillé d'Orfeuil* : ingénieur agronome et docteur en économie, a travaillé au ministère des Affaires étrangères et à la Banque mondiale et a présidé Coordination SUD,
- *M. Jean-Claude Sabin* : agriculteur, ex-vice-président de la FNSEA et de l'APCA, ex-président de Sofiprotéol et nombreuses autres responsabilités régionales, nationales et européennes,

Ces témoins privilégiés, qui furent des acteurs de cette évolution ou qui en ont une très bonne connaissance, nous ont aidé à repérer les éléments essentiels et à orienter l'analyse. Les entretiens individuels de ces personnalités connaissant bien cette période de l'histoire de France nous ont permis de délimiter le sujet et de nous centrer sur l'essentiel. Ces témoignages ont également mis l'accent sur tel ou tel point que chaque témoin estimait être essentiel.

Puis, l'interview a été complétée par un indispensable travail *d'étude de documents*. En effet, il a été nécessaire de consulter un certain nombre d'ouvrages de référence, qui nous ont beaucoup aidé à approfondir le sujet, à aller à la source de l'information, à recueillir une information sûre. La recherche documentaire nous a permis d'explorer chacune des hypothèses, de les replacer dans leur contexte, de situer les différents facteurs les uns par rapport aux autres, d'apprécier leur importance par rapport à la problématique générale. Nous pouvons notamment citer :

- *Histoire de la France rurale, Tome 4 : depuis 1914*, sous la direction de Georges Duby et Armand Wallon, Paris : Éd. Seuil, 1977.
- *1848, Le printemps de l'enseignement agricole*, de Michel Boulet, Anne-Marie Lelorrain, Nadine Vivier, Préface de Jean-François Chosson, Dijon : Educagri Editions, 1998.

¹ **Limagrain** est un groupe coopératif agricole international, spécialiste des **semences de grandes cultures**, des **semences potagères** et des **produits céréaliers**. **Fondé et dirigé par des agriculteurs**, Limagrain est le 4^e semencier mondial grâce à sa holding Vilmorin & cie, le leader européen en farines fonctionnelles via Limagrain Céréales Ingrédients, et le premier boulanger-pâtissier industriel français avec Jacquet Brossard

² **GNIS** : Groupement national interprofessionnel des semences et plants est un organisme sous tutelle du ministère français de l'Agriculture rassemblant les professions de l'activité semencière française

³ **COGECA** : Confédération générale des coopératives agricoles de l'Union européenne, représente actuellement les intérêts spécifiques et généraux de quelque 40.000 coopératives agricoles, employant quelque 660.000 personnes. Depuis sa création, la COGECA est reconnue par les institutions européennes comme l'organe représentatif principal et de fait le porte-parole pour l'ensemble du secteur des coopératives agricoles et de pêche.

- *L'enseignement agricole, 150 ans d'histoire*, de Thérèse Charmasson, Michel Duvigneau, Anne-Marie Lelorrain, Henri Le Naou, Préface de René Rémond, Dijon : Educagri Editions, 1999.
- *Michel Debatisse ou la Révolution paysanne*, de Claude Goure, Préface d'Edgard Pisani, Paris : Éd. Desclée de Brouwer, 2008.
- *Les premiers Jacistes, JAC-JACF du Tarn 1930-1945*, de Jean-Marie Barthe, Albi : Imprimerie Coopérative du Sud-Ouest, 1994.
- *Semilles et Moissons, JAC-JACF du Tarn 1945-1960*, de Jean-Marie Barthe, Albi : Imprimerie Coopérative du Sud-Ouest, 1999.
- *Il y a cinquante ans naissait la JAC, ou la leçon des jeunes paysans*, de Marcel Faure, extrait de la Revue *Paysans* n° 133 (décembre 1978-janvier 1979).
- *Un paysan face à l'avenir rural – la JAC et la modernisation de l'agriculture*, de René Colson, Clamecy, Editions de l'ÉPI, 1976.
- *L'institut de Formation pour les Cadres Paysans (IFOCAP)*, de Jacques Blois, extrait de la Revue *Paysans* n° 54 (juin-juillet 1965, pages 88-94).
- *Manuel de la JAC – 2ème édition*, Éditions de la JAC, Paris, 1932.
- La Revue *Paysans*.

Finalement, en fin de recherche, nous avons eu **recours à un questionnaire** auprès des personnes qui avaient été préalablement interviewées –pour certaines, cinq ans plus tôt. Cela a permis de vérifier le savoir-redire de ces personnes. Il s'agissait aussi de vérifier, sur papier, si leur savoir-faire cognitif correspondait à ce qui avait été dit lors de l'interview. Il s'agissait enfin de vérifier si leur analyse du développement agricole en France correspondait aux conclusions de la recherche.

2.4. SCHEMA DU CADRE THEORIQUE

Nous avons donc commencé par analyser dans la 1^{ère} partie, les facteurs techniques, économiques, sociaux, culturels, syndicaux et politiques de l'époque considérée. Puis, dans la 2^{ème} partie, nous avons analysé l'évolution de la formation des agriculteurs sur une longue période. Puis, dans la 3^{ème} partie, nous avons identifié et étudié un mouvement éducatif (la JAC) qui semble avoir eu un impact particulièrement fort et durable sur les jeunes agriculteurs de l'époque. Enfin, pour conclure la 3^{ème} partie, nous présentons le résultat d'expériences concrètes de formation de leaders agricoles et ruraux, menées au Brésil, au Guatemala et au Pérou, afin de tirer quelques enseignements et ouvrir des perspectives pour susciter, encourager, accompagner le développement dans d'autres pays/régions du monde.

PREMIÈRE PARTIE

ÉVOLUTION DE L'AGRICULTURE FRANÇAISE DE 1914 A 1974

1. INTRODUCTION

1.1. LES CATALYSEURS DE L'ÉVOLUTION AGRICOLE FRANÇAISE

Une situation lamentable de l'agriculture à la fin des deux guerres mondiales...

Le premier catalyseur est lié à la situation lamentable de l'agriculture française à la fin des deux guerres mondiales. Les rationnements alimentaires et les destructions liées à deux guerres successives ont certainement encouragé l'adoption de politiques agricoles volontaristes tournées vers le développement d'une agriculture plus performante. Le maître mot était : « *garantir l'approvisionnement alimentaire à un coût raisonnable tout en assurant une rémunération correcte des agriculteurs* ». En conséquence, beaucoup d'exploitations agricoles ont dû s'adapter ou disparaître, et une partie de la main-d'œuvre agricole a dû s'orienter vers l'industrie. Par ailleurs, des lois nationales (principalement en 1946, 1960 et 1962) entérinèrent progressivement cette volonté de modernisation, en mettant en place des mesures et des moyens conséquents en matière de recherche et de vulgarisation de la technique.

L'émergence d'un courant professionnel agricole moderniste

Le second catalyseur est l'émergence d'un courant professionnel agricole moderniste, issu de la JAC (Jeunesse agricole catholique). À partir de 1959, le CNJA (Centre national des jeunes agriculteurs) et la FNSEA (Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles) ont partagé avec le ministère de l'Agriculture les responsabilités et les orientations de l'agriculture française, et ce, jusqu'au début des années 1980. On a souvent parlé de « cogestion » de la politique agricole, bien qu'il s'agisse de « concertation » entre la profession agricole et les pouvoirs publics, ces derniers ayant toujours eu l'exclusivité de la décision. Pendant toute cette période, sous l'impulsion des Jeunes Agriculteurs, la profession agricole a défendu l'image d'un agriculteur « chef d'entreprise » et prôné une politique agricole innovante avec des prix garantis et rémunérateurs.

La mise en place d'une Politique agricole Commune

Le troisième catalyseur est lié à la Politique agricole Commune. Mise en place dès les années 1960, la PAC a été la première politique européenne. Ses objectifs étaient l'autosuffisance alimentaire européenne, la parité de revenu entre agriculteurs et salariés, et l'amélioration de la productivité en agriculture. Elle donna naissance à des Organisations communes de marché (OCM) pour les principaux produits agricoles, ce qui stabilisa les marchés agricoles et fixa des prix garantis aux producteurs.

Ces trois catalyseurs ont provoqué une profonde mutation de l'agriculture française

Sous l'influence de ces trois facteurs, l'agriculture française a littéralement « muté ».

1.2. LES OUTILS DE CETTE EVOLUTION

La mécanique, la chimie, la biologie, l'agro-industrie...

Au niveau de l'exploitation agricole, la révolution fut d'abord technique. La mécanisation modifia profondément la quantité de travail et son organisation, ainsi que les techniques de culture et d'élevage. L'utilisation de la chimie (fabrication d'engrais et de produits de traitements) et de la biologie (améliorations génétiques animales et végétales) provoquèrent une évolution si rapide qu'on parla d'industrialisation de l'agriculture et de productivisme. Et pour accompagner cet essor de la production, une agro-industrie se développa tant en amont (industries d'agrofouritures et d'agroéquipements) qu'en aval (industries agroalimentaires).

L'organisation de filières économiques (production, transformation, commercialisation...)

La profession agricole y participa par le biais des coopératives d'approvisionnement, de transformation et de commercialisation de produits agricoles, en céréales et lait, notamment. Le dernier maillon de la chaîne fut celui de la distribution alimentaire, dont 90% furent rapidement assurés par la grande distribution. C'est ainsi que la ferme quasi autarcique d'avant-guerre est devenue, en l'espace de quelques années, le maillon central d'une filière économique. Elle est devenue productrice de matière première pour l'industrie. « L'agriculteur » a remplacé « le paysan » !

La participation de la profession aux orientations des politiques agricoles nationale et européenne

La conjugaison de tous ces facteurs d'influence, auxquels il faut ajouter les politiques nationale et européenne, et la participation de la profession aux orientations de ces politiques expliquent la rapidité de ces changements. Même s'il a été l'objet de critiques et de dissidences, ce modèle de développement a obtenu des résultats indéniables. Dès la fin des années 1960, l'autosuffisance alimentaire était atteinte en France. Jamais la production ne progressa aussi vite en si peu de temps. C'est pourquoi on a pu parler de « pétrole vert »⁴ au sujet de l'agriculture et de son agro-industrie.

1.3. MAIS CETTE EVOLUTION N'A PAS ETE QU'AGRICOLE

La division du travail n'a cessé de s'accroître depuis la fin du 19^{ème} siècle

Depuis la fin du 19^{ème} siècle, les rapports entre l'histoire rurale et l'histoire de l'ensemble de la société française sont expliqués par l'opposition entre villes et campagne. Cette opposition est devenue plus forte au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. Elle servira de cadre théorique pour analyser le changement social de la société française en faisant converger la géographie humaine, la démographie, l'histoire, la sociologie et, d'une façon générale, toutes les sciences

⁴ Valéry Giscard d'Estaing, président de la République française (1974-1981), utilisait l'expression « *l'agriculture est le pétrole vert de la France* », pour encourager les exportations agricoles afin de rééquilibrer la balance des paiements : les exportations agricoles devant payer la facture pétrolière.

sociales. Mais l'opposition entre villes et campagnes n'est pas l'explication fondamentale. Les évolutions constatées dans les villes et dans les campagnes ont été solidaires. Elles ont été toutes deux consécutives à une accentuation de la division du travail social exigé par le développement du capitalisme. Les mêmes exigences du système économique ont été à l'œuvre dans l'agriculture et dans l'industrie, et par conséquent dans les campagnes et dans les villes.

L'évolution du monde rural a suivi l'évolution de la société en général...

L'épanouissement de l'exploitation familiale, les transformations du village et le développement de l'économie française ont évolué de pair. L'exploitation agricole et le village ont assuré la production agricole et la gestion de l'espace rural au mieux des intérêts du système économique. Les deux ont évolué dans la mesure où les besoins du système évoluaient. C'est pourquoi on ne peut pas parler d'une autonomie de l'agriculture et du monde rural par rapport à la société globale. Par conséquent, on doit s'interroger sur les écarts d'évolutions observés entre l'agriculture et l'industrie, entre campagnes et villes, tout en saisissant l'unité d'une histoire.

Mais la place, le rôle et la fonction de l'agriculture dans la société ont changé

D'où la vérité première que l'agriculture et le monde rural ont évolué au gré de l'économie et de la société globales. Si l'évolution des structures de la production agricole a été différente de celle de l'industrie, les contraintes économiques, sociales et politiques auxquelles elle a été soumise ont été les mêmes. Comme l'industrie, l'agriculture a évolué selon les nécessités du développement français et selon les nécessités de la formation sociale française. Ceci est vrai aussi bien en 1914 qu'en 1974. Mais à ces deux dates, la place et la fonction de l'agriculture n'étaient pas les mêmes, parce que l'économie française n'avait pas la même structure et parce qu'elle n'occupait pas la même position sur la scène internationale. Le centre de gravité de l'économie était encore européen en 1914, tandis qu'il s'est progressivement déplacé vers les États-Unis par la suite.

1.4. LES POINTS CLES DE L'ÉVOLUTION QUE NOUS ALLONS ANALYSER

L'économie nationale, l'exploitation, la famille, le village, le syndicalisme, la politique, l'État...

Dans la période que nous nous proposons d'étudier (1914-1974), l'histoire des campagnes est liée au développement de l'économie de marché. Si la disparition des industries rurales est essentiellement le fait du 19^{ème} siècle, nous regarderons comment s'est faite et s'est traduite la pénétration de l'économie de marché dans les différents aspects de la vie rurale –de la production aux politiques agricoles, en passant par la vie quotidienne des agriculteurs (l'exploitation, la famille, le village) et leurs rapports avec le reste du corps social (défense professionnelle, alliances politiques, attitudes à l'égard de l'État).

L'évolution est un processus qui englobe la totalité du tissu social de la société

En effet, les transformations sociales et les problèmes politiques ne sont pas simplement les conséquences des changements économiques. Les caractéristiques des structures agraires et des exploitations, les structures familiales, les rapports sociaux au sein du village, les caractéristiques des organisations professionnelles, les politiques de l'État..., contribuent aussi à définir (à un moment donné et pendant toute une période) l'évolution du système socio-économique. Autrement dit, l'économique, le social et le politique participent du même mouvement historique, s'influencent, se mêlent même et constituent ensemble le mouvement historique. Mais ce mouvement tire son sens et sa loi du système économique.

Le rôle de l'État : un chef d'orchestre dans l'évolution de la société

Les évolutions des années 1960 n'ont été rendues possibles et nécessaires que par les transformations internes de la famille, du village, des représentations collectives paysannes et des équilibres politiques durant la période précédente. Par conséquent, si c'est bien aux exigences de l'économie de marché qu'ont répondu tous les changements économiques, sociaux et politiques, inversement ceux-ci n'ont pu se faire que selon les modalités permises par les transformations sociales déjà réalisées et dans la mesure où les acteurs sociaux les ont prises en compte et les ont imposées. C'est précisément le rôle de l'appareil de l'État de définir ces modalités, d'en évaluer les limites acceptables par la société, et de les transformer en projet de société sans risque de bouleversements sociaux. C'est alors un projet politique, un projet défini par les rapports de force entre les secteurs sociaux tels qu'ils sont organisés dans et par le jeu des institutions politiques.

Cette première partie essaie de montrer que, quel que soit l'aspect de la vie sociale considéré, le processus d'évolution –l'histoire– est un processus à facettes multiples, qui enveloppe la totalité de la réalité sociale.

2. L'AGRICULTURE DANS L'ECONOMIE NATIONALE

2.1. JUSQU'À LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE, LA FRANCE SE SUFFIT À ELLE-MÊME

L'agriculture reste la richesse essentielle du pays

À la veille de la Première Guerre mondiale, la primauté de l'agriculture n'est pratiquement pas discutée en France. La nation a gardé une importante population paysanne (40% de la population active totale en France, contre 16% en Allemagne), une forte proportion de salariés (38% de la force de travail engagée en agriculture) même si elle est en diminution, et l'agriculture reste la richesse essentielle du pays dans l'idée commune. En 1913, le produit brut agricole de la France atteint 12 milliards (Zolla, 1913, p. 193) de francs et aucune industrie en France ne donne un produit aussi élevé. Toutes les industries françaises, dans leur ensemble, ne sauraient l'emporter sur l'agriculture : la production agricole représente alors un quart de la production intérieure brute ; viennent ensuite l'industrie du textile et l'industrie de la métallurgie, toutes deux en rapport avec la production agricole.

La France à la capacité de se nourrir elle-même

Cette agriculture n'est d'ailleurs pas un secteur immobile, endormi dans ses routines. Sans doute, d'une exploitation à l'autre et d'une région à l'autre, le degré d'ouverture au monde extérieur varie considérablement. Mais, même si les formes d'exploitation et de vie paysannes traditionnelles prédominent, les exploitations et les régions d'avant-garde ne manquent pas. La statistique globale qui les masque fait cependant apparaître une évolution importante de l'appareil productif agricole :

- les surfaces consacrées aux céréales reculent régulièrement au bénéfice des surfaces toujours en herbe et aux cultures fourragères⁵,
- l'élevage bovin se développe lentement : le nombre de bovins augmente de 7% en 20 ans, tandis que le troupeau porcin stagne, et que les ovins continuent à décroître face à la concurrence toujours plus forte des producteurs de laine de l'hémisphère sud,
- la réduction des surfaces en céréales s'accompagne d'une augmentation de la production en froment (céréale noble des pays riches) en substitution du seigle (céréale pauvre) et du sarrasin (culture traditionnelle),
- l'accroissement du troupeau bovin permet d'alimenter un petit courant d'exportations (environ 200 000 têtes en 1911),
- grâce aux compagnies de chemin de fer qui les transportent, les cultures maraîchères progressent et nous assurent une part non négligeable sur le marché allemand.

⁵ Voir les tableaux 9, 10 et 12.

Par conséquent, malgré des variations conjoncturelles de très grande amplitude, la France à la capacité de se nourrir elle-même. Les plus optimistes⁶ espèrent même la voir accéder au rang de nation exportatrice.

La conjoncture favorise l'essor de la production

Même si quelques difficultés subsistent –les betteraviers craignent d'être éliminés par les planteurs de canne à sucre, à la suite des accords internationaux sur le sucre (qui viennent d'être signés à Bruxelles) ; les viticulteurs du Midi se sentent menacés par le vignoble algérien dont la production par hectare passe pour la plus forte du monde⁷–, dans l'ensemble, la situation est bonne. Depuis dix ans, la haute conjoncture régnant sur les marchés des produits agricoles favorise l'essor de la production.

Accroissement de la production (en millions de quintaux, sauf vin et lait en millions d'hectolitres)			
	1885-1894	1895-1904	1905-1914
Céréales	147,390	153,730	154,920
dont froment	81,490	89,250	87,970
Pommes de terre	118,040	106,220	117,850
Vin	30,700	45,050	52,790
Viande	13,740	14,640	15,350
Lait	87,000	81,000	109,000
Laine	0,523	0,401	0,344
Olives et oléagineux	2,376	1,735	1,234
Lin et chanvre (filasse)	0,613	0,395	0,327

Tableau 1 : ACCROISSEMENT DE LA PRODUCTION *Source* : (Toutain, 1961)

2.1.1. Tandis que nos voisins ont de meilleurs résultats

La production finale augmente, mais les rendements restent faibles

Les statistiques montrent bien une croissance de la production de céréales et de produits animaux ainsi que la reconstitution du potentiel de production viticole ; elles montrent également une réduction des textiles et oléagineux métropolitains. La production finale est en croissance. En francs, elle passe de 9,5 milliards en 1885-1894 à près de 12 milliards à la veille de la guerre, soit un taux de croissance supérieur à 1% par an à partir de 1895. Les principaux responsables politiques et professionnels y voient la preuve de l'efficacité de leur politique économique, de l'excellence de l'organisation sociale et des bienfaits dont la nature a comblé l'hexagone. Mais quelques voix⁸ soulignent le caractère relatif des progrès accomplis : « Nous avons récolté, en France, 14,81 quintaux de grains à l'hectare. Les agriculteurs allemands en ont obtenu 20,50 et les belges 25,19. Nous avons noté, en France, pour 1909, un rendement de 107,82 quintaux de pommes de terre à l'hectare. Dans cette même année, l'Allemagne enregistre une production moyenne de 140,51

⁶ Joseph Ruau, sénateur, ministre de l'Agriculture du 24 janvier 1905 au 3 novembre 1910.

⁷ Anatole Fontgalland, président de l'Union du sud-est, choisi par le bureau du Musée social pour faire le bilan de l'agriculture.

⁸ Michel Augé-Laribé, secrétaire général de Confédération nationale des associations agricoles, puis haut fonctionnaire du ministère de l'Agriculture. Il fonda en 1948 l'actuelle Société française d'économie rurale (SFER). Sa puissante personnalité a dominé l'économie rurale française jusqu'à sa mort, en 1954. À l'époque qui nous intéresse ici, il prônait la modernisation de l'agriculture par l'application systématique de la science et des techniques les plus productives, et il lutta avec acharnement contre le protectionnisme.

quintaux, la Grande-Bretagne de 160,34 quintaux et la Belgique de 175,45 quintaux. Nos voisins sont bien plus avancés que nous dans la voie de l'agriculture capitaliste. Les moyennes élevées qu'ils annoncent signifient évidemment que chez eux le progrès a été beaucoup plus général. Les résultats d'ensemble sont moins brillants chez nous parce qu'une foule de petits producteurs, ignorants et pauvres, se traînent lentement à la remorque de ceux qui leur montrent le chemin » (Augé-Laribé, 1912, p. 56).

Nous n'utilisons pas assez d'engrais ni assez de machines

Mais en quoi l'agriculture française est-elle en « retard »⁹ ? Et pourquoi ce retard a-t-il été pris ?

Sur la nature du retard, l'accord est unanime : l'agriculture française n'utilise pas assez d'engrais minéraux ni assez de machines. Malgré la découverte des célèbres phosphates de Gafsa en Tunisie, en 1893, –le plus puissant gisement du monde– la consommation comparée d'engrais minéraux en France et en Allemagne n'est pas du tout à l'avantage de la France. « Il faut donc, sous peine de nous laisser dépasser, accroître notre production agricole, en doublant nos achats d'engrais azotés, et en employant les superphosphates en quantité toujours plus grande » (Augé-Laribé, 1912, p. 57). Quant aux machines, les voix les plus autorisées soulignent que « les machines ne font leur apparition dans une ferme qu'après le départ des ouvriers » (Ringelmann, 1911). Le mouvement de l'emploi des machines semble être appelé à se développer en raison de l'exode rural. Et les besoins de l'agriculture française sont estimés à 450 000 semoirs mécaniques, 300 000 faucheuses, 400 000 moissonneuses, soit 10 et 20 fois plus que ce qu'il y avait en 1892, ce qui n'a rien d'exagéré puisqu'on compte alors plus de 3 millions d'exploitations de plus de 1 hectare.

Nous n'avons pas accès au crédit

Mais pourquoi, cette agriculture « industrialisée » et « commercialisée » –celle qui utilise la division du travail, la spécialisation des cultures, emploi des machines, augmente la production pour la vendre, concurrence d'autres producteurs, utilise des capitaux...– n'arrive-t-elle pas à supplanter l'agriculture traditionnelle ? Eh bien parce que « acheter des machines, des engrais, c'est bien, mais encore faut-il en avoir les moyens qui font le plus souvent défaut au petit cultivateur accusé de routine, d'entêtement alors que son escarcelle est vide » (de Fontgalland, 1913, p. 29). L'agriculteur français est trop pauvre pour se moderniser.

Même si les bases de l'organisation du Crédit agricole ont été posées par la loi de 1884 sous Albert Viger¹⁰, alors ministre de l'Agriculture, ce système reste peu développé. Jusqu'en 1912, l'État a

⁹ Michel Augé-Laribé opère selon le procédé classique des partisans de « l'industrialisation » de l'agriculture : comparer une abstraction (l'agriculture française) à une autre abstraction (l'agriculture américaine ou danoise) sans tenir compte des conditions réelles de la production. L'écart constaté devient alors un retard à combler. Privée de détermination historique, la comparaison dégénère toujours en métaphore sportive par laquelle on enjoint aux paysans français de « rattraper leur retard » dans une course au progrès totalement mythique.

¹⁰ Albert Viger (1843-1926), homme politique, député de 1885 à 1900, sénateur de 1900 à 1920, ministre de l'Agriculture de 1893 à 1896 et de 1898 à 1899, président de la Fédération nationale de la mutualité et de la coopération agricole de 1910 à 1926.

consenti plus de 50 millions de francs d'avance à ce réseau, qui a prêté plus de 70 millions de francs à ses 150 000 sociétaires (appartenant à 3 338 caisses locales regroupées en 97 caisses régionales). Mais ce réseau n'a collecté que 2 millions de francs de dépôts, tandis que l'ensemble des dépôts aux caisses d'épargne dépasse 5 milliards « absolument improductifs et retirés de la circulation alors que, versés en partie dans les caisses de crédit locales, ces millions travailleraient sur place et accroîtraient la prospérité agricole » (de Fontgalland, 1913, p. 32). De son côté, le crédit libre « regorge de dépôts », mais il n'a également effectué que 65 millions de prêts. Donc, le nombre d'agriculteurs qui sont insérés dans les circuits de crédit reste infime. Pour Anatole de Fontgalland, seul l'enseignement agricole pourrait faire évoluer la situation. L'État n'a pas su ou voulu lancer une grande politique scolaire agricole.

La formation professionnelle est insuffisante

Depuis la crise des années 1880, on peut voir dans la timidité du recours aux engrais et aux machines la contrepartie d'une faible monétarisation de l'économie paysanne. À la veille de la guerre, les dépenses courantes du secteur agricole représentent entre 10 et 20% du produit agricole final, comme en 1880. Pour beaucoup, la réticence à emprunter les circuits de l'économie monétaire et marchande est le fruit de l'ignorance et de la routine, mais ils pensent que le développement de l'éducation ne suffira pas à moderniser l'agriculture, ce qui les amène à préconiser une médication plus énergique : le libre-échange. Ce courant « moderniste » fit du protectionnisme son bouc émissaire : « les agriculteurs sont pauvres parce qu'ils sont ignorants. Ils sont ignorants parce qu'aucun effort sérieux d'éducation professionnelle n'a été entrepris. Les intérêts des notables des campagnes et des députés qui spéculent sur cette ignorance sont assez puissants pour s'opposer à tout effort d'envergure dans ce domaine. Ces intérêts à courte vue ne seront vaincus que par une coalition d'intérêts plus forte, plus morale et plus scientifique qui reconnaîtra dans la concurrence sur le marché intérieur et dans les échanges internationaux la grande loi du progrès économique ». Tandis que les responsables politiques et professionnels paraphrasent à plaisir sur l'étonnante formule de Jules Méline¹¹ souhaitant pour notre agriculture « le stimulant d'une protection plus efficace », la ligue du libre-échange regroupe économistes distingués et industriels éclairés pour dénoncer le protectionnisme comme la raison majeure du renchérissement de la vie.

Le protectionnisme est un frein au développement

Cette querelle entre libre-échangistes et protectionnistes est relancée par le renouvellement du tarif douanier en 1910. Elle remet directement en cause la place de l'agriculture dans l'économie française. C'est pourquoi il est nécessaire de rappeler les données de fait sur lesquelles elle s'appuie.

¹¹ Félix Jules Méline (1838-1925), homme politique, député de 1872 à 1903, sénateur de 1903 à 1925, président de la Chambre des députés, plusieurs fois ministre de l'Agriculture, président du Conseil de 1896 à 1898.

Avant l'établissement d'un système protectionniste, c'est-à-dire avant 1882, la France exportait des œufs, du beurre, du fromage et du vin. Elle était autosuffisante en viandes et en céréales. Par contre, les oléagineux et textiles métropolitains, qui couvraient les deux tiers des besoins, étaient fortement concurrencés par des produits d'importation. Quant aux laines locales, elles n'assuraient plus que le quart des quantités utilisées par les industries locales.

Production métropolitaine dans la consommation nationale (en % des quantités)			
	1885-1894	1895-1904	1905-1914
Œufs	117,8	108,0	93,6
Beurre, fromage	107,5	107,1	101,1
Vin	104,8	80,2	91,4
Pommes de terre	101,2	100,9	100,5
Viande et volaille	99,5	98,8	100,2
Céréales	98,1	90,2	90,3
Oléagineux	70,1	36,4	15,8
Lin et chanvre	65,0	46,7	24,0
Laine	24,9	16,5	8,2

Source : (Toutain, 1961, pp. 246 & 250)

Tableau 2 : PRODUCTION MÉTROPOLITAINE DANS LA CONSOMMATION NATIONALE

À la veille de la guerre, la France n'est presque plus exportateur net. Les besoins en produits animaux sont largement couverts. Mais, près de 10% de la consommation de vin et de céréales vient de l'extérieur. Le phylloxéra et les céréales moins chères des pays neufs sont les responsables de cette situation. La situation tend à s'améliorer en ce qui concerne le vin, mais elle est stationnaire depuis vingt ans en ce qui concerne les céréales et c'est précisément sur ce point que protectionnistes et libre-échangistes s'affrontent.

La protection agit comme un amortisseur

Malgré la protection douanière, des branches entières de la production agricole nationale ont disparu. La protection a agi comme un amortisseur et non comme un écran. Les libre-échangistes affirment que, une fois passée la grande crise agricole des années 1880, la croissance française globale a été entravée par une paysannerie rebelle au progrès, insuffisamment prolifique et conduite par des démagogues sans scrupules. Ils l'affirment en se bornant le plus souvent à donner des indices de production, de rendement, de revenu, à comparer des taux de croissance, mais rares sont ceux qui cherchent à préciser ce que ces chiffres expriment. Ils jugent de la pertinence du recours au protectionnisme par rapport aux possibilités concrètes d'expansion s'offrant à la bourgeoisie française vers 1910, mais pas par rapport à la quantité de marchandises agricoles produites en France ou à la forme d'évolution de l'appareil productif agricole français. Ils raisonnent par rapport à la finalité du système social (aussi bien en France qu'en Allemagne ou aux États-Unis) qui est de poursuivre l'accumulation de capital et non pas la généralisation du bien-être par le gonflement le plus rapide possible des biens et services disponibles pour chacun.

2.1.2. L'agriculture française garde une organisation sociale originale

La France des années 1910 n'est pas seulement un pays de rentiers et d'avocats qu'on se complaît à décrire. « *Une infériorité militaire toute nouvelle en face de la concentration de puissance réalisée autour du bassin de la Ruhr... va être compensée par les expéditions coloniales : des hommes... vont s'en aller en Indochine ou en Afrique, tandis que les capitaux iront d'un autre côté... et que les marchandises continueront surtout à se vendre au pourtour de nos frontières...* » (Jean Weiller, 1969, p. 1771). La perte, en 1870, du bassin lorrain, et la crise agricole des années 1880, ont mis en question la puissance internationale de la France. Vers 1910, elle n'est plus que le quatrième producteur mondial de fonte et d'acier. Son développement industriel reste trop centré sur la métallurgie et le textile alors que « *les Allemands ont le pas sur tous, pour l'électricité et les produits chimiques* » (de Peyerimhoff, 1915, p. 75).

Les Français restent les banquiers du monde

À travers guerres et crises, en raison d'une population stationnaire et épargnante, qui n'a pas l'esprit d'entreprise et refuse de sortir de sa routine, les Français restent les banquiers du monde. C'est pourquoi l'épargne nationale, qui est nécessaire pour les placements extérieurs, n'est plus disponible pour l'achat des produits agricoles dont la France aurait besoin. Aussi, le protectionnisme est-il indispensable pour limiter les importations agricoles et dégager les excédents de la balance des comptes nécessaires à l'expansion internationale des capitaux. Sans doute, cela conduit-il à abandonner des possibilités d'exportations agricoles qui avaient commencé à se développer au milieu du 19^{ème} siècle, et à négliger les possibles investissements en France dans la production agricole et dans les secteurs clients et fournisseurs de l'agriculture. Cependant, les tenants de l'abandon du protectionnisme n'évoquent jamais l'indispensable lien entre la production agricole (qu'ils espèrent) et les changements de structures industrielles nécessaires à l'intensification de l'agriculture. Par exemple, pour doubler la consommation de superphosphates, il faudrait doubler la capacité de l'industrie chimique. Comme la rentabilité d'une telle opération est moins importante (ou plus problématique) que celle des investissements extérieurs, rien ne pousse à abandonner ceux-ci au profit de celle-là. De même, en ce qui concerne la mécanisation agricole, 95% des machines utilisées par l'agriculture française viennent de l'étranger : Allemagne, Grande-Bretagne, États-Unis.

Ainsi, le modèle français de croissance de 1910 minimise-t-il les moyens mis à disposition de l'agriculture, ce qui conduit les responsables politiques et professionnels à penser que l'agriculture « manque de bras », bien que 40% de la population totale travaille encore en agriculture. Idem pour le capital : la minimisation du besoin agricole permet d'utiliser la plus grande partie de l'épargne paysanne en dehors de cette branche.

L'épargne est utilisée hors de l'agriculture

Le protectionnisme, la puissance financière, l'agriculture archaïque et la faible croissance démographique sont des aspects interdépendants d'une même réalité sociale : accroître la puissance de la bourgeoisie par l'accroissement du capital qu'elle contrôle. Si l'on ajoute aux 5 milliards de dépôts des caisses d'épargne, les milliards des emprunts russes et autres qu'ont acquis les Français, on mesure à quel point une politique poussant à la modernisation continue des exploitations agricoles aboutirait à remettre en cause les bases financières et industrielles de la politique économique française.

De l'Argentine à la Russie en passant par la Chine, les occasions d'investissements qui s'offrent à nous, ainsi que notre position internationale, s'améliorent. À l'aube de l'année 1914, l'agriculture française, plus riche en bras qu'en machines, se porte bien. En tout cas, elle répond aux exigences du système économique d'ensemble. En progression lente, mais continue, elle accroît ses productions tout en fournissant au reste de la société les hommes et les capitaux dont celle-ci a besoin. L'agriculture garde une organisation sociale originale. Grosse consommatrice de travail peu rétribué, elle ne satisfait pas aux règles comptables de la reproduction du capital. Par rapport au capital mis en œuvre, l'intérêt est extrêmement faible. Mais, c'est ce qu'exige le système économique, du moins en temps de paix. La guerre ne va pas tarder à soumettre cet équilibre à rude épreuve.

2.2. LA GUERRE CHANGE LE PARADIGME

2.2.1. Personne ne croit que la guerre va durer

Dès la déclaration de guerre, près de 30% de la population masculine active est, en quelques jours, retirée des usines et des champs. Sur les 5,2 millions d'actifs agricoles masculins recensés en 1911, entre 1,5 et 2,0 millions sont ainsi enlevés à la production dès le début du conflit. Mais personne ne juge nécessaire de tenter d'adapter les structures productives à cette situation nouvelle, parce que personne ne prévoit que cette situation exceptionnelle puisse se prolonger : « *Il n'est pas probable qu'une guerre obstinée... puisse se terminer en moins de trois mois ; peut-être même, comme celle de 1870, pourrait-elle durer une demi-année* » (Leroy-Beaulieu, 1914).

Croyant s'engager dans une guerre de quelques mois, les Français pensaient qu'un recours temporaire aux marchés mondiaux résoudrait les problèmes de l'alimentation de la nation en temps de guerre. La liberté de mouvement qui lui était assurée sur les mers et sa puissance financière internationale rendaient ce choix raisonnable à la France. Mais la nécessité de poursuivre une politique d'importation massive pendant plusieurs années, et l'ampleur des besoins nationaux qu'il a fallu couvrir par les achats extérieurs ont abouti à des résultats désastreux pour l'équilibre des échanges extérieurs et donc pour la position internationale de la France.

Les importations « d'objets d'alimentation », voisines de 1,8 milliard de francs en 1912, 1913, 1914 ont atteint 3,3 milliards en 1915. De 1915, la première année totalement consacrée à l'effort de guerre, à 1920, la dernière année où les conséquences directes du conflit pèsent sur encore sur les échanges extérieurs, la balance commerciale agricole de la France enregistre un déficit cumulé de 37,6 milliards de francs, soit près de 35% du déficit commercial total pendant cette période. On mesure l'effort financier imposé à la France par la conduite de la guerre, si l'on songe que ses placements extérieurs s'élevaient alors à 50 milliards de francs.

Mais la guerre s'installe et la production s'effondre

Dans l'effort financier immense qu'il nous a fallu consentir, la part consacrée aux achats alimentaires a été considérable. Alors que l'on avait répété que le protectionnisme nous permettait de conserver une agriculture capable de garantir l'alimentation du pays en toute circonstance, la guerre a révélé l'incapacité de la production métropolitaine à répondre aux besoins du pays. Dès les premières semaines de la guerre, une douzaine de départements sont envahis : « *C'est des grandes plaines du Nord et du Nord-est, où la culture des betteraves a fait faire de sérieux progrès à la culture des céréales, que la France retirait plus d'un cinquième de son blé, plus du quart de son avoine, la moitié de son sucre, plus des deux tiers de son alcool industriel* » (Augé-Laribé, 1925, p. 95). Cette amputation territoriale, qui provoque un déficit dans la production, s'accompagne de destructions considérables résultant des combats et de l'occupation.

Mais ces « terres perdues » ne suffisent pas à expliquer la réduction de la production agricole. La subite pénurie de moyens de production de tous types que connaissent alors les agriculteurs a joué, de son côté, un rôle important dans la réduction des rendements des principales cultures : réquisition des animaux de trait et des moyens de transport ; réduction considérable des fournitures d'engrais ; l'accaparement des chemins de fer par les besoins militaires et la pénurie de wagons entravent l'approvisionnement de l'agriculture en produits industriels. Ces pénuries de moyens de production et de transport affectent d'abord la minorité d'exploitants qui pratiquaient alors une agriculture intensive. Elle gêne aussi la couche plus nombreuse de ceux qui fournissaient au marché un surplus en augmentation régulière parce qu'ils commençaient à utiliser des scories ou des nitrates du Chili. Quant à la masse des petits exploitants, que la pénurie en produits industriels ne concerne guère, elle se repliera encore plus dans une économie de pure subsistance.

L'absence des hommes modifie l'assolement : moins de cultures et plus d'herbages

Grandes ou petites, toutes les exploitations vont souffrir de l'absence des forgerons, charrons, mécaniciens de villages et, surtout, du départ de la plupart des hommes en âge de travailler. Dès les premiers jours de la guerre, près du tiers d'entre eux ont rejoint l'armée. En 1918, on évalue à plus de 3 millions le nombre d'agriculteurs mobilisés, soit plus de 60% des paysans recensés en 1911.

Privée de ce « facteur de production », l'agriculture devra, durant les cinq années de guerre, passer à une exploitation plus extensive du territoire national.

Sur une superficie réduite par l'invasion, la distribution des cultures change. La régression de la sole de céréales se précipite. En 1918, elle est réduite aux deux tiers des surfaces d'avant la guerre. À l'intérieur de cette sole, le blé régresse plus que l'orge et l'avoine, indispensables pour l'alimentation du troupeau. Pour les agriculteurs, l'ordre des priorités semble être le suivant : d'abord assurer l'alimentation du troupeau bovin, ensuite mener à bonne fin les travaux sur les cultures sarclées (pomme de terre), finalement répondre aux sollicitations des pouvoirs publics de maintenir la production de blé. En 1917, les surfaces en herbe dépassent la moyenne de ce qu'elles occupaient entre 1905 et 1914, par contre les surfaces en blé ne représentent plus que 63% sur les mêmes périodes.

Le manque de bras a rendu impossible l'accomplissement du travail habituel et a abouti à l'accroissement de surfaces en herbe. Parallèlement, la pénurie de moyens de production d'origine industrielle a rendu impossible toute augmentation des rendements et a abouti à recourir aux approvisionnements extérieurs pour éviter une crise alimentaire aux conséquences incalculables.

2.3. NOURRIR LA FRANCE EN PERIODE DE GUERRE

2.3.1. La hausse des importations de céréales pallie la baisse de production nationale

Si, avant-guerre, les céréales occupaient la quatrième ou la cinquième place dans nos achats à l'étranger, elles deviennent le premier poste de dépenses à l'extérieur dès 1914 et occupent encore la deuxième place en 1921. Ce n'est qu'en 1922 qu'elles retrouvent leur rang d'avant-guerre, pour un temps seulement. De 1915 à 1922, la quantité de céréales importées chaque année (environ 30 millions de quintaux) a doublé par rapport à la décennie précédant l'ouverture des hostilités. Dans ce total, le froment représente plus de 20 millions de quintaux, soit un triplement. Tandis que nos approvisionnements d'Afrique du Nord restent voisins de 3 millions de quintaux, les États-Unis et l'Argentine deviennent rapidement nos principaux fournisseurs, suivis par l'Australie et le Canada.

Bref, les importations augmentent parce que la production métropolitaine ne cesse de se réduire. Les disponibilités annuelles en céréales ne dépassent pas 80 à 85% des disponibilités d'avant la guerre. Comme cette situation pèse sur le marché des grains, le prix du blé a triplé entre 1914 et 1920, tandis que le prix du gros matériel a également triplé et celui des aliments du bétail a quadruplé. Dans ces conditions, les zones rurales continuent à subsister sans que les gouvernements aient à se préoccuper de leur survie, tandis que les besoins alimentaires des villes et des armées deviennent problématiques et pas seulement en matière de céréales. Les mêmes difficultés pèsent sur les fournitures de produits animaux.

2.3.2. Les importations de viande congelée préservent le cheptel et régulent le marché

L'attente d'une guerre courte avait conduit à admettre que le troupeau français pourvoirait seul à tous les besoins en viande. Mais en cinq mois, les réquisitions enlèvent 735 000 têtes au troupeau bovin, soit plus de 5% du total des bovins dont dispose l'agriculture française. Les dégâts ainsi causés risquent d'être irrémédiables, mais la prolongation du conflit va imposer de nouveaux systèmes d'approvisionnement et sauver l'élevage français.

Avant la guerre, la France ne dispose d'aucune industrie frigorifique. Sur le plan mondial, ce commerce est pratiquement un monopole britannique puisque l'Angleterre achète 700 000 des 800 000 tonnes vendues chaque année. Un marché passé en 1915 nous assure la fourniture, pendant toute la durée de la guerre, de 20 000 tonnes de viande congelée par mois, soit le tiers de ce que peut transporter la flotte frigorifique anglaise. En 1918, le ministère de l'Agriculture évalue à 12 251 000 le nombre de bovins dont nous disposons, soit 270 000 de moins qu'en 1915. L'hécatombe des premiers mois a été stoppée.

La viande congelée d'importation n'est pas seulement utilisée pour couvrir les besoins militaires. Dès 1915, certaines municipalités en reçoivent un tonnage réduit pour « familiariser le public avec ce nouveau mode d'alimentation reconnu indispensable à la sauvegarde et à la reconstitution du cheptel », mais aussi, parce que « consenties à des prix très bas, ces livraisons contribuent à lutter contre la vie chère ». La guerre a ainsi permis de mettre au point un système de recours aux importations comme élément régulateur du marché national. Il s'avérera (hélas) très utile aux gouvernants puisqu'il leur permet de repousser la nécessité de réaliser les transformations reconnues comme nécessaires, tant au niveau de la production que de la transformation et de la commercialisation de la viande.

2.3.3. Seuls les producteurs de vin font face à la hausse de consommation

Malgré l'existence d'une très petite production coloniale (Madagascar et Sénégal), l'approvisionnement en viande, comme celui des céréales, est devenu tributaire des agricultures étrangères contre lesquelles la France se défendait depuis si longtemps. Parmi les produits agricoles de grande consommation, seul le vin a pu être fourni par le vignoble français dans des conditions voisines de celles du temps de paix. Mais à la différence des céréales et des viandes, le vin est produit par un ensemble d'exploitations qui, quelle que soit leur taille, sont passées depuis longtemps dans les circuits commerciaux et produisent pour vendre la quasi-totalité de leur récolte.

L'usage du vin n'était pas nouveau et la consommation de viande n'était pas avant-guerre totalement absente des menus ruraux. Ce qui est nouveau, c'est le changement d'habitudes alimentaires d'une partie importante de la population agricole pendant son séjour aux armées. Les achats de l'armée rendirent la vie au marché des vins et, finalement, la guerre et l'immédiat après-guerre se sont traduits par un afflux d'argent dans les campagnes.

2.3.4. L'inflation contrecarre les bénéfices agricoles

Effectivement, les évaluations statistiques montrent que la valeur totale de la production végétale, qui était de 12 milliards de francs en 1913, décroît jusqu'à 10 milliards en 1915, puis remonte à 19 milliards en 1917 et atteint 34 milliards en 1920. Mais le mouvement général des prix évoluant au même rythme, la situation monétaire des agriculteurs ne s'est pas aussi substantiellement améliorée que les citoyens aimeraient à le croire. Globalement, la situation des agriculteurs ne s'est pas dégradée par rapport à l'immédiat avant-guerre, période que tous s'accordent à reconnaître comme favorable. Mais si la viticulture a tiré le meilleur parti de ces temps troublés, les profits des éleveurs ont été moins évidents et ceux des céréaliers n'ont pas augmenté. Cependant, *« ce qui, par-dessus tout, a permis aux agriculteurs de réaliser de véritables bénéfices, ce sont les productions secondaires... le lait et les produits de laiterie, la volaille et les œufs, les légumes, les fruits »* (Augé-Laribé, 1923, p. 31).

Au total, la guerre a plutôt amélioré la situation économique du secteur agricole, mais elle a, en même temps, fait apparaître les faiblesses et les rigidités de l'appareil productif. Et quand la fin du conflit semble proche, l'heure paraît venue de réfléchir aux moyens d'améliorer son fonctionnement.

2.4. NECESSITE D'AMELIORER L'APPAREIL DE PRODUCTION

La guerre a montré la nécessité d'un bouleversement des méthodes de culture anciennes (qui n'ont pas permis de répondre aux besoins du pays) et a montré, en même temps, la voie qu'il faut emprunter pour accroître la production agricole. Et ce débat agite les cercles dirigeants.

Deux visions, deux projets

Pour les uns, *« l'intensification de notre production agricole après la guerre est, sans contredit, un des problèmes les plus importants de l'heure présente... Une méthode d'exploitation nouvelle, vraiment scientifique et industrielle, basée sur la monoculture, apparaît comme indispensable pour répondre aux besoins actuels [...] Il faut faciliter la création de grandes sociétés d'exploitation, ayant pour objet l'exploitation par les procédés industriels d'une importante partie de la moyenne culture française, particulièrement menacée dans son avenir par la pénurie de main-d'œuvre et le morcellement des terres [...] Ce sont les sociétés disposant de capitaux importants, dirigées par des hommes rompus aux affaires, gérées par des techniciens... qui sont destinées à devenir peu à peu les véritables exploitants de la moyenne culture »* (Capitaine Périssé, 1917, p. 612).

Pour d'autres, *« Dans cette société capitaliste, dans cette sorte de mise en actions de la terre qu'on propose d'organiser, l'agriculteur ne jouera qu'un rôle secondaire ; il ne travaillera pas, comme aujourd'hui, de tout son cœur... »* (Méline, 1917, p. 620). D'autres regrettent que le projet *« supprime l'initiative de celui qui, sou par sou, jour par jour, moisson par moisson, a fourni le domaine et construit la maison »* (Loreau, 1917, p. 620). *« On semble poser en principe qu'il n'y a*

que l'industrialisation de l'agriculture qui permette d'arriver à accroître la production, c'est-à-dire la transformation de l'exploitation (actuelle) au moyen de grandes usines agricoles comme on l'a fait pour l'industrie. Mais cela reste à prouver, car la Belgique, le Danemark, la Hollande, pays de la petite culture et de la démocratie rurale, obtiennent la production la plus élevée à l'hectare... La petite culture est donc capable de réaliser le but que nous désirons... gardons-nous de toucher à notre organisation terrienne... car, n'oublions jamais que c'est sur cette classe de petits propriétaires cultivateurs et ouvriers ruraux que reposent le plus sûrement la fortune et la puissance du pays et le recrutement de ses défenseurs les mieux disciplinés et les plus résistants » (Tisserant, 1917, p. 621).

Un débat contradictoire, plus idéologique et politique qu'économique

Le débat fera appel à des arguments idéologiques ou politiques plus qu'au raisonnement économique qui pourtant le soutient. Il s'agit, en fait, de déterminer l'organisation de la production agricole qui répond le mieux aux besoins de la société. Pour les uns, le calcul économique mené sur des hypothèses d'organisation capitaliste du processus de production, montre que la fourniture de produits agricoles par les structures traditionnelles est une opération économiquement non rentable. Ils en déduisent qu'il convient de passer au plus vite à une organisation de type industriel. Pour les autres, la pertinence du calcul économique classique ne peut s'appliquer à la production agricole. Ils affirment, au contraire, que les mauvais résultats comptables observés dans l'agriculture sont l'indice de l'impossibilité de produire des aliments par les méthodes d'organisation du capitalisme industriel. Ils font en outre remarquer que la paysannerie constitue un réservoir d'hommes qu'il faut garder pour y puiser les forces dont la nation a besoin, dans les usines en temps de paix, dans les armées en temps de guerre.

S'industrialiser ou mourir !

Dans les faits, ces deux objectifs ne peuvent être réalisés simultanément : les hommes mobilisés ne produisent plus. Par conséquent, les denrées agricoles mises en marché se raréfient, leurs prix montent et cette tension met en danger le fonctionnement harmonieux du système économique. C'est pourquoi, une fois la paix durable revenue, la bourgeoisie se demande comment remplacer les paysans qui, dans ces conditions nouvelles, risquent de coûter cher. Mais, une fois la guerre passée, le monde ancien ne reviendra pas... les conditions économiques qui vont prévaloir après-guerre, ne permettent pas de gaspiller dans l'agriculture, du capital et du travail qu'il sera indispensable d'engager dans la bataille industrielle. *« Ce n'est pas la première fois qu'une guerre est engagée en grande partie pour des causes économiques. C'est peut-être la première fois qu'une paix aboutira à un état de guerre économique. [...] Le temps est passé où la France pouvait rester seulement un pays agricole. Nous n'avons plus le choix. C'est seulement par une activité industrielle intense que nous réparerons nos pertes, que nous pourrons alimenter nos budgets. Nous sommes engagés dans*

la voie industrielle, nous y entrerons plus encore après-guerre. Notre agriculture elle-même n'est-elle pas en face de ce dilemme : s'industrialiser ou mourir. » (Hausser, 1917, pp. 10 & 57).

2.5. LES LIMITES DU SYSTEME D'AVANT-GUERRE

2.5.1. Il faut intensifier la production, mais comment ?

La guerre a montré la nécessité d'une intensification beaucoup plus rapide que celle qui semblait suffisante avant 1914. Mais au début des années 20, les multiples déclarations rappelant la nécessité d'intensifier la production agricole n'ont pas toutes les mêmes objectifs. S'agit-il d'utiliser au maximum les surfaces et les bras disponibles, tout en accroissant modérément la masse des moyens de production industriels mis en œuvre, pour conserver la logique de développement d'avant-guerre ? S'agit-il au contraire d'abandonner radicalement les habitudes anciennes pour se lancer dans « l'industrialisation » de l'agriculture, en fournissant le maximum de moyens de production d'origine industrielle à une population agricole en diminution rapide ? Dans la pratique, l'agriculture française va s'engager sur une voie tenant à la fois de l'une et de l'autre.

Les céréales s'intensifient tandis que la surface en herbe augmente

Entre 1920 et 1938, les forêts s'étendent et les terres cultivées se réduisent. Y a-t-il eu augmentation de productivité des meilleures terres et abandon des sols les moins fertiles ? Y a-t-il eu intensification ? Un examen des terres cultivées montre que la superficie en vigne est constante, la surface en herbe augmente tandis que la surface labourée diminue. L'examen des terres labourables montre qu'en 15 ans (1923-1938) la jachère a reculé de moitié. Ce recul traduit le développement d'un système de production plus intensif sur les 20 millions d'hectares que l'on continue à labourer. Mais les productions animales s'accroissent, ce qui entraîne un accroissement de la production de fourrages cultivés et l'extension des surfaces toujours en herbe. Le troupeau bovin (15 millions de têtes) a augmenté de 2 millions d'unités depuis 1920, le troupeau ovin (9-10 millions de têtes) se stabilise et le troupeau porcin (7 millions de têtes) s'accroît de 50%, retrouvant ainsi son importance de 1913.

La population active agricole diminue

Du fait de la guerre, l'agriculture a perdu plusieurs centaines de milliers d'hommes et a vu revenir presque autant d'invalides. D'autres ont préféré rester en ville dès la fin du conflit. Entre 1921 et 1936, la population agricole active diminue de 1,8 million, passant de 42% à 36% de la population active totale. Par conséquent, pour que la production ne diminue pas, il faut que chacun de ceux qui restent produise plus. Seul le recours à des moyens industriels permet d'atteindre cet objectif : remplacer la main-d'œuvre par des machines et accroître la productivité du travail par l'utilisation des engrais ou des semences sélectionnées. Les départs sont surtout le fait des petits paysans qui ne peuvent plus revenir à l'économie de subsistance d'autrefois.

Un appel pressant à la mécanisation

Entre 1926 et 1931, près des 2/3 des partants sont des salariés. La proportion de salariés dans la population au travail régresse ; en 1936, les salariés ne représentent plus qu'à peine le tiers de la force de travail agricole. C'est le niveau de 1921. La guerre a sonné le glas d'une agriculture grosse consommatrice de travail humain. Le 19^{ème} siècle est terminé. Le recours aux moyens modernes de production, et d'abord aux machines, ne peut plus être repoussé.

En 1925, une moissonneuse-lieuse fait en une journée le travail d'une douzaine d'ouvriers et une batteuse peut battre 120 hectolitres de blé en un jour en ne mobilisant que 12 personnes. La machine permet à la fois de respecter au mieux les contraintes de temps et de réduire les gaspillages. Le geste auguste du semeur s'avère être moins économe en semence. De plus, la machine assure une vie meilleure au travailleur de la terre : « *Devenant conducteur de machines, travail qui relève de son intelligence et très peu de sa force musculaire, il s'élève socialement : le soir en rentrant chez lui, il n'est plus exténué de fatigue ; il peut aider sa famille dans divers travaux* » (Sourisseau, 1926, p. 2). Plus on approche de la fin de cette période plus les appels à la mécanisation se font pressants, mais les années de crise gênent le développement d'un mouvement qui accroît les charges monétaires, que le système économique général du pays n'aide pas à surmonter.

Population agricole				
	1921	1926	1931	1936
Population totale				
- en milliers	38 798	40 228	41 228	41 183
Population agricole active				
- en milliers	8 951	8 135	7 637	7 141
- % population active totale	42%	38%	36%	36%
Population masculine agricole active				
- en milliers	4 993	4 742	4 447	4 222
- % population masculine active totale	39%	36%	33%	34%
Population dans les établissements				
- Totale, en milliers	7 818	7 183	6 792	6 297
- Salariés, en milliers	2 320	2 357	2 126	1 879
- % Salariés/Totale	30%	33%	31%	30%
La population active est comptée, armée non comprise. La population agricole inclut les travailleurs des forêts, mais exclut les pêcheurs. La population des établissements exclut les isolés (petits patrons et ouvriers à domicile ou salariés à emploi irréguliers). Source : Recensement de la population.				

Tableau 3 : POPULATION AGRICOLE

Mais la motorisation n'est pas encore à l'ordre du jour

L'enquête agricole de 1929 indique que la quasi-totalité des 1,8 million d'exploitations de plus de 5 hectares a remplacé l'araire par des charrues ou brabants plus perfectionnés et s'est équipée de râtaux, faneurs et faucheuses à cheval. Seules quelques centaines de milliers ont acquis un matériel plus complexe et plus coûteux : semoirs mécaniques, moissonneuses-lieuses. Alors qu'il y a déjà 400 moissonneuses-batteuses en Algérie, il n'y en a qu'une centaine en métropole. L'agriculture française en reste donc à l'utilisation de machines à traction animale.

Dans les années 30, de nouveaux types de machines de récolte, munies de moteurs auxiliaires, font leur apparition. Malgré les 27 000 tracteurs (la quasi-totalité des exploitations les plus grandes en possède au moins un) présents en France, le problème de la motorisation de l'agriculture n'est pas à l'ordre du jour. En 1936, la motorisation apparaissait encore comme une utopie : « *Elle ne doit pas être poussée trop loin... il ne faut jamais envisager le remplacement de tous les chevaux par la traction inanimée* » (Dumont, 1936, p. 148). La mécanisation est avant tout adoptée comme un substitut de la main-d'œuvre qui disparaît et non comme un facteur de croissance du rendement et de la production globale.

Cependant, l'agriculture s'engage ainsi lentement dans des systèmes de production qui la transforment en un vaste marché potentiel pour de nouvelles industries. Tandis que l'industrie française de la machine agricole n'a pas les moyens de précipiter à son profit l'évolution des techniques agricoles et de bouleverser l'appareil productif traditionnel, à l'inverse, l'industrie chimique déjà beaucoup plus concentrée va trouver dans l'agriculture des débouchés croissants.

2.5.2. L'industrie propage la consommation des engrais

Malgré la stagnation des échanges marchands au début des années 30, et le recul corrélatif de la consommation d'engrais, le tonnage global de 1938 dépasse de 5% celui absorbé en moyenne entre 1924 et 1929, et il est 2 fois plus important que celui de 1913. Par ailleurs, le paysan français maîtrise beaucoup mieux les techniques de fertilisation. Avant la guerre, il utilisait du superphosphate ou des scories, tandis qu'entre 1920 et 1938 la fumure est plus équilibrée grâce à la propagande des Potasses d'Alsace (redevvenues françaises) et du cartel des fabricants d'Azote. Mais l'évolution est lente, car les écarts, enregistrés en 1914 avec nos voisins européens, subsistent. En 1933, la France consomme le tiers des engrais potassiques à l'hectare et moins de la moitié des engrais azotés utilisés en Allemagne. La même année, la Belgique consommait 7 fois plus, la Hollande 5 fois plus et l'Allemagne 3 fois plus d'azote à l'hectare qu'en France. En 1938, la situation ne s'est pas améliorée.

L'industrie supplée l'absence des pouvoirs publics à diffuser le progrès

Après la mise en sommeil des offices agricoles départementaux et en l'absence de tout enseignement et formation professionnels sérieux, l'accroissement de la consommation d'engrais est obtenu surtout par l'action de propagande et de publicité des marchands et fabricants d'engrais chimiques. Quand les pouvoirs publics renoncent à prendre directement en charge la modernisation et le progrès, les industriels fournisseurs de l'agriculture restent les agents les plus intéressés et les plus actifs de la propagation de ce progrès.

Le Syndicat national de propagande pour développer l'emploi des engrais chimiques est créé dès le 27 juillet 1920. Il multiplie les éditions de brochures techniques, les distributions de matériel pédagogique pour les écoles, les jeux de patience visant à apprendre aux enfants la nécessité d'une

fumure chimique équilibrée. Il réalise même des documentaires filmés. De leur côté, en 1929, « *les chemins de fer de l'État eurent l'idée de vulgariser l'emploi des engrais et des semences sélectionnées dans le but d'intensifier la production agricole et d'augmenter ainsi le tonnage de marchandises à transporter* » (Collectif, 1932). Un train exposition parcourt le réseau d'État. Dix mille pancartes sont placées dans les gares. Le train circule dans 20 départements, s'arrête dans 134 gares, reçoit 50 000 visiteurs dont un bon tiers suit les conférences de vulgarisation organisées à l'occasion. Parallèlement, les fabricants, et notamment le Comptoir de l'Azote, multiplient les champs d'expériences. Les protèges cahiers et buvards à la marque des Potasses d'Alsace ou des Engrais d'Aubry atteignent les écoles les plus éloignées. Le marché s'ouvre, la propagande s'avère payante, sans qu'il soit nécessaire à l'industrie d'utiliser le meilleur argument de vente dont elle aurait pu disposer : une substantielle baisse du prix relatif de ses produits.

Le profit, moteur de l'innovation

En 1924 est créé l'Office National Industriel de l'Azote pour mettre en service et faire fonctionner l'usine prévue à Toulouse, après de très âpres négociations avec les industriels de la chimie. Il faudra attendre cinq ans (après la fin de la guerre) et quinze ans pour que l'industrie nationale des engrais azotés, qui ne fournissait que 25% de notre consommation en 1913, assure enfin 85% de notre approvisionnement. Dans notre système économique, la diffusion des innovations n'est pas commandée par des problèmes psychologiques ; elle se développe dans des conditions économiques et sociales qui évoluent dans la mesure où sont garanties des occasions de profits.

Mais nous sommes alors en pleine crise, la consommation régresse, des quotas d'importation ont été imposés, le marché est partagé entre l'usine d'État et les usines privées ; la bataille fait rage entre les intérêts agricoles et les industriels de l'azote coalisés pour déterminer l'ampleur des baisses à consentir sur les prix des engrais. Celles-ci resteront modestes.

Au travers de toutes sortes de péripéties, la transformation des techniques de production a effectué un pas décisif. Le recours aux méthodes de production intensive s'est développé. À l'achat occasionnel d'une charrue Brabant ou d'une moissonneuse, s'ajoutent désormais les dépenses annuelles d'engrais. Dans leur quasi-totalité, les exploitants apprennent, sans doute avec réticence, à accroître les dépenses en vue d'augmenter les recettes. Les dépenses totales d'engrais, qui en 1924 avaient retrouvé leur niveau d'avant-guerre, ont augmenté de 50% entre 1924 et 1930. Et elles sont de trois fois supérieures en 1937-1939 que ce qu'elles étaient en 1910, et ce, malgré la crise. Un tel accroissement des dépenses, consenties pour assurer la production, pose des problèmes financiers à bon nombre d'agriculteurs.

2.5.3. L'épargne ne finance pas encore la modernisation

Le système du Crédit agricole mutuel¹², principale institution financière travaillant avec l'agriculture, enregistre ce changement et commence enfin à connaître un développement à la mesure des espoirs de ses fondateurs. Mais la masse des paysans ne cherche pas encore à utiliser sa propre épargne pour moderniser l'agriculture, le succès n'est assuré que grâce au soutien très actif des pouvoirs publics.

Évolution des dépôts et des prêts en cours au Crédit agricole mutuel (en millions de francs courants et au 31 décembre de l'année)					
	1922	1926	1930	1934	1938
Solde des dépôts	47	269	968	1.141	1.639
Prêts court terme	126	299	784	1.248	3.783
Prêts moyen terme	15	132	608	838	617
Prêts long terme					
- Individuels	103	307	678	1.067	952
- Collectifs	73	168	489	818	940

Sources : Rapports sur les opérations des caisses régionales du Crédit agricole mutuel, 1922 & 1926.
1930, 1934 & 1938 : Statistique agricole annuelle, Récapitulatif 1930-1965

Tableau 4 : ÉVOLUTION DES DÉPÔTS ET DES PRÊTS EN COURS AU CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL

Les prêts sont, soit des courts termes qui visent à faciliter les opérations de trésorerie de la minorité des exploitants travaillant principalement pour le marché, soit des longs termes grâce auxquels les agriculteurs acquièrent ou conservent la propriété de leur exploitation. Une analyse plus poussée montrerait la faiblesse des engagements consentis pour la modernisation de l'appareil productif et des structures foncières, cette particularité de l'agriculture que l'évolution du système social laisse en l'état. Après 1934, les engagements à moyen terme se tassent, mais les courts termes et les longs termes collectifs se développent, conséquence directe de l'intervention de l'État sur le marché des céréales. En effet, les longs termes collectifs financent le développement du réseau coopératif qui a pris en charge la commercialisation du blé, et la plus grosse partie des nouveaux courts termes sont des prêts consentis pour le paiement de cette récolte dès sa livraison.

À la veille de la Deuxième Guerre mondiale, l'agriculture n'utilise pas le Crédit Mutuel et encore moins les autres banques pour transformer les conditions de production. Qui plus est, les emprunts qu'elle se résout à effectuer ne mobilisent même pas les ressources qu'elle fournit grâce aux dépôts. Pour la plus grande partie des déposants, l'ouverture d'un compte au Crédit agricole est alors une opération de même nature que la possession d'un livret de caisse d'épargne. On ne tire sur ce trésor que dans les cas extrêmes, jamais pour le fonctionnement quotidien de l'exploitation. Et ce comportement d'épargnant et non d'investisseur n'est pas limité aux zones d'agriculture traditionnelle où les paysans vivent repliés sur l'exploitation familiale.

L'agriculture n'attire pas encore l'investissement

¹² En 1936, les 6 000 caisses locales et les 97 caisses régionales du système d'État ont sept fois plus de prêts en cours que les caisses libres. La crise a d'ailleurs fortement ébranlé les organisations indépendantes. À la fin de 1931, la Caisse centrale libre s'est même trouvée dans une position difficile.

Supposée à l'écart du système capitaliste et de ses contraintes, l'agriculture reste pour le système global une source d'épargne, non une zone d'investissement. L'État, quant à lui, se borne à accompagner l'évolution d'un appareil productif que le capitalisme industriel n'a pas encore reconnu comme débouché privilégié pour les biens qu'il fabrique. Le modèle économique hérité du 19^{ème} siècle, qui attend de l'agriculture des produits agricoles, des hommes et surtout de l'épargne dont le reste de l'économie a besoin, structure toujours la société française.

La modification des méthodes de production et les liaisons de l'agriculture avec le reste de l'économie ont peu changé parce que les relations de la France au système économique mondial ont peu changé. La dynamique qui guidait le développement des années 10 n'a pas été retrouvée après la guerre. Les déséquilibres internationaux se manifestent et s'accroissent de manière spectaculaire après 1929, particulièrement sur les produits agricoles. Ainsi, l'agriculture française passe d'une période de reprise et d'expansion brillante dans les années 20 à des difficultés économiques, politiques et sociales qui secouent le monde rural comme le reste de la société dans les années 30.

2.5.4. Le déficit alimentaire s'aggrave

La production augmente, mais la consommation aussi

La production agricole française rattrape vers 1925 son niveau d'avant la guerre (Toutain, 1961, pp. 13-16). Au total, sur la période 1921-1939, la vitesse moyenne de croissance de la production agricole finale dépasse 1% par an : elle est plus élevée jusqu'au début des années 30 puis fléchit jusqu'à la veille de la Deuxième Guerre mondiale, car le marasme s'installe à la suite de la crise. Cependant, si la production augmente de 20% d'une guerre à l'autre, la population à nourrir croît elle aussi de 7%. En 1935-1938, la consommation de produits animaux a baissé (de 55,0% à 45,4%) proportionnellement à celle de produits végétaux (de 49,5% à 45,0%) et la part des produits exotiques (café, thé, cacao, caoutchouc et coton) de base a fortement augmenté (de 4,5% à 9,0%).

Croissance de la production				
(en millions de quintaux, sauf vin en millions d'hectolitres)				
	1905-1914	1920-1924	1925-1934	1935-1938
Céréales	154,92	130,57	145,91	139,95
dont froment	87,97	67,00	74,00	71,00
Pommes de terre	117,85	101,84	131,54	138,08
Vin	52,79	62,95	56,87	58,60
Viande	15,35	14,90	16,32	17,37
Beurre, fromage	3,44	3,90	4,43	4,90
Laine	0,34	0,18	0,18	0,17
Oléagineux	1,23	0,74	0,58	0,50
Lin, chanvre	0,32	0,20	0,23	0,26

Source : (Toutain, 1961, pp. 13-16)

Tableau 5 : CROISSANCE DE LA PRODUCTION

La dépendance extérieure en matière de produits alimentaires n'a pas bougé dans l'entre-deux-guerres. L'objectif d'autosuffisance nationale n'est pas atteint alors qu'il paraissait si important en 1917. De 1920 à 1938, les céréales n'ont pas retrouvé le niveau d'avant-guerre ; les produits destinés

à l'industrie (laine, oléagineux, textiles) cèdent la place aux produits exotiques ; le vin, les pommes de terre et les produits animaux ont dépassé les niveaux d'avant-guerre ; idem pour les œufs et les fruits et légumes. Mais aucune des productions ne peut répondre à la demande intérieure.

Les innovations s'accroissent

Nous continuons à dépendre de sources d'approvisionnement extérieur pour les céréales et pour le vin. De 1933 à 1936, l'Algérie devient le premier fournisseur devant les États-Unis, la Grande-Bretagne et l'Allemagne –les trois premiers fournisseurs entre 1921 et 1931. La production de laine et d'oléagineux est totalement abandonnée au profit de l'étranger. Dans les importations alimentaires, les produits venant des colonies (Afrique du Nord pour les céréales, Algérie pour le vin, Afrique occidentale pour les arachides) prennent une place deux fois plus importante en 1935-1938 qu'en 1910-1913. De plus, nous n'avons pas pu supprimer le recours au marché mondial de la viande congelée, auquel la guerre nous avait contraints. La dépendance s'est même accrue par rapport à l'immédiat avant-guerre.

Le déficit alimentaire pèse de plus en plus sur la balance commerciale de la France

Compte tenu des bouleversements de l'économie mondiale et des difficultés de l'économie française, le maintien de notre dépendance alimentaire met en péril notre équilibre extérieur. Entre 1910 et 1913, le déficit alimentaire s'élevait à 1 milliard de Francs courants, soit les 2/3 du déficit de la balance commerciale de la France. Entre 1920 et 1923, le déficit alimentaire atteint 4 milliards de francs, tandis que le déficit de la balance commerciale est de 2 à 3 milliards. Entre 1924 et 1928, le déficit alimentaire varie de 5 à 8 milliards, soit deux fois l'excédent final de la balance commerciale.

Production métropolitaine dans la consommation nationale				
(% en quantités)				
	1905-1914	1920-1924	1925-1934	1935-1938
Céréales	90,30	85,80	87,90	93,30
dont froment	84,90	82,70	85,00	92,20
Pommes de terre	100,50	100,00	99,40	99,50
Vin	91,40	92,00	83,10	82,30
Viande	100,20	93,30	95,90	98,60
Beurre, fromage	101,10	98,50	98,40	100,20
Laine	8,20	6,50	8,30	-----
Oléagineux	15,80	13,00	7,60	4,50
Lin, chanvre	24,00	34,70	30,70	57,30

Source : (Toutain, 1961, pp. 246-250). Statistiques douanières.

Tableau 6 : PRODUCTION MÉTROPOLITAINE DANS LA CONSOMMATION NATIONALE

Le déficit se creuse, mais le système autarcique régresse

Après 1929, et jusqu'en 1934 le déficit des échanges d'aliments varie entre 6 et 9 milliards, ce qui représente près de 80% du déficit total. Ce n'est qu'entre 1934 et 1938 que le déficit des échanges d'aliments revient à la moitié du déficit total. Pour que la dépendance extérieure s'atténue, il faudrait que la production augmente encore. Une telle évolution exigerait des moyens techniques et financiers plus importants. Mais le mauvais fonctionnement des marchés suscite la crainte et la

colère de bon nombre d'agriculteurs qui croient raisonnable de préserver une base d'autosubsistance pour se protéger contre la misère : « *la ferme française moyenne n'est pas organisée sur une base commerciale, c'est plutôt un domaine familial conçu pour satisfaire autant que possible les modestes exigences de la famille de l'exploitant, aussi n'est-elle pas suffisamment capitalisée pour permettre une gestion efficace de type commercial* » (Michael, 1928, p. 38).

Et pourtant, sous le vieux système autarcique, l'économie d'échange marchand ne cesse de progresser. Lentement, l'agriculture française sort de l'autosubsistance. En 1938, le tiers de la production de viande de porc, plus du tiers de la production de lait et de produits laitiers, 40% des œufs, 20% de la récolte de vin et 10% de celle de blé sont autoconsommés. Mais par quels circuits les consommateurs sont-ils livrés ?

2.5.5. Le négoce traditionnel joue contre son camp

Vers une lente organisation des marchés

Depuis les débuts de l'expansion urbaine et industrielle, le problème de la distribution des produits agricoles consiste à rassembler en un flux régulier, aux qualités les mieux définies possible, une multitude de livraisons individuelles, de taille comme de qualité très variable et dont la régularité même ne peut être garantie. Qu'il s'agisse du blé, du vin, des produits laitiers, de la viande, ou des fruits et légumes, il y a un très grand nombre d'intermédiaires entre le producteur et le consommateur final. On ne peut cependant en conclure que l'organisation du marché desserve vraiment les producteurs, notamment les éleveurs, qui d'ailleurs ne prennent guère d'initiatives pour en changer ou en surveiller le fonctionnement –ils ne parviennent d'ailleurs pas à fournir la demande.

Dans le domaine des produits laitiers, les actions collectives des agriculteurs sont plus importantes. L'Association Centrale des laiteries coopératives des Charentes et du Poitou retrouve en 1924 ses 80 000 sociétaires de 1913. Grâce à la quantité collectée et à la bonne renommée du beurre fabriqué, ses recettes nettes sont près de cinq fois supérieures à ce qu'elles étaient avant-guerre, ce qui protège ses membres contre les effets de la dépréciation monétaire. De son côté, la coopérative développe ses débouchés : après Paris, elle va vers Lyon, l'Alsace et l'Ouest de la France. Mais, hors mis ce cas exceptionnel, les marchés de produits animaux ne connaissent aucun bouleversement de structure puisque la situation antérieure, caractérisée par une forte pression de la demande, ne subit pas de réelles modifications et qu'en définitive le gouvernement peut se contenter d'intervenir en faisant appel au marché mondial.

L'essor coopératif

Mais la situation des marchés du vin et du blé est complètement différente. Une succession de bonnes récoltes et le développement du vignoble d'Afrique du Nord ne tardent pas à faire régner sur le marché une surproduction chronique. Aux yeux des vignerons, le réseau de négociants

traditionnels, loin d'atténuer les effets de la crise, semble au contraire les aggraver dans la mesure où il leur paraît jouer à la baisse. Les gouvernements successifs doivent alors s'engager dans une politique de soutien des cours et d'organisation du marché –grâce aux efforts des « députés du vin ». Non content de faire campagne pour développer la consommation, le gouvernement en arrive à tenter de réduire la production en proposant des primes à l'arrachage. Il cherche aussi à contrôler la mise en marché et à détruire (par distillation) les stocks d'invendus. C'est pourquoi, il encourage la création d'un réseau de coopératives de vinification afin de mieux contrôler les quantités produites et, par-là, mieux contrôler le marché.

Une évolution du même ordre peut être observée sur le marché du blé. Jusqu'à la crise de 1929, le développement des coopératives de vente de céréales reste très faible. La puissance du négoce privé entraîne même parfois de sérieux déboires pour les promoteurs de la coopération agricole. À partir de 1929, une série de récoltes excédentaires, conjuguée à l'effondrement des prix mondiaux, pousse les producteurs de céréales à se grouper pour limiter les effets de la spéculation à la baisse dont ils sont victimes. Une fois créé l'Office national interprofessionnel du blé, le mouvement coopératif, puissamment aidé par les pouvoirs publics, se développe rapidement. Le règne du marchand de grain, tout-puissant dans son canton, touche à sa fin. La surproduction l'a rendu anachronique. Comme pour la viticulture, l'État a été conduit à utiliser le mouvement coopératif, à susciter même son développement, pour trouver dans les représentants du monde agricole les intermédiaires qui lui permettent de contrôler le développement économique du secteur.

De profondes mutations s'opèrent sous une apparente permanence des structures

L'entre-deux-guerres dégage ainsi peu à peu les bases d'une nouvelle organisation, entre l'agriculture et ses clients, dans laquelle l'État joue un rôle croissant. Elle voit également se développer un appareil industriel qui met sur le marché une quantité croissante de produits nouveaux ou qui reprend à son compte une partie du travail effectué autrefois à la ferme. La production de l'ensemble des industries agricoles et alimentaires croît de 1913 à 1938, deux fois plus vite que la production agricole. Qu'il s'agisse de l'organisation de l'appareil productif lui-même ou de son intégration au système économique général, l'entre-deux-guerres apparaît bien, tout compte fait, comme une période de transition.

En apparence rien ne change, mais du recours systématique aux engrais à l'entrée dans le système de Crédit Mutuel, du développement de la coopération et des industries agricoles au lent basculement vers les productions animales, de profondes mutations s'opèrent sous l'apparente permanence des structures. Les conséquences de ces transformations ne se manifesteront que le jour où l'effondrement du système économique global rendra nécessaire un changement de rythme dans l'exploitation du potentiel productif national. La vigueur de la réponse aux incitations nouvelles étonnera alors les experts qui ont si longtemps souligné la routine des campagnes.

2.5.6. L'incapacité à se relever de la guerre est sanctionnée par la crise

Le retard technique de l'agriculture s'accumule

En 1913, 37% de Français travaillant dans l'agriculture créaient une masse de produits dont la valeur marchande représentait près de 29% de la production intérieure brute. En 1928, 32% de la force de travail occupée produisait 24% de la production intérieure brute. En 1938, la population agricole active représentait 31% de la population active totale et la part de la production agricole était de 21% dans la production intérieure brute (Vincent, 1962). Ce déséquilibre fait apparaître dans les comptes nationaux le retard technique de l'agriculture. Et ce « retard » persistant permet aux experts de conclure que le capital engagé en agriculture ne peut être rentabilisé. « *Des sociétés anonymes d'exploitation se sont constituées, assez nombreuses, il y a une dizaine d'années ; à notre connaissance, toutes ont abandonné ou fait faillite, ce qui démontre la difficulté de "faire travailler des capitaux" en agriculture : l'individu exploitant pour son propre compte et par prélèvement sur sa rémunération normale ou sur celle des siens y réussit, mieux que tout autre ;* » (de Lestapis, 1933, p. 9). Et puisque l'exploitant n'entre pas directement dans la logique de la recherche du profit, la paysannerie échappe aussi bien à l'impôt sur le revenu (elle en verse 5,5%) qu'à l'impôt sur les bénéfices industriels et commerciaux (elle n'en verse que 2%). Quant à l'impôt sur les bénéfices agricoles, il ne procure à l'État qu'une très faible part de ses recettes fiscales (40 millions sur 2,5milliards en 1930). Comme depuis le 19^{ème} siècle, le poids de l'impôt n'a donc pas cessé de se réduire.

Les paysans paient la crise économique de 1929

Sur une base de 100 en 1913, le pouvoir d'achat de l'agriculture est resté aux alentours du coefficient 80 jusqu'en 1925. Il passe à 90 en 1926-1927, dépasse 100 en 1928 et 1929, puis retombe à 80 de 1931 à 1939, avec un creux à 67 en été-automne 1935. Quelle que soit la signification exacte de ces indices, tous les observateurs s'accordent à penser que la crise a été en grande partie payée par l'agriculture : le secteur essentiellement urbain, cartellisé, organisé, étatisé, a été abrité de la crise ; le secteur de l'économie « sauvage » dont l'agriculture représente une part importante a été dévasté par la crise. Ce sont les capitaux non rentabilisés, les travailleurs en surnombre et mal rémunérés qui ont été les premières victimes de la Grande Dépression. Alfred Sauvy voit dans cette situation la conséquence de l'erreur qu'il dénonce pour la période 1921-1931 : « *au lieu de favoriser une réduction de la population agricole de façon à relever son revenu, les efforts ont visé à relever le revenu par le jeu des prix de façon à ralentir l'exode* » (Sauvy, 1967, p. 130). Cette erreur a non seulement retardé le progrès économique, mais elle a aussi maintenu les paysans dans une condition modeste.

La France touche le fond en 1935, tandis que la reprise internationale est indubitable

En fait, même après-guerre et jusqu'à la crise, la masse de la population considère encore l'épargne comme une vertu cardinale. Quant aux cercles dirigeants, ils s'acharnent à retrouver les bases

immuables d'une monnaie solide et de finances saines. Leur tendance à préférer les placements extérieurs à l'exploitation systématique des occasions d'investissements en France, reste une constante : ils sont incapables d'entendre les voix minoritaires des prophètes du productivisme industriel. Bien plus que ses homologues belge, néerlandaise, allemande ou anglaise, l'agriculture française reste en partie en marge du système économique parce que le système économique français cherche à garder un mode de développement original qui ne lui a pas si mal réussi depuis bientôt cent ans : source de main-d'œuvre, dans la mesure où le reste de l'économie l'exige, et source importante d'épargne. L'agriculture commence à faire partie du marché intérieur, mais elle n'est encore ni un grand marché de biens de production spécifiques ni une partie indifférenciée du marché des biens de consommation. Si des forces poussent à la transformation (comme dans l'industrie mécanique dont la production croît de 57% entre 1913 et 1929) d'autres tendent à la conservation des rapports économiques et sociaux anciens. La crise et ses séquelles ne changent pas profondément cet état de choses, car la France subit la dépression plus tardivement, mais plus longuement que ses concurrents. Si son incapacité de retrouver l'équilibre détruit par la guerre est sanctionnée par la crise, le déploiement rapide de virtualités nouvelles n'en est pas favorisé pour autant. Au printemps 1935, alors que la reprise internationale est indubitable, la France atteint le fond de la crise.

La crise économique et la rigidité des autorités font mûrir la crise sociale et politique

Pendant toute cette période, le gouvernement français met au premier plan de ses préoccupations le maintien de la monnaie... pour tenter de sauvegarder un type de développement qui a fait ses preuves. Mais cette tentative a lieu au moment même où disparaissent définitivement les conditions internationales qui avaient présidé à son épanouissement. La crise économique et le manque de souplesse des autorités politiques font mûrir la crise sociale et politique. Une fraction importante des travailleurs récusé l'ensemble de l'organisation sociale et le Front populaire gagne les élections législatives.

Mais la reprise libérale de 1936 n'est pas bien perçue sur le moment par le monde agricole...

La politique économique alors menée est une expérience de démarrage économique. L'agriculture qui est au plus bas en bénéficie plus que d'autres secteurs. C'est à ce moment que se développent les bases concrètes de la collaboration entre l'État et les organisations agricoles. Mais la paysannerie n'a pas encore assez pris conscience des transformations techniques qui sont à sa portée pour se prêter sans réticences à cette collaboration. Le programme du Front populaire est abandonné au printemps de 1938. « *La reprise libérale n'est pas bien perçue sur le moment et elle est ensuite couverte par le fracas des événements* » (Sauvy, 1967, p. 431). (Événements de la Deuxième Guerre mondiale)

2.6. LA DEUXIEME GUERRE MONDIALE PROVOQUE UNE RUPTURE TECHNIQUE ET ECONOMIQUE

2.6.1. L'édifice social est ébranlé, le système économique se rompt

Hommes et chevaux sont réquisitionnés : l'agriculture se désorganise !

Le 3 septembre 1939 commence la Deuxième Guerre mondiale. Comme en 1914, la mobilisation désorganise l'agriculture. Elle prélève 2 millions d'hommes sur les quelque 7 millions qui travaillent aux champs, et ce, comme en 1914, à la veille de la pointe des travaux d'automne. En outre, 20% à 60% de chevaux sont réquisitionnés par l'armée. Dans ces conditions, le maintien de la production nationale à son niveau des temps de paix devient difficile. Mais comme les deux armées ne s'affrontent pas immédiatement et totalement, le répit permet de faire, après la bonne moisson de 1939, une bonne récolte de betteraves, les vendanges, les semis d'automne et même les semis du printemps 1940.

Après six mois de guerre, la situation dans les campagnes est stabilisée. La mobilisation ne change rien à la production de vin. Par contre, la production de viande se déséquilibre en raison d'un régime alimentaire plus riche en éléments carnés pour les mobilisés. À la lumière de l'expérience de la guerre précédente, des mesures de rationnement sont mises en place : pour la viande en décembre 1939, pour le pain en mars 1940.

L'unité du territoire se désagrège

Mais l'offensive allemande du 10 mai 1940 balaie en un mois la sérénité des dirigeants quant au ravitaillement. L'édifice social est ébranlé et le système économique national se rompt. Les courants d'échanges traditionnels entre la France et l'extérieur sont interrompus et l'unité du territoire se désagrège.

Dès 1940, les relations avec la Grande-Bretagne sont interrompues. En 1941, le contact avec l'Indochine, la Syrie, le Liban est perdu. Les relations avec l'URSS sont rompues. L'isolement est à son comble en 1942, lorsque la France entière est occupée. Le contrôle de Madagascar, la Réunion, l'Afrique du Nord est perdu, et les relations avec les pays d'Amérique rompues. Les importations de céréales passent de 15 millions de quintaux/an, entre 1934 et 1938, à deux millions en 1941 et sont remplacées par des exportations nettes de l'ordre de 7 millions de quintaux vers l'Allemagne à partir de 1942. En 1943 et 1944, le commerce extérieur de la France devient nul, et la métropole est privée de 15% de ses ressources alimentaires d'avant-guerre dont notamment les 2/3 de ses corps gras.

Le pays est privé de ses ressources alimentaires

Dans le même temps, les prélèvements allemands (blé, viande de bœuf, produits laitiers) représentent 10 à 15% de la production. La zone occupée représente 55% du territoire, 67% de la population totale et 57% des agriculteurs. Elle fournissait en temps normal, 62% des céréales, 70% des pommes de terre, 25% du vin, 70% du lait de vache, et 87% du beurre produit en France.

La France « n'existe plus ! »

Au lendemain de l'armistice du 22 juin 1940, le territoire français est fragmenté en 5 zones, ce qui entrave le mouvement des marchandises. En tant qu'espace économique national, il est à peine exagéré de dire que, de 1940 à 1944, la France n'existe plus !

2.6.2. Les moyens de production se font rares

Le problème de la production agricole ne tarde pas à devenir dramatique. Les moyens de production se font rares. Pendant les années de guerre, la fumure minérale n'a pas dépassé la moitié de ce qu'elle était en 1938. La vigne manque de sulfate de cuivre et de soufre ; les moissons manquent de ficelle de sisal, ce qui occasionne une perte de 30% de la récolte de paille. Par manque d'arséniate de plomb, les récoltes de pommes de terre sont chaque année plus menacées par la multiplication d'un insecte parasite, le doryphore.

Privée de carburant, coupée de ses fournisseurs étrangers, l'agriculture française ne peut plus utiliser intensément, ni entretenir correctement, ni renouveler son parc à matériel. Les moyens de traction dont elle dispose sont fortement réduits. De 35 000 tracteurs en 1939, il n'y en a plus que 28 000 à la libération. Quant aux chevaux de trait, on estime que leur effectif a diminué de 20% entre 1938 et 1944.

Retour à l'autarcie

Comme en 1914, du fait de la guerre la population agricole est amputée d'une partie importante de ses éléments les plus dynamiques. La campagne du printemps 1940 s'est soldée par la mort de 55 000 agriculteurs et le départ en Allemagne d'environ 500 000 actifs agricoles parmi les prisonniers. 13% de la population masculine agricole active est absente des exploitations. Pour compenser cette lacune, le régime de Vichy instaure une action de « *retour à la terre* ». Les terres labourables et les vignes reculent tandis qu'augmentent les surfaces en herbes et les cultures maraîchères. Sur les terres labourables, la production d'oléagineux (colza, œillette, tournesol, etc.) augmente, car nous ne recevons plus d'arachide ni d'autres produits tropicaux. Les effectifs animaux diminuent également. Les porcheries industrielles disparaissent. Par contre, l'élevage fermier prolifère. En fait, c'est un retour à l'autarcie et à un moindre recours à des achats extérieurs, devenus problématiques.

L'État est contraint d'intervenir dans le ravitaillement

Comme les échanges entre l'agriculture et le reste de l'économie reculent, le système du Crédit agricole mutuel régresse. La guerre stoppe les opérations immobilières nouvelles et favorise par là même l'extinction de l'endettement ancien. Il y a un retour à l'autoconsommation et à des transactions clandestines : 20% de la production pour le beurre, les œufs, le porc, les poulets, les lapins, les pommes de terre et les haricots secs (Cépède, 1961, p. 59). La décroissance de la

production nationale n'est pas surprenante. Compte tenu des moyens dont disposent les agriculteurs, le résultat global est honorable et il peut se comparer aux variations de production que la France a connues entre 1914 et 1920. À partir de 1941, les Français ne disposent plus que des 2/3 des quantités de céréales panifiables, de viande ou de pommes de terre, qu'ils consommaient en année normale. Le tonnage de sucre disponible ne couvre plus qu'un peu plus de la moitié des besoins d'avant la guerre. Dans ces conditions, le jeu normal des marchés n'est plus possible et l'État est contraint d'intervenir pour tenter d'assurer à chacun le minimum d'aliments indispensable à son existence et d'empêcher, autant que cela se peut, que les tensions sur les prix ne deviennent insupportables.

Dès le 1^{er} septembre 1939, la réglementation a posé le principe du blocage des prix et des salaires. La hausse officielle des prix agricoles reste du même ordre que la hausse officielle des prix de détail dont l'indice à Paris est à 280 en juin 1949 sur la base de 100 en 1938. Ce mouvement des prix n'a évidemment aucun rapport avec la confrontation des quantités disponibles et des besoins solvables des consommateurs. Elle ne fait que traduire la volonté de l'État ; qui ne s'exerce d'ailleurs que sur les quantités qui suivent les circuits légaux et sont distribuées sous le contrôle des services de ravitaillement.

L'avènement du marché noir

Pour ceux qui n'ont pas de problèmes financiers et peuvent régulièrement ou occasionnellement dépenser sans compter, des circuits de distribution clandestins n'ont pas tardé à voir le jour. Le marché noir offre ses produits au triple ou au quadruple des prix taxés et autorise ceux qui peuvent y recourir à ignorer les restrictions.

Le marché noir est une réponse sociale adaptée à la situation. Les agriculteurs ne travaillent plus pour produire des marchandises et les livrer au commerce, mais d'abord pour renouveler et agrandir leur stock de subsistance, tandis que le moindre surplus qui peut quitter la ferme représente pour chaque citadin une utilité d'une valeur inestimable. Entre 1940 et 1944, la France compte encore un bon tiers de sa population dans l'agriculture et 7 à 8 millions de personnes vivant en zone rurale. Ce contact étroit avec une paysannerie, encore largement accoutumée à tirer de l'exploitation familiale la quasi-totalité de ses moyens de subsistance, est une chance pour la France. L'effondrement des structures économiques nationales aboutit à mettre en évidence les avantages relatifs de l'exploitation traditionnelle de polyproduction. Les paysans ont profondément ressenti leur avantage temporaire. Mais pour beaucoup, ce renversement de situation a plus été vécu comme une ultime rémission que comme la démonstration d'une supériorité enfin reconnue.

2.6.3. L'heure des changements sonne !

L'irruption des motos et des blindés nazis en 1940, le brassage des populations provoqué par l'exode et les évacuations, la découverte de l'agriculture d'outre-Rhin par les agriculteurs prisonniers,

l'ouverture au monde extérieur dans la recherche fébrile de la radio de Londres chaque soir, le rythme lancinant des milliers de « forteresses volantes » dans les nuits du printemps 1944, le déferlement du matériel mécanique américain à la Libération... Bref, la guerre, par sa présence quotidienne, a convaincu de nombreux paysans que l'heure des changements avait sonné.

« Nous sommes allés voir passer les Américains sur les routes et il nous a fallu constater que nos tracteurs agricoles, dont les plus récents dataient de 1939, avaient l'air de jouets à côté du matériel d'outre-Atlantique. Quant à nos attelages à bœufs ou à vaches, n'en parlons pas : ils semblaient sortir des cavernes... En 1940, l'invasion allemande avait replié mon pays sur lui-même et l'avait en quelque sorte mis en état d'hibernation. La libération allait le projeter de façon brutale dans un univers pour lequel il n'était pas préparé... Notre mode de travail allait apparaître dérisoire au regard des pressentiments que nous inspirait la force physique de la Libération. Le monde s'ouvrait à toute allure, une nouvelle vie allait commencer » (Vial, 1967, pp. 60-61).

Nécessité de bouleversements profonds

La décomposition du système économique et social, et le triomphe temporaire du paysan annoncent une époque où il faudra établir de nouveaux rapports entre l'agriculture et le reste de l'économie, comme entre l'économie nationale et le monde extérieur. La glorification des traditions de la paysannerie, qui berce la France envahie, ne recouvre pas seulement la répudiation du passé récent. Elle masque pour quelque temps encore la nécessité de bouleversements proches. Au-delà d'irréductibles divergences de fond, tous fixent pour objectifs à l'agriculture une transformation technique profonde et un rôle nouveau dans l'équilibre économique national. Comme à la fin de la guerre de 1914, la « modernisation » de l'agriculture est à l'ordre du jour.

L'agronome René Dumont affirme que *« La plus faible rémunération rurale vient d'abord d'une productivité moindre, résultant d'un équipement inférieur. C'est à cette cause profonde qu'il faut s'attaquer. Les seules bases solides, durables, de la prospérité rurale, donc du relèvement du niveau de vie paysan, sont un large accroissement de la productivité unitaire du travailleur des campagnes, par le matériel moderne ; une structure plus rationnelle de notre agriculture, puis une extension des débouchés par le relèvement du standing général, surtout alimentaire ; accessoirement, la réduction, sinon la suppression des prélèvements parasitaires opérés sur les revenus agricoles »* (Dumont, 1946, p. 32). Et il conclut ainsi : *« Notre schéma reste imprécis, mais sur la tendance générale nous n'hésitons pas : une agriculture instruite, équipée, modernisée, productive, prospérera dans un cadre adapté à l'économie d'abondance. Une agriculture routinière repliée dans une position autarcique et malthusienne conduirait à la ruine le pays en entier : l'agriculture française sera moderne... ou ne sera pas. »*

L'État doit définir un cadre économique dans lequel travailler

Aussi bien René Dumont que Marcel Braibant, situés aux deux extrêmes de l'échiquier politique, définissent des méthodes analogues pour stimuler l'accroissement de la productivité du travail agricole qu'ils préconisent. Ils sont unanimes pour dire que la transformation souhaitable des techniques de production ne peut se réaliser que si l'État intervient pour définir un cadre économique dans lequel les exploitants travailleront. L'un voudrait que l'Office du blé, « *cette institution si décriée dans certains milieux plus inspirés de ressentiment politique que de réalités économiques [soit] étendue aux principaux produits agricoles* » (Braibant, 1941, p. 54), l'autre dégage les lignes directrices d'un plan agricole qui chercherait à adapter la production aux besoins et grâce auquel « *l'agriculture retrouverait son objectif éternel, qui n'est pas la recherche du profit, mais la nourriture de l'humanité* » (Dumont, 1946, p. 32).

L'un et l'autre comptent surtout sur la fourniture de machines, de tracteurs, d'engrais, de produits chimiques de toute nature, et donc, sur le développement des systèmes de crédit et de coopération, qui rendent ces moyens de production accessibles aux exploitants familiaux, pour atteindre les objectifs de production en forte hausse qu'ils envisagent. Ils soulignent aussi la nécessité d'un important développement des industries de transformation des produits agricoles (conserves, jus de fruits, industries laitières, etc.). Ils préconisent en somme l'intégration complète de l'agriculture dans le système économique, par multiplication des échanges entre le secteur agricole et les secteurs industriels fournisseurs ou clients.

Convergence de vues sur un développement économique et social par l'investissement

Cette convergence technique peut surprendre si on la rapproche de la totale divergence des perspectives globales que MM. Braibant et Dumont imaginent tant pour l'Agriculture en France que pour la France dans le monde. Elle résulte d'une même conception du développement économique et social, conçu comme la mise en œuvre de procédés techniques supposés politiquement et socialement neutres, au service de choix politiques ou idéologiques que l'on croit ainsi indépendants de l'organisation technique de la production.¹³ Pour l'un la production agricole doit dominer toutes les autres activités tant du point de vue idéologique qu'économique. Le développement industriel du pays n'est que la conséquence de l'expansion des besoins de l'agriculture. Pour l'autre, le secteur agricole doit être un acteur à part entière dans les échanges extérieurs du pays et un marché pour les industries nationales. Pour tous les deux, l'agriculture n'est plus vue comme une source d'épargne, mais comme un champ privilégié de l'investissement national.

¹³ Les années 40 et 50 ont vu s'épanouir sans contraintes cette lecture techniciste du développement social. L'expérience des vingt-cinq dernières années a conduit certains experts, dont M. René Dumont, à la remettre totalement en cause.

Vers un plan de modernisation et d'équipement

Ce changement de perspective peut paraître considérable, mais il correspond en fait aux besoins du moment : la France sort de la guerre dans une situation telle qu'il ne peut être question de revenir aux conditions de production et d'échange qui prévalaient en 1938. Ces idées seront à la base du premier plan de modernisation et d'équipement en 1946.

2.6.4. Nécessité de s'ouvrir au monde

L'appareil productif est gravement atteint

La joie de la Libération ne masque pas longtemps la réalité : 600 000 morts et environ 2 millions de prisonniers, qui ne reviendront que progressivement d'Allemagne (jusqu'en août 1945) et souvent en mauvaise condition physique. Une habitation sur 22 a été complètement détruite, une sur 6 endommagée et au total 280 000 exploitations agricoles sont partiellement ou totalement sinistrées ? Et cette fois-ci les dégâts sont répartis sur l'ensemble du territoire national, contrairement à la guerre précédente. L'appareil productif est gravement atteint. Le système de transports n'existe plus. Les ports maritimes sont en ruine. De plus, la Libération n'est pas la paix : plus de 1 million d'hommes sont encore sous les armes à la fin de 1946. Il faudra près de quatre ans et demi pour que les Français retrouvent en moyenne le niveau de vie d'avant-guerre, et ce, au prix d'un palier de prix multiplié par 20. La Belgique mettra un an de moins, avec des prix multipliés par 4 seulement.

Un retour difficile à la normale

Le lent redémarrage français est lié au nécessaire bouleversement des liaisons entre l'économie nationale et le reste du monde, ce qui entraîne des conséquences monétaires considérables et une importante restructuration de l'appareil productif national. L'ampleur de l'évolution à entreprendre est pressentie par nombre d'agriculteurs et une fraction importante des responsables. Elle reste insoupçonnée par la majorité des Français chez lesquels s'est répandue l'idée d'un enrichissement des paysans grâce au marché noir. La prolongation du désordre économique est, certes, la conséquence du manque de courage des dirigeants, mais elle traduit aussi l'extrême tension sociale et politique. Et la météorologie des années 1945, 1946 et 1947 n'arrange pas les choses : l'hiver 1946-1947 détruit les blés. Ce n'est qu'en 1948, grâce à la conjonction d'une excellente météorologie, de livraisons d'engrais supérieures à celles de 1938, et d'un parc à tracteurs deux fois supérieur à celui de 1938, que le retour à la normale est assuré et la tendance à la hausse des prix agricoles est freinée.

Il faut redéfinir des objectifs à l'économie française sous peine de vivre à crédit

Entre 1945 et 1948, nous devons faire appel aux importations pour couvrir les besoins du pays. Les États-Unis ont supplanté les colonies pour les fournitures de céréales, de viande et d'huile. La balance commerciale est profondément déséquilibrée, car le tourisme n'a pas repris, les transports maritimes sont désormais un monopole américain, les revenus des capitaux sont négligeables

puisqu'il nous avons dû liquider la quasi-totalité de nos placements extérieurs. Par conséquent, à court terme nous ne pouvons vivre qu'à crédit : les recettes courantes, qui couvraient la totalité des dépenses en 1938, ne couvrent plus que 19% en 1945. « *Dès le printemps 1947, nos réserves de moyens de paiements commencent à s'épuiser alors que des achats de blé supplémentaires devaient être prévus. La crise des paiements extérieurs du deuxième semestre 1947 ne trouve de solution que grâce à l'aide américaine* » (INSEE, 1950). À long terme, c'est tout le problème de la définition des objectifs à fixer à notre économie qu'il nous faut reprendre. Dès 1946, l'établissement du premier plan de modernisation et d'équipement fixe l'orientation qui va dominer la croissance française de l'après-guerre.

Il devient impératif de rouvrir la France au monde et d'exporter des produits agricoles

« *Dans les années qui viennent, la France n'aura plus pour vivre que le fruit de son travail. De nombreuses matières premières d'une nécessité vitale manquent sur notre sol, nous devons exporter même l'utile pour nous procurer l'indispensable* ». Ce résultat ne peut être obtenu que si nous pouvons nous imposer sur le marché mondial. Or « *il n'y aura que deux moyens de réaliser une masse importante d'exportations : comme le Japon avant la guerre, au prix de salaires de famine et d'un bas niveau de vie de la population ouvrière ; ou comme l'Angleterre, grâce à un équipement industriel relativement moderne et à une productivité du travail élevée* ». Il faut donc que « *chaque heure de travail en France crée le maximum de produits tant agricoles qu'industriels* » (Commissariat général au Plan, 1946, p. 9).

Nous sommes donc face à un nouvel impératif : ouvrir la France au monde en lançant dans un effort de production de marchandises sans précédent grâce à l'emploi résolu des techniques les plus modernes, à l'usine comme aux champs, investir dans l'agriculture pour en tirer non seulement l'approvisionnement national, mais, aussi vite que possible, un courant permanent d'exportations agricoles. Cet impératif prend explicitement le contre-pied de l'idéologie du progrès raisonnable et de la mesure en toute chose, du mythe de la France, jardin du monde, heureuse en son enclos, si souvent développés depuis la fin du 19^{ème} siècle. Le changement de ton est tel qu'il entraîne la dénonciation du passé immédiat et l'oubli des conditions de structures qui le rendaient sinon nécessaire, du moins acceptable aux yeux de l'immense majorité des Français.

Le rêve d'une agriculture puissamment équipée peut enfin se réaliser

Les agronomes veulent enfin pouvoir réaliser leur rêve et bâtir « *une agriculture française convenablement orientée et puissamment équipée, conciliant le caractère des agricultures de l'Europe nord-occidentale évoluée grâce à l'équipement de l'exploitation familiale, avec, dans certaines régions, la mécanisation de la grande culture intensive* » (Commissariat général au Plan, 1946, p. 169). Le ministère de l'Agriculture établit un plan d'équipement rural qui prévoit l'investissement de 331 milliards de francs de 1939, en trente ans, et croit pouvoir annoncer

l'extrême rentabilité des capitaux ainsi utilisés. Ce premier plan ne vise qu'à assurer, en 1950, une production égale ou supérieure à la moyenne d'avant-guerre. Il prévoit un plan d'investissement analogue, mais met l'accent sur la mécanisation. Il voudrait que les investissements dans la production agricole soient effectués aux 2/3 par les agriculteurs eux-mêmes et à hauteur de 20% par l'État et les collectivités publiques. Ce plan suppose donc de la part des agriculteurs, une restriction de la consommation pour dégager des ressources nécessaires aux investissements, une discipline stricte de leur part pour une utilisation rationnelle des capitaux, et une stabilité de la monnaie qui permette d'échapper aux influences extérieures.

Mais, compte tenu des conditions politiques nationales et internationales qui prévalent à partir de 1947, aucune de ces trois conditions ne peut se réaliser. L'année 1947 sera l'année du départ de Pierre Tanguy-Prigent du ministère de l'Agriculture et celle de la confirmation de nouveaux rapports qui s'établissent entre la France et les États-Unis. Le plan ne pourra plus s'établir sur la base d'une stricte indépendance économique, mais sur la base d'une aide extérieure.

Le plan Marshall change la donne !

Avec leur plan, les dirigeants français étaient hantés par la crainte de recréer des surplus comparables à ceux des années 1930. C'est alors qu'intervint l'annonce du plan Marshall, le 5 juin 1947, modifiant les conditions du problème. Il offrait une aide limitée dans le temps (jusqu'au 30 juin 1952) et dégressive, et il confrontait les programmes de divers pays adhérents à une politique de coopération économique européenne. Le secteur agricole est classé parmi les secteurs stratégiques, bénéficiaires de crédits Marshall. L'équilibre de la balance des comptes se trouve donc reporté à l'échéance de 1952. Le nouveau plan national qui se substitue au plan Monnet prévoit qu'en 1952, nous exporterons 10 à 15 millions de quintaux de blé (d'une récolte qui devra atteindre 100 millions de quintaux), 200 à 300 000 tonnes de viande (soit 10 à 13% de la production), et l'équivalent de 12 millions d'hectolitres de lait (soit 7% de la production). Et dès 1948, à la faveur d'une série de belles récoltes, la France exporte son blé.

La France entre dans un nouvel ordre économique mondial et un nouveau modèle de croissance

Un nouvel ordre économique mondial, dont le centre de gravité est aux États-Unis, se met en place : signature des accords de Bretton Woods le 18 juillet 1945, entrée en vigueur du plan Marshall le 3 avril 1948, signature de la convention de coopération économique européenne –OECE– le 16 avril 1948. La France a perdu une bonne part de son autonomie d'avant-guerre sur le plan international, mais elle entre dans un système de rapports internationaux nouveaux. Sous condition que soit réalisé un énorme accroissement de la production agricole, l'agriculture française devient une pièce de première importance dans ce nouveau système. Cela ne peut être obtenu que par un recours massif aux moyens de production industriels. L'agriculture devient, dans le même mouvement, un gros demandeur de capitaux et un vaste marché intérieur pour une série d'industries qui y trouvent une

base de croissance assurée. Ces changements simultanés réalisent un nouveau modèle de croissance pour le demi-siècle qui va suivre. L'agriculture cessera d'être un élément entraîné par le mouvement économique général pour se transformer en un rouage totalement solidaire des autres pièces de la machine productive.

2.7. LE PROGRES ET SES REVERS

2.7.1. Un essor spectaculaire des productions

En 20 ans –de 1950 à 1970–, l'agriculture française a changé plus que ce qu'elle ne l'avait fait pendant les 70 ans qui séparent la fondation de la Troisième République de la fin de la Seconde Guerre mondiale. Les objectifs d'accroissement de la production nationale et d'accession au rang de grand exportateur de produits agricoles ont été atteints. Alors qu'en 1949 les récoltes atteignent tout juste le niveau moyen d'avant-guerre, il suffit de cinq ans pour que les principales productions se développent autant qu'elles ne l'avaient fait entre 1924 et 1938. Entre 1949 et 1953, la production de céréales a augmenté de 32% ; la production laitière de 30% ; la production de viande de volaille de 13%... Mais cette expansion des productions animales entraîne l'effondrement des marchés, ce qui contraint l'État à intervenir.

Évolution des principales productions					
	1949	1955	1963	1971	1974
<i>En millions de quintaux</i>					
Blé	81,00	103,80	101,80	149,70	189,00*
Orge	14,50	26,60	73,80	89,10	100,10*
Maïs	2,00	10,00	38,70	89,50	88,80*
Toutes céréales	136,50	180,60	252,40	370,60	405,00*
<i>En milliers de tonnes</i>					
Bœuf	675,00	1 020,00	1 000,00	1 304,00	1 518,00
Porc	770,00	950,00	1 208,00	1 417,00	1 510,00
Volailles	-----	-----	494,00	652,00	821,00
Toutes viandes	1 865,00	2 545,00	3 845,00	4 616,00	5 107,00
<i>En millions d'hectolitres</i>					
Lait	130,00	178,00	254,00	268,0**	284,0**
Vin	42,90	61,10	55,90	61,80	75,00
<i>En milliers de tonnes</i>					
Légumes	-----	-----	7 225,00	7 417***	6 781***
Fruits	-----	-----	2 436,00	3 342***	3 685***
* Commerce extérieur des produits agricoles et alimentaires français, CFCE, 1975, p. 163					
** Les comptes de l'agriculture française en 1974, INSEE, série C n° 39, p. 26					
*** Du 1 ^{er} juillet de l'année précédente au 30 juin de l'année en cours					
Source : 1949, 1955 : (INSEE, 1958, pp. 135, 141, 144)					
Source : 1963, 1971, 1974 : (SCEES, 1975)					

Tableau 7 : ÉVOLUTION DES PRINCIPALES PRODUCTIONS

Depuis 1971, la France produit chaque année plus de 300 millions de quintaux de céréales, soit plus du double des volumes atteints à la fin du 19^{ème} siècle, à une époque où bêtes et gens dépendaient essentiellement de la production céréalière. L'essor des productions animales est tout aussi spectaculaire. La production laitière a plus que doublé entre 1949 et 1974. Tandis que la production de légumes croît modérément, les cultures fruitières connaissent un essor considérable : le tonnage

moyen 1951-1955 est double de celui d'avant-guerre et il triple entre 1955 et 1974. Seule la production viticole paraît obéir à d'autres lois qu'à celles qui président à la croissance ininterrompue des autres branches agricoles.

Production métropolitaine dans la consommation nationale (% en quantités)				
	1956-1960	1961-1965	1966-1970	1971-1974
Œufs	94,40	99,60	99,40	100,00
Beurre, fromage	102,80	107,20	112,00	115,20
Vin	77,00	90,20	95,00	99,0*
Pommes de terre	100,60	101,40	101,60	104,0*
Viande	100,40	99,60	95,40	96,00
Céréales	109,60	122,80	140,40	167,20
Oléagineux	8,60	11,00	19,60	28,00
Fruits & Légumes	95,00	93,70	95,50	98,00

* Moyenne 1971-1973
Source : (SCEES, 1972)

Tableau 8 : PRODUCTION MÉTROPOLITAINE DANS LA CONSOMMATION NATIONALE

Dans l'ensemble, les quantités fabriquées ont donc au moins doublé en 25 ans (de 1950 à 1975). Pour la première fois dans son histoire, la France produit beaucoup plus qu'elle ne peut consommer.

L'agriculture devient exportatrice

De quatrième exportateur mondial de produits agricoles en 1963, la France est passée au deuxième rang en 1974, loin derrière les États-Unis, mais avant les Pays-Bas, le Danemark ou le Canada. Les objectifs d'exportation du plan révisé en 1948 n'ont pas été atteints en 1952, comme initialement souhaité, mais entre 1955 et 1960 ; et la balance commerciale agricole de la France n'est excédentaire que depuis 1969. Aujourd'hui, les excédents tirés de ventes de produits agricoles sont devenus un facteur essentiel de l'équilibre global de nos échanges commerciaux. En 1974, ils ont permis de couvrir 14% de notre déficit énergétique.

L'agriculture est bien devenue exportatrice, mais pas dans les branches où l'avait prédit toute une lignée d'économistes et d'agronomes fondant leurs espoirs sur les avantages naturels dont jouit l'Hexagone. La loi de l'avantage comparatif n'a pas joué aussi mécaniquement qu'ils le supposaient. Force est de reconnaître que, bien loin d'enregistrer purement et simplement les avantages de terroir dont nous pouvons disposer, la situation très positive de l'agriculture dans notre commerce extérieur résulte d'un jeu complexe entre l'évolution des conditions de production, de transformation et de commercialisation des principales denrées dont nous sommes producteurs : céréales, viandes, lait, vins, fruits et légumes.

2.7.2. La France peut enfin exporter, mais grâce aux aides de l'État !

Dès les lendemains de la guerre, le secteur céréalier bénéficie à la fois de la sollicitude des pouvoirs publics, de la sollicitude de son organisation de défense professionnelle (AGPB)¹⁴ et de sa capacité à

¹⁴ L'AGPB (Association Générale des Producteurs de Blé et autres céréales) représente les intérêts des producteurs français de céréales à paille (blé, orge, avoine, seigle, sorgho...). Cette association spécialisée est membre de la FNSEA, le syndicat agricole majoritaire en France.

absorber des techniques de production hautement productives (semences sélectionnées, pratiques de fertilisation bien définies, mécanisation poussée de la culture). Dans ces conditions, le volume de la production augmente rapidement, ce qui contraint à trouver des débouchés extérieurs, car le marché intérieur est en régression : les Français réduisent la consommation de pain sans augmenter celle de pâtes, biscottes ou biscuits. Mais dans les années 50 et 60, le marché mondial se prête mal à l'absorption de nos excédents de production, car les surplus américains pèsent sur les prix mondiaux. Par conséquent, nos céréales ne peuvent être exportées que moyennant de fortes subventions gouvernementales.

La création de la Communauté économique européenne élargit le marché

Dans ce contexte, le prix du blé connaît une baisse modérée de 1951 à 1958. Seule l'aide de l'État permet que la croissance continue de la production ne pèse pas trop sur le revenu des producteurs les plus faibles. La solide organisation du marché construite en 1936 remplit son office. Elle fonctionne grâce à la puissance du réseau coopératif qui absorbe plus des trois quarts de la collecte. La subvention d'État au marché des céréales passe de moins de 50 millions de francs en 1954 à plus de 300 en 1958, soit plus de 10% de la valeur de la production. Dans ce contexte, la recherche de conditions favorables de vente à l'étranger prend d'abord la forme de contrats à long terme, en particulier avec l'Allemagne. À partir de 1957, l'établissement de la Communauté économique européenne offre à l'agriculture française la chance de trouver un marché aux dimensions assez vastes pour assurer une croissance sans problèmes.

La CEE prend le relais de la France, mais « Bruxelles » impose ses conditions

Dans ce cadre, la façon dont ont été résolus les problèmes d'organisation des marchés du sucre et des céréales n'a pas remis en cause les situations acquises à l'intérieur de l'agriculture française. La grille des prix communautaires favorise considérablement le développement de la céréaliculture française, en freinant la baisse du prix relatif de ses produits et en ouvrant des débouchés importants chez nos partenaires. La production étant ainsi stimulée, la part des céréales dans la valeur de la production agricole totale ne cesse de croître : elle passe de 11% en 1967 à 16% en 1974. Dans le même temps, les subventions des pouvoirs publics sont restées à 10% de la valeur de la production. Le Trésor français est de plus en plus soulagé par le Fonds européen d'orientation et de garantie des marchés agricoles, qui prend progressivement le relais pour supporter cette charge. Mais le revers de la médaille, c'est que nos exportations vers des pays tiers ne peuvent plus servir de base à une action politique indépendante. De fait en 1974, nos exportations de blé tendre ont stagné alors que la production était en augmentation et la demande internationale toujours plus forte. Bruxelles impose des restrictions à l'exportation.

L'agriculture devient un outil politique

Mais, alors que la France a reconquis une place de premier rang dans le concert des grandes nations capitalistes, le système économique mondial à direction américaine a lui-même évolué. Soucieux de réaffirmer leur primauté, les États-Unis ont, en effet, entrepris de mettre leur agriculture au service d'une politique d'expansion délibérée sur les marchés mondiaux. Le projet américain vise à développer leurs exportations nettes de céréales, d'oléagineux et de viandes et, parallèlement, à développer leurs importations nettes de produits laitiers. Nous devenons donc concurrents dans le domaine céréalier. D'où les fortes pressions qui s'exercent en France pour que des ventes de céréales transformées, c'est-à-dire de produits animaux, se substituent aux ventes de céréales. Ces changements ont d'ailleurs déjà commencé, ne serait-ce que pour satisfaire la demande nationale croissante de protéines animales. Cette double pression a profondément changé la structure de notre agriculture, ainsi que la nature de ses liens avec le reste de l'économie.

2.7.3. Le développement de l'aviculture rend le pays dépendant des importations

De la viande à tous les repas

Entre 1956 et 1974, la consommation de viande passe de 67,8 kg/hab./an à 89,7 kilos, tandis que dans le même temps la consommation de céréales passe de 99,3 kg/hab./an à 70,8 kilos. Les 20 kilos de viande supplémentaires consommés sont fournis par la volaille et le porc (plus de 7 kilos chacun), le lapin et les abats. La consommation de veau, de bœuf et de mouton varie très peu. Ces évolutions correspondent parfaitement au développement d'ateliers de transformation des céréales en protéines animales : chaque kilo de viande produite nécessite 7 kilos de céréales. Ainsi, la baisse de consommation de céréales en alimentation humaine est très largement compensée par une augmentation de céréales en alimentation animale. Il en résulte donc une façon différente et socialement plus agréable de consommer une quantité croissante de céréales...

Apparition d'une production intégrée en volailles...

L'aviculture fournit le modèle le plus achevé de cette évolution, c'est pourquoi elle contribue pour plus du tiers à l'augmentation de la consommation de viande. La croissance rapide de ce nouveau système de production intégré a attiré, dès la fin des années 1950, l'attention de nombreux économistes ruraux. L'aviculture est bien devenue le support d'une véritable industrie : en 1972, 400 établissements d'abattage et de transformation traitent 60% du tonnage total de viande de volaille produite en France. En 1980, 50 établissements traitent 75% de la production industrielle de viande de volaille. Les grandes entreprises industrielles et commerciales, qui tentent de rentabiliser leurs capitaux dans le commerce alimentaire et la transformation des produits agricoles, voient de nombreux avantages dans l'utilisation de la main-d'œuvre familiale pour la production : c'est une force de travail non salariée, disponible et peu exigeante. Le système social y trouve également son

compte. Tandis que la production de viande de volaille double, le prix à la production ne bouge pratiquement pas jusqu'en 1970.

... et d'une dépendance accrue envers des États-Unis

Cette insertion dans le jeu capitaliste s'est réalisée fort traditionnellement, au travers d'une série de crises de surproduction qui ont rendu possibles et nécessaires la restructuration de la branche et son adaptation aux besoins du marché intérieur. Le gonflement anarchique de la production a abouti au même résultat que la crise céréalière des années 1930 : aucune régulation n'étant possible par le recours au chômage, puisque la force de travail employée n'était pas composée de salariés (auxquels on aurait pu « rendre la liberté »), l'intervention de l'État est apparue indispensable. Celle-ci a entraîné la constitution d'un système d'encadrement de la production gérée conjointement par les pouvoirs publics et les responsables professionnels. Mais cela n'a pas empêché nombre de paysans de faire la cruelle expérience du sort réservé par les crises de surproduction... Par ailleurs, l'accroissement de la production de volailles a entraîné un accroissement de consommation de matières protéiques végétales (tourteaux de soja) en complément de la ration de céréales. De 1954 à 1974, les importations de tourteaux de soja sont passées de moins de 10 000 tonnes à 1 500 000 tonnes. Ainsi la dépendance française à l'égard du système mondial dirigé par les États-Unis, s'est-elle accrue.

Le secteur porcin suit le mouvement

Des phénomènes comparables affectent la production et la transformation de la viande de porc et expliquent également la part croissante que prend cette viande dans la ration alimentaire des Français. Là aussi, la croissance de la production est obtenue en modifiant les conditions de travail, mais non le statut des producteurs. Ceux-ci se trouvent d'autant plus liés à la chaîne d'approvisionnement et de commercialisation dont ils dépendent, qu'ils sont restés « indépendants » et donc entièrement responsables de la bonne marche de leur élevage. L'encombrement de ce marché déprimé a, là aussi, rendu nécessaire l'intervention des pouvoirs publics qui utilisent la crise périodique pour favoriser la concentration du secteur. En 1974, 210 groupements de producteurs rassemblent 30 000 éleveurs et réalisent 42% de la production intérieure contrôlée, tandis que le reste est fourni par plusieurs centaines de milliers d'exploitants.

L'intensification bovine est freinée

L'évolution simultanée de la consommation, de la production et de l'appareil de distribution de la viande de bœuf est plus complexe et moins spectaculaire. La transformation des conditions de production de bœuf ne se heurte pas à des obstacles techniques, mais à l'extrême diversité des produits qui sont regroupés pour assurer l'approvisionnement en viande bovine des Français. Plus de la moitié de la viande bovine consommée provient du troupeau laitier : vaches de réforme, veaux mâles et génisses écartées de la production laitière. Au sens strict, la viande de bœuf ne représente

que 28% des abattages en 1973. Globalement, la consommation stagne tandis que le prix du bœuf sur pied évolue plus vite que le prix moyen des produits agricoles ou que l'indice des prix à la consommation. En valeur, la viande de bœuf passe de 12 à 17% de la valeur de la production agricole en 20 ans. Le courant d'exportations bien que fluctuant d'une année à l'autre se maintient, ce qui force l'État à soutenir les cours et à stocker les surplus.

Malgré cela, les éleveurs s'estiment exploités, car le prix du bœuf à la production tient fort peu compte des coûts de fabrication, puisque l'essentiel de la quantité mise en marché apparaît comme le sous-produit de la production laitière. La production n'est profitable que dans la mesure où elle est menée d'une manière extensive, dans des conditions de travail et d'existence très particulières et peu contraignantes. En effet, le travail consacré à l'élevage, sous ses formes traditionnelles, est très mal rétribué et ne permet pas d'accroître considérablement ni les quantités produites ni les disponibilités monétaires de l'éleveur. Les tentatives d'intensification de la production, appuyées par l'État, sont freinées par l'instabilité des cours qui dépendent beaucoup plus des manipulations douanières ou des contrecoups de la croissance de la production laitière, que des progrès éventuels de la production industrielle.

Les productions de lait et de viande bovine sont intimement liées

Des crises conjoncturelles profondes se développent périodiquement. Elles provoquent des mécontentements parfois explosifs des éleveurs et des faillites d'élevages intensifs. La vache ne produisant qu'un seul veau par an, la rareté des veaux maigres à engraisser est un autre frein au développement de ce nouveau type d'élevage à viande. Le freinage des prix de vente au détail, mesure périodiquement mise en place par les pouvoirs publics pour obliger la compression des rentes de situation et des intermédiaires, échoue régulièrement : blocage Queuille¹⁵ en juillet 1950, Pinay¹⁶ en août 1952, Edgar Faure¹⁷ en février 1954, Bourguès-Maunoury¹⁸ en juillet 1957, le plan de stabilisation Giscard¹⁹ en 1963, les engagements de stabilité en 1965, les contrats de programmes de 1966-1971, le blocage d'août 1969, le contrat antihausse de septembre 1971 à mars 1972, le contrat de programmation d'avril 1972 à avril 1973... (Cranney & Rio, 1974, p. 3). Des tentatives de remaniement de l'appareil de transformation pour unifier le marché et le rendre plus transparent rencontrent un succès inégal.

¹⁵ **Henri Queuille** (1884-1970), est un homme politique français. Plusieurs fois ministre sous la IIIe République, notamment à l'agriculture, et trois fois président du Conseil sous la IVe République en 1948-1949, puis en 1950 et à nouveau en 1951.

¹⁶ **Antoine Pinay** (1891-1994), est un homme d'État français. Président du Conseil des ministres en 1952, plusieurs fois ministre sous la IVe République, ministre des Finances dans la Ve République sous la présidence du général de Gaulle.

¹⁷ **Edgar Faure** (1908-1988), est un homme d'État français. Ministre au sein de nombreux gouvernements sous la IVe République puis président du Conseil des ministres en 1952, puis en 1955. Ministre du général de Gaulle, puis du président Pompidou, président de l'Assemblée nationale de 1973 à 1978.

¹⁸ **Maurice Bourguès-Maunoury** (1914-1993), est un homme politique français. Ministre au sein de nombreux gouvernements sous la IVe République, puis président du Conseil des ministres en 1957.

¹⁹ **Valéry Giscard d'Estaing**, surnommé « **VGE** » (1926-), est un homme d'État français. Secrétaire d'État aux finances de 1959 à 1962, puis ministre de l'Économie et des Finances de 1962 à 1974, puis président de la République de 1974 à 1981.

Mais l'État poursuit toujours la construction d'un pôle interprofessionnel, regroupant les éleveurs organisés et les spécialistes de la transformation, capable de mettre de l'ordre sur ce marché sensible. Il espère ainsi favoriser un changement dans les rapports entre les éleveurs et le marché et une prise en charge des produits par l'industrie, ce qui inciterait à modifier le produit lui-même. Dans ce projet, le principal facteur de rigidité de l'offre de viande c'est le lien intime et traditionnel entre production de viande et production de lait. C'est pourquoi l'évolution de la production de viande dépend de l'avenir de la production laitière.

2.7.4. Le lait est contraint à la modernisation

Le Français consomme peu de lait nature, mais beaucoup de fromage et de beurre

La consommation de lait en nature n'a jamais été très forte en France. Les Français consomment peu de lait nature, mais, pour l'essentiel, sous forme de fromage et de beurre. Cette habitude n'a fait que se renforcer en 20 ans. De 1950 à 1974, la consommation de beurre est passée de 6 kilos/hab./an à 9 kilos et la consommation de fromage est passée de 7 kilos/hab./an à 15 kilos, soit plus du double. Ce modèle alimentaire a conditionné le développement de la transformation des produits laitiers, ce qui a influencé en retour la consommation et la production laitière. La quantité de lait collectée par l'industrie n'a cessé de croître : elle représentait 65% de la production en 1966, et 72% en 1973.

La concurrence des Pays-Bas est très vive

C'est une véritable révolution industrielle qui a bouleversé l'économie laitière depuis la guerre, particulièrement dans l'Ouest de la France. Dès 1953, il a fallu « organiser le marché du lait », c'est-à-dire modérer la pression à la baisse sur le revenu des producteurs, sans freiner l'effort d'accroissement de la productivité du travail agricole et de rentabilité des capitaux engagés dans l'appareil industriel de transformation. Pour atteindre ce triple objectif, le système retenu s'est borné à assurer, non pas une garantie de prix aux producteurs, mais le rachat des stocks de beurre et de poudre de lait que les transformateurs ne pouvaient écouler. Ainsi, même s'il y a risque de voir s'élever des montagnes de beurre et de poudre de lait, les risques des sociétés de transformation sont réduits au minimum.

Ce résultat ne pouvait satisfaire le producteur, car la pression permanente d'excédents laitiers a freiné la hausse du prix du lait. De son côté l'industrie s'est heurtée à des problèmes de débouchés et a été amenée à accentuer son effort d'exportation. Mais la concurrence des Pays-Bas est très vive. L'augmentation de la part de marché dépend de l'effort d'accroissement de la productivité du travail que les éleveurs peuvent accomplir ou sont contraints d'accepter. Dans ce processus, les pouvoirs publics jouent un rôle déterminant, aussi bien par l'aide directe qu'ils sont amenés à apporter au soutien des cours que par la gamme d'interventions plus ou moins sélectives qu'il leur faut mettre en œuvre pour briser les résistances paysannes à la poursuite de la modernisation du système productif.

2.7.5. Les crises obligent la production de vin et de fruits à s'adapter

Le vin de consommation courante est concurrencé par les importations

Pour le blé, le lait ou la viande, l'effort d'intensification de la production a sans doute créé des difficultés, mais elles ont été réduites en raison de marchés en expansion. Avec le vin, le problème est différent : le marché international absorbe des quantités croissantes dont nous sommes depuis longtemps des fournisseurs. Les vins et liqueurs sont le deuxième poste de vente de produits alimentaires, juste après les produits laitiers. Mais les quantités vendues n'augmentent pas et ne concernent que des produits de qualité. Ces produits se vendent bien également en France, car la consommation augmente. Mais il n'en est pas de même pour le vin de consommation courante. La consommation intérieure s'est stabilisée en 1963-1964 et décroît depuis lors. De plus à partir de 1970 et l'instauration du marché commun viticole, les contrats privilégiés avec l'Algérie cessent et des importations de vins italiens se développent. Pour le négoce, ils remplacent les vins d'Algérie. Il convient de noter qu'à ce moment-là, l'accession de l'Algérie à son indépendance désorganise fortement son potentiel de production viticole. Le marché français reste ouvert aux importations, que l'on décrit comme indispensables à son équilibre technique, mais qui permettent (sans le dire) de fructueuses opérations de coupage. (Doutrelant, 1976).

L'État doit intervenir sur les marchés

Dans le même temps, la production nationale n'a cessé de croître, au point de fournir aujourd'hui un volume suffisant pour couvrir les besoins nationaux. Comme il est impossible de fermer les frontières, les surplus pèsent sur les cours et sur les revenus des producteurs. Six départements méridionaux produisent 40% de la récolte nationale. Le problème viticole est donc un problème politique de première grandeur. Mais là encore, la réadaptation de l'appareil productif aux exigences du système économique se fait par la crise de surproduction. Et là aussi, à défaut de pouvoir mettre en chômage, l'État se voit contraint de présider à la destruction des produits de l'effort humain qui n'ont plus de raison d'être puisqu'ils ne sont plus marchands. Le vin n'est pas le seul bien détruit pour permettre à ses producteurs de vivre : pommes, fruits, choux fleurs, tomates connaissent le même sort dans les années 1960 et 1970.

La concurrence internationale pousse au changement

Les grands trusts mondiaux de la conserve de fruits et légumes trouvent plus de bénéfices à s'installer dans les pays dits sous-développés qu'à venir en France. Dans des conditions de concurrence internationale délicate, face à un marché difficile, la marge de manœuvre des producteurs reste faible. Mais qu'il s'agisse du recul des vins ordinaires devant la bière et les eaux minérales, des progrès du poulet industriel, des pommes golden ou des côtes de porc préemballées, les habitudes alimentaires de français ont changé au rythme de la transformation des méthodes de production. Et si les produits ont changé, c'est au moins autant parce que les façons de vendre ont

elles-mêmes évolué qu'en raison de l'avidité au gain des agriculteurs. Les désirs d'aisance des agriculteurs ne sont pas, loin de là, les seuls moteurs de cette transformation.

Le marché mondial devient un débouché normal

En France, le premier supermarché a ouvert en 1955 ; il y en avait 49 en 1960 ; 2 719 en 1975, plus 292 hypermarchés... Ces formes de distribution ont changé au rythme de l'évolution du système mondial. Aujourd'hui, l'agriculture n'est plus la première branche d'activité économique. En 1973, les industries agricoles et alimentaires dépassent l'agriculture de 30% dans la comptabilité nationale, et le bâtiment est deux fois plus important que l'agriculture. La construction mécanique a également une production supérieure. Plus l'agriculture perd en importance, plus elle acquiert un caractère marchand ; plus l'autoconsommation diminue, plus ses clients sont les industriels et non les particuliers (les ménages). Les produits agricoles ont non seulement pris un statut de « marchandises », mais une grande part a acquis celui de « marchandise internationale ». En 1965, les exportations de produits agricoles représentaient 8% de la production de l'année, tandis qu'elles en représentaient 17% en 1974. Le marché mondial, considéré autrefois comme une menace, est devenu un débouché normal, l'endroit stratégique où s'affirment les ambitions de l'agriculture française, l'arbitre de l'évolution technique à poursuivre.

L'État devient le régulateur économique de l'agriculture

Toutes ces transformations ont entraîné un changement des rapports entre l'agriculture et l'État. L'État qui se tenait soigneusement à l'écart de la vie quotidienne de l'exploitation agricole est devenu le régulateur de l'évolution économique du secteur. Il contrôle les marchés, fournit des aides économiques, prend en charge les besoins sociaux des agriculteurs. Adaptation continue aux besoins de grandes entreprises industrielles et commerciales clientes ; engagement croissant sur les marchés extérieurs ; régulation de la production par l'appareil d'État en collaboration avec les organisations professionnelles et coopératives : telles sont les contraintes nouvelles que 20 ans d'évolution accélérée ont imposées à l'agriculture. Une telle accentuation du contrôle social de la production agricole a transformé les conditions mêmes du travail agricole et modifié les caractères essentiels de l'agriculture française.

2.7.6. L'avènement de la productivité et des rendements

L'extension de surfaces occupées par les villes, les routes, les villages, les aérodromes... absorbe 10 000 hectares de 1949 à 1959, puis 200 000 hectares dans les 10 ans qui suivent et garde ce rythme jusqu'en 1974.

Les surfaces labourables reculent, mais la production céréalière s'intensifie

Depuis le début des années 1960, le recul des terres labourables a repris : elles perdent 2 millions d'hectares entre 1963 et 1974. Les surfaces en herbe ne prennent pas pour autant la place et la friche

non plus. Beaucoup de surfaces sont reboisées. Comme le temps, l'espace devient de l'argent et les changements structurels provoqués par cette recherche transparaissent dans l'utilisation qui est faite des terres labourables.

Utilisation du sol (en milliers d'hectares)							
	1905-1914	1920-1924	1934-1938	1949	1959	1967	1974
Occupation du territoire							
Territoire national	52 953	54 407	55 099	55 104	55 139	55 139	54 908
Surface non agricole	} 6 589	} 7 790	} 9 737	4 604	4 731	4 908	5 000
Territoire non cultivé				5 899	4 192	3 581	2 740
Bois	9 887	10 328	10 729	11 031	11 443	12 783	14 322
Terres cultivées	36 477	36 289	34 633	33 571	34 773	33 867	32 846
Répartition des terres cultivées							
Vignes	1 647	1 600	1 605	1 560	1 464	1 380	1 310
Surface en herbe	10 072	10 868	11 599	12 238	13 122	13 812	13 597
Cultures diverses	1 300	1 200	900	1 264	1 249	1 102	1 025
Terres labourables	23 458	22 621	20 529	18 509	18 938	17 573	16 914
Utilisation des terres labourables							
Jachère	2 593	4 900	1 700	1 592	688	438	208
Cultures fourragères	5 203	5 223	6 107	4 918	5 907	5 331	4 710
Betteraves industrielles	312	152	319	400	387	313	538
Pommes de terre	1 668	1 464	1 424	982	887	503	293
Céréales, dont :	13 602	11 095	10 383	8 661	9 173	9 159	9 643
Blé	6 572	5 337	5 050	4 223	4 439	3 847	3 962
Seigle	1 201	888	631	522	328	175	115
Orge	760	693	759	896	1 989	2 818	2 712
Avoine	3 982	3 436	3 245	2 436	1 504	1 040	666
Maïs	476	320	340	304	704	961	1 907

Source : Statistique agricole annuelle & (Toutain, 1961)

Tableau 9 : UTILISATION DU SOL

Mais l'effort d'intensification porte d'abord sur l'extension simultanée des cultures fourragères et des céréales, les premières se développent deux fois plus vite que les secondes. L'intensification cesse de réclamer toujours plus de terre. De profondes transformations dans les méthodes d'élevage aboutissent à un remaniement substantiel du lien qui unit la polyculture et l'élevage, à l'intérieur même de l'exploitation depuis le début du 19^{ème} siècle.

Cheptel national (en milliers de têtes)							
	1912	1926	1938	1949	1959	1967	1974
Chevaux	3 222	2 894	2 692	2 414	1 825	874	417
Bovins	14 706	14 482	15 622	15 432	18 735	21 679	24 300
Ovins	16 468	10 755	9 872	7 480	8 942	9 509	10 429
Porcins	6 904	5 777	7 127	6 760	8 357	10 693	12 034

Source : Statistique agricole annuelle.

Tableau 10 : CHEPTTEL NATIONAL

La France se spécialise en céréales

Le marché commun agricole a eu pour effet de spécialiser l'agriculture française en céréales. Cette spécialisation a bénéficié au maïs et à l'orge qui se sont substitués à l'avoine et au seigle, au fur et à mesure de la disparition des chevaux de trait et de la transformation industrielle des céréales pour l'alimentation animale. L'utilisation des sols confirme donc la grande rupture technique et économique vécue par l'agriculture française entre 1955 et 1960. Cette rupture s'est accompagnée

d'un changement encore plus spectaculaire dans l'utilisation par l'agriculture de la force de travail national.

La population active agricole diminue

Entre le recensement de 1954 et celui de 1968, la population a perdu le tiers de ses effectifs malgré l'arrivée des rapatriés d'Algérie. Cette réduction de près de 2 millions de travailleurs, correspond à une diminution du poids relatif de la population active agricole, qui passe du tiers à 17% en 1968 et à 11% en 1974, soit 2,3 millions d'actifs. Au même moment, ils sont 10% au Danemark, 7% aux Pays-Bas et en Allemagne, 4% en Belgique.

Population agricole			
	1954	1962	1968
Population totale, en milliers*	43 777	46 520	49 756
Population agricole active*			
En milliers	5 142	3 871	3 063
En % de la population active totale	31,0%	20,5%	17,2%
Population masculine agricole active*			
En milliers	3 338	2 594	2 265
En % de la population masculine totale	27,1%	20,8%	17,4%
Exploitants**			
En milliers	1 916	1 677	1 397
En % de la population agricole active	37,0%	43,0%	46,0%
Aides familiaux**			
En milliers	2 052	1 368	1 061
En % de la population agricole active	40,0%	35,0%	34,0%
Salariés agricoles**			
En milliers	1 154	826	505
En % de la population agricole active	23,0%	22,0%	20,0%
<i>Source</i> : *Recensement de la population. **Comptes de la nation.			

Tableau 11 : POPULATION AGRICOLE

De 1954 à 1968, un million d'hommes ont abandonné l'agriculture. Une ligne Le Havre/Marseille sépare une France agricole et rurale à l'Ouest et au sud, d'une France urbaine et industrielle au Nord et à l'Est. Le salariat ne progresse pas en agriculture.

Entrée dans la course aux rendements et à la productivité

Ainsi l'énorme augmentation qu'a connue la production agricole depuis 25 ans, a été obtenue sur une superficie pratiquement constante en mobilisant un nombre de travailleurs en décroissance rapide. Les conditions économiques d'ensemble ayant changé, l'histoire a donné rétrospectivement raison au courant productiviste qui appelait une telle évolution de ses vœux depuis la fin du siècle dernier.

Évolution des rendements de quelques productions (quintaux/hectare)						
	1949	1954	1959	1963	1967	1971
Blé	19,00	23,50	26,00	27,00	37,00	39,00
Orge	16,00	20,50	24,80	29,00	35,00	33,00
Maïs	6,40	23,20	26,00	39,40	45,00	55,00
Pommes de terre	98,00	166,00	138,00	190,00	203,00	249,00
Betteraves industrielles	240,00	307,00	200,00	382,00	407,00	469,00
Vin : hectolitres/ha	29,90	42,10	45,60	45,20	49,3*	51,40
Lait** : litres/vache/an	1 940,00	2 033,00	2 268,00	2 520,00	2 902,00	3 098,00

* Direction générale des impôts. Selon cette source, rendement moyen 1972-1974 : 60,40 quintaux/hectare
** Les rendements laitiers sont tirés de la série établie par l'Office de statistique des communautés européennes. Cette série est généralement considérée comme surestimée.
Source : Statistique agricole annuelle.

Tableau 12 : ÉVOLUTION DES RENDEMENTS DE QUELQUES PRODUCTIONS

L'agriculture est entrée dans la course aux rendements et à la productivité du travail. Le modèle le plus complet de cette évolution est offert par la production de maïs. En productions animales, les gains de productivité sont du même ordre. Et la production laitière a suivi un sens identique.

2.7.7. Les cadences s'accélèrent

Ces transformations techniques ont fait de l'agriculture française une des championnes pour les gains de productivité. Entre 1949 et 1962, l'agriculture se classe première sur 21 branches d'activités avec 6,8% de taux de croissance moyen du produit par heure de travail ; dans le même temps, le taux moyen de croissance pour l'ensemble de l'économie n'était que de 5,5%. De 1963 à 1967, la productivité du travail en agriculture progresse encore pour atteindre 8,1% par an ; dans le même temps, la productivité de l'ensemble de l'économie ne croît que de 5,1%. À l'inverse, entre 1967 et 1969, la vitesse de croissance en agriculture ralentit à 4,7%, pour passer en deçà de celle de l'ensemble du système productif dont la progression remonte à 5,9%. Avec le bâtiment, le logement et les commerces, l'agriculture passe dans le groupe de queue. Qu'est-ce qui a rendu la première phase spectaculaire ? Pourquoi a-t-elle ralenti ?

Motorisation et recherche scientifique

Depuis le début des années 1950, deux véritables révolutions techniques bouleversent la production agricole : sa motorisation quasi complète et le recours systématique aux produits du travail scientifique (engrais, aliments composés, hybrides végétaux, animaux sélectionnés). La traction mécanique remplace la traction animale à la fin des années 1950. En 1949, plus de 2 millions de chevaux (et des centaines de milliers de bovins) fournissent la force motrice utilisée par les paysans. Dans la deuxième moitié des années 1970, il ne reste environ que 200 000 chevaux et pratiquement plus aucun bovin de trait. L'industrie de la machine agricole a été classée parmi les six secteurs de base du plan de modernisation et un programme substantiel d'importations a été prévu. Mais la substitution n'a pas été aussi rapide qu'escompté : les prévisions tablaient sur 200 000 tracteurs dès 1950 (soit 10 fois plus qu'avant la guerre), mais il n'y en eut que 137 000. Le recensement de 1955

indique que plus de 70% des exploitations ne possèdent pas encore un tracteur. Cette lenteur est liée à l'exiguïté des parcelles et des exploitations. Les exploitants auraient donc pu avoir recours à des coopératives d'utilisation du matériel louant leurs services, mais le recensement indique que moins de 2% des exploitants utilisent un tracteur sous forme coopérative.

L'entrée dans « la société industrielle »

Le tracteur coopératif n'offre pas la souplesse et la liberté d'organisation du travail quotidien dont l'exploitation familiale a le privilège. L'usage du tracteur coopératif impose une réorganisation complète des méthodes de production. Les vieux pays agricoles d'Europe centrale qui y ont eu recours n'en ont pas tiré des bénéfices indiscutables, car cette vision de l'organisation du travail se heurte le plus souvent à une formidable résistance du milieu paysan. Au contraire, la possibilité d'acquérir des tracteurs de faible puissance (moins de 25 CV) conforte l'agriculteur dans son statut d'entrepreneur indépendant. Ce tracteur, qu'il acquiert en fonction de ses possibilités financières et qui l'autorise à entreprendre une modernisation de ses méthodes de travail et à accroître sa productivité, devient (pour l'exploitant) le symbole et l'outil de l'entrée dans la société « industrielle », au même titre que l'automobile pour la famille. Les grands fabricants anglo-saxons de machines agricoles n'ont pas tardé à mesurer l'ampleur de ce marché.

Mécanisation de l'agriculture (en milliers de machines)							
	1950	1954	1959	1963	1967	1971	1973
Tracteurs	137	250	628	868	1 106	1 275	1 330
Moissonneuses-batteuses	5	14	43	78	117	140	185
Presse-ramasseuses	--	15	50	85	228	325	--
Source : Statistique agricole annuelle et (Bourdon, 1974)							

Tableau 13 : MÉCANISATION DE L'AGRICULTURE

L'entrée dans le monde économique

Dès le début des années 1960, un million de tracteurs sont au travail. Les paysans qui n'ont pas pu en acquérir se sont sentis définitivement condamnés. Tous ceux qui ont pu reconstituer l'épargne qu'ils y avaient engloutie ont vite compris qu'une machine doit être amortie. Ils ont compris qu'il fallait l'utiliser le plus possible et, pour ce faire, changer la gamme des productions et changer les méthodes de travail pour en favoriser l'emploi. C'est une rupture avec le rythme séculaire imposé par le soleil ; c'est une rupture avec la soumission au milieu naturel et aux traditions locales. La vieille habitude paysanne du placement ou de la thésaurisation, qui attendent patiemment de se réaliser dans l'achat d'une parcelle longtemps convoitée, rencontre une concurrence nouvelle. L'argent devient la forme passagère de biens de production, qui disparaîtront dans l'acte productif pour que la vente de la nouvelle production reconstitue la somme initiale, si possible augmentée de ce qu'il faut pour améliorer le niveau de vie familial. La paysannerie entre peu à peu dans le monde économique et industriel.

L'essor de la chimie agricole

La mécanisation n'est que l'un des deux axes de la transformation récente du métier d'agriculteur. L'autre axe consiste à transformer le combat ancestral de l'homme contre la nature (dans lequel l'homme n'a d'autres armes que son opiniâtreté et sa vigilance) en une neutralisation progressive des réactions du milieu naturel par usage de matières premières achetées (engrais, aliments, plantes et animaux sélectionnés) et par destruction de tout ce qui est gênant (herbicides, insecticides), afin de l'utiliser comme support. Le démarrage a été lent également : le doublement des quantités d'engrais minéraux consommées, prévu en 1946 pour être atteint en 1950 n'a eu lieu qu'aux environs de 1960. Mais entre 1960 et 1970, la consommation double à nouveau. En 1973, elle est 5 fois plus importante qu'en 1950. Cette expansion n'a été possible que parce que l'industrie chimique a bouleversé ses méthodes et sa structure : développement d'usines nouvelles, énorme concentration de sociétés privées et publiques, internationalisation complète de la branche. Des gisements sont exploités en Amérique (Canada) ou en Afrique (Congo) et la pétrochimie se développe. Cependant, cette internationalisation rend la consommation dépendante des aléas économiques internationaux. La crise de 1973 va ralentir la consommation parce que le prix des engrais a augmenté de 50%. Mais l'augmentation des coûts de production va conduire les agriculteurs à accentuer les efforts de rationalisation, c'est-à-dire à accroître la productivité du travail agricole.

Un besoin de financement accru

L'évolution de la consommation d'aliments du bétail suit des variations analogues : doublement entre 1952 et 1957, et nouveau doublement avant 1963. En 1973, la consommation est 10 fois supérieure à celle de 1954. Ce qui a bouleversé les conditions de production du poulet et du porc.

Les comptes de l'agriculture				
	1950	1959	1967	1974
Production intérieure brute	89 600*	227 600*	515 111	1 168 238
Production agricole finale, hors TVA	18 520	34 401	58 342	109 043
Consommations intermédiaires	3 495	9 261	17 947	46 964
Consommation intermédiaire en % de la production agricole, dont :				
Aliments du bétail	18,9	26,9	30,7	43,1
Produits pétroliers	1 155	2 779	5 324	12 750
Chimie et parachimie	126	537	774	2 422
Chimie et parachimie	723	1 767	3 452	10 751
Services des artisans	----	----	----	----
Mécaniciens	291	843	1 947	4 382
Valeur ajoutée	15 025	25 140	40 395	66 779
RBE (optique commercialisation)	----	18 546	30 401	51 591
* Base 1956				
Source : Collections de l'INSEE - Série C - Comptes de l'agriculture et Comptes de la nation				

Tableau 14 : LES COMPTES DE L'AGRICULTURE

Les firmes françaises s'installent en Espagne, au Maroc, en Grèce. Mais comme pour les engrais, 1973 marque un tournant dans l'évolution de l'utilisation de ces produits par l'agriculteur. Dans cette évolution, chaque paysan achète des biens de production industriels qui lui permettent d'augmenter les quantités de produits qu'il vend, mais il est contraint en même temps à dégager les ressources

monétaires nécessaires à leur remplacement et à leur entretien. Le niveau atteint est si élevé qu'il est nécessaire d'avoir recours à des sources de financement extérieures.

Le rôle moteur du Crédit agricole mutuel

Ainsi, le Crédit agricole mutuel, qui a longtemps joué le rôle d'un institut d'épargne, s'est peu à peu transformé en établissement bancaire à compétences multiples. De 1950 à 1974, et en francs courants, les prêts à court terme ont été multipliés par 25 ; les prêts moyens termes par plus de 200 ; les longs termes par 80 ; dans le même temps, l'indice des prix de la PIB quadruplait. Dans le même temps, les dépôts et placements connaissaient une expansion au moins aussi spectaculaire. Le Crédit agricole a permis d'équiper les exploitations, de redistribuer les terres libérées par l'exode, de constituer un important appareil coopératif de commercialisation et de transformation des produits agricoles. En 1974, très rares sont les agriculteurs qui sont restés totalement à l'écart de cette extension des circuits bancaires. En moins d'une génération, le maniement des chèques a remplacé la thésaurisation des billets de banque. En 1969, l'endettement global de la branche agricole représentait plus des 2/3 de la valeur de la production agricole finale, ce qui traduisait une introduction dans les mécanismes bancaires plus complète que celle des agricultures belges ou néerlandaises et presque aussi grande qu'en Allemagne.

Crédit agricole mutuel (en millions de francs)							
	1950	1954	1959	1963	1967	1971	1973
Prêts court terme en cours	1 174	2 020	3 267	6 072	10 258	16 966	26 814
Prêts moyen terme en cours	351	1 025	3 762	9 084	22 954	43 783	74 331
Prêts long terme :							
Individuels	102	369	1 145	2 545	4 810	10 212	14 351
Collectifs	130	942	1 764	2 043	3 696	4 346	4 508
Dépôts à vue	883	1 775	4 094	9 956	17 324	30 227	47 000
Épargne liquide & semi-liquide	----	----	1 265	5 413	17 776	40 559	72 200
Emprunts long terme	----	----	2 967	5 281	11 238	19 020	27 100

Source : Rapports annuels de la Caisse nationale de Crédit agricole

Tableau 15 : CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL

Le particularisme agricole s'estompe

Mais le développement de l'appui bancaire à l'agriculture n'a été possible que grâce à la fourniture de subventions ou de prêts à taux d'intérêt bonifiés, dont la charge dans le budget de l'État devient telle qu'elle a dû être plafonnée. Le vieux système mutualiste s'est transformé en un puissant outil de restructuration de l'appareil productif. L'acceptation ou le refus d'un prêt du Crédit agricole est devenu un signe de maintien de l'agriculteur sur le domaine familial ou de son départ. La dépendance financière croissante dans laquelle vit l'agriculture est une des expressions les plus évidentes de la fin de son particularisme économique. Ceci se manifeste également dans l'évolution du régime fiscal (TVA, impôt sur les bénéfices).

Dans l'ensemble, les ambitions qui ont rencontré l'adhésion des Français après 1945 ont été satisfaites. Reste à en évaluer les résultats, tant pour la nation que pour l'ensemble des agriculteurs.

2.7.8. Des résultats obtenus « à la force du poignet »

La logique du développement économique national visait à intégrer l'agriculture au reste de l'économie, de façon à améliorer la productivité du travail agricole pour que cette branche cesse d'être un frein à la croissance d'ensemble et devienne, au contraire, une source de surplus susceptible de favoriser l'accumulation globale de capital. Le déséquilibre entre la force de travail consacrée à l'agriculture et la valeur ajoutée dégagée par ce secteur était dénoncé par les économistes productivistes de toutes opinions depuis la fin du 19^{ème} siècle.

La productivité du travail agricole est à la peine

La forte baisse de population agricole depuis 25 ans et les gains de productivité du travail ont-ils abouti à mieux proportionner la quantité de travail consacrée à l'agriculture et la valeur accordée aux produits de ce travail ? En 1913, 37% des travailleurs actifs sont agriculteurs et la valeur monétaire des produits agricoles représente 29% de la valeur de la production intérieure brute. En 1938, 31% des actifs agricoles produisent 21% de la PIB. En 1974, 11% des actifs agricoles ne dépassent pas 6% de la PIB. Ces tendances sont aussi fortes qu'il y a cent ans. Elles ne diminueront pas.

Le déséquilibre persistera

Depuis 15 ans, dans la plupart des pays de l'OCDE, la part de travail engagée dans l'agriculture est toujours plus forte que la part de richesses créées par ce travail dans la PIB. Des pays comme la Grande-Bretagne, la Belgique ou les Pays-Bas y échappent parce qu'ils utilisent depuis plus d'un siècle leur agriculture comme un atelier de transformation, approvisionné en matières premières agricoles fabriquées sur les terres d'émigration ou de colonisation. Le déséquilibre persistera donc, car les agriculteurs vendent les produits de leur travail et non pas leur force de travail. Leur départ n'a pas été remplacé par des salariés. Bien au contraire, ces derniers ne cessent de décroître sans interruption depuis la fin du siècle dernier.

Résultats de l'évolution							
	1950	1954	1959	1963	1967	1971	1973
Valeur ajoutée agricole dans la PIB, en %	16,7 *	13,7	11,0	9,4	7,8	6,5	5,7
Effectifs employés en agriculture en % effectif total branches	32,4	30,5	25,9	22,5	17,7	15,2	13,1
RBE/travailleur agricole non-salarié, en milliers francs	--	4,6	5,5	9,4	12,5	18,0	27,0
Salaire net annuel moyen, en milliers de francs	--	4,1	6,6	9,7	12,4	18,4	26,7
* Estimation sur la base 1956							
Source : Comptes de la nation.							

Tableau 16 : RÉSULTATS DE L'ÉVOLUTION

Mais l'agriculture contribue au développement de l'économie

Dans le même temps, l'environnement de l'agriculture change et s'étoffe : de nombreux emplois salariés sont créés chez les fournisseurs, les transformateurs, les distributeurs ; les relations de travail et les relations sociales dans les familles d'agriculteurs se transforment. C'est donc *dans et par* l'échange des produits de leur travail que les agriculteurs sont amenés à contribuer au

développement de l'économie. « On n'observe pas de décalage significatif entre la croissance du revenu agricole moyen et celle du salaire moyen au cours des vingt dernières années » (Wagner, 1973). Toutefois, cette comparaison est plus que discutable. Tandis que le salarié peut consacrer la totalité de son salaire à faire vivre sa famille, le revenu d'exploitation doit d'abord assurer le fonctionnement quotidien de l'exploitation.

Et elle alimente un courant d'exportations

À la veille de la Première Guerre mondiale, le secteur agricole répondait aux sollicitations de l'économie nationale en se modernisant lentement. Il suffisait alors seulement de couvrir les besoins alimentaires du pays. À travers les cahots des années 20, la crise des années 30, puis la Seconde Guerre mondiale, la France a été amenée à redéfinir sa place dans le système économique international et à remodeler la structure de son appareil productif. Si bien qu'aujourd'hui, l'agriculture alimente un courant d'exportations qui place la France au deuxième rang sur les marchés mondiaux de produits agricoles et alimentaires.

Mais ces résultats ne sont-ils pas liés à l'austérité légendaire du paysan ?

Mais ce système économique impose des cadences de travail qui s'accroissent et contraignent à renouveler sans fin des investissements dont le volume ne cesse d'augmenter. Aujourd'hui comme hier, l'équilibre économique d'ensemble ne repose-t-il pas en partie sur l'austérité du mode de vie des paysans et sur leur acharnement au travail ? C'est pourquoi l'étude de la vie quotidienne des paysans s'avère maintenant indispensable. Elle doit non seulement nous permettre de saisir les conséquences de l'évolution économique d'ensemble, mais également nous aider à comprendre en quoi l'activité et les aspirations des travailleurs des campagnes ont, simultanément, contribué à modeler cette évolution.

3. FAMILLE ET EXPLOITATION : L'EXPLOITATION SE RESSERRE AUTOUR DU COUPLE

Au début du 20^{ème} siècle, on peut considérer que le grand mouvement d'« émigration de la misère », commencé en 1850, prend fin. À la veille de la Première Guerre mondiale, l'exode rural s'explique par l'extension des tendances de la fin du 19^{ème} aux régions les plus reculées et isolées, et par une nouvelle accélération (entre 1900 et 1913) de la concentration industrielle. Celle-ci entraîne une dernière hausse des départs entre 1906 et 1911.

Les familles qui résistent sont celles qui disposent de suffisamment de terres pour vivre, celles qui sont en mesure de profiter du départ des voisins pour s'agrandir et assurer ainsi la pérennité de l'exploitation. En somme, il est nécessaire d'épargner pour survivre et, pour ceux qui restent, l'aisance sera plus grande que par le passé. Tout dépend donc de la cohésion du groupe domestique. Dans ce contexte, et surtout pendant les quatre ans de guerre, les femmes de paysans sont appelées à jouer un rôle nouveau et tout va bientôt reposer sur leurs épaules.

3.1. LES FEMMES S'AFFIRMENT

3.1.1. L'heure des femmes sonne !

Les hommes partent à la guerre

Dès la première quinzaine d'août 1914, quatre hommes sur dix âgés de 20 à 45 ans sont mobilisés (et s'ajoutent à ceux qui étaient déjà sous les drapeaux) pour assurer la couverture. C'est au beau milieu des grands travaux d'été que ces hommes sont appelés par le tocsin du clocher de leur village, vers cinq heures de l'après-midi. C'est donc à ceux, et surtout à celles, qui restent que revient de poursuivre la tâche. À l'automne 1914, les 2/5^{ème} des hommes en pleine force de l'âge ne sont plus là pour préparer la récolte de 1915. Et ainsi, pendant les quatre années que dure la guerre, de moisson en moisson, et de semailles en semailles, les hommes disponibles sont chaque fois moins nombreux... Bref, 850 000 femmes dirigent l'exploitation agricole à la place du mari mobilisé et 300 000 femmes d'ouvriers agricoles se retrouvent seules à la tête et/ou en charge de la famille. Un bon tiers des familles agricoles, ouvrières comme exploitantes, se trouvent ainsi dirigées par une femme du fait de la guerre.²⁰

Les femmes tiennent le premier rang

À leur travail habituel, les femmes doivent donc y ajouter celui qui était jusqu'alors réservé aux hommes : labour, fauche... En outre, c'est désormais elles qui décident des productions, qui commandent la main d'œuvre, qui vendent. Mais elles peuvent compter sur l'aide de la famille paysanne : vieux parents ou beaux-parents reprennent du service ; oncles et tantes, vieux garçons et

²⁰ Estimations faites à partir du recensement de la population de 1911.

vieilles filles, modestes et effacés en temps ordinaire, prennent du relief. « *Dans cet immense effort, les femmes tiennent le premier rang avec honneur et un entrain qui est beauté* » (Labat, 1919), s'exclame Emmanuel Labat qui ne tarit pas de compliments pour celles qui ont donné « l'exemple » et « pris les devants ». Il faut dire que jusque-là elles étaient volontiers considérées comme l'une des causes importantes de l'exode rural, leur départ entraînant le célibat des jeunes paysans.

Elles deviennent les gardiennes de l'âme paysanne

Ainsi, au moment où leur travail ne se fait plus dans l'ombre, il prend de plus en plus une valeur patriotique. Non seulement elles font leur devoir de produire, mais elles ont le devoir de « garder l'âme des jeunes en contact et en communion » (Labat, 1919) avec la terre. Elles deviennent les gardiennes de l'âme paysanne. Elles sont enfin reconnues. C'est leur heure de gloire ! Pour elles, il faudra n'avoir pas à rougir quand les hommes au retour demanderont : « *Qu'avez-vous fait de tout ce que nous avons laissé ? Femmes ! Êtes-vous restées bonnes gardiennes chez nous ? Avez-vous entretenu le feu de nos maisons ?* » (Pérochon, 1924).

3.1.2. Femmes « gardiennes » du foyer et de l'exploitation

Les conséquences collatérales de la guerre

Ces quatre années de séparation, d'épreuves et d'expériences personnelles différentes auront marqué à tout jamais des changements d'attitude de part et d'autre, chez les femmes comme chez les hommes. La disparition d'hommes, morts à la guerre, tout comme l'invalidité consécutive à la blessure lorsqu'elle est grave, ont des conséquences lourdes pour les familles. À cela s'ajoutent les drames personnels de tous ceux qui ne peuvent plus reprendre leur place et la charge qu'ils représentent pour leur famille. En contrepartie, les pensions de guerre vont assurer aux familles concernées un revenu fixe et en numéraire, qui va contribuer à une profonde transformation des mentalités et accélérer l'intégration des familles dans l'économie de marché.

La guerre cause d'exode

Dans les régions à faible natalité et à fort exode des jeunes, ces pertes brutales en hommes obligent à des compensations délicates, qui ne sont d'ailleurs pas toujours possibles. L'exode des veuves est parfois la seule solution. Dans les régions à forte natalité, où la densité de peuplement reste élevée, la guerre est une occasion de rupture. Ce sont les hommes qui quittent la terre pour trouver ailleurs un travail convenable. C'est également le cas dans des régions qui, sans être très peuplées, n'ont que de pauvres ressources, comme les montagnes. La guerre est cause d'exode.

Les femmes se déclarent comme « actives agricoles »

C'est pourquoi la mission conservatoire –conservatrice– des femmes est à souligner : là où une femme maintient un foyer et, qui mieux est, une exploitation en activité, l'homme a plus de chances de revenir occuper la place qui lui a été gardée (Labat, 1919). Et s'il ne vient pas, la femme est là

pour tenir les choses en l'état jusqu'à ce que la génération suivante puisse prendre le relais. De fait entre 1906 et 1921, la population active féminine agricole augmente fortement : elle s'accroît de près de 20% (600 000 unités) par rapport à l'effectif de 1906. Cette tendance confirme le mouvement initié dans la seconde moitié du 19^{ème} siècle, qui indique que les femmes de chefs d'exploitation mariées sont chaque fois plus nombreuses à se déclarer comme actives : elles étaient 93,6% en 1906 ; elles sont 99,5% en 1921.

Beaucoup de jeunes femmes n'ont pas pu, ou n'ont pas voulu, poursuivre le projet qu'elles avaient entrepris de poursuivre avec leur mari, celui-ci étant mort à la guerre. Elles ont rejoint les rangs des ouvrières agricoles ou bien elles sont parties en ville ou bien encore elles sont devenues aides familiales auprès de leur beau-père, beau-frère, belle-sœur. Mais d'autres en ont fait autant, dont le mari a pourtant survécu à la guerre.

La tendance à la féminisation est plus nette encore dans le groupe des ouvriers agricoles. Beaucoup sont célibataires, car, par contrecoup de la rareté des hommes, elles doivent retarder leur mariage, voire y renoncer. Mais celles qui étaient mariées avant le début de la guerre, se substituent elles aussi à leur mari, comme chef et soutien de famille, et deviennent par conséquent actives quand il disparaît.

Cheffes de famille et cheffes d'exploitation

Le nombre de femmes mariées à des chefs d'exploitation qui se retrouvent chef de famille et chef d'exploitation en 1921, est de l'ordre de 128 000, et le nombre de femmes restées célibataires qui se retrouvent chefs d'exploitation en 1921, est de l'ordre de 33 000. Au total, moins de 5% des exploitations sont dirigées par des femmes en 1921. Par contre, si l'on y ajoute l'ensemble des veuves de 20 à 40 ans dont les maris ont payé l'impôt du sang, les femmes représentent 13% du total des chefs d'exploitation, ce qui est loin d'être négligeable. Ceci traduit l'importance des femmes dans la structure familiale de la production agricole. Bien que leur nombre diminue très nettement dans l'entre-deux-guerres, elles représentent toujours près de 11% en 1946.

Mais à partir de 1931, le nombre d'hommes chefs d'exploitation célibataires augmente. Comme avant la guerre, l'exode des femmes se fait aussi sentir. « *À coup sûr, la femme a souvent la plus grosse part des responsabilités dans la décision des nouveaux mariés de faire leur vie hors de la glèbe* » estime Émile Guillaumin. C'est que, si son statut social au sein de la famille a quelque peu changé à la suite de la guerre, les conditions de vie de la femme, elles, sont pour l'essentiel restées les mêmes.

3.1.3. La « promotion » des femmes

L'engagement des femmes dans l'activité syndicale

L'intérêt porté à la condition des paysannes croît, précisément parce que leur départ préoccupe. Si l'idée du « patronage »²¹ a vécu pour les hommes, elle est en plein essor pour les femmes. L'action des femmes dans les syndicats agricoles devient de plus en plus évidente. La voie est désormais toute tracée au développement de la mutualité sociale, mais aussi de l'enseignement ménager. Pour symboliser, encadrer et appuyer institutionnellement cet engagement des femmes dans l'action syndicale, une section des dames de la Société des Agriculteurs de France a été créée en 1921 et connaît son épanouissement en 1922 par sa transformation en Union centrale des associations rurales féminines. Concernant l'enseignement ménager, la ligne directrice est que « *la femme est la vie de la maison* ». C'est d'elle que dépend la santé morale et physique de la famille et, partant, de la société.

Nécessité de cadres

Dès avant la guerre, les établissements d'enseignement ménager agricole sont nombreux. Mais l'intérêt des populations rurales pour ces questions reste limité et leur rayonnement reste réduit. Cependant, il s'agit d'abord de constituer les cadres. C'est pourquoi les institutions qui se créent s'adressent en premier lieu aux jeunes filles de « la société », en particulier aux filles des classes possédantes terriennes qui ont donné le mauvais exemple de l'exode et qui retrouveront là le sens de leur mission sociale. Ainsi de l'Institut agronomique Jeanne d'Arc, fondé sous le patronage²² de membres de la Société des Agriculteurs de France et qui, de plus, a été « honoré d'un bref du Souverain Pontife » et a reçu « l'approbation unanime de l'épiscopat français » (Maugeret, 1909). Même si la guerre freine ce bel élan, les bases sont établies.

C'est sur ces bases que l'action en direction des femmes se développe et se renforce durant l'entre-deux-guerres. Elles ont le soutien de la comtesse de Kéranflech-Kernezne, secrétaire puis présidente de la section des dames de la Société des Agriculteurs, puis présidente de l'Union centrale des associations rurales féminines à partir de 1928 : « *C'est l'homme qui fait la terre sans doute, mais c'est la femme qui entretient cette volonté de l'homme* » et qui « *crée le milieu favorable ou défavorable au développement de l'exploitation* ». Certes, et l'expérience récente de la guerre ne permet pas de le démentir, elle peut « *dans un moment difficile remplacer le chef de famille défaillant, infirme ou enlevé par la mort* », néanmoins « *le travail normal de la femme dans l'agriculture est surtout un travail de collaboration* » et « *dans la pratique courante elle a son domaine particulier, son activité propre qui concourt également à la prospérité de l'exploitation* ». La « grande mission de la paysanne », l'œuvre pour laquelle elle est « irremplaçable » n'a pas changé. C'est toujours « *garder l'homme à la terre en lui créant un intérieur agréable, où il*

²¹ Notion selon laquelle le propriétaire foncier –et plus généralement le « patron»– a des devoirs sociaux envers les personnes qui dépendent de lui (métayers, ouvriers). **Frédéric Le Play** est l'un des théoriciens de la doctrine paternaliste.

²² Le comité de patronage est présidé par M. Blanchemain, vice-président de la Société des Agriculteurs de France.

retrouve, après sa rude journée, la détente et le modeste confort auxquels il a droit, charmer la vie rurale par sa gaîté, sa vaillance et sa belle humeur, l'ennoblir par son influence morale, son exemple, ses vertus, sa prière ; enfin, élever de nombreux enfants dans l'amour du sol natal, du métier paternel » (de Kéranflech-Kernezne, 1933).

L'enseignement ménager se développe

Les manuels d'enseignement ménager appliquant ces principes se multiplient. Les écoles et les cours d'enseignement ménager par correspondance également. On en dénombre 14. Par ailleurs, 64 écoles ambulantes départementales, dépendant du ministère de l'Agriculture, organisent des sessions ménagères. Des journées rurales et agricoles prolongent les cours par correspondance. Telle la Journée de Genlis, initiative de la Protection de la jeune fille, où, après quatre conférences allant des responsabilités de la mère de famille au secourisme en passant par l'économie domestique et l'obtention d'un lait pur et sain, le curé termine par une homélie d'où il ressort qu'il faut accepter et aimer son travail, se sanctifier par son travail. Des Semaines agricoles féminines couronnent l'ensemble et connaissent « *depuis leur premier et victorieux essai en 1919... tant de faveurs et une si prompte et générale diffusion, qu'il semble aujourd'hui difficile d'en parler sans se répéter* ».

Nécessité de reconnaître la place et la fonction de la femme

En pays breton, les hommes « *dont la femme a eu la charge de tout pendant quatre ans* » ont du mal à « *s'imposer à nouveau à leur place* » à leur retour. Celle-ci « *a pris de telles habitudes, a tellement peiné nuit et jour, qu'elle abandonne difficilement des prérogatives* » acquises. « *Quelques héros couverts de médailles n'arriveront plus jamais à commander...* » (Hélias, 1975). Mais le développement de la propriété paysanne après la guerre et le renforcement du groupe familial qui découle du rôle de plus en plus important qu'il joue dans la production agricole appellent en eux-mêmes cette « promotion » de la femme. Comment, en effet, la famille pourrait-elle jouer son rôle si le départ des femmes condamne les hommes au célibat ? Pour rester, la femme a besoin d'un peu plus de considération : il faut que sa place et sa fonction soient reconnues. Il faut aussi et surtout qu'elles soient pleinement assumées et bien remplies par les femmes, car le bon fonctionnement de l'exploitation familiale l'exige et son efficacité en dépend. La division du travail entre l'homme et la femme a aussi sa raison d'être économique.

Dans l'entre-deux-guerres, l'optique devient plus technique : l'idée de rationalisation fait son apparition. C'est « *dans les pays où l'enseignement ménager agricole est le plus répandu et le mieux organisé... que l'on rencontre... la meilleure utilisation de l'effort de la fermière* », note la comtesse Kéranflech-Kernezne, et « *c'est par l'école ménagère que le travail domestique rationalisé a quelques chances de s'introduire dans la maison rurale* ». Bref, si le rôle et la place de la femme étaient déjà importants avant-guerre, la guerre et l'accession à la propriété les ont renforcés. Ce qui est nouveau c'est que le modèle de « maîtresse » et de « patronne » s'est démocratisé. Que le

domaine soit grand, moyen ou petit, le statut et la sphère de compétences qui lui sont reconnus sont désormais les mêmes. La femme du « patron » se sent désormais créditée de ce qui lui revient.

3.1.4. La famille joue un rôle de mutuelle

Peu de recours face aux imprévus

L'après-guerre apporte une relative aisance aux familles qui réussissent à se maintenir en dépit des vicissitudes. Mais la continuité de la famille suppose le respect de judicieux équilibres et exige la solidarité de ses membres. Le travail de chacun est nécessaire pour la survie de tous, puisque de lui dépend le maintien ou l'augmentation du patrimoine grâce auquel les uns et les autres travaillent et subviennent à leurs besoins. Si la dévaluation monétaire d'après-guerre a permis de consolider l'emprise des paysans sur leur outil de travail, l'épargne reste nécessaire : que ce soit pour faire face à l'inéluctable augmentation de la superficie de l'exploitation ou pour parer les mauvais coups du sort. Qu'ils soient climatiques, économiques ou sociaux, les imprévus sont nombreux et la famille paysanne ne peut guère compter que sur ses propres ressources pour les affronter sans devoir s'y dépouiller de l'essentiel. En ce qui concerne l'exploitation, il n'est guère que la grêle ou l'incendie pour lesquels un recours existe. Mais, qu'il s'agisse de sécheresse, de mévente, de protection sociale, de prévoyance... les recours sont inexistantes, sauf en ce qui concerne l'assurance des salariés contre les accidents du travail.

La famille, première institution de prévoyance et de protection sociale

Les accidents et les maladies sont précisément des épreuves redoutées. Pourtant, on ne s'arrête pas facilement et on s'adapte à tout prix à la situation : « *Pour peu qu'on ne soit pas trop touché, on peut encore surveiller le bétail ou les enfants ou encore travailler des mains si les jambes sont prises...* » (Salères, 1936). Mais si la maladie est grave, elle peut être « la ruine d'une famille ». Sans parler du décès prématuré. La famille est donc la première institution de prévoyance et de protection sociales pour ses membres. Cela peut justifier le travail gratuit dont ceux-ci lui font l'apport et légitimer l'autorité du chef de famille, dans la mesure où il gère le patrimoine en « bon père de famille », c'est-à-dire au mieux de l'intérêt de tous. C'est l'homme qui, étant chef d'exploitation, est par là même chef de famille.

Si l'homme a le titre de « chef de famille », c'est la femme qui en a toute la charge !

Mais si c'est l'homme qui est le chef de la famille, c'est en fait la femme qui en a toute la charge. En fin de compte, si « la part de la femme est la plus lourde », c'est parce que c'est sur elle que repose la responsabilité aussi bien morale que pratique et quotidienne de la famille. Si c'est elle qui sert à table, c'est parce que c'est elle qui assume la fonction nourricière de la famille. La responsabilité de la femme est si fondamentale qu'elle y joue véritablement son statut de « maîtresse ». Dans les repas d'entraide, notamment, c'est purement et simplement la réputation, pour ne pas dire le rang même de la famille, qui est en jeu ; sans compter qu'une nourriture mal appréciée peut compromettre le

concours ultérieur des voisins. Et c'est sur les épaules de la femme que l'enjeu repose. Elle est bien la « gardienne » du foyer en temps de paix comme en temps de guerre ! Ce qui se manifeste encore par une responsabilité supplémentaire : le soin et l'éducation des enfants.

La « solidarité » familiale à l'épreuve de la législation sociale

C'est ce modèle qui sert de base à la réflexion annuelle sur « le rôle de la femme dans la vie rurale », proposé par la Jeunesse agricole catholique féminine à ses militantes et à ses sympathisantes en 1946. Par cette réflexion, la JACF propose de « découvrir la vraie place (de la femme) dans toute la vie rurale afin d'être plus intelligemment, plus totalement, épouse, maman, éducatrice » (JACF, 1946). Malheureusement, la famille paysanne soutient de moins en moins bien la comparaison avec la législation sociale qui se met en place progressivement en faveur de la classe ouvrière. Non seulement elle couvre mal les risques sociaux, mais elle n'assure même plus la sécurité de l'emploi, la garantie de l'avenir, fondement même de la solidarité qu'elle peut exiger de ses membres. La famille paysanne a besoin du travail de tous et supporte mal les bouches inutiles : elle n'assure donc plus très bien sa fonction mutualiste.

Un choix difficile à éluder

À la veille de la Seconde Guerre mondiale, la JAC lance une première grande enquête²³ sur les causes de l'exode rural intense que l'on observe dans toutes les régions. Les causes envisagées tournent autour de l'impuissance de la famille à garantir un niveau et des conditions de vie qui satisfassent les jeunes gens et encore plus les jeunes filles. L'exode rural n'est certes pas nouveau dans l'histoire, mais cette fois-ci il ne touche pas que les gens sans terre et misérables, une proportion importante des émigrés vient de familles propriétaires. Ce sont donc les fils et surtout les filles, sur lesquels devait reposer l'avenir du patrimoine péniblement amassé par les parents, qui renoncent et souvent avec la bénédiction des parents eux-mêmes. C'est comme si le système économique et social d'un milieu était remis en cause au moment même où il semblait le promouvoir. Le salaire ou la terre : choix exprimé par cette contradiction, pour les jeunes gens et les jeunes filles. Et ce choix ne peut pas s'esquiver !

3.1.5. Droit d'aînesse ou égalitarisme ?

Une démographie sous pression baissière

Entre les deux guerres, le nombre moyen d'enfants survivants dans les familles agricoles évolue peu. Il passe de 2,18 à 2,23. La très légère augmentation observée n'est certes pas sans intérêt, puisqu'elle va à contre-courant de l'évolution générale. Mais elle est si faible ! En 1946, la fécondité des ménages d'agriculteurs « semble beaucoup plus liée à l'attitude devant la religion et, de façon plus générale, aux questions culturelles » qu'au niveau de vie (INSEE, 1953). Une comparaison entre la

²³ Une deuxième grande enquête sur les causes de l'exode rural aura lieu vers la fin des années 1950.

répartition géographique du nombre d'enfants pour cent hommes mariés et la carte de la pratique religieuse fait, en effet, apparaître une certaine correspondance. Mais ce ne sont là que des variations par rapport à un mouvement d'ensemble dont le résultat montre que le nombre moyen d'enfants par famille en 1946 reste plus faible que celui de 1911.²⁴

Une descendance nombreuse multiplie les occasions de festivités (baptême, première communion et surtout noces...) et de dépenses (la dot, notamment) ; la réduction du nombre d'enfants les diminue. En fait, tout ce qui limite la capacité d'épargne du groupe familial est ressenti comme compromettant son avenir. Les destructions de richesse qui accompagnent les fêtes familiales sont regrettées. La logique de l'accumulation impose le travail et chasse la fête, alors que la misère l'appelle.

L'épineux problème du partage égalitaire de la succession

Le moment le plus crucial pour la continuité du groupe familial est le décès du chef de famille, qui ouvre la succession. La famille se trouve alors confrontée à une contradiction des plus fondamentales, car, si elle a pu exiger le travail gratuit de ses plus jeunes membres, c'est en contrepartie d'un droit de chacun d'eux sur un patrimoine qui est en fait collectif. Et chacun peut prétendre à ce droit et le faire valoir, puisque la loi le reconnaît et en organise l'exercice lors de l'héritage, par un partage égalitaire au nom du Code civil. Mais au moment où l'héritier l'exerce, le morcellement de la terre qui en résulte le condamne, dans la plupart des cas, en tant que travailleur indépendant. S'il n'a pas devancé de son propre chef ce moment inéluctable en prenant l'initiative de l'exode, l'héritier se retrouve transformé en salarié, dépossédé de son outil de travail et de son moyen de subsistance.

Nécessité d'un salaire décent pour le travail familial

C'est pourquoi de moins en moins de jeunes acceptent ces obligations en contrepartie desquelles la famille ne leur fournit aucune garantie sur l'avenir. La famille n'a plus de sens que comme cellule nourricière et éducative pour ceux qui n'ont pas encore une force de travail susceptible d'intéresser un patron. Lorsqu'ils travaillent à la ferme familiale, jeunes gens et jeunes filles ne tardent pas, comme avant la guerre, à regimber contre l'absence totale de rémunération ou contre son insuffisance quand ils en reçoivent une. C'est là l'une des causes de l'exode rural selon les observateurs de l'époque. En effet, cet argent « *n'est pas consacré exclusivement à l'achat de superflu, mais sert, le cas échéant, à payer les frais de maladie, ceux de vêtements ou de voyages* » (Delord, 1940).

Le salaire différé : une compensation pour celui/celle qui accepte de rester avec les parents

Le problème se pose tant et si bien que, dans le cadre des mesures prises en faveur de la famille en 1939, est institué le principe du salaire différé, en vertu duquel une rémunération forfaitaire payable

²⁴ 2,23 enfants par famille en 1946 contre 2,29 en 1911. L'écart, faible, ne peut pas être simplement considéré comme dû à des variations de la natalité. La pyramide des âges de familles intervient également.

en une seule fois, au décès de l'exploitant, est versée à ceux des héritiers qui travaillent sur l'exploitation. Ce salaire est de la moitié du salaire de l'ouvrier agricole logé et nourri ou de la servante de ferme logée et nourrie, si l'héritier n'est pas marié ; en outre, son montant ne peut dépasser une période de dix années, même si la durée de la collaboration apportée excède cette période de temps. Mais, aussi limité soit-il, ce « contrat (tacite) de salaire différé » permet de réduire sinon de réparer « l'injustice qui atteint, au moment de la succession, ceux qui sont restés par rapport à ceux qui occupent un emploi rémunéré en ville » (Collectif, 1947).

Le salaire différé –droit de créance sur la succession– est également un moyen nouveau pour atténuer les conséquences du partage égalitaire de l'héritage. C'est une des contradictions ou faiblesses de la mutuelle familiale. En effet, si le nombre d'héritiers est important, il dissout le bien : aucun des enfants ne peut survivre en tant que chef d'exploitation. Et ce, d'autant que les parents ont besoin des revenus de la terre jusqu'à leurs derniers jours et ne « passent la main » qu'à leur mort. L'intérêt de celui qui voudrait devenir chef d'exploitation serait alors de quitter la ferme familiale le plus vite possible afin de faire sa propre situation ailleurs et par lui-même. Mais l'exploitation familiale ne peut survivre que par lui : les vieux parents ont besoin de lui pour fournir la force de travail nécessaire au moment où la leur décline et pour les prendre en charge dans leurs vieux jours. Il s'avère donc indispensable de compenser, en faveur des enfants qui acceptent de rester pour jouer ce rôle, les inconvénients d'un partage égalitaire.

Le groupe familial supplée l'absence d'un régime de retraite

Tout le sens du groupe familial est là : la nécessité pour les vieux parents d'être pris en charge par leurs enfants et pour les enfants qui s'engagent dans ce devoir, l'assurance de leur avenir. Car, au moment où les parents disparaissent, l'orientation de la vie des enfants est déjà faite. Vieux problème qui oppose les tenants du droit d'aînesse à ceux de l'égalitarisme, et qui donne lieu à de vives controverses sur les remèdes à apporter au dépeuplement des campagnes. En somme, le groupe familial doit suppléer l'absence d'un régime de retraite. Et la mise en place des assurances sociales ne résout rien puisque la retraite des vieux travailleurs est réservée aux salariés. Par conséquent, de toutes les mesures sociales dont jouit la classe ouvrière en 1939, la retraite est la mesure qui suscite le plus d'envie chez les paysans.

L'enfant unique est un trop grand risque

La loi du 7 février 1938 autorise le maintien de l'unité de l'exploitation et sa transmission dans son intégralité à un seul héritier, moyennant un juste dédommagement des autres. Mais ceci ne résout que partiellement le problème, car la lourdeur des soultes à payer peut compromettre l'installation de celui qui a été choisi comme successeur. Afin d'alléger cette charge, le Code de la famille institue le prêt à l'établissement des jeunes ménages. Néanmoins, le nombre d'héritiers semble rester une contrainte que d'aucuns cherchent à réduire... Mais la solution de ce problème par la limitation du

nombre de naissances à ses limites : l'enfant unique est un trop grand risque. Car, s'il est « appelé à rester à la ferme, il s'en évade souvent ». Et sa disparition prématurée est une catastrophe. La seule issue réside dans la concentration foncière au profit d'un des enfants et dans le départ des autres.

Le salaire différé : une compensation qui reste modeste

C'est le constat que fait la loi du 7 février 1938, dans un souci de retenir au moins l'un d'eux à la terre. Mais ce constat porte un coup mortel au principe de l'égalité sur lequel reposait (un peu fictivement, sans doute) la cohésion du groupe familial. Le salaire différé est, certes, une compensation, mais elle reste modeste. Cette mesure exceptionnelle qui s'inscrit dans le cadre de la politique de défense de la famille ne suffit pas à retenir les jeunes à la terre. Car les conditions de vie et l'avenir des familles dépendent beaucoup moins de l'action de l'État en leur faveur que de l'évolution de l'exploitation dont elles tirent leur subsistance. Et cette évolution est importante durant l'entre-deux-guerres.

3.2. LE TRIOMPHE DE L'EXPLOITATION FAMILIALE

3.2.1. « À chaque famille son exploitation »²⁵

Les exploitations de taille moyenne prennent de l'importance

Entre 1892 et 1929²⁶, le nombre d'exploitations diminue de 30%, mais la superficie moyenne cultivée augmente peu. Elle passe de 6,1 à 8,3 hectares. Les effectifs de toutes les classes inférieures à 10 hectares reculent ; ceux des classes comprises entre 10 et 200 hectares augmentent dans des proportions variables. Le nombre de très grandes, celles de plus de 200 hectares, diminue légèrement (-10%). Dans le Bassin parisien et sur ses marges du sud et de l'est, ainsi que sur la façade méditerranéenne, les exploitations de moins de 20 hectares occupent une place plus réduite que les grands domaines (de plus de 100 hectares). Elles dominent par contre dans l'Ouest breton et le Cotentin, de l'Alsace à l'Ardèche en passant par le Dauphiné, la Savoie, la région lyonnaise et le Puy-de-Dôme ; ainsi que de la Charente inférieure aux Basses-Pyrénées en passant par la Corrèze et tout le pourtour du bassin aquitain.

²⁵ L'expression est de **Victor Boret** présentant à la Chambre des députés, le 3 juin 1919, son programme d'extension de l'exploitation familiale et d'accession à la propriété.

²⁶ Dates des deux recensements (1892 et 1929) que séparent trente ans de négligence statistique.

Les salariés dans l'agriculture et les forêts				
	1921	1926	1931	1936
Établissements sans salariés :				
- En nombre	1 234 871	1 327 319	1 341 112	1 274 760
- En %	47,3%	52,8%	55,4%	55,0%
Établissements avec salariés* :				
- En nombre	1 374 606	1 187 318	1 080 821	1 006 750
- En %	52,7%	47,2%	44,6%	44,1%
Dont en % :				
- À 1 salarié	50,3%	53,5%	54,7%	57,0%
- 2 à 5 salariés	46,5%	43,5%	42,4%	40,4%
- 5 à 20 salariés	3,0%	2,8%	2,7%	2,3%
- Plus de 20 salariés	0,2%	0,2%	0,2%	0,2%
TOTAL (en nombre)	2 609 477	2 514 637	2 421 923	2 281 510
* Parmi ces établissements agricoles et sylvicoles sont comptées les entreprises forestières, les entreprises de travaux agricoles, celles de battage, etc.				
Source : Recensement de la population				

Tableau 17 : LES SALARIÉS DANS L'AGRICULTURE ET LES FORÊTS

Avec la régression des petites exploitations, les travailleurs occasionnels régressent également. À la veille de la Seconde Guerre mondiale, les journaliers représentent moins de 10% de la population agricole active. La disparition simultanée des micro-exploitants et des grands domaines, laisse la place à des tenures de la taille d'une famille : c'est pourquoi les effectifs des classes d'exploitations comprises entre 10 et 50 hectares prennent une importance croissante. Ces exploitations de taille moyenne accroissent les surfaces qu'elles cultivent, d'au moins 3 millions d'hectares entre 1892 et 1929 et de 1,5 million d'hectares de plus entre 1929 et 1955. À cette date, elles représentent 40% de l'effectif total et occupent 50% de la superficie cultivée. Selon l'enquête agricole de 1929, sur 3 650 000 chefs d'exploitation recensés à cette date, 4/5, propriétaires ou fermiers, ne font qu'exceptionnellement appel à l'aide d'autrui.

L'exploitation familiale : du mythe à la réalité

Le double mouvement de croissance des exploitations de taille moyenne et de réduction continue de l'importance des grands domaines et des microtenures transforme enfin en réalité sociale dominante ce mythe de l'exploitation familiale si souvent évoqué et glorifié, dès les débuts de la Troisième République. Reste à examiner dans quelle mesure il triomphe dans la forme que décrit l'idéologie officielle, c'est-à-dire par la généralisation du faire-valoir direct.

3.2.2. La terre se libère

En 1929 comme en 1892, les $\frac{3}{4}$ des exploitants recensés sont des propriétaires, 20% sont des fermiers et un peu plus de 5% sont des métayers. Dans l'immédiat après-guerre, le marché foncier connaît une activité inhabituelle qui aboutit à de nombreux transferts de propriété au bénéfice des exploitants. C'est le résultat de la libération de terres due au non-retour de paysans ou de leurs héritiers de la guerre et parallèlement de la diminution du nombre de candidats à l'achat ou à la location. Mais l'animation du marché résulte aussi de la liquidation des multiples transactions suspendues pendant le conflit.

Une forte concurrence entre petits paysans

Cette reprise à la hausse ne se produit que dans les zones où existe une forte concurrence entre petits paysans pour la propriété du sol qu'ils cultivent. Dans l'Ouest et en Bretagne, où une foule de petits fermiers et métayers cherche à assouvir sa faim de terre, la hausse atteint jusqu'à 200 et même 300%. Les caisses du Crédit agricole mutuel des départements bretons enregistrent cette poussée paysanne. Dans le Morbihan, la caisse permet à environ 1 500 ouvriers agricoles et petits fermiers de devenir propriétaires, de 1921 à 1929. Mais, à partir de 1931, l'activité du marché foncier se ralentit. La Deuxième Guerre mondiale met un nouveau coup d'arrêt. Il faudra attendre la fin des années 1950 pour que reprenne le mouvement séculaire d'achat de terres agricoles par les exploitants.

Quant au métayage, il régresse plus ou moins fortement pendant les années 1920, mais la crise puis la guerre freinent le lent recul de ce vieux mode d'exploitation. Il continuait d'occuper ses zones d'implantation traditionnelles et n'a pratiquement disparu qu'après l'adoption du statut du fermage.

L'acquisition de la terre est la condition de l'existence de l'exploitant

L'entre-deux-guerres est une période de transition où les conditions économiques, sociales et politiques évoluent de telle sorte qu'un statut plus favorable au fermier pourra enfin être établi par la loi, dans les années 1940. Après 1914, alors que les revenus de la propriété foncière paraissent insuffisants aux propriétaires non exploitants, les familles paysannes ne font aucune difficulté pour continuer à se priver et engager leur épargne dans l'achat du sol. L'acquisition de la terre est la condition de l'existence de l'exploitant puisqu'il cherche d'abord à en tirer les produits nécessaires à sa vie quotidienne et à celle de ses animaux ; elle est aussi l'instrument indispensable à l'utilisation des forces du groupe familial en même temps que la base concrète de son statut social.

Dans ces conditions, l'exploitant ne peut comparer la somme à verser pour l'achat de la ferme ou de l'hectare supplémentaire, au revenu issu de la vente des produits tirés de cette terre. Ce calcul de rentabilité n'a pour lui aucun sens. L'argent versé est un droit à acquitter pour affermir ou établir le statut de travailleur autonome. Au village, la liberté est inscrite dans le cadastre. Le seul problème pour l'acquéreur est de disposer de la somme d'argent nécessaire à l'achat, le jour où le propriétaire est prêt à vendre. Et cette somme peut être considérable : elle peut représenter l'épargne de toute une vie. L'accumulation de cette épargne puis son transfert hors du secteur agricole correspond, non seulement à l'intérêt bien compris du propriétaire-vendeur, mais aussi à celui du système économique national.

Le rôle du Crédit agricole mutuel

C'est pourquoi l'État a été amené à créer un système de crédit qui réduit cet obstacle (la relève des propriétaires fonciers par la paysannerie) en facilitant la mobilisation de l'épargne agricole. Le Crédit agricole mutuel a développé les opérations foncières en permettant à l'acheteur de verser en une seule fois la somme exigée par le vendeur. De plus, le taux d'intérêt est nettement inférieur à la

rente autrefois perçue. D'ailleurs, les achats de biens de production effectués par les paysans ne relèvent pas plus que les achats de terre, d'un calcul de rentabilité. C'est en fait, le travail manuel gratuit qui permet le maintien de telles entreprises hors de toute sanction de faillite, là où de plus grandes unités échoueraient. L'importance croissante du faire valoir-direct, le maintien d'une large autosubsistance, l'utilisation intensive du travail humain, la relative stagnation technique, sont les traits de l'agriculture française de l'époque.

Entre autarcie et monoproduction, une palette de solutions

Chaque ferme trouve son développement dans un système de polyculture-élevage en raison de la double exigence d'un maintien de l'autosubsistance familiale et d'un développement de la production marchande, qui seule permet d'acquérir les produits et les habitudes venues de la ville. Avec l'autosubsistance, les vieux assolements céréaliers persistent dans toutes les régions et l'usage de la jachère est encore fort répandu. Avec les besoins d'argent, les zones anciennes d'agriculture marchande se voient rejointes, partout dans le pays, par un nombre croissant de producteurs adoptant un système de polyculture. De l'autarcie quasi complète à la monoproduction pour le marché, mille possibilités s'ouvrent à chaque paysan ; et l'observateur superficiel croit ainsi trouver dans l'agriculture le visage souriant de la liberté des choix individuels.

3.2.3. Les mille visages de l'exploitation agricole

Une mosaïque de types d'exploitations

La France de l'entre-deux-guerres est une sorte de musée des structures agraires où coexistent des exploitations qui diffèrent énormément, tant par leur organisation spécifique et donc par la vie quotidienne des familles qui les mettent en valeur que par leurs potentialités économiques et donc par l'évolution sociale de ces familles. On peut y observer des formes que l'évolution économique et sociale condamne à un interminable combat en retraite, tenures trop petites pour fournir du travail à une famille entière, ou exploitations familiales acharnées à défendre leur économie autarcique. À leurs côtés d'autres se sont depuis longtemps transformées en exploitations commerçantes et ont plus ou moins réduit leur base d'autosubsistance ; tandis que de grands rassembleurs de terres se préoccupent déjà de passer à la mécanisation complète de leur exploitation et raisonnent en termes de rentabilité des capitaux qu'ils investissent. Ces différences de méthodes de travail et de mode de vie renvoient évidemment à de considérables variations de revenus monétaires.

Une hiérarchie sociale agricole proche de celle de la société globale

Dans son ensemble, et selon les estimations (Latil, 1966), les disparités de revenus entre agriculteurs étaient à l'époque au minimum de 1 à 5. Cette hiérarchie de rémunérations du travail agricole est fort voisine de la hiérarchie des salaires qui prévaut alors, hors de l'agriculture. En 1954, le cadre supérieur moyen gagne un peu plus de quatre fois plus que l'ouvrier moyen. (CERC, 1976) À la veille d'une période de transformation plus rapide qu'aucune de celles qu'elle a traversées dans son

histoire, l'agriculture française porte déjà en elle une hiérarchie sociale très voisine de la société globale. Elle garde, en outre, une classe d'ouvriers agricoles dont les revenus monétaires sont encore plus faibles et qui ne peut guère améliorer sa situation, puisque souvent ceux qui l'emploient ne sont pas mieux placés que les ouvriers de l'industrie. Les transformations des conditions de vie des familles agricoles reflètent cette évolution des revenus.

3.2.4. Signes d'aisance

Une alimentation plus variée

Durant l'entre-deux-guerres, les conditions d'existence des familles paysannes ne se sont pas considérablement améliorées. Ce sont les évolutions de l'avant-guerre que l'on retrouve. Comme alors, c'est dans l'alimentation que les changements sont les plus sensibles. Certes, si les grandes bases de l'alimentation paysanne ne sont en aucune manière modifiées par rapport au début du siècle, une exigence nouvelle fait son apparition, celle de la variété. Cette variété est d'abord due à une diversification des produits consommés. « *Le poisson frais entre dans les habitudes : les espèces consommées deviennent plus nombreuses ; en conserve, elles font l'ordinaire des petits repas* ». Les légumes sont réhabilités grâce à une plus grande diversité : épinards, choux-fleurs, céleris, artichauts, aubergines, melons, tomates surtout, haricots verts, figurent dans les menus paysans. Les champignons aussi, qui ne suscitaient jusque-là que méfiance ou mépris.

Des plats plus élaborés

Mais la préparation plus élaborée des plats contribue également pour beaucoup à rompre la monotonie de l'alimentation. C'est là qu'interviennent le « savoir-faire » et la « gourmandise » des cuisinières, et que l'on retrouve la nécessité de l'enseignement ménager. Quant à la femme, c'est dans son rôle de ménagère qu'on la retrouve et c'est le développement d'un des aspects fondamentaux de celle-ci que l'on saisit sur le vif ; il se heurte d'ailleurs souvent à la dure vie de travailleur des champs qu'elle mène. Le repas de batteuse est la grande célébration de cette union d'une terre et d'une famille. Alors que les fêtes déclinent, que les cérémonies familiales elles-mêmes se font plus rares et plus intimes, le repas de batteuse, lui, prend une importance de plus en plus considérable et « les battages sont l'occasion de *bombes* pantagruéliques » (Salères, 1936) (Delord, 1940).

Le vêtement évolue

Le vêtement continue d'évoluer, mais inégalement selon les régions. Côté masculin, la principale nouveauté est le pardessus. Il se généralise en tant que vêtement de sortie, de même que les peaux de chèvres, les imperméables et les guêtres de cuir. Côté féminin, capes et châles sont abandonnés, ou ne restent en usage que chez les personnes âgées. La garde-robe « varie en quantité selon les fortunes, mais est toujours bon marché et de couleur foncée : elle dure plus longtemps » (Delord, 1940) (Rouchon, 1933) (Salères, 1936).

L'habitat reste vétuste et inconfortable

De même, les améliorations apportées à l'habitat paraissent fort modestes dans l'ensemble. Comme avant 1914, il y a moins de changement pour l'habitation que pour la nourriture. Généralement, à la fin de l'entre-deux-guerres, l'habitat rural se distingue par sa vétusté et son inconfort. En 1940, la proportion des maisons qui ont plus de cent ans varie de 37 à 84% selon les régions et n'est qu'exceptionnellement inférieure à 50%. Après la Première Guerre mondiale, la reprise de la construction est très rapidement stoppée par la crise économique. Au total, elle ne va guère au-delà de la nécessité de l'heure, à savoir reconstruire ce qui a été détruit. À la veille de la Deuxième Guerre mondiale, 9 familles paysannes sur 10 habitent une maison âgée de plus de 25 ans, parmi ceux-ci 8/10 habitent une maison de plus de 70 ans et 6/10 une maison vieille de plus d'un siècle.

Si des efforts ont été faits en matière de construction, ils « portent plutôt sur les bâtiments d'exploitation proprement dits dont la nécessité apparaît absolue, et cela au détriment de l'habitation » (Parisot & Vignerot, 1939). Entre 1919 et 1929, le nombre d'étables, écuries, granges, et hangars construits (174 708), est plus de deux fois supérieur à celui des logements (80 609) !

L'électrification gagne du terrain

Le seul changement important, mais il est fondamental, dans l'entre-deux-guerres, est l'électrification grâce au développement des réseaux à partir de 1921. En 1946, 82,5% des logements ruraux ont l'électricité. Par contre, à la même date, moins d'un sur cinq est doté de l'eau courante ; le puits reste le moyen d'alimentation en eau le plus usuel, la pompe ou la fontaine publique sont par contre relativement peu répandues. Enfin, le tout-à-l'égout est pratiquement inexistant : 3,7% des logements seulement sont raccordés à un réseau (INSEE, 1949).

Adduction d'eau dans les communes rurales en 1946	
Eau courante avec robinet	19,8%
Puits particuliers	43,2%
Citernes particulières	5,4%
Pompes, bornes ou fontaines publiques	24,9%
Sources	6,7%

Tableau 18 : ADDUCTION D'EAU DANS LES COMMUNES RURALES EN 1946

La cuisine est le lieu de vie

Le recensement de 1946 évalue à 2,7 le nombre de pièces par logement dans les communes rurales. La cuisine-salle commune est le lieu par excellence de la vie quotidienne et même, un peu, le prolongement de la ferme ; le salon est à la fois la pièce de réception et le sanctuaire de la famille. Façade de la famille à l'usage du monde extérieur, le salon est d'abord le grand musée de la « culture du pauvre » (Hoggart, 1970). Dans certaines régions, la maison c'est la cuisine, si bien qu'entrer dans la maison c'est entrer dans la cuisine.

La législation sociale ne suit pas

Ainsi, que ce soit dans l'alimentation, l'habillement ou la maison, une double évolution transparait. La famille renforce son emprise sur la vie sociale, elle en constitue un foyer de plus en plus exclusif ; elle en forme une ossature de plus en plus marquée. Dans le domaine alimentaire, les cérémonies à caractère privé demeurent le banc d'essai des plats nouveaux en lieu et place des fêtes collectives. Dans le domaine de l'habitat, l'apparition du salon devient le lieu du culte domestique en lieu et place de la cuisine. Mais en même temps, les modèles culturels sur lesquels reposait la vie de la famille achèvent de se décomposer. L'accession à la propriété renforce l'autorité patriarcale tandis que les contradictions auxquelles se heurte la famille l'affaiblissent : le père se voit consacré chef de famille, mais n'a pas les moyens de son autorité. En effet, son statut de propriétaire et de travailleur indépendant l'empêche de bénéficier de la législation sociale qui se développe en faveur des salariés, et au nom de laquelle ses fils et ses filles le quittent. La femme est prise dans les mêmes contradictions au moment même où elle devient la patronne.

L'autorité parentale s'affaiblit

La famille paysanne doit donc faire face à un véritable dédoublement de sa culture et de sa personnalité. C'est ce que symbolise l'avènement du salon, pièce inutile et sans âme, qui coupe la maison en deux. C'est ce que symbolise le maintien des plats anciens (trait d'union avec le passé) dans l'alimentation, au moment même où se développe le dessert (moment préféré de l'enfant). Autre symbole que celui du décalage entre le monde de l'école et celui de la famille, accentué parfois par le bilinguisme, vécu par l'enfant au plus profond de son affectivité. Autre encore celui de la dissonance introduite entre frères et sœurs par l'émigration d'une partie d'entre eux : jalousie et acrimonie s'installent entre ceux qui sont restés et ceux qui sont partis. La cohabitation, enfin, ne pacifie pas le climat entre beaux-parents et brus, parents et fils. Les fils étaient revenus de la guerre avec des idées et des attitudes nouvelles qui les faisaient renâcler devant l'autorité paternelle, mais avec leurs propres enfants, les divergences d'idées et de goûts sont infiniment plus accentuées que jadis : l'autorité morale du père s'est affaiblie.

Un complexe d'infériorité se développe

La famille est malade. Elle est le lieu où convergent et où sont vécues, dans les rapports affectifs les plus quotidiens, les contradictions générales qui découlent de la place de l'agriculture dans le système socio-économique et politique. Elle est le creuset où se forme et où se vit, à travers l'expérience individuelle de chacun, un « complexe d'infériorité » collectif qui en résulte et dans lequel toute la paysannerie est plongée. C'est dans ce contexte que s'abattent la crise économique puis à nouveau la guerre. L'exploitation politique d'un tel état d'esprit explique les troubles des années 1930. La guerre et l'État de Vichy vont offrir une revanche éphémère et ambiguë.

3.2.5. La Seconde Guerre mondiale affecte davantage les villes que les campagnes

Avec la Seconde Guerre mondiale, les femmes prennent à nouveau la relève

Malgré tout, la famille reste un havre dans lequel on peut survivre sinon se protéger des dangers et des changements. C'est surtout au cours de la Seconde Guerre mondiale que la famille retrouve toute sa raison d'être. Entre 1931 et 1936, la population rurale augmente dans 17 départements, sans que la diminution de la population active agricole ne marque le pas. Avec la Seconde Guerre mondiale, comme pour la Première, les femmes doivent prendre la relève des hommes mobilisés. Mais des mesures sont immédiatement prises par le gouvernement pour faciliter les travaux agricoles. La bataille proprement dite est de courte durée. Le nombre de morts est beaucoup moins élevé. Même si l'absence des prisonniers se fait sentir pendant 5 ans, l'ampleur est moindre qu'en 1914. Après l'armistice, les femmes sont près de 300 000 à se retrouver à la tête d'une exploitation et une centaine de milliers de femmes d'ouvriers agricoles se retrouvent de la même façon, chef et soutien de famille. Ce nombre diminuera à partir de 1944 avec le retour progressif de 200 000 prisonniers, et cette fois-ci l'homme est bien plus souvent et bien plus vite revenu « à sa place ».

Les campagnes sont moins touchées que les villes par la guerre

Par contre, les campagnes étant moins directement impliquées dans la guerre que les villes, les répercussions de la guerre sur les conditions de vie des femmes sont moins rigoureuses à la campagne que dans les familles citadines. Même si les représailles de l'occupant contre la résistance les touchent douloureusement, elles échappent aux bombardements massifs que subissent régulièrement les agglomérations industrielles. Le rationnement qui se met en place dans les villes, de 1940 à 1944, est une véritable sous-alimentation organisée. Dans ces conditions, les familles paysannes autoconsomment ce qu'elles produisent. « *Schématiquement, on peut affirmer que dans la pénurie générale, le producteur a maintenu le niveau de son alimentation* » (Houillier, Huby, Jouve, Christoflour & alii, 1944). Ses achats alimentaires diminuent, mais les prélèvements sur la production de l'exploitation augmentent. En 1946, les régions rurales consomment 50% de viande et charcuterie de plus que les habitants de Paris et Marseille, deux fois plus de beurre, d'œufs et de fromage que les Parisiens. (Cépède, 1961).

Une revanche totalement imprévue !

Cette inversion de situation habituelle est aussi perçue comme une revanche par les paysans. Ils peuvent se nourrir correctement, aider les parents émigrés en ville grâce aux colis familiaux, se procurer l'introuvable grâce au troc, et accroître leurs revenus dans des proportions inespérées. Cette soudaine abondance d'argent conjuguée avec la pénurie des biens de production et l'absurdité de l'épargne dans les conditions exceptionnelles de l'époque, met beaucoup de paysans dans cette situation inhabituelle pour eux de pouvoir dépenser sans trop compter ! En développant chez les agriculteurs une attitude nouvelle à l'égard de l'argent, l'aisance monétaire des années de guerre

prépare une modernisation accélérée de l'agriculture dont les conséquences sur les familles seront considérables.

La législation sociale se met en place

La loi du 15 décembre 1922 et le décret du 5 août 1936 étendent aux chefs d'exploitation l'obligation d'assurer leurs salariés contre les accidents du travail et celle de cotiser pour eux à une caisse d'allocations familiales. En 1931, la loi des finances accorda un allègement fiscal aux successions portant sur les exploitations familiales ; le décret-loi du 21 avril 1939 vient préciser et compléter ces dispositions. La loi du 7 février 1938 et le décret-loi du 17 juin de la même année consacrent le droit de tout héritier habitant et travaillant une exploitation familiale d'en obtenir l'attribution sans partage moyennant compensation aux cohéritiers. Le contrat de travail à salaire différé et le prêt d'établissement aux jeunes ménages agricoles complètent un dispositif législatif qui est loin d'être négligeable quand la guerre éclate. Le Code de la famille étend aux chefs d'exploitation le bénéfice des allocations familiales jusqu'alors réservé aux seuls salariés. Ainsi se trouve réalisée l'égalité de traitement entre les salariés et les chefs d'exploitation, qui avait été instamment réclamée par le monde agricole.

Naissance d'une politique sociale et familiale

Le gouvernement de Vichy appuie la législation de 1938-1939. La politique en faveur des familles et des exploitations paysannes la prolonge. La loi du 20 juillet 1940, puis celle du 15 janvier 1943 codifient et complètent la législation successorale élaborée depuis 1938. Les lois du 15 juillet 1942 et du 4 septembre 1943 améliorent les droits des fermiers. La loi du 5 janvier 1944 institue l'apprentissage familial : l'enfant qui travaille dans l'exploitation de ses parents peut y être déclaré comme apprenti agricole s'il reçoit une « formation professionnelle méthodique ». En contrepartie, la famille continue de bénéficier des allocations familiales jusqu'à ce qu'il ait 17 ans et non plus 14 ans. La loi du 5 août 1941 transfère au ministère de l'Agriculture la compétence en matière de lois sociales et familiales en agriculture, jusque-là attribuée au ministère du Travail. Cette loi marque la naissance du corps des assistantes sociales rurales. Juste après-guerre, les premières mesures renforcent cette politique, notamment en ce qui concerne les fermiers et les métayers.

Une politique sociale de la famille paysanne et de l'exploitation familiale est bel et bien née. Elle est d'autant plus indispensable qu'au lendemain de la guerre, l'exploitation familiale apparaît encore comme la structure économique la mieux à même d'opérer le rapide redressement de l'agriculture indispensable à la restauration de l'économie française.

3.3. DE L'EXPLOITATION FAMILIALE A L'ENTREPRISE INDIVIDUELLE

3.3.1. La propriété, un droit d'entrée dans la profession

Le modèle de « l'exploitation familiale », support de la croissance

De 1945 à 1955, les exploitations familiales reprennent les efforts d'intensification de la production qu'elles avaient engagés à des degrés divers dans les années 1920 et 1930. Mais les conditions économiques dans lesquelles elles travaillent ont bien changé. Au lieu de produire pour des marchés encombrés dans une ambiance de stagnation générale, elles participent au mouvement de croissance accélérée que connaît l'économie entière, une fois la reconstruction achevée. Cette croissance entraîne un remaniement progressif des structures agraires, mais ne remet pas en cause le modèle d'exploitation familiale qui s'est progressivement imposé depuis la fin du 19^{ème} siècle.

La population agricole diminue, la taille des exploitations augmente

La diminution de la population agricole qui s'est réalisée depuis 20 ans a provoqué une réduction considérable du nombre des exploitations et une élévation de leur taille moyenne. Mais la dispersion autour de la moyenne ne change pas : en 1955, les exploitations de taille inférieure à la moyenne représentent les 2/3 des 2,2 millions d'exploitations dénombrées. En 1970, la proportion n'a pas changé, elles représentent 66% des 1,5 million qui subsistent. Mais entre-temps, la taille moyenne est passée de 14,2 à 20,4 hectares. Comme avant la guerre, ce sont les plus petites qui disparaissent. De 1945 à 1955, ce sont celles de moins de 5 hectares qui sont les plus affectées ; de 1955 à 1963, celles de 5 à 10 hectares diminuent d'un quart ; entre 1963 et 1967, tandis que la régression précédente se poursuivait, celles de 10 à 20 hectares ont perdu 12% des effectifs ; de 1967 à 1970, celles de 20 à 35 hectares ont reculé de 4%. Parallèlement, les effectifs des classes les plus élevées connaissent une augmentation continue : sur toute la période 1955-1970, les exploitations de plus de 35 hectares n'ont pas cessé d'être plus nombreuses et la croissance est d'autant plus rapide que l'on monte dans l'échelle des tailles.

Les petites exploitations sans succession disparaissent

Si entre 50 et 100 hectares, le nombre d'exploitations augmente de plus du tiers en quinze ans, la généralisation de la très grande exploitation regroupant des milliers d'hectares n'est toujours pas réalisée. Sauf bouleversement social, elle ne se réalisera pas dans un proche avenir. C'est le nombre de petits agriculteurs arrivant à la retraite sans solution de continuité qui réduit le nombre d'exploitations.

Les exploitations agricoles (en milliers)						
Exploitations par classe de taille de SAU	1892	1929	1955	1963	1967	1970
Moins de 5 ha	4 064	2 160	800	549	447	422
De 5 à 20 ha	1 217	1 310	1 013	849	724	606
De 20 à 50 ha	335	380	377	394	399	394
De 50 à 100 ha	52	81	75	85	92	101
100 ha et plus	33	32	20	23	26	30
Total	5 701	3 963	2 285	1 900	1 688	1 553

Source : Annuaire statistique de la France, 1975

Tableau 19 : LES EXPLOITATIONS AGRICOLES

Les petites exploitations se trouvent surtout en Alsace, Bretagne, Cotentin, dans une zone autour de Lyon, allant du Jura à l'Isère et au Puy-de-Dôme, et dans une zone allant de la Dordogne aux Hautes-Pyrénées et au golfe de Gascogne. À l'opposé, les exploitations de plus de 100 hectares occupent le bassin parisien et les zones extensives de montagne.

Le problème du foncier

De ce fait, les possibilités d'accès au métier d'agriculteur sont rendues chaque fois plus difficiles. Le système de Crédit agricole mutuel réserve ses prêts fonciers aux exploitants qui contrôlent une surface minimale : la surface minimale d'installation. Dans ces conditions, la répartition des terres libérées à la suite d'un départ ou d'une disparition atteint une vigueur inégalée depuis un siècle. Pour tenter de régler « le problème foncier », l'État élabore une législation toujours plus complexe. Le transfert des droits à l'usage du sol, d'une génération à l'autre, d'un exploitant à l'autre, éclate en une infinité de cas particuliers. Mais, la ligne de force est que l'évolution en cours tend à faire de l'exercice du droit de propriété, sur tout ou partie de l'exploitation, un véritable droit d'entrée dans la branche, dont le paiement est obligatoire pour quiconque prétend à l'exercice de la profession d'agriculteur. Ceci explique en partie le fort recul du faire-valoir en métayage.

Une France du fermage au Nord, une France du faire-valoir direct au Sud : les lignes bougent !

En 1970, on peut distinguer une France du fermage au nord d'une ligne La Rochelle-Lyon-Nancy et une France du faire-valoir-direct au sud et à l'est de cette même ligne. Cependant, « depuis 1960 l'écart entre ces deux régions tend à se resserrer : les fermiers du Nord deviennent souvent propriétaires et les propriétaires du Sud deviennent souvent fermiers, pour une part au moins de leurs exploitations » (Blatin, Brun & alii, 1971, p. 2). Néanmoins, l'opposition entre les petites fermes, dépendant de grands propriétaires de pays de bocages de l'Ouest, et les grandes fermes rassemblant souvent les terres de plusieurs propriétaires dans les champs ouverts de l'Est, reste toujours présente.

Une législation foncière qui a ses limites

Tout ceci est une conséquence du marché foncier. Les transactions ne s'effectuent pas sur un marché unifié au niveau national ou même régional. La valeur réelle de la terre a pratiquement doublé depuis 1959, époque à laquelle elle n'atteignait que 64% de la valeur de 1914. On peut donc considérer qu'en 1974 la valeur réelle du sol a retrouvé son niveau du début du siècle. C'est la concurrence entre exploitants qui est le principal moteur de cette hausse continue du prix du sol. Et la concurrence est d'autant plus vive entre eux que les parcelles mises en vente sont petites. C'est pourquoi les candidats-acheteurs demandent aux pouvoirs publics d'établir une législation foncière qui leur laisse une chance. Dans un premier temps, en contrôlant les cumuls et en mettant en place des SAFER, ils croient avoir les moyens de moraliser les transactions. Mais les années 1970 en révèlent les limites.

Être agriculteur : un privilège ou une malédiction héréditaire ?

Depuis 1970, les agriculteurs ont acquis 70% des surfaces vendues, mais les surfaces achetées ou vendues représentent moins de 2% des surfaces cultivées chaque année. Par ailleurs, si les 600 000 hectares qui sont vendus chaque année suscitent des querelles, des discussions et toute une législation, c'est environ 1 200 000 hectares qui sont échangés à titre gratuit (donations et successions). La possibilité d'être agriculteur reste ainsi, selon les cas, un privilège ou une malédiction héréditaire. Quoi qu'il en soit, plus de 8 exploitants sur 10 ont dû acquitter un véritable droit d'entrée dans la branche : soultes aux cohéritiers, impôts à l'État ou paiement au vendeur.

Développer son exploitation devient une aventure individuelle

Mais l'accession à la propriété fait supporter à l'exploitant un remboursement de la dette, contractée auprès du Crédit agricole, sur plusieurs dizaines d'années. C'est pourquoi de plus en plus d'agriculteurs souhaitent être déchargés du « fardeau du foncier ». Mais, la possession de la terre est à la fois la condition de l'autonomie de chaque agriculteur et l'un des plus sûrs moyens de son assujettissement aux exigences de l'accroissement continu de la productivité du travail (impératif social, quasi unanimement accepté). De plus, le développement de l'exploitation n'est plus compris comme une ascension familiale, structure de la société villageoise, mais comme une aventure individuelle de l'exploitant, dans un monde où les anciennes solidarités s'estompent.

3.3.2. Forces et faiblesses de l'exploitation familiale

Régression du salariat

Le recensement de 1970 montre que près de 9 exploitations françaises sur 10 n'emploient aucun salarié permanent. Parmi celles qui en emploient, près de 3 sur 4 n'en emploient qu'un seul. Par conséquent, 3% seulement des exploitations emploient en permanence plusieurs salariés, dont 0,56% seulement (soit 9 000 exploitations) en emploient plus de 5. Puisqu'en 1955 près de 20% des exploitations employaient au moins un salarié, la suprématie de l'exploitant qui ne fait travailler personne d'autre que sa famille s'est renforcée depuis vingt ans. Les salariés se trouvent surtout dans les grandes exploitations en fermage du Bassin parisien et dans les grands domaines du midi méditerranéen. Et de plus en plus souvent, les Français laissent ces emplois salariés aux étrangers.

Le statut du salarié agricole est peu enviable

Immigrés, femmes, seules les catégories ouvrières les moins combattives restent à la terre, car les salariés agricoles sont en moyenne mal payés. En 1973, un tiers au moins des ménages agricoles français perçoivent des revenus à partir d'activités exercées par un membre de la famille, en dehors de l'exploitation. En résumé, le profond bouleversement technique que vient de connaître l'agriculture a bien transformé les méthodes et les rythmes de travail agricole, ainsi que ses rapports avec les autres activités productives. Il a réduit son autonomie. Mais il n'a pas changé le statut des

travailleurs des campagnes, au point de l'aligner sur celui qui prévaut dans les autres branches de l'économie.

Une capacité d'adaptation des sciences et des techniques à la production agricole

L'exploitation, dite familiale, montre encore aujourd'hui beaucoup plus de souplesse qu'on ne le supposait, et continue à se plier, sans créer trop de difficultés, aux exigences du système social. Non seulement elle a su, avant même le début du siècle, accroître la quantité de marchandises qu'elle mettait en marché, par une utilisation toujours plus raisonnée de ses propres moyens, mais, depuis 1955, elle a prouvé qu'elle pouvait accroître ses performances en recourant aux moyens de production que l'industrie met à sa disposition. Elle a ainsi répondu simultanément aux besoins de la société et aux tentatives répétées des agriculteurs pour obtenir un niveau de vie comparable à celui des autres travailleurs. Ce faisant, elle a prouvé sa capacité à adapter à la production agricole les progrès des sciences et des techniques que de nombreux observateurs la jugeaient incapable de maîtriser. Mais elle n'a pu le faire que parce que chaque exploitant, subissant la concurrence de tous les autres, a cherché à garantir la survie de son entreprise en rassemblant de plus en plus de moyens de production.

Nécessité de mettre en valeur les moyens de production

Cette recherche de la protection de chaque exploitation, par l'extension de la dimension économique de l'entreprise, est à la fois la seule mesure de défense de leur ancienne autonomie que peuvent adopter les paysans, et le moyen par lequel ils sont conduits à se plier aux exigences du système social : « C'est leur effort pour conserver la maîtrise de leurs conditions de travail qui les conduit à travailler pour la mise en valeur d'un capital qui ne leur appartient pas. C'est leur désir même de recevoir la valeur du produit de leur travail dans l'échange qui tend à les réduire à la simple vente de leur force de travail. Néanmoins, il faut bien voir que ce procès respecte le caractère formel de l'exploitation individuelle. Il ne fait pas du producteur un travailleur *libre*, complètement séparé de ses moyens de production » (Servolin, 1972, p. 73).

Spécialisation des exploitations

En cherchant à améliorer les résultats économiques de leur exploitation et corrélativement à agrandir leur base foncière, les agriculteurs sont contraints d'accentuer constamment leur propre concurrence. Celle-ci oblige chacun d'eux à concentrer ses efforts sur une gamme réduite de productions pour lesquelles il s'estime le mieux placé. Dans cette recherche de la meilleure combinaison productive possible, le système de prix agricoles dicte à chacun le souhait de la société tout entière. Tandis que les exploitations de plus de 50 ha se spécialisent dans les productions végétales, celles de moins de 25 ha poussent leur spécialisation dans les productions animales.

Compte tenu de la distribution géographique des petites exploitations et de la distribution de la population agricole (plus abondante dans le quart nord-ouest du pays), cette tendance à la

spécialisation des exploitations en fonction de la taille, de la main-d'œuvre disponible et des conditions naturelles aboutit à une différenciation régionale renforcée. Néanmoins, sur 15 classes d'exploitations, 5 seulement peuvent être aisément rattachées à une aire géographique précise. Les 10 autres « sont rencontrées dans plus de 80% des départements, et même assez souvent dans 90%. » Non seulement le mouvement de spécialisation garde ainsi un rythme mesuré, mais chaque production est assurée simultanément par des groupes de producteurs, de taille et de niveaux de productivité fort variés.

3.3.3. Grands et petits, modernes et traditionnels, sont souvent complémentaires

Les grands exploitants produisent du blé, les petits du lait !?

En première analyse, les marchés des céréales et d'abord celui du blé sont approvisionnés pour une part croissante de grands exploitants, tandis que les marchés des produits animaux, et principalement celui du lait, restent l'apanage des petits exploitants. Mais il subsiste une frange non négligeable de petits céréaliers de même que la taille des exploitations laitières connaît un assez large éventail de variations.

Les écarts de productivité persistent

La phase de transformation technique accélérée qui vient d'être vécue a bien abouti à l'élimination des moins productifs, mais l'écart des niveaux de productivité existant entre les entreprises les plus efficaces et les exploitations les plus traditionnelles n'a pas diminué. Le niveau de productivité moyenne du travail s'est déplacé. Les écarts par rapport à la moyenne ne se sont pas réduits. On peut, sans doute, comme il y a trente, cinquante ou cent ans, y voir la preuve que l'essentiel reste à faire, que l'agriculture française a du retard, qu'il faut moderniser et lutter contre la routine. L'efficacité idéologique et, par là même, économique de ce genre de discours n'est plus à démontrer.

Une émulation nécessaire

On sait depuis longtemps que les différents types d'exploitations agricoles, grandes et petites, modernes et traditionnelles, sont souvent complémentaires ; qu'elles se répartissent les productions en fonction de leurs performances respectives ; et qu'elles sont liées les unes aux autres. En effet, l'investissement productif de pointe, réalisé par l'entrepreneur le plus dynamique dans un secteur donné, est d'abord, à ses yeux, le moyen par lequel il s'assurera une rente d'innovation. Celle-ci lui est nécessaire pour accéder à un statut social qu'il juge meilleur. Elle est impossible à réaliser en l'absence d'un groupe de producteurs « retardataires ». À l'inverse, une partie au moins de ce groupe qui, lui aussi, lutte pour une plus grande intégration sociale et veut bénéficier d'un niveau de vie « moderne », va se voir obligé de modifier plus ou moins complètement ses méthodes de travail pour rester dans la production. Ces producteurs « moins bien placés » s'imposeront d'autant plus volontiers ce fardeau supplémentaire qu'ils espéreront bénéficier des mêmes avantages que ceux dont bénéficient déjà leurs concurrents plus *avancés*.

Les seconds, comme les premiers, se verront frustrés d'une partie de leurs espoirs, puisque l'augmentation de production qui résultera de leurs efforts conjoints pèsera sur le prix relatif de leurs produits. Ils ne pourront échapper à cette baisse qu'en redoublant d'efforts, pour la plus grande satisfaction des sociétés qui leur vendent un matériel sans cesse amélioré et des industries qui leur achètent leurs produits. Dans tous les cas, sur chaque marché, les petits, les retardataires, les moins rentables, continuent et continueront à contribuer à la production au côté d'entreprises, dites plus efficaces, puisque chacun joue pour l'autre le double rôle de la carotte et du bâton. Reste à préciser quels résultats ces différentes catégories d'agriculteurs obtiennent à partir d'une telle situation.

L'élevage reste dans l'échelle basse des revenus

Comme il y a trente ans, la masse des agriculteurs perçoit, pour son travail, des rémunérations comparables à celles des ouvriers. Les exploitations productrices de viande de bœuf ou de lait sont, sauf année exceptionnelle, toujours les plus mal placées. Comme elles sont également les plus petites, rien d'étonnant à ce qu'elles forment les gros bataillons de la pauvreté rurale. On trouve aussi de bas revenus, sinon même parfois de très bas, dans de très petites exploitations spécialisées – cultures fruitières de moins de 5 ha en Provence, viticulture de 5 à 10 ha en Languedoc–, et sur de plus grandes non spécialisées qui ont des bovins –20 à 50 ha en Aquitaine, Midi-Pyrénées, Limousin, Auvergne, Languedoc et Provence– ou des ovins et caprins –20 à 50 ha en Languedoc et Provence–. (Brangeon, Jegouzo, Roze, 1976, p. 12)²⁷.

Des revenus d'OS et des revenus de PDG ! La réalité est-elle aussi simple à définir ?

En somme, l'énorme effort de transformation technique accompli depuis trente ans a juste permis aux agriculteurs qui ont pu rester à la terre de conserver leur place relative dans une économie et une société en évolution constante. La pyramide des revenus du travail agricole reste largement comparable à celle des revenus salariaux. Mais ce résultat d'ensemble est obtenu grâce au transfert, année après année, d'une fraction importante des travailleurs ruraux vers d'autres activités. « *Un cynique pourrait affirmer que l'exploitation familiale est une institution qui fonctionne pour entraîner les familles des exploitants à fournir une grande quantité de travail et de capitaux à un niveau de rendement inférieur à ce qui est normal, afin d'apporter à l'économie les produits agricoles à bas prix* » (Johnson, 1965).

Cette situation de fait ne suffit pas pour assimiler purement et simplement les agriculteurs aux différentes couches de la population salariée. Leur place dans la structure sociale n'est pas totalement définie par leur niveau de revenu, la structure de leur consommation ou le rôle réel qu'ils jouent dans le fonctionnement de la machine économique. Elle tient également au fait qu'ils sont toujours propriétaires d'une partie au moins des moyens de production qu'ils mettent en œuvre et souvent de

²⁷ Les auteurs appellent bas salaires, les salaires compris entre 110% du SMIC et le salaire moyen du manœuvre. Ils appellent très bas salaires ceux qui sont inférieurs à 110% du SMIC.

la totalité ; que ces moyens de production sont en même temps leur outil de travail et enfin qu'ils sont vendeurs de marchandises et non de force de travail. En un mot, ils exercent leur activité productive dans le cadre familial, cadre qu'il nous faut maintenant étudier.

3.4. L'EMANCIPATION DU COUPLE

3.4.1. La composition traditionnelle du groupe familial se disloque

Disparition progressive des salariés, des domestiques et des servantes

L'ensemble des problèmes auxquels la famille paysanne est confrontée depuis le début du siècle s'imposent avec une vigueur redoublée, juste après la guerre, en raison même de l'impulsion donnée par la guerre au développement de l'exploitation familiale. La remise en question de la famille dans ses caractéristiques et sa structure du début du siècle se fait très vite ; en outre, sur le fond, elle est radicale, dans la mesure où elle revendique le droit du couple à exister dans son autonomie la plus complète ; elle entraîne un démembrement accéléré des structures familiales traditionnelles. Les premiers membres du groupe domestique qui disparaissent sont les salariés, les domestiques et les servantes. En 1970, 218 000 hommes et 15 000 femmes seulement sont des ouvriers ; et le nombre d'exploitations concernées atteint à peine 8% du total ! Parmi celles-ci, 7 sur 10 n'en ont qu'un. De plus, ces ouvriers sont de moins en moins « logés et nourris » : 6 sur 10 l'étaient en 1954 tandis que moins de 1 sur 4 le reste en 1972. Parallèlement, le nombre d'ouvriers qui ne sont plus « logés/nourris » passe de 15% à 34%.

Apparition progressive du célibat

En milieu rural, l'exode se fait sentir, surtout chez les 20/29 ans : en 1968, 40% des salariés agricoles ont plus de 45 ans, et 22% plus de 55 ans, contre respectivement 27% et 12% chez les salariés de l'industrie. Le célibat aussi se fait sentir : en 1954, 30% des salariés et 27% des salariées de l'agriculture sont encore célibataires entre 35 et 44 ans, contre respectivement 11% et 15% des ouvriers et ouvrières de l'industrie. Le célibat touche aussi les exploitants. Enfin, le nombre de travailleurs immigrés y est élevé : ce nombre est en progression, comme dans la plupart des catégories d'ouvriers, surtout chez les moins qualifiés.

L'ascension sociale des salariés est quasi inexistante

L'ascension sociale des salariés agricoles, à l'intérieur de l'agriculture, sans être insignifiante, est très rare. Si la relation entre l'ouvrier et son patron conserve un caractère personnel, celui-ci n'est plus dans la « familiarité » qui découle de la commune appartenance terrienne et de l'interconnaissance due au voisinage. La syndicalisation reste difficile en raison de cette dépendance, aggravée par la dispersion des ouvriers agricoles. Les conditions d'existence des ouvriers agricoles, tout en s'étant fort sensiblement améliorées, restent généralement médiocres et misérables. Mais un autre problème pèse sur le groupe familial, c'est celui de la situation de l'aide familial.

3.4.2. L'accèsion des jeunes au statut de chef d'exploitation

L'aspiration à un genre de vie nouveau

La quantité inhabituelle d'argent dont ils disposent permet aux jeunes ruraux de s'offrir des satisfactions qu'ils s'étaient jusque-là refusées. « *La jeunesse, moins tenue par des habitudes de stricte économie, rêve de plus de confort, d'une vie plus large ; ayant plus de besoins, elle se laisserait tenter plus facilement par les profits illicites du marché noir, ou ceux plus tangibles encore du troc* » (Houiller, 1944). Dans une situation où il se sent enfin l'égal du jeune citadin, voire mieux loti que lui, le jeune paysan liquide son complexe d'infériorité. L'aspiration à un genre de vie nouveau, déjà bien marqué dans l'entre-deux-guerres, se renforce considérablement grâce aux circonstances. Il se produit un renversement des valeurs au profit de la paysannerie et de la terre dans l'ordre politique et idéologique. Les revenus substantiels qu'il tire de son activité et le marchandage direct de ses produits font quotidiennement éprouver au paysan la force de sa position de producteur et de nourricier ainsi que la valeur et la dignité de son travail.

Une véritable révolution culturelle fait irruption

Mais cette nouvelle confiance en soi, loin de restaurer les valeurs anciennes, est le ressort qui va permettre de combler les retards accumulés par rapport aux citadins. Le jeune s'engouffre dans la brèche pour cesser d'être un « attardé ». Jusque-là, « il avait honte de sa gaucherie, de sa timidité, de son ignorance, parce qu'elle l'humiliait devant les autres » et c'est ce qui faisait son « complexe d'infériorité ». Maintenant, il assume sa condition, « il se juge lui-même et, non sans excès de sévérité, il se condamne », mais c'est en même temps pour exiger que cela cesse. Et cette révolte donne lieu à un véritable débridement des mœurs : « perte de la notion de bien et de mal lorsque les ordres ne se font plus entendre » ; mépris de la pudeur et de la vertu ; montée de l'égoïsme ; recul du patriotisme et de la pratique religieuse ; désir de régler soi-même ses affaires ; irrespect à l'égard des parents ; etc. En somme, une véritable « révolution culturelle » qui s'attaque aux tabous, notamment sexuels, aux contraintes qui ont perdu leur sens, et aux autorités qui les imposent.

Le changement est véhiculé par la presse et les militants

La famille se ressent directement de ce changement d'attitude, car ce que les jeunes rejettent, les parents l'incarnent. Ils refusent surtout une condition qui les conduirait à devenir semblables à leurs parents. Ils ne veulent pas que la terre les retienne en « servitude dans une situation amoindrie », car « ils ne veulent plus être considérés en mineurs, mais en hommes, dans la famille moderne ». Ce discours, alors que la guerre n'est pas encore terminée, est appelé à se généraliser et à avoir le plus grand retentissement jusque dans les années 1960. Il est véhiculé à travers toute la presse professionnelle tenue par les militants du Centre national des jeunes agriculteurs. Il accompagne un travail en profondeur de formation technique et d'initiation à la gestion des exploitations, pris en

charge par la Jeunesse agricole catholique, bientôt relayé par le syndicalisme des jeunes et appuyé par l'État.

Le jeune veut être coresponsable de l'exploitation

Les jeunes agriculteurs ne veulent plus se contenter d'être une main-d'œuvre livrée au pouvoir discrétionnaire de leur père, chef d'exploitation. Ils veulent transformer les méthodes de production pour améliorer leurs conditions de travail, leur niveau de vie, leur genre de vie ; en un mot pour être « de leur temps ». C'est tout simplement refuser le statut d'aide familial et revendiquer celui de coresponsable dans l'exploitation. C'était déjà le cas de leurs aînés, au retour de la guerre de 1914. Mais, alors que l'acquisition de la terre fonde le pouvoir des pères en 1919, l'acquisition de la machine et la modernisation des techniques de production fondent plutôt le pouvoir des fils en 1945. C'est souvent sous la pression du fils qu'est acheté le tracteur, symbole de l'entrée dans la modernité. La création en 1956 du Centre national des jeunes agriculteurs consacre cette ascension des jeunes et la reconnaissance par les adultes de leur vocation de chefs d'exploitation. Elle va être en même temps le moyen pour eux, de consolider cette position en obtenant (non sans conflits, sérieux parfois) du syndicalisme « aîné » que soit menée une action en faveur d'une politique agricole prenant en compte leurs problèmes et leurs ambitions propres.

Dissocier famille et entreprise

Mais cela remet en question l'autorité du chef d'exploitation : « *les jeunes ne veulent pas gouverner trop tard* » (Debatisse, 1963), déclare Michel Debatisse dans un livre qui se présente comme un véritable manifeste de cette nouvelle génération. La génération qui revendique son affiliation au monde moderne n'accepte pas la loi d'un « clan ou l'autorité est généralement détenue par les adultes de l'âge intermédiaire, les 50/60 ans » et où elle s'exerce « comme une entrave au progrès ». D'autre part, cela rend encore plus inadmissible la situation dans laquelle se retrouve le jeune au moment de la succession, de racheter à ses frères et sœurs une exploitation dont il a été le maître d'œuvre. Par conséquent, le maintien du lien entre famille et exploitation ou plus exactement entre exploitation et patrimoine est plus fortement que jamais remise en question. Il s'agit donc de dissocier la famille de l'entreprise, ce qui va bouleverser les rapports entre les membres de la famille et entre la famille et l'exploitation. Ce changement d'optique va avoir des conséquences considérables sur l'organisation de la famille paysanne et de l'exploitation agricole familiale traditionnelles.

Vers un statut d'« associé d'exploitation » pour les jeunes

L'aboutissement de cette évolution est la loi du 13 juillet 1973 relative au statut des associés d'exploitation. Cette loi leur accorde un droit à rémunération et un droit à la formation professionnelle. Les modalités prévues pour la rétribution des aides familiaux, leur ouvre un droit de regard sur la gestion même de l'exploitation. Pour les aides familiaux de 18 à 25 ans, la rémunération

est une allocation mensuelle, mais pour ceux de 25 à 35 ans, elle est obligatoirement un intéressement aux résultats de l'exploitation. Cet intéressement peut être inscrit en comptabilité à un compte ouvert au nom de l'associé et être utilisé à accroître, moderniser ou remplacer le cheptel vif ou mort de l'exploitation (avec l'accord de l'associé et pour son compte).

On retrouve d'une certaine manière le principe du salaire différé puisque l'ayant droit ne pourra réellement disposer de cet argent qu'au moment de la succession. L'intéressement peut s'ajouter au salaire différé, au moins jusqu'à une certaine limite. Il se distingue du salaire différé parce qu'il peut être versé tous les mois, parce qu'il donne au bénéficiaire une influence sur la gestion de l'exploitation et parce qu'il représente une rémunération supérieure (et supplémentaire) (équivalente au SMIC) au salaire différé. Les premiers décrets d'application (congs de formation, calcul et versement de l'intéressement, montant de l'allocation minimale) sont publiés en septembre et décembre 1974. Mais, comme toutes les lois régissant les rapports entre les membres d'une même famille, la modification des relations économiques entre chefs d'exploitation et associés d'exploitation peut prendre du temps.

Un régime de retraite pour les parents

Dans le même temps, une évolution favorise les jeunes agriculteurs : le père, chef d'exploitation, tend à se retirer de plus en plus fréquemment avant sa mort. Il conserve un lopin de terre et transmet à ses enfants les terres dont il avait la jouissance en fermage. La loi du 10 juillet 1952 qui étend aux exploitants le bénéfice de l'allocation de vieillesse guide cette évolution. Elle se fait sentir à partir de 1955 : la mise en place d'un régime de retraite pour les exploitants, la transformation des coutumes sous la pression des jeunes et une moindre pauvreté font que les agriculteurs âgés cèdent de plus en plus fréquemment leur place.

Une aide à la cessation d'activité

L'attribution aux vieux agriculteurs d'une allocation destinée à encourager leur retrait de la profession, l'indemnité viagère de départ (IVD), vient également contribuer à ce processus à partir de 1963. Le nombre des agriculteurs qui en bénéficient est très élevé, et s'il diminue après 1969, c'est que les vieux agriculteurs susceptibles d'en bénéficier se font nettement plus rares. Mais l'influence de l'IVD sur l'installation des enfants d'exploitants reste limitée : près de la moitié de ceux qui s'installent ont plus de 40 ans et 1/5 seulement moins de 30 ans.

Une couverture sociale obligatoire

La loi de 1973 n'est pas la seule à transformer les rapports entre le père, chef d'exploitation, et le fils, aide familial. La loi du 10 juillet 1952, relative à l'allocation vieillesse agricole oblige le chef d'exploitation à cotiser pour chacun des membres de son ménage, en sus de la cotisation forfaitaire cadastrale qu'il verse par ailleurs. Et la loi du 25 janvier 1961 institue l'assurance obligatoire de tous les membres de la famille contre les risques de maladie, d'invalidité, maternité et décès. À l'égard de

ces différents risques sociaux, la situation de l'aide familial par rapport au chef d'exploitation s'apparente de plus en plus à celle du salarié, et inversement celle du chef d'exploitation à l'égard de ses enfants à celle du patron. C'est pourquoi bon nombre de fils et de filles d'exploitations sont carrément déclarés comme salariés et assujettis à la législation sociale des salariés.

Des rapports familiaux en crise !

Tout ceci concourt à ce que l'aide familial –pressé de prendre la succession, soucieux de s'y préparer, désireux d'obtenir une reconnaissance de la valeur de son travail, aspirant pour l'immédiat à de meilleures conditions d'existence et à plus d'autonomie personnelle– provoque une crise profonde dans les rapports familiaux. Et cette crise est amplifiée par les aides familiales, c'est-à-dire les sœurs et consœurs tout aussi déshéritées que l'aide familial.

3.4.3. La femme revendique son autonomie

L'exode féminin

Ce n'est pas d'abord la femme du chef d'exploitation qui veut s'émanciper. C'est en premier lieu la jeune fille qui n'accepte plus le genre de vie que le mariage avec un futur agriculteur lui réserve. Au point qu'elle lui préfère un ouvrier même non qualifié. Le développement du célibat parmi les aides familiaux et les chefs d'exploitation masculins est une conséquence directe de cet exode féminin. Celles-ci, moins insérées dans le travail productif, sont rendues plus vulnérables tout particulièrement au niveau de leurs ressources. Pour elles, vivre et travailler en ville, c'est être assuré d'un revenu stable, jouir d'une totale liberté par rapport aux parents, occuper des emplois plus féminins, pouvoir ne s'occuper que de son foyer et de ses enfants.

Un vent d'autonomie souffle

« *L'intimité du foyer, l'éducation des enfants, la bonne tenue de la maison, tout ce qui constitue les conditions d'un amour vrai, c'est bien beau, mais comment réaliser cela ? La femme ne peut actuellement remplir son rôle. Toujours dans les champs, elle mène souvent une vie très dure et la pensée qu'il en sera toujours ainsi décourage les jeunes filles. L'on en voit certaines aspirer à vivre en ville afin de vivre cet idéal familial qu'elles ont entrevu* » (JACF, 1946). Ce qui est revendiqué dans le mariage, c'est l'autonomie de mère, d'épouse et de ménagère. Le droit d'éduquer ses enfants à sa guise, celui de jouir d'une intimité avec son mari, celui enfin, de pouvoir choisir et s'approprier son équipement domestique ainsi que gérer soi-même son budget et ses affaires sont les principales revendications. C'est le caractère privé du couple qu'elle veut renforcer afin d'en faire le champ de sa liberté.

Ces exigences rejoignent ou prolongent celles du mari sur deux points : la nécessité d'un véritable revenu mensuel, car il n'y a pas de liberté sans budget, et la participation aux décisions concernant l'exploitation parce que le revenu du foyer en dépend.

Le divorce entre famille et exploitation est consommé

Autonomie du budget, autonomie du foyer et de la famille, autonomie du travail, la poussée en avant du couple est totale. La législation sociale y contribue. Les prestations au titre des allocations familiales sont versées à l'aide familial marié voire même directement à sa femme. Le remboursement des actes médicaux est également directement versé au couple –à partir de 1961, la cotisation à l'assurance maladie devient obligatoire–. Par ailleurs, le lien qui unit la famille à l'exploitation agricole cesse d'être exclusif. La famille paysanne cesse d'être agricole et la famille agricole cesse d'être paysanne. En 1955, 201 000 jeunes gens et jeunes filles vivent dans les familles agricoles en exerçant un travail à l'extérieur et sans aucune activité sur l'exploitation. En 1970, ils sont 323 800 dans ce cas. La progression est de 60% ! Ils sont 20% plus nombreux que les aides familiaux à temps complet à la ferme.

Apparition du temps partiel agricole

Entre 1955 et 1970, l'augmentation de l'activité à l'extérieur de l'exploitation prend de l'ampleur. Le nombre des membres masculins de la famille travaillant à temps partiel passe en effet de 359 600 à 907 000 entre 1955 et 1970 ! Pour les aides familiaux, c'est pareil : en 1970, 333 800 aides familiaux masculins sont à temps partiel sur l'exploitation alors que 215 700 sont à temps complet. Ils représentent donc 61% du total. Par conséquent, le nombre d'aides familiaux à temps complet diminue. Le groupe familial ne se réduit donc plus à une « communauté de travail ».

Vers une reconnaissance professionnelle statutaire des femmes

La place de la femme est-elle à la maison, son rôle est-il d'être l'auxiliaire de la famille ? Certaines revendiquent un « statut social » de la mère de famille, portant « droit à la sécurité sociale, droit au repos, droit à la retraite, droit à la considération de (leur) tâche et à la formation permanente ». En effet, elles prennent conscience de leur rôle de « travailleuses exerçant des responsabilités dans la gestion de leur budget familial, dans l'éducation de leurs enfants, dans la production de leur travail de tous les jours » et apprennent à « chiffrer la valeur de ce travail non reconnu comme tel, parce que dévalorisé par rapport à tout autre travail professionnel ».

Mais d'autres, au contraire, refusent en estimant que seule une activité professionnelle leur permettrait « d'exister pour elles-mêmes ». C'est une responsabilité à part entière qu'elles désirent, un « poste de travail », un « statut de travailleur » et non « un statut d'auxiliaire de leur mari » lorsqu'elles participent à la gestion ou aux travaux d'exploitation. C'est donc le « statut de femme d'exploitant » qui est récusé. C'est pourquoi certaines font le choix d'être considérées elles-mêmes comme associées à part entière, en faisant un apport en industrie ou en capital à l'entrée dans un Groupement agricole d'exploitation en commun (GAEC). Mais dans l'exploitation agricole proprement dite, il n'y a pas encore de formule juridique correspondant à cette nouvelle conception du rapport mari/femme dans le travail productif de l'exploitation.

La redéfinition de la notion d'« exploitation familiale »

Pour mener à bien la politique agricole qu'exige sa volonté d'industrialiser la France, le gouvernement doit s'appuyer sur le CNJA, porte-parole de la paysannerie moyenne moderniste, partie dynamique du secteur de production familial. Pour celui-ci, la rénovation de l'exploitation familiale passe par l'émancipation du couple, moyen d'échapper à la tutelle sclérosante des anciens et d'accéder à un mode de vie plus satisfaisant. La loi d'orientation de 1960 confirme donc le lien entre la famille et l'exploitation, mais surtout en établit un nouvel étalon, celui qui définit le domaine où le jeune chef d'exploitation, économiquement et familialement, est pleinement maître chez lui. L'exigence sociale des jeunes agriculteurs –une exploitation travaillée par l'équivalent de deux hommes adultes, dite exploitation à 2 UTH– devient, à partir de ce moment-là, le pivot de la politique agricole.

La fin de la cohabitation

Sans attendre la loi, la fin de la cohabitation bouleverse les rapports mutualistes de la famille traditionnelle et modifie radicalement le lien entre la famille et l'exploitation. Mais cette évolution est lente et l'autonomie du couple rencontre des limites.

3.4.4. Un contexte difficile pour l'émancipation du couple

La cohabitation : un mode de rémunération ?

La première limite se trouve dans les faits : la cohabitation persiste. En 1954, 13,5% des ménages d'agriculteurs comptent au moins un salarié ou un domestique logé comme membre du ménage. En 1962, cette proportion est au moins de 9%, et en 1968 elle est encore de l'ordre de 7,5%. Ces proportions sont bien supérieures aux moyennes de la plupart des autres catégories de ménages. En ce qui concerne les membres de la famille, la cohabitation est évidemment beaucoup plus fréquente. Elle est normale et nécessaire s'agissant de célibataires, quel que soient leur sexe et leur âge. Et les intéressés n'y trouvent rien à redire. Mais la fréquence et la durée de la cohabitation traduisent l'importance du célibat à tous les âges et du célibat définitif parmi les aides familiaux. Le travail gratuit étant encore une nécessité pour la plupart des exploitations familiales, la cohabitation est un mode de rémunération souvent à peu près exclusif.

Mais le plus grand problème est posé par la cohabitation des aides familiaux mariés. Même si l'aspiration du couple à l'autonomie est profonde, elle se heurte souvent aux caractéristiques mêmes de l'exploitation. Dans ce cas, la cohabitation demeure une nécessité à laquelle un bon nombre de familles exploitantes, les moins aisées, ne peuvent échapper. Et elle n'est qu'un des aspects de la persistance du lien entre la famille et l'exploitation. Les problèmes touchant le niveau des revenus, les conditions de travail, la participation aux décisions de l'exploitation, l'appropriation de l'outil de travail et l'avenir, ne sont pas résolus par le fait que l'on fait feu à part. La question du revenu se pose, au contraire, avec plus d'acuité puisqu'il faut faire face aux charges d'un foyer supplémentaire.

Un équilibre difficile à trouver

Le recours à l'activité extérieure s'avère indispensable pour les plus petites exploitations. Dans les exploitations familiales moyennes, elle est moins fréquente. Elle augmente à nouveau légèrement dans les plus grandes superficies, mais l'activité extérieure n'a plus alors la même signification économique et sociale. Globalement, c'est dans au moins quatre exploitations familiales sur dix qu'un membre adulte de la famille a une activité extérieure. Pour les exploitations de taille moyenne, d'autres solutions peuvent être recherchées, par exemple le Groupement agricole d'exploitations en commun (GAEC). Mais qu'il s'agisse de GAEC ou d'associé d'exploitation, cela traduit que le rapport entre famille et exploitation doit être modifié si l'on veut sauvegarder l'une et l'autre. Quoi qu'il en soit, préserver le modèle d'exploitation familiale est un équilibre délicat entre niveau de vie, conditions d'existence et mode de vie qui peuvent être espérés en contrepartie du travail.

Habitat et confort évoluent (trop) lentement

L'avènement du couple a pour corollaire l'équipement du foyer, ce qui représente une puissante incitation à la modernisation de l'agriculture, car il augmente les charges pesant sur l'exploitation. Dès 1946, la reprise des constructions nouvelles se fait au profit des ménages agricoles. Mais, en 1951, l'essentiel de l'effort porte sur les bâtiments d'exploitation. L'élevage absorbe 6/10^{ème} des sommes consacrées aux bâtiments agricoles. Après 1954, les constructions d'habitations se font de plus en plus nombreuses. Mais ce rajeunissement de l'habitat touche une part encore trop faible des ménages agricoles : en 1968, 8% seulement des ménages d'agriculteurs, de salariés agricoles et d'anciens agriculteurs habitent une maison dont la construction est postérieure à la guerre. Pour ceux qui en bénéficient, le confort moyen s'améliore : logements plus spacieux et équipements plus perfectionnés.

L'adduction d'eau ne règle pas tout

Le développement de l'adduction d'eau, très rapide à partir de 1954, a été également un facteur important de cette évolution, notamment pour l'habitat ancien, car cela a permis l'équipement en eau courante, l'installation de w.-c. à l'intérieur, l'aménagement de salles d'eau. En 1970, 78% des exploitations ont l'eau sous pression. Malgré ces avancées, le décalage reste fort entre le confort des logements de ménages agricoles et des autres catégories sociales. De plus, la situation reste très hétérogène, tous les chefs d'exploitation n'ont ni la même condition ni le même sort. En 1963, certains vivent encore dans un état de grande pauvreté.

Le décalage entre ville et campagne persiste en matière de confort

À la fin des années 1950, l'ensemble des ménages agricoles (ainsi que l'ensemble des ménages français, d'ailleurs) en est à la « phase initiale » de l'équipement. À la fin de 1972, si l'on considère l'ensemble des ménages français, plus de 7 sur 10 disposent de la télévision, du réfrigérateur et de la machine à laver le linge. Néanmoins, comme pour le confort de l'habitation, les ménages agricoles

apparaissent parmi les catégories sociales les moins favorisées. Bien que le congélateur connaisse un incontestable succès dans les campagnes, celles-ci gardent toujours un certain décalage dans le temps en matière de confort et d'équipements ménagers. Est-ce lié au fait qu'étant plus proches de la nature ils en bénéficient davantage, notamment en ce qui concerne l'approvisionnement en produits alimentaires frais ?

L'alimentation rurale est plus énergétique

Ceci se traduit par une grande part accordée aux aliments riches en éléments énergétiques bon marché dans la consommation des ménages agricoles, tels que le pain, les pommes de terre, les pâtes alimentaires et par une forte consommation (relativement aux autres catégories sociales) de volailles, lapins et gibier, ainsi que de lait frais. Par contre, la consommation d'agrumes, de bananes, de viande de boucherie, de poisson est relativement inférieure. Dans les années 70 encore, les aliments relativement les plus consommés par les ménages agricoles sont : le pain, le porc et la charcuterie, la volaille et les lapins, les conserves de viande, le vin et le cidre.

La vie sociale rurale est essentiellement professionnelle

Prises globalement, les familles agricoles ont les « pratiques culturelles » des familles populaires. Elles participent de plain-pied à la vie sociale et à la culture des mass-médias. Mais cette vie sociale est plus exclusivement familiale chez les agriculteurs : ils sortent moins de chez eux, reçoivent moins d'amis, lisent moins de livres, vont moins à des spectacles, visitent moins les musées, ils regardent même moins la télévision. Leur insertion dans la vie sociale se fait plus spécifiquement par le biais professionnel : c'est ce qui explique qu'ils lisent davantage d'hebdomadaires et de mensuels (essentiellement professionnels) et qu'ils participent davantage à des associations.

Cependant, cette situation est hétérogène : chaque agriculteur a le mode de vie que ses conditions d'existence et de ressources lui permettent. Chacun s'efforce de copier le mode de vie de la classe sociale à laquelle il s'identifie. Tandis qu'une infime minorité voyage à l'étranger ou participe à des safaris, le jeune agriculteur moyen s'efforce de trouver une formule d'entraide lui permettant d'aller passer quinze jours au bord de la mer. Mais le plus grand nombre d'agriculteurs continue de ne pas prendre de vacances.

Le niveau de vie des salariés agricoles laisse à désirer

En ce qui concerne la consommation des ménages, les agriculteurs ont en moyenne une position très défavorisée. Quant aux salariés agricoles, la médiocrité de leur niveau de vie n'est dépassée que par celle des personnels de service. Dans cette infériorité des dépenses globales, la part des dépenses alimentaires est plus importante : en 1971, elle était de 45% chez les agriculteurs, contre 37% en moyenne pour l'ensemble des ménages. Même chez les ouvriers, elle n'atteint pas 40%. Comme dans l'alimentation des agriculteurs, il y a une part d'autoconsommation, on peut dire qu'ils se nourrissent bien parce qu'ils ont moins à dépenser pour le faire.

Le niveau de vie des agriculteurs est très hétérogène

Il existe une très grande hétérogénéité dans la consommation des agriculteurs, bien au-delà des dépenses alimentaires : l'écart est de 1 à 7 dans les dépenses moyennes par personne adulte, sauf en ce qui concerne le loyer, le combustible et l'éclairage où il est de 1 à 3. L'écart est de 1 à 8 pour l'enseignement, de 1 à 10 pour les achats de meubles et d'équipements ménagers, la culture, les transports, les télécommunications. L'écart est de 1 à 22 pour les dépenses de santé. 70% des agriculteurs ont une consommation inférieure à celle de la valeur moyenne de leur propre groupe. Parmi eux, 2 sur 10 atteignent seulement 20 à 30% de la dépense moyenne du groupe et 2 autres sur 10 ne dépassent pas 40 à 50%. C'est dire l'extrême pauvreté atteinte par des centaines de milliers d'exploitants en 1963-1964, surtout lorsque l'on sait que la moyenne agricole est une des plus faibles dans l'ensemble des catégories sociales. Les plus pauvres vont arrêter progressivement l'activité agricole entre 1965 et 1969, ce qui fera remonter un peu la moyenne, mais ne signifiera pas forcément une amélioration de la situation de ceux qui restent. À l'autre extrémité, 8% des agriculteurs ont un niveau de vie 2 fois plus élevé que le niveau de vie moyen agricole.

La pauvreté se fait ressentir sur le taux élevé de mortalité infantile, sur la scolarisation et sur le destin scolaire des enfants. Cette évolution sociale des familles a, bien sûr, un impact sur les villages où vivent ces familles. C'est ce que nous allons analyser maintenant.

4. LE VILLAGE S'URBANISE, LA VIE RURALE SE REORGANISE

4.1. LE PAYSAN CONTRAINT DE RESTER SEUL AU VILLAGE

4.1.1. La consécration de « l'exploitant »

La guerre a mis à l'épreuve les êtres et les situations

La reprise économique d'après-guerre s'accompagne d'un dépeuplement qui remet progressivement en cause la vie villageoise elle-même. Le village achève de prendre sa physionomie exclusivement agricole tout en s'intégrant toujours plus à la société globale. D'une façon générale, la démocratie paysanne s'installe au village. De vieilles « grandes » familles perdent leur position sociale dominante pour devenir les témoins historiques ou haïs, doucement plaints ou raillés, de la société désormais bien révolue du 19^{ème} siècle. La tendance de la fin du siècle passé se poursuit ou reprend avec vigueur, après avoir plus ou moins marqué le pas dans la première décennie du 20^{ème} siècle. La disparition des très petites exploitations s'accélère. La guerre a agi comme une sorte de révélateur : gigantesque révélateur, elle a mis à l'épreuve les êtres et les situations. Des situations acquises sont remises en cause tandis que des possibilités nouvelles s'ouvrent à certaines catégories sociales jusque-là moins favorisées.

En fait, tous ceux qui, installés à l'avance dans une exploitation, purent continuer sa mise en valeur au long de la tourmente (propriétaires cultivant, gros et moyens fermiers, métayers même) ont été favorisés.

La frontière sociale n'est plus entre le propriétaire et l'exploitant...

Auparavant, les notables, châtelains en tête, assuraient les rapports de la commune avec l'extérieur. Mais la richesse devient peu à peu le facteur déterminant pour être désormais reconnu capable d'exercer des responsabilités. Par conséquent, la cohérence de la société traditionnelle se perpétue de manière étonnante ; le maintien de l'autorité traditionnelle et le consensus des habitants ont contribué à conserver à la collectivité ses traits essentiels. Les commodités de la vie moderne et les habitudes urbaines ont pénétré, mais sans rompre l'équilibre. Cependant, les exploitants (généralement fermiers) sont économiquement, socialement et politiquement souvent bien moins dépendants de leurs propriétaires au milieu du 20^{ème} siècle qu'à la fin de la Première Guerre mondiale.

... elle s'est déplacée entre l'exploitant et l'ouvrier agricole

Au sommet de la hiérarchie sociale, le fermier a pris la place du propriétaire et ceci a provoqué un déplacement du centre de gravité dans les rapports sociaux. Désormais, en effet, la frontière sociale la plus marquée passe entre les exploitants qui, comme propriétaires ou locataires ont la jouissance des moyens de production, et les salariés qui n'ont que leur force de travail. Il s'est inexorablement développé un processus où tout concourt au même résultat : l'abaissement de la condition de l'ouvrier agricole, qui rejaillit sur sa conscience et se traduit par l'arrêt de son développement.

La terre se libère...

Le grand vide d'hommes créé par la guerre, le démembrement de la grande propriété et l'exode des petits paysans libère de la terre. L'agrandissement des petites exploitations peut encore se faire au rythme de l'épargne familiale, et lopin par lopin, au fur et à mesure des terres libérées. La guerre a donné une nouvelle chance au « brassier »²⁸. Les plus grandes exploitations n'ont pas intérêt à une extension considérable de leur superficie. La soif de terre n'est pas impérieuse et ce n'est pas la terre qui manque le plus. La crise des années 1930 et la guerre de 1939-1945 ne changent en rien la situation de ce point de vue. C'est seulement dans les années 1950, avec le développement de la motorisation, que la concurrence pour la terre deviendra de plus en plus grande entre les exploitants. Durant l'entre-deux-guerres, le climat social du village n'est pas marqué par la vive tension sociale que la question foncière a introduite dans le village à partir des années 1960.

...mais la terre influe sur la vie sociale du village

La vie du village n'en est pas moins tout entière ancrée dans la terre, les rapports entre les individus sont médiatisés par leur appartenance familiale et par leur place dans leur famille ; ce sont donc en réalité des rapports entre familles, et les rapports entre familles sont fonction de leurs rapports respectifs à la terre. La vie sociale du village est pénétrée, dans tous ses aspects, de ce profond mouvement qui redistribue lentement l'appropriation du sol entre les familles paysannes. Les rapports de parenté, de voisinage, d'affinités multiples, les personnalisent : on ne vend pas, on ne donne pas à exploiter sa terre à n'importe qui ! Chaque transaction met à l'épreuve la solidarité et la profondeur des liens de toutes natures, ravive des solidarités, mais aussi des clivages, des antagonismes, des haines aussi irréductibles qu'anciennes. Elle est une occasion où l'ensemble des rapports sociaux qui sous-tendent la vie sociale villageoise s'appliquent, s'exercent, se confirment, ou se redistribuent partiellement.

Désormais, il n'y a plus ni ouvriers ni patrons, mais l'individualisme gagne du terrain

À la veille de la Seconde Guerre mondiale, les ouvriers agricoles, permanents ou temporaires, ne comptent plus que dans les régions de grande culture et de culture spécialisée. Les chefs de famille paysanne sont des « chefs d'exploitation ». Paradoxale et déroutante, c'est une structure sociale sans ouvriers ni patrons que les observateurs voient se développer dans les campagnes. Le plus grand nombre a atteint la dignité suprême de ne plus travailler « chez les autres », d'être son propre maître. Société idéale de citoyens libres et égaux : égaux entre eux, parce que libres, c'est-à-dire non dépendants les uns des autres ; et société gouvernée par des représentants issus de l'élection. Ainsi constitué, le village apparaît comme le modèle même de la démocratie. Mais le « revers de la médaille », c'est un certain individualisme. Celui-ci est une constante de la vie villageoise jusqu'aux

²⁸ Brassier : ouvrier, le plus souvent agricole, qui travaillait de ses bras et était employé à la journée.

années 1950-1960. Il est d'ailleurs parfois pris pour de l'égoïsme qui conduit à la mort lente des sociétés villageoises.

4.1.2. La vie sociale du village réduite à peau de chagrin

Les communes sont émiettées

La guerre a considérablement augmenté le rythme de l'émiettement des communes rurales. En 1921, plus de la moitié des communes rurales a moins de 400 habitants, plus du tiers moins de 300, et près du quart moins de 200 ! En outre, de nombreuses communes rurales sont composées de plusieurs villages. Le cadre élémentaire de la vie sociale paysanne qu'est l'habitat est donc plus limité encore, plus fragmentaire, plus éparpillé que ne l'indiquent ces chiffres. Un rural sur quatre habite une commune de moins de 500 habitants, un sur cinq une commune de moins de 400 habitants, un sur huit une commune de moins de 300 habitants et un sur vingt une commune de moins de 200 habitants. C'est un élément dont il faut se souvenir lorsque l'on parle de société villageoise.

Les villes se peuplent, les villages se dépeuplent

Toutefois, les conséquences les plus importantes de la guerre ne sont pas là, mais dans la profonde modification qu'elle a apportée au processus en cours au début du siècle. Entre 1911 et 1962, les communes urbaines se sont peuplées, même les plus petites d'entre elles, et les communes rurales se sont dépeuplées, même les plus importantes d'entre elles. Cette évolution se traduit par un véritable délabrement démographique et social des villages. La densité du peuplement se faisant de plus en plus ténue, les formes les plus élémentaires de la vie de voisinage, l'entraide habituelle deviennent impraticables. Les groupements organisés ne trouvent plus d'adhérents ; encore moins de responsables. L'école se vide et l'église aussi, les fêtes tombent en désuétude ou deviennent l'ombre d'elles-mêmes. Tout ce qui contribuait à tonifier le corps social et à créer un temps fort de la vie sociale, à l'occasion et par le biais de réunions, régresse au fur et à mesure. Telle une peau de chagrin, la vie sociale s'étrique, s'ankylose, avant de s'éteindre tout à fait. Dans ces conditions, le célibat masculin atteint des proportions élevées et finit par accélérer la disparition des exploitations agricoles.

La vie sociale du village perd sa dynamique

Le vieillissement de la population accentue la léthargie sociale et accroît le malaise des jeunes qui, déjà dominés par les rapports de pouvoir, sont en plus enfermés dans un environnement social peu dynamique (peu de leur goût) et qu'ils ne sont pas en mesure de transformer. Le village n'est plus le cadre de reproduction de la vie sociale, mais un simple regroupement d'exploitations agricoles. En fait, l'évolution de la population, commandée par la transformation des conditions de production agricole, est entrée en contradiction avec l'organisation sociale de cette production, le village.

Au milieu du 20^{ème} siècle, le village n'est plus qu'un simple établissement agricole installé sur les terres qu'il exploite, et dont toute la vie et l'histoire sont commandées par cette fonction purement économique. L'opposition très nette qui s'est instaurée entre l'évolution démographique et sociale des villes et des villages n'est que le reflet de celle qui se fait de plus en plus radicale au cours de cette période, entre l'industrialisation des villes et la réduction progressive de l'activité économique des campagnes à la seule agriculture. Une vie sociale se reconstruira peu à peu dans les décennies qui suivront, non plus axée sur le métier, mais sur le « vivre ensemble »²⁹, dans la mesure de la dynamique économique existante ou à créer.

4.1.3. Les villages inexorablement voués à l'agriculture

Il est difficile d'avoir une vue d'ensemble précise de l'évolution des emplois industriels, entendus au sens strict, dans les campagnes après la Première Guerre mondiale.

Le tissu industriel villageois s'effiloche

Le tissu industriel en milieu rural s'effiloche inexorablement. Un phénomène joue toutefois en faveur de l'augmentation du nombre des ouvriers industriels ruraux : ce sont les migrations quotidiennes. Une population rurale de plus en plus nombreuse peut, grâce aux facilités de transport, combiner une résidence rurale avec une activité urbaine. Ce phénomène n'est pas nouveau, mais il devient fréquent. Il contribue à maintenir la structure agraire microfundiaire et les rapports sociaux entre les différentes strates de propriétaires datant du 19^{ème} siècle : l'ouvrier-paysan migrant quotidien s'est substitué au journalier-propriétaire ou à l'artisan-journalier. « Les agriculteurs prêtent leur attelage pour labourer le champ de l'ouvrier ; l'ouvrier fournit la main-d'œuvre occasionnelle pour les travaux de binage ou pour l'arrachage des pommes de terre. »

Mais à travers tous ces mouvements, la conclusion n'est guère douteuse : la population des ouvriers industriels ruraux va sans cesse s'amenuisant. Ainsi le village devient purement agricole. L'évolution s'est faite dans le sens d'une simplification de la structure sociale, d'une ruralisation dans la mesure où l'ouvrier, le commerçant, le fonctionnaire sont maintenant considérés comme des gens de la ville. C'est le destin de toutes les campagnes « profondes », c'est-à-dire de celles qui ne sont ni des zones périurbaines ni contiguës à ces dernières. De plus, la concentration des exploitations et la mécanisation du travail conduit inexorablement au dépeuplement de ces mêmes campagnes.

Commerçants et artisans migrent vers le bourg

Dès après-guerre, les commerçants des villages disparaissent. Privés de clientèle par la dépopulation, ils sont en plus concurrencés par les commerçants du bourg ou de la petite ville, chez lesquels on se rend de plus en plus aisément. L'artisan est donc de moins en moins présent dans la vie du village.

²⁹ Aujourd'hui, la vie sociale existe toujours, mais s'exprime différemment : le village retrouve un rôle social par la variété des centres d'intérêt et le mélange des milieux professionnels et sociaux.

Dans le meilleur des cas, bourg non compris, il est réduit à une individualité dans sa spécialité. Et toutes spécialités réunies, le groupe des artisans n'atteint une consistance réelle que dans les villages-centres.

L'électrification offre un peu de répit

Si le développement des moyens de communication est essentiellement l'œuvre du 19^{ème} siècle, l'électrification des campagnes est, quant à elle, bel et bien celle du 20^{ème} ; c'est le grand changement qui intervient dans la vie des villages au cours de l'entre-deux-guerres.

En 1919, on peut estimer que 6 400 communes sont déjà électrifiées. Le plus souvent, elles ont bénéficié du passage d'une ligne destinée à électrifier une agglomération ou une industrie. C'est pourquoi l'électrification a été totalement prise en charge par la société concessionnaire et sans aucune aide de l'État. C'est entre 1919 et 1924 qu'une politique d'électrification rurale est conçue et mise en œuvre. L'objectif premier est de résoudre le problème de la main-d'œuvre agricole grâce au moteur électrique, « moteur idéal pour l'agriculture ». De plus, « l'éclairage électrique procurera aux agriculteurs la lumière, qui leur est aussi indispensable que la force. La possibilité d'éclairer sans risque d'incendie permet en effet d'occuper les familles agricoles pendant les longues soirées d'hiver et d'assurer le développement des petites industries rurales susceptible de procurer un supplément de ressources appréciable aux habitants des campagnes ».

L'électricité se propage ! Freinera-t-elle l'exode ?

L'objectif prioritaire est donc d'augmenter la productivité du travail humain afin d'améliorer les conditions d'existence des cultivateurs et d'accroître la production agricole. Si par ailleurs, l'électricité rend leur cadre de vie « plus agréable » et allège « leur rude tâche », on peut alors escompter que « les cultivateurs, moins tourmentés par les difficultés matérielles de la vie, seront moins enclins à délaisser les champs pour la ville ».³⁰ Et la politique de subventions aux collectivités locales mise en place est intéressante pour les grandes sociétés productrices d'électricité : l'ouverture au moindre coût du vaste marché des consommateurs ruraux.

Les résultats ne se font pas attendre. En 1932, il ne restait plus que 6 300 communes rurales à électrifier, soit 17% de l'ensemble. Les subventions ont joué un rôle décisif. Même s'il faut du temps entre le projet d'électrification et la réalisation concrète des travaux, même si l'électrification d'une commune ne porte pas toujours sur la totalité de la commune, la desserte est à peu près totalement assurée en 1966. À partir de 1923 (date de la loi) et de 1924 (date du décret) il aura fallu trente ans pour électrifier les campagnes et un demi-siècle, si l'on part de la réalisation de premiers réseaux de distribution.

³⁰ Exposé des motifs du décret du 25 mars 1922 instituant une commission interministérielle chargée d'établir un programme de distribution de l'énergie électrique dans les campagnes.

D'apparence immuable, le village évolue en profondeur

L'électrification est donc le seul apport –considérable– de l'entre-deux-guerres à la modernisation des villages. L'adduction d'eau ne sera vraiment l'objet d'une politique qu'à partir des années 1950 et il faudra donc attendre la fin des années 1950 pour observer de nouveaux changements importants dans la physionomie des villages. Jusque-là, les villages restent tels que l'évolution de la seconde moitié du 19^{ème} siècle les a faits. Depuis 1900, ils conservent le même aspect et vivent sur les acquis de cette période. Mais dans ce cadre, voué à l'agriculture et en apparence immuable, des transformations sociologiques profondes se produisent. Les structures sociales évoluent. Mais surtout, comme l'électrification, l'évolution de la vie collective, des coutumes et de la culture populaire marque, en fait, bel et bien l'entrée des campagnes dans le « monde moderne ».

4.2. LE VILLAGE ENTRE DANS LA MODERNITE

4.2.1. Fêtes et coutumes en déclin

Net recul des traditions

Les folkloristes du 19^{ème} siècle observent déjà un recul très net des traditions après la guerre de 1870. La guerre de 1914-1918, comme dans les autres domaines, accélère le mouvement et il en résulte une régression plus brutale encore des coutumes. Et dans les « symptômes de résistance, voire de renaissance » qui se manifestent dans l'ensemble du pays dans les années 20 puis 30, il faut sans doute voir les indices les plus révélateurs de ce déclin. Ce mouvement est couronné par la création en 1937 du musée national des Arts et Traditions populaires et en 1938 de la commission nationale du même nom. Désormais, costumes, meubles, outils et ustensiles déchus sont recueillis dans ces musées « où les populations viennent contempler leur histoire ». De même, sont fondés un peu partout des groupes folkloriques avec l'appui des syndicats d'initiative, des sociétés hippiques rurales avec les encouragements du ministère de l'Agriculture, des fêtes agraires et artisanales remises en honneur par la Jeunesse agricole catholique, la JAC. Quant aux chambres d'agriculture, elles publient chaque mois leur *Folklore paysan*. Mais toutes ces fêtes traditionnelles, quelle que soit leur nature, perdent peu à peu toute vitalité. Même la vie religieuse, qui tient une place importante dans la vie sociale du village au 19^{ème} siècle est en forte régression.

La vie sociale s'étirole

Avec la régression de la vie religieuse, c'est la vie sociale dans son ensemble qui s'étirole. Il est vrai que la messe du dimanche était le temps par excellence du rassemblement de la communauté, surtout dans les pays d'habitat dispersé. « *L'Église du village a été un "centre de vie", et aujourd'hui le paysan hésite à venir à l'église le dimanche... On ne voit âme qui vive dans les rues. On peut même se demander où sont les gens* » (Maurice, 1949).

Mais bien des fêtes qui disparaissent sur le plan religieux subsistent comme fêtes profanes. Elles ont une dimension moins communautaire, mais plus familiale. Ceci confirme la primauté de la famille sur le village. Pour autant, on ne peut pas conclure qu'en raison de la déchristianisation, la vie sociale du village a pris d'autres formes que celles du rassemblement religieux, car même les coutumes qui étaient restées profanes sont en voie de disparition elles aussi.

Le carnaval se perd et les veillées disparaissent

Les feux de brandons et les feux de la Saint-Jean ne continuent d'être allumés de façon systématique que dans très peu de régions. Le carnaval se perd et les veillées disparaissent au cours de l'entre-deux-guerres. Idem pour les différentes coutumes : fête des Rois et gâteaux, Chandeleur et crêpes, Mardi gras et carnaval, Assomption et processions, Noël et bal des jeunes, fête patronale et fête du village, charivaris et azoades (ou asouade), veillades et corvégis, conscrits et conscrites, crêpes et beignets, coutume du Mai. En fait, les fêtes profanes n'ont pas mieux résisté que les fêtes religieuses et la perte de la foi n'est sans doute pas une explication suffisante de la régression de ces dernières. La cause en est ailleurs, et c'est la même tant pour les fêtes religieuses que profanes.

4.2.2. Le travail « désacralisé »

Les conditions de vie changent

Étant donné l'importance du rôle dévolu aux jeunes gens dans l'organisation du carnaval, il est certain que l'exode rural –qui est un exode de jeunes– et la dénatalité ont contribué à sa décadence. La disparition des veillées résulte sans doute, elle aussi, en partie du dépeuplement. On ne se réunit plus entre voisins... faute de voisins. Néanmoins, le dépeuplement et le vieillissement n'expliquent pas tout, la transformation des conditions de vie contribue également au déclin des fêtes.

La désacralisation des fêtes

C'est toute la vie sociale qui se ressent de l'évolution du travail agricole : on ne croit plus aux vertus magiques des coutumes et des fêtes sur la prospérité des récoltes, de la vie familiale ou de la santé. La transformation des habitudes de consommation contribue également à la décadence du carnaval : crêpes, beignets et autres victuailles –de préférence carnées– occasion de fêtes et de bombances, autrefois consommés de façon exceptionnelle parce que rares, entrent dans le domaine de la consommation courante. En somme, on pourrait dire qu'à l'instar des fêtes religieuses devenues profanes, les fêtes profanes se sont désacralisées... quand elles ont survécu.

Les rapports entre l'homme et la nature changent

La désacralisation des fêtes profanes permet de comprendre la diminution de la ferveur pour les fêtes religieuses, dans la mesure où elles sont associées au rythme de la vie agraire. C'est une transformation profonde des rapports entre l'homme et la nature qui est en cause. Le culte a largement cessé d'être agraire et s'est fait plus strictement familial. Le travail agricole devient un

cadre de plus en plus limité de la vie sociale. La fête de la Toussaint, la seule qui semble survivre à cette évolution, n'est-elle pas justement le symbole de la fête familiale par excellence ?

Le travail perd de sa transcendance

Le travail n'est pratiquement plus l'occasion d'un culte commun, au sens religieux du terme ; il ne fait pas davantage l'objet d'une commémoration ou d'un simple hommage collectif ; il ne fournit même plus guère de simples prétextes à réjouissances en commun. Les conditions techniques et économiques nouvelles du travail agricole réduisent même la vie de voisinage. Désormais, il n'y a plus guère que le passage de la batteuse pour constituer un temps fort de la vie sociale. En effet, dans le cas où la constitution des équipes de battage fait appel aux rapports d'entraide, la batteuse entretient, voire ressuscite, une période de festivités et de licence associées à une surconsommation, qui s'inscrit dans la plus pure tradition des anciennes fêtes de jeunes gens.

La généralisation de la moissonneuse-batteuse porte un coup fatal à la vie sociale traditionnelle

Ceci n'est d'ailleurs vrai que dans les régions d'agriculture familiale, voire de très petite culture. Dans les régions de grande culture, ce sont les salariés de l'exploitation ou de l'entreprise de battage qui servent la machine. Et si le passage de la batteuse est encore un événement par l'agitation qu'il entraîne et la surconsommation qu'il autorise et exige, il n'a rien de cette fête entre voisins, là où le battage repose sur l'entraide. Avec la généralisation de la moissonneuse-batteuse, cette fête comme les autres ne tardera pas à disparaître. Si le travail agricole a pu être une source et une occasion de festivités et de réjouissances, il a peu à peu cessé de l'être de 1914 à nos jours, en devenant inexorablement un pur acte de production.

4.2.3. La naissance d'une nouvelle vie sociale autour du travail

À la veille de la Seconde Guerre mondiale –mais surtout après la Libération– la JAC entreprend de « ramener la joie au village ». Il s'agit très clairement pour la JAC de donner ou de redonner, une dimension religieuse aux fêtes et à la vie sociale en général.

Naissance d'une solidarité strictement professionnelle autour de la technique

Le développement des organisations professionnelles et en particulier des syndicats de village, concourt également, bien que d'une façon différente, à la formation d'une idéologie professionnelle. Il révèle l'apparition et l'extension rapide d'une dimension nouvelle de la conscience sociale, au moins parmi une minorité active de paysans. C'est d'abord une solidarité strictement professionnelle : la profession devient une caractéristique isolable de l'individu, une dimension en soi, qui le désigne, le définit, le situe socialement. De plus, par ses objectifs et son action, le syndicat local donne un contenu à cette nouvelle étiquette sociale : il s'agit de faire en commun des opérations précises, nommées, institutionnellement définies, et qui se trouvent ainsi dotées d'une réalité objective propre, autonome. C'est l'irruption du technique spécifié, du technique comme technique

dans le travail agricole, et à partir de là précisément, la constitution simultanée de ce travail en métier et de celui qui l'exerce en professionnel.

La promotion « tous azimuts » de la technique

Mais, l'action syndicale a une dimension bien plus large que cette simple dimension technique, elle a une dimension politique très claire. Cependant, le fait que tous les syndicats soient très progressistes sur le plan technique, quelle que soit leur dualité idéologique, est un facteur favorable à la pénétration de la technicité dans l'activité agricole. Celle-ci est promue aussi bien dans les régions conservatrices que dans les régions républicaines et progressistes. Cette attitude favorisera le rapprochement, au fur et à mesure que les oppositions idéologiques perdront de leur vigueur en perdant de leur actualité, tandis que les transformations techniques et économiques de l'agriculture imposeront leurs conséquences avec une ampleur et une rigueur croissantes.

C'est donc bien la technicisation du travail agricole qui représentera un aspect fondamental de la solidarité professionnelle en voie de formation. Le syndicat n'est pas le seul à y concourir, l'enseignement professionnel y concourt également, les comices agricoles aussi. À travers ces transformations de la vie religieuse et culturelle, le village prend une place nouvelle dans l'organisation de la société française.

Les fêtes de la terre et du travail des hommes

On ne peut manquer d'être frappé par l'importance accordée aux fêtes concernant directement le travail : bénédiction des semences, messe des moissons, fête du blé, fenaison, vendanges, le jour du cochon, l'agneau... autant d'occasions de faire tomber les barrières si souvent dressées entre voisins à la campagne.

Le travail est l'objet d'un véritable culte en soi, au cours de fêtes assorties de messes du travail, qui lui sont consacrées. Car « *cet humble travail paysan, trop souvent méprisé et lâché pour de plus reluisantes besognes, il est juste que les jacistes, qui sont fiers de s'y user à la suite du Christ, le remettent à l'honneur* » (Collectif, 1938). La messe a lieu dans une église ornée de panoplies faites par les agriculteurs et les artisans ruraux. Ou bien elle s'accompagne d'une offrande des fruits de la terre. Enfin, des défilés et cortèges de chars et d'instruments de travail décorés amplifient éventuellement la fête en lui donnant un aspect de kermesse populaire. C'est une véritable « *fête de la terre* » à laquelle participe très largement la population locale —et pas seulement agricole.

Les initiatives et la créativité des jacistes font accepter la modernité

C'est dans ces fêtes du Travail que du nouveau apparaît. L'initiative et la créativité des jacistes y font merveille. Cette conception du travail (théologiquement fondée) donne sens à la liturgie. Elle relève de la tradition du milieu paysan, mais elle est en même temps très moderniste. Les instruments de culture les plus modernes sont honorés au même titre que les plus anciens. On suggère ainsi la

continuité du travail agricole, mais on fait en même temps saisir et accepter la rupture : la modernité est là, concrète, palpable ; elle exprime le plaisir attaché au souvenir des anciens travaux. Toujours paysan, mais paysan moderne : tel est le message que le cortège d'instruments agraires délivre à celui qui les regarde. Et les guirlandes, les fleurs, les couleurs, la liesse, réduisant l'inquiétude, en facilitent la transmission.

Les jacistes donnent naissance à une conscience et à un projet collectif

Les jacistes veulent être en tête du progrès technique, comme à l'avant-garde de la restauration morale et chrétienne. Ce que ces fêtes impliquent d'ouverture au monde moderne, rend nécessaire une transformation profonde des convictions religieuses qui leur sont initialement associées, sous peine d'entraîner à terme une autonomie de l'idéologie technicienne par rapport aux convictions religieuses, voire sa laïcisation pure et simple. L'activité de la JAC est importante après la Libération. Dans les sessions d'études et les stages qui ont lieu un peu partout, on apprend à observer, à analyser, à critiquer et à s'exprimer. De véritables tournois culturels sont organisés, les « coupes de la joie », où l'on s'exerce à conter, chanter, ou encore jouer la comédie. Autant d'occasions qui mobilisent, apprennent à entreprendre et à réaliser, entraînent aux responsabilités, brisent la solitude, provoquent des rencontres, des visites, des discussions entre jeunes du même village ou des villages voisins, redonnent confiance en soi et finissent par donner naissance à une conscience et à un projet collectifs.

Paris découvre une jeunesse dynamique et joyeuse

C'est en effet à travers cette action souterraine d'une incontestable ampleur constituée de « mille faits apparemment sans importance » que commence ce que Michel Debatisse appellera (d'un terme qui suscitera espoirs et frayeurs inconsidérés) « la révolution silencieuse » des paysans. En 1950, 50 000 à 70 000 jeunes paysans investissent Paris à l'appel de la JAC ; ils occupent le Parc des Princes, lieu emblématique des grands rassemblements populaires, pendant trois jours ; ils sont venus des coins les plus reculés du pays, beaucoup n'ont jamais pris le train. Après la guerre, « la JAC fut la seule organisation capable de provoquer un rassemblement national aussi imposant dans le monde agricole » (Debatisse, 1963), et Paris découvrit alors avec étonnement la présence d'une jeunesse dynamique et joyeuse.

Une dignité retrouvée

À partir des années 1950, le CNJA sera l'héritier direct de ce courant jaciste. Il en développera toutes les conséquences logiques sur le plan économique, technique, social et politique. La JAC a comme rôle de « former une élite (de jeunes agriculteurs) au courant des multiples questions intéressant leur profession au point de vue tant social qu'économique et technique ». De ce prodigieux effort pour faire naître une vie sociale autour du travail agricole, il sort une dignité du travailleur retrouvée –et

c'est beaucoup—, mais qui s'identifie à une conception techniciste du travail agricole, en même temps que « christianisante ».

4.2.4. L'animation culturelle exemplaire de la JAC

La vie sociale villageoise en mutation

La régression de la vie sociale villageoise et les changements observables dans ce qui en subsiste sont un premier indice de cette évolution. Ils correspondent à l'apparition de nouvelles conditions de travail dans l'agriculture, au dépeuplement des villages, au développement des voies de communication et des moyens d'information, à la scolarisation généralisée, au service militaire obligatoire. Loin de chercher à isoler et à spécifier les causes et les effets, il faut voir à l'œuvre un changement global. L'affaiblissement des coutumes accompagne et entraîne une transformation des mécanismes de socialisation des jeunes générations.

Le service militaire, l'école, le développement des moyens de communication et d'information, l'exode rural, ont agi en ce sens bien plus efficacement que la disparition du carnaval qui est aussi, en fin de compte, une conséquence de leur influence confondue et globale sur la vie villageoise. Et si le village reste un des cadres de la socialisation de l'enfant dans la mesure où il en est le lieu primaire dans le prolongement de la famille, il n'en est plus le cadre exclusif : l'école communale, présente dans chaque village, y impose sa dure loi.

L'avènement de la société de consommation

Par ailleurs, l'environnement social villageois est largement pénétré par les images, les modèles, les symboles, les idées, diffusés par la presse, la radio, le cinéma, le commerce. « La route, puis la voie ferrée, l'automobile, la bicyclette, le camion, la motocyclette, et en dernier lieu l'autocar ont accru les facilités de communications à une cadence accélérée jusqu'en 1939 » (Varagnac, 1948, p. 27). La pénétration des modes de divertissements urbains à la campagne est patente. Ceci s'observe de façon particulièrement nette à propos de la fête patronale. Elle se transforme considérablement en quelques décennies : les distractions purement spectaculaires remplacent ainsi les anciens divertissements actifs, actifs en ce sens que la foule elle-même intervenait dans la fête autant que les protagonistes. Inversement, la marchandise est plaisir, l'article de bazar gagné à la loterie est la négation magique de la pauvreté. L'apprentissage de la consommation symbolique est commencé.

Mais l'événement central et l'attraction principale de la fête patronale c'est la plupart du temps le bal. Lorsque la fête patronale est réduite à sa plus simple expression, c'est par le bal qu'elle se manifeste. On peut même dire que le bal concentre sur lui un ensemble de fonctions assurées jusque-là par les coutumes. La continuité des « bonnes mœurs » s'en trouve sans doute d'autant compromise. Le bal devient « le grand marché d'amour » (Bernot & Blancard, 1953, p. 175).

La fin d'un irrédentisme

La disparition des coutumes, par ce qu'elle signifie précisément de réduction de la marginalité culturelle des campagnes, a une grande portée politique. D'une certaine manière, c'est la fin d'une forme profonde d'irrédentisme politique. Nous ne sommes plus au temps des révoltes, car il n'y a plus l'excès de misère matérielle ni l'indigence morale que connut la seconde moitié du 19^{ème} siècle. L'intervention de l'État commence à se manifester directement et non plus par l'intermédiaire de l'école dans la vie culturelle des campagnes. Le déracinement de la vie culturelle villageoise est consacré par le fait qu'elle est désormais désignée dans les termes institutionnels de l'Etat et de la classification sociale de la société globale : elle fait partie des loisirs et, en tant que loisir, elle devient même l'objet d'une politique après la Seconde Guerre mondiale.

Une politique culturelle à finalité professionnelle

Dans l'entre-deux-guerres, peu de réalisations sont à mentionner en dehors des bibliothèques scolaires : en 1939, chaque école communale a sa bibliothèque. Modeste innovation, une première expérience de bibliobus est tentée dans l'Aisne en 1934 et une autre dans la Marne en 1938. Le cinéma est assez répandu : souvent, le curé et l'instituteur disposent d'un appareil. La Cinémathèque centrale agricole propose un choix de films éducatifs. Et la radio offre à ses auditeurs deux émissions agricoles quotidiennes. C'est un bilan plus que modeste : presque inexistant.

Les réalisations postérieures à la Seconde Guerre mondiale sont plus consistantes. Le Service cinématographique du ministère de l'Agriculture poursuit son action : entre 1945 et 1957, 5 700 000 spectateurs ont assisté à la projection de ses productions. Les équipements sportifs se développent. Mais la nouveauté datant de la Libération, c'est le *foyer rural*. Comme l'action entreprise par la JAC, la politique culturelle de l'État a, avant tout, un contenu et une finalité professionnels. Les foyers ruraux³¹ ont pour but de favoriser la modernisation de l'agriculture en organisant des activités susceptibles d'améliorer la formation technique des agriculteurs.

S'appuyer sur le passé pour préparer l'avenir

La tentative de la JAC, qui débute au milieu de l'entre-deux-guerres et qui atteint son apogée à l'époque de la Libération, est sur ce point exemplaire. Elle est intéressante par son apparente contradiction entre le désir de renouer avec le passé d'un côté, et celui de préparer l'avenir de l'autre. Car le passé est encore une référence, il demeure un modèle pour l'action : il s'agit de redonner à la vie sociale l'intensité, la chaleur, la gaieté qu'elle est supposée avoir connu « aux temps anciens ». Mais il ne s'agit pas de faire revivre le folklore, car on veut réactiver les traditions religieuses et en même temps donner un contenu nouveau aux formes et aux pratiques anciennes. L'expérience jaciste a montré que le contexte dans lequel elle se déroulait a résolu l'apparente contradiction. La poussée

³¹ Les foyers ruraux sont un mouvement d'éducation populaire. La Confédération nationale des foyers ruraux a été fondée en 1946 par François Tanguy-Prigent, jeune député socialiste du Front populaire puis ministre de l'Agriculture à la Libération, de 1944 à 1947.

des années 1950 va pouvoir s'appuyer sur cet acquis pour engager les nouvelles transformations nécessaires au village.

4.3. LE VILLAGE FAIT PEAU NEUVE

4.3.1. Le village rural en mutation profonde

L'industrialisation du milieu rural progresse peu

L'opposition entre les communes rurales qui continuent à perdre leur population et d'autres au contraire qui la voient croître annonce-t-elle ou révèle-t-elle une nouvelle tendance dans la vie des campagnes ? La production agricole allant toujours de pair avec le dépeuplement, le développement de la population de certaines communes ne peut que traduire une diversification des activités des habitants. On observait déjà, entre 1946 et 1954, une nette augmentation du nombre des communes où la population vivant de l'agriculture était proportionnellement la plus faible, et une très forte diminution du nombre des communes où elle était la plus forte. La diminution est d'autant plus importante que les communes sont plus exclusivement agricoles.

C'est un fait qu'un petit nombre de communes rurales se sont industrialisées. Mais elles se localisent en fait généralement dans des régions d'industries rurales anciennes. Elles se regroupent dans un ensemble de communes voisines qui se succèdent le long d'une rivière ou d'un axe de communication, ou encore qui sont disséminées autour d'un gisement de minerai (INSEE, 1968). Mais au total, l'emploi industriel en milieu rural se développe relativement peu et l'industrialisation du monde rural reste un faux semblant. L'espace rural n'est pas encore massivement nécessaire à l'extension industrielle, sauf pour quelques industries « consommatrices d'espaces », exigeant de vastes entrepôts par exemple.

Apparition de « villages-dortoirs »

Les communes rurales qui connaissent la plus importante industrialisation sont les plus grosses. Pour le reste, c'est toujours le même processus, lié à l'industrialisation urbaine faisant tache autour d'elle, qui se poursuit. Les chances d'une commune rurale de voir s'implanter sur son territoire une usine quelconque sont d'autant plus grandes qu'elle est plus proche d'un centre urbain. Par contre, la fonction résidentielle des communes rurales à l'usage des salariés de l'industrie se développe fortement. Et ce d'autant plus que de nombreux ouvriers sont fils de paysans, voire d'anciens paysans dont les exploitations ne sont plus viables.

De ce fait, un certain nombre de communes rurales voient leur population ouvrière s'accroître sans pourtant comporter d'industries. Situées près des zones d'emploi, que l'on accède facilement par cars, voitures, mobylettes, bicyclettes, elles représentent une extension franchement villageoise de la banlieue ouvrière. Ce sont des villages-dortoirs. Parfois, cette fonction résidentielle est devenue tellement importante que, lotissement après lotissement, le territoire bâti s'est considérablement

étendu et que la population est en vive croissance : ces communes connaissent alors d'épineux problèmes d'équipements collectifs auxquels leurs modestes budgets ne leur permet pas de faire face.

L'impact de la société urbaine sur le milieu rural s'accroît

Le développement de la fonction résidentielle des communes rurales pour les ouvriers des industries urbaines –ainsi que pour les retraités– et, dans une bien moindre mesure, les fusions de communes, expliquent, plus que l'industrialisation, la forte diminution du nombre de communes rurales dans lesquelles la grande majorité, voire la quasi-totalité de la population vivait d'agriculture. Ce sont là quelques signes avant-coureurs de la réinsertion du monde rural dans les rapports sociaux concrets et les conflits collectifs de la société industrielle.

En 1968, plus de 80% des communes sont à vocation agricole dominante, voire exclusive. Plus du tiers d'entre elles n'ont pas 200 habitants, les trois quarts n'ont pas 500 habitants, celles qui en ont plus de 1 000 ne font pas le dixième du total. Si les communes rurales de plus de 1 000 habitants voient dans l'ensemble leur population augmenter, c'est aux communes comprises dans les ZPIU qu'elles le doivent. La diminution de population en zones rurales s'explique d'autant plus qu'à partir des années 1950, les lentes évolutions que les sociétés villageoises ont connues dans l'entre-deux-guerres s'accélérent brutalement sous l'effet des incidences des transformations globales de l'économie française sur l'agriculture.

Des solidarités nouvelles apparaissent en milieu rural

Les structures sociales fondamentales ne changent pas. Mais la secousse qu'elles subissent fait éclater leurs contradictions. La grande propriété conserve ses positions dans les zones où elle est restée importante, voire prépondérante, jusque-là. La propriété paysanne poursuit sa progression tout en se regroupant. L'exploitation familiale reste le pivot de l'organisation de la production et de la vie sociale. Mais en raison de la mécanisation et de la motorisation des travaux agricoles, elle augmente considérablement de taille, et la concurrence pour la terre s'en retrouve fortement avivée.

Les luttes foncières locales deviennent monnaie courante, particulièrement dans les régions de petites exploitations où la densité du peuplement est restée la plus forte. Des formes de solidarité locale, utilisées dans les années de crise, réapparaissent. L'entraide traditionnelle elle-même est un moment utilisée comme recours solidaire. Au lieu que chacun acquière tout le matériel nécessaire, on se répartit les achats, on s'échange et on se prête les outils, on se donne le « coup de main » sans calculer, en comptant simplement sur la réciprocité. Comme ces formules sont trop limitées pour répondre à l'ampleur des besoins, on en met d'autres au point, plus institutionnalisées, plus lourdes, mais qui prolongent selon de nouvelles modalités des pratiques anciennes. Ce sont notamment les coopératives d'utilisation de matériel agricole, les chantiers et les banques de travail, qui exigent

alors une comptabilité, une répartition des charges, un équilibre des prestations. Cela ne va pas sans difficulté.

Le changement de génération s'accélère

Cependant, l'exode rural redouble, mais, fait nouveau, les anciens font désormais aussi partie de la charrette. Les paysans âgés se retirent en grand nombre de toute activité et libèrent des terres en acceptant l'indemnité viagère de départ, qui mesure le prix que l'État met à la cessation de leur vie active. Le groupe réduit de jeunes agriculteurs qui est en voie de se constituer depuis plus d'une décennie émerge au fur et à mesure que les personnes âgées disparaissent. Dans le même mouvement, le village de plus en plus réduit continue de perdre toute vie et toute consistance. C'est là aussi une vieille histoire qui se poursuit, mais la fin des années 1950 va pourtant marquer une étape importante de sa mutation. Des mesures d'ordre divers sont prises qui portent atteinte à ses fondements même.

4.3.2. La réorganisation institutionnelle

L'Église et l'État contraints à l'innovation

C'est de l'Église que viennent la première et la plus profonde des remises en question lorsque, en 1944, est énoncée la nécessité de regrouper les plus petites paroisses. C'est l'entrée dans la modernité qu'en somme l'on retrouve. À travers le mouvement d'idées et des réformes envisagées, c'est un des fondements historiques de l'organisation sociale qui est atteint. Le constat est simple : la France rurale est en voie de déchristianisation. Dès 1930, 10 000 communes rurales sur 35 000 n'ont plus de prêtre résidant. En 1950, 21 000 prêtres ruraux ont la charge de 18 millions d'âmes, tandis que 7 200 prêtres urbains ont la charge de 24 millions d'âmes. Il y a là une dispersion d'énergies de plus en plus difficile à admettre. L'Église découvre et essaie à penser une économie de l'évangélisation, qui en préfigure bien d'autres : économie de l'éducation, économie de la santé, économie des équipements collectifs, et plus largement rationalisation des choix budgétaires. Dans de multiples domaines, cela conduira pour de nombreuses petites communes à des mesures de regroupement semblables à celles qui sont envisagées pour les paroisses. L'Église innove, en quelque sorte, en la matière.

L'épicentre de la solidarité sociale se déplace

Mais l'apport le plus important de la nouvelle conception pastorale qui commence à se définir dans les années 45-50 n'est sans doute pas là. Il réside plus précisément dans la réflexion entreprise sur la nature même du village et dans le constat de décès de la « communauté villageoise », qui, pour tout dire, en est la conclusion ultime. On peut se demander si le seul moyen de sauver, dans leur existence même, les villages dépeuplés ne sera pas de les unir dans des communautés humaines (paroisses, communes) plus vastes. Allant plus loin encore, l'idée même d'un déplacement de l'axe de solidarité sociale fondamentale est dès lors avancée. Jadis, toutes les influences déterminantes venaient de

l'agglomération humaine qu'était un village ou un quartier. Aujourd'hui s'y sont substituées celles du milieu social, lié ordinairement à la profession. Par ce dernier arrive toute une civilisation nouvelle.

Émergence de la « société civile »

Un paysan qui devient ouvrier d'usine peut continuer à habiter le même village : il n'en devient pas moins un autre homme. La commune devient peu à peu une réalité distincte de la paroisse : le domaine de la société civile est une réalité que l'on ne peut plus ignorer et qui a ses exigences légitimes... il ne suffit plus pour gouverner une chrétienté de parler fort du haut de la chaire. Il faut donc faire en sorte que les maisons vivantes, où l'opinion du village se fait et se refait continuellement, tels l'école, la mairie, le salon de coiffure, la forge, la fruitière, le bistrot... soient tenues par des hommes à rayonnement chrétien. (Boulard, 1949).

Le regroupement des communes redevient d'actualité...

Coïncidence significative, à la même époque, le problème du regroupement des communes redevient d'actualité. Une loi de 1942 prévoit le rattachement des communes qui ont moins de 200 habitants à des centres plus importants au moyen d'associations intercommunales. À partir de 1959, plusieurs mesures vont viser à encourager (sans grand succès) les fusions et, à défaut, les associations syndicales de communes. C'est pourquoi la loi du 16 juillet 1971, plus contraignante, marquera une vigoureuse offensive de l'État contre les petites communes. Cette politique renoue avec celle définie à la fin du 19^{ème} siècle, avec les lois de 1884 et 1890 qui étaient restées lettre morte. En fait, la loi de 1971 vise une gestion plus rationnelle et une meilleure utilisation des équipements collectifs. Il s'agit aussi d'introduire des critères de rentabilité à la gestion du budget de l'État et des collectivités locales.

L'État se retire sur la pointe des pieds

Les années 1960 marquent ainsi une transition fondamentale dans la vie des communes rurales. Pour la première fois depuis la révolution, se met en place une véritable politique de l'État à leur égard (qui prend à contre-pied et remet en question l'œuvre de la Constituante !). Les communes sont désormais appelées à assumer elles-mêmes une part de plus en plus importante des investissements et des frais de fonctionnement des services publics dont elles jouissent.

Un domaine dans lequel les effets de cette politique se sont fait sentir est celui des écoles primaires rurales. Depuis 1962, 2 000 à 4 000 classes sont fermées chaque année dans les écoles primaires publiques rurales. Un ralentissement est observé à partir de 1974. Un autre service public fort important pour la vie sociale du village a connu une évolution semblable ; il s'agit des Postes. Par contre, grâce à l'automatisation du téléphone, la permanence du service téléphonique est progressivement étendue à toutes les communes rurales. Et une politique d'adduction d'eau plus active est entreprise au cours des années 1950.

4.3.3. Le village s'urbanise

L'eau courante à domicile

C'est dans les années 30 que les projets d'adduction d'eau qui sont réalisés tendent tous à permettre la distribution de l'eau sous pression et à domicile. Ce critère du « branchement particulier qui conduit une eau abondante au lieu exact de son utilisation : cuisine, toilettes, buanderie, écuries, étables, porcheries, laiterie, etc. » (Ministère de l'Agriculture, 1954), traduit une nouvelle exigence sociale en matière d'alimentation en eau, par opposition au traditionnel point d'eau plus ou moins éloigné, à débit plus ou moins aléatoire et –peut-on ajouter– à l'eau plus ou moins salubre. Au 1^{er} janvier 1954, sur les 36 989 communes rurales, 15 252 sont considérées comme desservies, dont 11 390 par un réseau de type moderne. Ainsi, le tiers seulement des communes rurales a la possibilité de s'équiper en eau courante à domicile à cette date. De ce fait, 6 habitants des campagnes sur 10 ne sont pas encore desservis en eau potable par un réseau collectif ou par une installation individuelle. Et bon nombre des familles desservies s'approvisionnent toujours à la fontaine, au puits, voire à la citerne, comme leurs ascendants de la fin du 19^{ème} siècle.

L'épuration des eaux usées

À partir de 1954, l'adduction d'eau s'étend rapidement. L'augmentation du volume des eaux usées, consécutive à l'extension des distributions d'eau, et les modifications apportées à la nature de ces eaux usées par le développement de l'équipement sanitaire des habitations créent une situation qui ne peut se résoudre que par un plan d'assainissement cohérent... L'assainissement des agglomérations rurales et l'épuration des eaux usées constituent donc les phases finales de l'équipement en eau qui doit être considéré comme un circuit continu (Ministère de l'Agriculture, 1962). Là aussi, si en 1962 la situation est assez noire, les progrès sont importants dans la décennie qui suit. En 1971, le nombre de ruraux desservis a plus que triplé, bien qu'il reste encore 39% de la population rurale à satisfaire contre 86% en 1962. Le ramassage des ordures ménagères progresse également rapidement en zone rurale agglomérée.

« L'urbanisation » pénètre le milieu rural

Par conséquent, d'un côté les campagnes sont en retard pour des équipements considérés comme élémentaires dans des conditions d'existence contemporaines : en 1971, plus de 4 millions de ruraux sédentaires n'ont pas l'eau courante ; dans 12 départements, plus de 40% de la population n'est pas encore alimentée en eau potable. L'évacuation des eaux usées par égouts et l'épuration des eaux restent encore à assurer pour près de 7 500 000 habitants, pour lesquels elles sont estimées nécessaires et réalisables. Enfin plus de 8 millions de ruraux ne bénéficient pas encore d'une simple collecte des ordures ménagères. Mais d'un autre côté, l'influence du système économique dominant pénètre de façon redoublée dans les genres de vie ruraux. La maison rurale exige la même infrastructure et s'inscrit dans le même contexte de technique urbaine que le pavillon de banlieue. La

municipalité en reçoit de nouvelles tâches et de nouvelles charges, même s'il s'agit, comme c'est souvent le cas, au sein d'un syndicat intercommunal. Les villages entrent donc dans une autre étape de leur urbanisation vers la fin des années 1950.

4.3.4. Le village redevient un recours

Une éclosion de résidences secondaires

Cette physionomie nouvelle du village correspond d'abord à une fonction d'accueil des populations urbaines, qui est en plein développement. Les inventaires successifs de l'alimentation en eau potable des communes rurales prennent en considération de façon de plus en plus précise le problème posé par les populations saisonnières qui viennent séjourner dans les communes rurales. (Mizrahi, Mesnil, Neveux, 1966).

Évolution du nombre de résidences secondaires dans les communes rurales	
	En milliers
1954	330,0
1962	637,6
1968	746,0

Tableau 20 : ÉVOLUTION DES RÉSIDENCES SECONDAIRES DANS LES COMMUNES RURALES

Les résidences secondaires entraînent un suréquipement par rapport aux besoins de la population résidente et un alourdissement de ses charges municipales. Mais les changements qui se produisent dans la population résidente elle-même ont une incidence au moins aussi importante sur la transformation de l'habitat villageois. Nombre de personnes actives résidant dans une commune rurale ont un emploi dans la commune urbaine voisine. Si l'industrialisation du milieu rural ne progresse guère, la population active non agricole résidant en milieu rural n'en augmente pas moins fortement en raison du développement des migrations quotidiennes entre le lieu de travail et la résidence.

Exigence d'un confort égal, voire même supérieur à celui du citadin

Une évolution comparable concerne la population rurale inactive. Entre 1962 et 1968, les personnes âgées de plus de 60 ans se font plus nombreuses dans la population rurale. Les retraités de toutes catégories sont de plus en plus nombreux à quitter la ville à la fin de leur vie active et à choisir la campagne. Eux aussi font pression sur les municipalités rurales en exigeant pour leur nouvel habitat un confort égal, voire même supérieur, à celui de leur appartement citadin. Enfin, les agriculteurs eux-mêmes modernisent leur habitat. Mais l'essor de la construction dans les communes rurales ne doit pas faire oublier qu'en 1968, plus de 80% des maisons rurales ont cinquante ans passés et que près d'une sur deux est vieille d'un siècle. Le village se transforme en profondeur. L'espace rural, jusque-là complémentaire de l'espace urbain, tend à devenir un prolongement direct, sinon une partie intégrante de celui-ci.

Le village redevient attractif et lucratif

C'est désormais par rapport à l'urbanisation et non plus seulement à travers sa fonction agricole que l'espace rural est perçu. Une nouvelle fois et sous une nouvelle forme, les campagnes apparaissent comme l'ultime recours contre les « excès de l'urbanisation », la rareté et la pollution : l'eau, l'air, la forêt, la tradition paysanne. L'attention portée au monde rural n'est plus l'apanage des hommes politiques en quête de clientèle paysanne, mais une attention de toute la société. La proximité et l'intimité sociales, la vie entre soi qu'évoque le terme même de village, le rendent attractif et lucratif.

Changement de paradigme

Issues des événements de mai 1968, des expériences qui se veulent en rupture totale avec la société et qui se veulent porteuses d'une critique radicale de la rationalité scientifique, technique et sociale, créée par la loi du profit, prennent forme sur les marges les plus extrêmes du capitalisme et dans les zones provisoirement à l'abandon. C'est un mouvement bigarré et ambigu où se mêlent de nouvelles formes de clochardisation, des courants originaux de réflexion idéologique, d'expérimentation sociale et de pratique politique, et des phénomènes d'innovation technique dans le domaine de la production agricole de luxe. Ces tentatives communautaires et agrobiologiques mal connues restent pour l'instant très minoritaires. Lorsque les problèmes agricoles régionaux atteignent un seuil critique, la jonction peut se faire entre la revendication culturelle et la revendication sociale et professionnelle paysanne. La campagne est envisagée comme une véritable réserve de civilisation.

Prise de conscience des richesses de l'espace rural

Mais l'axe principal de la fonction de conservation sociale dévolue aux paysans se déplace. Ils ne sont plus les gardiens de la foi. Ils ne sont plus les dépositaires des valeurs sacrées attachées à un travail qui accomplit l'œuvre du Créateur ; attachés à la famille patriarcale hiérarchique, microcosme de l'ordre universel tout comme la société villageoise ; attachés à la petite propriété et à la patrie qui la prolonge. Leur poids de plus en plus faible dans la société française ne leur permet plus de suffire à une telle tâche ! Ils ne partagent pas plus que les autres couches sociales de la nation, des valeurs morales qui sont de toute façon largement passées de mode dans l'ordre politique. Par contre, ils sont devenus les véritables maîtres d'œuvre de l'entretien et de la mise en valeur des neuf dixièmes de l'espace national et, en particulier, des richesses écologiques qu'il recèle. Et c'est comme réserve d'espace, de richesses naturelles fondamentales, de structures sociales d'accueil que l'espace rural est désormais conçu et traité.

Mise en place d'une politique de l'espace rural

L'intervention de l'État ne cesse de s'accroître et de se faire plus systématique entre les années 1950 (époque où sont mises sur pied les grandes sociétés et compagnies d'aménagement régional) et 1970 (année où sont conçus et réglementés les plans d'aménagements ruraux, en application de la loi d'orientation foncière de 1967). L'ensemble des mesures prises au cours de cette période prépare la

loi du 16 juillet 1971 : il donne le fondement rationnel souhaité par celle-ci aux fusions et regroupements de communes qu'elle vise à développer.

Aujourd'hui, comme tout au long de la période étudiée (depuis 1914), le village est donc bien lui aussi le lieu des enjeux et des conflits dominants qui traversent la société française. Entre 1914 et 1960, c'est la place de l'agriculture dans l'économie nationale et de la paysannerie dans les rapports de classes qui sont déterminants. Ceci explique la position privilégiée qu'occupent alors au village, les différentes couches ou classes sociales en mesure de jouer le rôle de notables agricoles. La vie du village est donc durant toute cette période inséparable de celle des organisations professionnelles, instruments du pouvoir des notables agricoles. C'est ce qu'il convient de voir maintenant.

5. UNITE SYNDICALE, PLURALITE POLITIQUE

En 1914, les paysans ne sont pas au pouvoir dans les campagnes. L'aristocratie et la bourgeoisie rurales utilisent les associations professionnelles qu'elles ont créées pour organiser les rapports entre la société globale et la paysannerie. Il faudra un demi-siècle pour que les agriculteurs de taille moyenne prennent leur place. L'histoire des organisations professionnelles paysannes apparaît ainsi comme l'histoire de la relève des notables. Tout au long de cette histoire, les forces politiques interviennent constamment. En fonction de leurs analyses globales, la droite agrarienne, les socialistes, les indépendants-paysans ou les gaullistes favoriseront le développement de certaines organisations et entraveront les possibilités d'expression et d'action de celles qui ne partagent pas leurs conceptions. Mais tous les paysans n'ont pas toujours admis et appliqué la règle du jeu. L'histoire du mouvement professionnel est aussi celle d'un mouvement social marqué par les révoltes et par des tentatives pour créer une autre société.

5.1. LA NAISSANCE DU MOUVEMENT PROFESSIONNEL

5.1.1. À l'aube des organisations professionnelles agricoles

Les premiers syndicats professionnels

Le mouvement professionnel paysan français est né avec la Troisième République et la loi du 21 mars 1884³² lui a donné une impulsion déterminante (Augé-Laribé, 1926, p. 38). Le premier mouvement syndical organisé et structuré a été l'œuvre de l'aristocratie terrienne et de la droite monarchiste. La Société des agriculteurs de France (SAF) présidée successivement par un ancien ministre des Affaires étrangères, Édouard Drouyn de Lhuys³³, puis par les marquis de Dampierre³⁴ et de Vogüé³⁵, a créé en 1886 l'Union Centrale des Syndicats Agricoles pour coordonner l'action des syndicats dont elle avait encouragé le développement. C'était également une forme de contre-pouvoir politique et social, après les succès des républicains aux élections législatives de 1876 et

³² **La loi du 21 mars 1884** relative à la création de syndicats professionnels, dite Loi Waldeck-Rousseau, est la première loi à autoriser les syndicats en France. Elle abroge la loi Le Chapelier, votée le 14 juin 1791, qui proscrivait les organisations ouvrières, et notamment les corporations de métiers, les rassemblements paysans et ouvriers, et le compagnonnage. Elle fait suite aux lois du Second Empire, de 1864, qui avaient supprimé le délit de coalition.

Elle intervient alors que la reprise du mouvement syndical est largement initiée après la répression de la commune de Paris. En 1881, on dénombre déjà 500 chambres syndicales. Des congrès ouvriers se réunissent à Paris en 1876, à Lyon en 1878 et à Marseille en 1879. Cette loi légalise donc un état de fait en stipulant que les personnes « exerçant la même profession, des métiers similaires ou des professions connexes concourant à l'établissement de produits déterminés » pourraient, sans autorisation gouvernementale, se constituer en syndicats. Ceux-ci doivent toutefois avoir « pour objet exclusif l'étude et la défense des intérêts économiques, industriels, commerciaux et agricoles ». Il est à noter que la loi exclut les fonctionnaires et les agents de l'État. Elle va constituer le dispositif légal à partir duquel se développeront les syndicats professionnels.

³³ **Édouard Drouyn de Lhuys**, (1805-1881), diplomate et homme politique français. Il fut notamment ministre, député et sénateur.

³⁴ **Élie, marquis de Dampierre** (1813-1896), député des Landes en 1848 et en 1871, il vota contre la constitution de 1875. Non réélu en 1876, il se consacra à l'agriculture et devint président de la Société des agriculteurs de France, de 1878 à sa mort.

³⁵ **Charles-Jean-Melchior**, comte puis **marquis de Vogüé**, (1829-1916). Archéologue et diplomate français. À partir de 1877, il préside la revue *Le Correspondant*. À la mort de son père, en 1877, il poursuit ses travaux agricoles ; il préside la Société des agriculteurs de France (SAF) à partir de 1896. Il est élu à l'Académie française en 1901.

1877. Le marquis René de La Tour-du-Pin³⁶ expliquait que les syndicats agricoles devaient être « une contre-organisation à opposer à celle des influences sociales ».

De son côté, Gambetta³⁷ affirma la volonté des républicains de ne pas sacrifier plus longtemps « les intérêts de la démocratie rurale à une coterie de hobereaux et de grands seigneurs ». Contre la Société des agriculteurs de France, les républicains créèrent en 1880 la Société nationale d'encouragement à l'agriculture (SNEA). L'année suivante, ils créèrent le ministère de l'Agriculture. Il s'agissait d'encadrer les paysans pour tous les actes de leur vie, par une administration unique et par un corps de fonctionnaires spécifiques. Conçu selon les mêmes principes que le ministère des Colonies, il devait assurer la fidélité des campagnes à la république. Les fonctionnaires et les subventions ont été les instruments de cette politique de clientèle.

Coopératives, Mutuelles et Caisses de crédit

Les républicains insistaient plus sur l'aspect économique de leur action que sur l'aspect moral. Le terrain syndical étant déjà occupé, ils créèrent essentiellement des coopératives, des mutuelles et des caisses de crédit. Mais en réalité les deux tendances remplissaient les mêmes fonctions. Le syndicat vendait des engrais et des polices d'assurance parce qu'il fallait rendre service aux agriculteurs (condition de leur adhésion) et « faire des affaires » (pour être prospère). La coopérative, de son côté, utilisait ses bénéfices pour fonder des œuvres de solidarité et diffuser la « bonne propagande ». Les dirigeants n'étaient pas les paysans, ils appartenaient aux classes moyennes des bourgs et des petites villes. Ils possédaient des propriétés rurales, mais étaient roturiers (bourgeois ; non nobles). C'était des médecins, des avocats, des vétérinaires... (Thabault, 1945).

Plus d'un agriculteur sur deux est concerné

À la veille de la guerre de 1914, le mouvement professionnel se caractérise par une opposition entre le syndicalisme des marquis et les organisations républicaines teintées de radicalisme. À Paris, la rue d'Athènes (des marquis) s'oppose à celle du boulevard Saint-Germain (des radicaux). Au village, les « blancs » du château et de la sacristie s'opposent aux « bleus » de l'école et de l'administration. La guerre ne change pas la donne. Au sortir de la guerre, l'Union centrale des syndicats agricoles rassemble 28 unions régionales, 4 000 syndicats et revendique 1 million d'adhérents, soit un agriculteur sur quatre. De son côté, le Crédit agricole réunit 300 000 sociétaires, la coopération 500 000 membres (répartis en 2 500 coopératives) et les caisses d'assurance se développent rapidement (elles sont plus de 16 000 en 1925). Au lendemain de la Première Guerre mondiale, le mouvement professionnel paysan touche près d'un agriculteur sur deux.

³⁶ François **René de la Tour du Pin** Chambly, **marquis** de la Charce, (1834–1924). Officier et homme politique, inspirateur en France du catholicisme social.

³⁷ **Léon Gambetta**, (1838–1882). Homme politique et chef de l'opposition républicaine. Personnalité politique la plus importante des premières années de la Troisième République, il joua un rôle clé dans la pérennité du régime républicain français après la chute du Second Empire. Président de la Chambre des députés (1879-1881), président du Conseil et ministre des Affaires étrangères de 1881 à 1882.

5.1.2. L'unité conflictuelle

Deux tendances bien marquées

L'opposition apparente à l'intérieur du mouvement professionnel paysan, peut-elle avoir la même signification en 1918 qu'en 1880 ? La tendance dite « de droite », encadrée par les grands propriétaires fonciers appartenant souvent à la noblesse, et la tendance dite « de gauche », encadrée par la bourgeoisie rurale, sont-elles toujours aussi opposées ? Depuis la fin du 19^{ème} siècle, la république est acceptée. Beaucoup s'accommodent d'une république modérée, capable de défendre l'ordre établi, et respectueuse des hiérarchies traditionnelles. Et les nobles, qui président aux destinées des syndicats dans de nombreuses régions, ne peuvent plus espérer influencer les paysans en faveur d'un projet qui ne s'inscrit plus dans la réalité politique et sociale du pays.

Une unité de raison

Pour autant, la rivalité a-t-elle perdu tout fondement ? Ne repose-t-elle que sur des conflits d'états-majors ? En fait, après-guerre, le danger du marxisme rassemble les adversaires d'hier et institutionnalise l'union sacrée. Les dirigeants professionnels des deux camps affirment nécessaire de rassembler toutes les énergies au service d'une agriculture qui doit retrouver la première place dans la nation. Dans ce but, ils font taire leurs querelles et s'engagent à trouver un langage commun. Sous la présidence d'Émile Loubet³⁸, s'ouvre à Paris le 30 juin 1919 le Congrès de l'agriculture française qui propose la création de la Confédération nationale des associations agricoles (CNAA). La division originelle est interprétée comme un accident de l'histoire. Pour l'avenir l'unité de la paysannerie doit prévaloir et se traduire par une unité de représentation auprès des pouvoirs d'État et des forces politiques et sociales. Mais dans la réalité, le boulevard Saint-Germain utilise la nouvelle organisation pour affaiblir la SAF et celle-ci affirme ne pas vouloir passer sous la coupe de la SNEA. Par conséquent, chacun garde son indépendance et refuse de déléguer à la Confédération les pouvoirs qui lui permettraient de remplir sa mission.

L'unité ! : Une coquille vide ?

Simple conférence périodique des délégués des organisations constitutives, la CNAA ne peut prendre aucune décision qui engage l'ensemble du mouvement professionnel paysan. Elle prépare des dossiers et présente des rapports intéressants aux congrès de l'agriculture, mais elle ne dispose d'aucun moyen d'intervention et ne peut donc ni agir ni négocier. Dès 1925, les organisations du boulevard Saint-Germain se retirent et la Confédération survit sans éclat jusqu'en 1936, sous la présidence d'un membre du Conseil d'État, assisté d'un sénateur président des chambres d'agriculture et du marquis de Vogüé, administrateur de nombreuses sociétés (SAF, Canal de Suez, Banque de France...). Cet échec peut s'expliquer par la médiocrité des moyens et la complexité de la

³⁸ **Émile Loubet**, (1838–1929). Homme d'État, président de la République française (1899-1906) sous la Troisième République.

structure. Mais dans la réalité, la similitude du langage des dirigeants professionnels masque une vision différente de l'organisation sociale tant à la campagne que dans la société globale, engendrée par des idéologies agrariennes qui se concurrencent et qui ne sont pas réductibles l'une à l'autre.

Deux visions de l'égalité et de la justice

Par exemple, lorsque l'aristocratie foncière défend la propriété de la terre, elle s'abrite derrière la propriété parcellaire pour garantir la conservation des structures agraires existantes ; elle affirme d'abord son propre droit à la possession. Par contre, pour les radicaux, la propriété de la terre doit libérer le paysan de la tutelle de l'aristocratie ; d'une façon plus générale, le courant radical considère que, puisque tous les hommes sont des citoyens égaux en valeur et en droit, pourquoi les séparer par des frontières entre statuts économiques et sociaux. Cette vision lui fait considérer que l'égalité sociale règne au sein de la paysannerie.

Cette vision correspond à la montée de la petite paysannerie propriétaire au lendemain de la Première Guerre mondiale et à la diminution du nombre des grands propriétaires. Pour les radicaux, la défense du « petit », de l'artisan, de « l'indépendant », correspond à la volonté de maintenir une classe de petits propriétaires représentant une source presque intarissable de suffrages. Les radicaux cherchent aussi à établir un lien entre la lutte de la paysannerie pour la terre et la lutte de la bourgeoisie pour liquider les séquelles de l'Ancien Régime. Évidemment, les dirigeants de la rue d'Athènes n'ont pas la même vision de l'égalité juridique et politique du monde paysan. Pour eux, le monde paysan est la base d'une communauté hiérarchisée, reposant sur l'héritage des biens, de la culture et du pouvoir.

Unité de langage, mais dualité d'idéologie

Ainsi, les conflits fondamentaux qui divisent la société globale traversent toujours le mouvement professionnel paysan et déterminent ses structures. L'unité de langage (la défense du paysan soldat, du petit propriétaire familial, du travailleur infatigable, de l'épargnant modèle, du citoyen conservateur...) ne suffit pas à constituer une idéologie unique permettant d'élaborer une stratégie et de mettre en œuvre une politique. Si les uns puisent leur inspiration dans l'*Encyclopédie* et dans la Révolution française, et les autres se réfèrent à la *Somme* de saint Thomas d'Aquin ; si les idées égalitaires des uns s'opposent au patronage des humbles chez les autres ; tous s'opposent à ceux qui veulent bouleverser le monde au nom de l'idéal socialiste.

5.1.3. Les paysans, la politique et les syndicats

Le monde paysan n'est pas homogène

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, le monde paysan n'est pas homogène. Il est au contraire traversé de contradictions internes. Ainsi, au début du 20^{ème} siècle, des syndicats agricoles de petits exploitants (en rupture avec la bourgeoisie rurale) se créent. La domination de la bourgeoisie

favorise l'émergence de ces syndicats petits paysans dont un certain nombre se reconnaît dans le combat des socialistes.³⁹

5.1.4. Les paysans et la politique ne font pas bon ménage

La thèse socialiste de « la petite propriété paysanne »

Si, à l'origine, les guesdistes⁴⁰ du parti ouvrier français sont favorables à l'appropriation collective du sol, ils changent d'orientation dès 1882 au congrès de Roanne. Loin de vouloir chasser le paysan de son lopin de terre, les socialistes affirment être les seuls défenseurs de la petite propriété paysanne. Dans un discours prononcé le 3 juillet 1897, devant la Chambre des députés, Jean Jaurès⁴¹ prononce une phrase qui éclaire l'attitude des socialistes français jusqu'à nos jours : « *Entre la grande propriété et la petite propriété paysanne, il n'y a pas seulement une différence de degré, mais en quelque sorte une différence de nature, l'une étant une forme de capital, l'autre une forme de travail* » (Journal officiel, 1897, p. 1809).

Les socialistes distinguent les grands domaines –qui doivent être expropriés et dont la gestion sera confiée à des sections du syndicat des travailleurs ruraux de la commune– et l'exploitation familiale parcellaire –dont la possession sera garantie au paysan et protégée contre l'action des vrais spoliateurs : créanciers hypothécaires, spéculateurs, industries capitalistes...–. L'héritage de la terre est admis dans la mesure où le père transmet au fils « le moyen de vivre en travaillant sans exploiter les autres et sans être exploité par eux ». Le programme présenté par Adéodat Compère-Morel⁴² au printemps 1919 n'apporte aucune modification notable. Il approfondit et actualise les thèses de 1892 et de 1894. Au congrès de Tours, en décembre 1920, la très grande majorité des paysans membres de la SFIO se prononce pour l'adhésion à la Troisième Internationale (courant le plus révolutionnaire). Ce qui peut paraître surprenant, mais dans la mesure où le choix fait par la majorité des socialistes français traduit d'abord le refus de la guerre et une condamnation de la participation de leurs dirigeants à l'Union sacrée⁴³, il est compréhensible que les paysans qui ont laissé tant de morts dans les tranchées optent pour le nouveau parti.

³⁹ Pour une analyse plus approfondie, confer : **Philippe Gratton**, *les Luites de classes dans les campagnes, 1870-1921*, Anthropos, 1971 ; *les Paysans français contre l'agrarisme*, Maspero, 1972 ; **Adéodat Compère-Morel**, *la Question agraire et le socialisme en France*, M Rivière, 1912, et *le Socialisme et la Terre*, Librairie populaire, 1928 ; **Henri Pitaud**, *la Terre au Paysan*, Éd. P. Bossuet, 1936 ; *La politique agraire du parti communiste français du congrès de Marseille (1921) à nos jours*, Cahiers de l'Institut Maurice Thorez, n°24, 4^{ème} trimestre 1971.

⁴⁰ **Le guesdisme** est la doctrine politique dominante au sein du socialisme français (Section française de l'Internationale ouvrière, SFIO) jusqu'en 1914. Le guesdisme tire son nom du leader socialiste **Jules Guesde** (1845-1922).

⁴¹ **Jean Jaurès**, (1859-1914). Homme politique français. Orateur et parlementaire socialiste, il s'est notamment illustré par son pacifisme et son opposition au déclenchement de la Première Guerre mondiale.

⁴² **Adéodat Compère-Morel** (1872-1941), est un homme politique, orateur et écrivain français. Il adhéra en 1891 au *Parti ouvrier* (devenu le *Parti ouvrier français* en 1893) puis au *Parti socialiste de France* (à la fusion de 1902) et à la *SFIO* (lors de la fusion de 1905). Au Congrès de Tours, en 1920, il refusa de suivre ses camarades qui partirent fonder le Parti communiste français et choisit de rester à la SFIO. Lorsque le quotidien *L'Humanité* se rallia au Parti communiste français en 1921, il prit la direction administrative, avec Léon Blum (qui assura la direction politique) du quotidien *Le populaire* (qui devint l'organe officiel de la SFIO). Au congrès de la SFIO de novembre 1933, il choisit d'adhérer au *Parti socialiste de France-Union Jean Jaurès* (PSdF) avec Marcel Déat, Adrien Marquet et Pierre Renaudel. Après l'effondrement de la France en juin 1940, il se rallia à la politique de collaboration du Maréchal Pétain avec l'Allemagne nazie.

⁴³ **L'Union sacrée** est le nom donné au mouvement de rapprochement politique qui a soudé les Français de toutes tendances (politiques ou religieuses) lors du déclenchement de la Première Guerre mondiale.

La thèse communiste de « la terre à ceux qui la travaillent »

Pour les communistes, la petite propriété sera à la fois conservée et absorbée par la collectivité communale ; la jouissance en sera individuelle. Tous les programmes ultérieurs auront, en toile de fond, le mot d'ordre « *La terre à ceux qui la travaillent* » sans que ses modalités soient toujours à nouveau précisées. Pour les socialistes, la petite propriété paysanne est légitime, mais sa disparition est inéluctable sous l'effet du progrès technique. Karl Marx⁴⁴ dit d'ailleurs dans *le Capital* que l'agriculture parcellaire est incapable d'affronter la concurrence de la grande agriculture capitaliste. Pour les socialistes, l'industrialisation de l'agriculture est inévitable... et même souhaitable. Mais ils ne peuvent le formuler ainsi, car ils craignent d'être mal compris par l'électorat des campagnes. C'est pourquoi ils limitent leurs analyses aux effets du capitalisme sur la petite exploitation.

Ébauche d'une politique agricole basée sur la coopération, le Crédit Mutuel et l'instruction

Constatant, après la guerre, que la concentration inéluctable des terres ne s'est pas produite, le Congrès de Marseille du PCF admet que « la petite propriété terrienne supporte fort bien la concurrence de la grande. Rien ne permet d'affirmer qu'elle sera absorbée, à une date même très lointaine ». Le parti, qui sait que le caractère du paysan français fait obstacle à ses thèses, espère que le développement de la production conduira au groupement en associations volontaires de producteurs. Du côté de la SFIO, dont la réflexion théorique s'interrompt jusqu'en 1936, les responsables abandonnent (dans les faits) l'analyse marxiste de la concentration et proclament l'efficacité économique de la petite agriculture. La coopération, le Crédit Mutuel, le développement de l'instruction doivent permettre aux paysans de se libérer de ses oppresseurs capitalistes. Accédant au pouvoir en 1936, les socialistes élaborent la première politique agricole d'ensemble qui tente de consolider l'exploitation familiale et d'organiser ses rapports avec le système économique global.

Un empirisme parfois guidé par des préoccupations électorales

À l'affirmation de la spécificité absolue de la campagne face à la ville, credo des hommes de droite, les socialistes opposent une analyse économique globale qui nie ces spécificités. Si leur analyse permet de rendre compte de l'évolution du mouvement social dans son ensemble, ils éprouvent souvent des difficultés à définir la place de la paysannerie parcellaire dans cette évolution, et la théorie débouche quelquefois dans un empirisme guidé par des préoccupations électorales.

Entre les deux guerres, l'influence électorale de la SFIO et du PCF ne cesse de se développer. L'élection de 1936 ne marque pas une évolution du rapport de force entre la droite et la gauche, mais une mutation au sein de la coalition du Front populaire. « Une partie de la clientèle radicale s'est tournée vers le socialisme, particulièrement dans les régions d'agriculture pauvre comme le Sud-

⁴⁴ **Karl Heinrich Marx**, (1818-1883). Philosophe, économiste, théoricien socialiste, et écrivain allemand. Connue pour sa conception matérialiste de l'histoire, sa description des rouages du capitalisme, et pour son activité révolutionnaire au sein des organisations ouvrières en Europe (il a notamment participé à l'Association internationale des travailleurs). Il eut une grande influence sur le développement ultérieur de la sociologie.

ouest durement atteintes par la crise économique. Les gains socialistes en milieu rural ont été compensés par les pertes en milieu ouvrier » (Dupeux, 1959, p. 175). L'influence du parti socialiste dans la paysannerie est alors très importante tandis que seulement quatre départements ruraux sont favorables au parti communiste : Haute-Vienne, Dordogne, Corrèze et Lot-et-Garonne.

Dichotomie entre comportements politiques et syndicaux des paysans

L'élection législative de 1936 illustre la dualité des comportements politiques et syndicaux au sein de la paysannerie. Un pourcentage de plus en plus grand de paysans apporte leurs suffrages à des partis « marxistes » et de « luttes des classes » et continue d'adhérer aux organisations syndicales de droite. En effet, les tentatives des communistes et des socialistes pour pénétrer le mouvement professionnel paysan, en créant leurs propres syndicats, connaissent un succès très limité. Ce sont les communistes qui prennent l'initiative. Ils constituent des syndicats de « travailleurs de la terre » en Corrèze⁴⁵ au cours des années 1920-1921, qui se regroupent en une Fédération en mars 1922. Son programme est celui du parti communiste. En sont exclus les propriétaires fonciers non exploitants. Seuls sont admis ceux qui travaillent la terre de leurs propres mains : ouvriers, fermiers, métayers ou propriétaires. En 1924, la Fédération des travailleurs de la terre de Corrèze devient la Fédération des paysans travailleurs. La Fédération de Corrèze et celle du Lot-et-Garonne⁴⁶ forment le Conseil paysan français, créé par le parti en 1925 pour développer son influence dans les campagnes.

Difficile pénétration du mouvement professionnel paysan

Les résultats sont modestes. La stratégie du parti consiste à développer ses propres syndicats dans les localités où il juge impossible, pour ses militants, d'influencer de l'intérieur les « organisations bourgeoises ». Partout où cette action est jugée possible, il est conseillé de travailler dans les syndicats « officiels ». Le Conseil paysan français ne dépasse guère les zones d'influence du PCF qui lui fournit l'essentiel de ses adhérents. En 1929, le Conseil devient la Confédération générale des paysans travailleurs. En 1937, le nouvel hebdomadaire communiste *la Terre* déclare un tirage de 35 000 exemplaires.

Avant la Grande Crise économique de 1929, les socialistes avaient créé quelques syndicats de caractère local. Ce n'est qu'en 1933 qu'ils fondent à Limoges la Confédération nationale paysanne qui rassemble la Fédération des syndicats agricoles de la région garonnaise et des associations paysannes des départements du Centre (Allier, Creuse, Indre, Haute-Vienne). Animée par Henri Calvayrac (jeune employé de bureau revenu à la terre par idéalisme) et soutenue par Émile Guillaumin (disposant d'un journal, *la Volonté paysanne*), la Confédération ne parvient pas à se développer au-delà des zones traditionnelles d'influence socialiste. Certains groupes départementaux ou locaux sont cependant fort actifs, telles la Fédération paysanne du Finistère et la coopérative de

⁴⁵ À l'initiative de **Marius Vazeilles**, paysan populaire et dynamique.

⁴⁶ La Fédération du Lot-et-Garonne est animée par **Renaud Jean**.

Saint-Jean-du-Doigt, créées en opposition à l'office central de Landernau, par Pierre Tanguy-Prigent, un petit fermier qui devient en 1936, à l'âge de 26 ans, le plus jeune député de France.

En 1935, Henri Calvayrac publie un manifeste qui précise les objectifs de la Confédération : « Au même titre que les autres travailleurs, qu'ils soient manuels ou intellectuels, les paysans doivent être assurés à leur tour du droit à la vie, du droit au repos, d'une juste rémunération de leur dur labeur » (Pitaud, 1936, pp. 184-185). Le programme est proche de celui de la SFIO : moratoire des dettes agricoles, revalorisation des prix à la production, office du blé, assurances sociales obligatoires pour les ouvriers agricoles, fermiers, métayers et petits propriétaires exploitants, assurances contre les calamités, expropriation des terres incultes, statut du fermage et du métayage, indemnité de plus-value au fermier sortant et reconnaissance de la propriété culturale. Ces propositions constituent la plate-forme d'action des socialistes au pouvoir, au temps du Front populaire et de la Libération, et elles seront redécouvertes par les jeunes agriculteurs, trente ans plus tard, après avoir été assimilées par les mouvements d'action catholique. « La révolution silencieuse » n'est qu'une résurgence...

Tentatives de fusion entre socialistes et communistes

Entre 1934 et 1939, les communistes proposent la fusion des deux organisations syndicales, mais les socialistes refusent au motif que la CGPT est une simple succursale du PCF et qu'il y a cumul de mandats syndicaux et parlementaires : les trois principaux dirigeants de la CGPT, Renaud Jean, Marius Vazeilles et Waldeck Rochet ont été élus députés communistes en 1936. Les socialistes dénoncent aussi l'opportuniste de la Confédération générale qui tente d'organiser des actions communes avec le parti agraire en 1935, et propose son adhésion au Front paysan qui vient d'être créé sous l'impulsion d'Henri Dorgères⁴⁷. Ces tentatives d'unité d'action avec la droite visent à « arracher les petits paysans à l'action des réactionnaires ». La CNP en tire occasion pour refuser une fusion avec la CGPT qui la ferait passer sous la direction de sa partenaire et néanmoins concurrente.

Les raisons de l'échec

L'échec des socialistes et des communistes dans le mouvement professionnel paysan a trois causes principales : 1/ les agriculteurs, quelles que soient leurs opinions politiques, admettent mal la liaison trop apparente entre le syndicat et le parti ; 2/ les agriculteurs attendent essentiellement des organisations professionnelles qu'elles leur rendent des services, c'est pourquoi elles doivent être économiquement et financièrement puissantes, domaines dans lesquels ni la CGPT ni la CNP ne peuvent rivaliser avec leurs adversaires ; 3/ les socialistes n'ont jamais accordé une priorité à la question paysanne et ils ont été incapables de recruter un nombre suffisant de cadres parmi les agriculteurs.

⁴⁷ Henri-Auguste d'Halluin, dit **Henri Dorgères**, (1897-1985). Homme politique et syndicaliste français. Fondateur en 1934 des Comités de défense paysanne dits aussi « chemises vertes » d'après la couleur de leur uniforme. Il eut une certaine influence, surtout dans le Nord et l'Ouest de la France rurale d'avant-guerre. Il réclamait un État autoritaire et corporatiste dans les années trente, même au prix d'un renversement de la République.

5.1.5. Le syndicalisme ouvrier agricole à la peine

Des conditions de vie misérables

Les propagandistes révolutionnaires n'ont pas su parler, sauf rares exceptions, à l'ouvrier agricole. Il est curieusement absent de leur vision du champ social et ils ne pensent pas qu'il puisse jouer un rôle actif dans le conflit entre les classes sociales. L'ouvrier agricole perturbe également les analyses des théoriciens de l'unité du monde paysan. À la veille de la guerre de 1914, leurs conditions de vie sont extrêmement misérables. Dans la majorité des cas, les ouvriers sont logés dans l'écurie et dorment sur des pailles. Mais « *ils ne seront pas attirés par l'industrie même si on leur offre un pont d'or, car les héros des tranchées préféreront le repos des champs et la vie au grand air au bruit infernal des machines dans les usines* » (Méline, 1919). Cependant, quelques conflits éclatent en 1890, là où la grande propriété s'est développée (Bassin parisien, Midi viticole, Centre forestier, Landes résinières, Nord et Pas de Calais) et là où le mode de travail est le plus collectif (bûcherons du Cher et de la Nièvre). Par contre, là où domine la petite propriété en faire valoir direct et en fermage, les conflits sont inexistantes. Les journaliers, parce que plus indépendants, sont plus portés à faire grève que les domestiques et les servantes.

Les conflits sociaux se développent en 1936...

Les années 1919 et 1920 sont également marquées par des luttes sociales très vives dans le Bassin parisien, mais aussi chez les viticulteurs du Midi, les bûcherons du Cher, les scieurs des Landes, les horticulteurs parisiens, les lads, les viticulteurs du Médoc... De 1931 à 1935, la récession économique provoque un fort développement du chômage et conduit à rester prudent. Mais avec la victoire du Front populaire en 1936, les conflits de grande envergure se développent. Dorgères tente de lancer ses troupes à l'assaut des grévistes, mais Georges Monnet⁴⁸, ministre de l'Agriculture envoie les gardes mobiles, qui pour une fois dans l'histoire, ne sont pas utilisées contre les travailleurs.

... malgré une capacité de mobilisation médiocre

L'agriculture est une branche de l'économie dans laquelle la capacité de mobilisation sociale est médiocre en raison de la faible concentration des ouvriers, des conditions de vie, de l'exode des plus doués, de la situation de dépendance personnelle à l'égard des employeurs. À partir de 1920, le syndicalisme agraire suit la même évolution idéologique que celle de l'industrie. En avril, à Limoges, l'unité de tous les syndicats agricoles est réalisée. La Fédération nationale des travailleurs

⁴⁸ **Georges Monnet**, (1898-1980). Homme politique. Ministre de l'Agriculture, il consacra l'essentiel de sa politique agraire à la défense des petits exploitants, à travers la maîtrise des prix agricoles. Il mit cette politique en œuvre par le biais de l'Office du blé ; mais l'opposition intransigeante du Sénat l'empêcha d'étendre ce système aux autres productions. Il construisit cependant un modèle qui fut suivi après la Libération par les gouvernements de la IV^e République, et même par la Communauté économique européenne avec la Politique agricole commune. Le Sénat bloqua également sa réforme du statut du fermage. Monnet obtint en revanche l'extension des droits sociaux aux ouvriers agricoles, encore soumis à des conditions de travail archaïques. Il modernisa la doctrine socialiste par des réformes concrètes et immédiates en faveur des petites et moyennes exploitations, ce qui mit définitivement fin au débat sur le maintien ou non de ces propriétés privées dans une économie socialisée. Georges Monnet estimait aussi que l'agriculture française devait non seulement nourrir la population, mais également devenir un secteur d'exportation.

de l'agriculture affirme réunir 30 000 syndiqués en septembre, appartenant à 328 syndicats, situés principalement dans le midi viticole, le Sud-ouest, la région parisienne et le Centre-ouest. Le Congrès établit une liste des revendications : équivalence entre les salaires de l'agriculture et ceux de l'industrie, journée de travail de huit heures, application de la législation sociale générale, interdiction du couchage sur la paille, limitation de la main-d'œuvre étrangère, création d'un service d'inspection du travail. (Fédération nationale des travailleurs de l'agriculture, des forêts et similaires, de France et des territoires d'outre-mer de la CGT, novembre 1952).

Mais la lutte des classes ne fait pas florès

Cette résolution finale reprend les premières analyses du mouvement socialiste sur l'industrialisation à court terme de l'agriculture : « *Le Congrès a considéré que l'agriculture n'échappe pas plus que l'industrie à l'évolution technique et sociale ; que la production ne doit pas être individuelle, mais entièrement sociale. Il résulte que l'affranchissement du travail découle de la mise en exploitation par la communauté de toutes les ressources de la production.* » De cette affirmation, le Congrès tire une conséquence essentielle : « *Pour ces raisons, l'artisanat qui s'est développé dans l'agriculture est l'un des plus grands obstacles au développement de la production et à l'amélioration même des conditions sociales du petit exploitant.* » Et il propose comme première action susceptible de provoquer une amélioration immédiate : l'« *opposition à toute mesure sociale et économique qui tendrait à conserver artificiellement l'artisanat agricole* » (Augé-Laribé, 1923, p. 201).

Les syndicats dénoncent ce qu'ils appellent « la définition bourgeoise du travail agricole » qui est conçue comme un élément de divisions de la solidarité du prolétariat, et ils considèrent que la disparition du paysan parcellaire est nécessaire au développement des forces révolutionnaires. Ils s'interdisent ainsi toute stratégie reposant sur l'alliance entre la classe ouvrière et la petite paysannerie. Le volontarisme et l'économie les conduisent à ignorer les réalités objectives de la lutte sociale et politique. Une scission intervient en 1921 au sein de la CGT : un cinquième environ des syndiqués agricoles quitte la CGT pour adhérer à la CGTU. Une réunification a lieu en 1936, qui voit 72 syndicats sur 98 provenir de la CGTU... Les occupations de fermes de l'été 1936 entraînent un flot massif de syndicalisation dans le Bassin parisien. La nouvelle Fédération de l'agriculture, qui ne représente que 7 000 à 8 000 adhérents lors du Congrès de fusion, déclare au Congrès de janvier 1937 regrouper 2 000 syndicats et 180 000 adhérents, mais elle n'encadre que 7 à 8% des ouvriers agricoles.

L'influence indirecte du syndicalisme ouvrier agricole

Au Congrès de Narbonne, le ton n'est plus celui de Limoges. Les résolutions rejoignent les analyses et les propositions des partis de gauche. Les salariés agricoles ne souhaitent plus la disparition des petits et moyens cultivateurs, mais recherchent leur collaboration pour mettre en œuvre la politique du Front populaire et, au-delà, pour transformer les structures de la société. Ainsi, souvent

conditionné par le syndicalisme ouvrier, mais peu influencé par les partis socialistes, le syndicalisme ouvrier agricole connaît des difficultés d'implantation et de développement. Face à une diminution rapide des effectifs et à un changement fréquent d'employeurs, les actions ponctuelles sont privilégiées par rapport à l'organisation (d'un avenir incertain). Néanmoins, l'influence indirecte du syndicalisme ouvrier agricole, non négligeable sur le plan économique « a fortement contribué à faire basculer une partie du prolétariat rural vers le socialisme » (Gratton, 1971, p. 482).

5.1.6. Une expérience innovante

Les cultivateurs-cultivant

Les courants socialistes et le syndicalisme des ouvriers agricoles n'ont jamais réussi à créer un mouvement de masse, qui mobilise en même temps des travailleurs dans des secteurs de production différents et dont l'influence s'exerce sur une grande région. Paradoxalement, cette force se crée et se développe dans la campagne bretonne, encore dominée par des structures sociales de caractère féodal, encadrée politiquement par le noble et le prêtre, organisée professionnellement par l'aristocratie foncière. Au lendemain de la Première Guerre mondiale naît un mouvement syndical qui rejette l'idée d'unité organique du monde agricole, refuse la tutelle des autorités sociales et se donne pour objectif l'émancipation des paysans. Ainsi, le syndicalisme des cultivateurs-cultivant influence une partie non négligeable des paysans de l'Ouest.

Des abbés bretons très entreprenants

L'entreprise est animée par des abbés bretons républicains et anticléricaux. À l'origine du mouvement se trouve l'abbé Félix Trochu⁴⁹. Au départ, il aide ses paroissiens à créer des organisations d'entraide et de défense. Puis il fonde plusieurs journaux, dont *Ouest-Eclair*. Il réussit à entraîner dans son action un certain nombre de ses collègues, qui partagent comme lui, l'esprit du Sillon. Parmi eux, l'abbé Crublet (qui crée des foyers de propagande rurale et des œuvres d'entraide rurale), l'abbé Geffriaud (qui tient la tribune agricole de l'Ouest-Eclair sous le pseudonyme de Grindorge), l'abbé Mancel (qui incite les agriculteurs à créer leur propre organisation professionnelle). Partie de Bain-de-Bretagne, cette dernière se développe très rapidement sous l'appellation de Fédération des syndicats paysans de l'Ouest. En 1923, est créé un Office fédéral pour la fourniture des engrais, en 1924 est créée l'*Entraide paysanne* pour assurer mutuellement les agriculteurs contre les accidents du travail pouvant survenir à leurs salariés. En 1926, la *Prudence paysanne* (qui regroupe les mutuelles incendie) et le *Crédit paysan* voient le jour. En six ans, les

⁴⁹ **Félix Trochu, Louis Bridel, Henri Mancel**, trois prêtres bretons qui retinrent le message de l'encyclique *Rerum novarum*, du pape Léon XIII en 1891, et invitèrent les prêtres à « s'engager activement auprès des plus démunis ». Ces abbés républicains créèrent des syndicats, des coopératives, des caisses de Crédit Mutuel, des journaux et même des banques ! Ils s'attirèrent les foudres de leur hiérarchie comme l'inimitié des notables soudain dépossédés de leurs prérogatives. L'historien Georges Duby fait un lien entre ces prêtres et ce qui s'est passé plus tard (dans les années 1960) en Bretagne : il voit en eux « des précurseurs de l'action que mèneront plus tard les militants de la JAC ».

paysans disciples de Mancel ont réussi à se doter de tous les organismes qui ont fait la puissance et le rayonnement de la rue d'Athènes et du boulevard Saint-Germain.

Un syndicat d'exploitants

En 1927 est créée la *Ligue des paysans de l'Ouest* à partir de la Fédération d'Ille-et-Vilaine, et des syndicats similaires des Côtes-du-Nord et du Finistère ; ils recrutent des adhérents dans la Sarthe, la Mayenne, le Maine-et-Loire, la Loire Inférieure, la Vendée et la Manche. La Ligue bat les listes de droite aux élections des Chambres d'agriculture dans l'arrondissement de Rennes en 1927 et dans l'arrondissement de Morlaix en 1930. Mais ce syndicalisme d'exploitants, émancipé de la tutelle des propriétaires fonciers, n'est nullement révolutionnaire. Il se propose d'atteindre ses buts uniquement par les voies légales et par les moyens conformes aux enseignements traditionnels de la morale évangélique. Cependant, ils s'opposent sur deux points fondamentaux à l'Union centrale des syndicats agricoles : ils sont républicains et ils sont composés de personnes exerçant réellement, à titre exclusif ou principal, la profession agricole, vivant et faisant vivre leur famille du travail de la terre ou de l'élevage. Ils excluent de leurs rangs les « propriétaires aux mains blanches » et les salariés. Chacune de ces trois catégories doit, en conséquence, être représentée par des organisations distinctes.

Des abbés en avance sur leur temps

Dans la mesure où « les syndicats Mancel » nient l'unité du monde agricole et appellent les paysans à se libérer de la tutelle de leurs maîtres, leurs adversaires utilisent tous les moyens pour briser un concurrent qui menace la paix sociale. Le président de l'Union centrale des syndicats agricoles, le Marquis de Vogüé, intervient directement auprès du Pape en février 1927 pour exposer l'infidélité des cultivateurs-cultivant à la doctrine sociale de l'Église. Si Rome ne donne pas suite, les évêques de l'Ouest dénigrent à leur tour les ligues paysannes. À partir de 1930, les abbés doivent s'effacer sous la pression des autorités ecclésiastiques. Au même moment, les assurances sociales deviennent obligatoires et leur extension aux salariés agricole divise le mouvement. Les abbés sont favorables, mais beaucoup de paysans abandonnent le syndicat pour suivre Dorgères, qui mène campagne contre la loi. Finalement, de graves difficultés financières aidant, les ligues sont absorbées en 1932 par l'Union régionale des syndicats agricoles que préside le comte de La Bourdonnaye.

Mais loin d'être un échec, cette expérience a fait prendre conscience à un certain nombre de paysans de leur dignité, les a engagés à prendre des responsabilités et a formé des cadres issus de leurs rangs. Sous le régime de Vichy, l'élection du syndic régional en Ille-et-Vilaine voit le paysan Jean Bohuon (ancien disciple de l'abbé Mancel et de Dorgères) battre le comte de La Bourdonnaye. Ceci explique peut-être que trente ans plus tard, à partir des années 1960, la Bretagne est souvent apparue à l'avant-garde du combat syndical en engendrant les courants les plus contestataires.

La JAC prend la relève de l'évolution sociale

Avec le recul, ces abbés apparaissent comme des précurseurs qui annoncent l'action que mèneront plus tard les militants de la Jeunesse agricole catholique. Celle-ci est née en 1929, mais reste un mouvement missionnaire jusqu'en 1940, qui prétend sauver « les valeurs chrétiennes et terriennes » et qui part en croisade contre la « désertification des campagnes et contre la démoralisation du paysan ». Cependant, la JAC porte en elle les éléments d'évolution qui en feront l'un des principaux moteurs de l'évolution sociale dans les campagnes, après la Seconde Guerre mondiale. Son premier objectif est de rendre aux jeunes l'estime et la fierté de leur métier, le plus noble et le plus libre qui soit. Enfermée, avant 1940, sur une vision étroitement religieuse du monde, la réflexion sur le métier et sur la technique débouchera après 1945 sur une approche économique puis politique.

Se former à la prise de responsabilités

La volonté d'épouser son temps conduira le jeune jaciste à développer une idéologie moderniste et productive, qu'il transmettra ensuite au Centre national des jeunes agriculteurs, l'une des forces d'opposition à la droite syndicale jusqu'aux années 1962-1965. La pédagogie du mouvement « voir, juger, agir », empruntée à la jeunesse ouvrière catholique, conduit le jeune paysan à découvrir son environnement, ses contraintes et ses possibilités. Elle lui fait prendre conscience qu'il peut agir sur son milieu pour le transformer. Jusqu'en 1940, cette pédagogie d'avant-garde ne débouche pas sur une remise en cause des structures économiques et sociales à la campagne. Mais elle permet la formation d'un nombre important de jeunes agriculteurs qui, le moment venu, seront prêts à assumer des responsabilités dans le mouvement professionnel paysan.

En 1933 est créée la Jeunesse agricole catholique féminine. C'est parmi ces jeunes que la corporation paysanne va trouver l'essentiel de ses cadres moyens.

5.2. NI LIBERALISME NI SOCIALISME

La tradition du syndicalisme social

Les socialistes, les ouvriers agricoles et les abbés démocrates populaires ne représentent pas la force principale dans le mouvement professionnel paysan de l'entre-deux-guerres. Celui-ci est dominé par la tradition du syndicalisme social qui renouvelle sa doctrine et ses cadres à partir de la crise économique des années 1930. Il s'affirme comme l'un des principaux foyers de diffusion de l'idéologie corporative, idéologie dont les fondements et la fonction débordent très largement sur l'univers agricole. La victoire du Front populaire, les grandes grèves de 1936 apparaissent à la bourgeoisie industrielle comme les premières manifestations des bouleversements qui se préparent : évolution des forces sociales, transformation des mentalités, développement des organisations ouvrières syndicales et politiques... tout ceci lui fait craindre que le système politique établi sur le suffrage universel ne se retourne un jour contre elle et que l'État ne soit plus au service de ses intérêts. Pour un grand nombre d'hommes d'affaires, le corporatisme apparaît comme une idéologie

à opposer au socialisme et une organisation de l'État capable de relayer le système parlementaire jugé inefficace. « *Retranchés derrière ce parapet, les industriels pourraient échapper à la fois à la lutte des classes et à la concurrence impitoyable* » (Paxton, 1973, pp. 204-205).

Contrairement à une idée souvent reçue, l'idéologie corporatiste n'est pas un sous-produit de l'agrarisme⁵⁰. Elle imprègne cependant profondément le mouvement professionnel paysan et elle répond aux intérêts économiques et sociaux des différentes couches qui composent alors le monde de l'agriculture. C'est pourquoi elle n'a pas le même contenu pour le hobereau du Finistère, pour le gros agriculteur de la Beauce et pour le paysan moyen du Centre ou du Sud-ouest. Et sans cette force sociale, trouvée dans la paysannerie, le projet ne serait pas devenu un élément essentiel du combat politique.

Les fondements d'une doctrine : le corporatisme

Pendant la période de l'entre-deux-guerres, la politique française n'a pas soutenu les agriculteurs : elle n'a pas bien compris leur rôle, leur importance économique et les conditions de leur travail. La faute est due à l'égoïsme des capitalistes et aux journaux qui expriment les tendances de la CGT. Le libéralisme produit des effets désastreux sur l'agriculture : « *la loi de l'offre et de la demande ignore la notion de prix de revient. Le libéralisme tue l'agriculture nationale au profit de l'agriculture des pays neufs* » (Salleron, 1937, p. 48). Les dirigeants agricoles ne mettent pas en cause la nature et la finalité du système capitaliste, ils dénoncent simplement les effets du libéralisme qui aboutit à la domination de l'agriculture par l'industrie et à l'exploitation du travail du paysan au profit du citadin.

Refusant le socialisme, les porte-parole du monde agricole ont pour objectif de conserver un système économique qui repose sur l'appropriation privée des moyens de production, fondement des hiérarchies sociales et l'une des sources du pouvoir. Ils préconisent une organisation de la collectivité nationale qui sauvegarde l'originalité de l'agriculture et du monde paysan, facteur d'équilibre et de paix sociale. Or selon eux, le Parlement ne remplit pas son rôle parce que les interventions législatives sont trop générales et mal adaptées à la nature des problèmes ruraux. L'État étant incapable de diriger conformément à l'intérêt national, il faut réformer. L'union nationale des syndicats agricoles et les associations spécialisées de producteurs créent en 1935 un Comité d'action paysanne dont le programme développe cette thèse : « *Nous demandons l'instauration d'un régime corporatif dans lequel les organismes professionnels, les corporations, recevront des pouvoirs tels qu'ils puissent appliquer ou faire appliquer les mesures de leur compétence, qu'elles auront jugées*

⁵⁰ L'agrarisme est à la fois une idéologie et un mouvement social rural européen du 19^{ème} siècle et du début du 20^{ème} siècle. Son objectif était la défense des intérêts agraires et des populations rurales. Le terme d'agrarisme est véritablement apparu dans l'historiographie française en 1968 avec l'ouvrage « *Les Agrariens français de Méline à Pisani* » de Pierre Barral. L'agrarisme n'est ni du libéralisme ni du socialisme. Il s'est construit en réaction à une double conjoncture de modernisation de l'agriculture et d'affaissement des prix agricoles (entre 1873 et 1895). Mais il est aussi tombé dans un anticapitalisme parfois primaire, notamment à cause de son mépris pour la ville. Il prônait aussi le « retour à la terre » pour lutter contre les départs de l'exode rural et pour favoriser le retour aux « vraies valeurs » traditionnelles.

nécessaires pour la sauvegarde des intérêts dont elles ont la charge. Il faut une discipline, il faut pouvoir faire respecter cette discipline, l'imposer s'il est nécessaire » (Salleron, 1937, pp. 253-255).

Le postulat de l'unité des campagnes

Pour le mouvement professionnel qui se rattache à la tradition de la rue d'Athènes, les syndicats doivent constituer la base et l'armature de la nouvelle corporation. Sous leur direction, les mutuelles, les coopératives et les caisses de crédit seront unifiées. Le postulat de l'unité des campagnes est réaffirmé avec force. Du côté du mouvement professionnel qui se rattache à la tradition du boulevard Saint-Germain, la participation est relativement faible au début. Dans la mesure où ses dirigeants font partie du personnel politique qui se succède au pouvoir, ils se méfient de tout ce qui met en cause les institutions républicaines et la prééminence du parlement. Ils comptent essentiellement sur leurs relations au sein du gouvernement et de l'administration pour renforcer leurs organisations économiques qui, pour eux, constituent toujours le moyen le plus efficace d'améliorer le pouvoir d'achat et les conditions de vie des paysans.

Mais la crise économique des années 1933-1936 donne au corporatisme une base populaire qui oblige la Confédération nationale des associations agricoles à approuver, le 22 juin 1935, un rapport sur le régime corporatif préparé par une commission d'études qui rassemble des représentants des deux grands courants professionnels. Il est admis « que la profession agricole était une, et qu'en conséquence, il ne devait y avoir qu'une Corporation unique » (Salleron, 1937, p. 241). Le rapport prévoit la conservation des groupements professionnels existants, la création d'une chambre corporative nationale et l'attribution de pouvoirs corporatifs aux chambres départementales d'agriculture⁵¹. Le Congrès des organisations de la rue d'Athènes des 5 et 6 mai 1937 à Caen, précise les revendications, qui sont une réponse au Front populaire et à sa politique agricole (dénoncée et combattue) :

- Représentation de syndicats paysans dès maintenant auprès de l'État,
- Dans la hiérarchie corporative, accorder la première place à la paysannerie parce qu'elle représente le premier ordre de la nation, celui dont est issue la nation, et celui sans lequel il n'y aurait plus de nation,
- Autonomie de la Corporation, reflet du fait paysan. Compétence et responsabilité dans les limites de sa spécialité, avec arbitrages de l'État, avec si l'on veut son contrôle, mais non point sa tutelle (Le Roy Ladurie, 1937, p. 43).

⁵¹ Les Chambres d'agriculture sont des établissements publics, datant de la loi du 3 janvier 1924, autorisés à percevoir des centimes additionnels prélevés sur les impôts fonciers depuis la loi des finances du 27 décembre 1927. Un décret-loi du 30 octobre 1935 reconnaît officiellement l'Assemblée permanente des présidents, organisme national qui s'efforce, mais en vain, d'être admis comme le représentant officiel de l'agriculture.

Le rejet de l'individualisme libéral et de l'État centralisé

Ce rejet de l'individualisme libéral et de l'État centralisé se rattache à la tradition contre-révolutionnaire. Mais des tonalités différentes se font entendre dans le discours corporatiste du mouvement professionnel de droite, signe que la relève de l'aristocratie foncière par une nouvelle bourgeoisie paysanne est en cours dans l'entre-deux-guerres.

5.2.1. Tendances et organisations

La structure sociale des villages change

Après la guerre, le syndicalisme agricole continue à être dirigé et encadré par le même milieu social depuis un demi-siècle : grands propriétaires fonciers, aristocrates, roturiers. La hiérarchie syndicale ne varie pas alors que la structure sociale dans les villages s'est profondément modifiée. Après 1918, la soumission et la résignation cessent d'être considérées comme des vertus dans la plupart des campagnes. Les survivants des tranchées se considèrent dorénavant comme libres et comme les égaux des « messieurs ». À côté de l'aristocratie foncière (dont le pouvoir décline) et de la paysannerie moyenne qui n'accède pas encore aux responsabilités professionnelles, se développe une couche sociale d'agriculteurs, dirigeant de grandes exploitations mécanisées, travaillant eux-mêmes directement la terre, employant une main-d'œuvre souvent abondante.

L'analyse économique supplante les discours idéologiques

Les dirigeants de l'Union nationale des syndicats agricoles trouvent dans le corporatisme le moyen de maintenir les structures hiérarchiques traditionnelles, de conserver leur pouvoir social et de conquérir le pouvoir politique qui leur échappe depuis la première décennie de la Troisième République. Mais ce combat est anachronique, car il ne correspond plus à la situation de la France. La baisse moyenne de 50% des revenus, entre 1929 et 1935, provoquée par la Grande Crise conduit à ce que l'analyse économique supplante les discours idéologiques et les justifications sociales. C'est l'approche des agriculteurs dirigeant les grandes exploitations mécanisées. Ils sont favorables à des mécanismes de fixation des prix qui leur assure un développement au détriment de leurs voisins les moins favorisés. Ils recherchent une collaboration des forces socioprofessionnelles avec l'État, dont le rôle est de garantir un certain équilibre entre l'industrie et l'agriculture.

Création de syndicats par produits : les associations spécialisées

Cette nouvelle bourgeoisie paysanne crée ses propres instruments de représentation et de défense de ses intérêts : les associations spécialisées. La crise viticole de 1907 avait donné naissance à la première d'entre elles, la Confédération générale des vignerons, qui contribue à l'organisation de la production. Entre les deux guerres, des syndicats de même nature se créent dans les différents vignobles. Tous sont réunis dans la Fédération des associations viticoles de France et d'Algérie. Ces organisations patronales, auxquelles les ouvriers n'ont pas voulu adhérer, supplantent tous les autres

groupements professionnels dans les régions viticoles et elles jouent un rôle important dans l'élaboration et le vote du statut du vin en 1931 et des différentes lois qui suivent.

Objectif principal : organiser les marchés

C'est ainsi qu'après-guerre, vont naître les principales associations spécialisées : Confédération générale des planteurs de betteraves en juin 1921, Association générale des producteurs de blé et Confédération générale du lait en 1924, Confédération générale des producteurs de fruits et légumes en 1932, etc. Toutes sont fondées par les gros producteurs dans le but d'organiser les marchés au mieux de leurs intérêts, c'est-à-dire dans un cadre interprofessionnel garanti par l'État. Par exemple, entre 1930 et 1936, l'AGPB cherche un accord avec la meunerie pour stabiliser les cours et assurer l'écoulement de la production et s'oppose violemment aux projets du Front populaire, notamment la création d'un Office interprofessionnel des céréales. De même, en 1931, la CGB obtient un partage amiable du marché entre planteurs et industriels. Cet accord sera reconnu officiellement par un décret-loi d'octobre 1935.

Le syndicalisme à vocation générale est bousculé

Ces deux associations, bien organisées, riches, animées par des cadres administratifs compétents issus des grandes écoles d'agriculture, répondent beaucoup mieux aux besoins de la grande agriculture qui s'engage dans la voie du développement que ne peut le faire le syndicalisme à vocation générale. À partir des années 1930, leur rôle devient prépondérant, leurs dirigeants deviennent les plus influents de l'agriculture française, leurs conceptions sont plus économiques que morales. Parallèlement, le mouvement de la rue d'Athènes, sous la houlette de vieilles familles, s'assouplit, refuse toujours de se compromettre avec l'État et connaît de graves difficultés qui mettent en cause tout le système de services sur lequel repose son organisation.

La domination de la propriété foncière s'efface devant le mouvement professionnel paysan

Cela conduit logiquement à des changements à la direction de l'Union centrale. En 1934, elle se transforme en Union nationale des syndicats agricoles et son siège social quitte la SAF pour s'installer à l'AGPB, rue des Pyramides : symbolique évolution ! La domination de la propriété foncière s'efface devant le mouvement professionnel paysan. Les nouveaux dirigeants sont de gros exploitants qui ont généralement fait des études supérieures soit à l'Institut agronomique soit dans les écoles d'agriculture d'Angers, de Beauvais ou de Purpan tenues par les Jésuites. Ils ont fréquenté les écoles et acquis leur indépendance sociale. C'est une véritable mutation du mouvement social paysan. Désormais, la rente foncière ne fonde plus les hiérarchies sociales dans les campagnes et dans les organisations professionnelles. Ce dynamisme nouveau permet à l'Union nationale de réunir 47 unions régionales, 9 392 syndicats et 1,2 million de familles au Congrès de Caen, en 1937. Dans le même temps, la Fédération du Boulevard Saint-Germain regroupe 500 organisations départementales, 1 800 organisations locales et 1 million de membres.

La base s'émancipe, mais « l'élite » reste à la tête

S'il s'émancipe économiquement et socialement de la grande propriété foncière, le paysan parcellaire n'a pas encore atteint un niveau de conscience collective qui lui permet d'avoir une expression syndicale autonome. Il n'est pas encore en mesure de produire ses propres cadres. Ils ne disposent pas encore d'une formation idéologique et politique suffisante pour analyser les causes structurelles de la situation économique. Même si les « chefs » changent, la grande masse continue à confier à une « élite » le soin de déterminer son intérêt et de guider son destin.

En situation de dépression économique, les réactions des sociétés paysannes diffèrent selon leur structure sociale, leur homogénéité, leur degré d'interpénétration avec la ville, le poids de l'Église, leur histoire. Les unes continuent à attendre de leurs élus qu'ils agissent sur l'État providence pour calmer leurs souffrances et résoudre la crise. Les autres réagissent au contraire, par une attitude d'hostilité à l'État et à la civilisation urbaine.

La terre est à celui qui la travaille

Ainsi d'Henri d'Halluin, dit « Dorgères », journaliste et habile démagogue, qui traduit pour une partie de ses troupes le refus d'un système économique et social qui les prolétarise. Pour certains auteurs (tels, Pierre Barral et Jean-Michel Royer), le dorgérisme n'est pas réellement un mouvement fasciste – bien que son service d'ordre soit revêtu de chemises vertes avec pour devise : *croire, obéir, servir* –, mais l'expression bruyante et activiste du traditionalisme conservateur, dont le parti agraire s'efforce d'être l'instrument parlementaire. Créé à Aurillac en 1927, par Gabriel Fleurant, dit « Fleurant Agricola », ancien professeur de collège devenu président de l'Union des paysans de l'Oise, le parti agraire veut rassembler sous la même bannière tous ceux qui cultivent la terre. Pour lui, il n'y a pas une façon radicale, socialiste, cléricale ou monarchiste de cultiver la terre, étant entendu que le blé, le lait, le vin, le bétail, la charrue n'ont pas d'opinion politique. L'unité du monde rural doit se traduire par une unité de représentation politique. Mais c'est un échec aux élections législatives de 1932 (un seul élu) et de 1936 (une dizaine d'élus). En fait, le parti agraire n'est pas idéologiquement homogène. Certains, très liés aux grands groupes financiers de l'alimentation, entendent essentiellement faire des affaires et, si possible, obtenir un siège au Parlement en utilisant le mécontentement des paysans. D'autres, comme Henri Noilhan⁵², dénoncent violemment le propriétaire non exploitant et demande que la terre appartienne à celui qui la travaille. Il fonde le parti social agraire en 1936, mais son influence reste insignifiante.

Les organisations agrariennes (Union nationale des syndicats agricoles, associations spécialisées de producteurs, comités de défense paysanne, parti agraire) qui représentent les mêmes intérêts, diffusent la même idéologie et sont contrôlées par les mêmes forces créent le Front paysan en 1934.

⁵² **Henri Noilhan**, (1899-1980). Fondateur de l'Institut des hautes études agraires, il s'intéressa aux problèmes des populations agricoles, à la productivité agricole et à la spécialisation en agriculture. Il fut secrétaire général du Parti agraire.

L'idéologie agrarienne et corporatiste n'est pas seulement l'un des reflets des luttes économiques et sociales de l'entre-deux-guerres, limité aux milieux politiques et syndicaux, elle imprègne un courant littéraire dont la production est particulièrement abondante et dont l'influence sur le mouvement des idées n'est certainement pas négligeable. Parmi eux : Henri Pourrat, Jean Yole, Ernest Pérochon, Joseph de Pesquidoux, Henri Bordeaux, René Bazin, Jean de La Varende, Maurice Genevoix, le docteur Emmanuel Labat...

5.2.2. Le régime de Vichy⁵³ (1940-1944) ou le triomphe de l'idéologie agrarienne

L'organisation corporative et la politique agricole de l'État français, c'est le triomphe de la droite agrarienne sur les forces de la gauche, c'est l'Union nationale des syndicats directement associée au pouvoir et à l'encadrement sans partage de la paysannerie, ce sont les résolutions du congrès de Caen prenant force de loi. La Corporation c'est également l'avènement d'une nouvelle génération de cadres paysans qui dirigeront le mouvement professionnel jusqu'aux années 1960.

La corporation paysanne

Les dirigeants agricoles du Front paysan, qui ont salué avec joie l'avènement du nouveau régime, ne souhaitent pas faire tourner la roue de l'histoire à l'envers et rétablir la civilisation du bœuf et du fléau. Pour eux, la transformation des structures de l'État doit permettre d'équilibrer les rapports entre la grande agriculture et l'industrie, dans une économie qui demeure capitaliste, et assurer le maintien à la terre de l'infanterie paysanne dont le poids social et éventuellement électoral est essentiel. Fruit de dix années d'efforts doctrinaux et de campagnes d'agitation et de quatre mois de négociations entre le ministère de l'Agriculture et les dirigeants syndicaux, la loi « relative à l'organisation corporative de l'agriculture » est promulguée le 2 décembre 1940. Ce texte est complété par la loi du 16 décembre 1942 et ce n'est que le 31 mars 1943 que la Corporation paysanne est définitivement instaurée. Elle repose sur trois principes fondamentaux :

- *Unité* : il existe un seul syndicat corporatif par circonscription qui regroupe toutes les catégories sociales de la profession : propriétaires, exploitants, fermiers, métayers, salariés.
- *Autorité* : l'organisation repose sur une conception hiérarchique et très autoritaire. Le principe du libre choix des dirigeants est remplacé par la nomination effectuée par l'échelon supérieur.
- *Obligation* : l'organisation corporative repose sur la primauté du syndicat qui coordonne sous son autorité toutes les institutions professionnelles bien que l'adhésion y soit théoriquement facultative. Mais cette liberté est très relative dans la mesure où les exploitants et les ouvriers agricoles sont tenus d'adhérer à une caisse d'allocations familiales ou à une caisse d'assurances sociales, et qu'ils ne peuvent le faire que s'ils sont syndiqués. Il en va de même pour bénéficier des avantages de la coopération et du crédit.

⁵³ Le nom de **régime de Vichy** désigne le régime politique dirigé par le maréchal Philippe Pétain, qui assura le gouvernement de la France au cours de la Seconde Guerre mondiale, du 10 juillet 1940 au 20 août 1944. Alors que le pays était sous occupation allemande, le siège du gouvernement se déplaça à Vichy, ville située en zone libre jusqu'en novembre 1942.

Mise sous tutelle de la Corporation paysanne

Mais après un an seulement de fonctionnement certains dénoncent l'absence de ressources financières et la mise sous tutelle de la Corporation par l'administration. Pour Louis Salleron⁵⁴, la Corporation marque un succès net pour l'étatisme : « *Si la corporation n'est pas pour le mode paysan un instrument de libération, elle sera le plus parfait instrument d'oppression qu'on puisse rêver* » (Salleron, 1942, p. 14). Il sera démis de ses fonctions à la fin de 1941.

5.2.3. Dérive de l'autorité de l'État

Succès et insuccès de la Corporation

L'absence d'autonomie financière explique la dépendance administrative de la Corporation à l'égard de l'État. Elle ne peut assurer elle-même son financement et vit de subventions. Sa subordination au ministère de l'Agriculture s'accroît en 1942, lorsque le ministre devient le président de la Commission nationale. Puis le ministre reçoit le pouvoir de nommer et de démettre de leurs fonctions la plupart des dirigeants professionnels. La Corporation est perçue par les paysans comme l'instrument de la collecte du ravitaillement pour les Allemands. Eugène Forget⁵⁵ attribue cependant son succès au fait qu'elle fut la première manifestation d'une véritable démocratie professionnelle, et qu'elle réalisait l'unité paysanne, aspiration profonde des masses. Mais tout le monde ne partage pas cet avis : la Corporation s'est développée dans les régions où existaient avant-guerre de grandes organisations professionnelles de type corporatif. L'unité a alors consisté à interdire toute possibilité d'expression d'éléments contestataires. Parmi ceux-ci, un nombre non négligeable prend part à la lutte contre le régime et prépare la Libération.

Naissance d'une Confédération générale de l'agriculture et fin de la Corporation

Dès 1941, des militants d'organisations agricoles dissoutes ou mises en sommeil, ceux de la Confédération nationale paysanne et des éléments de la Fédération du boulevard Saint-Germain tentent de regrouper les forces démocratiques en milieu rural. Ils organisent en 1942 & 1943 des réunions clandestines au cours desquelles prend naissance l'idée d'une Confédération générale de l'agriculture, organisation démocratique devant réaliser l'unité de tous les travailleurs de la terre « à l'exclusion des hobereaux, des propriétaires non exploitants, des affameurs et des traîtres ». En 1944, les militants de la CGA clandestine publient le premier numéro de leur journal, *La Résistance*

⁵⁴ **Louis Salleron**, (1905-1989). Auteur français, journaliste et théoricien catholique. Il joue un rôle important, dès les années 1930, dans le mouvement syndical paysan de droite : la « rue des pyramides » et la « rue d'Athènes », c'est-à-dire l'UNSA (Union nationale des syndicats agricoles). Il est secrétaire général de l'association générale du Crédit Mutuel agricole et co-directeur du périodique « Syndicats paysans ». Son livre « *Un régime corporatiste pour l'agriculture* », issu de sa thèse et publié en 1937, contient les bases de la théorie corporatiste appliquée à l'agriculture. En 1941, il est nommé par Vichy délégué général à la Commission d'organisation corporative paysanne, chargé des questions économiques et sociales. Il est aussi nommé membre du Conseil national instauré par Vichy cette année-là. Il est partisan d'un ordre corporatif.

⁵⁵ **Eugène Forget**, (1901-1994). Paysan très représentatif de l'agriculture moyenne, formé par l'action catholique, ancien syndic régional adjoint de la Corporation paysanne du Maine-et-Loire, il sera le premier président de la FNSEA. À la Libération, il adhère au Mouvement républicain populaire, comme membre du Comité d'entente pour la démocratie chrétienne. Il devient conseiller économique et maire de sa commune. De 1946 à 1949, il préside la FNSEA. En mars 1946, il fait voter à main levée le serment de l'unité paysanne.

paysanne. Ils s'efforcent de rassembler tous les agriculteurs dans la lutte contre les Allemands et ils jettent les bases de l'organisation professionnelle qui sera créée après la victoire. Le principal responsable sera Pierre Tanguy-Prigent, le jeune animateur de la lutte des paysans de gauche contre l'office de Landerneau, avant 1940.

De leur côté, les communistes créent en 1943 les Comités d'action et de défense paysanne (CDAP), à partir des cadres et des réseaux d'influence de l'ancienne CGPT. En 1945, les CDAP affirment être au nombre de 4 000, présents dans 40 départements, essentiellement dans le Massif central et le Sud de la France. Le journal *La Terre* paraît clandestinement et diffuse les mots d'ordre du parti.

Le 4 septembre 1944, le général de Gaulle nomme Pierre Tanguy-Prigent ministre de l'Agriculture et une ordonnance du 12 octobre dissout la Corporation paysanne.

5.3. DE LA REVOLUTION NATIONALE A LA REVOLUTION SILENCIEUSE

Le changement politique est vécu comme une transition

De 1930 à 1960, le mouvement professionnel est contrôlé par les représentants de la grande agriculture et de la paysannerie aisée. Ce sont eux qui en président les destinées. Le changement politique de juillet 1940 sera vécu, pour le mouvement social paysan, comme une transition. Ils défendent la même politique agricole : prix élevés et indifférenciés pour tous les producteurs, non-ingérence de la collectivité dans l'évolution des structures foncières, refus de toute politique qui ne respecte pas la spécificité du monde rural et qui implique l'intervention de l'État, notamment en matière sociale...

La référence c'est l'exploitation familiale

Du Front paysan de 1934 à l'Action civique de 1951, il y a continuité dans la volonté d'utiliser les organisations professionnelles au service de la stratégie politique de la droite. Les références idéologiques ne varient pas : « la sauvegarde de l'exploitation familiale ». Les influences conservatrices et jacobines, qui subsistaient au lendemain de la Première Guerre mondiale, s'estompent. Après 1945, seules des nuances séparent un président de syndicat indépendant d'un président de coopérative radicalisant : ils défendent le même programme agricole, leur pratique sociale est la même ; simplement, le premier va à la messe et le second défend l'école laïque.

Émergence d'une nouvelle génération de dirigeants

Sous la Quatrième République, l'idéologie que secrètent les nouveaux rapports de production s'élabore et s'exprime en dehors de lui. Les mouvements d'action catholique sont alors le creuset dans lequel germent les idées nouvelles et se forment les cadres qui seront capables d'organiser et de structurer en force syndicale la nouvelle couche sociale montante dans l'agriculture. Les changements sous la Cinquième République permettront leur émergence dans les organisations syndicales, le mythe de l'unité des chefs d'entreprise remplacera celui de l'unité du monde paysan et

l'élaboration d'une nouvelle politique agricole rendra mieux compte des rapports entre le système économique, l'agriculture et l'État.

Mais jusqu'en 1958-1960, les organisations agricoles continuent de mettre en avant la défense globale du monde paysan, basé sur la petite exploitation familiale comme organisation dominante de la production et sur un système politique dans lequel les notables ruraux jouent un rôle prépondérant.

5.3.1. L'unité professionnelle

La gauche au pouvoir

Dans l'euphorie de la Libération, les retrouvailles syndicales vibrent au chant de l'unité paysanne enfin réalisée parce que pour la première fois librement acceptée. Dès 1945 se tient le congrès de l'unité paysanne de la CGA, animée et contrôlée par des socialistes, des radicaux et des communistes. Les nouveaux chefs, qui dans l'entre-deux-guerres étaient considérés comme marginaux puis proscrits du régime de Vichy, ont remplacé les anciens chefs, hier puissants et dominateurs et aujourd'hui en prison ou subitement très discrets. Ils n'entendent pas faire la révolution, mais simplement favoriser l'organisation d'une plus grande démocratie économique et sociale à la campagne, reposant sur l'élection et sur la pluralité des tendances⁵⁶.

Appel à l'union

Le communiste Waldeck Rochet appelle à « faire table rase des anciennes divisions et à rejeter toutes les querelles mesquines susceptibles de diviser ». Le ministre socialiste Pierre Tanguy-Prigent exhorte à l'union : « *c'est pour votre salut sur le plan matériel, sur le plan social et aussi sur le plan moral et intellectuel, que vous devez former cette grande unité paysanne.* » Seul le représentant d'un syndicat chrétien se fait le défenseur d'un pluralisme syndical. Mais cette unité n'est pas celle du monde rural célébré par les agrariens ; elle rassemble les seuls travailleurs de la terre. Le Mythe de l'unité n'est plus fondé sur l'opposition ville-campagne, sur les valeurs morales attachées à la terre et sur la propriété, mais sur l'appartenance à une même communauté de travail qui crée des intérêts convergents. Les propriétaires non exploitants en sont exclus, par contre une importance privilégiée est accordée aux organisations économiques qui permettent à l'agriculture de valoriser ses marchandises et qui sont le trait d'union entre le producteur et le système économique. La conception du « syndicat boutique » est condamnée, et une ordonnance du 8 octobre 1945 interdit aux syndicats professionnels agricoles d'effectuer des opérations économiques. Seule la fonction de défense des intérêts généraux de la paysannerie est reconnue aux syndicats. En contrepartie, la

⁵⁶ Quelques noms marqueront l'histoire (professionnelle) :

Henri Canonge (1914-1981) directeur de la CGA, après la Libération. Il fut ensuite secrétaire général puis directeur général de la Confédération nationale de la mutualité, de la coopération et du crédit agricole –CNMCCA– de 1954 à 1975. Il a également présidé le Comité économique et social européen –CESE– de 1974 à 1976.

Philippe Lamour (1903-1992) élu secrétaire général de la CGA, après la Libération. À partir de 1955, il devint président de la Compagnie nationale d'aménagement du Bas-Rhône et du Languedoc où il entreprit une œuvre d'envergure dans le domaine de l'irrigation. Le canal du Bas-Rhône Languedoc, amenant l'eau du Rhône vers le sud du département du Gard et l'est du département de l'Hérault depuis les années 1960, sera rebaptisé **canal Philippe-Lamour** en mémoire de son œuvre. Il est considéré comme le père de l'aménagement du territoire.

coopération, la mutualité et le crédit acquièrent une représentativité comparable à celle du syndicalisme.

Avènement de la CGA

Les dirigeants socialistes sont également guidés par des préoccupations politiques : peu influents sur la représentation syndicale, ils espèrent pouvoir utiliser les organisations de services (dont les cadres techniques sont plus acquis à leurs options) comme relais entre le pouvoir gouvernemental et la masse des paysans. Tels sont les deux principes de fondation de la CGA : unité excluant les non-productifs et séparation du politique et du syndical. Elle est composée de sept branches : le syndicat des chefs d'exploitation (FNSEA), les trois fédérations autrefois rattachées au Boulevard St-Germain et les trois fédérations de salariés (techniciens, ouvriers affiliés à la CGT et ouvrier affiliés à la CFTC). Même si la FNSEA est la plus importante, elle ne contrôle pas la Confédération qui est reconnue par les pouvoirs publics comme le seul interlocuteur représentatif du monde paysan. Cette organisation ressemble fort à la Corporation paysanne si violemment dénoncée par la gauche...

Une organisation qui collabore avec les pouvoirs publics et qui encadre les paysans

Pour les socialistes et les communistes, la paysannerie est l'allié nécessaire de la classe ouvrière, mais elle ne peut pas être le moteur de la transformation sociale. Il faut donc proclamer son droit à l'existence et l'aider à résister aux efforts du capitalisme pour l'absorber, d'où une politique d'équipement des exploitations, de développement de la coopération sous toutes ses formes, de mise en place du statut du fermage et du métayage, de l'organisation du marché foncier... Pour réussir, le gouvernement doit pouvoir s'appuyer sur une organisation professionnelle qui joue le jeu de la collaboration et encadre les paysans pour s'engager dans cette voie tracée à leur intention. Les résultats électoraux de 1945 encouragent les partis de gauche à développer cette stratégie. La SFIO retrouve son influence d'avant-guerre tandis que le parti communiste connaît une progression remarquable grâce à son action dans la résistance.

Cette stratégie est contestée par les syndicats de salariés

Cette perspective est rapidement critiquée : par la CGT qui ne reconnaît pas à la CGA le monopole de la représentation ouvrière agricole puisque c'est elle, la CGT, qui a compétence pour défendre les intérêts des salariés ; par l'Union nationale des syndicats et la Corporation paysanne qui revendiquent un pluralisme syndical qu'elles avaient jusqu'alors dénoncé. Mais il est vrai que la « menace marxiste » ne pesait pas sur la république et sur l'agriculture au temps de la Corporation.

L'éclatement du mouvement professionnel paysan

Dès le début de 1946, les paysans sont appelés à élire librement les dirigeants locaux et départementaux de la FNSEA. Ce qui est interprété par la base comme un référendum sur les nouvelles institutions soutenues par la gauche et critiquées par la droite. Le premier congrès

constitutif de la FNSEA, en mars 1947, élit à la présidence Eugène Forget et au secrétariat général René Blondelle, ancien syndic régional de l'Aisne et ancien membre du Conseil corporatif national. Ainsi dès 1946, le mouvement professionnel paysan éclate en deux grands courants : d'un côté la FNSEA, qui apparaît comme l'héritière du syndicalisme corporatiste d'entre-deux-guerres ; de l'autre, la CGA, qui apparaît comme l'héritière de la tradition du Boulevard St-Germain, mais aussi de la Confédération nationale paysanne et de la Confédération générale des paysans travailleurs. D'un côté une inspiration démocrate-chrétienne, de l'autre une inspiration socialiste à laquelle le parti communiste apporte son appui.

La CGA est morte ; vive la FNSEA !

Dès le deuxième congrès de la FNSEA, en 1947, René Blondelle réclame l'indépendance de la FNSEA et propose de réduire la CGA à un rôle de coordination. Il impose l'interdiction des cumuls entre mandats parlementaire et syndical afin d'évincer les députés socialistes et communistes. Huit ans durant, le secrétaire général chassera tous les hommes de gauche de la direction nationale et le président Forget, qui ne concevait l'unité paysanne que dans le respect de toutes les familles politiques, finit par donner sa démission. Entre 1950 et 1952, les fédérations départementales opposées furent exclues, ainsi de la Haute-Garonne, de l'Ariège, de la Dordogne, de la Charente, du Tarn-et-Garonne, des Landes. René Blondelle élu président de la FNSEA et Jean Laborde secrétaire général poursuivent leur offensive jusqu'à obtenir des statuts, en 1954, que la CGA n'ait plus de rôle représentatif mais soit un simple cadre de rencontre sans pouvoir de décision. Moins de dix ans après le congrès de l'unité paysanne, l'œuvre de Pierre Tanguy-Prigent s'écroule.

Les raisons d'un échec

La plupart des observateurs expliquent l'échec par « l'orientation politique jugée trop partisane » des dirigeants de la CGA. L'idée que seule la gauche fait de la politique, facteur de désunion, tandis que les sociaux modérés gèrent la société dans un esprit de concorde et d'intérêt général, ne trompe personne, même pas les campagnes. En fait, l'échec vient de l'incapacité de la gauche à dégager des cadres issus de la paysannerie. Le paysan attend de l'organisation professionnelle qu'elle lui rende des services et il accorde son soutien à celui qui, tout en appartenant au monde rural, dispose de relations sociales suffisantes pour défendre ses intérêts. Le courant conservateur dispose d'une réserve de dirigeants professionnels dans la grande agriculture et parmi les paysans aisés. De plus, l'action catholique fournit le complément de cadres dont la sensibilité agrarienne et le dévouement compensent l'absence de formation et de réflexion économique. La gauche qui s'appuie sur la petite paysannerie individualiste tend à avoir à son égard « l'attitude de l'instituteur ». Elle lui apporte des solutions, de l'extérieur, et s'appuie sur ses élites techniques. Mais le directeur de la coopérative n'est pas perçu par l'agriculteur comme étant l'un des siens.

La CGA a bénéficié de l'appui politique et de la collaboration active de l'administration tant que son fondateur, Pierre Tanguy-Prigent, a été ministre de l'Agriculture. Mais en octobre 1947 il est remplacé par un modéré, le docteur Marcel Roclore, lui-même remplacé un mois plus tard par Pierre Pfmilin, l'un des leaders du Mouvement républicain populaire. Sa sympathie pour les dirigeants de la FNSEA va conduire à retirer le monopole représentatif à la CGA. Aucun autre socialiste ne dirigera le ministère de l'Agriculture jusqu'au début des années 1980.

Un dernier facteur explique l'échec de la CGA, l'opposition entre socialiste et communistes, comme conséquence de la guerre froide et de la rupture du tripartisme. Parallèlement, la droite crée la Confédération générale des coopératives agricoles qui s'oppose à l'Union centrale des coopératives agricoles affiliée à la CGA. Elle affaiblit ainsi ses adversaires. Ainsi, tandis que la gauche perd son ministre et se divise, la droite se ressoude dès 1947. À partir de 1946, les associations spécialisées se recréent et adhèrent à la FNSEA dès l'année suivante. Les communistes tentent d'organiser les fermiers et métayers en une association autonome, mais ils échouent. La majorité décide de constituer une simple section de la Fédération et confie la présidence à un démocrate-chrétien. Peu après la section des propriétaires non exploitants complète l'organisation.

La FNSEA revendique le monopole de la représentation

Ayant ainsi intégré toutes les catégories d'exploitants agricoles, la FNSEA revendique le monopole de la représentation de la paysannerie. Cependant, la séparation entre le syndical et l'économique la prive de moyens financiers qui déterminent l'action. Ne voulant pas rester un syndicalisme purement revendicatif, aspirant à gérer eux-mêmes les institutions rurales et voulant avoir la responsabilité de la mise en œuvre de la politique agricole, certains militent activement pour la reconnaissance des chambres d'agriculture. À partir de 1949, la profession disposera d'un établissement public, élu au suffrage universel par tous les intérêts agricoles. Un accord de février 1951 subordonne les chambres au syndicat. Mais rapidement, les chambres vont jouer un rôle moteur dans le mouvement professionnel paysan et elles s'expriment indépendamment des options formulées par la FNSEA. Dans les départements elles servent de bailleur de fonds au syndicalisme dont elles abritent les services. Situation souvent conflictuelle, mais atténuée par la présence des mêmes hommes et des mêmes forces à la tête des deux organisations.

5.3.2. Apolitisme et unité

Le rôle prépondérant des Chambres d'agriculture

Le rôle prépondérant des chambres d'agriculture dans les années 1950-1960 s'explique par le fait qu'elles perpétuent mieux que la FNSEA l'ancien équilibre économique, politique et idéologique dans les campagnes. Le mode d'élection des administrateurs permet à tous les courants de présenter des candidats et garantit, démocratiquement, l'hégémonie des conservateurs. L'importance et la qualité des services gérés satisfont la masse des usagers. L'interpénétration du milieu dirigeant avec

les forces politiques du centre et de la droite est admise par la majorité des paysans qui acceptent cette action sur les parlementaires comme un moyen pour donner à l'agriculture « la place à laquelle elle a droit dans la nation ».

Une amicale parlementaire agricole pour peser sur les décisions politiques

Pour René Blondelle, il faut aller plus loin et participer plus activement aux décisions politiques concernant l'agriculture. En janvier 1951, il présente une nouvelle action de la FNSEA, qui ne sera pas « politique », mais « civique ». Aux élections législatives, les fédérations départementales encouragent le plus grand nombre possible de candidats à se présenter. Pour être soutenus par l'organisation syndicale ils devront accepter par écrit et signer un engagement en quatorze points qui est une approbation des thèses de la FNSEA. Si les résultats ne sont pas à la hauteur des ambitions, néanmoins 27 dirigeants sont élus et l'Assemblée nationale qui n'a jamais compté autant d'agriculteurs : 88 dont les deux tiers ont bénéficié de l'appui de l'action civique.

Après la représentation syndicale avec la FNSEA, la représentation officielle et la puissance financière avec les chambres d'agriculture, le courant néo-corporatiste de l'agriculture française possède à partir de 1951, une capacité d'intervention particulièrement puissante. Il l'exerce dans le cadre d'un intergroupe, l'Amicale parlementaire agricole, créée au lendemain des élections législatives de 1951 et qui rassemble des députés et des sénateurs favorables à ses thèses.

Les limites de cette stratégie

Par l'Amicale, les dirigeants de la FNSEA interviennent directement dans la vie et l'action parlementaires. Ils transmettent aux députés et aux sénateurs leurs analyses et leurs propositions. Écoutés des ministres de l'Agriculture ils ont la possibilité de faire aboutir l'essentiel de leurs revendications. Mais cette stratégie a ses limites. Bien que totalement engagée dans le soutien des prix, l'action de la FNSEA n'a pas le succès escompté à la fin de la législature. Le rapport entre les prix agricoles et les prix industriels ne s'est pas amélioré, l'agriculture est toujours défavorisée. Seules les grosses exploitations modernisées et bien équipées voient leur productivité augmenter régulièrement et connaissent la prospérité. Mais tous les agriculteurs n'ont pas une sensibilité égale face aux résultats de l'action gouvernementale. Beaucoup constatent avec inquiétude une baisse de leur pouvoir d'achat et réclament une autre politique. Le mécontentement ne pouvant plus s'exprimer par la voie syndicale et institutionnelle (en raison de la trop grande proximité de vues avec le pouvoir), débouche sur la violence. Ainsi des viticulteurs du Midi, puis des éleveurs du Massif central, du Poitou et des Charentes en 1953. Les délégués de 18 fédérations départementales créent le Comité de Guéret, qui élabore un programme revendicatif et décide de conduire des opérations en opposition avec les directives nationales.

Retour aux revendications agressives

C'est le début de l'organisation des marchés agricoles, avec la création de la SIBEV et d'Interlait en 1953, qui évitent les fluctuations catastrophiques des prix à la production. C'est également le début de l'entrée en « dissidence passive » d'un certain nombre de fédérations départementales, qui demeurent attachées à la FNSEA, mais manifestent à son égard une indépendance absolue. Sur le plan politique, les élections de 1956 mettent en échec la stratégie de l'Action civique. Les communistes et un nouveau venu, Pierre Poujade⁵⁷, obtiennent des résultats flatteurs. À partir de 1956, les dirigeants professionnels n'étant plus directement associés au pouvoir retrouvent un dynamisme revendicatif particulièrement agressif. Les gouvernements successifs sont contestés, même si les organisations professionnelles obtiennent leur plus grand motif de satisfaction : l'indexation des prix des principaux produits agricoles.

Les jeunes de la JAC apportent la révolution (avant l'heure, mais silencieuse)...

L'histoire du mouvement professionnel paysan sous la Quatrième République illustre l'importance et la signification des thèmes de l'apolitisme et de l'unité. La grosse agriculture du Nord et du Bassin parisien domine l'appareil syndical en s'appuyant sur les riches associations spécialisées du blé et de la betterave. Elle ne dispose pas de la majorité des sièges au sein du conseil d'administration de la FNSEA, mais les délégués des régions Rhône-Alpes et sud Massif central lui apportent un appui fidèle. C'est dans ce contexte que naît et se développe la contestation la plus efficace de la politique agricole et des dirigeants professionnels. Les jeunes agriculteurs formés par la Jeunesse agricole catholique affirment alors la nécessité de faire la révolution dans l'agriculture, dans les institutions agricoles et dans la tête des paysans.

5.3.3. Les Jeunes Agriculteurs

La charité doit se faire technicienne

Comme son aîné d'avant-guerre, le militant jaciste est fier de son métier et il a conscience du rôle irremplaçable que remplit le paysan dans la société. Mais cette profession doit être exercée de la meilleure façon possible afin de mieux produire pour les autres et de mieux vivre pour soi. Le mouvement lui apprend à découvrir ses besoins personnels : affectifs, culturels, professionnels, sociaux, et à s'ouvrir sur l'ensemble du monde agricole. Le jeune paysan est ainsi conduit à découvrir la pauvreté matérielle, la misère intellectuelle et parfois morale de son milieu. Refusant d'analyser la réalité à la lumière de la pensée marxiste, il mise sur le progrès technique et sur une organisation des producteurs pour assurer la promotion sociale et humaine de la masse des petits

⁵⁷ **Pierre Poujade**, (1920-2003). Homme politique et leader syndical. Il a donné son nom au poujadisme, mouvement qui réclamait la défense des commerçants et artisans et condamnait l'inefficacité du parlementarisme de la IV^e République. Le poujadisme peut se définir comme une rébellion sectorielle, une révolte contre les « gros », le fisc, les notables et le rejet des intellectuels au nom du « bon sens » des « petites gens ».

paysans. Une formule symbolise leur vision de la révolution à accomplir : « *la charité doit se faire technicienne* » (Roger Lavalie)⁵⁸.

Le refus de la lutte des classes

Ils n'ont pas de maîtres à penser et ne se réfèrent à aucune politique, mais ils ont été fortement influencés par la théologie de leurs aumôniers jésuites et par la démarche philosophique de Jacques Maritain⁵⁹ et d'Emmanuel Mounier⁶⁰. Les thèmes du personnalisme chrétien imprègnent tous leurs écrits et guident leur action, qu'il s'agisse de la volonté de changer les structures économiques et sociales pour restaurer l'homme dans toute sa dignité ou de la mystique de la transformation par l'intérieur d'un milieu donné. De même, ils sont influencés par l'anticapitalisme de la revue *Esprit* et refusent la lutte des classes comme moteur de l'histoire.

Le credo d'une nouvelle élite agricole

C'est donc concrètement, dans le cadre de la vie quotidienne que le jeune prend conscience de la nécessité de transformer profondément ses méthodes de travail afin de pouvoir améliorer ses conditions d'existence. Ils croient que leur réussite économique dépend très largement de leurs qualités personnelles à condition que l'État élabore un cadre législatif leur permettant de les mettre en valeur. Ils appellent de leurs vœux une politique foncière et une aide financière sélective, favorisant la promotion d'une nouvelle élite agricole qui souhaite s'intégrer dans le système capitaliste tout en sauvegardant son indépendance économique et sociale. Imprégnés d'idéologie moderniste et productiviste, ils préconisent une législation qui leur permette de s'établir efficacement grâce aux dépouilles des plus petits dont la disparition est naturellement condamnée par l'intérêt général.

De l'exploitation familiale à l'entreprise agricole

Selon eux, dans les années qui viennent, l'agriculture ne sera plus fondée sur l'exploitation familiale, mais sur l'entreprise agricole. Ils dénoncent l'unité factice d'un monde paysan composé de producteurs dont les situations économiques et sociales sont extrêmement hétérogènes, mais ils sont porteurs d'une autre unité, celle des chefs d'entreprise de demain. Ils dénoncent l'unité organique du monde rural qui pour eux n'est pas un monde à part ayant ses propres lois d'organisation et de développement. Ils s'opposent donc au discours idéologique des dirigeants professionnels et contestent leur politique pour obtenir une meilleure place dans la répartition des richesses pour eux-mêmes.

⁵⁸ **Roger Lavalie**, président de l'ACJF, in rapport ACJF « La charité doit se faire technicienne ». Voir aussi les *Cahiers de formation*, décembre 1954, cités par Bertrand Hervieu et André Vial, « l'Église catholique et les paysans », in *l'Univers politique des paysans français*, 1972, pages 56-98.

⁵⁹ **Jacques Maritain**, (1882-1973). Philosophe, il est une des figures importantes du thomisme au 20^{ème} siècle. Sa conversion au catholicisme a profondément imprégné sa philosophie. Après une phase antimoderniste, où il était proche de l'Action française, il s'en détacha et finit par accepter la démocratie et la laïcité. Son œuvre fut liée de près à l'éclosion de la démocratie chrétienne, malgré ses réserves à propos de son organisation concrète. Il fut ambassadeur de France au Vatican de 1945 à 1948.

⁶⁰ **Emmanuel Mounier**, (1905-1950). Philosophe, il fonda la revue *Esprit* et fut à l'origine du courant personnaliste.

À la recherche d'une autonomie d'expression et de moyens

Finalement, ils apparaissent comme la grande force de rupture de l'unité paysanne alors qu'en fait, l'histoire montrera que leur action contribuera à régénérer le mythe de l'unité en l'adaptant aux mutations économiques de la production agricole. Ils cherchent donc à s'intégrer dans l'organisation syndicale existante, mais à condition de disposer d'une large autonomie d'expression et de moyens pour y conquérir le pouvoir. Ainsi naît le Cercle national des jeunes agriculteurs, qui existait d'ailleurs déjà depuis 1947 sous la tutelle de la CGA, mais avec une audience très faible. La disparition de la Confédération laisse les animateurs du Cercle des jeunes désemparés et la place libre pour les troupes de la JAC qui l'investissent. Avec l'accord de la FNSEA, qui cherchait alors désespérément à attirer les jeunes, le Cercle est converti en groupement syndical...

Une reconnaissance limitée aux activités de formation

Lors du congrès de 1956, la FNSEA modifie son fonctionnement pour accueillir les chefs d'exploitation, les membres de leur famille qui travaillent à la ferme (femmes et enfants). Tous les jeunes exploitants de moins de 35 ans disposent d'une organisation syndicale spécifique, le CNJA. Mais pour l'heure, le CNJA n'est qu'une partie constitutive de la FNSEA, il n'a pas d'autonomie. Deux membres de la FNSEA siègent au conseil d'administration du CNJA et quatre jeunes siègent au conseil de la FNSEA. Le CNJA se voit reconnaître une compétence limitée aux activités de formation.

Nécessité de composer avec les Jeunes

Cependant, dès l'origine le CNJA développe son propre programme et met en œuvre sa propre stratégie sans demander l'avis de l'autorité de tutelle qu'est la FNSEA. Son objectif est de permettre aux agriculteurs de mieux vivre en produisant de plus grandes quantités de marchandises ; pour y parvenir il leur faut davantage de terres, de capitaux et une meilleure formation professionnelle. À la politique des prix élevés de la FNSEA, le CNJA oppose le préalable d'une réforme des structures. La très grande hostilité de la FNSEA faiblit au fur et à mesure que ces idées pénètrent dans de larges couches de la paysannerie et rencontrent un succès certain auprès du gouvernement, ce qui oblige les dirigeants les plus habiles et intelligents de la FNSEA à composer avec les Jeunes.

En quête d'une politique de modernisation de l'appareil de production

Le CNJA prône le fermage qui dissocie le capital d'exploitation du capital foncier. La distinction propriété/pouvoir traduit pour les jeunes agriculteurs la volonté de transférer la direction effective de l'entreprise du propriétaire foncier au propriétaire du capital d'exploitation. Le conflit n'est pas entre le possesseur de la terre et celui qui l'exploite, mais entre deux propriétaires dont les capitaux sont sensiblement d'égale valeur. En fait, les jeunes aspirent à devenir les locataires de sociétés anonymes dont le capital serait fourni par des personnes extérieures à l'agriculture. Les projets du CNJA rejoignent d'ailleurs les préoccupations des nouvelles forces politiques qui contrôlent l'État à partir

de 1958. La volonté de faire disparaître « les obstacles à l'expansion de l'économie » conduit ces dernières à supprimer l'indexation des prix des produits agricoles par les ordonnances du 28 décembre 1958 et à préconiser une politique de modernisation de l'appareil de production.

Reconnaissance syndicale du CNJA

La convergence des points de vue entre le Gouvernement et les Jeunes (qui aspirent à la modernité) amène Michel Debré⁶¹, alors Premier ministre, à reconnaître au CNJA une représentation égale à celle de la FNSEA dès 1959. Efficace, le CNJA répond aux aspirations de la moyenne paysannerie qui prend alors conscience d'elle-même, de sa force, de ses intérêts, et qui oblige peu à peu les gros agriculteurs et les caciques de l'idéologie agrarienne à partager le pouvoir avec elle. Michel Debatisse⁶² devient secrétaire général adjoint de la FNSEA en 1964, secrétaire général en 1968 et président en 1971.

Les événements de 1968 brisent l'apparente homogénéité des « anciens » de la JAC

À l'origine, le mouvement des jeunes agriculteurs manifeste un refus du conservatisme politique et social, une volonté d'engagement politique à gauche et une réticence à l'égard des partis traditionnels de la gauche. Michel Debatisse et Bernard Lambert, jeune député MRP, créent en 1959 le Rassemblement des forces démocratiques, dont le succès sera très faible et la vie d'une extrême brièveté. Cet échec renforce l'engagement syndical et la collaboration plus ou moins discrète avec, selon la conjoncture politique, plusieurs partis à la fois. Mais les événements de 1968 révèlent, dans la paysannerie comme dans tous les milieux, des attitudes politiques profondes et brisent l'apparente homogénéité des « anciens » de la JAC. Cette opposition politique révèle des conflits beaucoup plus fondamentaux qui sont liés à la place des différentes couches sociales de la paysannerie dans l'organisation de la production. La « révolution » technique et économique dans l'agriculture, depuis

⁶¹ **Michel Debré** (1912-1996), est un homme d'État français. Résistant et gaulliste, il fut garde des Sceaux dans le gouvernement de Gaulle III, à partir de 1958 ; il contribua à l'écriture de la Constitution de la Ve République. Premier ministre de la République française à partir de janvier 1959, il démissionna en avril 1962, à la suite d'un désaccord avec le président Charles de Gaulle concernant l'Algérie française. Par la suite, il occupa les fonctions de ministre de l'Économie et des Finances, de 1966 à 1968, puis des Affaires étrangères, de 1968 à 1969, et enfin de la Défense nationale, de 1969 à 1973.

⁶² **Michel Debatisse** (1929-1997), est un syndicaliste agricole et homme politique français. Dirigeant de la Jeunesse agricole chrétienne, il est considéré comme l'une des personnalités centrales du syndicalisme chrétien et paysan. Il a exercé plusieurs responsabilités au sein des organisations syndicales agricoles françaises. Dès l'automne 1950, il rejoignit l'équipe nationale de la JAC –en tant que semi-permanent national– où il fut d'abord rédacteur de *'Jeunes forces rurales'* puis, à l'automne 1953, il en devint le secrétaire général en remplacement d'André Vial élu président de l'ACJF ; en 1958, il devint secrétaire général du Centre national des jeunes agriculteurs –CNJA– ; en 1964 secrétaire général adjoint de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles –FNSEA–, puis secrétaire général en 1968 et président de 1971 à 1979. Il sera aussi président la Chambre d'agriculture du Puy-de-Dôme en 1983 ; président de Sodiaal (1986-1995), coopérative laitière détentrice des marques Yoplait, Candia...

Nommé secrétaire d'État aux Industries agricoles et alimentaires de 1979 à 1981 ; élu député européen (il siègera au Parlement avec solution de continuité, entre 1979 et 1994) ; élu Conseiller régional d'Auvergne en 1980.

Edgard Pisani préfacera l'ouvrage *« Michel Debatisse ou la révolution paysanne »* comme suit : *« Michel Debatisse a été l'acteur principal et le leader emblématique de ce que l'on doit appeler une "réforme révolutionnaire", conduite au gré de débats qu'il savait provoquer, accepter, animer et conclure. C'était un personnage. Il avait une vision globale ; il avait un objectif auquel il demeurerait fidèle même lorsqu'il empruntait des chemins de traverse ; il avait une extraordinaire puissance de travail et de magnifiques dons d'orateur ; il rêvait d'un improbable lointain, mais savait saisir l'occasion qui s'offrait ou qu'il avait proposée ; il était courageux, loyal, généreux dans les débats les plus durs. Il savait rire et il savait aimer : son métier, son aventure, ses copains. [...] Je considère que le monde agricole français lui doit cette loi d'orientation, en faveur de laquelle il s'est battu et dont il espérait qu'elle contiendrait plus. Il n'a cessé de se battre pour sa mise en œuvre par l'administration et les organisations professionnelles. »*

la libération, produit des effets qui éclairent d'une manière nouvelle l'éclatement du monde paysan et qui ébranlent sérieusement le mythe de son unité.

5.4. L'UNITE PAYSANNE : DU MYTHE A LA REALITE

Exit les marquis, les médecins, les avocats...

Des premières années de la Troisième République à l'époque contemporaine, en un siècle, le mouvement professionnel paysan s'est profondément modifié. C'est à partir des années 1960 que les représentants de la moyenne paysannerie prennent la direction du mouvement professionnel dans la très grande majorité des départements. Les titres de propriété, les diplômes universitaires et l'importance de l'exploitation ne sont plus déterminants dans le choix des représentants. Exit les marquis, les médecins, les avocats, la plupart des dirigeants nationaux sont désormais des agriculteurs.

La technique remplace la morale...

De fait, dans les écrits syndicaux, la technique a remplacé la morale, et l'économique enrobe le politique. Néanmoins, le débat fondamental de l'unité et des alliances avec les autres forces politiques demeure. Un courant affirme que ce qui unit la paysannerie est plus fort que ce qui la divise : FNSEA, CNJA, APCA, principales Associations spécialisées et CNMCCA. À l'opposé, un autre courant affirme que les conflits de la société globale traversent la paysannerie et que le thème de l'unité n'est qu'un instrument idéologique au profit d'agriculteurs capitalistes ou qui aspirent à le devenir : ainsi de la Confédération nationale des syndicats d'exploitants familiaux –MODEF– et du Mouvement des paysans travailleurs qui se situent dans la mouvance de la gauche politique et syndicale.

Quant aux salariés de l'agriculture, aucun courant ne sollicite leur adhésion. La plupart (40%) adhèrent à la Fédération générale de l'agriculture CFDT et s'assimilent aux salariés des autres secteurs de l'activité économique.

5.4.1. Unité professionnelle et collaboration politique mises à l'épreuve

Les seuls interlocuteurs des pouvoirs publics sont la FNSEA, le CNJA, l'APCA et la CNMCCA. La représentation est donc syndicale, économique, mutualiste et consulaire. Cependant, au sein de la FNSEA cohabitent des courants dont les intérêts, l'idéologie, les méthodes d'action sont rarement complémentaires.

Les céréaliers gardent la main

À partir de 1964, la grande agriculture accepte de partager le pouvoir avec les jeunes « contestataires » du CNJA. Il leur suffit de garder la présidence de la Commission de coordination des associations spécialisées et des deux grandes associations de producteurs de blé et de betteraves. Cela leur permet d'intervenir directement pour promouvoir une politique de défense et

d'organisation des marchés de leurs produits. Avec l'entrée en vigueur du Marché commun agricole, en 1962, ils avaient obtenu de représenter le mouvement professionnel paysan à Bruxelles où se déterminent, dorénavant, les prix à la production et où se mettent en œuvre les mécanismes de prise en charge des excédents. Dès lors, peu importe si le secrétaire général de la FNSEA affirme, à Paris, la nécessité d'accorder la priorité à la réforme des structures. En 1964, un accord transfère à Bruxelles les grandes décisions concernant l'agriculture. À partir de 1967, un prix commun est fixé pour les céréales. La stratégie a payé.

Unis dans la diversité

Les représentants de la grande agriculture peuvent accepter sans dommage le discours qui promeut l'agriculture de groupe, dans la mesure où ils restent maîtres du jeu européen. Mais unis dans la défense de leurs intérêts, ils ne forment cependant pas un milieu idéologiquement homogène. Les uns prônent la spécificité de l'activité agricole et la solidarité de tous les paysans. Les autres admettent la nécessité d'une diminution de la population agricole et reprennent à leur compte la thèse des deux agricultures. Pour celle qui est jugée « compétitive », ils demandent des prix rémunérateurs et une organisation efficace du marché ; pour celle qui est jugée « artisanale », ils admettent des aides spécifiques qui permettent d'améliorer les conditions de production. La coexistence des deux types de production fonde l'unité de la paysannerie. Enfin, une minorité estime inévitable et bénéfique la généralisation, dans l'agriculture, des modalités d'organisation du mode de production capitaliste. Cette tendance s'exprime dans le Centre national de l'agriculture d'entreprise –CENAG– dont les animateurs adhèrent également à la FNSEA. Ils dénoncent tous les seuils arbitraires de production et « promeuvent des structures d'entreprises qui correspondent aux impératifs techniques, économiques et humains de leurs missions » (CENAG, 1964). Leur idéologie rejoint celle des milieux du patronat industriel qualifiés de modernistes et de sociaux. Leur stratégie repose sur une alliance implicite avec le Conseil national du patronat français dont ils pourraient constituer la branche agricole si l'évolution économique justifie la valeur de leur thèse.

Nécessité d'une convergence avec le monde ouvrier

À l'origine du CNJA, le projet des Jeunes était de permettre à l'ensemble des exploitations artisanales, modernisées et dirigées par des agriculteurs dynamiques et compétents, de devenir des entreprises concurrentielles adaptées au système capitaliste. Ils voient dans les lois agricoles de 1960 et 1962 la politique correspondant à leurs objectifs. Par la suite, découvrant leur situation de dépendance à l'égard des firmes agroalimentaires qui tendent à les réduire au rôle de façonnier à domicile, ils sentent alors la nécessité d'une convergence avec le monde ouvrier. Un Comité ouvriers-paysans de liaison et d'information dont les racines remontent à l'ACJF⁶³, créé avec la CFDT, suit l'actualité et un Groupe de recherche ouvriers-paysans fait des études de caractère

⁶³ Des anciens de la JOC et des anciens de la JAC avaient travaillé ensemble, à l'ACJF, sur les orientations de la société.

politique. Ceci traduit le statut économique et social de la moyenne paysannerie qui lutte pour devenir une véritable entreprise et échapper à la prolétarianisation dont elle se sent menacée.

Les lois de 1960 et 1962 induisent des stratégies différentes

Mais l'alliance avec le gouvernement ne produit pas les fruits espérés. L'application des lois de 1960 et 1962 est plus restrictive que ce que le texte initial prévoyait. Du coup, les uns s'engagent dans la voie de l'opposition syndicale et politique et constituent, quelques années plus tard, le mouvement des paysans-travailleurs. Les autres croient toujours en la possibilité de transformer les petites et moyennes exploitations de polyculture-élevage en développant fortement une agriculture de groupe et, paradoxalement, tout en jugeant l'action gouvernementale peu satisfaisante, ils collaborent encore plus étroitement avec les forces politiques au pouvoir.

Une vision syndicale en évolution

Dans les années 1970, le projet de la FNSEA est fondé sur la distinction entre trois agricultures : 1/ celle qui n'a pas besoin d'aides particulières parce qu'elle dispose de surfaces importantes, assure le plein emploi de la main-d'œuvre et du matériel et fait des bénéfices ; 2/ celle qui n'est pas encore compétitive –et qui a besoin de toute la sollicitude de l'État–, mais qui a déjà largement amorcé son évolution et qui peut gagner ou perdre la partie selon la politique agricole suivie ; 3/ celle qui n'a plus aucune illusion à se faire, parce que condamnée à disparaître au nom du progrès et des mutations économiques.

En moins d'une génération, la doctrine syndicale est passée de « tous les paysans doivent rester à la terre parce que toutes les exploitations familiales sont par nature utiles » à « toutes les exploitations artisanales peuvent devenir viables à condition que les agriculteurs le veuillent et que le législateur les encourage » et aujourd'hui à « un nombre restreint de paysans pourra accéder au rang de chef d'entreprise compétitive ». Mais qu'est-ce qui peut faire l'unité dans un monde si fragmenté ? D'un côté une minorité de nantis, de l'autre une fraction qui aspire à les rejoindre en proposant qu'un sur deux soit sacrifié sur l'autel de l'intérêt général. Dans ce contexte, toute division est source de faiblesse et ne peut s'expliquer que par des motifs politiques.

Les Jeunes ont fait passer une vision humaniste du travail

Après vingt années d'action syndicale, les animateurs du CNJA sont pleinement satisfaits, car ils estiment avoir servi l'intérêt général en ayant fait « passer dans la vie une conception humaniste du travail » (Buchou, 1975, pp. 31-37) ; avec beaucoup d'empirisme, il faut bien le dire. Ils regrettent simplement que les autres milieux sociaux ne se soient pas engagés dans la voie révolutionnaire qu'eux-mêmes ont suivie. Pour les jeunes paysans de l'époque, « il fallait que la France devienne, en plus d'un grand pays agricole, un grand pays industriel, et cette transformation n'aurait pas été possible si le monde paysan s'était mis en travers, se réfugiant dans une sorte de poujadisme rural. Il fallait au contraire qu'il accepte l'évolution, qu'il apporte sa contribution à l'évolution générale, mais

qu'en retour il trouve prospérité et dynamisme » (Buchou, 1975, p. 37). Ils auraient pu aller plus loin, mais le monde rural n'était pas prêt et, surtout, la « sclérose » des forces politiques a bloqué leur élan. L'alliance entre le courant syndical et le gaullisme s'est donc intensifiée au fil des années au nom d'une même vision moderniste de la France et de son économie.

Mais des scissions apparaissent

Mais parce que tous n'interprètent pas de la même façon la notion d'évolution –surtout le *comment* et le *pour qui* des mutations– des tensions et parfois même des scissions sont apparues. Ainsi en 1969, refusant l'intégration du monde rural dans la société industrielle, des dirigeants professionnels d'Indre-et-Loire, du Morbihan et du Puy-de-Dôme, créèrent la Fédération française de l'agriculture – FFA–. Celle-ci diffuse l'idéologie des agrariens de l'entre-deux-guerres. En luttant pour sauvegarder toutes les exploitations familiales, elle déclare œuvrer pour la survie de la civilisation occidentale.

Plus importante et plus significative est l'opposition interne à la FNSEA qui ne se traduit pas par un affrontement au niveau des instances nationales, mais par une totale autonomie de comportement d'un certain nombre d'organisations membres. Les Fédérations du Finistère et de Loire Atlantique⁶⁴ sont fréquemment en état de dissidence syndicale et politique tout en continuant d'adhérer formellement à la FNSEA afin de bénéficier des avantages que procure le fait d'être reconnu par les pouvoirs publics. Il en va de même pour la plupart des 18 fédérations membres du Comité de Guéret, que préside l'ancien secrétaire général adjoint de la CGA, Roland Viel⁶⁵, et dont l'un des vice-présidents, Raymond Mineau⁶⁶, est le secrétaire général du MODEF.

Les divergences de vues n'épargnent pas le mouvement coopératif

Il en va de même dans le mouvement coopératif. La création en 1965 de la CFCA consacre la réunification des deux tendances. Le président, Jean Raffarin⁶⁷ est un ancien député de la Vienne, secrétaire d'État à l'Agriculture dans le gouvernement présidé par Pierre Mendès-France. Les deux présidents d'honneur sont Pierre Martin et Robert Mangeart qui ont dirigé, l'un la CGA et l'autre l'organisation coopérative dissidente créée en 1950. Apparemment, toutes les familles politiques sont rassemblées, mais en fait, les préoccupations, les orientations économiques, les conceptions en matière de politique agricole d'un président de cave vinicole du Languedoc-Roussillon sont souvent fort éloignées de celles d'un président de coopérative céréalière du Bassin parisien.

⁶⁴ La FDSEA de Loire Atlantique sera finalement exclue de la FNSEA le 16 février 1978.

⁶⁵ **Roland Viel**, (1918-2002) ; militant du syndicalisme agricole proche de la SFIO puis du Parti socialiste ; fondateur de la FDSEA du Puy-de-Dôme et du journal « le Paysan d'Auvergne » ; fondateur du Comité de Guéret en 1953 ; président de la Chambre d'agriculture du Puy-de-Dôme de 1952 à 1974 ; maire d'Aydat et conseiller général de Saint-Amant Tallende.

⁶⁶ **Raymond Mineau**, (1922-2007) ; ancien résistant, il a été un personnage clef dans la création du MODEF (en 1959), qu'il a organisé et dirigé durant 35 ans comme secrétaire général puis président. Il a été membre du CES de 1984 à 1994.

⁶⁷ **Jean Raffarin** (1914-1996), est un homme politique français. Maire et conseiller général, président de coopératives agricoles, élu député de la Vienne en 1951 sous l'étiquette « Indépendant paysan ». Secrétaire d'État à l'Agriculture (1954-1955) auprès du ministre Roger Houdet dans le gouvernement Pierre Mendès France. Il siège à l'Assemblée nationale jusqu'en 1955. Il est le père de Jean-Pierre Raffarin, Premier ministre de 2002 à 2005.

Dès lors, la FNSEA tend à réunir ceux qui partagent peu ou prou la même conception du développement et de la collaboration avec les politiques en place, et tend à exclure ceux qui s'engagent dans des voies syndicales et politiques différentes. Cela va, de fait, constituer les bases d'une nouvelle entité syndicale.

5.4.2. La défense de la petite paysannerie : naissance d'un syndicat d'opposition économique

Une première tentative échouée

La disparition de la CGA en tant qu'organisation syndicale représentative en janvier 1954, conduit les principaux animateurs –Philippe Lamour et Roland Viel– à créer un Comité général d'action paysanne qui se présente comme l'ébauche d'un syndicat national des petits et moyens exploitants. Cette entreprise échoue, notamment parce qu'elle se heurte à l'hostilité des dirigeants communistes qui déclarent alors que toute activité oppositionnelle doit être menée de l'intérieur de la FNSEA. La création du Mouvement de coordination et de défense des exploitations agricoles familiales, en avril 1959 à Toulouse, semble mettre en question cette politique de noyautage des organisations professionnelles. Bien que le parti communiste affirme n'avoir pas pris part à cette initiative, il reprend pour lui-même la tentative des anciens dirigeants de la CGA, qu'il avait contribué à faire échouer cinq ans plus tôt.

Remise en selle par le parti communiste

C'est l'avènement de la Cinquième République qui explique la volonté des communistes de disposer d'un relais politique parfaitement contrôlé dans le syndicalisme paysan. La contestation de la politique agricole du nouveau régime, dans un cadre professionnel, constitue un moyen privilégié de mise en cause du régime lui-même, à un moment où le progrès technique et l'évolution économique bouleversent les structures agraires et provoquent un mécontentement général, violent et permanent dans les campagnes. Le nouveau mouvement doit également permettre au parti communiste de maintenir et de développer son influence électorale dans les campagnes, après le recul sensible qu'il a subi lors des consultations de 1958.

Structuration lente du mouvement

C'est pourquoi 23 départements du sud de la Loire créent le MODEF en 1959. Les adhérents des fédérations exclues, en particulier leurs sections de fermiers et de métayers, constituent alors l'essentiel des troupes du mouvement. Le développement sera très lent. Le MODEF rassemble des adhérents de la FNSEA, des adhérents d'organisations exclues de la Fédération et des personnes qui n'adhèrent à aucun syndicat. À l'origine, ses dirigeants ne souhaitent pas constituer une deuxième organisation syndicale. Ils veulent se situer à côté de la Fédération des exploitants et du Centre des jeunes agriculteurs. Ils entendent former une sorte de « franc-maçonnerie » dans le mouvement professionnel paysan. En 1959, comme en 1954, le parti communiste ne veut pas prendre la

responsabilité d'une scission. Il dirige les FDSEA là où il est en majorité (Haute-Garonne, Dordogne, Allier...) et ailleurs il participe à la direction des FDSEA chaque fois que possible, mais ne crée pas de groupe MODEF là où il ne peut participer. Le Mouvement s'implante fortement dans les Landes, en Charente et en Corrèze. Il est juridiquement structuré en confédération syndicale depuis le 4 septembre 1975.

Un contrepoids à la politique agricole du moment

L'influence du MODEF lors des élections aux chambres d'agriculture correspond sensiblement à son implantation militante. Les traditions politiques et religieuses, la puissance plus ou moins grande des autres organisations, l'hostilité au Marché commun qui livre la production à la concurrence italienne sans qu'aucune mesure d'organisation de marché n'ait été prise, l'arrivée de capitaux rapatriés d'outre-mer ou d'origine bancaire qui déséquilibre le marché foncier en interdisant aux paysans toute possibilité d'agrandissement, les luttes syndicales récentes... ne permettent pas de donner une explication générale des résultats. Cependant, au niveau national, dans la mesure où le MODEF recueille la voix d'un agriculteur sur trois dans les trois quarts des départements, il correspond à la sensibilité d'une partie importante de la paysannerie qui ne se reconnaît pas dans les organisations « officielles ». Le vote en faveur du MODEF traduit le refus de la politique agricole mise en œuvre depuis 1958 avec la participation active des autres organisations professionnelles. Par beaucoup d'agriculteurs, il est perçu comme le seul contrepoids à une politique qu'ils désapprouvent.

Un programme en évolution

Ayant comme leitmotiv la défense des exploitants familiaux, le MODEF réclame le rétablissement de l'indexation automatique des prix agricoles sur ceux de l'industrie –indexation supprimée le 28 décembre 1958 par ordonnance– et son extension à tous les produits de l'agriculture, depuis sa création en 1959 jusqu'à nos jours.

À partir des lois de 1960 et 1962, le MODEF critique les conditions d'attribution des prêts du Crédit agricole et la politique des sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural –SAFER–, car très défavorables aux petits exploitants. Il critique également tous les chapitres de la politique agricole à laquelle il oppose son programme de défense et de promotion de toutes les entreprises familiales. Il demande la réforme de la législation des cumuls par abaissement de la superficie et il exige le respect du statut du fermage et du métayage. Son objectif est limité à l'amélioration du sort des plus pauvres. Il ne préjuge pas de ce que pourrait être la politique d'un régime, dans un premier temps de démocratie avancée, puis socialiste. Jusqu'à son deuxième congrès, en mars 1968, l'attitude du MODEF paraît essentiellement négative. Depuis cette date une évolution semble se dessiner. Il reconnaît des avantages à l'indemnité viagère de départ, il accepte d'utiliser les SAFER et il recommande à ses adhérents d'entrer dans les groupements de producteurs, même s'il les dénonce. Il

défend ardemment l'agriculture de groupe et la constitution des Groupements agricoles d'exploitation en commun –GAEC–.

Alliés de la classe ouvrière dans la lutte

En fait, son évolution est liée au fait que, pour les jeunes, une démarche négative est assimilée à la volonté de maintenir la société paysanne traditionnelle, sans dynamisme, sans perspectives, sans vision du monde qui corresponde à la mentalité des jeunes. Par contre, l'hostilité vis-à-vis de la Communauté économique européenne ne varie pas. En fait, une formation dont les objectifs restent en principe révolutionnaires, se préoccupe peu de la notion de rentabilité économique. Elle se propose essentiellement de faire des petits paysans qu'elle défend « *les alliés de la classe ouvrière dans la lutte pour la paix, pour la démocratie et pour le socialisme* ». La clé de la stratégie du parti communiste est que « *le paysan va vers celui qui lui parle du socialisme et de l'avenir, mais à condition que dans l'immédiat il l'aide à améliorer ses conditions d'existence... Le paysan devenu ouvrier ne nous fait pas automatiquement confiance surtout si nous ne l'avons pas défendu pendant qu'il exerçait la profession agricole et qu'il était aux prises avec les difficultés* » (Clavaud, 1968).

Une opposition résolue à la FNSEA

Le MODEF joue un rôle important dans la stratégie du parti communiste à l'égard des paysans qu'il sait condamnés par l'évolution économique. Cependant, le parti s'est peu à peu rendu compte que, si cette politique était efficace à l'égard des plus âgés et des plus pauvres, elle ne rencontrait pas l'écho souhaité auprès des jeunes et d'un grand nombre d'exploitants modestes ou moyens. C'est pourquoi le parti communiste amorce une évolution lors des journées d'Aubervilliers par la voix du secrétaire général Waldeck Rochet⁶⁸. Mais la majorité des adhérents ne font pas la même analyse, demeurent attachés à un programme essentiellement revendicatif et sont hostiles à toute forme d'organisation trop contraignante. En définitive, en adhérent au MODEF ou en votant pour ses candidats, les agriculteurs ne succombent pas à la tentation « nihiliste » ni à « l'ivresse idéologique » ; leur comportement découle de leur situation objective dans la production, et leur opposition à la FNSEA s'explique par leur refus de la logique des « trois agricultures ». Ils ne se sentent pas unis à ceux qui militent pour leur disparition.

5.4.3. La défense de l'agriculture intermédiaire : naissance d'un syndicat d'opposition sociale

L'homogénéité sociale paysanne remise en question

À partir de 1970, une nouvelle force sociale et syndicale apparaît au sein de la paysannerie. Elle dénonce le mythe de l'homogénéité sociale de la paysannerie, affirme que la politique de

⁶⁸ **Waldeck Rochet** (1905-1983), est un homme politique français. Élu député du département de la Seine en 1936, puis constamment réélu dans divers départements jusqu'en 1968. Il fonda en 1937 et dirigea un organe de presse hebdomadaire à destination du monde agricole, *La Terre*. Membre de la direction nationale du Parti communiste français dès le Front populaire, il succéda à Maurice Thorez au secrétariat général, en 1964. Il exerça cette fonction jusqu'en 1969.

collaboration avec les pouvoirs publics conduit à un simple aménagement des conditions dans lesquelles le plus grand nombre est exploité, et refuse toute solidarité avec les petits patrons du commerce et de l'industrie. À la politique des organisations reconnues par les pouvoirs publics, elle cherche à opposer une pratique syndicale de rupture avec les forces qui incarnent ou soutiennent le capitalisme agraire et elle préconise une alliance de classes entre le paysan-prolétaire et l'ouvrier.

Le courant paysan-travailleurs n'est pas le produit d'une analyse théorique extérieure au mouvement social paysan. Il est né d'une lente prise de conscience de la nature de la politique agricole par ceux qui, après l'avoir défendue, estiment en subir les effets néfastes. Les impératifs de la rentabilité et de la compétitivité les ont contraints à mettre en œuvre un capital financier de plus en plus important qu'ils ont dû emprunter ; ce qui les a conduits à s'interroger sur la signification de cet endettement : Qui est propriétaire ? L'organisme prêteur ou l'agriculteur ? Ils se sentent dominés par les industries qui leur fournissent les moyens de production dont ils ont besoin et ils s'aperçoivent qu'ils sont tenus à l'écart de la valorisation de leurs produits par les organismes de transformation et de commercialisation. Ils appartiennent à l'agriculture intermédiaire, celle des agriculteurs qui ont tenté la modernisation de leur exploitation pour devenir des « chefs d'entreprises viables ». Mais lorsqu'ils font le point dix ou quinze ans plus tard, après toutes ces années d'efforts et de sacrifices, ils s'aperçoivent que leur niveau de revenu et de consommation est toujours comparable à celui de l'ouvrier.

Deux politiques, deux équipes

Une telle découverte provoque des réactions opposées : continuer à croire qu'en améliorant la technique et en s'endettant davantage on finira par atteindre l'objectif ; estimer que l'on est exploité et que l'on doit s'organiser dans un syndicalisme de « classe » pour assurer sa défense. Les premiers affrontements publics entre tendances ont lieu en 1968, au congrès du CNJA. Pour la première fois, les militants ont à choisir entre deux politiques et deux équipes. L'année 1970 marque l'échec de la stratégie qui consiste à conquérir démocratiquement la majorité au CNJA. Le courant de gauche perd du terrain et Bernard Lambert⁶⁹ est éliminé du secrétariat général de la fédération régionale de l'Ouest.

L'indépendance économique et sociale avant tout !

L'histoire du mouvement social dans l'agriculture se caractérise par la lutte incessante d'une multitude de petits paysans pour assurer la survie de leur famille et pour conserver leur statut

⁶⁹ **Bernard Lambert**, (1931-1984) est un agriculteur, un homme politique français, un syndicaliste agricole à l'origine de la Confédération paysanne et une grande figure des luttes paysannes dans l'Ouest de la France au cours des années 1970. Son itinéraire politique incarne l'évolution d'une fraction de la paysannerie bretonne, du catholicisme social vers le socialisme. En 1956, il entra au « Cercle National des Jeunes Agriculteurs » (CNJA) avec les principaux animateurs nationaux de la JAC dont, notamment, Michel Debatisse. Dans les années 1957-1958, grâce à ses contacts personnels, il joua un rôle déterminant pour un rapprochement des syndicats ouvriers et paysans en Loire-Atlantique. Orateur, homme de contact, idéaliste et batailleur, il devint alors une figure du syndicalisme paysan français. Il fonda le mouvement des « Paysans travailleurs », à travers son livre publié en 1970 *'Les Paysans dans la lutte des classes'*. Le mouvement fit parler de lui dans les luttes autour du Larzac, à partir de 1973. En 1981, il fonda la « Confédération nationale des syndicats de travailleurs paysans », qui sera l'origine de la « Confédération paysanne » actuelle.

économique et social de producteurs indépendants. Dans cette lutte, ils se heurtent aux rentiers du sol auxquels ils louent leur outil de travail, aux nantis qui accaparent des terres pour disposer de propriété à la campagne, aux plus gros agriculteurs qui imposent la loi de leur pouvoir financier, aux commerçants et aux industriels qui contrôlent le marché et récupèrent une partie de la plus-value produite par leur travail. Ils se concurrencent même entre eux, dès qu'un lopin de terre est disponible, emportés par la course infernale à l'agrandissement nécessaire pour « tenir le coup ».

Le mythe de l'unité

Si le mythe de l'unité peut survivre dans le monde paysan, c'est parce que l'exode permet d'éviter les conflits sociaux majeurs. Le système économique dans l'agriculture évite les tensions extrêmes par le départ de tous ceux qui ne se sentent plus utiles et dont la disparition consolide momentanément la situation de ceux qui restent. L'exode est à la paysannerie ce que le chômage est au monde ouvrier, mais il n'entraîne pas les mêmes effets sociaux. Toutefois, la compréhension du mouvement professionnel paysan suppose la prise en compte du cadre politique dans lequel se règlent les rapports entre la paysannerie et l'État.

6. L'ÉTAT ET LES POLITIQUES AGRICOLES

Y a-t-il un pilote dans l'avion de la politique agricole ?

Dans l'histoire politique de la France, seuls les chefs de gouvernement et leurs ministres de l'Agriculture affirment l'existence d'une politique agricole volontaire et cohérente. Peu nombreux sont les dirigeants professionnels, les parlementaires ou les observateurs qui partagent ce point de vue. Sous la Troisième République comme de nos jours, il est communément admis qu'aucune perspective à long terme ne guide l'action des pouvoirs publics en matière agricole. L'agriculture est l'objet de mesures ponctuelles et conjoncturelles, prises en fonction de considérations qui lui sont étrangères. Les qualificatifs utilisés pour caractériser sa situation dans l'organisation économique et dans l'État révèlent une situation de dépendance et d'abandon. Elle serait dominée, ignorée, méprisée, exploitée, trahie...

Des politiques agricoles de droite et des politiques agricoles de gauche

Les objectifs poursuivis tout au long du 20^{ème} siècle ont évolué avec la transformation du rôle de l'État et en fonction de la nature des forces politiques au pouvoir. Pour les hommes de droite, la conservation des structures agraires garantit la pérennité de l'ordre social ; pour les hommes de gauche, la défense du petit paysan s'intègre dans la lutte des travailleurs menacés par le capitalisme. C'est pourquoi, au-delà de l'apparente convergence des discours, les libéraux et les socialistes ont produit des politiques agricoles de contenu et de signification très différents.

6.1. LES OBJECTIFS DE LA POLITIQUE AGRICOLE

6.1.1. La production, l'épargne, l'emploi

Le petit exploitant ne coûte rien à la société et se contente de peu

Selon certains analystes « *une population de petits exploitants ne coûte pour autant dire rien à la société qui n'a jamais à la nourrir ni à la payer ; cette population au contraire rapporte énormément à la société : 1/ en la nourrissant aussi bien que n'importe quel mode de culture ultra-moderne et suréquipée ; 2/ en épargnant pour son compte ; 3/ en résorbant au maximum toutes les inflations industrielles et monétaires ; 4/ en disposant d'un pouvoir d'achat considérable pour les besoins du commerce et de l'industrie* » (Salleron, 1937, p. 83). En effet, pour le petit paysan, il n'est pas nécessaire que le prix de marché monte jusqu'à lui rapporter un profit moyen ; la seule limite qu'il se fixe est constituée par le revenu qu'il s'attribue lui-même. Aussi longtemps que le prix du produit lui rapporte ce revenu, il cultive sa terre. Dès lors, les pouvoirs publics fixent les prix des produits agricoles de telle sorte que la famille paysanne puisse se nourrir et continuer à produire.

L'État fixe les prix « au minimum vital » pour ne pas décourager la production

Compte tenu de l'importance des dépenses alimentaires dans la consommation des ménages, notamment ceux à bas salaires, le système capitaliste a besoin que ces dépenses soient le moins élevées possible. Voilà pourquoi la fixation, le soutien et la régulation des prix des produits agricoles constituent l'essentiel de la politique agricole pour la plupart des forces politiques et des organisations professionnelles. L'objectif de l'État est de donner simplement aux producteurs « le minimum vital » afin de ne pas décourager la production. Le rôle des organisations paysannes est de repousser la barre au-dessus de ce seuil. Tel est l'enjeu principal des négociations entre les partenaires sociaux et tel est le fondement de la plupart des luttes sociales. Ainsi la fluctuation des prix est très largement fonction du rapport de forces qui s'établit entre les exigences du capitalisme industriel et la capacité d'organisation et d'action des paysans.

Le système économique compte sur l'épargne agricole

Le paysan symbolise les vertus de prudence et d'épargne. En effet, dans la société, le paysan ne compte pas seulement comme producteur, il est aussi un épargnant. Cette épargne sera ensuite, par le canal d'organismes bancaires, investie dans le secteur de la production industrielle ou placée à l'étranger. C'est pourquoi une politique doit être jugée sur sa plus ou moins grande capacité à faire produire à l'agriculture une partie des surplus nécessaires au financement du capitalisme. Deux institutions jouent, en ce domaine, un rôle essentiel : le Crédit agricole mutuel et la Caisse d'épargne. Pendant la première moitié du 20^{ème} siècle, l'agriculture a été l'un des secteurs dans lesquels le taux d'épargne a été particulièrement élevé. Ses dépôts, mis dans le circuit financier, ont joué un rôle essentiel dans le fonctionnement du système économique.

Le marché de l'emploi compte aussi sur le secteur agricole

Le secteur agricole a toujours été capable, aussi, de fournir aux autres secteurs économiques la force de travail supplémentaire qui leur est nécessaire. Par conséquent, le sous-emploi en agriculture n'est pas un frein à la croissance industrielle. En réalité, la paysannerie joue le rôle de matelas de la société en périodes de crise. C'est pourquoi, dans les années 1960, les jeunes agriculteurs en ont tiré la conclusion que la société devait payer l'agriculture, sous forme d'aides et de subventions, en contrepartie de l'effort que celle-ci assume pour garder en son sein un fort pourcentage de « chômeurs déguisés ». L'exigence économique, morale, humaine, du maintien à la terre d'une population nombreuse a été proclamée avec d'autant plus de force que la fonction de soupape de sécurité du marché de l'emploi, dévolue à la paysannerie, devenait plus nécessaire. Pour le capitalisme, l'agriculture devrait être à la fois port d'embarquement et terre d'accueil.

De multiples objectifs pour une politique

Dans le système capitaliste, la fonction de l'agriculture est de fournir des produits agricoles au prix le plus bas possible, d'épargner pour la banque et pour l'industrie, de servir de matelas en période de

récession, de devenir un débouché de plus en plus important pour les industries et le commerce, et constituer un réservoir de main-d'œuvre à la disposition des autres secteurs. Par conséquent, la valeur de la politique agricole doit être appréciée par rapport à tous ces objectifs. Une politique agricole efficace doit contribuer, parallèlement, à faire de la paysannerie un facteur de paix sociale.

6.1.2. La dépendance vis-à-vis du pouvoir politique

L'expérience a appris au paysan que la bienveillance du pouvoir était liée à l'efficacité du député, du sénateur ou du conseiller général de sa circonscription. Les forces politiques qui détiennent le pouvoir depuis une période assez longue et qui paraissent assurées de le conserver pendant de nombreuses années semblent ainsi bénéficier d'un transfert de clientèle paysanne assez important. Pour des raisons historiques, la petite et moyenne paysannerie, politiquement et économiquement dominée, a acquis une mentalité « d'assistée » par rapport à l'État. Il semble cependant que la division du monde paysan entre la droite et la gauche soit toujours une réalité et que cette bipolarisation s'accroisse et s'affine au fur et à mesure que se développe la prise de conscience, au sein de la paysannerie, de la nature des enjeux dont elle est l'objet.

6.2. AVANTAGES ET LIMITES DU LIBERALISME

6.2.1. Bilan de la politique agricole en 1918 : les agriculteurs ont répondu à l'attente des pouvoirs publics

Une alliance entre l'État et les paysans

La politique agricole repose, en 1914, sur une conception parfaitement élaborée des rapports entre l'État et la paysannerie. Celle-ci attend de la République qu'elle l'aide à s'émanciper pleinement des tutelles qui pèsent sur elle et qu'elle lui garantisse la propriété effective de la terre qu'elle cultive. La République attend de la paysannerie une alliance nécessaire avec une catégorie sociale qui forme la majorité du corps électoral.

Défendre l'ordre républicain

L'État républicain a rendu l'enseignement primaire obligatoire, laïque et gratuit pour limiter l'emprise de la noblesse, du clergé et des forces réactionnaires sur la paysannerie. De même, la loi municipale de 1884 devait permettre le développement de la démocratie rurale et favoriser l'éviction des autorités sociales traditionnelles. La création du ministère de l'Agriculture et de la Société d'encouragement à l'agriculture, qui lui sert de relais professionnel, répondait aux mêmes objectifs. L'instituteur, le maire, le directeur des services agricoles et le président de la coopérative devaient être les instruments d'une politique qui faisait du paysan un défenseur de l'ordre républicain et un client des forces du pouvoir.

L'État doit rester neutre et arbitre en matière sociale

Mais si le paysan attend de l'État qu'il lui garantisse la possession ou la jouissance de sa parcelle, qu'il le protège contre le retour des anciens maîtres et qu'il lui assure un niveau de revenu satisfaisant, il ne lui reconnaît pas le droit d'intervenir directement dans ses affaires. Cette vision d'un État neutre et arbitre rend naturellement le paysan réceptif au discours des forces conservatrices. Car si d'un côté l'État lui apparaît comme un protecteur (il veille à la répartition équitable des richesses entre groupes sociaux, il défend l'agriculture contre l'industrie...), de l'autre l'État lui apparaît comme dangereux (il est percepteur et gendarme, il est dirigé par des gens issus de classes sociales privilégiées et donc étrangères...). Mais l'État ne doit pas venir troubler les règles qui régissent les rapports sociaux, qui fondent l'organisation de la vie collective au village.

Le libéralisme semble être la panacée

C'est pourquoi les notables politiques ou professionnels doivent parler le langage de la paysannerie, proclamer sa spécificité, garantir son autonomie et, en même temps, être suffisamment introduits dans les allées du pouvoir pour répondre aux besoins quotidiens, individuels et collectifs, de chacune des communautés locales. Pour toutes ces raisons, les forces radicales et conservatrices ont beaucoup mieux réussi à pénétrer les campagnes que le parti socialiste. Avant la guerre de 1914, le libéralisme demeure théoriquement leur Credo en matière de politique économique : l'État protège le libre jeu des intérêts particuliers et la concurrence aboutit nécessairement à une situation d'équilibre correspondant exactement aux besoins collectifs et aux exigences du marché.

Le procès du protectionnisme

Dans la réalité, les principes proclamés ne sont plus rigoureusement respectés depuis de nombreuses années. Pour protéger l'agriculture face à la concurrence des pays neufs, le gouvernement avait mis au point, à partir de 1885, une politique protectionniste. « Le tarif Méline » de 1892, consolidé en 1910, devait donner aux paysans un traitement comparable à celui dont bénéficiaient les industriels et leur assurer la prospérité. Mais les défenseurs du libre-échange ont dénoncé le fait que cette politique entraînerait une hausse générale du prix de tous les produits et ferait perdre à la France toute compétitivité sur le marché international. Ils ont surtout insisté sur le fait que cette politique, onéreuse, permettait le maintien en vie d'exploitations incapables de s'adapter aux exigences de la société et cela aux dépens de l'économie nationale et des paysans eux-mêmes. Certains économistes attribuent même à l'agriculture la responsabilité du retard économique du pays au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, et certains historiens feront même du paysan l'archétype de l'homme rétrograde et routinier.

Contenir l'exode rural et maintenir la paix sociale

Ces analyses sont assez légères, car l'agriculture n'est pas un secteur moteur, elle progresse en fonction des impulsions qu'elle reçoit des autres activités nationales. Au début du 20^{ème} siècle, le

capitalisme français est largement dépendant de son rôle de banquier du monde et il aborde avec beaucoup de prudence l'industrialisation du pays. L'insurrection ouvrière de 1848 et celle de la Commune ont convaincu la bourgeoisie que l'expansion industrielle et l'accroissement du nombre de salariés risquaient de provoquer une révolution dans l'ensemble des rapports sociaux. Le maintien du *statu quo* dans les campagnes répondait donc aux exigences du système économique et au maintien de la paix sociale.

Nourrir le pays à des prix moyens

Des barrières, plus très élevées d'ailleurs, aux frontières ont permis de tenir les prix sans décourager la production, de consolider le système économique, et de maintenir un appareil productif à base de travail familial. C'est pourquoi, en 1914, l'agriculture est sur le point d'atteindre le but qu'on lui avait assigné : répondre aux besoins de la consommation nationale et produire assez pour nourrir le pays à des prix moyens. Mais cette politique répond-elle aux exigences du temps de guerre ?

La guerre rompt cet équilibre et oblige l'État à intervenir

La philosophie libérale, qui cantonnait l'État dans un rôle de gardien de l'ordre, défenseur du territoire et ambassadeur des intérêts français sur la scène internationale, ne permet pas de répondre à la situation. Très rapidement, la puissance publique doit mobiliser non seulement les hommes, mais aussi les ressources matérielles et veiller à la cohésion morale de la nation, dans les tranchées, dans les usines et dans les champs. Dans le secteur industriel, l'État construit des usines et oriente la recherche ; il se fait producteur. Il intervient directement dans les relations entre les groupes sociaux, abandonnant le principe, jusque-là essentiel, de la liberté contractuelle entre patron et ouvrier. Il réglemente ainsi le niveau des salaires et la durée du travail. Dans le secteur agricole, les objectifs sont contradictoires : fournir à la population les denrées alimentaires dont elle a besoin de façon régulière et à un prix supportable, malgré un appareil productif fortement perturbé dès le début de la guerre. L'intervention de l'État, en ce domaine, est dangereuse parce qu'elle contient en elle les germes du socialisme et parce qu'elle heurte la sensibilité du paysan. Néanmoins, ne pas intervenir en situation de pénurie, risque de faire flamber les prix et risque d'engendrer de fortes inégalités dans la répartition. Les pouvoirs publics sont donc conduits à improviser constamment, en fonction de la conjoncture, jusqu'à l'armistice de 1918.

La politique agricole navigue à vue

La volonté d'approvisionner le pays en fonction de ses besoins, a conduit à supprimer les droits de douane à l'importation et à prohiber l'exportation des principales productions, dès le début des hostilités. À cela se sont ajoutées des mesures de réquisition, à partir de 1915, et de taxation des produits réquisitionnés, en 1916. La législation va donc évoluer tout au long de cette période en fonction de l'évolution de la situation et de la réaction des paysans. Mais cet encadrement est insuffisant pour stimuler la production. Bon an mal an, les choses se sont assez bien passées :

l'Armée et la population civile ont été régulièrement approvisionnées en denrées essentielles (sauf en sucre qui a dû être rigoureusement rationné). Il est vrai que le recours aux importations a aggravé le déficit de la balance commerciale agricole. S'il y a eu des privations, le spectre de la famine a été écarté. Si cet effort a ruiné le pays, il a aussi permis de gagner la guerre, de faciliter le bon fonctionnement des institutions et d'assurer la conservation du système économique et social.

Une réglementation au coup par coup

Entre 1914 et 1920, le prix du blé et celui du vin ont été multipliés par trois alors que ceux des aliments du bétail et des engrais ont respectivement quadruplé et quintuplé. Ainsi une réglementation au coup par coup, à la fois contraignante et souple, a réussi à encadrer la production. Les agriculteurs maintenus dans leurs structures traditionnelles de production ont répondu à l'attente des pouvoirs publics parce qu'ils ont eu le sentiment de conserver le maximum de liberté que permettaient les événements. Les réquisitions et les taxations ont provoqué un nombre infime de conflits et il n'y a pas eu de marché noir.

Les principes libéraux sont abandonnés

Si les principes libéraux ont été définitivement abandonnés, les structures foncières établies sur la production privée ont été respectées et la loi de l'offre et de la demande a continué à jouer dans une large mesure. L'État a été contraint de faire du dirigisme conjoncturel qui ne saurait être interprété comme l'antichambre du socialisme. Les partis libéraux se sont engagés dans cette voie d'autant plus aisément que les chefs politiques et syndicaux du mouvement socialiste avaient adhéré sans réserve, dès août 1914, à l'Union sacrée. Dans le domaine agricole, le rapprochement s'est opéré encore plus aisément, dans la mesure où les socialistes ne proposent pas la collectivisation des terres et la direction du marché par la puissance publique. Ils luttent pour la consolidation de la petite et de la moyenne propriété paysanne, pour que soient protégés les droits du fermier et pour que le petit producteur puisse vivre des fruits de son travail. Si la politique suivie n'a pas correspondu à leur projet, elle ne s'est pas orientée dans une voie opposée.

La petite et moyenne exploitation apparaît comme plus sûre et plus efficace

Si les économistes voient dans l'archaïsme des structures de production et dans le trop grand nombre de travailleurs restés à la terre, l'une des principales causes du retard économique de la France, ces deux facteurs lui ont néanmoins permis d'atteindre ses objectifs pendant la Première Guerre mondiale. Du moins en partie, car l'utilisation de méthodes plus intensives et un meilleur regroupement des terres auraient peut-être permis d'augmenter la production et de réduire les importations. C'est pourquoi au lendemain de la guerre, la petite et la moyenne exploitation, en faire valoir direct, apparaissent comme les structures d'exploitation les plus sûres et les plus efficaces. Le seul débat important est alors centré sur la nécessité d'intensifier les méthodes culturales.

L'exploitation qui repose sur le travail et sur la famille est consolidée

La guerre a consolidé l'exploitation qui repose sur le travail de la famille et qui utilise peu de machines. Si l'épargne s'est accrue, c'est parce que les investissements n'ont pas pu être réalisés et que les recettes ont suivi la hausse du niveau général des prix. Au début des années 1920, la situation s'est améliorée, la petite et moyenne exploitation s'est libérée de la tutelle du propriétaire, elle a acquis tout ou partie de la ferme et s'est même agrandie. Le paysan est enfin maître chez lui. Ayant côtoyé le citadin au front, il revient avec la volonté de disposer des mêmes conditions de vie. La fraternisation des tranchées a rendu anachronique la mentalité combiste⁷⁰ : anticléricalisme militant d'un côté et patriotisme cocardier de l'autre. Les anciens combattants ne se situent pas dans le prolongement de la lutte des dreyfusards⁷¹ et de la Ligue des patriotes⁷². Ils militent pour la réhabilitation des fusillés et pour la réforme du code de Justice militaire.

Fiers du devoir accompli, mais au seuil de révisions déchirantes

La guerre a fait découvrir aux paysans des arguments qui justifient leur place dans le système économique et social. Rentré au village, fier du devoir accompli, le paysan croit avoir assuré son indépendance. Il ne perçoit pas encore les conséquences des transformations sociales nées de la guerre. Au terme de la décennie dans laquelle il s'engage, s'ouvrira pour lui l'ère des désillusions et des révisions déchirantes.

6.2.2. La consécration de l'exploitation familiale comme base du développement

Le trait marquant de la période 1914-1918 est l'émergence d'une paysannerie de petite et moyenne dimension dont la place dans la société repose d'abord sur sa fonction économique de producteur et de vendeur de marchandises.

Consolider les structures existantes

La préoccupation majeure des gouvernements est de préserver l'exploitation familiale dont l'efficacité est alors quasi unanimement reconnue. L'objectif de la politique agricole va alors consister à veiller au bon fonctionnement des structures existantes et à s'opposer à tout ce qui pourrait les perturber. L'intervention de l'État s'arrête au seuil de la ferme, toute ingérence de sa part

⁷⁰ **Émile, Justin, Louis Combes**, (1835-1921). Homme politique sénateur en 1885, devint Président de La Gauche Démocratique. Il entra au ministère de l'Instruction publique en 1895. Président du Conseil en 1902, il mena une politique dite du « Combisme », fortement anticléricale, qui mènera en 1905 à la loi de séparation des Églises et de l'État et à l'aboutissement de l'école laïque en France. Il démissionna en 1905. Président du Parti Radical en 1911-1912, ministre d'État en 1915, maire et sénateur jusqu'en 1921.

⁷¹ **L'affaire Dreyfus** est un conflit social et politique majeur de la Troisième République survenu à la fin du XIX^{ème} siècle, autour de l'accusation de trahison faite au capitaine Alfred Dreyfus qui sera finalement innocenté. Elle a bouleversé la société française pendant douze ans, de 1894 à 1906, la divisant profondément et durablement en deux camps opposés : les « dreyfusards » partisans de l'innocence de Dreyfus, et les « antidreyfusards » partisans de sa culpabilité. Cette affaire est souvent considérée comme le symbole moderne et universel de l'iniquité au nom de la raison d'État, et reste l'un des exemples les plus marquants d'une erreur judiciaire difficilement réparée, avec un rôle majeur joué par la presse et l'opinion publique.

⁷² **La Ligue des patriotes** est fondée le 18 mai 1882 par Paul Déroulède. C'est un des mouvements pionniers du nationalisme français. Composée au départ de républicains modérés (comme Victor Hugo), mais après de nombreuses scissions, la Ligue soutient le général Boulanger. Dissoute en mars 1889, elle renaît en 1897 avant que n'éclate l'affaire Dreyfus. Elle reconquiert Paris dans le camp des antidreyfusards, mais demeure néanmoins affaiblie. Elle développe un militarisme et un patriotisme. Néanmoins, elle évolue rapidement vers une organisation hostile à la république parlementaire, antisémite et xénophobe.

à l'intérieur de l'exploitation entraînerait, selon la majorité des forces politiques et syndicales, la désagrégation de l'agriculture et, inévitablement, une collectivisation vouée à l'échec.

Intensifier la production

Mais comment concilier cet impératif avec la volonté d'accroître rapidement le volume de la production ? En effet, si le nombre de travailleurs de la terre a diminué, la demande s'est développée et diversifiée. L'intensification de la production apparaît comme la solution, à condition qu'elle soit laissée à la seule initiative privée. Dans cette perspective, le système successoral qui prescrit le partage égal entre tous les héritiers apparaît comme une absurdité économique : il entraîne des gaspillages de temps et de travail, et il freine l'introduction du progrès technique. La loi de 1918 préconisant le remembrement –sans caractère d'obligation, sans aides ni intervention administrative de l'État– reste insignifiante.

La création des offices agricoles

Dans les zones dévastées, le bilan est plus positif, car l'État intervient financièrement et administrativement. La loi de 1919 créant les offices agricoles pour intensifier et développer la production semble plus efficace. Ils sont chargés d'organiser des centres d'expérimentation et de vulgarisation, des concours et des expositions. Grâce aux aides financières et au concours administratif de l'État, grâce à la collaboration entre les services du ministère de l'Agriculture et les représentants syndicaux de la paysannerie, les résultats sont probants. Les agriculteurs sont incités à améliorer leurs techniques de production, à utiliser des engrais, à acquérir des machines et des outils nouveaux. Ils produisent de plus en plus pour le marché et cette politique d'aide à la production les intègre davantage dans le système économique.

Enseignement, recherche, formation, crédit

Il est vraisemblable que les offices aient contribué, pour une grande part, à la progression de la production agricole, qui rattrape en 1925 son niveau d'avant-guerre et qui connaît jusqu'à la crise de 1930 un taux annuel de croissance jamais atteint dans le passé. L'action de l'État ne se limite d'ailleurs pas à la vulgarisation, en 1921 il crée l'Institut de la recherche agronomique chargé d'études scientifiques et de recherche fondamentale. En 1918 est promulguée la Loi Plissonnier⁷³, votée en 1914, sur l'enseignement postsecondaire agricole. Mais son efficacité semble limitée en raison de la pédagogie utilisée par les instituteurs totalement inadaptée pour un public d'adultes et en raison de la répugnance des jeunes paysans à retourner sur les bancs de l'école perçue comme celle de leur

⁷³ **Simon Plissonnier** (1847-1931), est un homme politique français. Sorti major de l'école des Arts et Métiers d'Aix, il fut élu député de l'Isère de 1893 à 1898 et de 1902 à 1924. Propriétaire, agriculteur, pionnier de la modernisation, au moment de son entrée dans la vie politique il dirigea une des plus importantes fabriques françaises d'instruments agricoles (on dira plus tard de machines agricoles) à Lyon. Passionné par la terre, il fut une personnalité du monde agricole. En 1902, il fut nommé membre du conseil supérieur agricole. Tout au long de sa carrière, son activité parlementaire sera consacrée à la défense et au progrès de la paysannerie. Comme intervenant ou comme rapporteur de la commission de l'agriculture, il n'est pas un sujet –de l'affouage aux bouilleurs de cru, des haras aux coopératives, de l'enseignement agricole à la protection douanière, et bien sûr toujours le machinisme agricole– évoqué par la Chambre, qui ne soit occasion de propos écoutés de sa part. Il multiplia les observations sur les crédits budgétaires et s'intéressa également aux questions de transports et à la laïcité.

enfance. Les cours par correspondance semblent plus efficaces. Cependant, la décision la plus efficace est la création en 1920 de l'Office national autonome du Crédit agricole qui devient la Caisse nationale en 1926. L'aide de l'État est décisive pour affermir le système mutualiste de prêts, ce qui permet à beaucoup d'acquérir ou de conserver leur exploitation. Cette aide sera décisive au moment où la crise ébranlera les caisses dites « libres », issues du réseau syndical de la rue d'Athènes. Les prêts individuels à long terme connaissent une expansion fulgurante entre 1922 et 1934.

Le moteur électrique accroît la production

L'électrification rurale connaît également une expansion considérable dans les années d'après-guerre, car à l'objectif initial d'apporter la lumière, les structures de la production agricole se consolident. En effet, le moteur électrique est perçu comme un moyen de suppléer à la diminution du nombre des producteurs. Comme il permet une augmentation de la productivité du travail humain, il joue un rôle essentiel dans l'accroissement de la production. De plus, il rend possible l'utilisation de certaines périodes de loisirs pour des activités plus rentables.

Donner à l'agriculture les moyens de produire, mais sans les lui imposer

Telles sont les composantes d'une politique agricole qui consolide l'exploitation agricole familiale sans s'imposer à l'agriculteur. Elles restent à sa disposition, elles l'aident à conserver ou à renforcer ce qui existe et elles lui donnent les moyens pour modifier les règles du jeu. L'exploitation repose toujours sur le travail du groupe familial, la terre est toujours considérée comme un patrimoine et la rente foncière reste déguisée en fermage comme le produit d'un contrat appuyé sur l'autonomie des libertés individuelles. La volonté de conserver l'intégralité de la population paysanne et la dénonciation de l'exode n'a pas un fondement exclusivement idéologique et politique. La famille paysanne ne peut remplir sa fonction économique que si les membres –la femme, notamment– qui la composent continuent à accepter de tenir le rôle qui leur est assigné. La femme, dont le travail est vital pour la survie de l'exploitation, est l'objet d'une attention toute particulière. La loi de 1898 sur les accidents du travail est appliquée à l'agriculture en 1922. La loi interdisant le couchage des salariés à l'écurie est adoptée en 1929. La loi sur les allocations familiales est adoptée en 1932 avec l'arrivée au pouvoir du Front populaire. Les assurances sociales sont obtenues en 1930. Cependant, le contrôle des lois sociales, la retraite aux vieux, les conventions collectives... attendront la Seconde Guerre mondiale pour être appliquées à l'agriculture.

La réduction du temps de travail n'est pas à l'ordre du jour

La loi de 1919 limitant la durée du travail à huit heures de travail par jour provoque une vague d'indignation dans les états-majors du syndicalisme paysan, qui s'oppose avec succès à son application dans l'agriculture. De même en 1936, la loi sur les quarante heures déclenchera une levée de boucliers qui pourrait paraître aujourd'hui comme excessive.

Maintenir une population nombreuse à la terre pour produire plus

Une politique de stricte conservation des structures agraires reposant essentiellement sur l'initiative privée suscite cependant des inquiétudes parmi les théoriciens de l'exploitation familiale. L'un d'eux, Pierre Caziot⁷⁴ craint que le libre jeu des lois économiques n'entraîne une accélération de l'exode des petits paysans et ne renforce la grosse exploitation qui, ne trouvant pas de travailleurs français à embaucher, devra s'adresser à des « mercenaires » étrangers. Face à cette menace, il propose de transformer les ouvriers agricoles en petits exploitants et il suggère le démantèlement des grands domaines qui, divisés en modestes propriétés familiales, offriraient le double avantage de maintenir une population nombreuse à la terre, et d'accroître le volume de production.

La terre à ceux qui la cultivent !

Ce projet est de nature politique : l'ordre social est menacé par l'exode qui entasse dans les villes une population composée par une grande partie d'oisifs, de chômeurs et de parasites. Pour restaurer l'ancien équilibre entre la ville et la campagne, il faut « que la terre devienne progressivement, par une évolution naturelle, la propriété de ceux qui la cultivent ». Cet appel est le même que le mot d'ordre des socialistes, mais tandis que les socialistes voient uniquement dans la propriété un outil de travail du producteur, les conservateurs y voient la garantie d'un ordre social qui ne sera pas perturbé par les conflits de classes qui minent la société capitaliste.

Vellétés de réforme des structures de production

Ainsi dès le lendemain de la Première Guerre mondiale, Pierre Caziot engage le grand débat sur les limites du libéralisme dans l'agriculture, et sur la nécessité de créer une organisation économique et sociale qui repose sur des règles collectives fixées par la puissance publique. Son projet prévoit la création de sociétés foncières régionales, dont le tiers du capital est fourni par l'État, et qui dispose d'un droit de préemption « pour effectuer toutes les opérations d'achat, de location, de vente, d'échange, de remembrement, d'aménagement foncier et de construction pour créer, reconstituer ou aménager des exploitations agricoles familiales et faciliter l'accession des travailleurs agricoles à la propriété ». Il est donc proposé de mettre fin au caractère libéral du marché foncier et que l'État acquière le tiers de la valeur des terres dont une partie sera louée aux paysans !

Cette évolution des mentalités traduit l'inquiétude ressentie par une fraction des milieux conservateurs devant l'évolution des rapports de force au sein de la société globale. Dans une économie de marché dont il ne conteste pas la nature et la finalité, seul l'État peut garantir la pérennité des structures de production, dont l'utilité est d'ordre éminemment politique. Les quatre propositions de loi déposées par Victor Boret⁷⁵ sur le Bureau de la Chambre des députés n'aboutiront

⁷⁴ **Pierre Caziot**, porte-parole des forces conservatrices dans les campagnes, futur ministre de l'Agriculture du Maréchal Pétain.

⁷⁵ **Victor Boret**, (1872-1952), négociant en grains et homme politique. Il présida la Commission d'Agriculture de la chambre des députés. Il présida la Société Générale d'Encouragement de la Fédération nationale des collectivités rurales d'électrification. Il fut vice-président du Conseil supérieur de l'Agriculture ; ministre de l'Agriculture et du Ravitaillement de 1917 à 1919 ; et Sénateur de la Vienne en 1927.

pas, même si, à priori, elles reçurent un très large accueil favorable. Car en fait, si tous les partis déclarent leur attachement à l'exploitation familiale, chacun lui donne un contenu et une signification différents.

Mais la réforme est prématurée

Les préoccupations politiques de Pierre Caziot l'on conduit à une erreur de diagnostic. Si l'agriculture française demeure, au lendemain de l'armistice, une activité à base de travail humain, elle ne manque pas de bras. Le développement de la mécanisation compense les départs, et l'élimination des plus petits consolide pour un temps ceux qui le sont un peu moins. La grande exploitation ne trouve pas les conditions qui permettraient son extension et elle a tendance, au contraire, à régresser. Ce n'est que quarante ans plus tard que seront réunies les conditions économiques et sociales qui rendront nécessaire une telle politique. La Cinquième République ressuscitera le projet en atténuant considérablement sa portée.

La Grande Dépression des années 1930 met en péril la structure familiale

Cependant, Pierre Caziot a perçu la nature du mal qui ronge l'exploitation agricole : la structure familiale se lézarde et les liens de solidarité se distendent. Il propose donc une modification du régime des successions qui garantisse le maintien de l'unité de l'entreprise et la reconnaissance du droit à un salaire différé pour celui qui travaille à la ferme avant d'en devenir le chef. Il faudra attendre la Grande Dépression des années 1930 pour qu'apparaisse nettement la crise qui met en péril la famille patriarcale, et pour qu'un décret-loi en 1938 et le Code de la famille de 1939 tentent une ultime consolidation.

L'agriculture bénéficie d'une situation des marchés internationaux assez favorable

Mais pour l'heure, l'exploitation agricole familiale continue à répondre de manière satisfaisante aux exigences du système économique. En 1925, le volume de production égalait celui de l'avant-guerre. Certes, l'autosuffisance n'est pas atteinte, mais le rapport production/consommation des années 1910 a été maintenu. Les échanges internationaux sont maintenus avec comme objectif majeur de « tenir les prix ». Cependant, l'évolution considérable des prix des intrants oblige à affecter les tarifs douaniers de coefficients qui évoluent selon la conjoncture. Entre 1919 et 1922, 65 décrets modifient 3 294 positions douanières. En 1928, une série de textes révisé presque complètement le régime de protection. Et jusqu'en 1930, l'agriculture bénéficie d'une situation assez favorable qui résulte de l'état des marchés internationaux. Dans la mesure où les exportations industrielles se réalisent dans de bonnes conditions, la France peut aisément supporter le déficit de sa balance alimentaire. Dans la mesure où les prix mondiaux sont relativement élevés, les importations ne permettent pas de peser trop lourdement sur les prix intérieurs.

Le retour du libre-échange

Cette conjoncture paraît favorable au retour du libéralisme, censé assurer le mariage harmonieux du progrès et de la liberté. C'est pourquoi l'arsenal de mesures interventionnistes, qui permettaient à l'État de contrôler le fonctionnement du marché, disparaît assez rapidement. Les premiers décrets qui assurent la liberté d'importation paraissent dès 1919. En revanche, les prohibitions à l'exportation sont plus lentes à être supprimées ; ce n'est qu'en 1927 que les agriculteurs retrouvent la pleine liberté d'exporter. Mais les « défenseurs » de l'agriculture accusent les dirigeants de l'économie d'avoir œuvré en faveur de l'expansion industrielle et d'avoir sacrifié délibérément l'agriculture. Entre 1921 et 1930, la protection douanière est deux fois plus favorable aux objets manufacturés qu'aux produits alimentaires. L'amélioration de l'économie agricole devrait être trouvée, selon eux, dans un libre-échange, dans le maintien d'un juste équilibre entre l'agriculture et l'industrie et dans la suppression de toutes les entraves à la loi de l'offre et de la demande.

Projet de création d'un Office du blé

Mais les socialistes dénoncent cette attitude qui consiste à critiquer les effets d'une politique dont on accepte les fondements. Selon eux, l'économie de marché est par nature défavorable au producteur puisqu'elle est conçue dans le seul intérêt des détenteurs du capital. Ils demandent sa disparition, du moins pour certains produits qui présentent un intérêt économique et stratégique prioritaire. C'est dans cet esprit que Compère-Morel exposa à la tribune de la Chambre des députés un projet de création d'un Office du blé, en novembre 1925. Ce projet sera largement repoussé en 1926. Jusqu'au début des années 1930, une politique au coup par coup permet les ajustements nécessaires pour que l'approvisionnement soit assuré, pour que les prix évoluent avec modération et pour que le calme règne dans les campagnes. Ainsi de 1918 à 1926, mis à part l'année 1921, le prix du blé à la production et celui du vin connaissent une hausse régulière et le pouvoir d'achat des agriculteurs atteint, puis dépasse sensiblement, celui de 1913.

Un projet pour la recherche agronomique et la modernisation des exploitations qui fait long feu

La seule tentative pour aller au-delà de l'horizon immédiat et pour imaginer l'avenir est celle d'Henri Queuille⁷⁶ : il élabore en 1927 un projet qui doit favoriser sur plusieurs années la croissance de la production et de la productivité. L'État consacrera un milliard de francs à la recherche agronomique et à la modernisation des exploitations. Officiellement approuvé par toutes les forces politiques, ce plan est enterré l'année suivante parce qu'il n'apparaît pas nécessaire de subventionner le secteur agricole pour qu'il remplisse son rôle dans le système économique.

⁷⁶ **Henri Queuille**, (1884-1970). Homme politique. Plusieurs fois ministre sous la Troisième République, notamment à l'agriculture. Trois fois président du Conseil des ministres sous la Quatrième République.

Crise mondiale et crises sur les marchés

À partir de 1928, le bel équilibre apparent de l'agriculture française se fissure. Un excédent d'offre par rapport à la demande provoque un effondrement des cours. Cet excédent provient de la production coloniale : le vin algérien qui entre sans aucune protection douanière en raison de « l'unité de la mère patrie ». Les mécanismes du libéralisme économique s'avérant incapables de résoudre la crise, l'État est contraint d'intervenir de manière autoritaire pour limiter la production. Le 4 juillet 1931, le statut du vin est adopté, qui sera présenté comme la première mesure interventionniste prise à l'aube de la Grande Dépression. C'est l'œuvre d'André Tardieu⁷⁷ ; si ce représentant de la haute bourgeoisie parisienne a accepté de prendre en charge l'agriculture, c'est dire l'importance politique de ce secteur.

Lorsque la crise mondiale atteint la France, à partir de 1931, la droite tente de trouver un compromis entre les principes libéraux qui guident son action, et l'intervention nécessaire de l'État pour corriger certains déséquilibres conjoncturels. En matière agricole, le problème majeur est celui du blé, dont l'importance économique et la valeur symbolique expliquent l'intérêt stratégique. La période est caractérisée par un effondrement des cours dû à la surproduction. Les importations ne baissant pas (en l'absence d'organisation des marchés), la spéculation se développe et la colère des paysans aussi. Finalement, la crise sociale oblige les forces conservatrices à reconnaître les limites de la pharmacopée libérale. Mais la seule mesure qui est prise (par Pierre Laval⁷⁸ en 1935) est celle de supprimer les offices agricoles départementaux et régionaux au motif que l'intensification réussie de la production (qui était leur mission) a provoqué la surabondance de biens.

Nécessité d'une organisation des marchés

Mais en 1932, une partie de la droite admet la nécessité d'une organisation du marché des céréales. Elle imagine un système d'interprofession contrôlé par les organisations professionnelles agricoles, qu'elle oppose au projet « étatique » et « collectiviste » des socialistes. Mais les conditions politiques ne sont pas encore réunies pour que l'appareil de l'État mette en œuvre ce projet. Dans l'immédiat, le mécontentement des paysans se traduit par leur vote lors des élections législatives du printemps 1936. Une minorité tire les conséquences politiques de la crise et contribue à l'avènement du Front populaire.

6.3. LE ROLE DE L'ÉTAT DANS LES POLITIQUES AGRICOLES

6.3.1. Le Front populaire et la question paysanne

Le « centre du monde » n'est plus en Europe !

⁷⁷ **André Tardieu**, (1876-1945). Homme politique. Ministre entre 1926 et 1929, puis trois fois président du Conseil des ministres entre 1929 et 1932.

⁷⁸ **Pierre Laval**, (1883-1945). Homme politique. Plusieurs fois président du Conseil des ministres sous la Troisième République. Il fut la personnalité la plus importante de la période du régime de Vichy (immédiatement après Philippe Pétain) et il fut le principal maître d'œuvre de la politique de collaboration d'État avec l'Allemagne nazie.

Alors que nos concurrents européens et nord-américains sortent de la crise en 1934-1935, la France analysant la situation en termes purement conjoncturels, compte sur les remèdes classiques de caractère budgétaire et monétaire pour rétablir l'équilibre. Soucieux de maintenir l'ordre social, les gouvernements conservateurs se montrent incapables de relancer l'économie. En fait, ils n'ont pas perçu la dimension historique des phénomènes qui marquent la fin du capitalisme du 19^{ème} siècle et l'avènement du capitalisme moderne qui sera dominé par les grands trusts américains. Les forces politiques croient encore que l'Europe est le centre de la planète et que les empires coloniaux délimitent les zones d'influence. La Seconde Guerre mondiale confirmera clairement que la vie du monde occidental se joue, pour une grande part, à Washington et à la Bourse de New York.

La France n'est plus « une grande puissance » économique

Au cours de cette période, qui va de la Grande Dépression à la fin des années 1950, la France perd définitivement son rôle de grande puissance économique. Mais elle continue à affirmer sa prétention à tenir le devant de la scène dans la politique internationale. Sur le plan intérieur, la droite et le centre, qu'il soit radical ou démocrate-chrétien (après 1945), s'efforcent de conserver le statu quo social qui repose sur l'existence d'une forte population paysanne. Or, la nouvelle division internationale du travail et l'évolution de notre place dans le système économique mondial imposent une plus grande intégration de notre appareil productif dans un ensemble dont le centre de décision se situe outre-Atlantique. L'intervention de l'État apparaît alors essentielle pour résoudre les contradictions entre les nécessaires mutations du système économique et la volonté de maintenir dans son intégralité l'ordonnement de la société.

La relance de l'économie par la consommation

Les élections législatives de 1936 portent Léon Blum et les socialistes au pouvoir. Son programme agricole se limite à un certain nombre de mesures de relance immédiate : revalorisation des produits de la terre combinée à une lutte contre la spéculation et la vie chère, de manière à réduire l'écart entre les prix de gros et les prix de détail ; création d'un Office interprofessionnel des céréales ; soutien aux coopératives agricoles, livraison des engrais au prix de revient par les offices nationaux de l'azote et des potasses, contrôle de la tarification et de la vente des superphosphates et autres engrais, développement du Crédit agricole, réduction des baux à ferme, suspension des saisies et l'aménagement des dettes. La politique agricole s'inscrit donc dans un plan global de relance de l'activité économique par le développement de la consommation. L'augmentation des salaires et la revalorisation du revenu paysan ne répondent pas au seul impératif de la justice sociale, elles font partie des moyens utilisés pour sortir de la crise.

Création de l'Office du blé

Pour la première fois, un gouvernement propose un plan d'ensemble qui organise les rapports entre la production agricole et le système économique, et qui définit la place du paysan dans le monde du

travail. Cette politique repose sur l'intervention de l'État parce qu'il peut seul « permettre aux petits exploitants agricoles de s'adapter aux nouvelles techniques, de s'outiller à l'image des grands, de survivre et de prospérer » (Loustau, 1957). Le 15 août 1936 est promulguée la loi instituant l'Office national interprofessionnel du blé (ONIB). Placé sous le contrôle du ministère des Finances et de l'Agriculture, il reçoit la mission de déterminer les prix ainsi que les conditions d'échelonnement dans le temps des achats aux producteurs. Il dispose du monopole de l'importation et de l'exportation des blés, farines et céréales panifiables, des semoules et sous-produits de trituration.

Ainsi se trouve réalisé un projet que Jean Jaurès présentait pour la première fois en 1894. Le commerce est confié aux coopératives qui assurent le stockage sous le contrôle de la puissance publique. La loi attribue au Crédit agricole le rôle d'intermédiaire obligé pour tous les paiements résultant d'achats de blé, dont le prix est fixé par référence aux années qui ont précédé la Première Guerre mondiale. On ne peut parler de collectivisation de l'agriculture, parce que la propriété privée n'est pas mise en cause par le législateur et parce que l'Office agit dans le cadre d'une économie non planifiée, qui ne dispose d'aucun moyen de contrôle sur les facteurs de la production. Les querelles idéologiques sur ce sujet vont rapidement s'estomper, car lorsque les adversaires du Front populaire arriveront au pouvoir avec le régime de Vichy, ils ne supprimeront pas l'ONIB ; ils étendront même sa compétence à l'ensemble des céréales. La vraie question reste alors de savoir qui contrôle l'État.

Vers une moralisation de l'économie agricole ?

Pour Georges Monnet l'Office du blé ne représente qu'une première étape dans la voie de moralisation du marché qui garantisse au producteur un prix correspondant à la valeur du travail fourni. Il dépose en novembre 1936 un projet de loi prévoyant la conclusion de conventions collectives par branches de productions entre les représentants de la coopération et ceux de l'industrie et du commerce. Enterré par les sénateurs, le projet renaîtra en 1964 sous forme d'une loi portant sur l'économie contractuelle, mais dont la mise en œuvre apportera de médiocres résultats. Idem pour deux autres projets en mars et juillet 1937 : le premier étend aux métayers la législation sur les allocations familiales et en fait supporter la charge aux propriétaires ; le second accorde aux fermiers un certain nombre de droits : indemnités en cas d'éviction, indemnité de plus-value en cas de départ, droit de préemption lors de la vente du fonds loué, bail fixé pour une période de neuf ans et droit au renouvellement. Idem pour un quatrième projet qui étend aux ouvriers de l'agriculture les conventions collectives de salaires. Idem pour la création d'une caisse nationale de calamités agricoles, obligatoire pour tous les paysans et financée par des cotisations et par des taxes.

La défaite de 1940 brise cet espoir

En 1936, les socialistes ne disposent pas des moyens de leur politique. Le poids de l'idéologie étouffe encore le raisonnement économique : la droite imagine une révolution bolchevique et la gauche, prisonnière de son image citadine et ouvrière, ne réussit pas à convaincre les classes

moyennes des dangers que représente pour elles le développement du capitalisme. Toute expérience réformiste est vouée à l'échec. Avec la défaite, la France se met officiellement à l'heure de l'ordre éternel des champs. Avec le nouveau régime, les représentants des paysans sont au pouvoir (Pierre Caziot⁷⁹ puis Jacques Le Roy Ladurie⁸⁰ deviennent ministre de l'Agriculture) et tous les grands noms du mouvement professionnel président aux destinées du monde paysan.

6.3.2. La politique agricole en période d'occupation allemande

L'agriculture familiale mise à l'honneur

À partir de 1940⁸¹, le gouvernement considère que l'agriculture familiale doit constituer la principale base économique et sociale de la France. Pierre Caziot, devenu ministre de l'Agriculture, approuve l'idée du secrétaire d'État allemand Herbert Backe⁸² d'atteindre l'autosuffisance en produits alimentaires. C'est l'idée d'une complémentarité entre la France, grenier à blé de l'Europe, et Allemagne, fournisseur en produits manufacturés. Ironie de l'histoire, nous nous attellerons à la même tâche vingt ans plus tard et dans des conditions singulièrement différentes et plus malaisées. Mais pour l'heure, l'objectif idéologique est de privilégier la paix sociale fondée sur une paysannerie porteuse de toutes les vertus.

Le retour à la terre

Deux lois, en août 1940, créent une Mission de restauration paysanne qui se propose notamment de placer à la campagne des citoyens jeunes et adultes attirés par le travail des champs. La loi du 10 mars 1941 institue un service civique rural auquel sont astreints les jeunes gens âgés de 17 à 21 ans et la loi du 30 mai 1941 institue le « pécule de retour à la terre ». Le bilan ne sera pas à la hauteur des ambitions. Les seuls à migrer vers les campagnes sont les femmes et les enfants venus chercher refuge et nourriture chez ceux de la famille qui sont restés au village.

Produire, produire encore, produire toujours !

Si le discours continue à privilégier les seules finalités humaines et morales, les objectifs nationaux et les nécessités de l'heure conduisent l'État à accorder la priorité aux finalités économiques. Les dirigeants des associations de blé et de betteraves occupent les postes clés au ministère de Ravitaillement et de la Corporation paysanne. Les contraintes nées de la guerre et les exigences de

⁷⁹ **Pierre Caziot** (1876-1953) est un ingénieur agronome et un homme politique français. Directeur d'un cabinet d'expertise foncière, il fut ministre secrétaire d'État à l'Agriculture et au Ravitaillement jusqu'en décembre 1940, puis secrétaire d'État à l'Agriculture, puis ministre de l'Agriculture du 18 avril au 11 septembre 1942.

⁸⁰ **Jacques Le Roy Ladurie** (1902-1988) est un syndicaliste agricole, un militant et théoricien du catholicisme social français. Il a milité au sein de l'Union nationale des syndicats agricoles durant les années 30. Ministre de l'Agriculture sous le régime de Vichy, il fut ensuite résistant. Il fut également député du Calvados de 1951 à 1955 et de 1958 à 1962, sous les étiquettes successives de l'Union des nationaux indépendants et républicains puis du Centre national des indépendants et paysans.

⁸¹ Sous l'Occupation, la France fut dirigée par le **Maréchal Philippe Pétain**, Chef de l'État du 11 juillet 1940 au 20 août 1944.

⁸² **Herbert Backe** (1896-1947) était un homme politique nazi. Il a eu d'importantes responsabilités au cours du Troisième Reich, et fut nommé ministre de l'Alimentation en mai 1942, et ministre de l'Agriculture en avril 1944, à la suite de Walther Darré. Il conserva ce portefeuille dans l'éphémère gouvernement dirigé par l'amiral Dönitz dans les derniers jours de la Deuxième Guerre mondiale, de fin avril à mai 1945, conformément aux dernières volontés d'Adolf Hitler.

l'occupant renforcent la tendance au productivisme, qui devient rapidement l'objectif de la politique agricole. Mais les conditions faites à l'appareil de production et à son environnement en compromettent la réalisation immédiate.

L'isolement du pays de ses zones d'échanges internationaux, l'amputation des trois départements d'Alsace Lorraine et sa coupure d'une vaste région interdite, la diminution de 13% de la population agricole dans les exploitations, la pénurie des moyens de production et de transport concourent à une baisse considérable de la production. Une situation de pénurie s'installe, aggravée par les prélèvements imposés par l'occupant pour nourrir ses troupes et améliorer le quotidien de sa population. Le mot d'ordre est alors « produire, produire encore, produire toujours »⁸³.

Contrôle, contrainte et répression

L'organisation du ravitaillement, créée au gré des circonstances et sans plan d'ensemble, se présente comme un fouillis inextricable d'institutions et de règlements. Chaque agriculteur est contraint de se soumettre à des plans d'ensemencement qui peuvent l'obliger à pratiquer certaines cultures et il doit livrer des quantités déterminées de ses productions à des organismes d'État. Le gouvernement utilise l'arsenal du contrôle, de la contrainte et de la répression. L'organisation professionnelle, symbole de l'émancipation des paysans, devient essentiellement un organisme d'oppression. La méthode utilisée, la nature du but poursuivi et l'extrême faiblesse des prix imposés aux producteurs ne permettent pas d'atteindre les objectifs.

L'exploitation familiale consolidée

Mais la politique agricole ne se réduit pas aux taxations et aux réquisitions. Pierre Caziot qui n'avait pu faire aboutir son plan de réforme agraire, vingt ans plus tôt, n'a plus à affronter l'indifférence du parlement. On lui doit un certain nombre de lois conçues pour favoriser le maintien des paysans à la terre, pour consolider le mode d'exploitation familial et pour accroître la productivité du travail. La politique de Vichy prolonge pour l'essentiel une législation élaborée et le plus souvent mise en œuvre par la Troisième République. Ainsi les lois de juillet 1940 et janvier 1943 précisent et complètent les modifications apportées au système successoral depuis 1938. L'exploitation agricole n'est plus considérée comme un simple patrimoine, dont la transmission relève du droit commun, mais comme une unité économique qui doit être maintenue dans l'indivision pour faire vivre une famille paysanne. La législation sur le remembrement est renforcée : elle donne aux autorités publiques le pouvoir d'initiative au cas où les propriétaires manqueraient d'esprit d'entreprise.

⁸³ Jacques Le Roy Ladurie, dans son premier grand discours après son entrée au gouvernement de Vichy.

Nouvelles lois sur l'enseignement agricole, sur le statut des baux ruraux...

En matière de politique sociale, le nouveau régime n'apporte aucune innovation par rapport au Code de la famille du 29 juillet 1939, mais les questions sociales sont transférées du ministère du Travail à celui de l'Agriculture. Le conseil d'administration de la caisse centrale du Crédit est dissous et remplacé par un président, nommé par le ministre et assisté d'un conseil de gestion. Une loi du 5 juillet 1941 confirme l'obligation (datant de 1938) de suivre des cours postsecondaires agricoles pour les jeunes de 14 à 16 ans. Une loi de novembre 1940 octroie des subventions pour l'amélioration de l'habitat rural. Deux autres lois (juillet 1942 et septembre 1943) portent sur le statut des baux ruraux : elles reconnaissent au fermier le droit d'obtenir, sous conditions, une indemnité pour les améliorations apportées au fonds ; la durée du bail ne peut être inférieure à 9 ans et les litiges sont soumis à des commissions paritaires ; en contrepartie, les preneurs subissent une hausse générale des loyers. Ce statut reprend le projet de Georges Monnet⁸⁴, mais en atténue sensiblement les effets favorables aux fermiers.

6.3.3. La Quatrième République : de la pénurie à l'abondance

Donner à la société un nouvel idéal

À la libération, la France doit rebâtir un État, redéfinir des institutions politiques, reconstruire une économie, et donner à la société un nouvel idéal. L'objectif est de hâter l'avènement d'une nation industrielle capable d'affronter la concurrence des marchés extérieurs. Dans ce cadre, l'agriculture reçoit la mission de produire les plus grandes quantités possible pour satisfaire une demande intérieure stimulée par la forte augmentation de la natalité. Puis, après avoir satisfait les besoins nationaux et permis de limiter au maximum les importations de produits alimentaires, elle doit au plus vite devenir exportatrice pour contribuer à l'équilibre de la balance commerciale.

Le climat de l'époque marque une rupture dans l'histoire du discours idéologique sur la paysannerie. La politique agricole est dorénavant inscrite dans un projet économique global qui prend la forme d'un premier plan de modernisation et d'équipement en janvier 1947, dit plan Monnet.⁸⁵ (Commissariat général au plan, 1947).

⁸⁴ **Georges Monnet** (1898-1980). Député socialiste du Soissonnais ; ministre de l'Agriculture sous le *Front populaire* ; créateur de l'ONIB. Il fut le leader agricole de la SFIO.

⁸⁵ Le 1^{er} Plan de modernisation et d'équipement est resté dans la mémoire collective comme celui qui, au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale, a exprimé en chiffres et traduit en actions concrètes le dilemme « modernisation ou décadence ».

Ses objectifs sont de répondre à une situation de retard économique et de pénurie : faire redémarrer l'outil de production et satisfaire des besoins essentiels de la population, « élever le niveau de vie et améliorer les conditions de l'habitat et de la vie collective ». « Le Plan s'étend à la reconstitution des outillages et des équipements publics et privés endommagés ou détruits du fait des événements de guerre. » Il est centré, de façon très sélective, sur six secteurs de base : charbon, électricité, ciment, machinisme agricole, transport et acier. Par le nombre restreint d'objectifs retenus et l'unanimité autour d'eux, le 1^{er} plan est bien exécuté. Il insuffle un nouvel état d'esprit parmi les chefs d'entreprises, sans porter atteinte à l'initiative privée. La place de l'État dans le système productif, renforcée par les nationalisations de l'après-guerre et le contrôle des prix, favorise une bonne maîtrise des évolutions économiques.

Le plan Marshall contribue à la réalisation du plan Monnet, en assurant le financement d'une grande partie des investissements des secteurs de base. La durée initiale est prolongée jusqu'en 1952, pour harmoniser le calendrier des deux plans.

Le plan Monnet : premier plan de modernisation et d'équipement

Ce plan énumère les améliorations à promouvoir. En premier lieu, le plan développe l'enseignement et la vulgarisation pour modifier l'attitude des paysans à l'égard de leur activité professionnelle qui leur est désormais présentée comme un métier. Et ce métier, comme tout autre métier, exige un apprentissage des derniers progrès de la technique. Pour l'heure, la technique la plus efficace et la plus symbolique est celle d'adapter le moteur à explosion à chaque exploitation. Le machinisme est reconnu comme un investissement de base, auquel est consacré plus de la moitié des dépenses d'équipement affectées à l'agriculture. Le parc à tracteurs doit passer de 30 000 en 1946 à 200 000 en 1950. Hélas, la faiblesse de l'industrie ne permettra d'atteindre que 137 000 unités mises en marché à cette date-là.

Le financement de cet immense effort de modernisation incombe pour l'essentiel aux agriculteurs eux-mêmes. Par conséquent, il n'est plus demandé aux agriculteurs de mettre de l'argent de côté pour aider prioritairement le Trésor public ou pour financer le développement d'autres secteurs économiques. Les experts expliquent alors que l'achat de machines permet d'abaisser les coûts de revient par un accroissement généralisé des rendements. Le gouvernement promet que les gains de productivité ainsi réalisés bénéficieront aux agriculteurs ; cette promesse ne sera tenue que jusqu'en 1948, date à laquelle les efforts de production permettent au pays de disposer du volume de denrées agricoles qui lui est nécessaire pour satisfaire l'essentiel des besoins nationaux.

Le plan Marshall : produire pour exporter !

À partir de 1948, le plan Marshall renforce l'orientation productiviste du plan Monnet dans la mesure où il prévoit que le pays devra exporter un pourcentage élevé de sa production en 1952. La nécessité d'être concurrentiel sur le marché international sert à justifier une pression constante sur les prix, ce qui ne permet guère d'élever le niveau de vie des agriculteurs. L'ère du protectionnisme tempéré est révolue, la France se prépare à tenir une place nouvelle dans le jeu du capitalisme mondial. Le rôle déterminant de l'État se manifeste non seulement au niveau des grandes orientations de l'économie, mais également dans l'encadrement de la production. Ces principes s'appliquent à l'agriculture aussi longtemps que dure la pénurie alimentaire et qu'un ministre socialiste représente ce secteur au sein du gouvernement.

Consolider l'exploitation familiale

Pierre Tanguy-Prigent⁸⁶, ministre du 4 septembre 1944 au 22 octobre 1947, veut construire une agriculture moderne, efficace, capable de s'intégrer dans une économie planifiée et d'en favoriser l'expansion. Mais il veut aussi qu'elle soit capable d'assurer une vie décente, une rémunération

⁸⁶ François-Pierre Tanguy Prigent (1909-1970), est un homme politique français issu d'une famille de petits propriétaires paysans. Il travaille à la ferme de ses parents et milite très jeune dans les organisations professionnelles (Fédération paysanne) puis en politique (SFIO). Élu Conseiller général, puis Maire, puis Député avec le Front populaire, il devient ministre de l'Agriculture de septembre 1944 à octobre 1947.

normale et une place morale auxquelles tout paysan a droit dans la société. Pour les socialistes, l'étatisme étouffe l'initiative et entraîne la sclérose, et le libéralisme écrase les petits et organise la production dans le seul intérêt du capitalisme. Pour éviter ces deux dangers, les socialistes veulent consolider l'exploitation familiale en reconnaissant la terre comme « outil de travail » et en développant systématiquement la coopération.

Productivité et justice sociale : le statut du fermage et du métayage revisité

Fidèle à la pensée de Jean Jaurès, Pierre Tanguy-Prigent veut donner la propriété des moyens de production, dont la terre, à chaque travailleur. Il ne veut pas nationaliser ou bouleverser les structures de production, il ne veut pas concentrer les exploitations. Productivité et justice sociale sont les deux principes qui guident son action et fondent ses projets. Le plus important et le plus connu prend forme de loi le 17 octobre 1945 et le 13 avril 1946 : c'est le statut du fermage et du métayage, qui prolonge et complète dans un sens favorable au fermier, le texte de 1942. L'unité de l'entreprise est protégée et l'exploitation est dirigée par le fermier. En cas d'éviction, l'exploitant est mieux indemnisé et il a droit à proroger son bail de façon illimitée pour lui-même et ses successeurs directs. Le métayer peut se convertir en fermier. En fait, le but de la loi est de réunir entre les mêmes mains travail et propriété. S'il faut aider le fermier à acquérir le fonds, il faut permettre au propriétaire d'exploiter lui-même directement son domaine. Droit de préemption pour le premier et droit de reprise pour le second, répondent au même objectif. Dans ce contexte, le bailleur non-agriculteur apparaît comme une anomalie. La tonalité sociale de la législation masque souvent son but éminemment économique. En garantissant au fermier la sécurité de ses investissements, le législateur entend favoriser la production.

Promotion de l'usage collectif des moyens de production

Pierre Tanguy-Prigent encourage l'achat et l'usage collectif des machines. Les coopératives d'utilisation du matériel agricole (CUMA) disposent d'un droit de propriété pour l'acquisition de biens d'équipement, qui sont alors coûteux et rares. Cette formule est attrayante en temps de pénurie, mais disparaît lorsque les mesures de contingentement sont supprimées. Les socialistes favorisent le développement de la coopération sous toutes ses formes pour tenter d'équilibrer les rapports entre la paysannerie et son environnement industriel. Ainsi, 47% des coopératives bretonnes existant en 1964 datent des années qui ont suivi la Libération, mais disparaissent lorsque la volonté politique de l'appareil de l'État ne les soutient plus. Un autre projet propose la création d'un Office de la propriété immobilière en vue de remembrer les parcelles dispersées et constituer des exploitations cohérentes et équilibrées. Un autre projet propose d'encourager la fusion des petites exploitations en « coopératives de culture ». Ces deux derniers projets ainsi que celui prévoyant la généralisation de la Sécurité sociale à l'ensemble de la population seront combattus avec succès par les opposants

politiques qui craignent que ces initiatives ne favorisent une « vague marxiste » et l'avènement de « kolkhozes ».

L'évolution des conditions de vie ne suit pas

Quelques mesures sociales –les foyers ruraux pour les jeunes et la limitation du temps de travail pour les salariés– ont un peu amélioré les conditions de vie, mais en définitive, la Libération n'a pas apporté de modifications dans les structures de la production agricole. Toutefois, l'agriculture a été engagée dans la recherche de la productivité maximale et dans la voie de la production pour le marché international. Mais la majorité des agriculteurs n'en perçoit pas les conséquences : jusqu'en 1952 il n'y a pas eu d'évolution sensible des conditions de vie (par rapport à l'avant-guerre) pour la plupart d'entre eux. Seules les régions riches et les exploitations déjà avancées, faisant preuve d'initiative, ont pu bénéficier plus largement de l'aide financière de l'État. Le retard des autres régions et exploitations n'a fait que s'aggraver.

Une politique de prix élevés, mais qui ne convient pas à tous les agriculteurs

Dès 1947 et surtout à partir des années 1950, la grande agriculture contrôle la représentation professionnelle du monde paysan. Une politique expansionniste les satisfait puisqu'ils produisent l'essentiel des marchandises destinées aux marchés extérieurs. L'intervention de l'État permet de négocier et de garantir des accords commerciaux à l'international pour obtenir des prix rémunérateurs. La droite remporte les élections de 1951 et le président du parti paysan, Paul Antier⁸⁷, devient ministre de l'Agriculture. La politique agricole se réduit alors à une incessante négociation dont les prix à la production sont l'enjeu essentiel. Mais cet objectif conduit inévitablement à moderniser sans cesse les moyens de production pour être concurrentiel et à avoir des prix de revient moins élevés. Dans ces conditions, comment assurer à la masse des agriculteurs un niveau de rémunération suffisant pour les maintenir tous à la production ? Ne faut-il pas diminuer le nombre de producteurs et agrandir les exploitations ? Ce discours suscite la réaction indignée et violente de tous ceux qui s'abritent derrière l'infanterie des petits pour maintenir leurs privilèges.

Abondance de production et écoulement des surplus

À partir de 1949, l'entrée de l'agriculture dans l'ère de l'abondance pose à l'État le grave problème de l'écoulement des surplus. C'est pourquoi, sur rapport du ministre de l'Agriculture, Pierre Pflimlin, le gouvernement français publie une note sur l'organisation européenne des marchés agricoles le 4 septembre 1950. Les pays de l'Europe occidentale important une grande partie de leur alimentation, c'est un moyen de trouver des débouchés assurés à un prix acceptable pour les producteurs français. Le projet aboutira à la signature du traité de Rome le 25 mars 1957. Les producteurs de blé et de betteraves vont bénéficier pleinement de cette politique : les progrès techniques, les réductions sur

⁸⁷ **Paul Antier** (1905-1996), homme politique français, député de la Haute-Loire et ministre sous la IV^e République : Secrétaire d'État à l'Agriculture (1950-1951), ministre de l'Agriculture en 1951 et ministre de la Marine marchande en 1955.

les prix d'achat des machines et sur le carburant auront un impact plus important en raison de l'importance des volumes commercialisés. Les productions animales, moins organisées, sont plus en retard et en bénéficieront beaucoup moins.

Création de la Sibev et d'Interlait

Les tentatives pour doter les productions animales d'une institution comparable à l'ONIC se heurtent à l'hostilité des dirigeants professionnels. En juillet 1953, l'excès de l'offre entraîne un effondrement des cours. La crise touche d'abord la viticulture puis l'élevage. L'ampleur et la violence des manifestations obligent le gouvernement Joseph Laniel⁸⁸ à créer des organismes d'intervention pour régulariser les marchés par des achats conjoncturels et du stockage. C'est ainsi que sont créées la Société interprofessionnelle du bétail et des viandes (SIBEV) et la Société Interlait, le 15 décembre 1954. Financées en partie par l'État, mais contrôlées par les producteurs et les intermédiaires, elles réussissent à rétablir momentanément la situation et évitent que de nouvelles fluctuations trop brutales ne provoquent une nouvelle flambée sociale. Pour le vin, il n'est pas créé de société d'intervention, mais un Institut des vins de consommation courante pour veiller à l'amélioration de la qualité.

La grande agriculture brandit le spectre de l'étatisme !

Tout au long de la deuxième législature (de la Quatrième République) le syndicalisme agricole collabore avec les gouvernements dont les orientations lui conviennent, mais s'oppose et agit directement lorsque les socialistes reviennent au pouvoir en 1956. C'est le cas pour la charte paysanne du gouvernement Guy Mollet qui propose, sous forme d'un projet de loi-cadre du sous-secrétaire d'État à l'agriculture Klébert Loustau, la planification de la production, l'organisation des marchés, la fixation des prix, la vulgarisation, l'équipement rural et l'habitat. Proposer d'équilibrer les productions par l'encouragement des cultures déficitaires et d'organiser les marchés des secteurs non organisés heurte les intérêts de la grande agriculture céréalière qui brandit le spectre de l'étatisme.

L'indexation des prix agricoles et ses conséquences

De plus, la forte inflation due à la guerre d'Algérie provoque une diminution du revenu des petits producteurs. D'où une campagne antigouvernementale et antisocialiste menée par quelques tribuns de la cause paysanne : Pierre Poujade, Paul Antier et le retour d'Henri Dorgères. D'où l'obtention de la loi Laborde sur les produits laitiers en mai 1957, et le principe de l'indexation des prix agricoles sur ceux des produits nécessaires à l'activité des exploitations en septembre et octobre 1957. Mais ces mécanismes n'intéressent que le volume des marchandises commercialisées et ne prennent pas en compte le revenu individuel de chaque paysan.

⁸⁸ **Joseph Laniel**, (1889-1975). Homme politique. Député du Calvados. Sous-secrétaire d'État aux Finances en 1940. Il vota les pleins pouvoirs au Maréchal Pétain en juillet 1940. Cependant, il devint ensuite résistant et participa à la fondation du Conseil national de la Résistance. Il fonda le Parti Républicain de la Liberté (PRL) en 1945, qui fusionna avec les Indépendants.

Ainsi les fermiers du Bassin-Parisien, producteurs de céréales et adeptes de la coopération, bénéficient-ils d'une rente de situation garantie et protégée par l'État. Paradoxalement, ils la doivent aux socialistes qui ont donné (malgré eux) le maximum aux plus forts pour tenter d'assurer le minimum aux plus faibles : ONIC, statut du fermage, indexation des prix et Marché commun.

6.4. LA POLITIQUE AGRICOLE DE MODERNISATION

6.4.1. Genèse d'une politique

La fin de l'ordre éternel des champs a sonné...

Lorsque le général de Gaulle prend le pouvoir, à la suite de la rébellion militaire de mai 1958, l'organisation interprofessionnelle des marchés mise en place en 1953 et l'indexation des prix des produits agricoles (obtenue 9 mois plus tôt) forment pour les organisations professionnelles agricoles le cadre nécessaire et suffisant d'une bonne politique agricole. Mais tandis que le pays est engagé depuis la Libération dans une politique d'intensification de la production pour satisfaire aux nécessités de l'exportation, que la machine remplace de plus en plus le travail, que la paysannerie s'ouvre au marché des biens de consommation et que l'évolution de la structure familiale s'achève au prix de graves tensions, les représentants professionnels continuent de s'accrocher à l'ordre éternel des champs, présentent l'exode comme attentatoire à la dignité humaine et font toujours de la ville un lieu de perdition pour la santé du corps et l'équilibre de l'esprit.

L'abandon de l'indexation

En fait, la grande agriculture qui bénéficie d'une place relativement privilégiée dans l'organisation et le développement du capitalisme entend conserver le *statu quo* dans le rapport agriculture/industrie et le maintien de la hiérarchie économique et sociale au sein de la paysannerie. C'est ainsi que le 20 février 1958, ils font échouer une proposition de loi visant à réglementer le cumul des exploitations agricoles. Deux rapports de Jacques Rueff⁸⁹ jugent les structures parcellaires agricoles archaïques et les coûts de revient des produits beaucoup trop élevés, ce qui représente des obstacles à l'expansion économique, car cela freine indirectement l'expansion de l'industrie et du commerce. Ce diagnostic sévère conduit à l'abandon des mécanismes d'indexation et à la disparition de la moitié des subventions. C'est pourquoi de 1959 à 1966, les grandes organisations professionnelles vont s'opposer, parfois violemment, au chef de l'État. Les hostilités ont démarré à l'annonce du départ d'Antoine Pinay du ministère des Finances et des Affaires économiques et du discours présidentiel sur l'autodétermination en Algérie, en septembre 1959.

⁸⁹ **Jacques Rueff**, (1896-1978). Haut fonctionnaire et économiste. Il a joué un rôle majeur dans les réformes économiques réalisées en France à partir de 1958. Libéral, proche des idées de l'école autrichienne, il s'opposa fermement aux idées keynésiennes qui furent remises en cause avec la crise des années 1970 (stagflation).

Les raisons d'un marché commun

Mais dirigeants professionnels et gouvernement s'accordent sur les principes généraux du marché commun. Ils approuvent la philosophie plus libérale du traité de Rome, qui limite l'intervention des pouvoirs communautaires à la fixation des prix et à l'organisation des marchés. Ils soutiennent aussi une politique qui repose sur une conception unitaire de la profession dans chacun des six pays. Pour les gaullistes, le marché commun agricole a une double fonction, d'une part il s'insère dans une stratégie diplomatique qui a pour finalité l'indépendance nationale et le rayonnement de la France, d'autre part il doit faciliter l'essor industriel en imposant aux paysans les conséquences d'un libre-échange organisé et modéré. Pour les céréaliers et les betteraviers, profondément atlantistes et proaméricains, l'objectif ultime est de défendre la civilisation et le monde libre menacés par les doctrines marxistes et par l'Armée rouge. C'est l'Europe du plan Marshall qui garantit la prospérité et la paix. Cette vision est partagée par la plupart des autres gouvernements et par la Commission européenne chargée de proposer et d'administrer la politique commune. Et ils considèrent les organisations professionnelles françaises comme le Cheval de Troie susceptible de favoriser indirectement leurs desseins.

Ainsi, le général de Gaulle et le président l'AGPB s'affirment tous deux comme les défenseurs de leurs agriculteurs nationaux : le premier face aux autres gouvernements et face aux technocrates internationaux, le second en œuvrant pour que soient appliquées les clauses supranationales du traité et pour que soient mis en échec les gouvernements indociles.

Le CNJA s'intègre dans la stratégie du gouvernement

Au début des années 1960, le gouvernement trouve, dans le groupe encore restreint des anciens animateurs de la Jeunesse agricole catholique, la réceptivité qu'il recherche. Il retient de leur programme trois éléments essentiels : 1/ une politique de prix élevés à la production n'est pas automatiquement bénéfique à l'ensemble des agriculteurs ; 2/ une intervention sélective de l'État permettrait l'avènement d'une nouvelle élite agricole soucieuse de s'intégrer dans le système économique ; 3/ une collaboration étroite avec le pouvoir exécutif et avec l'administration est nécessaire pour briser le conservatisme du Parlement. Le CNJA s'intègre ainsi pleinement dans la stratégie politique du général de Gaulle, qui lui reconnaît aussitôt une représentativité nationale égale à celle de la FNSEA, alors que son audience et sa capacité d'intervention sont encore très limitées. Dès 1959, les jeunes agriculteurs sont admis aux tables de négociation, se voient attribuer des sièges au Conseil économique et social et obtiennent des crédits nécessaires à leur organisation et à leur implantation.

Nécessité de transformer l'agriculture

Le CNJA est l'expression des exigences économiques et sociales de la paysannerie moyenne, qui s'est engagée dans la course à la modernisation des exploitations. Il partage avec le gaullisme une

même conception de l'État et de ses rapports avec les différents secteurs socio-économiques. Tous deux affirment la nécessité de transformer l'agriculture pour qu'elle contribue à faire de la France un grand pays industriel, condition de son indépendance. Tous deux considèrent que la relève des anciens notables par des nouveaux répond aux exigences de l'intérêt national. Face à l'opposition des grandes organisations agricoles, le gouvernement définit une politique agricole dont il emprunte les principaux éléments au courant des jeunes agriculteurs.

Les lois d'orientation de 1960 et de 1962

Dans ce contexte, cinq projets de loi sont élaborés et déposés sur le bureau du Parlement le 6 avril 1960 : 1/ loi d'orientation, 2/ loi-programme d'équipement, 3/ loi foncière, 4/ loi sur l'enseignement agricole, 5/ loi créant une assurance maladie-chirurgie des exploitants. Ainsi est né un ensemble législatif, considéré depuis lors comme la Charte agricole de la Cinquième République et qui doit, selon le Premier ministre Michel Debré⁹⁰, « orienter l'agriculture pour une génération et même davantage ». Face à l'opposition des organisations agricoles et du Sénat, face aux manifestations violentes, notamment en Bretagne, le gouvernement change son ministre de l'Agriculture et promulgue une deuxième loi d'orientation le 8 août 1962, complémentaire de la première. Tandis que le premier texte définissait les intentions générales, le second est plus opérationnel, notamment en matière de structures de production.

Les orientations du premier plan de développement restent d'actualité 15 ans après la Libération. La France, qui ne peut plus placer des capitaux à l'extérieur de ses frontières, doit vendre des produits alimentaires pour pouvoir acheter les matières premières qui lui font défaut. Pour atteindre ce but, il faut intensifier la production agricole et devenir exportateur. Le développement industriel exige aussi que la machine remplace l'homme dans l'agriculture. La campagne doit devenir l'un des débouchés importants de l'usine. La mise en œuvre de ces projets exige du gouvernement une collaboration des organisations professionnelles –qui, pour la plupart, sont hostiles– et l'appui d'une coalition politique –qui considère sans enthousiasme l'évolution de la politique algérienne–. Les lois d'orientation constituent l'un des dispositifs essentiels de la politique économique de la Cinquième République. Elles tentent de concilier des objectifs apparemment contradictoires.

6.4.2. Les objectifs de la politique de modernisation

Moderniser et réformer les structures

Il en est de la lecture des lois d'orientation comme des auberges espagnoles : on n'y trouve que ce qu'on y apporte. Les organisations agricoles ne retiennent que les deux premiers articles de la loi du 5 août 1960, qui a pour objectif « d'établir la parité entre l'agriculture et les autres activités économiques », notamment « en mettant l'agriculture et plus spécialement l'exploitation familiale en

⁹⁰ Michel Debré (1912-1996), confer note du paragraphe « 5.3.3. Les Jeunes Agriculteurs ».

mesure de compenser les désavantages naturels et économiques auxquels elle reste soumise comparativement aux autres secteurs de l'économie ». Les jeunes agriculteurs, pour leur part, sont surtout sensibles au fait que pour la première fois, le législateur considère qu'il convient d'appliquer une politique spécifique à chaque secteur de production. Il est ainsi admis que, pour les petites exploitations de polyculture, le problème essentiel est celui de leur modernisation et de la réforme de leurs structures.

Assurer le plein emploi du travail et du capital

Pour imposer ses choix aux organisations professionnelles et les faire approuver par le Parlement, le gouvernement doit les situer obligatoirement dans le cadre de la défense de l'exploitation familiale. Le but des lois de 1960-1962 est d'obtenir pour l'agriculture « le plein emploi du travail et du capital ». Les experts gouvernementaux considèrent que la population paysanne est deux fois trop nombreuse et que la majorité des producteurs travaille de façon archaïque, sur des superficies insuffisantes. Ils estiment que le nombre d'exploitations (qui est de 2 267 704) devrait être ramené à 1 million dans un délai rapide. Or, le 5^{ème} Plan prévoit une diminution de 94 000 hommes actifs pour la période 1962-1970. Ce rythme étant jugé insuffisant, la politique inaugurée en 1960 tend à accélérer et à organiser l'exode en fonction de la situation économique globale. Dans la mesure où il n'est pas possible, pour des raisons politiques, de fixer un optimum de population paysanne, le gouvernement s'attache à définir un type d'exploitation à responsabilité personnelle qui corresponde au modèle traditionnel et garantisse au producteur un niveau de revenu satisfaisant, tout en répondant aux exigences de l'ensemble du système économique.

Promouvoir un modèle d'exploitation à responsabilité personnelle

Le projet est ambitieux : accélérer l'adaptation de l'agriculture au développement national, rationaliser l'appareil productif tout en conservant ses caractères spécifiques, s'engager à obtenir la parité des revenus pour ceux qui resteront agriculteurs, promettre un sort satisfaisant à ceux qui quitteront la terre, protéger les intérêts des consommateurs et, parallèlement, garantir le maintien de la paix sociale dans les campagnes et (si possible) renforcer l'audience électorale des forces au pouvoir. La Charte agricole de la Cinquième République prétend ainsi embrasser le problème paysan dans sa globalité, agir sur ses composantes internes et mettre en place de nouvelles formes de relations avec son environnement socio-économique.

Pour la première fois est donnée une définition économique de l'exploitation agricole « modèle », que les pouvoirs publics ont la charge de favoriser. Il s'agit d'une exploitation « mise en valeur directement par deux unités de main d'œuvre, ou davantage en cas de sociétés de culture ou de groupements d'exploitants, dans des conditions permettant une utilisation rationnelle des capitaux et des techniques, ainsi qu'une rémunération du travail d'exécution, de direction et des capitaux

fonciers et d'exploitation » (Journal officiel, 1960). Cette unité de production, de taille moyenne, de type familial, considérée comme « viable », présente trois caractéristiques essentielles :

1/ elle repose sur la concentration, entre les mêmes mains, de tous les moyens de production. La législation engage l'exploitant à acquérir la propriété du sol qu'il cultive. Les jeunes agriculteurs, qui souhaitent trouver une formule qui les libère de la charge foncière, en opérant une séparation entre la terre que pourrait posséder n'importe quel épargnant et le droit d'exploiter reconnu au seul paysan, ne sont pas entendus.

2/ elle est celle qui utilise dans les meilleures conditions le maximum de produits industriels. Un nombre restreint de grandes entreprises ou une multitude de petites fermes de subsistance n'offrirait pas à l'industrie un marché aussi considérable.

3/ elle fonctionne avec deux unités de main-d'œuvre, ce qui correspond à la réalité dominante des campagnes à partir des années 1960. Cette période marque la dernière phase de la décomposition de la famille patriarcale et consacre l'émergence du couple.

L'entreprise de taille moyenne, entièrement mécanisée, correspond à la capacité de travail du mari et de la femme, éventuellement assistés de l'un des enfants qui prendra la succession, ou d'un salarié, devenu un technicien qualifié totalement indépendant du groupe domestique. Ceci apparaît comme la réalisation et la justification, sur les plans économique et politique, de la nouvelle famille paysanne réduite à un couple autonome. Le discours des pouvoirs publics sur la rationalité s'intègre parfaitement à l'idéologie des jeunes agriculteurs, qui croient que la réussite professionnelle et sociale dépend, en dernière analyse, des qualités de l'individu.

Définir des exploitations viables

Dans chaque département, une Commission dite « des cumuls et réunions d'exploitations agricoles » détermine par régions naturelles, suivant les catégories de terres et la nature des cultures, des surfaces maximales et minimales. Les exploitations comprises entre ces deux chiffres sont considérées comme viables. Aucune exploitation ne peut dépasser le chiffre maximal sans l'autorisation du préfet, après avis consultatif donné par la Commission. De même, aucune exploitation ne peut être amputée et passer en dessous du minima sans autorisation préalable du préfet. Ceci permet d'entraver le libre jeu de l'offre et de la demande pour éviter la concentration des terres au profit des plus riches et au détriment de ceux qui ont besoin d'accroître leur surface pour rester producteurs.

Améliorer les structures agraires

L'instrument essentiel de cette politique est constitué par les Sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural (SAFER) dont l'objet est « d'améliorer les structures agraires, d'accroître la superficie de certaines exploitations et de faciliter la mise en culture du sol et l'installation d'agriculteurs à la terre ». L'initiative de constituer des SAFER appartient aux organisations

professionnelles jugées représentatives, mais elles doivent être agréées par les pouvoirs publics ; elles ont un statut de sociétés anonymes à caractère semi-public. Elles englobent généralement plusieurs départements ; elles ont un droit de préemption pour procéder aux acquisitions ; elles fonctionnent sans but lucratif ; elles doivent revendre les biens achetés dans un délai de 5 ans ; elles ont pour mission d'aménager les terres et les exploitations en vue de créer des unités de production viables et d'attribuer les terrains aux candidats dont l'installation présente les plus grandes chances de succès, du fait de leur situation familiale, de leur expérience professionnelle, de leurs qualités personnelles et de l'intérêt social.

Les pouvoirs publics entendent aussi favoriser l'exploitation moyenne par une politique sélective de prêts au Crédit agricole : l'aide financière est réservée à ceux qui sont en mesure d'atteindre les objectifs structurels retenus par le législateur.

En vue d'atteindre l'objectif souhaité, trois autres dispositions ont été prévues :

- Le Fonds d'action sociale pour l'aménagement des structures agricoles (FASASA), qui favorise le départ de la vie active des agriculteurs âgés de 65 ans (60 ans à partir de 1967) par le paiement d'une indemnité viagère de départ (IVD). Le FASASA oriente également vers d'autres professions des paysans en surnombre et des salariés au chômage. Il favorise également l'installation des migrants et des mutants professionnels.
- Toute parcelle qui n'a pas été cultivée depuis 5 ans peut être louée par le tribunal d'instance à un agriculteur, à une société de culture ou à un groupement d'exploitants qui en fait la demande.
- Toute création ou extension d'exploitation agricole par un industriel en vue d'utiliser les produits de son industrie ou par un commerçant (bouchers, maquignons, marchands d'aliments du bétail...) est soumise à autorisation du préfet.

Promouvoir l'agriculture de groupe

La loi complémentaire du 8 août 1962 crée les Groupements agricoles d'exploitation en commun, habit juridique du projet que les jeunes agriculteurs mettent en avant depuis de nombreuses années sous l'appellation d'agriculture de groupe. L'objectif a un fondement économique : plusieurs paysans réunissent leurs exploitations pour qu'elles forment une seule entreprise, permettant d'appliquer à l'agriculture les principes industriels de la séparation des tâches et de la spécialisation des hommes. Ces exploitations familiales à caractère sociétaire qui bénéficient d'avantages fiscaux et juridiques répondent également à des exigences sociologiques. Sur les 5 000 GAEC existant en 1976, la majorité réunit « le père et le fils » : une telle formule permet de régler la succession de l'exploitation et fournit à l'aide familial un statut de co-exploitant ; elle concilie les exigences de l'autonomie du couple revendiquée par les jeunes agriculteurs et la préservation de l'exploitation ; elle est, dans un certain nombre de cas, le seul moyen de retenir à la terre un enfant qui refuse la condition de travailleur sans pouvoir et sans ressources.

Consolider les exploitations de taille moyenne

Dans ce même ordre d'idées, le champ d'application de la législation de 1939 sur le salaire différé a été élargi en 1960. De même, la loi du 13 juillet 1973 reconnaît aux descendants du chef de famille la qualité d'associés d'exploitation. Le fils héritier se voit reconnaître le droit à une rémunération régulière et à des congés de formation. Entre 1954 et 1968, le nombre des aides familiaux passe de 2 052 000 à 1 061 000 en raison du fait que ceux qui restent à la terre et ont de compétences techniques exigent d'être reconnus. Toutes ces mesures s'inscrivent dans une politique de consolidation des exploitations artisanales de taille moyenne, intégrée au système économique.

Vulgariser la technique

Par ailleurs, la modernisation de l'appareil productif exige une adaptation constante des paysans aux découvertes de la science. La vulgarisation des techniques est restée (depuis la Libération) inscrite dans les objectifs de la politique agricole qui se propose de consolider l'ensemble des exploitations agricoles. Par le décret du 11 avril 1959, l'administration concède à la profession la responsabilité directe de la vulgarisation, mais elle conserve le pouvoir d'orienter les actions et de contrôler les fonds alloués. Théoriquement, la vulgarisation est l'un des moyens de la politique agricole. Cette politique, fondée sur la performance individuelle, offre l'avantage d'engager tous les paysans dans la course aux équipements de toute nature et fait ainsi de l'agriculture le client dont l'industrie a besoin.

Assurer l'intégration sociale

L'ensemble des textes consacrés aux structures de production parus dans les années 1959-1962 n'a pas pour seul effet d'accélérer la concentration des exploitations. Ils sont à la fois le résultat et l'agent d'une évolution de la population agricole et d'une mutation de la famille paysanne. Ils doivent, en conséquence, être complétés par une législation qui réponde aux besoins des catégories sociales qui ne sont plus prises en charge par l'exploitation moderne à deux unités de travail main-d'œuvre.

En France, la fonction essentielle de l'école n'est pas de former des travailleurs, mais d'assurer l'intégration sociale de toutes les couches, chacune à son niveau. Cependant, à la campagne elle devient peu à peu un auxiliaire essentiel de la politique agricole. Elle donne aux enfants des paysans la possibilité de s'orienter dans une autre voie qui doit leur apparaître comme étant celle de la promotion sociale. L'implantation (dans les campagnes) d'établissements d'enseignement général, du niveau du premier cycle de l'enseignement secondaire, permet au fils de paysan comme au fils d'ouvrier d'espérer obtenir un diplôme pour devenir fonctionnaire, petit employé ou cadre subalterne.

Mais l'école doit former également des techniciens nécessaires au plein épanouissement de la révolution agricole. Tels sont les fondements de la loi du 2 août 1960 qui prévoit, dans un délai de 10 ans, la création dans chaque département « d'un nombre de lycées ou de collèges agricoles publics et d'établissements d'enseignement ou de formation professionnelle privés reconnus, nécessaires à la satisfaction des besoins de l'agriculture ». Cet enseignement comprend trois niveaux : un premier

cycle de trois ans permet d'obtenir un brevet d'apprentissage, pour les futurs chefs d'exploitation et les salariés agricoles qualifiés ; un enseignement plus long donne une formation de cadre moyen pour les secteurs d'encadrement de la production ; le lycée agricole fournit en cinq ans des techniciens de niveau de formation générale comparable au baccalauréat. Théoriquement, ce dernier cycle est conçu pour permettre aux élèves de passer dans l'enseignement général à tout moment de leur scolarité. Mais l'expérience montre les limites de cette éventualité. La tutelle de ces établissements est confiée au ministère de l'Agriculture tout en en faisant des instruments de formation, des relais nécessaires pour que l'agriculture s'adapte aux modalités du développement économique.

Adapter la protection sociale

L'exploitation moyenne reposant sur la famille-couple impose également une transformation radicale du système de protection sociale. Le groupe familial ne jouant plus le rôle d'institution de prévoyance, le refus de tout système d'assurances sociales au nom de la spécificité de la paysannerie ne se justifie plus. La loi du 25 janvier 1961 crée l'assurance maladie, invalidité et maternité des exploitants agricoles et des membres non-salariés de leur famille. Les paysans obtiennent donc un système de sécurité sociale obligatoire, mais il ne couvre pas les petits risques, et les assujettis paient la même cotisation. De son côté, le droit social ne considère pas l'aide familial comme un héritier, mais il l'assimile au salarié pour lequel le chef d'exploitation doit cotiser en sa qualité d'employeur.

Assurer un niveau de revenu régulier

Mais la modernisation accélérée de l'appareil de production présente un double danger : 1/ sans plan d'ensemble et sans étude préalable de la situation réelle du marché, le risque est couru de ne pas pouvoir écouler les marchandises excédentaires ou qui ne correspondent pas aux besoins des consommateurs ; 2/ la réforme des structures foncières et le développement du capital d'exploitation font supporter un endettement considérable. Dans ce contexte, un niveau de revenu régulier, c'est-à-dire une sécurité des débouchés et des prix, doit être assuré pour faire face aux échéances. Les lois d'orientation et la loi du 6 juillet 1964, qui « tendent à définir les principes et les modalités du régime contractuel en agriculture », misent sur un système d'interprofession, pour adapter l'offre à la demande et pour donner aux agriculteurs un pouvoir économique, qui les met sur un pied d'égalité entre interlocuteurs (industrie, commerce et agriculture).

Organiser la production

À la base se trouve le groupement de producteurs : il rassemble les agriculteurs d'une région qui ont décidé librement de certaines règles pour la mise en vente de leurs produits. Ils conviennent d'une discipline de production, en quantité et en qualité, en fonction de l'état du marché. En contrepartie, ils reçoivent de l'État une aide financière en matière de stockage, de transformation et de commercialisation. Initiées sur une base volontariste, ces règles peuvent être élargies à l'ensemble

d'un secteur de production, dans une région donnée : elles s'imposent alors à tous⁹¹. Une fois agréé, le groupement de producteurs fait bénéficier ses adhérents d'un prix de retrait⁹². Les acheteurs qui contrôlent le circuit commercial et les groupements de producteurs peuvent signer un accord interprofessionnel à long terme. Dans ce cadre, les firmes agroalimentaires s'engagent à acheter tout ou partie du volume produit à un prix fixé en début de campagne.

Cette législation prétend apporter une réponse aux dangers que font peser sur l'agriculture les contrats dits d'intégration. Le but de la loi est de rétablir l'équilibre dans les rapports entre dominants et dominés. Elle assure au paysan des prix garantis et elle le protège des fluctuations du marché. L'agriculteur s'oblige à des changements, mais il bénéficie d'avantages pour poursuivre l'effort de modernisation dans lequel il s'est engagé : diminution des pertes et amélioration des rendements grâce à une assistance technique judicieuse, réduction de l'incertitude sur les ventes par la fixation de clauses commerciales de garantie. L'exploitant peut, théoriquement, multiplier les contrats avec des partenaires différents qu'il met en concurrence, et se trouve de cette manière en pouvoir de décision et de marchandage.

La contractualisation fait débat !

Mais cette analyse (optimiste) n'est pas partagée par toutes les forces politiques et sociales. À gauche, il est observé que le contrat est le moyen par lequel l'industrie pénètre l'agriculture, la soumettant ainsi aux lois du capitalisme. On voit dans l'économie contractuelle une atteinte radicale aux prérogatives et au statut social du chef d'exploitation qui, ravalé au rang de sous-traitant, perd la liberté et tout pouvoir d'initiative. Le paysan sous contrat apparaît sous les traits du travailleur à domicile qui, tel le tisserand des campagnes au 19^{ème} siècle, conserve la charge d'un capital mal rémunéré, subit l'ensemble des risques sociaux et commerciaux et n'a aucun contrôle sur les produits industriels qui lui sont nécessaires.

Dès l'origine, le débat sur la nature et sur la finalité de l'économie contractuelle est engagé. Pour le gouvernement, elle est un moyen de planification de la production qui assure aux paysans des prix garantis et aux industriels des approvisionnements réguliers à un coût connu à l'avance. Elle est un moyen de favoriser l'adaptation à une économie agricole moderne des exploitations qui sont au-dessous du seuil de rentabilité. Pour une partie de l'opposition, la loi favorise au contraire « le mouvement d'intégration qui s'accélérera et qui transformera peu à peu le producteur agricole en un simple façonnier aux ordres des utilisateurs » (Namy, 1964, p. 251). Elle accentuera la disparition des petites exploitations et favorisera l'avènement d'une couche d'agriculteurs néo-capitalistes

⁹¹ Il suffit que les 2/3 des agriculteurs commercialisant la moitié de la production, ou que la moitié des agriculteurs commercialisant les 2/3 de la production se prononcent en ce sens lors d'une consultation organisée par les Chambres d'agriculture.

⁹² Lorsque les cours atteignent ce niveau, une partie de la récolte est éliminée afin que les prix augmentent. Les producteurs dont les marchandises ont été mises hors commerce en perçoivent cependant l'essentiel de la valeur.

correspondant à la pénétration dans l'agriculture d'un capitalisme industriel développé. Elle fait du petit paysan un prolétaire surexploité.

L'ouverture à l'Europe : un espoir de débouchés plus stables

La Communauté économique européenne est présentée comme « la chance de l'agriculture française ». Les prix accordés aux producteurs dans les cinq autres pays de la Communauté étant pour chaque produit plus élevés, la fixation d'un prix unique nécessairement supérieur au prix intérieur français assure une augmentation sensible du revenu. De plus l'existence d'un marché solvable permet d'écouler l'ensemble de la production. En outre, ce marché est protégé de la concurrence extérieure. La création du Fonds d'orientation et de régulation des marchés agricoles (FORMA) en 1960 permet la mise en œuvre d'une politique d'intervention, mais son coût risque d'être élevé pour les finances publiques. C'est pourquoi la Communauté européenne, déficitaire pour de nombreux produits offre aux paysans français l'espoir de débouchés plus stables. Elle leur est présentée comme un espace organisé et protégé « afin que les produits agricoles français y trouvent preneur à des prix rentabilisant leur activité » (Delorme, 1975, p. 611).

L'Europe verte et ses mécanismes de soutien

Mais cette perspective de lendemains meilleurs sert aussi à justifier tous les efforts demandés aux paysans. Car lorsque les dirigeants français défendent l'Europe verte, ils ne se préoccupent pas seulement des intérêts paysans. En réalité, les objectifs majeurs portent sur la place de l'industrie nationale dans la compétition internationale : « Le traité de Rome, tel qu'il a été conçu, ne créait en fait que le Marché commun industriel. Or, le marché commun ainsi conçu mettait l'industrie française en concurrence directe avec l'extérieur, et notamment avec la puissante industrie allemande. Il n'était supportable que s'il était compensé par un Marché commun agricole fournissant à l'agriculture des débouchés importants à des prix rémunérateurs et permettant ainsi à l'État, déchargé pour une bonne part de la nécessité de soutenir l'agriculture, d'alléger les charges pesant sur l'industrie » (Pompidou, 1965).

Apparemment interventionniste, le Marché commun est en réalité d'essence néolibérale, conformément à la philosophie politique des forces au pouvoir dans les différents États, fussent-elles d'appellation socialiste. L'intervention de la puissance publique sur les marchés ne se fait que de façon curative, après que les agriculteurs et les commerçants aient fait ce qui leur paraissait le plus avantageux. Le revenu agricole est essentiellement défendu par l'intermédiaire du soutien des prix et par l'organisation des marchés. Les mêmes règles et les mêmes contraintes s'appliquent à toutes les exploitations, quel que soit leur niveau de développement. La protection du marché européen est assurée par un système de prélèvements aux frontières et les pays qui s'approvisionnent à bas prix à l'extérieur de la Communauté doivent verser à celle-ci la différence entre le cours mondial et le cours européen. À l'inverse, les exportations sont aidées par une restitution. Le Fonds européen

d'orientation et de garantie agricole (FEOGA), alimenté par ces contributions des États, est chargé de financer ces interventions. Il doit également consacrer le tiers de ses ressources à la restructuration des exploitations. En réalité, les crédits consacrés à la modernisation de l'appareil productif sont extrêmement modestes.

Le marché commun donne l'avantage aux céréales

Le Marché commun agricole prétend atteindre les mêmes objectifs généraux que la politique française des lois d'orientation, mais par des chemins différents, voire opposés. En effet, la France veut favoriser l'élevage, secteur déficitaire, au détriment des produits excédentaires comme les céréales. Elle veut aussi permettre à la moyenne paysannerie qui accepte de développer sa capacité de travail (en s'intégrant davantage dans les circuits marchands) de s'affirmer comme une force économique et sociale, supprimant ainsi (ou du moins réduisant) la rente de situation des gros agriculteurs qui ont la capacité de produire au cours mondial. C'est ainsi qu'entre 1961 et 1965, l'indice du prix du blé à la production décroît pour les gros producteurs alors qu'il augmente pour les petits et moyens livreurs. Cette position du gouvernement français ne varie pas jusqu'en 1964. Au cours des années suivantes, pour apaiser l'opposition des organisations paysannes, le gouvernement va changer la cohérence apparente de son projet global pour l'agriculture : à partir du 1^{er} juillet 1967, il admet la fixation d'un prix communautaire pour le blé. Il reconnaît que la France a une vocation exportatrice dans le secteur des céréales et il renonce à faire jouer ce rôle à l'élevage, ce qui exigerait un effort considérable pour un résultat incertain.

La politique agricole commune serait-elle une « fausse panacée » ?

Les céréales et les betteraves qui bénéficient de prix très favorables en raison d'une organisation des marchés très efficace, connaissent des gains de productivité très appréciables. Les productions animales, les fruits et légumes et la viticulture disposent de protections infiniment plus faibles. C'est pourquoi, en dépit d'un bilan global très positif, la nécessité d'élaborer une nouvelle politique agricole se fait jour au cours des années 1966-1970. En 1969, une commission d'experts gouvernementaux animée par le doyen Georges Vedel⁹³ qualifie de « fausses panacées » les orientations qui ont été suivies. Le président de l'Assemblée permanente des Chambres d'agriculture (APCA), René Blondelle, déclare : « Nous sommes arrivés au point où il faut repenser la politique agricole et prendre le problème à bras-le-corps » (Blondelle, 1968). Et le secrétaire général des Jeunes Agriculteurs (CNJA), Raoul Sérieys, est encore plus catégorique : « *La politique agricole menée depuis trois ans, conduit à une impasse... sous couvert de progrès, de libéralisme et d'efficacité économique... (elle) consiste en réalité à donner de l'argent aux riches et à dispenser*

⁹³ **Georges Vedel**, (1910-2002). Professeur de droit public. Conseiller juridique de la délégation française dans les négociations sur le Marché commun et l'Euratom (1956-1957). Membre du Conseil économique et social (1969-1979). Président du Centre d'études des revenus et des coûts (C.E.R.C.) (1976-1980). Membre du Conseil constitutionnel (1980-1989). Membre de l'Académie française.

des discours aux pauvres pour essayer de les calmer, sans succès d'ailleurs » (Sérieys⁹⁴, 1967, pp. 55-56). L'intensité de la contestation varie selon l'évolution conjoncturelle du revenu des agriculteurs.

6.4.3. Bilan d'une politique

Un changement de paradigme

À partir des années 1965-1966, le débat n'est plus entre les nostalgiques de l'ordre éternel des champs et les (jeunes) partisans de la société technicienne. Il se déplace sur le terrain de l'affrontement entre ceux qui trouvent (ou espèrent trouver) leur place dans une organisation économique de la production agricole et ceux qui refusent leur élimination ou qui n'acceptent pas le coût individuel et social des mutations qui leur sont imposées. Est-ce en raison d'une mise en œuvre rigoureuse des lois d'orientation et de la politique contractuelle ? La réponse n'est pas unanime : pour les uns, le cadre fixé a conduit à une course à la sélection ; pour les autres, la non-application de la législation a laissé le champ libre à la loi de la jungle.

Accompagner la cessation d'activité

Les lois d'orientation n'ont pas modifié l'évolution des structures de production, elles ont simplement infléchi la ligne de pente en accentuant le processus de cessation des plus petits producteurs. La seule disposition qui ait pleinement fonctionné est l'indemnité viagère de départ. Elle a permis en quelques années de libérer 8 500 000 hectares, soit le quart de la surface agricole utile. Attribuée à plus de 500 000 agriculteurs et considérée comme une conquête du syndicalisme, elle a contribué à renforcer l'autorité de la FNSEA. Pour l'État, elle a favorisé le maintien de la paix sociale dans les campagnes.

Faire accepter la modernisation par tous

La puissance publique a ainsi favorisé l'accélération d'un processus en rendant les départs moins douloureux, en organisant la course à la rentabilité et en réussissant à faire admettre par la majorité des forces politiques et professionnelles la modernisation de l'économie agricole. D'une façon générale, les grandes exploitations ont peu souffert des barrières théoriquement dressées pour

⁹⁴ **Raoul Sérieys** (1934-1981). Agriculteur à Sainte-Gemme (Tarn), décédé d'un accident de la circulation en Algérie lors d'une mission d'étude sur la formation des cadres et responsables de fermes autogérées. Entré au CDJA du Tarn en 1960, il devint trésorier puis secrétaire général du CNJA de 1964 à 1970 aux côtés des présidents François Guillaume puis Michel Simon. Élu plus jeune président de Chambre d'agriculture en 1967, il fut porté à la présidence de la FDSEA du Tarn en 1972. Il devint vice-président de la FNSEA en 1978 puis secrétaire général adjoint de 1979 à son décès. Il était aussi président de la FNGEDA et du FAFEA, vice-président de l'ANDA, administrateur de l'INRA et de l'IFOCAP, membre du Conseil économique et social et membre du Conseil de rédaction de la revue « Paysans ». Toute son action était orientée vers la promotion de « l'homme responsable » et témoignait d'une « attention constante aux choses de la vie et à la valorisation du travail de chacun ». Son refus d'une quelconque domination, tout autant que son refus d'une vision qui place d'un côté les bons et de l'autre les mauvais, le poussaient à « mettre les gens dans le coup » pour qu'ils se prennent en charge eux-mêmes plutôt que d'échafauder de vastes plans bureaucratiques de développement... voués à l'échec. Défenseur acharné de la responsabilité personnelle et professionnelle, il était toujours à l'affût de la vérité et contre le laxisme ou la facilité : « ne rien cacher et tout mettre sur la table » était l'une de ses nombreuses formules. (L'auteur lui est très reconnaissant de sa recommandation d'entrer à l'IFOCAP en 1978).

bloquer leur extension. De même, les maquignons ou les fabricants d'aliments pour le bétail se sont assez bien accommodés d'une législation que la politique communautaire a rendue caduque en 1970.

Transférer la responsabilité du développement aux propres acteurs

La législation sur la vulgarisation agricole connaît les mêmes limites que la politique foncière. Certains auteurs (Houée, 1972, p. 62) estiment, en 1970, qu'elle n'a touché que 10 à 15% de la population active. Le décret du 4 octobre 1966, qui marque le passage de la vulgarisation au « développement », ne se réduit pas à un changement de sigle ni à un aménagement administratif et financier. Le transfert de la responsabilité des actions à des structures départementales aboutit à mieux intégrer les programmes aux besoins des forces qui contrôlent le mouvement professionnel et qui sont reconnues par les pouvoirs publics. Un rôle prépondérant a été confié, en ce domaine, au Service d'utilité agricole de développement (SUAD) des chambres d'agriculture.

Les filières organisées et solidaires prennent l'avantage

Certains secteurs se sont bien adaptés à l'économie contractuelle, dans laquelle ils ont vu un moyen de participer à la transformation industrielle de leurs productions. Il s'agissait, pour eux, de ne pas se laisser dominer par l'aval et de créer des structures qui permettent de faire contrepoids à la puissance des industries agroalimentaires. C'est ce que les betteraviers ont fort bien réussi dans leurs rapports avec les sucriers. Mais la moyenne agriculture, en voie de modernisation, a réagi de façon contradictoire : un certain nombre de jeunes ont cru trouver là le moyen de rester de petits producteurs indépendants et d'échapper à la division du travail qui caractérise la société industrielle. C'est ainsi qu'a émergé le courant des « paysans-travailleurs » dans la mesure où le débat sur la capacité de la coopération à organiser les filières de productions (pour éviter la mainmise de l'industrie sur l'agriculture) a montré les limites de l'idéologie du producteur indépendant. (Lambert, 1970, pp. 73-74)

Si les dirigeants des organisations professionnelles officielles reconnaissent l'échec de l'économie contractuelle, ils en attribuent la responsabilité aux agriculteurs eux-mêmes qui, dans leur très grande majorité, ont refusé de s'engager dans cette voie. Ils estiment que pour équilibrer la puissance de l'industrie, il est nécessaire de mobiliser la masse paysanne et de l'encadrer dans des structures de négociation. « Il faut que l'État renonce au rôle de tuteur qui lui est cher et qu'il permette à chacun des partenaires de devenir adulte et responsable grâce à l'auto-organisation et à l'autodiscipline. Cela suppose en particulier que l'organisme interprofessionnel soit doté, par délégation, d'un pouvoir réglementaire » (Debatisse, 1970). La loi du 10 juillet 1975 répond partiellement à cette invitation. Son succès dépendra de sa capacité à prouver aux agriculteurs qu'elle ne les enferme pas dans leurs fonctions de producteurs et qu'elle n'institutionnalise pas un rapport de domination de nature comparable à celui qui existe entre pays industrialisés et pays en voie de développement. Par ailleurs,

le débat sur la viticulture a montré en 1976 les limites de la solidarité entre le capitalisme commercial et les producteurs artisanaux.⁹⁵

Une politique en évolution constante

Le bilan de la politique agricole européenne, jusqu'en 1970-1972, confirme l'analyse faite sur le plan intérieur. Le marché commun ne modifie pas sensiblement la hiérarchie des prix et des revenus. Il conserve la politique antérieure (de la quatrième République) bénéfique aux céréaliers dont le budget français prend en charge une part importante du soutien des marchés. À partir de 1966, l'Europe n'est plus une source de conflit entre les dirigeants de la Vème République et les représentants de la grande agriculture. Cette année-là, elle devient même un puissant facteur de convergence, car la France accepte définitivement les mécanismes du traité de Rome et adopte le plan financier proposé pour une période de cinq ans. Mais en 1968, Sicco Mansholt⁹⁶, responsable du secteur agricole au sein de la Commission européenne, présente une autocritique de l'œuvre accomplie jusqu'ici sous sa responsabilité : 1/ la politique de prix élevés n'a pas permis aux agriculteurs d'atteindre la parité avec les autres catégories socioprofessionnelles, elle a simplement donné aux « plus compétitifs » une véritable rente de situation ; 2/ la diminution de la population active agricole est nécessaire et doit aller de pair avec une réforme des structures caractérisée par la création d'unités de dimensions plus importantes.

Il aborde le dossier agricole dans les mêmes termes et il formule sensiblement les mêmes propositions que Michel Debré et les jeunes agriculteurs français, huit ans plus tôt. Mais il commet l'erreur politique de préciser les dimensions dont devrait disposer l'entreprise agricole moderne : 80 à 120 hectares en production céréalière, 40 à 60 vaches en production laitière, 150 à 200 bovins en production de viande, et une réduction de 7% de la surface agricole utile de la communauté. Il suggère en outre un blocage des prix des productions excédentaires et une baisse du prix du blé. Ce document est un véritable révélateur : il expose brutalement la vision des dirigeants politiques en place, sur l'agriculture en Europe. Ses propositions ne seront pas retenues, mais elles inspirent fortement l'évolution de la politique communautaire à partir des années 1970.

Europe/États-Unis : vers une division internationale de la production agricole ?

La directive européenne du 17 avril 1972 relative à la modernisation des exploitations agricoles repose sur les mêmes principes : concentration des unités de production et sélectivité des aides. En matière de prix et de marché, l'évolution de la division internationale du travail avec les États-Unis

⁹⁵ Le négoce a, en effet, préféré commercialiser le vin italien plutôt que le vin français parce qu'il assurait un taux de profit plus élevé. La complémentarité de fonctions et la solidarité régionale, autrefois tant vantées parce que créatrices de solidarités profondes, n'ont pas résisté au calcul économique.

⁹⁶ **Sicco Mansholt**, (1908-1995). Homme politique hollandais. Il occupa plusieurs fonctions au sein du parti socialiste et il fut amené à jouer un rôle important dans la Résistance à l'occupant allemand au cours de la Seconde Guerre mondiale. Ministre de l'Agriculture pendant 13 années de suite, il devint le premier commissaire européen à l'agriculture en 1958. En 1968, il devint Président de la Commission européenne pour 7 mois. Confronté aux difficultés de la pression productiviste de la PAC, il développa une vision critique de la poursuite à tout prix de la croissance, qu'il exprima dans une lettre ouverte, le 9 février 1972. Cette lettre eut un grand retentissement, car elle dénonçait le gaspillage de la société de consommation : il se fit ainsi le champion de la croissance zéro, contre la position dominante au sein des institutions communautaires.

aboutit au résultat recherché, mais par une autre voie. Les États-Unis font pression sur la Communauté pour qu'elle se spécialise principalement dans les productions animales et pour qu'elle limite ses exportations de céréales. Celle-ci obtempère et accepte depuis 1972 d'augmenter ses stocks de blé et de mener une politique commerciale extrêmement prudente. Parallèlement, elle ne prend pas de mesures lorsque la baisse du dollar permet aux céréales nord-américaines d'entrer à bas prix dans la Communauté.

Cette évolution tend à faire du Marché commun un élément du dispositif américain et répond aux intérêts politiques et économiques des pays importateurs. L'Allemagne ne cesse de dénoncer le coût trop élevé du soutien des marchés. L'hégémonie de la puissance américaine sur l'Europe montre les limites de la spécificité européenne et la fragilité d'un Marché commun face aux exigences du capitalisme mondial. Elle relativise la puissance de la grande agriculture, qui subit à son tour une division mondiale du travail, qu'elle avait jusque-là réussi à organiser à son seul profit.

Une remarquable adaptation aux mutations de la société

La cinquième République a su remarquablement adapter l'agriculture aux exigences d'une société en mutation. L'agriculture a contribué à l'essor des autres secteurs économiques en leur fournissant des marchandises à bas prix, de la main-d'œuvre à bon marché, en devenant un client important de l'industrie et de la banque, et en jouant un rôle essentiel dans l'équilibre de la balance commerciale. L'accélération de l'exode, la concentration des exploitations, l'assujettissement grandissant du travail agricole aux impératifs du commerce et de l'industrie n'ont pas provoqué de crise sociale générale. La transformation des structures de production n'a pas remis en cause la forme de l'exploitation familiale.

Le succès de l'indemnité viagère de départ et la réduction du nombre de jeunes qui cherchaient à devenir agriculteurs, a diminué le poids des contraintes sociales et a rendu possible l'éclosion d'une nouvelle génération de producteurs. Les jeunes qui ont voulu s'installer agriculteurs, ont recherché des solutions pour le foncier dans des formules de sociétés anonymes, qu'ils ont baptisées Sociétés agricoles d'investissement foncier –SAIF–. Deux projets de loi, en 1964 et 1970, paraissaient répondre à ces exigences, mais se sont heurtés à la crainte d'une étatisation de l'activité agricole. Cependant, la loi du 31 décembre 1970, qui a créé les Groupements fonciers agricoles (GFA), s'est prudemment engagée dans cette voie. Même si le paysan conserve la maîtrise de son activité économique, le faible taux d'intérêt que procure la location de la terre a limité le développement de ces formules sociétaires.

L'affirmation de la fonction économique de l'agriculture

La législation sur la location des terres se rapproche de plus en plus du droit commun : plus de garanties à l'enfant majeur, ou à la veuve, de se voir transmettre automatiquement le bail ; plus de référence à 1939 pour la fixation du taux de fermage. L'impératif n'est donc plus d'assurer la

pérennité d'un système social, mais de permettre au producteur de remplir pleinement sa fonction économique. À partir de 1968, le gouvernement décide que l'exploitation viable (en France) doit avoir 22 hectares et que toutes celles qui ont moins de 15,40 hectares sont condamnées à disparaître : c'est la surface minimum d'installation en dessous de laquelle le Crédit agricole n'octroie plus de prêts bonifiés. Cette surface sera de 23 hectares en 1976.

L'éclosion d'une génération « Chefs d'entreprises »

Une génération de paysans aura été nécessaire pour passer de l'univers du comice agricole à celui des courbes de rentabilité. Les références morales qui imprégnaient autrefois tous les discours se sont effacées devant la montée irrésistible des objectifs économiques. La FNSEA approuve l'orientation et la philosophie générales de la politique européenne qui, depuis 1972, impose aux États membres un renforcement des critères de sélectivité. En abandonnant la référence à la surface exploitée au profit de la notion de rémunération du travail, les autorités communautaires et le gouvernement français montrent clairement leur volonté de traiter désormais l'agriculture comme les autres secteurs de l'activité économique. Il a été mis fin aux aides au coup par coup, attribuées pour chaque opération d'investissement. Désormais, les aides publiques seront réservées aux agriculteurs qui souscrivent un « plan de développement ». Et pour souscrire ce plan, les bénéficiaires s'engagent à suivre des stages de formation, à tenir une comptabilité, à s'insérer dans l'organisation économique qui va de la production à la commercialisation.

Pour la première fois, la contradiction entre le statut social (dont se réclame le paysan) et la situation économique (que lui reconnaît la société) est contenue dans la loi. Elle est située au cœur de la politique agricole. Le paysan se veut un entrepreneur, un chef qui décide et qui détient la responsabilité.

La totale intégration du monde agricole dans le système économique

De plus en plus, le salarié agricole est un technicien qui obtient progressivement un statut comparable à celui de l'ouvrier de l'industrie. Depuis 1968, il bénéficie du même salaire minimum et la loi du 27 décembre 1974 lui accorde le bénéfice de la législation sur les 40 heures de travail par semaine, ainsi que le paiement des heures supplémentaires dans les mêmes conditions que les autres catégories de travailleurs. Depuis les années 1968-1970, il bénéficie des mêmes moyens de représentation et de défense collective : exercice du droit syndical, comité d'entreprise (au-delà de 50 salariés), délégués du personnel (au-delà de 10 salariés). Si en 1919, le gouvernement s'opposa aux propositions du Bureau International du Travail concernant les conditions d'emploi des ouvriers agricoles, parce qu'il considérait le monde agricole comme un monde à part ; dans les années 1970, le gouvernement adopte une position contraire pour achever l'intégration du monde agricole dans le système économique. Désormais, la collectivité prend à sa charge la plus grande partie du système de protection sociale qui était assumé autrefois par la famille.

La responsabilité personnelle, serait-elle une des clés de la réussite ?

Mais la modernisation de l'appareil productif et la diminution du nombre de producteurs bénéficient-elles vraiment à tous ceux qui ont fait les efforts de cette modernisation ? Difficile à dire, car, même si les agriculteurs voient leurs prix de vente fixés par le gouvernement, ils n'en demeurent pas moins des chefs d'entreprise. Ceci a conduit les organisations syndicales vers une politique de concertation avec les pouvoirs publics ; et de leur côté, les pouvoirs publics ont transféré une partie de la responsabilité aux organisations syndicales. Il en fut ainsi des SAFER, de la vulgarisation des techniques agricoles, de la reconnaissance des GAEC, des commissions départementales des cumuls, de l'attribution d'un prêt par la caisse locale de Crédit agricole... Ce faisant, comment les paysans pourraient-ils protester contre une politique (foncière, par exemple) définie dans les lois d'orientation quand son application est confiée directement ou de façon paritaire aux dirigeants syndicaux qu'ils ont élus ?

7. CONCLUSION

À l'issue de cette première partie, quels sont les facteurs qui peuvent expliquer le développement agricole français après la Deuxième Guerre mondiale ?

L'ignorance, la routine, le manque de formation ont puissamment freiné le développement

D'un point de vue économique, avant 1914 l'agriculture était la richesse essentielle du pays, mais elle était trop pauvre pour se moderniser. Les crises et les guerres avaient développé chez l'agriculteur un esprit d'épargne et non d'entreprise. L'agriculteur préférait vivre en autarcie et rester dans la routine. Il était admis que ce comportement était le fruit de l'ignorance et de la routine, car aucun effort de formation professionnelle n'avait été entrepris. La mobilisation des hommes (les agriculteurs) et des animaux (les chevaux et les bœufs) lors de la Première Guerre mondiale (1914-1918) effondra la production et nécessita le recours aux importations (céréales, viande congelée).

Les guerres et les crises ont eu un effet cathartique

La guerre montra la nécessité d'intensifier la production. Mais comme beaucoup d'hommes avaient disparu, le recours aux machines ne pouvait plus être repoussé. Le recours progressif aux engrais, au système de Crédit Mutuel, à l'organisation coopérative, aux industries agricoles, au développement de productions animales, fit peu à peu sortir l'agriculture française de la routine et d'un système autarcique d'autosubsistance. Mais la crise de 1929 frappa à nouveau de plein fouet l'agriculture non protégée et fit mûrir une crise sociale et politique. La Deuxième Guerre mondiale (1939-1945) désorganisa encore une fois l'agriculture. Le système économique et social se rompit et le pays se désagrèga. Ce fut un retour à l'autarcie, à l'autoconsommation et aux transactions clandestines.

La motorisation, la recherche, les facteurs économiques et politiques ont favorisé la productivité

Désormais, l'unanimité se fit sur les moyens de sortir l'agriculture de sa léthargie : « *une agriculture instruite, équipée, modernisée, productive, conduira le pays à l'abondance ; tandis qu'une agriculture routinière, repliée, autarcique, malthusienne conduira le pays à la ruine* » (René Dumont, 1946, p. 32). Ainsi, sous l'effet de facteurs techniques, telles la motorisation (tracteurs et machines agricoles) et la recherche scientifique (engrais, aliments composés, génétique animale et végétale, protection sanitaire animale et végétale), de facteurs économiques (accès au crédit, organisation coopérative, développement d'industries agroalimentaires), de facteurs politiques internes (intervention de l'État, soutien public à la production, plans d'équipement et de modernisation), de facteurs politiques externes (plan Marshall, élargissement du marché à l'Europe, concurrence européenne et mondiale), l'agriculture française est entrée dans l'ère de la productivité et des rendements. Tous ces facteurs ont révolutionné le rythme séculaire de travail imposé par le soleil et la mentalité autarcique du paysan.

Les périodes de guerre ont révélé le rôle majeur des femmes, sur le plan familial et professionnel

D'un point de vue familial et professionnel, l'exode lié à la misère prit fin à l'aube du 20^{ème} siècle, mais un nouvel exode lié au développement de l'industrie apparut au début du 20^{ème} siècle. La Première Guerre mondiale (1914-1918) changea radicalement les attitudes et les mentalités tant des hommes que des femmes. Après-guerre, le poids des femmes chef d'exploitation se fit sentir : développement d'établissement d'enseignement ménager, développement de la protection sociale, reconnaissance de la place, de la fonction et du rôle de la femme dans l'exploitation agricole et dans la famille. La JAC fit beaucoup réfléchir sur la vraie place de la femme dans toute la vie rurale et sur l'amélioration des conditions de vie : alimentation et habillement plus variés, habitat plus moderne et plus confortable (nécessité d'eau courante, de tout-à-l'égout, de sols confortables, d'équipements ménagers, de pièces indépendantes), indépendance des couples vivant sous le même toit, priorité aux bâtiments d'habitation sur les bâtiments d'exploitation.

Les femmes ont fait avancer la législation sociale

La Deuxième Guerre mondiale (1939-1945) resserra à nouveau la famille autour des femmes qui prirent à nouveau la relève des hommes absents. Parce que leur travail était vital pour la survie de l'exploitation elles furent l'objet d'une attention toute particulière qui permit à la législation sociale d'avancer (lois sur les accidents du travail, sur les allocations familiales, sur les assurances sociales).

Le brassage des populations lié à la guerre pousse les jeunes ruraux à combler le retard accumulé

Après-guerre, l'ambiance est à la croissance accélérée de l'économie entière. Les jeunes ruraux veulent un genre de vie équivalent à celui des citadins. C'est le ressort qui va permettre de combler le retard accumulé. Les jeunes vont initier une véritable révolution culturelle. Préparés par la JAC, les jeunes du CNJA (syndicat reconnu en 1956) vont orienter l'action professionnelle vers une politique agricole qui tienne compte de leurs problèmes et de leurs ambitions : dissocier famille et entreprise, accéder au statut d'associé d'exploitation, accéder à un régime de retraite (en 1955), aider à la cessation d'activité (en 1963), rendre obligatoire l'assurance maladie, invalidité, maternité, décès (en 1961)...

L'électrification, l'adduction d'eau, le moteur électrique ont provoqué un saut de modernisation

D'un point de vue de la vie sociale et sociétale, à partir des années 1920, l'électrification fut un saut considérable de modernisation, mais il faudra attendre les années 1960 pour que la plupart des campagnes en soient équipées. Idem pour l'adduction d'eau qui ne fera l'objet d'une politique qu'à partir des années 1950. Jusqu'à la fin des années 1950, le village rural resta tel qu'il était dans la seconde moitié du 19^{ème} siècle. Cependant, si la vocation agricole du village a semblé immuable, l'électrification et l'évolution de la vie sociale, des coutumes, de la culture populaire ont marqué l'entrée dans le monde moderne. La Deuxième Guerre mondiale mit à l'épreuve les êtres et les situations. Les frontières sociales bougèrent et les villages se dépeuplèrent, ce qui atténua la dynamique

sociale du village (entraide, fêtes, écoles, églises...) et accrut le célibat masculin. Cependant, l'apparition de l'électricité et du moteur électrique rendit le travail moins rude et la vie plus agréable.

Le mouvement de la JAC a été un très puissant catalyseur de l'initiative et de la créativité des jeunes

Face à cette évolution, les jeunes de la JAC firent preuve d'initiative et de créativité pour maintenir un lien entre tradition et modernité dans la vie sociale. La JAC mobilisa et suscita l'esprit d'entreprise, prépara à la responsabilité, brisa la solitude, provoqua des occasions de rencontres, de visites, de discussions entre jeunes, redonna confiance en soi, donna naissance à une conscience et à un projet collectifs. La JAC s'est appuyée sur le passé pour préparer l'avenir, et ce, non seulement dans le domaine technique, mais également dans le domaine social, culturel, religieux, sportif... À partir des années 1950, le CNJA sera l'héritier direct de ce courant jaciste et en promouvra toutes les conséquences techniques, économiques, sociales et politiques.

Le rétablissement du droit de coalition a fait renaître l'initiative syndicale, mais pas l'unité

D'un point de vue syndical, la Révolution française avait supprimé le droit de coalition en 1791. Rétabli en 1884, ce droit fit renaître les syndicats. Très vite, l'aristocratie et les monarchistes d'un côté, les bourgeois républicains (médecins, avocats, vétérinaires...) de l'autre, créèrent des coopératives, des mutuelles et des caisses de crédit, des services de vente d'engrais et des polices d'assurance. Bien que les uns aient insisté sur l'aspect moral et les autres sur l'aspect économique, dans la réalité les deux tendances ont rempli les mêmes fonctions. Après la Première Guerre mondiale (1914-1918), le danger du marxisme rassembla la noblesse et la bourgeoisie pour créer une structure commune : la Confédération nationale des associations agricoles en 1919. Mais deux visions de l'organisation sociale de la campagne et de la société en général subsistèrent. Les uns voulaient liquider les séquelles de l'Ancien Régime pour ouvrir l'accès de la terre aux petits – tous les hommes sont égaux en valeur et en droit (économique et social) –, les autres voulaient conserver les structures existantes et garder la propriété de la terre, l'héritage des biens, de la culture et du pouvoir hiérarchisé la société. Ce clivage condamna la CNAA à l'impuissance.

Les divisions et les alternances politiques ont fait avancer l'agriculture de façon chaotique

D'un point de vue politique, le monde paysan ne fut pas homogène non plus. Les socialistes prônaient l'expropriation des grands domaines et l'exploitation familiale parcellaire (dont la possession serait garantie au petit paysan). Les communistes prônaient le maintien de la petite propriété qui serait absorbée par la collectivité communale. Chacun créa ses propres structures syndicales (dont les positions étaient très proches des programmes politiques). D'ailleurs, l'une ou l'autre des mesures contenues dans les programmes politiques furent adoptées au gré des alternances politiques. Une initiative intéressante, venue de prêtres bretons républicains et anticléricaux en 1927, marqua un certain nombre de paysans qui prirent définitivement conscience de leur dignité et s'engagèrent à prendre leurs responsabilités et à former des cadres issus de leurs rangs. Cette

initiative semble initier ce que le mouvement de la JAC engagera et promouvra quelques années plus tard. Mais cette évolution, pour le moins chaotique, et les errements de la Seconde Guerre mondiale ont engendré une contestation de la politique agricole et de ses dirigeants professionnels, qui allait tout renverser...

Les jeunes de la JAC ont mené une révolution (technique) en agriculture et dans la tête des paysans

À partir des années 1950, les jeunes issus de la JAC ont affirmé la nécessité de faire la révolution en agriculture, dans les institutions agricoles et dans la tête des paysans. La JAC leur a appris à découvrir leurs besoins personnels : affectifs, culturels, professionnels, sociaux, et à s'ouvrir sur l'ensemble du monde agricole. Ils ont misé sur le progrès technique et sur l'organisation des producteurs pour assurer la promotion sociale et humaine de la masse des petits paysans. Les Jeunes ont accepté l'évolution en faisant passer une vision humaniste du travail. Ils ont apporté leur contribution à l'évolution générale de la société qui leur a apporté prospérité et dynamisme en retour. Ils ont investi la quasi-totalité des organisations professionnelles et ont conduit l'évolution de l'agriculture française jusque dans les années 2000. Toutefois, à partir des années 1970, les évolutions sociétales ont engendré des contestations dans les orientations syndicales promues par les Jeunes de la JAC.

Les jeunes de la JAC ont donné naissance à une conscience et à un projet collectifs

L'activité de la JAC a été très importante après la Libération. Dans les sessions d'études et les stages qui avaient lieu un peu partout, on apprenait à observer, à analyser, à critiquer et à s'exprimer. De véritables tournois culturels ont été organisés, des « *coupes de la joie* » où l'on s'exerçait à conter, à chanter, ou encore à jouer la comédie. Autant d'occasions qui ont mobilisé, qui ont appris à entreprendre et à réaliser, qui ont entraîné aux responsabilités, qui ont brisé la solitude, qui ont provoqué des rencontres, des visites, des discussions entre jeunes du même village ou des villages voisins, qui ont redonné confiance en soi et qui ont fini par donner naissance à une conscience et à un projet collectifs.

Les initiatives et la créativité des jacistes ont fait accepter la modernité

L'initiative et la créativité des jeunes issus de la JAC ont fait merveille. Une nouvelle conception du travail a donné sens à la liturgie. Les instruments de culture les plus modernes sont honorés au même titre que les plus anciens, ce qui suggère ainsi la continuité du travail agricole, mais fait en même temps, saisir et accepter la rupture de la modernité. Toujours paysan, mais paysan moderne : tel est le message que le cortège d'instruments agraires des jours de fête délivre à celui qui les regarde. Les fêtes du Travail des hommes de la terre, les guirlandes, les fleurs, les couleurs, la liesse, ont réduit l'inquiétude et facilité la transmission.

L'absence d'une politique en matière agricole a gravement nuit au développement de l'agriculture

D'un point de vue de l'État, aucune perspective à long terme ne guidait l'action des pouvoirs publics en matière agricole avant 1914. L'agriculture était l'objet de mesures ponctuelles et conjoncturelles, prises en fonction de considérations qui lui étaient étrangères. Les données pour une politique agricole étaient simples : « *le petit paysan ne coûte rien à la société (qui n'a pas à le nourrir ni à le payer) et se contente de peu. Il suffit de fixer un prix minimum vital pour ne pas le décourager de produire* » (Salleron, 1937, p. 83). La Première Guerre mondiale (1914-1918) a rompu cet équilibre et a obligé l'État à intervenir pour fournir à la population l'alimentation dont elle avait besoin –de façon régulière et à un prix raisonnable– malgré un appareil productif fortement perturbé. Les pouvoirs publics ont donc été conduits à improviser constamment en fonction de la conjoncture : la politique agricole a navigué à vue, les principes libéraux ont été abandonnés, mais la propriété privée a été respectée.

Mais définir une politique ne suffit pas ! Il faut aussi l'adhésion des personnes concernées...

Les guerres ont brassé les populations rurales et urbaines, et les paysans sont revenus du front avec la volonté de disposer des mêmes conditions de vie que les citadins. L'intensification qui apparaissait comme une solution a été laissée à l'initiative privée. Après-guerre, l'État a préconisé le remembrement, mais sans le rendre obligatoire. Il a mené des actions de vulgarisation pour intensifier et développer la production. Il a promulgué une loi sur l'enseignement postsecondaire agricole, mais elle resta inefficace en raison d'une pédagogie et d'un corps enseignant (les instituteurs) totalement inadaptés et rétifs au public agricole adulte et en raison de la répugnance des agriculteurs adultes à revenir sur les bancs de l'école.

Nécessité d'inscrire l'agriculture dans un projet économique global, partagé par l'ensemble de la société

La Seconde Guerre mondiale (1939-1945) a renforcé l'agriculture familiale avec l'idée d'atteindre l'autosuffisance alimentaire et de privilégier la paix sociale. Mais à la Libération, l'objectif fut de rebâtir l'État, de redéfinir des institutions politiques, de reconstruire une économie, de donner à la société un nouvel idéal. Pour la première fois, l'agriculture fut inscrite dans un projet économique global qui se concrétisa dans un premier plan de modernisation et d'équipement (Plan Monnet, 1947). Ce plan prévoyait notamment de développer l'enseignement et la vulgarisation, et de financer l'achat de tracteurs et de machines agricoles. Le plan Marshall (1948) renforça l'orientation productiviste du plan Monnet. Le statut du fermage et du métayage fut également renforcé pour garantir au fermier la sécurité de ses investissements. L'usage collectif des moyens de production et la coopération sous toutes ses formes furent promus. L'arrivée du général de Gaulle à la tête de l'État en 1958 entraîna une nouvelle orientation de la politique agricole.

La responsabilité individuelle et collective des acteurs fut un facteur primordial du développement

À partir de 1958, l'État a trouvé chez les jeunes la réceptivité qu'il recherchait, et les jeunes ont partagé avec les gaullistes la même conception de l'État et de ses rapports avec les secteurs socio-

économiques. De cette collaboration, ont découlé les lois de 1960 dont l'objectif général était de moderniser et de réformer les structures, d'assurer le plein emploi du travail et du capital, de promouvoir l'exploitation à responsabilité personnelle, de définir des exploitations viables, d'améliorer les structures agraires, de promouvoir l'agriculture de groupe, de consolider les exploitations de taille moyenne, de vulgariser la technique, d'assurer l'intégration sociale, d'adapter la protection sociale, d'assurer un niveau de revenu régulier et d'organiser la production.

L'ouverture à l'Europe a assuré des débouchés plus stables et a consolidé les orientations françaises

Indéniablement, l'ouverture à l'Europe a été un espoir de débouchés plus stables pour l'agriculture française. La politique agricole commune a repris les grandes orientations françaises en matière agricole : accompagner la cessation d'activité, faire accepter la modernisation par tous, transférer la responsabilité du développement aux agriculteurs, organiser des filières solidaires de production.

La formation et l'action de la JAC sont deux facteurs récurrents

Tout au long de cette première partie et tout au long de l'énumération que nous venons de faire, deux facteurs sont récurrents : la formation et l'action de la JAC. Avant 1914, il était admis par les agronomes et par les politiques que le comportement autarcique et routinier de l'agriculteur est le fruit de son ignorance et de son manque de formation professionnelle. Plus tard, au cours de la Deuxième Guerre mondiale, alors que le pays est totalement ruiné, l'unanimité s'est à nouveau faite sur un certain nombre de moyens pour conduire l'agriculture à l'abondance, et parmi eux : l'instruction... Nous avons également signalé que la JAC a beaucoup fait réfléchir les jeunes sur la place de la femme dans toute la vie rurale et sur l'amélioration des conditions de vie. La JAC a préparé les jeunes à faire preuve d'initiative et de créativité pour maintenir un lien entre tradition et modernité dans la vie sociale. Elle a suscité chez les jeunes l'esprit d'entreprendre et elle les a préparés à la prise de responsabilités. Elle leur a redonné confiance en eux, ce qui va donner naissance à une conscience et à un projet collectifs. Ainsi préparés, ces jeunes ont investi toutes les organisations professionnelles pour orienter l'action professionnelle vers une politique agricole qui tienne compte de leurs problèmes et de leurs ambitions.

Ces deux facteurs peuvent être déterminants dans d'autres pays, contextes, cultures, continents...

Ces deux facteurs nous paraissent d'une extrême importance : ils ont aidé les agriculteurs français à se prendre en main et à devenir les acteurs de leur propre développement. Ces deux facteurs sont susceptibles d'être déterminants dans d'autres pays, dans d'autres contextes, sous d'autres latitudes. C'est pourquoi nous allons les approfondir dans les deux parties qui vont suivre. Nous analyserons tout d'abord (dans la deuxième partie) l'évolution de l'enseignement agricole en France depuis un siècle et demi, puis (dans la troisième partie) nous analyserons ce qu'a été le mouvement de la JAC, qui a marqué durablement l'histoire de la France rurale.

DEUXIÈME PARTIE

**L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE EN FRANCE :
PLUS DE 150 ANS D'HISTOIRE**

1. INTRODUCTION

1.1. ÉVOLUTION HISTORIQUE

De la Révolution de 1789 à aujourd'hui, on peut distinguer six grandes périodes dans l'histoire de l'enseignement agricole en France :

1. De la Révolution à 1848 : C'est le début de l'enseignement agricole caractérisé par le passage d'un savoir traditionnel ancestral à un savoir plus scientifique. C'est une période où l'enseignement agricole se cherche.
2. Le décret de 1848 est le premier texte législatif qui organise l'enseignement professionnel en trois niveaux.
3. De 1848 à 1918, nous pouvons distinguer deux phases :
 - l'édifice mis en place par le décret de 1848 est remis en cause sous le Second Empire⁹⁷, mais fait naître l'enseignement privé et introduit l'agriculture dans l'enseignement général,
 - l'enseignement agricole prend son envol sous la III^{ème} République⁹⁸, propice à de nombreuses initiatives.
4. De 1918 à 1960, nous pouvons distinguer deux phases :
 - le développement de nouvelles formes d'enseignement professionnel –apprentissage, cours par correspondance, alternance– conforte l'enseignement agricole privé,
 - les textes du 5 juillet 1941 et du 12 juin 1943 (sous le régime de Vichy) ne remettent pas en cause les structures mises en place par la loi du 2 août 1918. L'enseignement agricole privé se développe et la formation continue prend de l'ampleur.
5. De la V^{ème} République⁹⁹ à 1984 : la loi du 2 août 1960 est l'acte de naissance de l'enseignement agricole moderne. En quelques années, l'enseignement agricole se transforme profondément –structures, contenus, diplômes, pédagogie– et se développe énormément pour accompagner la mutation accélérée de l'agriculture française qui entre dans le Marché commun.
6. De 1984 à nos jours : les formations agricoles se rénovent –parcours, pédagogie, modes d'évaluation, public d'élèves, effectifs croissants– afin de mieux répondre à l'évolution des métiers de l'agriculture, de l'agro-industrie et du monde rural, ainsi que de mieux répondre aux attentes de la société et de l'environnement international.

⁹⁷ Le **Second Empire** (1852-1870) est le système constitutionnel et politique instauré en France le 2 décembre 1852, lorsque Louis-Napoléon Bonaparte, le président de la République française, devient « Napoléon III, Empereur des Français ». Ce régime politique succède à la Deuxième République (1848-1852) et précède la Troisième République (1870-1940).

⁹⁸ La **Troisième République** (1870-1940). C'est le premier régime français à s'imposer dans la durée depuis 1789. En effet, après la chute de la monarchie absolue, la France a expérimenté, en quatre-vingts ans, sept régimes politiques : trois monarchies constitutionnelles, deux républiques et deux Empires. Ces difficultés contribuent à expliquer les hésitations de l'Assemblée nationale, qui met neuf ans, de 1870 à 1879, pour renoncer à la royauté et proposer une troisième constitution républicaine.

⁹⁹ La **Cinquième République**, ou **V^{ème} République** (1958-...), est l'actuelle forme du régime républicain en vigueur en France. Elle succède à la Quatrième République (1946-1958) depuis le 4 octobre 1958 et marque une rupture par rapport à la tradition parlementaire de la République française dans la volonté de renforcer le rôle du pouvoir exécutif.

Écrire l'histoire c'est exprimer « l'avenir du passé »

« Écrire l'histoire n'est pas un exercice académique destiné à vénérer le passé, mais un détour pour mieux nous comprendre nous-mêmes et notre situation dans la Cité, par l'étude des mouvements sociaux (porteurs de messages et de valeurs) et des courants humanistes qu'il nous appartient de transmettre » (Chosson, 1998, pp. 11-15). Il s'agit selon la belle expression de Paul Ricœur d'exprimer « l'avenir du passé » (Ricœur, 1985, pp. 301-313), c'est-à-dire « de rouvrir le passé, de raviver en lui des potentialités inaccomplies... de rendre nos attentes plus déterminées et nos expériences plus indéterminées... » (Lévy, 1997).

1.1.1. Les paysans au milieu du 19^{ème} siècle

Les découvertes scientifiques donnent à l'industrie un grand dynamisme

Au milieu du 19^{ème} siècle, la France, comme ses voisins d'Europe du Nord-Ouest, connaît de profondes transformations liées à la « Révolution industrielle ». Celle-ci apparaît plus lentement qu'en Angleterre, mais elle s'accélère. À partir de 1835, le rythme de croissance de l'économie française atteint 2,4% par an. Le produit de l'activité agricole augmente globalement de 38%, celui de l'industrie de 66%. Les progrès techniques liés aux découvertes scientifiques donnent à l'industrie un grand dynamisme : essor de la chimie, extraction du charbon utilisé pour la métallurgie et pour les machines à vapeur, ce qui permet la mécanisation de l'industrie textile. Les voies de communication s'améliorent (routes, canaux, chemin de fer).

À la campagne, l'artisanat rural fait vivre un très grand nombre de petits exploitants et de journaliers

Les campagnes restent très peuplées et lorsque l'exploitation est trop petite, l'homme et la femme doivent s'embaucher comme journaliers sur les autres exploitations. Les journaliers, qui ne possèdent ni terre ni maison, sont bien plus démunis que les domestiques employés à l'année : ils doivent constamment chercher l'embauche et connaissent le chômage hivernal. Si les campagnes retiennent un grand nombre de petits exploitants et de journaliers, c'est parce que les bras ne sont pas employés seulement aux champs. Il existe partout un très important artisanat rural, dans une complémentarité étroite entre l'agriculture et l'industrie. Certaines régions se spécialisent peu ou prou dans une activité : travail des métaux (serrurerie du Vimeu, coutellerie de Thiers, quincaillerie de Tinchebray...), travail du bois (Alpes et Jura), industrie textile (Normandie). Mais souvent, plusieurs types d'artisanat se combinent : la filature et le tissage de la laine sont présents sur presque tout le territoire.

Les travaux saisonniers rémunérateurs attirent la main-d'œuvre des régions les plus pauvres

Cependant, les régions les plus pauvres (les montagnes) envoient des migrants saisonniers : les Creusois sont maçons à Paris, les Savoyards sont ramoneurs, d'autres comme les Hauts-Alpins

exercent des métiers divers tels que : peigneurs de chanvre, marchands, colporteurs, instituteurs... Si la plupart des migrations ont lieu l'hiver, d'autres ont lieu l'été dans les régions qui manquent de main-d'œuvre et donnent des salaires plus élevés : les moissons de la Beauce, les vendanges du Midi...

Cependant, l'attrait de la ville est de plus en plus fort...

À partir de 1840, l'exode rural change d'échelle. C'est le début d'un ample mouvement de départ, des campagnes surpeuplées vers les villes qui s'industrialisent. L'attrait de la ville demandeuse de main-d'œuvre et les facilités offertes par le chemin de fer concourent à cet exode, mais aussi les dures conditions naturelles des montagnes et ailleurs le déclin de l'artisanat. Une enquête parlementaire de 1848 sur le travail agricole et industriel indique qu'au-delà de 25-30 ans, seulement 20 à 30% de gens savent lire et écrire ; en dessous de 25-30 ans, guère plus de la moitié des gens savent lire et écrire.

Car l'agriculture française reste routinière et a du retard sur l'industrie

L'augmentation de la population, même si elle est plus lente que dans les pays voisins, exige une augmentation des productions. Les rendements s'améliorent progressivement depuis le 18^{ème} siècle et les nombreux agronomes s'y emploient. Ils sont très impressionnés par le modèle anglais. L'agronome anglais Arthur Young¹⁰⁰ a observé, lors de voyages en France en 1788-1789, une agriculture routinière. Et l'économiste français André Crochut publie dans la *Revue des Deux-Mondes* de septembre et octobre 1848, un bilan assez mesuré de la situation. Il constate d'abord un retard de l'agriculture sur l'industrie : « *L'agriculture n'a pas marché du même pas que l'industrie manufacturière. Dans la plus grande partie du monde civilisé, elle est restée à l'état de labeur domestique, c'est-à-dire que chaque homme en possession d'un lot de terre s'y cantonne et l'utilise suivant la routine de ses pères et en vue de ses propres besoins. La culture élevée à l'état de spéculation industrielle, pratiquée avec les combinaisons et les ressources qui en doivent multiplier les bénéfices, est encore un fait exceptionnel. [...] Quels sont, en ce qui concerne la France, les obstacles opposés au développement rationnel de l'agriculture ?* » (Crochut, 1848).

Et les performances agricoles françaises sont médiocres

Puis il tente de répondre à cette question en faisant des comparaisons avec les performances anglaises : les défauts majeurs du système français sont le morcellement à outrance de la propriété et celui des parcelles ; le manque de bétail lié à l'insuffisance des prairies artificielles ; le régime du métayage ; la mauvaise utilisation de la main-d'œuvre qui aboutit à la « *distribution aux travailleurs d'une somme trois fois plus forte que la rente du propriétaire inactif* », ce qui explique le manque de

¹⁰⁰ **Arthur Young** (1741-1820) était un agriculteur et agronome britannique. Auteur de nombreux ouvrages, il eut de son vivant une grande renommée. Son « *Voyage en France* », paru en 1792, livre des informations précieuses sur la France rurale.

capitaux pour les investissements ; et les campagnes sont nettement moins bien nourries que les villes.

Pour progresser, il faut que le paysan soit instruit !

Mais depuis la fin du 18^{ème} siècle, les agronomes ont beaucoup réfléchi à l'amélioration des instruments et des assolements, à l'amendement des terres, à la sélection des plantes et des races. Les préfets encouragent la création et l'activité des sociétés d'agriculture. Les conseils généraux accordent des subventions aux concours agricoles organisés par les comices, qui distribuent primes et médailles pour récompenser les innovations. Sociétés et comices publient des bulletins auxquels s'ajoutent aussi les journaux d'agriculture, excellents moyens de diffusion des progrès. Mais pour cela, il faut que le paysan soit instruit. Tous, pouvoirs publics et notables, s'accordent à penser que l'instruction doit progresser. Le socialiste Étienne Cabet¹⁰¹ fonde en 1832 un *Journal de l'Association libre pour l'éducation du peuple* dans lequel il écrit : « *De tous les arts industriels, l'agriculture est certainement celui qui est le moins avancé en France. [...] Les progrès sont retardés d'un côté par l'ignorance des habitants des campagnes, de l'autre par la négligence coupable que les divers gouvernements mettent à fonder des institutions politiques nécessaires pour l'amélioration de l'art, soit chez les grands, soit chez les petits propriétaires* » (Cabet, 1832).

1.1.2. L'image du paysan

La littérature donne une image plutôt négative du paysan, même si elle lui reconnaît des vertus

En 1835, le Dictionnaire de l'*Académie française* illustre sa définition du mot « paysan » par les exemples suivants : « C'est un paysan, un gros paysan, il a l'air d'un paysan, d'un franc paysan : *c'est un homme rustre, impoli, grossier dans ses manières et dans son langage* ». Cette image très négative du paysan français transparait dans les romans de l'époque, tant le roman pastoral (Sand¹⁰², 1849) que le roman réaliste (de Balzac¹⁰³, 1844). Même si George Sand les trouve lourds et tristes, elle les idéalise dans ses récits : elle exalte la simplicité des sentiments du paysan, la pureté et la chasteté de ses mœurs, son travail harmonieux dans le cadre d'une nature paisible, son courage pour le dur labeur sans cesse renouvelé.

Par contre, Honoré de Balzac décrit une passion inextinguible du paysan pour la terre, qui supprime tout sens moral : les scrupules d'honnêteté et le sentiment familial sont bafoués et balayés par l'avarice et la cupidité pour obtenir des terres. Il les décrit comme frustes et surnois, cyniques et couards, mais il leur reconnaît la qualité de persévérance et de force de caractère qu'ils utilisent pour

¹⁰¹ **Étienne Cabet**, « *Journal de l'Association libre pour l'éducation du peuple* », décembre 1832, p. 19. Étienne Cabet (1788-1856) est un théoricien politique français classé parmi les socialistes utopiques par Karl Marx et Friedrich Engels, qui lui opposent un socialisme scientifique. Il écrivit en 1840 « *Voyage en Icarie* », description d'une cité idéale, et fonda en 1848 une communauté utopique du même nom, Icarie, sur les bords de la rivière Rouge, au Texas.

¹⁰² **George Sand**, préface de « *la Petite Fadette* », 1849. George Sand est le pseudonyme d'**Amantine Aurore Lucile Dupin**, romancière et femme de lettres française (1804-1876).

¹⁰³ **Honoré de Balzac**, les « *Paysans* ». Honoré de Balzac, né **Honoré Balzac** est un écrivain français, (1799-1850).

obtenir des terres. Tous ces éléments réapparaissent dans l'ouvrage de Michelet¹⁰⁴ (Michelet, 1846), mais avec une nette sympathie pour les paysans : « *Homme de la terre, et vivant tout en elle, le paysan semble fait à son image. Comme elle, il est avide ; la terre ne dit jamais : assez ! Il est obstiné autant qu'elle est ferme et persistante ; il est patient, à son exemple, et non moins qu'elle, indestructible... Appelez-vous cela des défauts ? Eh ! S'il ne les avait pas, depuis longtemps vous n'auriez plus de France !* » D'autres auteurs, tels Anacharsis et Hippolyte Combes¹⁰⁵ (Combes A. & Combes H., 1852) se font l'écho de ces mêmes vertus (courage face au labeur incessant et à la souffrance, sentiment de l'ordre) et défauts (routine). Conservateurs, ils insistent sur les bienfaits de la religion.

1.1.3. La nécessité de l'instruction

Éduquer le paysan pour le sortir de la routine...

Même si les élites urbaines s'intéressent plus aux progrès de l'industrie qu'à ceux de l'agriculture, et qu'elles y investissent plus, le gouvernement (La monarchie de Juillet) se préoccupe beaucoup d'améliorer la productivité, en stimulant l'activité des sociétés d'agriculture et des comices. Et, plus généralement, une nécessité s'impose à tous les esprits : il faut éduquer le paysan pour le sortir de la routine qu'on lui attribue. Mais il faut une éducation appropriée, sinon il risque de vouloir abandonner la terre pour partir vers la ville. Ce mouvement d'exode rural et de concentration urbaine inquiète terriblement.

Et lui procurer de la considération

IL FAUT EDUQUER LE PAYSAN, SINON IL RISQUE D'ABANDONNER LA TERRE ET DE PARTIR VERS LA VILLE

« On se plaint généralement en France, et avec raison, de la décadence de l'agriculture et de la tendance que manifestent les paysans à quitter les travaux agricoles pour les professions industrielles. Ces deux faits ont une connexion intime. On observe encore qu'il n'est pas un paysan un peu riche qui ne cherche –qu'on nous passe l'expression familière– à faire de son fils un Monsieur, avocat, médecin, huissier, commis de mairie, vétérinaire, peu importe, pourvu qu'il ne soit plus paysan. Les plus pauvres essaient d'obtenir du curé de l'endroit, qu'il donne au plus intelligent de leurs enfants, l'éducation qu'il est capable de donner, et puis, au bout de cet apprentissage clérical, on envoie monsieur l'abbé passer trois ou quatre ans dans un séminaire d'où il sort prêtre. [...]

Et savez-vous d'où vient cette tendance qui pousse avec tant d'énergie les paysans à sortir de leur classe ? Ce n'est point uniquement la misère qui les sollicite, car les plus riches donnent à cet égard l'exemple aux plus pauvres : c'est le manque de considération. Sans doute, la misère y est pour beaucoup. Le paysan qui délaisse la campagne pour la ville est très souvent excité par l'espérance d'un salaire plus élevé. Mais cette considération, nous le répétons, n'est point la seule, et si le paysan jouissait de la considération à laquelle il a droit, tenez pour certain qu'il serait moins pressé de ne l'être plus. [...]

Il faut procurer à la classe agricole la considération que méritent ses immenses services, ses vertus, sa modestie ; il faut que les préventions orgueilleuses, legs onéreux du passé, qui pèsent encore sur le paysan se dissipent sous l'influence de mœurs plus équitables et de sentiments plus véritablement élevés. [...]

Le préjugé qui n'existe plus contre les bourgeois existe encore contre les paysans ; l'éducation que reçoivent les bourgeois, les paysans ne la reçoivent pas : de là toute la différence, de là l'absence de considération pour ceux-ci, de là leur désir de s'affranchir de ce mépris qui les environne, de là la décadence des mœurs publiques, la démoralisation et la détérioration des races. »

Source : *Dictionnaire politique. Encyclopédie du langage et de la science politiques, rédigée par un groupe de députés, publicistes et journalistes, avec une introduction par Étienne Garnier-Pagès, publiée par Eugène Duclerc et Louis Pagnerre. Paris, 1842.*

¹⁰⁴ Jules Michelet (1798-1874) est un historien français.

¹⁰⁵ Anacharsis Combes, historien (1797-1877) et son frère Hippolyte Combes, médecin (1809-1873).

2. LES DEBUTS DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE

2.1. LE PASSAGE D'UNE TRADITION ORALE A UN APPRENTISSAGE EXPERIENTIEL

2.1.1. Les premières initiatives

L'agriculteur est resté soumis à la nature pendant des siècles

Pendant des siècles, les agriculteurs ont appris à travailler la terre en imitant les anciens et en se soumettant à la nature. Maximes et proverbes transmis oralement –repris dans les almanachs– constituaient le fonds de connaissances des paysans, complété par des recettes et des tours de main familiaux. L'agriculture évoluait peu et la force physique des hommes, femmes et enfants, ainsi que la longueur de la journée de travail, étaient déterminantes pour contrebalancer les difficultés naturelles.

Mais au 18^{ème} siècle, les agronomes ont souhaité la création d'écoles d'agriculture

Mais la situation va changer au 18^{ème} siècle, avec le mouvement des Agronomes et des Physiocrates. Il s'agit de faire adopter le modèle agricole anglais, où la jachère est remplacée par des cultures fourragères, et les *pionniers* s'organisent en cercle d'études et d'essais où s'échangent les expériences. La « Société d'agriculture, du commerce et des arts de Bretagne » est fondée à Rennes en février 1757. La « Société d'agriculture de la généralité de Paris » est créée en 1761. Les Agronomes souhaitent la création d'écoles d'agriculture, et invitent les curés à devenir des instituteurs agricoles, en utilisant même un carré de leur jardin pour y faire quelques expériences. Les premières réalisations en matière d'enseignement agricole sont dues à l'initiative de ces sociétés d'agriculture ou de nobles, grands propriétaires terriens. La première école vétérinaire est créée à Lyon en 1761, et la seconde s'établit à Alfort en 1765. La ferme expérimentale et la bergerie de Rambouillet sont créées en 1786 ; une école de bergers s'y installera quelques années plus tard.

2.1.2. Les premières institutions d'enseignement agricole

Des établissements d'enseignement supérieur, des instituts agricoles et des chaires d'agriculture

Les premières véritables institutions d'enseignement agricole vont apparaître entre 1789 et 1848. Elles connaîtront des fortunes variées, mais deux constats se dégagent de cette période :

- Tout d'abord, les réalisations les plus importantes –que l'État va soutenir– sont les établissements d'enseignement supérieur. La priorité est accordée à ceux –les ingénieurs– qui doivent permettre la mise en valeur de l'argent investi dans le secteur agricole, et attirer de nouveaux capitaux nécessaires à la modernisation de la production.
- Ensuite, deux tendances complémentaires en matière de formation agricole se font jour. L'une considère qu'il faut former les agriculteurs pour favoriser le développement économique de l'agriculture. Ce courant –important à la fin du 18^{ème} siècle– s'affaiblit ensuite puis ressurgit dans les années 1825-1830. Il est à l'origine des instituts agricoles et des fermes-écoles. L'autre

tendance considère l'enseignement agricole comme un facteur d'ordre et de paix sociale. Il prend de la force après 1830 et ses tenants installent des chaires d'agriculture dans les grandes villes à partir de 1836.

Mais l'enseignement primaire agricole va rester inexistant pour le petit agriculteur

Mais le bilan des réalisations de l'État en matière d'enseignement agricole est fort maigre en 1830 : alors qu'il existe plusieurs grandes écoles techniques (dans d'autres secteurs que l'agriculture), il n'y a que deux écoles d'agriculture créées par l'État –la chaire d'Économie rurale d'Alfort et l'école pratique du Muséum–. Quant au niveau primaire, l'enseignement agricole est inexistant. Ce n'est pas très étonnant, à lire François de Neufchâteau¹⁰⁶ formuler, en 1802, devant la Société d'agriculture de la Seine une conception de l'enseignement agricole qui dominera durant des décennies : « *la formation professionnelle doit bénéficier aux grands propriétaires et aux riches fermiers ; pour le petit agriculteur, il suffit d'un apprentissage gestuel et de quelques "recettes"*. » Par ailleurs, pour former ses cadres l'État a créé en 1823 l'École des Haras du Pin (dans l'Orne), en 1824 l'École royale forestière à Nancy et en 1825 l'École vétérinaire de Toulouse.

2.1.3. Quatre initiatives privées pour la formation de cadres pour l'agriculture

En quelques années, quatre établissements de formation de cadres pour l'agriculture vont voir le jour, sur des initiatives privées :

Près de Nancy

Roville (à Roville-devant-Bayon, en Meurthe-et-Moselle, à 30 km de Nancy) ouvre en 1826 ; à l'initiative de Mathieu de Dombasle¹⁰⁷ qui crée une « *exploitation modèle* » ou « *ferme exemplaire* » en 1822, puis ouvre l'institut en 1826. Son objectif est de permettre aux élèves de réussir en agriculture : il affirme que « *l'agriculture est une industrie qui a pour but le profit* ». Les élèves vont chaque matin à la ferme et observent les travaux et les cultures ; l'après-midi, ils assistent aux cours assurés par Mathieu de Dombasle : agriculture, art vétérinaire, botanique, minéralogie et comptabilité ; le soir, ils écoutent le bilan de la journée fait par les chefs de service et la répartition des tâches pour le lendemain. En vingt ans, Roville a formé environ 300 élèves, mais le gouvernement n'a pas voulu le prendre en charge et a refusé d'étendre l'expérience. Ceci n'a rien d'étonnant, puisqu'au début du siècle dirigeants du pays comme économistes considèrent que l'agriculture n'a pas une influence primordiale dans le développement national.

¹⁰⁶ **Nicolas François**, dit **François de Neufchâteau**, puis comte François de Neufchâteau, est un écrivain, homme politique et agronome français (1750-1828). Président de la Société centrale d'agriculture (1808-1828), devenue ensuite la Société royale et centrale d'Agriculture, et aujourd'hui l'Académie d'agriculture de France.

¹⁰⁷ **Christophe-Joseph-Alexandre Mathieu de Dombasle**, couramment **C.J.A. Mathieu de Dombasle** ou simplement **Mathieu de Dombasle**, (1777-1843), est un agronome, précurseur de l'enseignement supérieur agricole français. Surnommé par ses contemporains « le meilleur laboureur de France », il fonde une « ferme exemplaire » à Roville, qui sera bientôt imitée, et une fabrique d'instruments aratoires qui connut un réel succès.

Près de Versailles

Grignon (à Thiverval Grignon, dans les Yvelines, à 15 km de Versailles) ouvre en 1828 ; à l'initiative d'Auguste Bella¹⁰⁸ et Antoine-Rémi Polonceau¹⁰⁹, le but est de convertir le domaine de Grignon en « *ferme modèle* ». Cependant, il ne s'agit pas de former des exploitants agricoles, comme le fait Mathieu de Dombasle, mais des ingénieurs en s'inspirant de l'industrie. Le modèle de développement de l'agriculture est celui des grandes exploitations capitalistes allemandes et anglaises : le propriétaire de la terre ou le grand fermier fait appel à un technicien hautement qualifié pour faire fonctionner l'exploitation agricole. En 1850, 700 élèves sont passés par l'école, dont une centaine d'étrangers. La réussite de Grignon est due à l'appui et aux moyens qu'il reçoit de l'État, ce qui conduit à affirmer que seul l'État peut assurer le fonctionnement d'un enseignement agricole véritable. Sans lui, les ressources sont insuffisantes.

Près de Nantes

Grand-Jouan (à Nozay, en Loire-Atlantique, à 40 km de Nantes) ouvre en 1833 ; à l'initiative de Jules Rieffel¹¹⁰, le but est de créer une « *école primaire d'agriculture* » pour « *former des ouvriers capables, de véritables contremaîtres ayant des connaissances élémentaires sans doute, mais suffisantes pour mener à bien les travaux des champs* ». Cette école primaire d'agriculture servira de modèle aux « *fermes-écoles* » qui se développeront ultérieurement. La philosophie de Rieffel est claire : il s'agit d'assurer une formation professionnelle et de préparer l'insertion des jeunes dans la société rurale, en les isolant des dangers de la ville. Il réaffirme les valeurs traditionnelles attachées au travail des paysans, notamment « la simplicité » des conditions de vie et « l'impérieuse nécessité » d'un travail pénible. L'institut qui naîtra en 1842 prendra le nom d'*Institut agricole de l'Ouest*.

Près de Lyon

La Saulsaie (à Montluel, dans l'Ain, à 15 km de Lyon) ouvre en 1842. À l'initiative de Césaire Nivière¹¹¹, la formation s'appuie sur des *fermes d'application*. Le but est de former des cadres pour l'agriculture, de véritables ingénieurs agricoles, comme le fait Auguste Bella. Il veut un

¹⁰⁸ **Joseph-Marie-Auguste Bella** (1777-1856) est un militaire de carrière. Chevalier de l'Empire, il fonde avec Antoine-Rémy Polonceau l'École d'agriculture de Grignon, dont il assure la direction pendant vingt-deux ans. Sa rencontre avec Antoine-Rémy Polonceau sera déterminante.

¹⁰⁹ **Antoine-Rémy Polonceau** est un ingénieur français (1778-1847), ancien élève de l'École polytechnique. Il fut successivement Ingénieur en chef du département du Mont-Blanc, Ingénieur en chef du département de Seine-et-Oise puis Directeur du service de navigation de la Seine. Il se lie d'amitié avec Bella qui l'initie aux sciences agronomiques. En 1825, ils rendent visite à Mathieu de Dombasle à Roville. De retour à Versailles, Polonceau organise une petite ferme qui occupe son temps libre. Mais il souhaite créer un centre d'enseignement agronomique dans la région parisienne. Il crée en 1827 la Société agronomique de Grignon pour en assurer le financement. Il propose aux autorités de confier à Auguste Bella la direction du nouvel établissement, en dépit du handicap que constitue son passé impérial. Pour se préparer à cette nouvelle mission, Bella visite un certain nombre d'établissements d'enseignement en Allemagne, puis en Belgique et en Angleterre.

¹¹⁰ **Jules Rieffel**, (1806-1886), est un ingénieur agronome français, fondateur de l'école d'agriculture de Grand-Jouan à Nozay. Transférée à Rennes en 1894, l'école de Grand-Jouan est devenue l'École nationale supérieure agronomique de Rennes.

¹¹¹ **Césaire-Enthelme-Alexis Nivière**, (1799-1879), est un agronome français. Il est connu pour être le fondateur de l'École régionale d'agriculture de la Saulsaie en Dombes et pour être un précurseur de l'enseignement supérieur agronomique en France. Il est également un des pionniers de l'aménagement des plans d'eaux et de la réduction des zones marécageuses.

développement des richesses agricoles en France pareil à celui de ses richesses industrielles. Mais, supportant seul les frais de culture, il connaît des difficultés financières de plus en plus importantes, et les expériences agronomiques se soldent par un échec économique.

2.1.4. Un enseignement qui se cherche : l'expérience des fermes-écoles

Les fermes-écoles de niveau élémentaire se développent, souvent à partir d'initiatives privées

Près de Nantes

La première ferme-école est celle de Grand-Jouan. Créée par Jules Rieffel en 1830, dans le but de former des « *sous-officiers et soldats de cette armée laborieuse et pacifique* » qu'est l'agriculture, il l'appelle « école primaire d'agriculture ». Elle inspirera la fondation d'établissements similaires dans diverses régions. Ces établissements de niveau élémentaire ont des statuts et fonctions variés : asiles ruraux, colonies agricoles, pénitenciers pour enfants pauvres ou orphelins ; fermes-écoles, fermes-modèles, écoles d'agriculture ouvertes aux adultes.

Près de Rennes

Après Grand-Jouan, une deuxième ferme-école est créée en 1833 aux Trois-Croix près de Rennes. Les communes et les départements concernés soutiennent ces réalisations.

Ailleurs en France, l'État s'organise

En 1836, l'État subventionne quelques établissements. Mais les fortunes sont diverses et quelques fermes-écoles disparaissent. L'administration décide alors d'organiser les établissements de manière plus uniforme : l'État prend en charge le personnel enseignant et la pension des apprentis ; le directeur de la ferme-école est responsable de son exploitation, de ses pertes et de ses profits.

Un bilan riche d'expériences

En 1848, on compte vingt-cinq fermes-écoles souvent, fruit de l'initiative privée et du financement du Conseil Général. Même si la valeur de l'enseignement et sa pérennité dépendent totalement du directeur, propriétaire ou fermier du domaine, des résultats économiques de sa ferme et des péripéties de sa vie familiale, cette riche expérience est analysée et servira à mettre au point la loi de 1848.

2.1.5. La création de chaires départementales d'agriculture

Installer l'enseignement agricole dans les grandes villes

Le 6 décembre 1836, le Comice agricole de Bordeaux approuve le projet de créer une Chaire départementale d'agriculture. La motivation du projet est avant tout politique et sociale : le rapporteur Auguste Petit-Laffitte¹¹² constate et s'inquiète que les jeunes voulant se « *ranger au*

¹¹² **Auguste Petit-Lafitte** (1803-1884), rapporteur de projet de création de la Chaire départementale d'agriculture de Bordeaux. Le 16 novembre 1837, le ministre le nomme professeur de la « *Chaire d'enseignement public et gratuit de l'agriculture* », qu'il vient de proposer de créer.

sommet de l'échelle sociale » préfèrent étudier le droit ou la médecine. Il faut donc ouvrir de nouveaux débouchés, notamment dans l'agriculture. En répandant l'instruction agricole, il s'agit de ramener le calme et l'ordre après les moments difficiles vécus au début des années 1830. Le projet prévoit d'ailleurs d'installer ce type d'enseignement agricole dans les grandes villes. C'est là, en effet, « *que se sont donné rendez-vous tous les jeunes gens, riches d'espérance et d'avenir, après avoir quitté les bancs des collèges* ». Ces jeunes gens permettront de « *rendre à notre agriculture les deux éléments de succès qui lui manquent : les capacités et les capitaux* ».

*Créer un enseignement public et gratuit de l'agriculture au CNAM*¹¹³

De 1836 à 1845, plusieurs villes (Lyon, Toulouse, Besançon, Rodez, Quimper, Nantes, Beauvais, Amiens, Parthenay, Rouen) vont subventionner des professeurs départementaux « *pour l'enseignement nomade de l'agriculture* ». Le 25 août 1836, une ordonnance royale crée au CNAM un enseignement public et gratuit de l'agriculture. Des conférences agricoles y étaient données depuis plusieurs années et elles ont joué un rôle important dans la prise de conscience de la nécessité d'organiser l'enseignement de l'agriculture. Elles inspireront aussi les débuts des chaires départementales d'agriculture.

L'instruction, avenir de l'agriculture

L'INSTRUCTION, AVENIR DE L'AGRICULTURE

Voici les propositions faites en 1836 par Auguste Petit-Laffitte pour donner à l'agriculture une place éminente dans la société :

1. « Il faudrait que l'instruction que l'on donne aux agriculteurs, proprement dits, fût beaucoup mieux appropriée à l'emploi qu'ils doivent en faire et ne devint pas pour eux, par son défaut de spécialités, un encouragement au désir qu'ils ont déjà de quitter leur état
2. Il faudrait surtout que dans nos cités populeuses, des chaires s'élevassent pour l'enseignement de la science agricole ; que des voix éloqu岸tes s'y fissent entendre pour dire à la jeunesse qui y afflue et que préoccupe le désir d'utiliser des connaissances déjà acquises qu'aussi bien que le droit, que la médecine, etc., la science des Columelle, des Rozier, des Chaptal, est digne de ses méditations ; que former la résolution de l'acquérir et de la pratiquer, c'est se préparer à servir utilement le pays, c'est se rendre digne, plus tard, des encouragements et des récompenses qu'attirent, de sa part, d'aussi nobles intentions. »

Puis, il explique que, les capitaux se tournant vers l'agriculture, la prospérité reviendra : « *Nos produits s'amélioreront, le commerce en sera plus satisfait. Les familles aisées de nos campagnes pourront espérer conserver leur bien-être, alors qu'il ne sera plus nécessaire de se ruiner pour donner aux enfants quelque'une de ces professions devenues si communes aujourd'hui qu'il n'est presque plus permis de les considérer que comme de vains titres dont la vanité seule aime à se décorer. Les mœurs y gagneront aussi, elles qui ont tant à espérer de ces habitudes de travail, d'ordre et de modération dont la campagne nous offre encore le tableau. Enfin, la société y acquerra plus de sécurité, moins d'ambitions s'agiteront dans son sein, plus rarement aussi elle se verra contrainte d'employer le châtimeant pour ramener au devoir ceux de ses enfants qui oseraient lui demander encore raison du tort de leur avoir procuré des connaissances dont ils ne peuvent faire usage, imprudents qu'ils sont de se précipiter tous dans les voies déjà trop encombrées* ».

Source : Comice agricole de Bordeaux,

Rapport d'Auguste Petit-Laffitte (1803-1884) sur un projet de création de chaire départementale d'agriculture, 6 décembre 1836.

¹¹³ Le Conservatoire national des arts et métiers (CNAM) est un grand établissement d'enseignement supérieur et de recherche fondamentale et appliquée fondé par l'abbé Grégoire à Paris le 19 vendémiaire an III (10 octobre 1794) pour « *perfectionner l'industrie nationale* ». Le Conservatoire national des arts et métiers et l'École polytechnique sont les deux réalisations de la Révolution française dans le domaine des sciences de l'ingénieur. Héritier de l'esprit des encyclopédistes, le Conservatoire a, dès son origine en 1794, une vocation pluridisciplinaire. Ses premières collections d'instruments scientifiques proviennent de l'Académie des sciences.

2.1.6. L'école primaire et l'agriculture

Le savoir diffusé par l'école du village est trop éloigné des pratiques sociales du paysan

Le ministre Guizot¹¹⁴ a voulu faire de l'école du village un moyen d'unification du pays. Mais les agriculteurs n'y trouvent guère de réponses aux besoins qu'ils ressentent. Même s'ils respectent le savoir du notable ou du curé, les agriculteurs ne voient pas l'utilité que ce savoir pourrait avoir pour eux. Car ce savoir, diffusé par l'école du village –conçue comme l'école citadine– est trop loin de leurs pratiques sociales. Ils estiment que l'agriculture s'apprend avant tout par la pratique et sur l'exploitation.

« Il faut bien avouer que ce qu'on enseignait à l'école n'était pas adapté aux besoins des paysans tels qu'ils pouvaient les concevoir. On ne parlait dans la commune que le patois local. Et à l'école, l'instituteur enseignait à lire en français, c'est-à-dire en langue savante, dont on n'avait besoin que par accident. Pour mesurer, on se servait de toises, de lignes et de pouces ; le bois de chauffage était évalué en "cordes" ; les surfaces étaient comptées en boisselées ; on ne calculait la valeur des choses qu'en pistoles et en écus. Or à l'école, on apprenait –et, à vrai dire, seulement ceux qui étaient déjà savants– le système métrique. »

Roger Thabault¹¹⁵, extrait de « *Mon Village : ses hommes, ses routes, son école* » (surtitre : « 1848-1914, L'Ascension d'un peuple »), Éditions Delagrave, Paris, 1944 (réédité par les Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, Paris, 1982).

Les instituteurs sont peu intéressés par l'agriculture et beaucoup méprisent les agriculteurs

S'inquiétant de la lenteur des progrès agricoles, le Conseil général de l'agriculture insiste sur la nécessité d'enseigner des notions d'agriculture et d'horticulture dans les écoles rurales et dans les écoles normales d'instituteurs, dès 1833. En 1836, le ministre du Commerce et des Travaux publics reprend ces idées et souhaite qu'un enseignement des principes élémentaires d'agriculture soit assuré à l'école primaire et que, dans ce but, soit améliorée la formation des maîtres grâce à la création d'un cours d'agriculture dans les écoles départementales. De fait, des cours d'agriculture sont donnés aux futurs instituteurs, afin de leur permettre de diffuser des notions scientifiques simples. Mais ce mouvement reste limité, car les instituteurs s'intéressent peu à l'agriculture –certains l'ont quittée–, et aux agriculteurs –beaucoup les méprisent–.

2.2. UN BILAN TRES MITIGE

Si le bilan est riche en qualité, il est pauvre en quantité. En 1848, moins de 60 élèves sont sortis des instituts et 170 sont sortis des fermes-écoles. Pour une population rurale d'une vingtaine de millions de personnes, soit environ huit millions d'actifs agricoles, les agriculteurs et les salariés agricoles ayant reçu une formation technique représentent une quantité très marginale.

¹¹⁴ **François Pierre Guillaume Guizot** (1787-1874), historien et homme politique français, membre de l'Académie française de 1836 à 1874.

¹¹⁵ **Roger Thabault** (1895-1979), pédagogue français connu pour un ouvrage de sociologie : « *Mon Village : ses hommes, ses routes, son école, 1848-1914.* » (Delagrave, Paris, 1945).

3. LA NAISSANCE OFFICIELLE DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE (1848)

3.1. UNE LOI POUR L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE (LOI DU 3 OCTOBRE 1848)

La République, née de la Révolution de 1848, suscite toutes sortes de peurs chez les agriculteurs. La loi sur l'enseignement agricole donne au gouvernement provisoire une occasion de montrer qu'il se soucie du sort des paysans. Depuis le 28 juin, Charles Tourret¹¹⁶ est ministre de l'Agriculture et du Commerce. Il a été confirmé à ce poste par Eugène Cavaignac¹¹⁷ après les journées de Juin¹¹⁸. Dès 1846, il a été membre de la commission d'instruction agricole du Conseil supérieur d'agriculture. Le 17 juillet, il soumet à l'Assemblée un projet de décret sur l'organisation de l'enseignement agricole.

Trois niveaux d'enseignement

Le projet de décret, daté du 15 juillet 1848, prévoit la mise en place d'un système complet d'enseignement agricole, comportant trois types d'instructions :

- *Les fermes-écoles* destinées à la formation de « travailleurs habiles », ouvriers, contremaîtres, petits exploitants, qui dispenseront un enseignement pratique. La formation théorique sera donnée sur le terrain.
- *Les écoles régionales* destinées à la formation des chefs d'exploitation (propriétaires ou fermiers), qui dispenseront une formation un peu plus théorique, tout en restant fondée sur la pratique.
- *L'Institut national agronomique* destiné à former les professeurs et les organisateurs, il constituera le « couronnement de l'édifice ». Il sera « l'école normale de l'agriculture ».

Les fermes-écoles gardent le statut défini en 1847. Le directeur est le plus souvent celui qui exploite la ferme, à ses risques et périls car il vit de ce que rapportent les productions de la ferme-école. L'État rémunère le personnel et accorde des bourses pour l'entretien des élèves. C'est une pépinière d'ouvriers agricoles, de contremaîtres, de métayers et de petits fermiers.

Les écoles régionales se situent « au-dessus » des fermes-écoles. Elles sont ouvertes aux boursiers sortis par concours des fermes-écoles et aux élèves payant pension. Mais l'instruction en tant que telle est gratuite. C'est une pépinière de chefs d'exploitation qui s'instruisent dans la théorie et la pratique de l'agriculture et se familiarisent avec les principes de l'administration rurale.

¹¹⁶ **Charles Gilbert Tourret** (1795-1858), commissaire de la République et homme politique français. Après un bref passage dans la Marine, il devient directeur des forges de Vierzon et se tourne vers l'agriculture et la politique. Il fut député de l'Allier. Membre de l'Assemblée constituante, il rallie la République en 1848, puis rejoint le gouvernement du général Cavaignac en tant que ministre de l'Agriculture et du Commerce, et présente un projet sur l'enseignement professionnel agricole.

¹¹⁷ **Louis Eugène Cavaignac**, (1802-1857), général et homme politique français. Gouverneur d'Algérie (1848) puis président du Conseil des ministres chargé du pouvoir exécutif en 1848. Candidat à l'élection présidentielle de 1848, il est battu par Louis-Napoléon Bonaparte.

¹¹⁸ Les **journées de Juin** sont une révolte du peuple de Paris du 22 au 26 juin 1848 pour protester contre la fermeture des Ateliers nationaux.

L'Institut national agronomique assure la formation des professeurs et des ingénieurs ruraux. Il recrute ses professeurs parmi les « sommités de la Science » et, pour les attirer, se situe près de Paris. Les études durent deux ans.

La gauche soutient le projet, les royalistes s'y opposent, les modérés sont partagés

Les royalistes sont les plus opposés au projet de Loi : certains le trouvent coûteux ; d'autres proposent de distribuer des primes aux agriculteurs les plus innovants ; d'autres estiment que les comices agricoles sont un bon moyen pour enseigner l'agriculture ; d'autres encore préfèrent réserver les crédits à l'agriculture proprement dite et non à une formation dont ils doutent.

Certains députés modérés jugent également le projet inutile et coûteux, mais d'autres le soutiennent : ils le trouvent utile à l'agriculture ; ils font l'éloge de l'enseignement agricole et de l'innovation ; ils pensent que l'instruction des enfants mettra fin à la routine des parents ; grâce à l'instruction, le travail agricole deviendra un travail « meilleur, plus gracieux et plus fécond parce qu'il n'est pas fatigant » ; l'agriculture prospère chez nos voisins parce qu'il y a un enseignement agricole et un certain savoir.

La plus grande partie de la gauche soutient le projet, mais avec quelques nuances : pour faire échec à l'ignorance ; pour rendre justice à l'agriculture ; pour limiter l'émigration vers les villes ; certains voudraient étendre la formation aux jeunes filles, d'autres aux colonies pénitentiaires et aux détenus, d'autres encore à l'Algérie. D'aucuns enfin voudraient que l'on enseigne la religion dans les fermes-écoles afin de préserver l'ordre moral.

Le décret est adopté le 3 octobre 1848

Le décret relatif à l'enseignement agricole et à la création d'écoles d'agriculture est adopté le 3 octobre 1848. Il sera institué une ferme-école par département. Mais l'adoption du budget de 1849 ne prévoit pas de financer l'ensemble de l'enseignement agricole, mais seulement l'institut national agronomique.

3.1.1. La création des fermes-écoles

Un tremplin pour une certaine ascension sociale

Le vote du décret accélère la création des fermes-écoles : 46 existent en 1849 et il y en a 70 à la fin de l'année. En fournissant le seul complément d'instruction accessible aux jeunes paysans de cette époque, elles servent de tremplin pour une certaine ascension sociale. La moitié des anciens élèves sont devenus cultivateurs et travaillent dans la ferme familiale. Le quart se destine à une carrière agricole ou sont employés de l'agriculture : cultivateurs-meuniers, régisseurs, fermiers, jardiniers-horticulteurs, travailleurs agricoles, élèves-vétérinaires... Le quart a connu une évolution conforme à ce que nous savons de la société de l'époque : artisans ruraux, commerçants ruraux (boulangers,

bourelriers, distillateurs, marchands de vin), cantonniers, militaires, gendarmes, employés de chemins de fer, comptables, employés de banque, employés de pompes funèbres...

Mais un recrutement mal ciblé...

Mais le recrutement des élèves étant souvent inférieur aux prévisions, les fermes-écoles connaissent des réussites diverses. La première difficulté est celle des coûts de fonctionnement. Le traitement du personnel enseignant est pris en charge par l'État qui édicte des règles strictes pour son recrutement ; on arrive à un total de 7 enseignants pour une moyenne de 15 élèves par an... La deuxième difficulté est liée à la personnalité des directeurs, qui abusent ou désespèrent de la situation, selon les cas.

Et des crédits en baisse

Et à la suite des restrictions de crédits, beaucoup disparaissent. Il n'en reste que 34 en 1875. Elles n'ont jamais accueilli plus de 855 élèves en tout. Elles ont pâti de ce que leur enseignement vise surtout les enfants d'ouvriers agricoles, qui les fréquentent assez peu. Pendant ce temps, disent les agronomes, la formation agricole fait défaut aux « enfants des petits propriétaires », tandis que ceux des grands fréquentent les écoles nationales d'agriculture. C'est pourquoi la loi du 30 juillet 1875 met en place un niveau secondaire, au-dessus des fermes-écoles : les écoles pratiques d'agriculture.

3.1.2. La création des écoles régionales d'agriculture

Le second degré de l'enseignement agricole existait déjà avant 1848 : les instituts agricoles de Grignon, Grand-Jouan et la Saulsaie étaient tous trois subventionnés par l'État. Le 16 décembre 1848, Grand-Jouan et la Saulsaie prennent le nom d'« écoles régionales d'agriculture ». Le statut de Grignon est fixé le 5 octobre 1849 : d'institut agricole, il devient école régionale.

Les restrictions budgétaires freinent leur expansion...

Le décret prévoyait qu'il serait créé une école régionale par région culturale. Le 31 juillet 1849, une circulaire ministérielle est envoyée aux départements pour inciter les autorités locales à prendre en charge la création de tels établissements, notamment en acquérant un domaine propre à les accueillir. Mais dès 1849, les restrictions budgétaires freinent la création de nouvelles écoles. La seule à être créée est celle de Saint-Angeau, dans le Cantal, destinée à 5 départements (Puy-de-Dôme, Haute-Loire, Cantal, Aveyron, Lozère). Elle sera supprimée en 1852. Sous l'Empire, les trois écoles restantes deviennent des « écoles impériales ».

Comme tout l'enseignement agricole sous le Second Empire, les écoles impériales sont victimes de restrictions budgétaires. Ce qui a pour conséquence le transfert de l'École impériale de La Saulsaie à Montpellier, des marais des Dombes aux vignobles de l'Hérault. Afin d'améliorer l'enseignement agricole, un Conseil de perfectionnement des établissements d'instruction agricole est créé en 1851. Sans existence réelle, il disparaît puis est rétabli en 1868.

Et ces écoles n'atteignent pas toujours la masse des paysans

Malgré tous ces efforts, l'enseignement agricole ne visera qu'une infime partie des futurs agriculteurs : il n'y aura jamais plus de 855 élèves dans les 79 fermes-écoles et les trois écoles régionales d'agriculture. Pour la grande masse des « paysans », c'est toujours l'enseignement primaire qui assure la formation agricole.

3.1.3. La création de l'Institut national agronomique

Il est jugé trop coûteux et situé dans un environnement trop luxueux

L'Institut national agronomique, qui doit être (selon Charles Turrel) « l'École polytechnique et l'École normale de l'enseignement agricole », constitue « le couronnement de l'édifice ». Elle doit dispenser un enseignement essentiellement théorique aux jeunes gens qui ont achevé leurs études classiques, et attirer vers l'agriculture les capitaux qui étaient investis dans l'industrie, jusque-là. L'École ouvre à la rentrée de 1850. Elle admet les 47 premiers élèves en novembre et reçoit en outre 159 auditeurs libres qui sont logés en ville. En novembre 1851, 33 nouveaux élèves se joignent aux 37 qui ont été admis en deuxième année. Mais, jugé trop coûteux et risquant de donner (selon le prince-président Louis-Napoléon Bonaparte) des goûts de luxe à de jeunes agriculteurs logés à Versailles, l'Institut est fermé le 17 septembre 1852. L'École des Haras est elle aussi supprimée en 1852. Les seules écoles de niveau supérieur restant sous tutelle du ministère de l'Agriculture et du Commerce seront les trois écoles vétérinaires. Quant à l'École des eaux et forêts, elle relève du ministère des Finances.

Refondation de l'Institut national agronomique

Dès lors, les agronomes et les notables passionnés d'agronomie ne cesseront de réclamer la création d'un établissement de « hautes études agricoles », en suggérant des formules moins coûteuses que la précédente. Victor Duruy¹¹⁹ tente d'instaurer un éphémère enseignement supérieur de l'agronomie au Muséum d'histoire naturelle et les efforts d'Alexis de Tocqueville¹²⁰ aboutissent à la fondation de l'Institut supérieur agricole de Beauvais¹²¹ en 1854. Ce n'est qu'en 1876, sous la III^{ème} République, que les agronomes arriveront à fonder l'actuel Institut national agronomique¹²². Il sera alors le seul établissement à pouvoir décerner le titre d'ingénieur agricole.

¹¹⁹ **Victor Jean Duruy** (1811-1894), est un homme politique et historien français, ministre de l'Instruction publique de 1863 à 1869 sous le Second Empire.

¹²⁰ **Alexis-Henri-Charles Clérel, vicomte de Tocqueville** (1805-1859), est un philosophe, homme politique, historien et écrivain français. Il est célèbre pour ses analyses de la Révolution française, de la démocratie américaine et de l'évolution des démocraties occidentales en général.

¹²¹ L'**Institut polytechnique LaSalle Beauvais** est une école privée d'enseignement supérieur, fondée à Beauvais (Oise) en 1854 (avec l'appui de l'Institut catholique de Paris et la société d'agriculture de Compiègne) par les frères des écoles chrétiennes. En 1964, l'école est autorisée par la commission des titres d'ingénieurs à délivrer le titre d'ingénieurs en agriculture. Depuis le 1^{er} septembre 2006, l'Institut supérieur d'agriculture de Beauvais (ISAB) et l'Institut géologique Albert-de-Lapparent (IGAL) ont fusionné pour former « l'Institut polytechnique LaSalle Beauvais », surnommé « **LaSalle Beauvais** ».

¹²² L'**Institut national agronomique** (ou **Agro**) est une ancienne école d'agriculture et d'agronomie créée en 1848 et située à Versailles, dans les grandes écuries du château. Elle fut supprimée en 1852 puis reconstituée en 1876 à Paris. Elle fut hébergée gracieusement dans les locaux du Conservatoire national des arts et métiers rue Réaumur et pourvue de « champs d'expériences, avec les bâtiments nécessaires

Fondation d'établissements de niveau supérieur à Angers et à Purpan par des ordres religieux

Devenues écoles nationales, les anciennes écoles impériales d'agriculture reçoivent les élèves des sections d'application de l'Institut national agronomique, Grignon, Montpellier et Rennes (dont Grand-Jouan est l'ancêtre). S'y ajoutent l'École des Haras (réorganisée en 1874), l'École nationale d'horticulture de Versailles (1874), l'École nationale d'industrie laitière de Mamirolle (1888) près de Besançon dans le Doubs et l'École nationale des industries agricoles de Douai (1893). Dans le même temps, les Jésuites, les Pères du Saint-Esprit et l'Institut catholique de Paris, aidés par des agriculteurs, fondent des établissements de niveau comparable à celui de Beauvais, à Angers (1898) et à Purpan (1919) près de Toulouse.

affectés au service de l'Institut » à Vincennes. Trop à l'étroit, l'INA déménage en 1882 dans les anciens bâtiments de l'École supérieure de pharmacie, rue Claude-Bernard dans le V^e arrondissement. Elle fusionne en 1971 avec l'École nationale supérieure d'agronomie de Grignon pour donner l'Institut national agronomique Paris-Grignon (INA P-G). Le 1^{er} janvier 2007, l'INA P-G, l'ENGREF, et l'ENSIA fusionnent en un seul établissement : l'Institut des sciences et industries du vivant et de l'environnement, surnommé « **AgroParisTech** ».

4. REMISES EN CAUSE, TRANSFORMATIONS ET CONSOLIDATIONS (1848-1918)

4.1. LE SECOND EMPIRE A UNE AUTRE CONCEPTION DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE (1852-1870)

4.1.1. L'affaiblissement de l'enseignement professionnel agricole

Après le vote du décret du 3 octobre 1848, l'enseignement professionnel agricole semble établi sur des bases solides. Pourtant, Napoléon III semble choisir –peut-être sous l'influence de Victor Duruy, ministre de l'Instruction publique– de privilégier le développement de l'enseignement de l'agriculture et de l'horticulture au sein de l'enseignement général.

Restrictions budgétaires à tous les niveaux

Dès 1852, l'École régionale de Saint-Angeau dans le Cantal, l'École des Haras et l'Institut national agronomique sont supprimés en raison d'un entretien jugé trop onéreux. Le premier degré de l'enseignement professionnel agricole est également touché : en 1850 et 1851, six fermes-écoles sont supprimées tandis que quatre seulement sont créées. En 1852, dix-huit sont supprimées tandis que deux sont créées. Entre 1852 et 1865, vingt-sept sont supprimées tandis que six sont créées.

Cependant, un léger mouvement de reprise a lieu à la fin de l'Empire puisque le nombre total de fermes-écoles est de cinquante-trois en 1869. Cela fait probablement suite à la circulaire du ministère de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux publics du 22 mars 1869, qui réduit la durée de l'apprentissage à deux ans, au lieu des trois ou quatre ans en usage dans plusieurs écoles. De même, l'âge d'admission est désormais fixé à dix-huit ans au lieu de dix-sept et la création de classes permet au personnel des fermes-écoles de progresser dans la carrière.

Un diplôme d'ingénieur agricole

Avec la suppression de l'Institut national agronomique de Versailles, les trois écoles régionales d'agriculture –Grignon, Grand-Jouan et La Saulsaie– prennent le titre d'« écoles impériales d'agriculture », et constituent désormais le niveau supérieur de l'enseignement professionnel agricole. Elles sont également atteintes par les mesures de restrictions budgétaires –durée des études réduite à deux ans au lieu de trois, âge d'admission fixé à dix-huit ans au lieu de dix-sept, admission d'élèves externes et pas seulement internes–. Ces écoles ont pour mission de former des responsables de grands domaines. À partir de 1870, un diplôme d'ingénieur agricole vient s'ajouter au certificat d'études délivré à l'issue de la scolarité.

4.1.2. Changement de système d'enseignement de l'agriculture

Étudier l'agriculture sur les lieux où elle réussit le mieux

En 1870, l'école de La Saulsaie est transférée à Montpellier. C'est le point de départ d'un changement de système d'enseignement de l'agriculture : on va l'étudier sur les lieux où elle réussit le mieux. C'est l'étude de l'agriculture « pratique et positive » et non plus de l'agriculture

« officielle », l'approfondissement de la mise en valeur du sol et de l'industrie agricole. À Montpellier, l'école se spécialisera dans la viticulture et participera activement à la lutte contre le phylloxéra.

4.1.3. Des projets pour un enseignement agronomique de haut niveau

Rétablir un enseignement supérieur de l'agriculture

La suppression de l'Institut national agronomique en 1852 est vivement ressentie par les milieux agricoles et de nombreuses voix s'élèvent pour en réclamer le rétablissement ou le remplacement. Un certain nombre de projets voient le jour entre 1868 et 1872, visant au « rétablissement d'un enseignement supérieur, tel qu'il fonctionnait autrefois à l'Institut agronomique de Versailles, ou à la création d'une école centrale ou supérieure d'agriculture ». Les uns¹²³ proposent de « restaurer » un enseignement supérieur de l'agriculture par la modification du programme des écoles impériales d'agriculture. Les autres¹²⁴ proposent de conserver l'école impériale d'agriculture de Grignon comme école du nord et du centre de la France et de doter « d'écoles semblables, la région du Sud-Ouest et celle du bassin méditerranéen, qui jouissent d'un climat et d'aptitudes agricoles si particulières ».

Créer une école des hautes études de l'agriculture

Ces derniers demandent de créer une « école des hautes études de l'agriculture » qui formera des agronomes en recrutant des élèves titulaires du baccalauréat ès sciences. Le but est de combler le vide laissé par la disparition de l'Institut national agronomique de Versailles. Eugène Tisserant¹²⁵, souligne, dans le rapport de la commission présenté en 1868, que la mise en place d'un enseignement supérieur est devenue une nécessité impérieuse : « *l'agriculture doit s'attacher le concours de la science sous toutes ses facettes : elle doit avoir recours à la géologie, à la minéralogie, à la chimie, à la physiologie végétale, à la mécanique, à la technologie et à l'économie rurale.* »

Créer une sorte d'École polytechnique de l'agriculture

De son côté, le ministère de l'Instruction publique, dirigé par Victor Duruy, tente de mettre en place un enseignement agronomique de haut niveau au Muséum d'histoire naturelle. Le projet vise à faire

¹²³ Une sous-commission de l'enquête agricole lancée en 1866 et placée sous la direction du chimiste **Jean-Baptiste Dumas**, ancien ministre de l'Agriculture.

¹²⁴ Une commission (à la demande du ministre de l'Agriculture) composée de sénateurs, de membres du corps législatif, des inspecteurs généraux de l'agriculture et de différentes personnalités, dont le rapport est dû à Eugène Tisserant.

¹²⁵ **Eugène Tisserant**, (1830-1925). Major de la première promotion du premier Institut agronomique de Versailles en 1850, sa bourse lui permit de visiter les îles Britanniques, le Danemark, la Hollande et l'Allemagne. Puis il fut nommé à la direction des domaines de l'Empereur de 1855 à 1870. Inspecteur général de l'agriculture en 1871, premier directeur de l'Institut national agronomique de Paris (1876-1878), il fut Directeur de l'Agriculture au ministère de 1878 à 1896. Il termina sa carrière comme conseiller maître à la Cour des comptes et prit sa retraite en 1905. Il fit partie de nombreux conseils, comités et commissions. Il fut membre de l'Académie des Sciences en 1911 et membre de la Société puis Académie d'Agriculture le 28 janvier 1874. Il présida la Société d'Agriculture en 1893, 1904 et 1911.

Son œuvre technique et administrative fut considérable ; les enquêtes et les rapports réalisés par Tisserant eurent une influence profonde : enquête de 1866 sur l'Alsace, de 1868 sur l'enseignement agricole, grandes enquêtes de 1882 et 1891 sur l'état de l'agriculture en France, de 1917 sur la recherche agronomique. Ces textes ont, pour la plupart, préparé des décisions importantes : **création de l'Institut national agronomique** (1876), **de l'Institut de la recherche agronomique** (1922), adoption du protectionnisme (1882), etc.

de l'École d'agriculture du Muséum « une sorte d'École polytechnique de l'agriculture », tandis que Grignon en deviendrait « une école d'application ». Le projet démarre en 1869, mais la guerre de 1870 met fin à l'expérience. Au même moment, le Conservatoire national des arts et métiers fait une proposition similaire, mais la réticence du corps professoral ne lui permet pas de voir le jour.

Créer un enseignement agronomique à l'École centrale des arts et manufactures

Un autre projet, présenté en 1869 par Jean Baptiste Dumas¹²⁶ au directeur l'Agriculture, vise à créer à l'École centrale des arts et manufactures une troisième année entièrement consacrée à l'enseignement agronomique ; elle serait sanctionnée par un diplôme spécifique. Ce projet n'aboutit pas sous le Second Empire ; il fut repris à l'issue de la guerre de 1870, organisé par un arrêté du ministère de l'Agriculture du 7 mars 1872, mais ne sembla jamais avoir été mis réellement en place.

4.1.4. Le ministère de l'Agriculture poursuit son aide financière

En marge de ces différents projets et parallèlement au réseau des établissements d'enseignement professionnel agricole, le ministère de l'Agriculture continue de participer à l'entretien d'un certain nombre de chaires d'agriculture municipales ou départementales : à partir de 1866, il soutient la station agronomique de Nancy ; à partir de 1867, il subventionne les cours de chimie agricole de Bordeaux, Caen, Rennes... ; il accorde également des crédits aux colonies et pénitenciers agricoles (11 d'entre eux en bénéficient en 1866) ; c'est grâce à l'aide du ministère que l'institut agricole de Beauvais¹²⁷ peut commencer à fonctionner ; le ministère soutient même une « école pratique d'irrigation et de drainage »¹²⁸, dans le Finistère.

4.1.5. Naissance de l'enseignement agricole privé

La plupart sont fondés par des œuvres ou par des congrégations

Les premiers établissements privés fondés au XIX^{ème} siècle sont des orphelinats et des colonies agricoles. Ils accueillent les enfants des villes sans famille, difficiles, ou sous le coup de condamnations. La plupart sont fondés par des œuvres ou des congrégations. Le plus ancien est peut-être la colonie agricole de Rouvroy-les-Merles, fondé en 1823 dans l'Oise par Gabriel Bazin du Mesnil¹²⁹, pris en charge par la Société d'adoption en 1847 puis passé sous tutelle du département de

¹²⁶ **Jean Baptiste André Dumas**, (1800-1884), est un chimiste et homme politique français. Ministre de l'Agriculture et du Commerce de 1850 à 1851 dans le gouvernement de Louis-Napoléon Bonaparte. Il devint sénateur lors du sacre de l'Empereur. Il fut nommé inspecteur général de l'enseignement supérieur pour les sciences et vice-président du Conseil impérial de l'instruction publique.

¹²⁷ **Institut agricole de Beauvais**, fondé en 1855 par la société d'agriculture de Compiègne et confié aux frères des écoles chrétiennes.

¹²⁸ Le comte de Couédic, député du Corps législatif et propriétaire d'un domaine près de Quimperlé dans le Finistère, prend l'initiative d'installer en 1861 une « école pratique d'irrigation et de drainage » au Lézardeau.

¹²⁹ **Gabriel Boniface Bazin** (1791-1863). Orphelin dès l'âge de 6 ans, il fut élevé dans le domaine familial (le château du Mesnil) qui lui reviendra. Ceci explique vraisemblablement son ardeur à s'occuper des orphelins tout en dynamisant l'emploi et le village. Cet humaniste fut un pionnier dans l'industrialisation de l'agriculture et dans la création d'activités connexes pour maintenir la population au village. En 1823, il créa la colonie agricole pour l'accueil des orphelins et leur formation aux métiers agricoles. En 1853 à Rouvroy-les-Merles, il fit don des bâtiments de la colonie agricole à la société des frères de Marie (marianistes), qui devinrent une ferme-école. Celle-ci fut transférée au département suite aux lois anticléricales « Waldeck-Rousseau » de 1901 et « Combes » de 1904. Après la guerre 1939-45 et à l'initiative du Conseil général, la colonie agricole deviendra le CFPA, qui cessera de fonctionner en 2009. Le site est actuellement en étude ou de reprise ou de démolition.

l'Oise de 1904 à 1991. La colonie agricole de Saint-Ilan est fondée en 1843 près de Saint-Brieuc par le comte de Clézieux¹³⁰, dirigée par les frères du Saint-Esprit à partir de 1856 puis devint une école d'agriculture. De même, l'orphelinat de Mesnières-en Bray en Seine-Maritime qui ouvre en 1844, est confié aux frères du Saint-Esprit en 1878 puis devint une école d'agriculture, puis un lycée horticole ; l'actuel lycée général technologique et horticole Saint-Nicolas à Igny, en banlieue parisienne, a été créé en 1854 par l'abbé Mullois.

Beaucoup sont des orphelinats

L'institut Lemonnier de Caen, qui a hérité d'une institution éducative des frères salésiens de don Bosco, et le lycée horticole de Kerbernez à Plomelin-Quimper, ont la même histoire que le lycée horticole Bocage de Chambéry qui a succédé en 1953 à un orphelinat ouvert en 1870 ; etc. Après la Première Guerre mondiale, de nouveaux orphelinats ont ouvert pour les enfants des soldats morts : ainsi l'Institut de Fontlongue à Miramas dans les Bouches-du-Rhône deviendra plus tard un centre d'apprentissage agricole privé tandis que l'orphelinat de Cibeins, près de Lyon deviendra plus tard un lycée agricole public.

Les établissements privés se regroupent et s'organisent en réseaux : CNEAP, UNREP...

La plupart de ces institutions sont devenues des établissements agricoles privés, dont la grande majorité adhère aujourd'hui au CNEAP (Conseil national de l'enseignement agricole privé). Néanmoins, certaines autres sont restées des établissements spécialisés pour enfants en difficultés : handicapés, jeunes en danger, prédélinquants... Plusieurs se sont regroupées dès 1925 dans l'Association pour le développement de l'apprentissage agricole, horticole et des petits métiers ruraux, fondée en 1925 par Charles-Ferdinand Dreyfus¹³¹, président de la ferme de Bel-Air. Cette association est à l'origine de l'UNREP (Union nationale rurale d'éducation et de promotion), à laquelle adhèrent les écoles d'agriculture de l'œuvre des orphelins-apprentis d'Auteuil, l'institut de rééducation de Grèzes fondé en 1880 dans l'Aveyron, le lycée Notre-Dame ouvert en 1886 dans le château de Vaux, près de la Loupe en Eure-et-Loir, le lycée Saint-Philippe-de-Meudon qui a succédé à un orphelinat ouvert en 1888...

Autres initiatives

D'autres initiatives ont aussi vu le jour : l'Armée du Salut gère des établissements d'origine charitable comme Morfondé, créé en 1937 à Villeparisis en Seine-et-Marne ; l'école Le Nôtre a été ouverte en 1882 par l'Assistance publique de Paris pour les pupilles de la Seine ; le centre horticole

¹³⁰ **Achille-Aimé-Marie du Clézieux** (1806-1893), poète et auteur dramatique, ami de l'écrivain François-René de Châteaubriand, Achille Latimier du Clézieux fut considérablement influencé par le mouvement catholique, romantique et philanthropique de la 1^{ère} moitié du 19^{ème} siècle. Entre 1828 et 1830, il fut membre de l'école de la Chênaie fondée par Félicité de Lamennais et fonda en 1843 la colonie pénitentiaire agricole de Saint-Ilan.

¹³¹ **Charles Ferdinand-Dreyfus** (1888-1942) est fait prisonnier en Allemagne durant la guerre 1914-1918. À son retour, ses parents et son épouse sont décédés. Seul et sans enfant, il se consacre à la formation professionnelle agricole. Il crée en 1919, la ferme d'apprentissage de Bel Air (à Villiers le Bâcle dans l'Essonne). Cette fondation sera reconnue d'utilité publique en 1932.

de Châlons-en-Champagne a été fondé pour les orphelins de la Marne en 1936. Quelques centres spécialisés ont gardé la spécificité de leur fondation : l'institut médico-professionnel d'Arnouville-lès-Gonesse, fondé en 1917 pour les blessés de guerre par Marguerite Hérold ; l'institut d'éducation motrice de Berk-sur-Mer dans le Pas-de-Calais, inauguré en 1917 pour les enfants atteints de tuberculose osseuse ; le centre de Basse-Goulaine, en Loire-Atlantique, fondé après la Seconde Guerre mondiale pour accueillir les jeunes handicapés.

4.1.6. Naissance de l'enseignement agricole privé de niveau supérieur

Très tôt, les grands propriétaires catholiques se soucient de donner une « formation scientifique, agricole et morale » aux jeunes gens appelés à diriger de grands domaines. C'est dans ce but que l'Institut supérieur d'agriculture de Beauvais a été fondé en 1855, avec l'appui de l'Institut catholique de Paris et de la Société des agriculteurs de France. Dans les Pays de la Loire, l'École supérieure d'agronomie d'Angers¹³² est créée en 1898. À Toulouse, les Jésuites fondent l'École supérieure d'agriculture de Purpan en 1919. Les universités catholiques de Paris et de Lille dispensent aussi de formations agricoles supérieures à l'Institut catholique de Lille. L'Institut technique de pratique agricole de Paris est créé en 1922 par des ingénieurs agronomes regroupés en coopératives, dont la plupart enseignent à l'INA. Pour les jeunes filles, une formation supérieure est assurée à l'École de la Beuvrière¹³³, près d'Angers.

4.1.7. Introduction de l'enseignement de l'agriculture dans l'enseignement général

L'enseignement professionnel agricole se trouve considérablement affaibli

Sous le Second Empire, l'enseignement professionnel agricole se trouve considérablement affaibli. Pour des raisons à la fois politiques et économiques, l'enseignement de l'agriculture et de l'horticulture est introduit dans l'enseignement général et notamment dans le primaire. Une collaboration active entre les instances chargées de l'agriculture et le ministère de l'Instruction publique s'instaure dès 1850 : circulaires, instructions et enquêtes se multiplient sur le sujet. Dès 1849, une commission mixte composée de représentants du ministère de l'Instruction publique et du ministère de l'Agriculture et de l'Industrie suggère de procéder à un certain nombre d'expériences sur divers points du territoire.

- Suivant l'exemple de l'Angleterre, de l'Allemagne et de l'Irlande, on envisage de remplacer une partie des heures que les élèves passent en classe par des travaux agricoles. Les résultats en sont assez décevants. De plus, « *les parents, si susceptibles dans les campagnes, consentiront-ils à ce que les enfants, qu'ils envoient à l'école le temps nécessaire à lire et à écrire, travaillent à la*

¹³² L'École supérieure d'agriculture d'Angers est née de la conjonction des initiatives du Père Vétillard, jésuite, de l'université catholique d'Angers et du syndicat agricole de l'Anjou.

¹³³ La Beuvrière fut, après Savennières, de 1949 à 1968, une école supérieure féminine d'agriculture et école ménagère (la première femme ingénieur-agronome de France, Yvonne Trouard Riolle, en fut la directrice) ; les anciennes écuries et dépendances furent surélevées d'un étage et transformées en salles de classe et internat. À partir de 1968, la Beuvrière devint Institut Rural du Segréen et annexe du centre de formation de Châtillon à Cantenay-Epinard. Pendant les deux mois d'été, une maison familiale de vacances fonctionnait avec, entre autres activités, un relais du centre équestre de Segré.

*terre pour le compte d'autrui, alors qu'ils ont eux-mêmes besoin de les employer sur leurs propres terres. »*¹³⁴

- Une enquête pour savoir s'il serait possible de mener des expériences similaires dans les écoles normales d'instituteurs, qui pourraient ainsi initier leurs élèves à l'agriculture, est menée par le ministère de l'Instruction publique auprès des recteurs en 1855. Les opinions sont assez dissemblables d'une académie à l'autre. Toutefois, un enseignement de l'agriculture se met lentement en place dans les écoles normales d'instituteurs à partir des années 1856-1857. C'est souvent grâce à l'aide de maîtres extérieurs à l'école normale, sans doute plus qualifiés que ceux de l'école normale : le directeur du Jardin botanique à Évreux ; un ancien élève de la Saulsaie au Puy ; un ancien élève de Grignon à Auch ; le directeur de la ferme-école de la Mayenne à Laval ; le directeur de la ferme-école des Trois-Croix à Rennes, etc. Mais, peu à peu, l'intérêt se déplace vers un enseignement théorique de l'agriculture, illustré par des exemples pris dans les exploitations voisines de l'école normale et complété par un enseignement pratique de l'horticulture dans le jardin de l'école normale ou de l'école primaire.

Nécessité de créer une école normale d'agriculture

À partir de 1864, l'inspection des cours d'agriculture et d'horticulture des écoles normales est confiée aux inspecteurs de l'agriculture, à la suite d'un accord entre le ministère de l'Instruction publique et celui de l'Agriculture. En 1866, une enquête agricole suggère que l'enseignement agricole soit introduit dans les écoles des différents degrés. Une commission mixte, conjointement présidée par le ministre de l'Instruction publique et par celui de l'Agriculture recueille le témoignage de ceux qui ont tenté de développer l'enseignement de l'horticulture et de l'agriculture en dehors de l'enseignement professionnel agricole. Parmi ces témoignages, celui de Louis Gossin¹³⁵ qui juge nécessaire la création d'une école normale d'agriculture et suggère la création d'un poste de professeur d'agriculture dans chaque département, « dont les leçons faites à l'école normale d'instituteurs et aux autres établissements principaux d'instruction, se complèteraient dans chaque saison par des promenades agricoles et par des conseils pratiques d'agriculture ».

Enseignement agricole « classique » et enseignement agricole « professionnel »

Le rapport final de la commission distingue, pour la première fois sans doute, les deux branches que doit comporter l'enseignement agricole :

- « *L'enseignement agricole classique* », s'adresse à l'enfant et au jeune homme, dans les classes tant de l'enseignement primaire que de l'enseignement secondaire, et se trouve donc placé dans les attributions du ministre de l'Instruction publique.

¹³⁴ Lettre du recteur de l'Eure au ministre de l'Instruction publique, 11 mai 1851.

¹³⁵ **Louis Gossin** (1818-1880), cultivateur, professeur d'agriculture du département de l'Oise, correspondant de la Société centrale d'agriculture, membre du conseil d'administration de la société des agriculteurs de France, des sociétés d'agriculture de Compiègne, Beauvais, etc. et membre fondateur de l'institut agricole de Beauvais. Chevalier de la Légion d'honneur.

- « *L'enseignement agricole professionnel* », à la fois théorique et pratique est celui qui est dispensé dans les « instituts agricoles » et « concerne spécialement ceux qui veulent se livrer à l'agriculture ».

Avènement d'une chaire départementale d'agriculture

Même si le principe en est acquis dès 1869, l'obligation pour chaque département de se doter d'une chaire d'agriculture –dont le titulaire, le professeur départemental d'agriculture, est payé conjointement par les deux ministères de l'Instruction publique et de l'Agriculture, est en charge du cours d'agriculture à l'école normale et est en charge de conférences agricoles– ne deviendra effective qu'avec la loi du 16 juin 1879.

4.2. ESSOR DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE DE 1870 A 1918, SOUS LA TROISIEME REPUBLIQUE

4.2.1. Le développement de l'enseignement supérieur agricole

Les écoles nationales d'agriculture se spécialisent

Les écoles régionales puis impériales d'agriculture toujours au nombre de trois (Grignon, Grand-Jouan et Montpellier) prennent le nom d'écoles nationales d'agriculture et sont réorganisées. L'enseignement scientifique est développé et les études sont spécialisées en fonction de la région dans laquelle chaque école est implantée. « L'école de Grignon étudie spécialement la grande culture, les herbages, les cultures des céréales et des plantes industrielles, les spéculations animales et les industries agricoles et viticoles de la région septentrionale de la France. L'école de Grand-Jouan étudie principalement la mise en valeur des terres incultes, la culture pastorale mixte, la culture par le colonat partiaire¹³⁶, les prairies naturelles, les spéculations animales, les cultures industrielles et fruitières et les industries agricoles de la France occidentale. L'école de Montpellier étudie spécialement l'agriculture de la région méditerranéenne, les cultures fruitières, les spéculations animales, la transhumance des troupeaux, le reboisement des garrigues et des montagnes, les cultures à l'arrosage, la sériciculture, l'industrie de la soie et les industries agricoles et viticoles qui appartiennent aux régions de l'olivier, du mûrier et de l'oranger. »

La loi du 31 décembre 1875 qui accorde aux élèves des écoles d'agriculture le bénéfice du sursis d'appel pour le service militaire n'est sans doute pas étrangère au développement du recrutement. Le transfert de l'école nationale d'agriculture de Grand-Jouan à Rennes est décidé en 1895 et réalisé en 1896.

Création de nouveaux établissements « d'enseignement spécial » de l'agriculture

Le niveau « supérieur » de l'enseignement professionnel agricole est renforcé par la création de plusieurs établissements : l'École d'horticulture de Versailles, l'Institut national agronomique,

¹³⁶ Le **colonat partiaire** est une notion du droit romain. Le colonat remplace progressivement l'esclavage pendant l'Antiquité tardive. L'utilisation de ce concept juridique a persisté jusqu'à aujourd'hui, étant un mode d'exploitation agricole proche du métayage autorisé dans l'outremer français jusqu'en 2006.

l'École nationale d'industrie laitière de Mamirolles dans le Doubs, et plus tard l'École nationale des industries agricoles de Douai. Le rétablissement de l'École des haras en 1874 (supprimée sous le Second Empire) et le rattachement en 1877 de l'École forestière de Nancy (qui s'ajoute aux écoles vétérinaires) à l'administration de l'agriculture permettent de constituer ce que l'on appellera en 1900 « l'enseignement spécial » de l'agriculture.

L'Institut national agronomique : « l'École polytechnique » de l'agriculture

À la suite d'une proposition de loi déposée par le comte de Bouillé et 138 députés, pour la création d'un « institut destiné à donner l'enseignement supérieur théorique de l'agriculture » à Paris, l'Institut national agronomique est finalement créé par la loi du 9 août 1876. Il deviendra rapidement « l'École polytechnique de l'agriculture » au sein de laquelle se recrutent les élèves d'une partie des « Écoles spéciales » dépendant du ministère de l'Agriculture (l'École forestière de Nancy, l'École des haras, l'École nationale des industries agricoles de Douai...)

Douze établissements d'enseignement supérieur agricole en 1900

Le niveau supérieur de l'enseignement professionnel agricole comporte douze établissements en 1900 : l'Institut national agronomique, les trois Écoles nationales d'agriculture de Grignon, Rennes et Montpellier, l'École d'horticulture de Versailles, l'École nationale des industries agricoles de Douai, l'École nationale d'industrie laitière de Mamirolles, l'École des eaux-et-forêts de Nancy, l'École des haras du Pin et les trois Écoles vétérinaires de Lyon, Alfort et Toulouse.

Les établissements et les écoles sous tutelle du ministère de l'Agriculture

Placés sous la tutelle du ministère de l'Agriculture, d'aucuns distinguent aujourd'hui trois groupes d'écoles au sein de cet enseignement supérieur professionnel : l'enseignement « supérieur » représenté par l'Institut national agronomique ; l'enseignement « secondaire » comprenant les Écoles nationales d'agriculture, l'École nationale d'horticulture, l'École nationale de laiterie et l'École nationale des industries agricoles ; l'enseignement « spécial » composé des trois écoles vétérinaires, de l'École des haras et de l'École nationale des eaux et forêts.

Les chaires sous tutelle du ministère de l'Instruction publique

Mais, à cet enseignement supérieur s'ajoutent les enseignements placés sous la responsabilité du ministère de l'Instruction publique, chaires de chimie agricole, de zoologie et de botanique agricole, instituts spécialisés qui commencent à s'organiser au sein des facultés de sciences. En effet, des chaires de chimie s'établissent dans les facultés des sciences de Besançon, Bordeaux, Lille, Lyon, Nancy, Toulouse. Des chaires de zoologie et de botanique agricoles sont ouvertes à Marseille. Une chaire de botanique à Toulouse et un cours complémentaire de botanique à Besançon.

Des instituts spécialisés pour l'enseignement et la recherche agronomique

C'est également au début de 1900 que se mettent en place des instituts spécialisés pour l'enseignement et la recherche agronomique : l'Institut régional agronomique et œnologique à Dijon en 1901 ; un Institut agricole à Nancy puis à Toulouse en 1909 ; des diplômes spécifiques d'agriculture sont décernés à partir de 1900 à Lyon, de 1901 à Nancy, de 1902 à Besançon. À Paris, un enseignement théorique de l'agronomie est dispensé par le Muséum d'histoire naturelle (rattaché au ministère de l'Instruction publique) et par le Conservatoire des arts et métiers (rattaché au ministère de l'Industrie et du Commerce), mais un véritable « cursus » n'est toutefois pas mis en place.

4.2.2. Création d'un niveau moyen : écoles pratiques et premières écoles pour filles

Les enfants de petits et moyens agriculteurs n'ont pas encore accès à la formation professionnelle

La suppression de l'Institut national agronomique en 1852 aspira les écoles régionales au rang d'Écoles nationales et provoqua un vide dans le système d'enseignement professionnel agricole tel que conçu en 1848 pour répondre aux besoins des différentes classes rurales. Et de fait, à l'aube du 20^{ème} siècle, l'Institut national agronomique, l'École des haras, l'École des eaux et forêts, les Écoles vétérinaires accueillent de « jeunes gens qui ayant fait de fortes études veulent se consacrer à la science agronomique, à l'exploitation rationnelle des grands domaines et aux services publics » (Tisserant, 1894) ; les Écoles nationales d'agriculture s'adressent aux fils de fermiers et de propriétaires qui « à leur sortie du collège ou du lycée veulent exploiter leurs domaines » ; les fermes-écoles forment des ouvriers agricoles ; par conséquent, seuls « les enfants de la petite et de la moyenne propriété n'ont aucune formation professionnelle à leur portée ».

Création d'écoles pratiques d'agriculture

Pour combler ce vide de l'enseignement professionnel agricole, le ministère de l'Agriculture va initier la création d'écoles pratiques d'agriculture par la Loi du 30 juillet 1875. Elles s'adressent à « toute la classe des petits propriétaires cultivant de leurs mains l'héritage paternel, situés entre les apprentis exécutant tous les travaux de la ferme comme de simples ouvriers agricoles et les grands propriétaires fonciers qui sont dans les écoles nationales d'agriculture. Cette classe est nombreuse, intéressante et exerçant une grande influence sur la prospérité agricole du pays » (Journal officiel, 1875).

Premiers essais : des fermes-écoles sont transformées en écoles pratiques

Un premier essai est tenté en 1873 avec la création de la ferme-école spéciale des Merchines dans la Meuse. Après l'adoption de la Loi du 30 juillet 1875, cette ferme-école spéciale est transformée en école pratique d'agriculture. Elle ouvre dès le 29 janvier 1876. Deux autres sont créées en 1876, à Saint-Bon en Haute Marne et à Saint-Rémy en Haute-Saône (par transformation d'une ferme-école

en école pratique). La quatrième voit le jour en 1879 à Tomblaine en Meurthe-et-Moselle et la cinquième en 1881 à Écully dans le Rhône (issue de la transformation d'un institut agricole départemental). La sixième en 1881 également, dans le Finistère, par transformation de l'école pratique d'irrigation et de drainage du Lézardeau en « école pratique d'agriculture et d'irrigation ».

La première école professionnelle agricole destinée aux filles

Le mouvement de création d'écoles pratiques s'accélère après 1880. En 1886, *l'Annuaire du ministère de l'Agriculture* en recense seize ; en 1893, il en existe trente-neuf ; en 1900, il y a un total de quarante-cinq écoles pratiques. En 1886 est créée la première école d'enseignement professionnel agricole spécialement destinée aux filles : l'École pratique de laiterie de Coëtlogon en Ille-et-Vilaine, dont la scolarité n'est que de six mois. Une deuxième école pratique de laiterie destinée aux filles verra le jour en 1890 à Kerliver dans le Finistère (par transformation de l'école ménagère fondée en 1884).

4.2.3. Création de l'enseignement primaire et fondation de l'école laïque

Disparition des fermes-écoles

Le niveau élémentaire de l'enseignement professionnel agricole est alors constitué par les fermes-écoles et par quelques établissements d'apprentissage telles l'École des bergers à Rambouillet (1874-1895) et les fruitières-écoles consacrées à l'apprentissage de la fabrication du beurre et du fromage. Mais concomitamment au mouvement de création d'écoles pratiques, le nombre de fermes-écoles ne cesse de diminuer. Certaines disparaissent, mais d'autres, à partir de 1875, sont transformées en écoles pratiques. En 1875, elles sont au nombre de trente-trois ; en 1893, il n'en reste plus que seize. Le recrutement s'est tari en raison du développement d'une part, de l'enseignement primaire sous la Troisième République et d'autre part, des écoles pratiques d'agriculture.

La loi de séparation de l'Église et de l'État inaugure la distinction privé/public

La distinction actuelle privé/public n'existe pas au 19^{ème} siècle. Au temps de la Restauration, puis de la Monarchie de Juillet, comme sous le Second Empire, de nombreux établissements agricoles sont dus à des initiatives privées et dans son ensemble, l'enseignement se fait sous l'égide de l'Église. Sous la Troisième République, les lois qui fondent l'école laïque (1881-1882) et surtout la loi de séparation de l'Église et de l'État (1905), qui fait suite à la suppression des congrégations enseignantes (1904), inaugurent une période de rivalité durant laquelle chacun tient à affirmer sa spécificité alors que de nombreux points communs existent entre enseignement agricole public et enseignement agricole privé.

4.2.4. L'enseignement agricole et horticole entre dans les Écoles normales d'instituteurs

Parallèlement au développement de l'enseignement professionnel agricole, le développement de l'enseignement départemental de l'agriculture se poursuit. La loi du 16 juin 1879 officialise et

règlemente le fonctionnement des chaires départementales d'agriculture qui ont vu le jour sous le Second Empire.

Organisation de l'enseignement agricole dans les écoles normales d'instituteurs

À la suite des réunions de la Commission mixte de 1867, le ministère de l'Instruction publique donne (circulaire du 31 décembre 1867) « des instructions détaillées » sur l'organisation de l'enseignement agricole et horticole dans les écoles normales d'instituteurs, les cours d'adultes et les écoles primaires rurales. Il est recommandé que le programme général d'enseignement agricole soit approprié aux conditions de la culture locale, dans chaque département.

Une enquête, lancée en 1873, montre que si l'enseignement agricole et horticole semble relativement bien implanté dans les écoles normales d'instituteurs et les écoles primaires, l'enseignement pour les adultes ne s'est par contre guère encore développé. En effet, 71 départements (82%) indiquent ne disposer ni de professeur d'agriculture ni de professeur d'horticulture.

La formation d'adultes jugée « indispensable »

Le ministère de l'Instruction publique charge alors une nouvelle commission d'étudier toutes les questions se rattachant à l'organisation de l'enseignement agricole dans les écoles normales et les écoles primaires. Comme en 1867, cette nouvelle commission juge « indispensable » la création de postes de professeurs départementaux d'agriculture qui auraient une double tutelle et un double rôle. Payé pour moitié par le ministère de l'Instruction publique et par le ministère de l'Agriculture, le professeur départemental d'agriculture serait d'une part chargé du cours d'agriculture à l'école normale du département et dans les établissements d'enseignement du chef-lieu, et d'autre part de conférences agricoles à l'usage des cultivateurs de la région. Les frais de déplacement seraient payés par le conseil général du département. Il s'en suit une nouvelle circulaire aux préfets (le 17 octobre 1874) qui leur demande d'encourager la création d'une chaire départementale d'agriculture dans leur département.

De l'enseignement à la vulgarisation

Le texte de la loi votée le 16 juin 1879, relative à « l'enseignement départemental et communal de l'agriculture » reprend l'essentiel des dispositions préconisées par les commissions de 1867 et 1874. Après le vote de la loi et la diffusion des textes d'application, le nombre de chaires d'agriculture passe de 44 en 1880 à 87 en métropole + 3 en Algérie en 1882. À partir de 1885, des fonctions de recherche, d'expérimentation et de conseil sont venues s'ajouter aux fonctions d'enseignement des écoles normales et de vulgarisation (les conférences agricoles) des professeurs départementaux d'agriculture. Les champs d'expériences permettent aux professeurs départementaux de faire des essais de semences, d'engrais, de façons culturales, de nouvelles cultures. Ces démonstrations ont pour but de « faire voir les applications des découvertes faites, vérifiées, et contrôlées dans les

champs d'expériences et de recherches, c'est-à-dire de vulgariser les vérités reconnues et les faits parfaitement acquis ».

De la vulgarisation au développement

Ainsi donc, le professeur départemental d'agriculture participe à la diffusion des engrais, à la lutte contre le phylloxéra et à l'introduction de nouvelles façons culturales. Par ailleurs, il est souvent à l'origine du développement du mouvement coopératif, ainsi que de la mutualité et du Crédit agricole dans le département.

En 1874, est instituée à Limoges la première chaire spéciale d'agriculture pour assurer l'enseignement de l'horticulture dans le département. La seconde chaire ne sera créée qu'en 1884 dans les Basses-Alpes. Ainsi l'action du professeur départemental d'agriculture sera relayée et complétée au niveau de l'arrondissement et du canton par le professeur spécial d'agriculture. Il est en quelque sorte l'adjoint du professeur départemental et il a une double fonction : une fonction d'enseignement de l'agriculture dans un établissement d'enseignement général (collège, école primaire supérieure ou lycée) et une fonction de vulgarisation. Il est en effet tenu de faire un cours pour adultes en hiver (le soir, au chef-lieu de canton) et l'été (le dimanche, dans une commune de l'arrondissement). On en compte près de 70 en 1893 et ils sont expressément placés « sous le contrôle des professeurs départementaux » en 1894.

Du professeur départemental d'agriculture au directeur des services agricoles

Au cours de la seconde moitié du 19^{ème} siècle, le rôle du professeur départemental d'agriculture évolue progressivement. Son rôle de relais administratif du ministère de l'Agriculture dans le département s'accroît peu à peu pour en devenir le représentant officiel dans les premières années du 20^{ème} siècle. La loi du 21 août 1912 entérine cette transformation et la chaire départementale d'agriculture est remplacée par la direction des services agricoles. Le professeur départemental de l'agriculture prend le titre de directeur des services agricoles, tandis que le professeur spécial prend le titre de professeur d'agriculture. Néanmoins, leur double rôle est confirmé par la loi : le directeur des services agricoles est toujours tenu de faire un cours à l'école normale du département, tandis que le professeur d'agriculture assure les cours dans les lycées, collèges, écoles primaires supérieures, ainsi que les conférences agricoles publiques.

4.2.5. Écllosion de nouvelles formes d'enseignement professionnel agricole

Un enseignement ambulante et saisonnier se met en place

Cependant, malgré toutes ces évolutions, à l'aube des années 1900 l'enseignement professionnel agricole ne touche qu'un nombre infime d'enfants de paysans dont la grande majorité quitte l'école primaire sans véritable formation spécifique. De plus, rien n'est prévu (ou presque) pour la formation des jeunes filles. C'est pourquoi, au cours de la première décennie du 20^{ème} siècle, un système

d'enseignement ambulante et saisonnier se met en place. Il permet de toucher un plus grand nombre d'enfants aux niveaux élémentaire et moyen que le nombre assez restreint d'enfants qui fréquentent les fermes-écoles et les écoles pratiques d'agriculture.

Les premiers enseignements agricoles d'hiver

Un enseignement agricole d'hiver pour jeunes gens est initié en 1902 dans la Haute-Marne. Il s'agit de créer des sections d'enseignement agricole d'hiver dans les collèges. La formule est peu onéreuse, car l'école d'agriculture d'hiver utilise les locaux du collège et le personnel est payé à la vacation. Une deuxième école est créée en 1905 dans l'Aube et sept autres sont créées en 1912.

Premières écoles d'hiver fixes et premières écoles d'hiver ambulantes

À ces écoles d'agriculture d'hiver fixes, viennent bientôt s'ajouter des écoles d'agriculture d'hiver ambulantes. Elles se montent sur le modèle des écoles ménagères agricoles ambulantes pour jeunes filles qui commencent à se développer. Le premier essai a lieu dans le Nord en 1909, et déjà 11 écoles d'agriculture d'hiver ambulantes fonctionnent en 1912. Les sessions ont lieu chaque hiver de novembre à mars, à raison de deux séances par semaine le jeudi et le dimanche après-midi. Le professeur départemental d'agriculture en est le directeur et deux professeurs spéciaux font les leçons dans un local fourni par la municipalité.

Premières écoles ménagères ambulantes pour filles

Quant à l'enseignement féminin, deux écoles pratiques de laiterie existaient avant 1900 et deux autres seront créées en 1900. Mais la création d'écoles pratiques s'arrêtera là. Une première école « volante » ménagère agricole est ouverte dans les Côtes-du-Nord en 1902. Elle organise des sessions de trois semaines environ, en se déplaçant de village en village. Une deuxième est créée dans l'Ardèche. Puis une école, officiellement dénommée « école ménagère ambulante », ouvre ses portes en 1905 dans le Nord, à l'initiative du professeur départemental d'agriculture. Une seconde ouvre dans le Pas-de-Calais en 1906, puis 4 autres en 1907 dans d'autres départements. Il y en a déjà 17 en 1911. Ces écoles fonctionnent sous la responsabilité du professeur départemental d'agriculture, avec une subvention du département et une subvention de l'État. Le lieu et la durée de chaque session sont fixés par arrêté préfectoral. Une directrice, nommée par le préfet, assure le fonctionnement de l'école ainsi que l'enseignement¹³⁷ théorique de la fromagerie, de l'économie domestique et de la cuisine. Une sous-maîtresse assure les travaux pratiques.

Nécessité d'instruire et d'éduquer les filles et les femmes d'agriculteurs

Cet enseignement féminin bénéficie d'un important mouvement d'opinion et se développe. À l'issue d'une enquête sur les écoles ménagères agricoles à l'étranger, effectuée en 1906 à la demande du

¹³⁷ Selon l'ouvrage de J-M Guillon « *Les écoles ambulantes d'agriculture pour jeunes filles (écoles ménagères) et pour jeunes gens* » (Paris 1911), l'enseignement porte sur l'hygiène, l'économie domestique, l'éducation morale, la laiterie, l'agriculture et le jardinage, la production et l'exploitation du bétail, l'aviculture, l'apiculture et la comptabilité agricole et ménagère.

ministère de l'Agriculture, M. Henry¹³⁸ insiste sur la nécessité (pour retenir les garçons à la campagne) d'une instruction et d'une éducation spéciale pour les filles et les femmes de cultivateurs.

Le rôle de la femme en agriculture

« Le rôle de la femme en agriculture, pour s'exercer d'une façon moins ostensible, plus discrète, que celui de l'homme, n'en est pas moins considérable. On a coutume de dire –et avec combien de justesse !– que la femme fait et défait la maison du cultivateur. Le mari aura beau travailler, s'évertuer, gagner : si la femme n'est pas ordonnée, soigneuse, économe ; si elle dépense mal à propos et sans mesure ; si elle ne sait pas tirer le meilleur parti des menus produits de l'exploitation, il n'y aura pas de prospérité possible, et la maison ne tardera pas à périr et à tomber.

Mais la femme n'est pas seulement une auxiliaire précieuse ou un élément de ruine, pour la maison du cultivateur ; son influence s'étend plus loin et porte plus haut. Suivant que la jeune fille née aux champs se plaît dans ce milieu ou s'y déplaît ; suivant qu'elle aime la vie rurale ou la déteste, elle demeurera à la campagne ou cherchera à la fuir ; plus tard, elle y retiendra son mari et ses enfants ; ou bien, elle les en éloignera au profit de la ville, de l'atelier, de l'usine.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que sont émises ces vérités. Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'agronomes et penseurs les méditent ; qu'ils proclament l'urgence de retenir aux champs les filles de cultivateurs en leur faisant apprécier les réels avantages de la profession paternelle, en leur montrant les déceptions qui les attendent dans d'autres milieux ; qu'ils reconnaissent la nécessité de les préparer, par une éducation judicieuse et une instruction appropriée, au rôle qui doit être le leur, à la mission si importante et si belle qui leur incombe.

Qu'a-t-il donc été réalisé sous ce rapport ? Beaucoup à l'étranger ; presque rien chez nous. Il nous est particulièrement pénible de le constater –tandis qu'en France nous nous en sommes longtemps tenu à de vaines paroles– qu'aujourd'hui encore nous n'en sommes qu'à la période de tâtonnements, nos voisins, nos rivaux sur le terrain économique, ont agi résolument et nous ont singulièrement devancés. C'est avec un vif regret, une profonde confusion, que nous avons comparé l'indigence de notre pays en institutions spéciales agricoles de jeunes filles, avec la richesse de la Belgique, de l'Allemagne, de l'Autriche, de l'Angleterre, de l'Amérique du Nord...

La France est donc, sous le rapport des écoles ménagères agricoles, de beaucoup distancée par l'étranger : si elle n'a guère à lui envier touchant l'enseignement de l'agriculture aux garçons, il n'en est pas de même pour les jeunes filles. »

Louis Henry,

Extrait de « Rapport sur les écoles ménagères agricoles et sur la création, en France, d'institutions semblables », publié en 1907.

Louis Henry propose de mettre en place trois types d'écoles :

- Des écoles d'enseignement complémentaire et professionnel agricole (équivalentes à ce qui existe pour les garçons sous le nom d'« écoles pratiques d'agriculture »),
- Des écoles ménagères agricoles proprement dites (à rapprocher des « fermes-écoles », comme but et comme moyens),
- Des écoles ménagères agricoles temporaires ambulantes (ressemblant aux « écoles d'agriculture d'hiver »).

Création d'une école supérieure d'enseignement agricole et ménager

En 1908, le Parlement vote un crédit pour le développement de l'enseignement ménager agricole. En 1912, il ouvre un crédit spécial pour la création d'une « école supérieure d'enseignement agricole et ménager » à l'École nationale d'agriculture de Grignon dans le but de :

- Former des maîtresses capables de donner un enseignement agricole et ménager très pratique,
- Donner aux filles de propriétaires, de fermiers, une éducation en rapport avec la profession agricole, ainsi qu'une instruction agricole et ménagère.

L'enseignement donné à Grignon comprend l'économie domestique, l'hygiène, la puériculture, la cuisine et les conserves alimentaires, la coupe et la couture, la comptabilité, la laiterie, la fromagerie, le jardinage et l'arboriculture fruitière, la zootechnie et l'hygiène du bétail, l'aviculture, l'apiculture

¹³⁸ Louis, Armand, Henry (1854-1913), sorti major de l'École nationale d'horticulture de Versailles, il occupa la place de jardinier-chef, faisant fonction de professeur d'horticulture et d'arboriculture, de 1879 à 1884.

et la méthodologie. En 1912, l'École reçoit 39 élèves pour la section normale et 7 élèves pour la section supérieure, soit 46 élèves au total. Le programme est sanctionné par le diplôme de l'École supérieure agricole et ménagère, avec mention de la section suivie.

4.2.6. La rivalité entre l'Église et l'État puis la fondation des premiers syndicats accélère le mouvement de création

Les particuliers, les congrégations et les syndicats ne sont pas en reste...

De leur côté, les initiatives personnelles, les congrégations religieuses et les syndicats agricoles ne sont pas en reste. Au 19^{ème} siècle, plusieurs établissements agricoles sont fondés par des personnalités qui se préoccupent d'agronomie et par des congrégations enseignantes. Le mouvement de création s'accélère à la fin du siècle avec la rivalité entre l'Église et l'État, qui débute en 1881, puis avec la fondation des premiers syndicats agricoles qui bénéficient de la loi de 1884 autorisant les syndicats. Parmi les établissements nés d'une initiative individuelle et qui existent toujours, on peut compter l'école du Breuil, fondée en 1867 grâce au baron Haussmann¹³⁹ dans le bois de Vincennes. Parmi les congrégations, la plus active semble avoir été celle des Frères des écoles chrétiennes dont l'ordre a pour but de donner une formation professionnelle à des élèves issus pour la plupart de milieux populaires.

Prêtres et instituteurs foisonnent d'initiatives

Dans les écoles rurales, cet enseignement professionnel est agricole. En Bretagne, les frères de Ploërmel, fondé par Jean-Marie de La Mennais¹⁴⁰, jouent le même rôle. Dans les paroisses, les prêtres s'opposent parfois aux instituteurs en créant des « œuvres rurales » ou des syndicats agricoles. L'association la plus active est sans doute l'Union des syndicats agricoles du Sud-Est, à l'origine de cours par correspondance imités dans toute la France.

Des abbés « missionnaires agricoles »

Pour lutter contre l'exode rural, l'Union centrale des syndicats agricoles de France, fondée en 1886, encourage l'action des Frères des écoles chrétiennes. Et la Société des Agriculteurs de France, qui ne se limite pas à la fondation d'établissements agricoles, assure la diffusion du progrès en encourageant la « vulgarisation » des connaissances en agronomie, rémunère des professeurs qui se déplacent de foires en marchés, fondent des cours postsecondaires pour les enfants qui ont quitté l'enseignement primaire, créent de cours par correspondance, des journaux agricoles et des institutions d'entraide : mutuelles d'assurances, coopératives d'achat de semences et d'engrais, banques facilitant l'accès au crédit... Dans le Nord, l'institut de Genech offre un bon exemple de

¹³⁹ Georges Eugène Haussmann, (1809-1891), a été préfet de la Seine de 1853 à 1870. À ce titre, il a dirigé les transformations de Paris sous le Second Empire en approfondissant le vaste plan de rénovation établi par la commission Siméon qui vise à poursuivre les travaux engagés par ses prédécesseurs à la préfecture de la Seine Rambuteau et Berger.

¹⁴⁰ Jean-Marie de La Mennais (parfois écrit de Lamennais) est un prêtre français (1780-1860). Son nom de famille est Robert et c'est en s'inspirant du lieu-dit « La Mennais », où son grand-père possédait une métairie, qu'il se nomma ainsi. Il fonda la congrégation des Filles de la Providence de Saint-Brieuc en 1818 ainsi que la congrégation des Frères de l'instruction chrétienne de Ploërmel en 1819.

l'action de ces syndicats, avec ses « missionnaires agricoles », abbés formés à La Louvière en Belgique, qui parcourent les campagnes pour y promouvoir le progrès agricole, ouvrent une école qui délivre un diplôme d'ingénieur, rédigent un manuel scolaire, etc.

Des congrégations religieuses sont très actives pour la formation générale et agricole des filles

L'enseignement privé pour les filles est, la plupart du temps, dispensé dans des « ouvroirs » à vocation essentiellement ménagère, tenus par des congrégations religieuses, puis dans des écoles paroissiales à partir de 1905, après la dissolution des congrégations. Pour occuper les jeunes filles en leur faisant faire des travaux d'aiguille, de très nombreux ouvroirs ont été créés au 19^{ème} siècle et au début du 20^{ème} siècle. Ceux de ces établissements qui survivront deviendront, après la Seconde Guerre mondiale, des centres ménagers, avant d'être transformés en lycées agricoles dans les années soixante. Comme pour les garçons, les orphelinats pour filles sont devenus des écoles ménagères et agricoles. Des congrégations religieuses féminines se sont aussi donné pour but d'assurer aux jeunes filles rurales une formation générale et agricole. Enfin, d'autres établissements sont fondés par des syndicats agricoles, soucieux de donner aux jeunes filles une formation qui en fera de bonnes épouses d'agriculteurs.

Vers une véritable formation professionnelle pour les filles

À partir de la Seconde Guerre mondiale, une nouvelle vision du rôle de la femme dans l'agriculture se développera. Les écoles privées se soucieront de donner aux jeunes filles une véritable formation professionnelle qui fera d'elles de véritables partenaires de la gestion de l'exploitation. Parmi les précurseurs de ce courant, une religieuse de la Charité jette les bases d'une formation continue dans les années trente, à Bouldoire près de Marvejols en Lozère, puis d'une école destinée à faire des jeunes filles de véritables agricultrices. Comme pour les garçons, journaux et associations donnent aux jeunes filles des conseils ménagers et agricoles ; citons, par exemple, les cercles de fermières mis en place au début du 20^{ème} siècle par la comtesse de Keranflech¹⁴¹ pour l'instruction des jeunes filles, ou bien les publications de l'Office de Landernau.

¹⁴¹ Boisboissel (de) Simone, **Comtesse de Kéranflec'h-Kernezne** (1875-1968), épouse du comte de Keranflec'h (député puis sénateur des Côtes-du-Nord, il a quitté l'armée pour reprendre l'exploitation familiale du château de Quélénez en Saint-Gilles-Vieux-Marché) elle se voue à l'action sociale auprès des femmes rurales. Elle crée en 1907 un des premiers cours d'enseignement ménager, écrit divers ouvrages, donne des conférences jusqu'à l'étranger. Infirmière pendant la guerre 1914-1918, elle perd ses deux fils. Lors de la Seconde Guerre mondiale, elle héberge des aviateurs alliés. Elle est décorée de la Légion d'honneur en 1973.

5. REORGANISATIONS DE L'ENSEIGNEMENT ET MUTATIONS RURALES (1918-1960)

5.1. REORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL AGRICOLE (LOI DU 2 AOÛT 1918)

Le nombre de jeunes formés par l'enseignement professionnel agricole reste faible

Mais tous ces différents établissements (écoles d'agriculture d'hiver, fixes ou ambulantes, écoles ménagères ambulantes) fonctionnaient en dehors de tout cadre légal. Et bien que le développement de nouvelles formes d'enseignement, tout au long de la première décennie du 20^{ème} siècle, permette d'augmenter le nombre de jeunes formés par l'enseignement professionnel agricole, ce nombre reste faible. Au cours de l'année scolaire 1912-1913, les 10 fermes-écoles, les 20 écoles d'agriculture d'hiver fixes et ambulantes et les 37 écoles pratiques n'accueillent que 1 842 garçons ; les 33 écoles ménagères agricoles ambulantes et les 3 écoles ménagères fixes ne reçoivent que 775 filles.

Officialisation et réorganisation de l'ensemble de l'enseignement professionnel agricole

La loi du 2 août 1918 va officialiser ces pratiques et réorganiser l'ensemble de l'enseignement professionnel agricole. Reprenant un texte de loi présenté en 1910, un projet de loi déposé par le ministère de l'Agriculture en 1912, propose une hiérarchisation des différents types d'établissements d'enseignement agricole en trois niveaux : enseignement supérieur, enseignement moyen et enseignement primaire. Ce projet de loi fait l'objet d'un rapport de la commission d'agriculture de la Chambre, présenté par Simon Plissonnier¹⁴² en 1913 et adopté en 1914. Mais en raison de la guerre, il ne sera définitivement voté qu'en juillet 1918 et promulgué le 2 août 1918.

La loi du 2 août 1918 supprime la classification des établissements en trois niveaux, mais dresse une liste des établissements dispensant un enseignement agricole aux garçons et une autre liste aux filles. Entre 1918 et 1921, de nombreux autres textes de lois, de décrets, d'arrêtés, de circulaires, viennent préciser les conditions de fonctionnement des différents établissements et types d'établissements mis en place par cette loi. Les structures de l'enseignement professionnel agricole se fixent peu à peu.

5.1.1. Un enseignement de haut niveau et des formations pratiques

Un enseignement agronomique de haut niveau dans des écoles et instituts nationaux

L'Institut national d'agronomie doit dispenser un enseignement agronomique de haut niveau en vue de former des agriculteurs, des professeurs d'enseignement agricole, des administrateurs de services publics ou privés, des chimistes ou directeurs d'industries agricoles (sucreries, féculeries, distilleries, fabriques d'engrais...). La formation se fait en deux ans et à la sortie, les ingénieurs agronomes des deux sexes peuvent se spécialiser dans trois écoles d'application : l'École nationale des eaux et forêts, l'École des haras et l'École supérieure du génie rural créée en 1919.

¹⁴² Simon Plissonnier, (1847-1931), homme politique français, député de l'Isère.

Les écoles nationales d'agriculture de Grignon, Montpellier et Rennes reçoivent la même mission de formation et à l'issue des deux ans d'études, les « élèves réguliers » reçoivent le titre d'ingénieur agricole. À partir de 1926, l'École nationale des industries agricoles de Douai sera assimilée aux écoles nationales d'agriculture et décernera un titre d'ingénieur des industries agricoles. À partir de 1927, l'École nationale d'horticulture de Versailles, qui ne reçoit que des garçons, délivrera en trois ans de formation un titre d'ingénieur horticole.

À partir de 1920, des sections d'application sont mises en place à l'Institut national agronomique : section agriculture ; section sciences chimiques, physiques et naturelles ; section mutualité et coopération agricole ; section mécanique agricole ; section laiterie. La durée des études varie entre 5 et 18 mois, selon la section.

Un enseignement agricole pour praticiens dans des écoles d'agriculture et création d'écoles régionales

En application de la loi du 2 août 1918, les fermes-écoles, les écoles pratiques d'agriculture et les écoles pratiques spécialisées ou écoles techniques prennent le nom générique « d'écoles d'agriculture ». Elles sont établies sur des domaines appartenant à l'État ou mises à sa disposition pour une période de trente ans au moins. Le programme des études y est fixé « suivant la spécialité culturelle de la contrée » sur deux années. À partir de ce moment-là, les fermes-écoles disparaissent rapidement et les écoles pratiques d'agriculture régressent. En 1923-1924, on ne compte plus que 32 écoles d'agriculture, accueillant 1 759 élèves, auxquelles il faut ajouter les écoles techniques spécialisées en laiterie, osiériculture et vannerie, agriculture et industries rurales, accueillant 157 élèves.

La plupart des écoles d'agriculture forment, en deux ans, les élèves issus de l'enseignement primaire et primaire supérieur. Mais le niveau des écoles nationales d'agriculture s'élevant, il devient nécessaire d'en préparer l'accès. À partir de 1926, quelques écoles d'agriculture sont transformées en écoles régionales d'agriculture et chargées d'organiser une année d'étude supplémentaire, réservée à l'étude des matières figurant au concours des écoles nationales d'agriculture. En outre, à partir de 1931, une année préparatoire est créée pour accueillir les enfants de moins de 14 ans.

Les écoles d'agriculture ont essentiellement pour mission de former des praticiens instruits et éclairés. C'est pourquoi, entre 1920 et 1938, plusieurs textes réglementaires attirent l'attention des directeurs d'écoles sur la nécessité d'établir une coordination parfaite entre l'enseignement théorique et l'enseignement pratique : « [...] le côté pratique doit sans cesse être souligné et faire l'objet d'une coordination soutenue avec l'enseignement théorique » (Ministère de l'Agriculture, 1936).

Mettre les ressources des écoles d'agriculture au service de la vulgarisation et de l'enseignement

La loi de 1918 prévoit également « l'extériorisation » des écoles d'agriculture. Dès 1925, le ministre de l'Agriculture attire l'attention des directeurs d'écoles sur « l'intérêt d'un contact fréquent entre

les établissements d'enseignement agricole d'une part, et les agriculteurs et leurs groupements professionnels d'autre part », en invitant ces derniers à l'école pour « *des visites, des conférences, des projections cinématographiques, des visites de cultures et de champs de démonstration, des présentations d'animaux ou de matériel* ». Il s'agit de faire mieux connaître et apprécier l'enseignement agricole. Mais en 1937, le ministère de l'Agriculture reprend cette idée avec pour objectif de mettre les ressources des écoles d'agriculture au service de la vulgarisation et de l'enseignement dispensés en dehors du cadre scolaire.

Travailler avec les adultes pour le présent et travailler avec les élèves pour l'avenir

Il s'agit de faire des écoles de véritables centres agricoles, largement ouverts au grand public rural. Le but est de faire en sorte que les enseignants soient parfaitement informés de l'activité rurale de leur région ; qu'ils n'ignorent rien des problèmes d'ordre économique et social qui conditionnent la production ; qu'ils participent à la propagande et à la vulgarisation conduite par la direction des services agricoles en liaison avec eux ; qu'ils encouragent les ruraux du voisinage à envoyer leurs enfants dans leurs écoles. En un mot, il s'agit de faire prendre conscience au corps enseignant de travailler avec les élèves pour l'avenir et de travailler avec les adultes pour le présent.

Les écoles d'agriculture d'hiver se développent

Si le nombre d'écoles d'agriculture varie peu entre 1920 et 1940, celui des écoles d'agriculture d'hiver en revanche augmente. Il passe de 20 écoles fixes et 8 écoles ambulantes en 1916 à 69 écoles fixes et 69 écoles ambulantes en 1939. Même si ce nombre est très loin de répondre aux besoins de formation des agriculteurs, son augmentation régulière témoigne du succès remporté par cette formule auprès des agriculteurs.

5.1.2. Un enseignement supérieur féminin et des écoles ménagères ambulantes

Un enseignement supérieur pour préparer des agricultrices à la direction d'une exploitation

Depuis la rentrée de 1918, les jeunes filles ont accès à l'Institut national agronomique. L'école nationale d'agriculture pour jeunes filles et femmes qui doivent s'initier à la direction d'une exploitation rurale ouvre en 1919 à Rennes pour une année seulement. Une section normale supérieure chargée de préparer des professeures et directrices d'écoles d'enseignement agricole et ménager est annexée à l'école nationale d'agriculture de Grignon en 1912 et fermée en 1921. Elle est à nouveau annexée à une école nationale d'agriculture, spécialement réservée aux jeunes filles, créée en 1923 sur le domaine de Coëtlogon (à côté de l'école agricole et ménagère fixe) dans le but de préparer des agricultrices capables de participer à la direction d'une exploitation rurale, tout en remplissant leur rôle de ménagère et de maîtresse de maison.

Un enseignement de niveau moyen pour améliorer la vie agricole, facteur de progrès

L'enseignement moyen destiné aux jeunes filles est essentiellement représenté par les écoles ménagères agricoles ambulantes. En effet, seules deux écoles ménagères agricoles fixes subsistent après 1916, tandis que les écoles ambulantes se développent rapidement : 36 avant 1914, 44 en 1924, 55 en 1928, 61 en 1932. L'école ambulante répond à des besoins incontestables de la vie agricole : main-d'œuvre familiale indispensable, peu de temps disponible, peu de déplacements à faire, enseignement pratique et adapté à la région... Cet enseignement diffuse largement ce que l'on peut aisément réaliser pour améliorer la vie agricole. Le ministère de l'Agriculture voit dans cette formation féminine non seulement un moyen de retenir les hommes à la terre, mais aussi un facteur de progrès pour l'agriculture.

5.1.3. Un enseignement post scolaire agricole

Création d'un certificat d'études agricoles

C'est la seule véritable création due à la loi du 2 août 1918. L'enseignement post scolaire agricole est donné aux jeunes gens à partir de l'âge de 13 ans, pendant 4 ans au moins, à raison de 150 heures par an, réparties selon les besoins de chaque région. Il est sanctionné par un certificat d'études agricoles. Un enseignement post scolaire agricole ménager est donné aux jeunes filles âgées de plus de 12 ans dans des écoles publiques rurales ou dans des locaux mis à disposition de l'État par les communes. La formation est dispensée par des instituteurs et des institutrices titulaires du brevet agricole et du brevet agricole ménager exigés par la loi. L'État ne prenant en charge qu'une partie des indemnités versées aux instituteurs et institutrices dispensant les cours, c'est à la commune que revient la plus grande partie des frais.

Un enseignement où le maître doit être avec ses élèves et au milieu d'eux !

Des instructions de 1920 précisent l'esprit dans lequel cet enseignement doit être dispensé : « l'enseignement post scolaire étant facultatif, il importe de donner aux jeunes gens l'impression qu'on les traite, non plus comme des élèves proprement dits, mais comme de jeunes agriculteurs auxquels on a fait appel non par contrainte, mais par persuasion [...]. Voici l'esprit quelques points de cet esprit :

- Cet enseignement doit être essentiellement utilitaire et pratique et non spéculatif et idéologique ; il doit porter non pas sur des recherches, mais sur les résultats, et sur des résultats acquis, sur lesquels ne sauraient avoir prise l'esprit critique et le scepticisme paysan ;
- Cet enseignement doit être réaliste ; on doit aller du concret à l'abstrait ; la théorie ne sera enseignée que dans la mesure où elle aide à faire comprendre les faits et lorsque ceux-ci seront familiers aux auditeurs ;
- Cet enseignement doit être souple et s'adapter aux milieux : pas de programme uniforme et rigide ;

Bref, la leçon ne doit jamais être un commentaire ou le résumé d'un manuel. Le maître doit être avec ses élèves et au milieu d'eux. » (Charmasson, Duvigneau, Lelorrain & Le Naou, 1999, pp. 84-85).

Un enseignement féminin qui est à la fois agricole, économique et social...

Quant à la formation des jeunes filles, ces mêmes instructions définissent les programmes qui sont « commandés par la conception que l'on se fait du rôle de la fermière », rôle qui est à la fois agricole, économique et social :

- Rôle agricole : la fermière est la collaboratrice très spécialisée du cultivateur dans certaines parties de la production agricole (soins aux animaux domestiques, laiterie, beurrerie, fromagerie, jardin potager, rucher, sériciculture...)
- Rôle économique : la fermière assure la vente et le débouché des productions animales et végétales réservées à son activité propre ; et souvent, le bénéfice réalisé ne se confond pas avec la productivité générale de l'entreprise, mais est affecté à subvenir aux besoins du ménage. Ce dernier aspect consiste à administrer la consommation domestique en accord avec les besoins, l'hygiène, la santé...
- Rôle social : la fermière est non seulement la gardienne du foyer rural, mais elle doit, en outre, le faire aimer de ses hôtes et prévenir l'exode rural en faisant régner autour d'elle le maximum de confort et de bien-être.

Bref, les programmes comportent donc des notions d'économie domestique, de cuisine, de couture, de coupe et de tricotage, d'hygiène et de puériculture, tout autant que de comptabilité, d'agriculture, d'horticulture, de zootechnie, de basse-cour, de laiterie, de fromagerie, de zoologie, de chimie, de botanique...

Vers un enseignement postscolaire agricole obligatoire

Mais cet enseignement connaîtra, hélas, un relatif échec en raison du trop petit nombre d'instituteurs et institutrices titulaires du brevet agricole et du brevet agricole ménager, d'une trop faible formation des enseignants dans le domaine agricole, d'un trop grand étalement des cours dans le temps (le cursus complet comporte quatre années), ce qui décourage les élèves au bout d'une ou deux années de présence.

Par conséquent, un décret 24 mai 1938 puis un décret du 17 juin 1938 rendront cet enseignement obligatoire. L'enseignement postscolaire agricole et postscolaire agricole ménager sera désormais obligatoire pour tous les jeunes gens âgés de 14 à 17 ans et pour toutes les jeunes filles âgées de plus de 15 ans, se destinant à l'agriculture. L'objectif est de :

- Fixer dans les campagnes les jeunes gens qui le désirent,
- Leur permettre de rester agriculteurs en leur donnant les moyens de gagner leur vie et d'y remplir leur rôle de producteurs,

- Recevoir une instruction générale et une éducation professionnelle plus large qu'à l'heure actuelle,
- L'enseignement sera d'une durée de 3 ans à raison de 120 heures par an. Il comportera des cours, des démonstrations, des applications, des visites d'exploitations et d'établissements agricoles, des travaux agricoles et artisanaux. Il sera sanctionné par un certificat d'études agricoles et un certificat d'études agricoles ménagères,
- Cet enseignement sera assuré par correspondance là où aucun cours n'est organisé. Le contrôle et la direction seront assurés par le directeur des services agricoles.

5.1.4. Création d'un apprentissage agricole et d'un brevet d'apprentissage

Initier les jeunes à la bonne exécution de tous les travaux agricoles

C'est au cours de l'entre-deux-guerres que va se développer progressivement l'apprentissage agricole, parallèlement à l'enseignement professionnel de l'agriculture et à l'enseignement de l'agriculture dans l'enseignement général. La loi du 31 décembre 1918 ouvre un crédit pour « encourager à la création de centres d'apprentissage ». Un arrêté du 13 décembre 1919 prévoit la création (par les chambres d'agriculture, par les œuvres de bienfaisance et par les particuliers) de centres d'apprentissage agricole « en vue d'initier les enfants de 12 à 15 ans à la bonne exécution de tous les travaux agricoles ». Ce ne sont pas des établissements d'enseignement à proprement parler, car relevant du domaine privé, mais placés sous le contrôle du ministère de l'Agriculture ils peuvent recevoir des subventions d'entretien, des bourses d'apprentissage, des subventions d'installation et d'aménagement. Un arrêté du 26 février 1926 y adjoindra les centres organisés par les groupements professionnels et créera un brevet d'apprentissage. En 1931, il existe 24 centres d'apprentissage reconnus par le ministère de l'Agriculture.

Généraliser l'apprentissage aux artisans ruraux

Toujours en 1926, le ministère de l'Instruction publique, soucieux de développer la formation des artisans ruraux, tente de généraliser l'apprentissage dans ce domaine en instituant des bourses d'apprentissage destinées à encourager l'artisanat rural. Le représentant légal de l'apprenti doit alors signer pour lui un contrat d'apprentissage et s'engager à lui faire suivre les cours professionnels mis en place en 1919¹⁴³ par la loi Astier¹⁴⁴. L'apprenti est tenu, de son côté, à se présenter au certificat d'aptitude professionnelle (CAP).

¹⁴³ Loi du 25 juillet 1919, promulguée le 27 juillet 1919, qui porte le nom du sénateur Placide Astier et est relative à l'enseignement. Il s'agit d'une loi relative à l'organisation de l'enseignement technique industriel et commercial. Elle permet un financement des établissements techniques privés, aussi bien en matière d'investissement que de fonctionnement. Ce texte instaure les cours professionnels obligatoires : tous les apprentis doivent suivre, gratuitement, 150 heures de cours d'enseignement théorique et général par an. Le certificat de capacité professionnelle devient Certificat d'aptitude professionnelle (CAP).

La loi Astier divise la formation en trois composantes :

- la formation professionnelle, chargée de prendre en compte les besoins de connaissances pratiques ou théoriques nés du métier ;
- l'éducation ouvrière, ayant pour but d'acquérir une meilleure formation militante ;
- l'éducation populaire, chargée de mettre en œuvre une pratique étendue des loisirs.

Création de la charte de l'apprentissage agricole

La loi du 18 janvier 1929 « crée » en quelque sorte « la charte de l'apprentissage agricole » : tout agriculteur peut placer ses enfants chez un autre agriculteur en passant avec lui un contrat d'apprentissage, ou les prendre comme apprentis sur sa propre exploitation en souscrivant une déclaration d'apprentissage. Dans tous les cas, l'apprenti est tenu de suivre un enseignement professionnel, qui peut être donné par l'exploitant lui-même, ou par des établissements et des cours conformes à la loi du 2 août 1918, ou par des établissements ou des cours professionnels placés sous le patronage du ministère de l'Agriculture. De son côté, l'apprenti est tenu de se présenter à un examen sanctionné par un brevet d'apprentissage et d'aptitude agricoles.

Les congrégations religieuses et les syndicats fondent de nombreux centres d'apprentissage agricoles

Du côté de l'enseignement privé, on compte 132 écoles privées agricoles pour les garçons et 62 pour les filles au début du 20^{ème} siècle. Elles sont toutes entre les mains des congrégations et toutes liées aux syndicats agricoles qui se développent à partir de 1884. Les pouvoirs publics ne mentionnent cet enseignement que lorsqu'il concurrence les institutions publiques ou pour se féliciter des économies qu'il leur fait réaliser. En effet, pour un État en prise avec de formidables difficultés financières, l'enseignement libre représente de très sérieuses économies eu égard au service rendu de formation de la jeunesse, car il fonctionne sans aucune subvention. Cependant, la loi de 1929 sur l'apprentissage va favoriser la création de nouveaux établissements privés. Les associations et groupements professionnels fondent alors de nombreux centres d'apprentissage agricole, car ils reçoivent des subventions et leurs apprentis des bourses. Il est à noter qu'il s'agit bien d'apprentissage et non d'enseignement, car ces cours, bien que patronnés par le ministère de l'Agriculture sont seulement habilités à donner un « enseignement complémentaire à l'apprentissage ».

5.1.5. Création des cours par correspondance

La loi sur l'apprentissage agricole et l'arrêté du 30 mai 1936 vont fixer les conditions dans lesquelles les cours par correspondance peuvent solliciter le patronage du ministère de l'Agriculture. À partir de là, les syndicats agricoles créent des cours par correspondance dans le Sud-Est puis en Bretagne, dans le Nord et en Alsace. Les écoles d'Angers, de Purpan à Toulouse et le centre de Genech dans le Nord vont diffuser des manuels et des exercices, parfois corrigés par les élèves ingénieurs. La diffusion de ces cours est soutenue par les Chambres d'agriculture à partir de 1924 et appuyée par la

La loi Falloux de 1854, chargée de limiter ces subventions dans le cadre de la laïcité et de l'égalité, n'avait pas atteint son objectif ; elle était contournable pour un lycée privé ou d'essence confessionnelle par l'ouverture de classes technologiques.

¹⁴⁴ **Placide Astier** (1856-1918) est un scientifique et homme politique français. En tant que parlementaire (député puis sénateur de l'Ardèche, de 1898 à 1918) il suivra attentivement les problèmes de l'enseignement technique tout au long de ses mandats successifs.

JAC¹⁴⁵ à partir de 1929. Ces cours ont permis le développement de toute une partie de l'enseignement agricole privé et du mouvement des Maisons Familiales Rurales¹⁴⁶, en particulier.

5.1.6. Invention de la formation par alternance et création de la Maison Familiale Rurale

Dans le Sud-Ouest, l'abbé Granereau¹⁴⁷ profite de cette législation sur l'apprentissage pour fonder la première Maison Familiale Rurale à Lauzun, dans le Lot-et-Garonne. Issu du mouvement démocrate-chrétien des « sillons ruraux »¹⁴⁸, il est amené à construire un projet original de formation avec le président du syndicat agricole local, Jean Peyrat dont le fils ne veut plus fréquenter l'école. Comme Jean Peyrat juge indispensable une formation complémentaire –agricole aussi bien que générale– pour son fils, le projet combine formation pratique sur l'exploitation paternelle et formation professionnelle dans un centre d'enseignement. Celui-ci est géré par les familles qui délèguent à l'abbé Granereau les pouvoirs que leur donne la loi de 1929 sur l'apprentissage agricole. C'est ainsi qu'est inventée la « formation par alternance ».

La première expérience a donc lieu au presbytère de Sérignac-Péboudou, paroisse de l'abbé Granereau, durant l'hiver 1935-1936. Puis, la première Maison Familiale est créée en 1937 à Lauzun, avec l'accord et l'appui du maire socialiste « *pour cette institution d'un genre tout nouveau, qui répond aux besoins actuels du monde paysan* ». La formation professionnelle est donnée une semaine par mois dans la Maison Familiale, tandis que l'apprenti passe le reste du temps sur une exploitation agricole. L'abbé Granereau, qui n'a pas de formation agricole, bénéficie du soutien des « Études Agricoles par Correspondance » –EAC–, fondées par le père Barjallé, professeur à l'école supérieure d'agriculture de Purpan à Toulouse. Cette nouvelle institution sera amenée à se développer.

5.2. REORGANISATION STRUCTURELLE DE L'ENSEIGNEMENT ET PROFONDES MUTATIONS

5.2.1. Réorganisation structurelle sous le régime de Vichy (la loi de juillet 1941)

Nourrir le pays et assurer une formation morale de la jeunesse rurale

¹⁴⁵ La JAC (Jeunesse agricole catholique) fut fondée en 1929, en tant que section de l'ACJF (Association catholique de la jeunesse française, fondée en 1886), et soutenue par l'Union catholique de la France agricole (fondée en 1917). Les fondateurs de la JAC avaient pour but d'évangéliser les campagnes et d'améliorer les conditions de vie des jeunes paysans. En effet, à cette époque, même si l'on est en pleine révolution industrielle et que les campagnes en profitent partiellement, le travail des champs ainsi que les conditions de vie dans le monde rural restent très durs. Les outils de ces militants sont, notamment, l'Enseignement agricole par correspondance.

¹⁴⁶ La première **Maison familiale rurale** à porter ce titre a été fondée en 1937 à Lauzun à l'initiative de l'abbé Granereau et du SCIR (Syndicat central d'initiative rurale). Cependant, le premier établissement destiné à cet objectif a ouvert deux ans plus tôt dans les locaux du presbytère de Sérignac-Péboudou (village voisin de Lauzun, dans le Lot-et-Garonne), à l'initiative de l'abbé Granereau. Les premières MFR avaient le statut de *Syndicat* mais, pour échapper à la Corporation paysanne mise en place par le Régime de Vichy, le premier Conseil national des Maisons familiales de France (réuni à Vichy du 10 au 12 décembre 1941) adopta le statut de la *loi sur les Associations*, du 1^{er} juillet 1901. C'est le statut actuellement en vigueur pour chacune des 368 MFR.

¹⁴⁷ **Pierre-Joseph Granereau**, (1885-1987). Il est ordonné prêtre en 1909. Très influencé par l'action de Marc Sangnier, il s'engage dans le syndicalisme agricole dès 1918. En 1935, avec l'aide de quelques agriculteurs, il participe à la création d'une nouvelle voie de formation totalement atypique placée sous la responsabilité des parents : les Maisons familiales rurales. Dix ans après, à partir de 1946, il crée un Comité pour l'organisation de l'École paysanne qui projette de rénover l'enseignement public.

¹⁴⁸ Le **Sillon** est un mouvement politique et idéologique français fondé par Marc Sangnier (1873-1950). Il vise à rapprocher le catholicisme de la République en offrant aux ouvriers une alternative aux mouvements de la gauche anticléricale.

Pour le régime de Vichy, l'enseignement agricole a deux fonctions : rendre les futurs agriculteurs capables de nourrir le pays et assurer la formation morale de la jeunesse rurale.

La loi de 1941 réorganise les structures de l'enseignement agricole

La loi de juillet 1941 réorganise les structures de l'enseignement agricole, mises en place par la loi de 1918. Au niveau supérieur (dont font désormais partie les écoles vétérinaires), l'INA et les écoles nationales supérieures voient leur scolarité passer de deux ans à trois ans. Au niveau secondaire, où se situent l'école d'horticulture de Versailles, l'école des industries agricoles de Douai et l'école d'enseignement ménager agricole, mais aussi les écoles saisonnières fixes et ambulantes et les écoles ménagères, le recrutement des élèves se fait après le brevet et le but est de former la masse des agriculteurs. Cet enseignement est divisé en deux cycles : l'enseignement postscolaire public et l'enseignement privé.

L'enseignement postscolaire agricole public est renforcé

Bien que favorable à l'enseignement confessionnel –qu'il subventionne–, le régime de Vichy renforce l'enseignement postscolaire agricole dispensé par des instituteurs ruraux. Cet enseignement est le premier degré de l'enseignement agricole, selon la loi de 1941. La loi de 1943 le rend obligatoire pour les garçons et les filles de moins de 17 ans qui ont achevé leur scolarité obligatoire, dont les parents exercent une profession agricole et qui ne poursuivent pas d'autres études. Cet enseignement est dispensé après les heures de classe par des instituteurs qui ont obtenu le brevet agricole et par des institutrices pourvues du brevet agricole ménager. À partir de 1943, les maîtres agricoles ont la possibilité de se spécialiser et peuvent se consacrer entièrement à l'enseignement agricole, en assurant des cours dans des lieux différents chaque jour de la semaine. Cet enseignement est sanctionné par un certificat d'études postscolaire agricoles et un certificat d'études postsecondaires ménagères agricoles. D'une durée de 150 heures/an pendant 4 ans selon la loi de 1918, l'enseignement passe à 120 heures/an pendant 3 ans en 1938, puis à 100 heures/an pendant 3 ans en 1941 ; il faudra attendre l'année 1951 pour qu'il revienne à 150 heures/an, mais pendant 3 ans seulement.

Les enseignements public et privé sont coordonnés

Contrairement aux législateurs de la III^{ème} République qui ne tenaient aucun compte de l'enseignement agricole privé, le régime de Vichy coordonne public et privé, car il estime que le retard de l'enseignement agricole est tel que seule l'union de tous peut permettre de le combler. En 1941 des subventions à l'enseignement agricole privé sont accordées à titre exceptionnel. Elles sont reconduites en 1944 puis supprimées à la Libération, le 14 juillet 1945. En 1943, la loi permet aux élèves des établissements privés de se présenter aux examens et aux concours publics sans exiger des établissements aucun titre précis de leurs enseignements.

Les Maisons familiales rurales bénéficient de la nouvelle législation, mais gardent leur indépendance

Les Maisons familiales, nées avant la Deuxième Guerre mondiale, sont les premières à bénéficier de cette nouvelle législation. Elles n'adhéreront pas à la Corporation paysanne¹⁴⁹ et resteront indépendantes. En 1941, elles se constitueront en association de Loi 1901¹⁵⁰ pour garder leur indépendance et formeront l'Union nationale des maisons familiales d'apprentissage rural et ménager. Les associations de familles quant à elles, adhéreront au Centre national de la famille rurale (indépendant de la Corporation paysanne) qui deviendra la Confédération nationale de la famille rurale après la fin de la guerre.

5.2.2. Mutations du monde agricole et de l'enseignement sous la IV^{ème} République

Une mutation sans précédent va transformer profondément l'enseignement agricole

Sous la IV^{ème} République, les institutions régissant la formation professionnelle agricole restent dans la voie tracée par la loi de 1941. Cependant, pendant cette période, le monde agricole va subir une mutation sans précédent. L'agriculture devient une activité de production de plus en plus moderne et performante, nécessitant des hommes de mieux en mieux formés ; par ailleurs, les campagnes se dépeuplent et il faut aussi former tous ceux qui sont conduits à travailler hors de l'exploitation agricole. Par conséquent, les hommes politiques prennent conscience du besoin de réformer profondément l'enseignement agricole, surtout celui du premier degré qui ne touche qu'un nombre infime de ruraux. De très nombreux projets émanent, mais aucun ne se concrétise, car la question scolaire divise profondément les Français et aucun projet de loi n'aboutit. Cependant, bien que le cadre institutionnel reste inchangé, l'enseignement agricole se transforme profondément, notamment l'enseignement privé.

5.2.2.1. L'impossible réforme

Le pays est gouverné par des coalitions qui se disloquent à chaque désaccord

De 1946 à 1956, le pays est gouverné par des coalitions qui peuvent à tout moment se disloquer si les partis qui les composent sont en désaccord. Trois forces politiques issues de la Résistance, sont en présence : les communistes du PCF, les socialistes de la SFIO, les démocrates-chrétiens et les centristes du MRP. La SFIO, les radicaux et l'UDSR sont de farouches partisans de la laïcité, tandis que le MRP et le Centre des indépendants et modérés défendent l'enseignement libre, en général

¹⁴⁹ La **Corporation paysanne** est créée le 2 décembre 1940 par le Régime de Vichy : c'est l'organisation corporatiste mise en place par la volonté du maréchal Pétain pour servir de point d'appui à la Révolution nationale, dans le monde agricole. La corporation regroupe dans un organisme unique l'ensemble des structures agricoles d'avant-guerre, aussi bien syndicales que patronales, y compris les sociétés de crédit et d'assurance œuvrant dans le domaine agricole. Ce syndicat unique regroupe l'ensemble des catégories sociales (propriétaires, fermiers, métayers, salariés).

¹⁵⁰ Une **association Loi de 1901** est, en France, une association à but non lucratif qui relève de la loi du 1^{er} juillet 1901, mise en place par Waldeck-Rousseau (ancien ministre de l'Intérieur, alors président du Conseil) et du décret du 16 août 1901. Ces dispositions ne concernent toutefois pas les associations ayant leur siège dans les trois départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle qui sont, quant à elles, régies par le droit local alsacien.

confessionnel. Le MRP ainsi que les Indépendants et modérés souhaitent une réforme profonde de la formation des jeunes ruraux et veulent que celle-ci passe de la tutelle du ministère de l'Éducation nationale à celle du ministère de l'Agriculture. Les communistes et les socialistes souhaitent que les instituteurs –en grande majorité de gauche– restent sous la tutelle du ministère de l'Éducation nationale. Ainsi, chaque fois que le groupe communiste propose la création massive de postes d'instituteurs en milieu rural, chaque fois le MRP et les Indépendants et modérés justifient leur refus par la nécessité de procéder au préalable à une réforme générale de l'enseignement.

L'agriculture se transforme, mais aucune réforme engagée ne voit le jour

Par conséquent, aucune réforme engagée ne voit le jour au cours de cette période, tandis que les conditions de production agricole se transforment en profondeur. Les progrès agronomiques conduisent à la création de l'Institut national de la recherche agronomique –INRA– en 1946, qui est le successeur de l'Institut des recherches agronomiques créé en 1920. Un décret du 3 août 1946 donne le titre « d'ingénieurs des services agricoles » aux directeurs des services agricoles (eux-mêmes héritiers des professeurs départementaux d'agriculture) sur qui repose la diffusion du progrès. Formés à l'École nationale supérieure des sciences agronomiques appliquées –ENSSAA– créée en 1946 également, ils continuent à animer de nombreuses conférences agricoles, à inspecter les champs de démonstrations et à juger les prestations de comices agricoles.

5.2.2.2. La scolarisation n'est pas à la hauteur des besoins du monde rural

L'enseignement agricole supérieur évolue, mais les effectifs stagnent

L'enseignement agricole supérieur évolue vers des formations de plus en plus scientifiques. Les effectifs de l'INA augmentent et à leur sortie, les élèves deviennent en majorité de hauts fonctionnaires. Après deux années de tronc commun à l'INA, les élèves font une 3^{ème} et 4^{ème} année dans l'une ou l'autre des écoles d'application : l'École nationale des eaux et forêts de Nancy, l'École du génie rural de Paris, l'École des haras du Pin dans l'Orne ou à l'ENSSAA qui est destinée à former des ingénieurs des services agricoles, des professeurs d'établissements agricoles, des ingénieurs spécialistes de la formation des végétaux. Tandis que toutes ces écoles dépendent du ministère de l'Agriculture, deux établissements d'enseignement supérieur agricole sont soumis à la tutelle du ministère de l'Éducation nationale : l'École nationale supérieure agronomique de Toulouse, créée en 1948, et l'École nationale supérieure agronomique de Nancy, créée en 1953. Malgré toutes ces écoles, les effectifs de l'enseignement supérieur agricole stagnent : seulement 500 ingénieurs sont formés chaque année, privé et public confondus. Il y a une pénurie de cadres supérieurs et de cadres supérieurs féminins, notamment.

L'enseignement agricole secondaire reste peu efficace

Ce niveau d'enseignement comprend deux degrés : les anciennes écoles pratiques, devenues des écoles d'agriculture (dont certaines régionales) et les écoles saisonnières (fixes ou ambulantes).

L'enseignement agricole secondaire ne donne pas accès à l'enseignement supérieur

En 1948 et 1949, cinq nouvelles écoles régionales sont créées et une autre encore en 1954. Le nombre d'écoles spécialisées (laiterie, osiériculture, viticulture, élevage) s'accroît également en 1954. Mais ces écoles régionales et écoles pratiques, qui devraient former des chefs d'exploitation et des cadres moyens, apparaissent comme coupées de l'enseignement supérieur. En effet, aucune passerelle n'existe entre ces écoles et le niveau supérieur : l'enseignement agricole secondaire ne débouche jamais sur le baccalauréat et les grandes écoles agricoles recrutent leurs étudiants parmi les bacheliers ou dans les classes préparatoires qui dépendent des lycées d'enseignement général les plus prestigieux.

Le niveau le plus bas évolue très lentement

Au niveau le plus bas de l'enseignement secondaire agricole, il y a les écoles saisonnières (fixes ou ambulantes) destinées à des élèves de 14 ans et titulaires du certificat d'études. Leur situation évolue très lentement : certaines se spécialisent en horticulture, viticulture, sylviculture ; d'autres allongent la durée de la scolarité à l'image des écoles d'enseignement ménager agricole fixes. En 1955 sont créés les Foyers de progrès agricoles (FPA) animés par un ingénieur des travaux agricoles et des conseillers agricoles. Ils comprennent une école d'agriculture d'hiver, des cours postsecondaires et un centre de démonstration. Ils s'adressent aux jeunes gens de plus de 17 ans. Il s'en crée 54.

L'enseignement féminin évolue beaucoup

La vision du rôle de la femme en agriculture évolue beaucoup. Dans un premier temps –et jusqu'aux années 1950– il s'agissait de maintenir le plus grand nombre possible de jeunes filles à la terre pour favoriser la natalité (la terre nécessite des bras pour la travailler) et, tant les pouvoirs publics que les associations professionnelles, insistent pour rendre la vie des agricultrices plus facile en les équipant d'eau courante, d'électricité et en leur apprenant les techniques nouvelles, de la laiterie à la basse-cour en passant par la maison avec les équipements ménagers, la machine à coudre... De son côté, la Jeunesse agricole catholique féminine insiste sur l'amélioration de la vie des jeunes couples : aménager des zones d'intimité dans les exploitations familiales où cohabitent plusieurs générations.

Quant aux jeunes filles qui souhaitent une formation agronomique, elles peuvent la recevoir dans les écoles supérieures qui leur sont ouvertes depuis 1941, mais elles sont peu nombreuses à tenter le concours.

Un bilan très décevant

Au cours de la IV^{ème} République, le nombre d'élèves scolarisés au second degré de l'enseignement agricole n'a augmenté que de 20% et seulement 4% à 5% des chefs d'exploitation ont reçu une véritable formation professionnelle. À la fin de la IV^{ème} République, les 135 écoles d'agriculture d'hiver fixes reçoivent 1 700 élèves et les 34 écoles ambulantes reçoivent 800 élèves.

5.2.2.3. Les instituteurs assurent l'enseignement postsecondaire et créent les CIVAM

L'enseignement postsecondaire est assuré par les instituteurs, qui se heurtent à de graves difficultés

Ce sont bien les instituteurs qui touchent le plus grand nombre d'élèves de l'enseignement agricole, mais ils se heurtent à de graves difficultés : à peine le tiers des élèves concernés mène à bien le cycle des études, car les adolescents ne sont maintenus dans des formations agricoles que tant qu'ils peuvent faire bénéficier leurs familles des allocations familiales. Les instituteurs se forment grâce à des stages à l'école d'agriculture de Grignon, dans les universités, au centre ménager de Montlignon pour les institutrices, mais surtout en dévorant tous les ouvrages d'agronomie, de zootechnie ou de gestion des exploitations qui leur tombent sous la main. Devenus itinérants – ils se déplacent à vélo ou dans les premières 2CV – ils enseignent chaque jour dans un lieu différent. Ils sont organisés en association l'ANMA – Association nationale des maîtres agricoles – qui remplace en 1946 l'Association nationale des instituteurs et institutrices chargés des cours agricoles et ménagers (créée dans les années vingt).

Les instituteurs créent les CIVAM

Les instituteurs dénoncent la montée en puissance de l'enseignement privé et s'opposent de toutes leurs forces au passage de l'enseignement agricole sous la seule tutelle du ministère de l'Agriculture qu'ils considèrent comme favorable à l'enseignement privé. De même, ils s'opposent aux propositions de l'Assemblée permanente des présidents de chambres d'agriculture qui, en 1957, tend à considérer comme publiques les associations familiales de parents d'élèves et les associations professionnelles gérant certains établissements agricoles. En 1955, ils créent les CIVAM – Centres d'information et de vulgarisation agricole – qui leur octroie des fonctions d'animation rurale. En 1958, on estime que 3 500 maîtres agricoles scolarisent 80 000 élèves.

Les instituteurs dénoncent « la concurrence » des cours par correspondance

Les instituteurs dénoncent aussi les cours par correspondance qu'ils accusent de n'exister que pour justifier le paiement des allocations familiales. Même s'ils régressent, les effectifs des cours agricoles par correspondance sont de 55 000 élèves – 20 000 pour le public et 35 000 pour le privé – dans les années 1950.

5.2.2.4. Le développement de l'enseignement agricole privé (UNEAP, UNMFR...)

L'enseignement agricole privé s'organise

La Société des agriculteurs de France – la SAF –, les syndicats agricoles et les Chambres d'agriculture sont préoccupés par la formation des jeunes et par la diffusion et la vulgarisation des innovations. Après la Libération et grâce à de nouvelles dispositions financières, l'enseignement agricole privé s'organise : les établissements catholiques se regroupent en Union nationale de l'enseignement agricole privé – UNEAP –, la Confédération nationale de la famille rurale développe des centres

féminins saisonniers, et la Mutualité agricole ouvre des cours ménagers qui deviendront des centres ménagers ruraux –CMR– puis des collèges agricoles privés, pour certains d'entre eux.

Les Maisons Familiales Rurales poursuivent leur essor

De leur côté, les Maisons familiales poursuivent leur essor : le ministre Tanguy-Prigent reconnaît la première d'entre elles en 1946 et à partir de 1948, les crédits nécessaires au fonctionnement des Maisons familiales figurent dans tous les budgets de l'État, au titre de l'apprentissage. L'Union nationale des maisons familiales rurales –UNMFR– réorganise ses structures en 1949-1950 et compte un effectif de 7 100 élèves en 1952, réparti en 70 maisons familiales d'apprentissage rural et 130 maisons d'apprentissage ménager rural. Moins de dix ans plus tard, en 1961, on compte 16 000 élèves répartis dans 730 MFR. Ce nouveau type d'enseignement, par sa pédagogie singulière, rassure certains agriculteurs qui ne peuvent se dispenser de main-d'œuvre familiale et qui redoutent pour leurs enfants l'éloignement du foyer familial et l'acquisition d'un style de vie trop différent du leur.

Les filles sont scolarisées dans l'enseignement agricole privé

Le nombre de jeunes filles scolarisé dans l'enseignement agricole privé est très élevé : la Confédération nationale de la famille rurale avance le nombre de 20 000 filles pour 10 000 garçons en 1952. Parmi celles-ci, de jeunes filles issues de familles de tradition laïque... en effet, les familles rurales préfèrent souvent confier leurs filles aux religieuses qu'à l'école de la République.

Un effort conjugué de la profession et de l'État pour financer l'enseignement privé

L'important développement de l'enseignement agricole privé est lié à l'effort conjugué de la profession et de l'État. Au premier degré, à partir de 1953 tous les centres et écoles reconnus au titre de l'apprentissage agricole –les MFR sont assimilées à des centres d'apprentissage agricole– peuvent recevoir des subventions d'équipement et des prêts d'investissement. Au second degré, dès 1951 tous les établissements privés considérés comme centres d'enseignement et non d'apprentissage bénéficient de prêts d'investissement, les élèves peuvent recevoir des bourses d'État et une bourse de 1 000 francs/enfant¹⁵¹ scolarisé est versée aux départements pour les établissements publics et aux associations gestionnaires pour les établissements privés. Au niveau supérieur, à la fin des années 1950 les étudiants des établissements privés d'enseignement supérieur agricole reçoivent des bourses d'État.

5.2.2.5. La formation continue prend de l'ampleur, car le niveau initial est bas

La formation continue prend de l'ampleur

Face à l'insuffisance de la formation initiale des agriculteurs, les responsables développent la formation continue, appelée aussi vulgarisation ou promotion sociale. Certes, les CIVAM et les

¹⁵¹ Compte tenu de l'érosion monétaire due à l'inflation, le pouvoir d'achat de 1000 francs en 1951 est égal à celui de 2 398,25 euros en 2015.

Foyers de progrès offrent une formation aux adultes, mais ils sont loin de toucher la totalité de ceux-ci, ce qui laisse du champ à la profession agricole et à la FNSEA¹⁵² notamment.

Mettre fin au prégnant complexe d'infériorité du monde paysan

Le rapporteur du projet de loi de 1960 constate que 96% des agriculteurs français n'ont reçu aucune formation professionnelle. En 1962, une conférence de l'OCDE¹⁵³ regrette le mauvais niveau de formation des agriculteurs français en constatant qu'un élève sur sept seulement est titulaire d'un diplôme agricole. Il est donc nécessaire de créer des diplômes de valeur pour les agriculteurs, qui soient à la fois une incitation à l'étude et une dignité pour ceux qui l'auront obtenu. Il est nécessaire de mettre fin au complexe d'infériorité du monde paysan.

¹⁵² **FNSEA** : Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles. Fondée en 1946, c'est le syndicat professionnel majoritaire dans la profession agricole en France.

¹⁵³ **OCDE** : Organisation de coopération et de développement économiques. C'est une organisation internationale d'études économiques, dont les pays membres (des pays développés pour la plupart) ont en commun un système de gouvernement démocratique et une économie de marché. Elle joue essentiellement un rôle d'assemblée consultative.

L'OCDE a succédé à l'OECE (Organisation européenne de coopération économique) issue du plan Marshall et de la Conférence des seize (Conférence de coopération économique européenne), qui a existé de 1948 à 1960. Son but était l'établissement d'une organisation permanente chargée en premier lieu d'assurer la mise en œuvre du programme de relèvement commun (le plan Marshall), et notamment, d'en superviser la répartition.

6. NAISSANCE DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE MODERNE (1960-1984)

Le privé augmente plus vite que le public

Les effectifs de l'enseignement privé augmentent plus vite que ceux de l'enseignement public et l'emprise de la profession ne cesse de s'accroître. L'enseignement agricole passe entièrement sous la tutelle du ministère de l'Agriculture, non sans résistance de la part des instituteurs publics.

Le métier et les mentalités évoluent

Entre 1950 et 1970, les agriculteurs ont triplé et même quadruplé leur production ; ils sont devenus de véritables professionnels. Pour le sociologue Henri Mendras¹⁵⁴ le monde paysan né en France au Moyen-Âge n'existe plus à partir des années cinquante. Il est remplacé par des agriculteurs devenus professionnels et confrontés au défi de la construction européenne. Les mentalités aussi ont évolué : de péjoratif en 1950 –synonyme de cul-terreux et de bon à rien– le terme de paysan est revalorisé à la fin des années 1960. Le titre de son ouvrage, paru en 1967, intitulé « *la fin des paysans*¹⁵⁵ et *l'âge d'or des agriculteurs* » indique bien cette transition. Mais si les agriculteurs, « *grâce au développement des transports, ont de plus en plus tendance à comparer leurs conditions d'existence avec celles des citadins, il en résulte l'apparition d'un complexe de frustration, d'injustice et d'abandon, et le développement d'un sentiment d'incertitude, d'inquiétude dans l'avenir, voire d'angoisse dans certaines régions à forte natalité...* » (Rochereau¹⁵⁶, 1960).

6.1. UNE NOUVELLE LOI POUR L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE (LOI DU 2 AOUT 1960)

Mettre l'accent sur la formation professionnelle et technique

Deux rapports parlementaires montrent que 96% des exploitants n'ont reçu aucun enseignement agricole, et 83% parmi les moins de 25 ans. Il est donc important de donner un rôle prépondérant au ministère de l'Agriculture et de mettre l'accent sur la formation professionnelle et technique en lui donnant l'ascendant sur la formation générale. Des passerelles avec l'enseignement général et technique sont prévues et l'harmonisation avec les structures de l'éducation nationale est commencée. Cet enseignement vise essentiellement les jeunes ruraux ; l'enseignement postsecondaire

¹⁵⁴ **Henri Mendras** (1927-2003) est un sociologue français. Issu d'une famille militaire aisée, il fut formé au contact de Georges Gurvitch et de Georges Friedmann, et s'imposa à 40 ans avec la publication de son livre « *La Fin des paysans* » en 1967 : il constatait la disparition de l'économie de subsistance et l'avènement d'une grande autonomie dans l'organisation du procès de production et du travail, bien que le paysan soit assujéti. Il montra en outre que la paysannerie française est progressivement remplacée par des professionnels de l'agriculture qui organisent leur production selon un mode capitaliste. Pour lui, c'est précisément l'intégration du travail de la terre et de la production paysanne dans la société capitaliste globale, qui suscite la déstructuration des fondements de l'économie paysanne - phénomène qu'il nomme « intégration capitaliste ».

Dans une France très attachée aux valeurs rurales, ce livre provoqua la polémique. Considéré comme un sociologue spécialiste des paysanneries et des sociétés rurales auxquelles il consacra plusieurs ouvrages. Il publia en 1988 « *La Seconde Révolution française* » où il constatait le déclin des symboles de la République, l'abandon de l'étatisme et de l'identité nationale au profit de la décentralisation, du libéralisme et de la mondialisation.

¹⁵⁵ « *En une génération, la France a vu disparaître une civilisation millénaire constitutive d'elle-même* », constate **Henri Mendras** dans « *La Fin des paysans* » (Sedès, Paris, 1967). Désormais, on assiste à un vieillissement de la population agricole, et on ne compte plus qu'une installation pour quatre agriculteurs qui partent à la retraite...

¹⁵⁶ **Henri Rochereau** (1908-1999) est un homme politique français. Il fut ministre de l'Agriculture du 28 mai 1959 au 24 août 1961, dans le gouvernement de Michel Debré.

est maintenu temporairement. Le principe d'égalité entre filles et garçons est affirmé, mais une formation professionnelle différenciée est prévue.

Transformer en profondeur l'agriculture française : une triple rupture avec la situation antérieure

La loi du 2 août 1960 met fin aux tergiversations de la IV^{ème} République et fait partie d'un vaste ensemble législatif (six lois seront votées et appliquées par le ministre de l'Agriculture du gouvernement suivant –Edgard Pisani) qui vise à transformer en profondeur l'agriculture française. La loi marque une triple rupture dans l'histoire des institutions et des structures de l'enseignement agricole :

- La tutelle ministérielle passe de l'Éducation nationale à l'Agriculture,
- Une décentralisation est introduite pour répondre à la nécessaire adaptation de cet enseignement aux réalités locales et à la professionnalisation des « décideurs ». Dans ce but, il est créé au niveau national, un Conseil de l'enseignement et de la formation professionnelle agricole présidé par le ministre, et il est créé au niveau régional et départemental, des comités de l'enseignement et de la formation professionnelle, formés de représentants des organisations professionnelles, familiales, des jeunes et des salariés,
- La spécificité de l'enseignement agricole privé et son importance sont reconnues. Cet enseignement sera financé par l'État, sur le budget du ministère de l'Agriculture, après reconnaissance par le Conseil de l'enseignement et de la formation professionnelle agricole et selon des conditions définies par décrets en Conseil d'État.

Réorganiser les filières : trois nouveautés dans la formation du monde rural

On peut retenir trois nouveautés dans les filières offertes à la formation du monde rural :

- L'enseignement postsecondaire agricole est remplacé par une formation professionnelle associée à une formation générale et les centres d'apprentissage sont transformés en cours professionnels, comme suit :
 - o les instituteurs n'ont plus pour rôle d'enseigner l'agriculture,
 - o l'enseignement et la formation professionnelle deviennent plus importants que la formation générale (dont se préoccupaient les instituteurs),
 - o le rôle de l'enseignement privé (désormais seul à dispenser un enseignement du même niveau) est accru.
- L'enseignement agricole et l'enseignement technique sont harmonisés,
- L'enseignement agricole est désenclavé et intégré à l'ensemble du système scolaire. Grâce à la mise en place de passerelle, tous les élèves peuvent non seulement accéder à un niveau supérieur d'études et de formation professionnelle, mais aussi s'orienter vers une formation différente à tout moment.

6.2. LE DECRET DU 20 JUIN 1961 : ASSURER LA TRANSITION ENTRE LE PASSE ET L'AVENIR

Le décret a un double objectif : ménager la continuité du fonctionnement des anciennes structures et préparer de nouvelles structures qui seront parallèles avec celles de l'Éducation nationale. La dénomination d'écoles d'agriculture est abandonnée au profit de celle de collèges et lycées agricoles. La distinction entre premier degré et deuxième degré est remplacée par la dénomination d'enseignement court et enseignement long.

6.2.1. L'avènement des collèges et des lycées dans l'enseignement secondaire

Enseignement court dans les collèges et enseignement long dans les lycées

La formation agricole commence à partir de la quatrième, soit dans les structures de l'Éducation nationale soit dans les collèges de l'enseignement général rural à « option agricole ou ménagère agricole, installés dans les gros bourgs ruraux ou dans les chefs-lieux de canton ». Ces études aboutissent au brevet d'enseignement général à option agricole ou ménagère agricole. Mais la voie la plus indiquée est celle des collèges agricoles (masculins, féminins ou mixtes), instaurés par la transformation des écoles pratiques et des écoles ménagères agricoles, sanctionnée par le brevet d'apprentissage agricole (BAA) et le brevet d'enseignement agricole (BEA). Le BAA sera considéré comme un certificat d'aptitude professionnelle (CAP) à partir de 1964. La formation professionnelle agricole reste obligatoire jusqu'à 17 ans pour les jeunes ne poursuivant pas d'autres études.

L'enseignement secondaire long doit, quant à lui, former des agents techniques, des techniciens et des techniciennes supérieurs : le brevet d'agent technique agricole (BATA) est délivré en 4 ans à partir de la classe de quatrième ; le brevet de technicien agricole (BTA) en 5 ans à partir de la classe de quatrième (c'est le niveau équivalent au baccalauréat) ; et le brevet de technicien supérieur agricole (BTSA) en 2 ans après le BTA.

Dans les faits, une structure en trois cycles se met en place :

- Le cycle 1 prépare en 3 ans au BAA dont les titulaires pourront ensuite préparer le BEA en faisant 1 année supplémentaire,
- Le cycle 2 prépare en 3 ans au BEA, puis une 4^{ème} année prépare au BATA,
- Le cycle 3 prépare en 5 ans au BTA.

Les collèges ont des cycles 1 et 2. Les lycées ont des cycles 2 et 3. De plus, certains lycées préparent au BTS (Brevet de Technicien Supérieur) en 2 années supplémentaires tandis que d'autres ont des classes préparatoires aux écoles supérieures.

Quant à l'enseignement féminin, il devient similaire à l'enseignement masculin : collèges et lycées agricoles et établissements d'enseignement supérieur mixtes. Les formations de cadres féminins (professeurs pour les écoles professionnelles, collèges et lycées) resteront spécifiques et l'élévation du niveau de formation des cadres moyens interviendra en 1964.

6.2.2. Nécessité de former des ingénieurs agricoles dans l'enseignement supérieur

Former des ingénieurs, des docteurs, des chercheurs, des enseignants

L'enseignement supérieur forme les ingénieurs spécialisés en agriculture, les ingénieurs horticoles, les ingénieurs des industries agricoles et alimentaires, les ingénieurs agronomes, les docteurs vétérinaires, les chercheurs et les enseignants. La collaboration entre Agriculture et Éducation, entre grandes écoles et université, devient nécessaire. Il est également devenu indispensable de former un plus grand nombre d'ingénieurs d'application.

Le titre d'ingénieur est étendu

Les grandes écoles existantes sont maintenues (écoles nationales vétérinaires d'Alfort, Lyon, Toulouse ; école nationale supérieure d'horticulture de Versailles, école nationale supérieure des industries agricoles et alimentaires de Douai Massy, écoles nationales supérieures d'agronomie – INA Paris, ENSA Grignon, Rennes, Montpellier, Alger– ainsi que Nancy et Toulouse relevant du ministère de l'Éducation nationale. Les écoles nationales d'agriculture sont transformées en écoles nationales supérieures d'agronomie : le titre d'ingénieur agronome n'est plus réservé aux seuls élèves de l'INA, mais étendu aux ingénieurs agricoles. Les écoles spécialisées –école de laiterie de Nancy, écoles de brasserie et de malterie de Nancy, école de meunerie de Paris– forment désormais des ingénieurs spécialisés dans ces diverses branches.

Docteurs et enseignants

Un troisième cycle, dans les disciplines agronomiques, en vue de préparer des doctorats est instauré comme fruit de la collaboration entre universités et écoles d'agronomie. Finalement, c'est l'École nationale supérieure des sciences agronomiques appliquées (ENSSAA) qui assurera la formation des enseignants, en tant qu'école normale supérieure de l'enseignement agricole. Elle diffusera des méthodes pédagogiques adaptées à la vie rurale.

D'autres aspects de la formation agricole seront organisés tout au long des années 1960.

Les liens avec l'Éducation nationale

Un comité de coordination entre les deux ministères est mis en place dès avril 1961. Il doit notamment « assurer en permanence la liaison organique entre services » des deux ministères pour établir, en particulier, la carte scolaire. Cependant, aucune carte scolaire des établissements agricoles ne sera jamais publiée.

6.3. LA LOI DE PROGRAMME DE 1962 : ORGANISER LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT

Mais les critiques sont nombreuses

C'est une loi de programme et non un décret, qui organise en 1962 les établissements d'enseignement agricole prévus par la loi du 2 août 1960. Il est vrai que les critiques sont

nombreuses : grave retard de la France en matière de formation agricole ; lenteur et insuffisance dans la mise en place des nouvelles structures ; aucune enquête ni étude ne précisent les besoins en fonction des perspectives économiques de l'agriculture, pas plus qu'en fonction des demandes des familles et des professionnels ; nécessité de former des maîtres et nécessité de mettre en place un statut du personnel pour le mettre à égalité avec le personnel de l'Éducation nationale ; insuffisance de l'aide à l'enseignement privé.

6.4. LE DECRET DU 30 AVRIL 1963 : L'ENSEIGNEMENT PRIVE PEUT ETRE AIDE PAR L'ÉTAT

Ce décret, qui définit de façon très large les conditions dans lesquelles les établissements privés peuvent être aidés par l'État, permettra un développement rapide de l'enseignement agricole privé. Cependant, la question de la coordination entre l'enseignement public et privé ne trouvera pas de solution, tant au niveau national que départemental.

6.5. LE SYNDICALISME AGRICOLE S'ENGAGE DANS LA MODERNISATION DE L'AGRICULTURE

6.5.1. Développement d'un enseignement fondé sur la production

Création des SAFER, Chambres d'agriculture, Coopératives, Crédit agricole...

À l'apogée des Trente Glorieuses¹⁵⁷, les mutations du monde agricole se poursuivent. Le syndicalisme agricole s'engage « dans une politique de modernisation de l'agriculture humanisée par la coopération et l'association¹⁵⁸ ». En effet, c'est en 1964 que sont créées les SAFER¹⁵⁹, chargées d'acquérir les terres et de les revendre dans les meilleures conditions de crédit aux agriculteurs. Dans le même temps, les agriculteurs s'organisent dans des Chambres d'agriculture, fondent des coopératives, empruntent et investissent grâce au Crédit agricole. En très peu de temps (quelques années), la taille moyenne des exploitations agricoles passe de 10 à 20 hectares, les rendements en céréales sont multipliés par 2, la production laitière augmente de 50%... C'est dans ce contexte que se développe un enseignement agricole fondé sur la production, sans toutefois répondre entièrement aux besoins en formation : sur 90 000 jeunes entrant chaque année dans le secteur agricole, 13 000 seulement seraient scolarisés dans des collèges et lycées agricoles en 1966.

¹⁵⁷ Les **Trente Glorieuses** sont la période de forte croissance économique qu'a connue, entre 1945 et 1973, la grande majorité des pays développés, membres pour la plupart de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). L'expression a été créée par Jean Fourastié en 1979 en rappel des Trois Glorieuses, journées révolutionnaires des 27, 28 et 29 juillet 1830 qui avaient fait chuter Charles X.

Les Trente Glorieuses furent une révolution, certes plus silencieuse, mais porteuse en réalité de changements économiques et sociaux majeurs, qui ont marqué le passage de l'Europe, quarante années après les États-Unis, à la société de consommation. Le cas de la France permet de saisir en particulier le sens du sous-titre du livre de J. Fourastié, la « *Révolution invisible* », mais la croissance est forte aussi en Allemagne, en Italie au Canada et au Japon, tirée à la fois par l'investissement et par la consommation.

¹⁵⁸ **Robert Owen Paxton**, né en juin 1932, est un historien américain spécialiste de la Seconde Guerre mondiale. Il a notamment signé des recherches importantes sur la France de Vichy. Tout en restant professeur à Columbia, Paxton a écrit une série d'ouvrages sur la France pendant les périodes de la Seconde Guerre mondiale et de l'entre-deux-guerres. Professeur à la retraite, il réside en France depuis 2006. Il est membre du conseil scientifique de l'Institut François-Mitterrand.

¹⁵⁹ Les **Sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural (SAFER)** ont été créées en France par la loi d'orientation agricole de 1960. Détentrices d'un droit de préemption sur la vente des terrains agricoles, elles visent à préserver et à orienter l'agriculture selon des critères économiques et, depuis peu, environnementaux. Les SAFER sont nées avec l'objectif d'éviter une concentration des exploitations chez les propriétaires les plus fortunés, qui auraient souhaité élargir indéfiniment leur domaine. Les SAFER sont des organismes d'intervention sur le marché foncier rural avec pour mission de contribuer à améliorer les structures foncières du secteur agricole.

Équipements socioculturel et sportif : foyer des élèves et amphithéâtre-auditorium

En 1964, il existe 22 collèges agricoles masculins, 45 collèges agricoles féminins, 38 lycées agricoles. Le nombre de ces établissements augmentera constamment de 1960 aux années 1980. Selon la loi, chaque département doit être doté d'un lycée agricole, associé à plusieurs collèges. Chaque établissement public est doté d'un groupe socioculturel et sportif, comprenant un foyer destiné aux élèves et, dans les lycées, un amphithéâtre-auditorium polyvalent. Selon une circulaire de 1965, « ces équipements visent plus à l'épanouissement de l'être, au développement de l'esprit de curiosité et de recherche, à l'utilisation intelligente du temps libre... qu'à l'acquisition de connaissances supplémentaires ». La loi a prévu ce dispositif pour désenclaver les élèves et leur éviter la relégation scolaire dont sont trop souvent victimes les enfants des paysans les plus modestes.

La vision du rôle de la femme dans l'agriculture évolue

Petit à petit, la spécificité des études féminines agricoles perd sa raison d'être. La fermeture définitive de l'école nationale d'enseignement ménager agricole de Coëtlogon-Rennes, entre 1965 et 1967, confirme cette évolution. Tout est désormais intégré dans l'École nationale supérieure féminine d'agronomie de Rennes. Cette mutation est aussi le témoignage d'une vision du rôle de la femme dans l'agriculture qui évolue.

6.5.2. Nouveaux diplômes, nouvelles options, promotion sociale pour les adultes

Tout au long des années 1960 et 1970, les formations proposées par l'enseignement agricole ne cessent d'évoluer pour s'adapter aux mutations de la conjoncture internationale, de l'économie française et de la société. En 1965, les spécialités de certains diplômes –BTS, BATA, BPA– sont définies : productions animales, productions végétales, horticulture, viticulture, œnologie, gestion et économie agricole, productions forestières... Après 1968, les modalités de nombreux examens sont aménagées : nouvelles options, générales et spécialisées, pour le BAA, le BTA ; mise en conformité du BTA et du BTSA avec les diplômes de même niveau de l'Éducation nationale ; ouverture de ces filières aux adultes qui reçoivent une formation continue par la voie de la promotion sociale dans des établissements de formation professionnelle pour adultes ou par correspondance.

6.5.3. La fin des instituteurs

Ils s'investissent dans l'animation rurale (foyers de progrès, centres de formation professionnelle...)

Ils résistent des années durant pour maintenir l'institution et leur emprise sur le monde rural. Ils bénéficient d'ailleurs d'un appui sans réserve du SNI (Syndicat national des instituteurs) pour les maintenir au sein de l'Éducation nationale et dans la laïcité... À force d'imagination et de dérogations, ils diversifieront les matières enseignées et n'hésiteront pas à s'orienter vers des secteurs non-agricole ou para-agricoles : la sténodactylographie pour les filles et le bâtiment pour les

garçons. Ils s'investiront également dans l'animation rurale qui est un de leurs fiefs depuis les années 1950 : après les CIVAM, ils s'investiront dans les foyers de progrès pour diffuser l'information et la vulgarisation agricoles. En 1959, ils se posent en animateurs de centres de formation professionnelle et d'éducation permanente.

Les Maîtres passent sous la tutelle du ministère de l'Agriculture

Mais, après divers sursis, les instituteurs publics doivent se soumettre à la loi. En 1971, la scolarité obligatoire jusqu'à 16 ans s'impose enfin à tous. En 1973, une circulaire prévoit la transformation des cours professionnels polyvalents ruraux, soit en centres de formation d'apprentis (CFA), soit en sections de collèges techniques. La même circulaire prévoit le passage des maîtres sous la tutelle du ministère de l'Agriculture. Cette tutelle sera effective pour tous en 1975.

6.5.4. Les dirigeants agricoles, issus de la JAC, soutiennent l'enseignement privé

Un contrat d'association pour les établissements privés qui acceptent le contrôle de l'État (loi de 1959)

Le développement de l'enseignement privé est tout d'abord dû aux dispositions législatives de la loi Debré¹⁶⁰ du 31 décembre 1959, qui octroie un contrat d'association aux établissements privés qui acceptent le contrôle de l'État. Les collèges et les lycées privés doivent, « tout en conservant leur caractère propre, donner cet enseignement dans le respect total de la liberté de conscience ». Le développement de l'enseignement privé est aussi dû aux liens étroits qui le rattachent à la profession agricole. Les dirigeants professionnels, souvent issus de la JAC, ont eux-mêmes été formés dans l'enseignement privé et sont nombreux dans ces différentes instances. Les hommes politiques soutiennent aussi cet enseignement, eu égard à leurs électeurs ruraux. Il faut aussi compter, bien que dans une faible mesure, sur le soutien de la hiérarchie catholique.

Si en 1950, 39% des élèves de l'enseignement agricole étaient dans le privé, dix ans plus tard le privé scolarise 41% des élèves d'un enseignement agricole dont les effectifs totaux ont augmenté. À partir de 1967, les établissements privés sont habilités à recevoir les jeunes de 14 à 16 ans en qualité d'élèves et non d'apprentis, et à assurer des formations analogues à celles des établissements publics, avec au moins 480 heures d'enseignement par an.

Les MFR : une école de la deuxième chance

Quant aux Maisons familiales rurales, leur développement continu peut s'expliquer comme suit :

- La disparition progressive des cours postsecondaires accroît les besoins en matière d'enseignement agricole de proximité,

¹⁶⁰ Michel Debré (1912-1996) est un homme d'État français. Résistant et gaulliste, il est garde des Sceaux dans le gouvernement de Gaulle III, à partir de 1958 ; il contribue à l'écriture de la Constitution de la V^{ème} République. Premier ministre de la République française à partir de janvier 1959, il démissionne en avril 1962, à la suite d'un désaccord avec le président Charles de Gaulle concernant l'Algérie française. Il occupe par la suite les fonctions de ministre de l'Économie et des Finances (1966-1968), puis des Affaires étrangères (1968-1969), et enfin de la Défense nationale (1969-1973).

- L'allongement de la durée de la scolarité et l'extension à tous les enfants de l'enseignement secondaire, pose le problème des élèves qui ne s'adaptent pas à l'enseignement classique,
- Les MFR répondent à la demande spécifique des ruraux en proposant une préparation au CAP agricole, polyvalent ou féminin, selon un « rythme éducatif qui ne les coupe pas de l'exploitation familiale »,
- Les MFR se présentent comme une école de la deuxième chance pour des enfants en difficulté scolaire.

L'enseignement privé réconcilie les élèves avec l'idée de formation

De fait, les établissements privés jouent un rôle de réadaptation en réconciliant les élèves avec l'idée de formation, celle-ci étant montrée sous un angle beaucoup plus en accord avec leurs souhaits d'insertion dans la vie active. C'est pourquoi les établissements privés accueillent une proportion de plus en plus forte d'élèves pour qui l'enseignement classique est inadapté. La rivalité entre enseignement public et enseignement privé s'exprime à nouveau vivement à propos de la carte scolaire de l'enseignement agricole élaborée par le ministère de l'Agriculture. Elle ne sera jamais publiée.

6.5.5. Former des cadres pour l'agriculture et des enseignants agricoles

Cycle long pour ingénieurs « de conception » et cycle court pour ingénieurs « d'application »

Les établissements d'enseignement supérieur évoluent eux aussi en fonction des acquis scientifiques et de la complexité croissante de l'administration nationale et européenne, de façon à former des cadres pour l'agriculture et des enseignants agricoles. En 1966, un décret homogénéise les formations dispensées sous contrôle du ministère de l'Agriculture et les formations sous contrôle de l'Éducation nationale. Ce décret a aussi pour but de cogérer ces formations et d'élargir les possibilités de spécialisation de leurs étudiants. À partir des années 1960, deux niveaux vont se distinguer :

- L'enseignement supérieur long (agronomique, forestier et vétérinaire) qui forme des ingénieurs « de conception »,
- L'enseignement supérieur court qui forme des ingénieurs « d'application ».

ENITA, ENGREF et Écoles Nationales Supérieures d'Agronomie

Les ÉNITA (Écoles nationales d'ingénieurs des travaux agricoles), destinées à former des ingénieurs d'application, sont créées en 1963. Après 4 ans d'études, les élèves sortent avec le titre d'ingénieur des techniques agricoles. Ces écoles préparent aussi au professorat des collèges, écoles ou cours professionnels agricoles. La délivrance du certificat d'aptitude au professorat dans les lycées agricoles (CLAPA) est fixée en 1966 au même niveau que le CAPES de l'Éducation nationale.

L'ENGREF (École nationale du génie rural et des eaux et forêts) va réunir en 1965 les écoles du génie rural et celle des eaux et forêts, pour former des ingénieurs civils et des auditeurs. Ces ingénieurs deviendront des fonctionnaires de l'État, des agents de l'ONF (Office national des forêts) ou des ingénieurs d'application dans le secteur privé.

À partir de 1966, un concours unique permettra de recruter les élèves pour toutes les Écoles Nationales Supérieures d'Agronomie (INA et ENSA de Grignon, Rennes, Montpellier, Toulouse, Nancy). Elles délivreront toutes un diplôme d'ingénieur agronome avec mention de l'école d'origine. Ce diplôme est le couronnement de 5 années d'études supérieures (2 années préparatoires, 2 années d'école d'agronomie et 1 année d'école d'application). Finalement, un décret de 1971 autorisera la fusion entre l'école de Grignon et l'INA pour donner l'Institut national agronomique de Paris-Grignon (INA-PG).

Écoles Supérieures d'Agriculture et Écoles Vétérinaires

Les établissements de l'enseignement supérieur privé connaîtront le même type d'évolution. Toutes (École supérieure d'agriculture d'Angers, de Beauvais, de Purpan [Toulouse], de Lille, de Paris [liée aux Chambres d'agriculture]) seront autorisées à délivrer un diplôme d'ingénieur en agriculture. Quant à l'enseignement vétérinaire, il est réorganisé dans son ensemble en 1978. Les écoles vétérinaires d'Alfort, Lyon, Toulouse puis Nantes accueillent les élèves qui ont réussi un concours commun. En 1973 est créée une école nationale des services vétérinaires et en 1976 un centre de formation des techniciens des services vétérinaires.

6.5.6. L'enseignement agricole a dû s'adapter aux réformes de l'Éducation nationale

La conjoncture change, le dynamisme s'essouffle

Mais le dynamisme des années 1960 s'essouffle au milieu de la décennie suivante, en raison de l'évolution du monde agricole : excédents de production agricole ; hausse du revenu non proportionnelle à la hausse de la production ; endettement des jeunes agriculteurs ; inflation ralentie ; l'exode rural s'achève en 1970 ; chômage en hausse dans les villes ; arrivée de « rurbains » en zones rurales. Bref, le malaise engendre l'idée d'une nouvelle réforme de la formation professionnelle agricole.

Un cycle court conduit au BEP et un cycle long conduit au BTA ou Bac D'

Même si la remise en cause de 1968 affecte moins l'enseignement agricole que l'Éducation nationale –parce que la concertation et l'ouverture étaient la règle dans l'enseignement agricole–, l'enseignement agricole a toutefois dû adapter ses institutions aux réformes de l'Éducation nationale. Une première réforme, à l'été 1968, ramène le nombre de cycles de l'enseignement secondaire à deux :

- Un cycle court, qui se termine par le brevet d'études professionnelles agricoles (aligné sur le BEP de l'Éducation nationale),
- Un cycle long qui aboutit au brevet de technicien agricole ou au bac D' (agriculture et biologie).

Des Centres de Formation Professionnelle et de Promotion sociale agricole pour la formation continue

Par ailleurs, c'est à cette époque que se développe vraiment la formation continue, grâce aux centres de formation professionnelle et de promotion sociale agricole (CFPPA). Créés en 1967, il est de plus en plus fréquent que les jeunes agriculteurs y aient recours, car un niveau minimum est exigé à tous ceux qui veulent obtenir des aides de l'État pour s'installer et qui n'ont encore aucune formation professionnelle.

6.5.7. L'enseignement privé offre des solutions alternatives (MFR, UNREP...)

L'enseignement privé offre des alternatives, l'enseignement public semble s'éloigner des agriculteurs...

L'enseignement agricole privé¹⁶¹ offre une solution alternative à certains élèves tandis que l'enseignement agricole public paraît s'éloigner des préoccupations de la masse des agriculteurs. En effet, par manque de moyens, les classes de 4^{ème} et de 3^{ème} agricoles de l'Éducation nationale sont fermées en 1976, ainsi que les classes d'accueil. Dans ces conditions, de nombreuses familles choisissent de confier leurs enfants à l'école privée, notamment pour les cycles courts.

Le « rythme approprié » des MFR

Formant une catégorie particulière de l'enseignement privé, les MFR¹⁶² (laïcisées dans les années 1970) accueillent une grande partie de ces enfants. Elles scolarisent « à un rythme approprié » 23% des élèves de l'enseignement agricole, dont 2/3 d'enfants d'agriculteurs. Elles développent aussi des formations de niveau plus élevé, dans des Instituts ruraux d'enseignement et d'orientation (IREO), qu'elles proposent à ceux de leurs stagiaires qui veulent poursuivre les études.

L'UNREP apporte des solutions aux enfants en difficultés ou handicapés

Une « deuxième famille » de l'enseignement agricole privé, l'UNREP¹⁶³, fédère des établissements qui veulent apporter des solutions aux enfants en difficultés ou handicapés, voire en danger, et de

¹⁶¹ Le **Conseil national de l'enseignement agricole privé (CNEAP)** est une fédération d'établissement de l'enseignement catholique. De type associatif, il assure la représentation des établissements et associations qui en sont membres auprès du ministère chargé de l'agriculture.

¹⁶² Une **Maison familiale et rurale (MFR)** ou (**MFREO**) est un établissement associatif qui a pour objectif la formation et l'éducation des jeunes et des adultes, ainsi que leur insertion sociale et professionnelle. L'engagement des parents est la pierre angulaire du mouvement.

¹⁶³ L'**Union nationale rurale d'éducation et de promotion (UNREP)** a été fondée en 1925. C'est une fédération où se côtoient des institutions catholiques, des œuvres d'origine protestante, des courants de pensée divers laïcs, des groupements professionnels... L'UNREP a une orientation professionnelle et sociale qui n'impose ni confession ni rythme d'alternance ; ce qui permet à des centres de formation de s'unir autour de valeurs « humanistes ». De type associatif, ses adhérents sont des collectivités territoriales, des chambres d'agriculture, des chambres de commerce, des services de villes, des fondations d'utilité publique ou des associations loi 1901.

niveaux très hétérogènes. L'UNREP regroupait 7% des effectifs de l'enseignement privé agricole en 1981.

Ceci explique que le secteur privé, qui scolarise près de 60% des effectifs totaux de l'enseignement agricole en 1981, ne scolarise que 31% des élèves dans les formations secondaires longues. Par ailleurs, comme les élèves de l'enseignement privé sont moins enclins à poursuivre des études longues, les échecs aux examens dans ces formations longues sont plus élevés dans le secteur privé que dans le secteur public.

6.5.8. L'enseignement privé obtient les mêmes conditions financières que le public

Des subventions de fonctionnement pour tous (public et privé)

Un décret du 15 mars 1978 accordera des subventions de fonctionnement à l'enseignement agricole privé, le plaçant ainsi dans les mêmes conditions financières que l'enseignement public. L'aide est basée sur le coût moyen d'une formation du même type dans l'enseignement public, tout en respectant les méthodes pédagogiques et le « caractère propre » des établissements privés.

6.5.9. Le ministère de l'Agriculture devient le leader de la formation agricole

En vingt ans, de 1960 à 1980, le ministère de l'Agriculture a réussi à devenir le principal acteur de la formation initiale des agriculteurs. Même si l'enseignement agricole a évolué différemment, voire de façon originale par rapport à l'enseignement général, de nouveaux problèmes se posent liés à la crise de l'école en général, ainsi qu'à la crise de l'agriculture et du monde rural.

7. NECESSAIRE ADAPTATION AUX NOUVELLES ATTENTES SOCIETALES (1984-2014)

7.1. LES LOIS ROCARD : LE TEMPS DE LA RENOVATION (LOIS DE 1984)

7.1.1. Orienter l'enseignement vers le « produire mieux » au lieu du « produire plus »

Michel Rocard¹⁶⁴ avait défini l'année 1984 comme « l'année de toutes les lois ». Elle restera dans le mémoire agricole comme l'année des quotas laitiers, qui vont introduire une rupture non seulement économique, mais également idéologique et culturelle. Dès lors, le développement de l'agriculture ne fera plus uniquement référence à une augmentation continue de la production, mais s'orientera vers une meilleure qualité des productions.

C'est dans ce contexte général que deux lois vont revisiter l'ensemble de l'enseignement agricole :

- la loi du 9 juillet 1984 porte sur la rénovation de l'enseignement agricole public,
- la loi du 31 décembre 1984 porte sur la rénovation des relations entre l'État et tous les établissements d'enseignement agricole privé.

La loi de décembre 1984 crée également le Conseil national de l'enseignement agricole (CNEA) et les comités régionaux de l'enseignement agricole (CREA), tous deux destinés à donner leur avis aux décideurs.

7.1.2. Les lois de 1984 : rénover l'enseignement et les relations entre l'État et le privé

Tutelle du ministère de l'Agriculture et familles de l'enseignement agricole

Ces lois réaffirment la tutelle du ministère de l'Agriculture et reconnaissent la structure de l'enseignement agricole en plusieurs « familles » héritées de l'histoire. Ces familles sont d'une part l'enseignement agricole public et d'autre part les différentes branches de l'enseignement agricole privé. Ce dernier est essentiellement constitué de trois familles d'établissements :

- les établissements dépendant du Conseil national de l'enseignement agricole privé (CNEAP),
- les maisons familiales, regroupées au sein de l'Union nationale des maisons familiales rurales d'éducation et d'orientation (UNMFREO),
- les établissements dépendant de l'Union nationale rurale d'éducation et de promotion (UNREP).

Aide financière et contrôle de l'État

La loi reconnaît aux établissements privés leur vocation à participer au service public d'éducation et de formation, mais, en contrepartie, elle les soumet aux contrôles administratifs, pédagogiques et financiers de l'État. Dans les établissements à temps plein, les enseignants sont nommés par

¹⁶⁴ **Michel Rocard** (1930-), est un homme politique français. Militant socialiste depuis 1949, il est le candidat du Parti socialiste unifié (PSU) à l'élection présidentielle de 1969, après quoi il rejoint le Parti socialiste (PS) en 1974. Il devient ministre d'État, ministre du Plan et de l'Aménagement du territoire (1981-1983). Il est ensuite nommé ministre de l'Agriculture (1983-1985) puis Premier ministre de (1988-1991) sous la présidence de François Mitterrand. Il sera ensuite premier secrétaire du Parti socialiste (1993-1994), député européen (1994-2009) et sénateur (1995-1997).

l'autorité administrative et liés par un contrat de droit public à l'État, qui les rémunère directement. Dans les établissements à temps plein « à rythme approprié » –essentiellement les MFR– c'est l'association MFR qui reçoit une aide financière de l'État et qui rémunère ses enseignants selon un contrat de droit privé.

7.1.3. L'établissement, élément central du système éducatif

L'établissement est doté d'une personnalité civile et d'une autonomie financière

Fruit d'une longue évolution, qui s'accélère dans le climat de décentralisation des années 1980, l'établissement émerge en tant que personne morale autonome. L'établissement n'est plus seulement un lieu où sont dispensés des savoirs définis par des programmes, mais il devient un acteur de la vie locale qui participe au développement de son territoire et adapte ses formations aux besoins locaux et régionaux, ainsi qu'aux besoins liés à ses secteurs d'activité. Dans l'enseignement agricole public, l'établissement est défini comme « Établissement public local d'enseignement et de formation professionnelle agricole » –EPLA–. Cet établissement est doté d'une personnalité civile et d'une autonomie financière, dont la gestion est confiée à un conseil d'administration.

Le projet d'établissement : un élément moteur

L'autonomie de chaque établissement se traduit par un « projet d'établissement », qui aurait dû intégrer un projet éducatif et un projet pédagogique, mais la loi de juillet 1984 ne parle que de projet pédagogique. En 1989, l'expression « projet d'établissement » sera officiellement consacrée par la loi d'orientation sur l'éducation. Et la loi précise que le projet d'établissement est un élément moteur, créant une dynamique nouvelle pour les établissements.

Le projet d'établissement

Chaque établissement doit élaborer ses propres réponses aux missions nouvellement assignées à l'enseignement technique agricole, en cohérence avec les principes définis à l'échelon national.

Le projet d'établissement est une construction d'ensemble, associant tous ceux qui œuvrent pour le rayonnement de l'établissement. Il recense les souhaitables et les possibles, il définit les priorités, il organise les actions dans le temps et dans l'espace. L'élaboration du projet repose sur une étude régionale – la région étant prise au sens de zone d'implantation et, pour certaines actions spécifiques, au sens de zone d'influence. L'étude régionale doit inclure un examen approfondi du potentiel de formation, de développement et d'animation rurale, d'où ressortiront les complémentarités et les carences, bases d'élaboration de la carte scolaire.

Le projet d'établissement traduit et argumente les buts de l'établissement et leur hiérarchisation, prépare leur organisation dans le temps, évalue et programme les besoins réels et les moyens correspondants. Le projet d'établissement conduit à l'élaboration, la mise en œuvre, et l'évaluation de projets élémentaires. L'équipe éducative (personnel enseignant et non-enseignant, chef d'établissement, parents d'élèves, organisations syndicales et professionnelles, maîtres de stage...) se répartit alors au sein d'actions diversifiées, tandis que chacun conserve les responsabilités liées à son statut. Il est cependant nécessaire que ces projets soient conçus comme les éléments d'un véritable contrat entre formateurs et formés.

À partir des projets d'établissements, on déduira des projets de filières, des projets d'organisation des lieux et des temps, des projets d'ouverture sur le milieu.

Extrait du document du groupe de Coordination nationale (octobre 1982)

7.1.4. Transfert de compétences financières et d'actions de formation aux Régions

La Région récupère le financement et la compétence de formation professionnelle et d'apprentissage

Si les lois de 1960 et 1962 ont été suivies d'une floraison d'établissements –à la fin des années 1990, il y avait 853 établissements, dont 638 privés et 215 publics–, les lois de 1984 n'ont pas eu cet effet, car l'effort de construction est fini. Par contre, les lois de décentralisation vont confier aux régions de nouvelles compétences : l'État conserve la responsabilité de l'action éducative et des diplômes, mais les collectivités locales se voient confier la responsabilité matérielle. De même que les communes ont depuis un siècle la charge des écoles primaires et les départements la charge des collèges, les régions deviennent responsables des lycées (constructions, reconstructions, entretien et fonctionnement). La région récupère également la compétence de la mise en œuvre des actions de formation professionnelle et d'apprentissage.

Le DRAF devient l'autorité académique dans sa Région

Cette décentralisation s'accompagne aussi d'une déconcentration des services de l'État : l'autorité académique qui s'exerce sur l'enseignement agricole public et privé a été attribuée au directeur régional de l'Agriculture et de la Forêt (DRAF). C'est le DRAF qui est désormais chargé de mettre en œuvre la politique de l'État dans sa région en matière d'enseignement agricole, avec l'appui du Service Régional de la Formation et du Développement (SRFD).

7.1.5. Ouverture, recherche pédagogique, mise en réseau, référentiels éducatifs

Une ouverture sur le monde professionnel

Moins lié que l'enseignement général à une tradition académique, l'enseignement agricole a souvent été novateur, tant en ce qui concerne les contenus de l'enseignement que les méthodes pédagogiques. C'est pourquoi, l'ouverture sur le milieu professionnel et sur le monde rural en général, la pratique de périodes de stages en entreprises, la variété des méthodes qui alternent formation théorique et formation pratique, sont des avancées de longue date dans l'enseignement agricole. Le corps enseignant est à la fois fait d'enseignants classiques (professeurs certifiés et professeurs de lycées professionnels) et d'enseignants spécifiques (ingénieurs d'agronomie, enseignants d'éducation socioculturelle). L'enseignement est à la fois général, technologique et professionnel ; et de fait, il peut être tentant d'insister plus sur l'enseignement général ou de cultiver davantage l'enseignement technique. Ces deux tendances cohabitent en permanence dans l'enseignement agricole français.

Un institut de recherche pédagogique

En 1968, l'enseignement agricole s'est doté d'un institut de recherche : la recherche et l'innovation pédagogique ont été fructueuses tout au long de son histoire.

- L'enseignement public s'est doté de l'Institut de recherche et d'applications pédagogiques – INRAP– destiné à construire une nouvelle politique éducative, après les établissements,

- Les établissements du CNEAP se sont dotés de l'Institut de formation de l'enseignement agricole privé –INAP– situé à Angers,
- Les Maisons familiales se sont dotées du Centre national de formation pédagogique de l'UNMFREO, situé à Chaingy près d'Orléans,
- Les établissements de l'UNREP se sont dotés du Centre de formation et d'éducation permanente –CFPEP–.

À titre d'exemple, l'étude de l'écologie a été introduite dans l'enseignement agricole en 1971, ce qui lui a valu la réputation de précurseur en la matière. Mais bien d'autres exemples pourraient être cités parmi les caractéristiques de l'enseignement agricole : approche systémique, formation socioculturelle, approche pluridisciplinaire, enseignement polyvalent, ingénieurs et techniciens associés à l'enseignement, études de cas, stages...

Une mise en réseau des ressources éducatives

Par conséquent, à partir de 1970 de nombreuses expérimentations sont conduites au sein des établissements. C'est l'amorce d'un nouveau type de fonctionnement des établissements qui inscrivent leur action dans des réseaux où ils mettent en commun des ressources éducatives. L'ensemble des expérimentations pédagogiques menées par les établissements publics et privés ont permis l'émergence d'une culture commune : méthodologie de l'étude du milieu, mise en œuvre de méthodes pluridisciplinaires pour approcher la complexité du réel, approche globale de l'exploitation et des systèmes de production, début de pratique du contrôle continu qui deviendra le contrôle en cours de formation...

Des référentiels professionnels aux référentiels de diplômes

L'un des chantiers importants de la rénovation de l'enseignement a été la rédaction de « référentiels de diplômes » à partir d'un référentiel culturel et civique d'une part, et d'un référentiel professionnel d'autre part. Finalement, seul le référentiel professionnel a été construit, les référentiels culturels et civiques restant implicites. La formation est entièrement réorganisée en modules pluridisciplinaires, répartis en modules de base (communs à tous les brevets de techniciens agricole –BTA), modules de secteurs (communs à une famille de métiers) et modules de spécialité professionnelle. Le programme d'enseignement est rédigé en objectifs, sous l'influence de la pédagogie par objectifs qui doit faire évoluer les pratiques d'évaluation. Le contenu de la formation est également largement modifié. Par exemple, la philosophie est introduite dans certains modules, en relation avec les autres disciplines. Le contrôle en cours de formation est introduit, avec une importance égale à celle de l'évaluation finale. Le jury est composé d'un président de commission, de deux enseignants et d'un professionnel. Ainsi vont être rénovés tous les diplômes de l'enseignement agricole. Ce sera un travail long, difficile et intense de construction de référentiels professionnels, puis de référentiels de diplômes.

L'enseignement agricole s'ouvre très loin au-delà de la production agricole

Si les lois de 1960 concernaient les agriculteurs, les lois de 1984 ont concerné les ruraux (Gervais, 1985). Cette phrase résume bien la difficulté de définir des secteurs de compétence de l'enseignement agricole, car la frontière entre l'urbain et le rural est désormais bien floue. À titre d'exemple, la création et l'entretien d'espaces verts concernent autant l'espace urbain que l'espace rural. En 1988 le ministre de l'Agriculture Henri Nallet¹⁶⁵ déclarait : « *le champ d'activité de l'enseignement agricole, jusqu'ici essentiellement centré sur les métiers de la production, doit continuer à s'ouvrir sur l'extérieur [...] la diversification doit aller jusqu'à la prise en main de la gestion de notre environnement et de sa protection* » (Discours au CNEA, le 16 juillet 1988). Ce qui aboutit à la définition de divers secteurs : production, transformation, service aux personnes, service aux entreprises, commerce, aménagement. D'où aussi l'émergence de l'expression « *savoir vert* » en vertu de la difficulté à définir sous un même vocable l'ensemble des champs de l'enseignement agricole. En 1996, un Observatoire national de l'enseignement agricole –ONEA¹⁶⁶– a été installé en vue d'évaluer l'ensemble du système éducatif « vert » et de faire des propositions d'évolution.

7.1.6. Tout l'enseignement supérieur a une mission de service public

Dans les années récentes, les missions de l'enseignement supérieur agricole ont été redéfinies. Diverses restructurations et regroupement d'écoles ont eu lieu. Globalement, l'enseignement supérieur agricole public est chargé de la formation d'ingénieurs, de paysagistes, de cadres spécialisés, de responsables d'entreprises, d'enseignants, de chercheurs, de vétérinaires... La mission de l'enseignement supérieur agricole privé est identique, à l'exception de la formation de vétérinaires qui reste l'apanage de l'enseignement public en France. Ensemble, tous ces établissements participent aux missions de service public de l'enseignement supérieur agricole.

7.2. LA SOCIÉTÉ ÉVOLUÉE, L'ENSEIGNEMENT S'ADAPTE... (1998-2014)

7.2.1. Mutations sociologiques et économiques profondes et durables

L'enseignement n'est plus majoritairement agricole

Force est de constater qu'à l'aube du 21^{ème} siècle, l'enseignement agricole est confronté à des mutations sociologiques et économiques profondes et durables. Cet enseignement n'est plus majoritairement agricole, tant en ce qui concerne l'offre de formation que les populations accueillies, *il est agricole et rural*. C'est une évolution qui avait déjà été soulignée en 1994 dans le rapport de la

¹⁶⁵ **Henri Nallet** (1939-), est un homme politique français. Membre du Parti socialiste, il est nommé ministre de l'Agriculture (1985-1986) puis à nouveau (1988-1990). Il sera ensuite Garde des Sceaux, ministre de la Justice (1990–1992). Il a été élu député socialiste de l'Yonne (1986-1988) et (1997-1999). Il préside l'ONEA depuis 2009.

¹⁶⁶ Les présidents successifs de l'ONEA ont été MM. René Rémond (1996-2004), Jean François-Poncet (2004-2009), Henri Nallet (2009-).

Commission d'évaluation de la rénovation pédagogique de l'enseignement agricole public et privé, présidée par René Rémond¹⁶⁷. Ce mouvement s'est nettement accentué depuis.

Les effectifs féminins et les effectifs issus des milieux ouvriers sont désormais majoritaires

En 1990, les enfants d'agriculteurs constituaient 35 % des élèves de l'enseignement agricole alors qu'ils ne représentent plus que 11 % en 2011 ; en revanche, les enfants d'ouvriers et d'employés qui représentaient 34,5 % des effectifs en 1990 sont 46,5 % en 2011. En outre, la population scolaire de l'enseignement technique agricole est devenue majoritairement féminine. Les secteurs de formation ont également connu, au cours de ces vingt dernières années, des évolutions notables dans leur répartition : au début des années 90, le secteur de la production rassemblait à lui seul la majorité des effectifs de l'enseignement agricole, ce n'est plus du tout le cas aujourd'hui. Dans la même période, le nombre des élèves a plus que doublé dans le secteur des services aux personnes, prioritairement dans l'enseignement privé.

De nouvelles fonctionnalités de l'espace rural se développent

L'enseignement agricole ne pourra répondre aux nouveaux enjeux des territoires ruraux que dans le cadre de l'élargissement de ses champs de compétences, des métiers de son cœur de cible aux métiers du tertiaire rural, entendu dans son acception la plus large d'agricole et rurale. Personne ne remet plus en cause le développement des nouvelles fonctionnalités des métiers agricoles aussi bien dans le domaine de la production que dans ceux des loisirs, du tourisme et de la protection de la nature. Les métiers du tertiaire rural répondent quant à eux à une demande croissante de services aux entreprises, aux territoires et aux personnes. Ceci est en liaison avec les nouvelles fonctionnalités de l'espace rural et avec les évolutions sociologiques et démographiques que constituent le repeuplement des campagnes, l'allongement de la vie, le taux d'activité croissant des femmes ou le développement des loisirs.

Un contexte budgétaire contraint conduit à la maîtrise des effectifs

Au regard des défis que doit relever l'enseignement agricole, l'évolution de ses effectifs peut sembler préoccupante. Après une forte progression de près de 35 % dans les années 90, qui a culminé à 178 500 élèves en 1999, l'enseignement agricole ne comptait plus que 170 000 élèves à la rentrée scolaire 2013. Certes, la baisse démographique qui touche l'ensemble des effectifs du système éducatif français pourrait partiellement expliquer la diminution du nombre d'élèves dans l'enseignement agricole, mais cette baisse semble peu conséquente. Par contre, il est incontestable qu'un contexte budgétaire contraint, conduit le ministère à une politique de maîtrise des effectifs

¹⁶⁷ **René Rémond** (1918-2007), est un historien et politologue français, membre de l'Académie française à partir de 1998. Ses travaux sur l'histoire politique, intellectuelle et religieuse de la France contemporaine, par leur souci d'ouvrir l'histoire politique à la science politique et de dégager les tendances de long terme des courants de pensée et de la vie politique, ont contribué au renouvellement du domaine à partir des années 1970. Il a joué également un rôle important dans la constitution en France de l'histoire du temps présent. Il a présidé l'ONEA de sa création le 31 juillet 1996 jusqu'au 3 juin 2004.

depuis une dizaine d'années. C'est ce qui a prioritairement contribué à contenir l'augmentation des effectifs, notamment dans l'enseignement public.

7.2.2. Nécessité de structurer l'enseignement dans une vision prospective

De nouvelles attentes sociétales s'expriment

L'intérêt de structurer un enseignement agricole dans une vision prospective est ancien : le décret du 3 octobre 1848 avait organisé un dispositif complet de formation professionnelle sous la responsabilité de l'État. Mais la mutation de l'agriculture, traduite par les lois d'orientation agricole de 1960 et 1962, a accentué cette vision. De nouvelles attentes se sont exprimées et de nouvelles structures et modes de fonctionnement de l'enseignement agricole ont été établis par les lois de juillet et décembre 1984. L'une d'elles rénove l'enseignement agricole public et l'autre réforme les relations entre l'État et les établissements agricoles privés. L'adoption de ces lois sans oppositions au Parlement, cas unique dans l'histoire de l'enseignement en France, fut la base d'un fort consensus qui permit de changer l'enseignement agricole dans toutes ses dimensions et de conforter son identité.

L'enseignement agricole est désormais une composante du service public d'éducation

L'enseignement et la formation professionnelle agricoles publics sont désormais une composante du service public d'éducation, relevant du ministère chargé de l'agriculture. Et les établissements privés participent au service public d'éducation et de formation par contrat passé entre l'association ou l'organisme responsable et l'État. Les champs de l'enseignement agricole –de la quatrième à l'enseignement supérieur inclus– et les métiers auxquels il prépare, s'appliquent à tous les établissements, privés comme publics.

7.2.3. Construire autour de la complexité du vivant et de l'approche globale

Cinq missions pilotées par une dynamique de projets

L'identité de l'enseignement agricole se construit désormais autour de la complexité du vivant et de l'approche globale. Ses missions, définies par le législateur en 1984 et complétées en 1999, sont au nombre de cinq : mission de formation, générale, technologique et professionnelle initiale et continue ; mission d'animation et de développement des territoires ; mission d'insertion scolaire, sociale et professionnelle des jeunes, d'insertion sociale et professionnelle des adultes ; mission de développement, d'expérimentation et de recherche appliquée ; mission de coopération internationale.

*Un cadre stratégique national, des schémas régionaux, des projets d'établissements*¹⁶⁸

Pour remplir ces missions, l'enseignement agricole est piloté par une dynamique de projets aux niveaux local, régional et national : projet pédagogique, projet d'établissement, projet régional de

¹⁶⁸ Avec les lois de décentralisation (1983-1985, puis les lois concernant la formation professionnelle en 1993 puis 2002), chaque Région doit élaborer et voter des schémas prospectifs d'évolution de la carte des formations –sorte de programme sur une durée à moyen terme, autour de 5 ans. La loi du 24 novembre 2009, relative à l'orientation et à la formation tout au long de la vie, a institué le Contrat de Plan Régional pour le Développement des Formations Professionnelles (CPRDFP) qui définit des objectifs communs à tous les acteurs régionaux.

l'enseignement agricole, le tout en interaction avec le schéma prévisionnel national des formations¹⁶⁹. Cette dynamique associe les partenaires de l'enseignement agricole au travers des conseils d'administration, des CREA et du CNEA : État, Régions, représentants des établissements publics et privés, représentants des organisations représentatives des personnels, organisations représentatives des parents d'élèves, organisations professionnelles et syndicats représentatifs des employeurs, des exploitants et des salariés agricoles.

Le premier schéma s'était positionné comme un cadre général pour le développement des établissements et une référence pour l'examen et les décisions d'ouverture et fermeture de classes. Mais, par la suite, la mise en œuvre de la déconcentration d'une part, et le sentiment d'inquiétude partagé par l'ensemble des acteurs de l'enseignement agricole d'autre part, a contraint le 5^{ème} schéma à fonder sa légitimité et sa crédibilité d'une autre manière.

Les orientations du 5^{ème} Schéma (SPNF) pour la période 2009-2014

Lors de l'examen de la mission « enseignement scolaire » du projet de Loi de finances 2009, la sénatrice Mme Françoise Férat soulignait que « *l'enseignement agricole entrainé en crise par le fait d'arbitrages et pratiques budgétaires qui ont instauré dans les établissements une véritable pénurie* ». Ému de cette situation, le Parlement a adopté un amendement abondant les crédits du programme « enseignement technique agricole » pour 2009. Mais ces moyens seront-ils suffisants ? Le 5^{ème} schéma prévisionnel national des formations définit des orientations pour ancrer l'enseignement agricole dans les différents mouvements de fond qui affectent le monde de l'éducation et de la formation professionnelle tout autant que les activités économiques et sociétales ou encore le rôle et les modes de fonctionnement de l'État. Le texte s'articule autour de trois axes :

- Le choix de la qualité : adapter les formations aux besoins sociétaux ; développer des parcours promotionnels ; développer une action éducatrice globale ; s'ouvrir sur le monde (coopération internationale) ; généraliser des outils de suivi des jeunes ; accompagner le changement ;
- La nécessité de l'innovation : innovation scientifique et technique ; innovation pédagogique ; innovation sociale ;
- L'adaptation du pilotage : offrir une formation équilibrée ; synergie et autonomie des établissements ; renforcer le dialogue régional ; prioriser l'évaluation ;

Les cinq éléments clés du 5^{ème} schéma prévisionnel national

L'ambition du 5^{ème} schéma peut donc se résumer en cinq éléments clés :

- Offre renouvelée de parcours de réussite des jeunes au sein de réseaux d'établissements ;
- Formalisation de l'engagement entre le jeune, la famille et l'établissement ;

¹⁶⁹ Le schéma prévisionnel national des formations (SPNF), institué par les lois de 1984 relatives à l'enseignement agricole, constitue le cadre stratégique national des schémas et projets régionaux ainsi que des projets d'établissement. Le 1^{er} schéma couvre la période 1991-1993 ; le 2^{ème} schéma, la période 1993-1997 ; le 3^{ème} schéma, la période 1998-2002 ; le 4^{ème} schéma, la période 2005-2009 ; le 5^{ème} schéma couvre la période 2009-2014.

- Relance d'une politique globale d'innovation éducative et pédagogique ;
- Reconnaissance d'une dimension européenne de l'enseignement agricole ;
- Qualité de l'ouverture de l'enseignement agricole à ses partenaires des secteurs professionnels, du monde de l'éducation et de la formation professionnelle et des Régions.

7.3. LES CARACTERISTIQUES DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE AUJOURD'HUI

Un enseignement agricole peu ou mal connu

L'enseignement agricole, dont la création remonte pourtant à la loi du 3 octobre 1848, reste aujourd'hui encore un système peu ou mal connu. Plusieurs rapports récents¹⁷⁰ soulignent le caractère partiel et réducteur de l'image de l'enseignement agricole largement répandue dans le grand public et chez la plupart des acteurs de l'Éducation nationale : des formations professionnelles vouées à la production agricole et destinées aux enfants d'agriculteurs ou un système de remédiation scolaire pour les élèves en difficulté très souvent (ou trop souvent ?) associé aux Maisons familiales rurales (MFR).

Des effectifs modestes et une tutelle spécifique

Le manque de visibilité de l'enseignement agricole tient sans doute en partie à sa taille très modeste : la rentrée 2013 (Ministère de l'Agriculture, 2013) comptait 170 108 élèves, 36 700 apprentis, 231 688 stagiaires et 15 932 étudiants. Il occupe donc la deuxième place, dans le système éducatif français, comparativement aux effectifs de l'Éducation nationale (12 140 900 élèves et 220 300 apprentis) (ministère de l'Éducation nationale, 2013).

La tutelle historique exercée depuis l'origine par le ministère de l'Agriculture laisse l'enseignement agricole dans une position relative par rapport à l'Éducation nationale : elle est sans doute à l'origine des confusions sur sa nature et ses champs d'intervention. Mais cette tutelle favorise le lien entre les formations de l'enseignement agricole et les professionnels du monde agricole et rural.

Mais un système éducatif très ouvert...

L'enseignement agricole est un système de formation intégré au système éducatif français dont il partage les objectifs et les orientations nationales : il scolarise de la classe de quatrième à l'enseignement supérieur ; il délivre des diplômes nationaux, du CAP au doctorat¹⁷¹, identiques à ceux de l'Éducation nationale ; il propose des formations relevant de l'enseignement général &

¹⁷⁰ - Étude de l'ONEA sur L'orientation des élèves vers l'enseignement agricole – Rapport 2006 « *Étude d'image sur l'enseignement agricole* » – Rapport d'analyse à la DGER – IFOP – Janvier 2006,

- Rapport d'information fait au nom de la Commission des Affaires culturelles sur la place de l'enseignement agricole dans le système éducatif français, par Mme la Sénatrice **Françoise Férat** – Octobre 2006,

- Rapport de **François Grosrichard** au ministre de l'Agriculture et de la Pêche – « *L'enseignement agricole au cœur de la modernité rurale* » – Juin 2006,

- Mission d'audit de modernisation – Rapport sur l'enseignement technique agricole – Collectif : Contrôle général économique et financier / Conseil général de l'agriculture, de l'alimentation et des espaces ruraux / Inspection de l'enseignement agricole – Juin 2006.

¹⁷¹ En cohabilitation pour le troisième cycle

technologique et de l'enseignement professionnel, menant au BTS, à la licence professionnelle et aux diplômes d'enseignement supérieur des écoles agronomiques, vétérinaires, du paysage...

L'enseignement agricole est un système aujourd'hui ouvert, qui favorise les passerelles avec l'Éducation nationale en accueillant ses élèves et en facilitant leur retour en fonction de leur choix d'orientation. En termes d'offre de formation, la spécificité de l'enseignement agricole tient, non pas à la nature de ses diplômes, mais à ses champs de compétences : *le vivant et le rural*.

... qui offre une très large gamme de spécialités...

Ces termes, très génériques, englobent en fait une très large gamme de spécialités de formation que l'on regroupe généralement, pour l'enseignement technique et supérieur court, en six grands secteurs : la production, la transformation, l'aménagement et la forêt, les services aux entreprises, les services aux personnes et la commercialisation. Ces spécialités relèvent des productions agricoles, horticoles, aquacoles, de la viticulture et de l'œnologie, des activités hippiques, de l'élevage et des soins aux animaux, de la conduite et de l'entretien des équipements pour l'agriculture, mais aussi des industries agroalimentaires et analyses en laboratoire, de la forêt, des travaux paysagers, de l'aménagement de l'espace, de la gestion et de la maîtrise de l'eau, des services aux entreprises, aux institutions, aux personnes en milieu rural, du commerce et de la distribution.

L'enseignement supérieur long, quant à lui, forme des ingénieurs agricoles, des agronomes, des paysagistes, des vétérinaires, des enseignants, des chercheurs, des cadres spécialisés... dans des domaines aussi diversifiés que les productions animales, végétales et forestières, les industries agroalimentaires, l'hygiène, la qualité et la sécurité de l'alimentation, l'environnement, la physique, la chimie, la biologie, l'agronomie, les sciences pour l'ingénieur, les sciences économiques et sociales, la gestion...

... et une validation des acquis de l'expérience

Enfin, l'enseignement agricole s'affirme comme un système complet de formation, en proposant l'intégralité des voies et des modalités de formation et de certification : la voie scolaire, l'apprentissage, la formation continue, la formation à distance, la validation des acquis de l'expérience. De plus, ses modes d'organisation et de fonctionnement favorisent une perméabilité entre les différentes voies, voire leur synergie.

La Validation des Acquis de l'Expérience –VAE– a été instaurée par la Loi de modernisation sociale de janvier 2002 (Journal officiel, 2002). C'est une voie d'obtention **d'un diplôme, d'un titre ou d'un certificat** sur la base d'une expérience, d'une durée minimum de 3 ans. Cette expérience a permis d'acquérir des compétences à partir de situations de travail, à un certain niveau d'autonomie ou de responsabilité, dans un secteur professionnel donné (management, gestion, ressources humaines, informatique, industrie etc.). Ces **compétences** peuvent recouvrir en totalité ou en partie

le référentiel d'une certification professionnelle (titre, licence, master, doctorat, titre d'ingénieur) ou d'un diplôme d'établissement.

Un ensemble de missions spécifiques

Ouvert, l'enseignement agricole l'est aussi par les missions qui lui sont assignées par la loi (Code rural, 2013). Il n'est pas seulement un système de formation prodiguant des enseignements et délivrant des diplômes et certifications : en dehors des missions traditionnelles des établissements de formation, les établissements d'enseignement et de formation professionnelle agricoles publics et privés assurent des missions qui leur sont spécifiques, liées à « l'animation et au développement des territoires », à « l'insertion scolaire, sociale et professionnelle des jeunes et à l'insertion sociale et professionnelle des adultes », aux « activités de développement, d'expérimentation et de recherche appliquée » et à la « coopération internationale ».

De même, outre la formation, les établissements d'enseignement supérieur assurent des missions de « recherche fondamentale, appliquée et clinique », de « recherche, d'innovation et d'ingénierie dans les domaines de l'éducation et de la formation », de « veille scientifique et technique », d'« innovation technologique », de « développement » et de « coopération scientifique, technique et pédagogique internationale ». Ils contribuent à la « valorisation des résultats de la recherche » et à la « diffusion de l'information scientifique et technique ».

Ces missions et leur mise en synergie, ne sont pas sans effets sur l'ouverture de l'enseignement agricole à ses environnements, à la qualité de ses enseignements et aux bonnes performances de ses formés.

Une diversité d'établissements, de statuts, de parcours et de pédagogies

L'enseignement technique agricole, s'il propose une multiplicité de parcours de formation, offre aussi une diversité de modèles statutaires et pédagogiques dans le cadre de ses différentes composantes, de ce que l'on nomme communément au sein du système, *les familles* de l'enseignement agricole. Il se singularise en effet par le fait de rassembler, dans le cadre de missions et d'objectifs communs : le Conseil national de l'enseignement agricole privé (CNEAP), l'Union nationale des maisons familiales rurales d'éducation et d'orientation (UNMFREO) et l'Union nationale rurale d'éducation et de promotion (UNREP). Ces familles de l'enseignement agricole offrent un choix supplémentaire aux formés par leurs modes de fonctionnement et leurs modèles pédagogiques différenciés, notamment leur rythme d'apprentissage : à temps plein pour le public et les établissements privés du CNEAP, d'une partie de l'UNREP et de quelques établissements privés non affiliés (privé à temps plein) ; selon un rythme approprié pour l'UNMFREO et l'autre partie de l'UNREP, c'est-à-dire là où la formation est dispensée en alternance entre les établissements et les entreprises.

L'établissement a une autonomie administrative et financière

Le fonctionnement de l'enseignement agricole repose sur la place centrale donnée à ses établissements, dans le cadre d'une autonomie locale ; place et autonomie qui n'ont cessé de s'affirmer depuis les lois Rocard. Les Établissements publics locaux d'enseignement et de formation professionnelle agricoles (EPLEFPA) sont dotés de la personnalité civile et de l'autonomie administrative et financière. Ils peuvent regrouper des centres constitutifs : lycée, centre de formation d'apprentis, centre de formation professionnelle pour adultes, mais aussi –ce qui constitue une autre spécificité de l'enseignement agricole– exploitation agricole ou atelier technologique. Les centres de formation disposent de l'autonomie pédagogique et éducative. Les établissements privés, généralement sous statut d'association¹⁷², sont de fait autonomes ; ils peuvent de même rassembler différents centres.

Les missions dévolues aux établissements de l'enseignement agricole les conduisent à entretenir des liens étroits avec leur territoire ainsi qu'avec les filières professionnelles concernées par leurs formations. Cette ouverture aux environnements est favorisée par la présidence des conseils d'administration : la loi prévoit qu'elle soit exercée dans l'enseignement public par une personnalité extérieure (acteur économique, politique, professionnel, associatif...). Les conseils d'administration des établissements privés sont présidés de façon sensiblement analogue.

Un rôle éducatif avéré de l'établissement

Les établissements de l'enseignement agricole se caractérisent par d'autres spécificités : ils dispensent aux élèves une éducation socioculturelle ; ils proposent à leurs formés et à leurs personnels, mais aussi aux acteurs des territoires, des centres de ressources ; ils accueillent en moyenne un peu moins de 60% de leurs élèves dans des internats qui jouent un rôle éducatif avéré (ONEA, 2001). La pluralité de l'enseignement agricole s'exprime aussi au travers d'établissements qui se distinguent par leur mode de fonctionnement, leur pédagogie, leur taille, leur implantation géographique. Certains établissements publics locaux sont de plutôt grande taille¹⁷³ (notamment suite à des fusions administratives d'établissements qui peuvent être implantés sur des sites plus ou moins éloignés) tandis que les maisons familiales sont généralement de petite taille, fonctionnent selon un rythme alterné, sous un régime d'internat quasi généralisé, et assurent un maillage très fort du territoire national.

Le projet d'établissement articule singulièrement le national, le régional et le local

Pour répondre à leurs missions, la politique des établissements de l'enseignement agricole se concrétise dans leur projet d'établissement, dans le cadre des orientations du schéma prévisionnel national des formations et d'un projet régional de l'enseignement agricole lui-même articulé avec le plan régional de développement des formations professionnelles (PRDFP).

¹⁷² Sous contrat avec l'État (ministère de l'Agriculture) et participant au service public d'éducation et de formation.

¹⁷³ À la rentrée 2011, le nombre moyen d'élèves par établissement était de 212 (294 dans le public, 249 dans le privé à temps plein et 142 dans le privé à rythme approprié).

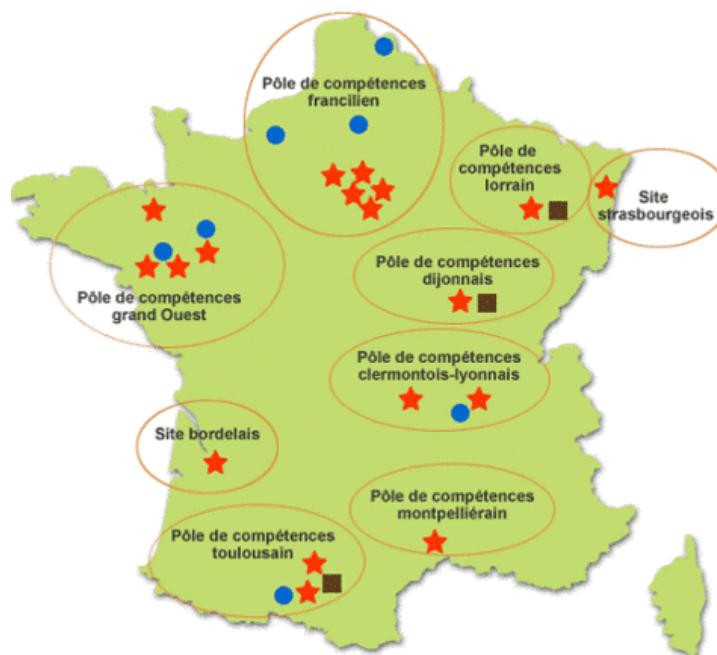
L'enseignement agricole est donc structuré par un pilotage national, une autorité académique régionale assurée par les Directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (les « rectorats verts ») et une autonomie locale donnée aux établissements.

Une forte présence territoriale

Au cœur de l'action des établissements d'enseignement et de formation agricoles, le territoire se conçoit comme espace de production, espace de projet, espace de dialogue et d'échanges. Cet enseignement, grâce à la multiplicité des établissements¹⁷⁴ et des sites, assure un fort maillage du territoire, particulièrement rural, au plus près du terrain, des formés, des familles, des acteurs sociaux, professionnels, économiques et politiques.

Des pôles de compétences qui visent l'excellence

L'enseignement supérieur long sous tutelle du ministère de l'Agriculture est traditionnellement composé par différents groupes d'écoles : les écoles d'ingénieurs, les écoles vétérinaires, les écoles d'horticulture et du paysage, les écoles de formation des enseignants et personnels de l'enseignement agricole. Au sein des écoles d'ingénieurs se distinguent les Écoles nationales supérieures agronomiques (ENSA), les Écoles nationales d'ingénieurs des travaux agricoles (ENITA) et les écoles privées dont une partie est fédérée autour de la FESIA. L'École nationale de formation agronomique (ENFA) et l'Établissement national d'enseignement supérieur agronomique de Dijon (ENESAD) forment les personnels de l'enseignement agricole, ainsi que pour la dernière des ingénieurs. S'ajoutent à cela les écoles de spécialisation et les centres de troisième cycle.



Pôles de compétences de l'enseignement supérieur

¹⁷⁴ À la rentrée 2011, 216 établissements publics et 606 privés (dont 190 du CNEAP, 370 de l'UNMFREO, 44 de l'UNREP et 2 non affiliés). Les 150 530 élèves du second degré sont répartis comme suit : 33% (49 694) dans le public et 67% (100 836) dans le privé – dont 33,5% (50 455) dans des établissements à rythme approprié et 33,5 (50 381) dans des établissements temps plein–.

Sur cette base, une restructuration de l'enseignement supérieur en pôles de compétences a été lancée en 2004. Cela a conduit à renforcer les liens entre les établissements d'enseignement supérieur, les centres de recherche et les organismes de développement et a visé à accentuer la lisibilité nationale, européenne et internationale des formations de haut niveau. Sept pôles ont ainsi été définis, quatre rassemblant des établissements sous tutelle du ministère de l'Agriculture (pôles francilien, montpelliérain, Ouest et Rhône-Alpes Massif central) et trois en partenariat avec des établissements sous tutelle du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche (pôles toulousain, dijonnais et lorrain). L'École nationale des travaux agricoles de Bordeaux et l'École nationale du génie de l'eau et de l'environnement de Strasbourg se sont, quant à elles, rapprochées d'établissements sous tutelle du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche dans le cadre d'une politique de site locale¹⁷⁵.

Un taux de réussite très élevé

Dans l'enseignement agricole, le taux de réussite aux examens s'élève à plus de 80%, tous diplômes confondus. En 2013, 84 361 candidats se sont présentés aux examens et 68 677 ont été reçus. Le taux net d'emploi¹⁷⁶ est de plus de 85%. Le succès de cette insertion professionnelle s'explique notamment par la place des professionnels dans la formation et dans la vie des établissements. Par ailleurs, l'intégration des établissements dans leur territoire et dans leur bassin d'emploi est aussi un facteur de réussite. Parce qu'ils sont à la fois, centres de ressources et acteurs de développement local, les établissements jouent un rôle structurant et actif en termes d'aménagement du territoire et de revitalisation des zones rurales.

Une forte valeur éducative

L'enseignement agricole est un enseignement au cœur de la nature et du vivant, et à finalités concrètes des savoirs. Parce qu'il est au service d'une approche globale, cet enseignement mobilise chez les élèves une intelligence de la complexité et de l'action. Les problèmes sont abordés dans leur globalité, de façon pluridisciplinaire, favorisant une transversalité des connaissances. La pédagogie de projet, qui allie en permanence la théorie et la mise en pratique, a une forte valeur éducative : elle aide les jeunes à se construire et à se projeter dans un parcours et dans un avenir.

Des passerelles entre enseignement technique et supérieur

Le ministère et les établissements d'enseignement supérieur développent des actions pour faciliter les passerelles entre l'enseignement technique et l'enseignement supérieur et permettre ainsi aux élèves les plus motivés de poursuivre leurs études, quel que soit leur parcours. L'enseignement agricole est fortement mobilisé pour accompagner chaque jeune à la réussite, quels que soient son

¹⁷⁵ L'ENITA de Bordeaux est membre fondateur du Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur « Université de Bordeaux » ; l'ENGEE est en voie de rattachement avec l'Université. À noter que l'Agro Paris Tech (ENGREF, ENSIA et INA-PG) et l'Agrocampus Ouest participent aussi à un PRES comme membres fondateurs (Paris Tech et Université européenne de Bretagne).

¹⁷⁶ Taux net d'emploi (TNE) : individus en emploi / (individus en emploi + individus en recherche d'emploi)

origine, les moyens de sa famille et l'endroit où il vit. Outre les Brevets de technicien supérieur agricole (BTSA), délivré dans les établissements d'enseignement technique, l'enseignement supérieur agricole propose un ensemble de formations de niveau bac+3 à bac+8 dans 20 établissements répartis sur le territoire : ingénieurs, vétérinaires, paysagistes, licences professionnelles, masters, doctorats. L'insertion professionnelle des diplômés de l'enseignement supérieur agricole est supérieure à 85%.

Une attitude prospective face à un avenir changeant

Nourrir 9 milliards d'hommes d'ici quelques décennies en préservant la planète et l'avenir des générations futures : tel est, en quelques mots, le défi mondial lancé à l'agriculture. Produire autrement : telle est la voie tracée en France par le ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, et plus largement en Europe par la Politique agricole commune qui se dessine.

En France, l'enseignement agricole fut et reste un levier essentiel de la transformation de l'agriculture et du monde rural. Il est une nouvelle fois formidablement interpellé et possède sans nul doute les atouts nécessaires pour relever ces défis. Face à ces incertitudes et contextes changeants, l'ONEA a publié des scénarios pour l'agriculture en 2025 (ONEA, 2013) dans le but d'éclairer les choix d'aujourd'hui à la lumière des futurs possibles. En conclusion de ses travaux, l'ONEA fait un certain nombre de recommandations comme : faciliter et valoriser l'implication des professionnels dans l'enseignement agricole ; prendre en compte les dynamiques de décentralisation ; donner la priorité à la formation des enseignants, des formateurs et des cadres ; bâtir la Maison des Savoirs, etc.

Un projet de « Loi d'avenir pour l'agriculture » en 2014

En conclusion de la journée d'étude (du 17 octobre 2013) de l'Observatoire national de l'enseignement agricole, consacrée à *L'enseignement agricole face aux défis de l'agriculture à l'horizon 2025*, le ministre de l'Agriculture Stéphane Le Foll a exposé son ambition pour cet enseignement. Il a réaffirmé la nécessité d'un enseignement agricole sous tutelle du ministère en charge de l'agriculture et la nécessité de conserver ses spécificités, tout en développant des coopérations avec ses partenaires éducatifs.

Une « Loi d'avenir pour l'agriculture » est actuellement en discussion au Parlement : *le projet de loi en discussion indique que l'agriculture française et les secteurs agroalimentaires et forestiers doivent relever le défi de la compétitivité pour conserver une place de premier plan au niveau international, et contribuer au développement productif de la France. Ils doivent continuer à assurer une production alimentaire de haut niveau qualitatif et en quantité suffisante face à l'augmentation de la population mondiale, tout en s'inscrivant dans la transition écologique. Le projet agroécologique pour la France a ainsi pour objectif de placer la double performance économique et environnementale au cœur de pratiques agricoles innovantes. .../...*

Face aux nouveaux défis du monde agricole et rural, l'enseignement agricole doit être le « vecteur de la promotion sociale » et doit « rénover les modes d'acquisition des diplômes et des formations. » Il doit contribuer à « un changement substantiel des pratiques et systèmes agricoles ». La priorité sera donnée à la « formation des professionnels et à celle des enseignants, ainsi qu'au rayonnement international de l'enseignement supérieur et de la recherche agronomique et vétérinaire ». La création d'un « Institut agronomique et vétérinaire de France » est évoquée.

7.3.1. L'enseignement agricole en chiffres

Missions

La loi d'orientation agricole du 9 juillet 1999 confie cinq missions à l'enseignement agricole et des dispositions propres à l'enseignement supérieur agricole et vétérinaire public.

Enseignement agricole	<ul style="list-style-type: none"> - Formation générale, technologique et professionnelle initiale et continue, - Animation et développement des territoires, - Insertion scolaire, sociale et professionnelle des jeunes et des adultes, - Développement, expérimentation et innovation agricoles et agroalimentaires, - Coopération internationale, échanges et accueil d'élèves, d'apprentis, d'étudiants, de stagiaires et d'enseignants.
Enseignement supérieur agricole et vétérinaire	<ul style="list-style-type: none"> - Formations en matière de production agricole, forestière, aquacole et des produits de la mer ; de transformation et de commercialisation de ces productions ; d'industrie agroalimentaire et d'alimentation ; d'industries liées à l'agriculture ; de santé et de protection animales et végétales ; d'hygiène, de qualité et de sécurité de l'alimentation ; d'aménagement et de développement durable ; de gestion et de protection de l'espace rural, de la forêt, de l'eau, des milieux naturels et du paysage ; d'activités hippiques ; de services en milieu rural ; d'élevage et soin des animaux ; - Développement scientifique par la recherche fondamentale, appliquée et clinique, - Recherche, innovation et ingénierie dans les domaines de l'éducation et de la formation, - Veille scientifique technique, innovation technologique et développement, valorisation des résultats de recherche, - Diffusion de l'information scientifique et technique, - Coopération scientifique, technique et pédagogique internationale.

Niveaux et parcours

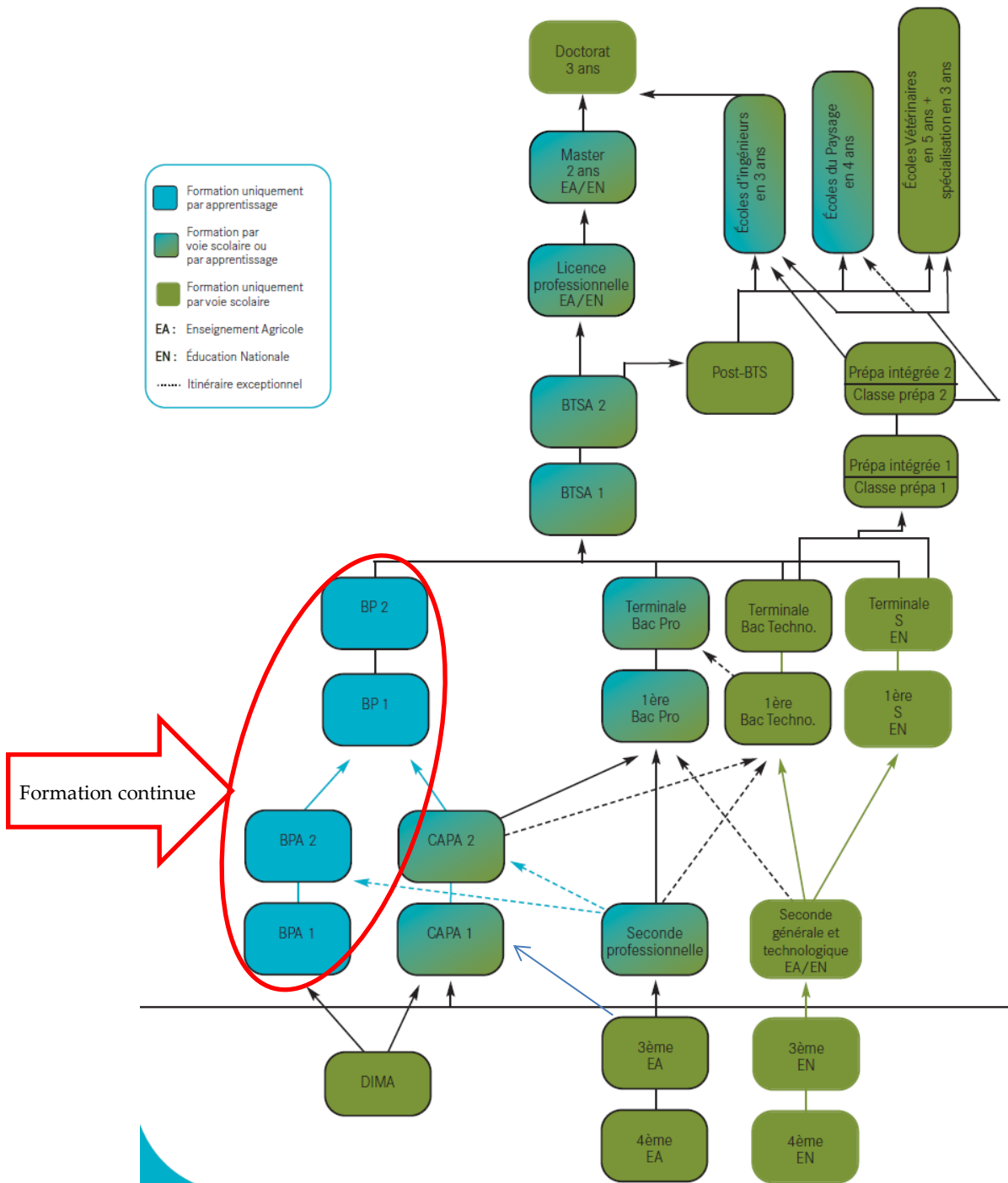
L'enseignement agricole est ouvert à tous. Il offre une multitude de niveaux :

Niveau V	<ul style="list-style-type: none"> - Certificat d'aptitude professionnelle agricole (CAPA) - Brevet professionnel agricole (BPA)
Niveau IV	<ul style="list-style-type: none"> - Baccalauréat professionnel - Baccalauréat technologique - Baccalauréat général - Brevet professionnel (BP)
Niveau III	<ul style="list-style-type: none"> - Brevet de technicien supérieur agricole (BTSA)
Niveau II & I	<ul style="list-style-type: none"> - Licences professionnelles - Masters - Diplômes d'ingénieurs - Diplômes de vétérinaires - Diplômes de paysagistes - Doctorats

L'Enseignement agricole est un système éducatif complet qui offre une variété de parcours de formation allant de la classe de 4ème jusqu'aux doctorats, en passant par les CAPA, BEPA, baccalauréat technologique et professionnel, BTSA, licences professionnelles, les masters et les diplômes d'ingénieurs, de vétérinaires et de paysagistes.

Il prépare à des métiers dans les secteurs de l'agriculture, l'alimentation, l'environnement, le développement durable, le paysage, les services aux personnes, la médecine vétérinaire, les loisirs et le commerce.

Les diplômes proposés par les établissements peuvent être préparés par voie scolaire, par apprentissage, en formation continue, par formation à distance ainsi que par la validation des acquis de l'expérience (VAE).



Les parcours de formation de l'enseignement agricole

Établissements et élèves

Actuellement, 456 200 élèves, étudiants, apprentis, stagiaires de la formation continue, peuvent suivre leur parcours de formation dans 817 établissements publics et privés, répartis sur l'ensemble du territoire :

170 108 élèves suivent un enseignement technique dans 817 établissements	216 établissements publics	<ul style="list-style-type: none"> - 88 Lycées d'enseignement général et technologique agricole (LEGTA) - 52 Lycées d'enseignement général, technologique et professionnel agricole (LEGTPA) - 75 Lycées professionnels agricoles (LPA) - 2 Lycées professionnels (LP)
	601 établissements privés	<ul style="list-style-type: none"> - 190 affiliés au Centre national de l'enseignement agricole privé (CNEAP) - 368 affiliés à l'Union nationale des maisons familiales rurales d'éducation et d'orientation (UNMFREO) –enseignement privé en rythme approprié– - 40 affiliés à l'Union nationale rurale d'éducation et de promotion (UNREP) - 3 non affiliées
15 932 étudiants (plus de 35% de boursiers) suivent un enseignement supérieur long (niveau I & II)	20 écoles d'enseignement supérieur agricole	<ul style="list-style-type: none"> - 12 établissements publics d'enseignement supérieur agronomique, vétérinaire et paysager - 7 écoles d'ingénieurs privées - 1 institut à vocation euro-méditerranéenne
36 700 apprentis (dont 749 dans l'enseignement supérieur) suivent leur formation sur des sites de formation d'apprentis		<ul style="list-style-type: none"> - 206 sites publics - 225 sites privés
231 688 stagiaires de la formation professionnelle continue suivent leur formation sur des sites de formation professionnelle continue, dont :		<ul style="list-style-type: none"> - 197 sites publics - 307 sites privés
<p>On peut ajouter à cela :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 190 exploitations agricoles publiques (soit 18 111 hectares cultivés) à fins pédagogiques, - 34 ateliers technologiques utilisés à des fins pédagogiques - + de 50 réseaux thématiques et géographiques qui s'appuient sur des animateurs travaillant dans les établissements. Ce sont des creusets de créativité collective pour des projets innovants dans les territoires. 		

Tous les établissements de l'enseignement technique agricole pratiquent un enseignement à temps plein sauf le réseau de l'UNMFREO qui pratique un enseignement en rythme approprié (alternance). Un même établissement peut proposer la formation par voie scolaire, l'apprentissage et la formation professionnelle pour adultes.

L'offre de formation, de la 4^{ème} au BTSA, se répartit de la façon suivante :

32% des effectifs d'élèves dans le secteur « Enseignement général et technologique » ce qui englobe les formations de :	<ul style="list-style-type: none"> - 4^{ème} et 3^{ème} - 2^{nde} générale et technologique - Bac technologique - Bac S
30% des effectifs d'élèves dans le secteur « Services »	<ul style="list-style-type: none"> - Services aux personnes, - Services aux territoires, - Services aux entreprises (échanges et gestion, communication et information), - Commerce et distribution.
23% des effectifs d'élèves dans le secteur « Production »	<ul style="list-style-type: none"> - Production agricole (élevage, grandes cultures...), - Production horticole (fruits, légumes, fleurs...), - Production aquacole, - Activités hippiques (élevage, soins et entraînement), - Élevage et soin aux animaux,

7. Nécessaire adaptation aux nouvelles attentes sociétales (1984-2014)

	<ul style="list-style-type: none"> - Équipements pour l'agriculture (conduite, entretien de machines, gestion de chantiers mécanisés) - Viticulture/œnologie, - Agriculture en régions chaudes, - Animalerie en laboratoire.
12% des effectifs d'élèves dans le secteur « Aménagement » appelé aussi « Aménagement de l'espace et protection de l'environnement »	<ul style="list-style-type: none"> - La forêt, - Travaux paysagers, - Aménagement de l'espace, - Gestion et maîtrise de l'eau.
3% des effectifs d'élèves dans le secteur « Transformation »	<ul style="list-style-type: none"> - L'industrie agroalimentaire, - Laboratoires d'analyses

Formations et certifications

CAPA	Certificat d'Aptitude Professionnelle agricole (se prépare en deux ans après la classe de troisième. Le CAPA, de niveau 5, permet une entrée dans la vie active, comme ouvrier qualifié des entreprises agricoles et para-agricoles)
BEPA	Brevet d'Études Professionnelles Agricoles (est intégré à la formation baccalauréat professionnel (formation en 3 ans) et délivré à la fin de la classe de 1 ^{re} professionnelle. Il présente une double finalité : la poursuite d'études en baccalauréat professionnel ou l'entrée dans la vie active dans un secteur professionnel donné)
BPA	Brevet Professionnel agricole (est un diplôme de niveau 5 qui permet d'exercer une activité d'ouvrier qualifié dans le domaine agricole et para-agricole)
BP	Brevet Professionnel (est un diplôme de niveau 5 qui permet de gérer une entreprise ou une exploitation agricole)
Seconde générale et technologique	La classe de seconde générale et technologique est une classe de détermination. Elle permet à l'élève de se situer avant de poursuivre ses études vers la voie générale (Bac S) ou technologique (Bac Techno).
Seconde professionnelle	La classe de seconde professionnelle s'intègre dans le cursus du baccalauréat professionnel en trois ans.
Baccalauréat professionnel	Le Baccalauréat professionnel finalise un cycle d'études professionnelles de trois ans après la classe de troisième. Ce diplôme vise à former des ouvriers, des employés hautement qualifiés, mais aussi des responsables d'exploitation.
Baccalauréat technologique	Le Baccalauréat technologique permet d'acquérir les bases nécessaires à la poursuite d'études supérieures (BTSA). L'enseignement agricole propose le baccalauréat technologique STAV (sciences et technologie de l'agronomie et du vivant).
Bac S	Le Bac S donne à l'élève la culture générale scientifique nécessaire à la poursuite d'études supérieures scientifiques courtes (BTSA/DUT) ou longues (DEUG, classes préparatoires, etc.).
BTSA	Brevet de Technicien Supérieur agricole (permet d'exercer la responsabilité d'une exploitation agricole ou une fonction de technicien supérieur)
CS	Certificats de Spécialisation (sanctionnent un complément spécifique de formation et préparent à des profils particuliers d'emplois)
Classes préparatoires aux grandes écoles	L'enseignement agricole propose quatre types de classes préparatoires aux grandes écoles (CGPE) en 2ans après un Bac ou bien en 1 an après un BTSA, un BTS ou un DUT.
Écoles d'ingénieurs	Les écoles d'ingénieurs forment des ingénieurs agronomes à vocation générale, des ingénieurs des techniques agricoles, ainsi que des ingénieurs spécialisés dans les domaines de l'agriculture, des industries agricoles et alimentaires, de la forêt et du bois, de l'environnement, de l'horticulture et du paysage.
Écoles vétérinaires	Les écoles vétérinaires forment des docteurs vétérinaires et proposent des formations conduisant aux diplômes nationaux de spécialisation vétérinaire par la voie professionnelle correspondant à des certificats d'études approfondies vétérinaires et à des diplômes d'études spécialisées vétérinaires.
L'école du paysage	L'école du paysage de Versailles délivre le diplôme de paysagiste DPLG (Diplômés par le gouvernement)
Licence professionnelle	La licence professionnelle est un diplôme national d'enseignement supérieur français de niveau 2 (Bac+3). Dans le cas des licences professionnelles proposées par les établissements d'enseignement agricole, les formations sont cohabilitées avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MESR).
Master	Le Master est un diplôme de niveau bac+5 qui s'inscrit dans le cursus LMD (licence - master - doctorat). La préparation d'un master au sein d'un établissement supérieur d'enseignement agricole présente l'avantage d'une formation suivie au sein d'une école d'ingénieur ouverte sur l'entreprise et le monde professionnel veillant ainsi à l'insertion des diplômés.

Le doctorat	Le doctorat est une formation à la recherche et à l'innovation, de niveau bac+8. Elle s'effectue au sein d'écoles doctorales. La grande majorité des établissements d'enseignement supérieur du ministère en charge de l'Agriculture est impliquée au sein d'écoles doctorales.
Mastère Spécialisé	Après un master ou un diplôme d'ingénieur, de vétérinaire et de paysagiste, il est possible de continuer une formation autre que le doctorat, notamment en Mastère Spécialisé. Un Mastère Spécialisé est un label de la Conférence des Grandes Écoles qui répond à un cahier des charges précis et qui se déroule généralement en 1 an (parfois 2 ans).

Filières professionnelles

Le ministère chargé de l'agriculture a compétence sur des familles de métiers auxquels préparent les diplômes nationaux des huit secteurs suivants :

Production	<ul style="list-style-type: none"> - production agricole (élevage, grandes cultures...) - production horticole (fruits, légumes, fleurs...) - production aquacole - viticulture – œnologie - agriculture des régions chaudes - analyse et conduite des systèmes d'exploitation
Transformation	<ul style="list-style-type: none"> - industries agroalimentaires - laboratoire d'analyses
Commercialisation	<ul style="list-style-type: none"> - commerce – distribution
Aménagement de l'espace et protection de l'environnement	<ul style="list-style-type: none"> - forêt - travaux paysagers - aménagement de l'espace - gestion et maîtrise de l'eau
Activités hippiques	<ul style="list-style-type: none"> - élevage, soins et entraînement - maréchalerie
Équipement pour l'agriculture	<ul style="list-style-type: none"> - agroéquipement - conduite, entretien de machines, gestion de chantiers mécanisés
Élevage et soins aux animaux	<ul style="list-style-type: none"> - conduite et gestion d'une entreprise de secteur élevage canin et félin - expérimentation animale
Services	<ul style="list-style-type: none"> - accueil - services aux personnes et aux territoires - services en milieu rural, en collectivité et en administration

Des formations spécialisées sont également proposées comme par exemple apiculture, élevage de gibier, héliciculture, berger d'alpage, chien truffier, etc.

7.3.2. Cinq voies d'accès aux formations de l'enseignement agricole

Toutes les formations de l'enseignement agricole public sont accessibles par différentes voies :

La formation scolaire	Les formations scolaires , générales, technologiques et professionnelles commencent en classe de 4ème et 3ème et peuvent mener jusqu'au BTS agricole. L'enseignement supérieur forme des ingénieurs, des paysagistes, des vétérinaires, des enseignants, des chercheurs et des cadres spécialisés. (licence, maîtrise, doctorat).
L'apprentissage	L'apprentissage offre la possibilité aux jeunes d'acquérir une formation en alternance.
La formation continue	La formation continue permet aux adultes d'élever leur niveau de formation en acquérant des qualifications complémentaires et de nouveaux diplômes dans tous les secteurs professionnels couverts par l'enseignement agricole public. Elle participe à la formation tout au long de la vie.
La validation des acquis de l'expérience (VAE)	La Validation des Acquis de l'Expérience , instaurée par la loi de modernisation sociale du 18 janvier 2002 constitue une nouvelle voie d'accès pour les diplômes, titres et certificats du MAAPR. Une centaine de certifications sont ainsi directement accessibles pour toutes les personnes qui possèdent au moins trois années d'expérience.
La formation ouverte et à distance	La formation ouverte et à distance répond aux projets de formation et de promotion sociale des jeunes et adultes isolés ou indisponibles pour accéder à une formation à temps plein. L'offre de formation ouverte et à distance couvre les principaux champs sectoriels de l'agriculture, de l'aménagement et de l'environnement, pour l'enseignement technique et la formation professionnelle agricoles.

8. CONCLUSION

À l'issue de cette deuxième partie, peut-on conclure que la formation est un facteur qui peut être déterminant pour le développement agricole dans d'autres pays, dans d'autres contextes, sous d'autres latitudes ?

Dès le 18^{ème} siècle, pouvoirs publics et notables pensent qu'une instruction adaptée fera progresser l'agriculture

Les découvertes scientifiques du 18^{ème} siècle donnent à l'industrie un grand dynamisme, tandis que l'agriculture française reste routinière, ses performances sont médiocres et elle a du retard sur l'industrie. Comme l'attrait de la ville est de plus en plus fort, une nécessité s'impose à tous les esprits : « *il faut éduquer le paysan pour le sortir de la routine qu'on lui attribue, et lui procurer de la considération.* » Mais il faut une éducation appropriée, sinon le risque d'exode vers la ville est grand. De plus, les élites urbaines s'intéressent peu à l'agriculture et n'y investissent pas. Depuis la fin du 18^{ème} siècle, les agronomes ont beaucoup réfléchi à l'amélioration des instruments et des assolements, à l'amendement des terres, à la sélection des plantes et des races... « *Mais pour cela, il faut que le paysan soit plus instruit. Tous, pouvoirs publics et notables, s'accordent à penser que l'instruction doit progresser* » (Boulet, Lelorrain, Vivier, 1998, pp. 30-31).

L'ignorance des paysans et la négligence des gouvernants sont la cause du retard agricole

« *De tous les arts industriels, l'agriculture est certainement celui qui est le moins avancé en France. [...] Les progrès sont retardés d'un côté par l'ignorance des habitants des campagnes, de l'autre par la négligence coupable que les divers gouvernements mettent à fonder des institutions politiques nécessaires pour l'amélioration de l'art, soit chez les grands, soit chez les petits propriétaires* » (Cabet, 1832, p. 19).

Des initiatives voient le jour, mais les instituteurs sont peu intéressés et méprisent les agriculteurs

De 1789 à 1848 (de la Révolution française à la fin de la Monarchie de Juillet), des écoles d'agriculture, des établissements d'enseignement supérieur, des instituts agricoles et des chaires d'agriculture vont apparaître, mais l'enseignement primaire agricole restera inexistant pour le petit agriculteur. Comme le bilan des réalisations de l'État est fort maigre en 1830, des initiatives privées voient le jour. « *L'instruction est l'avenir de l'agriculture* » dit-on, c'est pourquoi le ministre Guizot veut que le savoir soit diffusé par l'école du village pour unifier le pays, mais les instituteurs sont peu intéressés par l'agriculture et beaucoup méprisent les agriculteurs. Bref, si le bilan est riche en qualité, il est pauvre en quantité : pour une population rurale de 20 millions de personnes soit 8 millions d'actifs agricoles, la quantité d'agriculteurs et de salariés formés est très marginale.

Un recrutement mal ciblé et un budget réduit mettent en échec le premier texte législatif qui organise l'enseignement public

À partir de 1848 (avènement de la deuxième République), un système complet d'enseignement agricole est proposé (des fermes-écoles départementales pour la formation de travailleurs, des écoles régionales pour la formation de chefs d'exploitation, un institut national agronomique pour former les professeurs et des ingénieurs ruraux), mais un recrutement mal ciblé, des restrictions budgétaires et un enseignement trop coûteux vont remettre en cause cette stratégie.

Naissance de l'enseignement privé et introduction de l'agriculture dans l'enseignement général

Cet échec fait naître l'enseignement privé et introduit l'agriculture dans l'enseignement général (sous le Second Empire : 1852-1870). Des établissements d'enseignement agricole privés vont se développer, fondés par des œuvres ou des congrégations. Ils s'organisent en réseaux : CNEAP, UNREP... À partir de 1850, l'enseignement de l'agriculture est introduit dans l'enseignement général. Puis une distinction est faite entre enseignement agricole classique et enseignement agricole professionnel.

L'enseignement agricole décolle, les initiatives sont nombreuses, mais les résultats restent faibles

À partir de 1870 (sous la III^{ème} République), l'enseignement agricole prend son envol, propice à de nombreuses initiatives. La loi de séparation de l'Église et de l'État en 1905 inaugure la distinction privé/public. La formation des adultes est jugée indispensable. Les professeurs départementaux sont invités à passer de l'enseignement à la vulgarisation (en faisant des essais et des démonstrations) puis de la vulgarisation au développement (les professeurs départementaux sont promus directeurs des services agricoles). De nouvelles formes d'enseignement professionnel éclosent : enseignement ambulante et saisonnier, enseignement agricole d'hiver fixe et ambulante, écoles ménagères ambulantes et fixes. La rivalité entre l'Église et l'État et la fondation des premiers syndicats accélère le mouvement de fondation. Prêtres et instituteurs foisonnent d'initiatives. Certains abbés deviennent de véritables missionnaires agricoles. Et des congrégations religieuses sont très actives pour la formation générale et agricole des filles. Mais, malgré cela, le nombre de jeunes formés par l'enseignement professionnel agricole reste faible.

De nouvelles formes d'enseignement se développent qui confortent l'enseignement agricole privé

En 1918 (fin de la Première Guerre mondiale), il s'avère nécessaire de réorganiser l'ensemble de l'enseignement professionnel agricole. Un enseignement agronomique de haut niveau dans des écoles et instituts nationaux et un enseignement agricole pour praticiens dans des écoles d'agriculture régionales se développent : écoles d'agriculture d'hiver, enseignement supérieur féminin, écoles ménagères ambulantes, création d'un certificat d'études agricoles, initiation d'un enseignement féminin à la fois agricole, économique et social, et création d'une charte d'apprentissage agricole en 1929. Les cours par correspondance qui existaient depuis 1924 sont créés en 1936 et la JAC les

appuie à partir de 1929. Invention de la formation par alternance et création des Maisons Familiales Rurales en 1937.

Les enseignements agricoles publics et privés sont coordonnés, mais ne sont pas à la hauteur des besoins du monde rural

Mais les mutations sans précédent du monde agricole des années 1950 appellent à transformer profondément l'enseignement agricole. Les enseignements publics et privés sont coordonnés. Mais la scolarisation n'est pas à la hauteur des besoins du monde rural : l'enseignement agricole supérieur stagne ; l'enseignement secondaire reste peu efficace et ne donne pas accès à l'enseignement supérieur ; le niveau le plus bas évolue lentement ; par contre, l'enseignement féminin évolue beaucoup. Le bilan est finalement très décevant.

Le syndicalisme agricole s'engage dans une politique de modernisation et l'enseignement fondé sur la production se développe

La loi de 1960 (sous la V^{ème} République : 1958) met l'accent sur la formation professionnelle et technique. Le décret de 1961 distingue l'enseignement court dispensé dans les collèges, de l'enseignement long dispensé dans les lycées. La loi de 1962 organise les établissements d'enseignement. Le décret de 1963 autorise les aides d'État pour l'enseignement privé. Il est nécessaire de former des ingénieurs dans l'enseignement supérieur ainsi que des docteurs et des enseignants. Le syndicalisme agricole s'engage dans une politique de modernisation et l'enseignement fondé sur la production se développe. Mais en 1966 sur 90 000 jeunes entrant dans la profession agricole, 13 000 seulement seraient scolarisés dans des collèges et lycées agricoles...

L'enseignement privé se développe, soutenu par les dirigeants de la JAC

Au cours des années 1960 et 1970, le métier et les mentalités évoluent. La vision de la femme en agriculture évolue. De nouveaux diplômés, de nouvelles options, la promotion sociale pour les adultes apparaissent. Les instituteurs successivement investis dans l'animation rurale (1950), dans l'information et la vulgarisation agricole puis dans l'animation de centres de formation professionnelle et d'éducation permanente (1959), passent finalement sous tutelle du ministère de l'agriculture à partir de 1975. L'enseignement privé se développe, soutenu par les dirigeants de la JAC, ce qui aboutit à un contrat d'association entre les établissements privés et l'État avec contrôle de l'État (loi de 1959).

L'enseignement privé réconcilie les élèves avec l'idée de formation

Les MFR, qui ont su garder leur indépendance et leur originalité pédagogique, deviennent une école de la deuxième chance et l'enseignement privé réconcilie les élèves avec l'idée de formation. Il se développe des cycles courts et des cycles longs pour ingénieurs. Les écoles Supérieures d'Agriculture peuvent délivrer un diplôme d'ingénieur en agriculture et les écoles Vétérinaires ont

un concours commun. Tandis que l'enseignement privé offre des alternatives (rythme approprié des MFR, solutions pour enfants handicapés ou en difficultés de l'UNREP), le public semble s'éloigner des agriculteurs. Finalement, les subventions de fonctionnement seront les mêmes pour tous (public et privé) à partir de 1978. En 20 ans, de 1960 à 1980, le ministère de l'Agriculture est devenu le leader de la formation agricole.

Les formations se rénovent pour mieux répondre à l'évolution des métiers et aux attentes de la société

Depuis les années 1980, les formations agricoles se rénovent (parcours, pédagogie, modes d'évaluation, public d'élèves, effectifs croissants...) afin de mieux répondre à l'évolution des métiers de l'agriculture, de l'agro-industrie, et du monde rural, ainsi que de mieux répondre aux attentes de la société et de l'environnement international.

La seule volonté des pouvoirs publics ne suffit pas pour promouvoir la formation

Finalement, cette deuxième partie nous montre que même si l'instruction est reconnue comme indispensable à l'évolution de l'agriculture, elle a mis énormément de temps à remplir ses objectifs (de formation). Nous voyons que les différents régimes politiques, malgré leurs bonnes intentions, restent souvent impuissants malgré les réformes qu'ils engagent. Souvent, les moyens manquent, parfois les enseignants sont réticents, mais le plus souvent les intéressés (les agriculteurs) ne se sentent pas concernés, impliqués, motivés. Le bilan est sans appel : « En 1960, 96% des agriculteurs n'ont reçu aucune formation professionnelle. En 1962, l'OCDE regrette le mauvais niveau de formation des agriculteurs français, car 1 élève sur 7 seulement est titulaire d'un diplôme agricole. Il est donc nécessaire de créer des diplômes de valeur pour les agriculteurs, qui soient à la fois une incitation à l'étude et une dignité pour ceux qui l'auront obtenu. Il est nécessaire de mettre fin au complexe d'infériorité du paysan. »

L'implication et la motivation des agriculteurs dans la formation sont un élément déterminant de la réussite

Le déclic semble venir, une fois encore, de la JAC. Dans les années 1950, les dirigeants de la JAC ont soutenu l'enseignement privé, ce qui a abouti à un contrat d'association des établissements privés avec l'État (loi de 1959). Et cet enseignement privé n'a manqué ni d'imagination, ni d'audace, ni d'initiatives. Il a proposé des alternatives très intéressantes : les MFR ont promu un rythme approprié (formation par alternance), l'UNREP a promu des solutions pour les enfants handicapés ou en difficultés, l'enseignement privé a réconcilié les élèves avec l'idée de se former, l'enseignement privé a su ouvrir de nouvelles options et donner l'accès à l'enseignement supérieur. Tous ces éléments, et quelques autres encore, ont conduit le ministère de l'Agriculture à devenir le leader de la formation agricole.

Après cette analyse détaillée de l'enseignement agricole en France et de son apport au développement agricole et rural, il nous reste à percer le mystère de la JAC (qui semble omniprésente à partir des années 1960 dans le développement rural). Nous allons essayer de comprendre (dans la troisième partie) d'où vient ce mouvement, comment s'est-il organisé et pourquoi a-t-il eu un impact si important sur l'évolution de l'agriculture française après seconde guerre mondiale ?

TROISIÈME PARTIE

LA JAC : UN MOUVEMENT ÉDUCATIF QUI A MARQUÉ L'HISTOIRE DE LA FRANCE RURALE

1. INTRODUCTION

La première partie de l'étude se proposait d'analyser l'évolution de l'agriculture française de 1914 à 1974. Cette analyse a mis en évidence la conjonction de plusieurs facteurs qui ont conduit l'agriculture française à une évolution comme jamais auparavant, notamment :

- Une situation lamentable de l'agriculture française à la fin des deux guerres mondiales, qui a eu un effet cathartique,
- L'électrification, l'adduction d'eau, le moteur électrique, qui ont induit un saut considérable de modernisation,
- La recherche scientifique (engrais, aliments composés, génétique animale et végétale, protection sanitaire animale et végétale) et la motorisation (tracteurs et machines), qui ont multiplié les rendements,
- Les facteurs politiques internes (avènement de la Vème République), qui ont pérennisé les institutions et induit des politiques à long terme (plans d'équipement et de modernisation, soutien public à la production, intervention de l'État...),
- Les facteurs politiques externes (plan Marshall, avènement de la Communauté économique européenne, concurrence européenne et mondiale), qui ont élargi le marché agricole à l'Europe,
- La mise en place d'une Politique agricole commune,
- Le rôle des femmes, tant sur le plan familial que professionnel, qui a fait avancer la législation sociale,
- L'émergence d'un courant professionnel agricole moderniste, issu de la JAC, qui a catalysé l'initiative et la créativité des jeunes et accompagné le développement décrit ci-dessus,

Mais comme l'ignorance, la routine, le manque de formation professionnelle sont des facteurs qui inhibent le développement, la deuxième partie de l'étude se proposait de faire une analyse de l'évolution de l'enseignement agricole en France sur une longue période. Cette analyse montre que même si dès le 18^{ème} siècle les pouvoirs publics et les notables pensaient qu'une instruction adaptée ferait progresser l'agriculture, le nombre d'agriculteurs formés est resté très marginal jusqu'aux années 1960. Il faudra attendre que les dirigeants de la JAC soutiennent l'enseignement, pour que les élèves se réconcilient avec l'idée de formation et que l'enseignement agricole décolle, à partir des années 1950.

Sous l'influence de tous ces facteurs, l'agriculture française a connu une profonde mutation. La plupart de ces facteurs sont exogènes à la profession agricole (la situation lamentable de l'agriculture à la fin des deux guerres mondiales, les innovations techniques et scientifiques, les facteurs politiques), tandis qu'un facteur est endogène à la profession agricole (l'émergence d'un courant professionnel agricole moderniste). Si les facteurs exogènes sont indépendants, incontrôlables, non maîtrisables par les agriculteurs eux-mêmes, le facteur endogène est totalement dépendant de la

profession et des professionnels. Si la profession n'est ni à l'initiative ni responsable des premiers – elle les subit et cette soumission peut engendrer une certaine fatalité–, elle est par contre proactive dans le troisième.

Ce facteur endogène (l'émergence d'un courant professionnel agricole moderniste) vient de l'intérieur de la profession. Il en est issu. Ce sont les agriculteurs eux-mêmes qui en sont les protagonistes. Il concerne directement les intéressés : des hommes et des femmes dont l'agriculture est le métier, des hommes et des femmes qui ont tenté de vaincre la fatalité en prenant leur destin en main. Cet élément n'est plus du tout imposé ou subi, mais voulu, souhaité, et il engendre (tout autant qu'il est engendré par) une certaine volonté. C'est cet élément que nous allons tenter d'étudier et d'analyser maintenant.

Ce facteur nous intéresse au plus haut point, car fruit du libre arbitre des personnes concernées, il est susceptible d'être reproduit ailleurs, par d'autres hommes et d'autres femmes, sous d'autres latitudes, dans d'autres conditions, dans d'autres contextes. Nous nous attacherons donc à en comprendre le pourquoi et le comment. Nous essaierons d'en faire la genèse, de décrire son développement, son fonctionnement, et de voir les effets qu'il a eus sur l'agriculture française. Nous donnerons, chaque fois que possible, la parole à ceux qui en ont été les acteurs, à ceux qui l'ont suivi ou observé de près, à ceux qui en ont été les témoins, à ceux qui ont vécu cette période de mutations. Tous ces témoignages nous permettront de comprendre les motivations profondes de celles et de ceux qui ont lancé ce *courant professionnel agricole moderniste*, souvent qualifié de « *révolution silencieuse*¹⁷⁷ », qui fut le véritable moteur de l'évolution de l'agriculture française d'après-guerre.

¹⁷⁷ « **Révolution silencieuse** », titre du livre de Michel Debatisse (Debatisse, 1963), fondée sur l'exode rural –« *une idée tout à fait iconoclaste à l'époque. Il s'agissait de modifier en profondeur les structures, d'organiser la cessation d'activité des plus petites exploitations familiales, d'agrandir et de moderniser les autres, de produire et d'exporter* » (Propos d'Henri Mendras, recueillis par Daniel Bermond).

2. LES ACTEURS D'UNE REVOLUTION...

Une révolution n'est généralement pas un événement spontané. Elle est l'aboutissement d'un certain nombre de faits, de situations, d'événements avant-coureurs. Et dans toute révolution apparaît un certain nombre d'entités ou de personnages emblématiques, qui font figure de leaders, bien qu'entourés, épaulés et accompagnés de collaborateurs, de compagnons ou d'équipes. Nous avons choisi quelques témoins privilégiés, observateurs ou acteurs, pour nous décrire ce contexte.

2.2. LE TEMOIGNAGE D'HENRI MENDRAS

La pénurie due à la guerre et à l'occupation a provoqué un effondrement

Le sociologue Henri Mendras¹⁷⁸ rappelle que « dans les années 1950, la France sortait d'une pénurie, due à la guerre, à l'Occupation et à leurs conséquences [diminution de la population agricole, vieillissement, exode rural, pénuries...]. Cette situation a duré près de dix ans, les dernières cartes de rationnement n'ont disparu qu'en 1949. Le déclin fut d'une rapidité foudroyante : tout s'est effondré en moins de vingt ans. Mais l'année 1960 a été une date de rupture du déclin : c'est l'année de l'adoption de la loi d'orientation agricole. Puis, l'arrivée d'Edgard Pisani au ministère de l'Agriculture en 1962 a permis l'adoption d'une loi complémentaire. Ces deux textes [loi du 5 août 1960 et loi du 8 août 1962] ont organisé la modernisation de l'agriculture française qui s'accélérait depuis 1950.

La rencontre d'un haut fonctionnaire remarquable et d'un syndicaliste hors de pair

À l'origine de la loi complémentaire, il y a la rencontre d'un haut fonctionnaire remarquable, Edgard Pisani¹⁷⁹, et d'un syndicaliste hors pair, Michel Debatisse. Le premier avait été, en tant que préfet de la Haute-Marne, confronté aux problèmes quotidiens des paysans. Le second, né en 1929, dirigeait le Centre national des jeunes agriculteurs –CNJA. Petit paysan de la montagne de Thiers, formé à la JAC (Jeunesse agricole catholique) dont il devint le secrétaire général en 1953, Michel Debatisse était un pionnier. Il imposa aux agriculteurs et à l'État la mutation la plus importante qu'ait jamais connue un secteur d'activité économique. C'était une véritable *Révolution*, mais *silencieuse* (pour reprendre le titre d'un de ses livres [Debatisse, 1963]) fondée sur l'exode rural –une idée tout à fait iconoclaste à l'époque. Il s'agissait de modifier en profondeur les structures, d'organiser la cessation d'activité des plus petites exploitations agricoles, d'agrandir et de moderniser les autres, de produire et d'exporter » (Propos recueillis par Daniel Bermond).

¹⁷⁸ **Henri Mendras** (1927-2003) est un sociologue français. Professeur à l'Institut d'études politiques de Paris, il a commencé sa carrière en étudiant les paysans français. Il publie un livre fondamental : **La Fin des paysans** (Éd. Sédès, 1967), dont la réédition de 1994 contient une postface : « *Vingt ans après* ». Il se consacra aussi à des études comparatives macrosociales sur les pays européens. L'ouvrage **L'Europe des Européens. Sociologie de l'Europe occidentale** (Éd. Gallimard 1997) elle vient compléter sa trilogie qui va du village à l'Europe : **Les Sociétés paysannes** (Éd. Folio, 1995) et **La Seconde Révolution française, 1965-1984** (Éd. Gallimard 1988).

¹⁷⁹ **Edgard Pisani** (ministre de l'Agriculture de 1961 à 1966), in (Goure, 2008, pp. 7-8) & entretiens de l'auteur avec Edgard Pisani, les 4 et 27 juin 2009.

2.3. LE TEMOIGNAGE D'EDGARD PISANI

En un quart de siècle, un mouvement paysan a bouleversé l'ordre éternel des champs

« En un quart de siècle, de 1955 à 1980, un mouvement "*paysan*" a bouleversé "*l'ordre éternel des champs*". Un quart de siècle d'aventures et d'affrontements entrelacés qui, complices et contradictoires, ont associé et opposé tour à tour des "*paysans*" et des "*exploitants agricoles*"; des mouvements paysans qu'opposaient des conflits idéologico-sociologiques; des conceptions différentes de l'avenir de l'agriculture; des positions contraires sur l'engagement du monde agricole dans l'aval commercial et industriel de la production elle-même; des tensions avec l'épiscopat dont une partie tenait à ce que les mouvements de jeunesse (se réclamant de leur appartenance chrétienne) limitent leur action au domaine spirituel. [...]

Ce fut une période d'affrontements oratoires forts et vifs...

Période d'affrontements oratoires fort vifs qui se déroulaient entre les révolutionnaires et les réformistes, la "*gauche*" et la "*droite*". Période de débats qui se multipliaient entre ceux pour qui un agriculteur est fait pour produire des matières premières et les livrer à l'usine ou sur le marché, et ceux pour qui le temps était venu où les agriculteurs avaient, pour comprendre et maîtriser la dure réalité, pour progresser et se défendre, intérêt à se grouper pour produire ensemble, transformer ensemble, vendre ensemble. Il y avait ceux qui (l'été 1961 l'a démontré) étaient partisans de "*l'action directe*". Il y avait ceux pour qui les progrès dépendaient d'abord du travail de chacun sur sa terre et dans son village, et ensuite d'une formation professionnelle qu'il fallait développer. Il y avait ceux qui insistaient sur la nécessaire évolution de la législation, sur la cohésion des organisations professionnelles multiples qu'il fallait animer ou créer, faire vivre, faire agir, coordonner. Sur les relations avec l'État.

Un leader emblématique pour une réforme révolutionnaire

Cette énumération des tâches et des prises de position laisse imaginer le prodige que représentent la pacification des inévitables conflits de personnes et l'élaboration d'une "*attitude*" commune. Au travers de mille combats qu'il a menés et de l'action militante à laquelle il s'est consacré dans toute la France, en revenant chaque semaine travailler "*sa*" terre, Michel Debatisse¹⁸⁰ a été l'acteur principal et le leader emblématique de ce que l'on doit appeler une "*réforme révolutionnaire*", conduite au gré de débats qu'il savait provoquer, accepter, animer et conclure. »

¹⁸⁰ **Michel Debatisse** (1929-1997), syndicaliste agricole et homme politique français. Il fut un des dirigeants de la Jeunesse Agricole Chrétienne, et il est considéré comme l'une des personnalités centrales du syndicalisme chrétien et paysan.

2.4. LE TEMOIGNAGE DE CLAUDE GOURE

Les jeunes paysans vont déclencher et conduire une révolution...

Le journaliste Claude Goure¹⁸¹ raconte : « C'est précisément dans les années 1945-1975, durant ces Trente Glorieuses où la France connaît une spectaculaire mutation [et où jusque dans les structures de la société, de l'économie et de l'État, l'air du temps est lui aussi au changement], que de jeunes paysans vont déclencher et conduire une révolution qui, en bouleversant l'ordre éternel des champs, les fera naître à eux-mêmes. Une "révolution silencieuse" telle qu'elle s'est désormais inscrite dans l'histoire de notre pays et dont Michel Debatisse fut l'incontestable et l'incomparable leader.../...

Une révolution comme la France des campagnes jamais n'en avait connu...

Soudain, à travers cette histoire singulière, celle de l'enfant de Palladuc¹⁸², surgit l'histoire de milliers d'autres : deux générations confondues de jeunes paysans qui conduiront, jusqu'aux frontières de l'Europe, une révolution comme la France des campagnes jamais n'en avait connu. Une aventure passablement oubliée. À tort ! Parce qu'elle fut essentielle, expliquant à qui veut l'apprendre comment le paysan d'hier est devenu l'agriculteur d'aujourd'hui : minoritaire désormais dans une société qui le connaît toujours aussi mal, le dénigre à l'occasion en le taxant de pollueur et de destructeur de l'environnement. Oubliant que de tout temps le paysan fut le premier des écologistes, puisqu'il n'est d'environnement autour de nous que celui sorti de ses mains de jardinier de la nature.

Parce que l'engagement dans la société des hommes était le prolongement de leur foi catholique

Cette histoire dit aussi autre chose. Au-delà. À travers le destin de Michel Debatisse, s'écrit en filigrane ce qu'au milieu du XXème siècle, à travers l'Action catholique, la foi chrétienne inspirera de meilleur à des jeunes ruraux comme elle l'inspirera aussi à de jeunes étudiants et à de jeunes ouvriers : la conviction que la foi n'est pas seulement un habit du dimanche qu'on mettrait pour se rendre à l'église, mais que, sauf vocation particulière pour le retrait du monde, elle a comme prolongement naturel l'engagement dans la société des hommes. Qu'il n'y a donc pas à choisir entre l'amour que l'on porte à son Dieu et celui dont nos actes témoignent pour nos frères. Que *"l'engagement au service d'autrui n'est pas facultatif : il est le garant de la sincérité de notre charité et le gage de l'authenticité de notre foi"*, ainsi que l'écrivait quelques semaines avant sa mort René Rémond¹⁸³ » (Goure, 2008, pp. 13 & 14-15).

¹⁸¹ **Claude Goure** (1937-) se destinait à être paysan lorsque la JAC le conduisit à Paris et au journalisme : reporter, intervieweur, rédacteur en chef... aujourd'hui retraité, il est l'auteur de plusieurs ouvrages.

¹⁸² **Palladuc** : en référence à **Michel Debatisse** né à Palladuc (le 1^{er} avril 1929) dans le département du Puy-de-Dôme.

¹⁸³ **René Rémond** (1918-2007), est un historien et politologue français, membre de l'Académie française à partir de 1998.

2.5. UN MOUVEMENT ET QUELQUES PERSONNAGES CLES

Ces témoignages d'éminents observateurs mettent en évidence un mouvement (la JAC) et quelques personnages clés (Edgard Pisani, Michel Debatisse... mais aussi quelques autres, dont notamment René Colson). Ils sont les emblèmes de cette étonnante histoire, vécue par des milliers d'agriculteurs et d'agricultrices. Une histoire qui a porté la plupart d'entre eux à un engagement professionnel, social, politique, voire confessionnel pour quelques autres. Formés par la Jeunesse agricole catholique, ces jeunes (hommes et femmes) ont affirmé la nécessité de révolutionner l'agriculture, les institutions agricoles et les mentalités paysannes. Mais d'où leur venait cette détermination ? D'où leur venait cette prise de conscience de leur situation ? D'où leur venait cette analyse de leur place dans la société ? D'où leur venait cette volonté de s'en sortir par eux-mêmes ? D'où leur venait cette force d'être les acteurs de leur propre développement ? C'est ce que nous allons maintenant tenter de raconter, d'analyser, de comprendre.

3. 1929-1939 : NAISSANCE D'UN MOUVEMENT SPECIALISE D'ACTION CATHOLIQUE...

3.1. D'OU VIENT LA JAC ?

Une trentaine de jeunes agriculteurs et quelques prêtres

Officiellement, la JAC (Jeunesse agricole catholique) naît le 17 mars 1929 à Paris, dans une salle de la rue d'Assas où se sont réunis une trentaine de jeunes paysans. Ils sont de différentes régions : de Lorraine et du Nord surtout, mais aussi des Ardennes, du Loiret, du Rhône, de l'Yonne... Jacques Ferté, agriculteur de l'Aisne, a pris l'initiative de cette rencontre. Parmi eux, se trouvent plusieurs prêtres, dont le père François Corbillé, jésuite et aumônier général de l'ACJF (Association catholique de la jeunesse française), l'abbé Charles Jacques, initiateur d'une JAC avant la lettre en Lorraine... et aussi le Père Raoul Foreau, jésuite et directeur de l'école supérieure d'agriculture d'Angers, qui va devenir le premier aumônier national de la JAC et son seul permanent à plein temps durant toute une période.

Une réponse éducative de l'Église

La création de la JAC est d'abord une réponse éducative de l'Église à une situation jugée par elle « *de décadence sociale, économique et religieuse d'un groupe, les agriculteurs, considéré traditionnellement comme un élément régulateur et stabilisateur d'une société qui semble minée par une subversion urbaine* » (Paravy, 1981, p. 19). Mais en cet après-midi de mars, bien qu'elle ne naisse pas –comme la JOC– toute constituée dans son esprit et dans ses méthodes, la JAC ne part pas de rien non plus. Elle hérite d'expériences, de méthodes et d'initiatives diverses, venues parfois de très loin. Cet héritage, elle va l'adapter et l'organiser au fil du temps, au profit du milieu rural.

Un héritage de l'ACJF, riche d'expériences déjà éprouvées

La JAC hérite en premier lieu d'expériences déjà éprouvées de l'ACJF¹⁸⁴. Fondée en 1886, l'ACJF ne s'étendra dans les campagnes qu'à partir de 1900. Mais dans certaines régions, elle y eut un succès très remarqué. Elle discerna et forma des paysans d'élite, qui furent sur le terrain de la piété à peu près les seuls à suivre les directives de Pie X sur la communion fréquente ou sur les retraites, qui surent s'appliquer à l'étude de leur métier, qui devinrent des promoteurs de l'action sociale agricole et des chefs incontestés de nombreux villages.

Création d'une section agraire de l'ACJF

Cependant, là comme ailleurs, la guerre laissa des ruines. Et en l'absence de chefs, les jeunes paysans qui restèrent dans l'ACJF ne vécurent pas suffisamment de sa vie profonde. Le Comité

¹⁸⁴ L'Association catholique de la jeunesse française (ACJF) est créée en 1886 par Albert de Mun, en vue de « *restaurer un ordre social-chrétien* ».

général (de l'ACJF) se rendit alors compte qu'on ne pouvait traiter tous les jeunes Français de la même manière, en raison de préoccupations différentes. Une section agraire, composée surtout d'élèves de l'Institut agronomique, fut donc annexée à l'ACJF. La section constitua des dossiers sur les questions agricoles dès 1924, mais, comme ils restèrent inutilisés, ils dormirent bien vite dans les armoires.

Création d'une Commission rurale

La section agraire fit place à une Commission rurale, qui ne comptait qu'un seul membre en 1928, mais un véritable agriculteur, Jacques Ferté. Et c'est précisément lui qui posa la question aux Conseils fédéraux de l'ACJF de 1928 et 1929, d'une certaine spécialisation, sinon d'organisation au moins de méthodes. C'est pourquoi Jacques Ferté apparaît comme le tenant de la future JAC, bien qu'il y eut d'autres initiatives en ce sens et de différentes manières.

Un héritage des méthodes d'action de la JOC

La JAC a également hérité de l'action de la JOC¹⁸⁵ en milieu ouvrier. L'enthousiasme suscité par la naissance de la JOC en 1927 fit poser la question de l'existence d'une JAC. Ceci en raison de l'adaptation des méthodes de la Jeunesse catholique belge au milieu agricole français, mais également en raison de la nécessité d'avoir des apôtres « indigènes » pour les campagnes françaises. « *La paysannerie de France ne peut-elle pas être sauvée par des paysans, comme la classe ouvrière l'est par les meilleurs d'entre eux* » (JAC, 1932, p. 5). C'est la question qui se posa à un Congrès eucharistique, tenu à Saint-Lupien dans l'Aube.

Des initiatives locales voient le jour

Très vite, des initiatives vont naître, soutenues notamment par l'Union Catholique de la France Agricole –UCFA¹⁸⁶ – fondée en 1917. L'UCFA avait réussi (ici ou là) à christianiser le milieu agricole et les organisations professionnelles. Par conséquent, les fondateurs de la JAC (qui avaient pour but d'évangéliser les campagnes et d'améliorer les conditions de vie des jeunes paysans) furent assez vite d'avis que l'identité d'esprit n'y perdrait rien en laissant aux jeunes ruraux leur vie propre, leurs responsabilités... ce qui permit l'éclosion de la JAC.

L'UCFA fait donc aussi figure de tuteur de la JAC. Mais d'autres initiatives virent le jour :

¹⁸⁵ La JOC a été créée en 1925 en Belgique par l'abbé Joseph Cardijn, prêtre belge issu d'un milieu modeste, et par deux laïcs Paul Garcet et Fernand Tonnet. L'abbé Cardijn affirme alors : « *un jeune travailleur vaut plus que tout l'or du monde parce qu'il est fils de Dieu.* » Invité par le père Jean-Emile Anizan au Congrès de l'Union des Œuvres, en 1927 à Reims, le Père Cardijn déclenche un grand enthousiasme : on parlera ensuite du « baptême de Reims » de la JOC.

Dans la lancée, le Père Georges Guérin fonda une branche française de la JOC, qu'il avait découverte en Belgique grâce au *Manuel de la JOC* et à la revue *Jeunesse Ouvrière*. Il en parla à Georges Quiclet, jeune aide-comptable d'une entreprise de Clichy, près de Paris. Ensemble, ils rédigèrent un tract intitulé *La Jeunesse Ouvrière*. Et le 1^{er} octobre 1927, une première réunion réunit une soixantaine de jeunes à Clichy. La JOC s'affilia à l'Association Catholique de la Jeunesse française (ACJF) comme mouvement autonome.

¹⁸⁶ UCFA : Union catholique de la France agricole : est une association qui regroupe sur le terrain religieux la profession agricole, dans le but de former une élite rurale plus chrétienne, plus avertie de ses devoirs d'état, plus consciente de son devoir familial et social.

- À Chartres une association animée par un binôme aumônier/laïc (Mgr Alphonse Gaudron/Maurice Rebiffé) avait déjà l'esprit social. Les animateurs étaient déjà jacistes (sans le savoir) par leur recrutement homogène, leurs chefs agriculteurs, leurs sujets d'étude, la volonté d'atteindre les ouvriers agricoles... Par conséquent, toute l'association rallia la JAC en septembre 1930.
- À Nancy, l'abbé Charles Jacques, aumônier jeune et ardent, avait su convaincre ses Jeunes de leurs responsabilités. Leur président Robert Gravier, une fois devenu président national, s'exprima ainsi : « *soyez les sauveurs et les sanctificateurs de vos frères !* » (JAC, 1932, p. 6). L'abbé Jacques fut un apôtre de l'idée jaciste, non seulement en Lorraine, mais aussi à Paris, aux réunions de l'ACJF, dans la presse... Il lança même son journal « *La Jeunesse agricole* » en fin d'année 1929.

La première réunion des dirigeants ruraux

C'est ainsi qu'une première réunion de dirigeants ruraux eut lieu le 17 mars 1929, conformément aux vœux émis par le Conseil Fédéral de l'ACJF de 1929. Cette réunion fut présidée par Jacques Ferté, assisté de François de Menthon¹⁸⁷ (président général de l'ACJF) et du père François Corbillé (aumônier général de l'ACJF). Les participants venus du Nord, d'Angers, du Loiret, des Ardennes, de Lyon, de l'Yonne, de Nancy, exposèrent leurs idées. Tous se rallièrent à la suggestion faite par le père Noël Drogat, aumônier adjoint de l'UCFA : « *préparer l'état d'esprit du milieu rural en développant chez les jeunes de ce milieu la notion des avantages qu'ils peuvent en retirer, c'est-à-dire : la notion de force que donnent la cohésion, l'union et l'instruction, et la notion du devoir qui résulte de leur situation de chrétien dans le milieu providentiel où ils sont placés* » (JAC, 1932, p. 7).

Les choses s'accélérent

La Commission rurale de l'ACJF, héritière de la Section agraire, devint un *Secrétariat rural* tenu par Henry (des Hays) de Gassart. Dès lors, les choses s'accélérent :

- En mai 1929, paraît le Bulletin des ruraux qui devient le *Bulletin des Jeunes Agriculteurs catholiques* dès le troisième numéro,
- En août 1929, la JAC reçoit un aumônier spécial qui lance un appel à l'apostolat des campagnes dès le mois d'octobre. Son appel pour « *La Terre de France au Christ* » vise à la fois les campagnes qu'il faut refaire chrétiennes et celles qu'il faut garder chrétiennes,
- En novembre 1929, une nouvelle réunion, à laquelle participent 43 diocèses, précise les buts de la JAC, admet la nécessité d'un journal de masse et donne des directions pratiques qui feront progresser le mouvement,

¹⁸⁷ **François de Menthon** (1900-1984) est un résistant, homme politique et juriste français. En 1917, il entame ses études de droit et entre dans l'action catholique de la Jeunesse française (ACJF) à Dijon. De 1927 à 1930 il préside l'ACJF et contribue à la création de la Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC). Agrégé de droit, il sera professeur à la faculté de droit de Nancy. Il poursuivra une carrière universitaire et politique (de 1944 à 1958).

- Le 1^{er} mars 1930, le 1^{er} numéro de *La Jeunesse agricole* paraît et précise notamment : « *Ce que nous sommes, ce que nous voulons,* »
- Le 18 mai 1930, l'ACJF accepte la JAC en son sein comme un mouvement spécialisé. Cette décision sera ratifiée sans discussion au Conseil Fédéral de l'ACJF de 1931,
- Le 24 juin 1930, c'est la Saint-Jean. C'est aussi la date officielle de naissance de la JAC. Beau présage eu égard à celui (Saint Jean le Baptiste) qui attirait à lui les masses de tous les milieux pour les conduire au Christ. De plus, la Saint-Jean est une fête très populaire dans les villages, avec ses feux de joie,
- Le 23 novembre 1930 a lieu la *Première Journée nationale d'études*, où se rencontrent des jeunes paysans de 35 régions différentes. La JAC compte déjà 11 Fédérations organisées. Robert Gravier (président de la JAC de Nancy) est nommé président du Conseil national, tandis que Jacques Ferté est acclamé comme président d'honneur.

Dès lors, la JAC avance de façon régulière. Un premier *Manuel de la JAC* paraît en septembre 1930 et des *Journées régionales* ont lieu au cours de l'hiver 1931-1932. Le 1^{er} mars 1932, la JAC compte 40 Fédérations, 175 sections et près de 2 000 cotisants. Une 2^{ème} édition du *Manuel de la JAC* paraît et la préface se termine ainsi : « *Qui a fondé la JAC ? Des apôtres, prêtres ou paysans, émus de la détresse de la Terre de France et qui ont voué leur vie à remettre le Christ dans nos familles, nos villages et nos organisations professionnelles. Pour Dieu, la Terre et le Foyer !* » (JAC, 1932, p. 8).

Un héritage catholique d'esprit et de moyens

Comme dit précédemment, la JAC est *héritière d'esprit* de l'ACJF, fondée en 1886 par Albert de Mun dans le sillage du christianisme social. Mais elle hérite aussi de la JOC (Jeunesse ouvrière chrétienne), fondée en Belgique en 1925 par l'abbé Joseph Cardijn et introduite en France en 1926 par l'abbé Georges Guérin. Dès 1927, la JOC connaît un succès très rapide en France. Avec elle va naître l'Action catholique spécialisée par milieux sociaux : JOC, JAC, JEC, JMC, JIC, JICF. Durant toute une période, ces mouvements de jeunes se concerteront au sein de l'ACJF.

La JAC est *héritière de moyens* de l'Enseignement agricole par correspondance (EAC), créé dès avant la Première Guerre mondiale par les jésuites de l'École d'Agriculture de Purpan, à Toulouse. Cet enseignement sera repris plus tard par l'École d'agriculture d'Angers, dont le père Foreau (1^{er} aumônier national de la JAC) fut le directeur. Mais elle hérite aussi des Semaines rurales, apparentées aux Semaines sociales de France lancées à Lyon par Marius Gonin¹⁸⁸. C'est un autre jésuite, le père Maurice de Ganay, qui est l'initiateur de ces « *Semaines rurales* » qui ne seront « *ni une retraite fermée pour jeunes agriculteurs pieux, ni une simple série de conférences techniques ou*

¹⁸⁸ **Marius Gonin** (1873-1937) est un journaliste autodidacte lyonnais, militant catholique social, fondateur de la Chronique sociale et des Semaines sociales de France.

de leçons d'agriculture, mais une tentative de formation en profondeur, autant morale que sociale, de nature à susciter et préparer les chefs ruraux de demain » (de Ganay, 1924).

Elle hérite encore de diverses initiatives de terrain dans le Nord, le Rhône, l'Yonne... La plus remarquable d'entre elles est celle de Lorraine, initiée par l'abbé Jacques, jeune prêtre de Nancy. Elle hérite enfin de l'Union Catholique de la France Agricole, formée avant 1914 par de gros propriétaires d'Ile-de-France. L'UCFA adhère en 1925 à la Fédération nationale catholique, fondée et présidée par le général Édouard (de Curières) de Castelneau¹⁸⁹ pour lutter contre la politique anticléricale du cartel des gauches et pour bâtir un mouvement « *dans l'intérêt de la religion catholique, de la famille, de la société et du patrimoine national* ». L'UCFA apporte donc à la JAC naissante « *l'existence d'un réseau lui procurant soutien et assistance. Symbole de cette proximité, le premier aumônier national de la JAC, le père Raoul Foreau, l'est aussi pendant quelque temps pour l'UCFA* » (Leprieur, 1996).

L'Association catholique de la jeunesse française (ACJF)

Depuis longtemps déjà, le comte Albert de Mun désirait voir naître cette œuvre, lorsqu'en 1885, le récit des merveilleux résultats obtenus par la Société des étudiants suisses vint lever chez lui toute hésitation et préciser le plan à suivre. Il s'en ouvrit à quelques jeunes gens et, en mai 1886, il se rendit au secrétariat de l'Œuvre des cercles catholiques d'ouvriers pour en exposer les buts et l'organisation :

- *Le but à poursuivre sera de garder et de coordonner les forces vives de la jeunesse catholique en vue de restaurer l'ordre social-chrétien,*
- *L'organisation de l'œuvre à fonder sera de grouper les jeunes gens dans des associations locales, et d'unir toutes ces associations par un comité central.*

Séance tenante, le comité fut constitué et le travail fut partagé entre tous. L'Association catholique de la jeunesse française était fondée [...]. Elle se limita d'abord aux milieux étudiants avant de s'ouvrir, en 1896, à tous les jeunes catholiques désireux de s'intéresser aux problèmes sociaux. En 1891, Robert de Roquefeuil –son premier président– présenta à Rome plus de 1 200 militants. Les groupes étaient très différents géographiquement, socialement et économiquement, mais se multipliaient dans toute la France et outre-mer (Algérie, Cochinchine). La diversité des milieux intéressés et la nécessité de mieux se structurer amenèrent l'ACJF à s'organiser en formations spécialisées : la Jeunesse ouvrière catholique (JOC, en 1927), la Jeunesse agricole catholique (JAC, en 1929), la Jeunesse étudiante catholique (JEC, en 1930), la Jeunesse maritime catholique (JMC, en 1934), la Jeunesse indépendante catholique (JIC, 1934) et la Jeunesse indépendante chrétienne féminine (JICF, 1935). Mais chacune de ses formations affirmant de plus en plus sa personnalité, l'ACJF fut dissoute en 1956.

Elle diffusait auprès de ses membres des questionnaires pour préparer les congrès sociaux nationaux. Les réponses, manuscrites, étaient souvent très détaillées et portaient notamment sur la vie ouvrière, les problèmes des campagnes, le syndicalisme, la scolarisation, la pratique religieuse, la famille, les loisirs, la condition de la femme, le logement, l'organisation de l'après-guerre.

Son but était de grouper toute la jeunesse catholique de France, afin de la préserver des entraînements au mal, de multiplier l'efficacité de son action et de préparer pour l'avenir une génération de catholiques militants étroitement unis [...] En un mot, d'organiser la jeunesse catholique, de l'entraîner une fois organisée vers la piété, l'étude et les œuvres, de l'habituer au gouvernement d'elle-même. Voilà quel était le but véritable de l'Association catholique de la jeunesse française [...]. Sa Sainteté le pape Léon XIII encouragea cette entreprise en décembre 1894.

« Aujourd'hui, l'association compte plus de 100 groupes répartis dans toute la France, elle a donné naissance à plusieurs unions diocésaines ou même provinciales ; elle se gouverne elle-même, envoyant tous les ans à un Conseil fédéral des délégués des groupes, nommant le comité qui la représente, déterminant la ligne de conduite qui sera suivie dans l'année » (Henry Reverdy –président de l'ACJF de 1886 à 1897–, janvier 1897).

Au lendemain de la Première Guerre mondiale, le Pape Benoît XV demande aux laïcs une participation plus importante à l'apostolat, mais toujours sous le contrôle de la hiérarchie. **L'idée d'Action catholique (AC), déjà à l'état de germe chez Léon XIII et chez saint Pie X, se concrétise avec Pie XI (1922-1939), et donne naissance, en France, à plusieurs filières spécialisées : la JOC, Jeunesse ouvrière chrétienne, la JEC, pour les étudiants, la JAC, dans le domaine agricole, la JIC, Jeunesse Indépendante chrétienne, plutôt bourgeoise, etc., toutes regroupées dans l'ACJF (Association Catholique de la Jeunesse française).** D'autres mouvements d'adultes appartiennent aussi à l'AC, qui ne constitue une **association centralisée qu'en 1930**. Pour leur apostolat, les laïcs reçoivent obligatoirement un **mandat** de la hiérarchie.

¹⁸⁹ **Noël Édouard Marie Joseph, vicomte de Curières de Castelneau** (1851-1944) est un général français, commandant d'armée et chef d'état-major du général Joffre durant la Première Guerre mondiale. Après-guerre, il fut député de l'Aveyron et, en 1924, fut un des chefs du mouvement qui s'opposa aux tentatives de laïcisation en Alsace-Lorraine : **La Fédération nationale catholique**. Il en resta président jusqu'à son décès. Il fut relativement critique vis-à-vis du Pétain de Vichy.

Un lent aboutissement d'initiatives innombrables, composites et convergentes

Ce long rappel historique permet de souligner que la JAC, telle que l'on va la connaître, ne naît pas toute droite sortie du chapeau de deux ou trois leaders inspirés un certain 17 mars 1929. La JAC n'est pas le fruit d'une génération spontanée. Elle est le fruit d'un lent aboutissement d'initiatives innombrables, composites parfois, mais finalement convergentes : « s'unir et s'organiser pour rendre les campagnes plus belles, plus gaies, plus chrétiennes et devenir une grande force qui arrêtera le mouvement de désertification de la terre » (JAC, 1932, p. 11). Néanmoins, cette date est bien le moment clé de l'éclosion d'un projet. C'est « le moment où, pour la première fois dans l'histoire de la France rurale, de jeunes paysans ont définitivement conscience qu'ils doivent eux-mêmes prendre en mains leur propre destinée. Redoutable défi, face à la situation précaire de millions de jeunes ruraux d'alors : dépourvus de formation ; livrés à l'autorité routinière des anciens, des coutumes et des usages ; exposés au mépris des citadins qui ne voient en eux que des "bouseux" ou des "péquenots" ; abandonnés à leur sort par des notables qui les abusent, et oubliés par ceux qui font profession de servir le peuple » (Goure, 2008, pp. 53-54).

3.2. D'OU VIENNENT LES JACISTES ?

Ils viennent des régions où se trouvent de petites exploitations

Les jacistes les plus déterminés viennent de régions où se trouvent nombre de petites exploitations agricoles. Ils sont plus nombreux que les jacistes issus de régions plus développées où les perspectives d'avenir sont incomparablement meilleures. Mais le mouvement jaciste démarre le mieux là où existe une tradition d'action professionnelle et syndicale, là où des parents et des grands-parents ont déjà indiqué un chemin. Et, même si elle est plus forte dans les régions de tradition catholique, l'implantation de la JAC atteint la quasi-totalité des campagnes.

Le mouvement s'étend peu à peu

Et si le mouvement a bien pris sa source au sein de l'Église catholique, il ne se cantonne ni aux sacristies ni aux activités proprement religieuses. La JAC s'étend peu à peu partout. Car c'est toute la vie du jeune paysan que la JAC entend visiter : sa profession, sa vie de famille, ses loisirs, sa vie personnelle, dont notamment les relations garçons/filles... « Tout était mis sur la table, se souvient un ancien militant jaciste. Tout était discuté, approfondi... Et de là découlait l'action à entreprendre. » C'est l'illustration du fameux triptyque : « Voir, juger, agir ! » « Triptyque remis en exergue par l'Action catholique, alors qu'il était tombé dans l'oubli après avoir été largement pratiqué dans la Grèce antique »¹⁹⁰ (Charlier, 2012), souligne-t-on lors du colloque organisé à l'Université de Lyon-II en 1984 (CIERA, 1984), à l'initiative de Jean-Pierre Housset¹⁹¹.

¹⁹⁰ Jean-Michel Charlier, secrétaire général des « Équipes populaires », se demande dans un article de « Question de point de vue – juillet 2012 », intitulé « *Esprit critique es-tu là ?!* », si le génie de l'action collective qu'a été Joseph Cardijn n'a pas puisé quelques-unes de ses idées chez le fondateur de la maïeutique qu'est Socrate. Il fait un rapprochement entre la clé d'analyse proposée par Socrate pour exercer l'esprit d'analyse (le vrai, le bon, l'utile) et la trilogie de Joseph Cardijn (Voir, Juger, Agir). Car dit-il, « ne s'agit-il pas de Voir vrai... de

La pédagogie du Voir, Juger, Agir

« Le grand mérite de la JAC, poursuit-on lors du même colloque, est d'avoir ainsi mis au point et développé une pédagogie de masse, à une époque où la plupart des jeunes ruraux n'étaient scolarisés qu'au niveau de l'enseignement primaire. Les grandes institutions de formation –qu'elles relèvent de l'Université, des Églises, de l'État, d'associations ou d'organisations diverses– ont presque toujours procédé par voie d'enseignement. Leur pratique pédagogique met en présence ceux qui savent et ceux qui ne savent pas : les uns ayant mission de communiquer le savoir aux autres. Sans exclure tout à fait une part d'enseignement, la JAC fait preuve d'originalité : elle fonde l'essentiel de sa pédagogie à partir de l'analyse, de la réflexion et de l'action » (Goure, 2008, p. 57).

Ainsi s'introduit une véritable révolution culturelle dans la mentalité catholique d'alors. Au lieu du processus classique, déduisant de principes généraux ce qui devrait être fait, on commence par scruter les faits eux-mêmes, pour les analyser et ensuite les comprendre. Ainsi la réflexion chrétienne ne vient pas dicter, mais éclairer la décision de l'action à entreprendre.

3.3. QUE VIENT-ON CHERCHER A LA JAC ?

Susciter une mentalité nouvelle

Mais qu'est-ce qui attire ces jeunes paysans, qui viennent d'être rejoints par les jeunes paysannes le 22 juin 1933 avec la création de la branche féminine de la JAC, la JACF ? De quoi viennent-ils s'instruire ? Que viennent-ils chercher dans ces réunions qui se multiplient ? Certes une formation, mais quelle formation ? Et pour quoi faire ? Tous ceux et toutes celles, laïcs et prêtres, qui ont fondé la JAC et la JACF partagent une même hantise : *la terre ne doit pas mourir !* Or, que voient-ils ? Ils voient la terre se dépeupler et les meilleurs d'entre eux partir en ville... Leur métier est déprécié et humilié, pensent-ils. Ils sont isolés, laissés pour compte. Voilà pourquoi, il faut se rassembler, s'organiser... et surtout, susciter une mentalité nouvelle.

Engager un projet social chrétien

Dans ce contexte, la JAC se développe rapidement sous l'impulsion du père Raoul Foreau. Tous ceux qui ont concouru à la création de la JAC pensent qu'il faut engager un projet social chrétien « *pour que la Terre ne meure pas* », auprès de toute la jeunesse rurale, y compris les fils d'artisans et de commerçants. La terre se dépeuple, les conditions de vie sont dures et précaires, la formation professionnelle est quasi inexistante, la profession est dépréciée, les jeunes sont isolés. Il faut donc s'organiser pour créer une mentalité nouvelle : « *Susciter un tel dynamisme pour créer "une élite"* »

*Juger bon... et d'Agir utile ? Là où Socrate a mis du **qualificatif**, Cardijn est venu ajouter de la **dynamique** par les verbes ! Le rapprochement est enthousiasmant ! Et il nous plonge au cœur de l'action collective. Quand le sens critique et l'émancipation individuelle se combinent avec la volonté collective de changer les (des) choses, ils deviennent moteurs d'action citoyenne ! »*

¹⁹¹ **Jean-Pierre Housnel**, universitaire lyonnais qui s'est passionné pour la révolution agricole et dont il a fait son terrain d'étude en France, notamment en région Rhône-Alpes.

compétente, issue de la base, insuffler dans la "masse" un "esprit franchement paysan" et leur donner à tous une sorte de "mystique" étayée sur des bases chrétiennes solides » (MRJC, 1979, p. 17).

S'unir et s'organiser

Le Manuel de la JAC édité en 1932 est très clair à ce sujet : « La JAC est le groupement des *Jeunes Agriculteurs catholiques*. Ces seuls mots définissent parfaitement notre but. Nous, les jeunes terriens, nous voulons nous unir et nous organiser pour rendre nos campagnes plus belles, plus gaies, plus chrétiennes, et devenir dans notre pays la grande force qui arrêtera le mouvement de désertification de la terre. Tout le monde parle d'exode rural : littérateurs, sociologues, orateurs et journalistes. On se lamente sur les dangers d'une situation qui risque de compromettre le sain équilibre du pays. Rares cependant sont ceux qui songent à y apporter le remède convenable et à donner au paysan la place qu'il mérite dans la grande famille française » (JAC, 1932).

Former des leaders, des chefs

La JAC va donc proposer à ces jeunes un principe de réalité : si le métier est dur, si l'on n'aime plus la terre comme autrefois, si l'on tourne les yeux vers la ville, si le métier des parents a perdu de son prestige, si la solitude de la vie des champs est une épreuve terrible, si le village n'offre que des réjouissances grossières et de l'isolement... il faut agir. Partout, dans tous les villages et cantons de France il y a de jeunes paysans dévoués, à l'esprit clair, au cœur chaud, à la volonté tenace, qui aiment encore passionnément la terre. Parmi ceux-ci, beaucoup auraient fait des entraîneurs merveilleux, si quelqu'un s'était trouvé sur leur route pour leur proposer un idéal au service d'une grande cause. Il faut donc former des jeunes qui sauront entraîner les autres par leur allant et par leur exemple. Il faut former des leaders, des chefs.

Christianiser toute la vie

Aussi, la JAC prend-elle à contre-pied le doute, le découragement et l'humiliation, au travers de devises-chocs : « *sois fier, paysan ! Fier, pur, joyeux et conquérant !* » (Albert & Bély, 2010) Invitation à faire naître en soi un homme et une femme au cœur nouveau et à l'âme revivifiés. Renouveau qui prend sa source dans l'Évangile qui sera lu, médité et vécu autant qu'il est possible. Pas seulement le dimanche à la messe ! Mais en semaine aussi, à la ferme et dans les champs, à la maison et dans toutes les relations avec les autres. Quelque part en France, une section jaciste en fait le résumé suivant : « *Notre but est de christianiser toute notre vie, non seulement ces quelques heures passées à l'église, mais tous nos instants, même notre travail et nos distractions* » (Goure, 2008, p. 56).

3.4. QUE PROPOSE LA JAC ?

3.4.1. Former des militants de base

En continuité avec ce que faisait l'ACJF spécialisée, la JAC souhaite donner à ses militants une formation de quatre types : morale, intellectuelle, religieuse et sociale.

Une formation morale pour que le travailleur soit conscient de sa dignité et de sa valeur « *comme homme et comme chrétien* », et pour « *enlever entièrement à la masse, comme à l'élite de la jeunesse ouvrière, ce sentiment d'infériorité que les conditions déplorables de travail peuvent entretenir faussement en elle* » (Diocèse d'Annecy, 1939 Juin-Juillet). Il s'agit de revaloriser les professions rurales pour que les jeunes, naguère dédaignés, puissent désormais être fiers de leur travail. Les chants en seront d'ailleurs la meilleure expression.

Une formation intellectuelle pour que les jeunes acquièrent des connaissances et une culture générale qu'ils n'ont pas reçue parce qu'entrés tôt dans la vie active. Divers moyens sont mis à leur disposition dans ce but : des cercles d'études, pour débattre de problèmes relatifs à la vie quotidienne, des librairies, des cinémas, de la musique, des promenades, des visites de musées... Tous ces moyens sont mis en place pour compléter la formation et aider les jeunes à développer le « *goût de ce qui est beau* » (Diocèse d'Annecy, 1939 Juin-Juillet).

Une formation religieuse acquise par le biais de réunions. Ces dernières débutent par un commentaire de l'Évangile, pour aider les militants à mieux connaître les Écritures. En effet, ils ne comprennent pas toutes les subtilités des textes même s'ils sont baptisés et ont fait leur première communion. C'est pourquoi le commentaire de l'Évangile leur fait mieux saisir le sens des paroles divines et les encourage à les appliquer plus aisément au quotidien. Certaines fédérations publient des questionnaires pour aider les militants à *méditer* l'Évangile, à *approfondir* la lecture et le commentaire et à *parfaire* leurs *connaissances religieuses*.

Une formation sociale pour que les jeunes imprègnent de sens chrétien –de justice et de paix, notamment– le milieu dans lequel ils vivent. « *Jamais le besoin n'en a été plus grand qu'aujourd'hui. L'avenir de ta profession en dépend. Le cultivateur n'est pas un producteur isolé, indépendant des autres. Qu'il le veuille ou non, il est solidaire de la profession tout entière. Ce serait donc bien mal comprendre tes intérêts et ton devoir, que de ne pas te préoccuper de l'organisation de ta profession. Il faut que tu apprennes les différents rouages et le fonctionnement des syndicats, des mutuelles, des caisses de crédit, des coopératives de vente, d'outillage et de production... Si dès aujourd'hui, tu es sollicité pour entrer dans le bureau d'un de ces organismes, ne décline pas l'offre, ce serait faillir à tes obligations et manquer d'esprit de corps* » (JAC, 1932, pp. 18-19).

Les laïcs prennent une part de plus en plus grande dans les actions de formation

Les différentes sortes de formations tendent à être simples, tout en étant complètes. Une fois correctement formés, les militants deviennent des propagandistes capables de recruter et de former d'autres jeunes issus de leur milieu de travail. Dans ce but, l'action catholique spécialisée reprend les méthodes de formation de l'ACJF. Le cercle d'études est toujours présent, mais sa forme a changé : le laïc y prend une part plus grande. Il arrive parfois même que l'aumônier de la section n'intervienne pas dans la séance, à l'exception du moment où se fait le commentaire d'un passage de l'Évangile. En avril 1936, un article de *Floraisons des Alpes* rappelle que « l'action catholique n'est pas l'action du prêtre, mais des laïcs sur les laïcs, sous la direction de l'évêque, en collaboration avec le clergé » (Diocèse d'Annecy, 1936 Avril).

3.4.2. Former une élite professionnelle

La JAC veut être un mouvement de masse regroupant toutes les catégories sociales du monde rural. La formation doit être entendue dans son sens le plus large. L'objectif est de réaliser des activités répondant à la totalité des préoccupations des jeunes ruraux : formation technique et professionnelle, sociale et civique, morale et religieuse, sportive et culturelle, sans oublier les loisirs. Comment ? Par des cours des écoles d'agriculture, par des journées et des semaines rurales, par des enquêtes professionnelles, etc. La JAC a pour ambition de former une « élite rurale professionnellement compétente, capable d'être le ferment du monde paysan » (Diocèse d'Annecy, 1930 Janvier).

Formation technique

La JAC encourage le jeune à avoir des connaissances multiples concernant le *sol* (sa nature, sa composition), l'emploi rationnel des *engrais* et les meilleures variétés de *semences* adaptées à la région. Mais aussi de posséder des notions de *chimie* appliquée, de *mécanique*, d'*électricité*, d'*hygiène* et d'*art vétérinaire* qui lui épargneront des erreurs et des expériences coûteuses. Le jeune doit également savoir ce qu'est un *microbe*, la rapidité avec laquelle certains se propagent et contaminent les hommes et les animaux, et le danger de la malpropreté qui règne trop souvent à la ferme, dans les étables et parfois même dans la maison.

Mais il ne suffit pas de savoir *produire* pour retirer tout le bénéfice possible du travail, il faut aussi savoir *administrer* et savoir *vendre*. Car la partie *économique* et *commerciale* tend à devenir chaque fois plus importante. Ainsi, aux connaissances déjà énumérées, l'agriculteur devra acquérir des notions de *comptabilité*, de *droit rural* et d'*économie rurale*. « Sans ces connaissances techniques et cette valeur professionnelle, jamais il ne pourra s'imposer à ses semblables. On rirait de lui sous cape : "Va donc couper tes chardons et soigner tes bêtes... !" et personne ne prendrait ses paroles au sérieux. Les champs et la tenue de la ferme sont la meilleure recommandation pour un agriculteur » (JAC, 1932, p. 18).

Formation professionnelle

La JAC prépare ses membres à l'action professionnelle, mais veut rester distincte des organisations professionnelles. La JAC prépare ses membres à l'action professionnelle en intensifiant leur formation technique et sociale, en les préparant aux fonctions de présidents, de secrétaires, de trésoriers, etc., des organisations professionnelles. Tout en restant distincte de ces organisations, la JAC désire collaborer avec elles pour des réalisations déterminées : Études agricoles par correspondance, Semaines et Journées rurales, organisation de l'apprentissage agricole...

Formation sociale

Un seul principe doit dominer l'action sociale : la nécessité de faire régner la justice et la paix au village, dans une atmosphère de collaboration fraternelle. « Cette nécessité est encore plus impérieuse dans l'exploitation agricole elle-même entre les différents agents de la production : le propriétaire, le fermier, le métayer, le salarié... Le jeune paysan doit se pénétrer de cette idée que la propriété de la terre ne confère au propriétaire, en dehors du travail, aucun droit sur la vie de ceux qui la travaillent ; que dans ses subordonnés, il faut voir des frères en Jésus-Christ qui doivent pouvoir vivre aussi au sens chrétien du mot et valoir par leur travail ; que l'employeur doit à ses employés l'exemple, le conseil, l'appui matériel, la protection morale au cours et à l'occasion du travail, et qu'il doit leur faciliter l'accomplissement des devoirs religieux » (Hess, 1930).

Formation civique

Sur le terrain civique, le jeune doit envisager la tâche de demain pour se préparer à la remplir « *en chrétien, en paysan, et en homme de cœur* » (Gravier, 1930). Le manuel de la JAC le dit avec force : « trop longtemps, la [mauvaise] politique a vicié la vie terrienne, le moment est venu d'instaurer dans le village des habitudes nouvelles, un esprit plus large et plus accueillant, de poursuivre des initiatives généreuses pour le bien de tous : qu'il s'agisse d'*électrification*, de *distribution de l'eau*, de *l'aménagement des chemins vicinaux*, ou d'*allocations familiales*, de *logements ouvriers*... de *l'école* ou de *l'église*. »

La JAC prépare ses membres à la vie civique, mais s'interdit toute adhésion à un parti politique. La JAC fait siennes les consignes données dans l'ACJF et précisées au Conseil Fédéral de janvier 1926 : l'adhésion d'un groupe de jeunesse catholique à un mouvement politique quelconque est interdite ; les dirigeants de l'Association doivent s'abstenir personnellement de toute action politique de nature à compromettre leur groupe ou leur Union ; l'adhésion individuelle à des mouvements politiques d'un membre quelconque de l'Association est autorisée. L'âge venu, la JAC demande que ses membres participent à la Vie du village, en acceptant et même en recherchant les fonctions de conseiller municipal et de maire.

Formation morale

Parmi les valeurs promues par la JAC, il en est trois qui se détachent particulièrement :

Être un bon agriculteur : « Il est courant d'entendre dire, lorsqu'un enfant n'a pas réussi dans ses études : "Nous en ferons un agriculteur ; il en saura toujours bien assez pour traire les vaches et mener la charrue". C'est une grave erreur. Il n'y a pas de métier qui demande un si long apprentissage et qui exige des connaissances aussi variées. Un bon cultivateur ne s'improvise pas et de longues années sont nécessaires à sa formation » (JAC, 1932, p. 17).

Rester pur : « La pureté est la grande lutte de ton âge. Le premier ennemi que tu as à vaincre, c'est d'abord toi-même. Évite tout ce qui peut avilir ton âme. Ne t'abaisse pas au rang des animaux, en laissant libre cours aux caprices de l'instinct. Surveille tes relations et tes conversations... On te respectera dans la mesure où tu te respecteras toi-même. La pureté est le privilège des âmes fortes ; elle donnera à ta vie un rendement et un rayonnement que ne peuvent avoir ceux qui sont esclaves de leurs sens. Écoute ce qu'a dit un philosophe incroyant : "La lutte contre les tentations de la chair est le vrai moyen de conquérir cette possession de soi, cette fermeté de volonté, cette discipline de tout son être, cette solidité de caractère, cette générosité de sentiments qui font les véritables hommes" (Nietzsche, 1901). Il n'y a donc pas que l'Évangile qui chante la beauté et les bienfaits de la pureté. Reste pur pour fonder plus tard un foyer digne de toi » (JAC, 1932, pp. 21-22).

Aimer sa religion : « La religion, c'est la raison de vivre de l'homme. Elle te dit pourquoi tu es sur la terre, ce que tu dois y faire, le sens de tes efforts et de tes souffrances. Si tu le veux, ton métier peut t'aider à mieux vivre ta religion, car tu te trouves en contact continu avec l'œuvre de Dieu. Mais si tu n'y prends pas garde, les soucis matériels, l'âpreté du gain, le terre-à-terre de certaines occupations peuvent briser en toi cette montée vers la vie supérieure. Prie chaque jour et pratique courageusement ta religion. Ne sois pas catholique seulement le dimanche, mais sois-le toute la semaine, à la ferme, aux champs, dans tes relations avec les autres. Il faut que ton exemple entraîne d'autres » (JAC, 1932, pp. 22-23).

Formation chrétienne

La JAC, comme l'ACJF dans ce domaine, affirme la prééminence de l'action religieuse et morale sur toutes les autres formes d'activité. *Elle prépare ses membres à l'action catholique, paroissiale, mais en gardant son caractère de mouvement de conquête.* La JAC, dont les sections sont très souvent interparoissiales, rappelle à tous les catholiques qui adhèrent à son mouvement leurs devoirs envers l'Église, envers le Clergé et envers les œuvres paroissiales de piété, de charité, d'enseignement, de presse. Et elle encourage les jacistes à avoir à cœur de se montrer les *auxiliaires les plus dévoués du prêtre* dans les *patronages paroissiaux*, les fêtes paroissiales, etc. sans perdre de vue leur but : garder ou refaire chrétiens leurs camarades de travail, surtout ceux qui ne prennent pas part à la vie paroissiale.

Formation familiale

Une enquête réalisée en hiver 1931-1932 montre la place que tient le souci de l'avenir familial dans la pensée des jeunes. La JAC va donc aider les jeunes à prendre au sérieux la fondation d'un foyer et prodiguer des conseils de vie conjugale dans un esprit chrétien : dévouement, service, respect mutuel, respect de la vie, fécondité, unité... Cette formation est assurée par l'aumônier et vise à préparer, à orienter et à accompagner les jeunes vers un mariage chrétien. L'aumônier s'attache à expliquer le rôle et la mission des époux dans le foyer chrétien.

Culture générale

Pour finir, la JAC encourage le jeune à cultiver son esprit et son âme. Si les travaux des champs sont très absorbants pendant l'été, ils laissent des loisirs durant les mois d'hiver. C'est le moment de meubler l'esprit par de *bonnes lectures* et par la rédaction des *Cours agricoles par correspondance*. Une petite bibliothèque personnelle, avec quelques ouvrages choisis et faciles à consulter qui seront de bons conseillers. « *Le bon livre est un ami fidèle qui t'apprendra à préciser tes idées et à mûrir ton jugement. Cette formation sérieuse, technique et personnelle, te donnera une plus haute valeur d'homme et te fera mieux aimer ta profession* » (JAC, 1932, p. 20).

En somme, la JAC encourage le jeune à diriger sa vie et à savoir où il va : « *À égalité de valeur morale, le professionnel techniquement plus compétent verra grandir en lui l'amour de son travail et sa fierté, la conscience professionnelle, le sentiment élevé et viril qu'il dirige sa vie et sait où il va* » (de Ganay, 1924). Sachant plus et valant davantage, il prendra goût à son métier et ne sera pas éloigné de croire qu'il [son métier] est l'un des plus beaux qui soient !

3.4.3. Transmettre un esprit

La fierté

La JAC invite le jeune à considérer comme un bonheur le fait d'être paysan, d'être fier de sa lignée, d'aimer son village, de garder son indépendance et sa fierté d'homme et de chrétien. N'est pas « *paysan* » qui veut : le paysan, c'est l'homme du pays, celui qui cultive le sol depuis plusieurs générations. « *L'amour de la terre ne se commande pas, mais il s'entretient et se développe. Développe ta personnalité, réfléchis à ce que tu fais, raisonne tes actes, ne deviens pas un "mouton". Ne te laisse pas absorber par les soucis matériels et la routine du métier, au point d'étouffer en toi tout idéal. Marche drapeau déployé, "un drapeau que l'on met dans sa poche, ce n'est plus un drapeau, c'est un mouchoir". Sois franc avec les autres, simple et courageux. Reste, en toutes circonstances, semblable à toi-même. Tu seras peut-être d'abord du petit nombre, mais fais en sorte qu'autour de toi beaucoup deviennent semblables à toi. "Fierté et droiture" est la devise du jaciste* » (JAC, 1932, p. 26).

L'entrain

Le jeune est encouragé à chercher la vraie joie là où elle est, dans les amusements simples, dans les réunions amicales, dans les jeux ou les séances dont il aura pris l'initiative avec d'autres. Il est encouragé à occuper ses loisirs d'une manière intéressante et formatrice. Et il est vivement encouragé à *chanter*. Chanter en conduisant sa charrue, chanter pour travailler avec plus de cœur, chanter pour chasser l'ennui, chanter pour entretenir l'idéal et stimuler le courage. Il est encouragé à apprendre de bonnes chansons rythmées pour entraîner les autres, pour assainir l'atmosphère des réunions de villages et pour mettre dans les cœurs des réserves d'énergies, de gaîté, d'entrain.

L'optimisme

Pour cultiver la terre, il faut du « *cran* », de l'optimisme, et... « *ne pas trop s'en faire* »... « Sois optimiste ; ne te laisse pas gagner par le défaitisme rural de quelques-uns. Au contraire, combats-le. Regarde toujours ton travail par le bon côté. Mais surtout, communique ta bonne humeur autour de toi. L'optimisme fait naître l'optimisme. Il faut qu'en te voyant toujours alerte et gai, on puisse dire : "*c'est le cran jaciste !*" » (JAC, 1932, pp. 28-29).

L'initiative

La JAC encourage à ne pas rester seul, mais à s'organiser : *l'isolé est voué à un écrasement certain*. Elle encourage à ne pas tout attendre de l'État-providence, mais à compter sur l'initiative privée. Et pour mener à bien l'évolution technique et sociale, l'agriculture a besoin de chefs intelligents et instruits, passionnés par leur métier et très au fait des besoins de leur milieu. Il faut des esprits neufs, hardis, entreprenants, qui fassent sortir le milieu agricole des ornières de la routine et l'orientent vers l'association. D'où ce conseil : « choisis tes chefs pour leur compétence, leur valeur morale et leur dévouement à la classe agricole. Ne confie pas le soin de tes intérêts à des "*arrivistes*" ou à des "*bénisseurs*", les uns et les autres sont incapables d'une action énergique. *L'agriculture a besoin de trouver des hommes nouveaux qui orienteront les destinées du monde rural vers plus de prospérité et de paix sociale par leurs initiatives* » (JAC, 1932, p. 30).

L'amitié

La force de la JAC et son ciment *indestructible*, c'est l'amitié entre ses membres. *Il faut qu'à la section jaciste, il n'y ait qu'une seule âme formée par le chaud rayonnement de l'affection de tous*. Le jaciste doit prouver qu'*il est toujours bon camarade* et qu'au besoin, *il sait rendre service*. C'est surtout *au Cercle d'études* que se crée cette bonne amitié entre jeunes gens d'un même village ou de villages voisins. Il n'y a pas de distinction qui tienne ; tout le monde à sa place et chacun peut prendre la parole. On discute avec animation et cordialité ; les plus malins apportent leur grain de sel ; les timides prennent peu à peu confiance en eux-mêmes ; les caractères plus rudes y gagnent d'adoucir leurs angles. Bien que différent, le profit est pour tout le monde. *La flamme de l'amitié brille et réchauffe tous ceux qui s'en approchent*.

D'où ce conseil avisé : « Ne réserve pas tes sympathies pour les seuls membres du groupe. Parle volontiers avec tous : aborde-les avec simplicité et cordialité. Tu verras comme on en arrive facilement à parler de choses sérieuses. Aie une attention spéciale pour les plus jeunes ou pour les jeunes ouvriers agricoles, qui partagent à longueur d'année ton travail et tes soucis. Entre eux et toi qu'on ne sente jamais de suffisance, mais un véritable amour fraternel. Sois bon, poli, serviable envers tout le monde. Prends l'habitude de penser d'abord aux autres avant de penser à toi, et tu seras étonné de voir ta vie transformée et illuminée d'une joie nouvelle que tu ne connaissais pas » (JAC, 1932, p. 32).

L'esprit évangélique

La JAC conseille à ses membres de connaître l'Évangile, « *comme le bon soldat connaît la théorie militaire* ». Beaucoup ne connaissent de l'Évangile que ce qu'ils entendent à la Messe du dimanche, lorsqu'ils y assistent. C'est insuffisant. Les Apôtres, ces merveilleux conquérants, étaient des hommes de la campagne au parler rude, mais au cœur bon. Une fois gagnés à la cause du Christ, ils ont été jusqu'au dévouement total et au sacrifice. Sur les rayons de ta bibliothèque, tu placeras l'Évangile. Médite ses enseignements, pénètre-toi de son esprit. En apprenant à mieux la connaître, tu t'attacheras à la Personne divine du Christ. Le Christ est aussi ta Vie. Comme l'a dit un des tes camarades : « *Le véritable champ d'action de la JAC, ce n'est pas la salle de presbytère ou de patronage, ce n'est pas le local de réunion..., c'est le champ, la ferme, le travail de chaque jour, le dimanche rural, la vie agricole tout entière qu'il faut ranimer par la sève chrétienne* » (Romagny).

L'esprit de service

Tout le travail du militant doit tendre à l'action : un simple cercle d'études, qu'il porte sur des questions religieuses, sociales ou techniques, n'est pas jacist à lui tout seul. Le militant se demandera toujours : comment utiliser les connaissances acquises et la formation reçue, pour le bien des membres de la section, des sympathisants, des personnes indifférentes, des personnes hostiles ? Plus compétent et mieux formé, quel service puis-je rendre aux autres ?

3.4.4. Résultats de cette formation

On peut comprendre qu'un mouvement, pétri d'un tel esprit, ait pu toucher au plus profond de leur être, de jeunes paysans professionnellement, socialement et culturellement laissés pour compte, mais imprégnés de christianisme et assoiffés d'idéal. À ce sujet, le témoignage de Jean Rouyer est éloquent : « *Il y a sept ans, 18 jeunes se réunissaient autour de l'abbé Jacques, sans aucun soutien ni expérience, mais avec beaucoup de bonne volonté. Aujourd'hui, après des efforts persévérants, des incompréhensions et des luttes parfois, la JAC-Lorraine existe, avec un millier de jeunes gens, membres actifs et sympathisants. Et elle a eu la fierté de voir son président diocésain, Robert Gravier, être élu président national de la JAC de France... Les journées de cadres se multiplient. Les congrès cantonaux reviennent avec régularité. On y dénombre cent cinquante et même trois*

cents jeunes gens venant s'instruire sur leur profession et sur leurs devoirs » (Rouyer, 1931). Ce témoignage pourrait être tout autant celui de nombreuses autres régions de France.

3.5. QUELS SONT LES OUTILS DE LA JAC ?

La JAC a hérité des outils, des méthodes et des moyens de formation de l'ACJF et de la JOC. Mais quels sont-ils ?

3.5.1. L'enquête

Une nouveauté de la spécialisation de l'ACJF

Les enquêtes réalisées par les militants dans leur milieu et auprès de leurs collègues de travail sont sans doute l'une des nouveautés de la spécialisation de l'ACJF. Les militants travaillent sur un thème, donné au niveau national et propre à chaque mouvement. Des thèmes d'enquête reviennent régulièrement : le travail, les loisirs, l'amour et le mariage, l'installation du jeune agriculteur, la condition de l'ouvrier agricole, l'habitat, la cohabitation du jeune couple avec les parents (cohabitation qui était d'usage un peu partout dans la France paysanne de l'époque).

Collecter les informations, chercher des solutions, améliorer la situation

La méthode de l'enquête consiste à collecter les informations sur un sujet donné, puis les militants se réunissent pour en discuter et chercher ensemble des solutions pour améliorer la situation. Cette méthode a l'avantage de faire réfléchir sur des petits événements du quotidien, qui auraient été oubliés sans cela¹⁹². Il est d'ailleurs préconisé (voire imposé par les statuts) de noter les remarques et les actes du quotidien sur un carnet. L'enquête permet ainsi « *d'apporter au Cercle d'études des faits vécus, observés dans la vie journalière, que l'on jugera à la lumière de l'Évangile et de la doctrine sociale de l'Église* » (Cholvy, Comte & Féroldi, 1991, p. 73). Les enquêtes sont le point de départ d'un changement.

Un moyen de sensibilisation à la réalité et un tremplin pour l'action

La JAC a bien évidemment mis en œuvre ce moyen de sensibilisation à la réalité, comme tremplin pour l'action. Répondre aux enquêtes est le travail propre des militants. C'est par là seulement qu'ils peuvent être à même de connaître les problèmes de leur milieu, problèmes techniques, culturels, religieux ou sociaux. Cette méthode de travail est donc résolument substituée, chaque fois que nécessaire, à la conférence ou à la causerie-monologue faite par l'aumônier ou par l'un des membres.

¹⁹² Nous empruntons à la JOC l'exemple suivant : un ouvrier constate qu'il n'y a pas de lavabo dans son usine (voir), il s'interroge sur les causes de cette absence. Est-ce à cause du patron ? Est-ce par manque de place ? Etc. (juger). Il en débat avec les autres militants pour savoir quels moyens sont à mettre en œuvre pour que son usine s'équipe d'au moins un lavabo (agir).

Un sésame pour l'affiliation

Ces enquêtes sont également le sésame indispensable au groupe pour être affilié¹⁹³ au mouvement national et pouvoir ainsi porter l'insigne. « *Cette méthode de travail a été à l'origine d'une immense mutation de tout un milieu et a contribué largement à sa prise de conscience. Elle [nous] a donné un esprit d'analyse et un regard qui [nous] a aidés à vivre toute notre vie* »¹⁹⁴. Nombreux sont les témoins qui disent avoir été marqués par cette expérience d'action catholique (Deloche, 2009).

La méthode du « Voir, Juger, Agir »

Avant la réunion : moissonner les faits. L'enquête se prépare. Imaginons que l'enquête porte sur les *Lectures*. Avant la réunion, le militant ne manquera pas une occasion de se renseigner, de parler avec ses amis pour savoir : combien tel journal a-t-il d'abonnés ? Combien la bibliothèque paroissiale a-t-elle de lecteurs ? Quels sont les livres disponibles ? Quels sont les livres préférés ? Quelles sont les heures d'ouverture ? En voyage, il observera ce que les gens achètent dans les kiosques, dans les gares, etc.

À la réunion : juger pour agir. Ayant en main des faits précis et vérifiés, le militant prendra part à la discussion et ne se contentera pas de dire : « *Chez nous, il n'y a que de la mauvaise presse* » ou « *Chez nous on lit peu* ». En est-il bien sûr ? Que lit-on : livres religieux, livres techniques, livres sociaux ? Lesquels a-t-il lus lui-même ? Connaît-il de bons romans ? Faire une liste, séance tenante. Après avoir fait un inventaire aussi complet que possible de ce qui se lit de bon, de mauvais ou d'insignifiant, on se demandera : comment remédier à la situation ? Pour les jacistes ? Pour les autres jeunes ? Pour toute la paroisse ?

Après la réunion : l'enquête continue. Un compte rendu de la réunion doit être fait. On le lira à la réunion suivante et l'on trouvera que bien des points sont encore à préciser, bien des résolutions sont à prendre. Car, entre les deux réunions, les militants ont davantage réfléchi et mieux observé : ils ont mis à jour leurs statistiques et rectifié leur jugement hâtif. Le travail ainsi retouché sera la réponse définitive qui sera faite au nom de tous, parce que tous y ont collaboré.

Profiter de l'expérience d'autrui pour élargir son horizon personnel

La discussion pourra être reprise, à propos d'un article de la *Jeunesse agricole* traitant le même sujet. On comparera alors les réponses données par la section avec les réponses venues d'autres régions, et ce faisant, on profitera de l'expérience d'autrui pour élargir son horizon. Les enquêtes portant sur les institutions sociales (syndicats, allocations familiales) ou d'autres points semblables seront étudiées de la même manière. L'un des militants sera spécialement chargé d'étudier le côté doctrinal et théorique de la question.

¹⁹³ Si l'enquête est jugée insuffisante, l'affiliation est refusée.

¹⁹⁴ Témoignage de Marie-Louise Lefebvre-Beetschen, le 3 décembre 2003. Elle a été présidente fédérale de la JACF à partir de 1943.

3.5.2. Les Études agricoles par correspondance –EAC–

Assurer une formation technique et une formation sociale

Parmi les méthodes largement utilisées dans l'ACJF et au-dehors, il y a les *Études agricoles par correspondance*. Elles ont été inaugurées avant-guerre (1914-1918) à l'Union des syndicats agricoles du Sud-Est et ont connu un très grand succès, grâce surtout aux initiatives du père Dubruel et de ses collaborateurs de l'école de Purpan à Toulouse. Les EAC assurent la *formation technique* et, en partie, la formation sociale. *Le Bulletin des JAC* publie des sujets d'études portant sur les *questions sociales* (situation des ouvriers agricoles, allocations familiales, etc.), et sur les *enquêtes jacistes*, par exemple : les distractions au village, le foyer paysan, les lectures, etc. La JAC a vivement incité ses militants à suivre les Études agricoles par correspondance : celles de Purpan, d'Angers, de Lyon...

Une école de militants

Les EAC ont contribué à développer parmi les jeunes, la science de leur métier et les connaissances sociales. Le premier résultat a été de leur rendre la fierté. Elles ont permis de trouver parmi eux des valeurs intellectuelles et morales, des chefs de villages. Tous les chefs de la JAC ont bénéficié de cette formation. Un jaciste a écrit pour dire tout le profit qu'il a tiré de ces cours : « *Les EAC m'ont permis d'approfondir les principes d'organisation professionnelle et me donnent l'occasion maintenant de les faire connaître à d'autres. J'ai pu étudier dans le détail, non seulement les lois sociales en agriculture, mais aussi les améliorations qu'il serait désirable d'y apporter... C'est une école pour tous ceux qui, chez nous, veulent devenir militants et mieux connaître leurs devoirs au sein de la profession et de la société* » (Goure, 2008, p. 58).

Développer l'esprit d'observation et obliger à plus d'effort personnel

La JAC est en *liaison* avec tous les Centres d'EAC¹⁹⁵ (JAC, 1932, pp. 92-93). Dans certaines régions, elle organise elle-même un Centre d'EAC (programme, Bulletin, correction des copies), ou bien elle *collabore* avec des Syndicats agricoles ou des Écoles d'agriculture pour l'organisation de ce service. Beaucoup de militants ont utilisé les EAC, non seulement pour leur formation personnelle, mais aussi pour établir le contact avec d'autres, pour rendre vivantes et attrayantes les réunions générales ou pour intéresser les jeunes à leur métier. Quelques-uns acceptent même d'aider les plus jeunes à suivre les Cours élémentaires ou d'apprentissage, organisés par les EAC, en combinant cette méthode avec des visites de fermes, des leçons de choses, des expériences. Les élèves des EAC travaillent en groupe ou isolément. Dans tous les cas, il s'agit de développer l'esprit d'observation et

¹⁹⁵ Centres d'Études agricoles par correspondance (EAC) : Paris (*Seine-et-Oise, Oise, Aisne, Seine-et-Marne, Yonne, Seine-Inférieure, Eure, Aube*), Lille, Arras, Ardenne, Seine-Inférieure, Calvados, Manche, Orne, Eure-et-Loir, Loiret, Indre, Angers (*Maine-et-Loire, Loire-Inférieure, Mayenne, Sarthe, Indre-et-Loire, Vendée, Deux-Sèvres, Vienne, Haute-Vienne, Creuse, Allier*), Landernau (*Finistère, Côtes-du-Nord, Ille-et-Vilaine*), Vannes, Haute-Marne, Nancy, Doubs, Jura, Lyon (*Rhône, Loire, Saône-et-Loire, Ain, Haute-Savoie, Savoie, Isère, Drôme, Ardèche*), Puy-de-Dôme, Marseille, Purpan (*Haute-Garonne, Ariège, Hautes-Pyrénées, Basses-Pyrénées, Hérault, Tarn, Tarn-et-Garonne, Gers, Lot-et-Garonne, Aveyron, Cantal, Lot, Corrèze, Dordogne, Landes, Gironde, etc., etc.*), Pau.

d'obliger à plus d'effort personnel. Des adaptations des EAC ont été envisagées pour les artisans ruraux, les ouvriers agricoles...

3.5.3. Les Semaines rurales

Approfondir les connaissances et rencontrer d'autres militants

L'initiative des Semaines rurales vient de Lyon et de l'Ain. Elle s'inspire modestement des grandes Semaines sociales. Pour les agriculteurs, les semaines rurales marquent un moment important de leur formation. Ces rencontres sont l'occasion d'approfondir les connaissances du milieu rural, mais elles sont aussi un temps fort de rencontres entre militants. Elles sont comme une « *sorte d'université rurale* » (Diocèse d'Annecy, 1937, Janvier), où sont abordées des questions sociales telles que « *les assurances* » (qu'elles soient agricoles ou non), des questions juridiques telles que « *droit rural, usages locaux* » (Diocèse d'Annecy, 1937, Décembre), notamment. Des cours techniques sont dispensés, tels que « *l'emploi des explosifs agricoles* », ou « *les moteurs électriques et leur application à la campagne* ». Ces cours permettent de mettre en place de nouvelles techniques pour faciliter le travail à la campagne et le rendre moins pénible. D'autres cours sont consacrés à la JAC et à l'action catholique spécialisée afin de montrer, par exemple, comment la « *JAC répond à l'inquiétude paysanne* ».

Ni une retraite fermée ni une suite de conférences

Les Semaines rurales ne sont ni une retraite fermée ni une suite de conférences techniques. Le Manuel de la JAC les décrit comme un moyen de formation sociale des élites rurales. La JAC les organise seule ou en liaison avec les organisations sociales et professionnelles (Écoles d'agriculture, Syndicats agricoles, groupes de Caisses rurales) chaque fois que possible. Le programme est composé de quelques cours techniques faits par des praticiens locaux, des cours sociaux, une instruction ou une causerie d'ordre moral faite par un prêtre (par exemple sur le foyer paysan, le mariage, la conscience professionnelle et commerciale, l'ordre social-chrétien, le devoir de l'apostolat, la sanctification par le travail, etc.), une leçon de choses en fin d'après-midi (visite de ferme, de machines agricoles, de coopératives, etc.) et le soir, une *réunion familiale récréative* (chants, sketches, contes, films). La clôture de la formation, plus solennelle, peut devenir une Journée de propagande pour la JAC ou une fête du Travail des champs.

Un exemple de programme

À titre d'exemple, voici le plan d'une Semaine rurale classique (JAC, 1932, p. 87) :

- Les causeries de l'aumônier ont porté sur l'*Action catholique* et sur l'*Action professionnelle* : terrains sur lesquels elles s'exercent ; en quoi dépendent-elles de l'Église ; les qualités que doivent avoir les dirigeants ; où retrouver la source du dévouement ?

- Causeries sociales :
 - Les syndicats agricoles communaux,
 - Les mutuelles en agriculture,
 - Comment utiliser les services d'une Coopérative (visite d'une Coopérative)
 - Les assurances sociales agricoles,
 - La question de la main-d'œuvre agricole,
 - Le rôle social de l'agriculture,
- Causeries techniques :
 - Les insectes nuisibles à l'agriculture,
 - La production des fourrages naturels et artificiels,
 - L'alimentation rationnelle des jeunes animaux,
 - Le choix des engrais : erreurs à éviter dans leur emploi,
- Visite de plusieurs fermes (cultures, élevage, constructions rurales)
- Le soir, conférence avec projections ; séance de chansons ; films agricoles.

Un moment privilégié pour nouer des amitiés et faire naître des vocations...

Toutes les causeries sont suivies de discussions. Pour aider les participants et faciliter la discussion, *un résumé polycopié* leur est distribué par avance. Les jacistes sont encouragés à prendre la parole devant leurs camarades au cours de la Semaine, afin de se préparer à la prise de parole en public. Les dates et les lieux des Semaines rurales varient selon la disponibilité liée aux travaux agricoles et selon la possibilité d'avoir un local (École d'agriculture, Maison de retraite). Au-delà de la suite de causeries sur des sujets techniques et sociaux, le fait de passer trois ou quatre jours ensemble permet une vie de famille et un contact entre jeunes, entre les jeunes et les conférenciers, entre les jeunes et le prêtre : là se sont nouées bien des amitiés, là aussi sont nées des vocations de chefs jacistes.

L'importance du recrutement

La JAC attache une importance particulière au recrutement des participants aux Semaines rurales. Elle s'efforce de regrouper des jeunes de culture, de formation et de maturité aussi homogène que possible, c'est à dire *formables*. Avant 18 ans, c'est trop tôt ; après 30 ans, c'est habituellement trop tard. Le recrutement par circulaire ou par annonce dans les journaux locaux est pratiquement inopérant ; seul le recrutement individuel est efficace et c'est là le travail des militants. Le nombre de 25 à 30 participants est optimum pour faciliter le contact personnel entre jeunes, et entre jeunes et intervenants.

3.5.4. Les Semaines d'artisanat rural

À côté des Semaines rurales, la JAC de Lyon a créé des Semaines d'artisanat rural. Pendant six jours, quinze à vingt jeunes agriculteurs viennent s'initier à la pratique des travaux accessoires de la ferme : vannerie, forge, menuiserie, installation de l'électricité dans la maison, etc. Cet apprentissage

intensif leur permet de faire par eux-mêmes de nombreuses choses et leur évite d'avoir recours à des ouvriers spécialisés.

3.5.5. Les Journées rurales et les Journées de propagande

Les Journées rurales sont des réunions (d'une journée ou d'une demi-journée) où se rencontrent des agriculteurs. Mais ce vocable peut désigner des réalités diverses :

- La Journée rurale peut s'adresser soit *aux jeunes agriculteurs* d'un arrondissement ou d'un canton, soit à toute la population rurale (jeunes et aînés). Dans ce cas, elle est conçue comme une imitation réduite de la Semaine rurale, avec causeries techniques et sociales, et pourra avoir pour centre « *la Fête chrétienne du Travail et de la Terre* ». La JAC s'efforcera alors d'insérer dans le programme un mot sur le mouvement jaciste.
- La Journée rurale peut s'adresser à *un public plus homogène*, par exemple ceux qui suivent les EAC. Dans ce cas, on étudiera les méthodes de travail et on approfondira plusieurs questions techniques ou sociales évoquées au cours de l'hiver.
- La Journée rurale peut être *une rencontre de militants* jacistes, une journée de cadres. Dans ce cas, il s'agira d'une formation technique du militant et d'un contact d'amitié. À titre de délasserment, une causerie technique ou sociale ou une visite d'exploitation peuvent être ajoutées au programme.
- La Journée rurale peut être *une Journée de propagande* jaciste avec causerie agricole, chansons, représentations théâtrales. Dans ce cas, le recrutement peut être restreint ou élargi.

Dans tous les cas, il est recommandé de donner à chaque réunion son nom caractéristique : Journées rurales, Journées d'EAC, Journées de militants, Journées de propagande.

3.5.6. Les stages de culture générale

La JAC organise également des stages de culture générale : stage de premier, deuxième et troisième degré. Des stages où l'on s'ouvre à l'économie, au politique, au syndicalisme, à la philosophie, à la théologie, aux courants de pensée qui mènent le monde... Où l'on découvre l'histoire des civilisations, la musique, la peinture, le cinéma... Des stages où l'on apprend à prendre des notes et à rédiger, où l'on s'initie à prendre la parole en public, à débattre, à argumenter...

3.5.7. Les spectacles, les jeux, les compétitions sportives...

Les jacistes organisent également des spectacles, des jeux, des compétitions sportives. Lors des *Coupees de la Joie*, garçons et filles présentent devant des foules nombreuses, qui un sketch, qui une chanson en solo, qui un monologue, qui un chant choral. Les meilleurs sont sélectionnés pour une finale, successivement départementale, régionale, nationale. Est-ce un concours ? Oui, mais pas seulement. C'est plutôt une émulation au sein d'une fête partagée, où chacun apprend à s'affronter lui-même et à affronter un public.

3.5.8. Retraites et récollection

Un moment fort de la vie du militant

La formation peut se poursuivre par des retraites fermées qui constituent des moments forts de la vie d'un militant. Elles sont prêchées par les pères jésuites, qui jouent un rôle important pour la formation des jeunes. Le but n'est pas d'augmenter les chiffres de la pratique, mais de faire réfléchir les jeunes à de nouveaux éléments susceptibles de les aider à résoudre leurs interrogations au retour chez eux.

Puiser des forces pour poursuivre l'apostolat

Les dirigeants et les militants sont encouragés à faire l'apprentissage de la vie intérieure, âme de tout apostolat, lors d'une retraite chaque année¹⁹⁶ (Pie XI, 1929). D'une retraite à l'autre, des *récollections* sont organisées pour permettre aux militants de puiser la force de poursuivre leur apostolat dans un contact plus intime avec Dieu. Pour être plus efficaces, ces récollections peuvent commencer le soir et durer au moins toute la journée du lendemain. Parfois, elles prennent la forme d'une *NUIT D'ADORATION*. Pour ne pas en faire des journées rurales ou des journées de cadres, ces réunions doivent garder le caractère de formation chrétienne.

3.5.9. Les Fêtes rurales

L'offrande des fruits de la Terre

La JAC tient à faire revivre *les vieilles coutumes liturgiques* qui touchent la vie professionnelle : rogations, bénédiction des semences, des étables, des maisons..., offrande du blé, offrande des raisins..., pèlerinages locaux. La JAC de Lyon a mis à l'honneur, dans chacune de ses journées rurales, *l'offrande des fruits de la Terre*, présentée par le prêtre à l'offertoire. On offre des épis de blé, du pain et des hosties, des grappes de raisin et du vin, de la cire et des cierges, des fleurs et des fruits.

Dans beaucoup de diocèses (Rouen, Sens, Beauvais, etc.) est organisée *l'Œuvre du Blé eucharistique* : les agriculteurs fournissent les hosties pour le Saint Sacrifice de la Messe. Dans le même esprit, la JAC participe à l'organisation des dons en nature pour les Séminaires. Parfois, ces fêtes religieuses sont élargies et deviennent une occasion de réjouissance pour tout le village avec cortèges costumés : *Fête du blé, fête de la moisson, fête de la vendange* ; restauration des *fêtes patronales* (Saint-Fiacre, Saint-Éloi, Saint-Vincent) ; restauration *des feux de la Saint-Jean*.

¹⁹⁶ Conformant aux consignes de Pie XI (Encyclique *Mens Nostra*) et du Congrès de l'ACJF à Lourdes (La Vie Chrétienne).

3.6. QUI PEUT ADHERER A LA JAC ? (JAC, 1932, PP. 41-51)

Avoir une bonne conduite

Est jaciste tout agriculteur pris au sens large : agriculteur, artisan rural, membre d'un syndicat professionnel, électeur aux Chambres d'agriculture, fils d'exploitant ou jeune ouvrier, quelle que soit sa nationalité et sa religion, et de façon générale tous ceux qui se mêlent à la vie des agriculteurs et qui ont le désir de faire partie de la section de la JAC. Mais le jaciste doit avoir une bonne conduite, car pour atteindre et conquérir la masse, il faut des chrétiens solidement formés qui attirent par leur exemple et par leur action. « Pour entrer à la JAC, il n'est pas nécessairement demandé d'assister à la Messe ou de communier ; cela ne peut être un point de départ, mais l'aboutissant d'une transformation » (JAC, 1932, p. 47).

Être du même milieu que les agriculteurs

En fait, la JAC s'adresse à tous ceux qui sont *du même milieu que les agriculteurs* (qu'ils soient agriculteurs, artisans ou salariés agricoles), qui travaillent en famille et qui sont en relation avec les exploitants et les ouvriers. Car ainsi tous peuvent comprendre les buts de la JAC : christianiser les campagnes, participer aux mêmes amusements, moraliser et organiser les distractions au village. Ainsi instruits de leur métier, les uns comme les autres aimeront mieux la terre pour laquelle ils travaillent.

Être Agricole avant tout

Si JAC peut se lire *Jeunesse Agricole* ou *Jeunesse Artisanale*, l'accent reste néanmoins posé sur le mot *Agricole* parce que c'est là que se situe le problème angoissant : si la Terre est désertée au profit de la ville aux multiples industries, si l'exploitation de caractère familial disparaît devant la concentration des entreprises, c'est la ruine des villages et la ruine sera celle des artisans comme celle des agriculteurs.

3.7. QUE RETIRENT LES JEUNES DE LA JAC ? (JAC, 1932)

Un apprentissage des techniques d'animation et de vie d'un mouvement

Nous ne rentrerons pas ici dans le détail de l'organisation nécessaire à l'animation des sympathisants, militants, adhérents, dirigeants... Mais tous ceux qui y participent à des degrés divers apprennent le fonctionnement de la vie associative par la pratique : réunions de militants, d'adhérents, de dirigeants... réunions d'amitié, réunions de section, réunions de bureau, réunions générales... travail en sous-groupe, prise de parole, prise de décisions.

Tout ceci forme peu à peu les jeunes à la prise de responsabilités, à l'action collective et à l'action conquérante. Ils découvrent les bienfaits et les exigences de la vie associative. Ils découvrent l'importance de la tenue *du fichier* (collecte d'informations sur les familles, les quartiers, les hameaux, les villages), outil indispensable pour atteindre la masse. Ils apprennent à organiser et à

animer des activités (divertissements, fêtes, soirées...). Ils apprennent à aménager *un local* agréable. Ils apprennent à créer *une bibliothèque* qui possède les documents les plus utiles aux militants. Ils apprennent à organiser les études agricoles par correspondance. Ils apprennent à vendre le journal aux camarades, parents et amis. Ils apprennent à trouver des abonnements et assurer les réabonnements. Ils apprennent à organiser des jeux, des distractions, des représentations théâtrales ou cinématographiques, des séances et des tournées de bonnes chansons, des fêtes locales, etc. Ils apprennent à rendre des services professionnels et à recruter.

Organiser des services qui soient éducatifs

Dans l'ACJF, bien que certains services soient propres à chaque milieu, in fine ils se ressemblent. Il y a le service de propagande ou celui destiné aux soldats, qui consiste à envoyer des courriers aux jacistes sous les drapeaux. Il y a un service loisir qui s'occupe de trouver et de proposer des occupations saines aux jeunes militants. Il y a l'organisation de fêtes, comme celle des Moissons, mais également des concours : « *le concours d'éloquence* » qui permet aux jeunes de prendre la parole sur un sujet donné¹⁹⁷. Ils ont un quart d'heure pour présenter leur composition et le gagnant reçoit un prix¹⁹⁸. Le jury est composé de responsables ACJF et d'ecclésiastiques. Chaque candidat ayant échoué revoit ses points faibles avec l'aumônier, afin de lui permettre de progresser. Alors qu'il était maire d'Annecy dans les années 1970, André Fumex (ancien militant de la JIC) se rappelait encore des conseils du chanoine Clavel¹⁹⁹ (Diocèse d'Annecy, 1937, Décembre).

3.8. COMMENT COMMENCER LA JAC ? (JAC, 1932, pp. 89-91)

La JAC ambitionne de grouper toute la jeunesse des campagnes, tant celle des régions encore chrétiennes que celle des régions déchristianisées. Elle veut être *la Jeunesse gardant ou refaisant chrétien le monde agricole tout entier*.

Dans les régions de Jeunesse catholique

Dans les régions où existent déjà des groupes ruraux d'ACJF, rien ne s'oppose à ce que de nouveaux groupes se forment et demandent une adhésion directe à la JAC. Les groupes ACJF déjà existants préparent les nouveaux à rejoindre officiellement la JAC. Dès que les nouveaux militants comprennent le but et les méthodes de la JAC, l'affiliation peut se faire sans risques.

¹⁹⁷ Au départ, le sujet est commun à tous les jeunes, puis devant le succès de la spécialisation, un sujet est fixé par mouvement. Le premier sujet est : « Pourquoi les catholiques du XX^{ème} siècle ont-ils particulièrement lieu d'être fiers de leur foi ? Et comment doivent-ils s'en faire les apôtres optimistes et conquérants ? » (*Floraisons des Alpes*, janvier 1931, p. 1410). Le premier gagnant est un jeune agriculteur. Il s'agit de Fernand Planchamp, président du groupe d'Armoey et vice-président de l'arrondissement de Thonon. Les autres gagnants sont Falcant (étudiant), Garnier (employé), Décisier (étudiant) et Métal (employé). (*Floraisons des Alpes*, mai 1931, p. 1475).

¹⁹⁸ Il s'agit d'argent.

¹⁹⁹ **Chanoine Alfred-Denis Clavel** (1883-1970), fut un pionnier exceptionnel : nommé en 1919 « responsables des œuvres diocésaines, il eut à cœur de diffuser la doctrine sociale de l'Église, de soutenir le lancement de l'Union diocésaine des Catholiques en 1924, de développer l'Action Catholique et de favoriser l'éclosion de l'ACJF en mouvement spécialisés dont il fut un chaud partisan » (Baud, 1985).

Dans les régions nouvelles

Il n'y a pas de règle uniforme. Tantôt le mouvement commence « *par en bas* » : des groupes se forment, suivent les EAC, répondent aux enquêtes de la JAC, s'abonnent à la *Jeunesse agricole* et finissent par demander à adhérer officiellement à la JAC. Tantôt, le mouvement part d'un canton ou d'une petite région : plusieurs paroisses s'entendent et organisent des journées rurales, des récollections, des journées de cadres pour les aumôniers ; ce sont de véritables petites fédérations qui, jointes à d'autres semblables, formeront plus tard une fédération diocésaine. Tantôt le mouvement vient « *d'en haut* » : un Évêque, un directeur des œuvres, le Comité de l'ACJF, cherchent des chefs, des propagandistes, dans des régions, districts ou cantons ; et ces chefs, bien formés au point de vue religieux et social, forment peu à peu leur « *armée* ». Toutes ces méthodes sont bonnes, à condition que les initiateurs du mouvement se tiennent en étroite liaison avec le secrétariat général de la JAC.

3.9. LA QUESTION DE L'AFFILIATION

Répondre aux enquêtes jacistes

Avant l'affiliation, les militants du groupe doivent répondre aux *Enquêtes jacistes*, dans le but de toucher du doigt la nécessité de la JAC au point de vue religieux, moral et professionnel, et d'être au courant du mouvement. Les réponses sont envoyées à la section qui les annote et les joint à la demande d'affiliation. Les demandes sont étudiées par le bureau fédéral diocésain, puis présentées au Comité diocésain d'ACJF, avant d'être transmises par lui au Secrétariat général de la JAC.

Donner des preuves d'activité

Les dirigeants vérifient si tous les militants sont en règle au point de vue des cotisations et abonnements, si le *Bulletin des JAC* est suffisamment utilisé dans la section. Le *Bureau de la fédération* juge si la section est vraiment vivante, si elle a quelques militants bien décidés à faire la JAC authentique, et si elle a donné des preuves d'activité. Alors seulement, il peut être question d'affiliation et de port de l'insigne.²⁰⁰ De même, aucune fédération de JAC ne peut se constituer dans un diocèse sans que l'autorité ecclésiastique (direction des œuvres), le Comité diocésain de l'ACJF et le secrétariat général de la JAC aient donné leur accord.

Difficultés en vue... !!!

La contribution des catholiques sociaux à la vie de l'Église et à la vie de la Cité se poursuivra et s'intensifiera après la guerre 1939-1945. Des difficultés de plus en plus grandes vont alors apparaître : la présence des catholiques sur le terrain social et politique va créer un débat sur l'autonomie de leur action, leur dépendance par rapport à la hiérarchie, le renouvellement et

²⁰⁰ Le Bureau de la Fédération demandera la *Radiation* d'une section si les dirigeants de cette section ont perdu toute notion de la discipline : refus de vivre la vie du mouvement, de payer la cotisation annuelle...

l'élargissement des thèmes de réflexion... Tout ceci va engendrer des tensions, des conflits et des crises. La JAC n'y échappera pas.

3.10. UNE ADAPTATION NECESSAIRE

L'Évangélisation du semblable par son semblable

Après l'encyclique *Rerum Novarum* de Léon XIII²⁰¹ en 1891, qui met en exergue le rôle des chrétiens dans le règlement de la question sociale –et condamne à la fois le socialisme et l'ordre issu de la révolution industrielle–, l'encyclique *Il Fermo Proposito* de Pie X en 1905, reconnaît la place que les laïcs doivent occuper dans la vie apostolique de l'Église. Mais, l'Action catholique se présente encore comme une aide à l'Église hiérarchique dans des domaines particuliers de l'apostolat. Elle reste subordonnée au clergé. C'est sous le pontificat de Pie XI (1922-1939) que l'Action catholique va changer. Le Pape reconnaît aux laïcs le devoir de participer à l'apostolat. Il écrit « *L'Action catholique n'est autre chose que l'apostolat des fidèles, qui sous la conduite des Évêques, se mettent au service de l'Église et complètent en quelque sorte son ministère pastoral* » (Christophe, 1983, p. 509). Cet apostolat revêt un caractère spécialisé : ***L'apostolat du semblable par son semblable***. Ce principe donne naissance en Belgique, au premier mouvement spécialisé d'Action catholique pour l'évangélisation du monde ouvrier, la JOC : « *les apôtres des ouvriers seront les ouvriers* ». Ce changement vaudra à Pie XI l'attribut de « *Pape de l'Action catholique* » (Messina, 2000, p. 133). L'Action catholique, qui est une fédération souple d'œuvres de jeunesse (patronages, associations sportives, colonies de vacances...), représente en effet un important gisement pour l'apostolat des laïcs dans l'Église.

Former de bons aumôniers pour avoir de bons militants

À la fin, des années 1930, le clergé prend conscience de la nécessité d'adapter encore plus les méthodes de l'ACJF à la spécialisation, même si certains sont très attachés aux œuvres traditionnelles, telles que les chorales de jeunes filles, et si d'autres [des aumôniers] craignent de « *perdre [leur] pouvoir* ». Conscients de cette nécessité d'avoir de bons aumôniers pour avoir de bons militants, quelques évêques organisent des « *cours d'action catholique* » au grand séminaire. Ils voient aussi probablement, dans le mouvement, un moyen de garder le contact avec une jeunesse peut-être difficilement accessible autrement. Des congrès biennaux, où prennent part plusieurs dirigeants nationaux, sont organisés.

Travailler à s'accorder

Dans le diocèse d'Annecy, par exemple, les prêtres évoquent la JAC dans les réunions d'aumôniers de groupes. L'Évêque oriente les vues et les efforts des groupes dans le sens de la spécialisation. Des journées d'action catholique sont organisées et destinées à permettre aux prêtres « *de diriger comme*

²⁰¹ Pontificats de Léon XIII (1878-1903), Pie X (1903-1914), Benoît XV (1914-1922), Pie XI (1922-1939), Pie XII (1939-1958).

il convient [...] les divers mouvements spécialisés de Jeunesse » (Diocèse d'Annecy, 1937, Juillet). C'est l'occasion de rappeler également que « *l'ACJF marche d'un pas ferme vers l'avenir* » (Diocèse d'Annecy, 1937, Juillet). En décembre 1938, devant le succès rencontré par la spécialisation, la Revue du Diocèse d'Annecy y consacre une rubrique à *La Page de l'Action catholique* (Diocèse d'Annecy, 1938, Décembre). Néanmoins, en 1939 il devient nécessaire de réaffirmer que « *la coexistence et la collaboration organique des mouvements créent l'ACJF* » (Diocèse d'Annecy, 1939, Février). Plusieurs articles sont publiés dans ce sens. Le chanoine Clavel, aumônier de la jeunesse catholique depuis vingt ans, rappelle que la mystique de la jeunesse est « *la collaboration* », ce qui ne signifie pas forcément « *être d'accord* », mais « *travailler à s'accorder* » (Diocèse d'Annecy, 1939, Février).

4. 1939-1950 : UNE NOUVELLE CONCEPTION DE LA FORMATION

4.1. LE MOUVEMENT S'ETEND

La JAC s'implante rapidement dans toutes les régions de France

Le père Raoul Foreau et de nombreux autres prêtres vont jouer un rôle déterminant dans l'extension progressive du mouvement parmi la jeunesse rurale. La JAC s'affirme dès ses origines comme un mouvement d'éducation formant des jeunes pour être capables de prendre des responsabilités dans l'organisation et la défense de la profession agricole. Elle se veut aussi un « mouvement de masse », regroupant toutes les catégories sociales du monde rural en vue de rechristianiser les campagnes françaises. Le mouvement s'implante très rapidement dans toutes les régions de France. Son journal, *La Jeunesse agricole*, passe de 8 000 abonnés en 1931 à 35 000 en 1935, et à près de 80 000 en 1940. La JAC réunira 4 000 jeunes à son premier congrès national à Tours en 1935 ; 25 000 jeunes à son 10^{ème} anniversaire au « Vélodrome d'Hiver » à Paris en avril 1939 ; et 50 000 à 70 000 jeunes au congrès national du 20^{ème} anniversaire au « Parc des Princes » à Paris en 1950. À cette occasion, la force du mouvement apparaîtra au grand jour et les jeunes ruraux formuleront publiquement leurs aspirations à l'adresse du ministre de l'Agriculture. Mais n'anticipons pas.

Sous l'occupation, la JAC défend son autonomie

Pendant la guerre et l'occupation, après une brève période de flottement, le mouvement reprend rapidement son expansion. Bien que la place privilégiée que tiennent les paysans dans les discours officiels du régime de Vichy facilite l'expansion, les difficultés de circulation et de communication contraignent la JAC à se scinder : Lyon devient le siège de la JAC en zone sud « libre », Rennes puis Paris deviennent le siège en zone nord « occupée ». Interdites, voire poursuivies en zone nord, les activités du mouvement sont au contraire encouragées en zone sud, au profit de la « *Révolution nationale* »²⁰². Mais face aux prétentions de la corporation paysanne et des institutions du régime de Vichy, qui souhaitent recruter les militants et cantonner l'action jaciste au domaine strictement religieux, la JAC devra défendre son autonomie à plusieurs reprises.

4.2. LES INTUITIONS D'UN VISIONNAIRE

Une nouvelle conception de la formation

C'est pendant cette période difficile que s'élabore une nouvelle conception de la formation et de l'éducation à partir des conditions concrètes de travail et de vie des jeunes ruraux. Cette démarche est plus encrée dans le « temporel » de l'existence, sans pour autant négliger le « spirituel » du mouvement. La réalisation d'activités de masse répondant à l'ensemble des préoccupations de tous les jeunes ruraux est maintenue. Mais l'objectif éducatif se déplace d'une formation sous forme

²⁰² Au lendemain de la défaite, l'État français entreprend un programme de réformes qui prend le nom de « *Révolution nationale* » et dont le but est de restructurer la société française.

« enseignante » (du haut vers le bas) vers une formation qui part de la connaissance précise des réalités, telles qu'acquises par la découverte et l'expérience personnelles des jeunes (du bas vers le haut), et l'objectif apostolique de la JAC se déplace lui aussi de *la conquête* vers *le témoignage*.

Nécessité de s'ouvrir à la réalité de la société telle qu'elle est

Au sortir de la guerre 1939-1945, la JAC se trouve confrontée au problème majeur du monde rural ; à savoir : la modernisation de l'agriculture. Et en tant que secrétaire général de la JAC, de 1941 à 1948, René Colson²⁰³ a eu un rôle et une action décisives. Agriculteur dans une région de petites exploitations en Haute-Marne, il décide d'aborder très concrètement les problèmes pratiques des petits agriculteurs. En clair, il engage le mouvement à s'attaquer aux causes véritables qui maintiennent les paysans dans la sujétion et le sous-développement. Avec lucidité et rigueur, il engage le mouvement à s'ouvrir à la réalité de la société telle qu'elle est. Au monde tel qu'il est... S'ouvrir sans réserve à ce « *temporel* » qu'on évoque seulement du bout des lèvres et avec réserves, du haut de certaines chaires et dans certaines instances catholiques d'alors. Ce « *temporel* », un peu suspect, tenu à bonne distance du « *vrai et pur spirituel* » ! Pour René Colson, le chrétien doit s'ouvrir à la réalité de la société telle qu'elle est, et telle qu'elle se vit... pour y prendre toute sa place ! Et y devenir acteur aux côtés des autres hommes, y compris aux côtés de ceux qui ne partagent ni sa foi ni ses convictions les plus profondes.

Nécessité de s'engager dans le temporel

Cette évolution est en phase avec ce qui se passe à un niveau plus global. Le programme de « Révolution nationale » du régime de Vichy ayant distendu les liens entre la fédération ACJF et les mouvements spécialisés, l'ACJF infléchit son orientation dès 1943. Elle met l'accent sur « *l'engagement dans le temporel* », ce qu'elle appelle « *l'action institutionnelle* » (Michel, 2006, pp. 356-365). Et son président, Alain Barrère, déclare en 1945 : « notre rôle n'est pas d'appeler tel ou tel individu à la conversion, mais d'infuser du dynamisme de notre charité l'ensemble des milieux de vie ». Il s'agit d'intégrer la classe ouvrière par l'abandon de tout paternalisme, par la promotion d'une élite ouvrière et par l'accès aux responsabilités dans les institutions politiques. Un glissement s'opère donc de « *l'agir en tant que chrétien* » à « *l'agir en chrétien* » selon la célèbre distinction de Jacques Maritain.

²⁰³ René Colson (1913-1951) naît dans une famille paysanne d'un petit village (Fays) de Haute-Marne. Doué pour les études, il est contraint de remplacer sur la ferme familiale son frère aîné qui vient de mourir. Les dures conditions de vie et les difficultés des jeunes ruraux à s'épanouir dans leur milieu de vie le font souffrir. Il veut s'engager dans l'aviation, mais la maladie l'en empêche malgré la réussite aux examens de mécanicien-aviation. De retour en Haute-Marne il s'embauche comme ouvrier agricole dans de grandes fermes de l'Oise pour s'initier au tracteur. Il y découvre les grandes fermes mécanisées et la dure condition des ouvriers agricoles. Issu d'une famille chrétienne non pratiquante et ayant depuis longtemps abandonné toute pratique religieuse, il est très réticent devant la dimension confessionnelle du mouvement de la JAC. Mais ce qu'il entend dans les premières réunions auxquelles il assiste, sur ce que peut être un jeune agriculteur catholique, le conquiert et modifie son jugement. Il pressent la possibilité qui lui est offerte d'étudier les problèmes qui se posent aux jeunes ruraux pour lutter collectivement contre la fatalité qui les enchaîne... le tout en référence à l'Évangile. Évangile qu'il lit attentivement en entier toute une nuit ! Bien des années plus tard, son frère Jean confirmera à Claude Goure : « *Ce qui est arrivé à René cette nuit-là, c'est ce qui est arrivé aux Apôtres : comme eux, il a été "embauché". Moi, j'ai toujours vu ça comme ça.* » Plus récemment, Jacques Picard dira de René Colson : « *Il a eu la fantastique intuition que le monde rural allait changer et qu'il fallait le préparer à ce changement* » (Entretien de l'auteur avec Jacques Picard, le 22 octobre 2014).

Nécessité de moderniser l'appareil de production agricole

Au lendemain de la guerre, la France connaît de graves problèmes d'approvisionnement alimentaire. Le manque d'engrais et de machines, la désorganisation des transports... et le lent retour des prisonniers ne permettent pas à la production agricole de retrouver rapidement son niveau d'avant-guerre. Le pain manque et les autorités supplient les paysans de livrer la totalité de leurs grains, tandis que le peuple des villes est durement rationné et soupçonne les agriculteurs de l'affamer pour s'enrichir. La modernisation de l'appareil de production agricole devient alors un objectif national, ainsi qu'en témoignent le plan Monnet et plus tard le plan Marshall. Pour tout le monde, il apparaît évident que l'ère de la mécanisation s'ouvre enfin à toute l'agriculture.

Nécessité de former les jeunes paysans à partir du réel et de la vie

La première tâche de René Colson sera de convaincre le père Foreau de la nécessité de former les jeunes paysans, pour qu'ils puissent trouver la voie de leur propre développement. Il affirmait « *que les prêtres, qui ont un contrôle sur l'organisation, doivent apprendre à penser comme les paysans au lieu de s'efforcer de faire raisonner les jeunes ruraux comme des prêtres... Dès lors, l'admission dans le nouveau mouvement n'exigera plus un fervent engagement religieux, et l'initiative dans la discussion et dans l'action reviendra aux jeunes paysans eux-mêmes* » (Wright, 1967, pp. 222-223). Mais en cette période incantatoire, il se méfie des doctrines et des idéologies. Tout comme il se méfie des « beaux parleurs » qui ont réponse à tout, des « gens bien », des gens « sûrs d'eux-mêmes »... Le réel et la vie ont été son école, et c'est précisément là qu'il perçoit l'évolution de la destinée des hommes. Pour lui, c'est dans la vie et dans le réel que les jacistes doivent appréhender lucidement les mutations en cours, et les pénétrer avec une rigueur quasi scientifique. (Goure, 2008, pp. 69-70).

Nécessité de recourir à des enquêtes pour maîtriser la réalité

À cet effet et avec les dominicains d'Économie et Humanisme²⁰⁴, il crée en 1946 le CNER (Centre national d'économie rurale). À travers une multitude d'enquêtes²⁰⁵, il veut constituer une « *documentation vivante et précise* », indispensable à la maîtrise de la réalité. Son but est d'étudier de manière encore plus approfondie et méthodique les problèmes économiques afin d'avoir une approche plus globale du développement du milieu rural. Mais cette action s'inscrit dans un projet

²⁰⁴ Économie et Humanisme a été fondée en 1942, par Louis-Joseph Lebet. Né près de Saint Malo en 1897, il entre en 1923 au noviciat dominicain d'Angers. De retour à Saint Malo, il fonde en 1930 la Jeunesse Maritime Chrétienne. Témoin de la crise des pêches maritimes des années trente, et du mouvement de déchristianisation qui l'a précédée de quelques années, Louis-Joseph Lebet prend alors conscience de la déstructuration des sociétés traditionnelles au contact de l'économie capitaliste. Mais il découvre aussi le caractère inéluctable, et finalement positif, du progrès technique. Dès lors, l'action en faveur d'une société plus juste suppose de peser sur les structures mêmes, et pour cela de les connaître : l'enquête devient pour lui une arme de l'engagement politique.

²⁰⁵ Les enquêtes seront conduites d'après la méthodologie des enquêtes documentaires, mise au point par le Père Lebet.

global de société. Elle vise à ce que l'homme puisse développer « *ses puissances d'intelligence, de compréhension, de valeur professionnelle, pour être un chrétien complet* »²⁰⁶.

Nécessité de laisser les jeunes paysans prendre les initiatives et les responsabilités

Il s'opposera avec acharnement à une formation des jeunes sous une forme « enseignante » pour mettre en place une formation qui s'appuie d'abord sur la connaissance précise des réalités que les jeunes ont acquises par l'expérience personnelle. Pour lui, les activités de la JAC ne doivent pas être des appas « pour faire venir les jeunes », mais elles doivent servir à développer les qualités humaines indispensables à la transformation du milieu de vie, à partir de la réalité quotidienne vécue par les jeunes. Cette nouvelle orientation implique quatre exigences : ne pas séparer le temporel du spirituel ; ne pas séparer la formation de l'expérience concrète des jeunes et de l'action ; ne pas imposer la pratique religieuse comme préalable à l'entrée des jeunes dans le mouvement ; ne pas laisser les aumôniers prendre les initiatives et les responsabilités à la place des jeunes paysans. Cette conception de la formation sera d'ailleurs actée par le Conseil national de 1945 et donnera à la JAC une réelle dimension populaire de mouvement de jeunesse. (Colson, 1976, p. 9).

Nécessité de se grouper pour faire face aux difficultés

Afin de maîtriser le bouleversement qui s'annonce, il cherche des solutions pour que les petits agriculteurs puissent profiter de l'amélioration des conditions de travail par la motorisation. Il leur propose de s'associer et de mettre en commun leurs moyens de production et de travail, pour tirer avantage de la mécanisation et éviter la prolétarianisation du monde rural. « *Si cette première révolution ne peut être faite, prédit-il, le développement du machinisme sera beaucoup plus nuisible qu'utile* » (Goure, 2008, p. 70). L'idée de se grouper pour faire face aux difficultés est une idée ancienne qui vient du mouvement mutualiste et coopératif du 19^{ème} siècle. Le mouvement des CETA²⁰⁷ s'inscrit dans cette filiation²⁰⁸ (Wright, 1967, p. 221). Et de 1950 à 1970, de nombreux groupes d'agriculteurs fondés sur le volontariat, joueront un rôle clé dans la modernisation des exploitations. Selon les cas, ces groupes pourront avoir pour but le développement agricole ou l'organisation du travail. Ils prendront des formes juridiques diverses : Centre d'études techniques agricoles (CETA), Coopérative d'utilisation de matériel en commun (CUMA), Groupement agricole d'exploitation en

²⁰⁶ René Colson : texte manuscrit, rédigé lorsqu'il était président fédéral de la JAC en Haute-Marne (1940-1941) et utilisé dans les réunions de sections locales pour expliquer l'originalité de la JAC, comme mouvement de jeunes ruraux chrétiens ; In « *Un paysan face à l'avenir rural, La JAC et la modernisation de l'agriculture* », Épi, Paris, 1976, p. 21.

²⁰⁷ CETA (Centre d'études techniques agricoles) : groupe de développement d'une vingtaine d'agriculteurs qui travaille sur tous les sujets touchant à l'exploitation agricole (gestion technico-économique, expérimentation, environnement, emploi, services...). Le premier a été créé en mars 1944 dans les Yvelines, sur le modèle des bureaux d'études de professions urbaines. Aujourd'hui il existe environ 1 000 groupes, sous forme d'association loi 1901, créés et gérés par des agriculteurs souhaitant bénéficier d'une aide technique personnalisée pour améliorer leurs pratiques et leurs performances de production. La majorité de ces groupes adhère à une Fédération nationale (FNGeda) qui fédère des agriculteurs spécialisés (grandes cultures, maraîchage, arboriculture, viticulture). Dans chaque groupe, un conseiller technique assure le suivi régulier de chaque exploitation (visites des cultures, interventions d'urgence, informations spécifiques...) ce qui permet au producteur de raisonner et d'améliorer certaines pratiques.

²⁰⁸ L'expérience conduite en région parisienne a rapidement retenu l'attention de la JAC, qui considéra que la méthode pourrait être adaptée à des régions de petite agriculture sous-développée.

commun (GAEC), Groupement de producteurs (GP), Groupements de vulgarisation agricole (GVA). (Rimbaud, 1973, p. 167).

Nécessité de maîtriser le bouleversement du monde rural qui s'annonce

Dans ce contexte, la pensée de René Colson prend une nouvelle dimension. Et de fait, l'ensemble des textes qu'il rédige durant cette période dépassent largement les préoccupations habituelles d'un mouvement de jeunesse²⁰⁹. Il ne s'agit plus seulement pour lui de transformer la JAC en un mouvement d'éducation populaire, mais d'analyser les formes nouvelles du développement de l'agriculture, d'en scruter les conséquences humaines et de prévoir les moyens nécessaires pour maîtriser le bouleversement du monde rural qui s'annonce. Et à ses yeux, le temps presse, car la modernisation de l'agriculture risque de se réaliser au détriment de la masse des petits paysans dont il est solidaire. Beaucoup devront quitter leur exploitation trop exiguë et il faudra leur préparer un « reclassement » honorable dans un autre secteur. Quant à ceux qui resteront à la terre, ils devront être formés et aidés pour maîtriser le progrès technique et dominer la machine.

Nécessité de préserver l'autonomie des producteurs agricoles

Pour lui, le progrès technique ne doit pas se faire au détriment d'une autre spécificité du travail agricole : l'autonomie des producteurs. Cette orientation implique donc que le développement de l'agriculture ne soit pas abandonné aux capitalistes, mais qu'il soit, au contraire, décidé, organisé, contrôlé par ceux-là mêmes qui le réalisent : les paysans. À travers de très nombreux articles publiés par la revue *Témoignage Chrétien*, il exprime la philosophie qui va conduire plusieurs générations de jeunes agriculteurs à réaliser eux-mêmes une formidable croissance de la productivité de leur travail et à encadrer (avec des fortunes diverses) cette poussée de la production. Dans le premier article paru dans le n°49 de la revue *Témoignage Chrétien* en mai 1945, il y expose les positions de la JAC sur les mesures facilitant l'installation des jeunes ruraux dans la période de reconstruction.

Prémices d'une Politique d'installation des jeunes agriculteurs

« Quatre ans de dures restrictions ont fait découvrir aux citadins qu'il existe de jeunes paysans. Mais se doutent-ils que ces jeunes, qui représentent plus du tiers de la jeunesse ont des problèmes ? Quelle est la réaction des jeunes paysans devant cette vie dure, ces risques à courir, ce sentiment d'infériorité ? C'est de partir, de quitter leur ferme et leur village. Cet exode est de nouveau commencé, de façons diverses suivant les régions, mais il atteindra certainement une amplitude qu'on ne lui a jamais connue. *Y a-t-il une solution ?* Il n'y en a pas de toute faite et il faut essayer de la trouver. L'effort doit être d'ordre économique et d'ordre culturel.

Du point de vue économique : il faut certes trouver un système intéressant de *prêt à l'installation*, mais cela est nettement insuffisant sans une large politique agricole. Cette politique agricole doit d'abord se caractériser par un *équipement agricole* : remembrement des terres, amélioration des chemins et des habitations, adduction d'eau et électrification, perfectionnement et adaptation du machinisme à l'agriculture française, stations de recherches agricoles et enseignement technique. Ensuite, par une *solide organisation professionnelle* qui, tout en sauvegardant la liberté syndicale, puisse représenter, organiser et orienter les intérêts paysans.

Du point de vue culturel : il faut une orientation hardie et clairvoyante. En ce domaine plus qu'en beaucoup d'autres, s'est fait sentir le paternalisme des villes. On veut que les ruraux soient éduqués, mais on a pensé tout au plus à mettre à leur disposition, mais en moins bien, ce qui se fait pour les villes. Et cela depuis l'école primaire jusqu'à l'éducation physique, en passant par la plupart des méthodes éducatives de jeunes. On ne s'est jamais rendu compte que les conditions de vie étant très différentes entre la ville et la campagne, les besoins et les moyens devaient eux aussi être divers.

Nul Français n'a le droit de se désintéresser de ces problèmes des jeunes paysans, problèmes fondamentaux pour l'avenir du pays. »

René Colson, article paru dans le n°49 de la revue *Témoignage Chrétien* en mai 1945, in « *Un paysan face à l'avenir rural* », éditions de l'Épi, Paris, 1976, pages 68-70

²⁰⁹ Une liste complète des textes (qui ont été retrouvés) de René Colson figure en annexe de l'ouvrage (Colson, 1976, pp. 311-316).

Une trentaine d'autres articles paraîtront, notamment à la fin de sa vie. C'est pourquoi la formation individuelle et l'action collective seront désormais étroitement liées à l'action de la JAC.

4.3. L'AVENEMENT D'UNE UNIVERSITE POPULAIRE

Nécessité de répondre à tous les besoins concrets des jeunes

Cette « nouvelle JAC » cherche à répondre à tous les besoins concrets des jeunes ruraux : aussi bien les loisirs et la détente que la formation technique et professionnelle, sans oublier la nécessité d'accroître fortement la production agricole dans une période de reconstruction économique du pays, juste après-guerre. Soucieux de garder une cohérence entre toutes les dimensions du développement de l'homme, René Colson écrit dès 1947 : « *Sans une connaissance approfondie des problèmes économiques ruraux, notre action se trouve en grande partie stérile. Il est impossible d'apporter une transformation morale et spirituelle au monde rural si notre effort est dominé et contrecarré par les évolutions économiques qui lèsent l'homme dans sa vie personnelle et familiale* » (Goure, 2008, p. 66). Et dans un texte paru en 1952, il écrit : « *pour un chrétien, le but de l'exploitation "ne doit pas être d'abord le gain", mais "le service rendu à la société", en lui fournissant des produits de qualité, en quantité suffisante* » (Colson, 1980, p. 117).

Nécessité de former un homme complet qui soit aussi un homme spirituel

Partant de là, il va être totalement mobilisé par la JAC. Très vite, il assume des responsabilités importantes dans son département puis à Paris, au secrétariat général. Là, il participe activement à définir une démarche de formation et d'éducation qui part de la réalité d'une vie paysanne qu'il a bien connue : trop peu d'école, un travail abrutissant, une situation économique précaire, une routine ambiante et prégnante... Une formation qui s'acquiert à travers l'observation, la réflexion et l'action. Une formation accessible par chaque jeune rural éprouvant en lui le désir de vivre une autre vie. Une formation totale (familiale, professionnelle, sociale, culturelle... Religieuse aussi !) visant à posséder trois caractéristiques essentielles qui font tant défaut : « *être vraiment rural, être pleinement social, être totalement chrétien* » (Colson, 1945, p. 64). C'est l'obsession de René Colson : « *Être un homme complet qui soit aussi un homme spirituel* » (Goure, 2008, p. 68).

La finalité reste le développement de l'homme, dans toutes ses dimensions

La finalité de la JAC reste avant tout le développement de l'homme, dans toutes ses dimensions. Et ce développement commence par la modernisation de l'agriculture et en premier lieu par la motorisation. En effet, c'est la motorisation qui contribue à libérer l'homme de la servitude du travail. Mais, l'acceptation du progrès technique et de la modernisation de l'agriculture ne doit pas pour autant effacer l'homme. « *L'épanouissement humain de chaque individu et la transformation des structures sociales, selon les valeurs chrétiennes fondamentales, constituent les étapes indispensables de cette mission apostolique* » (Colson, 1980, p. 111). Cette finalité est en syntonie avec l'émergence de nouveaux courants de pensée au sein de l'Église, en particulier dans les ordres

religieux dominicains et jésuites. René Colson²¹⁰ personnalisera cette lente évolution, très liée à la promotion des jeunes issus de la petite et moyenne agriculture.

Une ouverture au monde moderne

Incontestablement, René Colson a été le principal inspirateur de cette nouvelle JAC qui, à partir de 1945, va jouer un rôle déterminant dans l'histoire de la France rurale. En ouvrant un mouvement d'action catholique à la connaissance du monde moderne, en assumant les valeurs paysannes à la lueur d'un Évangile revisité, René Colson et ses amis vont rendre possible cette véritable école populaire –d'aucuns diront « université »– que deviendra la JAC. Une école formant et encadrant près de deux générations de jeunes paysans qui, à travers la « révolution silencieuse », vont faire éclore l'agriculture que nous connaissons aujourd'hui.

D'un mouvement de masse à un mouvement d'éducation populaire

Dès lors, la JAC étend rapidement son réseau parce qu'elle fournit un moyen d'expression professionnelle à la jeunesse rurale française : elle comptera 80 000 adhérents en 1935 ; 350 000 en 1950 ; 440 000 en 1955. Les Fêtes de la terre, les Coupes de la joie, les Coupes sportives multiplient les occasions de rencontres et de débats. Ce mouvement de jeunesse a désormais un rôle déterminant, parce qu'il donne aux paysans les moyens de se former pour accéder au savoir, les moyens de s'exprimer de manière collective et les moyens de s'organiser pour prendre en main leur destin. Cette orientation, vers un mouvement d'éducation populaire, est renforcée à la Libération, par l'essor de nombreux mouvements de jeunesse. Elle s'imposera définitivement lors du Conseil national de la JAC en décembre 1945.

4.4. LA JAC VUE PAR RENE COLSON

Nous allons exprimer dans les paragraphes qui suivent quelques aspects de la vision que René Colson avait sur la finalité de la JAC ; notamment la question du développement de l'homme dans toutes ses dimensions.

Une élite est indispensable sur le terrain de la culture et de la civilisation rurale

Comme nous l'avons dit, il était très préoccupé par l'impact de l'évolution économique sur le milieu rural. Il pensait que le développement du machinisme et des grands moyens de transport aurait des répercussions importantes sur le milieu rural. Une élite était donc pour lui indispensable et urgente sur le terrain de la culture et de la civilisation rurale, pour proposer et réaliser des choses qui soient adaptées aux conditions de vie actuelles en milieu rural (*Confer Annexe 1*). Ceci afin de permettre aux jeunes ruraux de s'épanouir complètement dans leur milieu.

²¹⁰ René Colson (1913-1951), secrétaire général de la JAC de 1941 à 1948. Par ses écrits et son action, il a profondément influencé l'ensemble du Mouvement paysan et le développement même de l'agriculture française depuis la Seconde Guerre mondiale. Ses diverses expériences (travail sur l'exploitation familiale en Haute-Marne, expérience de mécanicien interrompue par une santé défaillante, emploi comme ouvrier agricole dans une grande ferme aux formes modernes d'exploitation, reprise de l'exploitation familiale avec son frère, installation en élevage avicole dans l'Eure) ont fortement marqué sa pensée et sa conception du développement agricole et rural.

4.4.1. Avoir une pédagogie active

Développer l'aptitude à observer, à réfléchir et à penser

Dans un exposé prononcé en 1942, au cours de sessions de formation de dirigeants de la JAC, René Colson explique longuement le rôle essentiel de la démarche « *Voir-Juger-Agir* » pour la formation des militants paysans. Ce triptyque, qui était déjà le credo de l'action catholique spécialisée, devient chez lui un outil indispensable pour avoir une connaissance précise des réalités et garantir que désormais « *les militants ne parleront pas sans savoir* ». Cette démarche se réalise au travers de *l'enquête*, qui développe chez les jeunes qui la font sérieusement, l'aptitude à *observer, à réfléchir et à penser*. Elle aiguise aussi leur volonté.

L'enquête, principal outil d'une pédagogie active

C'est par l'enquête, principal outil d'une « *pédagogie active, liant constamment l'acquisition des connaissances à l'expérience et à la pratique des individus* » (Colson, 1980, p. 112), qu'il envisage l'action éducative des paysans. « Éduquer, dit-il, c'est perfectionner d'une façon méthodique les qualités de l'individu, qu'il s'agisse de qualités physiques, intellectuelles ou morales. » Pour René Colson, lorsque l'enquête est réalisée par les jeunes eux-mêmes, elle devient un moyen éducatif dans la mesure où la connaissance qu'elle apporte permet de guider l'action. Les connaissances acquises ne sont plus abstraites, ni en rupture avec le savoir des jeunes paysans. La démarche proposée part de leurs connaissances, pour les amener à s'interroger à partir d'elles.

La démarche « Voir-Juger-Agir »

Voir c'est *Observer* : c'est prendre connaissance des réalités qui nous entourent, c'est savoir se rendre compte de ce qui existe autour de nous, de manière à identifier les problèmes. Le travail du paysan et de l'artisan les prédispose à l'observation, mais connaissent-ils les réalités qu'ils côtoient tous les jours. Par exemple : quel est le nombre de marches de l'escalier qui monte au grenier de leur maison ? Quel est le nombre de carreaux à la fenêtre de leur chambre ? Combien de jeunes vivent au village ? Combien de chevaux ou de vaches y sont élevés ? En quoi consistent les biens communaux ? Bien faire l'enquête, c'est acquérir un certain nombre de renseignements qui resteraient inconnus sans cet effort nécessaire pour les rechercher. Autres exemples : connaître avec précision les biens de la commune, de l'arrondissement, du département, de l'État. Connaître le rôle et la composition de la mairie et du syndicat. Ainsi s'acquiert le réflexe de l'observation, de l'habitude automatique de regarder ce qui se *passé autour de soi*. Ainsi tombent les œillères créées par l'habitude, qui ne laissent voir que les réalités immédiates et insurmontables.

Juger c'est *Réfléchir et c'est Penser*, car les préjugés et les opinions habituellement admis ne doivent pas tenir lieu de mode de pensée. La capacité de jugement se développe par les échanges d'idées, à partir des observations et des réflexions qu'elles suscitent. Observez autour de vous combien peu d'hommes ont des idées à eux, y compris dans le milieu rural. Presque tous ont

l'habitude d'accepter les idées toutes faites qui leur sont proposées. Quelques exemples de la campagne : « *Les ouvriers, cela leur fait du bien de souffrir un peu, d'ailleurs ils ne sont pas si malheureux que cela.* » « *Il y a peu de temps, pour tout le monde, le général X. était une fripouille ; actuellement pour tous c'est un grand homme.* » « *Le superphosphate est un engrais épatant ; les autres ne valent rien.* » On s'aperçoit que l'action de réfléchir et de penser à partir de ses propres observations, d'examiner et de comparer pour former des idées vraiment personnelles, est rare chez les hommes d'aujourd'hui. Mais le jeune qui s'exercera à comparer ce qui se passe autour de lui, qui comparera les courants d'idées de son milieu à la lumière de la doctrine chrétienne, qui cherchera une solution chrétienne aux problèmes qu'il rencontre, qui appliquera cette solution chrétienne, qui aura comparé ses propres idées et réflexions avec celles des autres militants et celles de l'aumônier ; ce jeune-là sera entraîné à réfléchir et à penser, à être capable d'avoir des idées personnelles.

Agir c'est développer la volonté, cette faculté qui permet de réaliser les actes que nous avons déterminés. C'est la faculté qui permet à notre âme de dicter ses désirs et de contraindre notre corps à les exécuter. Beaucoup de gens sont prêts à réaliser des tas de choses en paroles, mais n'ont jamais réussi à les mettre en pratique. Développer la volonté chez les jeunes c'est en même temps développer le *sens des responsabilités*. C'est aussi les entraîner à avoir une manière de vivre et d'agir, conforme avec leur façon de penser. C'est les entraîner à être loyaux. Il arrive trop souvent que des gens parfaits sur le plan des idées agissent d'une façon différente et contradictoire avec leurs idées, et cela en toute bonne foi parce qu'ils ne se sont pas entraînés par des actes progressifs à conformer leurs actions à leurs pensées.

Rôle de cette démarche pour la formation des militants paysans

Démarche empirique et inductive, la méthode « *Voir - Juger - Agir* » est un excellent moyen de formation pour eux. L'enquête leur donne les moyens d'accéder à un savoir distancié et objectif. Elle ne se limite pas à un recensement des productions sur les exploitations, elle a pour objet d'en faire apparaître le fonctionnement. C'est pourquoi, sont aussi abordés : l'alimentation rurale, le temps de travail, l'habitat rural, la santé des enfants ; l'étude du village rural, de l'exploitation agricole, de l'installation des jeunes, des déplacements au travail, du morcellement des exploitations agricoles... Elle leur permet aussi de prendre conscience de leur situation au sein de la société, à partir de données concrètes, observées et vérifiées. Ce moyen d'analyse qu'est l'enquête sert de support pour élaborer un projet : un projet professionnel, un projet de société.

Les caractéristiques d'une bonne enquête

LES CONDITIONS REQUISES D'UNE BONNE ENQUETE

René Colson dénombre trois conditions requises pour que l'enquête atteigne son but :

Une observation réelle dans la vie de chaque jour et pendant un certain laps de temps. Sinon, on passe à côté de problèmes pas toujours faciles à discerner. Ne pas se contenter de quelques vagues souvenirs. Si l'on ne voit pas les problèmes, il est impossible d'espérer pouvoir apporter des solutions. De plus, l'observation réelle développe le sens de l'observation chez le jeune.

Un échange sur ces observations. L'échange sur les pensées et les réflexions, que les observations suscitent en chacun, enrichit et met au point les idées personnelles. L'échange d'idées sera fructueux, si le niveau intellectuel et la maturité ne sont pas trop dissemblables entre les participants, s'il y a une certaine confiance et une certaine honnêteté morale entre jeunes, si le nombre de participants est suffisant (c'est-à-dire ni trop ni trop peu, pour que la conversation et les échanges soient possibles).

Aboutir à une action concrète si petite soit-elle. La réalisation peut paraître minuscule à côté du résultat à attendre, mais si l'on ne fait rien après avoir constaté un problème, il n'y aura jamais de changement. Ne pas se contenter de quelques vagues considérations sans portée pratique, parce qu'on n'a pas suffisamment cherché des réalisations possibles. Il ne faut pas oublier que « *les grandes choses sont faites de nombreux petits apports et surtout que tous ces actes ont une répercussion éducative* ».

LES EFFETS D'UNE BONNE ENQUETE

L'enquête n'atteint son but que lorsque l'on observe les faits dans la vie, que l'on en discute entre militants et qu'ensuite l'on s'efforce d'apporter ne serait-ce qu'un embryon de réponse au problème constaté. Il n'y a rien d'étonnant à cela. Deux raisons qui se complètent peuvent l'expliquer : 1/ *la discussion fait naître bien des problèmes auxquels le jeune n'avait jamais réfléchi auparavant*. Auparavant, il acceptait passivement le point de vue de son milieu qui le maintenait dans une douce somnolence intellectuelle. À la réunion, il est sensibilisé à bien des problèmes et se rend compte qu'on peut les considérer sous un autre angle, qu'il est possible d'y réfléchir. Il est tout à coup assailli par un tas d'idées et de questions qui, par leur nouveauté, satisfont et même dépassent ses possibilités intellectuelles. Cela est normal et même logique au début. 2/ *le milieu rural est essentiellement traditionaliste et n'aime pas le changement. Les premières réunions sont pour le jeune un éveil à des idées, une assimilation d'idées qui lui paraissent théoriques*. Du fait qu'il n'aime pas les choses nouvelles, si la réunion ne permet pas d'aboutir à une action concrète, elle restera une vaine discussion pour lui, voire une perte de temps.

LES MOYENS D'UNE BONNE ENQUETE

Dans la phase *observation*, il faut promouvoir l'idée d'un carnet pour recueillir les faits. Dans la phase *échange*, il faut faire découvrir au jeune qu'il ne connaît pas certaines choses. Dans la phase *action*, il faut passer à l'action.

René Colson, 1942 : extrait d'un exposé prononcé lors d'une session de formation des dirigeants de la JAC ;
in « *Un paysan face à l'avenir rural, La JAC et la modernisation de l'agriculture* », Épi, Paris, 1976, pages 28-30.

4.4.2. Former des hommes d'action

Former des jeunes pour en faire des hommes d'action

L'Action catholique en milieu rural consiste à former et à éduquer des jeunes pour en faire des hommes d'action, capables d'être à l'avant-garde des réalisations du milieu rural et dont les gestes sont inspirés par l'esprit du Christ. L'expérience prouve que la JAC peut assurer cette formation si ceux qui la dirigent savent mettre en œuvre les quatre éléments qui sont indispensables à cette formation : *un idéal, des idées, des activités, des responsabilités*.

Avoir un idéal

Avoir un *idéal*, un esprit, une mystique, qui accroche le jeune par le dedans et le pousse à faire un effort pour se former et pour agir. Chaque jeune possède en lui un certain nombre de tendances : les unes bonnes, tels la vérité, le dévouement, le désintéressement ; et les autres mauvaises : tels la jouissance, l'orgueil, la paresse, etc. Une part de l'éducation consiste à développer les premières et à faire diminuer les secondes. Un idéal, qui donne à la vie un but élevé et fait appel aux meilleurs sentiments, amène par lui-même le développement des bonnes tendances tandis que les tendances mauvaises diminuent progressivement, supplantées par les bonnes. Le christianisme est le grand ressort du jeune : il ranime et soutient ses forces, il lui donne une conception de la vie, il lui montre

la raison et la nécessité de se dévouer pour le service des autres, il le soutient dans les moments de faiblesse.

Avoir des idées

L'idéal ne suffit pas, il faut aussi le moyen de le mettre en pratique. Il ne suffit pas que le militant soit persuadé qu'un chrétien doit être un très bon exploitant, il faut qu'il acquière toutes les connaissances nécessaires et savoir quelles semences il faut semer, quels engrais il faut utiliser, quels travaux il faut faire pour obtenir une belle récolte. Un militant très convaincu de la nécessité de proposer des distractions saines, morales et épanouissantes ne peut réaliser une veillée ou une fête que si on lui a appris à savoir faire chanter et à savoir diriger. Il en sera de même dans presque tous les domaines, qu'il s'agisse de l'aménagement de la maison, de la culture physique, ou de la culture intellectuelle.

Et certaines connaissances ne peuvent être communiquées que par un enseignement²¹¹. Par exemple : les vérités du dogme, la composition du sol et des engrais, l'histoire de France et l'organisation administrative du pays, la technique du solfège, etc. Ces idées, ces techniques, ces pratiques, le jeune les cherchera auprès de tout organisme susceptible de les lui donner. La JAC n'en donne qu'une petite partie, mais recommande des livres, des journaux, des cours par correspondance, ou des organismes convenant le mieux aux jacistes. Les idées et l'enseignement doivent remplacer la fierté et l'orgueil du rural.

Faire des activités

Faire des activités pour que le jeune *acquière des réflexes* dans sa façon de penser et n'en reste pas au stade des idées ou à l'état des sentiments. Par exemple : envoyer un colis à une famille nécessiteuse donnera au jeune le réflexe d'une charité active chaque fois que dans sa vie il se trouvera en face d'une misère. Être moniteur d'EAC (Enseignement Agricole par Correspondance) pour faire prendre conscience de la valeur de l'enseignement et ainsi comprendre le pourquoi des difficultés et des souffrances des jeunes ruraux.

Donner des responsabilités

Pour qu'il soit vraiment formé, le jeune doit faire un apprentissage. C'est dans la mesure ou un militant aura dirigé une réunion, une balade ou une petite fête qu'il apprendra à savoir organiser, à savoir s'occuper des autres, à savoir parler, à savoir chanter. Ces actions doivent rester un moyen d'éducation et non un but.

²¹¹ Cette démarche éducative, qui part de la réalité concrète avec de jeunes paysans, trouvera une méthode pédagogique très appropriée avec la réalisation des premiers stages de culture générale, élaborés avec le Père Allo dès 1946. Des sessions de trois semaines, où alternent un travail d'enquêtes dans la région, des exposés, des discussions et des travaux écrits, deviendront un des lieux privilégiés de formation des responsables de mouvements : ils en parlent souvent dans les termes : « *j'y ai appris à apprendre...* »

Les caractéristiques d'une bonne formation

TROIS ECUEILS A EVITER

Trois écueils sont à éviter : 1/ communiquer un très fort idéal, mais ne pas donner d'idées pratiques –ou peu– sur les problèmes qui touchent les jeunes ; aucun effort ne leur est proposé, aucune activité, aucun service. Ce faisant, on obtient des rêveurs et des sentimentaux, sans grande valeur pratique. 2/ écraser les jeunes de responsabilités ou leur faire exécuter uniquement des tâches qui entrent pour une très faible part dans les activités d'un homme normal ; par exemple : réaliser deux ou trois séances de théâtre dans le courant de l'hiver, ce qui laisse peu de temps pour faire les enquêtes, pour suivre les EAC, pour réaliser des services d'entraide. Ce faisant, on obtient des dirigeants qui sont perpétuellement pris par des réunions à droite et à gauche. 3/ proposer des activités bien équilibrées, mais sans donner un idéal suffisamment surnaturel. C'est ce qui se produit dans les fédérations qui négligent complètement les retraites et les recollections. Ce faisant, on obtient peut-être des hommes d'action, mais qui ne seront peut-être pas animés par l'esprit du Christ.

AIDER LE JEUNE A SE DEGAGER DE LA PREGNANCE DU MILIEU

La spiritualité rurale se traduit souvent par l'idée qu'il ne faut rien changer autour de soi pour honorer Dieu. Cette conception vient en partie des conditions de vie du rural et en partie du fait que les idées et les sentiments religieux ont parfois servi à empêcher toute évolution du milieu rural. Dans certaines régions, les ruraux sont nombreux à considérer que la vie du corps est l'ennemie de la vie de l'âme. Cette spiritualité imprègne le milieu rural. Et pour comprendre le mot « *imprégner un milieu* » il faut y avoir vécu : le jeune se fait une *idée du religieux* par les mille manières de faire de ceux qui l'entourent. Le milieu impose sa façon de voir à ceux qui y naissent et qui y grandissent et il est très difficile de s'en dégager.

AIDER LES JEUNES A SE DEGAGER DES PREJUGES DU MILIEU

Souvent, de jeunes militants conquis par la JAC, parce qu'ils pensent y trouver une possibilité de s'épanouir et de se former complètement, n'ont pas pu se dégager des préjugés du milieu. Imprégnés de cette spiritualité, ils se trouvent face à un tas de difficultés, de conflits, de hontes, avec leur famille, avec les familles influentes du village, parfois même avec le Curé. En quelques mois, ils en viennent à douter de la possibilité d'avoir le droit de se cultiver et de « *s'épanouir* ». Il peut alors être décevant de les voir se détacher, se refermer, puis abandonner parce qu'ils n'ont pas trouvé le moyen de discerner qu'un chrétien a le droit d'être débrouillard et une personne de valeur.

DONNER AU MILIEU RURAL UNE SPIRITUALITE ADAPTEE

Il est donc indispensable de donner au milieu rural une spiritualité adaptée. C'est une nécessité absolue si l'on veut que l'élite du milieu rural puisse être une élite chrétienne. Cette nouvelle spiritualité rurale ne devra plus être axée autour de l'idée de résignation, mais plutôt de l'idée de contemplation. L'essentiel devra être axée autour de l'idée *de service des autres* par amour du Christ, en faisant effort et en se dévouant pour tout ce qui peut être utile aux autres ; l'idée *d'épanouissement humain* pour la gloire de Dieu, en servant mieux le prochain, la famille, le milieu, la cité et l'Église ; l'idée *de confiance en Dieu*, face à toutes les vicissitudes atmosphériques et sociales.

NECESSITE D'UNE ELITE CHRETIENNE POUR UN MONDE RURAL CHRETIEN

Le milieu rural est dans une période d'évolution. Pour assurer cette évolution, il a besoin d'une élite. Cette élite doit être chrétienne, si l'on veut un monde rural chrétien. La JAC et la JACF peuvent et doivent assurer cette tâche de formation. La campagne de l'année 1943-1944²¹² envisage le problème de la revalorisation et de la formation du rural. René Colson suggère qu'elle marque la ligne d'action des années à venir de la JAC.

René Colson : extrait d'un exposé prononcé en session nationale des aumôniers du monde rural à Versailles en juillet 1943 ;
in « *Un paysan face à l'avenir rural, La JAC et la modernisation de l'agriculture* », Épi, Paris, 1976, pages 43-47.

4.4.3. Répondre aux besoins de la Jeunesse rurale

En octobre 1945, une nouvelle brochure intitulée « *Pour comprendre la JAC* », préfacée par le père Raoul Foreau et rédigée par René Colson (en collaboration avec l'équipe de la JAC), remplace le « *Manuel de la JAC* » publié en 1939 et réédité en 1942. Cette brochure met en évidence les priorités nouvelles qui s'affirment dans le mouvement : répondre aux problèmes de la jeunesse rurale par une *action éducative et une action apostolique*, dans un lieu [la JAC] d'union du temporel et du spirituel. (Confer Annexe 2)

²¹² En 1943-1944, la campagne d'année s'intitulait « *Être un homme* ». La campagne d'année est l'axe de travail prioritaire proposé par les mouvements à leurs militants, elle donne lieu chaque année à la publication d'une brochure où sont proposés des enquêtes sur la vie des jeunes ruraux, des thèmes de réflexion et des méditations d'évangile.

Formation physique

Les besoins d'éducation physique²¹³ ne sont pas les mêmes pour un travailleur de la terre que pour un étudiant. Une vie active et souvent au grand air, fait du jeune rural un être fort et résistant. Mais son développement physique n'est pas forcément complet et équilibré. En effet, le travail rural permet rarement d'acquérir la souplesse et la rapidité nécessaires à un épanouissement harmonieux du corps. Il s'agit donc de proposer au jeune rural un développement physique harmonieux et complet. Pour cela, il faut l'encourager à utiliser les équipements sportifs existants. Mais il est nécessaire de mettre au point d'autres moyens mieux adaptés à ses besoins et à ses conditions de vie.

Formation à l'expression

Le rural est un grand silencieux. Tout son genre de vie l'y pousse. Si cette manière d'être favorise la réflexion, elle condamne le rural à s'exprimer avec peine et à faire difficilement connaître sa pensée, tant à l'oral qu'à l'écrit. D'où les inconvénients qui en découlent : difficultés à défendre ses intérêts, à faire valoir son point de vue dans une discussion ; à diriger les organismes agricoles ; à ne pas éprouver de la gêne dans les relations de la vie sociale, etc.

Mais la parole et l'écriture ne sont pas les seuls moyens d'expression. Il en est d'autres qui expriment plutôt les sentiments que les idées : la musique, le chant, le théâtre, la sculpture, la peinture, la danse artistique... Ces moyens ne sont pas indispensables à la vie, mais l'embellissent et l'enrichissent de pensées d'artistes dont l'âme est plus sensible et plus affinée. Il n'est pas question de faire de chaque rural un artiste, ni même de lui inculquer tous les rudiments des arts. Mais le chant, la musique, le théâtre, la peinture... augmentent en lui les moyens d'expression et lui donnent plus de joie à vivre dans son village.

Formation professionnelle

Auparavant, le jeune paysan était formé de tout ce que ses parents ou ses patrons lui transmettaient. Ces derniers avaient acquis une grande expérience, issue de leur propre vie et de celle de leurs prédécesseurs. C'est pourquoi la formation au métier transmise par les aînés était à la fois irremplaçable et amplement suffisante. Mais les progrès de la science ont permis d'évoluer et d'augmenter les rendements. Des moyens nouveaux sont mis à la disposition de l'agriculture, tels les engrais, la sélection des plantes et du bétail, les machines. De même, la législation agricole a fortement évolué : remembrement des terres, amélioration de l'habitat rural, organisation professionnelle et dispositions sociales avantageuses. La plupart des jeunes sont donc en situation de

²¹³ René Colson a souffert personnellement de la pénibilité du travail physique qui a fortement contribué à aggraver sa maladie. Dès 1943, dans une brochure sur l'éducation physique de la jeunesse rurale, il analysait les caractéristiques du travail paysan (souvent courbé, muscles crispés et tendus, gestes lents, inspirations peu profondes, fatigue physique) et proposait des exercices physiques compensateurs. C'est à cette même période, en 1943, qu'il prend contact avec le docteur Carton et les médecins naturistes pour trouver un régime alimentaire approprié à son état de santé, et ainsi limiter l'usage des médicaments. Par la suite, il attachera beaucoup d'importance à la réalisation d'enquêtes sur l'alimentation en milieu rural.

formation professionnelle très incomplète, car ils n'ont pas « *hérité* » de ces connaissances par leur famille.

Le problème du jeune artisan rural est à peu près semblable. La formation professionnelle rationnelle ne doit pas négliger l'irremplaçable expérience du passé. Elle doit simplement la compléter ; elle doit entraîner le jeune à comprendre et à raisonner son travail ; elle doit lui permettre d'acquérir des connaissances sur les progrès utiles et à sa portée. Il s'agit donc de mettre le jeune en mesure de connaître son métier du mieux possible et de gagner ainsi largement sa vie et celle de sa future famille.

Formation morale et sociale

La valeur morale des jeunes ruraux est en baisse par rapport à celle des générations précédentes. Souvent, les jeunes se font gloire d'avoir « *bu un coup de trop* » ou de se prendre pour « *des as* » parce qu'ils « *courent après les filles* ». Trop souvent, ce n'est plus le sens de l'honnêteté et du devoir envers les autres qui sert de guide, mais uniquement l'intérêt personnel : on « *se débrouille* » et on « *se défend* ». Cette façon de faire existe non seulement entre voisins, mais parfois entre membres d'une même famille, entre membres d'une même profession, entre membres d'une même cité... Mais avant de porter un jugement sévère, il faut se rendre compte que les jeunes sont plus victimes que coupables. Toute une panoplie d'exemples, de lectures, d'influences diverses, les ont amenés à considérer les principes moraux comme quelque chose d'ancien, de vieillot, de dépassé, dont seuls les vieux, les « *rétrogrades* », tiennent encore compte.

Il s'agit donc de redonner aux jeunes ruraux une formation morale forte, solide et adaptée à leurs conditions de vie. Il faut d'abord les aider à voir et à juger clairement ce qui est bien et ce qui est mal, dans une atmosphère qui leur fait souvent considérer comme étant bien ce qui n'est en fait qu'un désordre et un mal. Il faut les aider à exercer la volonté, pour être capables de résister à l'entraînement au mal et les habituer à recourir à la force divine, pour ne pas céder. Cette formation morale doit embrasser tous les domaines dans lesquels le jeune a des devoirs : devoirs envers lui-même et envers Dieu, devoirs envers sa famille (celle d'aujourd'hui et celle de demain), devoirs envers son métier (compétence professionnelle, morale des affaires, relations entre patrons et ouvriers), devoirs envers la cité (depuis le village, jusqu'à la nation).

Formation religieuse

La JAC considère que le bien supérieur de l'homme est de vivre en chrétien. C'est pourquoi l'éducation doit toujours être guidée par les lumières de la révélation chrétienne. La pensée du Christ et de l'Église doit éclairer la résolution des questions que se posent les jeunes. Les jeunes doivent s'habituer à juger chaque problème sous cette lumière, la seule vraie. Dans certaines régions déchristianisées, tant de choses sont désappries. Dans d'autres régions encore pratiquantes, le christianisme se réduit à des cérémonies mal comprises par la plupart. Par conséquent, une formation

religieuse solide est nécessaire pour la très grande majorité de la jeunesse rurale. Cette formation doit donner une connaissance beaucoup plus nette de l'existence et de la présence agissante de Dieu. Elle doit amener à vivre pour le Christ et avec Lui. Elle doit entraîner à conformer la vie quotidienne aux enseignements de l'Évangile, à vivre la grande loi de charité avec tous les membres du Christ, nos frères les hommes.

Formation à la culture générale

À l'instigation de René Colson et du père Allo, la JAC favorise l'implication de ses adhérents dans les transformations qui se dessinent. En effet, les ruraux doivent prendre en main leurs propres problèmes afin d'en maîtriser le cours autant que faire se peut. C'est pourquoi, à partir de 1946, le Mouvement engage un ambitieux travail éducatif par le biais de stages de culture générale et de formation économique. L'appui des dominicains du Centre Économie et Humanisme de Lyon est particulièrement décisif. La méthode préconisée repose sur l'« *enquête documentaire* » (Cordellier, 2008, p. 16).

Nécessité d'une préparation à la vie, adaptée au milieu rural

Le jeune rural vit dans un milieu déterminé, en butte à des problèmes bien caractérisés. Il lui faut donc être préparé à surmonter ces difficultés par une formation adaptée, répondant parfaitement à ses besoins. C'est une préparation à la vie, adaptée au milieu rural.

Caractéristiques de l'Action catholique en milieu rural

UNE ACTION ADAPTEE AUX JEUNES RURAUX

Dans le milieu rural en évolution, compte tenu de la mentalité rurale assez grégaire, il faut prévoir une action catholique adaptée aux jeunes. Elle sera assez différemment de celle prévue pour le milieu ouvrier ou le milieu étudiant sur deux points : le militant rural apparaît en entier dans tous ses actes et dans toute sa vie à ceux qui l'entourent ; tandis que le militant ouvrier ou étudiant n'apparaît à son entourage que dans des fractions de sa vie : la vie de travail est séparée de la vie de famille, la vie de famille est autre que la vie de loisirs...

DANS LA MENTALITE RURALE, SEULS LES FAITS ET LES ACTES ONT DE LA VALEUR

La deuxième différence est que le militant rural est dans un milieu qui n'admet pas ou très peu les discussions et les discours : seuls les faits et les actes ont de la valeur. Par contre, le militant ouvrier ou étudiant se trouve placé dans un milieu qui aime à discuter de toutes sortes de questions : un jociste ou un jéciste fait de l'Action catholique surtout en faisant passer des idées et des slogans par le biais de discussions et d'influences.

AXER LA MYSTIQUE SUR LA NOTION DE SERVICE ET DE VALEUR

C'est pourquoi toute la mystique de la JOC est axée autour de l'idée de *conquête*. *Conquête* du milieu aux idées chrétiennes par l'influence des militants. Pour la JAC, il faut axer toute la mystique du mouvement autour des idées de *service et de valeur* pour parvenir à redonner au milieu le vrai sens de la vie chrétienne. *Service des autres et service de Dieu*. Mais pour être capable de le faire, il faut être soi-même lesdites valeurs : « *Mieux servir les autres en étant des valeurs.* »

René Colson : extrait d'un exposé prononcé en session nationale des aumôniers du monde rural à Versailles en juillet 1943 ; in « *Un paysan face à l'avenir rural, La JAC et la modernisation de l'agriculture* », Épi, Paris, 1976, pages 41.

4.4.4. Valeur éducative des activités et des responsabilités

De nombreuses choses ne peuvent s'apprendre vraiment que par la pratique

Au point de vue éducatif, *les activités et les responsabilités* sont très utiles. Elles apprennent à agir et donnent le *sens des responsabilités*. De nombreux essais sont nécessaires pour parvenir à exposer son point de vue dans une réunion, pour arriver à diriger une réunion ou pour arriver à parler en

public. Vendre un calendrier, faire abonner au journal, décider un jeune à venir à une réunion peut paraître peu utile, cependant ces petites responsabilités préparent celui qui les fait à des démarches plus importantes. De nombreuses choses ne peuvent s'apprendre vraiment que par la pratique. Le vieux proverbe : « *C'est en forgeant qu'on devient forgeron* », se vérifie tous les jours.

L'essai est souvent plus efficace que la discussion pour obtenir le changement

La pratique donne le *sens du réel*. Bien souvent, ce sens est obscurci parce que les jeunes admettent inconsciemment les opinions toutes faites de ceux qui les entourent. Et un certain nombre de réalités leur paraissent « fausses » ou « impossibles ». En ce cas, il ne sert à rien de discuter pour les faire changer de point de vue : les faire « *essayer* » est plus efficace. Les ruraux manquent de souplesse physique, pourtant beaucoup ne veulent pas l'admettre : il suffira de leur faire faire une course de vitesse ou de saut en hauteur pour leur enlever toute illusion. Durant la guerre, les ruraux étaient persuadés que les « citadins n'étaient pas si malheureux que cela », mais il suffisait que l'entraide campagne-ville les mette en contact avec des familles ouvrières pour qu'ils changent d'avis.

Les responsabilités aident aussi à la formation morale et chrétienne

La pratique donne l'envie de *perfectionner ses connaissances*. Lorsqu'un jeune de bonne volonté entreprend de réaliser quelque chose, il découvre rapidement les connaissances qui lui manquent et désire les acquérir pour mener sa tâche à bien. Les responsabilités aident aussi à la *formation morale et chrétienne* : il s'agit d'obtenir des jeunes qu'ils conforment tous les actes de leur vie à l'idéal chrétien. L'éducation morale sera très efficace si l'on combine la découverte des principes moraux avec des activités qui les mettent en œuvre et qui les font assimiler.

L'action doit toujours être morale et utile

La JAC propose à ses membres une très grande variété d'activités, depuis le petit effort personnel qui passe inaperçu (fait pour le voisin le plus proche) jusqu'à la mise sur pied d'une grande fête spectaculaire. Cependant, elle ne propose pas n'importe quelle activité. Elle veille toujours à ce que l'action entreprise soit morale et utile, sans être disproportionnée par rapport aux possibilités des jeunes.

En plus des *campagnes d'année* pour les équipes, des formations, des stages de culture générale, des visites dans des pays étrangers, la JAC proposa une exposition sur la « *Maison Rurale* ». Son objectif était de montrer que, sans toucher au gros œuvre et à moindres frais, on pouvait améliorer l'habitat paysan : confort, état sanitaire des maisons et conditions de vie de la femme. De 1947 à 1950, un convoi composé de deux tracteurs, cinq remorques et une caravane, conduit par une quinzaine de jeunes garçons et filles fit une halte dans 120 villes des départements de l'Ouest de la France (Bretagne, Pays de la Loire, Basse-Normandie). Au total, 450 000 personnes visitèrent cette exposition ; ce qui permit aux jeunes garçons et filles de la JAC de travailler ensemble pour la

première fois (Moriceau, Madeline, Bourdon, 2010, pp. 86-87). Cette initiative²¹⁴ sera relayée par le journal *Jeunes Forces Rurales* et d'autres expositions itinérantes se produiront dans d'autres régions, départements et villes de France à la fin des années 1940 et au début des années 1950.

Compléter, coordonner, hiérarchiser les différents éléments d'éducation

Pour René Colson, face au problème éducatif que rencontrent les jeunes ruraux, la JAC doit travailler sur deux aspects : former l'ensemble des jeunes ruraux et dégager une élite. Mais pour lui, la JAC n'a pas l'ambition de donner elle-même une éducation complète aux jeunes ruraux. Il s'agit plutôt de compléter, de coordonner, de hiérarchiser des éléments d'éducation apportés par tout un groupe de personnes, d'institutions et de conditions de vie. En un mot, compte tenu de la connaissance intime que la JAC a des problèmes des jeunes, elle ambitionne de jouer le rôle de « *maîtresse d'éducation générale* » en assignant sa place à chaque élément éducatif. Et en tant que mouvement d'Action catholique contrôlé par la hiérarchie, elle participe aussi à la tâche éducatrice de l'Église catholique. Elle s'assigne les mêmes droits et les mêmes devoirs que l'Église, vis-à-vis des autres communautés : famille, État, profession.

4.4.5. À l'aube d'une espérance

Un profond sillon s'est ouvert

Claude Goure qualifie joliment René Colson de « *laboureur consciencieux du réel, sa charrue accrochée à une étoile...* » (Goure, 2008, p. 69). Mais l'étoile a filé trop vite... pourrait-on ajouter. En effet, René Colson a 35 ans en 1948. Il est déjà trop âgé pour rester dirigeant d'un mouvement de jeunesse. Il quitte donc le secrétariat général de la JAC et s'installe avec sa famille sur une exploitation avicole de l'Eure. Il écrit de très nombreux articles pour les journaux *Foyer Rural*, *Jeunes Forces Rurales*, *Témoignage Chrétien*, notamment. Mais sa santé fragile ne lui laisse que peu de répit, il meurt prématurément en 1951, âgé de 37 ans. Cependant, le sillon qu'il vient de tracer est très profond. Il laisse à la JAC une trace indélébile : « *Les causes du malaise de la jeunesse rurale ne sont plus analysées comme exclusivement morales et religieuses, mais d'abord économiques et sociales. La JAC, qui demeure fortement hiérarchisée, ne se veut plus une organisation conquérante, mais un mouvement au service des jeunes ruraux. La pratique religieuse et les vertus jacistes ne sont plus des préalables indispensables au fonctionnement des équipes locales, elles deviennent l'aboutissement de la tâche éducatrice du mouvement. .../... D'accusés et de méprisés qu'ils étaient*

²¹⁴ À partir de discussions engagées par les filles « *Pour une vie plus belle* » et par les garçons « *Être un homme* », une discussion s'engage sur le rôle des conditions de logement à l'épanouissement des jeunes ruraux. Selon la méthode du « Voir-Juger-Agir » des enquêtes sont menées dans le département d'Ille-et-Vilaine. Elles mettent en évidence l'exiguïté des maisons, l'absence d'équipements sanitaires, un équipement ménager sommaire ; bref, des conditions de vie à la campagne non propices à l'épanouissement des jeunes ruraux par comparaison avec les citadins. Seules deux maisons sur mille disposent d'une douche ou d'une baignoire et seulement 5% ont une installation convenable pour la toilette quotidienne. À partir de ce constat, les militants de la JAC proposent une exposition sur *la Maison Paysanne*. Avec l'aide d'EDF et du Génie Rural, des maquettes (grandeur nature) de maisons avant et après travaux et des équipements électriques sont présentés au public. Le journal *Jeunes Forces Rurales* relaie l'initiative et d'autres équipes se mobilisent ailleurs sur le territoire.

au départ, les paysans sont devenus détenteurs d'une nouvelle espérance sociale » (Colson, 2000, pp. 216-220).

*Rien ne s'est fait de grand, qui ne soit une espérance exagérée*²¹⁵

Tandis que ses successeurs au secrétariat général de la JAC²¹⁶ tentaient de mettre en application les grands thèmes de la nécessaire mécanisation et modernisation des exploitations agricoles, de la formation des responsables paysans, etc. auxquels il avait pris une part prépondérante, il restait préoccupé par les formes concrètes du développement de la production agricole : place croissante du capital par rapport au travail, séparation des tâches de conception et des travaux d'exécution, détérioration des rapports humains dans le travail. Il continuait de penser que les solutions aux questions posées par la modernisation de l'agriculture ne pouvaient être trouvées que par les paysans eux-mêmes. Et pour lui, cela signifiait que les organisations paysannes, jeunes aussi bien qu'adultes, devaient avoir une parfaite connaissance du fonctionnement technique et économique des exploitations agricoles modernes, et devaient favoriser le développement d'initiatives communautaires chez les petits paysans.

²¹⁵ Citation de Jules Verne (1828-1905), écrivain français de romans d'aventure et de science-fiction.

²¹⁶ André Vial de 1949 à 1953 (il deviendra président de l'ACJF de 1953 à 1956), Michel Debatisse de 1953 à 1957, Louis Sesmat de 1957 à 1961.

5. 1950-1962/63 : L'APOGEE DU MOUVEMENT...

5.1. UN EVENEMENT QUI FERA DATE !

Soixante mille jeunes ruraux au Parc des Princes à Paris

Du 12 au 14 mai 1950, cinquante à soixante-dix mille jeunes ruraux sont rassemblés au « Parc des Princes » à Paris, pour le vingtième anniversaire de la JAC et de la JACF, mobilisés depuis des mois pour un événement appelé à faire date. « *Moment sans précédent dans l'histoire de la paysannerie française. En effet, la JAC fut la seule organisation capable, après la guerre, de provoquer un rassemblement national aussi important* » (Debatisse, 1963, p. 139). Et que réclament ces jeunes qui affirment calmement leur force montante ? « *Ils réclament avant tout reconnaissance et dignité. Non, ils ne sont pas ces "péquenots" ni ces "bouseux" que l'on dit et, publiquement ici même à Paris, ils viennent le dire au pays tout entier, en affichant ce qu'ils sont et la réalité de ce qu'ils vivent. Ils viennent dire aussi ce qu'ils font. Ce à quoi, en retroussant leurs manches, ils se sont déjà attelés à travers la JAC, afin que change leur vie. Pour enrichir leurs connaissances, s'ouvrir au monde et aux autres, équiper leurs villages et leurs bourgs, améliorer le confort et l'hygiène de leur habitat, assurer un avenir meilleur aux enfants qu'ils auront... Pour rendre leur travail moins harassant et plus rémunérateur, agrandir et moderniser des exploitations, dites familiales, mais qui trop souvent ne sont que le lieu de l'exploitation de la famille. Des exploitations où dans 50% des cas, des enfants n'accèdent même pas au certificat d'études, où des femmes et des gosses servent de main-d'œuvre à tout faire, où des couples écrasés de fatigue ne s'adressent même plus la parole. Calmes et déterminés, ils ne sont pas rassemblés au Parc de Princes pour manifester et revendiquer, mais pour être reconnus* » (Goure, 2008, p. 73).

Une appartenance sociale et sociétale enfin reconnue

Ces Jeunes entendent qu'un monde nouveau naisse. Eux-mêmes vont le créer : « *Nous n'attendons pas **Tout** des autres. Nous comptons d'abord sur nous-mêmes. Notre avenir dépend de nous* » martèle à la tribune Maurice Vinçot, le président national de la JAC (Goure, 2008, p. 74). Ces jeunes sont non seulement conscients de leur situation, mais ils sont aussi conscients de n'être pas seuls dans le pays, d'appartenir à une communauté sociale et sociétale : « *Aujourd'hui, nous demandons justice, demain nous l'exigerons, car nous ne demandons rien qui ne soit pas le bien de tous... /... Nous savons bien que nos villages ne vivent plus, ne peuvent plus vivre repliés sur eux-mêmes. Notre sort est lié à celui de tous les autres milieux sociaux du pays. Comme leur sort est lié au nôtre !* » s'exclame Gilbert Fraudeau, président de ce Congrès de jeunes ruraux (Goure, 2008, p. 74).

5.2. L'AVENEMENT DES TRENTE GLORIEUSES

Une redistribution de notabilités

Nous sommes à l'aube des Trente Glorieuses. Ces trente années (1945-1973) au cours desquelles la société française va accoucher d'une formidable mutation, y compris dans les campagnes où les choses commencent à bouger aussi. De nombreux notables, qui s'étaient ralliés au régime de Vichy, sont discrédités : quelques-uns sont rejetés, tandis que d'autres se retirent sur la pointe des pieds. À gauche, le parti radical socialiste qui tenait nombre de conseils généraux de la France profonde pendant l'entre-deux-guerres est désormais en perte de vitesse. Il est accusé par l'opinion publique d'avoir conduit à sa perte la III^{ème} République. Une nouvelle carte politique se dessine. Le parti communiste devient le premier parti de France, mais de nouvelles tendances et de nouveaux courants apparaissent avec des hommes plus jeunes. Ils viennent de la gauche ou sont portés par le MRP²¹⁷ (Mouvement républicain populaire) qui se veut démocratique et réformateur.

5.3. LE SYNDICALISME AGRICOLE PREND UN NOUVEL ELAN

Création de la CGA

Le syndicalisme agricole lui aussi prend un nouvel élan. Pierre Tanguy-Prigent, un résistant socialiste nommé ministre de l'Agriculture par le général de Gaulle, pousse à la création de la Confédération générale de l'agriculture (CGA) au printemps 1945. Représentant une certaine revanche sur les courants qui avaient appuyé la Corporation paysanne (créée sous le régime de Vichy), la CGA bénéficie du soutien des anciens réseaux agraires socialistes, radicaux et communistes, minoritaires, mais bien implantés dans les milieux du Crédit, de la Coopération et de la Mutualité. La CGA reprend l'idée d'une organisation unique de l'agriculture « seul interlocuteur du monde paysan » pour l'orienter vers un vaste programme de modernisation et de réformes. Elle a l'ambition de regrouper l'ensemble des organisations agricoles : la toute nouvelle FNSEA²¹⁸, les coopératives, le Crédit, les mutuelles agricoles, les techniciens de l'agriculture et les ouvriers agricoles.

Les premières réformes : statut du fermage, protection sociale, recherche agronomique...

La première réforme proposée par la CGA est de taille : la loi sur le statut du fermage et du métayage est votée le 13 avril 1946. C'est une vieille revendication, réclamée par Jean Jaurès à la fin du 19^{ème} siècle ! Désormais, le fermier ne sera plus congédiable selon le bon vouloir de son propriétaire : c'est une véritable Révolution dans les campagnes. C'est aussi la CGA qui amorce la protection sociale en

²¹⁷ **MRP : Mouvement Républicain populaire**, ancien parti politique français, classé comme démocrate-chrétien et centriste. Héritier du *Parti démocrate populaire* et de mouvements régionaux comme *l'Union populaire républicaine* (Alsace) et *l'Union républicaine lorraine* ; fondé le 26 novembre 1944 par Georges Bidault, il se voulait le parti des résistants démocrates-chrétiens qui souhaitaient dépasser le clivage droite-gauche et celui de la « fidélité » au général de Gaulle.

²¹⁸ La **Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA)**, fondée en 1946, est aujourd'hui le syndicat professionnel majoritaire dans la profession agricole en France. Il a obtenu un résultat de 53,39 % aux élections Chambres d'agriculture en 2013. Il fait partie des organisations patronales françaises et des organisations professionnelles agricoles.

faveur des paysans, dont ils sont totalement démunis. C'est encore la CGA qui pousse à la création de l'Institut national de la recherche agronomique (INRA), outil devenu indispensable au développement de l'agriculture. La CGA avait probablement bien d'autres projets... mais le temps va lui manquer.

La FNSEA supplante la CGA

Aux élections syndicales de l'hiver 1945-1946, la tendance socialiste perd du terrain dans le monde paysan et des dissensions apparaissent au sein de la CGA. Plus qu'une hégémonie, c'est surtout une divergence idéologique qui provoque l'éclatement. Et l'éclatement tourne à l'avantage de FNSEA, l'une de ses composantes, qui va bientôt se présenter comme « le défenseur naturel de la paysannerie » et marginaliser définitivement la CGA. D'autant qu'elle se démocratise et se rajeunit. Des exploitants en activité supplantent les hobereaux qui la dirigeaient. En 1948, les quatre membres du conseil d'administration sont tous des agriculteurs exploitants. L'un d'eux, Eugène Forget²¹⁹, un petit exploitant du Maine-et-Loire en devient le premier président. Il dira lui-même : « *Beaucoup ne voulaient ni d'un président du Bassin parisien ni d'un Méridional qui serait trop marqué politiquement. Alors, on a pris la voie moyenne, la Loire étant le fleuve qui partage les opinions et les gens* » (Prévost, 1997, p. 23).

Le serment de l'unité paysanne

Le poste de secrétaire général échoit à René Blondelle²²⁰, gros exploitant de l'Aisne et ancien responsable de la corporation. Il va symboliser l'influence du Bassin parisien et du secteur aisé de l'agriculture française au sein de la FNSEA. Mais Eugène Forget aura l'intelligence et l'audace de faire approuver en Assemblée générale et à main levée « un serment d'unité » paysanne²²¹. Cette unité syndicale fut globalement maintenue au fil des ans, malgré des dissensions internes et des intérêts contradictoires entre exploitants. Chacun utilisant le syndicalisme pour sa propre cause et au gré des circonstances, comme l'a bien analysé Marcel Faure : « *Les petits et moyens agriculteurs, s'ils trouvaient que l'on ne se souciait pas assez d'eux, estimaient que leur sort eut été pire avec un syndicalisme à nouveau divisé. Les représentants des régions riches, quant à eux, avec le soutien des associations spécialisées –céréaliers et betteraviers– manœuvraient assez habilement pour obtenir que le syndicalisme unitaire appuie, au nom de toute la paysannerie, les mesures particulières dont ils avaient besoin et qui les avantageaient* » (Faure, 1966).

²¹⁹ **Eugène Forget** (1901-1994), syndicaliste paysan français. Agriculteur du Maine-et-Loire, il est élu syndic régional adjoint de la Corporation paysanne du Maine-et-Loire, en janvier 1944. À la Libération, il adhère au Mouvement Républicain populaire, comme membre du Comité d'entente pour la démocratie chrétienne. Il devient conseiller économique et maire de sa commune. Élu président de la FNSEA en mars 1946, il fait voter à main levée le serment de l'unité paysanne.

²²⁰ **René Blondelle** (1907-1971), est un syndicaliste français. Gros exploitant agricole de l'Aisne, il devient syndic régional de la Corporation paysanne. Il est nommé au Conseil national en 1941 pour y représenter le monde agricole. Élu secrétaire général de la FNSEA en 1946, puis président (1949-1954). Élu président de l'Assemblée permanente des Chambres d'agriculture en 1952, membre du Conseil économique (1954-1955) et du Conseil de la République (1955-1959). Il sera sénateur de l'Aisne (1959-1971).

²²¹ Au Congrès de la CGA des 14, 15, 16 mars 1946, Eugène Forget (nouveau président de la FNSEA) eut l'idée de faire prêter serment de fidélité à l'unité paysanne. Ce qui fut fait dans l'enthousiasme quasi général des présents.

Un seul mot d'ordre : augmenter les prix !

Cependant, les petits et moyens exploitants, essentiellement producteurs de lait et de viande, semblent abandonnés à eux-mêmes. Bien que les plus nombreux, aucune véritable mesure n'est prise en leur faveur. Car pour René Blondelle la seule vraie question est celle des prix : « *s'ils étaient normaux*, dit-il, *il n'y aurait plus d'exploitations agricoles marginales.* » C'est méconnaître pour le moins la situation réelle de nombreuses régions en difficulté : une augmentation uniforme des prix enrichit davantage les plus riches, tandis que les pauvres restent toujours aussi démunis et aussi nombreux. Inconsciente de l'urgence d'une véritable politique d'ensemble, la masse des paysans de France est utilisée comme masse de manœuvres dans les manifestations et continue à se rallier au mot d'ordre des plus gros : il n'y a qu'une seule classe paysanne et qu'une seule solution à ses malheurs, relever les prix agricoles ! Slogan sur lequel achoppent régulièrement les gouvernements successifs de la IV^{ème} République.

Mot d'ordre contesté par les jeunes, qui revendiquent autre chose...

Mais ce slogan est de plus en plus vigoureusement contesté par Michel Debatisse et ses amis : « *Inacceptable ! Inacceptable de laisser croire que par la seule augmentation du prix des produits – fût-elle de 20% ou de 30% !– on sauvera ces centaines de milliers d'exploitations dont le revenu brut annuel se situe autour de six cents à sept cent mille anciens francs [environ dix mille euros en 2015, en monnaie constante !] Inacceptable de laisser ainsi s'accroître, au profit des mieux placés, inégalités, insécurité, inadaptation... Inacceptable que perdurent ainsi pour tant d'entre nous dans le monde paysan, bas niveau de vie, absence d'espoir, vie difficile pour les femmes, conflits de générations, inaptitude à la vie économique moderne, sous-développement culturel...* » (Goure, 2008, p. 91). Et du haut des tribunes, comme au cours de multiples stages et sessions, c'est à « autre chose » qu'appellent Michel Debatisse, Raymond Lacombe, Bernard Lambert, Jacques Blois, Alexis Gourvenec, Jean Mouchel, François Louapre, René Raimbault et autres jeunes, frais émoulus des rangs de la JAC.

Ils sont bientôt rejoints par les jeunes de la JACF, elles aussi toujours de plus en plus nombreuses : Suzanne Stackler, Thérèse Verdonck, Marie-Thérèse Gatinois, Marie-Annick Chéreau... Mais les grandes organisations du monde agricole et la plupart de leurs dirigeants n'entendent rien et continuent d'entretenir la politique qui leur est favorable, se souciant bien peu de ces « péquenots » qui enflamment les salles ; salles pleines de jeunes militants et d'aumôniers en soutane...

5.4. LA JAC ECLOS DE DIRIGEANTS D'EXCEPTION

Le rural nouveau est arrivé !

La clairvoyance, la ténacité, l'obstination, la force de conviction de René Colson porte enfin ses fruits. Tout au long des années 1950, « en dépit d'un apparent désordre intellectuel où l'on s'est astreint à l'étude rigoureuse tout en faisant l'école buissonnière, à travers les courants de pensée et

les idéologies, une méthode jaciste a bel et bien pris corps : empirique, soumise au réel et à la pratique, orientée en permanence par une perspective théologique... Peu à peu avec la JAC et la JACF est apparu un type nouveau de rural, succédant à *"l'homme à la bêche"*²²² (Pourrat, 1940) et au paysan de toujours, immobile au milieu de l'éternel ordre des champs » (Goure, 2008, pp. 82-83). Ces hommes, que René Colson souhaitait voir se prendre en charge eux-mêmes, ces hommes où le spirituel donnerait une nouvelle dimension aux capacités tant physiques qu'intellectuelles, professionnelles que sociales, culturelles que sportives, morales que religieuses, ces hommes qui prendraient des initiatives et des responsabilités pour transformer leur milieu, ces hommes et ses femmes sont arrivés... Ils sont là ! Ils se sont préparés et ils sont prêts. Comme une vague déferlante que l'on n'aurait pas vue venir, ils vont progressivement imprégner, animer, créer, diriger l'ensemble des organisations professionnelles agricole, à de rares exceptions près.

La charité se fait technicienne

Bertrand Hervieu²²³ caractérisait ce type nouveau de plusieurs traits dans une étude publiée en 1970 par le MRJC, à l'occasion du 40^{ème} anniversaire du mouvement : « Ce nouveau rural n'est pas forcément le plus instruit, ni le plus pratiquant, ni le plus sage. Mais il a le sens des autres, le goût de l'initiative, le respect de la solidarité... Il est fier de son métier qui vaut autant que les autres... Il est ouvert à toutes les dimensions de sa personnalité, affective, culturelle, religieuse, sociale, professionnelle... Ouvert aux autres aussi et à son milieu... Ouvert aux changements, à la nécessaire évolution de l'agriculture et de la société politique... Ouvert au progrès technique comme aux méthodes de gestion, en reprenant la formule même de l'ACJF : *"La charité doit se faire technicienne"*. Prêt désormais à affronter les habitudes, le laisser-faire et la routine. Car ce nouveau rural s'applique également la formule de Saint-Exupéry : *"Être homme, c'est précisément être responsable !"* (de Saint-Exupéry, 1939, p. 59). Il va donc s'engager, c'est-à-dire agir et non plus subir. Il s'affirmera, prendra des positions et les défendra, au lieu de se laisser mener par les événements. Et il réfléchira : seul et en équipe... L'équipe occupe une place primordiale dans la vie du militant jaciste. En même temps, il est solidaire de la totalité du milieu paysan. Totalement. Il est la pointe avancée de ce milieu, mais juste *"un pas en avant"*, pas davantage. Son engagement n'aura de valeur que s'il reste compris des autres et s'il n'oublie jamais qu'il est d'abord et avant tout, un témoin : témoin de la foi qui l'anime et témoin de l'espoir qu'il met dans son métier » (Goure, 2008, p. 83).

²²² En référence au livre *« L'homme à la bêche - histoire du paysan »* (Editions Flammarion, 1940) de l'écrivain Henri Pourrat (1887-1959), où il est écrit : *« Celui qui connaît l'histoire des familles sait qu'elles sont sorties des champs et qu'elles se sont éteintes en ville. Tout sort de la paysannerie et le paysan est le seul père des hommes. La loi d'extinction veut que la bourgeoisie et la noblesse, auxquelles le paysan accède par le commerce et par le service de l'État, n'aient jamais une existence bien longue ; l'ordinaire, à partir de l'aïeul paysan, ne serait même que de sept générations. Les villes n'ont vécu, au cours des siècles, que de l'apport des champs »*. In *« Un paysan face à l'avenir rural »*, page 104.

²²³ In (MRJC, 1971) et entretien de l'auteur avec Bertrand Hervieu, le 9 septembre 2009. **Bertrand Hervieu** (1948-), est un sociologue français, spécialiste des questions rurales et agricoles. Il est actuellement vice-président du Conseil Général de l'Alimentation de l'Agriculture et des Espaces Ruraux.

Un maître mot : le travail en équipe !

Et Marie-Annick Blois d'insister : « *Mais tout cet éveil s'est fait en équipe, car c'est ensemble que l'on progresse. La JAC a toujours travaillé dans un sens humaniste, dans le respect de chaque homme/femme et en dehors de tout individualisme. Si pour de nombreux jeunes, la JAC et la JACF ont été un levier puissant pour étudier et pour se former, cela est d'abord passé par "une équipe". En équipe, chacun, selon son âge, ses aspirations, ses compétences, assure une part de responsabilité. La prise de responsabilité est progressive et fonction des besoins. Ainsi, les équipes se sont structurées progressivement à partir de l'échelon de base ; il en est ressorti des jeunes aptes à s'engager plus avant au niveau départemental, des jeunes capables d'organiser une journée de formation professionnelle, une fête, etc. D'ailleurs, il y a eu parfois des discussions au sujet des cours par correspondance, qui pouvaient mettre l'accent sur une promotion individuelle totalement déconnectée de la participation de tout un milieu... » (Blois-Chéreau, 2015).*

Une évolution, fruit d'une démarche collective et dont la part des femmes est à souligner

« *On attribue généralement ces évolutions au seul Michel Debattisse (Puy-de-Dôme, 1929-1997). Il y a certes joué un rôle majeur, mais l'initiative en est en réalité revenue à tout un réseau composé d'acteurs, ayant chacun des expériences, des trajectoires et des pratiques spécifiques comme Thérèse Verdonck (issue du Nord), René Raimbault (Maine-et-Loire, 1926-2003), Raymond Lacombe (Aveyron, 1929-2002), Marie-Thérèse Gatinois (Ardennes), Bernard Lambert (Loire-Atlantique, 1931-1984), Jacques Blois (Charente), Marie-Annick Chéreau (issue de Loire-Atlantique), Marcel Faure (1923-1987, Basses-Alpes [actuelles Alpes-de-Haute-Provence], natif de l'Isère), Lucien Douroux (Puy-de-Dôme), Estelle Robin (Ain, 1927-1994), Hubert Buchou (Pyrénées-Atlantiques), Fréjus Michon (Isère, 1924-1987), Francis Louapre (Ille-et-Vilaine) ou encore Jean Mouchel (Calvados), et bien d'autres. Il est important de souligner le caractère collectif de cette démarche à laquelle ont participé plusieurs centaines d'autres acteurs ayant joué un grand rôle. Certains membres de ce réseau soulignent avec insistance cet aspect collectif ».²²⁴*

L'éducation populaire concernait tant l'action collective que les comportements personnels

Et Serge Cordellier de poursuivre²²⁵ : « *On évoque souvent l'histoire de ce mouvement de jeunesse et d'éducation populaire en considérant uniquement son volet masculin. Le volet féminin est cependant tout aussi important.* » Augustine Lerouxel²²⁶ a joué un rôle considérable dans le développement de

²²⁴ **Serge Cordellier**, consultant et chercheur indépendant (sociologie rurale, histoire sociale), suite à une communication au colloque national « *Quels responsables / entrepreneurs / leaders agricoles et ruraux pour quel développement local ?* » (ESA d'Angers, 10-11 juillet 2012). Serge Cordellier a commis une étude publiée dans « *Les élites agricoles et rurales – Concurrences et complémentarités des projets* » ouvrage collectif, coordination éditoriale de François Sarrazin, éditions Presses universitaires de Rennes, Rennes, avril 2014.

²²⁵ Entretien de l'auteur avec **Serge Cordellier**, le 30 mai 2014. L'auteur confirme la très forte insistance des personnes interviewées, notamment Marie-Annick Blois-Chéreau et Marie-Thérèse Lacombe, sur la collégialité et le rôle éminent des femmes dans cette évolution.

²²⁶ **Augustine Lerouxel** (1918-2004) : Elle fut la première 'Jeune' à être secrétaire générale du Mouvement (JACF) de 1943 à 1946. Elle avait dû quitter l'école après le certificat d'études primaire : « *J'avais espéré continuer mes études, mais il en fut autrement. À 14 ans, retour à la maison. [...] On m'avait interdit la lecture. [...] Un dimanche, je trouve un petit bulletin pieux – un prêtre diocésain demandait aux familles de bien vouloir permettre à leurs jeunes filles (17-18 ans) de venir à Coutances pour deux jours de formation spirituelle. J'ai*

la JACF, un rôle assez comparable à celui exercé par René Colson du côté masculin. La JAC et la JACF ont très sensiblement contribué (dans les régions où elles étaient influentes) à des évolutions qui ont touché à la vie privée, professionnelle, sociale et culturelle. L'éducation populaire menée par ces deux mouvements a concerné tant l'action collective que les comportements personnels. « *Les points qui nous semblaient centraux au sortir de la guerre, c'était d'abord être un mouvement d'éducation. Les filles devaient être plus actives, plus responsables. [...] Les sujets d'études et d'action portaient sur la préparation au foyer, la vie professionnelle, la connaissance du monde paysan. Tout cela était très important. [...] Il y avait donc nécessairement un certain 'féminisme'. Il fallait mettre en avant certaines valeurs féminines. Tout d'abord réagir contre la vie que les femmes menaient : rechercher et trouver une autre place pour la femme dans la famille, dans la profession, dans la vie sociale. Il fallait faire évoluer les mentalités, envisager la réalité toute crue. Il fallait s'intéresser à la santé physique des filles, faire en sorte que les femmes sortent tout simplement de l'esclavage afin qu'elles soient considérées comme des êtres humains. Les femmes devaient souvent travailler comme des brutes !* » (Lerouxel, 1980). Ces propos sont confirmés par le récit édifiant, recueilli par Marie-Thérèse Lacombe²²⁷ (Lacombe, 2009), d'une centaine d'agricultrices sur leur situation personnelle et professionnelle dans les années 1950 à 1970. Les mouvements d'action catholique (JACF) puis les groupements de vulgarisation agricole féminine les ont aidées à faire évoluer, par petites touches successives, leur condition, leur statut, leur vie de couple... (Lacombe, 2015).

La création du CNJA

Après son éclatement, la CGA n'est quasiment plus qu'une coquille vide. Elle n'a plus qu'un rôle de coordination des organisations professionnelles. Or, il reste au sein de la CGA (où il est né) le Cercle des Jeunes, mais sans statut juridique, comme en *apesanteur*²²⁸. Il y a donc urgence à l'arrimer. Dès son IV^{ème} Congrès à Bordeaux en avril 1954, dont le thème est : *La terre peut-elle assurer notre avenir ?* Le Cercle des Jeunes adopte le statut d'association Loi 1901. Hubert Buchou, jeune agriculteur des Basses-Pyrénées, précise : « le Cercle, dénommé désormais Cercle national des jeunes agriculteurs (CNJA), devint une association 1901, liée par un protocole d'accord à la FNSEA » (Goure, 2008, p. 108). Dès lors, les choses s'accélérent. Hubert Buchou accède à la

"tannée" ma mère et j'y suis allée. Alors, tout a changé. À cette première réunion, nous étions douze de tout le diocèse. La JACF commençait. » Ses écrits publics, notamment concernant la place de la femme dans l'économie agricole et dans la vie sociale, n'en témoignent pas moins d'une capacité d'analyse sociologique, économique et politique exceptionnelle. C'est par exemple le cas de l'article « *La femme et la famille brimées par l'exploitation familiale* », paru dans la revue *Économie et Humanisme* en 1951, sous la rubrique « *Paysans d'hier et d'aujourd'hui* » ou de l'article « *Quelle société voulons-nous ?* » publié par la revue *Paysans* n°70 de février-mars 1968 intitulée « *Vers la nouvelle campagne* ». Source : (Cordellier, 2008, pages 20-21).

²²⁷ **Marie-Thérèse Lacombe** née Gatinois (1932-) fille d'agriculteur Ardençais, militante puis secrétaire générale de la JACF (de 1956 à 1958) où elle rencontre Raymond Lacombe (président de la JAC de 1955 à 1957). Ils s'installent dans le Ségala aveyronnais en 1958. Dans l'entretien accordé à l'auteur le 31 décembre 2015 à Camboulazet, Mme Lacombe insiste sur la totale autonomie d'action de la JACF, « *qui n'était pas "le féminin" de la JAC* », et l'adhésion massive des jeunes aux mouvements JAC & JACF : « *Ce n'était pas quelques militants, mais une foule de jeunes ruraux qui participaient aux activités diverses, car il y avait peu d'offres pour eux –raison essentielle de se précipiter vers ces activités. Tout notre travail a permis l'évolution des jeunes en milieu rural. Les filles formées avec la JACF sont devenues actives dans la prise de responsabilités et la mutation dans la condition féminine –travail qui s'est concrétisé avec la vulgarisation féminine dans les années 1960-1970 : nous avons mis en pratique et réalisé tout ce que nous avons découvert étant jeunes* ». (Lacombe, 2015).

²²⁸ Hubert Buchou a utilisé le terme de « *lévitation* » dans un entretien dactylographié et non daté, in Archives de Marcel Faure.

présidence du CNJA en novembre de la même année. Lors de son V^{ème} Congrès à Paris en mars 1956, le CNJA décide de modifier ses statuts pour passer sous forme syndicale. À cette occasion, Michel Debatisse (secrétaire général de la JAC de 1953 à 1957), entre au Conseil d'administration avec quelques-uns de ses équipiers. Le 8 mars 1957, l'Assemblée générale du CNJA confirme les statuts syndicaux et Michel Debatisse devient vice-président. Il accédera au Secrétariat général lors du VII^{ème} Congrès (consacré à *l'évolution de l'entreprise agricole*) à Paris en mars 1960 et le quittera lors du IX^{ème} congrès (consacré à *l'agriculture de groupe*) en octobre 1964, atteint par la limite d'âge de 35 ans.

Le syndicalisme jeune s'étoffe

Le 8 mars 1957 est une date importante pour les Jeunes Agriculteurs. Sous l'impulsion des anciens de la JAC/JACF, le CNJA s'est transformé en syndicat, régit par la loi de 1884. « Les jacistes et les anciens jacistes, contraints jusque-là de s'engager dans des organismes parasyndicaux, entrent en force dans le syndicalisme. Sur 85 présidences départementales du CNJA, ils en occupent 45 en 1960. Ils détiennent 24 postes sur 34 au Conseil d'Administration du CNJA et 8 d'entre eux sur 10 sont au bureau. Ils ouvrent les bases du recrutement du CNJA » (MRJC 1979, p. 76) et disposent désormais d'une instance susceptible de faire aboutir les propositions qu'ils ont mûrement réfléchies à la JAC depuis des années.

Que de chemin parcouru !

Que de chemin parcouru, en effet ! En 1952, les directives officielles du secrétariat fédéral de la JAC n'étaient-elles pas les suivantes : « *Il faut à tout prix sauvegarder l'indépendance de la JAC, vis-à-vis des jeunes de la CGA [le Cercle national des jeunes de la CGA avait été constitué en remplacement des Jeunesses syndicalistes et sociales]. Par conséquent, il serait anormal qu'un dirigeant jaciste soit en même temps et sur le même plan dirigeant des jeunes de la CGA. Il est tout de même toléré dans les régions très déchristianisées où la JAC ne peut rien organiser seule, que ses militants participent à la formation professionnelle de la CGA. Ce ne doit pas être la solution de paresse de ceux qui, se trouvant dans des conditions où la JAC peut agir par ses journées, semaines rurales, visites, champs d'expériences, etc., abandonnent la partie avant de l'avoir engagée* » (Prévoist, 1997, p. 54).

Les artisans de l'unité des Jeunes

Les artisans du rapprochement entre Cercle des Jeunes et Jeunes de la JAC sont Hubert Buchou, Michel Debatisse et leurs équipes respectives. Hubert Buchou, conscient que les sections départementales de la JAC travaillent déjà avec les fédérations départementales de la FNSEA, conscient de la force que représente désormais la JAC (force juvénile, force numérique, mais aussi et surtout force de proposition) et conscient de la similitude des problèmes rencontrés par les jeunes du Cercle des jeunes (plus engagés syndicalement que spirituellement) et par les jeunes de la JAC (plus

engagés spirituellement que syndicalement) ne va pas rester inactif. Encouragé par Louis Bidau²²⁹, président de la FDSEA des Basses-Pyrénées et catholique convaincu, il va chercher l'union. Et le mieux pour s'unir c'est de travailler ensemble ! Ainsi prend corps l'idée d'une collaboration entre le CNJA et la JAC/JACF pour gérer conjointement les fonds alloués par le gouvernement aux « *stages de productivité* ».

La formation de cadres paysans

Le financement et les programmes d'activité du Cercle des Jeunes sont un souci constant pour ses responsables. Certes les bals, les fêtes, les folklores sont autant de moyens financiers et de propagande, mais la JAC (quelque peu concurrente) revendique toutes les activités de loisirs dès 1949 ; elle ne peut cependant pas organiser de bals, la hiérarchie catholique y étant hostile. Ainsi, poussé par la recherche de financements et d'activités complémentaires, Hubert Buchou, président du Cercle des Jeunes, va lancer un programme de formation de cadres qui va le conduire à collaborer plus étroitement avec la JAC. Il le raconte ainsi : « *Lorsqu'André Lurton me demanda en 1954 de lui succéder [à la présidence] du Centre National [des Jeunes Agriculteurs], les stages de productivité étaient en place depuis quelques années. Nous avons déjà eu, lors des stages en 1952 ou 1953, des communications de professeurs d'Université sur la formation de cadres en Suède. Cela nous avait paru intéressant et Eugène Forget était littéralement passionné par ce projet. C'est en 1955, au Danemark, que je découvris les écoles de formation de cadres paysans. D'où l'idée d'un programme de même type établi dès la fin 1955. C'est alors que Jean-Marie Dautier, qui était au Commissariat à la productivité m'imposa de réaliser ce programme avec Michel Debatisse, secrétaire général de la JAC. C'est la FNSEA qui était l'instance opérationnelle avec un comité où participaient : la FNSEA, le Cercle national, la JAC et le ministère de l'Agriculture. Dès 1956, le programme s'appliqua à tout le territoire et fut à l'origine de la création de nombreux CDJA. En 1959, le CNJA prit la responsabilité du Service formation de cadres, sous l'autorité de Michel Béchet. L'idée se poursuivra par la mise en place de l'IFOCAP (Institut de Formation de Cadres Paysans)* » (Buchou, 1997).

Les stages de productivité

Les stages de productivité auxquels fait allusion Hubert Buchou ont suivi une évolution analogue. Les stages techniques fonctionnaient depuis 1952 à l'initiative du Cercle national. Ils étaient organisés sur le plan national et régional. À partir de 1957, un comité national de patronage se

²²⁹ **Louis Bidau** (1904-1984), prit conscience de la stagnation du monde agricole par ses lectures. Vers 1925, il s'inscrit avec d'autres jeunes Béarnais aux cours par correspondance du Père Barjallé (de l'École de Purpan à Toulouse). Avec lui, il devient un des fondateurs de la JAC en Béarn où il se distingue déjà par ses talents oratoires. En 1928, il est remarqué par Samuel de Lestapis, homme politique, dirigeant local du syndicalisme agricole, créateur de la Maison du Paysan et de l'AGPM en 1934, député de Pau de 1935 à 1940. Avec lui, il met le pied dans le syndicalisme agricole en s'occupant des «jeunesses paysannes». À la libération, il devient Président de la Confédération générale de l'Agriculture, de la FDSEA et du Comité Départemental d'Action Agricole. En 1949, il devient Président de l'Association Générale des Producteurs de Maïs (AGPM) jusqu'en 1973. En 1951, il devient Président de la Coopérative Agricole des Céréales du Bassin de l'Adour (CACBA), l'actuelle société Euralis. En 1952, il prend la présidence de la Chambre d'agriculture départementale. Maire de Gan de 1947 à 1977, soit pendant 30 ans.

constituée avec des représentants du Cercle national (garçons et filles), de la JAC et de la JACF, de la FNSEA, du Commissariat général à la Productivité et du ministère de l'Agriculture. Des comités régionaux et départementaux sont mis en place selon la même formule. Parallèlement aux activités prévues pour les garçons, un programme féminin en deux parties (18-25 ans et 25-35 ans) est mis en place. Le programme aborde les productions animales (aviculture, production laitière, production porcine), la comptabilité-gestion et l'organisation du travail.

L'urgente nécessité d'un syndicalisme jeune, organisé, vivant et fort

Toutes ces initiatives de stages de formation, notamment ceux pour cadres paysans qu'Hubert Buchou et Estelle Robin (vice-présidente du Cercle des Jeunes) ont découverts au Danemark, vont être source d'unité en associant tout à la fois le CNJA, la JAC, la JACF et la FNSEA. Ces stages, leur préparation et leur animation, amenèrent tous les partenaires à se retrouver autour d'une même table, et ils se découvrirent souvent plus proches qu'ils ne l'imaginaient. Au-delà des doctrines et des directives, c'est ce travail sur le terrain qui scellera l'unité de la jeunesse agricole, qu'elle fût plutôt chrétienne ou plutôt syndicaliste, et le plus souvent les deux à la fois. Et bientôt, aux yeux de tous apparaît l'urgente nécessité d'un syndicalisme jeune, organisé, vivant et fort. Même la FNSEA y est maintenant acquise. Elle a fini par céder sur l'insistance de quelques-uns de ses dirigeants plus clairvoyants et persuadés que si le syndicalisme ne laisse pas de place aux jeunes, ceux-ci la prendront quand même, au risque de briser une unité syndicale à laquelle ils sont tous désormais attachés.

Les jacistes entrent dans les organisations professionnelles agricoles

Ainsi les craintes formulées par certaines équipes de jacistes de voir partir vers l'action syndicale leurs meilleurs cadres et leurs éléments les plus dynamiques vont se vérifier. Tel Michel Debatisse, qui a rejoint l'équipe nationale de la JAC à l'automne 1950 et en est devenu le secrétaire général à l'automne 1953. Il entre au bureau national du CNJA en 1957 et en devient le secrétaire général en 1958. Désormais, avec ses équipes et fort d'une méthode de travail acquise à la JAC, il va pouvoir donner au CNJA toute sa dimension : force de réflexion, de proposition et d'action. Épaulé par ses équipes, son action se poursuivra dans le syndicalisme aîné : en 1964 il entrera au bureau de la FNSEA, en deviendra le secrétaire général en 1968 et le président en 1971.

La presse, un instrument pédagogique majeur !

Au cours de ces années euphoriques, la JAC touche les sommets. Nous avons évoqué le Congrès de la jeunesse rurale, qui rassemble près de 70 000 jeunes à Paris en mai 1950. Mais un autre instrument pédagogique majeur, dont nous avons peu parlé jusqu'à présent touche des sommets : la presse. L'abonnement à une revue du mouvement est d'ailleurs un signe d'adhésion. « *Au début des années 1950, la presse jaciste touche énormément de jeunes ruraux. Le bimensuel "Jeunes Forces Rurales" est l'un des périodiques les mieux faits et les plus attrayants. Plutôt progressiste et ouvert sur le*

*monde, il traite des grandes questions politiques de l'époque, défend les revendications des ouvriers agricoles pour l'égalité avec les autres salariés en matière d'allocations familiales et s'intéresse de manière constante aux problèmes des femmes en milieu rural. Il ne néglige pas la culture et suggère des lectures et des films »*²³⁰ (Lefèvre, 2014, pp. 101-106).

Une presse faite par les jacistes et pour les jacistes, et dont l'impact est considérable

Le bimensuel *Jeunes Forces Rurales* pour les garçons et le mensuel *Promesses* pour les filles comptent respectivement 80 000 abonnés et 110 000 abonnées ; au total, 150 000 exemplaires sont diffusés tous les quinze jours dans les foyers et sont lus par toute la famille. Ces deux revues de masse seront fondues en une seule *Hello !* en 1962. D'autres revues s'adressent aux responsables : *Militant à l'action* pour la JAC, *Militante jaciste* et *Route d'amitié* pour la JACF et *Mon village* pour le Mouvement familial Rural, totalisent un tirage mensuel de 53 000 exemplaires. Ils sont des guides précieux pour les militants. Beaucoup de départements ont aussi leur propre bulletin, rédigé par les jeunes eux-mêmes et pour qui cet exercice est un véritable apprentissage... Par ailleurs, *Fripounet* s'adresse aux enfants et *Les cahiers du Clergé rural* est le bulletin des aumôniers. En 1958, la revue *Rallye-Jeunesse* sera lancée pour les adolescents et tirera à plus de 200 000 exemplaires dès 1960, tandis que *Semeuses* s'adresse aux adolescentes. Plus tard paraîtra la revue *Salut les copains*.

La presse : un puissant relais des campagnes d'année !

C'est l'époque des grandes enquêtes sur les conditions de vie dans les campagnes (conditions qui se transforment rapidement), le temps aussi des « *Coupes de la joie* » dans les villages, formidable organisation nationale des loisirs ruraux. Un sondage effectué en 1956 montre que dans 56 départements ces « *Coupes de la joie* » touchent plus de 400 000 spectateurs. La presse jaciste fait écho à tous ces événements et diffuse largement toutes les transformations et les progrès en cours. Marie-Annick Blois témoigne : « *Beaucoup d'activités "tournaient" autour de cette presse de masse : la diffusion des idées auprès des lecteurs, les rencontres autour de tel ou tel article ; la lecture était un moyen d'influence très important... Au sujet des campagnes d'année, le thème était choisi chaque année pour mettre l'accent sur un point important de la vie des jeunes : le métier et l'organisation professionnelle, les loisirs, la vie sentimentale, le bien commun... On privilégiait les enquêtes et les activités liées au thème d'année. La presse du mouvement accompagnait et relayait tout cela... Toutes ces actions ont beaucoup aidé les aînés du mouvement à choisir leurs engagements d'adultes... »* (Blois-Chéreau, 2015).

²³⁰ Si l'on agglomère l'ensemble des périodiques issus du catholicisme social, à savoir l'hebdomadaire *Foyer Rural*, le bimensuel *Jeunes Forces Rurales*, le mensuel *Promesses*, le magazine *Clair Foyer* et les revues pour enfants *Fripounet* et *Marisette*, le tirage total mensuel dépasse 1 300 000 exemplaires.

La JAC imbibe de son esprit l'ensemble des Organisations professionnelles agricoles

Peu à peu, l'esprit de la JAC va imprégner les organisations agricoles. Les hommes et les femmes qui ont bénéficié de la formation JAC vont organiser la profession et administrer l'ensemble des institutions professionnelles agricoles. Chacun y trouvera l'occasion de donner le meilleur de lui-même en fonction de sa sensibilité (économique, sociale, syndicale, technique...), de ses aptitudes et aussi des besoins et des opportunités qui se présenteront. Dès les années 1960, l'écrasante majorité des responsables agricoles et des élus ruraux est issue de la JAC et de la JACF. Ils administrent des organismes de gestion, des coopératives, des mutuelles, des syndicats agricoles...

La loi-cadre du 5 août 1960

Le Premier ministre Michel Debré et son ministre de l'Agriculture Henri Rochereau²³¹ proposent, comme ils s'y étaient engagés, une loi-cadre appelée loi d'orientation agricole. En dépit des arguments développés par une minorité d'agriculteurs influents, malgré l'irréductible opposition du Sénat et après bien des péripéties, la loi est finalement adoptée le 5 août 1960. Elle pose le principe de parité entre l'agriculture et les autres activités économiques. Elle définit ce que doit être une exploitation viable. Elle prévoit l'aménagement des charges d'exploitation et l'organisation des productions et des marchés (Coopératives et SICA). Elle prévoit surtout des sociétés d'aménagement foncier qui auront la possibilité d'acquérir des terres pour les rétrocéder à des agriculteurs (des jeunes notamment) qui ont besoin de s'agrandir : d'aucuns dénonceront un obstacle au droit de propriété et au libre jeu de l'offre et de la demande. Et, en annexe à cette loi d'orientation, une loi en faveur du remembrement et des investissements. Une autre en faveur de l'enseignement agricole, dont la compétence revient au ministère de l'Agriculture et instaure la parité de cet enseignement avec celui de l'Éducation nationale... Une troisième en faveur de l'assurance maladie-chirurgie pour les agriculteurs et leur famille.

Des avancées législatives non négligeables

Tout ce corpus législatif reprend quelques-unes des principales revendications des Jeunes Agriculteurs. Quelques-unes seulement, pas toutes. « *Ces textes ne nous donnent pas entière satisfaction, explique Michel Debatisse. Cependant, le CNJA se garde bien de les rejeter en bloc, estimant qu'ils contiennent des dispositions dont l'intérêt n'est pas négligeable. L'agriculture française a pris tellement de retard jusqu'ici, pour se montrer dédaigneuse et attendre que des lois parfaites lui soient proposées* » (Goure, 2008, p. 136). Les Jeunes Agriculteurs pensent que c'est un bon début et notent surtout le changement de cap. Timide, mais réel. La loi qui définit de manière précise ce que devrait être une entreprise agricole et qui crée les Safer est un premier pas vers un aménagement rationnel du sol, indispensable outil de l'agriculteur. Même si les jeunes sont impatients, ces avancées législatives sont loin d'être négligeables. Louis Malassis écrira : « Pour la

²³¹ **Henri Rochereau** (1908-1999) fut ministre de l'Agriculture du 28 mai 1959 au 24 août 1961, dans le gouvernement de Michel Debré.

première fois dans l'histoire, l'on se préoccupe de la viabilité des exploitations agricoles. Et pour la première fois dans l'histoire, on prend des dispositions en vue d'aller vers une parité de revenus avec ceux des autres catégories professionnelles » (Goure, 2008, p. 136).

Edgard Pisani est nommé ministre de l'Agriculture

Mais la loi, même votée, restera lettre morte pendant au moins un an. Il faudra attendre l'arrivée d'Edgard Pisani²³² au ministère de l'Agriculture en 1961, pour compléter la loi-cadre de 1960. À son arrivée au ministère, il n'a pas d'idée préconçue sur une politique agricole. Par conséquent, il adopte sans difficulté les orientations du Premier ministre. Il est séduit par l'esprit, l'audace et la détermination des jeunes agriculteurs qui ont des projets mûrement réfléchis, préparés et débattus par des années de JAC. Il est séduit par leurs idées vraiment novatrices et ils deviennent rapidement ses interlocuteurs privilégiés. Michel Debatisse et ses équipes (tous issus de la JAC) vont l'aider à ébaucher son projet de réforme. Après moins d'une année d'écoute active et attentive, et seulement deux mois de discussion et de négociations en tables rondes, le projet de loi appelé « projet Pisani »²³³ est prêt à affronter les discussions et les débats du Parlement.

Élaboration d'un projet de loi complémentaire

Que propose exactement ce projet Pisani, appelé à prolonger la loi d'orientation agricole votée deux ans auparavant ? Dans une très large mesure il reprend l'essentiel des propositions formulées par les Jeunes Agriculteurs : donner un droit de préemption aux SAFER, restreindre les cumuls d'exploitations, réaménager le foncier, faciliter l'association d'agriculteurs entre eux. « Mais l'une des innovations les plus symboliques est la création du FASASA (Fonds d'action sociale pour l'amélioration des structures agricoles) au travers duquel deux choses sont inventées : 1/ le contrat grâce auquel la collectivité paie une partie de l'effort qu'elle demande à la profession pour que celle-ci s'adapte à la réalité moderne ; 2/ l'utilisation d'instruments sociaux à des fins économiques. En d'autres termes, pour obtenir la création d'une puissance économique agricole française, significative à l'échelle de l'Europe et du monde, il fallait que le pays paie une partie du prix que la société paysanne était obligée de consentir pour conduire cette mutation » (Pisani, 1998) & (Pisani, 2009). Comment cela se concrétise-t-il ? Par plusieurs choses : une Indemnité Viagère de Départ (IVD) allouée aux agriculteurs âgés qui libèrent leur terre en faveur de plus jeunes agriculteurs ; un encouragement à l'agriculture de groupe en incitant les agriculteurs à s'unir pour travailler et exploiter ensemble (GAEC, CUMA) ; un soutien aux groupements de producteurs et à l'organisation des marchés ; un coup de pouce donné aux jeunes agriculteurs quittant une région surpeuplée comme la Bretagne ou la Normandie, pour aller s'installer dans une région sous-exploitée comme le

²³² **Edgard Pisani** (1918-), Sénateur de Haute-Marne, issu de la gauche démocratique et ancien préfet, nommé ministre de l'Agriculture le 24 septembre 1961.

²³³ Titre du journal *Le Monde* du 5 juin 1962, qui publie dans les grandes lignes le projet qui vient d'être élaboré.

Limousin ou le Sud-Ouest ; une aide financière et une formation accordées à tous les jeunes paysans qui voudraient se reconverter professionnellement...

Louis Malassis notera : « Ainsi, pour la première fois depuis le début de la révolution industrielle, l'exode rural n'est pas regardé comme une catastrophe, mais comme une nécessité. Mieux, les agriculteurs comme les enfants d'agriculteurs, vivant sur des surfaces trop modestes, vont pouvoir bénéficier d'une formation professionnelle facilitant leur mutation vers un autre emploi » (Goure, 2008, p. 145).

Adoption du projet Pisani

Après des débats passionnés, les discussions succédant aux discussions et les amendements s'ajoutant aux amendements, le Parlement va très sérieusement rogner l'ambition du projet Pisani. Finalement, le débat s'achèvera sur le paradoxe suivant : ce sont les députés de la majorité gaulliste et les indépendants qui voteront le texte, alors que les socialistes et le MRP –pour des raisons différentes– se prononceront en majorité contre cette loi complémentaire bien qu'elle correspondît, par bien des aspects, à leurs positions politiques. Bien sûr, le groupe communiste votera contre, lui aussi. Mais le projet est adopté le 8 août 1962.

Les jeunes ont gagné une bataille

La victoire n'a pas l'ampleur espérée par les Jeunes Agriculteurs. « *Disons qu'ils ont obtenu 20 à 25% de ce qu'ils souhaitaient* », a écrit Marcel Faure. Pourtant, les Jeunes Agriculteurs ont bel et bien gagné une bataille. Et une bataille déterminante, s'il en est ! Sous leur impulsion, l'agriculture française a pris un virage décisif. « *Une orientation s'est amorcée, commente alors sobrement Michel Debatisse. Elle rendra désormais difficiles les retours au passé et contribuera à l'évolution de l'agriculture et, par-là, à l'évolution de l'ensemble de la société* » (Goure, 2008, p. 146). À l'évolution de l'Europe aussi probablement ! N'oublions pas qu'Edgard Pisani, nommé ministre de l'Agriculture en septembre 1961, négocie désormais les textes d'application de la première Politique agricole commune avec le vice-président de la Commission européenne en charge de l'agriculture, un certain Sicco Mansholt²³⁴. Il participe au premier « marathon agricole » du Conseil des ministres des Six qui décide, le 14 janvier 1962 au terme de 140 heures de négociations, d'organiser des marchés agricoles communs par produit, d'appliquer des règles spécifiques de concurrence et de créer un Fonds européen d'orientation et de garantie agricole (FEOGA). La première Politique agricole entre en vigueur le 1^{er} juillet 1962.

²³⁴ **Sicco** Leendert **Mansholt** (1908-1995), est un homme politique néerlandais. Il a été président de la Commission européenne (Commission Mansholt) du 22 mars 1972 au 5 janvier 1973. Auparavant, il publia un plan visant à réformer la PAC, appelé Plan Mansholt. En 1972, il prôna une politique écologiste fondée sur la décroissance de l'économie, étayée sur le rapport Meadows remis au Club de Rome et publié en France sous le titre Halte à la croissance ? Il défendit parallèlement l'idée d'un revenu minimum garanti à l'échelle européenne.

La loi d'orientation a modifié le visage de nos campagnes

La loi d'orientation agricole a rendu possible, sans qu'on le dise, une véritable réforme agraire. Elle avait pour objectif de généraliser les exploitations à deux travailleurs. Une taille optimale de l'exploitation agricole a été fixée pour chaque département. Les Safer (Sociétés d'aménagement foncier et d'équipement rural) créées en 1964 ont été chargées d'acquérir les terres et de les revendre aux jeunes agriculteurs, aux meilleures conditions de crédit. Parallèlement, on encourageait les plus âgés à céder leurs terrains, moyennant l'institution d'une retraite. Tous les crédits ont été accordés dans ce but. Cela s'accompagnait d'une révolution technique : les exploitations modernes se devaient de posséder des tracteurs, d'utiliser des engrais, de pratiquer la sélection du bétail...

Le pouvoir politique a joué un rôle important

La loi n'a pas tardé à porter ses fruits. En quelques années, la taille de l'exploitation française a doublé, passant de dix à vingt hectares. En moyenne, elle possédait quinze vaches, était équipée d'un tracteur de trente chevaux et produisait du blé à raison de cinquante quintaux à l'hectare. Du début des années 1950 au début des années 1970, la production agricole a été multipliée par trois ou quatre. De son côté, le général de Gaulle a défendu bec et ongle l'agriculture française dans le Marché commun, en n'hésitant pas à suspendre la participation de la France aux réunions du Conseil de ministres de la CEE pour bloquer les décisions qui ne répondaient pas aux conditions qu'il posait lui-même pour l'agriculture.

Les agriculteurs ont créé et inventé nombre d'organisations agricoles de premier plan

Le Crédit agricole a joué un grand rôle. Il a accordé des prêts bonifiés de longue durée, ainsi que des prêts à moyen terme et à court terme. Quand on pense qu'au début des années 1950, on disait que les paysans n'accepteraient jamais de s'endetter et d'utiliser un carnet de chèques... Ce sont ces mêmes agriculteurs qui ont inventé le Crédit agricole et qui en ont fait la cinquième puissance financière du monde !

Mais les agriculteurs ont aussi créé les coopératives qu'ils gèrent eux-mêmes, la Mutualité sociale agricole qu'ils gèrent également, les Chambres d'agriculture, et nombre d'autres organisations agricoles couvrant l'ensemble de leur vie familiale, sociale et professionnelle. Quant à l'enseignement agricole, c'est une réussite saluée par toute la classe politique. Il s'agit d'un enseignement mi-privé, mi-public, qui a initié la formation alternée de semaines à l'école et de semaines sur le terrain, en entreprise²³⁵. Cette pédagogie, qui fait aujourd'hui florès dans l'industrie en vantant le modèle allemand, existe dans l'agriculture depuis l'avant-guerre.

²³⁵ Il s'agit de la pédagogie de l'alternance proposée et appliquée par les Maisons Familiales Rurales depuis 1937 !

La fin d'une épopée

Un glissement s'opère lentement, tout au long des années 1950 et 1960, d'une action spirituelle de rechristianisation de la société par les laïcs (sur mandat exprès reçu de l'évêque, en privilégiant l'évangélisation et l'apostolat) vers une action des laïcs pour rendre les conditions de vie familiale et professionnelle, plus humaines et plus fraternelles (en collaboration avec la hiérarchie, certes, mais en privilégiant l'autonomie des laïcs). La primauté du temporel sur le spirituel est donc privilégiée. « *À la conquête, se substitue le témoignage* » (Cholvy & Hilaire, 1988, p. 144), « *l'évangélisation* » laisse place à « *l'humanisation* » (Latreille & Rémond, 1962, p. 652).

Ainsi, peu à peu, la JAC a joué un rôle décisif dans la transformation et la modernisation du monde rural. Elle est devenue progressivement un mouvement de masse fournissant les cadres du CNJA. De son côté, la JOC ancre –elle aussi– de plus en plus son action dans le monde ouvrier, mais, par méfiance vis-à-vis des « intellectuels », par l'influence de ses aumôniers faisant prévaloir la mission d'évangélisation, et par solidarité de classe surtout, elle s'isole au sein de l'ACJF. C'est le signe annonciateur d'une crise interne de l'ACJF et de sa fin programmée, qui interviendra en 1956.²³⁶

Après 1956, tous les mouvements de jeunesse d'action catholique continueront d'exister de façon autonome, mais avec des choix divers, des parcours ponctués de conflits et des baisses d'effectifs. L'édifice construit depuis les années trente est globalement en crise dans les années soixante-dix. L'Assemblée épiscopale de Lourdes en 1975 en tire les conséquences : elle abandonne la notion de mandat, laisse à chaque organisation une entière autonomie, et « dégage toute responsabilité quant aux options politiques ou sociales qu'elles peuvent prendre » (Cholvy & Hilaire, 1988, p. 332).

De la JAC au MRJC

En 1962, la JAC devient le MRJC (Mouvement rural de jeunesse chrétienne). À la fin des années 60, le MRJC participe aux grandes luttes ouvrières (Larzac²³⁷, LIP²³⁸) en France et aux expériences brésiliennes des communautés de base et de la théologie de la libération par l'intermédiaire du MIJARC (mouvement international). En 1972, un clivage apparaît dans le mouvement entre ceux qui veulent s'engager dans les organisations syndicales existantes et au sein d'une Union avec la gauche, et ceux qui veulent mener un véritable combat contre le capitalisme. L'Église ne reconnaît plus alors le MRJC comme mouvement d'action catholique et le mouvement se scinde. Dans les années 80-90, le MRJC redéfinit ses orientations à intervalles réguliers et revient au besoin de comprendre l'environnement dans lequel vivent les jeunes. Aujourd'hui, il se veut « école de responsabilités » et

²³⁶ Les derniers présidents de l'ACJF ont été : Alain Barrère (1939/1946) issu de la JEC ; Rémy Montagne (1946/1949) issu de la JEC ; Roger Laviolle (1949/1953) issu de la JOC ; André Vial (1953/1956) issu de la JAC.

²³⁷ Le causse du Larzac est un haut plateau karstique situé au sud du Massif central, entre Millau (Aveyron) et Lodève (Hérault). Le site est célèbre pour avoir été le point de départ d'un mouvement de désobéissance civile dans les années 1970, suite à un projet d'agrandissement du camp militaire. Les paysans et leurs sympathisants s'opposèrent à ce projet d'extension, qui fut finalement annulé en 1981, après dix ans de luttes non violentes.

²³⁸ LIP : entreprise d'horlogerie et montres créée en 1867 par Emmanuel Lipmann. La concurrence américaine et japonaise met l'entreprise en difficultés. Elle dépose le bilan en 1973. Dans les semaines qui suivent, l'usine de Besançon (Doubs) devient alors le théâtre d'une grève qui va connaître une audience nationale. C'est le point de départ d'un conflit emblématique de l'après 68, qui va durer plusieurs années.

« mouvement d'éducation populaire », pour donner aux jeunes les moyens de devenir ce qu'ils souhaitent, de s'installer dans le monde rural, de s'investir dans la vie locale et d'exercer pleinement leur citoyenneté. C'est une logique de transformation sociale qui privilégie trois leviers d'action : l'agriculture, l'emploi et l'éducation.

Les anciens de la JAC créent le MFR puis le CMR

Dans la continuité de leurs engagements de Jeunesse, les premiers couples et les familles agricoles issus de la JAC créent la Ligue agricole catholique (LAC) en 1939. La LAC se transforme en Mouvement familial rural (MFR) en 1945 pour être moteur de l'évolution des campagnes et du mode de vie des familles. Le MFR édite les revues *Foyer Rural*²³⁹ (130 000 exemplaires en 1955) et *Clair Foyer* (275 000 en mai 1959). En 1961 et 1962, le MFR est membre fondateur du Comité catholique contre la faim et pour le développement (CCFD) et de la Fédération internationale des mouvements d'adultes ruraux catholiques (FIMARC). En 1966, le MFR devient Chrétiens dans le monde rural (CMR) pour intégrer les différentes branches socioprofessionnelles du milieu rural : exploitants agricoles, ouvriers ruraux, artisans-commerçants, professions libérales et techniciennes. Mais ces branches disparaissent entre 1989 et 1994. Aujourd'hui, le CMR s'est fixé trois priorités pour les années 2010-2020 : contribuer à un projet d'humanisation en contexte de ruralité ; cheminer avec Jésus-Christ pour être porteurs d'espérance ; inventer de nouvelles formes de faire mouvement.

²³⁹ « *Foyer Rural* invite le lecteur à progresser sans cultiver la soif d'argent et de domination, prône la solidarité professionnelle, suscite l'esprit familial, oriente vers la vie sociale. Au fil des années, il tente de répondre à l'immense besoin des agriculteurs sur le plan technique. D'où la création du mensuel "*Clair Foyer*" qui reprendra le caractère familial de "*Foyer Rural*", avec succès : près de 400 000 exemplaires vendus dans les années 1970 ; il est lu à 84% dans les campagnes. Au cours des années 1980, "*Clair Foyer*" deviendra "*Famille Magazine*" » (Lefèvre, 2014, p. 100).

6. BILAN D'ETAPE : LE TEMOIGNAGE DE JACISTES (1930-1960)

Nous arrivons à la fin d'une épopée, mais l'aventure ne s'arrête pas pour autant, comme nous le verrons dans le chapitre suivant. À ce stade historique, il nous a paru intéressant de recueillir un certain nombre de témoignages issus du terrain, de la base dirait-on aujourd'hui. Ceci pour au moins trois raisons : 1/ pour voir comment « *le souffle* » de la JAC s'est incarné réellement dans la vie de milliers de jeunes ruraux ; 2/ pour voir ce que cela a signifié pour eux : quels ont été l'impact et le ressenti de ce *souffle* dans leur vie ; 3/ pour voir quelle a été la contribution de la JAC au développement rural.

La plupart des témoignages cités dans cette partie sont extraits de deux ouvrages de Jean-Marie Barthe (Barthe, 1994) & (Barthe, 1999) aumônier diocésain des mouvements de jeunes (JAC et JACF) puis du mouvement d'adultes (CMR) dans les années 1950-1960, dans le département du Tarn. Ces témoignages sont similaires à des milliers d'autres, qui auraient pu être recueillis partout ailleurs en France. Nous les avons classés en suivant l'ordre (autant que faire se peut) des outils de la JAC énumérés dans un chapitre précédent : enquêtes, journées et semaines rurales... Mais auparavant, juste un petit rappel du contexte de l'époque.

6.1. LA VIE DES JEUNES RURAUX DANS LES ANNEES 1945

Un groupe de jacistes du Carmausin²⁴⁰ décrit les conditions de vie et de travail de l'époque.

Nous ne gardons pas un mauvais souvenir de cette époque, car nous étions tous pareils !

« **Les femmes** accomplissaient tout ce qu'il y avait à faire dans les travaux de la ferme : sortir le fumier, aller chercher de l'eau au puits, charger le foin, labourer, traire... Parfois, pour vivre, on se louait dans les fermes. **Le progrès** arrivait lentement. On a vu la première voiture de la commune de Rosières en 1937, le premier tracteur en 1948 et la première moissonneuse-batteuse en 1952. **Les conditions d'habitation** étaient rudimentaires. Nous allions chercher l'eau au puits avec des seaux et la lessive se faisait au Viaur avec des baquets. Les chambres ne possédaient pas de chauffage. Les planchers de la maison restaient propres parce que bien lavés régulièrement. À la cuisine, une grande cheminée donnait un grand feu, mais comme elle fumait souvent il fallait ouvrir la porte. Alors, le froid rentrait et nous couvriions nos épaules pour nous en protéger pendant que la chaleur pénétrait nos mains, nos pieds et le visage. **Les enfants**, en rentrant de l'école les soirs d'été, allaient garder les vaches après le goûter. Et avant de partir le matin, ils menaient les troupeaux au pré. Nous étudions les leçons pendant les gardes et il y avait toujours un grand-père ou une grand-mère pour faire réciter. Nous ne gardons pas de mauvais souvenir de ce temps. Nous étions tous pareils. Sur le chemin de l'école, chacun parlait de ce qu'il allait faire. On se retrouvait après au pacage.

²⁴⁰ Région de Carmaux, cité minière du Tarn, circonscription de Jean Jaurès qui fut député de Carmaux de 1893 à 1898.

Les parents et les voisins s'aidaient pour le travail de la journée, et le soir tout le hameau était invité

Les travaux en commun. Les gens s'entraidaient pour vendanger, dépiquer, dépouiller le maïs. C'étaient parfois de rudes journées, mais qui permettaient aux gens de se retrouver. Pour les repas, les hommes s'installaient d'un côté de la table, les femmes de l'autre et les enfants ensemble. Les langues allaient bon train, mais les plaisanteries restaient correctes, car les enfants écoutaient !

La "fête porcalle". Nous appelions ainsi le jour où on tuait le cochon, habituellement une fois par an, chez soi, chez l'oncle, la tante, les cousins, les voisins... C'était vraiment la fête pour nous les enfants. Les parents et les voisins s'aidaient pour le travail de la journée et le soir le hameau était invité. On racontait des histoires, on s'amusait. Tout le monde chantait et le souper durait tard. Quand c'était chez l'oncle, nous les enfants, nous partions à pied d'Almayrac à Mirandol, après l'école avec le cartable. Nous rejoignons la maman qui avait passé toute la journée à aider. Le père arrivait le soir et, tard dans la nuit, il ramenait tout le monde à la maison avec la carriole tirée par le cheval.

À cette époque, on cherchait à se rencontrer et à se réjouir ensemble.

Les loisirs. Nous aimions les fêtes votives, nombreuses alors et nous faisons jusqu'à 15 à 20 kms à vélo. Il arrivait parfois des aventures... Nous nous rendions aussi au feu d'artifice de la Saint-Privat à Carmaux. Ce soir-là on soupait un peu plus tôt et on partait avec le cheval. C'était une joie, une fête qu'on appréciait beaucoup. À Almayrac se tenaient deux fêtes : celle du saint Patron et celle du printemps. Les nouvelles du monde commençaient à nous parvenir grâce au poste radio dont le premier fit son apparition en 1933. À cette époque, on cherchait à se rencontrer et à se réjouir ensemble. Maintenant, la télévision détruit tout ça ! C'est tellement plus facile de rester chez soi.

Ce que nous a apporté le JACF

Elle nous a appris à vivre d'une autre façon, pas si terre à terre, et à rester dans le bain du christianisme avec l'idée d'approfondir notre foi et peut-être de la garder. Cela a été une ouverture. C'était très important pour nous d'avoir quelque chose après le catéchisme. S'il n'y avait pas eu la JACF nous ne serions pas ce que nous sommes. Nous avons évolué et fait évoluer le milieu. Nous avions des réunions pour apprendre à semer, à pratiquer la sélection des graines et à faire des serres. Aux journées rurales, les cours de formation nous ont bien servi. Aussi, dans les débuts des Maisons Familiales Rurales on rencontrait beaucoup d'anciennes de la JACF.

La JACF nous a rendues responsables des autres

La JACF nous a rendues responsables des autres et nous a aidées à voir le prochain différemment pour mieux l'accueillir. Elle nous a appris à éduquer les enfants différemment. On nous donnait des livres de formation et d'orientation pour animer des veillées et pour chanter. Nous faisons du théâtre, etc. Maintenant, au groupe du 3^{ème} âge nous contribuons à l'animation grâce à ce que nous

avons appris à la JAC. Ainsi, dans notre club, Aline s'est mise à chanter et moi j'ai raconté des histoires. L'ambiance est meilleure et il se fait quelque chose. Plus de 40 ans après, nous constatons qu'il y a une unité entre aujourd'hui et hier, grâce à ces réunions de jadis. Elles ont créé une amitié qui a traversé les ans. On se retrouve comme si on avait travaillé toute la vie ensemble. Par rapport à l'évolution actuelle et spécialement celle des jeunes, on ne peut pas toujours approuver, mais on ne peut pas la changer. Quelquefois, nous donnons notre point de vue, mais on se fait contester. Cette évolution nous déconcerte parfois, mais n'oublions pas que nous avons aussi déconcerté nos parents par nos changements.

La JACF nous a aidés à combler des creux...

Beaucoup d'abandons religieux sont dus à un décalage entre vie chrétienne d'une part et vie intellectuelle et professionnelle d'autre part. Il y avait un creux que la JACF nous a aidés à combler par sa formation continue » (Barthe, 1999, pp. 20-23).

« La plupart des jeunes viennent à la JAC-JACF, d'abord pour rencontrer d'autres jeunes, car ils vivent isolés et les distractions sont rares dans les villages. De plus, ils ont un fort sentiment d'infériorité par rapport aux jeunes des villes. Le mouvement les aide à devenir fiers de leur métier et confiants dans leurs possibilités. Mais tout cet éveil se fait en équipe, car c'est ensemble que l'on progresse » (Blois-Chéreau, 2015).

6.2. L'ANALYSE, LA REFLEXION ET L'ACTION

Les moyens mis en œuvre par la JAC reposent essentiellement sur « l'enquête » : instrument de sensibilisation à la réalité et tremplin pour une action aboutissant aux changements nécessaires. Les thèmes d'enquête sont relayés par la presse du mouvement, *La Jeunesse agricole* et *La Page du militant*.

Pour « Réussir la JACF » : avoir la hantise du réel !

Ce titre en gros caractères, de la première page de « *Militante Jaciste* » de juin 1936, en dit long sur le souci de voir ce qui est, ce qui devrait être, et d'agir. Un autre article est consacré à « *L'étude des faits journaliers* ». « *On demande aux jacistes d'apporter aux réunions des faits précis qu'elles ont observées autour d'elles, dans leur milieu, donc, ses besoins et ses possibilités* » (Archives nationales JACF, 1936).

Dans leur désir de réussite, les militantes jacistes sensibilisaient aussi les plus jeunes : *les semeuses* et *les benjamines*. Ces *préjacistes* formaient deux groupes distincts avec leur journal et leur organisation propre, mais sous la responsabilité d'une jaciste. Les « *Semeuses* » regroupaient les 13-16 ans, et les « *Benjamines* » regroupaient les écolières de 10-13 ans.

6.2.1. Enquêtes sur le thème : « La vocation de la femme et sa dignité »

Les mouvements JAC et JACF étudiaient un thème chaque année, ou plutôt une réalité de la vie des jeunes, non pas théoriquement, mais à partir d'une « enquête », appelée aussi « *campagne d'année* ». La campagne se déroulait sur une année, d'octobre à octobre, à partir d'un questionnaire précis et complet sur la réalité à étudier pour apprendre à « *Voir, Juger et Agir* ». Des commentaires et des articles de fond aidaient à approfondir l'observation et donnaient ainsi une réelle formation pour l'action. L'étude des premières enquêtes lancées par la JACF, révèle la volonté de dominer les conditions de vie et de travail dures et parfois accablantes pour les femmes.

Enquête sur le travail de la femme à la campagne

La première enquête lancée en 1935-1936 porte sur « *le travail de la femme à la campagne* ». « *Le travail des femmes aux champs, voici un des gros problèmes que se posent nos rurales. Si quelques-unes hésitent à se marier, si d'autres désertent la campagne et ne veulent pas fonder de foyers chrétiens, la raison est bien souvent là : on recule devant la double charge de la maison et de l'agriculture... Si, dans la plupart de nos exploitations rurales, l'aide de la femme aux travaux des champs s'impose, cette aide est, néanmoins, préjudiciable : 1/ à la santé de la femme parfois, 2/ à la réserve féminine souvent, 3/ à la vie familiale toujours* » (Archives nationales JACF, 1935, p. 34).

Et l'article en explique les raisons. Des femmes se trouvent prématurément usées par des travaux trop pénibles qui leur enlèvent leur féminité. Les jeunes travaillent à partir de 12 ans, après leur scolarité. Les travaux dans les champs se font avec les hommes, qui souvent ne sont pas de la famille, et les plaisanteries osées ne facilitent pas la réserve féminine. Les tâches ménagères et surtout l'éducation des enfants sont sacrifiées. La JACF n'ignore pas les problèmes qui se posent. « *Mais avant tout, nous poserons comme idéal le principe à respecter : que le bien spirituel et moral du foyer doive être placé au-dessus des biens matériels ; que s'il y a des sacrifices à faire, c'est dans ce sens qu'il faut aller* » (Archives nationales JAC-F, 1935, p. 35).

Enquête sur la dignité de la jeune rurale

Voici le programme d'une campagne d'année sur « *la dignité de la femme* » et les thèmes qui devront être étudiés mensuellement à partir d'un questionnaire précis et complet sur la réalité à étudier pour apprendre à « *Voir, Juger et Agir* ».

« *La dignité ne se confond pas avec la "fierté", la "distance", l'orgueil. C'est le respect de ce qui, en nous, est le plus respectable : la vie de Dieu dans notre âme* » (Archives nationales JACF, 1937).

Mois	Thème d'étude	Questionnaire
Octobre	La dignité personnelle	- La dignité repose sur la valeur de la personne humaine et sa dignité de fille de Dieu.
		- Le questionnaire porte sur les sujets de conversation et les préoccupations des gens.
Novembre	Notre dignité de jeunes rurales	- Regard sur le genre de vie qu'elles mènent.

Décembre	Notre dignité de jeunes rurales	- <i>Regard sur les conditions de vie à la maison et dans la vie familiale</i>
Janvier	Dignité du travail humain	- <i>Que disent les gens, du travail ? Comment le voit-on ?</i>
Février	La dignité du travail de la jeune rurale	- <i>Ses conditions de travail.</i>
Mars	Dignité de tous les travailleurs	- <i>Que dit-on du travail des ouvriers d'usine, des artisans, des commerçants, des agriculteurs ?</i> - <i>« Grâce à la JACF est-ce qu'une jaciste comprend mieux les jacistes (jeunes ouvriers chrétiens), les jécistes (jeunes étudiants chrétiens), les jicistes (jeunes indépendants chrétiens) ? Leur travail ? Leur milieu de vie ? Leurs difficultés ? Avez-vous des exemples sur ce point à donner ? »</i>
Avril	Loisirs et dignité	- <i>Les loisirs en campagne. Quels sont-ils ? etc.</i>
Mai	Le foyer de demain	- <i>Le problème de l'avenir.</i>
Juin		- <i>Notre préparation au foyer.</i>
Juillet-Août		- <i>La dignité de notre futur foyer.</i>

Enquête sur le thème « Pour nos foyers heureux... pour un amour vrai, généreux, conquérant »

La JACF se fixe comme mission de donner espoir à la jeune fille et de la former pour ses tâches de ménagère, d'épouse et de mère. La préparation au foyer reste une constante pour la JACF comme pour la JAC. L'enquête de 1939 s'intitule : « *Pour nos foyers heureux... pour un amour vrai, généreux, conquérant.* » Le mouvement propose de regarder :

- en octobre-décembre : « *Notre milieu rural en face du foyer* »
- en janvier-mars : « *Notre préparation au foyer* »
- en avril-juillet : « *Les fréquentations, les fiançailles et les noces jacistes* »

Enquêtes sur le thème : « Pour un renouveau du monde rural »

Cette enquête de la JACF de « l'année jaciste 1937-1938 » qui ressemble beaucoup à celle de la JAC montre le souci très concret de faire un monde rural plus humain et plus chrétien. « *Avec nos frères jacistes, nos parents, nous travaillons en étudiant le malaise rural et en cherchant ses remèdes* » : (Barthe, 1994, pp. 38-40)

Mois	Thème d'étude	Questionnaire
1. Le malaise rural : foyers déserts –abandonnés– qui végètent. / Notre budget peut-il s'équilibrer ?		
Octobre	Foyers abandonnés	- <i>Proportion de jeunes qui quittent le bourg, de ceux qui reviennent après le mariage.</i> - <i>Raisons de ces départs : matérielles, professionnelles, morales.</i>
Novembre	Foyers déserts	- <i>Obstacles à la famille nombreuse – Quelles en sont les causes ?</i> - <i>Ce qu'ont fait et ce que pourraient faire la JAC et la JACF pour changer quelque chose ?</i>
Décembre	Peut-on vivre une vie humaine à la campagne ?	- <i>Budget d'un jeune foyer d'exploitant, d'ouvrier, d'artisan.</i>
Janvier	Équilibrer le budget	- <i>Budget d'une jeune agricole ou artisane, d'une jeune servante de ferme.</i>
2. Chercher ses remèdes : lois sociales, entraide professionnelle, urbanisme rural.		
Février	Les lois sociales	- <i>Lois qui défendent la famille.</i> - <i>Lois qui aident la famille.</i>
Mars	L'entraide professionnelle	- <i>L'essai d'apprentissage, servantes, artisanes.</i> - <i>Cours par correspondance : sessions ménagères, agricoles.</i> - <i>Rôle de la JACF, expériences déjà faites.</i>
Avril	Urbanisme à la campagne	- <i>Notre maison –Notre maison confortable– Améliorations à apporter.</i> - <i>Obstacles rencontrés – Effort accompli.</i>
Mai	Dépendances de la maison	- <i>Chemins ruraux – Village fleuri.</i>

3. La vie spirituelle au village par la vie de l'Église : l'Église, source de force, de vie, de joie.		
Juin	La vie de l'Église et notre vie personnelle	<ul style="list-style-type: none"> - Comment nous servons-nous, pour nous sanctifier, d'un missel, des offices paroissiaux, de l'enseignement que l'Église donne à tous dans la liturgie de ses sacrements ? - Comment la JACF peut-elle aider, a-t-elle aidé à faire mieux vivre dans la vie de l'Église, tous ceux de son milieu ?
Juillet	L'Église et le village	<ul style="list-style-type: none"> - Régions déchristianisées : église fermée, conséquences : diminution de vie, de joie. - Régions chrétiennes : sens vrai de la Messe au village, sens social, sens religieux... - Rassemblement de tous : unité, union de tous dans même demande, fraternité et besoin. - Comment JAC et JACF peuvent-elles développer le sens de la fraternité ?
Août/Septembre	L'Église et le milieu de vie	<ul style="list-style-type: none"> - L'Église consacrant notre travail : nos fêtes religieuses de travail : bénédiction des ateliers, des champs, des étables, du bétail et autres traditions. - L'Église pénétrant par son Évangile dans notre milieu de vie : l'Action catholique, forme actuelle de notre apostolat pour connaître notre milieu, pour connaître mieux le Christ, remettre son enseignement dans notre milieu de vie.

Une campagne d'année sur « le vrai rôle de la femme à la campagne »

La campagne d'année JACF 1946-1947, intitulée « *Le vrai rôle de la femme à la campagne* », vise à rendre les jeunes filles rurales compétentes dans la profession, l'exploitation, le village... Le mouvement prévoit des expositions ménagères agricoles avec plusieurs pavillons. On intensifie l'enseignement ménager dans les villages (centres permanents, semaines, journées d'enseignement professionnel et concours, depuis la plus jolie robe, jusqu'au plus joli lapin). Pour elles aussi, des horizons nouveaux s'ouvrent. À la session fédérale du 15 au 19 février 1947, au Breuil, à Albi, elles bénéficient de nombreux cours et échanges sur le féminisme, la critique de quelques films à succès par le directeur du cinéma « Vox » et une appréciation des auteurs contemporains et de leurs œuvres par un spécialiste. Par toutes ces activités, les jacistes cherchent à redonner un véritable sens social à la place de la femme.

« Ici l'exposition » : l'aménagement de la maison

L'aménagement de la maison correspond à une aspiration profonde. Une initiative concrète va y contribuer : un stand exposition de **La Maison Rurale**. Pour sa réalisation, la ligne directrice est donnée. « *Avec l'aménagement d'une cuisine nous comptons présenter par panneaux une documentation abondante : statistiques, photos, fait caractéristiques montrant tout ce qui rend pénible la condition de la femme à la campagne et comment la soulager. La première étape, dans notre travail, est de nous procurer cette documentation. Un questionnaire vous est envoyé, auquel il faut répondre avec précision, avec des chiffres exacts et en y faisant participer les militantes, les jeunes et toutes les bonnes volontés qui s'y intéressent* » (Barthe, 1999, pp. 72-73). Voici l'essentiel de ce long questionnaire qui révèle l'état des maisons d'alors et le désir des jeunes filles de changer cette situation.

Thème d'étude	Questionnaire
Ce qui rend pénible la condition de la femme à la campagne	
Le travail aux champs :	<ul style="list-style-type: none"> - Combien la femme passe-t-elle d'heures : aux champs, à la cuisine, à la basse-cour, à son ménage (en janvier, en juin, du lever jusqu'au coucher) ? - Faire la liste des travaux adaptés à sa nature féminine ou trop pénibles pour sa constitution. - Combien de jeunes filles travaillent dans les champs d'une façon régulière au lieu de travailler à la maison ?
La disposition de la maison :	<ul style="list-style-type: none"> - Combien de maisons ont la cuisine ou les chambres situées au-dessus des étables? - Combien de maisons ont encore un ou plusieurs lits dans la cuisine ? - Combien de cuisines sont pavées, ont un plancher ? - Combien de maisons ont encore un évier dans la cuisine ? - Combien y a-t-il de cheminées qui fument ?
L'eau :	<ul style="list-style-type: none"> - Faire le compte du chemin parcouru, du poids porté, du temps employé, pour aller chercher l'eau (durant un jour, une semaine, une année...). - Combien de familles ont l'eau dans la maison ? - Combien de familles ont un lavoir particulier ?
Le chauffage :	<ul style="list-style-type: none"> - Combien de maisons ont une cuisinière ? - Combien de femmes sont obligées de scier le bois pour faire leur cuisine ?
La disposition de la cour :	<ul style="list-style-type: none"> - Combien y a-t-il de devant de porte pavés ou cimentés, pour ne pas nuire à la propreté de la maison ? - Combien de maisons ont le fumier devant la porte ?
La disposition des dépendances :	<ul style="list-style-type: none"> - Combien de poulaillers, de clapiers, de porcheries sont aménagés de façon convenable ?
Comment soulager ce travail pénible de la femme ?	
Les actions envisageables :	<ul style="list-style-type: none"> - Emploi intelligent de l'électricité et usage de la machine, adduction d'eau. - Équipement moderne de la cuisine et de ses dépendances. - Organisation méthodique du travail. - Développement des activités professionnelles féminines : petits élevages, laiterie, fruits. - Développement de l'enseignement professionnel.

Dans le Tarn, l'exposition fait sa première sortie à Graulhet, le 6 août 1947 et « *Toute la journée elle connaît, en pleine foire, un succès considérable* », ainsi qu'à Valence (malgré la pluie), à Castres le 28 août et à Albi le 5 septembre.

L'enquête et l'Évangile

L'Action catholique porte son attention sur la transformation de son milieu de vie par des activités très diverses en vue de rendre le monde plus humain et plus chrétien. À sa place et avec ses moyens, chaque chrétien manifeste sa foi par des actes multiples qu'il ne s'agit pas d'opposer. Cette transformation marche de pair avec la conversion des cœurs. C'est pourquoi les enquêtes comportent aussi un volet religieux ou plutôt évangélique comme celle sur « *la découverte de mon pays* » pour la campagne d'année 1940-1941 : (Archives nationales JACF, 1940)

Mois	Thème de l'enquête	Aspects religieux ou évangéliques
Novembre	Un champ : la terre du village	Le Christ et la terre
Décembre	Les routes du village	Le Christ et la route
Janvier	L'hiver au village	Le Christ et la dureté de la vie
Février	L'eau du village	Le Christ et l'eau
Mars	Le menuisier : l'artisan du village	Le Christ en famille
Avril	Ma maison dans le village	Le Christ et la maison
Mai	Les arbres du village	Le Christ et les arbres
Juin	Les jardins du village	Le Christ et les fleurs
Juillet	Les bêtes du village	Le Christ et les bêtes
Août	L'histoire du village	Le Christ et son pays natal
Septembre	L'Église du village	Le Christ et le temple

Cette enquête met en relief le souci de la JAC-JACF de mettre la vie en lien avec l'Évangile. Quand on demande aux anciens ce qui les a le plus marqués au point de vue religieux, ils répondent : « *l'Évangile et la découverte du Christ.* » Certains curés savaient traduire en des mots simples et avec des images concrètes ces exposés rébarbatifs. Tandis que beaucoup de jacistes reconnaissaient que les sermons de leur curé leur « passaient par-dessus la tête ! »... les journaux de la JAC, les réollections et les retraites apportèrent une bouffée évangélique incontestable.

Quelques autres thèmes d'enquêtes

Dans les années 1950, les « thèmes d'année » furent les suivants :

Années	Thème pour la JAC	Thème pour la JACF
1950-1951	Vers l'amour	Aimer
1951-1952	En route vers l'avenir	Librement (formation de la personne)
1952-1953	Qui seras-tu demain ?	Maisons vivantes
1953-1954	Espoir (l'avenir)	Préparons demain
1954-1955	La famille	Intelligentes et actives (le travail)
1955-1956	Vers des communautés de base	Jeunesse qui construit (communauté)
1956-1957	L'avenir des jeunes	Vivre c'est risquer (avenir)
1957-1958	Les hommes d'action	Présence
1958-1959	Pleins feux sur les loisirs	Libre et joyeuse
1959-1960	Les hommes construisent le monde	Le monde a besoin de vous
1960-1961	En marche vers l'amour	Vivre et aimer

Le choix des thèmes d'année n'allait pas toujours sans conflits. Une ancienne responsable nationale témoigne ainsi : « *Je me souviens de la tension entre ceux pour qui le Mouvement avait une mission, avant tout, d'ordre spirituel et ceux qui pensaient, je ne sais comment dire, une certaine forme d'action temporelle à mener* » (Cordellier, 2008, pp. 28-29).

L'enquête JAC 1956-1957 sur « l'Avenir des jeunes »

Dans les années 1950, les enquêtes sont un élément clé de la formation des jeunes. Très détaillés, les thèmes visent à analyser les réalités professionnelles, à les discuter et à trouver des réponses concrètes pour eux et pour leur avenir. Les titres qui suivent (sans les nombreuses questions qui les accompagnent) donnent une idée du sérieux de la démarche :

- L'évolution dans le travail et les cultures depuis quelques années.
- L'enseignement agricole : écoles, EAC (Études agricoles par Correspondance).
- Le temps et les efforts gaspillés dans notre travail. Pour quelles raisons ?
- Le morcellement des terres.
- Les essais de motorisation ou les coopératives, résultats chiffrés : avantages et inconvénients.
- La comptabilité agricole : calcul du prix de revient d'une culture d'année...
- Les conditions de travail des femmes et des ouvriers agricoles...
- Les problèmes d'installation.

Chaque jeune répond personnellement au questionnaire. Puis, il en discute en équipe de base ou de secteur. Bien souvent, l'équipe décide de faire appel à un intervenant pour approfondir un aspect qui a retenu l'intérêt de tous. Les idées et les propositions émises ne plaisent pas parfois aux oreilles du « paternel » qui dit, sentencieusement : « *on continuera comme avant !* ». Ainsi en va-t-il de générations en générations. À la résistance des uns s'oppose la nouveauté des autres. La vie avance à ce prix.

Témoignages sur l'enquête en général

À Cambounet sur le Sor (commune située au sud-ouest de l'unité urbaine de Castres, dans le Tarn) la JACF a été fondée en août 1941. Les filles s'y réunissent pour faire des enquêtes. « *Nous avons essayé de mieux comprendre ce qu'est une enquête : un questionnaire qui nous fait réfléchir sur un sujet donné pour améliorer ou changer notre vie, celle de nos campagnes et de tout le milieu rural* » (Archives fédérales d'Albi JAC-F, 1941).

Fénols (commune située dans l'aire urbaine d'Albi, dans le Tarn) est représentée pour la première fois par Paulette Granier à la réunion d'octobre 1942. En l'absence de l'aumônier, c'est Alice R. qui explique l'Évangile. Au sujet de l'enquête, elle dit : « *Si on ne comprend pas la JAC, c'est trop souvent parce que nous ne vivons pas assez notre enquête que nous n'osons pas émettre notre opinion. Réunissons des faits que nous mettrons en commun et nos réunions seront vivantes* » (Archives fédérales d'Albi JAC-F, 1942). Nous trouverons là la clé de la JAC.

6.2.2. La méthode du Voir-Juger-Agir

L'abbé Jean-Marie Barthe²⁴¹ commente : « Avec les mouvements d'Action catholique spécialisée naissait une méthode : "*Voir, Juger, Agir*". En effet devant un événement, petit ou grand, toute personne raconte d'abord ce qui s'est passé (Voir), essaye ensuite de comprendre pourquoi c'est arrivé et essaye de l'éclairer par l'Évangile s'il est chrétien (Juger), et finalement réagit d'une façon ou d'une autre (Agir). Tandis que la plupart du temps, le regard reste à la surface de ce qui apparaît, l'appréciation du fait ne dépasse pas l'écorce, et l'agir se réduit à quelques vagues paroles ou gesticulations, le mouvement va apporter une façon de faire profondément différente :

- "1/ faire '*Voir*' aux jeunes la situation matérielle et morale de nos campagnes –faire voir, non pas en gros ou en général, mais dans le détail de la vie quotidienne–. C'est pourquoi les enquêtes sont la base du travail de la JAC.
- 2/ faire '*Juger*' cette situation, ses difficultés, les problèmes qu'elle pose, par ces jeunes eux-mêmes : ce qui est et ce qui devrait être, à la lumière des paroles et des gestes du Christ, pour vivre de Lui. Notons que le mot '*Juger*' n'a nullement le sens de '*condamner*' qu'on lui donne

²⁴¹ Abbé **Jean-Marie Barthe**, fils de paysans du Tarn, né en 1928. À partir de 1954, il a vécu presque tout son ministère de prêtre dans le milieu rural : d'abord comme aumônier diocésain des mouvements de jeunes (JAC et JACF), puis auprès des adultes (CMR), puis comme volontaire en Afrique au titre de la JAC-F internationale (2 ans au Burkina Faso).

parfois, mais son sens profond '*d'apprécier, d'analyser d'une façon la plus juste possible*', de comprendre une situation. Le mouvement rappelle souvent qu'il ne faut pas juger les personnes.

- 3/ faire '*Agir*' c'est-à-dire faire prendre des résolutions très simples en vue d'une action immédiatement réalisable par chaque jeune.

En d'autres termes : 1/ mettre les jeunes face au réel le plus concret et le plus immédiat. 2/ leur faire découvrir les problèmes que pose la réalité de leur vie et les amener à donner une solution chrétienne. 3/ de là, les inciter à agir en conséquence" (Archives nationales JACF, 1936). » (Barthe, 1994, pp. 177-178).

6.3. FORMATION TECHNIQUE

Parallèlement, la JAC incite vivement ses militants à suivre les Études agricoles par correspondance (EAC) : celles de Purpan, d'Angers, de Lyon... Un jaciste écrit alors pour dire tout le profit qu'il tire de ces cours : « *Les EAC m'ont permis d'approfondir les principes d'organisation professionnelle et me donnent l'occasion maintenant de les faire connaître à d'autres. J'ai pu étudier dans le détail, non seulement les lois sociales en agriculture, mais aussi les améliorations qu'il serait désirable d'y apporter... C'est une école pour tous ceux qui, chez nous, veulent devenir militants et mieux connaître leurs devoirs au sein de la profession et de la société* » (Goure, 2008, p. 58).

Ces cours par correspondance, Michel Debatisse les a suivis, lui aussi...

6.3.1. Journées et semaines rurales pour les jeunes filles

Les semaines et journées rurales furent les activités de base les plus nombreuses et les plus efficaces pour l'éducation de la masse et la formation de leurs responsables, tant à la JAC qu'à la JACF. Il est impossible d'en faire un relevé. Mais on peut chiffrer à plusieurs centaines les semaines rurales dans le Tarn, dans les années 1930 et 1945, pour chaque mouvement.

Les premières journées rurales eurent lieu dès 1925, dans le Tarn

Dans le Tarn, un texte signale la première journée rurale pour filles en décembre 1925, mais sans préciser le jour et le lieu... Pour les garçons, on signale « *les premières journées rurales à Brassac, Serviès et Pratlong en décembre 1932 ou janvier 1933* » (Archives nationales JAC, 1933).

Les premières semaines rurales eurent lieu en 1929, à Castres

« *À Castres, depuis 1929, une ou deux semaines rurales se tiennent tous les ans. Cordes a eu sa première semaine en 1933* » (Archives fédérales d'Albi JAC-F, 1929-1933). En 1941-1942, on recense pour la JACF du Tarn, « *20 semaines, suivies chacune par une moyenne de 25 à 30 filles venant de 8 à 12 villages différents, soit 200 paroisses environ qui ont été touchées* ». Mais le compte rendu note : « *C'est encore trop peu !* » (Archives fédérales d'Albi JAC-F, 1929-1933).

Presque tout le département est drainé, même les petits coins, comme Le Pont de Cirou, petit village de Mirandol, niché au bord du Viaur. Chaque semaine rurale donne une liste des professeurs et des monitrices qui interviennent et des organisatrices locales à qui incombe la charge matérielle de la semaine. Voici le programme type d'une semaine telle que proposée pour les filles.

LA JEUNE RURALE PRÉPARE SON AVENIR

HEURE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
7h	Messe	Messe	Messe	Messe	Messe	Messe
8h30	Cercle religieux : La jeune rurale et sa formation chrétienne					
9h30		Alimentation raisonnée : Principes Hygiène : Le lit du malade	Alimentation raisonnée : Composition des aliments Puériculture : Alimentation de bébé	Alimentation raisonnée : Aliments végétaux Puériculture : Alimentation de bébé	Comptabilité ménagère Hygiène : Le thermomètre, La feuille de température	Comptabilité ménagère Entretien de la maison : Les meubles cirés
12h	Repas en commun. Jeux, distractions.					
14h	Ouverture Explication de la semaine Hygiène : Les maladies contagieuses	Couture : Les pièces dans le linge Cours agricole : Le jardin potager	Cuisine (Gr A) : Légumes et entremets Couture Gr B Cours agricole : Le jardin potager	Cuisine (Gr B) Couture (Gr A) Apiculture : Les abeilles	Entretien du linge : Le blanchissage Apiculture : Les abeilles	Conclusions de la semaine
16h30	Éducation familiale : Formation personnelle. L'éducatrice.					
17h30	La sensibilité	La volonté	Qualités et défauts des enfants	Formation de la conscience	La gaité au foyer	
19h	Repas en commun. Veillée familiale, jeux, chants.					
20h30	Prière en commun – Coucher.					

Source : (Archives fédérales d'Albi JAC-F, p. 215)

Pour compléter ou remplacer ces semaines rurales, les jeunes filles pouvaient s'inscrire à des cours par correspondance, étalés sur cinq ans, d'octobre à février. Ils traitent de l'éducation familiale et agricole, de l'enseignement ménager et de la médecine familiale. Les jeunes gens suivaient aussi des cours par correspondance.

C'est à la suite des semaines rurales que se sont formées et développées les équipes JAC et JACF

Des semaines rurales eurent lieu à Alban en 1942, 1943, 1944, à Paulinet en 1945, à Massals en 1946, 1947, 1949, 1950. Voici un témoignage, écrit en avril 1993 par des anciennes de ce secteur (Léonce Cluzel, Lucette Bernadou, Denise Chamayou, Simone Ferrié, Jeanine Maynadie), qui se rappellent avec joie ces journées de formation :

« C'est à la suite de journées de formation qui avaient lieu à "l'Idéal", à Albi, que nous avons été informées de la possibilité d'organiser des semaines rurales dans les secteurs. Pour le secteur d'Alban, c'est Mlle Raynaud, assistante sociale et Mlle de Vivier qui en ont été les premières

animatrices. M. l'abbé Frède²⁴², aumônier de la JAC, avait accepté l'animation de ces journées. Il animait les discussions sur le mariage, les relations entre les jeunes et tout ce qui concernait le travail de la femme en milieu agricole.

Ces semaines rurales ont permis à un grand nombre de jeunes, de faire connaissance et de se former par les différents cours qui y étaient donnés : couture, cuisine, puériculture, hygiène, alimentation équilibrée des repas et aussi faire un pansement, un bandage, les piqûres. On nous apprenait des choses pratiques que personne ne nous avait enseignées. Étant donné la situation du pays en ce moment, période de guerre, les jeunes manquaient de distractions. Ces rencontres nous permettaient d'apprendre des chants, des danses, et d'organiser des séances récréatives, des feux de camp, qui créaient une animation de villages.

S'il y a eu diversification pour les lieux des semaines rurales, c'est pour atteindre le plus de jeunes possible, car les déplacements à ce moment-là étaient très difficiles (à vélo quelquefois, souvent à pied). Les dates des semaines rurales à Massals et à Saint-Paul de Massuguiès correspondaient avec les vacances de Noël puisque nous étions accueillies dans les locaux du Petit Séminaire à Massals et à l'École libre de Saint-Paul de Massuguiès. Toujours à cause des événements de l'époque, il nous fallait assurer le ravitaillement en nature. Chaque participante apportait, suivant ses possibilités : haricots, carottes, pommes de terre, lapins, poulets, pommes et poires et un peu de farine et des œufs pour nos desserts. D'après nos provisions, nous faisons le menu du lendemain et certaines braves personnes du village acceptaient de nous les cuisiner. Pour nous loger, le plus souvent c'était chez l'habitant, chacune apportant ses draps.

Lors de notre rencontre pour établir ce compte rendu, l'une de nous a évoqué qu'elle a appris : à remettre des fonds de culottes, à poser une pièce en carré ou faire du remailage. Une autre s'est souvenue de la sauce béchamel, la pâte à choux, la crème au caramel que nous continuons à faire et quantité d'autres recettes. À cette époque aussi les soins infirmiers à domicile n'existaient pas et nous avons été nombreuses à apprécier comment il fallait faire pour changer un lit de malade, appliquer un pansement, bander une cheville ou même faire une piqûre, ce qui nous a permis de rendre de gros services aux familles et à notre entourage, lorsque le besoin se présentait. Ces semaines avaient été suivies très régulièrement et une bonne trentaine de jeunes filles avaient été présentes à chacune.

Aussi, 50 ans après, il nous est agréable de constater que nous avons toutes de très bons souvenirs à nous rappeler lors de nos rencontres à certaines occasions de la vie. C'est à la suite de ces semaines rurales que se sont formées et développées les équipes JAC et JACF, lesquelles nous ont permis d'organiser des activités, des rencontres qui stimulaient notre vie et nous permettaient de nous retrouver pour notre plus grande joie » (Archives fédérales d'Albi JAC-F, pp. 217-218).

²⁴² Le premier aumônier en charge de la JAC-F dans le Tarn fut l'abbé Gustave Farenc, puis les abbés Louis Frède, Laurent Chamayou, Jean-Marie Barthe, et d'autres encore après 1964.

C'était des journées de formation dans la bonne humeur...

Lucette témoigne : « *C'était quatre ou cinq jours où les jeunes filles restaient sur place. On logeait, soit dans les écoles, soit dans les locaux des colonies de vacances (à Haute Serre), soit chez l'habitant (à Montmirail). C'étaient des journées de formation intensive surtout ménagère donnée par Marie Victoire de Vivier dont la bonne humeur et les histoires drôles sont encore dans beaucoup de mémoires. Il y avait aussi une part de formation chrétienne avec un des aumôniers. Jeanne Maignal, avec une délicatesse toute maternelle, animait de longues réflexions sur la vie, les fréquentations, les préparations au mariage. Puis, en soirée et en détente, on préparait la fête du dernier jour où les parents étaient invités à une petite séance récréative* » (Archives fédérales d'Albi JAC-F, p. 115).

On apprenait des choses peu évidentes pour l'époque...

Sœur Simone Ségui raconte : « *L'ancien couvent d'Ouillats fut un lieu de rencontre pour journées, recollections et retraites. Fondé en 1824, il créa pour le service du pays, un "ouvroir" qui devint ensuite un centre ménager. Les filles de la montagne s'y rendaient en faisant parfois une heure de marche à pied. Elles y apprenaient la cuisine, la puériculture, le secourisme, comment s'abonner à une revue, faire un mandat, contacter quelqu'un au téléphone, faire une commande sur catalogue, etc. Choses si peu évidentes il y a cinquante ans !* » (Archives fédérales d'Albi JAC-F, 1937).

Une grande fête du blé en mémoire de la Première Semaine agricole féminine de France

Bien avant que naisse la JAC et la JACF sur le plan national, il existait dans le Tarn des « *semaines rurales* » appelées parfois « *agricoles* », dans le cadre soit des « *Céciliennes* » pour les filles ou de l'ACJF pour les garçons. La « **Grande fête du blé** » à **Pibrac**, près de Toulouse, le 1^{er} août 1937, fut un grand rassemblement régional de la JACF. Il célébrait le 18^{ème} anniversaire de la « *Première Semaine agricole féminine de France* » qui eut lieu en 1919. Les semaines rurales furent dans la région, l'œuvre d'un jésuite, le Père Dubruel. Préoccupé du relèvement de l'agriculture au lendemain de la guerre 14-18, il créa en 1919 à Toulouse, des semaines agricoles pour les jeunes gens, puis pour les jeunes filles, sous le nom « *Œuvre des Semaines agricoles féminines* ».

J. A. C. F.
au pays de Sainte Germaine, vierge et bergère

1^{er} AOUT 1937

Commémoration du 18^e Anniversaire
 DE LA
PREMIERE SEMAINE AGRICOLE FÉMININE de FRANCE
 ET
Grande Fête du Blé
à PIBRAC, près Toulouse

Sous la présidence de Son Excellence Monseigneur Saliege
 Archevêque de Toulouse

PROGRAMME

8 h. 15 (heure légale) : Eglise paroissiale, *Messe de communion*, célébrée par Son Excellence Monseigneur de COURRÈGES, Evêque auxiliaire de Son Excellence Monseigneur SALIEGE, pour le repos de l'âme du R. P. Dubruel, s. j.

9 heures : **Rassemblement** près de l'Eglise paroissiale. — Formation du Cortège pour se rendre à la Basilique.

9 h. 45 : « *L'Accueil de sainte Germaine* », par le R. P. Ourties, curé de Pibrac.

10 heures : **Messe dialoguée** (se préparer à répondre à la messe en latin et à dire avec le prêtre : le *Gloria*, le *Sancus*, l'*Agnus*), célébrée par M. l'abbé Barjallé.
Allocution par le R. P. Rouanel, Aumônier national de la J. A. C. F.
A l'Offertoire : *Offrande du blé* par les militantes. (Prière à chaque Jaciste de porter une petite gerbe d'une vingtaine d'épis chacune, d'une longueur de 50 centimètres.)

11 h. 45 : **Séance d'études** :
 « L'Historique des Semaines agricoles », par M. Louis THÉRON de MONVAUGÉ, mainteneur de l'Académie des Jeux Floraux.
 Présentation des Semaines agricoles diocésaines.
 Présentation des Fédérations Jacistes.

12 heures : *Déjeuner*, au choix, dans les restaurants qui ont consenti à servir les repas au prix de 6 francs. Les places étant limitées, se faire inscrire avant le 20 juillet ou prière de porter ses provisions.)

14 heures : *Quelques épisodes de la vie de sainte Germaine*.

14 h. 30 : **Séance d'études** : *Le Problème rural*. Résultat de l'enquête. Conclusion, par M^{lle} MENDRÈ, Secrétaire nationale.
Mot d'ordre de Son Excellence Mgr SALIEGE, Archevêque de Toulouse.
Chœur parlé.

16 heures : **Salut solennel du Saint-Sacrement**.

16 h. 30 : Visite facultative à la maison de sainte Germaine.

Pour tout renseignements s'adresser au Secrétariat diocésain, J. A. C. F., 1, place Saintes-Scarbes, Toulouse.
 S'y procurer : L'insigne de la journée, vendu seulement par la J. A. C. F. Prix : 2 francs.
 Ce livret de la journée : L'unité : 2 francs ou les 10 : 15 francs.

6.3.2. Autres initiatives en faveur de la formation des jeunes filles

Donner à la femme sa vraie place, bien souvent réduite à une simple exécutrice des tâches matérielles, s'inscrit dans les objectifs prioritaires de la JACF comme de la JAC. De nombreux secteurs soulignent la dureté du travail des champs qui restreint considérablement l'activité des filles qui désirent consacrer plus de temps à la maison. La JACF propose des chemins différents pour une prise de conscience plus grande. La nécessité de changer cette situation de la femme suscite de nombreuses initiatives venant de la JAC, des institutions privées et publiques, pour donner aux jeunes filles de la campagne le plus d'atouts possible.

Des journées d'amitié où les filles apprennent des recettes de cuisine, couture, aménagement de la maison, puériculture, etc.

Des semaines rurales qui se déroulent pendant l'hiver, époque où les jeunes peuvent se libérer plus facilement, et s'étalent sur 3 à 8 jours complets. L'enseignement prodigué appelle une formation plus prolongée et plus systématique, que les centres ménagers mettent en place.

Des Centres d'Enseignement ménager s'ouvrent bien souvent à l'initiative des curés et des sœurs. Mais le secteur public et laïc met aussi en place de formations à l'initiative d'institutrices. Ainsi des cours d'enseignement ménager se tiennent parfois dans une salle de la mairie. Un concours, organisé chaque année sur le plan national par le ministère de l'Agriculture, se déroule dans chaque département pour choisir la meilleure ménagère. Dans le Tarn, Marie-Thérèse Molinier, de Fréjairolles, élève du Centre ménager de Réalmont, décroche la première place. Elle se retrouve avec les heureuses gagnantes de France pour un séjour à Paris, avec réception à l'Élysée et visite des monuments de la capitale.

Les maisons familiales rurales qui naissent en 1943 apportent une note originale dans le domaine de l'enseignement. Leurs méthodes auraient pu apporter une vraie révolution dans le système éducatif français. Mais elles avaient le tort de sortir des circuits officiels ! .../...

Une école féminine de culture générale se crée à Saint-Rome-de-Dolan en Lozère. Elle se propose de développer chez la jeune rurale l'observation, la contemplation, l'expression, par les activités normales d'une femme dans une ferme modèle, par une culture générale inspirée de la mystique rurale et chrétienne, par des exercices d'élocution, jeux, chants, art dramatique, travaux manuels. Cette école dirigée par les religieuses « Servantes du Sacré-Cœur » avec la collaboration de l'aumônier diocésain de la JACF, offre un stage normal de Toussaint à Pâques, et un stage court, du 25 novembre au 23 décembre 1946. (Diocèse d'Albi, 1946).

Amour et mariage. Dans l'apprentissage à la vie adulte, l'éducation affective en vue du mariage n'est pas oubliée. Le cœur de ces jeunes à la vie dure bat au rythme de tout cœur, mais dans un terrain parfois défavorable à l'éclosion du véritable amour. La préparation au mariage prend une place de plus en plus importante dans les mouvements ruraux.

6.3.3. Journées et semaines rurales pour les jeunes gens

Journées d'amitié et journées rurales

Dans le département du Tarn, plusieurs dizaines de journées d'amitié ont lieu chaque année. Elles sont très appréciées par les jeunes, depuis les simples rencontres de l'après-midi du dimanche jusqu'aux journées de formation professionnelles. Avec les visites et les voyages, elles ouvrent de nouveaux horizons sur d'autres façons de vivre ou de faire. Elles sont rarement mixtes encore. Un article en précise le contenu :

« *Une journée rurale JAC c'est quoi ?* C'est une journée durant laquelle la JAC se met au service du village pour élever son niveau de culture professionnelle et sociale... À ceux qui les organisent voici les consignes à suivre : Tu veilleras à l'équilibre du programme : en principe deux cours sociaux et deux cours techniques professionnels intervertis. Par exemple : un cours sur "*le tracteur et la petite exploitation*" et un autre sur "*la taille des arbres fruitiers*". Ou bien un cours sur "*comment les jeunes filles envisagent-elles leur avenir*" et un autre sur "*la coopération, ses avantages et ses*

inconvenients". Tu éviteras de faire porter le repas aux participants. Mais organise plutôt un repas auquel tu inviteras les autorités. Il faudrait que la journée rurale intéresse tout le village et passe dans les coutumes de ce village. Le plus souvent, une messe pour les jeunes sera tout indiquée à condition qu'elle soit vivante, éducative. Porter grand soin aux jeux et chants qui créent une ambiance favorable » (Barthe, 1999, p. 41).

Les journées rurales tiennent une grande place

« Pour changer le milieu, l'action individuelle s'avérait insuffisante. Seul le travail en équipe, préparé et revu en équipe au sein d'un mouvement, portait des fruits. Regardons la JAC et la JAC-F à l'œuvre :

À Puylaurens : le matin, M. Pagès, propriétaire exploitant à Soual, ancien élève de l'école d'Agriculture d'Angers nous parle des engrais à employer dans notre région ainsi que des amendements à utiliser. Un mot sur le lait et les vaches laitières. Il traite ensuite d'une question qui intéresse tous les jeunes ruraux épris de modernisation : "l'essor de la mécanique dans l'agriculture". M. Balssa des Mutuelles Agricoles nous parla des Allocations familiales, des Prêts agricoles, des Mutuelles. M. Granier, vétérinaire à Puylaurens, nous donna avec un détail minutieux des conseils pour acheter le bétail. Puis, ce fut le dernier cours sur les statuts du fermage et du métayage, admirablement développés et expliqués par M. Maignal avocat à Gaillac. » (Barthe, 1999, pp. 23 & 35).

Une semaine rurale à Campagnac

De nombreuses journées et semaines eurent lieu dans le Tarn. À titre d'exemple, voici le programme de la semaine rurale de Campagnac (Archives fédérales d'Albi JAC-F, p. 219), du vendredi 4 janvier au dimanche 6 janvier. Les semaines ne sont que de trois jours pour les garçons, car il était plus difficile pour eux de s'absenter de la ferme.

	Semaine rurale de Campagnac	VENDREDI 4 JANVIER	SAMEDI 5 JANVIER	DIMANCHE 6 JANVIER
7h		Décrassage	Décrassage	Décrassage
8h		Messe	Messe	Messe
8h30	Renseignements :	Petit déjeuner	Petit déjeuner	Petit déjeuner
9h	Apportez : un verre de graisse – 3 à 4 kg de pomme de terre – 1 livre haricots – café et sucre – légumes – fruits – tickets de pain et de viande	Le mot de l'Aumônier	Le mot de l'Aumônier	Le mot de l'Aumônier
10h		Détente	Détente	Détente
10h30		Premiers soins à donner en cas d'accident par le Dr Salabert	Comment lire sa feuille d'impôts par M. Loubet	l'Apiculture par M. de Faramond
12h		Déjeuner	Déjeuner	Déjeuner
14h	L'organisation matérielle est assurée par :	Quelques expériences de chimie utiles à l'agriculture par le Dr Salabert	Patrie. Communauté nationale par G. Thomas	La vinification par M. Basseguy
15h	Jean Maury – Le Verdier	Détente	Détente	l'Arboriculture par M. Glour
15h30		Variante Futurs foyers par G. Joqueviel	La corporation paysanne par M. Carné	16h Conclusion par Jean Fabre
17h	JEUDI 3 JANVIER	Réparons nos chaises usagées par J. Maury	Comment réparer le harnais	Départ à 17h
19h	Souper	Souper	Souper	
20h	Veillée	Veillée : Notre langue d'oc par M. de Viviers	Veillée : quelques notes sur l'histoire de la région par M. Loubet	

Des sessions de formation plus poussées

La JAC du Tarn fait appel à des professeurs de l'École d'Agriculture de Saint-Sulpice et spécialement à André Fauvel pour des formations plus poussées. Elle s'adresse aussi à l'École d'Agriculture de Purpan à Toulouse, pour organiser des sessions comme celles de fin août 1945 et 1946. Le programme du 18 au 26 août 1946 s'adresse aux jeunes agriculteurs d'au moins 18 ans :

Sujets	Thème d'étude
Sujets d'intérêt général :	
Situation de l'agriculture en août 1946	- Évolution de l'organisation professionnelle - Famille paysanne et modernisation de l'agriculture - Équipement agricole
Sujets d'ordre technique :	
Génétique et sélection	- Défense des plantes contre les maladies - Maladies contagieuses du bétail - Conservation des denrées alimentaires
Sujets d'ordre économique :	
Financement de l'agriculture	- Adaptation de la production aux besoins - Rôle, fonctionnement et limites de la coopérative

Des cours d'économie rurale

Vers les années 1950, **des cours d'économie rurale** sont donnés chaque mois à Albi, sous la direction du père Fort, père jésuite de l'École de Purpan. Ils intéressent beaucoup les aînés de la JAC et les foyers du MFR :

- Stage de formation sociale, professionnelle et culturelle
 - À la Bastiole (près de Montauban) du 12 au 22 janvier 1951, pour les garçons de 18 à 22 ans, ayant une certaine ouverture d'esprit et pour les futurs dirigeants.
- Sessions d'éveil social, professionnel et culturel
 - À Albi du 1 au 3 décembre et à Castres du 29 au 31 décembre,
 - Elles ne s'adressent pas seulement aux jacistes, mais à tous les garçons un peu éveillés,
 - La pédagogie utilisée fait appel aux méthodes actives : découvertes, exercices pratiques.
- Les stages de culture générale proposent une formation plus large d'une durée de trois semaines. Ils se multiplient sur le plan régional :
 - À La Bastiole (Tarn-et-Garonne) du 6 au 28 février 1947
 - À Bram (Aude) du 6 au 26 février 1948
 - Le stage demande le niveau du certificat d'études et comprend :
 - Des cours d'initiation : aux problèmes ruraux, économiques, sociaux, à la littérature, à l'art...
 - Des explorations : cité de Carcassonne, fermes modèles, coopératives de stockage, coopératives de vinification, coopératives de labours...
 - Des exercices d'expression : comptes rendus écrits et oraux, chant, théâtre, exercices oratoires...

Des livres, mis à la disposition des jeunes –telle la brochure « *Que seras-tu demain ?* »– approfondissent la formation humaine et chrétienne. (Diocèse d'Albi, 1948, Janvier).

6.3.4. Autres initiatives en faveur de la formation des jeunes gens

Une session « des jeunes chefs paysans »

Les journées rurales, les sessions ou rencontres fédérales, s'avèrent des bases de lancement efficaces pour la formation des jeunes. Mais il faut des temps plus longs et plus ciblés pour une formation qui touche à tous les domaines de la vie sans oublier la dimension spirituelle. Une session « des jeunes chefs paysans » se tint à Albi, du samedi 23 novembre 1946 à 18 heures au mardi 26 novembre à 17 heures. Le thème « *Le travail et l'avenir de la jeunesse paysanne* » obtient un franc succès. Une formation spirituelle, artistique et générale encadre le thème central...

« La jeunesse étant ce qu'elle est, nous attendions une vingtaine de jeunes ruraux. Ils sont arrivés quarante. Et des jeunes. Pas des gamins, des nouveaux, des neuf, pas usés par la routine des œuvres et mouvements. Avides d'apprendre pour devenir compétents dans leur métier d'hommes autant que dans leur état de paysans. D'une personnalité déjà accusée. Vifs, remuants et prompts aux jeux, comme des jeunes et cependant sérieux. Ils ont travaillé trois jours pleins, les aînés guidant les jeunes, car leurs professeurs étaient des jeunes et des paysans, quoique déjà chevronnés... Il est possible de tirer beaucoup de bien des jeunes d'aujourd'hui, avec l'aide de prêtres qui croient que les méthodes des mouvements d'Action catholique portent des fruits de qualité quand on les manie avec souplesse et désintéressement surnaturel. Des foyers d'action chrétienne et paysanne au sein de la jeunesse sont allumés à Réalmont, à Castres, à Cordes, à Brassac, à Lavaur, à Saint-Sulpice et ailleurs... » (Diocèse d'Albi, 1946).

Des écoles et des centres de formation existent, mais insuffisants en nombre. De plus, la mentalité des gens de la terre ne pousse pas aux études. Des expressions comme : « *Tu en sauras toujours assez pour être paysan !* » ou « *Surtout n'apprends pas trop de choses aux paysans... car ça se retournera contre toi !* » sont ancrées. Mais la JACF va ouvrir de nouveaux horizons.

6.3.5. La prise de parole en public, la lecture...

Un témoignage capital !

Voici le témoignage de Gabriel relatif à la prise de parole en public. « *En septembre 1942, je participe au pèlerinage diocésain avec plusieurs jeunes de la JAC-JACF. L'aumônier fédéral, l'abbé Frède, est avec nous. Une réunion est organisée à la "pénitencerie", un après-midi. Nous sommes là environ une cinquantaine de garçons uniquement. La discussion est très libre. L'aumônier demande alors, sans que rien n'ait été préparé, à un jeune de Tanus de nous dire ce qu'il fait chez lui dans sa section. C'est un agriculteur qui, je l'ai très vite deviné, a été au travail à 13-14 ans comme beaucoup d'entre nous, à l'époque. Sans aucune préparation ce militant nous explique très*

simplement ce qu'il fait chez lui avec son groupe JAC, leurs activités culturelles, sportives, etc. Je ne me souviens pas de grand-chose de ce qu'il a dit, mais ce qui m'a frappé c'est qu'agriculteur comme moi et sans aucun complexe, il a parlé devant cinquante jeunes avec des mots très simples. Si un notable, ou même l'abbé Frède, avaient fait le même discours cela ne m'aurait pas impressionné... mais lui était agriculteur ! Jusqu'à ce jour, j'étais persuadé que ce genre était réservé à des notables ou à des personnes ayant fait des études. Je ne m'imaginai pas que ce soit possible pour un jeune comme moi. Son témoignage a été capital pour l'avenir de mes activités à la fois à la JAC et ensuite au MFR » (Archives fédérales d'Albi JAC-F, 1994).

Le discours de Jean-Marie

Et voici une partie du discours de Jean-Marie Boudet pour l'inauguration de la salle « Abbé Fournials » à Serviès, vers les années 1935 : *« Mes chers amis, malgré mon émotion qui est très grande, je suis heureux du grand honneur qui m'est fait aujourd'hui de prendre la parole au milieu d'un auditoire cent pour cent paysan. Ne vous attendez pas que je vous fasse un long discours. Nous, paysans, nous ne fréquentons guère les académies. Je n'ai pas fait ma rhétorique ni ce qu'on appelle les hautes études. Je ne suis pas arrivé dans les hauts sommets de la science et puis, entre nous je puis bien le dire, depuis que je manie la charrue j'ai un peu oublié de tenir le porte-plume. Aussi, je vous demande de bien vouloir être indulgent pour ma brièveté. D'ailleurs, vous allez entendre tellement de discours faits par des conférenciers et orateurs autrement instruits et habitués à ce genre de travail, qu'il serait téméraire de ma part de tenter de longs exploits oratoires... »* (Archives fédérales d'Albi JAC-F, 1935). Après avoir souhaité la bienvenue aux gens, venus pour l'inauguration de la salle, il rappela la vie de l'abbé Fournials, fils du pays.

Le porte-plume d'Hubert

Témoignage d'Hubert : *« La première formation commence à la base, en équipe. La JAC a été pour moi à l'origine d'une progression que je n'aurais jamais eue. Le fait d'avoir à parler à une réunion, ça oblige à se former. Parler pour la première fois devant tout le monde, il y a de quoi rougir. Alors, on apprend... De plus je n'étais pas porté à écrire. J'ai abandonné l'école à 12 ans et le porte-plume avec. Je ne l'ai repris qu'à 19 ans, à la JAC ! »* (Barthe, 1999, p. 67).

Le dictionnaire de Julien

Témoignage de Julien Coutouly : *« On ne naît pas de rien. Avant tout il y a mon père, sensible à autrui, mutualiste, syndicaliste. Il voulait que les paysans soient reconnus et respectés. Et il y a encore une double filiation. L'une est laïque, républicaine, citoyenne, avec deux instituteurs vers lesquels va ma reconnaissance. Pierre Astié et Yvette Vedel. L'autre est chrétienne et fervente avec le Père Sylvain Dourel, franciscain à Ambialet qui me fit faire mes premiers pas en JAC. Et enfin il y a une petite poignée de livres, cadeaux d'une généreuse cousine, et... un dictionnaire, un Petit*

Larousse illustré, édition 1940, lequel a beaucoup, beaucoup servi, car il fut à l'origine de toutes mes recherches.

J'aimais ma terre, mon beau coin du Ségala tout en collines. Je n'aimais pas le soin des animaux. J'aimais par-dessus tout, les labours d'automne avec les bœufs ! J'aimais les moissons et les soins à notre petite vigne ; et les couchers de soleil à l'horizon de Saint-Cirgue. Mais par-dessus tout j'aimais lire et écrire, écrire et lire, activité à laquelle je succombais presque tous les soirs. Il me fallait savoir, comprendre les hommes et le monde, savoir penser. La porte d'entrée de tout ce programme n'avait qu'un nom : la JAC » (Barthe, 1999, pp. 67-68).

Julien deviendra d'abord rédacteur du bulletin fédéral de la JAC-F du Tarn, puis du journal « *Forces Rurales* » à Paris. Il mènera ensuite une carrière journalistique avec le certificat d'études comme seul diplôme de base.

Les brebis de Denise

La JAC fut pour certains une véritable école de préparation à leur avenir. Denise, en gardant les brebis, lisait beaucoup, entre autres les journaux du mouvement. « *C'est un article de JFR (Jeunes Forces Rurales) : "Une maison familiale t'attend" qui a orienté ma vie vers les Maisons Familiales Rurales. J'ai écrit. L'année scolaire était commencée, mais on m'a prise et le 2 janvier je partais à Compiègne pour l'école* » (Archives fédérales d'Albi JAC-F, 1938).

6.4. LA FORMATION HUMAINE ET CHRETIENNE

La découverte d'un Amour

Témoignage de Michel Debatisse : « *C'est elle, la JAC, qui m'a fait passer d'un Dieu tout-puissant que l'on craint, à ce Dieu d'amour qui aime ses enfants et qui a besoin d'eux pour poursuivre l'achèvement de sa Création. À force de lectures d'Évangile et de méditations, à force de sessions, de recollections et d'exposés de nos aumôniers, nous autres jacistes avons peu à peu approfondi et purifié la foi qui nous avait été transmise depuis le fin fond des âges, mais qui restait souvent fragile et teintée parfois d'un peu de superstition... Peu à peu nous a habités une foi plus consciente, purifiée, plus vivante, plus solide... C'est elle qui nous a permis d'aller aussi loin dans l'engagement. Ah ! Ces messes, avec l'offrande des gerbes de blé et du raisin, puis du pain et du vin, avec lesquels nous allions communier au christ qui nous disait alors à quel point Dieu désire rejoindre les hommes, la terre des hommes, dans leur vie, dans leur travail, leurs peines et leurs joies !.. C'était la découverte d'un Amour !*

Nous n'allions plus à la messe seulement pour faire plaisir aux parents et au curé ni pour que Dieu, à coups de miracles, vienne régler nos problèmes et nos difficultés de toutes sortes. Non... Nous y allions à cause d'un Amour... Pour une nourriture. Pour bâtir ensemble un monde de justice et

d'amour. Conscients en même temps que nous n'y parviendrions jamais tout à fait... À cause de nos limites... » (Sève, 1985).

Le rôle de l'aumônier

À Fréjeville, Gaston et Paul participent à une réunion à l'École d'Agriculture de Saint-Sulpice le 11 octobre 1936. Ils profitent de la science de l'abbé Fabre, leur curé et aumônier, qui leur donne des cours sur le cerveau, sur l'anatomie du corps, sur les plantes, sur les arbres fruitiers, sur la politesse... On parle aussi du mouvement JAC et des enquêtes. Les comptes rendus se terminent en signalant que l'aumônier leur a « payé » une infusion et de la « blanche » ! (Barthe, 1994, p. 95).

Il suffisait souvent de la conjonction d'un prêtre ouvert et de quelques jeunes réceptifs pour que germent des équipes. Le tandem prêtre-laïc s'avérait indispensable. Certains responsables, animés d'un dynamisme réel, parcouraient la campagne de village en village pour susciter des équipes. « Dans le Tarn, l'École d'agriculture de Saint-Sulpice joua un rôle important : le chanoine Farenc, souvent accompagné du jeune professeur André Fauvel, se rendait dans des villages comme Fréjeville, Serviès, Saint-Martin de Cambounès... » (Barthe, 1994, p. 127).

Témoignage de Michel Debatisse : « Autour d'un aumônier qui était aussi curé de village, nous nous sommes retrouvés à cinq gars... Nous avons parlé. Nous nous sommes écoutés. À la fin, nous avons échangé nos adresses. Puis nous nous sommes retrouvés pour une autre réunion, puis pour une suivante. Ensuite, c'est une journée rurale qui nous a réunis. C'est là que nous avons commencé à évoquer l'avenir du métier de paysan. Notre avenir à chacun d'entre nous...

Un peu plus tard, l'abbé Guyot –celui à qui je servais la messe comme enfant de chœur– est venu à la maison pour convaincre mes parents, mon père surtout, de me laisser aller à Clermont-Ferrand, suivre une session ou un stage qui se déroulerait sur deux ou trois jours. Nous étions tous assis autour de la table de la cuisine. Mon père est resté un bon moment silencieux et puis, pour ne pas dire carrément non, il a mis en avant le coût du déplacement :

- *Vous savez, en ce moment, ça ne va pas fort pour nous !*

Mais le père Guyot a coupé court à l'objection :

- *Ne vous préoccupez pas pour ça... Je prends moi-même en charge le déplacement de Michel. Je paierai le voyage à Clermont et son hébergement là-bas.*

Quand vous avez quinze ans, des mots comme ça, vous ne pourrez plus les oublier ! Pourquoi le père Guyot a-t-il fait ce qu'il a fait ? Parce qu'il était l'un de nous ! Lui-même fils de paysan, il partageait la même vie que nous à Palladuc. Aussi démunie que la nôtre. Il n'avait probablement pas de grandes idées concernant l'avenir du monde paysan. Chez lui, aucune théorie. Il désirait simplement aider à vivre mieux les hommes et les femmes dont il partageait l'existence, les jeunes en particulier... Les aider à se donner un meilleur avenir que celui qui les attendait. Voilà comment je suis allé à cette

session, où j'ai rencontré d'autres jeunes paysans du Puy-de-Dôme, avec des dirigeants départementaux et régionaux de la JAC. Voilà comment tout a commencé » (Goure, 2008, p. 51).

Témoignage d'Henriette Malaterre : *« La présence de l'abbé Vedel à Canezac et à travers lui la JACF ont ouvert notre horizon : d'abord connaissance d'autres jeunes, possibilité de lire, de réfléchir. L'abonnement au journal crée un lien. Je me souviens de ma joie lorsque j'ai vu mes nom et prénom sur la bande [adresse], comme si cela affirmait mon identité. (Ce détail peut paraître futile !). Plus tard, ce furent les réunions de secteur de Mirandol et toujours cette lutte pour nous libérer quelques heures, non seulement par manque de temps, mais parce que c'était mal vu de sortir trop souvent ! Par contre, les semaines rurales étaient mieux acceptées à cause du côté pratique : cuisine, couture. .../... »*

Un grand nombre d'autres jeunes de mon entourage n'allaient pas aux réunions de la JACF. Et là, pour rien au monde je ne voulais me démarquer par rapport à eux, tant nos peines et nos préoccupations étaient identiques. Je n'aimais pas que l'on me dise : Tu es "dans la masse", non, j'étais "de la masse", à tel point que parfois je me sentais en porte à faux. Une anecdote : il m'est arrivé de passer une journée de récollection à Mirandol et de rentrer chez moi préparer une soirée dansante avec des jeunes du voisinage » (Malaterre, 1993).

Henri Nallet témoigne également que certains prêtres et aumôniers ont été de fantastiques agents de développement (Nallet, 2011).

Des aristocrates et des bourgeoises mirent leurs compétences au service de la formation

« Des filles de l'aristocratie et de la bourgeoisie rurale contribuèrent aussi à la naissance de la JACF dans certains secteurs. De plus, elles mirent leur compétence au service de la formation des jacistes (semaines rurales, journées...) puis surent s'effacer. En effet, il existait dans ce milieu un courant catholique –minoritaire– de tendance sociale, qui encourageait la création d'équipes agricoles pour que les jeunes ruraux se prennent eux-mêmes en charge » (Barthe, 1994, p. 127).

Cercle d'études

Le cercle d'étude constitue la base des réunions de l'ACJF. L'aspect religieux est très accentué ainsi que l'influence de la hiérarchie. La promotion du laïcât commençait à peine ! En 1898, l'ACJF lançait l'idée de « l'apostolat du semblable par le semblable ».

Les Récollections

Un témoin anonyme raconte : « ... Dans notre secteur, il y eut aussi des journées d'amitié, des récollections avec les abbés Frède ou Vedel. Ce furent des souvenirs inoubliables. On mettait à notre disposition, anciens presbytères, maisons bourgeoises, le temps qu'il nous fallait. Nous faisons nous-mêmes les repas, apportant chacune notre part de provisions. C'était cela l'amitié vraie. Je me souviens aussi d'un ou de plusieurs jours passés à l'hôtel Salvan à Castres. Le point le plus fort pour

nous fut la fête des moissons à Garrevaques, pendant l'été 1945, où toutes les sections prirent part à l'animation ainsi que les habitants de ce village » (Archives fédérales d'Albi JAC-F, 1937).

Les Remises d'insignes

Un autre témoin anonyme raconte : « *Un document, la brochure verte "Les premiers pas de la JAC", proposait tous les mois un questionnaire qui demandait du travail ensemble. On n'avait pas d'aumônier. On nous disait de trouver un jeune prêtre qui accepte d'être notre aumônier. On s'est adressé à l'abbé Vedel qui était alors curé de Canezac. C'était le curé moderne par excellence. Il avait une soutane courte et un ceinturon, une vieille bagnole qu'il fallait souvent pousser pour démarrer. Il venait souvent à nos réunions. On bâchait ensemble ces questionnaires de la brochure verte. Cela a duré six mois. Au bout de ce temps, on avait ce qu'on appelait la remise d'insignes. On a fait une réunion au presbytère de Tréban qui était désaffecté. L'abbé Vedel, après les avoir bénies, nous a remis à chacun les insignes JAC... »* (Constans, 1935).

6.5. CULTURE GENERALE

La JAC organise également les stages de culture générale d'une durée de trois semaines : stage de premier, deuxième et troisième degré. Des stages où l'on s'ouvre à l'économie, au politique, au syndicalisme, à la philosophie, à la théologie, aux courants de pensée qui mènent le monde... Où l'on découvre l'histoire des civilisations, la musique, la peinture, le cinéma... Où l'on apprend à prendre des notes et à rédiger. Où l'on s'initie à prendre la parole en public, à débattre, à argumenter...

Ouverture à la culture et au monde

« Ces années-là [les années 1950] ont marqué l'âge d'or de la JAC », dira plus tard Raymond Lacombe²⁴³ qui rejoindra Michel Debatisse au secrétariat national, à Paris, en partageant son temps entre le village natal de Camboulazet et la capitale. *« Au cours de longues soirées, jusqu'à tard dans la nuit, nos conversations finissaient toujours par porter sur ce que serait la société de demain et sur la place qu'y prendraient les jeunes paysans que nous étions. Influencés par Emmanuel Mounier et le personnalisme, nous lisions la revue "Esprit", "Le Monde", "Les Études"... Michel Debatisse, curieux de tout, nous entraînait à des réunions où nous retrouvions des hommes du MRP, de la Jeune République et d'autres qui, eux aussi, se réclamaient du Sillon et de Marc Sangnier... Des hommes au contact de qui nous nous enrichissions, tout en prenant la mesure de l'insuffisance de notre culture et de nos réflexions, de nos lacunes en matière de philosophie, de théologie, d'histoire, d'économie, de politique... C'est à partir de là, que nous déciderons d'organiser, chaque mois, des journées de formation où nous ferons intervenir des intellectuels comme René Rémond, Alfred Grosser, Georges*

²⁴³ **Raymond Lacombe** (1929-2002), éleveur laitier dans le Ségala aveyronnais, président départemental (1951-1954) puis national (1955-1957) de la JAC, président départemental (1970-1982) puis national (1986-1992) de la FNSEA, cofondateur de l'association 'Sol et Civilisation' en 1991. Parmi bien d'autres responsabilités, il a toujours accordé de l'importance à celle d'élu de la commune de **Camboulazet** (en Aveyron), dont il fût le Maire de 1959 à 2001, constamment réélu sans solution de continuité.

Vedel, Jean Lacroix... Eh bien sûr François Varillon, ainsi que le père Liégé, théologien dominicain, et le père d'Ouince, un jésuite qui nous parlait d'anthropologie et de Teilhard de Chardin... Des journées ouvertes aussi aux filles de la JACF. Du coup, tout cet effort de formation va, comme par capillarité, gagner tout le mouvement, les militants comme les aumôniers : à travers nos journaux et à travers une multitude de journées, de sessions, et de stages » (Goure, 2008, pp. 78-79).

Pas de doute, portée par *Jeunes Forces Rurales* chez les garçons et *Promesses* chez les filles, une espérance s'est levée, gagnant toutes les campagnes françaises et particulièrement les plus défavorisées qui sont aussi les plus nombreuses.

La JAC a-t-elle eu des maîtres à penser ?

Les jacistes des années 1950 avaient-ils des maîtres à penser ? Ils furent, dit-on, essentiellement influencés par la pensée et la théologie des jésuites et des dominicains qui étaient alors leurs aumôniers. Le journaliste Charles Monsch écrit dans le journal *La Croix* du 26 janvier 1982 : « Après être passés, dans les débuts entre les mains des aumôniers jésuites (les pères Raoul Foreau, de Bigu, Jacques Bigot, Gaston Dujardin...) avec leur forte tradition éducative volontariste, les jacistes passèrent à partir de 1957 aux dominicains (les pères Allo, Grandin, Viau... inspirés par le père Leuret). La pédagogie de ces derniers visait davantage à exercer une pression sur les structures économiques, sociologiques et même politiques, de façon à fournir un *environnement humain* favorable à l'épanouissement de *l'homme chrétien*. Mais dans l'un et l'autre cas, la méthode pédagogique appliquée relevait d'une géniale maïeutique libératrice : plus qu'une école parallèle, c'était en quelque sorte une contre-école. Pour l'école de la République, le petit paysan n'accédait au savoir que par l'évasion de son milieu d'origine : seuls les bons sujets étaient envoyés à l'école du chef-lieu. La JAC, à l'inverse, donnait au jeune *cancre* une conscience critique de sa condition et de son identité, le dotait d'outils spécifiques pour analyser son milieu et agir sur lui en conséquence. »²⁴⁴

Le père François Varillon, jésuite lyonnais, a marqué pour longtemps le catholicisme français de son influence intellectuelle et spirituelle. En 1978, peu avant sa mort, il confiait à Claude Goure : « *Toute cette période de l'action catholique a été l'un des très grands moments de ma vie. J'y fus aumônier au cours des années décisives de son histoire, de la période de l'occupation allemande jusqu'à 1956, l'année où disparut l'ACJF. Avec des hommes comme René Rémond, Roger Laviaille, René Colson, André Vial, Jacques Duquesne, Michel Debatisse et tant d'autres, je me suis trouvé associé à une recherche menée en commun par des responsables de mouvements spécialisés –rural, ouvrier, étudiant...– désireux de dépasser les étroitesse et les particularismes de milieu pour inventer une charité qui se ferait agissante et efficace... Sans perdre de vue que le sens profond d'une action trouve son principe et son énergie, dans l'union à Dieu.* » Et à côté des Varillon, Dujardin, Allo,

²⁴⁴ Charles Monsch, in *Journal La Croix* du 26 janvier 1982, à propos d'une étude de Gaston Paravy, directeur de la Maison de la culture d'Aix-les-Bains.

Aunet, il y eut tous les autres : ces centaines de jeunes prêtres séculiers, aumôniers de terrain et qui, dans l'ombre souvent, furent d'incomparables formateurs et éducateurs. (Goure, 2008, p. 79).

Mais hors les aumôniers, y a-t-il eu d'autres maîtres à penser, tels Emmanuel Mounier ou Jacques Maritain, comme il est souvent dit ? Y a-t-il eu réellement des penseurs, qui leur auraient permis d'élaborer une pensée et une théorie pour l'action ? « Ce serait excessif de l'affirmer » dit l'un d'eux²⁴⁵ : « *le dirigeant de la JAC est un autodidacte qui a assimilé pêle-mêle la doctrine du mouvement avec quelques notions de philosophie, de théologie, de sociologie et d'économie politique. Mais de manière brouillonne souvent* ». Sans toutefois nier qu'un très grand nombre de thèmes du personnalisme chrétien d'Emmanuel Mounier apparaissent en filigrane dans nombre de rapports, de discours et d'articles qui émanent de la JAC : la dignité de la personne, l'enracinement, l'incarnation, la nécessité de transformer les structures économiques... Ainsi que des références à l'apport de Jacques Maritain sur la nécessaire distinction entre le spirituel et le temporel, entre le profane et le sacré, et surtout la distinction capitale (alors) entre l'action « *en chrétien* » et l'action « *en tant que chrétien* »²⁴⁶ (Maritain, 1935). Mais le même témoin assure, en le regrettant, qu'un certain dilettantisme de la pensée a souvent caractérisé de nombreux dirigeants nationaux. C'est un point de vue que René Rémond nuance seulement quelque peu : « *Individuellement, certains jacistes ont pu lire tel ou tel penseur, ou être abonnés à des revues comme "Esprit" ou "Études"... Mais peu d'entre eux, je crois, ont eu directement contact avec les textes auxquels ils vont se référer. On ne peut donc dire au sens précis du terme que ce sont des disciples de Mounier ou de Maritain. Mais, en revanche, à travers des médiateurs qu'étaient généralement les aumôniers, à travers aussi une culture globale véhiculée par le mouvement et par tout un apprentissage collectif lors de stages ou de sessions, ils vont acquérir une véritable formation intellectuelle, philosophique et religieuse qui emprunte très largement aux penseurs qui sont cités* » (Goure, 2008, pp. 79-81).

6.6. SPECTACLES, JEUX, COMPETITIONS SPORTIVES

Les jacistes organisent également des spectacles, des jeux, des compétitions sportives.

Les feux de la Saint-Jean (24 juin)

Alice et Renée racontent : « *Nous sommes dans les années 1943-1946. Nos campagnes et notre vie de jeunes rurales n'étaient pas très attrayantes. Le mouvement de la Jeunesse agricole catholique s'efforçait de combler, un peu, le vide que nous ressentions. Comment s'y prendre ? Nous organisons des journées rurales, des séances récréatives, des veillées entre jeunes. Dans notre village de Fauch, nous avons remis en honneur les feux de la Saint-Jean.*

²⁴⁵ **Julien Coutouly**, agriculteur du Tarn. Arrivé à Paris quelques années après Michel Debatisse, il fut, lui aussi, rédacteur en chef à *Jeunes Forces Rurales*.

²⁴⁶ Dans deux articles intitulés « *Structure de l'action* », parus dans la revue hebdomadaire *Sept* en avril 1935, Jacques Maritain expose la célèbre distinction : « agir en chrétien / agir en tant que chrétien ».

Comment rassembler tout le village ? En contactant tous les jeunes. Nous leur demandions d'en parler à leurs parents et autour d'eux. Nous avons demandé à Monsieur le Curé de bien vouloir l'annoncer à l'Église, ce qu'il a fait de bon cœur, nous ayant lui-même proposé de bénir le feu. Pour faire participer tout le monde, les jeunes gens sont chargés de passer dans les familles pour rassembler les fagots de sarments ou autres fagots, nécessaires pour alimenter le feu. Ils les transportaient au village avec une charrette et un cheval. Au soir de notre feu de la Saint-Jean, qui a eu lieu à la Janade (nom prédestiné, car il veut dire Feu de la Saint-Jean), ce sont encore les jeunes gens qui ont planté un mât d'environ trois mètres. Tout autour, ils ont aligné et superposé les fagots avec, tout au fond, de la paille pour que le bois prenne bien. À la tombée de la nuit, nous voici rassemblés, un peu anxieux. Petit à petit, les gens du village et des hameaux voisins arrivent sur les lieux. En attendant la nuit, on chante des chansons connues, on interprète quelques saynètes et monologues. Ce qui nous avait permis de nous retrouver, quelques jours avant, pour répéter.

Voici la nuit enfin tombée. Monsieur le Curé bénit le feu. Nous cherchons dans l'assistance la personne la plus âgée pour allumer le feu : c'est un monsieur nommé Casimir. Les flammes s'élèvent très haut dans le ciel : on ne peut s'approcher, car il fait très chaud. Tout autour, à bonne distance, nous faisons une ronde en prenant tous ceux qui veulent bien venir. Nous chantons : "Voici la Saint-Jean, la grande journée, // demain les moissons seront commencées". Lorsque le feu s'atténue, c'est aux plus dégourdis et aux moins peureux de sauter par-dessus les braises, à deux ou trois, en se donnant la main. Tard dans la nuit, jeunes et moins jeunes prennent le chemin du retour ayant passé une agréable soirée. Le lendemain, il fallait reprendre le travail. Les foins à peine rentrés, les moissons commençaient à la faucille ou à la lieuse. Nous avons renouvelé trois fois le feu de la Saint-Jean dans d'autres endroits du village » (Archives fédérales d'Albi JAC-F, 1943-1946).

Les séances récréatives

Il est impossible d'en faire le recensement. Mais chaque équipe pourrait citer de nombreuses séances de théâtre qui attiraient les gens du village et des environs. Des sketches, des monologues meublaient les veillées. Tout un apprentissage à la diction, à la prise de parole en public et au chant préparait les grandes coupes de la joie des années 1950. Le programme ci-joint donne une idée de l'importance que les jeunes accordaient aux séances récréatives.



PROGRAMME	
<p style="text-align: center;">PREMIÈRE PARTIE</p> <p><i>Jeunesse.</i> Les Acteurs <i>Chant Jaciste</i></p> <p style="text-align: center;">LE LAPIN MAGNÉTIQUE Taix <i>Comédie en 1 Acte</i></p> <p><i>Credo du Paysan.</i> Rosières <i>Solo de Chant</i></p> <p><i>La Belle Vie.</i> Un groupe de Jacistes <i>Chant parlé Jaciste</i></p> <p><i>Un Jaciste vous parle.</i> S^tJean de Marcel</p> <p><i>Les Dos Spoulékos.</i> Les Fournials <i>Dialogue en patois</i></p> <p style="text-align: center;">*** ENTR'ACTE ***</p>	<p style="text-align: center;">DEUXIÈME PARTIE</p> <p><i>Moussu lou Cuzé ba fournis tout.</i> S^t Jean de Marcel <i>Monologue en patois</i></p> <p style="text-align: center;">MON ONCLE EST DISTRAIT Les Fournials <i>Comédie en 1 Acte</i></p> <p style="text-align: center;">LE MOT DE M^r l'AUMONIER</p> <p style="text-align: center;"><i>Quête en Faveur de nos Deissonniers</i></p> <p>PLEGOS SARDOS, ou paradis de conduite Tanus-Tréban <i>Bouffonnerie en 1 Acte</i></p> <p><i>Ce n'est qu'un Au Recoic.</i> Les Acteurs <i>Chant Collectif</i></p> <p style="text-align: center;">Dans l'intervalle des pièces, d'agréables disques soutiendront votre bonne humeur.</p>

Des pièces furent composées par de jeunes agriculteurs : « *La pendule du Père Noël* » par Roger Lacroux, de Briatexte ; d'autres, par Noël Bertin, de Laguépie. « *L'oustal* », pièce en langue d'oc, en un acte et deux tableaux, fut écrite par Ferdinand Carme, de Busque. Voici des titres retrouvés : « *La meule de Maître François* » d'André Vidal, comédie rustique en un acte édité par la JAC en 1941 ; « *La Queue de la Queue* » de Claude Falaise ; « *Comédias del País d'Oc* », sept comédies d'un acte, d'André-Jacques Boussac... Le Chanoine Gustave Farenc, dont le rôle pour la diffusion du théâtre rural a été signalé, écrivit lui-même des pièces et, entre autres, celle de « *La farso d'al bugadou* » qui est une adaptation de « *La farce du cuvier* » (Barthe, 1994, p. 221).

Les fêtes

À Campans, les anciens membres des équipes JAC et JACF et les gens du pays se rappellent surtout une mémorable « *fête du blé* », vers 1942. « *La messe des paysans* » célébrée en plein air, en présence de l'Archevêque d'Albi, Mgr Moussaron, amena une grande foule. Le charron avait fabriqué un ambon spécial pour l'évêque. Ce fut une grande joie pour les animateurs et animatrices, Alice Vincens, André Garrouste et pour la plus grande gloire du curé, Marcel Bories ! D'un long texte où il raconte cette journée, nous extrayons ces quelques phrases : « *Une première décision avait été prise : dans toute l'ornementation de la journée, aussi bien pour l'autel de la messe que pour le grand défilé de l'après-midi, on ne verrait que du blé. Délibérément, on avait exclu toutes les autres fleurs aussi belles puissent-elles être. (C'était à l'époque des moissons...).* La place était noire de monde bien avant l'heure prévue. Non seulement tout le village était là au grand complet, même les non-pratiquants, mais beaucoup de gens venus des paroisses avoisinantes : ce fut surtout la population de Castres qui fournit le gros effectif... L'après-midi eut lieu le défilé des chars. Chaque char possédait son thème et le long défilé devait raconter toute l'histoire du blé... Le char des labours, celui des semailles, où l'on voyait le geste auguste du semeur, le char de la moisson, celui de la dépiquaison, le char du moulin avec un jeune et fier meunier sous les grandes ailes qui

tournaient, le char de la famille avec la grosse miché de pain sur la table, et enfin, le plus beau de tous, celui de l'Eucharistie » (Archives fédérales d'Albi JAC-F, 1942).

Dans chacune de ces fêtes « à thème », dirait-on aujourd'hui, la liturgie de la messe revivait de la vraie vie des gens de la campagne et de la présence du Christ. L'amour de la terre exaltait la gloire de son Créateur. L'amour de son travail magnifié rendait sa fierté au paysan, lui qui se croyait méprisé par la société. Les chrétiens, et les non-pratiquants venus en curieux découvraient par cette liturgie un autre visage d'Église. Ces célébrations continuaient parfois, l'après-midi en plein air, par un défilé de chars décorés avec soin, attirant tous les villages d'alentour.

Les chants

Ils firent la joie des jeunes filles et des jeunes gens. On chantait beaucoup dans les réunions, les rencontres et les voyages. Les mouvements imprimèrent des carnets de chants. Des garçons et des filles les achetaient, mais beaucoup recopiaient les chansons qui leur plaisaient.

Les journées d'amitié

Les journées d'amitié restent des lieux de détente recherchés. Elles permettent une proximité avec les jeunes qui éprouvent le désir de se retrouver pour échanger, se distraire librement. Ils apprécient ces journées, car elles leur permettent de sortir de chez eux. *« Il s'agit d'orienter les loisirs des jeunes, de les arracher à l'obsession du bal, de les éveiller aux beautés de la nature et aux joies de l'amitié saine, de favoriser la joie et l'épanouissement au village en leur révélant les possibilités de mise en commun de leurs ressources humaines et de leur idéal chrétien. »* Bien souvent, un témoignage, un exposé sur une question professionnelle, familiale, affective ou autre viennent ouvrir des horizons nouveaux. *« À Ambialet, le dimanche 18 mai, après la messe des paysans sur la place du village et le déjeuner sur les rives du Tarn, les jeunes filles partent à la visite du Prieuré, de l'église romane et du musée brésilien. À Peyregoux, la rencontre se déroule dans les locaux de la Maison Familiale Rurale. À Sommart, le 8 décembre 1946, des jeunes filles du village et des alentours se retrouvent. À Bourgnounac, le 9 mai 1950, une journée d'amitié rassemble une quarantaine de jeunes rurales de la région avec jeux, chants et cercles d'études »* (Diocèse d'Albi, 1949, Juin).

Renée Jammes, de Fauch, a commencé à la JACF en 1942, après une journée d'amitié à Montdragon : *« Il n'y avait rien comme distraction. Ça m'a emballée. »* Les jeunes souffraient de l'isolement et les journées d'amitié leur permettaient de sortir de cette solitude. .../... (Archives fédérales d'Albi JAC-F, 1942).

De sa montagne d'Arfons, Pierre Alquier descend tout seul à vélo, jusqu'à Verdalle pour les réunions de l'équipe et même jusqu'à Castres pour la rencontre du secteur avec le Père Hilaire de Massaguel. *« Dans cette Montagne Noire, monde pauvre fait de petites exploitations, la JAC fut le soleil de ma jeunesse qui m'a fait rencontrer des gars sympathiques. »* Il se rappelle une sortie en

autocar à Sainte Marie de la Mer : « *Comme filles et garçons étaient partis ensemble, les critiques ne manquèrent pas !* » (Barthe, 1999, p. 35).

La joie au village

Le village reste bien souvent le centre de la vie des jeunes et des activités de base, car il conserve encore une certaine vie. Plus tard, le bourg gagnera de l'influence au détriment des campagnes environnantes qui se dépeuplent. Le journal JFR (Jeunes Forces Rurales) lance une campagne pour « *La joie au village* » et pour une radio adaptée aux paysans.

Des séances récréatives aux Coupes de la joie...

Les séances récréatives gardent encore la faveur des jeunes et des adultes. Presque chaque section monte sa séance. « *À Saint-Michel-de-Vax une séance récréative à l'occasion de la fête des Mères réunit tous les jeunes du village. L'année suivante, le 2 juin 1946, les jeunes de Saint-Michel animent la kermesse. À Valdériès et à Saliès des jeunes célèbrent la fête des Mères par des séances récréatives. À Réalmont on joue beaucoup pour contrer les pièces grossières et ridicules trop répandues ailleurs. Même esprit à Saint-Cirgue où les militantes tentent d'assainir le programme mis sur pied par les jeunes* » (Barthe, 1999, p. 80).

Mais elles prendront bientôt une ampleur nouvelle avec les « *Coupes de la Joie* ». Lors de ces *Coupes de la Joie*, garçons et filles présentent devant des foules nombreuses qui un sketch ou une chanson en solo, qui un monologue ou un chant choral. Les meilleurs étant sélectionnés pour une finale, tour à tour, départementale, régionale, nationale. Sous des allures de concours, c'est surtout une émulation au sein d'une fête partagée, où l'on apprend à affronter un public en s'affrontant à soi-même.

Le service des loisirs

Si le souci principal des jeunes gens et des jeunes filles du rural porte sur l'amélioration de leur vie professionnelle et de leur maison, un second souci, presque aussi important, reste le besoin de loisirs. La JAC et la JACF n'ont pas manqué d'y répondre. On pourrait même penser, en regardant les activités, qu'il fût prédominant. Les mouvements ont réalisé sur ce point, une intuition pas toujours bien comprise.

Pour le jeune accablé de travail, le loisir devient un ballon d'oxygène. De plus, le fait de monter sur les planches d'un théâtre, ou de chanter des chansons, contribue à lui donner plus d'assurance et de force pour lutter dans la vie. N'est-ce pas par des pièces et des chants que les peuples opprimés continuent d'espérer et préparent des lendemains meilleurs ? *L'animation des loisirs* retient l'attention des mouvements « *puisque'on s'ennuie dans nos villages. Une des causes de la désertion des campagnes c'est le manque de loisirs. Nos jeunes ne semblent pas connaître d'autres distractions que le bal ou le bistrot* » (Barthe, 1999, p. 79). Les loisirs vont devenir école de formation et lieu d'évangélisation.

Pour aider les jacistes à remplir cette mission dans les loisirs, le mouvement tarnais crée un service départemental confié d'abord à P. Clapier puis à Hubert Fabre qui deviendra, quelques années plus tard le meneur de jeu fédéral des Coupes de la Joie, aidé puis remplacé par André Fabre. Veillées, journées... autant d'occasions pour apprendre des chants, des histoires et s'initier à l'animation des loisirs. « *Il faut former des meneurs de jeu, des animateurs de loisirs sains, de loisirs qui n'avilissent pas, mais épanouissent* ». Des sessions proposent une formation à tous les niveaux jusqu'au plan régional, à Carcassonne et à La Bastiole. Bram, dans l'Aude, accueille en 1945 tous les jeunes ruraux, même non jacistes, ayant quelques dispositions pour le chant, le théâtre, etc. (Diocèse d'Albi, 1947).

Des carnets de chants (« Chantez en cœur », « Aux quatre vents »), des livres de jeux (« Jouons ensemble »), et des brochures (« Chars et fêtes rurales », « Fêtes de la terre », « La journée des noces »)... Chants, jeux, danses, contes, anecdotes, se révèlent des instruments précieux entre les mains des jeunes. Ils disposent d'un répertoire pour chanter l'amour pur, l'amour vrai, l'amour qui est un don : soit avec des chansons modernes (« Le vagabond », « Le chant du Gardian », « Épousailles »), soit avec les mélodies de Botrel (« Fleur de blé noir », « Kénavo »), soit avec celles de Chenal (« Chanson d'amour », « Chanson bien vieille », « C'était un petit berger »), soit avec les chansons de la JAC (« Je connais une ferme charmante », « Où vas-tu Jean-Pierre », « Le pain de l'amour »). Cela permet aussi de lutter contre les plaisanteries et les chansons grossières sur l'amour, assez fréquentes alors.

Lectures et cinéma. Une enquête révèle que les filles et les garçons préfèrent les romans (qui les captivent) aux livres de formation. C'est pourquoi la JAC met à leur disposition des livres pour approfondir leur formation humaine et chrétienne, telle la brochure « *Que seras-tu demain ?* », d'une cinquantaine de pages. Le cinéma n'est guère fréquenté par les jeunes de la campagne sauf par ceux qui sont proches de la ville. Cependant, l'initiation au cinéma trouve souvent sa place dans les stages de formation. On utilise aussi les films et les fiches d'appréciation de la FLECC²⁴⁷. On n'oublie pas, non plus, les jeunes photographes amateurs qui étrennent leur premier appareil. La JACF lance un concours de photos en 1945.

Les fêtes rénovées des villages

Dans de nombreux villages du Tarn, les jacistes cherchent à mettre un esprit autre, sain et festif, avec plus ou moins de succès. Ils y parviennent parfois de façon originale, telles les fêtes d'Almayrac, de Saint-Martial, de Lafénasse, racontées dans le bulletin fédéral. Les jacistes cherchent aussi à renouveler les Feux de la Saint-Jean, la fête des Mères... Ils apportent leur note dans les kermesses, les processions religieuses, les reposoirs du Saint-Sacrement et les pèlerinages locaux, comme Notre-Dame de la Garde à Paulinet, Notre-Dame de la Brune sur le plateau du Réalmontais, le Calvaire d'Aguts près de Puylaurens. Ils y réussissent avec plus ou moins de bonheur... auprès de leur curé...

²⁴⁷ FLECC : Fédération loisirs et culture cinématographique, fondée en 1946.

Les fêtes jacistes

Afin de rénover les loisirs, les jacistes animent des fêtes ou organisent eux-mêmes de grandes fêtes qui prendront différents noms, mais qui ne sont pas encore les coupes de la joie des années 1950. Ces rassemblements sont d'authentiques vitrines du mouvement et une véritable école de formation.

Fête rurale à Lescure le 14 octobre 1945 : organisée par les jacistes, garçons et filles ; elle se déroule en présence du conseil municipal, du conseil paroissial et de l'Archevêque qui préside la Messe des Paysans célébrée en plein air, à côté du monument aux morts. « *Radio-crochet, danses gracieuses et savantes, clique de haute classe, cortège digne, beau et gonflé de symbolisme éducatif. Tout fût riche de sens, élevant, nourrissant... Le fossé était moins profond qui séparait le Religion et la Vie* » (Diocèse d'Albi, 1946).

Fête du blé à Campans en 1946 : Parlant de l'offrande du blé et des outils pendant la messe, un chroniqueur, l'abbé René Veautre, relève le sens de cette procession : « *Toute cette incorporation de notre humble vie quotidienne et de nos travaux sans gloire au rite solennel de la messe, est révélée d'une façon saisissante à ce peuple paysan. J'ai vu des larmes jaillir et couler sans honte sur des visages d'hommes, jeunes ou âgés, parce que soudain, ils avaient compris le caractère humain, vivant et actuel d'un culte trop souvent inintelligible aux masses populaires. Merci à la JAC. ! .../... Un défilé de chars fleuris sur le thème du cycle du blé (de la charrue à l'hostie, en passant par le four du boulanger), des danses et des chants occupèrent toute l'après-midi. Et une petite exposition "L'Art au village" présentait des réalisations diverses d'amateurs : des cuirs repoussés, des avions et des cuirassés en miniature, la minuscule panoplie du menuisier, des peintures, des ébénisteries. Tout ceci manifestait que "le goût de la belle ouvrage" n'a pas encore disparu chez nous. Et le paysan Charles Péguy pourrait encore écrire : j'ai vu rempailler des chaises du même esprit et du même cœur que ce même peuple avait taillé ses cathédrales* » (Diocèse d'Albi, 1946, Septembre).

Fête de la terre à Arzac, le 1^{er} août 1948 : « *Après la "Messe des Paysans" en plein air, avec défilé d'Offertoire, un vin d'honneur est servi aux personnalités, suivi d'un repas sur l'herbe. L'après-midi est bien occupé par un radio-crochet, un défilé des chars, des jeux et des concours* » (Diocèse d'Albi, 1948, Septembre). Tous ces comptes rendus donnent une idée de ce que furent les autres fêtes de la Terre.

6.7. LA FORMATION DES ADOLESCENTS : ACTIVITES ET CAMPS D'ETE

Quand les foins et les moissons étaient « rentrés », les jeunes pensaient à « sortir » pour des excursions et des camps. Ces derniers remplissent un rôle d'ouverture remarquable : on découvre autre chose que sa ferme, sa maison, sa commune. On emmagasine des idées que les jeunes pourront réaliser chez eux si papa et maman les laissent faire. De plus, ils créent entre jeunes des liens d'amitié durable. Les camps sont l'antichambre des équipes de la JACF.

Adolescents ruraux en détresse

C'est sous ce titre que l'abbé Laurent Chamayou, alors aumônier fédéral, lance en 1948 un appel pour trouver de jeunes éducateurs capables d'organiser des camps pour « *ces adolescents si difficiles et insaisissables* ». « Il y a un problème de l'adolescence rurale : Qui n'a rencontré sur les routes, le dimanche, ces bandes de garçons abandonnés à eux-mêmes, s'épuisant à pédaler dans une direction pour rebrousser chemin quelques minutes après. Les grands jeunes gens ne veulent pas encore les admettre en leur société. Ils s'estiment eux-mêmes trop grands pour s'amuser avec les enfants. Ils sont le cauchemar des parents et des éducateurs. Âge ingrat, âge bête dit-on, âge de la plus grande importance où se joue souvent la destinée d'une vie. L'adolescence est marquée par l'éveil d'une personnalité qui s'affirme et par un besoin exubérant d'activité. Il semble bien difficile de réunir régulièrement des adolescents autour d'une table pour un cercle d'études, mais il est possible de les faire agir en leur confiant des responsabilités. La branche "Semeurs" voudrait au sein de la JAC assurer l'éducation de ces adolescents par des méthodes actives.

Sous la conduite d'un ou de plusieurs aînés de la JAC ils feront des promenades découvertes. Des journées rurales leur donneront l'occasion de se former sur le plan professionnel. L'expérience prouve qu'on arrive à les intéresser, à condition de faire plus de place à la pratique qu'à la théorie. On développera leur habileté manuelle par des concours de bricolage. L'amitié d'un aîné et de l'aumônier permettra de faire leur éducation sentimentale dans un climat sain. Dans le diocèse, quelques secteurs se sont préoccupés de ces adolescents. Il est bien évident que c'est l'avenir de la JAC qui est en jeu. Il est bien difficile de récupérer des jeunes de 18 ou 20 ans, qui ont été livrés à eux-mêmes sans guide pendant la crise de l'adolescence, pour en faire des militants. On voudrait essayer cette année la formule des camps, qui a donné d'excellents résultats dans des diocèses voisins » (Barthe, 1999, pp. 45-46).

Les camps d'été

La technique scout du camp, utilisée par tous les mouvements de jeunesse, est aussi mise à profit par la JACF : « pour les ruraux individualistes, le camp pourrait être un apprentissage de l'esprit d'équipe. L'avenir de l'agriculture française est dans la coopération. Ce serait préparer ces jeunes à cet avenir, que de leur apprendre à vivre en commun pendant 5 jours. Ces camps comportent des découvertes : sites, fermes modèles, cultures spéciales, géographie humaine. À l'occasion d'une messe bien préparée, d'une prière du soir sous les étoiles, d'une conversation, il semble possible à un éducateur averti d'amorcer la formation religieuse et morale de ces garçons.

Deux camps sont prévus pour le mois d'août. L'un qui regroupera les adolescents de la région de Castres, se tiendrait aux confins du Tarn et de l'Aveyron, du côté de Laguépie, Penne. L'autre qui regrouperait les garçons de l'Albigeois explorerait la Montagne Noire ou le Sidobre. Nous avons les cadres, un aumônier dynamique... (Diocèse d'Albi, 1948, Avril 18-19). Un camp de "Semeuses" du

7 au 10 août 1948, accompagnées par Paulette David, Juliette Pagès, R. Rey et Yvonne Taurines, prévoit des visites à En-Calcat, à Saint-Stapin, à Durfort et d'une ferme. Des camps de "Semeurs" dans l'été 1950 regroupent dans la Montagne Noire une vingtaine de jeunes de Réalmont. Une autre dizaine, venue d'ailleurs, visite Cordes et le Gaillacois. On signale quelques roues de vélos voilées, quelques rayons cassés, mais de la joie malgré tout » (Barthe, 1999, p. 45).

Toutes ces activités sont une fantastique école de formation

Le but à atteindre par la JAC et la JACF reste toutefois le même : refaire chrétien le monde rural par l'action sur le milieu. « Nous referons chrétiens nos frères »... Mais, on s'aperçoit de plus en plus qu'il faut rendre aux hommes une âme humaine avant de pouvoir greffer efficacement en eux une âme chrétienne. L'accession à une certaine forme d'humanisme est indispensable pour un christianisme ouvert, accueillant, sympathique. Charles Péguy disait : « *Le temporel est le lit de camp du spirituel* »²⁴⁸, c'est pourquoi les activités proposées aux jeunes visent à atteindre essentiellement les objectifs suivants : transmettre le sens du gratuit, transmettre l'esprit communautaire, créer de l'amitié. Ces activités sont en fait une fantastique école de formation des militants. L'Action catholique est une méthode d'éducation par l'action. Et l'action forme plus que l'étude. Un militant ou un dirigeant ne deviendra tel, que dans la mesure où il militera et il dirigera. Il convient de le mettre en garde contre l'agitation, mais il faut le pousser vigoureusement à l'action. Un secteur qui n'organisera pas une fête rurale ou une journée au cours de l'été est un secteur malade, même s'il y a beaucoup d'enfants sages aux réunions autour de M. l'aumônier.

Les militants qui prennent en charge une fête de la terre devront bâtir un programme, prendre des initiatives, faire appel au concours des autres, multiplier les démarches, essayer des refus, ne pas se décourager. Ils auront à exercer leur intelligence, leur savoir-faire, leur volonté. Ils auront surtout à sortir d'eux-mêmes, à se dévouer, à se donner. Même si leur entreprise ne réussit qu'à moitié ou échoue totalement, il y aura eu ce travail préparatoire qui aura marqué tel militant ou telle dirigeante. En ce sens-là, il n'y a pas d'échec, mais même l'échec peut être parfois plus profitable que le succès. « *Quand les militants ont compris la valeur éducative et apostolique d'une activité, celle-ci doit être pour eux une source d'enrichissement. Ainsi, ce n'est pas s'écarter de la perspective du Royaume de Dieu, ce n'est pas désertier le champ du Père que de consacrer ses efforts à une action catholique à tendance humaniste. C'est continuer l'œuvre du Christ qui est venu tout restaurer : les choses visibles et les choses invisibles, les choses terrestres et les choses célestes* » (Diocèse d'Albi, 1948, Avril 29).

²⁴⁸ Charles Péguy (1873-1914), « *L'Argent* », éditions Les Cahiers de la Quinzaine, 1912 et 1913 ; réédition chez Gallimard, 1932. Essai en deux parties publié d'abord dans les *Cahiers de la quinzaine*. C'est dans la deuxième partie (« *L'Argent, suite* ») que se trouve la phrase : « *Le spirituel est constamment couché dans le lit de camp du temporel* ».

6.8. LA DIGNITE RETROUVEE ET LA CONFIANCE EN SOI

Ainsi, peu à peu, des garçons et des filles prennent-ils confiance en eux. Être paysan cesse pour eux d'être une tare. C'est une dignité retrouvée qui pointe désormais sous les slogans : « *Jaciste debout ! Sois fier paysan !* » Mots de ralliement porteurs d'espoir, slogans aujourd'hui désuets, mais annonciateurs d'une « *révolution* » telle que le monde des campagnes n'en a jamais connu. Pour la première fois, de jeunes paysans analysent par eux-mêmes tous les problèmes que posent la modernisation de l'agriculture et l'insertion des paysans dans la société du XX^{ème} siècle. Et, dans l'ombre, ils se préparent à prendre les leviers de commande d'un changement annoncé. Ce que ne va plus tarder à affirmer Michel Debatisse : « *Ceux qui vont agir demain ne sont pas forcément les hommes qui savent, mais les hommes qui souffrent et qui ont analysé les causes de leurs souffrances... On nous disait rustres et grossiers. Or, voilà que nous nous découvrons riches de ce merveilleux outil qu'on appelle l'intelligence. Désormais, nous savons qu'en l'exerçant sur la réalité et dans les faits nous ferons progresser la condition de l'homme paysan que nous sommes* » (Goure, 2008, p. 59).

Une quête d'idéal

Les jeunes paysans de l'époque baignaient dans cette situation : un sentiment d'abandon, voire de mépris, une soif d'unité, une peur de l'État, un désir de progrès, une aspiration à la dignité et à la fierté. Comment garder courage, face à tous ces ressentis ?

Marcel Fabre témoigne (in Barthe, 1994, p. 83) : « *Les réunions de secteur avaient lieu rue du Foirail à 3h00, le soir de chaque foire. Quelques fois il y avait de la neige, mais je montais de Cambounés à Saint-Agnan à pied, et je faisais 9 kms. On était contents parce qu'on avait un idéal.* » « *Fier. Pur. Joyeux. Conquérant.* » Cette devise, bien souvent proclamée dans les réunions de mouvement, traçait la ligne à suivre : **Fier** : pour rejeter les complexes d'infériorité et pour affirmer la noblesse de son métier ; **Pur** : pour rechercher la vérité, l'honnêteté et le respect de soi-même et des autres ; **Joyeux** : pour manifester le refus d'être écrasé, abattu, la joie puisée dans un idéal et un engagement ; **Conquérant** : pour changer le monde rural et le rendre plus humain et plus chrétien.

Dans un autre coin de France (en Vendée), Roger Albert²⁴⁹ témoigne : **Fier** : dans ces années-là, on subissait un peu sa condition de paysan. Par rapport aux jeunes de la cité voisine, aux commerçants, aux artisans ou aux professions libérales, on se sentait un peu gênés : on ne savait pas forcément bien s'habiller ou parler, on avait notre patois ou parfois un français écorché. La JAC nous a permis de nous découvrir nous-mêmes. Et de se dire que l'on n'était pas plus bête que les autres, à condition de faire des efforts pour se former, mieux parler ou simplement se raser tous les matins. **Pur** : à cette époque cela avait aussi un sens, avec la notion de « *péché* » véhiculée par l'Église, beaucoup plus marqué qu'aujourd'hui. Cela voulait dire, pour les garçons (et surtout pour les filles !) rester « pur »

²⁴⁹ Roger Albert, jaciste, ancien président de la coopérative CAVAC et ancien maire de La Tardière (85120).

pour le mariage. Respecter leur fiancée, c'était essentiel. **Conquérant** : on voulait reconquérir notre dignité de paysans, de ruraux. Montrer que l'on pouvait être les égaux des autres, non seulement cela, mais dominer notre métier, préparer notre avenir et transformer notre société rurale. **Joyeux** : cela voulait dire que la vertu n'est pas triste et qu'il n'y avait pas que la boisson. En ce temps-là, pour être un homme, il « *fallait savoir tenir la barrique* », comme on disait... À la JAC, il fallait être capable de susciter nos propres animations comme « *les Fêtes de la terre* » ou « *les Coupes de la joie* », avec des contes, des saynètes, du théâtre en public, le tout dans une saine émulation (Albert & Bély, 2010).

Marcel Briffaud, un autre témoin vendéen raconte : « *Je découvrais ce qu'était un homme debout. Ce n'était pas celui qui rampe, qui se tait par devant et qui crie par-derrière, qui se laisse embarquer sans apporter son propre jugement...* » (Albert & Bély, 2010).

La valorisation des femmes

De très nombreux témoignages reflètent l'action de la JACF pour aider les jeunes filles à rester à la campagne face à la difficile condition féminine de l'époque. L'action de la JACF vise tout d'abord à restaurer le « *pouvoir rester* » et ensuite le « *vouloir rester* ». Pour encourager les jeunes filles à rester à la campagne, la JACF milite pour que le travail de la femme ne soit pas un travail d'homme, pour que la maison s'équipe du confort moderne du moment (commodités, eau courante à l'évier...), pour que la maison soit fleurie et que l'intérieur soit agréable, gai, attrayant..., pour que la table soit un lieu de convivialité, d'échange et d'amitié, etc.

Les aspirations du monde paysan

Elles s'affirment surtout chez les jeunes. Comme l'ouvrier, le paysan est majeur. Il ne veut pas être exploité. Il se refuse à être « *taillable et corvéable à merci* ». Lui aussi est une personne humaine. Lui aussi a sa dignité et ses droits inviolables. Lui aussi est quelqu'un. Il mérite des égards, de la considération. Le pays existerait-il sans les paysans ? Le rural souffre du complexe d'infériorité que lui donne sa timidité, sa gaucherie, sa maladresse à manier la langue française, surtout en public. Quand il quitte l'école –si inadaptée, hélas ! au petit rural– il est avide d'une culture humaine et générale plus proche des réalités paysannes. Il désire acquérir le don d'expression et les vertus de relation... Qu'on aide le paysan à développer ses valeurs humaines !

L'individualisme est nocif

Le rural de 1945 se rend compte que l'individualisme traditionnel de la paysannerie a été nuisible à ses intérêts. Il désire et redoute l'organisation syndicale qui se prépare. Que veut-on ? Servir ou asservir le paysan ? Des syndicats au service de la personne, de la profession et du bien commun, oui ! Des syndicats au service de quelques-uns ou d'une politique partisane, non ! La situation du prolétariat rural est encore plus pénible que celle du prolétariat urbain. Il faut la relever au plus tôt.

La résistance au changement

Marie-Annick Blois raconte : « *La JAC restait pour les jeunes "une force de propositions". Les actions mises en place pouvaient être différentes d'un département à un autre... Les aumôniers jouaient un rôle plus ou moins important d'adultes/conseillers ; selon leur personnalité et celle des responsables, il pouvait y avoir complémentarité, mais il n'était pas toujours facile pour chacun de trouver sa place... Dans certaines paroisses de l'Ouest de la France, des curés faisaient tout ce qu'ils pouvaient pour empêcher la JAC de s'implanter sur leur territoire... Quand la JAC a réalisé le film "Routes barrées"²⁵⁰, pour illustrer une campagne d'année, les "conservateurs" du syndicalisme agricole ont crié au communisme... Et en 1956, des membres de la FNSEA, opposés à la création du CNJA, ont accusé la JAC de noyautage... » (Blois-Chéreau, 2015). Une fois de plus, le proverbe québécois allait se vérifier : « *la volonté ne se forge bien que dans l'adversité.* »*

Mais l'heure du changement est inéluctable ! Témoignage d'André Vial

La JAC et la JACF ont appris aux jeunes à regarder le monde rural tel qu'il est, puis à chercher des solutions pour le renouveler et passer à l'action. Voici comment André Vial, alors jeune militant jaciste, le perçut : « *Nous sommes allés voir passer les Américains sur les routes et il nous a fallu constater que nos tracteurs agricoles, dont les plus récents dataient de 1939, avaient l'air de jouets à côté du matériel d'outre-Atlantique. Quant à nos attelages à bœufs ou à vaches, n'en parlons pas : ils semblaient sortir des cavernes. En 1940, l'invasion allemande avait replié mon pays sur lui-même et l'avait en quelque sorte mis en état d'hibernation. La libération allait le projeter de façon brutale dans un univers pour lequel il n'était pas préparé. Notre mode de travail allait apparaître dérisoire au regard des pressentiments que nous inspirait la force physique de la libération. Le monde s'ouvrait à toute allure, une nouvelle vie allait commencer » (Vial, 1967, pp. 60-61). C'est d'une certaine façon un adieu à la civilisation paysanne.*

Au sortir de la guerre, tous ces jeunes prennent conscience que l'heure des changements est arrivée. L'irruption des blindés allemands en 1940, la découverte de l'agriculture allemande par les prisonniers français, les déferlements du matériel mécanique américain à la libération, sonnent l'heure du changement : des mutations importantes de la France rurale se préparent...

²⁵⁰ Film de fiction sur la situation de l'agriculture dans les années 1950. Ce film a été réalisé avec le concours de la Jeunesse agricole catholique (JAC et JACF). À son retour du service militaire, un jeune homme revient à la ferme familiale. Le film montre la pauvreté de certaines fermes de Corrèze qui, faute de modernisation, ne peuvent pas se développer. Le héros qui ne sait que cultiver la terre et ne dispose d'aucune autre formation ne peut trouver d'autre emploi ; d'où le titre de *Routes Barrées*. Ce film est un message de la JAC qui appelle la jeunesse à se former, à se moderniser. Il montre également le rôle des jeunes filles dans ses transformations.

7. DEPUIS 1960 : LA FORMATION DE CADRES PAYSANS...

7.1. L'IVRESSE DU PROGRES TECHNIQUE

Que de chemin parcouru !

Que de chemin parcouru depuis la fin de la 2^{ème} Guerre mondiale ! L'agriculture française a connu (comme la plupart des agricultures de l'Europe de l'Ouest) des changements importants : changements qui ont évolué différemment selon les pays, compte tenu du degré d'évolution de la paysannerie. En France, à côté du dynamisme de grandes exploitations, subsistait la faible productivité d'un très grand nombre de petites et moyennes exploitations, formées d'agriculteurs aux connaissances techniques et économiques rudimentaires. L'enseignement agricole ne pénétrait que très lentement dans les campagnes, ne touchait qu'un nombre restreint de jeunes et se limitait à un enseignement de 2 à 3 ans en moyenne. Les organisations de jeunesse s'étaient développées et jouaient un rôle d'école de formation et de centre d'expérience agricole.

Un spectaculaire accroissement de production

Grâce à l'apparition de la mécanisation, puis au gigantesque effort de vulgarisation et d'amélioration de la productivité –mené simultanément par les services gouvernementaux, les organisations professionnelles et les firmes privées–, de spectaculaires accroissements de la production furent enregistrés, y compris dans les régions considérées comme les plus retardataires. Le nombre de tracteurs passa de 12 000 en 1950 à 680 000 en 1960 et à 953 000 en 1963. L'utilisation des engrais s'accrut de 300% de 1948 à 1961. Le recours à l'insémination artificielle du bétail passa de 1,9% des vaches en 1948 à 47,3% en 1960. Etc.

Une rupture psychologique avec le passé

Les jeunes générations (les moins de 40 ans) jouèrent un rôle déterminant dans cette évolution des années 1945-1960, qui sonnait le glas de l'agriculture de subsistance. Le célèbre ultimatum que le jeune, au retour du service militaire, posait à son père « *Papa, je veux bien continuer à travailler la terre avec toi, mais pas dans les mêmes conditions que les tiennes. Par conséquent, soit tu achètes un tracteur, soit je pars travailler en ville* », se reproduisit des milliers de fois partout en France²⁵¹. L'achat du tracteur représentait une rupture psychologique avec le passé et a souvent été à l'origine d'une série de progrès sur le plan technique et économique. Les modifications radicales de méthodes de culture, telle la « révolution fourragère », ont été réalisées par de jeunes exploitants qui voyaient là l'attrait de l'exploit technique et la possibilité d'améliorer considérablement la

²⁵¹ Mais la réponse du père ne fut pas toujours positive, tel ce jeune de 19 ans, qui travaillait avec son père tout près des plages du débarquement américain, et qui vit débarquer en une seule nuit une quantité de matériel comme il n'en avait jamais vu auparavant. Ce choc, le poussa à poser la question de la mécanisation à son père agriculteur, mais également artisan-menuisier. La réponse dubitative du père décida le jeune homme (qui avait acquis de son père les rudiments de la menuiserie) à quitter la ferme familiale. Il finit sa carrière professionnelle en banlieue parisienne, à la tête d'une entreprise de plusieurs centaines de salariés dans le secteur de l'ameublement et du bois. (Entretien de l'auteur avec Henri Nallet, le 15 février 2011).

productivité de l'entreprise.

Apparition des groupements nouveaux

Les organisations agricoles elles-mêmes n'ont pas échappé à ce vent de dynamisme des jeunes, avides de progrès technique. On a vu apparaître des groupements nouveaux dont les plus significatifs ont été les « Centres d'études techniques agricoles » regroupant chacun de 10 à 15 agriculteurs et dont le but était de mettre en commun leurs expériences et leurs résultats, en vue de progresser encore plus vite. Le nombre de CETA est passé de 1 en 1948 à 40 en 1952 et à 921 en 1964. Des Groupements de vulgarisation agricole et des Centres de gestion sont également apparus, tandis que l'action des organisations de jeunesse rurale –notamment la JAC et le CNJA– allait en s'amplifiant.

Une poussée technique et une poussée humaine

Cette conjonction d'efforts, a non seulement accru la production de façon spectaculaire, mais elle a également été l'occasion pour de nombreux agriculteurs de « tenter leur chance ». Ils ont, non seulement joué un rôle actif en modernisant et en transformant l'exploitation des ancêtres, mais ils ont également pris des responsabilités dans les organisations qui les ont aidés à progresser : mouvements de jeunesse, CETA, syndicats, Groupements de vulgarisation, coopératives, mutuelles... La « poussée technique » s'est donc accompagnée d'une véritable « poussée humaine », dans la plupart des régions françaises.

Mais presque tous ces agriculteurs étaient des autodidactes

Mais la plupart de ces hommes et de ces femmes étaient de petits et moyens agriculteurs. Si tous étaient allés à l'école primaire, tous n'avaient pas le certificat d'études. Quelques-uns seulement étaient allés à l'école d'agriculture, et quelques autres eurent la chance d'avoir dans leur village ou dans leur région un mouvement de jeunesse qui les aida à acquérir un minimum de formation technique, sociale et économique. Mais presque tous étaient autodidactes. Cependant, grâce aux améliorations techniques qu'ils ont su mener à bien, ils ont connu l'ivresse du progrès technique et l'amélioration spectaculaire des rendements en céréales ou en lait. Presque tous ont mécanisé leurs exploitations et ont fait des investissements, en étant sûrs de sortir vainqueurs de cette course au progrès.

Mais la belle assurance fait place à une inquiétude grandissante

Cependant, dans les années 1960, cette belle assurance fait place à une inquiétude grandissante. Le progrès technique a été une porte de sortie de la misère traditionnelle et a permis d'accroître les rendements et les revenus, mais il a aussi entraîné l'accroissement des équipements et des investissements. De plus, il faut désormais penser aux débouchés, aux prix, à la gestion de l'entreprise agricole. Ainsi, le progrès technique obligea-t-il à s'initier aux problèmes économiques,

à découvrir les circuits de commercialisation, à s'initier à la tenue de la comptabilité et aux mécanismes de l'économie et de la concurrence... Tout cela conduisit à l'étude de questions économiques, sociales, juridiques, politiques, domaines plus complexes et plus difficiles à assimiler que la seule technique.

Le goût de se former et d'élucider les problèmes est resté

Et l'inquiétude va grandissant, car tout ce qui a permis d'accroître la formation mécanique, biologique, chimique, génétique, tout ce qui a permis de rencontrer le succès technique, se révèle maintenant nettement insuffisant. Cependant, de cette aventure technique, le goût de se former et d'élucider les problèmes est resté. Même si ce nouvel univers paraît très compliqué, l'avidité de comprendre va pousser les plus dynamiques à y consacrer le temps et l'énergie nécessaires. Ils sont prêts à y consacrer la même ardeur dont ils ont fait preuve pour s'initier au progrès technique.

7.2. NECESSITE D'UN INSTITUT DE FORMATION POUR ADULTES

C'est pour répondre à ce besoin précis, ressenti par un très grand nombre d'agriculteurs de 25 à 40 ans que l'Institut de formation pour les cadres paysans –IFOCAP– a été créé en 1959 par un certain nombre de personnes issues de la JAC, des organisations professionnelles agricoles, du ministère de l'Agriculture et de l'Université. L'idée était de créer un Institut de formation pour adultes ; adultes en charge non seulement d'une famille et d'une entreprise agricole, mais aussi investis dans les syndicats, coopératives, collectivités locales et autres associations.

7.2.1. La revue « Paysans »

Un lieu de débat, d'analyse et de réflexion

Avant que Michel Debatisse et son équipe ne quittent définitivement la JAC en 1957, une revue –la Revue « Paysans»– fut lancée en 1956. « *La Revue se propose d'être un instrument de recherche et d'étude ainsi qu'un moyen d'expression des immenses aspirations que le monde paysan porte en lui* » (Faure 1956, Octobre-Novembre), peut-on lire sous la plume de Marcel Faure, directeur de la revue. Neuf ans plus tard, la Revue modernise sa présentation et l'éditorial précise à nouveau l'objectif : « *Depuis neuf ans, la revue Paysans s'est efforcée d'être un outil de travail, d'expression et de réflexion pour des milliers d'hommes engagés dans une mutation sans précédent de l'économie agricole. Elle veut être un lieu de rencontre pour toutes les forces évolutives* » (Faure, 1965, Octobre-Novembre). Et pour ce faire, des éditoriaux, des dossiers, des comptes rendus, des notes de lecture abordent les sujets techniques, économiques, syndicaux, historiques, politiques, philosophiques, sociologiques, juridiques, sociétaux, culturels... du moment.

Un instrument de formation

Dans la continuité de l'esprit qui fut celui de la JAC, la préoccupation est encore et toujours de développer « l'homme complet ». Et au fil des numéros, la revue *Paysans* aborde toutes les grandes

questions qui traversent un monde paysan en pleine mutation. Avec une multitude d'auteurs. Des paysans bien sûr, mais aussi des économistes, des sociologues, des agronomes, des historiens, des politiques, des philosophes, des journalistes... Le sérieux de ses articles fait de la revue, certes un lieu de réflexion et d'échange, mais aussi un instrument de formation et d'information d'une génération de jeunes paysans qui veulent transformer la réalité et agir sur l'histoire. *« Une revue qui permette au monde paysan de mieux se connaître lui-même, d'analyser ses faiblesses et ses manques, comme les immenses possibilités de rénovation et de progrès qu'il porte en lui. Une revue enfin qui aide le monde paysan à se situer dans la civilisation moderne »* (Faure, 1956, Octobre-novembre).

Un moyen pour prendre en main sa propre destinée et coopérer avec le monde ouvrier

Une revue qui s'adresse d'abord aux paysans, mais avec l'ambition d'ouvrir le dialogue aux autres catégories sociales et en premier lieu les ouvriers, les commerçants, les artisans : *« C'est par les paysans que se bâtit et que vivra cette Revue. Elle ne sera pas l'expression d'un Sénat parisien de notables qui n'ont jamais peiné sur une ferme. Elle sera d'abord et avant tout alimentée par les paysans eux-mêmes, notamment les jeunes. [...] Nous voulons surtout prendre en main notre propre destinée et tenter cette grande percée du monde paysan qui doit nous conduire à une étude et à une prise de conscience approfondies des vrais problèmes et des vrais besoins qui écrasent le monde paysan. Une masse consciente est suffisamment intelligente pour trouver les solutions à son propre drame ; suffisamment forte pour les faire adopter par les gouvernements ; suffisamment sage pour ne réclamer que sa juste part et coopérer avec tous les travailleurs à l'édification d'un pays démocratique moderne »* (Faure, 1956, Août-Septembre).

Un canal d'expression de la pensée paysanne sur la société et sur le monde

La revue est bimestrielle. Son rythme de parution *« convient à la vie de paysans qui, hélas, laisse peu de temps pour la lecture »* (Faure, 1956, Octobre-Novembre, p. 2). Marcel Faure²⁵², catalyseur de la pensée des Jeunes Agriculteurs, explique pourquoi le titre *« Paysans »* a été retenu : *« c'est pour bien montrer que nous nous appuyons sur la catégorie la plus nombreuse et la plus caractéristique du monde rural. Nous pensons pour notre part qu'il n'y a aucune honte à être un paysan aux mains calleuses. C'est une preuve que nous appartenons à la grande famille des travailleurs, les plus ignorés des hommes et pourtant les plus indispensables. En effet, les paysans sont une classe suffisamment nombreuse et suffisamment représentative pour qu'ils aient le droit de s'exprimer en tant que tel. Et puis, n'affirme-t-on pas trop souvent que les paysans sont incapables d'avoir une pensée sur les problèmes économiques, sur les problèmes du monde ? Nous pensons que ceci n'est pas vrai, et que nous sommes en mesure d'apporter notre pierre et de tailler notre place dans cette civilisation moderne qui se bâtit à toute vitesse sous nos yeux »* (Faure, 1956, Octobre-

²⁵² Marcel Faure (1923-1987), directeur de la revue Paysans et directeur adjoint de l'IFOCAP de 1959 à 1968.

Novembre, p. 2). Le premier numéro est tiré à trois mille exemplaires et le tirage moyen sera d'environ huit mille. Aujourd'hui encore, la revue tire à 2 000 exemplaires et le numéro de mars-avril 2015 est le 350^{ème}.

7.2.2. L'Institut de Formation des Cadres Paysans

Avec la revue *Paysans*, Michel Debatisse et son équipe se sont dotés d'un premier outil d'expression et de formation. Trois ans plus tard, en 1959, va éclore un second outil, sans lien avec le premier. C'est un outil de « formation de cadres » dénommé IFOCAP (Institut de Formation des Cadres Paysans). Il s'adresse aux agriculteurs et aux responsables agricoles élus par leurs pairs. Désormais, c'est là que se formeront des générations de responsables (de cadres) qui investiront peu à peu, au fil des ans, toutes les organisations professionnelles agricoles, tant celles qui existent déjà que celles qu'ils vont créer en tant que de besoin. En 1990, le nombre de stagiaires ayant suivi des formations à l'IFOCAP était estimé à 40 000 (Archives IFOCAP, 1991)²⁵³. Aujourd'hui, l'IFOCAP²⁵⁴ exerce toujours ses activités de formation d'agriculteurs, de responsables agricoles et, d'une façon plus générale, de tous les acteurs du monde agricole et rural. En 2015, après 55 ans d'activité, le nombre de stagiaires ayant suivi des formations à l'IFOCAP peut être estimé à 60 000²⁵⁵.

Une école de cadres

N'oublions pas que nous sommes à un moment de césure : l'ACJF cesse d'exister en 1956 avec la démission de son président André Vial (qui sera le dernier) ; un programme de formation de cadres (pilote par la FNSEA, le Cercle national, la JAC et le ministère de l'Agriculture) se met en place en 1956 sur tout le territoire ; Michel Debatisse et ses équipiers quittent la JAC et entrent au CNJA en 1957 ; le CNJA prend la responsabilité du Service Formation de Cadres en 1959. Parmi les idées ou les courants de pensée qui ont inspiré la création de l'IFOCAP, les fondateurs évoquent le plus souvent : 1/ le souci de continuer la formation des jeunes contraints par la limite d'âge à quitter la JAC ; 2/ la nécessité d'accompagner ces mêmes jeunes dans le monde professionnel : ils se sont engagés dans les organisations agricoles, mais sans aucun « filet de sécurité » pour les assurer dans l'exercice de leurs responsabilités ; 3/ l'influence des Écoles populaires scandinaves ; 4/ l'influence et l'appui de *l'Action populaire*²⁵⁶ et de personnalités de l'Université et de la fonction publique.

²⁵³ Archives IFOCAP. Chiffre cité dans une note anonyme datée de 1991, à l'approche du 33^{ème} anniversaire de l'IFOCAP et en introduction d'un projet d'agrandissement et de rénovation des locaux de Draveil (Essonne).

²⁵⁴ L'IFOCAP a été présidé par : Eugène Forget (1959-1967), Michel Debatisse (1967-1997), Dominique Chardon (1997-2004), Christian Decerle (2004-2009), Dominique Barrau (2009 à ce jour).

L'IFOCAP a été dirigé par : Jacques Blois (1959-1968), Marcel Faure (1968-1969), Marie-Thérèse Nouvellon (1969-1988), Bruno Gsell (1988-2002), Gilles Mortier (2002-2006), Brigitte Fèvre (2006-2009), Xavier Lemonde (2009 à ce jour).

²⁵⁵ Estimation de l'auteur.

²⁵⁶ « *L'Action Populaire* », revue créée en 1903 par la *Compagnie de Jésus* et engagée depuis 100 ans dans la réflexion sur la justice sociale, dans la tradition universaliste de la pensée sociale de l'Église catholique. En 1966, elle prend le nom de revue « *Projet* » où chercheurs et acteurs, experts et profanes, chrétiens et non chrétiens débattent des problèmes d'actualité et fait ressortir les enjeux en termes de justice sociale dans les domaines économique, social et politique.

Le souci de former les adultes

Les principaux initiateurs du CNJA, de la revue Paysans et de l'IFOCAP sont presque tous issus de petites et moyennes exploitations, et de régions difficiles. Ils appartiennent presque tous à la JAC. Ils ont hâte de s'engager dans la vie professionnelle et politique, mais ils ont observé que leurs aînés, entrés dans le syndicalisme, la coopération, le mutualisme, n'avaient pas pesé suffisamment sur la politique agricole. C'est la raison pour laquelle, l'expérience des stages de productivité les a encouragés à transformer le Cercle des jeunes agriculteurs en syndicat. Ils souhaitent ainsi permettre aux hommes et aux femmes d'une même génération, de réfléchir et d'agir en toute autonomie et leur permettre en même temps de participer et de faire entendre leur voix dans les structures professionnelles dirigées par leurs aînés. Mais cette double exigence, d'autonomie et de participation, nécessite de disposer d'un outil de réflexion et de formation qui guide et soutienne l'action à court terme, tout en l'inscrivant dans un projet plus vaste et à plus long terme. La revue Paysans était un premier outil *individuel*, mais l'idée a germé de créer un deuxième outil *collectif*. Le but est de prendre part aux décisions et de faire des propositions qui s'inscrivent dans un projet plus global. Le but est aussi d'aider la masse des agriculteurs à s'insérer dans la société, à égalité avec les autres catégories sociales.

L'influence des écoles populaires scandinaves

Comme dit précédemment, Hubert Buchou et Estelle Robin (respectivement président et vice-présidente du Cercle des Jeunes) avaient découvert les écoles de formation de cadres paysans lors d'un voyage d'études au Danemark en 1955. D'où la réalisation d'un programme de même type quadripartite : FNSEA, Cercle des Jeunes, JAC et ministère de l'Agriculture. Le programme s'appliqua à tout le territoire dès 1956 et en 1959 le CNJA prit la responsabilité du Service Formation des Cadres. De son côté, Jacques Blois²⁵⁷ s'inspira, lui aussi, de l'expérience scandinave pour bonifier la pédagogie de l'IFOCAP déjà sur les rails ; il en retint les caractéristiques suivantes :

- Leurs promoteurs sont des gens du peuple et les intellectuels qui se joignent à eux ont beaucoup de respect pour l'œuvre entreprise : « *ils se plaisent à dire qu'aucun problème ayant trait à la vie quotidienne des paysans n'est si insignifiant qu'il ne puisse être étudié à l'école populaire.* »²⁵⁸
- C'est le lieu où les paysans peuvent se préparer intellectuellement à combattre pour leurs droits et à obtenir d'être reconnus sur un pied d'égalité avec les autres classes sociales.
- L'enseignement n'est pas limité à la formation agricole. Dans les Hautes écoles populaires, on enseigne l'histoire, l'art dramatique, la littérature... Bref, on y développe le goût d'apprendre.

²⁵⁷ À l'invitation d'André Duffaure, directeur de l'Union nationale des Maisons familiales rurales, Jacques Blois participa à un voyage de découverte et d'étude des Hautes écoles populaires danoises et suédoises au cours de l'hiver 1963/1964. André Duffaure a beaucoup fait pour mettre en place et développer à l'IFOCAP, une pédagogie qui éveille à la responsabilité. (Blois, 2014)

²⁵⁸ Revue « *Way forum* », avril 1955, et citation de Marie-Thérèse Nouvellon lors de son intervention « *La formation des adultes, la création de l'IFOCAP* » au Colloque ENESAD des 27-29 novembre 2001. Les actes du colloque ont été publiés sous le titre « *La formation des acteurs de l'Agriculture – continuité et ruptures 1945-1985* », éditions Educagri, Dijon, Mars 2003, page 136.

- Dans les Hautes écoles populaires, des paysans d'âge adulte vivent ensemble pendant trois à cinq mois, en compagnie des formateurs.

L'influence de l'Action populaire, de personnalités de l'Université et de la fonction publique

La JAC avait développé des stages de culture générale au niveau national et régional, où intervenaient des universitaires, des Dominicains d'« *Économie et Humanisme* » et des jésuites de « *l'Action populaire* ». Ces universitaires avaient donc pris l'habitude de côtoyer les jeunes paysans et appréciaient énormément ces rencontres ; quant aux Jésuites, ils ont particulièrement encouragé les dirigeants de la JAC, notamment Jacques Blois, à se lancer dans l'expérience de l'IFOCAP.

Création de l'IFOCAP

Ce fût de façon presque fortuite, en tout cas fort opportune, qu'un père jésuite en fit la proposition à Jacques Blois, alors secrétaire général de la JAC et à sa future épouse Marie-Annick Chéreau qui sortait de deux années de présidence de la JACF (1956-1958) et présidait le MIJARC pour deux années (1958-1960). Jacques Blois raconte : « *En septembre 1958, deux ans après la démission d'André Vial, un donateur anonyme américain²⁵⁹ contacta le Père Bigot, alors directeur de la revue jésuite "L'Action populaire". Il se proposait d'aider financièrement au démarrage "d'un centre de formation de culture générale préparant les jeunes à prendre des responsabilités politiques, économiques, syndicales dans le monde paysan"²⁶⁰. Il demanda au père Bigot de lui conseiller un couple issu de la JAC-JACF pour animer ce futur institut. Le père Bigot demanda au Père Dujardin, alors aumônier du MIJARC de lui proposer des noms. Le hasard a voulu qu'il s'agisse de Marie-Annick et moi-même. Nous n'étions pas encore mariés, mais le projet existait... et il se réalisera en janvier 1960. .../... Nous acceptâmes d'étudier la chose, le père Bigot nous mit donc en relation avec l'homme en question que nous verrons à plusieurs reprises, bientôt en compagnie de Marcel Faure, notre "grand frère", avec qui nous élaborons un projet de formation. Un projet ambitieux, comme nous l'a recommandé l'homme qui se propose de nous aider ! Un stage de formation à caractère universitaire, sur la base de trois fois trois semaines, sur trois mois : pendant l'hiver essentiellement, quand ont cessé les gros travaux sur la ferme... De ce projet, nous en parlons bien sûr à Michel Debatisse, dont la première réaction est de dire : "Oui, la formation c'est essentiel et nous devons absolument la prendre en charge. Mais dans l'immédiat, j'ai un autre projet pour toi, Jacques" [...] Mais très vite Michel Debatisse se ravisa, mesurant l'intérêt de l'opportunité qui se présentait, et rejoignit le souci de formation des paysans qui lui tenait tant à cœur. Aussitôt donc prit corps le projet d'un institut dont Eugène Forget devint président, tandis que se mit en place un comité*

²⁵⁹ Nous sommes en 1958, le monde communiste constitue la grande peur des États-Unis. La meilleure façon de le contenir en Europe de l'Ouest, de contenir notamment sa progression en milieu rural, n'est-il pas d'initier et de soutenir une solide formation de responsables agricoles ouverte sur la démocratie. Par ailleurs, l'aide matérielle du plan Marsahll, ne supposait-elle un complément d'aide et d'appui intellectuel ? (Entretien du 28 novembre 2011 avec Jacques et Marie-Annick Blois).

²⁶⁰ Propos du donateur, rapportés par Jacques Blois lors de son intervention « *L'esprit de l'ACJF vivra* » au colloque sur « *André Vial, l'homme et son œuvre* », Lyon, Juin 2010.

pédagogique avec René Rémond²⁶¹, Michel Cépède²⁶², Marcel Faure et Jacques Blois. L'institut naîtra officiellement un peu plus tard, lors d'une rencontre à la gare Montparnasse, début octobre 1959. [Rencontre à laquelle assistèrent d'anciens jacistes : Michel Debatisse, Lucien Douroux²⁶³, Marcel Faure, Jacques Blois ; des universitaires : René Rémond, Michel Cépède ; et des dirigeants agricoles : Eugène Forget, ainsi que quelques autres.]

À chacune de nos rencontres le donateur anonyme paraissait pressé, nous signifiant que début 1960 était la date limite, ce qui rejoignait aussi les préoccupations de l'équipe fondatrice. Le premier stage eut donc lieu à Draveil, en janvier, février et mars 1960, grâce aux subsides promis par notre bailleur de fonds. Mais avant la fin du stage, cet "ami" se montra moins généreux qu'il ne l'avait initialement promis : il eut subitement des exigences que nous ne pûmes accepter...²⁶⁴ Quoiqu'il en fût, le stage alla jusqu'à son terme. Bien sûr, l'argent nous faisait maintenant défaut pour terminer ce premier stage. Heureusement, nous le trouverons auprès d'amis, des anciens de l'ACJF et d'autres, qui accepteront de nous aider à boucler notre budget. Mais, à la fin des années 1960, lorsque nous organiserons un deuxième stage, nous pourrons cette fois compter sur l'appui financier du Commissariat général de la productivité qui nous octroya des fonds de tiroir du plan Marshall » (Goure, 2008, pp. 151-152).

L'IFOCAP est le fruit de l'ACJF

Si l'élément déclencheur a bien été l'intervention de ce donateur anonyme américain, les fondements de l'IFOCAP reposent sur l'ACJF : (Blois, 2010)

1. Le réseau ACJF fut mobilisé pour réaliser l'IFOCAP

L'essentiel du réseau ACJF fut mobilisé pour réaliser l'IFOCAP. Des jésuites (les pères Bigot, Jaouen, Calvez...), des dominicains (Économie et Humanisme avec le père Viau), le philosophe Jean Lacroix convaincu par François Varillon de l'importance de consacrer des journées à la formation de responsables paysans. De même que Louis Malassis, Michel Cépède, Alfred Grosser, André Duffaure, Jacques Méraud, Ménie Grégoire... Tous, acteurs de la société et observateur de

²⁶¹ **René Rémond** (1918-2007), est un historien et politologue français, membre de l'Académie française à partir de 1998. Ses travaux sur l'histoire politique, intellectuelle et religieuse de la France contemporaine, par leur souci d'ouvrir l'histoire politique à la science politique et de dégager les tendances de long terme des courants de pensée et de la vie politique, contribuent au renouvellement du domaine à partir des années 1970. Il joue également un rôle important dans la constitution en France de l'histoire du temps présent.

²⁶² **Michel Cépède** (1908-1988) : professeur d'économie et de sociologie rurale à l'INA de 1947 à 1979, directeur des études économiques et du plan au ministère de l'Agriculture de 1957 à 1959, secrétaire général puis président du Comité interministériel de l'alimentation et de l'agriculture de 1957 à 1984, a été président de la FAO de 1969 à 1973 et président du Comité français de la campagne mondiale contre la faim de 1970 à 1985. Il a été pressenti comme recteur de l'Université mondiale.

Entré en 1935 à la SFIO dans la fédération de l'Yonne, sous le pseudonyme de Marc Lavergne, c'est en tant qu'expert des questions agricoles qu'il apporte son concours au parti socialiste : il participe à des cabinets ministériels (Tanguy-Prigent, Guy Mollet, Kléber Loustau), intervient à la Commission des affaires internationales de la SFIO... Il est secrétaire général de l'OURS de 1982 à sa mort.

²⁶³ **Lucien Douroux**, né en 1933 est fils de petits agriculteurs du Puy-de-Dôme. Il a commencé à travailler à 14 ans, dans une coutellerie de Thiers, tout en rejoignant très rapidement la JAC (Jeunesse agricole chrétienne). Ouverte sur le monde politique, économique et syndicaliste, la JAC va faire accéder à la direction du monde agricole des jeunes gens issus de milieux trop pauvres pour supporter la charge de longues études. C'est cette voie qu'il empruntera. Tout en travaillant, il suit les cours du Conservatoire national des arts et métiers. Il sera successivement permanent à la JAC, directeur du CNJA, directeur de la Caisse régionale de Crédit agricole d'Ile de France et, en 1993, directeur de la Caisse nationale de Crédit agricole.

²⁶⁴ Il souhaitait qu'on lui révèle l'identité des personnes qui suivraient la formation. Exigence que Jacques Blois refusa tout net, peu enclin à la délation. (Entretien du 28 novembre 2011 avec Jacques et Marie-Annick Blois).

l'évolution du monde agricole, étaient prêts à donner de leur temps à cette cause. Il s'agissait bien de « donner », car les faibles moyens de l'Institut interdisaient à quiconque d'y consacrer du temps par appât du gain !!! Ils représentaient deux générations de responsables nationaux de l'ACJF où ils s'étaient connus et où ils avaient connu et apprécié les responsables paysans de la JAC : Léon Dubois, René Rimbault, Michel Debatisse²⁶⁵, Raymond Lacombe, André Vial... La plupart d'entre eux étaient intervenus maintes fois dans le cadre de sessions de formation à la « Villa Georges-Laure » à Draveil, le lieu des formations JAC-JACF. Jean-Marie Domenach de la revue « *Esprit* », à laquelle l'ACJF était très fidèle, est à l'origine de l'embauche du philosophe Jean Conilh²⁶⁶ par l'IFOCAP en 1967. Ce lieu privilégié de rencontre, de réflexion et d'action qu'était l'ACJF a donc contribué à forger bon nombre de collaborateurs (et amis) de l'Institut (IFOCAP).

2. *Il fallait apporter un soutien moral et intellectuel aux mouvements populaires*

L'IFOCAP concrétisait l'esprit de l'ACJF affirmé notamment par Roger Laviolle : « *Concrètement, les mouvements populaires doivent être prioritaires dans les instances de l'ACJF, pour faire prendre en considération les besoins de leurs milieux. De leur côté, JEC et JIC doivent apporter leur soutien, tant moral qu'intellectuel, aux combats engagés par les mouvements populaires (JAC-JOC-JMC). Car la transformation de la Société est un tout qui engage et concerne l'ensemble de la nation.* »²⁶⁷ De fait, le soutien moral et intellectuel n'a pas manqué à l'IFOCAP pour l'aider et l'accompagner dans la confrontation des situations, des idées et des solutions à apporter.

Cet appui a permis de structurer les thèmes et le contenu des formations : *Analyse et réflexion sur les courants de pensée* qui traversent et influencent la société (Personnalisme, Marxisme, Capitalisme, Socialismes, Christianisme... présentés par les tenants de ces courants) ; *mécanismes et doctrines économiques* présentés par des hommes aussi divers que le père Viau (Économie et Humanisme), Louis Malassis (École Nationale d'Agriculture de Rennes), Denis Bergman (Institut National Agronomique de Paris), Michel Cépède (président du Comité français de liaison avec la FAO), Gérard Destanne de Bernis (Institut d'études sociales de Grenoble) ; *échanges d'expériences, de témoignages, de points de vue* entre stagiaires ; *dialogue avec les responsables d'organisations professionnelles* agricoles, ouvrières, patronales... ; *expression orale, expression écrite, argumentation* (discours, lettres, rapports, articles, discussions, entretiens, réunions...) avec des professionnels (acteurs de théâtre...) ; *lecture critique et revue de presse* des principaux journaux (l'Humanité, Le Monde, La Croix, l'Aurore, Combat...) ; *méthodes de travail* (travail de groupe, travail individuel, mise en commun, synthèse) ; *engagement et responsabilité* avec des philosophes (dynamique de groupe, respect mutuel, affirmation de soi, définition d'un projet) ; *découvertes*

²⁶⁵ **Michel Debatisse** présidera de l'IFOCAP de 1967 à 1997, après Eugène Forget. Il présidera également le Comité de rédaction de la Revue Paysans de 1967 à 1997.

²⁶⁶ **Jean Conilh** (1922-2000) philosophe, entré à l'Ifocap en 1967 comme directeur des études. Il enseignait auparavant à l'École alsacienne. Il marqua l'Ifocap d'une conception de l'engagement... un peu comme Emmanuel Mounier avait marqué la JAC.

²⁶⁷ **Roger Laviolle**, note manuscrite en 2004. Citation de Jacques Blois, conférence « *L'esprit de l'ACJF vivra* » prononcée lors du colloque tenu en Juin 2010 sur « *André Vial, l'homme et son œuvre* ».

artistiques et visites de musées (peinture, sculpture, musique, cinéma, théâtre...); *ouverture à d'autres secteurs professionnels* (une journée au fond d'une mine de charbon, visite d'une usine Renault, débat avec le PDG de Shell, etc.).

3. *Un Institut indépendant des organisations professionnelles agricoles*

Il apparaissait vital d'éviter que la formation soit soumise aux impératifs « ponctuels » des politiques des organisations agricoles. Eugène Forget, premier président de l'IFOCAP, souligne cette exigence : « *Il s'agissait de créer "une école de pensée" qui soit indépendante des organisations professionnelles, mais formant des hommes et des femmes ayant des responsabilités dans ces organisations* » (Forget, 1982). Ainsi les responsables agricoles, les universitaires, les membres de la fonction publique siègent au Conseil d'Administration ou au comité pédagogique de l'Institut en tant que personnes physiques, c'est-à-dire à titre personnel et non au titre des personnes morales qu'ils représentent. L'institut se devait de garder cette distance pour réfléchir librement à toutes les questions du monde agricole et de la société en général. Il en allait du caractère *universitaire* de la formation.

4. *Une méthode pédagogique : la formation d'hommes d'action*

La méthode pédagogique du « *Voir-Juger-Agir* » héritée de la JAC et de l'ACJF, s'appliqua aux stages de formation pour favoriser la rencontre entre l'expérience et le savoir. Marcel Faure aimait à répéter que « *dans la formation, il faut 50% de l'expérience des stagiaires et 50% d'apports de connaissances* ». ²⁶⁸ Il s'agissait de rendre les jeunes capables de « faire la synthèse », selon l'expression de l'un d'eux. Ce que Marcel Faure traduira par « *faire la synthèse des contradictions qui écartèlent l'exploitation traditionnelle et des forces nouvelles qui la poussent à chercher une autre direction* ». ²⁶⁹ Synthèse qui concerne aussi l'évolution de la société.

5. *Un lieu qui apprend d'abord et uniquement à aimer*

Au conseil fédéral de 1926, Georges Bidault ²⁷⁰ définissait l'ACJF ainsi : « *Un asile qui les abrite et les rapproche tous, où dans une œuvre commune, si par malheur ils doivent plus tard se combattre, ils apprennent d'abord et uniquement à s'aimer.* » ²⁷¹ Ce fût sans doute un des acquis de l'IFOCAP, lieu de confrontation, certes, mais où vivre en internat et en commun un stage de trois mois, apprenait à se connaître et à s'apprécier. Ce qui fut le cas tant à la JAC qu'à l'IFOCAP.

6. *Des relations étroites et fructueuses avec des responsables du syndicalisme ouvrier (CFTC)*

L'histoire du mouvement ouvrier (de la CFTC), ses principes et ses méthodes de formation figuraient au programme des stages de trois mois de l'IFOCAP. Il y eut même, par besoin

²⁶⁸ Citation de **Marie-Thérèse Nouvellon** lors de son intervention « *La formation des adultes, la création de l'IFOCAP* » au Colloque ENESAD des 27-29 novembre 2001. Les actes du colloque ont été publiés sous le titre « *La formation des acteurs de l'Agriculture – continuité et ruptures 1945-1985* », éditions Educagri, Dijon, Mars 2003, page 137.

²⁶⁹ Éditorial intitulé « *Il y a 7 ans...* » (Allusion au n°6, numéro spécial sur « *l'exploitation familiale* », publié 7 ans auparavant), revue Paysans n°48, juin-juillet 1964, page 7.

²⁷⁰ **Georges-Augustin Bidault** (1899-1983), résistant et homme politique français, successeur de Jean Moulin à la tête du Conseil national de la Résistance, ministre et président du Conseil sous la IVe République. Vice-président de l'ACJF de 1921 à 1926.

²⁷¹ Citation de **Jacques Blois**, lors de son intervention « *L'esprit de l'ACJF vivra* » au colloque sur « *André Vial, l'homme et son œuvre* », Lyon, Juin 2010. (Blois, 2010).

d'hébergement, un week-end de stage à Bierville (le centre de formation de la CFTC). Des actions communes CNJA-CFTC (voire FO à une époque) témoignent des mêmes relations et concertations « Paysans-Ouvriers ». Encore une fois, l'ACJF est l'origine de ces relations. Roger Laviaille souligne : « *On n'oublie pas que la JOC a formé des générations de leaders ouvriers, comme l'a fait la JAC dans le monde rural ; celle-ci a engendré le CNJA, comme la JOC a engendré la CFDT.* »²⁷²

L'influence de l'ACJF a concouru de façon décisive à la transformation de la Société française

L'historien René Rémond²⁷³ certifie cette influence de l'ACJF : « *Plus largement, l'influence qu'a pu exercer l'ACJF, directement ou par la médiation des mouvements spécialisés "est un concours décisif à la transformation de la Société française" et "dans aucun secteur les effets de l'intervention de ces catholiques n'ont été aussi évident que dans le monde rural" ». « La révolution qui a transformé les modes de production, de commercialisation, de l'organisation professionnelle et des mentalités de ce secteur, s'est effectué principalement sous l'inspiration et à l'initiative des militants qui ont trouvé à la JAC (Jeunesse agricole catholique) l'essentiel de leur formation ». « Pour être moins facile à repérer en d'autres secteurs, l'influence des militants de l'ACJF ne s'en est pas moins fait sentir et a modifié les façons de penser et d'agir dans le syndicalisme, la fonction publique, le mouvement familial, l'enseignement, le mouvement intellectuel, les activités culturelles. Bref, cette histoire est inséparable de l'histoire de la France contemporaine » (Michel, 2006).*

Responsabilité personnelle, action organisée et association volontaire

Le tout nouvel IFOCAP est maintenant sur orbite. Eugène Forget en est le président, Jacques Blois le directeur, Marcel Faure le directeur adjoint. L'institut se veut à la disposition des responsables de toutes les organisations professionnelles sans masquer qu'il se réfère à une certaine conception de l'homme, de l'agriculture et de la société. Il propose que la formation soit fondée sur les idées de responsabilité personnelle, d'action organisée, d'association volontaire. Et c'est au travers des principales disciplines de l'esprit (l'économie, les sciences humaines, la philosophie) que les stagiaires sont invités à analyser, à raisonner, à juger.

Une pédagogie qui favorise la rencontre entre l'expérience et le savoir

Sur un plan pédagogique, les premiers formateurs de l'IFOCAP s'élèvent contre l'idée que la pensée soit l'apanage des penseurs de métier, des philosophes, des intellectuels. (Dubin, 1965)²⁷⁴ L'homme, le plus démuné éprouve le besoin de penser l'expérience qu'il vit, de comprendre les événements qui l'affectent. Le souci essentiel de l'institut est de s'appuyer sur la réalité, de partir de la connaissance

²⁷² Roger Laviaille, note manuscrite en 2004. Citation de Jacques Blois, lors de son intervention « *L'esprit de l'ACJF vivra* » au colloque sur « *André Vial, l'homme et son œuvre* », Lyon, Juin 2010.

²⁷³ René Rémond, préface de « *Catholiques en démocratie* », éditions Le Cerf, Paris, 2006, page 13.

²⁷⁴ François Dubin : chargé d'études économiques, puis directeur adjoint et secrétaire général administratif de l'IFOCAP de 1963 à 1968.

et de l'expérience personnelle de chaque stagiaire, pour l'organiser et l'élargir progressivement au savoir universitaire ; le souci de faire se rencontrer l'expérience et le savoir²⁷⁵.

L'agriculteur produit, achète, négocie, commercialise... De par sa profession, c'est un acteur économique, riche d'une expérience et d'une certaine connaissance de l'économie. En tant que citoyen, il est familiarisé avec la vie municipale, départementale, régionale. Des engagements civiques l'ont parfois éprouvé... À partir de cette perception empirique des choses, il est demandeur de connaissances plus larges. La rencontre entre son expérience et un savoir théorique lui permet d'approfondir sa première vision des choses, d'éclairer son jugement et de progresser. Par conséquent, dès le début l'Institut met l'accent sur la nécessité de greffer le savoir universitaire sur l'expérience vécue des stagiaires considérée comme forme de pensée. Il s'agit « *de transformer en conscience, une expérience aussi large que possible* », disait Malraux.²⁷⁶ L'IFOCAP veut ouvrir l'horizon des agriculteurs, trop souvent limité à leur terroir.

Élaborer un projet d'action sociale

Pour autant, la culture économique, sociale, philosophique proposée se veut exigeante dans son contenu. Nombre de stagiaires des cinquante dernières années témoignent de ce qu'ils ont appris de leur rencontre avec les grandes œuvres de l'esprit. Mais pour éviter le risque de limiter la formation au seul enrichissement intellectuel, notamment dans les formations de longue durée, l'IFOCAP demande à chacun des stagiaires d'élaborer un projet d'action sociale. Pour mériter son nom, la promotion collective doit déboucher sur des actions concrètes.

Les organisations professionnelles furent partie prenante de cette entreprise

Comme on le voit, il ne s'agissait plus de parler des meilleurs procédés pour accroître les rendements et les revenus, mais de sujets ayant trait à l'économie, aux systèmes politiques, aux philosophies qui influencent l'époque, à l'avenir des politiques européennes, aux rapports de forces internationaux... Il ne s'agissait pas, non plus, de donner un « enseignement au rabais » : il fallait organiser la confrontation entre des hommes de terrain, ayant l'expérience et le vécu d'un certain nombre de problèmes, et des universitaires (chercheurs ou enseignants, qui venaient à titre personnel) ayant étudié ou analysé ces mêmes problèmes. Ce choix se révélera être juste, car, dès le départ, les organisations professionnelles furent partie prenante dans cette entreprise, les pouvoirs publics et l'Université aussi. En effet, l'évolution de la politique agricole et de l'économie en général amenèrent les services de l'administration à collaborer de plus en plus fréquemment avec les dirigeants agricoles : l'administration découvrait le bien-fondé des aspirations nouvelles des agriculteurs. L'IFOCAP répondait donc à une double attente : promouvoir le monde paysan et mettre en contacts

²⁷⁵ Marcel Faure : « Dans la formation, il faut 50% d'apports de l'expérience des stagiaires et 50% d'apports de connaissances des intervenants » (Blois, 2011).

²⁷⁶ Georges André Malraux (1901-1976), écrivain, aventurier, homme politique et intellectuel français. Citation tirée de « L'Espoir », Éditions Gallimard, Paris, 1937, collection de la Pléiade, page 764. Cité par Jacques Blois dans l'article : « L'IFOCAP : la coopération d'universitaires et de responsables paysans », Revue Paysans n°317, septembre-octobre 2009, page 34.

des hommes d'action et des fonctionnaires, qui avaient souvent à traiter des mêmes problèmes. Ces rencontres, entre l'expérience et le savoir, allaient se révéler très enrichissantes aussi bien pour les participants que pour les intervenants.

Un mot sur la personnalité du premier président de l'IFOCAP

Eugène Forget²⁷⁷ est un homme dont nous avons peu ou pas parlé jusqu'ici, mais qui a joué un rôle important dans le syndicalisme paysan d'après-guerre. Né en Anjou en 1901, il avait d'abord rêvé d'être ingénieur. Mais son père mourut en laissant sa mère seule sur la ferme. « Prenant conscience alors de ses devoirs envers elle et envers la "maison" dont il devenait responsable » (Forget, 1982, p. 33), il décida de se faire paysan à son tour. Influencé lui aussi par le christianisme social et par *le Sillon* de Marc Sangnier, il touche à la politique et au syndicalisme. En mars 1946, faisant figure d'homme de rassemblement et d'unité paysanne, il est élu président de la toute nouvelle FNSEA. Homme ouvert, partisan d'une réforme des structures, il est l'un *des anciens* qui prêtent une réelle attention aux questions et aux propositions des jeunes du CNJA. Lui aussi est conscient du déficit de formation chez les jeunes paysans et il est persuadé qu'il faut « monter quelque chose » pour eux : un lieu où ils viendront acquérir le bagage qui leur manque. « L'idée m'était venue avec Robert Buron²⁷⁸, ancien ministre qui présidait la Commission de Productivité, racontera-t-il plus tard. Cela a coïncidé avec une visite qu'étaient venus me faire deux jacistes, Lucien Douroux et René Raimbault. L'un et l'autre avaient un projet similaire. C'est tombé à pic ! Il s'agissait de créer "une école de pensée", qui soit indépendante des organisations professionnelles, mais formant des hommes et des femmes ayant des responsabilités dans ces organisations » (Forget, 1982, p. 195).

7.2.3. L'IFOCAP en activité...

7.2.3.1. Un stage de trois mois en continu

Trois mois de stage ininterrompus (Blois, 1965)

Une formule encore jamais pratiquée : trois mois de stage ininterrompus. Pendant trois mois, des chefs d'exploitations engagés dans de multiples organisations professionnelles (syndicats, coopération, mutualité sociale, Crédit Mutuel, CETA, Chambres d'agriculture, vulgarisation...) abandonnent leur travail, leur famille, leurs engagements civiques et autres activités, pour participer à une recherche collective sur des sujets ayant trait à l'économie, à l'administration, aux échanges internationaux, aux problèmes politiques, aux grands courants de la pensée humaine, etc. En réalité,

²⁷⁷ **Eugène Forget** (1901-1994), est un agriculteur du Maine-et-Loire. En janvier 1944, il est élu syndic régional adjoint du Maine-et-Loire de la Corporation paysanne. À la Libération, il adhère au Mouvement républicain populaire, comme membre du Comité d'entente pour la démocratie chrétienne. Il devient conseiller économique et maire de sa commune. De 1946 à 1949, il sera le premier président de la FNSEA. En mars 1946, il fait voter à main levée le serment de l'unité paysanne.

²⁷⁸ **Robert Buron** (1910-1973), est un homme politique français. Ses convictions sont démocrates chrétiennes. Il s'intéresse de très près à la formation des permanents patronaux. Membre du Comité central de l'organisation professionnelle, proche de la Confédération générale du patronat français, il enseigne puis dirige à partir de 1938, l'École d'application des collaborateurs et secrétaires de syndicats patronaux. Robert Buron est un des premiers politiques (avec Léo Hamon) à aider la fondation de l'abbé Pierre. Il devient en mars 1958 président de l'Institut international de recherche et de formation en vue du développement harmonisé (IRFED), à la demande de l'économiste et prêtre dominicain Louis-Joseph Lebret, pour aborder plus spécifiquement le problème de développement des pays du sud.

chaque mois est découpé en trois semaines continues de formation et une semaine de retour à la ferme. Ce retour a pour but de reprendre contact avec la famille, l'exploitation, l'organisation agricole, mais aussi de récolter les informations nécessaires à la poursuite de la formation. Celle-ci tient en effet compte des désirs des participants et très souvent, les difficultés exposées par les participants –qu'il s'agisse des difficultés d'une exploitation, d'une organisation agricole ou d'une région donnée– servent de matière première pour les interventions ou les échanges.

Observations et réflexions sont mises en débat

Cette méthode s'inspire de la pédagogie de la JAC, basée sur l'observation et la réflexion, avec des exposés, des conférences, des débats, sur un très large éventail de sujets : économie, philosophie, courants d'idées, systèmes politiques, droit, médias, Europe, tiers-monde, échanges et conflits internationaux, culture, arts... Parmi les très nombreux intervenants, des responsables agricoles évidemment, mais surtout des universitaires et des personnalités diverses qui ne feront jamais défaut : René Rémond, Michel Cépède, Alfred Grosser²⁷⁹, René Dumont²⁸⁰, Jean Boissonnat²⁸¹, France Quéré²⁸², Jacques Duquesne²⁸³, René Pucheu²⁸⁴, Charles Blanchet²⁸⁵, Julien Freund²⁸⁶, Roger Laval²⁸⁷, Paul Percie du Sert²⁸⁸, Alain Barrère²⁸⁹, Jean Rivero²⁹⁰, Mi-Jo Beccaria²⁹¹, Dominique

²⁷⁹ **Alfred Grosser** né en 1925 est un politologue, sociologue et historien français d'origine allemande. Professeur à l'Institut d'études politiques de Paris, puis directeur de recherche à la Fondation nationale des sciences politiques (1956-1992). Il a également enseigné à l'École polytechnique (1965-1995), à l'École des hautes études commerciales (HEC) (1961-1966) et (1986-1988), à l'université Stanford de (1964-1965), à l'université Johns-Hopkins (1955-1969), à l'université Keio de Tokyo en 1992, ainsi qu'à Singapour en 1994. Il a été chroniqueur politique au *Monde* (1965-1994), et depuis 1994 à *La Croix* et à *Ouest-France*. Ses travaux et son enseignement ont exercé une grande influence, notamment pour la réconciliation et la coopération franco-allemande.

²⁸⁰ **René Dumont** (1904-2001), est un agronome français, connu pour son combat pour le développement rural des pays pauvres et son engagement écologiste. Auteur de près de 70 ouvrages dont *L'Afrique noire est mal partie* en 1962 et *L'Utopie ou la mort !* en 1973.

²⁸¹ **Jean Boissonnat**, né en 1929, est un économiste, journaliste et homme de presse. Cofondateur de L'Expansion. Militant ACJF.

²⁸² **France Quéré** (1936-1995), est une théologienne protestante auteur de nombreux ouvrages et chroniques. D'abord spécialiste des Pères de l'Église, qu'elle traduit et commente, elle étudie également la condition féminine et participe à la réflexion éthique de son époque, notamment la bioéthique.

²⁸³ **Jacques Duquesne**, né en 1930, est un journaliste et écrivain français. Jeune, il s'engage au sein de la JEC. Secrétaire général de l'ACJF en 1954, il est élu président du Conseil de la Jeunesse de l'Union française en octobre 1955. Successivement grand reporter, rédacteur en chef, puis président d'un groupe de presse. Il préside aujourd'hui, depuis une dizaine d'années, l'Association pour le soutien des principes de la démocratie humaniste, qui chapeaute l'ensemble du groupe *SIPA - Ouest-France*.

²⁸⁴ **René Pucheu** (1924-2008), journaliste. Il dirigea la *Revue Esprit* succédant à Jean-Marie Domenach qui avait lui-même succédé à Emmanuel Mounier.

²⁸⁵ **Charles Blanchet** (1923-2004), philosophe, prêtre et pédagogue-né. Enseignant en philosophie au collège des Cordeliers à Dinan (1953-1972), puis emmené à l'IFOCAP (1972-1983) par son ami philosophe Jean Conilh. Spécialiste incontesté de Jacques Maritain, Rédacteur aux « Cahiers Jacques Maritain », il publia une série d'entretiens avec Julien Freund : *L'aventure du Politique*, Editions Critéion 1991.

²⁸⁶ **Julien Freund** (1921-1993), est un sociologue et philosophe français. Principal introducteur de Max Weber en France, Freund fut un « libéral conservateur insatisfait » selon Pierre-André Taguieff. Son œuvre de sociologue et de théoricien du politique prolonge celle de Carl Schmitt.

²⁸⁷ **Roger Laval** (1920-2010), homme de presse. Directeur général de *Bayard*, puis directeur général d'*Ouest-France*. Il était un chrétien militant. Président de l'Association catholique de la jeunesse française (ACJF), il vécut la crise de l'action catholique et se trouva déchiré entre la vie et les institutions, entre les laïcs et les appareils de l'Église qui lui était chère. Roger Laval était un homme à l'écoute de la vie. Il regardait les choses, les hommes, les idées, les idéologies avec sérieux. Il était souvent heurté par la légèreté avec laquelle était trop souvent considéré ce qui lui paraissait essentiel : l'homme, la fidélité à la parole donnée.

²⁸⁸ **Paul Percie du Sert**, ancien directeur financier de Renault puis Délégué général de l'entreprise Renault.

²⁸⁹ **Alain Barrère** (1910-1995) Économiste. Professeur à l'Université Paris 1-Panthéon-Sorbonne. Président de l'Association catholique de la jeunesse de France (ACJF). Agrégé de sciences économiques de la Faculté de droit de Toulouse. Doyen de la Faculté de droit et des sciences économiques de Paris (1967-1970).

²⁹⁰ **Jean Rivero** (1910-2001) professeur à l'Université Panthéon-Assas. Il a enseigné à la Faculté de droit de Poitiers, puis à la Faculté de droit de Paris et dans plusieurs universités étrangères. Il a été l'un des grands maîtres du droit public contemporain (tant administratif que constitutionnel). Son œuvre a eu une audience remarquable tant en France qu'à l'étranger (notamment Amérique du Sud).

Alunni²⁹²... Mais également Georges Vedel²⁹³, sollicité par René Rémond, ainsi que Jean Lacroix, philosophe lyonnais, sollicité par le père François Varillon²⁹⁴ pour consacrer deux à trois jours de conférences et d'échanges, à chacun des stages. Des artistes aussi : acteurs de théâtre pour donner des cours d'expression orale, critiques littéraires ou de cinéma pour faire découvrir et apprécier telle ou telle œuvre d'art. Au-delà des conférences, une place importante est réservée aux travaux personnels et aux travaux de groupe.

Aucun diplôme n'est exigé pour suivre la formation

L'expérience montre que le recrutement se fait surtout parmi les petits et moyens exploitants et que les régions qui fournissent le plus de stagiaires sont l'Ouest et la moitié Sud de la France. Il s'agit, le plus souvent, d'agriculteurs dynamiques et ayant des responsabilités dans les organisations coopératives, syndicales, etc. Quatre critères principaux interviennent dans le recrutement :

- *la profession* : le candidat doit être agriculteur, exploitant ou co-exploitant,
- *l'âge* : il faut avoir passé l'âge de ses obligations militaires,
- *la responsabilité* : le stage s'adresse à ceux qui exercent ou qui exerceront très prochainement des responsabilités professionnelles. D'ailleurs, les candidats sont contactés par le canal des organisations professionnelles,
- *les aptitudes* : afin que nul ne soit écarté à priori, aucun diplôme scolaire n'est exigé. Cependant, il est souhaitable de tenir compte du niveau de connaissance et d'expérience qui relève de l'activité normale d'un dirigeant agricole local ou départemental.

Certains frais sont pris en charge

Afin d'éviter une « sélection par l'argent », la totalité des frais de séjour, de transport et de documentation sont pris en charge. Une indemnité est versée à ceux qui doivent se faire remplacer par une personne salariée durant leur absence de la ferme, pour couvrir la majeure partie des frais ainsi occasionnés. Une participation financière est exigée de la part des organisations professionnelles qui envoient leurs administrateurs en stage. À ce sujet, il faut préciser que l'IFOCAP fut créé en 1959 avec des moyens de fortune : une promesse de don à moitié tenue... de très nombreux prêts personnels (une quarantaine) sollicités par Jacques Blois auprès de ses amis, les derniers servant à rembourser les premiers... des emprunts bancaires contractés par le premier

291 **Marie-Josèphe de Saint-Marc-Beccaria**, alias Mi-Jo Beccaria, directrice de presse. Rédactrice en chef à « Pomme d'Api » (1969-1979). Directeur général et membre du directoire (1994-1998) du groupe Bayard Presse. Elle a présidé le Bureau international catholique de l'Enfance (BICE). Elle est aujourd'hui vice-présidente de la Fondation des Apprentis d'Auteuil.

292 **Dominique Alunni** (1930-) ajusteur et militant jociste des Alpes-Maritimes. Secrétaire général (1954), vice-président (1955) puis président national de la JOC (1956-1957). Secrétaire général du Centre de Culture Ouvrière (CCO, 1957-1995), président fondateur de l'Institut de Formation des Animateurs de Collectivités (INFAC, 1969-1995), président de Culture et Liberté (1970).

293 **Georges Vedel** (1910-2002), professeur de droit public. Docteur en droit et agrégé de droit public, il fut le « fondateur du droit public ». Doyen de la Faculté de droit et des sciences économiques de Paris (de 1962 à 1967)

294 **François Varillon** (1905-1978), prêtre catholique français, membre de la Compagnie de Jésus et écrivain. Il est l'auteur d'ouvrages de formation chrétienne ayant connu un grand succès dans les milieux laïques catholiques. Il a été ami de l'écrivain Paul Claudel (dont il a édité le journal) et il a été le « maître spirituel » de René Rémond.

directeur (Jacques Blois) sur son nom personnel²⁹⁵... des fonds de tiroirs du Commissariat général à la Productivité... et des intervenants de très haut niveau, quasi bénévoles parce que solidaires de la démarche IFOCAP et soucieux d'une promotion du monde agricole... Heureusement, la Promotion collective va bientôt prendre le relais.²⁹⁶

Un cadre légal et un soutien financier à la formation des responsables syndicaux

Deux mois après la création de l'IFOCAP, le Premier ministre, Michel Debré, fit voter une loi sur la promotion collective. Pour la première fois, l'État envisageait d'aider financièrement la formation des responsables syndicaux, qu'ils appartiennent ou non au monde des salariés, afin qu'ils puissent exercer leurs responsabilités avec compétence. C'est le but de la loi sur la promotion sociale et collective²⁹⁷ qui donne droit de cité à cette formation pour adultes. La loi précise « *La promotion professionnelle en Agriculture s'adresse aux exploitants, travailleurs familiaux et salariés. Elle doit leur donner la possibilité, d'une part d'acquérir une spécialisation ou de se perfectionner dans l'exercice de leur profession et en vue de faciliter notamment la prise à leur compte d'une exploitation, et d'autre part de recevoir une formation leur permettant d'assumer des responsabilités dans les organisations syndicales ou professionnelles agricoles* » (Article 3 de la Loi n°59-960 du 31 juillet 1959).

Le numéro spécial de la revue Paysans consacré à la Promotion collective explique que « *cette dernière n'est rien d'autre que la formation d'hommes, non pour leur profit individuel, mais pour le profit du groupe dont ils ont la responsabilité. [...] Il s'agit de toute autre chose que d'enseignement. L'enseignement est destiné à des enfants et à des adolescents et il est limité, le plus souvent, à la réception d'un savoir. La Promotion collective est destinée à des adultes. Elle est la rencontre de ces deux savoirs : l'expérience acquise par des hommes engagés et responsables ; et l'apport de connaissances que peuvent fournir des professeurs ou des spécialistes. La Promotion collective est essentiellement dialogue, confrontation, réflexion et recherche* » (Paysans, 1965, pp. 3-4).

Et de fait, l'Université et l'administration sont éminemment invitées à participer et à coopérer à l'effort syndical de promotion collective dans le but « *d'apprendre à faire travailler l'intelligence* ». Et Edgard Pisani d'ajouter : « *Un ingénieur du ministère de l'Agriculture peut très bien aller faire des exposés à un stage de Promotion collective et, huit jours après, les participants de ce stage peuvent s'en prendre au gouvernement. C'est ça le prix que nous devons payer pour le progrès des hommes* » (Paysans, 1965, p. 5).

²⁹⁵ On ne soulignera jamais assez l'implication personnelle et familiale de Jacques et Marie-Annick Blois dans les débuts de l'IFOCAP.

²⁹⁶ Les premiers fonds de la Promotion collective ne seront attribués à l'IFOCAP qu'à partir de 1961 : 406 000 FF en 1961 ; 480 000 FF en 1962 ; 557 000 FF en 1963 ; 700 000 FF en 1964... (Soit, en euros de 2015 : 621 943 € ; 701 538 € ; 776 827 € ; 943 806 €)

²⁹⁷ **Loi 59-960**, du 31 juillet 1959, fonde la promotion collective en Agriculture à l'occasion d'un texte sur la promotion professionnelle. **Décret 60-188**, du 29 février 1960, portant application aux professions agricoles de la loi du 31 juillet 1959. **Arrêté du 1^{er} juillet 1960**, portant application du décret du 29 février 1960.

L'IFOCAP a été agréé par le ministère de l'Agriculture au titre de la Promotion collective en date du 29 juillet 1960.

La dimension du « milieu » enfin reconnue dans la pédagogie !

L'IFOCAP se trouvait ainsi conforté dans son projet de formation. C'était aussi la reconnaissance de l'originalité de la promotion collective dans le monde agricole et rural. Edgard Pisani l'expliquait ainsi : « *Personnellement, j'étais plutôt l'adversaire de la création d'un système d'enseignement spécifique. [...] Mais ce pays, continue-t-il, s'était payé ce luxe scandaleux : pendant cent ans, 2% des fils d'agriculteurs à peine ou moins avaient abordé les études supérieures, et toujours pour quitter l'agriculture. Extraordinaire pays qui, privé de cadres, s'est payé le luxe de laisser 25% ou 30% de sa population en dehors de son système de sélection, de ses élites, comme s'il y en avait trop.* » Et après ce constat de carence, M. Pisani émet une critique de la pédagogie universitaire qui a trop négligé la notion de milieu : « *La pédagogie de l'Université –je schématise, et les universitaires ici présents (je suis un de leurs frères infidèles) voudront bien me le pardonner– est en quelque sorte une pédagogie à une dimension, inspirée d'une conception généreuse de l'homme : elle prend l'homme, l'individu, la personne comme la seule dimension de son effort. Nous sommes obligés d'introduire une seconde dimension dans notre pédagogie, qui est le milieu. Car le milieu a, dans notre domaine, une bien plus grande importance et le changement de milieu, toujours possible, entraîne dans notre domaine des exigences auxquelles il faut faire face. Voilà l'effort que nous réalisons pour l'homme. Notre objet est de faire que les agriculteurs soient formés à leurs responsabilités, à leur tâche de modestes techniciens, à leur tâche de chef d'entreprise qui doit arbitrer entre les exigences contraires, à leur tâche de militants syndicaux ou de militants de coopératives.* »²⁹⁸

Acquérir un solide complément de formation générale

Le programme des stages correspond au souhait des responsables d'organisations agricoles d'acquérir un solide complément de formation générale pour mieux remplir leur rôle de dirigeant. Pour cela, l'emploi du temps vise trois objectifs :

- Améliorer les techniques de travail (personnel et en groupe),
- Améliorer les connaissances : évolution de l'agriculture, études des autres secteurs de l'économie, l'industrie, le commerce, l'aménagement du territoire, les ensembles internationaux, etc.
- Étudier le secteur agricole : l'entreprise agricole, les marchés, les organisations professionnelles, la politique agricole.

PROGRAMME DES STAGES DE TROIS MOIS

PREMIÈRE PARTIE

A - Historique du progrès technique et de l'évolution de l'agriculture

- Histoire de deux siècles d'évolution de l'agriculture
- Les transformations techniques
- Les transformations économiques et leurs répercussions sociales
- Évolution humaine et sociologique du milieu paysan (en voyant le comportement et la mentalité du paysan, le paysan et la Révolution française, le paysan et le droit de propriété, étude sociologique sur l'attitude économique et sociale de l'agriculteur

²⁹⁸ Edgard Pisani, colloque du Grand Orient de France sur « *Les problèmes de la paysannerie française* », Paris, 3-5 mai 1963, in Revue PAYSANS n°54, Juin-Juillet 1965, pages 117-118.

au cours des siècles.)

B - La civilisation dans laquelle se situe cette évolution de l'agriculture

- Les courants de pensée ayant abouti à la civilisation actuelle
- Les techniques économiques et les doctrines économiques (étude des grands courants contemporains)
- Notions de sciences politiques (Opinion publique et force politique - Participation des groupes professionnels à la politique des pouvoirs publics - Démocratie économique et démocratie politique - Les paysans et la politique (histoire, rapports de force...))

C - L'agriculture dans l'économie française et l'interdépendance croissante avec les autres secteurs de l'économie

- Structure actuelle de l'économie française
- Une économie en expansion et le secteur artisanal : adaptation nécessaire
- La situation du commerce en France
- Le secteur industriel
- Rapports agriculture-industrie
- Le IVème Plan et les perspectives qu'il trace
- Les populations agricoles et la population nationale (le renouveau démographique de France et le problème de l'emploi. Exode rural et répartition de la main-d'œuvre agricole sur l'ensemble du territoire, les migrations rurales).

D - L'agriculture dans des ensembles plus vastes

- Aménagement du territoire - histoire - buts - conceptions - sa réalisation politique - structure et organisation.
- Le Marché Commun et ses répercussions sur l'agriculture
- Le problème des pays sous-développés et ses conséquences sur notre économie (assistance technique et développement - l'aspect politique)

E - Étude comparative des types principaux d'agriculture étrangère

- États-Unis
- URSS
- Chine
- Pays-Bas
- Avec discussion et débat auxquels participent des personnes ayant visité ces pays

DEUXIÈME PARTIE

A - Techniques d'action de groupe et méthode de travail personnel

- Techniques d'action de groupe
 - Cours d'introduction : Toute la vie sociale se polarise sur des groupes d'où une technique d'action appropriée pour agir avec ces groupes
 - Réunion-discussion (quelques cours avec application pratique)
 - Méthode d'action de masse
 - Méthode d'intervention auprès des divers organismes
- Méthode de travail personnel
 - Cours d'introduction : Pourquoi une méthode de travail personnel ?
 - Méthode pour le courrier, classement, documentation, lecture, etc..

B - La méthode d'enquête

- Comment analyser une situation économique du moment - sources d'information, comment les utiliser ?
- La méthode statistique - la méthode monographique - comment bâtir un questionnaire et présenter les résultats (tendances générales, la dispersion des résultats, variations des conjonctures saisonnières, corrélation entre deux phénomènes, les graphiques). Tout ce travail se fait à partir d'exemples concrets, d'études locales, régionales, nationales
- La méthode d'enquête psychosociologique

C - L'entreprise agricole

- Les différents types d'exploitations
- L'exploitant agricole peut-il être chef d'entreprise moderne ?
- Le problème foncier posé à l'entreprise agricole
- Comparaison entre entreprise agricole et entreprise industrielle
- Problèmes d'avenir (réforme des structures d'entreprises agricoles actuelles)
- Gestion de l'entreprise agricole (notions de comptabilité à centres de gestion et de comptabilité)
- La comptabilité de l'entreprise agricole à la comptabilité nationale

D - Les marchés agricoles

- Les prix et marchés agricoles
- L'intégration en agriculture et l'économie contractuelle
- La théorie de marché appliquée à certaines productions
- Rôle de la coopération

E - Étude critique des organisations professionnelles

- Rôle de l'organisation professionnelle agricole
- Syndicalisme - crédit - mutualité 1900 - mutualité sociale - Centres des Jeunes - Chambres d'agriculture - CETA
- La coopération : Histoire et réformes nécessaires
- La vulgarisation : Situation nouvelle de la vulgarisation agricole (sur ce sujet comme sur beaucoup d'autres, les stagiaires devront partir de la situation du département)
- Le crédit en agriculture

F – Organisation professionnelle des autres professions	
-	Syndicalisme ouvrier (sociologie du monde ouvrier - histoire du mouvement ouvrier - information par un dirigeant de chacune des trois Centrales CGT - CFTC - FO sur leur organisation, leurs méthodes et leurs réalisations actuelles).
-	Syndicalisme patronal
-	Les ruraux ouvriers et le monde paysan
-	Syndicalisme étudiant
G - Notions de droit	
-	Notions élémentaires de droit rural - Lois sur les coopératives, l'exploitation familiale, la propriété, les chaînes de vente, formes de contrats possibles entre entreprises agricoles, etc..
-	Droit administratif
H - Politique agricole	
-	Principes directeurs
-	Le point de vue des agriculteurs

Les stagiaires apprennent à travailler en groupe, mais ils sont aussi astreints à un travail personnel de rédaction et de réflexion. Le temps de travail du stage de 3 mois se répartit en moyenne de la façon suivante :

% de temps consacré aux différentes formes de travaux	
Conférences et discussions avec le conférencier	39%
Carrefours de travail par petits groupes et mises en commun des travaux de groupes et des travaux personnels	27%
Travail personnel	17%
Visites d'étude à l'extérieur	17%
Total :	100%

Un succès inattendu

Le premier stage eut lieu de janvier à mars 1960 et rassembla 25 participants. Ce premier succès encouragea l'IFOCAP à organiser non plus un, mais deux stages par hiver, l'un d'octobre à décembre, l'autre de janvier à mars. De 1960 à 1968, 450 agriculteurs suivirent la formation, soit une moyenne de 26 à 27 stagiaires par stage sur les 17 premières sessions. Cette formule de stage de trois mois s'est poursuivie jusqu'en 1996. À partir de 1997, les conditions personnelles, familiales et professionnelles ayant évolué, la formule a évolué en cinq périodes d'une semaine (de novembre à mars) puis, à partir de 2003, en six périodes de 4 jours. Le contenu de la formation a également évolué compte tenu du contexte économique, politique et socioculturel des participants. En 2015, la durée et le contenu vont à nouveau évoluer.

7.2.3.2. Un stage féminin de deux semaines

Un premier degré de deux semaines

Un des effets les plus inattendus du développement des stages réservés aux hommes a été de faire apparaître un besoin semblable parmi des femmes d'exploitants. Certaines femmes de stagiaires avaient pu mesurer, aux récits de leur mari, l'intérêt et l'utilité de ces stages. En outre, les femmes qui participaient de plus en plus activement aux activités des organisations professionnelles agricoles éprouvaient elles aussi le besoin d'un complément de formation. Comme il ne semblait pas possible de demander à des mères de famille de s'absenter trois mois, une formule expérimentale de deux semaines fut mise sur pied en juin 1962. Elle rencontra un tel succès que l'Institut dût organiser six stages de ce type au cours de l'année 1964 : en moins d'un an, 120 femmes suivirent les stages

féminins de l'IFOCAP. Le programme, beaucoup plus succinct, comprenait une initiation à l'économie et une étude de problèmes concrets tels que la commercialisation des produits agricoles ou l'agriculture de groupe.

Un second degré de deux semaines

Un stage de second degré fut expérimenté dans l'hiver 1963-64 pour celles qui, ayant participé à un premier cycle de deux semaines, souhaitent pouvoir compléter leur formation par une seconde session. Un sondage effectué parmi les participantes a donné les résultats suivants :

- 60% étaient mariées et mères de famille,
- 65% participaient à la direction d'une exploitation agricole,
- ¼ d'entre elles environ avaient plus de 35 ans,
- toutes avaient des responsabilités au sein d'organisations agricoles : FDSEA, CDJA, Coopération, Mutualité, CETA, Vulgarisation et des Chambres d'agriculture.

Un troisième degré de deux semaines

Après l'expérience d'un stage féminin de deuxième degré en 1964, il fut envisagé la réalisation d'un stage de troisième degré en octobre 1965. Les femmes ayant participé à un premier degré, puis à un deuxième, reviendraient donc une troisième fois en stage de deux semaines à Draveil. Un premier sondage permit de penser qu'environ 70% de celles qui avaient participé au stage du deuxième degré reviendraient pour le troisième stage de deux semaines.

7.2.3.3. Des stages pour hommes plus âgés

Un besoin de sessions de recyclage et/ou de perfectionnement de courte durée

À peine la formule des stages féminins eut-elle démarré que de nouvelles demandes se firent jour. Il s'agissait cette fois d'hommes de plus de 40 ans, dirigeants d'organisations professionnelles, qui souhaitaient, eux aussi, passer quelques jours à s'informer. La rapidité d'évolution des problèmes économiques, la complexité de la politique agricole, les facilités de formation accordées aux plus jeunes, leur firent souhaiter eux aussi d'avoir des sessions de « recyclage » ou de perfectionnement de courte durée. Un système de session d'une semaine fut expérimenté à partir de l'automne 1963.

L'IFOCAP fut un exemple parmi de nombreuses initiatives de promotion collective en milieu rural. Mais les stages pour hommes, pour femmes et pour « plus de 40 ans » illustrent de façon saisissante le besoin de « formation-promotion » ressenti par les adultes en milieu rural. Non identifié dix ans auparavant, ce besoin ira croissant tout au long des années 1960 à 1990.

7.2.3.4. Autres activités

Des sessions d'étude et de recherche

En réponse à un certain nombre de questions d'actualité, l'IFOCAP a été conduit à organiser des sessions nationales d'étude et de recherche d'une semaine sur des thèmes particuliers. Ainsi, « *l'Agriculture de Groupe* », « *la commercialisation des produits agricoles* », « *le financement de l'agriculture* », « *la nécessité d'une politique d'ensemble nationale et régionale pour donner une pleine efficacité aux groupements de producteurs et aux Comités économiques agricoles* »...

Des stages de courte durée sur des thèmes spécialisés

À partir de l'avènement de la TVA en 1968 et de l'imposition au bénéfice réel étendue à l'agriculture en 1971, de nouvelles formations voient le jour : formation comptable, juridique, fiscale, gestion... économie générale, économie agricole... plus tard encore, informatique... Ces formations sont le plus souvent à l'initiative des formateurs de l'IFOCAP qui en adaptent le contenu et la pédagogie pour les rendre accessibles à tous les agriculteurs et à toutes les agricultrices, quel que soit leurs âges et leurs connaissances ou expériences en la matière. L'exemple le plus frappant est celui de la formation à la comptabilité en partie double, diffusée grâce à une méthode pédagogique originale inventée et mise au point par une formatrice hémiparalysée et très gravement limitée physiquement par les séquelles d'une poliomyélite contractée en initiant la JAC en Afrique de l'Ouest. Cette formatrice²⁹⁹, accompagnée d'une auxiliaire de vie, sillonna la France entière, des années durant, pour former à la comptabilité, à la fiscalité et à la gestion des milliers d'agriculteurs et d'agricultrices... Formations à partir des factures réelles et des situations réelles des participants...

Des centres régionaux

Des centres régionaux de l'IFOCAP se créent progressivement à Angers, Avignon, Blois, Bordeaux, Caen, Clermont-Ferrand, Dijon, Lyon, Montpellier, Toulouse. Ils sont constitués de dirigeants des diverses organisations agricoles régionales et départementales. Ces centres sont reliés entre eux par une Fédération nationale. Ils peuvent mettre en commun leurs expériences et s'appuyer sur les services techniques et les activités de l'Institut national, pour multiplier les sessions de formation nationales en régions. Mais cette décentralisation n'a pas perduré et les centres régionaux ont aujourd'hui presque tous cessé leurs activités.

²⁹⁹ **Marie-Thérèse Saugey** (1930-2005), jeune agricultrice en Isère et militante jaciste, elle part en coopération à Madagascar puis en Afrique de l'Ouest. En juin 1959, elle contracte la poliomyélite au Sénégal. Elle a 29 ans. Totaletement paralysée, elle décide de lutter : entre les séances de rééducation, elle suit des cours de comptabilité. Elle entre à l'Ifocap en 1962 et met au point une pédagogie originale de formation à la comptabilité « en partie double » d'une exploitation agricole. Sa pédagogie « *du faire faire* » permettra à des milliers d'agriculteurs et agricultrices d'apprendre, par petits groupes, à tenir les comptes pour mieux gérer. Une conviction guidera sa vie : « *Chaque être humain a, en lui-même, des dons qui ont besoin du regard bienveillant d'autrui pour se révéler* » (Source : Eloge de Marie-Thérèse Nouvellon, revue Paysans n° 295, janvier-février 2006). L'auteur commença sa vie professionnelle à ses côtés de 1978 à 1980.

Un Service pédagogique

Dès ses origines, l'IFOCAP a développé des activités de recherche, dont un service d'étude de moyens pédagogiques pour la promotion des adultes en milieu rural. Ce service élabore et analyse des méthodes pédagogiques. Il met à disposition des animateurs tous les outils pédagogiques nécessaires : documentation, instruments audiovisuels, etc.

7.2.4. Une tentative d'IFOCAP européen

Dès 1962, des relations personnelles privilégiées se créent entre responsables jeunes du CNJA français (Michel Debatisse, Joseph Yverneau...), des *Giovani coltivatori diretti* italien (Giovanni Rainero, Fortunato Tirelli, Giovanni Crispolti...) et de l'IFOCAP (Marcel Faure, Jacques Blois...). De nombreuses rencontres aboutissent à la réalisation de sessions d'études communes entre Jeunes Agriculteurs sur : « *L'avenir de l'entreprise agricole* » à Lyon du 29/06/62 au 01/07/62 ; « *Les associations en agriculture* » à La Motte-Servolex les 26-27/01/63 ; « *Un syndicat agricole européen* » à Chambéry les 27-28/03/65.

Vers un Institut européen de Promotion Agricole (INEPRAG)

Puis le cercle franco-italien s'élargit progressivement aux six pays du Marché Commun. Des sessions de trois jours sont organisées : « *Le pouvoir économique des agriculteurs* », les 9-11/01/68 à Luxembourg ; « *La commercialisation des produits agricoles* », les 16-18/04/69 à Luxembourg ; « *L'organisation des marchés agricoles...* », les 19-21/11/69 à Luxembourg ; « *L'adaptation de l'offre et de la demande dans différents secteurs de la production* », les 11-13/05/70 à Bruxelles ; « *L'entreprise agricole en Europe* », les 2-4/12/70 ; « *La mobilité des terres en Europe* », les 25-27/11/71 à Paris. Les initiateurs sont Eugène Forget, Albert Génin, Michel Debatisse en France ; Mathias Berns³⁰⁰ au Luxembourg ; Giovanni Rainero en Italie ; Constant Boon³⁰¹ en Belgique... Malgré la satisfaction des participants, la création officielle d'un « Institut européen de promotion agricole » bute sur la question de son indépendance et de son autonomie, nécessaires pour un travail d'études et de réflexion, vis-à-vis des Organisations agricoles européennes réunies au sein du COPA. L'Assemblée générale constitutive du 11 janvier 1974, au siège du Boerenbond à Bruxelles, montrera que ces difficultés ne purent être résolues, la porte restant ouverte...

7.2.5. Un bilan très positif

Au service des organisations professionnelles

L'IFOCAP a toujours eu un contact permanent avec les organisations professionnelles, car il s'est voulu au service des organisations agricoles. L'Institut s'est toujours refusé à toute forme de lien organique avec les anciens stagiaires, considérant que les agriculteurs qui venaient en stage

³⁰⁰ **Mathias Berns** (1913-2006), secrétaire général de la « Centrale paysanne » du Luxembourg de 1944 à 1992 et président du Comité économique et social européen de 1968 à 1970.

³⁰¹ **Constant Boon** (1911-1997), Président du « Boerenbond » (Ligue paysanne, en français) belge de 1964 à 1977.

adhéraient à l'organisation professionnelle et non à l'Institut. *« Cet Institut est ouvert à tous les responsables agricoles, disait le président Forget, selon les conditions d'entrée prévues au règlement. Il se veut en liaison étroite avec toutes les organisations professionnelles agricoles, et il s'efforcera d'être le complément de la formation spécialisée que chacune d'elles peut entreprendre. »*³⁰² L'Institut a toujours essayé d'être à l'écoute des aspirations et des demandes de tous les dirigeants professionnels engagés dans la transformation de leur milieu.

En relation avec l'Université

Dès le début, l'IFOCAP a très largement bénéficié de l'aide d'universitaires et d'enseignants du supérieur, estimant que sans la participation effective de l'Université aux actions de Promotion collective, l'effort de formation des cadres serait sérieusement compromis. Étant donné la nécessité d'unir toujours davantage la recherche à la formation, l'Institut chercha des formes de liens durables entre l'Université et la structure de Promotion collective. Association autonome régie par la loi de 1901, l'Institut fut rapidement agréé par le ministère de l'Agriculture au titre de la Promotion collective³⁰³.

L'Institut a joué un rôle de promotion

Durant les huit premières années (1960-1967), 2 228 responsables paysans ont bénéficié des formations organisées par l'IFOCAP : 554 ont suivi le stage de trois mois, 707 ont suivi les stages féminins, 967 ont suivi les sessions nationales de trois jours sur des thèmes spécialisés. Une étude de Paul Bélanger³⁰⁴ terminée en septembre 1968 conclut : *« l'IFOCAP a exercé dans le milieu agricole, et plus particulièrement dans le milieu des organisations professionnelles agricoles, un rôle de promotion. Les stages, de ce point de vue, apparaissent clairement comme un moyen de repérer, de recruter et de faire monter des petits et moyens exploitants dans les organisations professionnelles agricoles. On démocratise ainsi l'accès aux postes de responsabilités. La formation prolongée (3 mois) de l'IFOCAP a réalisé cela d'abord par la formation qu'il donne, mais aussi par la "réputation" (les nouvelles attentes qu'il pose aux anciens stagiaires) qu'il confère. Cette formation éveille les motivations requises et offre la compétence nécessaire à une implication plus importante dans les affaires agricoles »* (Bélanger, 1968, p. 83).

³⁰² Entretien du 28 novembre 2011 avec Jacques Blois. Source : échange épistolaire hebdomadaire entre le directeur de l'IFOCAP (Jacques Blois) et son président (Eugène Forget).

³⁰³ L'Institut est agréé par le ministère de l'Agriculture au titre de la Promotion collective et par le Ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social au titre de la Formation Professionnelle Continue. Plus tard, il obtiendra l'agrément du Ministère de l'Intérieur au titre de la formation des élus locaux.

³⁰⁴ **Paul Bélanger**, directeur (1972-1984) de l'Institut canadien d'éducation des adultes et (1987-1989) de l'Institut de recherche appliquée sur le travail. Directeur (1989-2000) de l'Institut de l'UNESCO pour l'éducation, Institut de recherche et de coopération spécialisée en éducation permanente. Depuis 2000, professeur agrégé à la Faculté des sciences de l'éducation à l'Université du Québec à Montréal. Fondateur et directeur Centre interdisciplinaire de recherche/développement sur l'éducation permanente (CIRDEP) et de l'Observatoire Compétences-emplois sur la formation continue et le développement des compétences.

Des stagiaires avides d'apprendre et appelés à devenir des « responsables »

Au fil des ans, des centaines et des centaines de jeunes paysans –hommes et femmes– sont passés par cette véritable université populaire. De jeunes paysans, ayant souvent pour tout bagage le seul certificat d'études, mais habités d'une furieuse envie d'apprendre et avides d'une culture qui n'avait atteint ni l'enclos de leur ferme ni celui de leur village. Marcel Faure en esquissait le profil : « *Un homme solidaire de tout un milieu... Autodidacte, il s'enrichira de tout... Armé intellectuellement... Responsable dans le combat... Confrontant ses aspirations au pouvoir... S'armant aussi pour le management* » (Goure, 2008, p. 153). Profil de stagiaire appelé à devenir un responsable. Profil fidèle aux principes que le père Lebret³⁰⁵ définissait en matière de choix de responsables : « ... *Les hommes de premier plan, qui auraient prouvé leur envergure dans les organismes professionnels ou dans les communautés locales inférieures, seront de proche en proche appelés aux plus hauts postes. La sélection automatique par la mathématique ou par le droit, la sélection injuste par la manœuvre ou la coulisse, céderont le pas à la sélection par l'expérience* » (Goure, 2008, pp. 153-154).

Qu'est-ce qu'être Responsable ?

(Exercice oral proposé par Jacques Blois en introduction des stages de 3 mois de l'IFOCAP, à partir de son expérience personnelle.)

La question « **Qu'est-ce qu'être responsable** » est étudiée d'abord en travaux de sous-groupes, puis débattue en plénière avec l'ensemble des participants.

Mais l'un participant dit à Jacques Blois, que la question est mal posée : « *Il faut demander, dit-il, Qu'est-ce qu'un responsable ?* »

Jacques Blois répond que cela a la même signification, mais dans la première formulation, **chacun s'implique personnellement**. Le groupe acquiesce et c'est cette première formulation qui retient la préférence de la majorité des membres du groupe.

Synthèse de la mise en commun des travaux de sous-groupes :

Je suis responsable parce que :

- **J'ai des qualités morales et des compétences :**
 - Dévouement / apporteur d'idées,
 - Courage / organisateur de groupe,
 - Conscientieux / connaissance des dossiers et du terrain,
 - Supporte tout / conseiller,
 - Rigueur / rassembleur,
 - Respect d'autrui / donneur d'espoir,
 - Honnêteté,
 - Travailleur,
 - Disponible,
 - Sincère,
 - Exemplaire,
 - Et..... Parce que le groupe m'a choisi.

Puis, un long débat permet de faire ressortir les points suivants :

- Le responsable **n'a pas le monopole** de toutes ces qualités et de toutes ces compétences,
- Je suis responsable **tout en ayant les mêmes défauts**, les mêmes déficiences et aussi **les mêmes qualités que tout le monde**,
- Ma compétence relève, pour une grande part, **de ce que j'apprends par les autres**, si je sais les écouter,
- Tout homme, toute femme, est responsable, à des degrés divers.

³⁰⁵ **Louis-Joseph Lebret** (1897-1966) est un économiste et prêtre dominicain français. Il naît en Bretagne dans une famille de forte tradition maritime descendant de Jacques Cartier. Ses études le conduisent à entrer à l'École navale dont il sort officier de marine et participe à la première guerre mondiale dans les escadres du Liban. Sa vocation religieuse s'affirmant, il quitte la marine en 1923 et devient Dominicain. Après sa formation théologique, il est affecté en 1929 à Saint-Malo où sa sensibilité aux choses et aux gens de la mer le conduit à organiser une action sociale et syndicale de grande envergure touchant le monde des marins-pêcheurs sur toutes les côtes françaises. Il fonde cette approche sur des enquêtes approfondies auprès de ces marins-pêcheurs exprimant leurs problèmes, leurs besoins, en vue d'en rechercher les solutions. Il inaugure ainsi la voie des « enquêtes-participations » (basée sur la méthode de la Recherche-Action). En 1941, il crée, dans la région lyonnaise, **Économie et humanisme**, qui a pour but d'étudier les réalités humaines et sociales dans leur complexité et leur globalité, se proposant de « remettre l'économie au service de l'homme ».

Si donc le responsable est quelqu'un comme les autres, le réservoir potentiel des responsables est immense.

Par contre, si je crois que je suis responsable parce que je suis pourvu de qualités, de dispositions, que les autres n'ont pas ; parce que, consciemment ou inconsciemment, je les juge incapables (ou moins capables, ce qui revient au même) de rassembler les capacités intellectuelles et morales nécessaires à la prise de responsabilité ; cette « glorification » de moi-même va forcément, que je le veuille ou non, réduire, voire même supprimer mes efforts pour contribuer à responsabiliser un plus grand nombre. Alors il est logique de se plaindre du manque de responsable !!! Mais ce n'est pas fondé.

Comment devient-on responsable ?

Témoignage personnel de Jacques Blois : *« J'avais 16 ans, je travaillais sur l'exploitation agricole de mes parents contenant quelques hectares de vignes. J'étais souvent en désaccord avec mon père sur les méthodes culturales, notamment sur la façon de tailler la vigne. Un de mes jeunes voisins, un peu plus âgé, était responsable d'un mouvement de jeunesse. Il me connaissait et connaissait mes préoccupations : il me proposa un "concours de taille de vigne" destiné aux jeunes agriculteurs. Ainsi, me dit-il, chaque jeune pourra tailler à sa façon et un jury de jeunes et d'anciens décidera de la qualité du travail. Il établira un classement.*

Je trouvais son idée géniale et j'acceptais avec empressement la responsabilité locale (au niveau du village) de ce concours départemental de taille de vigne. Ce fut ma première responsabilité, elle en engendrera par la suite d'autres, plus exigeantes ».

Résumons-nous

« Je suis responsable parce qu'un jour, quelqu'un m'a confié une tâche à réaliser, concernant une de mes préoccupations essentielles et m'a demandé des comptes » :

- « **Quelqu'un** » : une personne, pas une circulaire... un contact personnel,
- « **M'a confié** » : il m'a fait confiance. Il a eu foi en moi. Il a cru en mes possibilités....,
- « **Une tâche** » : quelque chose à faire,
- « **En fonction de mes préoccupations** » : pas n'importe quoi. Dans un domaine qui me concerne personnellement,
- « **Et m'a demandé des comptes** » : c'est la preuve que le travail demandé est important. La preuve que j'étais utile pour les autres. Que j'étais membre d'une équipe qui m'accueillait.

Ce constat n'est pas banal. Il indique clairement comment, dans quel état d'esprit, nous pouvons être la cause de nouveaux responsables. Davantage de responsables Paysans ? Ça dépend de chacun de nous !

Je ne suis donc pas responsable parce que j'aurais des qualités particulières, mais **Parce que j'ai bénéficié de la confiance d'autrui, d'un autre** qui a eu foi en moi.

Chaque participant s'accorde pour reconnaître l'importance de la confiance accordée par autrui à son égard pour sa propre responsabilité actuelle.

Jacques Blois

Entretien du 12 février 2015 avec l'auteur

L'IFOCAP, une école de la vie !

Par conséquent, rien d'étonnant si sont sortis de l'IFOCAP tant de leaders du monde paysan. Pas étonnant non plus, d'en retrouver tant dans les organisations agricoles, le syndicalisme, la coopération, la mutualité ou le crédit. Pour ces hommes, l'IFOCAP fut une « école de la vie ». Certes, ils ne renient rien de l'autre école, l'école de leur enfance, celle de leurs instituteurs : *« Ils ne manquaient pas de vertus, ils nous ont transmis la République, la Révolution française, l'écriture, les tables de multiplication, le travail bien fait, le respect des autres, toutes choses destinées à fonder l'égalité. Mais leur méconnaissance du monde réel, celui de l'économie, de la politique, ou des techniques, faisaient de nous, lorsque nous quittions l'école, des êtres aériens, sans attaches avec la réalité. Le progrès était dans nos têtes, mais nos têtes étaient vides »* (Goure, 2008, p. 156), se souviendra plus tard Michel Debatisse.

8. REGARDS CROISES SUR UNE REVOLUTION

Finalement, cette « révolution », qui a bousculé l'ordre éternel des champs, n'a peut-être pas été si « silencieuse » qu'elle le prétend. Silencieuse, elle le fut parce qu'elle se tissa sans bruit, se diffusa sans effusion et renversa l'ordre professionnel établi comme on retourne une chaussette. Certes, il fallut aux principaux inspirateurs beaucoup d'intuition, d'intelligence, d'habileté, de ruse et aussi parfois de force et d'affrontements (verbaux surtout, et internes à la profession essentiellement), mais ils étaient portés par toute une génération animée par une indéfectible volonté de « s'en sortir » et par une immense espérance de « vivre mieux ».

Le témoignage d'Henri Mendras

Mais quelques observateurs regrettent certaines conséquences de cette marche en avant. Ainsi le sociologue Henri Mendras³⁰⁶ interviewé par *Le Monde* en septembre 1977 : « *J'ai été contre la politique du CNJA, contre l'idée que les meilleurs allaient devenir "compétitifs" et qu'ils allaient rendre l'agriculture française compétitive sur les marchés internationaux, et en particulier européens, au prix de l'exode rural de ceux qui n'étaient pas capables de suivre le progrès... Je suis convaincu que ce qui a été déterminant dans cette mutation a été le "boom" économique général de l'après-guerre. Les agriculteurs, les paysans à ce moment-là, ont été pris dans le mouvement global de croissance économique qui a traversé la France. Il ne faut pas oublier que René Dumont était alors Conseiller du plan Monnet. Il a préconisé la révolution fourragère, l'exode rural et la mécanisation. Par conséquent, je suis convaincu que la "révolution agricole" est un sous-produit de la révolution globale de la société française, un rattrapage technico-politique qu'a fait la France au cours des vingt dernières années. Les aspects juridique, politique, gouvernemental (lois d'orientation, règlements, etc.) ont été des épiphénomènes...* » Mais dans cette « révolution agricole », Henri Mendras souligne néanmoins le rôle tenu par les Jeunes Agriculteurs : « *Ils ont tout inventé... Les décisions politiques ne sont arrivées qu'après. Les relations Debatisse-Pisani me paraissent ainsi tout à fait exemplaires. Michel Debatisse a apporté les idées, Edgard Pisani les a fait passer au Parlement. Toutes ces innovations techniques, les agriculteurs les ont acceptées avec voracité ; bien plus, ce sont eux qui ont poussé à l'innovation. Ils ont eu une fringale de technique. D'autre part, toutes les "trouvailles" sociales du type CETA, CUMA, GAEC, etc., ce sont les Jeunes Agriculteurs qui les ont inventées. Jamais ces organismes ne sont venus du haut. Même l'économie rurale a progressé à la remorque, sous la pression des agriculteurs progressistes. Davantage que du fait de l'inventivité des chercheurs...* » (Goure, 2008, pp. 178-179).

³⁰⁶ **Henri Mendras** (1927-2003) est un sociologue français considéré comme spécialiste des paysanneries et des sociétés rurales auxquelles il consacre plusieurs ouvrages. Son champ d'analyse se déplacera ensuite de la société française aux sociétés européennes.

Le témoignage de Pierre Rosanvallon

Mais, si le sociologue se désole d'une si brutale mutation, à l'intérieur de la France rurale, l'historien et l'observateur politique lui, la salue. Ainsi Pierre Rosanvallon³⁰⁷ en tire une leçon majeure dans le quotidien *Libération* en mars 1984 : « *La modernisation de l'agriculture n'a été rendue possible que parce qu'elle a été prise en charge par les paysans eux-mêmes. Le CNJA a été le véritable opérateur de la mutation agricole française. Sa force a résidé dans sa capacité à réinscrire les tendances lourdes de l'économie agricole dans un projet perçu comme novateur. [...] Les Jeunes Agriculteurs ont remis le climat idéologique au diapason de celui qui se dessinait au niveau de la société française... en positivant ce qui était vécu sur le mode de la résignation, et en faisant d'une faiblesse une force. Le CNJA a su faire sortir toute une partie du monde paysan de son univers, en lui donnant une identité orientée vers l'avenir et non pas vers un blocage frileux sur le passé. [...] Son langage, à la fois entrepreneurial et révolutionnaire, permet de comprendre à la fois sa très grande efficacité et son impact historique. De fait, le CNJA n'était ni "capitaliste" ni "anticapitaliste", mais les deux en même temps.* » [...] « *Pourquoi la CFDT n'a finalement pas réussi dans le syndicalisme ouvrier ce que la CNJA a fait dans le monde paysan ? À quelles conditions et à quel coût serait-il possible de refaire, pour les mutations à venir, ce qui fut fait autrefois pour l'agriculture ?* » (in Goure, 2008, pp. 180-181).

Le témoignage de Louis Malassis

Un troisième regard nous est donné par Louis Malassis (Malassis, 2001), témoin engagé. « *La première révolution, celle du néolithique, transformera les espèces sauvages en espèces domestiques pour les asservir aux besoins de l'homme. La deuxième révolution, au début du 19^{ème} siècle, vit la substitution du système d'agriculture et d'élevage au système agropastoral... Le troisième, celle des Trente Glorieuses, peut à juste titre être qualifiée de productiviste, liée aux changements de pratiques paysannes et aux progrès de la recherche... Mais le plus original, c'est la façon dont ce progrès a été mis en œuvre. Pas sous l'effet de pionniers seulement qui auraient agi individuellement, mais se diffusant par une action de groupe. Un changement qui ne procédera pas de la concurrence, mais de la solidarité.* »

« *Pour comprendre la portée de la "révolution silencieuse" de Michel Debatisse et des jacistes, il faut la replacer dans la longue durée. Longue en effet, va être la marche des paysans pour se libérer de leurs multiples soumissions historiques, pour se redresser, pour accéder à l'éducation, pour acquérir la possibilité de parler en leur nom et rendre meilleure leur condition. Leur combat avait commencé dès le Moyen Âge, avec les révoltes paysannes. D'autres suivront. Mais des révoltes, dira Marx, "qui n'ont jamais changé le cours de l'histoire". De fait toutes les grandes révoltes vont*

³⁰⁷ **Pierre Rosanvallon**, est un historien, sociologue et intellectuel français. Ses travaux portent principalement sur l'histoire de la démocratie, et du modèle politique français, et sur le rôle de l'État et la question de la justice sociale dans les sociétés contemporaines. Il occupe depuis 2001 la chaire d'histoire moderne et contemporaine du politique au Collège de France tout en demeurant directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS).

échouer. Toutes... sauf la "révolution silencieuse" qui prend corps à partir des années 1950 et qui se poursuivra jusqu'au milieu des années 1970. Qui seront ses adversaires ? Les agrariens et les notables de droite comme de gauche qui, depuis le 19^{ème} siècle, règnent sans partage sur le monde paysan. Avant la "révolution silencieuse" il y avait bien eu d'autres tentatives... » (Malassis, 2001).

Louis Malassis cite quelques-unes de ces tentatives : la tentative d'émancipation paysanne des « cultivateurs cultivant », dans l'Ouest catholique, au lendemain de la guerre 14-18 ; la tentative d'émancipation des métayers de l'Adour et celle des syndicats socialistes et communistes entre les deux guerres dans les régions déchristianisées ; la tentative d'intermède socialiste, avec Tanguy Prigent, après la guerre 39-45. Mais il faut attendre encore quelques années avant que la JAC ne prenne véritablement la relève, en élaborant une doctrine, en formulant des idées, en définissant des objectifs, en développant l'action et la formation participative. Avec de jeunes paysans, garçons et filles, qui prennent enfin la parole, décidés à devenir des citoyens à part entière, à se prendre en main, à s'organiser... *« Tout simplement pour satisfaire aux besoins fondamentaux de l'économie humaine, comme disait François Perroux³⁰⁸, c'est-à-dire manger, s'habiller, se soigner, s'instruire, se loger convenablement... Vivre en un mot ! »*

« C'est la JAC aussi et un peu plus tard le CNJA, qui oseront remettre en cause l'exploitation familiale –théorie jusqu'ici intouchable !– pour lui substituer la notion "d'entreprise familiale, économiquement et socialement viable", c'est-à-dire offrant des conditions et un niveau de vie comparables à ceux des autres catégories sociales. Extraordinaire ! Pour la première fois dans l'histoire, on osait ainsi remettre en cause ces "petites exploitations de la misère", comme je les ai appelées. Car l'exploitation familiale c'était cela trop souvent, en Bretagne, dans le Massif central et ailleurs. Comme c'est encore le cas en de si nombreux endroits monde : en Afrique, en Asie, en Amérique du Sud... Le refuge d'une surpopulation qui supporte le coût du sous-développement général. Le rôle de Michel Debatisse là-dedans ? Central ! Il a été l'inspirateur, le catalyseur, le leader, l'homme pugnace et convaincu qui s'est battu avec un sens clair de son combat. Il faut rendre à ce Debatisse-là, leader de la "révolution silencieuse", l'hommage qu'il mérite. Et sans réserve aucune. Plus tard, j'ai pu en avoir quelques-unes vis-à-vis d'un Michel Debatisse "arrivé" et un peu plus contestable. Mais sans réelles conséquences, puisque l'essentiel alors était acquis. Et l'essentiel, c'est à lui qu'on le doit. »

« Il faut souligner autre chose. Cette grande révolution paysanne s'est faite durant les Trente Glorieuses. Pourquoi ? Bien sûr, à cause de tout ce qui a été dit de Michel Debatisse, de la JAC et du CNJA... Mais aussi à cause du contexte : des mutations économiques en cours, de la volonté de

³⁰⁸ **François Perroux** (1903-1987), est un économiste français. Il est notamment connu pour avoir créé en 1944 l'Institut de sciences mathématiques et économiques appliquées-ISMÉA, d'abord sous le nom d'Institut de science économique appliquée (ISÉA), dont l'objectif revendiqué est d'étudier et d'enseigner une science économique appliquée s'appuyant sur les méthodes mathématiques. L'objectif de cet institut est depuis ses débuts de contribuer activement aux débats que suscite l'évolution de l'économie réelle et théorique contemporaine. D'après Perroux, le but de l'économie politique consiste d'abord à rendre la réalité économique intelligible, pour dans un deuxième temps prévoir et agir sur elle. Pour cela, l'économie politique doit recourir à des abstractions, à des concepts, voire à des modèles.

l'État. [...] La société française tout entière était en train de changer. Et ce changement global aidera au changement de la société paysanne. On touche ici à la dimension profondément culturelle aussi de cette "révolution silencieuse" dont les jeunes paysans n'ont peut-être pas toujours mesuré la réelle portée. C'est la nécessité de sortir du seul monde paysan pour s'insérer dans la société en évolution. Michel Debatisse a su s'ouvrir au reste de la société et nouer des alliances avec d'autres hommes démocrates de bonne volonté. [...]

Aujourd'hui, ses leaders restent encore souvent des paysans. Nouveaux paysans certes, mais avec encore une certaine vision du monde des paysans : centrés sur le court terme et leur propre activité. [...] Mais j'insiste ! Avec la "révolution silencieuse", l'essentiel est acquis par le monde paysan. Les nouveaux agriculteurs sont maintenant debout, instruits, cultivés et capables de s'adapter à d'autres évolutions sociales et à d'autres changements. Cette grande révolution des années 1950-1960 leur a ouvert la voie et les a préparés à leurs nouveaux combats. Mais reste cette question béante... À quand une telle révolution dans tous ces pays que j'ai visités sur les cinq continents, où un réel avenir pour tant de paysans reste encore désespérément en attente ? » (Goure, 2008, pp.181-184).

9. CETTE EXPERIENCE DE FORMATION EST-ELLE UN ESPOIR POUR D'AUTRES ?

9.1. MISSIONS AU BRESIL (2001-2002)

Un programme quinquennal de coopération au développement

Dans le cadre d'un programme quinquennal 1998-2002, l'ONG belge DISOP³⁰⁹ a appuyé des organisations locales de développement dans huit pays d'Amérique latine, d'Afrique et d'Asie. Le but était de les aider à mettre en place des services de formation au profit de leurs communautés et de soutenir les initiatives qui en découlent. Les principales initiatives soutenues par DISOP ont été : des écoles de formation professionnelle pour les jeunes ruraux basée sur la pédagogie de l'alternance (CEFFAs)³¹⁰, des services de vulgarisation agricole basée sur la pédagogie de paysan à paysan, des services de formation de micro et petits entrepreneurs, des formations permanentes de leaders locaux. C'est dans ce cadre, qu'à partir de l'année 1998, des groupes d'administrateurs et de formateurs d'Écoles Familiales Agraires du Brésil, d'Argentine et du Chili se sont régulièrement rendu à l'IFOCAP, à l'initiative de M. Pere Puig i Calvó, responsable de l'assistance technique de SIMFR³¹¹. Le but était de découvrir le contenu et la pédagogie de la formation de responsables agricoles –« *formation Oméga* »– de l'IFOCAP et d'encourager les différents groupes à développer leurs propres formations de leaders agricoles et ruraux. Ce qui ne tarda pas à arriver ! Un vif désir de concrétiser au plus vite cette initiative se manifesta rapidement.

Des missions d'information et d'élaboration de programmes de formation

Après de nombreux échanges de courriels et de notes de réflexion (cf. Annexe 3) sur la formation de responsables agricoles, une première mission d'information³¹² eut lieu au Brésil et en Argentine du 13 au 23 juillet 2000. Cette mission (cf. Annexe 4) visait à étudier la possibilité de commencer une formation de responsables (leaders) d'organisations rurales. La mission de juillet 2000 confirma la possibilité de commencer une formation et la pertinence d'un appui pédagogique de l'IFOCAP. Dès

³⁰⁹ DISOP (Service de coopération internationale à des projets de développement) est une association de droit belge (ASBL), créée en 1968 et reconnue par l'État belge comme **ONG de Coopération au Développement** (en 1975) pour promouvoir la formation professionnelle par alternance des jeunes et des jeunes adultes. Un **Premier Programme Quinquennal** de Coopération avec la DGCD (Direction générale de la coopération au développement, Belgique) fut engagé pour la période 1998-2002. Puis un **deuxième Programme Quinquennal** fut engagé pour la période 2003-2007. Un **Premier Programme Triennal** fut engagé pour la période 2008-2010. Puis un **Deuxième Programme Triennal** avec la DGD (=ex DGCD) pour la période 2011-2013. Basée à Bruxelles, DISOP a des bureaux régionaux au Brésil, au Guatemala, aux Philippines, au Mozambique et au Cameroun.

³¹⁰ CEFFAs : Centres éducatifs familiaux de formation par alternance.

³¹¹ SIMFR (Solidarité internationale des mouvements familiaux de formation rurale) est une association de droit belge (ASBL) créée en 1980 par DISOP, au sein de l'Association internationale des mouvements familiaux de formation rurale (AIMFR). L'AIMFR représente les différentes institutions promotrices des écoles de formation par alternance pour les jeunes du milieu rural. Ces écoles (plus d'un millier réparties dans 40 pays d'Afrique, d'Amérique, d'Asie, d'Europe et d'Océanie) associent dans les processus de développement local plus de 150 000 familles rurales.

³¹² **Mission du 13-23 juillet 2000** : du 13 au 16 à *Feira de Santana* (au nord-ouest de Salvador, État de Bahia - Brésil), du 16 au 19 à *Anchieta* (au nord de Vitória, État d'Espírito Santo - Brésil), du 19 au 23 réunions à *Buenos Aires* (Argentine). Mission conduite par Pere Puig i Calvó et Jean-Louis Ichard.

lors, une deuxième mission³¹³ –en vue d'élaborer, d'organiser et de définir un programme – eut lieu en Argentine, au Chili et au Brésil du 14 au 26 avril 2001. Un certain nombre de conditions préalables étant remplies (cf. Annexe 5), la mission d'avril 2001 élaborait le contenu, la pédagogie et les moyens d'une formation de leaders (responsables) d'organisations rurales (cf. Annexe 6).

La formation FLOR démarre au Brésil

En janvier 2002, le Chili était le pays le moins avancé dans le projet³¹⁴. L'Argentine avait déjà travaillé à la mise en place d'une formation de responsables (cf. Annexe 7), mais la crise politique et la crise du Peso qui toucha tout le pays³¹⁵, stoppa le projet. Quant au Brésil, pays le plus avancé dans le projet, il réalisa deux modules d'une semaine de formation, en août et novembre 2001. Le troisième module fut programmé du 27 février au 10 mars 2002 (cf. Annexe 8). La présence d'un formateur de l'IFOCAP s'avérait pertinente pour coanimer et faire un bilan de fin de formation avec les responsables des réseaux MEPES et UNEFAB. La mission³¹⁶ eut lieu du 27 février au 10 mars 2002.

Mission de formation de formateurs

La formation de responsables agricoles et ruraux en Amérique du Sud fut instantanément baptisée Formation de leaders des organisations rurales « FLOR ». Compte tenu du succès de l'expérience brésilienne et compte tenu de la taille du pays, des sessions « régionales » dans les différents États du pays furent très vite envisagées pour en faciliter l'accès aux participants. Dans ce but, une quatrième mission³¹⁷ de formation de formateurs fut organisée à Brasilia du 16 au 24 juillet 2005 (cf. Annexes 9 & 10) en présence de représentants de tous les réseaux d'Écoles familiales agraires du Brésil (EFAB). La formation de responsables agricoles est aujourd'hui bien ancrée au Brésil. Elle est toujours en vigueur à ce jour.

³¹³ **Mission du 15-25 avril 2001** : du 15 au 19 à *Buenos Aires* (Argentine), du 19 au 22 à *Santiago* (Chili), du 22 au 25 à *Brasilia* (Brésil). Mission conduite par Pere Puig i Calvó, Bruno Gsell et Jean-Louis Ichard.

³¹⁴ En 1999, DISOP avait appuyé le Chili pour lancer et réaliser un vaste programme de construction de **maisons familiales** au Chili avec la garantie du gouvernement flamand. Bien que la mission d'avril 2001 ait travaillé avec l'Institut d'éducation rurale –IER– (*Instituto de educación rural*), présidé depuis 1997 par don Emiliano Ortega Riquelme, ministre de l'Agriculture du Chili de 1994 à 1996) à la mise en place d'une formation de responsables, celle-ci n'était pas la priorité du moment.

³¹⁵ En décembre 2001, après trois années de récession, l'économie argentine s'effondra. Les émeutes firent des dizaines de morts et de blessés, la dette extérieure dépassa 155 milliards de dollars, les Argentins perdirent confiance dans le peso et rejetèrent leurs institutions et leurs dirigeants : « *Que se vayan todos !* » « Qu'ils s'en aillent tous ! ». Les manifestations des 19 et 20 décembre 2001 firent 32 victimes. Le 20 décembre : démission du ministre de l'Économie Domingo Cavallo. Le 21 décembre : démission du président Fernando de la Rúa et nomination à la Présidence de Rodriguez Saà, qui démissionna le 31 décembre. Le 2 janvier 2002, Eduardo Duhalde fut élu président par le Congrès. Le 6 janvier : loi d'urgence économique : dévaluation du peso (-20%) ; suppression de la parité peso/dollar ; instauration d'un double taux de change, l'un officiel à 1,40 peso pour 1 dollar et l'autre libre. Le 3 février : plan économique anti-crise...

³¹⁶ **Mission du 27 février-10 mars 2002** : accompagnement du troisième module de la formation FLOR dans les locaux du CESIR (Centre d'étude syndical rural) de la CONTAG (Confédération nationale des travailleurs en agriculture) à Brasilia. Mission conduite par Jean-Louis Ichard.

³¹⁷ **Mission du 16-24 juillet 2005** : session de formation de formateurs au Centre social de la Province jésuite du Brésil, à Brasilia. Mission conduite par Pere Puig i Calvó et Jean-Louis Ichard.

9.2. MISSIONS AU GUATEMALA (2012-2013)

Un programme triennal de coopération au développement pour le Guatemala

Dans le cadre du programme triennal 2011-2013 de DISOP pour la promotion et le développement des CEFFAs dans le monde, quelques groupes d'administrateurs et de formateurs d'Écoles Familiales Agraires Guatémaltèques, se rendirent à l'IFOCAP, à l'initiative de M. Pere Puig i Calvó, responsable de l'assistance technique de SIMFR. Comme pour le Brésil, ces rencontres suscitèrent un très vif intérêt de la part des réseaux locaux qui demandèrent d'initier un projet de formation de responsables agricoles et ruraux au Guatemala. Une première mission³¹⁸ d'information eut lieu au Guatemala du 17 au 29 novembre 2011. Les conditions pour commencer étant réunies, une deuxième mission pour finaliser les programmes (cf. Annexe 11) et commencer le premier module de la formation, eut lieu du 17 au 28 août 2012³¹⁹. Finalement, une troisième mission de co-animation du quatrième module et de bilan de fin de formation FLOR, avec les responsables des réseaux ASONUFED et ADECAGUA du Guatemala ainsi qu'avec Hugo Centurion Cardenas représentant les CEFFAs du Pérou, eut lieu du 14 au 24 juillet 2013³²⁰ (cf. Annexe 12).

Nécessité d'accompagner les projets et de reconduire la formation FLOR

Cette formation fut très positive et très appréciée par les participants ainsi que par les autorités de l'Université San Carlos –USAC–. Les participants furent unanimes pour souhaiter que cette formation soit renouvelée et proposée à d'autres personnes de leurs communautés. L'équipe pédagogique conclut qu'il serait nécessaire d'accompagner chaque participant dans la réalisation et le suivi de son projet personnel (cf. Annexe 12). Une nouvelle formation FLOR permettrait à de nouveaux leaders de se former et de promouvoir de nouveaux projets de développement pour leurs associations et communautés.

Naissance d'une espérance

Cette formation a été excellente à plusieurs titres :

- Elle a permis la formation à la responsabilité de dix-neuf leaders membres d'associations de deux réseaux différents. Leurs témoignages (cf. Annexe 13) sont très éloquents. La formation va bien au-delà du seul aspect professionnel. Tous disent que cette formation a eu et aura un impact sur leur famille, sur leur association et sur leur communauté. Tous sont animés du désir de s'engager davantage et de faire plus pour le développement rural de leur communauté. Tous sont animés du désir de transmettre tout ce qu'ils ont appris. Tous souhaitent que d'autres leaders

³¹⁸ **Mission du 17-29 novembre 2011** : session d'information à l'Université San Carlos –USAC– à Guatemala City, en présence du recteur de l'Université, Dr Estuardo Gálvez Barrios, qui donna son accord pour une collaboration de l'Université à la formation de leaders ruraux au Guatemala. Mission conduite par Pere Puig i Calvó et Jean-Louis Ichard (à titre personnel).

³¹⁹ **Mission du 17-28 août 2012** : réunions à Quezaltenango puis coanimation du module 1 de la formation FLOR, à la Maison d'accueil de PRODESSA (Proyecto de desarrollo Santiago) à Guatemala City. Mission conduite par Pere Puig i Calvó et Jean-Louis Ichard (à titre personnel).

³²⁰ **Mission du 14-24 juillet 2013** : co-animation du module 3 de la formation FLOR, à la Maison d'accueil de PRODESSA (Proyecto de desarrollo Santiago) à Guatemala City. Mission conduite par Pere Puig i Calvó et Jean-Louis Ichard (à titre personnel).

puissent recevoir cette même formation. Tous aimeraient qu'il y ait une continuité dans la formation qu'ils ont reçue.

- Cette formation a permis à deux réseaux différents de mieux se connaître et de travailler ensemble. Beaucoup, parmi les participants, souhaitent garder le contact et même se revoir régulièrement pour échanger leurs expériences et s'entraider. Au-delà de cet aspect professionnel, les amitiés qui se sont tissées pendant la formation resteront. Cela représente un « nouveau réseau » de solidarité à travers tout le pays. C'est un résultat « exceptionnel » de la formation pour un pays comme le Guatemala, miné par l'insécurité et par l'incertitude.
- Cette formation a permis à un certain nombre de formateurs des deux réseaux d'acquérir les compétences et le savoir-faire nécessaire pour animer une nouvelle formation FLOR. Les deux personnes qui ont été les plus régulières, capables, fiables, et compétentes sont German Ramírez (pour le réseau ADECAGUA), et Venancio Ixén Sipac (pour le réseau ASONUFED).

Pour toutes ces raisons, il vaut la peine d'aider ces deux réseaux à poursuivre la formation FLOR pour former de nouveaux leaders. Il faut également trouver un moyen d'accompagner les leaders déjà formés dans la mise en place de leurs projets et leur donner les moyens de se revoir une ou deux fois par an pour échanger sur leurs expériences respectives. À ce sujet, une formation continue sur des thèmes qui les aideraient dans l'exercice de leurs responsabilités serait à organiser.

9.3. MISSION AU PEROU (2015-2016)

Genèse d'un projet

Au début des années 2010, trois sessions de formation (type *formation FLOR*) avaient été réalisées par le Dr Pere Puig i Calvó auprès de l'équipe de PRORURAL. Cette formation avait retenu l'attention de Manuel Rodriguez del Aguila en raison de sa pédagogie : la formation était ascendante (elle allait du bas, de la réalité, vers le haut) et non pas descendante (du haut vers le bas). En 2011, Manuel Rodriguez fit une proposition de « *formation FLOR* », mais en 2011/2012, il quitta PRORURAL pour entrer au Ministère de l'Éducation du Pérou.

En juillet 2013, Hugo Centurion Cardenas vint au Guatemala pour participer au 4^{ème} et dernier module de la « *formation FLOR* » au Guatemala. Ce qui a surtout retenu son attention, après la formation de 2010 au Pérou, c'est l'esprit d'équipe :

- La formation était orientée vers une équipe et non pas vers une personne,
- Les thèmes tenaient compte de la capacité des participants,
- La formation n'était pas institutionnelle, mais elle faisait appel au volontariat des participants,
- La formation faisait appel aux compétences de l'Université San Carlos du Guatemala.

Les débuts de la formation FLOR au Pérou

En octobre 2013, une session nationale a été organisée au Pérou par MM. Pere Puig i Calvó et Hugo Centurion Cardenas. Ils présentèrent la « formation FLOR » à 171 participants. Parmi eux, 94 donnèrent leur accord pour participer à cette formation (dont 64 appartenaient à l'UNCRFA). Finalement 25 candidats furent retenus pour le premier module de la « formation FLOR » qui a eu lieu à Lima du 20 au 24 juillet 2015³²¹. Un deuxième module est prévu en octobre 2015, un troisième en mars 2016 et un quatrième et dernier en juillet 2016. Sur les 25 participants, 23 appartenaient au réseau de l'UNCRFA, et 2 au réseau coopératif : le président de la coopérative de producteurs de cacao « ACOPAGRO » à San Martín et le président de la coopérative de producteurs de café « José Olaya » à Cuzco.

Une expérience réussie qui en suscite d'autres

Ce premier module a été un succès. Le bilan des participants est très positif et les organisateurs envisagent d'ores et déjà de démultiplier la formation FLOR en régions. Il est donc envisagé de former des formateurs qui animeront les sessions régionales, de façon à permettre à beaucoup d'autres leaders de suivre cette formation. Il est également envisagé de faire des formations spécifiques pour les femmes leaders, c'est-à-dire ayant des responsabilités dans le milieu rural.

³²¹ Mission du 12-26 juillet 2015 au Pérou : à Cusco (14-16 juillet 2015) et à Lima (17-25 juillet 2015). Mission conduite par Jean-Louis Ichard (à titre personnel).

10. CONCLUSION

À l'issue de cette troisième partie, que peut-on retenir de l'action de la JAC et de son impact sur les jeunes ruraux ?

Savoir transformer l'humiliation en humilité pour se prendre en main et aller de l'avant

Les conséquences de la 2^{ème} Guerre mondiale et de l'occupation (baisse de population, vieillissement, exode rural, pénuries...) ont provoqué un déclin foudroyant : tout s'est effondré en moins de 20 ans (1939-1959). Mais, l'irruption des motos et des blindés allemands, des avions et du matériel américain, a décidé les jeunes paysans à déclencher et à conduire une révolution comme jamais la France des campagnes n'en a connue. En un quart de siècle (1955-1980), le mouvement paysan a bouleversé l'ordre éternel des champs. Cette révolution a été accompagnée par la loi d'orientation de 1960, puis par la loi complémentaire de 1962, après l'arrivée d'Edgard Pisani au ministère de l'Agriculture. Cette loi complémentaire est le fruit de la rencontre entre deux personnages hors de pair : Edgard Pisani (un haut fonctionnaire remarquable) et Michel Debatisse (un pionnier formé à la JAC). Ce dernier conduisit les agriculteurs et l'État à la mutation la plus importante que n'ait jamais connue un secteur d'activité économique (modification des structures, organisation de la cessation d'activité des plus petits, agrandissement et modernisation des autres pour produire, pour exporter...).

Adopter une pédagogie qui part de la réalité telle qu'elle est pour conduire à l'action

Au départ, en 1929, le mouvement de la JAC se veut une réponse éducative de l'Église à une situation jugée par elle de « *décadence sociale, économique et religieuse du milieu rural* ». Mais le mouvement ne se cantonne pas aux activités religieuses. Il prétend impacter toute la vie du jeune paysan (sa profession, sa famille, ses loisirs, sa vie personnelle...) et il fonde l'essentiel de sa pédagogie à partir de l'analyse, de la réflexion et de l'action, en partant de l'expérience personnelle du jeune, c'est-à-dire en partant du bas et en allant vers le haut. Cette méthode introduit une véritable révolution dans la mentalité catholique d'alors : au lieu de déduire ce qui doit être fait à partir de principes généraux, on commence pas scruter les faits eux-mêmes pour les analyser et les comprendre, puis décider de l'action à entreprendre.

Former les jeunes à la responsabilité, à la défense professionnelle et à l'ouverture d'esprit

La JAC s'affirme dès ses origines comme un mouvement d'éducation populaire formant des jeunes pour être capables de prendre des responsabilités dans l'organisation et la défense de la profession agricole. Elle se veut aussi un « mouvement de masse », regroupant toutes les catégories sociales du monde rural en vue de rechristianiser les campagnes françaises. Mais au sortir de la 2^{ème} Guerre mondiale, la JAC se trouve confrontée au problème majeur du monde rural –la modernisation de l'agriculture– en raison de graves problèmes d'approvisionnement alimentaire, de manque d'engrais et de machines, de désorganisation des transports... La modernisation de l'appareil de production

agricole devient un objectif national. Il apparaît évident pour tous que l'ère de la mécanisation s'ouvre enfin à toute l'agriculture.

S'ouvrir à la réalité, laisser les jeunes prendre des initiatives et des responsabilités, se grouper, être exemplaires

Secrétaire général de la JAC (de 1941 à 1948), René Colson eut l'intuition de cette évolution majeure. C'est pourquoi il engagea le mouvement à s'attaquer aux causes véritables qui maintenaient les paysans dans la sujétion et le sous-développement, et à s'ouvrir à la réalité de la société et du monde telle qu'elle est... Pour lui, « *le chrétien doit s'ouvrir à la réalité de la société telle qu'elle est, et telle qu'elle se vit pour y prendre toute sa place et y devenir acteur aux côtés des autres hommes, y compris aux côtés de ceux qui ne partagent ni sa foi, ni ses convictions les plus profondes.* » Les principes qui vont le guider sont les suivants : recourir à des enquêtes pour maîtriser la réalité ; laisser les jeunes paysans prendre les initiatives et les responsabilités ; se grouper pour faire face aux difficultés ; maîtriser le bouleversement du monde rural qui s'annonce ; préserver l'autonomie des producteurs agricoles. Cette vision des choses est un changement complet de paradigme : le mouvement n'est plus une réponse éducative de l'Église par *la conquête* (des âmes), mais par *l'exemplarité* dans toutes les facettes de la vie du chrétien.

Former des hommes complets et ouverts, et dégager une élite capable d'adapter la modernité aux caractéristiques de vie en milieu rural

Dans ce but, René Colson comprend qu'il est nécessaire de promouvoir une véritable université populaire afin de répondre à tous les besoins concrets des jeunes, former des hommes complets qui soient aussi des hommes spirituels, garder la finalité de développer l'homme dans toutes ses dimensions, être ouvert au monde moderne. Face au problème éducatif que rencontrent les jeunes ruraux, et face à l'impact de l'évolution économique sur le milieu rural (développement du machinisme et des grands moyens de transport), René Colson engage la JAC dans deux directions : former l'ensemble des jeunes ruraux et dégager une élite. Pour lui, une élite est indispensable et urgente sur le terrain de la culture et de la civilisation rurale, pour proposer et réaliser des choses qui soient adaptées aux conditions de vie actuelles en milieu rural. Ceci afin de permettre aux jeunes ruraux de s'épanouir complètement dans leur milieu.

Apprendre à réfléchir, travailler et agir en équipe ; être solidaires de la totalité du milieu paysan

La clairvoyance, la ténacité, l'obstination, la force de conviction de René Colson va porter ses fruits. Tout au long des années 1950 et 1960, les jeunes de la JAC et de la JACF, vont longuement mûrir leur devenir et réfléchir à leur avenir. Le moment venu, ils seront prêts à affronter les habitudes, le laisser-faire et la routine. Prêts à s'engager, c'est-à-dire à agir et non plus à subir. Prêts à s'affirmer, à prendre des positions et à les défendre, au lieu de se laisser mener par les événements. Ils ont aussi appris à réfléchir : seuls et en équipe... L'équipe occupe d'ailleurs une place primordiale et ils sont

solidaires de la totalité du milieu paysan. Ils vont donc entrer dans les organisations syndicales et professionnelles. Michel Debatisse, figure emblématique des jeunes de la JAC dont il est devenu le secrétaire général en 1953, entre dans le syndicalisme des jeunes agriculteurs en 1957 et en devient le secrétaire général en 1958. Fort d'une méthode de travail acquise à la JAC et entouré d'équipes, il va donner au syndicalisme jeune toute sa dimension : force de réflexion, de proposition et d'action. Il deviendra secrétaire général de la FNSEA en 1968 puis président en 1971. À sa suite, de très nombreux autres jeunes de la JAC sont entrés dans la quasi-totalité des organisations professionnelles agricoles et les ont imbibées de leur esprit.

Créer un esprit, une audace et une détermination, pour proposer des projets mûrement réfléchis, préparés et débattus en équipes...

Au même moment, la France passe de la Quatrième à la Cinquième République en 1958. Le nouveau Premier ministre, Michel Debré et son ministre de l'Agriculture Henri Rochereau proposent une loi-cadre pour l'agriculture qui reprend quelques-unes des principales revendications des Jeunes Agriculteurs. Elle est adoptée en 1960 sous le nom de Loi d'orientation agricole. Elle sera complétée par Edgard Pisani, nommé ministre de l'Agriculture en 1961. Edgard Pisani n'avait pas d'idée préconçue sur une politique agricole. Il a donc adopté sans difficulté les orientations du Premier ministre. Mais il a été séduit par l'esprit, l'audace et la détermination des jeunes agriculteurs qui avaient des projets mûrement réfléchis, préparés et débattus par des années de JAC. Il a été séduit par leurs idées vraiment novatrices. Michel Debatisse et ses équipes (tous issus de la JAC) sont rapidement devenus ses interlocuteurs privilégiés et l'ont aidé à élaborer un projet de loi complémentaire appelé « projet Pisani ». Ce projet est adopté en août 1962 sous le nom de « Loi complémentaire agricole ».

Être capable d'accompagner les décisions politiques

L'agriculture française va alors prendre un virage décisif qui rendra difficile le retour au passé. Ces lois vont modifier le visage des campagnes, car elles vont rendre possible une véritable réforme agraire. Le pouvoir politique a joué un rôle important. Le Crédit agricole aussi : il a accordé des prêts bonifiés de longue durée ainsi que des prêts à moyen terme et à court terme. Mais les agriculteurs n'ont pas été en reste : ils ont créé des coopératives, la Mutualité sociale agricole, les Chambres d'agriculture et nombre d'autres organisations agricoles couvrant l'ensemble de leur vie familiale, sociale et professionnelle. Ils ont aussi créé l'enseignement par alternance des MFR, si prisé aujourd'hui dans l'industrie.

Former des laïcs professionnellement compétents et humainement exemplaires pour moderniser le monde rural

Tout au long des années 1950 et 1960, la JAC est passée d'une action spirituelle de rechristianisation de la société à une action temporelle des laïcs, pour rendre les conditions de vie familiale et

professionnelle plus humaines et plus fraternelles, dans un esprit chrétien. La primauté du temporel sur le spirituel a donc été privilégiée. La JAC est devenue progressivement un mouvement de masse fournissant les cadres du syndicat des jeunes, le CNJA, qui a joué un rôle décisif dans la transformation et la modernisation du monde rural.

Assurer une formation continue, tout au long de la vie

Les jeunes ont non seulement joué un rôle actif en modernisant et en transformant l'exploitation des parents et grands-parents, mais ils ont également pris des responsabilités dans les organisations qui les ont aidés à progresser : mouvements de jeunesse, CETA, syndicats, Groupements de vulgarisation, coopératives, mutuelles... Cependant, la plupart de ces hommes et de ces femmes étaient de petits et moyens agriculteurs. Et presque tous étaient autodidactes. Par conséquent, après l'aventure du progrès technique des années 60, la prise de responsabilités les a obligés à s'initier aux problèmes économiques, commerciaux, comptables, juridiques, financiers... C'est pour répondre à ce besoin précis, ressenti par un très grand nombre d'entre eux que l'Institut de Formation pour les Cadres Paysans –IFOCAP– fut créé en 1959. L'idée était de créer un Institut de formation pour adultes ; adultes en charge non seulement d'une famille et d'une entreprise agricole, mais également investis dans les syndicats, coopératives, collectivités locales et autres associations.

Faire se rencontrer l'expérience et le savoir, développer la responsabilité, susciter l'action : une formation/action

L'IFOCAP se voulait une école de cadres, dont le souci était de former les adultes. Inspirés par les Hautes écoles populaires scandinaves et forts de l'expérience de l'ACJF, les initiateurs ont conçu une pédagogie qui favorise la rencontre entre l'expérience et le savoir, qui développe la responsabilité personnelle et suscite l'action collective volontaire, qui forme des hommes d'action, qui apporte un soutien moral et intellectuel à l'action, qui ouvre à la société et aux autres secteurs socioprofessionnels, qui débouche sur un projet d'action sociale. Aucun diplôme n'est exigé pour suivre les formations de l'IFOCAP, car la formation consiste à faire se rencontrer l'expérience et le savoir : l'expérience issue de l'observation et de la réflexion des stagiaires, et le savoir issu des intervenants, savoir universitaire, savoir ouvert sur l'universel.

Donner les clés d'entrée dans le monde réel : une école de la vie

L'efficacité et le succès de l'IFOCAP furent liés à son indépendance vis-à-vis des organisations professionnelles, de façon à garder la distance nécessaire pour réfléchir librement à toutes les questions du monde agricole et de la société en général. Mais il était néanmoins nécessaire de s'appuyer sur ces mêmes organisations professionnelles pour promouvoir le monde paysan et mettre en contact des hommes d'action et des fonctionnaires qui avaient souvent à traiter des mêmes problèmes. Après quelques débuts financiers difficiles, les lois de 1959 et 1960 sur la Promotion collective vinrent assurer un cadre légal et un soutien financier à la formation des responsables

syndicaux à partir de 1961. La loi apportait aussi une reconnaissance à l'originalité de la Promotion collective dans le monde agricole et rural. Pour les quelque 60 000 hommes et femmes qui ont bénéficié à ce jour des formations proposées par l'institut, l'IFOCAP reste « *une école de la vie* » qui leur donne les clés d'entrée dans le monde réel, celui des techniques, de l'économie, des sciences, de la culture...

Peut-on conclure que l'action de la JAC peut être déterminante pour le développement agricole dans d'autres pays, dans d'autres contextes, sous d'autres latitudes ? Cette expérience de formation est-elle un espoir pour d'autres ?

Certains pays d'Amérique centrale et du sud réalisent avec succès des formations de leaders agricoles et ruraux

Plusieurs missions d'information et d'élaboration de programmes de formation de leaders agricoles et ruraux, s'inspirant de l'expérience de la JAC et de l'IFOCAP, ont eu lieu en Argentine, au Chili et au Brésil dans les années 2000, 2001, et 2002. Le Brésil réalise à présent avec succès des Formations de leaders des organisations rurales –*formation FLOR*–. De nouvelles missions d'information et d'élaboration de programmes de formation de leaders agricoles et ruraux ont eu lieu au Guatemala dans les années 2011, 2012, et 2013. Le Guatemala à son tour réalise avec succès des Formations de leaders des organisations rurales –*formation FLOR*–. Le Pérou vient à son tour de commencer, en juillet 2015, une Formation de leaders des organisations rurales –*formation FLOR*– et envisage déjà une *formation de formateurs* et une *formation pour les femmes* implantées dans le milieu rural et ayant des responsabilités en milieu rural.

Ces formations ont un impact sur la vie personnelle et collective de tout le milieu rural

Ces formations, adaptées à la réalité locale de chaque pays, se sont révélées excellentes pour plusieurs raisons : elles ont permis la formation à la responsabilité de nombreux leaders membres d'associations et de réseaux différents ; elles ont eu un impact sur les familles, sur les associations et sur les communautés ; elles ont permis à des réseaux différents de mieux se connaître et de travailler ensemble et, au-delà de cet aspect professionnel, des amitiés se sont tissées ; elles ont permis à un certain nombre de formateurs des différents réseaux d'acquérir les compétences et le savoir-faire nécessaire pour animer de nouvelles *formations FLOR*. Pour toutes ces raisons, la *formation FLOR* a eu un impact très positif. Elle mérite d'être poursuivie, développée et adaptée à d'autres pays du monde, dans d'autres contextes, sous d'autres latitudes.

Les femmes jouent un rôle capital dans le développement

Il est impossible de clore cette troisième partie sans évoquer le rôle de la femme dans le développement rural. Elle a souvent été considérée comme l'une des causes importantes de l'exode rural, son départ entraînant le célibat des jeunes paysans. Pourtant, lors de la Première Guerre mondiale les femmes ont eu un comportement exemplaire : ce sont elles qui ont dirigé les

exploitations agricoles lorsque les hommes ont été mobilisés pour la guerre ; elles se sont retrouvées seules à la tête et/ou en charge de la famille. Elles ont pris les devants, elles ont tenu le premier rang avec honneur et avec entrain, elles ont donné l'exemple. Elles sont devenues les gardiennes de l'exploitation, du foyer et de l'âme paysanne. Elles l'ont fait avec un tel brio qu'à leur retour nombre d'hommes (même décorés des honneurs militaires) ont eu du mal à s'imposer à nouveau à leur place. Idem lors de la Deuxième Guerre mondiale. Cependant, leur place et leur rôle n'étaient ni socialement ni économiquement reconnus. Il faudra attendre bien des années pour que la femme « *sorte de l'ombre* » et que son statut personnel et professionnel soit reconnu par la loi.

Il est indispensable de reconnaître la place et la fonction de la femme

La JACF a joué un rôle considérable et a contribué (dans les régions où elle était influente) à des évolutions qui ont touché à la vie privée, à la vie professionnelle, à la vie sociale et à la vie culturelle. L'éducation populaire menée par la JAC et la JACF a concerné tant l'action collective que les comportements personnels. Elle visait à restaurer d'abord le « *pouvoir rester* » et ensuite le « *vouloir rester* ». Au sortir de la guerre, les sujets d'études et d'action proposés aux filles portaient sur la préparation au foyer, la vie professionnelle, la connaissance du monde paysan... De fait, les femmes ont largement contribué à faire évoluer l'habitat, le confort, l'alimentation, la vie sociale, la vie du couple, l'autonomie et l'indépendance professionnelle et familiale du couple, le statut professionnel des femmes, la pénibilité et les conditions de travail, le travail à temps partiel, l'éducation des enfants, le budget familial et personnel... La JACF a beaucoup milité pour que le travail de la femme ne soit pas un travail d'homme...

La presse professionnelle et militante a été un puissant relais du développement

Les années 1950 ont été une époque de grandes enquêtes sur les conditions de vie dans les campagnes (conditions qui se transformèrent rapidement) et aussi le temps des « *Coupes de la joie* » dans les villages, formidable organisation nationale des loisirs ruraux. Un sondage effectué en 1956 montre que dans 56 départements ces « *Coupes de la joie* » ont touché plus de 400 000 spectateurs. La presse jaciste faisait écho à tous ces événements et diffusait largement toutes les transformations et les progrès en cours. « *Beaucoup d'activités "tournaient" autour de cette presse de masse : la diffusion des idées auprès des lecteurs, les rencontres autour de tel ou tel article ; la lecture était un moyen d'influence très important... Au sujet des campagnes d'année, le thème était choisi chaque année pour mettre l'accent sur un point important de la vie des jeunes : le métier et l'organisation professionnelle, les loisirs, la vie sentimentale, le bien commun... On privilégiait les enquêtes et les activités liées au thème d'année. La presse du mouvement accompagnait et relayait tout cela...* » (Blois-Chéreau, 2015).

CONCLUSIONS

1. CONCLUSION GENERALE

Au terme de cette étude, quels enseignements pouvons-nous tirer ?

L'évolution est un processus long, lent et complexe

Cette étude nous a montré que l'évolution de l'agriculture française de 1914 à 1974 a été un processus assez long, assez lent et assez complexe parce que les différentes composantes (l'économie, la famille, l'exploitation, la collectivité locale, le milieu, les syndicats, les organisations professionnelles, les partis politiques, l'État) ont souvent été guidées par des intérêts et des rapports de force aussi différents et divergents qu'inégaux. Par exemple, aussi longtemps que l'épargne nationale a été investie en Argentine, en Russie, en Chine... elle n'a pas servi à industrialiser l'agriculture française (machinisme, recherche, vulgarisation...), ce qui a laissé l'agriculture française en retard par rapport à ses voisins belges, allemands ou britanniques.

Sans vision à long terme et sans concertation, le progrès bénéficie toujours aux plus instruits

Certes, les innovations techniques (électricité, moteurs, machines) et scientifiques (engrais, aliments composés, génétique animale et végétale, produits de traitements) ont apporté des améliorations, mais elles ont profité en priorité aux plus instruits, aux plus développés, aux plus en avance sur leur temps. Si les innovations se font sans véritable vision à long terme et surtout sans véritable concertation avec les intéressés, la masse des petits et moyens agriculteurs reste en dehors de tout progrès et reste enfermée dans une routine séculaire. De plus, l'isolement et les crises, qui développent en milieu rural un esprit d'épargne et non d'entreprise, renforcent l'idée (erronée) que le paysan est rebelle au progrès et refuse le développement. Ainsi, tout au long de cette épopée, on s'aperçoit que sans une véritable politique (de formation), le progrès a du mal à pénétrer la masse des agriculteurs.

Sans confiance, ni les pouvoirs publics ni les syndicats n'arrivent à pénétrer la masse des paysans

Bien que les économistes aient été unanimes (depuis la fin du 18^{ème} siècle) pour dire qu'une agriculture instruite, équipée, modernisée et productive apporterait la prospérité, tandis qu'une agriculture routinière, repliée, autarcique et malthusienne conduirait à la ruine, les pouvoirs publics et les syndicats ne sont pas parvenus, à eux seuls, à enclencher une dynamique de développement. La masse des paysans, restée inerte, n'a pas évolué. De même, bien qu'au début du 20^{ème} siècle le recours progressif aux engrais, au système de crédit mutuel, à l'organisation coopérative, aux industries agricoles, au développement des productions animales, ait été les prémices de profondes mutations, la production globale a stagné. Ainsi, les divergences de points de vue, entre syndicats, entre partis politiques, entre syndicats et partis politiques, souvent guidées par l'idéologie, les intérêts et les rapports de force entre les uns et les autres, ont souvent engendré la méfiance des paysans et donc leur inertie.

Le développement nécessite l'accord, la volonté et les efforts du milieu concerné

Au sortir de la guerre 39-45, la nécessité d'importer (et donc de s'endetter) pour se nourrir a poussé l'État à mettre en place un premier plan de modernisation et d'équipement en 1946 (plan Monnet) avec l'objectif de produire pour exporter (et rééquilibrer ainsi la balance commerciale). Puis l'entrée en vigueur du plan Marshall en 1948 a renforcé cette orientation en développant la motorisation (tracteurs et machines) et la recherche scientifique (engrais, alimentation animale, génétique). Les lois agricoles de 1960 et 1962 ont apporté une véritable réforme des structures et d'intégration sociale, et fait entrer dans la modernité. Plus tard, la signature du traité de Rome en 1957 a ouvert de nouveaux débouchés aux productions agricoles, puis l'entrée en vigueur de la PAC en 1962 a sécurisé le revenu des producteurs. « *Mais il faut ajouter à tout cela la farouche volonté des agriculteurs de progresser, d'aller de l'avant, de s'en sortir...* » (Pisani, 2009). Ainsi, l'évolution des années 1945-1960 n'aurait pas été ce qu'elle a été sans le rôle déterminant joué par la JAC et par les instituteurs.

Une adhésion personnelle est nécessaire pour que le processus de formation soit efficace

Depuis la Révolution de 1789 jusqu'aux années 1960, malgré tous les efforts des agronomes, des pouvoirs publics, des institutions tant privées que publiques, le nombre de jeunes formés par l'enseignement professionnel agricole est resté faible. En 1960, 96% des agriculteurs n'avaient reçu aucune formation professionnelle. Et en 1962, l'OCDE regrettait le mauvais niveau de formation des agriculteurs français : 1 élève sur 7 seulement était titulaire d'un diplôme agricole. Mais étonnement, c'est à partir du moment où, en 1959, les dirigeants agricoles (issus de la JAC) ont soutenu l'enseignement agricole, que les élèves se sont réconciliés avec l'idée de formation. Et en quelques années, l'enseignement agricole s'est profondément transformé (structures, contenus, diplômes, pédagogie) et s'est énormément développé pour accompagner la mutation accélérée de l'agriculture qui entrait dans le marché commun agricole. Par conséquent, une fois encore l'adhésion personnelle des intéressés a été nécessaire pour que la formation soit efficace.

Se prendre en main, se former, assumer ses responsabilités, devenir acteur de sa destinée...

Mais il ressort avant tout de cette étude que le progrès n'a réellement pénétré le milieu rural qu'à partir du moment où un mouvement d'éducation populaire est parvenu à faire prendre conscience aux jeunes paysans de leur dignité et les a encouragés à se prendre en main, à se former, à assumer leurs responsabilités, à devenir les acteurs de leur propre destinée. Par leurs initiatives et leur créativité, ces jeunes ont fait le lien entre la tradition et la modernité, entre les coutumes et la technique, entre la culture populaire rurale et l'ouverture au monde urbain. Ces jeunes ont réussi à briser la solitude des campagnes, à provoquer des occasions de rencontres et de discussions entre jeunes, à retrouver confiance en soi et en eux, à susciter l'esprit d'entreprise, à donner naissance à une conscience et à un projet collectifs. Les personnalités interviewées pour réaliser la présente étude

sont unanimes : « *L'articulation entre l'exercice de responsabilités progressives –du local au national– et de séquences de formation continue s'est montrée très efficace. Des centres, comme l'IFOCAP, par lesquels sont passés tous les responsables des OPA et des syndicats, ont joué un rôle majeur dans cette professionnalisation du monde agricole et des jeunes agriculteurs avant tout* » (Rouillé d'Orfeuil, 2011). « *La JAC a été un mouvement qui a formé des jeunes à la responsabilité. La JAC les a aidés à réfléchir sur leur propre situation et les a encouragés à trouver de solutions concrètes à leurs problèmes. La formation a aidé les jeunes à se structurer et à s'organiser* » (Sabin, 2011).

La JAC a su rendre les jeunes agriculteurs acteurs de leur propre développement

Ce courant de Jeunes Agriculteurs a été un puissant catalyseur du développement agricole qui a suivi. Compte tenu de l'immense impact qu'a eu la JAC sur l'ensemble de la profession et des politiques agricoles françaises, ce mouvement d'éducation populaire a donc réussi à rendre les jeunes agriculteurs acteurs de leur propre développement. Les personnalités interviewées pour réaliser la présente étude sont également unanimes sur ce point : « *Les jeunes paysans, qui ont assisté à la Libération, ont vu le déferlement des machines américaines et le plan Marshall met à leur disposition des petits tracteurs. Ils peuvent ainsi rompre avec la façon ancestrale de travailler de leurs parents. Ils veulent aussi vivre dans le monde moderne. La révolution qu'opère la JAC consiste à justifier et développer le désir de modernité à partir de leur culture chrétienne traditionnelle. Par ses aumôniers, ses journaux, ses sessions de formation, la JAC leur permet de comprendre le monde qui vient et d'y trouver une place utile, valorisante. Elle a été une école de formation exceptionnelle qui a fourni à une génération de filles et de garçons la possibilité d'accomplir une authentique révolution. Avec le recul, cette aventure à la fois spirituelle, intellectuelle, technique et politique, reste unique et un peu mystérieuse tant elle fut efficace* » (Nallet, 2011).

L'expérience française peut-elle être utile pour d'autres pays ?

L'agriculture française a bénéficié d'un concours de circonstances

On ne peut pas nier que l'agriculture française ait bénéficié d'un concours de circonstances favorables : ***elle a bénéficié de moyens à la hauteur des circonstances*** : « *La Révolution industrielle du 19ème siècle a mis préalablement en place une industrie capable de produire les moyens énergétiques, mécaniques et chimiques nécessaires, et une recherche publique ou privée capable de produire les moyens biologiques (semences et races sélectionnées) ; des politiques publiques ont facilité l'adoption de ces nouveaux moyens (recherche, crédits bonifiés, formation) par une partie des agriculteurs, et facilité le départ des autres* » (Mazoyer, 2010). ***Elle a bénéficié aussi d'hommes à la hauteur des circonstances*** : « *Il y a eu la montée en puissance d'une nouvelle génération de paysans formés par la JAC, décidés à moderniser le secteur, en même temps que leur mode de vie, et résolus à rester les maîtres de leurs affaires ; ensuite, la rencontre de cette génération*

avec des administrateurs acquis à la nécessité de la réforme et qui en approfondissent les différents aspects dans les réseaux tels que le Club Jean Moulin ; enfin, l'arrivée au pouvoir d'une équipe vraiment réformatrice derrière le général de Gaulle. Cette conjonction, bien illustrée par Edgard Pisani au ministère de l'Agriculture, s'incarne dans les lois d'orientation, qui sont les grandes lois de modernisation de l'agriculture, et la négociation réussie de la PAC qui ouvre à l'agriculture française des perspectives de croissance garantie pendant plus de vingt ans ! » (Nallet, 2011).

Faut-il céder à la fatalité ?

Nous sommes bien conscients du contexte particulier (moment et milieu concernés très particuliers) dans lequel la formation continue ou permanente a contribué au développement agricole français. Mais la formation n'a-t-elle pas été l'élément décisif du succès du développement agricole français ? Marcel Mazoyer modère cet enthousiasme : *« L'idée que vous vous faites des mérites de la formation continue ou permanente est liée aux objectifs proclamés et au succès relatif de celle-ci, ainsi qu'à votre motivation et à votre satisfaction personnelle. Ce qui est suffisant en soi et mériterait d'être expliqué. C'est très localisé (moment et milieu concernés très particuliers) et très personnel. Cela n'en fait pas une panacée. Les mérites de cette formation continue ou permanente, qui sont très grands, me paraissent liés au fait que les agriculteurs n'étaient pas des élèves passifs et pas toujours motivés, mais des participants actifs et très motivés par le sujet du moment, qui ont beaucoup apporté au contenu des formations et conduit les formateurs à trouver des méthodes appropriées. Enthousiasmant ! »* (Mazoyer, 2010). **Par conséquent, ne peut-on pas retenir de l'expérience de la JAC quelques idées qui pourraient motiver d'autres agriculteurs pour les rendre, eux aussi, acteurs de leur propre développement ?**

Comme nous l'avons vu, le développement est lié à des facteurs exogènes à la profession (les innovations, les facteurs politiques...) et à des facteurs endogènes à la profession (l'émergence d'un courant professionnel moderniste). Notre étude se place sur le terrain des facteurs endogènes. Et notre objectif est d'encourager les personnes et les institutions en charge de formation, de faire émerger des leaders agricoles et ruraux qui soient capables de définir une politique développement rural pour eux-mêmes et pour leur pays, et qui soient capables de faire partager cette vision à la profession agricole et rurale du pays, aux autorités politiques du pays, et à l'ensemble des citoyens du pays. *« La culture n'est pas la même, mais tous les paysans réagissent de la même façon ! »* (Blois, 2011, 2014, 2015). Dans cette perspective, **n'y aurait-il pas quelques idées, quelques éléments, quelques suggestions à retenir de l'action éducative et de formation de la JAC auprès des ruraux –jeunes et adultes–, qui pourraient être utiles pour d'autres ?** Nous allons simplement en énumérer quelques-unes qui nous semblent particulièrement bien adaptées au milieu rural et à la mentalité rurale. Elles pourraient être adaptées à la situation économique, sociale,

culturelle, de chaque pays. Mais cette liste n'est pas exhaustive et nul n'a l'exclusivité de bonnes idées et/ou surtout de nouvelles idées !

Des principes et des objectifs

La finalité doit rester le développement de l'homme dans toutes ses dimensions

Le développement de l'agriculture française a commencé par la modernisation et en premier lieu par la motorisation. Car la motorisation a contribué à libérer l'homme de la servitude du travail. « Avec l'arrivée de l'électricité et par conséquent l'avènement du moteur électrique, de la scie électrique, etc., les "esclaves mécaniques" arrivaient à notre secours ! » (Blois, 2011, 2014, 2015). Mais, l'acceptation du progrès technique et de la modernisation de l'agriculture ne doit pas pour autant effacer l'homme. René Colson écrit dès 1947 : « Sans une connaissance approfondie des problèmes économiques ruraux, notre action se trouve en grande partie stérile. Mais il est impossible d'apporter une transformation morale et spirituelle au monde rural si notre effort est dominé et contrecarré par les évolutions économiques qui lèsent l'homme dans sa vie personnelle et familiale » (Goure, 2008). Et dans un texte paru en 1952, il écrit : « pour un chrétien, le but de l'exploitation "ne doit pas être d'abord le gain", mais "le service rendu à la société", en lui fournissant des produits de qualité, en quantité suffisante » (Colson, 1980). L'une des personnalités rencontrées ajoute : « Je suis convaincu que la formation, dans les pays d'Afrique, d'Asie, d'Amérique centrale... comme chez nous, consiste d'abord à mettre ensemble des personnes pour bien regarder leur vie, y déceler les modifications possibles et les mettre en pratique. Sans oublier le sens profond qu'ils donnent à leur action et à leur vie : sens humain et service des autres, que les mouvements chrétiens complètent par l'esprit évangélique » (Barthe, 2012).

Donner une formation complète et cohérente de la personne

La démarche de formation et d'éducation doit partir de la réalité de la vie paysanne, car cette réalité c'est trop souvent : trop peu d'école, un travail abrutissant, une situation économique précaire, une routine ambiante et prégnante... C'est pourquoi la formation doit être entendue dans son sens le plus large. L'objectif est de réaliser des activités répondant à la totalité des préoccupations du jeune rural : formation technique et professionnelle, sociale et civique, morale et religieuse, sportive et culturelle, sans oublier les loisirs. Cette formation doit s'acquérir à travers l'observation, la réflexion et l'action. Elle doit être accessible à tous les acteurs du monde rural éprouvant le profond désir de vivre une autre vie. Une formation totale (familiale, professionnelle, sociale, culturelle... religieuse aussi !) visant à posséder trois caractéristiques essentielles qui font tant défaut : « être vraiment rural, être pleinement social, être totalement chrétien » (Colson, 1945). « Être un homme complet qui soit aussi un homme spirituel » (Goure, 2008). « La JAC a initié son propre système de formation, une culture générale, mais au sens global : tout l'homme et tous les hommes, y compris le spirituel par un christianisme incarné. Car comme il s'agissait de mouvements catholiques cette formation humaine

était complétée par l'éclairage de l'Évangile, qui reste à la base de toute action chrétienne » (Barthe, 2012).

Changer le paradigme

Avec l'arrivée de René Colson au secrétariat général de la JAC (1941-1948) « *Les causes du malaise de la jeunesse rurale ne sont plus analysées comme exclusivement morales et religieuses, mais d'abord économiques et sociales. .../... La pratique religieuse et les vertus jacistes ne sont plus des préalables indispensables au fonctionnement des équipes locales, elles deviennent l'aboutissement de la tâche éducatrice du mouvement. .../... D'accusés et de méprisés, qu'ils étaient au départ, les paysans sont devenus détenteurs d'une nouvelle espérance sociale » (Colson, 1999). Cela signifie qu'avant d'initier toute formation, il convient d'observer et d'écouter les intéressés pour déceler les problèmes réels et concrets qui se posent, pour déceler les éventuels freins ou accélérateurs du développement souhaité par les intéressés. Il faut les aider et leur apprendre à observer l'existant (Blois, 2011, 2014, 2015). « *Le développement n'est pas qu'une question d'argent, c'est une question de volonté, de savoir-faire et de sens de l'organisation. Il faut susciter le désir de faire quelque chose, car quelque chose est possible en pratiquant la méthode du Voir/Juger/Agir : Identifier les difficultés (Voir) ; Analyser ces difficultés, définir des objectifs (Juger) ; Aider à atteindre ces objectifs, possibles et atteignables (Agir). Pour cela il faut aider : à se former à la responsabilité ; à sortir du fatalisme ; à prendre conscience que, où qu'ils soient et quel que soit la situation, il y a toujours quelque chose de possible ; à prendre conscience qu'il ne faut pas toujours attendre que la solution vienne de l'extérieur ; à apprendre à persévérer et à assurer le suivi des choses. Combien d'investissements sont sous-utilisés ou sont devenus obsolètes, faute d'entretien ! Et cela, parce que les utilisateurs n'ont pas été formés ni préparés à se les approprier. Il faut surtout aider les agriculteurs à comprendre qu'en s'organisant et en structurant leurs actions, au plan local comme dans les filières de production, on peut bâtir du durable » (Sabin, 2011).**

Donner une formation ouverte sur la réalité de la société telle qu'elle est, telle qu'elle se vit

Au sortir de la guerre 1939-1945, René Colson décide d'aborder très concrètement les problèmes pratiques des petits agriculteurs. En clair, il engage le mouvement à s'attaquer aux causes véritables qui maintiennent les paysans dans la sujétion et le sous-développement. Avec lucidité et rigueur, il engage le mouvement à s'ouvrir à la réalité de la société telle qu'elle est. Au monde tel qu'il est... À s'ouvrir sans réserve à ce « *temporel* » qu'on évoque seulement du bout des lèvres et avec réserves, du haut de certaines chaires et dans certaines instances catholiques d'alors. Ce « *temporel* », un peu suspect, tenu à bonne distance du « *vrai et pur spirituel* » ! Pour René Colson, le chrétien doit s'ouvrir à la réalité de la société telle qu'elle est, et telle qu'elle se vit... pour y prendre toute sa place ! Et y devenir acteur aux côtés des autres hommes, y compris aux côtés de ceux qui ne partagent ni sa foi ni ses convictions les plus profondes.

Former des leaders sur le terrain de la culture et de la civilisation rurale pour maîtriser le bouleversement du monde qui s'annonce

Le développement de la technique, du machinisme, et des infrastructures a des répercussions importantes sur le milieu rural ; pour René Colson « *une élite* » est donc indispensable et urgente sur le terrain de la culture et de la civilisation rurale, pour proposer et réaliser des choses qui soient adaptées aux conditions de vie en milieu rural. Ceci afin de permettre aux jeunes ruraux de s'épanouir complètement dans leur milieu. Il ne s'agit pas seulement de faire de l'éducation populaire, mais d'analyser les formes nouvelles du développement de l'agriculture, d'en scruter les conséquences humaines et de prévoir les moyens nécessaires pour maîtriser le bouleversement du monde rural qui s'annonce. Car ceux qui resteront à la terre devront être formés et aidés pour maîtriser le progrès technique et dominer la machine. Mais ceux qui devront quitter leur exploitation trop exiguë devront être préparés à un « reclassement » honorable dans un autre secteur. Faute de quoi, la modernisation de l'agriculture risque de se réaliser au détriment de la masse des petits paysans. « *Quels que soient le pays et l'agriculture, il est important que les agriculteurs se prennent en main pour se former, s'organiser, se regrouper, mutualiser leurs expériences... Ils doivent créer (inventer) des outils ou des lieux pour réfléchir, confronter leurs idées avec d'autres, trouver des solutions, etc.* » (Pagesse, 2011, 2015).

Former l'ensemble des jeunes ruraux et dégager des leaders

La JAC a su proposer aux jeunes un principe de réalité : « *si le métier est dur, si l'on n'aime plus la terre comme autrefois, si l'on tourne les yeux vers la ville, si le métier des parents a perdu de son prestige, si la solitude de la vie des champs est une épreuve terrible, si le village n'offre que des réjouissances grossières et de l'isolement... il faut agir ! Partout, il y a de jeunes paysans dévoués, à l'esprit clair, au cœur chaud, à la volonté tenace, qui aiment encore passionnément la terre. Parmi ceux-ci beaucoup ont une capacité d'entraînement, pourvu que quelqu'un se trouve sur leur route pour leur proposer un idéal au service d'une grande cause* » (JAC, 1932). Il s'agissait donc de former des jeunes qui sachent mobiliser et entraîner les autres par leur allant et par leur exemple. Il s'agissait de former des leaders professionnellement compétents et capables d'être les ferments du monde paysan. « *La JAC travaillait à transmettre des "outils" à divers niveaux [...] On peut distinguer trois niveaux de formation selon les publics : une formation de masse, pour tous ; une formation de militants ; une formation de dirigeants nationaux* » (Blois, 2011, 2014, 2015).

Former des leaders exemplaires

La JAC a valorisé l'importance de l'exemplarité personnelle : être un bon agriculteur, avoir une attitude droite, être honnête, respecter les autres et les lois, aimer son pays... pour que l'agriculteur soit conscient de sa dignité et de sa valeur « *comme homme et comme chrétien* », et pour « *enlever entièrement à la masse, comme à l'élite de la jeunesse ouvrière, ce sentiment d'infériorité que les*

conditions déplorables de travail peuvent entretenir faussement en elle » (Diocèse d'Annecy, 1939, Juin-Juillet). Il s'agissait de revaloriser les professions rurales pour que les jeunes, naguère dédaignés, puissent désormais être fiers de leur travail. Un milieu rural en évolution, a besoin de leaders et ce milieu aura l'image de ce que valent ses leaders. D'où ce conseil avisé : *« choisis tes chefs pour leur compétence, leur valeur morale et leur dévouement à la classe agricole. Ne confie pas le soin de tes intérêts à des "arrivistes" ou à des "bénisseurs", les uns et les autres sont incapables d'une action énergique. L'agriculture a besoin de trouver des hommes nouveaux qui orienteront les destinées du monde rural vers plus de prospérité et de paix sociale par leurs initiatives* » (JAC, 1932).

S'unir et s'organiser pour faire face aux difficultés, notamment pour les plus petits

L'idée de se grouper pour faire face aux difficultés est une idée ancienne qui vient du mouvement mutualiste et coopératif du 19^{ème} siècle. Afin de maîtriser les bouleversements qui s'annoncent, l'association et la mise en commun des moyens de production et de travail peuvent être une solution pour que les plus petits tirent avantage de la motorisation et de la mécanisation pour améliorer leurs conditions de travail sans se ruiner. *« L'arrivée du premier tracteur dans chaque commune est liée au plan Marshall. Dans mon village, nous avons troqué la chaudière à vapeur par un tracteur Alischalmer. Le premier tracteur du village a été acheté par 40 agriculteurs. Le tracteur a permis d'évoluer tout de suite : déchaumage, labour profond... 4 à 5 ans après le premier tracteur, 4 agriculteurs se groupaient pour en acheter un autre. Puis, 10 ans plus tard, chaque agriculteur avait le sien* » (Blois 2011, 2014, 2015).

S'unir et s'organiser pour rendre le métier plus attractif et définir un projet

À l'époque, tout le monde parlait d'exode rural (littérateurs, sociologues, orateurs et journalistes) et se lamentait sur les dangers d'une situation qui risquait de compromettre le sain équilibre du pays. Mais rares étaient ceux qui songeaient à y apporter le remède convenable et à donner au paysan la place qu'il méritait dans la société. De 1950 à 1970, de nombreux groupes d'agriculteurs fondés sur le volontariat, ont joué un rôle clé dans la modernisation des exploitations. Selon les cas, ces groupes ont eu pour but le développement agricole ou l'organisation du travail. Ils ont pris des formes juridiques diverses : Centre d'études techniques agricoles (CETA), Coopérative d'utilisation de matériel en commun (CUMA), Groupement agricole d'exploitation en commun (GAEC), Groupement de producteurs (GP), Groupements de vulgarisation agricole (GVA)... Par conséquent, il appartient aux intéressés (les jeunes en particulier) de s'unir et de s'organiser pour rendre le métier plus attractif et plus dynamique, et pour définir un projet tant individuel (professionnel, familial...), que collectif (promotion du métier).

Préserver l'autonomie des producteurs agricoles

Le progrès technique ne doit pas se faire au détriment de l'autonomie des producteurs. Cette orientation implique que le développement de l'agriculture ne soit pas abandonné aux capitalistes (extérieurs au métier et à la profession), mais qu'il soit, au contraire, décidé, organisé, contrôlé par ceux-là mêmes qui le réalisent : les paysans. « *Grâce à la JAC, il y a eu un autocontrôle de la profession (contrôle des structures, organisation coopérative, solidarités sociales et financières, etc.), ce qui a freiné un développement par trop libéral et effréné (sans règles) ou trop capitaliste (domination de l'argent) vers de très grandes exploitations agricoles. Et la conception du développement agricole qui a prévalu a montré son efficacité* » (Bourgeois, 2009, 2014). Il faut donc former les jeunes paysans, de façon à ce qu'ils puissent trouver la voie de leur propre développement. « *La responsabilité personnelle et individuelle de l'agriculteur est une des clés du développement agricole* » (Clavé, 2009).

Susciter une mentalité nouvelle

Face au contexte de l'époque et à une situation qui pouvait paraître dépressive, « *les campagnes se dépeuplent ; les meilleurs parmi les jeunes partent en ville ; les conditions de vie sont dures et précaires ; le métier de paysan est déprécié et humilié ; la formation professionnelle est quasi inexistante ; les jeunes sont isolés et laissés pour compte, ils sont livrés à l'autorité routinière des anciens, des coutumes et des usages, ils sont exposés au mépris des citadins, ils sont abandonnés à leur sort par des notables qui les abusent et ils sont oubliés par ceux qui font profession de les défendre* » (Goure, 2008), la JAC appelle au rassemblement et à l'organisation... et surtout, appelle à susciter une mentalité nouvelle. Elle encourage à cultiver *l'optimisme* pour ne pas se laisser gagner par le défaitisme rural de quelques-uns ; à cultiver *la bonne humeur* pour combattre le fatalisme ambiant ; à cultiver *l'initiative* pour ne pas rester seul et pour sortir des ornières de la routine ; à cultiver *l'entrain* pour entretenir un idéal, stimuler le courage et organiser des loisirs ; à cultiver *la fierté* d'être paysan, d'aimer son village, de garder son indépendance et développer sa personnalité ; à cultiver *l'amitié* pour ne pas faire acception des personnes et souder les équipes ; à cultiver *l'esprit de service* pour penser aux autres avant soi-même et pour ne laisser personne de côté ; et surtout à cultiver *une mentalité laïque* : « *Le véritable champ d'action de la JAC, ce n'est pas la salle de presbytère ou de patronage, ce n'est pas le local de réunion..., c'est le champ, la ferme, le travail de chaque jour, le dimanche rural, la vie agricole tout entière qu'il faut ranimer par la sève chrétienne* » (Romagny). Ce changement de mentalité a été très important pour susciter le développement tant personnel que communautaire.

S'appuyer sur un réseau existant d'esprit et de moyens

Dès le départ, la JAC a pu compter sur l'existence d'un réseau –celui de l'UCFA– qui lui a procuré soutien et assistance. Mais la JAC a pu aussi compter sur l'héritage du christianisme social répandu

par l'ACJF depuis 1886, sur le travail de la JOC auprès des ouvriers belges dès 1925, puis français à partir de 1926, et sur les initiatives de terrain nées ici ou là dans le Nord, le Rhône, l'Yonne... et en Lorraine notamment. La JAC s'est enfin appuyée sur l'Enseignement agricole par correspondance, créé dès avant la Première Guerre mondiale et sur les « *Semaines rurales* » qui n'étaient « *ni une retraite fermée pour jeunes agriculteurs pieux, ni une simple série de conférences techniques ou de leçons d'agriculture, mais une tentative de formation en profondeur, autant morale que sociale, de nature à susciter et préparer les chefs ruraux de demain* » (de Ganay, 1924). Par conséquent, la recherche et l'appui d'un réseau, proche d'esprit et de moyens, peuvent s'avérer efficaces. Par exemple, les expériences menées au Brésil, au Guatemala et au Pérou se sont toutes appuyées sur les réseaux de l'Association Internationale des Maisons Familiales Rurales (AIMFR) dont les objectifs pédagogiques et de formation visent la formation de leaders pour promouvoir le milieu rural.

Promouvoir et ennoblir le rôle primordial de la femme

La JACF a énormément contribué (dans les régions où elle était influente) à des évolutions qui ont touché la vie privée, professionnelle, sociale et culturelle. L'éducation populaire menée par ce mouvement a concerné tant l'action collective que les comportements personnels. Voici le témoignage d'Augustine Lerouxel, secrétaire générale de la JACF de 1943 à 1946 : « *Les points qui nous semblaient centraux au sortir de la guerre, c'était d'abord être un mouvement d'éducation. Les filles devaient être plus actives, plus responsables. [...] Les sujets d'étude et d'action portaient sur la préparation au foyer, la vie professionnelle, la connaissance du monde paysan. Tout cela était très important. [...] Il y avait donc nécessairement un certain 'féminisme'. Il fallait mettre en avant certaines valeurs féminines. Tout d'abord réagir contre la vie que les femmes menaient : rechercher et trouver une autre place pour la femme dans la famille, dans la profession, dans la vie sociale. Il fallait faire évoluer les mentalités, envisager la réalité toute crue. Il fallait s'intéresser à la santé physique des filles, faire en sorte que les femmes sortent tout simplement de l'esclavage afin qu'elles soient considérées comme des êtres humains. Les femmes devaient souvent travailler comme des brutes* » (Lerouxel, 1980). Il est primordial de promouvoir et de reconnaître la primauté de la femme en milieu rural, en agissant sur l'amélioration de ses conditions de vie et de travail et sur la reconnaissance de sa place dans la société et par la société. « *Le rôle des femmes a été immense, extraordinaire et irremplaçable pendant les deux guerres mondiales* » (Godfrain, 2012, 2014).

Ne pas faire acception des personnes

Les jacistes les plus déterminés venaient des régions où l'on trouvait beaucoup de petites exploitations agricoles. Ils étaient plus nombreux que les jacistes issus de régions plus développées et où les perspectives d'avenir étaient incomparablement meilleures. Mais là où le mouvement jaciste a démarré le mieux, c'est là où existait une tradition d'action professionnelle et syndicale, là où des parents et des grands-parents avaient déjà indiqué un chemin. Et, même si elle était plus forte

en régions de tradition catholique, l'implantation de la JAC atteignit la quasi-totalité des campagnes. Par conséquent, tout homme a droit au développement, quelles que soient sa situation, sa culture et ses convictions. Tout homme a droit d'accéder à la formation. Voici ce qu'affirmait Michel Debatisse à un journaliste qui le questionnait : « *Ceux qui vont agir demain ne sont pas forcément les hommes qui savent, mais les hommes qui souffrent et qui ont analysé les causes de leurs souffrances... On nous disait rustres et grossiers. Or, voilà que nous nous découvrons riches de ce merveilleux outil qu'on appelle l'intelligence. Désormais, nous savons qu'en l'exerçant sur la réalité et dans les faits nous ferons progresser la condition de l'homme paysan que nous sommes* » (Goure, 2008, p. 59). Il convient donc de tenir compte de la situation réelle du pays et d'encourager chacun à se prendre en main.

Former des groupes homogènes pour la formation de responsables

La JAC attachait une importance particulière au recrutement des participants aux *Semaines rurales*. Elle s'efforçait de regrouper des jeunes de culture, de formation et de maturité aussi homogène que possible. Le nombre de 25 à 30 participants était un optimum pour faciliter le contact personnel entre jeunes, et entre jeunes et intervenants. Tous ces critères sont toujours d'actualité : un petit groupe de personnes par formation, ayant déjà des responsabilités en milieu rural, reconnues par leurs pairs en raison de leur compétence et de leur conduite, exerçant et vivant en milieu rural. L'illettrisme peut être un facteur discriminant : « *La création des groupements de vulgarisation du progrès agricoles a joué un grand rôle. Certains paysans en ont été exclus par refus de changement, ou par illettrisme (incapacité à prendre des notes au cours d'une réunion)* » (Mouchel, 2014). Et c'est une question difficile à résoudre : « *La moitié environ des agriculteurs du monde, c'est-à-dire des centaines de millions de paysans, dont beaucoup sont analphabètes, utilisent couramment des semences sélectionnées à haut rendement potentiel, des engrais minéraux et des produits de traitement phyto ou vétérinaires. Et des millions de chauffeurs dont beaucoup sont analphabètes conduisent des tracteurs, des motoculteurs, font marcher des machines et les réparent* » (Mazoyer, 2010). Il est néanmoins hautement préférable de savoir lire et écrire, même s'il y a toujours des exceptions. Par exemple, au Guatemala l'un des participants de la *formation FLOR* était analphabète. Il s'est révélé être un excellent leader, reconnu par sa communauté. À la fin de la formation, il a pris la résolution de solliciter une institutrice à la retraite, dans son village, pour lui apprendre à lire et à écrire. Ce que l'institutrice accepta avec grande joie !

Une méthode

Avoir une pédagogie active

La JAC a utilisé une pédagogie dont l'objectif éducatif s'est déplacé d'une formation sous forme « enseignante » (du haut vers le bas), vers une formation qui part de la connaissance précise des réalités, telles qu'acquises par la découverte et l'expérience personnelles des jeunes (du bas vers le

haut). « *Le grand mérite de la JAC est d'avoir ainsi mis au point et développé, une pédagogie de masse à une époque où la plupart des jeunes ruraux n'étaient scolarisés qu'au niveau de l'enseignement primaire. Les grandes institutions de formation –qu'elles relèvent de l'Université, des Églises, de l'État, d'associations ou d'organisations diverses– ont presque toujours procédé par voie d'enseignement. Leur pratique pédagogique, met en présence ceux qui savent et ceux qui ne savent pas : les uns ayant mission de communiquer le savoir aux autres. Sans exclure tout à fait une part d'enseignement, la JAC fait preuve d'originalité : elle fonde l'essentiel de sa pédagogie à partir de l'analyse, de la réflexion et de l'action* » (CIERA, 1984). Cette pédagogie est particulièrement bien adaptée à la mentalité rurale, sous quelque latitude que ce soit, car elle correspond à la façon qu'ont les agriculteurs de percevoir les choses et le monde, à partir du réel, à partir du concret, à partir de l'observation, à partir de la vie.

Valoriser l'expérience, former les jeunes à partir du réel de la vie

Le réel et la vie ont été l'école de René Colson, et c'est précisément là qu'il a perçu l'évolution de la destinée des hommes. Pour lui, c'est dans la vie et dans le réel que les jacistes doivent appréhender lucidement les mutations en cours, et les pénétrer avec une rigueur quasi scientifique. Il s'opposa avec acharnement, à une formation des jeunes sous une forme « enseignante » pour mettre en place une formation qui s'appuie d'abord sur la connaissance précise des réalités que les jeunes ont acquises par l'expérience personnelle. Pour lui, les activités de la JAC ne doivent pas être des appas « *pour faire venir les jeunes* », mais elles doivent servir à développer les qualités humaines indispensables à la transformation du milieu de vie, à partir des conditions concrètes de travail et de vie des jeunes ruraux. Au lieu du processus classique de formation, déduisant de principes généraux ce qui devrait être fait, on commence par scruter les faits eux-mêmes, pour les analyser et les comprendre, et ensuite agir. C'est la méthode « *Voir/Juger/Agir* ». Cette démarche empirique et inductive est un excellent moyen de formation. C'est un outil indispensable pour avoir une connaissance précise des réalités et garantir de « *ne pas parler sans savoir* ». Cette approche de la formation peut, semble-t-il, s'appliquer à tous contextes, situation, culture ou latitude.

Faire se rencontrer l'expérience et le savoir

Les premiers formateurs de l'IFOCAP se sont élevés contre l'idée que la pensée soit l'apanage des penseurs de métier, des philosophes, des intellectuels. L'homme le plus démuné éprouve le besoin de penser l'expérience qu'il vit, de comprendre les événements qui l'affectent. L'agriculteur produit, achète, négocie, commercialise... Il est un acteur économique, riche d'une expérience et d'une certaine connaissance de l'économie. En tant que citoyen, il est familiarisé avec la vie municipale, départementale, régionale. Et des engagements civiques l'ont parfois éprouvé... À partir de cette perception empirique des choses, il est demandeur de connaissances plus larges. La rencontre entre son expérience et un savoir théorique lui permet d'approfondir sa première vision des choses,

d'éclairer son jugement et de progresser. Il s'agit d'ouvrir l'horizon des agriculteurs, trop souvent limité à leur terroir, en partant de la connaissance et de l'expérience personnelle de chacun, pour l'organiser et l'élargir progressivement au savoir universitaire. Il est donc important de mettre l'accent sur la nécessité de greffer le savoir universitaire sur l'expérience vécue des stagiaires considérée comme forme de pensée. Il s'agit « *de transformer en conscience, une expérience aussi large que possible* », disait Malraux. Au Guatemala, le succès de la *formation FLOR* est lié en partie au fait que l'Université San Carlos –USAC– a accepté de collaborer et d'accompagner le groupe dans cet esprit-là.

Répondre aux besoins concrets des jeunes

La JAC pensait nécessaire de répondre à l'ensemble des préoccupations et des besoins concrets des jeunes ruraux, toutes catégories sociales confondues. Par conséquent, la formation entendue dans son sens le plus large pouvait revêtir divers aspects : formation technique et professionnelle, formation sociale et civique, formation morale et religieuse, formation intellectuelle et culture générale, formation familiale et préparation à la vie adaptée au milieu rural, formation à l'expression orale et écrite, formation à l'expression artistique, formation physique et sportive, sans oublier les loisirs.

Transmettre un esprit positif et créatif

Il s'agit de ne pas tout attendre de l'État-providence : « *pour mener à bien l'évolution technique et sociale, l'agriculture a besoin d'esprits neufs, hardis, entreprenants, qui fassent sortir le milieu agricole des ornières de la routine et l'orientent vers l'association* » (JAC, 1932). Pour atteindre ce but, la JAC a promu un certain nombre de valeurs indispensables : *la fierté, l'entrain, l'optimisme, l'initiative, l'amitié, la solidarité, l'esprit de service*. Encourager à ne pas rester seul, mais à s'organiser : « *l'isolé est voué à un écrasement certain* » (JAC, 1932). Cet esprit a déjà été évoqué précédemment, mais il est très important qu'il imprègne tout le milieu et il est toujours d'actualité.

Encourager à l'engagement dans le temporel en promouvant une mentalité laïque

Alain Barrère, président de l'ACJF, déclarait en 1945 : « *Notre rôle n'est pas d'appeler tel ou tel individu à la conversion, mais d'infuser du dynamisme de notre charité, l'ensemble des milieux de vie* ». Il s'agissait d'intégrer les personnes et de promouvoir une élite par l'accès aux responsabilités dans les institutions et par l'abandon de tout paternalisme. Il s'agissait de passer de « *l'agir en tant que chrétien* » à « *l'agir en chrétien* » selon la célèbre distinction de Jacques Maritain. De son côté, René Colson affirmait : « *que les prêtres, qui ont un contrôle sur l'organisation, apprennent à penser comme les paysans au lieu de s'efforcer de faire raisonner les jeunes ruraux comme des prêtres... Dès lors, l'admission dans le nouveau mouvement n'exigera plus un fervent engagement religieux, et l'initiative dans la discussion et dans l'action reviendra aux jeunes paysans eux-mêmes* » (Wright, 1967). Une des premières tâches de René Colson sera de convaincre l'aumônier national, le Père Foreau, de la nécessité de former des jeunes paysans pour qu'ils puissent trouver la

voie de leur propre développement. Ce point nous paraît être extrêmement important et il convient d'y veiller en toutes circonstances.

Laisser le jeune prendre des initiatives et des responsabilités

Dans cette perspective, René Colson insiste pour que les activités de formation de la JAC ne soient pas des appas « pour faire venir les jeunes », mais servent à développer les qualités humaines indispensables à la transformation du milieu de vie, à partir de la réalité quotidienne vécue par les jeunes. Cette orientation impliquait cinq exigences : 1/ mettre en place une formation qui s'appuie d'abord sur la connaissance précise des réalités que les jeunes ont acquises par l'expérience personnelle et bannir la formation sous forme « enseignante » ; 2/ ne pas séparer la formation de l'expérience concrète des jeunes et de l'action ; 3/ ne pas imposer la pratique religieuse comme préalable à l'entrée des jeunes dans le mouvement ; 4/ ne pas séparer le temporel du spirituel ; 5/ ne pas laisser les aumôniers prendre les initiatives et les responsabilités à la place des jeunes paysans. « À la JAC on n'imaginait pas un jeune sans responsabilité, elle nous semblait nécessaire à tout engagement. Et dans ce domaine il n'y avait pas de "petites responsabilités..." On demandait au jeune une responsabilité simple, en rapport avec ses centres d'intérêt : par exemple s'il aimait lire : aller présenter la revue du mouvement à son voisin ; collaborer à la réalisation d'une enquête de milieu ; aller demander un intervenant pour une journée rurale ; parler d'un aspect de son métier. Pour une fille cela pouvait être une recette de cuisine... » (Blois, 2011, 2014, 2015). « L'exercice précoce des responsabilités, l'accompagnement d'organisations professionnelles engagées dans tous les domaines de la politique agricole et des filières économiques, ont joué un rôle de formation continue s'appuyant sur la formation initiale déjà très professionnalisée de cette génération » (Rouillé d'Orfeuil, 2011).

Donner au milieu rural une spiritualité adaptée

La spiritualité rurale se traduit souvent par l'idée qu'il ne faut rien changer autour de soi pour honorer son Dieu. Cette conception vient en partie des conditions de vie du rural et en partie du fait que les idées et les sentiments religieux ont parfois servi à empêcher toute évolution du milieu rural. Dans certaines régions, les ruraux sont nombreux à considérer que la vie du corps est l'ennemie de la vie de l'âme. Cette spiritualité imprègne le milieu rural. Et le milieu imposant sa façon de voir à ceux qui y naissent et qui y grandissent, il est très difficile de s'en dégager. C'est pourquoi la JAC a réorienté la spiritualité rurale de l'idée de résignation vers l'idée de contemplation.

Aider les jeunes à se dégager de la prégnance et des préjugés du milieu

L'expérience de la JAC a démontré que des jeunes, qui pensaient avoir trouvé une possibilité de s'épanouir et de se former complètement, n'arrivaient pas à se dégager des préjugés du milieu. Imprégnés de spiritualité rurale, ils se trouvaient face à un tas de difficultés, de conflits, de hontes, avec leur famille, avec les familles influentes du village, parfois même avec l'autorité spirituelle

locale. Ils en venaient rapidement à douter de la possibilité d'avoir le droit de se cultiver et de « s'épanouir ». Il était décevant de les voir se détacher, se refermer, et abandonner parce qu'ils n'avaient pas trouvé le moyen de discerner qu'un croyant a le droit d'être ingénieux et d'être une personne de valeur. Ce point est également extrêmement important. Il convient donc que les formateurs soient très à l'écoute des personnes qui viennent en formation, essaient de comprendre quels peuvent être les freins à leur épanouissement, et les aident à surmonter ces difficultés. Par conséquent, cela demande une bonne préparation des formateurs.

La foi n'est pas un frein au développement ni à l'engagement

La JAC a montré que la foi chrétienne peut inspirer le meilleur. La JAC a su transmettre la conviction que la foi n'est pas seulement un habit du dimanche qu'on mettrait pour se rendre à l'église, mais que, sauf vocation particulière pour le retrait du monde, elle a comme prolongement naturel l'engagement dans la société des hommes. Qu'il n'y a donc pas à choisir entre l'amour que l'on porte à son Dieu et celui dont nos actes témoignent pour autrui : « *l'engagement au service d'autrui n'est pas facultatif : il est le garant de la sincérité de notre charité et le gage de l'authenticité de notre foi* », comme l'écrivait René Rémond quelques semaines avant sa mort. Ce message est d'ailleurs toujours d'actualité : « *Je n'ignore pas que, dans les domaines de la politique et de la pensée, certains rejettent avec force l'idée d'un Créateur, ou bien la considèrent comme sans importance au point de reléguer dans le domaine de l'irrationnel la richesse que les religions peuvent offrir pour une écologie intégrale et pour un développement plénier de l'humanité. D'autres fois on considère qu'elles sont une sous-culture qui doit seulement être tolérée. Cependant, la science et la religion, qui proposent des approches différentes de la réalité, peuvent entrer dans un dialogue intense et fécond pour toutes deux* » (François, 2015, n° 62). Et quelques paragraphes plus loin on peut lire : « *D'autre part, toute solution technique que les sciences prétendent apporter sera incapable de résoudre les graves problèmes du monde si l'humanité perd le cap, si l'on oublie les grandes motivations qui rendent possibles la cohabitation, le sacrifice, la bonté* » (François, 2015, n° 200).

Former des hommes d'action / Préparer à la responsabilité individuelle et communautaire

La JAC s'est attachée à former des hommes capables d'être à l'avant-garde des réalisations du milieu rural et dont les gestes étaient inspirés par la solidarité. L'expérience a montré que cette formation ne peut être assurée que par ceux qui savent mettre en œuvre quatre éléments indispensables : avoir *un idéal*, avoir *des idées*, faire *des activités*, donner *des responsabilités*. Avoir *un idéal*, *un esprit*, qui accroche le jeune personnellement et le pousse à faire un effort pour se former et pour agir. Avoir *des idées*, car l'idéal ne suffit pas, il faut aussi trouver le moyen de le mettre en pratique. Faire *des activités*, pour que le jeune acquière des réflexes dans sa façon de penser et n'en reste pas au stade des idées ou à l'état de sentiments. Donner *des responsabilités*, car pour être vraiment formé, le jeune

doit faire un apprentissage. Avec le recul du temps, Claude Goure regrette néanmoins que la JAC ait mis un peu trop l'accent sur la formation d'hommes *d'action*, au détriment d'hommes *de réflexion* pour accompagner le développement (Goure, 2014).

Des outils

Les outils d'une pédagogie active

René Colson soulignait que ***l'enquête*** est l'outil principal de la « *pédagogie active, qui lie constamment l'acquisition des connaissances à l'expérience et à la pratique des individus* » et qu'elle est le vecteur de l'action éducative des paysans. « *Éduquer, dit-il, c'est perfectionner d'une façon méthodique les qualités de l'individu, qu'il s'agisse de qualités physiques, intellectuelles ou morales* » (Colson, 1980). Lorsque l'enquête est réalisée par les jeunes eux-mêmes, elle devient un moyen éducatif dans la mesure où la connaissance qu'elle apporte permet de guider l'action. Les connaissances acquises ne sont plus abstraites, ni en rupture avec le savoir du jeune. La démarche proposée part de ses connaissances, pour l'amener à s'interroger à partir d'elles.

Recourir à des enquêtes pour maîtriser la réalité

L'enquête donne les moyens d'accéder à un savoir distancié et objectif. Elle ne se limite pas à un recensement des productions sur les exploitations agricoles, elle a pour objet d'en faire apparaître le fonctionnement. C'est pourquoi, sont aussi abordés des thèmes comme : le travail, les déplacements au travail, le temps de travail, le morcellement des exploitations agricoles, la condition de l'ouvrier agricole, l'installation du jeune agriculteur, l'amour et le mariage, l'habitat, la cohabitation du jeune couple avec les parents/beaux-parents, la santé des enfants, l'alimentation rurale, les loisirs, l'étude du village rural et de l'exploitation agricole ... Dans les années 1950, les enquêtes sur « La vocation de la femme et sa dignité », « La dignité de la jeune rurale », « Le travail de la femme à la campagne », « Le vrai rôle de la femme à la campagne », « Pour nos foyers heureux... pour un amour vrai, joyeux, conquérant », « Pour un renouveau du monde rural », ont fait beaucoup évoluer la reconnaissance du rôle et de la place de la femme dans la famille, dans l'exploitation agricole, dans la vie sociale. L'enquête, lorsqu'elle est bien ciblée sur les problèmes à résoudre, est toujours d'une très grande utilité.

L'enquête sert de support pour élaborer un projet

L'enquête est le point de départ d'un changement. C'est un moyen de sensibilisation à la réalité, et un tremplin pour l'action. C'est par l'enquête que l'on peut être à même de connaître les problèmes de son milieu, problèmes techniques, culturels, religieux ou sociaux. Cette méthode de travail est donc bien supérieure à la conférence. L'enquête (si elle est menée par les personnes concernées) permet de prendre conscience de sa propre situation au sein de la société, à partir de données concrètes, observées et vérifiées. Elle permet de constituer une « *documentation vivante et précise* », indispensable à la maîtrise de la réalité. Le but est d'étudier de manière encore plus approfondie et

méthodique les problèmes qui se posent afin d'avoir une approche plus globale du développement du milieu rural. Cette action vise à ce que l'homme puisse développer « *ses puissances d'intelligence, de compréhension, de valeur professionnelle, pour être un homme cohérent* » (Goure, 2008). « *Cette méthode de travail a été à l'origine d'une immense mutation de tout un milieu et a contribué largement à sa prise de conscience. Elle [nous] a donné un esprit d'analyse et un regard qui [nous] a aidé à vivre toute notre vie* »³²² (Deloche, 2009). Ce moyen d'analyse sert de support pour l'élaboration d'un projet : un projet professionnel, un projet de société. Par conséquent, cet outil d'analyse sert toute personne engagée dans un processus de développement et dans un processus de formation/action.

Viser haut et ne pas craindre d'exiger, tant de la part des participants que des intervenants

« La formation à laquelle accédaient ces jeunes responsables à la JAC, au CNJA, à l'IFOCAP était avant tout une formation exigeante, de très haut niveau. Les enseignants qui s'y consacraient avec enthousiasme étaient des universitaires de qualité, souvent professeurs à Science Po. Le plus emblématique d'entre eux fut René Rémond qui intervenait régulièrement et fidèlement à la JAC et à l'IFOCAP. Ainsi, ces jeunes dirigeants acquièrent une culture générale, sociale et politique qui les rapprocha des énarques du Club Jean Moulin et leur permit de continuer à se cultiver par la lecture régulière de journaux (Le Monde, La Croix), de revues (Esprit, La Revue de l'Action populaire) sans oublier ce que certains d'entre eux apprirent en siégeant au Conseil économique et social. Où était le moteur de cette éducation permanente ? Sans doute dans le rapport très fort chez chacun d'entre eux, et dès leur adolescence, entre l'acquisition de connaissances et la pratique professionnelle et sociale. Apprendre à chaque instant allait de soi tant cela se révélait utile... » (Nallet, 2011).

Former à l'expression

Le rural est un grand silencieux. Tout son genre de vie l'y pousse. Si cette manière d'être favorise la réflexion, elle condamne le rural à s'exprimer avec peine et à faire difficilement connaître sa pensée, tant à l'oral qu'à l'écrit. D'où ses difficultés à défendre ses intérêts, à faire valoir son point de vue dans une discussion ; à diriger les organismes agricoles ; à être à l'aise dans les relations de la vie sociale, etc. Mais la parole et l'écriture ne sont pas les seuls moyens d'expression. Il en est d'autres qui expriment plutôt les sentiments que les idées : la musique, le chant, le théâtre, la sculpture, la peinture, la danse artistique... Il n'est pas question de faire de chaque rural un artiste, mais le chant, la musique, le théâtre, la peinture... augmentent en lui les moyens d'expression et lui donnent plus de joie et d'enthousiasme à vivre dans son milieu. De plus, cela élargit son champ culturel et son ouverture d'esprit. À titre d'exemple, l'IFOCAP fait intervenir (encore aujourd'hui) des acteurs de théâtre pour préparer les futurs dirigeants agricoles à l'expression orale.

³²² Témoignage de Marie-Louise Lefebvre-Beetschen (1923-2015), présidente fédérale (Haute-Savoie) JACF pendant la guerre (à partir de 1943).

Apprendre des techniques d'animation et de vie d'un mouvement

S'il veut être un leader, le jeune doit apprendre le fonctionnement et l'animation de la vie associative par la pratique : réunions de militants, d'adhérents, de dirigeants... la prise de parole en public, le travail en sous-groupe, le rôle des acteurs, la prise de décisions. Tout ceci forme peu à peu les jeunes à la prise de responsabilités, à l'action professionnelle et à l'action collective. Ils découvrent peu à peu les bienfaits et les exigences de la vie associative.

Faire des activités et donner des responsabilités

Au point de vue éducatif, *les activités et les responsabilités* sont très utiles. Elles apprennent à agir et donnent le *sens des responsabilités*. Car en milieu rural et compte tenu de la mentalité rurale, de nombreuses choses ne peuvent s'apprendre vraiment que par la pratique et l'essai est souvent plus efficace que la discussion pour obtenir le changement. Les responsabilités aident aussi à la formation morale et sociale, car dans la mentalité rurale, seuls les faits et les actes ont de la valeur. Mais pour être éducative, l'action doit toujours être morale et utile. « *Les prises progressives de responsabilités ont été un apprentissage. On devient responsable en le devenant* » (Blois, 2011, 2014, 2015). « *La pédagogie de la JAC a été celle de la formation par l'action et à partir de l'action. C'est en faisant que l'on apprend, c'est en réfléchissant sur l'action conduite que l'on pourra s'améliorer. Par ailleurs, il s'agissait de susciter l'initiative des jeunes, mais en les formant à assumer la responsabilité personnelle de leurs actes* » (Sabin, 2011).

Travailler en équipe

Il ne faut pas perdre de vue que la JAC était animée par un esprit de solidarité : le leader se devait de promouvoir tout son milieu de vie, et pas seulement sa personne ; la formation qu'il recevait avait vocation à être au service du milieu et non au service exclusif de son développement personnel. « *Tout cet éveil s'est fait en équipe, car c'est ensemble que l'on progresse. La JAC a toujours travaillé dans un sens humaniste, dans le respect de chaque homme/femme et en dehors de tout individualisme. Si pour de nombreux jeunes, la JAC et la JACF ont été un levier puissant pour étudier et pour se former, cela est d'abord passé par "une équipe". En équipe, chacun, selon son âge, ses aspirations, ses compétences, assure une part de responsabilité. La prise de responsabilité est progressive et fonction des besoins. Ainsi, les équipes se sont structurées progressivement à partir de l'échelon de base ; il en est ressorti des jeunes aptes à s'engager plus avant au niveau départemental, des jeunes capables d'organiser une journée de formation professionnelle, une fête, etc. D'ailleurs, il y a eu parfois des discussions au sujet des cours par correspondance, qui pouvaient mettre l'accent sur une promotion individuelle totalement déconnectée de la participation de tout un milieu...* » (Blois-Chéreau, 2015). Cette vision est encore plus vraie pour d'autres pays, par exemple africains : « *Un homme qui réussit seul est en danger : il est un danger pour la société*

(car on croit que les dieux sont avec lui) et en danger pour lui-même, parce qu'il réussit contre tous ! D'où la nécessité de réussir en groupe, à plusieurs » (Blois, 2011, 2014, 2015).

Organiser des formations de longue durée, développer le goût d'apprendre...

« Les agriculteurs élus ont des lacunes, d'où la nécessité de combler ces lacunes par des cours mensuels en économie, histoire, théologie... ; de collaborer avec des spécialistes : fonctionnaires, universitaires, chefs d'entreprises, philosophes... ; de proposer un stage de longue durée pour prendre du recul » (Blois, 2011, 2014, 2015). Les initiateurs de l'IFOCAP ont été très marqués par l'expérience des Hautes écoles populaires scandinaves (danoises et suédoises) où des paysans d'âge adulte vivaient ensemble pendant trois à cinq mois, en compagnie des formateurs. L'enseignement n'était pas limité à la formation agricole, on enseignait l'histoire, l'art dramatique, la littérature... Bref, on y développait le goût d'apprendre : c'était un lieu où les paysans pouvaient se préparer intellectuellement à combattre pour leurs droits et à obtenir d'être reconnus sur un pied d'égalité avec les autres classes sociales. Les promoteurs étaient des gens du peuple et les intellectuels qui se joignaient à eux avaient beaucoup de respect pour l'œuvre entreprise : « ils se plaisent à dire qu'aucun problème ayant trait à la vie quotidienne des paysans n'est si insignifiant qu'il ne puisse être étudié à l'école populaire » (Nouvellon, 2003). Ceci a encouragé l'IFOCAP à organiser des stages de trois fois trois semaines, où la vie des stagiaires était partagée avec celle des intervenants. Ces moments partagés ont favorisé plus tard les contacts, les relations, les réflexions et la résolution de nombreux problèmes professionnels. Cette vie partagée favorise la confrontation entre participants (venus de régions, de productions et de cultures différentes) et leur apprend à vivre ensemble, à se connaître et à s'apprécier. L'idée étant que, si par malheur ils devaient plus tard se combattre, ils apprennent d'abord et uniquement à s'aimer.

Le rôle du formateur, de l'accompagnateur : développer le goût d'« apprendre à apprendre »

Compte tenu de tout ce que nous venons de dire, il est évident que le formateur qui accompagne un groupe en formation de responsables (de leaders) à un rôle éminent. Il doit être à l'écoute des participants, partir de leurs préoccupations, veiller à ce que les intervenants s'appuient sur les acquis de l'expérience des participants, veiller à ce que la taille du groupe permette la participation de chacun, créer un climat de travail et d'amitié, développer le goût « d'apprendre » et le goût « d'apprendre à apprendre »... Jacques Blois fait part de son expérience au Mali, pendant plus de dix ans : « On doit commencer par écouter et écouter sans interrompre : 1/ l'agriculteur raconte parce qu'il est celui qui sait, et le formateur écoute celui qui sait, celui qui a vécu l'expérience ; et il écoute aussi par respect pour autrui. 2/ puis l'agriculteur interroge : Comment fais-tu ceci ou cela ? Comment arrives-tu à ceci ou à cela ? Et il faut lui apporter une réponse 3/ de cet échange, il faut tirer des conclusions et passer à l'action. Il faut faire raconter et tirer la leçon » (Blois, 2011, 2014, 2015). Lors d'une formation de formateurs au Brésil nous avons rédigé une note relative aux

fonctions de l'animateur (Cf. Annexe 10). Nous avons également proposé un guide pour aider à monter le programme d'une formation de responsables (Cf. Annexe 6).

Le rôle de la presse

La presse professionnelle fut un instrument pédagogique majeur : « *Au début des années 1950, la presse jaciste touche énormément de jeunes ruraux. Le bimensuel "Jeunes Forces Rurales" est l'un des périodiques les mieux faits et les plus attrayants. Plutôt progressiste et ouvert sur le monde, il traite des grandes questions politiques de l'époque, défend les revendications des ouvriers agricoles pour l'égalité avec les autres salariés en matière d'allocations familiales et s'intéresse de manière constante aux problèmes des femmes en milieu rural. Il ne néglige pas la culture et suggère des lectures et des films* » (Lefèvre, 2014). Voici le témoignage d'Henri Nallet : « *Par ses aumôniers, ses journaux, ses sessions de formation, la JAC leur a permis de comprendre le monde qui venait et d'y trouver une place utile, valorisante. Elle a été une école de formation exceptionnelle qui a fourni à une génération de filles et de garçons la possibilité d'accomplir une authentique révolution. Avec le recul, cette aventure à la fois spirituelle, intellectuelle, technique et politique, reste unique et un peu mystérieuse tant elle fut efficace* » (Nallet, 2011).

L'épineux problème de l'illettrisme

« *La France a eu la chance d'avoir des curés et des instituteurs qui ont transmis et donné une bonne formation de base. Tous ont été d'excellents enseignants et pas un seul enfant de France n'a échappé à la scolarisation* » (Godfrain, 2014). « *L'Armée a aussi joué un rôle important de formation : il y avait des cours spécifiques pour les illettrés, des clubs agricoles qui organisaient des formations sur des thèmes agricoles, des visites de fermes, etc.* » (Blois, 2014). « *La montée en puissance de la JAC sera due à la minorité la plus éduquée et la plus scolarisée de la jeunesse paysanne : certes, il y a bien des exceptions et Michel Debatisse en est une, mais lui aussi a son certificat d'études ! Et c'est un diplôme qui compte encore dans une France paysanne où moins de la moitié des écoliers parviennent à le décrocher (j'affirme cela à partir de ma propre expérience seulement et il faudrait le vérifier sur la base de statistiques !) Mais ce qu'il convient de retenir c'est qu'à cette époque, l'essentiel des dirigeants de la JAC appartient à la minorité éduquée de la jeunesse paysanne. Souvent ceux qui auraient pu faire des études, s'ils y avaient été "poussés" comme on disait à l'époque* » (Goure, 2014). D'où l'importance de s'appuyer sur un réseau qui fait déjà de la formation initiale en milieu rural, tel par exemple le réseau de l'AIMFR, et qui partage les mêmes objectifs. « *Il est indispensable de concevoir un système éducatif qui met en mouvement. Aujourd'hui, la plupart des systèmes de formation en Afrique forment des jeunes qui ont une seule envie : rejoindre la ville et devenir fonctionnaire* » (Guès, 2014).

Entre craintes et espoirs : quelles perspectives pour l'Afrique, l'Asie, l'Amérique Centrale... ?

Faire confiance et avoir confiance (en l'homme)

« Le nœud du problème consiste à faire confiance aux paysanneries de tous les continents, en les aidant dans leur contexte par des politiques agricoles coordonnées. Comment instaurer la souveraineté alimentaire ? En France, un ministre de l'Agriculture, Edgard Pisani, a écouté la jeune génération et s'est appuyé sur elle pour réaliser les "lois d'orientation agricole" de 1960-1962. Je suis convaincu que la formation, dans les pays d'Afrique, d'Asie, d'Amérique centrale... comme chez nous, consiste d'abord à mettre ensemble des personnes pour bien regarder leur vie, y déceler les modifications possibles et les mettre en pratique. Sans oublier le sens profond qu'ils donnent à leur action et à leur vie : sens humain et service des autres que les mouvements chrétiens complètent par l'esprit évangélique » (Barthe, 2012).

Résoudre certains aspects sociaux et sociologiques spécifiques (du milieu) en priorité

« Quelques aspects sociaux et sociologiques apparaissent comme des facteurs limitants du développement s'ils ne sont pas résolus prioritairement : le manque de confiance en soi du paysan (à des degrés divers et à une autre époque, les paysans européens ont connu ces mêmes situations) ; le complexe d'infériorité face à l'Européen ; la grande difficulté pour obtenir la collaboration des autorités (politiques, fonctionnaires...) dans des actions de formation pour agriculteurs (considérés comme des ignorants) ; parallèlement, la grande difficulté à faire accepter les autorités (politiques, fonctionnaires...) du pays, par les agriculteurs en formation (que peuvent-ils m'apprendre, ils ne connaissent rien à l'agriculture) ; la grande difficulté à obtenir de la transparence dans les questions professionnelles en raison de la corruption ambiante ; le manque d'harmonie dans les couples, ce qui handicape le développement de l'exploitation ; l'usage immodéré et ravageur de l'alcool ; le poids du milieu et la pression sociale de la famille, du village, des anciens... » (Blois, 2015).

Être indulgent, humble, compréhensif

« Il faut être très indulgent avec l'Afrique. On oublie souvent le climat : il peut tomber des trombes d'eau qui dévastent tout ; après cela il y a de l'eau stagnante, milieu de culture d'insectes, de bactéries... ; puis il y a les maladies humaines : drépanocytose, maladie du sommeil, sida, etc. Très souvent ces maladies sont d'origine animale : le sida vient du singe, le virus Ebola aussi... Et beaucoup d'autres maladies viennent des insectes. Il faut vraiment aboutir à l'idée que soigner l'Homme c'est soigner l'animal. Il est nécessaire de faire une passerelle entre les vétérinaires, les agronomes et les médecins. Il faut faire un tronc commun d'études agro/véto/médecine » (Godfrain, 2012, 2014).

Susciter l'intérêt de se développer

« La modernisation française est passée par une politique des prix pour remettre la machine en route... L'idée de base était la suivante : "Si les gens gagnent leur vie, ils s'engageront dans leur métier et ils y resteront". C'est ce que dit aussi Marcel Mazoyer : "Il faut trouver les moyens pour que la petite paysannerie ait un intérêt à se développer" » (Hervieu, 2009).

Redonner du sens et de la dignité au métier d'agriculteur et former des cadres

« Une chose me paraît fondamentale pour un pays, c'est l'existence et le développement d'une agriculture. À partir de là, on peut envisager d'autres développements. Pour cela, il faut des agriculteurs formés. Le droit à la souveraineté alimentaire me paraît important, même si on ne peut pas produire de tout partout. Les pistes sont donc : redonner du sens et de la dignité au métier d'agriculteur pour fixer des populations dans le monde rural ; développer la formation par alternance sur place, puis former des cadres ; développer les initiatives solidaires et durables (coopératives, épargne, matériel en commun, organisation de la commercialisation, etc.) ; élaborer des politiques agricoles prenant en compte tous les aspects économiques, sociaux, formation, transmission, foncier, développement technique, irrigation, etc. » (Picard, 2014).

Là où se trouve une volonté, il existe un chemin ! (Winston Churchill)

Pour terminer cette étude, nous laisserons le mot de la fin à un observateur très attentif, à la fois connaisseur et acteur de l'évolution agricole française sur la période étudiée : « À y réfléchir depuis longtemps, je crois que l'enseignement principal de l'aventure des jeunes paysans français des années 60 tient en peu de mots : **leur volonté farouche de prendre leurs affaires en main, et de ne laisser personne décider à leur place** » (Nallet, 2011).

Puisse notre étude, contribuer à ce très noble objectif pour les (jeunes) paysans du monde !

2. LIMITES DE LA RECHERCHE

Cette étude nous a permis d'analyser les différents facteurs qui ont eu une influence sur le développement de l'agriculture française entre 1914 et 1974. Bien que nous ayons essayé de les énumérer et d'analyser leur impact, nous sommes conscients des limites de ce travail :

- Beaucoup de travaux existent sur ce sujet et il est difficile de les retenir tous, étant donné la dispersion des documents, des institutions et des personnes,
- L'agriculture n'est pas un secteur isolé de l'économie et le développement de l'agriculture française s'est fait dans le contexte général de reconstruction et de développement du pays après la Deuxième Guerre mondiale,
- Le développement de l'agriculture ne s'est pas limité aux seuls aspects économiques. Beaucoup d'autres facteurs sont entrés en ligne de compte, d'où la difficulté à avoir une juste appréciation de chacun d'eux et de leur importance,
- La recherche concerne un pays, une époque et une histoire données. Il est donc difficile d'apprécier l'impact que ces facteurs auraient pu avoir dans d'autres conditions et circonstances,
- Le développement est parfois contesté (à posteriori), car il a parfois conduit à des excès, à des déséquilibres, à un certain épuisement des ressources naturelles. Ce sont des éléments qui n'ont pas été (il semblerait) évalués (à priori),
- Le développement est le fruit d'une volonté, une volonté d'hommes et de femmes engagés et résolus à ce qu'il se réalise. Mais cette volonté des acteurs eux-mêmes doit être accompagnée d'une volonté de la puissance publique, fruit d'un consensus de la société. Ce dernier est changeant d'un pays à l'autre et selon les différents moments de la vie d'un même pays. Cela influe beaucoup sur le développement et sur son appréciation.

3. PROSPECTIVE

Cette recherche nous a permis de toucher du doigt le rôle qui fut celui de la profession agricole en France. Sans elle, rien n'aurait pu se faire, tout au moins l'évolution n'aurait certainement pas été aussi spectaculaire. La profession agricole a été un maillon important, pour ne pas dire une condition sine qua non, de l'étonnant développement agricole et rural français de ces soixante-dix dernières années. La responsabilité personnelle et collective des agriculteurs fut un moteur décisif du développement. La plupart d'entre eux n'avaient pas atteint le niveau des études secondaires. Pourtant, ils ont pu (massivement et non seulement quelques élites) comprendre, assimiler, adhérer et accompagner les profonds changements qui se sont produits.

Il nous paraît intéressant de retenir de la JAC, de ses objectifs, de ses méthodes, de son action, quelques éléments en matière de formation de responsables agricoles et ruraux. Elle a réussi à motiver et à convaincre de jeunes ruraux, que leur avenir dépendait d'eux, qu'il fallait qu'ils se prennent en main. Il y a là un facteur déterminant, une clé de compréhension et d'explication de ce « succès story » à la française. Est-ce reproductible ailleurs ? Comment cela pourrait-il advenir ? Dans quelles conditions ? Il existe beaucoup d'initiatives dans beaucoup de pays. Nous pensons en particulier au mouvement de Maisons Familiales Rurales qui est présent dans de nombreux pays du monde et qui a une pédagogie basée sur l'observation de la réalité et de ce qui est réellement vécu par le jeune, pour en tirer un enseignement et aboutir à l'action. Une pédagogie de la formation/action à partir de la situation réelle de chacun. Il y a là une certaine similitude, nous semble-t-il, avec l'action de la JAC et peut-être un terrain favorable pour motiver et convaincre d'autres jeunes ruraux, dans d'autres pays, à prendre en main leur avenir. Cette pédagogie mériterait d'être mieux connue, diffusée, adaptée, dans beaucoup d'autres pays du monde.

4. ÉPILOGUE

La médaille –fut-elle d’or– qui pourrait légitimement récompenser cette fantastique épopée du développement a, comme toute médaille, un revers. Ce modèle de développement suscite aujourd’hui des critiques et des inquiétudes de plus en plus nombreuses, tant de la part de la société que du monde agricole et rural lui-même.

Le rôle économique de l’entreprise agricole semble avoir pris une importance prépondérante au détriment d’autres aspects. Un certain nombre d’utilisations (abusives ?) –hormones, farines animales, phytosanitaires, fertilisants...– donnent à la société une impression de fuite en avant non maîtrisée. Un certain nombre de pollutions agricoles –eaux, air, sols...– attestent des méfaits d’une industrialisation non raisonnée de l’agriculture. Un certain nombre de techniques de production accèdent à l’épuisement des ressources naturelles (eau, vie et structure des sols...). Un certain nombre de déséquilibres apparaissent : des régions très actives (Bretagne, Bassin parisien) côtoient des zones moins peuplées (Centre, zones de montagnes). Une augmentation de la production en zones fertiles accompagne une diminution du nombre d’agriculteurs en zones difficiles, ce qui tend à créer des déserts ruraux.

Une autre critique est souvent adressée au développement agricole français –européen–. Elle s’appuie sur la globalisation des échanges –stigmatisée par les négociations à l’Organisation mondiale du commerce– et tend à montrer du doigt le modèle européen comme facteur de déstabilisation des agricultures et des agriculteurs des pays les moins avancés. De plus, la population rurale diminuant, le coût de la politique agricole –et, par conséquent, de la sécurité alimentaire– est remis en cause par le reste de la société. Cette remise en cause est renforcée par le sentiment d’une inégale répartition des aides entre agriculteurs.

Que ces critiques viennent des écologistes, de l’Église (Benoît XVI, 2009), (François, 2015), ou de la société dans son ensemble, il convient de s’interroger sur l’éthique personnelle et professionnelle qu’exige le développement. Quelles conditions sont-elles nécessaires pour que ce développement se fasse dans le plus grand respect de la personne humaine et de la nature ? Dans les années 1950, la pédagogie du Voir-Juger-Agir a permis au Jeune Agriculteur de la JAC de découvrir son environnement et ses contraintes, son avenir et ses possibilités, et de prendre conscience qu’il peut agir sur son milieu. Cette pédagogie a débouché sur un fantastique élan de créativité et de solidarité entre agriculteurs, dans les différents aspects de leur vie professionnelle et sociale : mutualisme, coopération, utilisation du matériel en commun, groupements de producteurs, lois sociales, etc. Cet élan du monde paysan, et notamment des jeunes, semble aujourd’hui émoussé par l’individualisme et le matérialisme ambiant. N’y aurait-il pas là matière à réflexion pour remettre en valeur la vision humaniste et solidaire du développement qui peut conduire vers le meilleur ? N’y aurait-il pas là une des clés de réactualisation et de réflexion du développement rural ?

ANNEXES

SOMMAIRE

ANNEXE 1 : Nécessité d'une élite rurale.....	- 481 -
ANNEXE 2 : Pour comprendre la JAC.....	- 483 -
ANNEXE 3 : Notes de réflexion sur la formation de responsables agricoles.....	- 485 -
ANNEXE 4 : Mission Brésil/Argentine du 13 au 23 juillet 2000.....	- 487 -
ANNEXE 5 : Projet de formation OMEGA au Brésil et en Argentine.....	- 491 -
ANNEXE 6 : Schéma d'élaboration d'une formation de responsables	- 493 -
ANNEXE 7 : Bilan de la mission en Argentine du 15 au 19 avril 2001	- 495 -
ANNEXE 8 : Contenu et nom des modules de la formation FLOR au Brésil	- 497 -
ANNEXE 9 : Formation de formateurs au Brésil du 19 au 21 juillet 2005	- 501 -
ANNEXE 10 : Les fonctions de l'animateur	- 509 -
ANNEXE 11 : Modules 1, 2, 3, 4, de la formation FLOR au Guatemala en 2012/2013.....	- 515 -
ANNEXE 12 : Projets des participants de la formation FLOR au Guatemala 2012/2013.....	- 519 -
ANNEXE 13 : Mission Bilan de la formation FLOR au Guatemala du 14 au 24 juillet 2013.....	- 521 -
ANNEXE 14 : Entretiens avec quelques témoins, acteurs ou observateurs du développement rural en France	- 527 -
1. Abbé Jean-Marie BARTHE	- 529 -
2. Jacques & Marie-Annick BLOIS	- 533 -
3. Lucien BOURGEOIS	- 537 -
4. Michel CLAVE	- 541 -
5. Jacques GODFRAIN	- 545 -
6. Claude GOURE	- 547 -
7. Patrick GUES	- 549 -
8. Bertrand HERVIEU	- 551 -
9. Marcel MAZOYER	- 555 -
10. Jean MOUCHEL	- 557 -
11. Henri NALLET	- 559 -
12. Pierre PAGESSE	- 561 -
13. Jacques PICARD	- 565 -
14. Edgard PISANI	- 567 -
15. Henri ROUILLE d'ORFEUIL	- 571 -
16. Jean-Claude SABIN	- 573 -

NECESSITE D'UNE ELITE RURALE

Dans les villages, les « vieux » disent tous la même chose : « *De notre temps on ne travaillait pas comme maintenant.* » Pourtant, la différence n'est pas si grande entre hier et aujourd'hui. Par conséquent, si l'on veut éviter un nouvel « exode rural », il faut rapidement changer les méthodes de travail pour avoir des conditions de vie normales.

NECESSITE D'UNE ÉLITE RURALE DEVANT LE PROBLEME ECONOMIQUE

Il faut que des ruraux de valeur entrent dans tous les échelons des organismes agricoles pour défendre les prix de vente des produits agricoles et baisser les prix de revient, de façon à augmenter le bénéfice. Les *engrais* et les amendements sont mal utilisés, on ne sait pas se servir de la *sélection*, les *assolements* sont fréquemment irrationnels et la *machine* est souvent mal utilisée. Il y a aussi beaucoup à faire au sujet du remembrement, de l'organisation et de l'utilisation normale du syndicalisme professionnel. Seuls des ruraux mieux instruits et mieux préparés à utiliser les techniques modernes seront aptes à réaliser cette évolution.

NECESSITE D'UNE ÉLITE RURALE DEVANT LES CONDITIONS DE VIE

Les conditions d'installation des jeunes sont très difficiles. Ils sont obligés d'emprunter et d'hypothéquer leur avenir. *Les conditions de travail* des femmes et des enfants sont tout à fait anormales en agriculture. *Les conditions d'habitat* ne peuvent s'améliorer en raison notamment des coûts. La solution réclame une élite vivant dans le milieu et capable de défendre aussi bien les prix de vente que d'abaisser les prix de revient, par des méthodes *plus* adaptées et *plus* rationnelles.

NECESSITE D'UNE ÉLITE RURALE DEVANT LES PROBLEMES D'EDUCATION, DE CULTURE ET DE CIVILISATION

La formation et l'éducation des jeunes ruraux scellent leur épanouissement sous les aspects physiques, intellectuels et sentimentaux. Les jeunes ruraux, garçons ou filles, sont tiraillés entre deux tendances de civilisation qui ne répondent ni à leurs besoins ni à leurs possibilités d'épanouissement. L'une est une civilisation citadine : créée par des citadins pour des citadins, l'autre est une civilisation rurale qui s'est modelée au cours des âges et a façonné les ruraux. Mais elle est actuellement morte parce qu'elle n'a pas évolué. Chaque fois qu'un jeune rural veut faire un effort pour se développer il est tiraillé entre ces deux tendances. Prenons des exemples :

La tendance de la ville *en matière de culture physique* est de faire une grosse propagande pour des méthodes qui apportent de la force et de la résistance et qui nécessitent une équipe et des horaires choisis : cyclisme, football, etc. Parmi ces méthodes, rares sont celles qui apportent la souplesse et la rapidité dont le rural a besoin. Par contre, la tendance rurale propose : la marche, les danses régionales, certains jeux régionaux (jeux de boules, jeux de quilles, archers du Nord, etc.).

La tendance de la ville *en matière alimentaire* incite à servir des fruits exotiques comme dessert dans les repas. La jeune fille de la campagne qui prépare un menu est devant l'alternative suivante : suivre les conseils de sa mère et de sa grand-mère qui font ce qui se faisait de « leur temps », ou suivre les recettes de journaux ou de livres de cuisine faits par des citadins. Comme la jeune fille trouve que les tartes « d'autrefois » font « vieux jeu » et qu'elle ne sait pas utiliser les fruits de la campagne d'une autre façon, elle va suivre ce que lui conseillent les citadins.

Un jeune rural lit un article *d'hygiène alimentaire* où un citadin s'efforce de démontrer que les gens comme lui (dont l'effort physique consiste à aller prendre le métro et à monter quelques marches d'escalier) mangent généralement trop. Le jeune rural va considérer la chose comme très valable et va en faire toute une théorie pour lui et pour sa famille. Il ne se rend pas compte que son travail journalier lui permet pourtant de brûler toutes les calories consommées.

NECESSITE D'UN DEVELOPPEMENT INTELLECTUEL

L'influence très nette des citadins en ce domaine a pour résultat de faire s'intéresser les ruraux à un tas de

questions qui ont peu d'intérêt pour eux et leur faire méconnaître tout ce qui les entoure. Le citadin connaît les marques de vélo et de voitures, mais ne connaît pas les plantes et les essences d'arbres qui l'entourent. La conséquence, c'est que des ruraux se passionnent pour l'industrie, pour l'aviation, mais négligent d'approfondir leur métier. D'autres ne connaissent pas leur village du point de vue historique, géographique ou paysager, mais discutent de la vie en Afrique. Et que dire de l'école primaire et des collèges fréquentés par les ruraux.

Le sens moral est ce qui détermine et fait prendre conscience de ce qui est bien, de ce qui est mal. Rien ne devrait être moins différent entre ville et campagne et pourtant l'éducation morale n'a jamais été aussi mal faite. La ville a des idées directrices qui déterminent les notions de bien et de mal, mais propose des applications pratiques qui sont souvent ridicules et inacceptables pour les jeunes ruraux. À la campagne, les parents et les grands-parents proposent des notions morales, qu'on leur a inculquées à partir de faits pratiques, mais ne trouvent plus les grandes idées directrices venant de leur milieu.

Le sens artistique, le sentiment du beau. Cette question semble futile, cependant elle revêt une très grande importance chez les jeunes. Il est nécessaire qu'ils puissent exprimer des sentiments. Pourtant, c'est ce qu'il y a de plus mal adapté. Le chant est un moyen qui devrait leur permettre, mais ils sont face à l'alternative suivante : la vieille chanson française, expression typique de l'ancienne civilisation rurale, n'est plus adaptée ; elle ne dit plus et n'exprime plus les choses d'aujourd'hui. Et les chants actuels n'expriment pas les sentiments que les ruraux ressentent en eux. Par contre, le chant jacist « *Les semilles* », que des spécialistes des questions artistiques disent sans valeur, est pourtant un des rares chants qui soit capable de faire vibrer profondément des ruraux. Il en est probablement de même au sujet de la peinture. Un rural ne voit certainement pas son champ sous le même aspect que le citadin peut le voir.

Le cadre de vie est un des moyens importants pour permettre l'épanouissement du jeune. Les tiraillements entre les deux tendances de civilisation s'y rencontrent également. De jeunes filles, guidées par des revues ou par des exemples pris chez des amis, aménagent l'intérieur de leur maison d'une façon tellement élégante et parfaite, que cela provoque un drame chaque fois que le père ou les frères rentrent du travail : la maison n'est plus faite pour recevoir des paysans. Par conséquent, la solution intermédiaire consiste souvent à « bien arranger » une pièce dans laquelle on n'entrera que trois fois par an !

Ces deux tendances sont parfois difficiles à démêler, mais existent et empêchent tout épanouissement normal chez les jeunes. La tendance « citadine » a même souvent pour résultat d'inciter à l'exode rural. Lorsque le jeune a mordu à certains aspects de cette tendance, dont il ne peut complètement profiter dans le cadre de vie rurale, il rêve du cadre de vie qui lui permettra de réaliser ce qu'il considère comme étant le mieux pour lui. Pour un garçon, ce sera faire du sport ou aller au cinéma. Pour une fille, ce sera avoir un intérieur aménagé selon son goût. Ce problème de civilisation rurale adaptée, difficile à cerner, est très important et très complexe. Il ira en s'aggravant, car la différence entre genre de vie en ville et à la campagne s'accroît. Bien peu de personnes se préoccupent de ce problème et le jeune rural se trouve toujours placé entre-deux. Les admirateurs romantiques du milieu rural se contentent de vanter les beautés de la vie rurale d'autrefois en affirmant que c'était la vie parfaite. Ils conjurent ainsi le jeune rural de ne rien changer à sa vie, sans se rendre compte qu'une civilisation vit et évolue. L'arrêter à un moment donné c'est la condamner à mourir. D'autres affirment qu'il faut imiter les citadins en tout et pour tout si l'on veut être *civilisé* et non plus *sauvage*.

René Colson, texte écrit et présenté en session nationale des aumôniers du monde rural, Versailles, juillet 1943
in « *Un paysan face à l'avenir rural* », éditions de l'Épi, Paris, 1976, pages 31-38

POUR COMPRENDRE LA JAC

Préface : Quinze ans d'histoire de la JAC.

I. LA JAC, REPOSE AUX PROBLEMES DE LA JEUNESSE RURALE

1. Le problème « Jeunesse rurale »

- Qu'entend-on par Jeunesse rurale ?
- Importance de la Jeunesse rurale.
- La Jeunesse rurale a-t-elle des problèmes ?
 - ❖ Une preuve du malaise de la jeunesse rurale : l'exode rural.
 - ❖ Les causes du malaise.
 - Les causes économiques.
 - Les causes sociales.
 - Les causes psychologiques.
 - Les causes religieuses et morales.
 - ❖ Les conséquences du malaise.

2. La nécessité d'un mouvement pour aider les jeunes

- La JAC veut donner aux jeunes une raison de vivre et de se dévouer.
- La JAC veut aider les jeunes à acquérir une conception saine de la vie.
- La JAC veut aider les jeunes à prendre des responsabilités.
- La JAC veut aider les jeunes à recevoir un enseignement adapté à leurs besoins.
- La JAC veut « représenter » les jeunes ruraux.

3. La réalisation du mouvement

- Caractéristiques du mouvement.
 - Fait par les jeunes ruraux.
 - Conseillé par les aumôniers.
- Principes d'organisation jaciste.
- Appel aux jeunes ruraux.

II. LA JAC, MOUVEMENT EDUCATIF

1. Comment se présente le problème ?

- Les causes.
- Les conséquences.
- La tâche à effectuer.

2. Rôle de la JAC dans cette tâche éducatrice

- Caractéristiques de la formation donnée par la JAC.
 - Donnée en fonction des problèmes de vie des jeunes ruraux.
 - Donnée dans une perspective chrétienne.
- Le programme.
- Les moyens mis en œuvre
 - un idéal
 - des activités
 - un enseignement.

3. Les conditions pour que la JAC réussisse en sa tâche

- De la part des dirigeants et aumôniers du Mouvement.
- De la part des organismes s'occupant d'éducation.

III. LA JAC, MOUVEMENT D'APOSTOLAT

1. Où en est le monde rural au point de vue chrétien ?

- Les faits.
 - Les pays de chrétienté.
 - Les pays indifférents à culture chrétienne.
 - Les « pays de mission ».
 - Les individus.
- Les causes.
- Les conséquences.
 - Les conséquences humaines.
 - Les conséquences chrétiennes.

2. L'Action catholique

- L'origine de l'Action catholique.
- Ce qui caractérise l'Action catholique.
 - Action des laïques.
 - Apostolat de diffusion.
 - Apostolat social.

3. La JAC et sa mission d'Action catholique

- Par qui est faite la JAC.
 - par les jeunes gens
 - du « monde » rural.
- L'esprit de la JAC. La JAC ne cherche pas d'abord à ramener les jeunes à des pratiques religieuses, mais :
 - Faire découvrir le véritable esprit chrétien.
 - Aider à vivre d'une manière plus chrétienne.
 - Conduire à l'intimité avec le Christ.
- Structure de la JAC.
 - Mouvement hiérarchiquement organisé.
 - Rôle des aumôniers et des dirigeants.
 - Rattachement à la hiérarchie.
- La JAC dans l'ensemble des mouvements.
 - Dans l'Action catholique rurale.
 - Dans l'Association catholique de la jeunesse française.

Sommaire de la brochure écrite par **René Colson** en 1944/1945, pour remplacer le « Manuel de la JAC » publiée en 1939 et rééditée en 1942.

Préface du Père Raoul Foreau, premier aumônier national de la JAC.
in « *Un paysan face à l'avenir rural* », éditeur Épi, Paris, 1976, pages 53-55

NOTE DE RÉFLEXION SUR LA FORMATION DE RESPONSABLES AGRICOLES

Adressée à l'UNEFAB
(Union Nationale des Écoles Familiales Agricoles du Brésil)

POURQUOI LES AGRICULTEURS DOIVENT-ILS SE FORMER ?

- Comprendre l'environnement de leur profession, et la manière dont cette profession s'insère dans la société et l'économie de leur pays et du monde.
- Analyser ce à quoi, en tant qu'agriculteurs, ils ont à répondre : qu'est-ce que la société attend d'eux ? Quelles missions doivent-ils remplir ?
- Appréhender les enjeux de leur profession, de leur région agricole, de leur production.
- Prendre collectivement leur destinée en main :
 - Être acteurs du devenir de la profession,
 - En particulier, pour infléchir la politique agricole de leur pays, de leur région...
- Pour devenir des interlocuteurs de leur État, de l'administration locale, d'autres forces vives de leur pays.

COMMENT CONCEVOIR LA FORMATION DES AGRICULTEURS ?

- Utiliser des méthodes qui associent des apports théoriques et des références à l'expérience et à l'action. Rechercher des outils pédagogiques qui facilitent la compréhension et l'appropriation des connaissances et des raisonnements abstraits.
- Privilégier des méthodes participatives et les échanges entre les stagiaires (exercices pratiques, mises en situation, travaux en sous-groupes...) tout en veillant à délivrer une pensée structurée, permettant de construire des raisonnements solides.
- S'écarter des méthodes par trop scolaires.
- Choisir des formateurs et des apporteurs de connaissance qui s'adaptent aux agriculteurs à former (attitudes non hiérarchiques, langage compréhensible, sens de la pédagogie) et qui sont cohérents à l'égard des valeurs fondamentales défendues (sans sectarisme pour autant).
- Ouvrir les agriculteurs au monde qui les entoure : société, culture, art, économie ... Intervention dans les stages de conférenciers variés (pas seulement des spécialistes des questions agricoles).

DANS QUEL ESPRIT CETTE FORMATION A-T-ELLE ÉTÉ PROMUE EN FRANCE ?

- Faire participer au développement agricole le plus grand nombre possible d'agriculteurs.
- Former des hommes et des femmes qui ne sont pas que des producteurs. Donc, prendre en compte les différentes aspirations humaines et pas seulement les dimensions techniques et économiques.
- Privilégier l'accès aux responsabilités à tous les niveaux : un agriculteur n'est pas seulement un producteur exécutant, il a son mot à dire sur tout ce qui le concerne de près ou de loin (dans son milieu de vie et dans son activité économique).
- Les agriculteurs ne doivent pas tout attendre de l'État. Ils doivent être capables de proposer à l'État des orientations pour les politiques agricoles. Ils doivent être en mesure d'assumer leurs choix en exerçant les responsabilités qui en découlent (gestion avec l'état dans de nombreuses instances décisionnelles départementales, régionales, nationales)
- Renforcer les solidarités à l'intérieur de la profession, entre régions, entre productions différentes.

QUELS ONT ETE LES EFFETS DE LA FORMATION EN FRANCE ?

- Promotion de la profession touchant un grand nombre d'agriculteurs. Professionnalisation et reconnaissance du métier qui est maintenant reconnu comme une activité économique à part entière.
- Prises de responsabilités très nombreuses au sien des organisations professionnelles, dans le secteur associatif, dans les collectivités locales...
- Organisation de la profession très structurée (syndicalisme, crédit, coopération, mutualité, aménagement foncier...)
- Inflexion des politiques agricoles.

Jean-Louis Ichard
Mardi 16 juin 1998

MISSION BRÉSIL/ARGENTINE

Du 13 au 23 juillet 2000

COMPTE RENDU

VENDREDI 14 JUILLET

Réunion à Feira de Santana (au Nord-Ouest du Salvador, État de Bahia, Brésil) avec des personnes très impliquées dans le développement agricole et la formation de « leaders ».

Étaient présents :

- Benoni LEYS, SIMFR/DISOP, délégué pour les projets de développement au Brésil,
- José Nelio M. CORSINI, CAEPE/BAHIA, directeur d'un centre d'appui et de crédit aux petites entreprises,
- Zé Albertino, DISOP, assesseur de projets de développement (doctorat en gestion de l'éducation),
- Thierry de BURGHGRAVE, REFAISA, assesseur pédagogique réseau d'EFA du Nord-Est du Brésil,
- Ildes FERREIRA, Professeur à l'Université en sociologie, collabore avec les syndicats et les églises,
- Ismaïl FERREIRA, gérant APAEB (Association des Petits Agriculteurs État de Bahia),
- Pedro PUIG, SIMFR,
- Jean-Louis ICHARD, IFOCAP.

Ces personnes sont engagées socialement dans le développement agricole de la région (ou de l'État). Elles représentent l'université, les syndicats, les coopératives, les EFA (Écoles Familiales Agraires) et l'Église (qui est très impliquée dans le développement social et rural).

Contenu de la réunion d'information générale :

- Qu'est-ce que l'IFOCAP ? Pourquoi l'IFOCAP ? Quels sont ses objectifs ?
- Qu'est-ce que la formation Oméga ? Pourquoi cette formation ? Quels sont ses objectifs ?
- Quels sont les outils méthodologiques et pédagogiques utilisés ? Qui sont les intervenants ? Quels sont les objectifs ? Quels sont les résultats ?

Bilan de la réunion :

- Après avoir présenté l'IFOCAP (origines, activités...), les participants ont paru très intéressés par l'idée de promouvoir une formation de responsables professionnels.
- Il s'agissait simplement d'une réunion de sensibilisation et d'information.
- Pour l'instant, il n'y a pas de projet clairement défini.

LUNDI 17 & MARDI 18 JUILLET

Réunions à Anchieta (au Nord de Vitória, Etat de Espírito Santo) avec le MEPES, première initiative d'EFAs au Brésil, et l'Union Nationale des EFA du Brésil (UNEFAB).

- *Le MEPES a été créé par et à l'initiative d'un jésuite. Outre les EFA (Écoles Familiales Agraires) de base, il y a un Centre de formation (dirigé par le Padre Firmino) pour moniteurs et directeurs.*
- *L'UNEFAB est l'Union Nationale de toutes les EFA du Brésil. Sa création est postérieure à celle du MEPES.*

Étaient présents :

- Idalgizo José MONEQUI, UNEFAB, secrétaire exécutif
- José Valdemar PIM, MEPES, bureau central
- Mário ZULIANE, MEPES/UNEFAB, centre de formation
- Moizés MARRÉ, MEPES/DEFA, coordinateur

- Leacy Paulino CARRARA, MEPES, moniteur au Centre de formation
- Cleber Lúcio CARRARA, MEPES, moniteur au Centre de formation
- Cleusa Maria CORREA TAQUES, MEPES, monitrice au Centre de formation
- Luiz A. MOREIRA, MEPES, assesseur bureau central/DAC
- Cleber GUERRA, assesseur bureau central/EMCAPER
- José Carlos P. de SOUZA, MEPES
- João Baptista MARTINS, MEPES
- Padre Firmino COSTA MARTINS, MEPES, directeur
- Carlos Cristóvão SOSSAI, UNEFAB, président
- Jonás CHIQUETO, UNEFAB, trésorier
- Pedro PUIG, SIMFR
- Jean-Louis ICHARD, IFOCAP

Contenu des deux réunions :

- Une réunion générale d'information, en présence de représentants du MEPES, de l'UNEFAB, de l'université, des syndicats, des politiques, des mouvements associatifs et religieux, des mouvements sans terre et de la pastorale rurale. Réunion en présence de 20 personnes.
Le contenu de cette première réunion était identique à celle du 14 juillet.
- Une réunion plus approfondie avec des personnes déjà convaincues (de l'UNEFAB et du MEPES), pour essayer de lancer une formation OMÉGA, en présence de cadres des EFA. Parmi elles, dix personnes sont déjà venues à l'IFOCAP.
L'objectif de cette deuxième réunion était d'essayer de lancer une formation Oméga, ou une formation similaire, dont les partenaires seraient : MEPES, UNEFAB, SIMFR, IFOCAP.
Le contenu de cette deuxième réunion était :
 - Expliquer plus en détail IFOCAP et OMEGA,
 - Objectifs, méthodes, pédagogie et public visé,
 - Comment mettre en place concrètement une formation ?
 - Comment assurer un soutien et un suivi pédagogique à cette démarche ?

Bilan des réunions

Plusieurs personnes étaient déjà venues à l'IFOCAP.

Il y a eu plusieurs réunions :

- Une réunion d'information pour ceux qui ne connaissaient pas.
- Des réunions de travail pour bâtir un projet de formation pour l'avenir.

Il est envisagé de commencer une formation de responsables en 2001.

- Périodes disponibles : 3 semaines en Mars / 3 semaines en Août
- Lieux : la première session à Anchieta et la seconde à Brasília (la capitale du pays).
- Candidats : 30, dont 12 UNEFAB, 10 MEPES, 3 ARCAFAR, 5 autres (les groupements de Femmes, les Mouvements Sans Terres, les Coopératives, etc.)
- Constitution d'une commission administrative composée de 10 personnes (4 UNEFAB, 4 MEPES, 1 SIMFR, 1 IFOCAP) pour mettre en place :
 - Un protocole de collaboration,
 - Un budget,
 - Un programme.

Dans l'hypothèse d'un démarrage en Mars 2001, il faudrait :

- Que le programme soit bouclé en décembre 2000,
- Que deux animateurs brésiliens puissent suivre quelques semaines d'Oméga à Draveil (France),
- Travailler dès septembre/octobre sur un projet de programme, avec l'appui de l'IFOCAP,
- Réfléchir aux moyens (financiers et en temps) d'un possible partenariat.

IFOCAP et SIMFR se reverront en septembre pour envisager l'avenir de ce projet.

JEUDI 20, VENDREDI 21 JUILLET

Réunions à Buenos Aires (Argentine) avec les deux plus importants réseaux d'EFAs en Argentine, la Fundación Marzano et l'APEFA.

- *La Fundación Marzano a son siège à Buenos Aires.*
- *L'APEFA a son siège à Reconquista (province de Santa Fe).*

Étaient présents :

- Jorge Omar CERGNELUTTI, APEFA, secrétaire administratif
- Daniel H. PAIZ, ICAM/APEFA, ingénieur agronome, formateur
- Lucrecia N. MARCELLI, APEFA, coordinatrice de l'équipe pédagogique interprovinciale
- Stella Maria GENOVESE de MASAT, APEFA, présidente
- Suzana Beatriz URBANI, APEFA, administratrice
- Victor Cesar FRATALLI, représentant d'une EFA
- Nestor E. STECHINA, APEFA, membre de l'équipe pédagogique
- Horacio A. RIFFIN, APEFA
- Hector Luis BRAIDOT, Union de coopératives agricoles, président de l'Union
- Benjamin Roberto TUZINKIEVICH, UNEFAM
- Oscar ALLOATTI, secrétaire d'État à l'Agriculture de la province de Santa Fe
- Roberto BRADLEY, Fundación Marzano, directeur général
- Juan KLAPPENBACH, Fundación Marzano, administrateur.
- Pedro PUIG, SIMFR
- Jean-Louis ICHARD, IFOCAP

Contenu des trois réunions :

- Une réunion commune, en présence de représentants des deux groupes (APEFA & Fundación Marzano) pour informer d'un essai de mise en place d'une formation Oméga et décider si une seule suffit (commune aux deux groupes) ou s'il en faut deux (une pour chaque groupe). Quinze personnes sont présentes dont deux sont déjà venues à l'IFOCAP.
- Deux réunions spécifiques, l'une avec APEFA et l'autre avec la Fundación Marzano, pour essayer de lancer une formation OMEGA, en présence de cadres des EFA. Présence de dix personnes connaissant déjà IFOCAP : c'est donc une réunion d'approfondissement :
 - Expliquer plus en détail IFOCAP et OMEGA
 - Objectifs, méthodes, pédagogie et public visé.
 - Comment mettre en place concrètement une formation ?
 - Comment assurer un soutien et un suivi pédagogique à cette démarche ?

Dans cette réunion l'objectif est d'essayer de lancer une formation Oméga, ou une formation similaire, dont les partenaires seraient : APEFA, Fundación Marzano, SIMFR et IFOCAP.

Bilan des réunions

Plusieurs personnes étaient déjà venues à l'IFOCAP.

Il y a eu plusieurs réunions :

- Une réunion d'information pour ceux qui ne connaissaient pas.
- Des réunions de travail pour bâtir un projet de formation pour l'avenir.

Il est envisagé de commencer une formation de responsables en 2001.

- Périodes disponibles : 4 semaines en Juin, Juillet, Août, Septembre
- Lieux : Buenos Aires (la capitale du pays)

- Candidats : 25, dont 12 APEFA, 3 Fundación Marzano, 5 Coopératives, 2 Syndicats agricoles, 1 la Pastorale Rurale, 2 les groupements de Femmes, 1 autres.
- Constitution d'une commission administrative composée de 10 personnes (4 APEFA, 2 Fundación Marzano, 2 Unions Coopératives, 1 SIMFR, 1 IFOCAP) pour mettre en place :
 - Un protocole de collaboration,
 - Un budget,
 - Un programme.

Dans l'hypothèse d'un démarrage en Juin 2001, il faudrait :

- Que le programme soit bouclé en décembre 2000,
- Que deux animateurs argentins puissent suivre quelques semaines d'Oméga à Draveil (France),
- Travailler dès septembre/octobre sur un projet de programme, avec l'appui de l'IFOCAP,
- Réfléchir aux moyens (financiers et en temps) d'un possible partenariat.

IFOCAP et SIMFR se reverront en septembre pour envisager l'avenir de ce projet.

P.S. : Possible plan de travail et collaboration entre IFOCAP et chacun des deux pays

Préalables au projet	Préparation	Développement	Évaluation
Élaboration, organisation, définition du programme de formation	Deux animateurs locaux assistent à une semaine du stage Oméga en France	Un animateur IFOCAP accompagne les sessions de formation dans le pays, en tant que conseil aux animateurs, sans intervenir directement	Évaluation sur place, du contenu, de la forme, du lieu, des installations, des participants, etc.
Il n'est pas nécessaire de prévoir un déplacement dans le pays. Des contacts par e-mail, fax ou téléphone suffiraient.		L'accompagnement permettrait de réélaborer si nécessaire, le plan de formation et l'organisation	L'évaluation permettrait de préparer, si nécessaire, la continuité.
← Septembre 2000 Décembre 2000 →		Mars & Août 2001 - Brésil Juin, Juillet, Août, Sept. 2001 - Argentine	Septembre/Octobre 2001

Jean-Louis Ichard
Mercredi 6 septembre 2000

PROJET DE « FORMATION OMÉGA »

*Envoyé par l'IFOCAP à l'UNEFAB (Brésil),
à l'APEFA (Argentine),
à la Fundación Marzano (Argentine).*

INTRODUCTION

La mission du 13 au 23 juillet 2000, au Brésil et en Argentine, visait à étudier la possibilité de lancer une formation de type « Oméga ». Si cette formation s'avérait pertinente et si un partenariat s'avérait possible, il faudrait alors élaborer, organiser et définir un programme de formation.

Dans ce but une nouvelle mission de travail pourrait avoir lieu fin février/début mars 2001. Si elle se confirme, un certain nombre de conditions préalables à ce travail devraient être remplies.

CREATION D'UN COMITE DE PILOTAGE

Un comité de pilotage composé de 5 à 10 personnes (des professionnels et des permanents) doit être constitué. Ce comité doit répondre à deux interrogations :

- Quels objectifs le comité souhaite-t-il atteindre ?
- À qui pourrait s'adresser la formation ?

CHOIX D'UN ANIMATEUR

Le comité doit choisir un ou deux animateurs pour assurer le suivi de la formation. Ces animateurs doivent répondre aux critères suivants :

- Avoir des compétences pédagogiques
- Bien connaître le milieu
- Se charger de tout le travail de préparation et de suivi de la formation
- Se consacrer à plein temps à la préparation de la formation

Sur ce dernier point, le comité ne doit pas minimiser le temps nécessaire à la préparation de la formation.

DEFINIR LA FORMATION

Le comité et les formateurs doivent réfléchir sur quelques aspects de la formation. Les points suivants doivent être très clairs au moment de l'élaboration du plan de formation :

- Quel est le public visé ? (des responsables professionnels en situation de responsabilités ?)
- Quels sont les points sur lesquels doit porter la formation ?
- Quels sont les besoins des personnes qui participeront à la formation ?
- Quelles sont les questions qu'il peut être intéressant d'insérer dans la formation :
 - les méthodes de travail ? les méthodes de communication ? ...
 - les questions internationales ? la politique agricole nationale ? ...
 - une réflexion sur l'action (ou les actions) à conduire ? ...

CHOIX D'UN LIEU FAVORABLE

Le comité doit réfléchir à l'implantation d'un lieu de formation qui réponde aux critères suivants :

- un lieu favorable au travail
- un lieu favorable au repos
- un lieu facile d'accès par tous (participants et intervenants)
- un lieu à proximité d'intervenants de qualité

FINANCEMENT DE LA FORMATION

Le comité et les animateurs doivent élaborer un budget prévisionnel. Le comité doit réfléchir à la façon dont sera financée la formation.

PROGRAMME DE TRAVAIL LORS DE LA MISSION DE FEVRIER/MARS 2001

Les points précédents doivent impérativement avoir été traités au moment de la venue de la mission de travail, si l'on veut que celle-ci soit efficace. Car le temps de la mission est limité à 5 jours puis, après la mission, le délai restant à courir jusqu'à la formation est également très court (quelques mois seulement).

La mission de travail de février/mars 2001 se fixe comme objectif de :

1. Consolider le travail de préparation déjà fait

- Quels sont les besoins ?
- Quels sont les objectifs ?
- Quel est le profil des stagiaires ?
- Quelles sont les personnes susceptibles d'intervenir ?
- Comment choisir les intervenants ?
- Quel sera le rythme de travail ?
- Quelle sera la pédagogie utilisée,
- Autres questions en suspens...

2. Valider les objectifs de la formation

- Ouvrir les participants aux enjeux du pays et de la profession, et leur transmettre des savoirs
- Donner aux participants un savoir-faire (animer des réunions, parler en public, etc.)
- Leur transmettre des savoir-être,
- Faut-il transmettre autre chose ?
- Que faut-il que les stagiaires aient compris ? Pourquoi ?
- Que faut-il que les stagiaires sachent mieux faire ? Pourquoi ?

3. Consolider le contenu de la formation

- Quel est le contenu de la formation ?
- Quelle est la pédagogie envisagée ?
(Comment concevoir les plages de formation et les modalités de déroulement du stage ? Comment articuler interventions extérieures et interventions de l'animateur ? Comment sortir d'une formation de type scolaire ?)
- Quel est le rythme du stage ?
- Quelles sont les ouvertures culturelles ?
- Quelles sont les conditions d'hébergement ?

4. Vérifier l'articulation entre la formation et l'action.

- Faut-il envisager un travail des stagiaires préalablement au stage ?
- Faut-il envisager des travaux personnels entre deux sessions ?
- Comment faire mûrir le projet personnel ?
- Comment envisager la restitution et la démultiplication de la formation après le stage ?
- Comment mettre le projet en application et en assurer le suivi ?
- Comment assurer le suivi de la formation ?

5. Penser à des choses auxquelles les participants ne pensent pas forcément, mais qui peuvent leur être d'un grand profit.

6. Élaborer un budget prévisionnel.

7. Questions complémentaires

- Pour quoi (dans quel but) voulez-vous préparer les participants ?
- À quel rôle voulez-vous les préparer ?
- Qu'est-ce qu'a besoin de savoir ou de connaître un bon dirigeant aujourd'hui dans votre pays ?
- À partir de votre contexte (de ce que sont réellement les agriculteurs aujourd'hui, et de ce qu'est réellement l'agriculture de votre pays aujourd'hui) qu'ont besoin de savoir ou de connaître les agriculteurs pour être de bons dirigeants ?
- Et eux, les agriculteurs, de quoi disent-ils qu'ils ont besoin de savoir ou de connaître pour exercer très bien leurs responsabilités professionnelles ?
- Quels sont les besoins des responsables en termes de « *savoir-faire* » et de « *savoir-être* » ?

DEUX REMARQUES IMPORTANTES

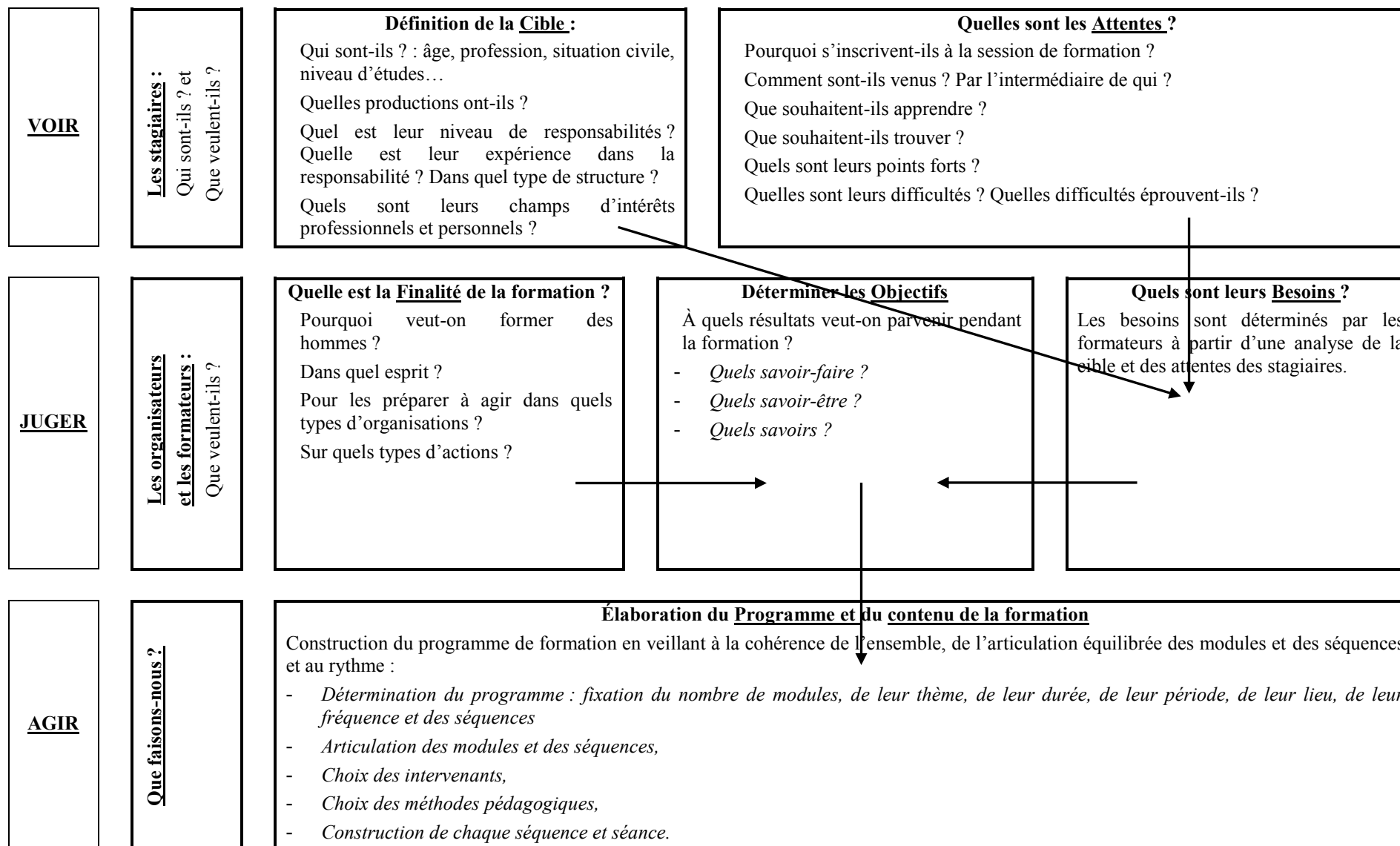
Il est **très important que l'animateur** (celui qui suivra le groupe en formation) **soit quelqu'un d'une grande expérience pédagogique** et d'une grande expérience dans le suivi de groupes.

Il me semble que **pour une première expérience** la durée que vous avez prévue de '*trois fois deux semaines*' est trop importante. Il me paraît bien mieux de prévoir '*trois fois une semaine*' ou quelque chose de similaire.

Jean-Louis Ichard
Mardi 21 novembre 2000

SCHEMA D'ELABORATION D'UNE FORMATION DE RESPONSABLES

Copyright © Auteurs : Bruno GSELL & Jean-Louis ICHARD, 2001 © All rights reserved



BILAN DE LA MISSION EN ARGENTINE

Mission du 15 au 19 avril 2001 à Buenos Aires

DEVENIR UN DIRIGEANT COMPETENT

- Connaître l'agriculture argentine, sa place dans l'économie nationale et dans la société ; prendre conscience de son poids économique, de son utilité sociale pour mesurer ses points forts et ses points faibles.
- Analyser la politique agricole du pays et la comparer aux politiques des autres grands pays agricoles (USA, Europe, Brésil...) : similitudes et différences, quelles leçons en tirer ?
- Examiner sur quels leviers agir ? Filières, coopération, politique du développement, du crédit, stratégie foncière... sur quels leviers agir pour rendre l'agriculture familiale viable et attractive ?

DEVENIR UN DIRIGEANT EFFICACE

- Savoir analyser une situation en identifiant les problèmes et en préconisant des solutions
- Savoir prendre la parole pour défendre une idée, une position ou un projet
- Savoir trouver et lire l'information pour en retirer l'essentiel
- Savoir organiser son temps et hiérarchiser ses priorités
- Être capable de dynamiser et conduire une équipe, d'organiser le travail et de déléguer

DEVENIR UN DIRIGEANT CONVAINCANT ET RESPECTE

- S'interroger sur les droits et les devoirs du dirigeant
- S'interroger sur la société que nous voulons construire et sur la place de l'homme dans cette société
- S'interroger sur le rôle et sur les missions des organisations professionnelles agricoles et rurales dans la société civile et dans la démocratie

APEFA

FORMATION DE RESPONSABLES

Première semaine du 11 au 15 juin 2001

Thème :

JOURS	MATINEE (8H00 - 11H30)		APRES-MIDI (14H30 - 18H30)		SOIREE
Lundi	Présentation de la formation Présentation personnelle	D É J E U N E R	Dynamique de groupe.	D I N E R	
Mardi	Dynamique de groupe. Préparation d'une réunion.		Dynamique de groupe.		
Mercredi	Importance du secteur agricole dans l'économie nationale.		Importance du secteur agricole dans l'économie nationale.		
Judi	Expression orale : - Entraînement pour parler en public.		Expression orale : - Entraînement pour parler en public.		
Vendredi	Expression orale.		L'expression orale. Entraînement pour parler en public.		

Deuxième semaine du 16 au 20 juillet 2001

Thème :

JOURS	MATINEE (8H00 - 11H30)		APRES-MIDI (14H30 - 19H00)		SOIREE
Lundi	Travail en groupe. Préparation pour la présentation de l'après-midi. Exposés.	D É J E U N E R	Présentation du travail d'expression orale.	D I N E R	
Mardi	Les écoles de la pensée politico-économique.		Continuation du thème : Les écoles de la pensée politico-économique.		
Mercredi	La démocratie et les systèmes participatifs.		La démocratie et les systèmes participatifs.		
Judi	Travail en groupe. Débat. Invitation de Politiques ?		Analyse de différentes Politiques agricoles.		
Vendredi	Analyse de différentes Politiques agricoles.		Travail de groupe : - Analyse de différentes Politiques agricoles.		

Troisième semaine du 13 au 17 août 2001
Thème :

JOURS	MATINEE (8h00 - 11h30)		APRES-MIDI (14h30 - 19h00)		SOIREE
Lundi	La formation d'un jugement critique et de valeur.	D É J E U N E R	L'utilisation d'Internet.	D I N E R	
Mardi	L'art de la négociation : - Étapes. - Formes.		L'art de la négociation : - Étapes. - Formes.		
Mercredi	Notions de macro-économie : - PIB. - Balance commerciale. - Dépense publique.		Notions de macro-économie : - Les économies régionales.		
Jeudi	Améliorer les habitudes de travail personnel. L'écriture.		Améliorer les habitudes : - de travail personnel. ATELIER - de l'écriture. ATELIER		
Vendredi	Le responsable : - Conditions. - Obligations.		Évaluation individuelle. Clôture de la formation.		

Jean-Louis Ichard
Jeudi 19 avril 2001

CONTENUS ET NOMS DES MODULES DE LA FORMATION FLOR AU BRÉSIL

MODULE I

“Mieux comprendre la réalité rurale et les possibilités d’agir pour la transformer”

- Savoirs* : Mieux connaître le secteur agricole et agroalimentaire régional, national et international.
- Savoir-faire* : Parler en public
Prendre des notes
Vie en groupe – dynamique de groupe.
- Savoir-être* : Être au service des autres
Articulation entre humanisme et réalité socio-économique.

MODULE II

“Connaître l’organisation du marché et découvrir comment intervenir de façon éthique et équilibrée”

- Savoirs* : Organisation du marché (chute de la production).
- Savoir-faire* : Savoir travailler en équipe.
Attitudes pour avoir un équilibre entre vie personnelle, professionnelle et associative.
- Savoir-être* : Éthique personnelle et professionnelle + être au service des autres.

MODULE III

“Analyser le contexte politique et économique pour promouvoir le développement du milieu”

- Savoirs* : Contexte politique et économique.
Propositions de promotion et de développement du milieu.
Action dans les espaces institutionnels.
- Savoir-faire* : Capacité d'administrer les ressources humaines, technologiques et financières.
- Savoir-être* : Vision de la complexité de la mondialisation dans la réalité brésilienne.

MODULE 1

Mieux comprendre la réalité rurale et les possibilités d'agir pour la transformer

13-18/08/2001 à Piuma (Espiritu Santo)

(dans les locaux du Centre de Formation du MEPES)

7h30	8h00	8h30	9h00	9h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30	17h00	17h30	19:30	21h00		
Lundi 13/08	Mystique	Présentation personnelle, Présentation de la session, Présentation du module 1					Méthodes : Outils pour écouter, synthétiser et reformuler les interventions.					Exposé 1 : « la Conjoncture nationale du secteur agricole et agro- alimentaire. »				Débat			Évaluation de la journée.		Libre	
Mardi 14/08	Mystique	Exposé 2 : « le Secteur agricole et agro- alimentaire dans le Mercosur et en Amérique latine. »					Débat					Étude / approfondissement du thème de l'exposé : utilisation de matériel de recherche.				Méthode : Techniques de relaxation vie en groupe / dynamique de groupe.			Évaluation de la journée.		Soirée organisée	
Mercredi 15/08	Mystique	Méthode : Comment parler en public ?					Exposé 3 : Humanisme et réalité sociale				Visite d'études dans une petite agro-industrie de la région.										Vidéo sur des expériences solidaires en milieu associatif et coopératif.	
Jeudi 16/08	Mystique	Exposé 4 : « le secteur agricole et agro- alimentaire dans le panorama mondial. »					Débat					Méthode : Outils de prise de notes et de travail en groupes sur la visite d'étude.			Présentation en séance plénière du travail sur une visite d'étude.			Suite...		Évaluation de la journée		Soirée organisée
Vendredi 17/08	Mystique	Exposé 5 : « Défis, possibilités et perspectives du Secteur Agricole et Agro- alimentaire. »					Débat					Méthode : Mise en commun des prises de notes			Préparation de l'exposé oral : « L'impact de cette semaine sur ma vie personnelle et professionnelle. »			Suite...		Évaluation de l'intégration au groupe et de la journée.		---
Samedi 18/08	Méthode : expression orale individuelle sur le thème : « L'impact de cette semaine sur ma vie personnelle et professionnelle. »						Évaluation du module 1 et préparation du module 2.															

MODULE 2

Connaître l'Organisation du marché et découvrir comment intervenir sur ce marché avec éthique et équilibre

12-17/11/2001 à São Paulo

(Dans les locaux du CALIR : Centre de Perfectionnement du Leader Rural)

7h30	8h00	8h30	9h00	9h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30	17h00	17h30	19:30	21h00	
Lundi 12/11	Méthodes : Comment parler en public ? Exposé oral : Mise en commun du travail de recherche fait entre les modules 1 & 2						Méthodes : <i>Suite de la matinée</i>					Conférence I : « Le marché et la société actuelle »				Débat		Évaluation de la Journée			
Mardi 13/11	Mystique	Conférence II : « Le processus de commercialisation aujourd'hui : du producteur au consommateur »					Débat					Méthodes : <i>Dynamique de groupe :</i> Comment travailler en équipe ? (exercices)				Méthodes : <i>Dynamique de groupe :</i> Comment travailler en équipe dans la préparation des visites d'étude ?		Évaluation de la Journée		Soirée organisée	
Mercredi 14/11	Conférence III : « Principes éthiques dans le quotidien d'un agriculteur leader rural »					Débat		Réflexion sur « Équilibre entre vie personnelle, professionnelle et associative. »			Visite d'Étude à Vitória CEASA / Carrefour / Centre de Commercialisation du Café et Marché de produits biologiques Présentation et réflexions sur « l'Organisation individuelle et collective de la commercialisation »										
Jeudi 15/11	Mystique	Conférence IV : "Défis éthiques dans l'organisation du marché actuel"				Débat					Vidéo sur « Commercialisation et approvisionnement »				Travail de groupe Systématisation des notes des visites d'étude		Évaluation de la Journée			Soirée organisée	
Vendredi 16/11	Mystique	Visite du Couvent de Penha et du Laboratoire informatique de la Banque du Brésil									Méthodes : <i>Travail de groupe :</i> Comment intervenir sur le marché, à la lumière de ce que nous avons vu dans ce module ?				Méthodes : Savoir-faire : Comment prendre des notes ? Confection d'un rapport sur les modules 1 & 2 de la formation FLOR				Fête de fin de module « <i>confraternisation</i> »		
Samedi 17/11	Mystique	Méthodes : Présentation du travail de groupe : « Comment intervenir sur le marché à la lumière de ce qui a été vu au cours de ce module ? »				- Présentation du travail de recherche à faire pour le prochain module - Évaluation et conseils pratiques finaux - Clôture du Module 2															

MODULE 3

Analyser le contexte politique et économique pour promouvoir le développement du milieu

04-09/03/2002 à Brasilia

(Dans les locaux du CESIR / CONTAG)

7h30	8h00	8h30	9h00	9h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30	17h00	17h30	19:30	21h00	
Lundi 04/03	Mystique	Ouverture de la semaine Présentation du Module 3 Mise en commun du travail de recherche pour le Module 3					Mise en commun du travail de recherche pour le Module 3					Conférence I : « Conjoncture politico-économico-sociale et développement rural : tendances, perspectives et défis »				Débat		Échange avec l'expérience de l'IFOCAP			libre
Mardi 05/03	Mystique	Conférence II : « Identifier les instances politico-institutionnelles et se situer par rapport à elles en tant qu'organisations de producteurs ruraux »					Débat					Méthodes : <i>Savoir-faire :</i> Organiser une réunion				Méthodes : <i>Suite :</i> Ordre du jour, animation, compte rendu...		Évaluation de la Journée		Soirée organisée	
Mercredi 06/03	Préparation des visites d'étude		Visites d'Étude : CONTAG / Visites touristiques / Congrès national																		
Jeudi 07/03	Mystique	Conférence III : « Valeurs, principes et critères inhérents à l'homme et à la femme de la campagne, sujets du développement du milieu rural »					Débat					Méthodes : <i>Savoir-être :</i> Présentation de deux expériences d'organisations rurales				Méthodes : <i>Savoir-être :</i> suite...		Visite du SAF : secrétariat de l'Agriculture Familiale (ministère du Développement Agraire)		libre	
Vendredi 08/03	Mystique	Conférence IV : « Méthodes d'action des Mouvements sociaux et risques vis-à-vis de l'État »					Débat					Méthodes : <i>Savoir-faire :</i> Gestion des aspects économiques et financiers d'une organisation rurale				Méthodes : <i>Savoir-faire :</i> Interpréter les comptes, équilibrer les entrées et les sorties, analyser le bilan et le compte de résultat		Évaluation du module		Fête de fin de module « <i>confraternisation</i> »	
Samedi 09/03	Mystique	Méthodes : <i>Savoir-faire :</i> Rôles respectifs du : président, secrétaire, trésorier, directeur, gérant. Leur autorité, leur responsabilité et savoir déléguer					Recommandations et évaluation finale de la formation FLOR.														

FORMATION DE FORMATEURS

Brasilia 19-21 juillet 2005

MARDI 19 JUILLET 2005

8h30-10h00

Ouverture (Thierry de Burghgrave) :

- Objectifs de la formation,
- Présentation des participants,
- Horaires,
- Charges,
- Règles de vie du groupe,
- Avis.

Personnes présentes : Cicero, Maura, Jilton, Esther, Jandira, Celite, Rosa Eugenia, Suely, Delma, Rosani, Irene, Josimar, Durval, Jean-Louis, Jose Ruben, Thierry, Perpetua, Ana Lucia, Dirceu, Isabel, Sylvana, Daniel, Marinelson.

Institutions présentes : AEFACOT, AEFAPI, UEFAMA, REFAISA, IBELGA, RACEFFAES, AEFARO, AMEFA, RAEFAP, AECOFABA, IFOCAP et UNEFAB.

Absents : MEPES et ses représentants.

10h30-12h30

Histoire et philosophie de la formation Flor/Ifocap

- Historique de la collaboration Unefab/Ifocap (Thierry de Burghgrave)
- Présentation de l'IFOCAP : origine et activité (cf. texte Jean-Louis Ichard)

Présentation du schéma d'élaboration d'une formation de responsables/leaders (cf. tableau Jean-Louis I.)

- Profil et attentes des participants,
- Besoins, visée et objectifs des formateurs,
- Élaboration du programme et de son contenu.

Commentaires de Jean-Louis Ichard :

- Les savoirs, ce sont les connaissances proprement dites, que le responsable doit acquérir : connaissances en économie, en politique, en philosophie, en culture, etc.
- Les savoir-faire, ce sont les outils indispensables à l'exercice de la responsabilité : savoir animer une réunion, animer un débat, parler en public, faire un discours, faire une conférence de presse, prendre des notes, présider une association, piloter un projet, etc.
- Les savoir-être, ce sont les comportements éthiques que l'on attend du responsable : être ouvert aux autres, ouvert à la réalité économique, sociale et culturelle du milieu, être à l'écoute des autres, être solidaire de son milieu, de ses pairs, de sa profession, être capable d'initiatives personnelles et collectives au profit du milieu, être capable de mener une réflexion à long terme, être un homme/femme fiable, sur qui l'on peut compter, être un homme/femme honnête et un leader dans son milieu, être un exemple à suivre, avoir la préoccupation constante de mettre l'Homme au cœur ou au centre de tout projet ou de toute action de développement.

13h30-15h30

Travail en groupe sur la présentation du schéma d'élaboration d'une formation de leaders :

- Faire le tableau général sur le profil et les attentes des participants ; sur les besoins, les visées et les objectifs des formateurs ; élaborer le programme et son contenu.
- Quatre groupes de 5 (ou 6) personnes.

16h00-18h00

Mise en commun du travail de groupe.

- Chaque groupe présente en détail le fruit de son travail,
- Chaque groupe explique en détail les raisons de ses choix.

19h30-22h00

Bilan de la journée écoulée et programmation du jour suivant.

- L'horaire et le planning ont été très bien suivis.
- Les apports des animateurs ont été clairs et intéressants.
- Tous les participants n'ont pas eu l'occasion de s'exprimer.
- L'animation du deuxième jour est confiée à Rosani. Il faudra veiller à tenir l'horaire et le planning, car la journée s'annonce chargée.
- Demain soir, les groupes de travail devront absolument terminer la présentation de leur travail pour la réunion plénière du troisième jour.

MERCREDI 20 JUILLET 2005

8h00-10h00

Considérations sur le travail de groupe : commentaires de Jean-Louis Ichard :

○ **Groupe 1**

<p style="text-align: center;"><u>Cible</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ La formation vise à <u>former des agriculteurs</u> et non pas des salariés, ○ <u>Critères de recrutement</u> : des personnes qui sont des leaders naturels, des personnes qui sont des agriculteurs compétents, des personnes qui ont un charisme particulier, des personnes que les autres suivent facilement ou naturellement, des personnes qui ont une influence, des personnes qui ont envie de progresser et d'avancer. 	<p style="text-align: center;"><u>Attentes</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Travailler avec le réseau des anciens élèves des CEFFAS, pour connaître les attentes et pour repérer des participants est une bonne idée, ○ Il faut leur demander de dire les <u>attentes réelles</u> des agriculteurs, ○ Préciser <u>concrètement</u> les domaines dans lesquels il y a un manque de connaissances ou de formation.
---	--

<p style="text-align: center;"><u>Finalités</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Former des leaders : Oui, mais pour répondre aux <u>besoins du milieu</u>. 	<p style="text-align: center;"><u>Objectifs</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Les savoir-faire et les savoir-être ont été très bien définis, ○ Les savoirs (connaissances) restent trop généraux ; il faut les <u>préciser davantage</u>. ○ Ce pourrait être, par exemple, mieux connaître la <u>situation économique de la région ou du milieu social</u>, etc. 	<p style="text-align: center;"><u>Besoins</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Certains besoins formulés par le groupe sont plutôt des finalités, ○ Il faut écouter et recueillir les <u>attentes réelles</u> des participants potentiels ○ Besoins de connaissances pratiques : oui, mais <u>en quoi exactement</u> ?
---	---	--

<p><u>Programme et contenu de la formation</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Il y a une bonne esquisse du programme de la formation, ○ Les thèmes mériteraient toutefois d'être précisés un peu plus.

○ **Groupe 2**

<p style="text-align: center;"><u>Cible</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Il est important de repérer qui sont les leaders naturels dans votre région, quelles sont les personnes qui ont une influence naturelle ou celles qui sont susceptibles d'en avoir un jour, ○ Il est très important d'identifier et de bien connaître la cible, car cela aidera l'animateur à orienter la formation, à faire participer les stagiaires et à assurer la cohésion du groupe. 	<p style="text-align: center;"><u>Attentes</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ La plupart des attentes exprimées par le groupe 2 sont plutôt des finalités, ○ Il faut demander directement aux participants potentiels quelles sont leurs <u>attentes réelles</u>.
--	--

<p style="text-align: center;"><u>Finalités</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Le groupe 2 peut-il être plus précis sur les actions ? ○ Préciser également quel type de projet alternatif ? 	<p style="text-align: center;"><u>Objectifs</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Les savoirs, savoir-faire et savoir-être n'ont pas été définis, ○ Savoir-faire : <ul style="list-style-type: none"> - maîtrise de l'expression orale, - gestion d'une équipe ○ Savoir-être : <ul style="list-style-type: none"> - développer l'esprit critique, - développer l'esprit collectif ○ Savoirs : <ul style="list-style-type: none"> - quels savoirs exactement ? - connaissance de la filière ? - connaissance des débouchés ? - connaissance des marchés ? 	<p style="text-align: center;"><u>Besoins</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ On pourrait ajouter aux deux besoins avancés par le groupe, d'autres besoins, tels que : <ul style="list-style-type: none"> - Compréhension des rouages administratifs, - Gestion d'une équipe, - Connaissance de l'agriculture de la région, - Besoin d'une action sociale plus forte...
--	---	---

<p><u>Programme et contenu de la formation</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Préciser quelles formes de participation ? ○ Quelles politiques publiques ? ○ Quelle gestion participative ? ○ Quels projets alternatifs : marchés, filières, circuits de distribution, techniques de production ?

○ **Groupe 3**

<p style="text-align: center;"><u>Cible</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Attention, il s'agit de former des leaders, des agriculteurs responsables, pas des salariés ! ○ Même si un ou deux salariés peuvent être admis à suivre cette formation. 	<p style="text-align: center;"><u>Attentes</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Vous évoquez des difficultés de compréhension, mais vous ne précisez pas de quoi ? ○ Compréhension de quoi exactement ?
--	--

<p style="text-align: center;"><u>Finalités</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ OK 	<p style="text-align: center;"><u>Objectifs</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Les savoirs, savoir-faire et savoir-être n'ont pas été définis, ○ Savoir-faire : <ul style="list-style-type: none"> - Parler en public, - Animer une réunion, - Travailler en groupe. ○ Savoir-être : <ul style="list-style-type: none"> - développer l'esprit d'ouverture, - développer la solidarité, le sens du collectif, - mettre l'Homme au centre, - développer le sens de l'engagement, - développer le sens de la responsabilité collective. ○ Savoirs : <ul style="list-style-type: none"> - Fonctionnement des associations, - Processus de développement local... 	<p style="text-align: center;"><u>Besoins</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Les besoins que vous évoquez sont plutôt des finalités. ○ On pourrait indiquer comme besoin : le sens de l'engagement, la dynamique de groupe, savoir lire rapidement, savoir prendre des notes, savoir rédiger des articles, savoir lire la presse...
---	--	--

<p><u>Programme et contenu de la formation</u></p>
<ul style="list-style-type: none"> ○ On pourrait ajouter : qu'est-ce qu'un CEFFA ? Comment fonctionne-t-il ? ○ On pourrait envisager de faire des visites. ○ On pourrait envisager de faire des échanges à partir d'expériences réussies.

○ **Groupe 4**

<p style="text-align: center;"><u>Cible</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Bonne définition de la cible : des leaders nés ! des agriculteurs qui veulent progresser et améliorer leurs productions ! ○ S'ils sont de bons agriculteurs, il y a beaucoup de chances qu'ils soient de bons leaders ! 	<p style="text-align: center;"><u>Attentes</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Une partie de vos attentes sont plutôt des finalités.
---	---

<p style="text-align: center;"><u>Finalités</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ OK. ○ Très bonne définition des finalités ! 	<p style="text-align: center;"><u>Objectifs</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Une partie de vos objectifs sont plutôt des finalités. ○ Précisez davantage vos savoirs, vos savoir-faire et vos savoir-être. ○ Savoir-faire : <ul style="list-style-type: none"> - Savoir gérer une équipe, - Savoir gérer son temps. ○ Savoir-être : <ul style="list-style-type: none"> - Savoir être disponible pour les autres, - Avoir un équilibre de vie entre la famille, le métier, la responsabilité professionnelle et la détente. ○ Savoirs : <ul style="list-style-type: none"> - Lesquels ? Préciser ! - Mieux connaître la filière ? - Mieux connaître le marché ? - Mieux connaître le milieu social ? 	<p style="text-align: center;"><u>Besoins</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Les besoins que vous évoquez sont plutôt des finalités. ○ On pourrait indiquer comme besoin : le sens de l'engagement, la dynamique de groupe, savoir lire rapidement, savoir prendre des notes, savoir rédiger des articles, savoir lire la presse...
---	--	--

<p><u>Programme et contenu de la formation</u></p>
<ul style="list-style-type: none"> ○ Préciser le contenu du programme : quelles filières de production ? Quels systèmes de production ?

Reprise du travail de groupe pour redéfinir les objectifs (si nécessaire) et pour redéfinir les thèmes

- Redéfinition des objectifs,
- Redéfinition des thèmes,

10h30-12h30

Mise en commun de la redéfinition des objectifs et des thèmes.

Thèmes retenus :

- Groupe 1
 - Agriculture familiale
 - Crédits à l'agriculture
- Groupe 2
 - Associativisme/Coopérativisme
 - Fonctionnement des politiques publiques
 - Agriculture familiale
- Groupe 3
 - Diriger une association
 - Les politiques publiques
- Groupe 4
 - Conjoncture agricole du Brésil
 - Organisations sociales et politiques publiques
 - Agriculture familiale

Notions de « Module » et de « Séquence » (Thierry de Burghgrave)

- Explication de la notion de « module »,
- Explication de la notion de « séquence ».

Travail de groupe sur la définition des modules et des séquences d'une formation.

Définir le nombre de modules à prévoir, le thème de chaque module, la durée du module, la fréquence des modules, la période de l'année au cours de laquelle ils auront lieu...

13h30-15h30

Présentation des travaux de groupes

Considérations sur les travaux de groupes : Commentaires de Jean-Louis Ichard :

- Les thèmes doivent être des thèmes généraux,
- À chaque thème correspond un module. À l'intérieur du module, le thème sera découpé en sous-thèmes pour mieux étudier et comprendre la globalité du thème général du module. Chaque formation Flor comprendra plusieurs modules, c'est-à-dire plusieurs thèmes, espacés de quelques semaines. Trois modules par formation Flor, semble un minimum.
- La définition du thème doit être suffisamment explicite pour exprimer le contenu de la semaine ou son objectif,
- Il faut être un peu visionnaire dans la définition des thèmes : ceux-ci doivent élargir les horizons, tirer les participants vers le haut...
- La durée des modules doit être suffisamment longue pour permettre de traiter convenablement le thème, pour permettre une véritable vie de groupe, pour prendre le temps de mieux se connaître. Quatre jours semblent un minimum.
- L'espacement entre modules ne doit pas être trop grand, pour ne pas perdre l'acquis du module précédant (notamment en matière de méthodologies), pour ne pas prendre le risque de « perdre » des participants en cours de route, pour garder la dynamique du groupe, etc.
- La période de réalisation des modules doit être choisie en fonction des travaux agricoles : choisir une période où les participants sont le moins pris par les travaux agricoles. Éviter à tout prix les périodes de récoltes.
- À l'intérieur de chaque module, les activités doivent être variées, pour que le module soit attractif et que les activités ne soient pas lassantes ou monotones. Faire une alternance entre travaux en groupe, travaux individuels, exposés, visites, etc. Proposer un contenu riche, mais varié.
- Laisser le temps aux stagiaires d'assimiler le contenu des exposés et des activités du programme : prévoir des pauses, des périodes de détente et de repos...
- Prévoir du sport ou des visites culturelles.

Exposé des techniques de planification d'un module de formation et d'une fiche de séquence (cf. présentation de Thierry de Burghgrave au rétroprojecteur)

16h00-18h00

Travail de groupe sur l'élaboration d'un module de formation et d'une fiche de séquence.

- Chaque groupe travaille sur le contenu complet d'un module,
- Chaque groupe détaille les différentes séances d'une fiche de séquence.

19h30-22h00

Travail de groupe : préparation de la présentation pour la mise en commun du lendemain.

Bilan de la journée écoulée et programmation du jour suivant.

- L'horaire et le planning ont été très bien suivis.
- La journée a été très chargée. Il a manqué un peu de temps pour la convivialité.
- Certains participants n'ont pas encore eu l'occasion de s'exprimer. Les comptes rendus de groupes de demain matin devraient leur en donner l'occasion.
- Rosani trouve que le travail que Thierry demande à chaque participant, en vue du séminaire de validation des 10 & 11 octobre prochains, est colossal. Thierry indique que chacun doit absolument travailler à ce projet de formation Flor d'ici octobre. Il précisera demain, le contenu exact de ce qui est attendu pour la réunion d'octobre.
- David, de l'UNEFAB, interviendra de 13h30 à 14h00.
- L'animation du troisième jour est confiée à Isabel et il est unanimement souhaité que la clôture de la formation, prévue à 16h00, soit respectée.

JEUDI 21 JUILLET 2005

8h00-10h00

Mise en commun du travail de groupe de la veille:

- Chaque groupe présente son travail

Considérations sur les travaux de groupes : Commentaires de Jean-Louis Ichard :

Groupe 1

- Attention aux repas trop copieux, qui risquent de provoquer la somnolence des participants au cours des après-midi. Il faut un repas de midi suffisant, mais pas trop lourd.
- Il est bon de prévoir un temps de pause suffisant à midi pour permettre aux participants de téléphoner ou de régler quelques affaires personnelles, puisqu'ils ne peuvent pas le faire pendant le reste de la journée.
- Il peut être bon de commencer un module à 14h00 le premier jour, si les distances pour accéder à la formation ne sont pas excessives. Si les distances sont trop longues, il vaut mieux arriver la veille pour pouvoir se reposer et dormir sur place.
- Il est bon de proposer les sous-thèmes (les conférences) le matin, car les participants sont plus reposés et plus « frais »... Les séances de méthodologie sont plutôt à prévoir l'après-midi.
- Il est également bon de prévoir que chaque participant fasse un « projet ». Le thème du projet est choisi dès le premier module et il sera développé tout au long de la formation Flor. C'est l'animateur qui doit suivre et encourager le stagiaire à avancer dans son projet. À chaque module, le stagiaire présentera au groupe l'état d'avancement de son projet. Le projet peut porter sur un sujet personnel et individuel (l'amélioration d'une technique de production, un investissement sur l'exploitation agricole, etc.) ou sur un sujet qui touche la collectivité (organisation d'une association, d'un groupement de producteurs, d'une filière agricole, d'un syndicat, etc.),
- Après chaque visite d'études, il faut faire une mise en commun orale puis écrite. C'est une excellente occasion pour rédiger un article de presse ou un compte rendu de visite. Il est bien de faire une visite d'études à chaque module. Le sujet de la visite sera en accord avec le thème de la semaine. Dans votre cas il faut choisir d'aller visiter un projet viable (qui marche bien), ce qui donnera des idées aux participants pour initier un projet de développement collectif (ou personnel) viable.
- Il manque un sous-thème (vous n'en avez prévu que deux). Dans le développement du thème général, ce sous-thème devrait montrer en quoi l'agriculture familiale est viable et permet le développement. Il faut répondre à la question : Comment ? Comment les participants peuvent-ils rendre leur exploitation familiale viable et comment peuvent-ils s'en sortir ? Il faut leur donner des exemples ou des idées pour qu'ils puissent ensuite faire eux-mêmes un projet personnel ou avec d'autres.
- Après le « tour régional » du troisième jour, il paraît difficile de prévoir une activité de formation après le dîner. Il semble que le tour + la visite, cela fait beaucoup de sorties... Ne peut-on pas proposer le tour après le dîner ?
- C'est une bonne idée de passer un film après le dîner. Il est bon de discuter ensuite du film. Ce peut être un « classique » du cinéma ou un reportage. D'autres activités culturelles sont possibles : soirée musicale, etc.
- Il est bon de demander aux participants d'apporter des produits de leur région, puis de faire un dîner avec les produits régionaux de chacun.
- Il est aussi possible, dès le premier soir, de demander à quelques-uns de présenter leur région, ou leur exploitation ou une production particulière, ou une façon particulière de produire. Le but est de faire en

sorte que les stagiaires se connaissent bien, et ce, dès le premier jour. Le but est aussi qu'il y ait une excellente ambiance dès le début.

Groupe 2

- L'énoncé du thème est un peu « sec ». Il faudrait faire une courte phrase qui situe l'agriculteur dans le thème de la semaine. Par exemple : « L'associativisme : un facteur clé du développement local », puis il faut que les sous-thèmes montrent en quoi l'associativisme est vraiment un facteur clé du développement local.
- La présentation des participants, dès le premier jour, peut faire l'objet d'un exercice d'expression orale : gestuelle, position du corps, articulation, tics... mais il faut y aller progressivement et sans « vexer » les personnes.
- Les trois sous-thèmes semblent bien choisis. Il faut, cependant, laisser un temps suffisant pour un débat après la conférence. Il y a un temps pour les questions à poser au conférencier, mais on peut aussi prévoir (après le départ du conférencier) un temps pour voir ensemble ce que les participants ont retenu de la conférence (idées principales, etc.).
- Le choix des séquences de méthodologie semble bien : elles sont en accord avec le thème de la semaine.
- Une séquence de méthodologie peut se découper en plusieurs séances. Toutes les séances n'ont pas forcément lieu au cours du même module ; elles peuvent s'étaler sur plusieurs modules.
- Il n'est pas nécessaire de commencer toutes les séquences de méthodologie dès le premier module. On peut commencer lors du deuxième, ou du troisième, ou du quatrième module. Ce qui laissera plus de temps pour les débats, la convivialité, les activités culturelles, les travaux personnels, etc.
- La visite d'études paraît aussi en accord avec le thème de la semaine.
- Il ne faut pas faire la mise en commun de la visite trop tard. Personnellement, je la mettrais en fin de matinée du quatrième jour, et je mettrais la mise en commun du projet en début d'après-midi du quatrième jour, juste avant l'évaluation et le départ.
- Je ne vois pas de soirée culturelle. Il me paraît important qu'il y en ait une. Ce peut être la venue d'un artiste connu (musicien, peintre, conteur, historien, poète, clown, etc.) ou aller au théâtre, au cinéma, visiter un musée, etc. Il est très important d'ouvrir l'esprit des stagiaires à un aspect de la culture.
- De ce point de vue, il est très bon d'encourager les participants à lire des classiques de la littérature (faciles à lire), ou des romans, ou des livres sur l'histoire du pays ou de la région, ou des contes, ou des poésies, ou des biographies, etc. On peut, par exemple, leur prêter des livres à lire entre deux modules.

Groupe 3

- Le sous-thème 3 pourrait être « les atouts de la région dans la diversification professionnelle du milieu rural ». Qu'est-ce qui peut être mis en avant, ou valorisé, dans la région pour diversifier le milieu ? Est-ce le tourisme, est-ce l'artisanat, est-ce une production particulière, est-ce une façon de produire, etc. ?
- Il faut bien comprendre que les sous-thèmes sont une déclinaison du thème général du module, pour permettre de traiter le thème général de façon complète, dans tous ses aspects et selon une certaine progression.
- À la fin du module, il faut que les agriculteurs soient encouragés à agir, à faire quelque chose, dans le cadre du thème choisi pour le module.
- Pour la visite d'études, il faut choisir de visiter des exemples de diversification professionnelle réussis, qui leur donnent des idées pour en faire autant eux-mêmes. Il est important de bien préparer les visites.
- La nuit culturelle me paraît bien. Le tour régional après le dîner aussi.
- Il est important de les encourager à lire. La lecture a fait de grands hommes ! ...

Groupe 4

- Il y a une bonne progression dans les sous-thèmes. Le thème principal du module est bien développé et de façon progressive.
- Il semble excellent de faire témoigner un agriculteur, parce que cela renforce la convivialité et les participants peuvent parler d'égal à égal avec l'intervenant. De plus, si l'intervenant est compétent, il peut facilement convaincre les participants parce qu'il est l'un des leurs et qu'il a réussi dans son activité.
- Proposer de prendre des notes lors de toutes les conférences me paraît être une excellente idée.
- Laisser du temps pour le débat après la conférence du deuxième jour. Il faudra peut-être supprimer le tour ou le faire après le dîner.
- De même, la visite d'études peut être faite le matin. On réservera un temps de l'après-midi pour en faire le compte rendu.
- Je ne vois pas de « projet » dans ce module. Il faut absolument que chaque participant fasse un projet, quitte à reporter certaines activités de méthodologie au module suivant.

- Je ne vois pas de soirée culturelle dans ce module. C'est très dommage. Il faut prévoir quelque chose.
- Il serait bien, compte tenu du thème, de faire un apport philosophique sur « le sens de l'engagement » ou sur « l'engagement associatif » ou sur « le système coopératif et ses valeurs propres ».
- D'une façon générale, prévoir un apport philosophique sur un point particulier (« le sens de l'engagement » ou « que veut dire être responsable ou leader? ») est une bonne chose. Il faut leur donner les bases de réflexion.

Pour tous les groupes

- Il est important de laisser du temps pour assimiler tout le contenu de chaque module.
- Il est important de réserver aussi un temps pour du travail personnel.
- Il est important de prévoir au moins une activité culturelle par module. L'activité culturelle sera différente d'un module à un autre.
- Il est important de laisser du temps pour la convivialité.
- Bref, il faudra peut-être prévoir des modules de cinq ou six jours. Si la convivialité est excellente, non seulement les six jours passeront très vite, mais les participants auront très envie de revenir pour le module suivant.
- Ne pas hésiter à faire quatre, cinq ou six modules par formation Flor. Il me semble important de ne pas descendre en dessous d'un minimum de trois modules par formation Flor.
- Quel que soit le nombre de modules par formation, la formation doit se faire en quelques mois.
- L'idéal est de la faire pendant les six à huit mois les moins chargés de l'année.

10h30-11h30

Étude d'un document sur la fonction d'animateur et sur quelques conseils pratiques pour l'organisation d'une formation FLOR. (cf. document préparé par Thierry de Burghgrave et Jean-Louis Ichard)

Cinq groupes de 4 (ou 5) personnes

- Lecture du document
- Préparation de la présentation.

11h30-12h30

Présentation des principaux points du texte : Commentaires de Jean-Louis Ichard :

- L'animateur est un artiste : comme l'artiste qui dégage du bloc de pierre ou de bois, à coup de ciseaux, la magnifique statue qui s'y trouve dedans, l'animateur (le formateur) doit dégager de chacun des participants, à coup de suggestions, de remarques et d'encouragements, le grand leader qui se trouve en chacun d'eux.
- Mais attention, le formateur (l'animateur) travaille sur du « vivant », sur des personnes. Il convient donc de les respecter personnellement dans toute leur dignité.
- Les modules doivent être de quatre jours minimum. Ils ne doivent pas être trop éloignés les uns des autres, car il y a risque de perte de dynamique de groupe et risque aussi de perte des participants en cours de route.
- Monter une formation Flor demande beaucoup de temps. Il faut donc s'y prendre longtemps à l'avance, car on ne peut pas tout faire au dernier moment : monter le programme, recruter les participants, choisir les intervenants puis les contacter, etc.
- Pendant le module, l'animateur doit savoir déléguer le maximum de choses aux participants pour ne pas avoir tout à faire lui-même. Les participants seront d'ailleurs ravis de donner un coup de main.

13h30-14h30

Intervention de David

- Présentation de l'UNEFAB, de ses actions et des principaux projets de financement.

14h30-15h30

Présentation du travail que les participants devront faire d'ici la prochaine réunion des 10 et 11 octobre 2005 et attentes de la part de l'UNEFAB :

- Chacun des animateurs doit s'insérer aux activités de formation pour adultes dans sa région (s'il y en a) pour se mettre dans le bain de la formation d'adultes et établir les premiers contacts pour la formation Flor,
- Chaque animateur doit constituer une commission de travail pour préparer la formation Flor qui aura lieu dans sa région en 2006,
- Chaque animateur devra présenter le programme complet de formation FLOR qu'il envisage pour 2006 ou, tout au moins, l'ensemble des thèmes des modules et le planning complet d'une semaine.

15h30-16h00

Évaluation de la formation

Évaluation en petits groupes (quels sont les aspects encombrants à ne pas garder, ceux que l'on peut garder et ceux que l'on peut retenir pour une prochaine formation ?).

Petit mot de Jean-Louis Ichard :

- J'ai beaucoup appris du Brésil et des Brésiliens au cours de ces quelques jours : votre enthousiasme, votre bonne humeur, votre joie de vivre, votre pédagogie, et votre sérieux dans le travail m'ont beaucoup impressionné.
- Le rôle de l'animateur (votre rôle) est très important dans la formation Flor. Vous devez prendre ce rôle très au sérieux, car de vous, sortiront de grands leaders du développement rural pour votre région.
- « Rêvez, rêvez, et vos rêves resteront en deçà de la réalité... » En effet, la réalité dépassera vos rêves : parmi les personnes que vous formerez, beaucoup seront d'excellents administrateurs, d'autres seront de bons présidents, quelques-uns seront des responsables politiques... ils seront tous des leaders dans leur milieu. Vous aurez aussi la surprise d'en voir quelques-uns (parfois après un certain temps) aboutir à des choses que vous n'auriez pas du tout imaginées en les voyant arriver à votre formation le premier jour...
- Je vous encourage donc à vous mettre à la tâche (que vous demande Thierry) dès votre retour, dès demain matin. En effet, nous avons vu (ce matin) dans la mystique que des choses qui nous paraissaient impossibles à réaliser, si nous essayons de faire un premier pas, puis un second, ne nous paraissent plus aussi difficiles. Aidés par notre persévérance, après une succession de pas, même tout petits, les choses nous paraîtront finalement très accessibles et même faciles à réaliser...
- Pour ma part, je reste à votre disposition et j'espère vous parler directement en Brésilien lors de ma prochaine venue au Brésil...

Clôture de la formation.

Jean-Louis Ichard
Vendredi 22 juillet 2005

LES FONCTIONS DE L'ANIMATEUR

1. L'ANIMATEUR EST UN ARTISTE

Dans la formation de responsables agricoles, ou de leaders, le rôle et la fonction de l'animateur sont essentiels pour plusieurs raisons :

- Parce que le public est un public de personnes adultes,
- Parce qu'il ne s'agit pas de transmettre une somme de connaissances seulement,
- Parce qu'il ne s'agit pas de suivre un programme scolaire préétabli,
- Parce qu'il n'y a pas un objectif de réussir un examen ou d'atteindre un niveau de connaissances,
- Parce que le public n'est pas un public passif, inexpérimenté, qui ne connaît rien à la vie,

C'est parce qu'il s'agit de personnes adultes, ayant déjà une expérience professionnelle et une expérience de la vie, ayant déjà des responsabilités familiales et/ou professionnelles, que le rôle et la fonction de l'animateur nécessitent un travail d'artiste. Il s'agit d'aider chaque personne, chaque personnalité, à atteindre la perfection (le chef-d'œuvre du parfait responsable ou leader) à partir de bases empiriques (c'est-à-dire l'expérience déjà acquise par chacun). Comme l'artiste qui dégage du bloc de pierre ou de bois, à coup de ciseaux, la magnifique statue qui s'y trouve dedans, l'animateur (le formateur) doit dégager de chacun des participants, à coup de suggestions, de remarques et d'encouragements, le grand leader qui se trouve en chacun d'eux.

Mais attention, contrairement à l'artiste, l'animateur (le formateur) travaille avec de la matière vivante (chacune des personnes), c'est pourquoi il doit, par-dessus tout, respecter la personne, la personnalité et la dignité de chacun. C'est à partir des caractéristiques propres de chacun que l'animateur doit conduire chaque stagiaire, pris individuellement, vers le meilleur que chacun d'eux peut atteindre. Mais quel est cet objectif ?

2. QU'EST-CE QU'UN RESPONSABLE OU UN LEADER ?

Profil du responsable :

- Le responsable est un leader à l'écoute de son milieu. Il sait prendre des initiatives et des risques,
- Le responsable est un entraîneur. Il sait se comporter en groupe de façon positive et enthousiaste. Il est capable d'animer, de communiquer, de dépasser les tensions, de comprendre,
- Le responsable resitue les événements dans le temps et dans l'espace,
- Le responsable agit dans le monde professionnel avec d'autres professionnels,
- Le responsable s'intéresse à l'amont et à l'aval de son exploitation. Il a une démarche d'entrepreneur, capable d'innover, d'organiser, de gérer, de commercialiser,
- Le responsable suscite le dynamisme économique et culturel de son environnement,
- Le responsable est tolérant. Il a des convictions et un idéal,
- Le responsable prend les moyens de se former pour répondre aux questions que lui posent les hommes et les événements.

3. À QUOI DOIT VISER LA FORMATION DE LEADERS ?

La formation développe la compréhension

La formation ne vise pas l'entassement du savoir, à l'exemple de ce personnage autodidacte qui, pour se cultiver, voulait entreprendre de lire tous les livres de la bibliothèque, de A à Z. La formation se propose d'élargir l'éventail des possibilités de chacun pour mieux comprendre le monde dans lequel il vit. Ainsi, les stagiaires apprendront-ils à décortiquer les mécanismes économiques ou sociaux pour mieux situer les centres de décisions.

Mais ces opérations d'apprentissage ne seront pas dispensées de façon magique. Il faut un effort personnel pour acquérir le langage, la forme d'analyse, le raisonnement, les méthodes de travail et de gestion qu'exige l'économie moderne. Et c'est au travers de disciplines diverses que l'on s'exerce à la rigueur.

La formation nourrit les convictions

La formation du responsable ou du leader vise à aiguïser le jugement par une réflexion sur les valeurs, les idéaux, l'organisation de la vie professionnelle. Pour agir, il est important d'avoir une orientation, d'avoir réfléchi à la vie que l'on souhaite promouvoir, à la société que l'on se propose de construire, au sens de la justice que l'on veut développer.

La formation ordonne la pensée

Une formation, conduite de façon intelligente, procure aisance et maîtrise personnelle. Ainsi, s'entraîner à la prise de parole dans un groupe est un exercice qui change le comportement d'une personne. Il met en jeu non seulement une capacité verbale, mais aussi un processus de clarification de la pensée en obligeant à la formuler.

Dans le quotidien de la vie, tout peut donner prétexte à la critique et à la revendication. Il importe, cependant, de dépasser les attitudes de défense, les tentations de découragement ou l'expression d'une facile démagogie. La formation donnera aux futurs responsables l'habitude de classer leurs revendications, d'en saisir les contradictions, d'en mesurer les effets sur les autres catégories d'agriculteurs et sur les différents partenaires économiques.

Les stagiaires seront invités à se projeter dans l'avenir, au-delà de leur horizon habituel. Ils surmonteront d'autant mieux la passivité et la résignation, qu'ils sauront qu'une volonté bien armée peut obtenir des changements pour promouvoir plus de justice dans la profession et dans la société.

La formation ne se réduit pas à l'information ni à des recettes

Elle ne se limite pas à une succession d'apports techniques, sans liens entre eux et isolés de toute réflexion. « *L'homme cultivé ne juxtapose pas les connaissances, il les coordonne ; il n'entasse pas les données, il les lie ; il n'accepte pas de devenir un pur spécialiste, il entend juger des détails en fonction des ensembles* ». ³²³

Elle ne se limite pas, non plus à une série de recettes. S'il est bon de laisser place à des conseils pratiques dans un programme, ils ne doivent pas étouffer la capacité de dégager l'essentiel ni d'avoir une vue d'ensemble. La formation est un détour : elle établit une distance avec le quotidien et fait prendre du recul. Elle a besoin d'une perspective large où le regard porte sur les choses et sur l'homme. « *Sans le pouvoir abstraitif et la lumière de l'intelligence, les expériences les plus frappantes ne sont d'aucune utilité pour l'homme, pas plus que les belles couleurs dans l'obscurité* ». ³²⁴

La formation n'est jamais finie

Elle agit en profondeur et cherche une action à long terme. Depuis plusieurs années, les institutions utilisent à juste titre les expressions de « formation permanente » ou de « formation continue ».

La formation n'est pas neutre

L'acte de formation consiste à mettre en œuvre des moyens pour guider l'homme vers son propre développement, afin qu'il progresse en tant que personne humaine.

Le choix de ces moyens est toujours sous-tendu par un certain projet sur l'homme et sur la société, et par une certaine vision du monde.

L'être humain a deux dimensions à développer :

- Une dimension d'intériorité, de relation à soi dans une recherche d'ordre intérieur, opposé à l'agitation et à l'émiettement de la pensée ;
- Une dimension d'extériorité, dans son rapport au monde : professionnel, économique, social, politique.

La conception de l'homme et du sens de la vie humaine inspire tout projet de formation. C'est pourquoi la formation des responsables de syndicats/associations doit être pensée par les syndicats/associations, sous la responsabilité de ses militants qui confrontent leurs idées pour définir une ligne de pensée et d'action. Cela n'exclut pas de collaborer avec d'autres organisations et d'autres partenaires, mais il revient aux syndicats/associations de définir l'orientation et l'esprit de la formation envisagée.

4. QUELQUES IDEES PRATIQUES POUR ORGANISER ET ANIMER UNE FORMATION DE RESPONSABLES

Responsabiliser les futurs responsables.

Il est important de faire participer de façon active les stagiaires au programme de formation qui leur est destiné. Le formateur arrive au stage avec un programme qui a été défini par l'équipe responsable de la préparation du stage. Mais après avoir exposé aux stagiaires le programme de la formation, il peut leur demander quelles sont leurs attentes, leurs besoins, leurs lacunes... sur le thème évoqué. Le formateur doit être à l'écoute des besoins des stagiaires et il doit en tenir compte (il doit répondre aux attentes) sans pour autant rejeter le programme qui a été prévu. Il demandera aux conférenciers de s'attarder davantage sur tel ou tel point (en fonction de l'attente des stagiaires), d'orienter leurs propos selon les besoins du public... Ainsi, le formateur aura-t-il tenu compte à la fois de la demande des stagiaires et des objectifs prévus lors de l'organisation de la formation.

Une grande souplesse

La formation ne doit pas être une structure rigide : pourquoi ?

³²³ Louis-Joseph Lebrét : « *Guide du militant* » tome 1 : « *Les forces à l'assaut du monde. Les principes - Valeurs et antivaleurs* », éditions Économie et Humanisme, collection « *L'Économie humaine* », 1946.

³²⁴ Jacques et Raïssa Maritain, « *Œuvres complètes, volume VII 1939-1943* », chapitre « *Pour une philosophie de l'éducation* », page 786, éditions Saint Paul, Paris 1988.

- Parce que le public n'est pas homogène : certains ont déjà des responsabilités, d'autres pas encore,
- Parce que la durée de la formation doit s'adapter au public, à la région, à la saison...
- Il est important de faire un minimum de trois jours sur place pour la cohésion du groupe,
- Les programmes et les méthodes doivent être adaptés aux besoins du public et au savoir-faire pédagogique de l'animateur.

Importance du cadre (le lieu de formation)

Les stagiaires arrivent en formation sans connaître le lieu, sans connaître les autres participants, avec leurs préoccupations professionnelles ou familiales, avec leurs états d'âme particuliers... Il est donc important :

- Qu'il y ait un minimum de confort pour une détente physique, prélude à la décontraction mentale,
- Que les locaux soient de bonne qualité : bon accueil, bien dormir, bien manger, bien se reposer... suffisamment d'espace pour chacun...

Ne pas rater le démarrage

- Le premier point du programme doit être la présentation : chacun dit qui il est, ce qu'il fait, ce qui le motive pour suivre la formation,
- On peut rendre cette présentation plus facile et plus vivante avec quelques astuces très simples,
- La présentation va transformer le groupe informel du début, en une équipe de travail,
- La présentation permet à l'animateur de mieux connaître le profil psychologique de chacun, de repérer les soucis professionnels de chacun, de tenir compte des difficultés familiales de chacun... tous ces éléments aideront le formateur à mieux répondre à la demande des stagiaires.

Construire la cohésion du groupe

Il est important que le mélange de personnalités différentes devienne un tout homogène.

- La veillée du premier soir donne souvent la température du futur climat du groupe : dégustation de produits régionaux apportés par chacun, chants, musique, contes, anecdotes, clowneries...
- Adhérer à un règlement intérieur fait par le groupe lui-même pour la durée de la formation...

Savoir s'exprimer pour convaincre

Une bonne expression écrite et orale est indispensable à tout responsable, d'où l'obligation d'inclure dans tout programme des exercices d'expression orale et écrite.

Tirer parti d'un livre

Utiliser un livre, que l'on aura choisi parce qu'il apporte un éclairage original sur l'agriculture et sur l'économie actuelles, peut être un bon support pour :

- Réfléchir sur son contenu,
- Discuter de façon critique (points de vue différents),
- Exercer l'expression orale dans la discussion qui s'en suit.

Les jeux de rôles

Il s'agit de faire comme si... l'on était tel ou tel personnage, dans telle ou telle situation... Le jeu de rôle permet :

- De manifester les idées que l'on peut avoir sur tel ou tel problème, de façon très active,
- D'argumenter pour convaincre autrui,
- De résister à une pression,
- De s'exercer à l'expression orale,
- De se découvrir des lacunes dans tel ou tel domaine (économie, politique, histoire, géographie...)
- On ne s'ennuie jamais dans les jeux de rôle et on s'amuse parfois beaucoup...

Les conférences

C'est faire appel à des personnes très compétentes pour parler d'un sujet donné :

- Le conférencier apporte son savoir sur un sujet qu'il connaît bien, son témoignage sur son engagement personnel, son idée,
- Le discours du conférencier n'est pas parole d'évangile : il est l'occasion de découvrir un point de vue sur un sujet ; point de vue que l'on partage ou que l'on ne partage pas ; point de vue que l'on discute,
- C'est pourquoi, après le départ du conférencier, l'animateur aidera le groupe à dégager les points importants de la conférence, à faire un débriefing.

Les revues de presse

Les stagiaires peuvent rédiger à tour de rôle et par équipe de 2 ou 3, une revue de presse quotidienne à partir des principaux journaux du jour. En donnant les principales informations du jour, ils font :

- Un exercice d'expression orale,
- Un exercice de synthèse,
- Un exercice de travail en groupe,

- Un exercice de traitement de l'information.

De plus, les stagiaires se rendent compte qu'un même événement peut être traité très différemment selon l'orientation idéologique du journal. Cet exercice aide à prendre du recul par rapport à l'information.

Le projet

C'est une façon de concrétiser la formation et d'impliquer le stagiaire dans celle-ci :

- Le stagiaire devient actif dans la formation,
- Il développe un projet qui lui est personnel,
- Il bénéficie de l'apport critique du groupe,
- Il oriente tout le reste de la formation autour de son projet,
- C'est une motivation supplémentaire pour lui. Il a envie de réussir son projet.

Garder le contact avec les stagiaires après le stage

- Les faire témoigner sur ce que cette formation leur a apporté,
- Leur demander d'envoyer de nouveaux stagiaires,
- Leur confier des responsabilités,
- Leur proposer une formation continue ou permanente,
- Ne pas les laisser « seuls dans la nature » : continuer à les aider.

5. À QUOI MESURE-T-ON LES RESULTATS DE LA FORMATION ?

Comme nous l'avons dit au début, il ne s'agit pas de dispenser une somme de connaissances seulement, il s'agit plutôt de stimuler une volonté d'agir dans un milieu de vie, une volonté de s'engager au service de la profession et du milieu rural. C'est sur ces points qu'il convient de travailler plus à fond, car si certains stagiaires s'engagent rapidement, d'autres s'engageront plusieurs années après la formation. Il convient donc de respecter les choix, les circonstances et la maturité de chacun.

6. LES FACTEURS DE LA REUSSITE.

Tout commence par un bon programme

Un stage de formation, c'est un composé de :

- 1/3 de réflexion,
- 1/3 de méthode,
- 1/3 d'informations et de conseils

Ce n'est pas une succession de sujets multiples, c'est un choix de quelques sujets que l'on organise en fonction du résultat envisagé : « *faire en sorte que les participants soient capables de...* »

- Le programme suit un fil conducteur ; il suit une progression,
- Les stagiaires peuvent se situer à tout moment par rapport au programme,
- Le programme prévoit des activités variées et des pauses,
- Le programme répond au mieux aux objectifs fixés par les responsables de la formation et aux attentes des stagiaires,
- Un bon programme sécurise le formateur,
- Même si le programme a déjà été envoyé aux stagiaires avant le stage, il convient de le relire ensemble et de le commenter au début du stage.

Une bonne organisation matérielle de la formation

C'est le deuxième facteur de réussite de la formation :

- Choisir un lieu et des locaux agréables et adaptés, qui donnent l'envie d'y passer quelques jours et d'y revenir,
- Choisir une durée qui convient : des sessions de quelques jours, étalées sur quelques mois... mais un trop grand étalement peut faire perdre de la vitalité au groupe,
- Choisir un horaire adapté : dormir suffisamment, bien manger tout en évitant les repas trop « lourds », faire le travail intellectuel plutôt le matin, et surtout, respecter les horaires pour la bonne marche du groupe,
- Au début de chaque journée, rappeler ce qui a été vu le jour précédent, situer le jour qui commence dans le programme général, décrire le déroulement de la journée, recueillir les questions des stagiaires ou les points à éclaircir ou les points d'inquiétude,
- Évacuer toutes les questions matérielles qui pourraient perturber le bon déroulement du stage : téléphone, régimes alimentaires, santé, horaires de fin de stage, etc.

Une bonne équipe, unie et soudée

Le troisième facteur de réussite de la formation c'est une bonne entente et une bonne unité entre les trois acteurs de la formation : le conférencier, l'animateur, les participants,

- *Le conférencier* apporte un savoir, une expérience, une pensée. Ce peut être à l'aide d'un exposé de fond, d'un témoignage ou d'un dialogue avec les participants. L'animateur doit repérer et choisir le conférencier qui convient le mieux à la situation ; il doit préparer l'intervention ; il doit faciliter l'intervention en la rendant accessible à l'auditoire.
- *L'animateur* doit être la même personne du début à la fin du stage. Il conçoit et organise la formation. Il est un lien dans le groupe. Il aide le groupe à travailler et à progresser.
- *Les participants* doivent se sentir bien dans le groupe : l'animateur doit veiller à ce que chacun ait sa place parmi les autres ; que l'absence de l'un ou de l'autre, si elle doit logiquement se faire sentir, ne change ni la physionomie ni l'ambiance du groupe ; que le groupe soit riche des différences de chacun ; que le groupe respecte certaines règles de vie qui favorisent la qualité du travail et des relations entre ses membres. L'animateur doit motiver durablement chaque membre du groupe.

Le stage est un contrat entre les participants, l'animateur et les intervenants. Accepter les règles du jeu au sein du groupe, c'est accepter un contrat de bons rapports réciproques.

Une bonne règle de vie en groupe,

Quelques règles de base, posées par l'animateur et agréées par les stagiaires, favorisent la vie du groupe :

- *La discrétion* : stagiaires et animateurs s'engagent à ne pas répéter à l'extérieur les récits des cas personnels,
- *Les horaires* : une fois décidés d'un commun accord, chacun s'engage à la ponctualité,
- *L'assiduité* : la présence de chacun est la règle. Toute absence devra être motivée et annoncée au préalable au groupe,
- *La participation* : chacun doit se sentir libre d'intervenir ou pas, de prendre la parole ou non,
- *Le tabac* : on convient de ne pas fumer dans la salle pour le confort de tous, mais de le faire à l'extérieur, au moment des pauses. Cette règle reste valable en présence d'un conférencier qui fume.
- *Les tâches matérielles* : la liste des tâches étant dressée, l'animateur et les stagiaires peuvent discuter de leur répartition. Exemple : remettre la salle en ordre, effacer les tableaux, mettre en place le petit matériel (feuilles de papier, crayons, gommes, craies... carafe d'eau et verre pour le conférencier)...
- *Gages* : tout manquement à la règle adoptée est payé, de façon amusante, d'un gage. Par exemple : quelques euros alimenteront une cagnotte, l'offre de boissons à la pause, la rédaction d'une lettre pour remercier le conférencier...

Une bonne pédagogie

- La variété stimule l'intérêt. La variété des méthodes stimule l'attention, suscite l'intérêt et entretient la motivation : conférences, écriture, exposé individuel, lecture, travail en petits groupes, jeux de rôles, revue de presse, entretien, travail au magnétoscope...
- Le matériel pédagogique utilisé doit aussi être varié : tableaux, transparents, fiches, notes, photocopies, diapositives, films, visites...
- Pour s'entraîner à la pratique de l'animation, demander à un participant d'être l'animateur du jour, puis chaque jour changer d'animateur.
- L'animateur du jour a la responsabilité de :
 - Vérifier les conditions matérielles du stage : propreté des lieux, de la salle, des tableaux...
 - Assurer la conduite du groupe : respecter l'horaire, animer les échanges, organiser les travaux de groupe, prévoir les pauses...
 - Assurer les relations avec le conférencier : l'accueillir, le présenter au groupe, lui présenter le groupe, le remercier, animer les débats...

7. CONCLUSION

« Regarder l'avenir, c'est déjà le changer »³²⁵

Jean-Louis Ichard
Mardi 30 août 2005

³²⁵ Citation de **Gaston Berger** (1896-1960) : philosophe et haut fonctionnaire français, connu principalement pour ses études sur Husserl et pour ses travaux sur la caractérologie. Il est l'inventeur du terme « prospective », qui signifie étude des futurs possibles. Avec un message parfois énigmatique, il a fermement, mais clairement souligné que l'avenir est « à faire ». « **L'avenir est affaire de volonté.** » Et c'est une bonne nouvelle, car il s'agit de ne pas être passif, ou bien seulement interrogatif, voire prostré face à l'avenir. Demain est en effet « **moins à découvrir qu'à inventer.** »

MÓDULO 1

GESTIÓN DE PROYECTOS DE DESARROLLO: PERSONAL, LOCAL Y COMUNITARIO

GUATEMALA CITY – del 20 al 24 de Agosto del 2012

	Desayuno y aseo personal	Tema FLOR	Refacción	Tema Flor	Almuerzo	Tema FLOR	Refacción	Tema Flor	Descanso	Cena	Tertulia
	7:00 a 8:00	8:00 a 10:00	10:00 a 10:30	10:30 a 12:30	12:30 a 13:30	13:30 a 15:00	15:00 a 15:30	15:30 a 17:30	17:30 a 18:30	18:30 a 19:30	19:30
Lunes	Entrada de participantes, entrega de materiales, habitaciones, llenado de listado de asistencias.					Inauguración Presentación: de los módulos.		Tema: Trabajo en equipo: Dinámica de grupo. Presentación Personal de los participantes.	Todos		Presentaciones diapositivas.
Martes		¿Cómo tomar notas? ¿Cómo redactar un informe, como exponer a la asamblea?		¿Cómo tomar notas? ¿Cómo redactar un informe, como exponer a la asamblea?		Gestión de proyectos. El participante deberá tomar notas, debatir, escuchar, etc.		Gestión de proyectos.	Todos		Preparación de la V.E. ¿Cómo profundizar la visita? ¿Qué queremos conocer? Preguntas...
Miércoles		Visita de Estudios: Finca la Fortuna. Tema: agricultura orgánica sostenible. Lugar: San Antonio El Cornejo, San Martín Jilotepeque, Chimaltenango.		Visita de Estudios Proyecto de San Antonio El Cornejo.		Visita de Estudios		V. E.	Trabajo personal s/proyecto		P. C. de la Visita de Estudios.
Jueves		Presupuestos, balances, contabilidad, financiación.		Presupuestos, Balances, contabilidad, financiación.		¿Cómo tomar notas? ¿Cómo redactar un informe, como exponer a la asamblea?		¿Cómo tomar notas? ¿Cómo redactar un informe, como exponer a la asamblea?			Convivencia
Viernes		Políticas del ministerio de Desarrollo Rural. Proyectos.		Presentación de proyectos de cada participante Evaluación		Salida de los participantes Informe y evaluación equipo técnico responsable					

MÓDULO 2

PRODUCCIÓN, TRANSFORMACIÓN Y COMERCIALIZACIÓN AGROALIMENTARIOS

GUATEMALA CITY – del 19 al 23 de Noviembre del 2012

	Desayuno	Tema FLOR	Refrigerio	Tema Flor	Almuerzo	Tema Flor	Refrigerio	Tema Flor	Descanso	Cena	Tertulia
	7:00 a 8:00	8:00 a 10:00	10:00 a 10:30	10:30 a 12:30	12:30 a 13:30	13:30 a 15:00	15:00 a 15:30	15:30 a 17:30	17:30 a 18:30	18:30 a 19:30	19:30
Lunes	Entrada de participantes					Presentación módulo 2 Puesta en común sobre 1er. Módulo y su proyecto		Expresión oral. Sobre el proyecto personal Obj. Expresión de forma natural, pero concreta sabiendo transmitir el mensaje.			Testimonio exitoso s/proyectos no agrícolas
Martes		Producción del país. Realidad actual y desafío y perspectivas de futuro. Control de calidad. (Exporte e importe). Políticas del MAGA Ministerio de Agricultura		Producción del país. Realidad actual y desafío y perspectivas de futuro. Calidad. (Exporte e importe). Políticas del MAGA		Expresión escrita. ¿Cómo tomar notas? ¿Cómo redactar un informe, como exponer a la asamblea? (comunicación oral) USAC Tutorías		Expresión oral. Sobre el proyecto personal Obj. Expresión de forma natural, pero concreta sabiendo transmitir el mensaje.			Actividad cultural Ministerio de Cultura
Miércoles		Preparación de la V.E. Cómo profundizar la visita, qué queremos conocer, preguntas,		ASOFLOR		ASOFLOR		ASOFLOR			P. C. de la visita o invitado s/tema cooperativismo
Jueves		Economía. Organización y funcionamiento de mercado agropecuario. Estadísticas de precios y producciones AGEXPORT O AGROEXPORT		Estadística. Presupuestos, balances, contabilidad, financiación.		Expresión escrita. ¿Cómo tomar notas? ¿Cómo redactar un informe, como exponer a la asamblea? (comunicación oral) Tutorías		Expresión oral. Sobre el proyecto personal Obj. Expresión de forma natural, pero concreta sabiendo transmitir el mensaje.			Confraternización
Viernes		Empleo rural no agrícola: artesanía, servicios, turismo... Análisis de mercado INGUAT		Presentación de proyectos de cada participante		Salida de los participantes					

MÓDULO 3

ANÁLISIS DEL CONTEXTO POLÍTICO, ECONÓMICO Y SOCIAL LOCAL, MUNICIPAL, DEPARTAMENTAL Y NACIONAL

GUATEMALA CITY – del 29 de Abril al 3 de Mayo del 2013

	Desayuno	Tema FLOR	Refacción	Tema Flor	Almuerzo	Tema Flor	Refacción	Tema Flor	Descanso	Cena	Tertulia
	7:00 a 8:00	8:00 a 10:00	10:00 a 10:30	10:30 a 12:30	12:30 a 13:30	13:30 a 15:00	15:00 a 15:30	15:30 a 17:30	17:30 a 18:30	18:30 a 19:30	19:30
Lunes 29 Abril	Entrada de participantes					Presentación módulo Puesta en común sobre Módulo3 y su proyecto. Equipo		Elaborar la GI con participantes sobre visita al Congreso y al Palacio Nacional	Tutorías		Elaboración de resumen de los temas vistos durante el día. Tutorías
Martes 30 Abril		Contexto político y administrativo del país. Lic. Cristian Castillo Analista Sociopolítica IPNUSAC		Poderes del estado y sus funciones en la sociedad guatemalteca. Lic. Cristian Castillo Analista Sociopolítica IPNUSAC		Visita de Estudio Congreso de la República de Guatemala		Visita al Palacio Nacional de la Cultura.	Tutorías		Puesta en común sobre las Visitas de Estudios.
Miércoles 1 mayo		Práctica sobre temas de comunicación oral y escrito. Vistas en el Módulo I. Lic. Humberto Rodríguez		Práctica sobre temas de comunicación oral y escrito. Vistas en el Módulo I. Lic. Humberto Rodríguez		Presentación de los Proyectos de los participantes Estrategias de ¿cómo dar a conocer los proyectos? Lic. H. Rodríguez		Presentación de los Proyectos de los participantes Estrategias de ¿cómo dar a conocer los proyectos? Lic. H. Rodríguez	Tutorías		Elaboración Guía de Estudios, para la visita a Guate visón.
Jueves 2 mayo		Contexto económico y social del país. Tendencias, problemas de Empleo. Estatus sociales, incide de pobreza, educación. Visión del futuro CIEN. Lic. Hugo Maul De las 8h a las 9h Lic. Cristian Castillo Analista Sociopolítica		Contexto económico y social del país. Tendencias, problemas de Empleo Lic. Cristian Castillo Analista Sociopolítica IPNUSAC		Presentación de los Proyectos de los participantes Equipo		Presentación de los Proyectos de los participantes Equipo	Tutorías	Visita a Guate visión de seis y media de la tarde en adelante	Confraternización
Viernes 3 de mayo		Negociación. ¿Cómo negociar con las autoridades? Dr. Oscar Hugo López		Esquema de defensa de los proyectos Equipo.		Salida de los participantes					

MÓDULO 4

PERSPECTIVAS Y DESAFÍOS EN EL DESARROLLO DEL MEDIO RURAL

GUATEMALA CITY – del 15 al 19 de Julio del 2013

	Desayuno	Tema FLOR	Refacción	Tema Flor	Almuerzo	Tema Flor	Refacción	Tema Flor	Descanso	Cena	Tertulia
	7:00 a 8:00	8:00 a 10:00	10:00 a 10:30	10:30 a 13:00	13:00 a 14:00	14:00 a 15:00	15:00 a 15:30	15:30 a 17:30	17:30 a 18:30	18:30 a 19:30	19:30
Lunes	Entrada de participantes					Puesta en común sobre 3er. Módulo Presentación módulo 4 Puesta en común sobre su proyecto/Tutorías		-Expresión oral. Sobre el proyecto personal. -Avance sobre su proyecto. -Tutorías -Preparación de la presentación y defensa de su proyecto.	Tutorías		Tertulia o película
Martes		Perspectivas y desafíos de desarrollo rural. Marco Tulio Gutiérrez Arenales (Sociólogo)		Ídem		Expresión escrita (informe de los módulos, anecdotario, presentación de defensa del proyecto) Redacción y revisión de su proyecto/Tutorías Defensa de proyectos (6 participantes)		Expresión escrita (informe de los módulos, anecdotario, presentación de defensa del proyecto) Redacción y revisión de su proyecto/Tutorías Defensa de proyectos Preparación de visita de Estudios.	Tutorías		Alimentación equilibrada (Guatemala)
Miércoles		Visita de Estudios, proyectos agropecuarios en Instituto Santiago.		Charla : PRODESA y sus proyectos de desarrollo rural		Expresión escrita (informe de los módulos, anecdotario, presentación de defensa del proyecto) Defensa de proyectos (7 participantes)		Expresión escrita (informe de los módulos, anecdotario, presentación de defensa del proyecto) Defensa de proyectos	Tutorías		Experiencia de los CFR de Perú y Guatemala
Jueves		Expresión escrita (informe de los módulos, anecdotario, presentación de defensa del proyecto) Defensa de proyectos (7 participantes)		Expresión escrita (informe de los módulos, anecdotario, presentación de defensa del proyecto) Defensa de proyectos		Visita al Teatro Popular para ver una obra teatral Obra: “Los árboles mueren siempre de pie”			Tutorías		Confraternización
Viernes		Clausura		Clausura		Retorno					

PROYECTOS TRABAJADOS POR LOS PARTICIPANTES DEL CURSO FLOR

- **Adolfo de Jesús de la Cruz** San Valentín las Flores, San Francisco, Petén - NUFED n°38
CONSTRUCCIÓN DE UNE COCINA PARA EL CENTRO NUFED N° 38, ALDEA SAN VALENTÍN LAS FLORES
- **Ambrocio Pérez Pinula** Aldea Xemanzana, Cunén, Quiché - NUFED n°69
LA IMPLEMENTACIÓN DE HUERTOS FAMILIARES EN LA COMUNIDAD DE XEMANZANA, CUNEN, QUICHÉ
- **Berta Alicia Hernández** Aldea Centro Coyuta Urbano, Masagua, Escuintla - NUFED n°5
MADRES DE FAMILIAS CAPACITADAS SOBRE LA PREVENCIÓN DE LA DESNUTRICIÓN INFANTIL EN LA COMUNIDAD CENTRO URBANO, MASAGUA, ESCUINTLA
- **Basilio Pablo Hernández Chuc** Cantón Cojxac, Totonicapán - NUFED n°379
ELABORACIÓN DE ABONO ORGÁNICO TIPO COMPOST
- **Juan Marcelo Ixén Tzay** Patzún, Chimaltenango - ASONUFED
ALFABETIZACIÓN A MADRES DE FAMILIA DE LA COLONIA EL MILAGRO, MUNICIPIO DE PATZÚN, DEPARTAMENTO DE CHIMALTENANGO
- **José Méndez Mejía** Aldea Pacacay, Tecpán Guatemala, Chimaltenango - RETIRADO
IMPLEMENTACIÓN DE HUERTOS FAMILIARES, EN LA COMUNIDAD DE PACACAY, TECPÁN GUATEMALA
- **Julio Alfredo Capriel Itzep** Caserío Chocaculeu, San Bartolo Aguas Caliente, Totonicapán - NUFED n°287
CRIANZA DE GALLINAS PONEDORAS
- **Filberto de Rosa García** Aldea Santa Bárbara, Chiquimula - NUFED n°608
IMPLEMENTACIÓN DE ABONERAS ORGÁNICAS EN LA COMUNIDAD SANTA BÁRBARA, CHIQUIMULA
- **Cresencio Morales Arriaga** Posonicapa Chiquito, Cuilco, Huehuetenango - ADISUC
LA IMPORTANCIA DE ESCUCHAR LA OPINIÓN DE LAS PERSONAS SOBRE LA APERTURA DE UN DIVERSIFICADO
- **Luis Noé Ramos Ramírez** Nuevo Santiago, San José el Ídolo, Suchitepequez - ADECAGUA
GESTIÓN DE UN CONTRATO MUNICIPAL PARA UN COORDINADOR DE ADECAGUA
- **Félix Bruno Ventura García** Santa María, Sinibal, San Marcos - ADISAM
MEJORAMIENTO DE GALERAS
- **Herculano Santay Solval** Nuevo Santiago, San José, Suchtepequez - ADENCA
LA IMPORTANCIA DE IMPLEMENTAR UN VIVERO FORESTAL FAMILIAR
- **Pedro Pablo Hernández Hernández** Climentoro, Aguacatán, Huehuetenango - ASODECC
ABONOS ORGÁNICOS PARA EL MEJORAMIENTO DE LA AGRICULTURA
- **Juan Francisco Simón** Yulconop, Barrillas, Huehuetenango - ADY YUJ
GESTIÓN ANTE LAS AUTORIDADES PARA LA CONSTRUCCIÓN DEL EDIFICIO DEL INSTITUTO POR COOPERATIVA DE LA ALDEA YULCONOP
- **Nelly Rubidia Pisqui Izún** Chova, Colomba, Quetzaltenango - ASODIPA
ENSEÑANZA DE CORTE Y CONFECCIÓN
- **Julián Vásquez Morales** Chiquihuil, Cuilco, Huehuetenango - ADECAGUA
FLORISTERÍA ARACELY
- **Eleazar Sebastián Gómez Gómez** Via Flores, Tejutla, San Marcos - ASODEVIT
SIEMBRA Y PRODUCCIÓN DE PAPA EN LA ALDEA VILLA FLORES
- **Gerónimo Luis Chamorro Ixcaquie** Xantún, Totonicapán - ICEFAT
LA IMPORTANCIA DE LOS PROYECTOS PRODUCTIVOS CON UN GRUPO DE JÓVENES
- **Rosa Isabel Colop Vicente** Choquiac, Cantel, Quetzaltenango - ASEDIC
LA IMPLEMENTACIÓN DE UNA TIENDA ESCOLAR.

BILAN DE LA MISSION DU 14 AU 24 JUILLET 2013

–GUATEMALA CITY–

Objectifs de la mission.

Dans le cadre du programme triennal 2011-2013 de DISOP pour la promotion et le développement des CEFFAs dans le monde (cofinancé par la Direction générale de la Coopération belge et à la demande de ses partenaires au Guatemala), je me suis rendu au Guatemala du 14 au 24 juillet 2013 pour une mission dont les objectifs étaient les suivants :

- Coanimer la session finale du cours FLOR pour les responsables associatifs des CEFFAs des réseaux ASONUFED et ADECAGUA.
- Faire le bilan de la formation des responsables locaux des réseaux ASONUFED et ADECAGUA, dans le cadre du cours FLOR (formation des leaders des organisations rurales) élaboré en novembre 2011 et qui s'est déroulé en quatre sessions, entre août 2012 et juillet 2013 ;
 - 1^{ère} session : du 20 au 24 août 2012
 - 2^{ème} session : du 19 au 23 novembre 2012
 - 3^{ème} session : du 29 avril au 03 mai 2013
 - 4^{ème} session : du 15 au 19 juillet 2013

Déroulement de la mission.

- Mise au point de l'organisation de la quatrième et dernière semaine de la formation FLOR :
- Co-animation de la semaine de formation
- Préparation des sujets de projets individuels :
- Exposé individuel des projets devant un jury de trois experts (licenciado Humberto Rogriguez, licenciado Hugo Centurion, Ingeniero Jean-Louis Ichard)
- Remise des diplômes par les Docteurs Estuardo Gálvez Barrios (Recteur de l'Université San Carlos – USAC), Oscar Hugo López Rivas (directeur de l'École de Formation des Professeurs de l'Enseignement Moyen –EFPEM), Pedro Puig i Calvó (secrétaire général de l'AIMFR)
- Bilan de la formation FLOR :
 - Bilan écrit – rédaction et traduction en français (documents disponibles si nécessaire)
 - Bilan oral (Enregistrements disponibles si nécessaire)
 - Rédaction du rapport final – Recommandations finales et perspectives d'avenir

BILAN DE LA FORMATION DES LEADERS DES ORGANISATIONS RURALES

–FORMATION FLOR–

1. QUE VOUS A APPORTE LA FORMATION FLOR ?

- Une mise en relation avec les personnes et les institutions qui sont intervenues pendant la formation (l'équipe pédagogique, FUNDAP, ProRural, les conférenciers...)
- Beaucoup d'idées neuves, beaucoup d'expériences et beaucoup de formation.
- La capacité de former quarante mères de famille de ma communauté, pour le soin des enfants.
- J'ai appris à élaborer un projet de façon professionnelle et à l'accompagner du début à la fin.
- Connaître les institutions qui travaillent au développement du Guatemala.
- Apport de connaissances et d'orientations pour développer les communautés.
- Plus de confiance en moi-même. La vie en groupe pendant les semaines de formation me servira pour la vie de groupe dans ma communauté.
- J'ai appris à être disponible, à saisir les opportunités, à être flexible, à partager la vie de groupe avec les autres. Tout cela va m'aider à renforcer les activités de l'association.
- La formation m'a apporté sagesse, force, enthousiasme.
- J'ai appris qu'il pouvait y avoir des chemins différents pour atteindre un même objectif.
- Merci de m'avoir prise en considération et de m'avoir encouragée et aidée à suivre la formation.

2. QUELS CHANGEMENTS LA FORMATION A-T-ELLE APPORTES DANS VOTRE VIE ?

- L'équipe pédagogique m'a beaucoup aidé à corriger mes défauts.
- J'en retire des encouragements pour parler devant un public, pour me présenter en public, pour gérer un groupe de personnes.
- Cela a réveillé en moi le sens de la responsabilité et de l'engagement, et l'importance de savoir choisir l'information.
- C'est une expérience inoubliable, car maintenant je me sens plus sûre de ce que je fais. Mon intention de servir s'est accrue par les effets obtenus auprès de quarante mères de famille que j'ai formées.
- J'ai été beaucoup plus loin que le peu d'expérience que j'avais jusqu'à présent.
- J'ai appris à être ponctuel, responsable, engagé, ordonné. J'ai appris à partager avec les autres et je me sens plus engagé pour appuyer ma communauté et mon organisation.
- Cette expérience a été une situation nouvelle dans ma vie. Je connaissais des choses, mais je n'étais pas conscient de ce que je faisais. Je participais à des réunions, mais je n'étais pas tranquille, maintenant je me sens plus en sécurité.
- J'ai appris à tirer profit des moyens dont on dispose et à les mettre en valeur : j'ai appris à être entrepreneur. J'ai appris ce que doit être un leader et qu'il est nécessaire de former d'autres leaders pour développer les communautés, et d'être plus engagés.
- La formation m'a appris à être disponible.
- J'ai appris à mieux accueillir les parents et les membres de l'association lors des réunions.
- J'ai appris à remplir toutes les conditions pour mener à bien un projet.
- Dans ma jeunesse je n'ai eu ni appui ni aide. Maintenant, je me sens plus forte et je mettrai en pratique dans mon association et dans mon foyer tout ce que j'ai appris dans la formation.

3. QU'AVEZ-VOUS ACQUIS POUR VOTRE COMMUNAUTE EN REALISANT VOTRE PROJET ?

- L'envie de le présenter devant l'assemblée et savoir gérer l'assemblée. Je sais maintenant comment exécuter un projet et comment préparer un diagnostic. Sur un plan plus technique, j'ai formé des familles pour l'installation de vingt arpents de maraîchage.
- J'ai pu obtenir que les mères de famille aient davantage soin de leurs enfants et aient davantage d'affection. De plus, d'autres organisations travaillent ensemble sur ce projet : la municipalité, les autorités locales et l'ONG Groupes de familles FUNDASUCA.
- Grâce à mon projet, des personnes ont appris à lire et à écrire. J'ai personnellement appris à accompagner le changement par le suivi et le renforcement des organisations : gestion des organisations, leadership, choix de meilleurs leaders avec de meilleures valeurs.
- J'ai réussi à impliquer les parents dans les activités du NUFED. Et j'ai appris à réaliser des projets avec priorité et utilité.
- Mon projet conduit à un développement intégral des personnes et des familles.
- J'ai réussi à former deux autres familles à la préparation d'engrais biologiques. Une troisième famille est vivement intéressée. De plus, j'ai fait un exposé technique sur la préparation et l'utilisation des engrais bio pour les élèves et les professeurs du NUFED.
- J'ai appris à élaborer d'autres profils de projets et à aider le Conseil d'administration pour définir le projet qui lui convient. J'ai appris à être plus engagé envers la communauté.
- J'ai réussi à encourager la communauté pour qu'elle s'implique davantage.
- J'ai fait prendre conscience à la Communauté de l'importance et de la valeur d'un projet.
- J'ai fait prendre conscience à la communauté de cesser d'utiliser des engrais chimiques au profit d'engrais biologiques.
- J'ai réussi à ce que les familles aient de nouvelles opportunités pour aller de l'avant dans la vie.
- Grâce aux visites d'études, j'ai eu l'initiative de développer un projet de fleuristerie.
- Le projet m'a permis de faire travailler en groupe les membres de l'association en vue d'obtenir des résultats économiques meilleurs et plus sûrs.
- Je ne vois pas encore les fruits de mon projet, mais l'association peut compter sur de meilleures ressources pour se mobiliser.
- Le projet a été un exemple pour de nouveaux agriculteurs.

4. QUELS CHANGEMENTS A APPORTES LA FORMATION DANS L'EXERCICE DE VOS RESPONSABILITES ASSOCIATIVES ?

- J'ai une plus grande volonté de participer. Je suis plus motivé.
- Je me sens plus responsable : dans la gestion, dans l'horaire, dans le temps disponible, dans l'honnêteté, dans le respect. « Ça me coûte un peu, mais j'y arrive petit à petit. » (sic)
- Je me sens plus responsable vis-à-vis de l'association que je représente, vis-à-vis de la société et de la communauté.
- La formation m'a apporté une discipline personnelle et j'ai appris à rédiger un rapport, ce qui n'est pas si difficile. J'ai appris à élaborer un projet, chose que je ne faisais pas auparavant.
- Engagement ! c'est un mot qui reflète ce que nous pouvons apporter à la communauté : aider, partager, encourager, orienter d'autres personnes. ASONUFED est une tâche difficile : il est nécessaire de donner de nouvelles perspectives, de renforcer l'organisation, car elle a perdu sa relation avec le Ministère de l'Éducation.
- J'ai pris conscience de l'importance de la comptabilité et de la législation, et de la façon de travailler correctement. Bien gérer l'information avec la SAT et autres aides publiques.
- J'ai plus de certitude dans ce que j'explique. Même si je ne sais pas écrire, j'ai indiqué au Secrétaire comment prendre des notes et comment rédiger correctement un compte rendu de réunion. Je me sens plus apte à faire participer tout le monde en réunion, en donnant à chacun l'opportunité de s'exprimer. Je me sens plus apte à interpeller les institutions.
- J'ai acquis des outils pour présider l'association, coordonner les activités, appuyer le développement de ADECAGUA, chercher de nouveaux projets, élaborer des profils de projets.
- Je vais motiver les membres du Conseil d'administration pour qu'ils proposent des projets.
- J'ai appris à animer des réunions, à prendre des notes. J'ai aussi appris que l'organisation était exonérée d'impôts à la SAT. Merci mille fois !
- Ma façon de penser, d'agir et de comprendre mes voisins et mes associés a beaucoup changé, mais ce qui a surtout changé c'est ma façon d'être. Ceci me fait penser qu'il y a beaucoup de choses à faire pour développer mon pays, en commençant par un changement dans ma famille, puis en le projetant dans la société, que je veux améliorer dans tous les domaines.
- Nous avons monté une association de parents qui nous aidera à voir ce que nous devons ou pouvons faire.
- Oui, il y a eu un changement parce que ma responsabilité dans l'association s'est renforcée.

5. QUELS CHANGEMENTS LA FORMATION A-T-ELLE APPORTES DANS VOTRE FAMILLE ?

- Davantage de responsabilité et de solidarité, car ma famille m'a soutenu et motivé : mon fils m'a aidé pour réaliser le projet et il s'est occupé du travail agricole en mon absence (pendant la formation). Ainsi, je n'ai pas eu à payer un ouvrier agricole pour me remplacer.
- Beaucoup de choses ont changé dans ma famille : une meilleure communication, une meilleure vie commune. Ma femme m'a encouragé à suivre la formation et c'est elle qui m'a remplacé dans le travail de la parcelle.
- Plus de compréhension. Mon mari et mes enfants tirent profit de ma formation.
- La relation avec mes enfants s'est améliorée à partir des conseils que je leur ai demandés pour réaliser le projet.
- Plus d'engagement, plus de communion, plus de partage, plus d'unité, plus d'appui.
- Un foyer plus ordonné, plus respectueux des opinions de chacun, un projet de vie familiale.
- Ma famille est très heureuse de partager mon expérience.
- De nouvelles perspectives de vie, comme par exemple comment se comporter en famille et avec les voisins ? Nouvelles relations de travail entre patron et employé.
- Le changement le plus spectaculaire a été de tolérer et de chercher des solutions aux problèmes qui se présentent en famille. J'initie un nouveau projet familial dans lequel je tiens compte de ma famille.
- Meilleure compréhension, et aide dans la formation de mes enfants.
- Nous nous sommes rendu compte que nous pouvions améliorer la situation économique et morale de la famille.

6. QUELS CHANGEMENTS LA FORMATION A-T-ELLE APPORTES DANS VOTRE ASSOCIATION ?

- Les membres de l'association sont plus enthousiastes. La fréquence et la forme des réunions de la communauté ont changé. La formation m'a apporté des capacités et des compétences personnelles pour collaborer au bien de la communauté.
- J'ai acquis du prestige au sein du Conseil d'administration.
- Maintenant que nous y voyons plus clair, nous pouvons monter des projets et aller de l'avant.
- Une relation plus étroite avec les membres du Conseil d'administration et les autorités locales de ma communauté.
- Travailler plus en équipe, être plus ponctuel et responsable. Dans un monde où existent la désunion et la méfiance, il faut renforcer l'organisation de l'ASONUFED. Être plus responsable, plus engagé et continuer à partager cette expérience.
- Responsabilité, conscience et éducation.
- J'ai transmis aux moniteurs ce que j'ai appris à la formation FLOR. Je l'ai également transmis à la municipalité (COCODE), ce qui a généré une meilleure syntonie entre leaders et communauté.
- J'appuie le Conseil d'administration et je proposerai un plan de formation.
- Partage de points de vue sur le développement de la communauté. Plus de communion.

7. QUELLES PERSPECTIVES EN RETIREZ-VOUS POUR VOTRE COMMUNAUTE ?

- Transmettre des expériences de projets. Continuer à collaborer dans un projet d'éducation qui permette de scolariser plus d'élèves de la communauté actuelle et les élèves de nouvelles communautés. Motiver les parents qui ne se sentent pas responsables de l'éducation de leurs enfants ou qui n'ont pas les moyens financiers nécessaires ; les uns et les autres considèrent que l'enfant doit se suffire à lui-même.
- Mon premier projet est de transmettre au Conseil tout ce que j'ai appris. Communiquer.
- Je vais suivre mon objectif pour que les mères aient une bonne formation, et que ma communauté s'inscrive dans un développement d'avenir.
- Impliquer les étudiants et les parents du NUFED.
- Mon projet d'alphabétisation ne doit pas s'arrêter à savoir lire et écrire, il doit conduire à insérer les participants dans le système éducatif formel. Je souhaite que le projet se développe à travers des femmes leaders qui devront se former pour être actrice du projet.
- D'abord faire partager ce que j'ai appris avec le comité des parents et ensuite sensibiliser les parents et les étudiants à l'importance du travail en groupe pour trouver des solutions aux problèmes.
- Exercer un leadership avec les membres de la communauté.
- Provoquer le développement. Conscientiser les leaders, proposer des activités de changement. Être un leader qui soit au service de la Communauté.
- Atteindre un changement intégral de ma communauté à travers des projets productifs, éducatifs, environnementaux et infrastructurels de base.

8. AVEZ-VOUS DES SUGGESTIONS A FAIRE POUR AMELIORER LA FORMATION FLOR ?

- J'ai bien aimé ce que nous avons fait tant du point de vue pratique que théorique.
- Un peu plus de visites d'études. Un peu plus de temps pour les conférences. Il est nécessaire d'avoir plus de temps pour les explications, les débats et les échanges.
- Je souhaite que davantage de parents de chaque association intègrent cette formation.
- Il faudrait proposer un monitorat pour les participants de cette formation.
- Maintenir le contact pour une nouvelle formation à distance et l'évaluation des résultats.
- Faire un autre cycle FLOR pour donner des opportunités à d'autres leaders.
- Faire un suivi de formation pour le groupe qui vient de finir le premier cycle.
- Centrer les thèmes sur le contexte de vie des communautés. Préparer du matériel didactique pour chaque thème. Avoir ces instruments par avance. Élargir le champ de la formation.
- Motiver l'interaction et l'échange entre les participants ; c'est l'unique façon de se développer et d'aider les autres à se développer. Sur un plan personnel, orienter, organiser, planifier le travail pour qu'il ait un plus grand impact dans la famille et dans la communauté.
- Régionaliser la formation pour toucher d'autres personnes. Faire un deuxième niveau pour ceux qui ont

fait le premier cycle.

- Pour moi, cette formation est excellente. Les thèmes abordés ont été très bons. Il faudrait donner cette opportunité de formation à d'autres leaders. Pour ceux qui viennent de terminer ce cycle, il faudrait envisager d'autres formations et assurer un suivi.
- Il faudrait organiser des rencontres semestrielles ou annuelles pour réalimenter, réactualiser les connaissances que nous avons reçues et aussi motiver et épauler la lutte entreprise.
- Tout a été excellent. Le mieux serait que chacun de nous puisse donner vie et faire croître ce que nous avons appris dans cette nouvelle et bonne expérience.
- Donner une suite à cette formation, dans la même forme que les quatre premiers modules.
- Mettre en pratique tout ce qu'il est possible de faire.
- Que cette formation ait lieu plus fréquemment et avec plus de participants, plus de parents issus d'autres organisations en relation avec nos réseaux.
- Je demande aux institutions de ne pas cesser d'appuyer les leaders ruraux, car avec cet appui le Guatemala s'améliorera par l'expérience de ses habitants.
- Il y a beaucoup de choses que nous ne connaissons pas et la formation nous rend plus forts.

9. AVEZ-VOUS QUELQUE CHOSE D'AUTRE A AJOUTER ?

- Merci pour la confiance que vous nous avez accordée pendant ces quatre semaines et pour votre patience.
- Nous voulons évoluer, aller de l'avant, nous former professionnellement et demander l'appui d'une institution internationale pour les besoins de la communauté.
- Merci à l'appui, national et international, pour que le pays ait des personnes formées.
- Nous devons échanger à travers la technologie existante ou à travers l'ASONUFED.
- Donner un suivi à cette formation. Mettre en place une formation continue.
- Merci de nous avoir donné l'opportunité de nous former professionnellement.
- Accompagner les leaders formés, une fois la formation terminée, pour que leur action dans les Communautés soit bénéfique. Consolider cette formation par d'autres cours.
- Le soutien des autres participants a été très important pour moi et m'a permis de continuer.
- Il faudrait qu'il y ait un moyen, comme chercher un financement, pour un projet de tous les participants de façon à motiver nos communautés et nous donner plus de confiance.
- Il faut remercier l'équipe qui a organisé cette formation et donner cette chance (de se former) à d'autres leaders. Tout a été très bien organisé et très bien pensé. Il faudrait assurer un suivi de ceux qui viennent d'être formés et contribuer ainsi au développement.
- Je n'oublierai jamais tout ce que j'ai appris dans les quatre modules. Merci.

10. CONCLUSION GENERALE ET APPRECIATION DES FORMATEURS

- Cette formation a été très positive et très appréciée par les participants ainsi que par les autorités de l'Université. Les participants sont unanimes pour souhaiter que cette formation soit renouvelée et proposée à d'autres personnes de leurs communautés.
- L'équipe pédagogique conclut que, suite à la formation, il serait nécessaire d'accompagner chaque participant dans la réalisation et le suivi de son projet personnel. Une nouvelle formation FLOR permettrait à de nouveaux leaders de se former et de promouvoir de nouveaux projets de développement pour leurs associations et communautés.

11. AVIS PERSONNEL

Personnellement, je pense que cette formation a été excellente à plusieurs points de vue :

- Elle a permis la formation à la responsabilité de dix-neuf leaders membres d'associations de deux réseaux différents. Leurs témoignages ci-dessus sont très éloquentes. La formation va bien au-delà du seul aspect professionnel. Tous disent que cette formation a eu et aura un impact sur leur famille, sur leur association et sur leur communauté. Tous sont animés du désir de s'engager davantage et de faire plus pour le développement rural de leur communauté. Tous sont animés du désir de transmettre tout ce qu'ils ont appris. Tous souhaitent que d'autres leaders puissent recevoir cette même formation. Tous aimeraient qu'il y ait une continuité dans la formation qu'ils ont reçue.
- Cette formation a permis à deux réseaux différents de mieux se connaître et de travailler ensemble.

Beaucoup, parmi les participants, souhaitent garder le contact et même se revoir régulièrement pour échanger leurs expériences et s'entraider. Au-delà de cet aspect professionnel, les amitiés qui se sont tissées pendant la formation resteront. Cela représente un « nouveau réseau » de solidarité à travers tout le pays. C'est un résultat « exceptionnel » de la formation pour un pays comme le Guatemala, miné par l'insécurité et par l'incertitude.

- Cette formation a permis à un certain nombre de formateurs des deux réseaux d'acquérir les compétences et le savoir-faire nécessaire pour animer une nouvelle formation FLOR. Les deux personnes qui ont été les plus régulières, capables, fiables, et compétentes sont German Ramírez (pour le réseau ADECAGUA), et Venancio Ixén Sipac (pour le réseau ASONUFED).
- Personnellement, je pense qu'il vaut la peine d'aider ces deux réseaux à poursuivre la formation FLOR pour former de nouveaux leaders. Je pense aussi qu'il faut trouver un moyen d'accompagner les leaders déjà formés dans la mise en place de leurs projets et leur donner les moyens de se revoir une ou deux fois par an pour échanger sur leurs expériences respectives et saisir cette occasion pour organiser une formation continue sur des sujets qui les aiderait dans l'exercice de leurs responsabilités.

Jean-Louis ICHARD
Dimanche 18 août 2013

**ENTRETIENS
AVEC QUELQUES ACTEURS,
TÉMOINS OU OBSERVATEURS
DU DÉVELOPPEMENT RURAL
EN FRANCE**

1. L'agriculture française a connu un formidable développement juste après la Seconde Guerre mondiale, comme elle n'en avait jamais connu auparavant. Quels sont les facteurs et les éléments qui ont contribué à ce formidable développement ?

Ce formidable développement se prépare déjà avant 1940, mais il s'accroît après la guerre 1940-1945, car il faut relancer l'économie. Parmi les six priorités du Plan Marshall, le développement de la production alimentaire s'impose. D'où la nécessité d'encourager l'agriculture par des aides publiques. Les tickets d'alimentation durèrent jusqu'en 1948.

Les jeunes paysans désirent améliorer leurs conditions de travail et de vie. Le milieu rural est très marqué par le malaise paysan. Malaise exprimé même dans un communiqué pastoral de l'évêque de Montauban, Mgr Pierre-Marie THEAS, daté du 8 mars 1945. Dans une longue lettre de sept pages, il écrit : « Il y a un problème paysan », qui se manifeste par un exode rural de plus en plus fort.

Je note ce témoignage qu'un jeune a écrit en 1944 l'année de la libération du pays. « Nous sommes allés voir passer les Américains sur les routes et il a fallu constater que nos tracteurs agricoles, dont les plus récents dataient de 1939, avaient l'air de jouets à côté du matériel outre-Atlantique. Quant à nos attelages à bœufs ou à vaches, n'en parlons pas, ils semblaient sortir des cavernes » (*Semelles et Moissons p 50*). Les Américains envoyèrent des tracteurs.

Un autre élément joue aussi un rôle important dans l'évolution de l'agriculture. Il s'agit de la migration intérieure de jeunes venus d'autres régions de France, par exemple le Maine et La Loire, la Bretagne et d'autres, à la recherche d'une exploitation, car chez eux ils ne pouvaient s'installer à leur compte faute de terres libres. Leurs méthodes de travail et de vie surprenaient parfois. Je pense surtout aux bêtes que les migrants de Bretagne laissaient dehors, la nuit, alors que nous, nous les rentrions tous les soirs à l'étable. On raconte que certains voisins allaient vérifier avec la lampe de poche comment dormaient les bêtes dans les prés !

Une autre exigence très demandée concerne les femmes. Elles participent aux durs travaux des champs. Certaines envient la vie moins pénible des « bonnes » dans les villes. Ma belle-sœur a connu cela avant de revenir à la maison de campagne où elle entreprend des aménagements à commencer par les toilettes, les chambres et la nourriture qui devient plus variée. Mais la situation la plus difficile à vivre réside dans la cohabitation parents/grands-parents.

2. Comment expliquer que la masse des agriculteurs, peu scolarisée, ait été capable de faire face à ce que l'un d'eux a qualifié plus tard de « révolution silencieuse » (Michel Debatiste) ?

Des fils et des filles d'agriculteurs, en petit nombre, car la pension est chère, sont scolarisés dans des collèges secondaires en ville, laïcs ou religieux. Mais la plupart des jeunes ne connaissent que l'école primaire.

Cependant une première évolution se dessine à partir de 1930 avec la naissance des « Centres Ménagers » pour les filles, des « Maisons familiales » pour garçons et filles, des « Écoles d'agriculture ». Les « Chambres d'agriculture » départementales prennent conscience de la nécessité d'une autre agriculture pour un autre monde paysan. Des mutations se dessinent grâce aux divers syndicats, aux groupements agricoles, aux coopératives...

Une révolution silencieuse est à l'œuvre et les mouvements catholiques de jeunes puis d'adultes vont participer et accentuer cette marche en avant. L'influence de la JAC-F est déterminante. Le mouvement offre aux jeunes du milieu rural une université populaire de substitution. Une jeune génération se lève qui veut sortir du Moyen Âge par le progrès technique pour redresser la tête, retrouver la fierté du travail paysan, prendre toute sa place dans la société moderne. Cette génération succède à celle qui avait subi la grande dépression des années 1930 qui avait démoralisé les campagnes.

Des adultes, la plupart issus de la JAC-F, créent le « Mouvement Familial Rural » (MFR) dont le premier grand Conseil national se tient à Versailles en 1945. Ses participants prennent plusieurs décisions : favoriser des associations légales et locales de la « Famille Rurale », propager le journal « Foyer Rural », recruter des « Aides Familiales Rurales » pour aider des foyers... Pour accueillir les migrants qui viennent assez nombreux d'autres régions de France, ils fondent l'association « Migrations Rurales ». De plus, ils approfondissent la vie du couple, souvent marquée par des incompréhensions et par la cohabitation parents/grands-parents, car les jeunes couples aspirent à l'autonomie de leur foyer.

3. Beaucoup de ces agriculteurs sont devenus des dirigeants d'Organisations professionnelles agricoles (Crédit, Coopération, Mutualité,) des élus locaux, nationaux et européens et même des ministres de la

République. Quel rôle a joué selon vous, la formation continue ou permanente ? Quels « système » ou « méthode » de formation leur ont permis un tel développement personnel et professionnel ?

Formation est le maître mot de l'action professionnelle organisée. Le monde paysan a besoin d'assimiler les progrès techniques et de comprendre le fonctionnement de l'économie. D'où la nécessité de cadres pour piloter les multiples organismes qui se créent en cette période : Coopératives, Crédit, Mutualité, Développement... Aussi un syndicalisme fort s'avère nécessaire pour coiffer le tout, d'où le rôle de l'IFOCAP.

Dans le département du Tarn des lieux de formation existaient : École d'Agriculture, Foyers Laïques, mais je ne connais pas l'ampleur de leur action dans le milieu agricole pour la formation.

La JAC naît en France en 1929 et la JACF en 1933. La mixité n'était pas encore en marche comme d'ailleurs dans d'autres mouvements non catholiques.

Dans le cadre de ces deux mouvements, ou même en dehors d'eux, à l'initiative de prêtres, de religieuses ou de laïcs, naissent des rencontres de formation pour les jeunes dans les « Journées rurales » et les « Semaines rurales », très nombreuses et très suivies. J'ai relevé, dans mon livre, « Les Premiers Jacistes », plusieurs centaines de journées rurales et une centaine de semaines rurales dans les années de 1930 à 1945. Même des petits villages vivent leur journée de formation sur des thèmes choisis par eux avec l'aide de monitrices d'enseignement ménager, de professeurs et de membres d'organisations rurales. La première formation commence à la base, en équipe.

La formation prend un grand essor après 1945. J'ai participé à l'animation de « Mois de Formation rurale », de deux ou trois semaines sur la région de Toulouse. Tous les sujets concernant la vie des jeunes ruraux sont abordés.

Je cite cette réflexion écrite par un jeune, Hubert, sous le titre : « Le porte-plume » : *« La JAC a été pour moi à l'origine d'une progression que je n'aurais jamais eue. Le fait d'avoir à parler à une réunion, ça oblige à se former. Parler pour la première fois devant tout le monde, il y a de quoi rougir. Alors on apprend. De plus, je n'étais pas porté à écrire. J'ai abandonné l'école à 12 ans et le porte-plume avec ! Je ne l'ai repris qu'à dix-neuf ans, à la JAC »*. Nous sommes bien loin du slogan d'alors « Tu en sauras assez pour être paysan ! »

Cette formation repose sur la méthode de base des mouvements avec ces trois mots : « VOIR-JUGER-AGIR ». Le mot juger est à prendre dans le sens de « DISCERNER », d'analyser sérieusement toutes les réalités de la vie des jeunes : agriculture, loisirs, coopératives, famille, amour, etc. Cette pédagogie pour comprendre, expliquer et choisir les moyens les plus adaptés prépare les jeunes à devenir des acteurs et de futurs éducateurs. La JAC a initié son propre système de formation, une culture générale, mais au sens global : tout l'homme et tous les hommes, y compris le spirituel par un christianisme incarné. Comme il s'agit de mouvements catholiques, cette formation humaine est complétée par l'éclairage de l'Évangile qui reste à la base de toute action chrétienne.

Avec cette méthode, toujours accompagnée d'un enseignement et de lectures proposées, a permis à des jeunes de monter dans l'échelle des responsabilités et à certains de devenir des chefs syndicaux, communaux et même nationaux.

4. Cette « révolution » qui a eu lieu en France n'a apparemment pas touché la plupart des gens d'Afrique, d'Asie, d'Amérique Centrale. Étant donné les différences culturelles, économiques, sociales par rapport à la France, quels seraient selon vous les facteurs ou les conditions d'un développement durable pour eux ? Auriez-vous des conseils ou suggestions à apporter ?

Ces pays vivaient depuis des siècles en vase clos. Mais il faut reconnaître que les mouvements de la JAC et JACF de France et d'autres pays européens se sont vite sentis solidaires des pays du Tiers monde. Sur un plan international, le Congrès du MIJARC (Mouvement International de la Jeunesse Agricole et Rurale Chrétienne) officialise sa naissance à Lourdes en 1960. Des prêtres et des laïcs se portent volontaires pour quatre ou cinq ans de service, envoyés et soutenus par le MIJARC. À ce titre, je suis parti au Burkina Faso (Haute-Volta) en 1964. Mais pour une raison de santé, je n'ai pu y rester que deux ans.

Ma mission consistait à aider et conseiller l'équipe nationale composée du prêtre Aumônier africain, des jeunes de l'équipe nationale, tous Africains, épaulé par une permanente française volontaire au titre du MIJARC. Mais notre mission d'Européen se devait de respecter et l'autorité des responsables africains et les réalités totalement différentes de notre pays d'origine. J'ai apprécié les échanges entre jeunes, la plupart dans leur langue d'origine que seuls les responsables africains pouvaient comprendre. Ils me traduisaient. J'ai parfois souri du palabre africain, mais je les ai appréciés peu à peu, car ce qu'ils racontaient avec de nombreux détails dévoilait bien les problèmes concrets. À partir de là, des solutions émergeaient et alors naissait une volonté d'innover, de créer, de modifier. Ainsi, tous les domaines de leur vie apparaissaient. Les Africains, hommes et femmes, s'épaulaient pour améliorer leurs conditions de travail, les modifications de la case, l'amélioration de la nourriture, de l'hygiène, etc.

Le nœud du problème consiste à faire confiance aux paysanneries de tous les continents, en les aidant dans leur contexte par des politiques agricoles coordonnées. Comment instaurer la souveraineté alimentaire ? En France, un ministre de l'Agriculture, Edgard Pisani, a écouté la jeune génération et s'est appuyé sur elle pour réaliser les « Lois d'orientation agricole » de 1960-1962.

Je suis convaincu que la formation, dans les pays d'Afrique, d'Asie, d'Amérique centrale... comme chez nous, consiste d'abord à mettre ensemble des personnes pour bien regarder leur vie, y déceler les modifications possibles et les mettre en pratique. Sans oublier le sens profond qu'ils donnent à leur action et à leur vie : sens humain et service des autres que les mouvements chrétiens complètent par l'esprit évangélique.

5. Avez-vous d'autres recommandation ou suggestions à apporter ?

Terminer par des recommandations spécifiques ? Veiller à ce que le progrès ne soit pas seulement technique, comme l'emploi des produits chimiques en agriculture. D'où la nécessité de bien étudier toutes les situations concrètes, par une analyse sérieuse et non superficielle, objective et non partisane, réelle et non idéologique, avec par-dessus tout le souci de servir, surtout les plus défavorisés. Des hommes et des femmes le vivent aujourd'hui.

Présentation de l'abbé Jean-Marie BARTHE

Né en 1928, fils de paysan du Tarn (France), dernier de six enfants, je me suis orienté vers le sacerdoce. Mais tout le temps de mes vacances, deux à trois semaines à Noël et à Pâques, et presque trois mois pendant l'été, je participais avec plaisir aux travaux des champs : labours, récoltes d'été et surtout traite des brebis matin et soir. En effet, notre exploitation élevait les brebis pour le lait de la Société de Fromage de Roquefort (Aveyron). Tous les matins, avec une petite remorque accrochée au vélo, je portais le bidon de lait au village voisin à quelques kilomètres. Là, une laiterie commençait de traiter le lait avant qu'un camion ne passe les jours suivants pour l'emmenner dans les caves de Roquefort. Depuis ce temps-là, l'agriculture française a beaucoup évolué et, avec elle, le milieu rural, appelé jadis « paysan ».

À partir de 1954, j'ai vécu presque tout mon ministère de prêtre dans le milieu rural et d'abord comme aumônier diocésain des mouvements de jeunes : la JAC (Jeunesse Agricole Catholique), la JACF (Jeunesse Agricole Catholique Féminine) puis auprès des adultes au service du CMR (Chrétiens du Milieu Rural). J'ai passé deux ans comme volontaire en Afrique, au Burkina Faso (Haute-Volta), au titre de la JAC-F internationale.

À partir des cinq questions qui m'ont été posées, voici mon expérience de présence auprès des jeunes ruraux du département du Tarn. Je les ai écrites dans deux livres : « *Les premiers Jacistes du Tarn 1930-1945* » et « *Semelles et Moissons 1945-1960* », Imprimerie Coopérative du Sud-Ouest, Albi, 1994 et 1999.

Jacques BLOIS
& Marie-Annick BLOIS-CHÉREAU

Entretiens du 28 novembre 2011

18-19 octobre 2014

12 février 2015

1. L'agriculture française a connu un formidable développement juste après la Seconde Guerre mondiale, comme elle n'en avait jamais connu auparavant. Quels sont les facteurs et les éléments qui ont contribué à ce formidable développement ?

1/ Il s'est agi d'une génération de Jeunes Agriculteurs qui en voulaient : après la guerre de 1939-1945, tout était détruit et il fallait reconstruire. Le cataclysme de la Seconde Guerre mondiale a donné une énergie nouvelle.

2/ Le pays n'était pas autosuffisant en matière alimentaire. La population avait un accès réglementé à l'alimentation (tickets de rationnement) et cette réglementation s'est maintenue encore deux ans après la fin de la guerre. Les Jeunes agriculteurs avaient envie de produire.

3/ Les jeunes avaient un désir de modernité. Le Plan Marshall aidait à se moderniser : l'arrivée du premier tracteur dans chaque commune est liée au plan Marshall. Dans mon village, nous avons troqué la chaudière à vapeur par un tracteur Alischalmer. Le premier tracteur du village a été acheté par 40 agriculteurs.

4/ Il y avait une ambiance de reconstruction. Le tracteur a permis d'évoluer tout de suite : déchaumage, labour profond... L'amorce était faite : 4 à 5 ans après le premier tracteur, 4 agriculteurs se groupaient pour en acheter un autre. Puis, 10 ans plus tard, chaque agriculteur avait le sien.

5/ Dans certains départements, c'est aussi le moment de l'arrivée de l'électricité et par conséquent l'avènement du moteur électrique, de la scie électrique, etc. Les « esclaves mécaniques » arrivaient à notre secours !

6/ Après la guerre de 1914-1918, beaucoup d'agriculteurs sont restés sur les champs de bataille... il y avait donc un « trou » générationnel et des jeunes pleins d'énergie qui arrivaient avec une envie de renouveau. Ayant perdu une guerre il y avait un désir de reconstruction.

7/ Il y avait aussi l'envie des femmes de prendre toute leur place dans le champ professionnel et social. Les femmes ont été admises à voter pour la première fois en France, le 29 avril 1945. Beaucoup de femmes ont remplacé les hommes, pendant et après la guerre, et elles ont pris et acquis un rôle de direction en tant que chef d'exploitation. La mission des femmes s'est révélée comme un bienfait. Les hommes comme les femmes avaient soif aussi d'un habitat plus confortable, rendant le travail moins pénible et la vie plus agréable.

8/ De ce point de vue, la JAC a apporté une très précieuse « expérience de couple » qui collaboraient à la marche de l'exploitation.

9/ La guerre a fait voir d'autres expériences professionnelles aux prisonniers : autres types d'agriculture, autres méthodes de culture et d'élevage, etc. La guerre a apporté des idées neuves, du sang neuf. « Une guerre c'est un brassage de populations ! »

10/ Des milliers de familles d'agriculteurs ont migré depuis les zones détruites ou dévastées (Est, Nord et Ouest de la France) vers le Sud de la France. Pour des raisons familiales aussi, des enfants de familles nombreuses de l'Ouest de la France ont migré vers le sud-ouest. Les premières migrations ont eu lieu avant 1939, mais le grand nombre a eu lieu après 1945. Ces migrations rurales ont incontestablement apporté des idées nouvelles et un sang nouveau dans les régions d'accueil.

2. Comment expliquer que la masse des agriculteurs, peu scolarisée, ait été capable de faire face à ce que l'un d'eux a qualifié plus tard de « révolution silencieuse » (Michel Debatisse) ?

1/ Les Cours par correspondance diffusés par les Écoles d'Agriculture de Purpan à Toulouse puis du CERCA à Angers, ont joué un rôle massif. En fait, l'engouement pour ce type de formation a été facilité par le fait que les Allocations Familiales (qui s'arrêtaient avec la scolarité à 14 ans) étaient prolongées jusqu'à 18 ans si la scolarité était elle-même prolongée jusqu'à 18 ans. Autre avantage de ces Cours : ils débutaient fin octobre et se terminaient début mars, ce qui laissait les jeunes libres pour les gros travaux de labours, semis, récoltes, etc. Par ailleurs, un jeune rural qui arrête l'école, c'est-à-dire qui arrête de lire et d'écrire à 13 ou 14 ans, est un illettré à 20 ans : il a tout oublié ! Par conséquent, les Cours par correspondance gardaient le jeune en contact avec la lecture et l'écriture, à minima...

2/ L'Armée a aussi joué un rôle important de formation : il y avait des cours spécifiques pour les illettrés, des clubs agricoles qui organisaient des formations sur des thèmes agricoles, des visites de fermes, etc.

3/ Le Plan Marshall envoyait des tracteurs, certes, mais il fallait que dans chaque village des personnes soient

instruites et formées pour tenir les comptes, savoir gérer, etc. Le Plan Marshall a permis d'amorcer la pompe de la mécanisation et incité les agriculteurs à se former.

4/ À la JAC on n'imaginait pas un jeune sans responsabilité, elle nous semblait nécessaire à tout engagement. Et dans ce domaine il n'y avait pas de « petites responsabilités... » On demandait au jeune une responsabilité simple, en rapport avec ses centres d'intérêt : par exemple s'il aimait lire : aller présenter la revue du mouvement à son voisin ; collaborer à la réalisation d'une enquête de milieu ; aller demander un intervenant pour une journée rurale ; parler d'un aspect de son métier. Pour une fille cela pouvait être une recette de cuisine...

Le jeune n'est jamais un simple « consommateur » du mouvement.

Pratiquement tous les dirigeants sont passés par ces prises de responsabilités progressives depuis le village, le secteur, le département...

5/ On parlait pour la première fois « d'arts ménagers » et de « l'aménagement de la maison ». L'exposition itinérante la « **Maison Rurale** » visant l'amélioration de l'habitat et des conditions de vie de la femme, a eu un succès fou dans toute la France. Par ailleurs, cette exposition à l'initiative de la JAC a permis aux hommes de la JAC et aux femmes de la JACF de travailler ensemble.

La JAC travaillait à divers niveaux : campagnes d'année pour les équipes, formations, stages de culture générale, visites dans des pays étrangers... On peut distinguer trois niveaux de formation selon les publics :

- Une formation de masse en vue de transmettre des « outils » pour tous, et dont les vecteurs étaient :
 - ❖ La presse : « *Jeunes Forces Rurales* » pour les hommes et « *Promesses* » pour les Femmes
 - ❖ Les campagnes d'année : thèmes de réflexion proposés à tous les groupes de JAC et de JACF
 - ❖ Des stages de 1er, 2ème, 3ème degré, d'une durée de 1 à 2 jours ou bien de 3 à 4 jours. Il s'agissait d'apprendre à téléphoner, apprendre à tenir les comptes, apprendre à parler en public, apprendre à faire un chèque, etc.
 - ❖ Apprendre à parler, écrire, compter...
 - ❖ Les coupes de la Joie, sorte de concours qui permettaient d'apprendre à s'exprimer avec son corps et avec sa voix ; d'apprendre à composer un discours, un poème, un conte ; d'apprendre à être acteur, etc.
 - ❖ Les fêtes de la terre : fêtes qui réveillaient et soulevaient l'enthousiasme des jeunes, qui unissaient le milieu rural autour d'un thème, qui faisait réfléchir les jeunes sur un thème qui les concernait et les touchaient.
- Une formation en vue de transmettre des « outils » aux militants, dont les vecteurs étaient :
 - ❖ Le journal : « Militants à l'action » pour les hommes et « Militantes Jacistes » pour les Femmes,
 - ❖ Des sessions sur les thèmes d'année, sur l'enquête, sur la presse, etc.
 - ❖ Par exemple, la session sur la presse apprenait à lire le journal, à avoir un esprit critique vis-à-vis de l'information, à savoir écrire un article de presse, etc.
 - ❖ Des stages de 2ème degré,
 - ❖ Des retraites spirituelles.
- Une formation en vue de transmettre des « outils » aux dirigeants nationaux, dont les vecteurs étaient :
 - ❖ Des sessions nationales : durée de 8 jours, 1 fois/an,
 - ❖ Les thèmes abordés étaient le politique, le syndicalisme, les courants de pensée, etc.
 - ❖ Des retraites spirituelles,
 - ❖ Les « Cahiers de formation » et « En équipe » pour les responsables.

3. Beaucoup de ces agriculteurs sont devenus des dirigeants d'Organisations professionnelles agricoles (Crédit, Coopération, Mutualité,) des élus locaux, nationaux et européens et même des ministres de la République. Quel rôle a joué selon vous, la formation continue ou permanente ? Quels « système » ou « méthode » de formation leur ont permis un tel développement personnel et professionnel ?

Les prises progressives de responsabilités ont été un apprentissage. On devient responsable en le devenant. L'IFOCAP a été créé pour cela. Le CNJA a été le meilleur recruteur de l'IFOCAP.

Les agriculteurs élus ont des lacunes, d'où la nécessité de :

- Comblent ces lacunes par des cours mensuels en économie, histoire, théologie... 1 jour/mois,
- Collaborer avec des spécialistes : fonctionnaires, universitaires, chefs d'entreprises, philosophes...
- Proposer un stage d'une durée de 3 mois pour prendre du recul.

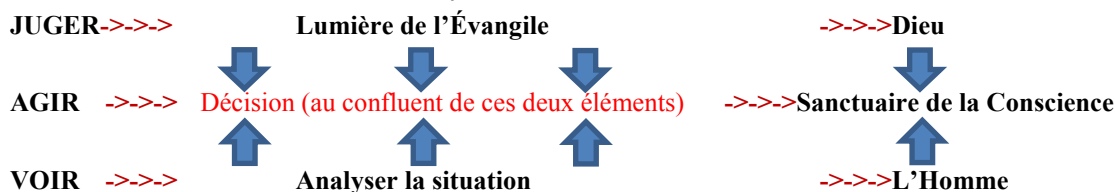
4. Cette « révolution » qui a eu lieu en France n'a apparemment pas touché la plupart des gens d'Afrique, d'Asie, d'Amérique Centrale. Étant donné les différences culturelles, économiques, sociales par rapport à la France, quels seraient selon vous les facteurs ou les conditions d'un développement

durable pour eux ? Auriez-vous des conseils ou suggestions à apporter ?

La culture n'est pas la même, mais tous les paysans réagissent de la même façon ! André Duffaure disait : « *Il faut que ça mûrisse* ». Et Roger Laviolle disait : « *Il faut que ça s'enracine* » ou encore « *ne soyez pas des betteraves* [aux racines superficielles], *soyez des chênes* [aux racines profondes] »

Il faut les aider à observer, leur apprendre à observer l'existant : Voir/Juger/Agir. (Il faudrait développer l'exigence de : partir de l'existant)

Mais on doit commencer par écouter et les écouter sans les interrompre. Le processus doit être le suivant : 1/ l'agriculteur raconte parce qu'il est celui qui sait ; le formateur écoute celui qui sait, celui qui a vécu l'expérience, et il écoute aussi par respect pour autrui. 2/ puis l'agriculteur interroge : comment fais-tu ceci ou cela ? 3/ il faut apporter une réponse à sa question. De cet échange, il faut tirer des conclusions et passer à l'action. Il faut faire raconter et tirer la leçon.



5. Avez-vous d'autres recommandation ou suggestions à apporter ?

Quelques réflexions, suite à une longue expérience de formation au Tchad

- Un homme qui réussit seul est en danger : il est un danger pour la société (qui pense que les dieux sont avec lui) et en danger pour lui-même, parce qu'il réussit contre tous ! D'où la nécessité de réussir en groupe, à plusieurs.
- Quelques aspects sociaux et sociologiques apparaissent comme des facteurs limitants :
 - ❖ Le manque de confiance en soi du paysan (à des degrés divers et à une autre époque, les paysans européens ont connu ces mêmes situations),
 - ❖ Complexe d'infériorité de l'Africain face à l'Européen,
 - ❖ La grande difficulté pour obtenir la collaboration des autorités (politiques, fonctionnaires...) dans des actions de formation pour agriculteurs (considérés comme des ignorants),
 - ❖ Parallèlement, la grande difficulté à faire accepter les autorités (politiques, fonctionnaires...) du pays, par les agriculteurs en formation (que peuvent-ils m'apprendre, ils ne connaissent rien à l'agriculture),
 - ❖ Grande difficulté à obtenir de la transparence dans les questions professionnelles en raison de la corruption ambiante,
 - ❖ Manque d'harmonie dans les couples, ce qui handicape le développement de l'exploitation,
 - ❖ L'usage immodéré et ravageur de l'alcool,
 - ❖ Le poids du milieu et la pression sociale de la famille, du village, des anciens...

Présentation de Jacques BLOIS et Marie-Annick BLOIS-CHÉREAU

Jacques Blois, né en 1932, fils d'agriculteur des Charentes, secrétaire général de la JAC de 1957 à 1959, cofondateur et premier directeur de l'IFOCAP³²⁶ de 1960 à 1968, puis directeur de diverses autres Organisations professionnelles agricoles.

Marie-Annick Blois-Chéreau, née en 1930, fille d'agriculteur de Loire Atlantique, présidente de la JACF³²⁷ de 1956 à 1958 puis du MIJARC³²⁸ de 1958 à 1960. Coanimatrice de formation dans les stages féminins de l'IFOCAP, puis dans diverses organisations professionnelles, en particulier pour la comptabilité...

En couple à la retraite : nombreux séjours de plusieurs mois au Tchad, pendant plus de dix ans, dans le cadre de l'AFDI³²⁹.

³²⁶ IFOCAP : Institut de FORMation des CADres Paysans

³²⁷ JACF : branche Féminine de la Jeunesse Agricole Catholique.

³²⁸ MIJARC : Mouvement International de la Jeunesse Agricole et Rurale Catholique.

³²⁹ AFDI : Agriculteurs français et développement international

1. L'agriculture française a connu un formidable développement juste après la Seconde Guerre mondiale, comme elle n'en avait jamais connu auparavant. Quels sont les facteurs et les éléments qui ont contribué à ce formidable développement ?

1/ Les lois sur le fermage³³⁰ ont apporté une formidable sécurité à bon nombre d'agriculteurs. Ces lois leur ont permis de passer d'un CDD de 1 an à un CDI de 9 ans ! Avant ces lois, le fermier pouvait être congédié chaque année à la Saint-Michel³³¹ pour non-paiement de fermage ou parfois pour des motifs tout autres : des fermiers de l'Ouest de la France (traditionnellement catholique), qui ne scolarisaient pas leurs enfants dans des écoles privées, pouvaient se voir refuser le renouvellement du bail... Par conséquent, cette sécurité est un facteur de développement : si l'on veut produire, il faut investir ; et pour investir, il faut avoir l'espoir de rentabiliser l'investissement sur la durée. Le résultat c'est qu'alors qu'on ne produisait que 15 quintaux/ha de blé à la fin de la guerre, on en produit 75 q/ha aujourd'hui. Mais il faut également noter que la France était très en retard sur ses voisins allemands et néerlandais qui produisaient 35 q/ha dès la fin de la guerre.

2/ Ensuite, les lois sur la sécurité sociale³³² a apporté également une formidable sécurité aux agriculteurs face aux accidents du travail. Avant ces lois, l'accident pouvait être fatal !

3/ Le troisième élément est la sécurité financière³³³ qui a été apportée à l'agriculteur : des lois ont permis aux petits agriculteurs de se refinancer par le crédit. Parallèlement, la France a pris conscience qu'elle était trop dépendante de l'extérieur pour ses approvisionnements alimentaires : en 1939 la France avait 2 mois de dépendance, c'est-à-dire que sa production annuelle ne couvrait seulement que 10 mois de consommation. Jusque-là, la France s'était peu ou pas intéressée au développement de son agriculture et conséquemment de son autonomie alimentaire. La guerre fut un choc dans les consciences et dans les finances publiques...

4/ Quatrièmement, il faut apporter une sécurité des prix aux producteurs agricoles pour que les années de grosse récolte (liées aux conditions climatiques favorables) ne soient pas des années catastrophiques (en raison de l'effondrement des prix). Si l'agriculteur fait un effort pour produire plus et investir davantage, il ne faut pas qu'une récolte forte entraîne une chute des prix conduisant à la catastrophe économique de l'entreprise agricole. Il a donc été mis en place système de sécurité de prix, puis plus tard (dans les années 1980) un système de quantum (limitation des quantités).

5/ Un autre point très important est l'accompagnement de l'économie en général. Dans les moments de guerre, l'économie produisait des armes, des explosifs, du matériel militaire, etc. ; elle a su transformer la production de chars en production de tracteurs, les déchets de la métallurgie ont été transformés en scories à usage d'amendements, la chimie a été orientée vers la production d'engrais, l'industrie mécanique s'est orientée vers la production de matériel agricole... bref, le potentiel industriel guerrier a été réorienté vers une économie de paix au profit de l'agriculture.

6/ Le gouvernement a voté des lois sur le développement agricole qui ont transféré le rôle et la charge du développement, de l'administration vers la profession agricole. Ce sont les Chambres d'Agriculture, organisme semi-public, dirigé par des agriculteurs qui ont eu la charge du développement, ce qui a responsabilisé les professionnels, les a motivés, les a encouragés, les a stimulés pour adapter la recherche fondamentale à leurs besoins et développé la recherche appliquée. Les Chambres d'agriculture ont développé un accompagnement personnel de formation et d'information.

7/ Le gouvernement a également mis en place un maillage de collèges et de lycées agricoles. La France était

³³⁰ Les lois sur le statut du fermage datent des années 1940 (modification du Code civil du 04/09/43, puis 17/10/45 avec extension au métayage en 1946)

³³¹ Le jour de la *Saint-Michel* (29 septembre) était en Occident la date de paiement des fermages par les fermiers après la récolte. C'est la date traditionnelle d'expiration des baux ruraux.

³³² **En mars 1944**, Le Conseil National de la Résistance a proposé dans son programme un « plan complet de sécurité sociale visant à assurer, à tous les citoyens, des moyens d'existence dans tous les cas où ils seraient incapables de se les procurer par le travail ». **En octobre 1945** des Ordonnances ont assuré la création du système de sécurité sociale en France ainsi que la refonte du système des assurances sociales des années trente, et ont reconnu le rôle complémentaire des mutuelles. L'ordonnance du 4 octobre 1944 a créé un régime général ayant vocation à rassembler l'ensemble des actifs (salariés des secteurs privé et public, exploitants agricoles, travailleurs indépendants et secteurs spécifiques d'activité) ; cette ordonnance a aussi reconnu la possibilité de maintenir certains régimes particuliers préexistants de sécurité sociale (régimes dits « spéciaux »).

³³³ Au cours de la période 1946-1958, parallèlement à la reconstitution rapide du capital d'exploitation détruit, il fallait se préoccuper du rééquipement et de la modernisation de l'agriculture. Les besoins d'investissements revêtaient une ampleur telle que l'épargne ne pouvait en assurer le financement. L'après-guerre a été une étape décisive dans le développement du crédit et moyen terme qui s'est substitué au crédit à long terme. Cette évolution a permis l'adoption de techniques modernes de production qui exigeaient d'utiliser du matériel à amortissement rapide ; de plus, seule une rotation rapide des capitaux était compatible avec leur rareté sur le marché financier.

aussi en retard sur ce point : l'Allemagne avait fait cet effort il y a 100 ans, la France l'a fait il y a 50 ans.

8/ Il y a eu finalement la conjonction d'un contexte économique favorable, d'une profession organisée et du génie d'un ministre de l'Agriculture, Edgard Pisani, qui a su s'appuyer sur les Jeunes et sur leurs forces créatrices. Grâce à la JAC, il y a eu un autocontrôle de la profession (contrôle des structures, organisation coopérative, solidarités sociales et financières, etc.), ce qui a freiné un développement par trop libéral et effréné (sans règles) ou trop capitaliste (domination de l'argent) vers de très grandes exploitations agricoles. Et la conception du développement agricole qui a prévalu a montré son efficacité.

2. Comment expliquer que la masse des agriculteurs, peu scolarisée, ait été capable de faire face à ce que l'un d'eux a qualifié plus tard de « révolution silencieuse » (Michel Debatisse) ?

Par des méthodes d'éducation populaire.

La plupart des agriculteurs ne bénéficiaient pas d'une formation secondaire importante et encore moins d'une formation universitaire. Mais des initiatives comme celles des Maisons Familiales Rurales, par exemple, et d'autres méthodes innovantes de formation ont permis aux agriculteurs de recevoir une formation plus longue et une formation pour adultes.

3. Beaucoup de ces agriculteurs sont devenus des dirigeants d'Organisations professionnelles agricoles (Crédit, Coopération, Mutualité,) des élus locaux, nationaux et européens et même des ministres de la République. Quel rôle a joué selon vous, la formation continue ou permanente ? Quels « système » ou « méthode » de formation leur ont permis un tel développement personnel et professionnel ?

1/ Il y a eu un effet générationnel. La génération d'après-guerre est arrivée sur « *un terrain vierge* » : ceux qui étaient en responsabilités avant la guerre avaient disparu, soit par décès sur les champs de bataille, soit en raison de séquelles importantes issues de la guerre, soit par discrédit en raison de leur collaboration avec l'occupant pendant la guerre. Par conséquent, les jeunes arrivèrent très vite en responsabilités après la guerre et rien ni personne ne les a freinés. C'est ainsi que quelques élites parmi ces jeunes ont pris le pouvoir très vite ; ce qui leur a permis de s'épanouir personnellement et professionnellement, la génération précédente ayant été mise de côté ou étant absente.

2/ En 1961, seulement 5% des Français passaient le Bac. Par conséquent, il y avait un retard de formation considérable qui touchait l'ensemble de la société. C'est pourquoi il y a eu un très fort mouvement de promotion interne dans les entreprises, dans tous les secteurs.

3/ L'agriculteur ayant la particularité d'avoir un statut de petit entrepreneur, n'est pas entré dans le mouvement de contestation du capitalisme et n'a pas laissé de prise aux idées de révolution. Cette particularité du secteur agricole a fait que l'on pouvait être un petit agriculteur, mais entreprendre, prendre des responsabilités... Et il a eu beaucoup de responsabilités à prendre (mutualité, crédit, coopération). Il y a eu un appel d'air très important pour ces jeunes qui arrivaient dans la vie professionnelle juste après-guerre.

4/ Cependant, l'accent a peut-être été davantage mis sur la formation d'élites que sur la formation de masse.

4. Cette « révolution » qui a eu lieu en France n'a apparemment pas touché la plupart des gens d'Afrique, d'Asie, d'Amérique Centrale. Étant donné les différences culturelles, économiques, sociales par rapport à la France, quels seraient selon vous les facteurs ou les conditions d'un développement durable pour eux ? Auriez-vous des conseils ou suggestions à apporter ?

1/ Jusqu'à la fin de la Deuxième Guerre mondiale, le capitalisme n'a pas cherché à développer l'agriculture. Mais les pénuries alimentaires de la guerre et les lourdes pertes économiques ont conduit la France à :

- Sécuriser le foncier : sécuriser une certaine forme de propriété sur la durée
- Sécuriser le prix : les bonnes récoltes ne doivent pas être synonymes de catastrophe. Il faut sécuriser les agriculteurs qui font des investissements pour qu'ils n'aient pas à craindre les bonnes récoltes. Dans cette perspective, les petits agriculteurs ne sont pas les plus à plaindre.
- Sécuriser le financement : l'accès à la banque doit être facilité par des taux d'intérêt accessibles si l'on veut que l'agriculteur investisse pour produire.
- Sécuriser les risques : l'État doit sécuriser et mutualiser les risques économiques et sociaux (accidents du travail, climat, épidémies, risques bancaires...) dans le même but que précédemment.
- Sécuriser la formation : L'État doit cadrer la formation, favoriser la formation permanente...

2/ Le développement s'est fait parce que des agriculteurs ont investi et produit, mais aussi parce qu'il y avait en face des consommateurs solvables. D'où l'importance d'un pouvoir d'achat suffisant, d'un marché, d'une organisation de la transformation et de la distribution...

3/ Par conséquent, au-delà des techniques de production à mettre en place, il y a tout un contexte à développer

et à sécuriser.

5. Avez-vous d'autres recommandation ou suggestions à apporter ?

Non !

Présentation de Lucien BOURGEOIS

Né en 1943

Diplômes : DES de Sciences Économiques, faculté de Droit et de Sciences Économiques de Paris Panthéon.

Parcours professionnel :

Activités professionnelles depuis 1970 : 4 ans au Service économique de la FNSEA puis 6 ans à la Fédération nationale bovine (FNB) à Paris. De 1981 à 2008, directeur des Études Économiques et de la Prospective de l'APCA (Assemblée permanente des Chambres d'agriculture). Une grande partie des travaux réalisés a été publiée dans la revue « Chambres d'agriculture » et dans les revues de conjoncture qu'il a créées. Conseiller du président de l'APCA de 2004 à fin 2009.

Autres activités : Par ailleurs secrétaire général puis président de la SFER (Société française d'économie rurale) entre 1993 et 2007. Il est membre de l'Académie d'Agriculture. Il a publié en 1993 « Politiques agricoles » dans la collection Dominos aux éditions Flammarion. Il a fait partie de l'équipe réunie par la DATAR pour la prospective « Agriculture et Territoires 2015 » ainsi que du comité de pilotage de la prospective INRA 2020 initiée par Bertrand Hervieu en début 2003. Il a par la suite accompagné de nombreux travaux de prospective Arc Atlantique, Bovins 2020, Élevage Champagne Ardenne, CUMA 2020, Agri Monde 2050). En 2008 et 2009, il a été Membre de la section des « Questions économiques générales et de la conjoncture » du Conseil économique, social et environnemental (CESE) à Paris. Il a présenté en Décembre 2009 le Rapport du CES sur les Repères statistiques.

Nombreux articles dans les revues Futuribles, Paysans, POUR et sur le site Agro-biosciences de l'INRA Toulouse. Coordination du numéro spécial de la revue POUR de Janvier 2010 sur le Défi alimentaire mondial. Article sur les conséquences de la crise économique sur la PAC dans la Revue Politique et Parlementaire de Janvier 2011. Libres opinions dans le site « Le Monde.fr » « Manger ou conduire, il va falloir choisir » (Juillet 2011) et Aide alimentaire (Février 2012).

Membre de l'Académie d'Agriculture de France.

Élu local en Bourgogne (Lormes 58140), il est président du Groupe Agriculture du Parc Naturel Régional du Morvan

Depuis Mai 2008 : consultant Transformation Consultants.

1. L'agriculture française a connu un formidable développement juste après la Seconde Guerre mondiale, comme elle n'en avait jamais connu auparavant. Quels sont les facteurs et les éléments qui ont contribué à ce formidable développement ?

Le développement de l'agriculture française est lié à la période des « trente glorieuses ». On ne peut pas isoler le développement de l'agriculture du contexte économique et social général environnant : facteurs politiques, économiques, sociaux, philosophiques...

Il y a eu la conjonction de trois facteurs :

1/ Un courant de pensée dominant : deux conceptions de la société se sont affrontées,

- Une conception démocrate-chrétienne (incarnée par Michel Debatisse) qui considère que l'homme est foncièrement bon et que, lorsqu'il y a un problème, on se met autour d'une table pour discuter ensemble comment le résoudre. Par exemple, sur un plan économique, on discute pour savoir comment partager la valeur ajoutée entre tous les acteurs de la filière. Cette conception a prédominé.
- Une conception libérale (incarnée par Alexis Gourvenec) qui considère que tout est une question de rapport de force. Il faut libéraliser les échanges pour laisser les forces du marché trouver un équilibre. C'est le marché qui attribuera la valeur ajoutée selon le rapport des forces des différents acteurs de la filière. D'où l'idée de créer le marché au cadran (en Bretagne, notamment). Mais plus généralement, c'est la relation entre l'agriculture et le reste de la société qui équilibrera les choses. Cette conception est toujours présente aujourd'hui. Elle n'a pas prédominé dans les années 1950-60, mais elle est restée latente.

2/ Un ascenseur social : la période d'expansion économique générale a permis la réalisation de tous les espoirs, notamment celui (inscrit dans le traité de Rome) d'élévation du niveau de vie agricole à hauteur de celui du reste de la société. Par ailleurs, les lois de 1960 et 1962 ont favorisé le transfert (la plupart du temps avec succès) des actifs agricoles qui le souhaitaient vers d'autres secteurs de la société,

3/ Un contexte économique et social très favorable : ce qui a créé un climat très favorable pour produire, innover, organiser. L'époque n'était pas celle de la société de consommation. Aujourd'hui, c'est clairement la consommation qui influence et oriente le marché et par conséquent, c'est la consommation qui dicte ce que doit être la production.

4/ On pourrait ajouter un quatrième facteur : c'est celui de la prise de décision décentralisée. Le fait de rendre l'agriculteur directement responsable de ses actes et de ses décisions a eu une influence capitale, par rapport à d'autres exemples d'économies européennes totalement centralisées et administrées.

2. Comment expliquer que la masse des agriculteurs, peu scolarisée, ait été capable de faire face à ce que l'un d'eux a qualifié plus tard de « révolution silencieuse » (Michel Debatisse) ?

La clé de compréhension de toute cette évolution est la suivante :

1/ Une économie en forte croissance : le contexte économique global de toute la société était celui d'une forte croissance. Il était très encourageant de produire, d'augmenter les rendements, de se développer...

2/ La mise en place du Marché Commun a permis d'atteindre la parité de revenus entre l'agriculture et les autres secteurs de l'économie (les mécanismes protecteurs de la Politique Agricole Commune y ont contribué fortement),

3/ Comme il y avait de la lisibilité à court et moyen terme (des perspectives économiques et sociales), il était encourageant d'investir et le système bancaire y poussait (prêts à court, moyen et long terme, prêts bonifiés à taux d'intérêt très bas...),

4/ Les lois de 1960 et 1962 ont accompagné ce mouvement par tout un encadrement juridique (statut du fermage et des baux ruraux, associations de travail en commun...), économique (Offices du blé, puis de la viande, Groupements de producteurs, etc.), social (assurances pour les personnes et les biens, régimes de retraite...), sans oublier la formation professionnelle et continue qui a joué un très grand rôle.

Il y a donc eu un contexte favorable où l'agriculture française se trouvait à l'intérieur d'une unité économique, ce qui favorisait la progression et le passage d'un secteur à un autre avec une grande facilité.

Aujourd'hui, nous subissons la mondialisation qui rend le déplacement des facteurs de production dans l'espace (délocalisation de la production) et dans le temps (production à contre-saison) relativement facile.

3. Beaucoup de ces agriculteurs sont devenus des dirigeants d'Organisations professionnelles agricoles (Crédit, Coopération, Mutualité), des élus locaux, nationaux et européens et même des ministres de la

République. Quel rôle a joué selon vous, la formation continue ou permanente ? Quels « système » ou « méthode » de formation leur ont permis un tel développement personnel et professionnel ?

Les lois de 1960 et 1962 ont beaucoup favorisé la formation continue et la formation permanente des agriculteurs. Comme la masse d'entre eux avait un niveau scolaire peu élevé, cette formation a eu un impact considérable. Les Maisons Familiales Rurales (pour ce qui est de la formation initiale) et l'IFOCAP notamment (pour ce qui est de la formation des adultes) ont fortement marqué des générations d'agriculteurs parce que leurs méthodes pédagogiques partaient de la réalité du terrain, de la réalité quotidiennement vécue par les personnes en formation. D'où un engouement certain pour ces types de formation qui partaient du concret et débouchaient sur du concret, avec l'assurance d'une amélioration certaine du niveau de vie, des conditions de vie (travail, habitat, éducation...), des conditions sociales (retraite, assurances, congés...), etc.

4. Cette « révolution » qui a eu lieu en France n'a apparemment pas touché la plupart des gens d'Afrique, d'Asie, d'Amérique Centrale. Étant donné les différences culturelles, économiques, sociales par rapport à la France, quels seraient selon vous les facteurs ou les conditions d'un développement durable pour eux ? Auriez-vous des conseils ou suggestions à apporter ?

Si nous partons de ce qui s'est passé en Europe, nous pouvons dire que pour qu'il y ait développement, il faut :

1/ Des facteurs de production :

- Des hommes : la formation des hommes est un facteur clé du développement
- De la terre : disposer de surfaces cultivables et fertiles, de façon pérenne, est une condition sine qua non pour produire,
- Du capital : disposer de liquidités suffisantes et d'avance de trésorerie est également une condition indispensable pour investir et produire,
- Des Nouvelles Technologies de l'Information (NTI) : aujourd'hui internet est un outil incontournable pour avoir accès à l'information en temps réel et sans contrainte de lieu géographique ou d'espace.

2/ Des critères vertueux de la croissance économique : (*Les étapes de la croissance économiques*, Walt Whitman Rostow, éditions du Seuil, 1963).

- Une gouvernance : mettre en place un paquet législatif favorable : foncier, capitaux, formation...
- Une croissance : la croissance économique globale permettra de mettre en place des infrastructures, un réseau de Nouvelles Technologies de l'Information, etc.
- La responsabilité individuelle et personnelle : elle nécessite la formation des hommes ; c'est un risque à prendre pour permettre à la société de s'affirmer,
- La sécurisation des investissements : ceci est un autre élément clé ; sans visibilité l'agriculteur n'investira pas,
- Développement global du pays : il faut une continuité de l'État, des politiques, etc.

D'une façon générale, l'agriculture ne peut pas se développer toute seule, il faut croiser les secteurs. C'est la combinaison de tous ces facteurs à laquelle il faut ajouter la responsabilité personnelle et individuelle de l'agriculteur qui sont les clés du développement. Ensuite, selon le contexte et les besoins de l'organisation, ces différents facteurs de production peuvent être mis en commun, mais à aucun moment il ne faut aliéner l'autonomie et la responsabilité personnelle de l'agriculteur.

5. Avez-vous d'autres recommandation ou suggestions à apporter ?

Si nous évoquons l'avenir, en partant de la situation actuelle en Europe, nous pouvons dire :

1/ Étant donné que le contexte économique est différent de ce qu'il était dans les années 1960, il faut aujourd'hui jouer plus sur la qualité que sur la quantité,

2/ Néanmoins, il est nécessaire de produire pour garder l'outil industriel existant : attention au point de non-retour si l'on ne met pas en place une politique industrielle,

3/ Il est aujourd'hui nécessaire de redéfinir un contrat sociétal :

- En termes de sécurité alimentaire,
- En termes de valeur ajoutée : l'agriculteur ne peut plus jouer sur le volume il doit donc jouer sur la valeur ajoutée de son produit,

4/ Il est absolument nécessaire de donner de la lisibilité (rentabilité économique) à moyen et long terme à l'agriculteur pour qu'il investisse,

5/ Il est nécessaire de « reconstruire » un esprit d'ouverture du monde agricole :

- L'agriculteur a un sentiment d'impuissance qui le pousse au corporatisme,
- L'agriculteur se sent traqué par les medias, avides de scandales et prompts à dénoncer les failles : ce sentiment d'insécurité est propice au repli sur soi,

- L'agriculteur est en « état de choc » culturel et d'incompréhension vis-à-vis de la société qui ne lui demande plus de produire, mais de respecter la nature et l'environnement,
- Il faut donc réfléchir à de nouvelles sources de revenus : il faut s'ouvrir aux demandes de la société.

Présentation de Michel CLAVÉ

Né en 1951, décédé en 2010.

Diplômé de sciences économiques et de l'IEP Paris,

Directeur du CNJA de 1978 à 1981,

Responsable des affaires agricoles et secrétaire de l'Association des présidents de caisses régionales à la FNCA, puis directeur, de 1981 à 1993,

En charge des questions économiques à la CNCA de 1993 à 1995,

Directeur de l'Agriculture puis de l'Agriculture et du Développement durable à la CNCA de 1995 à 2010.

1. L'agriculture française a connu un formidable développement juste après la Seconde Guerre mondiale, comme elle n'en avait jamais connu auparavant. Quels sont les facteurs et les éléments qui ont contribué à ce formidable développement ?

- 1/ Le progrès technique : le tracteur, le crédit, le machinisme, les semences, les engrais, l'habitat...
- 2/ La solidarité : le mutualisme et la solidarité entre agriculteurs leur a donné confiance,
- 3/ Le rôle des femmes a été immense, extraordinaire et irremplaçable pendant les deux guerres mondiales,
- 4/ Les jeunes de l'époque avaient une obsession du « savoir » et n'avaient pas la crainte du « progrès ». Pour eux, le progrès signifiait « mieux vivre » pour les agriculteurs. Aujourd'hui, chaque fois qu'il y a une innovation, il y a immédiatement un contre-pouvoir qui se dresse contre l'innovation.
- 5/ Les sols des maisons étaient en terre battue, il n'y avait pas d'eau courante, pas de chauffage (on se chauffait à la chaleur des animaux qui vivait en dessous ou à côté... il fallait sortir de cette situation, car les gens avaient envie d'aller ailleurs. L'arrivée de l'eau courante, le carrelage des sols des maisons, le confort minimal ont représenté un progrès.
- 6/ Les MFR sont apparues pour transmettre le savoir et cela est allé très vite.
- 7/ Toute la masse des Jeunes Agriculteurs bouillonnait et réfléchissait à de nouvelles façons de vivre du métier et de vivre à la campagne.
- 8/ Sous la III^{ème} République, tous les ministres de l'Agriculture étaient issus du Sénat : ils étaient très conservateurs et très dépendants des organisations professionnelles qui n'avaient pas de projet et ne voulaient rien changer. Le général de Gaulle a eu la chance de tomber sur des Jeunes Agriculteurs qui avaient des idées et étaient prêts à changer. De Gaulle a imposé la Loi d'Orientation de 1960.
- 9/ De Gaulle a aussi compris que l'Europe devait être le fruit de l'accord franco-allemand, mais à condition que l'agriculture soit très solide. Michel Debré a aussi poussé dans ce sens, puis Edgard Pisani dès 1962.
- 10/ La prime à la décohabitation a eu un effet très fort : effet sur la condition de la belle-fille et sur l'autonomie du couple de Jeunes ; effet sur la transmission du progrès grâce à l'indépendance des Jeunes vis-à-vis des anciens pour se former, aller à des réunions, essayer de nouvelles méthodes de production...
- 11/ La diffusion des connaissances a aussi été très important ; les cours ménagers et le besoin d'apprentissage des jeunes filles.

2. Comment expliquer que la masse des agriculteurs, peu scolarisée, ait été capable de faire face à ce que l'un d'eux a qualifié plus tard de « révolution silencieuse » (Michel Debatisse) ?

- 1/ La France a eu la chance d'avoir des curés et des instituteurs qui ont transmis et donné une bonne formation de base. Tous ont été d'excellents enseignants et pas un seul enfant de France n'a échappé à la scolarisation.
- 2/ L'uniformisation de la langue a été un facteur important : l'information a circulé dans la même langue, ce qui a permis de diffuser la connaissance au niveau national, sur tout le territoire.
- 3/ En Aveyron, l'abbé Bion (animateur de la JAC) a fait prendre conscience d'une politique agricole très innovante.
- 4/ Les Jeunes Agriculteurs avaient faim et soif d'apprentissage, de progrès, etc. Ils ont été voir à l'étranger, en Israël, aux États-Unis, en Angleterre...
- 5/ La JAC a développé chez les Jeunes un esprit collectif. Ils ont développé des entreprises familiales dans un monde collectif : CUMA pour le machinisme, SAFER pour le foncier, Crédit agricole pour le financement, Groupama pour les assurances, etc. De plus l'utilisation du chèque a permis de faciliter les paiements et l'épargne.

3. Beaucoup de ces agriculteurs sont devenus des dirigeants d'Organisations professionnelles agricoles (Crédit, Coopération, Mutualité,) des élus locaux, nationaux et européens et même des ministres de la République. Quel rôle a joué selon vous, la formation continue ou permanente ? Quels « système » ou « méthode » de formation leur ont permis un tel développement personnel et professionnel ?

La JAC leur a appris à être à l'aise partout. Ils ont appris à savoir s'exprimer, à savoir parler. Ils ont été formés par de véritables pédagogues...

4. Cette « révolution » qui a eu lieu en France n'a apparemment pas touché la plupart des gens d'Afrique, d'Asie, d'Amérique Centrale. Étant donné les différences culturelles, économiques, sociales par rapport à la France, quels seraient selon vous les facteurs ou les conditions d'un développement durable pour eux ? Auriez-vous des conseils ou suggestions à apporter ?

Il faut être très indulgent avec l'Afrique. On oublie souvent le climat : il peut tomber des trombes d'eau qui dévastent tout ; après cela il y a de l'eau stagnante, milieu de culture d'insectes, de bactéries... ; puis il y a les maladies humaines : drépanocytose, maladie du sommeil, sida, etc.

Très souvent ces maladies sont d'origine animale : le sida vient du singe, le virus Ebola aussi... Et beaucoup d'autres maladies viennent des insectes.

Il faut vraiment aboutir à l'idée que soigner l'Homme c'est soigner l'animal. Il est nécessaire de faire une passerelle entre les vétérinaires, les agronomes et les médecins. Il faut faire un tronc commun d'études agro/véto/médecine. Par exemple, si certains pays ne mangent pas du porc c'est initialement dû à des questions sanitaires et non à des questions religieuses : beaucoup de maladies se logent dans le foie et le pancréas du porc.

5. Avez-vous d'autres recommandation ou suggestions à apporter ?

Il faut réfléchir l'agro-industrie. Nous devons valoriser nos productions de qualité. En zones difficiles c'est la seule solution d'avenir. Aujourd'hui, 80% des Appellations d'Origine Contrôlée se situent en zone de montagne. Ce qui veut dire que pour faire face à la mondialisation nous devons valoriser nos productions de niche.

Aujourd'hui, il y a moins d'esprit collectif. Les esprits sont plus individualistes.

Présentation de Jacques GODFRAIN

Né en 1943

Jacques Godfrain est ancien ministre. Après avoir été chargé de mission au cabinet du président de la République, Georges Pompidou (1973-1974), il est élu député de l'Aveyron (1978-1995 et 1997-2007). En 1995, il est nommé ministre délégué auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la Coopération (1995-1997). Il est également élu maire de Millau de 1995 à 2008.

Depuis janvier 2011, Jacques Godfrain est président de la Fondation Charles de Gaulle. Il est également vice-président de l'Odissée depuis 2011 et président des associations *France Volontaires* (qui est chargée de promouvoir le volontariat international), *Alliés contre la faim* et *La Méridienne* (qui est chargée de la promotion touristique de l'autoroute A75).

Il est également trésorier de la Fondation Pierre Fabre.

1. L'agriculture française a connu un formidable développement juste après la Seconde Guerre mondiale, comme elle n'en avait jamais connu auparavant. Quels sont les facteurs et les éléments qui ont contribué à ce formidable développement ?

1/ Dire d'abord que ce développement était à un niveau particulièrement bas dans la plupart des régions françaises où l'économie agricole était essentiellement de subsistance et autarcique.

2/ Dire surtout que ce développement a été l'heureux fruit d'une conjonction : un moment de l'histoire de la France (au lendemain de la Guerre, avec une profonde mutation au sein de toute la société française...) qui va rencontrer un certain âge d'or de l'Action catholique, incarné par la JAC qui porte les aspirations d'une jeunesse paysanne elle aussi en attente de changement.

3/ C'est cette conjonction qui va se révéler déterminante. Grâce –il faut aussi le souligner– à la volonté politique de l'État qui s'appuie sur la clairvoyance et le courage politique de quelques-uns de ses meilleurs serviteurs, dont Edgar Pisani pour n'en nommer qu'un.

2. Comment expliquer que la masse des agriculteurs, peu scolarisée, ait été capable de faire face à ce que l'un d'eux a qualifié plus tard de « révolution silencieuse » (Michel Debatisse) ?

Dire d'abord là aussi que la montée en puissance de la JAC sera due à la minorité la plus éduquée et la plus scolarisée de la jeunesse paysanne : certes, il y a bien des exceptions et Michel Debatisse en est une, mais lui aussi a son certificat d'études ! Et c'est un diplôme qui compte encore dans une France paysanne où moins de la moitié des écoliers parviennent à le décrocher (j'affirme cela à partir de ma propre expérience seulement et il faudrait le vérifier sur la base de statistiques !) Mais ce qu'il convient de retenir c'est qu'à cette époque, l'essentiel des dirigeants de la JAC appartiennent à la minorité éduquée de la jeunesse paysanne. Souvent ceux qui auraient pu faire des études, s'ils y avaient été « poussés » comme on disait à l'époque.

3. Beaucoup de ces agriculteurs sont devenus des dirigeants d'Organisations professionnelles agricoles (Crédit, Coopération, Mutualité,) des élus locaux, nationaux et européens et même des ministres de la République. Quel rôle a joué selon vous, la formation continue ou permanente ? Quels « système » ou « méthode » de formation leur ont permis un tel développement personnel et professionnel ?

La fameuse méthode « Voir, juger, agir » ? Oui, assurément. Elle aura été à la base de la formation des anciens jacistes dont je suis... Une méthode que, comme d'autres, j'avais expérimentée déjà dans le cadre de trois années passées en Maison Familiale d'apprentissage rural. Pas étonnant non plus, dans la mesure où ces Maisons étaient nées dans l'orbite de l'Action catholique. Mais, disant cela je ne dis pas grand-chose que vous ne sachiez déjà. Il faudrait pouvoir en dire davantage sur cette méthode : approfondir sa réelle originalité et pouvoir mesurer sa réelle efficacité... En se demandant si des études n'ont pas déjà été conduites en ce sens.

4. Cette « révolution » qui a eu lieu en France n'a apparemment pas touché la plupart des gens d'Afrique, d'Asie, d'Amérique Centrale. Étant donné les différences culturelles, économiques, sociales par rapport à la France, quels seraient selon vous les facteurs ou les conditions d'un développement durable pour eux ? Auriez-vous des conseils ou suggestions à apporter ?

Non, je n'ai pas de conseils à fournir...

Je peux seulement témoigner qu'en 1967, j'ai parcouru quatre pays africains à la rencontre des militants jacistes de là-bas où s'implantaient des embryons de JAC. J'en avais rapporté un petit livre, « Les Inconnus d'Afrique » : pas une thèse, mais seulement une succession de témoignages relatant des expériences dans la brousse, en savane ou en forêt, là où des garçons et des filles s'efforçaient eux aussi de changer la vie au village. Timidement. Avec plus ou moins de succès. Mais j'avais reconnu à travers eux, un peu de ce que j'avais plus ou moins expérimenté moi-même dans mon Forez natal.

5. Avez-vous d'autres recommandation ou suggestions à apporter ?

Voilà, c'est tout.

Présentation de Claude GOURE

Je suis né en 1937 à Montbrison, dans la Loire. Fils de paysans dans les monts du Forez, après des études primaires et un brevet d'apprentissage agricole obtenu en Maison familiale d'apprentissage rural, je me destine à être moi-même agriculteur.

En 1959, je deviens responsable JAC dans mon département, et en 1961 je suis sollicité pour être dirigeant national. J'intègre d'abord l'équipe de « Jeunes Forces Rurales », le journal du mouvement, puis les rédactions de Rallye Jeunesse et Hello, deux magazines que la JAC et JACF éditent alors avec Bayard Presse.

En 1965, je décide de m'orienter professionnellement vers le journalisme. Après une formation de perfectionnement à ESJ (École Supérieure de Journalisme), je rejoins les journaux de la SPER (Agri 7, Clair Foyer, Chrétiens Aujourd'hui). En 1968, j'intègre la rédaction de Panorama que dirigent Jacques Duquesne et Robert Masson : j'y suis successivement, reporter, chef de service, rédacteur en chef adjoint, puis directeur et rédacteur en chef.

Enfin, en 1991 je quitte Panorama, pour prendre la responsabilité de directeur des rédactions du pôle senior à Bayard : Notre Temps, Vermeil, Entourage... Jusqu'à ma retraite en 2000.

1. L'agriculture française a connu un formidable développement, juste après la seconde guerre mondiale, comme elle n'en avait jamais connu auparavant. Quels en sont, selon vous, les facteurs et les éléments explicatifs ?

Plusieurs phénomènes à mon sens :

1/ Les progrès de la chimie inorganique et l'introduction des engrais minéraux vont transformer des systèmes de production ancestraux (l'utilisation croissante de techniques modernes, les progrès en matière de machinisme, les améliorations génétiques des productions animales et végétales, les progrès en matière d'intrants, engrais et produits phytosanitaires...).

2/ L'organisation progressive de la profession : premiers instituts agricoles, la création des premières organisations syndicales agricoles, des premières unions de coopératives et groupements mutualistes...

3/ Le rôle de la JAC qui a formé des générations de responsables agricoles qui se sont investis dans le développement et l'organisation de leur profession.

4/ Puis ensuite viendra la PAC.

2. Selon vous, comment peut-on expliquer que la masse des agriculteurs, peu scolarisée, ait été capable de faire face à ce que l'un d'eux a qualifié plus tard de « révolution silencieuse » ? (Michel Debatisse)

1/ La « voiture à quatre roues » composée des coopératives (collecte de la production), du Crédit agricole (banque), de la Mutualité sociale agricole et du syndicalisme agricole (la C.G.A. [Confédération générale de l'agriculture], syndicat unique à l'origine).

2/ L'accompagnement du développement par la création de l'INRA par exemple en 1946, avec pour mission fondatrice d'améliorer les techniques de production et la sélection génétique végétale et animale. C'est ensuite tout un appareil de recherche, développement et enseignement, porté conjointement par l'État et la profession agricole, qui se met en place autour de l'objectif d'accroissement de la productivité. Les rendements augmentent rapidement.

3/ Les lois d'orientation agricole de 1960 et 1962 introduisent une politique d'accompagnement (aides au départ des exploitants les plus âgés, à la reconversion professionnelle, à l'installation des jeunes, etc.) visant à instituer comme modèle de développement l'exploitation familiale de taille moyenne à deux actifs.

4/ Le modèle « entrepreneurial » de l'activité agricole, s'inspirant du « farmer » Nord-américain tout en conservant une dimension familiale absolument centrale. Le terme d'« exploitant », né à cette période, remplace celui de « paysan ».

5/ Le monde agricole, et notamment les jeunes agriculteurs représentés par le CNJA (Centre national des jeunes agriculteurs), participe très activement à l'émergence de ce projet de modernisation et à la cogestion de la politique mise en œuvre avec les pouvoirs publics.

3. Beaucoup de ces agriculteurs sont devenus des dirigeants avisés d'Organisations professionnelles agricoles (Crédit, Coopération, Mutualité...), des élus locaux, nationaux et européens et même des ministres de la République. Quel rôle a joué, selon vous, la formation continue ou permanente ? Quels « système » ou « méthode » de formation leur ont permis un tel développement personnel et professionnel ?

1/ La JAC (Jeunesse Agricole Catholique) a été le creuset essentiel de la formation d'une nouvelle élite paysanne française, à l'origine de la « révolution silencieuse » des campagnes : nouvelle approche de l'engagement, une approche humaniste et éducative, inspirée par les dominicains.

2/ À partir du milieu des années 50, les mutations des campagnes ont été largement accompagnées par la JAC, grâce à l'engagement d'élites qu'elle avait formées.

4. Cette « révolution », qui a eu lieu en France, n'a apparemment pas touché la plupart des pays d'Afrique, d'Asie, d'Amérique Centrale... Étant donné les différences culturelles, économiques, sociales par rapport à la France, quels seraient selon vous, les facteurs ou les conditions d'un développement durable pour eux ? Auriez-vous des conseils ou recommandations spécifiques à donner ?

1/ L'indispensable conception d'un système éducatif qui met en mouvement.

2/ Aujourd'hui, la plupart des systèmes de formation en Afrique forment des jeunes qui ont une seule envie : rejoindre la ville et devenir fonctionnaire.

5. Avez-vous d'autres commentaires ou suggestions à apporter ?

Non !

Présentation de Patrick GUÈS

Né en 1958, formation initiale dans l'enseignement agricole : Brevet de Technicien Agricole et Brevet de Technicien Supérieur Agricole. Quelques expériences professionnelles de courte durée puis formateur en Maison Familiale Rurale de 1979 à 1988. Cours universitaire de 1981 à 1986 : DEUG en Sciences naturelles, Licence et Maîtrise en Sciences de l'éducation, DEA en Sciences humaines.

- 1988/1998 : Directeur de la fédération départementale des MFR des Bouches-du-Rhône

- 1992/1994 : Délégué pédagogique régional

- 1994/1998 : Directeur du Centre régional de formation d'apprentis (CFA) des MFR PACA

- Depuis 1998, Responsable du département communication à l'Union nationale des Maisons familiales rurales.

Animation de sessions de formation technique auprès d'agriculteurs, des sessions informatiques auprès de groupements féminins de développement agricole, des missions de coopération au Maroc pour la création de MFR. Rédaction d'un rapport sur la faisabilité de créer un titre d'ingénieur en développement rural... Intérêt pour les problèmes scolaires dans leur ensemble, la formation des paysans et des ruraux dans le monde et l'histoire de l'éducation. Plaide pour une alternance ambitieuse, qui donnerait un nouveau souffle à l'éducation.

Articles

- « Réussir son intégration scolaire à la campagne ? Une gageure ? pas nécessairement... Le cas des Maisons Familiales Rurales », revue Ville-École-Intégration Diversité, n°134, septembre 2003
- « Les Maisons familiales rurales au Maroc, un acteur de la formation de plus en plus reconnu », revue Grain de sel N°38, mars-mai 2007
- « L'alternance est-elle la solution magique ? » Article publié sur le site Educpros.fr le 7 juillet 2010
- « La formation par alternance : effet de mode ou tendance lourde ? » Revue Travaux & Innovations, N°178, juin 2011
- « Familles, éducation... Le cas des Maisons familiales rurales, Réalités Familiales » N°102, revue de l'UNAF, septembre 2013
- « Mieux connaître l'approche éducative des Maisons familiales rurales », Cahiers pédagogiques N°508, octobre 2013
- Numéros spéciaux Le Lien des Responsables (revue interne de l'UNMFREO) : « L'Union européenne », « L'organisation du temps de travail en MFR », « Les 12 étapes qui ont fait l'histoire des MFR », « Le projet des MFR », « Histoire de l'alternance... » et nombreux articles divers dans Le Lien (magazine trimestriel de l'UNMFREO) et Les cahiers des MFR.
- « Billets d'humeur » personnels plus ou moins réguliers sur le site www.lexpress.fr

Ouvrages

- Mise en forme et publication d'un ouvrage collectif : Ils se sont engagés. Témoignages d'administrateurs et de salariés des Maisons familiales rurales, Paris, L'Harmattan, 2007
- Préface et annexes biographiques « Le livre de Lauzun » par l'abbé Granereau, Paris, L'Harmattan, 2007
- « Petites humeurs passagères. À lire quand vous voulez, où vous voulez... Si vous voulez ! » Paris, L'Harmattan, 2008
- Adaptation française « Le Lit de la Mort », chronique d'une grève de la faim au pénitencier de Kenitra par Miloudi El Ktaïbi, Paris, L'Harmattan, 2009
- Annexe historique à l'ouvrage « L'étonnante histoire des Maisons familiales rurales » de Florent Nové-Josserand, Paris, L'Harmattan, 2009
- Un manuscrit en chantier depuis longtemps : « les heureux paradoxes de la formation par alternance »

Blog

La formation par alternance (<http://patrickgues.wordpress.com/>)

Un blog qui a vocation d'être un site référent en termes de formation en alternance, de veille et de réflexion...

Conception éducative

Proche des théories de Dewey (apprentissage par l'action) et de Célestin Freinet (étude de milieu, activités collectives). Sensible à la notion marxiste de « l'école du travail ». Plaide pour une pédagogie du réel et pour une recherche utopique d'un système de formation qui réunisse l'univers de l'école et les espaces familiaux, professionnels et culturels, aux frontières des définitions de l'enseignement formel (l'école), non formel (l'expérience du métier) et informel (l'expérience sociale).

1. L'agriculture française a connu un formidable développement juste après la Seconde Guerre mondiale, comme elle n'en avait jamais connu auparavant. Quels sont les facteurs et les éléments qui ont contribué à ce formidable développement ?

Une deuxième révolution industrielle (l'utilisation de nouveaux moyens de production) est arrivée des USA entre les deux guerres mondiales. La première révolution industrielle fut celle de la draperie, de la métallurgie, de la vapeur... La deuxième fut celle de la pétrochimie, des moteurs (motorisation de l'agriculture : tracteurs, machines agricoles...), de la chimie (fabrication en masse de produits à base de pétrochimie, invention des superphosphates, des molécules insecticides, des fongicides...). Cette révolution a donné la capacité de fournir massivement tous ces produits à l'agriculture, à prix décroissants.

Parallèlement, il fallut (d'une certaine façon) que les variétés cultivées soient capables d'absorber ces nouveaux produits, d'où la sélection de variété qui les rentabilisent, la mise en place de prix d'achat des produits agricoles convenablement ajustés aux coûts de production et de transformation, c'est-à-dire un rapport de prix convenablement ajusté entre les intrants et les productions agricoles mises en marché.

C'est donc l'usage de ces nouveaux moyens de production qui va caractériser le développement de l'agriculture européenne au 20^{ème} siècle. D'où la création de plants susceptibles d'utiliser les engrais et la mécanisation. En conséquence, les rendements se sont multipliés entre 5 et 10 fois.

1/ Pourquoi ce modèle s'est-il développé aux USA, au Canada, en Australie, en Nouvelle-Zélande ?

- Parce que ces pays ont eu des possibilités (des opportunités) d'exportation (vers l'Europe),
- La Deuxième Guerre mondiale a créé une pénurie internationale, une demande internationale de produits alimentaires. L'Europe occidentale a eu recours à l'importation, tout en essayant de réduire la dépense vis-à-vis de l'extérieur,

L'Europe devait donc produire pour couvrir ses besoins à un prix supportant la concurrence des importations.

2/ Quelle était la situation européenne et agricole de l'époque ?

- Une agriculture composée d'exploitations familiales éclatées,
- Une industrie qui avait franchi la première étape de la révolution industrielle : draperie, mines...
- Le secteur agricole qui représentait une force de travail humaine importante,

Le développement devait donc se faire dans ce contexte d'exploitations familiales.

3/ Quelles étaient les conditions d'une deuxième révolution en Europe ?

- Pour que ça marche, il fallait une agriculture dans laquelle des agriculteurs soient au niveau (formation)
- En effet, les marges de progrès étant réduites en raison de l'utilisation des machines à traction animale, avant de proposer des matériels motorisés il fallait des agriculteurs capables de les utiliser,
- Les gains de productivité de l'industrie sont entrés en compétition avec ceux de l'agriculture. La concurrence de l'industrie a pressé l'agriculture d'avancer, de progresser,

L'industrie devait produire des quantités adaptées à la taille des exploitations et adaptées à la frange avancée de l'agriculture. L'industrie a donc produit ce qui était achetable, rentabilisable.

4/ Pourquoi, dans une Europe détruite par la guerre, y a-t-il eu un démarrage après la 2ème Guerre mondiale ?

- Parce qu'entre les deux guerres, l'industrie américaine, australienne, néo-zélandaise a vécu une période d'essai... Ils ont expérimenté les chaînes de mécanisation, ils ont expérimenté les effets de la révolution agricole sur les animaux (utilisation du soja dans l'alimentation...), ils ont révolutionné les productions animales tout autant que les productions végétales,
- L'industrie et l'agriculture européennes étaient mûres pour cette évolution,
- L'agriculture devait nourrir la population en quantité suffisante et le moins cher possible (augmentation des rendements, de la mécanisation, etc.)
- La mécanisation aidant, l'agriculture a libéré de la main-d'œuvre pour les autres secteurs (l'industrie notamment),

Et tout cela a marché parce que les USA ont été d'accord pour financer.

5/ Quelles étaient les conditions de réussite de cette évolution ?

- Les importations ne devaient pas écraser l'agriculture autochtone, car le développement se faisait à partir d'exploitations familiales,
- Il fallait protéger tout en important, mais garantir des prix de vente des produits agricoles à la hauteur des prix de production de la frange la mieux équipée (le 1/3),
- Les agriculteurs en voie d'agrandissement devaient avoir accès à la terre,
- La sécurité des tenures devait aller au-delà d'une génération par un système de fermage, de successions, etc.

- Face à l'exode, des politiques spécifiques ont été mises en place : aides aux zones défavorisées, plans de développement, SAFER...
 - Des politiques ont été mises en place pour que l'évolution ait lieu : tous les aspects de l'agriculture ont été aidés (subventionnés) par l'État [Cf. René Dumont : « *Le Problème agricole français. Esquisse d'un plan d'orientation et d'équipement* », Les Éditions nouvelles, collection : « Bibliothèque de l'économie contemporaine », Paris 1946]

Tout ce dispositif a eu une telle efficacité qu'à partir des années 1970, la production a été surabondante

2. Comment expliquer que la masse des agriculteurs, peu scolarisée, ait été capable de faire face à ce que l'un d'eux a qualifié plus tard de « révolution silencieuse » (Michel Debatisse) ?

On peut citer plusieurs facteurs

1/ Une volonté de sortir de l'archaïsme

- Il y avait une volonté (des jeunes, notamment) de sortir de l'archaïsme,
- Le développement est venu de l'intérieur de la profession, et l'État a transféré la charge du développement à la profession,

2/ Un déverrouillage théologique, un déclic théologique

- La religion a été un facteur important de développement, parce qu'elle a donné un sens théologique au travail. C'est ce que la JAC a résumé par la formule : « la charité doit se faire technicienne ». En cela, les mouvements d'Action Catholique ont repris l'enseignement de Jacques Maritain.
- La force des Jésuites a été de légitimer avec force cette idée : « le paysan est co-créateur de la création ». Il y a eu tout un discours du salut par l'action, une approche catholique du salut et du développement rural de la France.
- L'Église a offert à des jeunes la possibilité de réaliser le « *nous ne voulons pas vivre comme ont vécu nos parents* ». Les discours de Michel Debatisse et de Raymond Lacombe exprimaient cela : « *Nous ne voulons pas vivre comme nos parents ont vécu* ». Le métier s'est identifié à une mission et sa dignité a été de nourrir les hommes,
- L'Église a réalisé une action éducative importante en ce sens dans tout le milieu rural,
- Le développement aurait pu prendre d'autres chemins, mais dans la France rurale de l'époque ce message a eu un impact considérable (et dans d'autres pays d'Europe aussi, d'ailleurs),
- Le mouvement de la JAC a eu un impact dans le milieu rural aussi fort que le mouvement de mai 1968 : libération des énergies, des forces, de l'imagination. Et ce mouvement a débouché sur l'action professionnelle, sociale, politique ...

3/ Un appui et une volonté politique forte

- Entre 1930 et 1940, la France était pétainiste, puis socialiste (la CGA était dirigée par des socialistes et des radicaux), mais les jeunes se sont faufilés entre ces différentes tendances et forces idéologiques et politiques. Le gaullisme, qui était fortement contesté par la droite et la gauche paysanne, s'est appuyé sur les jeunes : Michel Debré s'est appuyé sur eux pour promouvoir le développement.
- La classe politique, la haute fonction publique et le patronat pensaient que le développement de la France passait par l'agriculture. Il y a donc eu conjonction des classes dominantes et des classes sociales pour un objectif convergeant.
- Par ailleurs, le projet européen rejoignait cet objectif national,
- Certains hommes politiques ont vaincu le Général de Gaulle qu'il fallait révolutionner l'agriculture : « *un pays qui ne peut pas se nourrir ne peut être un grand pays* » disaient-ils.
- Tout l'appareil d'État a donc décidé de moderniser l'agriculture en s'appuyant sur l'existant.

4/ La modernisation est passée par une politique des prix pour remettre la machine en route...

- L'idée de base était la suivante : « Si les gens gagnent leur vie, ils s'engageront dans leur métier et ils y resteront ». C'est ce que dit aussi Marcel Mazoyer : « il faut trouver les moyens pour que la petite paysannerie ait un intérêt à se développer ».
- Pour moderniser, il faut entrer dans « la danse » économique : soit, entrer dans une économie capitaliste (mais plus on injecte du capital, plus il faut s'assurer contre les risques de perte du lit de semence ; Idem pour la productivité du travail), soit trouver pas à pas les moyens de produire plus et mieux. Quoi qu'il en soit, il faut trouver les moyens de rétribuer correctement le travail,

L'agriculture devrait être le lieu où l'on puisse trouver des développements à plusieurs rythmes, sinon les grands marchés concurrentiels vont décourager les paysans pauvres.

3. Beaucoup de ces agriculteurs sont devenus des dirigeants d'Organisations professionnelles agricoles (Crédit, Coopération, Mutualité,) des élus locaux, nationaux et européens et même des ministres de la République. Quel rôle a joué selon vous, la formation continue ou permanente ? Quels « système » ou « méthode » de formation leur ont permis un tel développement personnel et professionnel ?

Confer ci-dessous.

4. Cette « révolution » qui a eu lieu en France n'a apparemment pas touché la plupart des gens d'Afrique, d'Asie, d'Amérique Centrale. Étant donné les différences culturelles, économiques, sociales par rapport à la France, quels seraient selon vous les facteurs ou les conditions d'un développement durable pour eux ? Auriez-vous des conseils ou suggestions à apporter ?

Quels sont les freins rencontrés par les pays d'Afrique ?

1/ Des freins endogènes

- Ils ont des cultivateurs manuels,
- Néanmoins, ils pourraient s'équiper en génétique ou en engrais,
- Mais le prix des intrants est trop élevé par rapport au prix de vente des produits agricoles.

2/ Des freins exogènes

- La cause de la crise c'est la pauvreté, et la cause de la pauvreté c'est le capitalisme libéral. Il y a une grande responsabilité à laisser circuler librement les capitaux dans des pays qui ne respectent pas les législations sociales. Ce qui fait la misère du monde, c'est la libéralisation des échanges appliquée à l'agriculture. La responsabilité incombe essentiellement au groupe de Cairns et à l'Europe. Quant aux USA ils prônent le libre échange pour les pauvres et les subventions pour eux. L'Europe a cautionné cette politique-là.

Il faut donc mettre en place une Politique de prix, une Politique d'appui aux investissements, une Politique des structures... Voici quelques références bibliographiques sur ce sujet :

- « *Histoire des agricultures du monde : du néolithique à la crise contemporaine* » de Marcel Mazoyer, Éditions Le Seuil, Paris, 2002.
- n°1051 de la Revue Politique et Parlementaire : « *Crise alimentaire mondiale : quelles réponses ?* »
- Confer ce que fait le FIDA (Fonds d'intervention pour le développement agricole).

3/ Le recul actuel des politiques publiques est un facteur préoccupant

- La formation est une condition *sine qua non* du développement. On ne peut rien faire sans la formation, mais à condition qu'elle soit assise sur une volonté personnelle de développement,
- Le développement est une synergie de facteurs endogènes et de facteurs exogènes. Il faut faire naître et développer le désir et l'envie d'aller de l'avant chez les intéressés. Le développement est un mouvement : on peut l'enrichir, le diriger, l'orienter, mais à condition qu'il ait une force interne, un moteur. « *On ne peut rien faire sans les gens* » : c'est très exigeant, mais c'est aussi très rassurant !
- Formation et responsabilisation des élites : il faut faire éclore « des notables », « des élites », qui entraînent, qui soient des interfaces. Souvent, le drame des élites qui ont été formées, c'est qu'ils ne se sont pas pensés comme responsables d'un groupe.
- Tout ce qui peut conduire à la prise de conscience du développement est facteur déclenchant d'une envie de développement.

5. Avez-vous d'autres recommandation ou suggestions à apporter ?

Sources bibliographiques pour aller plus loin :

- « *Histoire de la France rurale – Tome IV : depuis 1914* », sous la direction de Georges Duby et Armand Wallon, Éditions du Seuil, Paris, 1976.
- « *L'univers politique des paysans dans la France contemporaine* », sous la direction d'Yves Tavernier, Michel Gervais, Claude Servolin, éditeur Presses de Sciences Po (PFNSP), collection académique, 1972,
- « *Les Sillons de l'engagement : jeunes agriculteurs et action collective* », auteur François Purseigle, éditeur L'Harmattan, collection Débats Jeunesse, Paris, 2004
- « *L'archipel paysan : La fin de la république agricole* », auteurs : Bertrand Hervieu et Jean Viard, Éditions de l'Aube, Paris, 2001.

Présentation de Bertrand HERVIEU

Né en 1948

Diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et Docteur en sociologie thèse soutenue sous la direction d'Henri Mendras,

1976 à 1981 : Assistant puis Chargé de recherche au CNRS (Centre national de la recherche scientifique),

1981 à 1982 : Chargé de mission au ministère du Travail

1982 à 1985 : En charge de la sous-direction de la Recherche et des Études au ministère de l'Agriculture,

1985 à 1986 : Conseiller technique au cabinet d'Henri Nallet (ministre de l'Agriculture) puis directeur général de l'enseignement et de la recherche au ministère de l'Agriculture,

1986 à 1997 : Directeur de recherche au CNRS, au sein de CEVIPOF (Centre de recherches politiques de Sciences Po Paris),

1991 à 1992 : Conseiller technique sur les affaires rurales du Premier ministre Mme Édith Cresson,

1997 à 1999 : Conseiller au cabinet de ministres de l'Agriculture et de la Pêche (Louis Le Pensec, Jean Glavany)

1999 à 2003 : Président de l'Institut national de la recherche agronomique (INRA)

2003 à 2009 : Secrétaire général du Centre international de hautes études agronomiques méditerranéennes (CIHEAM)

2009 à 2012 : Inspecteur général de l'agriculture au sein du CGAAER,

Depuis 2012 : vice-président du Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux (CGAAER)

Il préside le conseil scientifique du Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD).

Il est membre de la Commission nationale française pour l'UNESCO, président du conseil scientifique des « Cahiers Agricultures » de l'Agence universitaire de la francophonie et vice-président du conseil d'administration du CIHEAM.

Il est membre de l'Académie d'agriculture.

Il est l'auteur d'environ 300 articles scientifiques ou de vulgarisation ainsi que l'auteur d'une quinzaine d'ouvrages, seul ou en collaboration.

1. L'agriculture française a connu un formidable développement juste après la Seconde Guerre mondiale, comme elle n'en avait jamais connu auparavant. Quels sont les facteurs et les éléments qui ont contribué à ce formidable développement ?

1/ L'agriculture française a connu bien d'autres développements certes très **différents**, mais tout aussi **formidables** : révolution agricole néolithique ; déboisement et révolution agricole de l'Antiquité ; révolution agricole du Moyen-Âge ; révolution agricole du début des Temps-Modernes...

2/ La Révolution agricole contemporaine (mécanisation, chimisation, sélection, spécialisation) en France et dans les autres pays développés a été conditionnée par le développement de la Deuxième Révolution industrielle et par l'existence préalable :

- d'une industrie capable d'en produire les moyens énergétiques, mécaniques et chimiques,
- d'une recherche publique ou privée capable d'en produire les moyens biologiques (sélection de semences et de races capables de les rentabiliser).

3/ Elle a aussi été favorisée par des politiques publiques facilitant l'adoption des nouveaux moyens par une partie des agriculteurs et facilitant le départ des autres

- politiques de prix soutenus ou protégés, assez élevés et assez stables pour permettre aux agriculteurs les plus productifs (les mieux situés, les mieux lotis, les mieux équipés) d'acquérir et de rentabiliser ces nouveaux moyens,
- politique de recherche se traduisant par la mise sur pied d'instituts de recherche capables d'en expérimenter les résultats, d'instituts techniques capables d'en mettre au point les modes d'emploi, et de services de vulgarisation capables de les transmettre aux agriculteurs,
- politique de crédits bonifiés permettant aux agriculteurs, capables de les rentabiliser, d'acquérir les nouveaux moyens de production et de s'agrandir en conséquence,
- politique de formation se traduisant par la mise sur pied d'institutions d'enseignement supérieur et secondaire formant les ingénieurs et techniciens, capables de développer, expérimenter, adapter et transmettre ces innovations, et d'institutions d'enseignement primaire supérieur ou secondaire formant des agriculteurs capables de les adopter et de les maîtriser,
- politique favorisant le départ des agriculteurs les moins productifs pour céder du terrain aux autres (politiques d'industrialisation, de plein emploi, d'indexation des salaires sur les gains de productivité, prime au départ).

2. Comment expliquer que la masse des agriculteurs, peu scolarisée, ait été capable de faire face à ce que l'un d'eux a qualifié plus tard de « révolution silencieuse » (Michel Debatisse) ?

1/ Les agriculteurs français étaient massivement scolarisés depuis deux tiers de siècle et ils avaient pour la plupart un niveau certificat d'études « en béton ».

2/ La révolution agricole s'est déroulée par étapes et à chaque étape, seule une minorité d'agriculteurs a participé aux avancées techniques du moment.

3/ Les trois quarts des agriculteurs peu productifs (mal situés, mal lotis, mal équipés) n'ayant pas les moyens d'investir ont cessé d'exister les uns après les autres et ont pris le chemin des usines, jusqu'en 1975, ou du chômage depuis.

4/ La révolution agricole n'a pas été silencieuse : elle a été bruyamment orchestrée. Ce qui a été ignoré ou tu pendant longtemps, ce sont ses conséquences écologiques, sociales et culturelles.

3. Beaucoup de ces agriculteurs sont devenus des dirigeants d'Organisations professionnelles agricoles (Crédit, Coopération, Mutualité,) des élus locaux, nationaux et européens et même des ministres de la République. Quel rôle a joué selon vous, la formation continue ou permanente ? Quels « système » ou « méthode » de formation leur ont permis un tel développement personnel et professionnel ?

1/ S'agissant des dirigeants d'OP (Organisations professionnelles), c'est sans doute leur formation (initiale, permanente et continue), mais c'est surtout leur origine sociale et professionnelle qui les a qualifiés et positionnés, mieux que des dirigeants issus d'autres milieux, très ignorants de la réalité agricole.

2/ S'agissant des élus locaux : tant que les agriculteurs étaient majoritaires en milieu rural, il était naturel que beaucoup soient agriculteurs ; aujourd'hui ils sont minoritaires et les élus locaux sont souvent des non-agriculteurs, voire des hors-sein ou des néo-ruraux.

3/ S'agissant des élus nationaux et européens et des ministres ils sont malheureusement trop peu nombreux. Et on peut penser qu'ils le seraient encore moins s'ils n'avaient pas bénéficié de la formation permanente et professionnelle. Mais c'est à vérifier cas par cas.

4. Cette « révolution » qui a eu lieu en France n'a apparemment pas touché la plupart des gens d'Afrique, d'Asie, d'Amérique Centrale. Étant donné les différences culturelles, économiques, sociales par rapport à la France, quels seraient selon vous les facteurs ou les conditions d'un développement durable pour eux ? Auriez-vous des conseils ou suggestions à apporter ?

1/ Mises à part quelques rares régions, la Révolution agricole (variante Révolution verte) a aujourd'hui plus ou moins touché la plupart des pays en développement.

2/ La moitié environ des agriculteurs du monde, c'est-à-dire des centaines de millions de paysans, dont beaucoup sont analphabètes, utilisent couramment des semences sélectionnées à haut rendement potentiel, des engrais minéraux et des produits de traitement phyto ou vétérinaires.

3/ Et des millions de chauffeurs dont beaucoup sont analphabètes conduisent des tracteurs, des motoculteurs, font marcher des machines et les réparent.

5. Avez-vous d'autres recommandation ou suggestions à apporter ?

Oui :

1/ L'idée que vous vous faites des mérites de la formation continue ou permanente est liée aux objectifs proclamés et au succès relatif de celle-ci, ainsi qu'à votre motivation et à votre satisfaction personnelle. Ce qui est suffisant en soi et mériterait d'être expliqué. C'est très localisé (moment et milieu concernés très particuliers) et très personnel. Cela n'en fait pas une panacée.

2/ Les mérites de cette formation continue ou permanente qui sont très grands, me paraissent liés au fait que les agriculteurs n'étaient pas des élèves passifs et pas toujours motivés, mais des participants actifs et très motivés par le sujet du moment, qui ont beaucoup apporté au contenu des formations et conduit les formateurs à trouver des méthodes appropriées. Enthousiasmant.

Présentation de Marcel MAZOYER

Né en 1933

Diplômé de l'Institut national agronomique de Paris et ingénieur du corps des Eaux et forêts. Il a enseigné à la chaire d'agriculture comparée et de développement agricole de l'INA P-G des années 1960 aux années 2000. Il a succédé à René Dumont à la tête de la chaire d'agriculture comparée et de développement agricole de l'INA P-G (AgroParisTech). Il a présidé le Département des sciences économiques et sociales de 1992 à 1999 de l'INA P-G.

Il a présidé le Comité des programmes de la FAO de 1984 à 1993

Il a écrit plusieurs ouvrages, notamment avec René Dumont (1969 et 1981) et avec Laurence Roudart (1997 et 2005) dont « *Histoire des agricultures du monde. Du néolithique à la crise contemporaine* » (Le Seuil, Paris).

Il a également assuré la coordination scientifique et la direction du Larousse agricole (Larousse, Paris, 2002).

1. L'agriculture française a connu un formidable développement juste après la Seconde Guerre mondiale, comme elle n'en avait jamais connu auparavant. Quels sont les facteurs et les éléments qui ont contribué à ce formidable développement ?

1/ La période de l'après-guerre était favorable à l'ouverture d'esprit. C'était un renouveau. Les périodes de guerre ont toujours favorisé les avancées : le manque de main-d'œuvre obligeait à faire travailler l'imagination pour compenser les absences ; certaines techniques de l'armée sont devenues applicables en agriculture. L'arrivée des Américains avec leurs gros engins a fait travailler les imaginations : par exemple, deux jours de travail d'un homme (avec une pioche, une hache et une bêche) étaient nécessaires pour pratiquer l'ouverture d'une entrée de champ permettant le passage d'un cheval et de son tombereau. Les Américains le faisaient en moins d'une heure avec leurs engins...

2/ Les jeunes étaient séduits par la mécanisation.

3/ Les vendeurs de matériel ont utilisé tous les moyens (fierté, amour propre, le faire valoir, jalousie par rapport au voisin, facilités de travail, meilleure efficacité), pas toujours rationnels ni économiquement valables. Bien des erreurs ont été commises. L'achat d'un tracteur était une dépense somptuaire. Les notions d'investissement et d'amortissement n'avaient pas cours.

2. Comment expliquer que la masse des agriculteurs, peu scolarisée, ait été capable de faire face à ce que l'un d'eux a qualifié plus tard de « révolution silencieuse » (Michel Debatisse) ?

1/ Entre-autres, la JAC a beaucoup contribué à l'évolution.

2/ Les paysans prisonniers de guerre dans des exploitations agricoles en Allemagne revenaient avec des idées nouvelles ; ils avaient vu d'autres méthodes de travail.

3/ Après les pénuries alimentaires de la guerre, il y avait une forte incitation à développer la production agricole.

4/ La création des groupements de vulgarisation du progrès agricole a joué un grand rôle. Certains paysans en ont été exclus par refus de changement, ou par illettrisme (incapacité à prendre des notes au cours d'une réunion).

5/ Les conflits de générations entre pères et fils étaient fréquents, le père refusant au fils l'accès au progrès.

6/ Les CDJA y ont beaucoup travaillé

3. Beaucoup de ces agriculteurs sont devenus des dirigeants d'Organisations professionnelles agricoles (Crédit, Coopération, Mutualité,) des élus locaux, nationaux et européens et même des ministres de la République. Quel rôle a joué selon vous, la formation continue ou permanente ? Quels « système » ou « méthode » de formation leur ont permis un tel développement personnel et professionnel ?

- Pour beaucoup, la JAC avec ses méthodes.
- Dans une proportion très limitée, les EAC (Enseignement agricole par correspondance)

4. Cette « révolution » qui a eu lieu en France n'a apparemment pas touché la plupart des gens d'Afrique, d'Asie, d'Amérique Centrale. Étant donné les différences culturelles, économiques, sociales par rapport à la France, quels seraient selon vous les facteurs ou les conditions d'un développement durable pour eux ? Auriez-vous des conseils ou suggestions à apporter ?

- L'enseignement agricole pour les enfants et la revalorisation de la situation de paysan.
- Pour les adultes, les mêmes méthodes que chez nous.

5. Avez-vous d'autres recommandation ou suggestions à apporter ?

À votre disposition pour tous compléments.

Présentation de Jean MOUCHEL

Né en 1928

Agriculteur normand et responsable agricole, homme politique, auteur de nombreux romans.

Agriculteur à Folligny dans la Manche puis à Noyers-Bocage dans le Calvados.

Il a eu une activité syndicale intense. Il est d'abord responsable à la Jeunesse agricole catholique (JAC). Il devient ensuite président de la Fédération régionale des syndicats d'exploitants agricoles, puis administrateur et vice-président de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA).

Il a mené parallèlement un parcours au sein des représentations consulaires de l'agriculture. Il a été président de la Chambre d'agriculture du Calvados, puis président de la Chambre régionale d'agriculture de Normandie et, enfin, vice-président de l'Assemblée permanente des chambres d'agriculture.

Ces deux volets de son activité représentative le mènent à présider le Comité économique et social de Basse-Normandie.

Il enchaîne avec une activité politique. Député au Parlement européen de 1982 à 1984 et de 1984 à 1989.

Il est élu conseiller régional de Basse-Normandie, dont il devient vice-président en 1986.

Il se consacre actuellement à l'une de ses passions favorites : la rédaction de romans à partir de faits de société et de la vie quotidienne, fruits de son expérience et de son imagination.

1. L'agriculture française a connu un formidable développement, juste après la Seconde Guerre mondiale, comme elle n'en avait jamais connu auparavant. Quels en sont, selon vous, les facteurs et les éléments explicatifs ?

Le développement rapide et spectaculaire de l'agriculture française au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale s'explique par la combinaison de plusieurs phénomènes :

- D'abord la montée en puissance d'une nouvelle génération de paysans formés par la JAC, décidés à moderniser le secteur, en même temps que leur mode de vie, et résolus à rester les maîtres de leurs affaires.
- Ensuite, la rencontre de cette génération avec des administrateurs acquis à la nécessité de la réforme et qui en approfondissent les différents aspects dans les réseaux tels que le Club Jean Moulin³³⁴.
- Enfin, l'arrivée au pouvoir d'une équipe vraiment réformatrice derrière le Général de Gaulle.

Cette conjonction, bien illustrée par Edgard Pisani au ministère de l'Agriculture, s'incarne dans les lois d'orientation, qui sont les grandes lois de modernisation de l'agriculture, et la négociation réussie de la PAC qui ouvre à l'agriculture française des perspectives de croissance garantie pendant plus de vingt ans !

2. Selon vous, comment peut-on expliquer que la masse des agriculteurs, peu scolarisée, ait été capable de faire face à ce que l'un d'eux a qualifié plus tard de « révolution silencieuse » ? (Michel Debatisse)

Là encore, une rencontre. Les jeunes paysans, qui ont assisté à la Libération, ont vu le déferlement des machines américaines et le plan Marshall met à leur disposition des petits tracteurs. Ils peuvent rompre avec la façon ancestrale de travailler de leurs parents. Ils veulent vivre dans le monde moderne. La révolution qu'opère la JAC consiste à justifier et développer le désir de modernité à partir de leur culture chrétienne traditionnelle. Par ses aumôniers, ses journaux, ses sessions de formation, la JAC leur permet de comprendre le monde qui vient et d'y trouver une place utile, valorisante. Elle a été une école de formation exceptionnelle qui a fourni à une génération de filles et de garçons la possibilité d'accomplir une authentique révolution. Avec le recul, cette aventure à la fois spirituelle, intellectuelle, technique et politique, reste unique et un peu mystérieuse tant elle fut efficace.

3. Beaucoup de ces agriculteurs sont devenus des dirigeants avisés d'Organisations professionnelles agricoles (Crédit, Coopération, Mutualité...), des élus locaux, nationaux et européens et même des ministres de la République. Quel rôle a joué, selon vous, la formation continue ou permanente ? Quels « système » ou « méthode » de formation leur ont permis un tel développement personnel et professionnel ?

La formation à laquelle accédaient ses jeunes responsables à la JAC, au CNJA, à l'IFOCAP était avant tout une formation exigeante, de très haut niveau. Les enseignants qui s'y consacraient avec enthousiasme étaient des universitaires de qualité, souvent professeurs à Science Po. Le plus emblématique d'entre eux fut René Rémond qui intervenait régulièrement et fidèlement à la JAC et à l'IFOCAP. Ainsi, ses jeunes dirigeants acquièrent une culture générale, sociale et politique qui les rapprocha des énarques du Club Jean Moulin et leur permit de continuer à se cultiver par la lecture régulière de journaux (Le Monde, La Croix), de revues (Esprit, La Revue de l'Action populaire) sans oublier ce que certains d'entre eux apprirent en siégeant au Conseil économique et social. Où était le moteur de cette éducation permanente ? Sans doute dans le rapport très fort chez chacun d'entre eux, et dès leur adolescence, entre l'acquisition de connaissances et la pratique professionnelle et sociale. Apprendre à chaque instant allait de soi tant cela se révélait utile...

³³⁴ Le club Jean Moulin est un laboratoire d'idées créé en 1958 par Daniel Cordier et Stéphane Hessel peu après le retour au pouvoir du général de Gaulle en mai 1958, qu'ils considèrent comme illégitime. Son activité prend fin en 1970. Dans l'ensemble, le club Jean-Moulin appartient à la mouvance de la « nouvelle gauche », mais avec une tonalité technocratique assez marquée au départ.

Selon la Charte du club, sa création est due au « refus de quelques-uns d'accepter la confiscation de la République ». Daniel Cordier et Stéphane Hessel, résistants importants (Daniel Cordier a été le secrétaire personnel de Jean Moulin quand il était « Max ») sont les deux figures autour desquelles se regroupent ces opposants au gaullisme, mais ils ne jouent pas ensuite un rôle très important. La charte du club appelle à un « nouveau civisme républicain ».

Le Club cesse de fonctionner en 1970, certains de ses membres mettent alors leurs compétences au service de Jacques Chaban-Delmas et de sa « Nouvelle Société » (notamment Jacques Delors).

4. Cette « révolution », qui a eu lieu en France, n'a apparemment pas touché la plupart des pays d'Afrique, d'Asie, d'Amérique Centrale... Étant donné les différences culturelles, économiques, sociales par rapport à la France, quels seraient selon vous, les facteurs ou les conditions d'un développement durable pour eux ? Auriez-vous des conseils ou recommandations spécifiques à donner ?

Je m'en garderai bien.

C'est à chaque génération, chaque culture de trouver son chemin vers ce qui lui semble souhaitable et désirable. On peut juste regarder l'expérience des autres pour essayer de comprendre ce qui a marché et ce qui a échoué, pour s'en inspirer ou l'éviter.

À y réfléchir depuis longtemps, je crois que l'enseignement principal de l'aventure des jeunes paysans français des années 60 tient en peu de mots : *leur volonté farouche de prendre leurs affaires en main, et de ne laisser personne décider à leur place.*

5. Avez-vous d'autres commentaires ou suggestions à apporter ?

Oui, qu'un jour, sans trop tarder, un grand écrivain s'empare de cette belle aventure et la raconte comme elle le mérite aux générations qui viennent !

Présentation d'Henri NALLET

Né en 1939

Diplômé en sciences politiques et droit public à l'Institut d'études politiques de Bordeaux. Il est militant à la JEC, dont il devient secrétaire national, jusqu'en 1965.

1965 à 1970 : Responsable à l'IFOCAP (Institut de formation des cadres paysans),

1966 à 1970 : Chargé de mission à la FNSEA,

1970 à 1981 : Chercheur sur la politique agricole et les syndicats paysans à l'INRA, puis assistant de Jean Charlot spécialiste des partis politiques, à l'UER de sciences politiques (dirigée par Maurice Duverger) de l'université Paris I,

1981 à 1985 : Conseiller au secrétariat général de la présidence de la République (François Mitterrand) pour les affaires agricoles, ministre de l'Agriculture (1985-1986 et 1988-1990), Garde des Sceaux, ministre de la Justice (1990-1992)

Député socialiste de l'Yonne (1986-1988 et 1997-1999) et maire de Tonnerre (Yonne), de 1989 à 1998.

1992 à 1997 : Conseiller d'État et expert et consultant international de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD).

Il a aidé et participé à la création et au développement des Restos du cœur, idée lancée par Coluche sur l'antenne d'Europe 1.

Président du Conseil scientifique et vice-président de la Fondation européenne d'études progressistes (2008-2013).

Vice-président de la Fondation Jean-Jaurès de 2002 à 2013, puis président depuis 2013.

1. L'agriculture française a connu un formidable développement juste après la Seconde Guerre mondiale, comme elle n'en avait jamais connu auparavant. Quels sont les facteurs et les éléments qui ont contribué à ce formidable développement ?

Un certain nombre d'éléments sont à signaler :

1/ La mise en place du statut du fermage en 1946, dès la fin de la Deuxième Guerre mondiale, a donné la possibilité à nombre d'agriculteurs d'utiliser des terres en location. Personnellement, je n'avais que 11 hectares et, sans la possibilité de louer des terrains supplémentaires, j'aurais été contraint de partir.

2/ La création de l'ONIC (Officie national interprofessionnel des céréales) a permis de supprimer le jeu des marchés à terme et de la bourse. La définition de prix de marché et l'administration du marché des céréales ont été des mesures pionnières qui ont apporté de la sécurité aux petits producteurs. Les OCM (Organisations communes de marché) ont été mises en place bien plus tard.

3/ La création du Marché Commun européen (né avec le Traité de Rome en 1957) a institué des règles qui ont donné un cadre et des perspectives de développement aux agriculteurs : Préférence communautaire ; Unicité des prix ; Solidarité financière... ce qui a créé des espaces de marchés plus larges, accompagnés de la libre circulation des marchandises ;

4/ La loi d'Orientation de 1960 et la loi complémentaire de 1962, votées par le Parlement français, ont permis d'accompagner l'adaptation de l'agriculture à ce nouvel espace européen ; ceci a permis à la France de développer des atouts agricoles sur son territoire.

Les grands axes de cette loi de 1962 ont été :

- *La formation professionnelle*, tant pour ceux qui restaient à la terre que pour ceux qui migraient vers d'autres secteurs professionnels,
- *L'Indemnité Viagère de Départ (IVD)* pour encourager les plus âgés à arrêter l'activité agricole et laisser la place aux plus jeunes,
- *Les SAFER* (Sociétés d'aménagement foncier agricole) pour aménager les exploitations de ceux qui avaient des projets professionnels et leur accorder une priorité lors de cessions ou de ventes de terres,
- *Le remembrement* pour regrouper les parcelles dispersées et faciliter la mécanisation,
- *Les plans de financement* pour accompagner les Jeunes dans le développement de l'activité agricole.

2. Comment expliquer que la masse des agriculteurs, peu scolarisée, ait été capable de faire face à ce que l'un d'eux a qualifié plus tard de « révolution silencieuse » (Michel Debatisse) ?

Le développement a joué un rôle fondamental :

1/ L'Institut de la recherche agronomique (INRA) a fait des recherches sur la sélection des plantes et des animaux. Plus tard, les Coopératives ont fait de la recherche appliquée à partir des travaux de l'INRA ou des Instituts Techniques.

2/ Les Chambres d'Agriculture ont développé les conseils techniques dans tous les domaines de productions animales et végétales : fertilisation des sols, utilisation de nouvelles variétés et de nouveaux plants, utilisation de nouveaux désherbants, amélioration de l'alimentation animale, lutte contre les maladies... amélioration de la génétique animale.

3/ Les Groupements de vulgarisation agricole (GVA) et les CIVAM ont également contribué à diffuser le progrès auprès de la masse des agriculteurs (techniques de production, gestion, comptabilité...)

4/ Les CETA ont été des « fers de lance » dans la maîtrise du progrès et de son utilisation technique (développement par-dessus la haie) : utilisation des engrais, des semences, du machinisme, de la façon de travailler le sol...

Par conséquent, tout un ensemble d'éléments a donné de la visibilité aux agriculteurs : l'accès au crédit, l'accès au foncier, une couverture assurantielle plus large (développement des mutuelles...), un cadre de prix stables (stabilité des prix de vente) grâce au marché commun agricole.

Mais il faut aussi noter d'autres éléments extrêmement importants :

1/ La volonté d'un certain nombre d'agriculteurs (des jeunes notamment) de se rencontrer pour échanger et trouver des solutions, à partir des valeurs humanistes dont ils étaient pétris,

2/ Création de groupes de réflexion (GRAP) pour élargir le cercle des personnes partageant les mêmes valeurs et le même idéal de développement. Ces rencontres permettaient de mieux se connaître et de se faire confiance.

3. Beaucoup de ces agriculteurs sont devenus des dirigeants d'Organisations professionnelles agricoles (Crédit, Coopération, Mutualité,) des élus locaux, nationaux et européens et même des ministres de la République. Quel rôle a joué selon vous, la formation continue ou permanente ? Quels « système » ou « méthode » de formation leur ont permis un tel développement personnel et professionnel ?

Pour beaucoup, la formation leur a permis de comprendre et de faire le lien entre la macro-économie et l'économie au niveau de l'entreprise (de leurs propres paramètres d'exploitation agricole). La formation a aussi permis de comprendre la micro-économie au niveau de l'entreprise.

Le fait d'accepter des Jeunes en tant qu'administrateurs stagiaires dans les organisations agricoles, a été un formidable apprentissage à la responsabilité. Le stagiaire apprend ainsi à raisonner et cela lui permet d'exprimer ses qualités et ses potentialités. Cette « mise à l'étrier » a été un excellent moyen d'apprendre : ne dit-on pas que « le meilleur moyen d'apprendre à nager c'est de se jeter à l'eau ». Ce type de formation a permis à beaucoup d'entre eux de devenir des hommes en responsabilité et d'en prendre (d'en inventer) les moyens : mutualisation des risques, sécurisation du crédit...

Mais la formation doit être continue et elle l'a été, grâce au syndicalisme et à la constitution de groupes de réflexion, comme les GRAP (Groupes de réflexion et d'action paysans). Ces groupes réunissaient des personnes partageant un idéal humaniste et, à partir de réflexions tant philosophiques, qu'économique, que techniques, ils cherchaient ensemble (en groupe) des voies, des solutions, concrètes et pratiques au développement et à son orientation. Par ailleurs, comme plusieurs générations se retrouvaient à réfléchir ensemble, cela permettait de mieux se connaître et d'établir une certaine confiance entre générations. Confiance qui est indispensable au moment de gérer des crises ou au moment de prendre des initiatives dans les organisations agricoles.

4. Cette « révolution » qui a eu lieu en France n'a apparemment pas touché la plupart des gens d'Afrique, d'Asie, d'Amérique Centrale. Étant donné les différences culturelles, économiques, sociales par rapport à la France, quels seraient selon vous les facteurs ou les conditions d'un développement durable pour eux ? Auriez-vous des conseils ou suggestions à apporter ?

En ce qui concerne l'Afrique de l'Ouest, les axes de développement à explorer pourraient être les suivants :

- 1/ Passer d'un droit coutumier à l'utilisation de l'espace de façon rationnelle (c'est ce que le statut du fermage a permis de faire en France),
- 2/ Encourager les responsables locaux, souvent remarquables, mais peu reconnus par leurs pairs,
- 3/ Pallier à la carence tant sur la production, que sur l'organisation et la protection des marchés agricoles, ainsi que sur les infrastructures. Aujourd'hui les NTI permettent d'atténuer un certain nombre de ces carences.
- 4/ Réfléchir à l'organisation de Communautés économiques agricoles proche de ce que nous avons connu en Europe (par exemple États de l'Afrique de l'Ouest CEDEAO, exemple embryonnaire la CEEAC ou la CEA) et s'assurer que les règles de fonctionnement ainsi élaborées soient respectées en toute intégrité,
- 5/ Aider financièrement l'Afrique (qui a plus besoin de protection que de libéralisme) à réaliser ce changement de vision, de paradigme. Ce qui est tout à fait possible, y compris dans le cadre de l'OMC, à condition qu'il n'y ait pas d'incidence majeure sur les marchés mondiaux.

5. Avez-vous d'autres recommandation ou suggestions à apporter ?

Quels que soient le pays et l'agriculture, il reste toujours une inquiétude majeure chez l'agriculteur : que vaudra demain la marchandise pour laquelle il fait aujourd'hui un investissement pour la produire. D'où la quête permanente chez l'agriculteur d'avoir la meilleure visibilité possible sur le prix de son produit, c'est à dire :

- Avoir des mécanismes d'organisation des marchés qui permettent d'avoir cette vision,
- Sur des périodes à moyen et long terme,
- En intégrant en permanence l'innovation pour améliorer l'efficacité du processus de production.

Quels que soient les pays et le niveau de développement de l'agriculture, les spécificités de ce secteur d'activité restent les mêmes :

- Les marchés agricoles n'obéissent pas aux mêmes règles que les produits manufacturés,
- La demande de produits alimentaires est inélastique : la moindre variation entre l'offre et la demande peut faire varier les prix de 1 à 2 voire de 1 à 3,
- Les politiques agricoles visent à abaisser les prix à la consommation,
- Tandis que le prix du marché doit assurer le revenu des producteurs
- Ce ne sont que de petites quantités (seulement 10% des céréales) qui s'échangent au niveau mondial, mais c'est le prix de ces quantités échangées qui devient le prix de référence mondial,

- Or, pour satisfaire les besoins d'aujourd'hui et de demain nous avons besoin de tous les espaces fertiles et de toutes les agricultures du monde.

C'est pourquoi, quels que soient le pays et l'agriculture, il est important que les agriculteurs se prennent en main pour se former, s'organiser, se regrouper, mutualiser leurs expériences... Ils doivent créer (inventer) des outils ou des lieux pour réfléchir, confronter leurs idées avec d'autres, trouver des solutions, etc.

M. Marc Gentilini (professeur de médecine, spécialiste des maladies infectieuses et tropicales) ancien président de la Croix-Rouge Française de 1997 à 2003, souligne que « *soigner, éduquer et nourrir* » constituent les trois piliers du développement économique de toute région.

Ces trois axes de réflexion sont particulièrement intéressants. Cependant, il faut inverser la hiérarchie : « **nourrir, soigner, former** ». En effet, une alimentation suffisante, saine et équilibrée est un gage essentiel de santé. Et l'éducation ne pourra être efficace que si la nutrition et la santé sont suffisantes. Par conséquent, la force d'une politique agricole c'est de mettre la production au centre des préoccupations :

- Sécurité alimentaire : produire pour nourrir les hommes,
- Sécurité sanitaire : produire des aliments sains (qui respectent l'homme et l'environnement),
- Sécurité éducative : la formation n'est possible que si l'on est convenablement nourri tant en termes quantitatifs que qualitatifs.

Il faut donc mettre la production au centre de toute Politique Agricole.

Présentation de Pierre PAGESSE

Né en 1946

Agriculteur en Limagne, dans le Puy-de-Dôme, président du groupe Limagrain³³⁵ de 1992 à 2012, et nombreuses autres responsabilités départementales, régionales, nationales et européennes. Actuellement président du GNIS³³⁶ et du Centre d'études, de formation et d'actions paysans (revue PAYSANS).

³³⁵ **Limagrain** est un groupe coopératif agricole international, spécialiste des **semences de grandes cultures**, des **semences potagères** et des **produits céréaliers**. **Fondé et dirigé par des agriculteurs**, Limagrain est le 4^e semencier mondial grâce à sa holding Vilmorin & cie, le leader européen en farines fonctionnelles via Limagrain Céréales Ingrédients, et le premier boulanger-pâtissier industriel français avec Jacquet Brossard

³³⁶ **GNIS** : Groupement national interprofessionnel des semences et plants est un organisme sous tutelle du ministère français de l'Agriculture rassemblant les professions de l'activité semencière française.

1. L'agriculture française a connu un formidable développement juste après la Seconde Guerre mondiale, comme elle n'en avait jamais connu auparavant. Quels sont les facteurs et les éléments qui ont contribué à ce formidable développement ?

1/ Après-guerre, il y avait une urgence : nourrir la population. On oublie souvent que des tickets de rationnement ont existé en Europe jusqu'en 1954. L'agriculture et les agriculteurs avaient donc une mission explicite et urgente : développer la production pour limiter la dépendance aux importations de produits alimentaires.

2/ Cette impérieuse nécessité a été « boostée » par le développement de la mécanisation (elle-même encouragée par le plan Marshall) et par l'émergence du progrès technique (intrants, semences certifiées, génétique animale, etc.).

3/ La création de la communauté européenne et la mise en place de la PAC ont ensuite appuyé les efforts des agriculteurs (formation, mutations, plan Mansholt). Le succès de ces politiques mènera rapidement à une surproduction qui conduira à mettre en place des dispositifs de maîtrise des volumes.

4/ Je résumerai ainsi : il y avait un besoin --> ce besoin a suscité une réponse --> cette réponse fut si fulgurante, qu'elle conduisit à des excédents --> d'où la qualification de cette réponse comme « révolution fourragère » ou « révolution verte » ou « révolution silencieuse » selon les auteurs.

2. Comment expliquer que la masse des agriculteurs, peu scolarisée, ait été capable de faire face à ce que l'un d'eux a qualifié plus tard de « révolution silencieuse » (Michel Debatisse) ?

1/ La JAC créée en 1929 a joué un grand rôle dans cette transformation, redonnant de la dignité au métier de paysan, d'où le slogan : « *Sois fier paysan* ». Des hommes comme René Colson avaient anticipé la mécanisation et ses conséquences (cf. sa brochure « *Motorisation et avenir rural* », éditions du CNER, 1950).

2/ La formation a été très développée par la JAC : stages de culture populaires, stages régionaux de 2^e degré et nationaux de 3^e degré, stages de formation et de recherche économique. Toute la pédagogie des stages, mise au point par un dominicain le père Allo, était basée sur le VOIR-JUGER-AGIR et sur la formation par l'action.

3/ Beaucoup de dirigeants agricoles issus de cette période ont bénéficié de cette formation. De plus, jusqu'en 1956, la JAC faisait partie d'un ensemble plus vaste l'ACJF qui comprenait tous les mouvements d'action catholique spécialisés. De ce fait ils étaient en contact avec les futurs dirigeants d'autres milieux (ouvriers, étudiants, artisans, indépendants, universitaires) et ceci participait d'une grande ouverture sur la société.

4/ C'est dans le cadre de l'ACJF que des personnalités comme Michel Debatisse (secrétaire général de la JAC en 1956) futur président de la FNSEA, René Rémond (secrétaire général de la JEC en 1943) qui deviendra un historien et politologue de renom, Jean Boissonnat (responsable de la JEC universitaire en 1950) qui deviendra un économiste et journaliste renommé également, Eugène Descamps (secrétaire général de la JOC en 1948) futur président de la CFDT et d'autres encore, se connaissaient bien et établirent des contacts avec tous ceux de leurs générations respectives.

3. Beaucoup de ces agriculteurs sont devenus des dirigeants d'Organisations professionnelles agricoles (Crédit, Coopération, Mutualité,) des élus locaux, nationaux et européens et même des ministres de la République. Quel rôle a joué selon vous, la formation continue ou permanente ? Quels « système » ou « méthode » de formation leur ont permis un tel développement personnel et professionnel ?

1/ Le support de la formation était l'engagement par la prise de responsabilité. Pour des gens qui n'avaient pas fait d'études, c'était fondamental. C'est aussi en s'engageant qu'on rencontre de nouvelles opportunités de formation.

2/ Après avoir bénéficié d'une formation par le mouvement, la rencontre de la génération « Debatisse » avec des dirigeants politiques et des hauts fonctionnaires (Edgard Pisani, Michel Debré, François Bloch Lainé, etc.) a permis de mettre en place une nouvelle politique agricole dans laquelle était incluse la formation permanente (promotion sociale, promotion collective...).

3/ L'IFOCAP a été créé dans ce contexte et a fait sa part de formation et de promotion des acteurs du monde rural.

4/ Finalement, nous pouvons résumer en disant qu'il y a eu un apport de la JAC et un relais des pouvoirs publics par la Promotion sociale, la Promotion collective...

4. Cette « révolution » qui a eu lieu en France n'a apparemment pas touché la plupart des gens

d'Afrique, d'Asie, d'Amérique Centrale. Étant donné les différences culturelles, économiques, sociales par rapport à la France, quels seraient selon vous les facteurs ou les conditions d'un développement durable pour eux ? Auriez-vous des conseils ou suggestions à apporter ?

1/ La JAC avait une dimension internationale à travers le MIJARC qui a compté des choses intéressantes à son actif. Cependant, il n'y a sans doute pas eu ailleurs des résultats aussi spectaculaires que ceux qui eurent lieu en France. Les contextes sont très différents. Nous sortions d'une guerre. Beaucoup de ces pays sortaient de la colonisation, d'autres expérimentaient des révolutions marxistes, d'autres encore passaient sous dictature, etc.

2/ Une chose me paraît fondamentale pour un pays, c'est l'existence et le développement d'une agriculture. À partir de là on peut envisager d'autres développements. Pour cela, il faut des agriculteurs formés. Le droit à la souveraineté alimentaire me paraît important, même si on ne peut pas produire de tout partout. On a eu tort de penser qu'on pouvait nourrir les populations à partir des seules importations. Celles-ci ont parfois nui au développement d'une agriculture domestique.

3/ On retrouve là, la nécessité de la formation. Je connais beaucoup de pays qui forment des techniciens ou des ingénieurs agronomes, mais ces gens-là ne reviennent pas cultiver au village. On les retrouve salariés d'ONG ou carrément à l'étranger. Comment motiver de jeunes agriculteurs, qui veulent rester agriculteurs, à se former ?

4/ Pour moi il faut retrouver ce qui fut à la base chez nous, il y a 80 ans : redonner de la dignité aux agriculteurs, faire en sorte qu'ils aient un statut reconnu, développer le travail en commun, l'organisation professionnelle pour qu'ils puissent peser sur le plan politique. Beaucoup de pays n'ont pas de politique agricole, tout est à inventer.

5/ Le libre marché tel qu'on le veut aujourd'hui, ne me paraît pas adapté au développement d'un système agricole. Toute politique agricole a besoin pour décoller d'un minimum de protection au départ. N'est-ce pas ce que nous avons fait nous même au début de la PAC ?

6/ Si les efforts des agriculteurs sont découragés dès la première importation de produits étrangers, ça ne peut pas marcher. Comment le petit producteur de riz du Cambodge peut-il rivaliser avec le producteur céréalier de la Corn Belt ?

Les pistes sont donc :

- Redonner du sens et de la dignité au métier d'agriculteur,
- Pour fixer des populations dans le monde rural,
- Y développer la formation sur place par alternance, puis former des cadres,
- Développer les initiatives solidaires et durables (coopératives, épargne, matériel en commun, organisation de la commercialisation, etc.)
- Élaborer des politiques agricoles prenant en compte tous les aspects (économiques, sociaux, formation, transmission, foncier, développement technique, irrigation, etc.)

5. Avez-vous d'autres recommandation ou suggestions à apporter ?

1/ Si dans l'esprit des populations, la promotion passe obligatoirement par la vie en ville, le développement agricole est impossible.

2/ Je résumerai en disant que :

- Il faut que le pays ait une politique agricole,
- qu'il ne décourage pas les gens qui veulent travailler et entreprendre,
- qu'il donne envie et fierté à ceux qui veulent rester et vivre en milieu rural.

Présentation de Jacques PICARD

Né en 1943, fils de paysan du Calvados. Agriculteur en GAEC, production de lait, de porcs et de céréales. Président du MRJC (Mouvement rural de jeunesse chrétienne) de 1965 à 1967, président des Jeunes Agriculteurs du Calvados (1971-1974), président de la FDSEA du Calvados (1974-1981), administrateur de la FNSEA, président de la Coopérative Coop-Can (1980-1998), président de la FFCAT³³⁷ (1992-1997), membre du Conseil économique et social (1996-2002), vice-président de la Cogeca à Bruxelles, Trésorier de l'IFOCAP (2000 – à ce jour), nombreuses missions au Cambodge pour l'AFDI³³⁸ (2004 – à ce jour)

³³⁷ FFCAT : Fédération française des coopératives agricoles de collecte d'approvisionnement et de transformation.

³³⁸ AFDI : Agriculteurs français et développement international. Association d'agriculteurs français qui s'investit auprès des paysans des pays en développement en soutenant leurs organisations.

1. L'agriculture française a connu un formidable développement juste après la Seconde Guerre mondiale, comme elle n'en avait jamais connu auparavant. Quels sont les facteurs et les éléments qui ont contribué à ce formidable développement ?

Il y a eu plusieurs éléments concomitants :

1/ Le choc qu'a représenté pour la majorité des agriculteurs Français (dont notamment, les prisonniers qui ont travaillé dans des fermes allemandes), la découverte d'une agriculture allemande plus mécanisée que l'agriculture française : une agriculture allemande plus productive, plus efficace, mieux gérée...

Dans les années 1930, l'agriculture allemande était plus avancée que l'agriculture française. Par conséquent, la France sera attirée par l'agriculture allemande en termes de productivité, efficacité, organisation, gestion...

2/ A la Libération (en 1945), il y a donc un défi à relever pour la France : devenir aussi fort que l'Allemagne !

3/ Par ailleurs, la guerre a distendu les liens avec les colonies françaises (d'où provenait une partie de l'alimentation) et a obligé la France à produire pour nourrir sa propre population.

4/ Puis, une série de politiques de rationalisation vont être mises en place dès 1945

- Création des Groupements de défense sanitaire (GDS) pour éradiquer la tuberculose, la fièvre aphteuse, la brucellose, etc. Tout ceci subventionné (évidemment) par les pouvoirs publics,
- Création des CETA (avant la fin des années 1940) qui vont permettre la mise en place d'une méthode collective de diffusion du progrès technique,
- Le Plan Marshall contribuera à diffuser des tracteurs (achat de tracteurs dans les petites et moyennes exploitations agricoles), des semences...
- Le progrès génétique : amélioration des semences, développement de l'insémination artificielle, etc.,
- Utilisation généralisée des engrais, même si cela avait commencé dès la fin du 19^{ème} siècle,
- Mutualisation du Crédit et de l'Assurance, même si l'assurance date du début du 20^{ème} siècle,
- Régulation des marchés : Office du blé en 1936, office des céréales en 1937, offices du lait et de la viande en 1953, etc.
- Gestion du flux migratoire des populations agricoles à partir des années 1950 : mise en place d'une politique d'encouragement à la migration depuis les zones très peuplées vers les zones moins peuplées,

5/ La loi d'Orientation agricole en 1960 va accompagner et encourager ce développement :

- Création de la notion d'économie contractuelle,
- Création de la politique des structures : l'objectif est de promouvoir des structures d'exploitation agricole à 2 UTH (2 travailleurs à plein temps/exploitation),
- Création des SAFER et des GFA (Groupements fonciers agricoles) pour faire face au problème foncier,

6/ La loi complémentaire de 1962 :

- Création des groupements de producteurs,
- Création des Comités Économiques, aujourd'hui appelés OP (Organisations de producteurs) dans les secteurs des légumes, des fruits, des viandes, qui s'organisent sur un plan horizontal,

7/ La loi de 1964 sur l'Économie contractuelle :

- Création de l'interprofession vitivinicole,
- Création des interprofessions dans les secteurs de la transformation et conserve de tomates, de fruits de conserve, de choucroute, etc. Mais le secteur de la volaille crée des soucis, car il est totalement intégré par les firmes d'alimentation du bétail,
- La crise agricole de 1972 sur le soja et l'alimentation animale provoque une grève du lait en 1973, qui conduira à la création de l'interprofession laitière en juillet 1974,
- La loi de 1975 sur les interprofessions marque la fin de la création des outils pour l'organisation des agriculteurs et des marchés.

8/ Après la Deuxième Guerre mondiale, la vulgarisation est le fait de l'État : la vulgarisation est assurée par les services de l'État, mais :

- La création des SUAD (et des EDE) en 1966 marque le début du transfert du développement à la profession agricole : transfert des services de l'État vers les Chambres d'agriculture,
- La création de l'ANDA permettra de collecter des taxes parafiscales sur les productions agricoles pour financer le développement,

À partir de ce moment-là, le développement est mis entre les mains de la profession agricole.

- La Loi sur l'élevage, en 1966, fédérera la gestion collective de l'amélioration animale,
- Et la loi de 1966 créera aussi les GVA (Groupements de vulgarisation agricole) qui deviendront ensuite les GDA (Groupements de développement agricole).

9/ En ce qui concerne la formation :

- La loi de 1959 crée (finance) la promotion collective,
- La loi de 1971 (dite loi Delors, sous le gouvernement de Jacques Chaban-Delmas) crée (finance) la formation professionnelle continue,
- La loi de 1972 crée (finance) la formation comptable (IPADENA),
- En 1972, sous l'impulsion du président du CNJA (Louis Lauga³³⁹), l'installation des jeunes agriculteurs est conditionnée à un niveau minimum de formation et à un Plan de développement.

10/ La signature du traité de Rome, la conférence de Stresa, la mise en place de la PAC.... ont été autant de facteurs de développement. Mais il faut ajouter à tout cela la farouche volonté des agriculteurs de progresser, d'aller de l'avant, de s'en sortir...

11/ La loi verte allemande de 1957 et les lois d'orientation françaises de 1960 et 1962 ont organisé le cadre européen de la PAC. Les organisations de marchés se sont mises en place dans les années 1960.

Les années 1970 ont connu les surplus agricoles dans toute l'Europe, notamment en lait à l'été 1971. Ce qui a entraîné une baisse du prix du lait en 1972, une forte crise en 1974 et la création de l'interprofession laitière.

2. Comment expliquer que la masse des agriculteurs, peu scolarisée, ait été capable de faire face à ce que l'un d'eux a qualifié plus tard de « révolution silencieuse » (Michel Debatisse) ?

« Apprendre à apprendre, ce n'est pas apprendre ce que l'on sait soi-même, mais apprendre à apprendre ce que l'on ne sait pas. » Ce qui est important c'est d'acquérir « un esprit critique » et « une ouverture d'esprit ». Jean Jaurès disait : « On n'enseigne pas ce que l'on sait ou ce que l'on croit savoir : on n'enseigne et on ne peut enseigner que ce que l'on est. »³⁴⁰

3. Beaucoup de ces agriculteurs sont devenus des dirigeants d'Organisations professionnelles agricoles (Crédit, Coopération, Mutualité,) des élus locaux, nationaux et européens et même des ministres de la République. Quel rôle a joué selon vous, la formation continue ou permanente ? Quels « système » ou « méthode » de formation leur ont permis un tel développement personnel et professionnel ?

4. Cette « révolution » qui a eu lieu en France n'a apparemment pas touché la plupart des gens d'Afrique, d'Asie, d'Amérique Centrale. Étant donné les différences culturelles, économiques, sociales par rapport à la France, quels seraient selon vous les facteurs ou les conditions d'un développement durable pour eux ? Auriez-vous des conseils ou suggestions à apporter ?

L'Afrique a de nombreux atouts

- Une démographie en forte hausse
- Une population jeune
- Des espaces...

Les conditions sont peu différentes des défis européens d'après-guerre :

- Le défi de la formation des agriculteurs,
- Le défi de nourrir la population...

1/ L'aide alimentaire a été un frein pour l'Afrique : elle a permis d'écouler les stocks européens, mais elle a découragé la production africaine. La stratégie alimentaire devrait être de ne rien donner gratuitement : on devrait donner en échange d'éléments de progrès. Nous devons cesser de considérer l'Afrique comme un « être » à qui l'on doit « donner », car le don, glorifie le Nord et humilie le Sud.

2/ L'OMC a rendu de plus en plus difficile l'équilibre alimentaire mondial. L'OMC est un non-sens pour l'agriculture. La fin de la faim résultera du fait que l'on tiendra compte de la société prise dans son ensemble, car l'aide alimentaire est une catastrophe pour les Pays en Développement. À court terme, on va vers une

³³⁹ **Louis Lauga** (1940-), né à Momas (Pyrénées Atlantiques), agriculteur, syndicaliste agricole et homme politique français. Président du CNJA (1972/1976) ; membre du Conseil économique et social français (1970/1978) ; secrétaire adjoint (1978/1981) et, de 1981 à 1984, vice-président puis secrétaire général adjoint de la FNSEA ; membre du Comité économique et social européen (1979/1986) ; député des Landes (1986/1988 & 1993/1997) ; député européen (1989/1994) ; conseiller région Aquitaine (1998-2004) ; conseiller pour les questions agricoles à la Présidence de la République (présidence Jacques Chirac) ; nommé inspecteur général de l'agriculture de 1^{re} classe en 2004. Louis Lauga a été le principal artisan de la remise en état de marche du CNJA après sa crise interne post-1968. À la présidence du CNJA, il fut un ardent promoteur de la Dotation Jeune Agriculteur (DJA). Il voyait en cette aide, conditionnée à un niveau minimum de formation et à un Plan de développement, un outil de légitimation du statut d'agriculteur. Il fut également un ardent partisan de la diversité des agricultures tant en France qu'en Europe. Il est l'auteur de deux ouvrages. « *Le pari des jeunes agriculteurs* », éditions de l'Épi, Paris, 1971 et « *Agriculture: le présent dépassé* », éditions Économica, Paris, 1985.

³⁴⁰ « Messieurs, on n'enseigne pas ce que l'on veut ; je dirai même que l'on n'enseigne pas ce que l'on sait ou ce que l'on croit savoir : on n'enseigne et on ne peut enseigner que ce que l'on est. » Discours du citoyen Jean Jaurès, prononcé les 10 et 24 janvier 1910 à la Chambre des députés.

famine endémique dans le monde :

- Les facteurs de production se réduisent,
- Les bouches à nourrir s'accroissent,
- Les régimes alimentaires sont de plus en plus consommateurs en énergie,

3/ Le danger qui menace l'Afrique ce sont les plantations : plantations de palmiste... On devrait concevoir des parcs paysans ouvriers : des parcelles divisées en deux, une partie pour assurer la subsistance de la famille, l'autre pour vendre sur le marché.

- La première question qui est ici posée est celle de la mise à disposition des terres. Pour produire, il faut de la terre, de l'eau et un climat favorable.
- La deuxième question qui est posée est que l'Afrique ne peut pas vivre si elle ne développe pas une agriculture vivrière. Il faut encourager une dynamique d'autosuffisance alimentaire. C'est bien plus important que le pétrole et autre ressource. L'avenir du monde est dans l'agriculture vivrière paysanne.

4/ Une autre question importante est celle de l'eau : accès à l'eau, disposer et utiliser l'eau à bon escient. La maîtrise de l'eau et sa gestion est un problème crucial : Comment faire ? Avec quels moyens ? Il faudrait proposer un contrat de développement de ce type. Nous allons vers un rationnement en eau.

5/ Vient ensuite la question de l'organisation de l'agriculture, de la mécanisation, du financement du fonctionnement et des moyens de production. Il faut créer un processus naturel de développement de l'économie. L'agriculture est née de la famine et la politique est née de l'agriculture.

5. Avez-vous d'autres recommandation ou suggestions à apporter ?

L'argent ne suffit pas à organiser l'agriculture ; il faut une organisation. On ne peut résoudre les problèmes ni par l'argent ni par la loi. C'est par la politique qu'on les résout : c'est-à-dire en mettant en place des conditions socio-économiques favorables.

Il faut généraliser l'usage d'une bonne technique à usage du monde.

En Europe nous devons repenser la PAC compte tenu des données actuelles du monde : le monde ne peut plus nourrir le monde. « *Quand une politique a réussi, c'est qu'elle a changé le Monde et puisque le Monde a changé alors il faut changer de politique* ».

La démocratie, la liberté, le développement ne sont pas des révélations, ce sont des conquêtes. Il faut mettre en place un concept de codéveloppement : l'idéal serait que nous ayons un projet à négocier avec l'Afrique. Un projet qui glorifierait le Sud et ferait de nous son partenaire. « *On ne fait pas cadeau du développement, car on n'aide pas un être, on aide un faire. L'être c'est son affaire* ».

Présentation d'Edgard PISANI

Né le 9 octobre 1918 à Tunis

Diplômes : Docteur en droit et sciences politiques de l'Université Paris Sorbonne

Résistance : Il est interné, s'évade, puis tient un rôle important dans la Libération de Paris, ce qui lui vaudra la Légion d'honneur. Il devient le plus jeune sous-préfet de France et dirige le cabinet du préfet de police, puis du ministre de l'Intérieur et enfin du ministre des Armées.

Préfet de la Haute-Loire puis de la Haute Marne entre 1944 et 1954

Sénateur de la Haute Marne de 1954 à 1961

Ministre de l'Agriculture de 1961 à 1966, il est élu Conseiller général en 1964 puis maire de Montreuil-Bellay en Maine-et-Loire (de 1965 à 1974).

Ministre de l'Équipement de 1966 à 1967

Il démissionne en mai 1967 du gouvernement lorsque celui-ci décide de promulguer des ordonnances. Élu député du Maine-et-Loire, il vote en 1968 la motion de censure. Après avoir démissionné, il est battu aux élections législatives suivantes.

Sénateur de la Haute Marne de 1973 à 1981

Commissaire au développement au sein de la Commission européenne (1981-1984)

Haut-Commissaire pour la Nouvelle-Calédonie puis ministre de la Nouvelle-Calédonie entre 1984 et 1985

Conseiller pour l'Afrique du président de la République entre 1985 et 1992

Président de l'Institut du Monde arabe de 1988 à 1995

Président du Centre international des hautes études agronomiques méditerranéennes de 1991 à 1995

Médiateur dans le conflit Touareg-Mali en 1994 et 1995

Depuis 1995, Edgard Pisani se consacre essentiellement à la réflexion et à l'écriture principalement dans les domaines de l'agriculture de l'éducation et du politique, créant et participant à plusieurs clubs de réflexion tels que le groupe de Seillac, rédigeant de nombreux articles et livres.

1. L'agriculture française a connu un formidable développement, juste après la Seconde Guerre mondiale, comme elle n'en avait jamais connu auparavant. Quels en sont, selon vous, les facteurs et les éléments explicatifs ?

R/ Il y a bien sûr beaucoup de facteurs. Sans doute une demande alimentaire forte dans l'après-guerre, puis le démarrage de la PAC. Il y a eu aussi l'existence de politiques publiques attentives aux besoins des exploitations agricoles et particulièrement aux exploitations familiales de taille moyenne et même petite. Je pense aussi que le « caractère familial » des exploitations a joué un rôle important.

Mais il est coutume de dire qu'il y a eu un effet générationnel qui a grandement joué. Des formations en alternance et gouvernance très locale adaptées aux enfants d'agriculteurs (les Maisons familiales rurales) et des mouvements (principalement celui de la JAC, la Jeunesse agricole chrétienne) ont formé cette génération de l'immédiat après-guerre. Dans ce mouvement, l'exercice des responsabilités a permis à de jeunes leaders de s'affirmer et de se retrouver dans le syndicalisme « jeune », celui du CNJA.

Les grandes réformes Pisani du début des années 1960 doivent beaucoup à la complicité établie entre le ministre réformateur et les responsables du CNJA.

2. Selon vous, comment peut-on expliquer que la masse des agriculteurs, peu scolarisée, ait été capable de faire face à ce que l'un d'eux a qualifié plus tard de « révolution silencieuse » ? (Michel Debatisse)

R/ L'exercice précoce des responsabilités, l'accompagnement d'organisations professionnelles engagées dans tous les domaines de la politique agricole et des filières économiques, ont joué un rôle de formation continue s'appuyant sur la formation initiale déjà très professionnalisée de cette génération.

3. Beaucoup de ces agriculteurs sont devenus des dirigeants avisés d'Organisations professionnelles agricoles (Crédit, Coopération, Mutualité...), des élus locaux, nationaux et européens et même des ministres de la République. Quel rôle a joué, selon vous, la formation continue ou permanente ? Quel « système » ou « méthode » de formation leur ont permis un tel développement personnel et professionnel ?

R/ L'articulation entre l'exercice de responsabilités progressives (du local au national) et de séquences de formation continue s'est montrée très efficace. Des centres, comme l'IFOCAP, par lesquels sont passés tous les responsables des OPA et des syndicats ont joué un rôle majeur dans cette professionnalisation du monde agricole et d'abord des jeunes agriculteurs.

4. Cette « révolution », qui a eu lieu en France, n'a apparemment pas touché la plupart des pays d'Afrique, d'Asie, d'Amérique Centrale... Étant donné les différences culturelles, économiques, sociales par rapport à la France, quels seraient selon vous, les facteurs ou les conditions d'un développement durable pour eux ? Auriez-vous des conseils ou recommandations spécifiques à donner ?

R/ Il y a eu des réussites. Je pense notamment au développement très rapide dans certains pays (comme au Brésil) du mouvement des Maisons familiales rurales, qui a été et est très remarquable. Mais force est de reconnaître que les paysans, les exploitants familiaux, la petite agriculture familiale sont abandonnés et même souvent discriminés. Dans bien des pays, les seules politiques agricoles qui existent sont anti-paysannes. Ces agricultures familiales, qui sont quasi-exclusives en Asie et en Afrique, sont maintenues sous le seuil de pauvreté ce qui interdit à ces agricultures d'investir et d'innover et provoque des processus massifs d'exclusion paysanne.

Pourtant, même si l'on sait que 85% des exploitations agricoles ont moins de 2 hectares, il y a un potentiel dans l'agriculture familiale permettant d'affronter les trois grandes responsabilités des agricultures : nourrir convenablement l'humanité de 9 milliards de personnes, gérer durablement la plus grande part des ressources naturelles, et employer décemment 40% du travail mondial.

Nous sommes aujourd'hui à un tournant historique : d'une part, les défis deviennent de plus en plus sévères, d'autre part, les paysans ou les paysanneries sont de plus en plus et de mieux en mieux organisés. Et donc de plus en plus à même de défendre leurs intérêts, notamment une évolution des politiques publiques. Une des clés se trouve dans les « politiques d'accompagnement » des exploitants et des exploitations familiales.

S'agissant de l'Afrique de l'Ouest, pour prendre un exemple, 20 ans après la mort des politiques de vulgarisation publique, causée par leur propre inefficacité et par les plans d'ajustement structurel, apparaissent des « systèmes nationaux de connaissance et d'innovation » avec en leur cœur des organisations

professionnelles en position d'interlocutrices, des exploitations familiales pour mettre en valeur des innovations paysannes ou transmettre des innovations d'origine scientifique... la FONGS au Sénégal, la FPDF en Guinée, les Naam³⁴¹ au Burkina Faso ou l'AOPP au Mali jouent ce double rôle. Il s'agit d'un nouveau paradigme et d'une nouvelle action de connaissance, d'accompagnement et d'appui des exploitations familiales.

Nous avons connu ce basculement des responsabilités du « développement » vers les OP en France dans les années 1960. Nous sommes à ce moment charnière en Afrique de l'Ouest.

5. Avez-vous d'autres commentaires ou suggestions à apporter ?

Non !

Présentation d'Henri ROUILLÉ d'ORFEUIL

Né en 1946

Ingénieur agronome et docteur en économie. Il a travaillé au ministère des Affaires étrangères et à la Banque mondiale. Membre du Centre international de recherche agronomique pour le développement, il a présidé Coordination SUD de 2001 à 2009. Il a publié de nombreux ouvrages en rapport avec la coopération internationale et la diplomatie non gouvernementale.

³⁴¹ Les **Naam** : groupes qui dispensaient aux jeunes des villages une formation morale, civique et technique au Burkina Faso. Ils sont appelés Kombi-Naam dans la langue locale Mooré.

1. L'agriculture française a connu un formidable développement juste après la Seconde Guerre mondiale, comme elle n'en avait jamais connu auparavant. Quels sont les facteurs et les éléments qui ont contribué à ce formidable développement ?

La Deuxième Guerre mondiale (1939-1945) a été une rupture. Après la guerre, un mouvement (la JAC) a révolutionné toute l'agriculture. L'essentiel vient de la JAC : elle est issue d'une réflexion au sein de l'Église catholique :

- C'est un mouvement qui vient de l'Église,
- Ce mouvement a formé des jeunes agriculteurs et jeunes ruraux.

2. Comment expliquer que la masse des agriculteurs, peu scolarisée, ait été capable de faire face à ce que l'un d'eux a qualifié plus tard de « révolution silencieuse » (Michel Debatiste) ?

- La JAC a été un mouvement qui a formé des jeunes à la responsabilité.
- La JAC a aidé les jeunes à réfléchir sur leur propre situation et les a encouragés à trouver de solutions concrètes à leurs problèmes.
- La formation de la JAC a aidé les jeunes à se structurer et à s'organiser.

3. Beaucoup de ces agriculteurs sont devenus des dirigeants d'Organisations professionnelles agricoles (Crédit, Coopération, Mutualité,) des élus locaux, nationaux et européens et même des ministres de la République. Quel rôle a joué selon vous, la formation continue ou permanente ? Quels « système » ou « méthode » de formation leur ont permis un tel développement personnel et professionnel ?

La pédagogie de la JAC a été celle de la formation par l'action et à partir de l'action. C'est en faisant que l'on apprend, c'est en réfléchissant sur l'action conduite que l'on pourra s'améliorer.

Par ailleurs, il s'agissait de susciter l'initiative des jeunes, mais en les formant à assumer la responsabilité personnelle de leurs actes.

4. Cette « révolution » qui a eu lieu en France n'a apparemment pas touché la plupart des gens d'Afrique, d'Asie, d'Amérique Centrale. Étant donné les différences culturelles, économiques, sociales par rapport à la France, quels seraient selon vous les facteurs ou les conditions d'un développement durable pour eux ? Auriez-vous des conseils ou suggestions à apporter ?

« Aidez-nous à lancer un mouvement comme la JAC, chez nous en Afrique ! » m'avait dit un chef d'état africain. Le développement n'est pas qu'une question d'argent, c'est une question de volonté, de savoir-faire et de sens de l'organisation. Il faut susciter le désir de faire quelque chose, car quelque chose est possible en pratiquant la méthode JAC du VOIR/JUGER/AGIR :

1. Identifier les difficultés (VOIR)
2. Analyser ces difficultés, définir des objectifs (JUGER)
3. Les aider à atteindre ces objectifs, possibles et atteignables (AGIR)

Il faut aider les Africains à :

- se former à la responsabilité,
- à sortir du fatalisme,
- à prendre conscience que, où qu'ils soient et quel que soit la situation, il y a toujours quelque chose de possible,
- à prendre conscience qu'il ne faut pas toujours attendre que la solution vienne de l'extérieur,
- à apprendre à persévérer et à assurer le suivi des choses.

Combien d'investissements sont sous-utilisés ou sont devenus obsolètes, faute d'entretien ! Et cela, parce que les utilisateurs n'ont pas été formés ni préparés à se les approprier.

Il faut surtout les aider à comprendre qu'en s'organisant et en structurant leurs actions au plan local comme dans les filières de production on peut bâtir du durable.

5. Avez-vous d'autres recommandation ou suggestions à apporter ?

On parle beaucoup de développement de l'agriculture familiale en Afrique, mais ceux qui en parlent n'ont qu'une idée approximative de ce qu'est ou de ce que peut-être une exploitation familiale. Il serait intéressant de

favoriser les échanges entre agriculteurs ou éleveurs africains et agriculteurs français jeunes-retraités pouvant parler de leur expérience. Par conséquent, il serait intéressant de :

- Favoriser des parrainages et des partenariats (entre producteurs des différents pays nord / sud),
- Structurer ces échanges et assurer un suivi et un accompagnement,
- Favoriser aussi les échanges d'expériences sur l'organisation économique, les coopératives, l'organisation de filières, etc.

Présentation de Jean-Claude SABIN

Né en 1934.

Agriculteur dans le Tarn, a participé au tout premier stage de 3 mois organisé par l'IFOCAP en 1960, ancien vice-président de la FNSEA et de l'APCA, fondateur et ancien président de Sofiprotéol (8000 salariés, 7 milliards d'€ de Chiffre d'affaires), il a exercé de très nombreuses autres responsabilités départementales (Président de la Chambre d'agriculture du Tarn de 1995 à 2001), régionales (Président de la Chambre d'agriculture de Midi-Pyrénées de 2001 à 2011, président de l'Institut régional de la qualité agro-alimentaire de Midi-Pyrénées), nationales (premier vice-président de l'APCA, en charge des affaires internationales) et européennes.

Il est actuellement conseiller pour le développement du soja bio au Sénégal.

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

- ACJF : Association catholique de la jeunesse française
- ADECAGUA : Association pour la défense de la qualité des eaux (Guatemala)
- AECOFABA : Asociación de comunidades escolares y familias campesinas de Bahía (Brésil)
- AEFACOT : Associação das escolas famílias agrícolas do Centro Oeste e Tocantins (Brésil)
- AEFAPI : Associação regional das escolas família agrícola do Piauí (Brésil)
- AEFARO : Associação das escolas famílias agrícolas de Rondonia (Brésil)
- AGPB : Association générale des producteurs de blé et autres céréales
- AIMFR : Association internationale des mouvements familiaux de formation rurale
- ARCAFAR : Associação regional das casas familiares rurais (Brésil)
- AMEFA : Associação mineira das escolas famílias agrícolas (Brésil)
- ANDA : Association nationale de développement agricole
- ANMA : Association nationale des maîtres agricoles
- AOPP : Association des organisations professionnelles paysannes (Mali)
- APAEB : Association des petits agriculteurs de l'État de Bahia (Brésil)
- APCA : Assemblée permanente des Chambres d'agriculture
- APEFA: réseau d'écoles familiales agricoles –EFA– (Argentine, 1970)
- ASONUFED : Association nationale des pères de famille des NUFED (Guatemala)
- BAA : Brevet d'apprentissage agricole
- BATA : Brevet d'agent technique agricole
- BEA : Brevet d'enseignement agricole
- BEP : Brevet d'études professionnelles
- BEPA : Brevet d'études professionnelles agricole
- BERD : Banque européenne pour la reconstruction et le développement
- BTA : Brevet de technicien agricole
- BTS : Brevet de technicien supérieur
- BTSA : Brevet de technicien supérieur agricole

CAEPE/BAHIA : Centro de apoio aos pequenos empreendimentos do Estado da Bahia (*en français* : Centre d'appui aux petites entreprises de l'État de Bahia) (Brésil)

CAP : Certificat d'aptitude professionnelle

CAPES : Certificat d'aptitude au professorat dans l'enseignement supérieur

CCFD : Comité catholique contre la faim et pour le développement

CDAP : Comités d'action et de défense paysanne

CDD : Contrat à durée déterminée

CDI : Contrat à durée indéterminée

CDJA : Centres départemental des jeunes agriculteurs

CEA: Communauté économique africaine

CEDEAO : Communauté économique des États de l'Afrique de l'ouest

CEEAC: Communauté économique des États de l'Afrique central

CEFFAs : Centres éducatifs familiaux de formation par alternance (Pérou)

CENAG : Centre national de l'agriculture d'entreprise

CERCA : Centre d'économie rurale et de comptabilité agricole

CESE : Comité économique et social européen

CESIR: Centre d'études syndical et rural (Brésil)

CETA : Centre d'études techniques agricoles

CEVIPOF : (*à l'origine* : Centre d'études de la vie politique française) Centre de recherches politiques de Sciences Po

CFA : Centre de formation des apprentis

CFCA : Confédération française de la coopération agricole

CFDT : Confédération française des travailleurs

CFPEP : Centre de formation professionnelle et d'éducation permanente

CFPPA : Centre de formation professionnelle et de promotion sociale agricole

CFTC : Confédération française des travailleurs chrétiens

CGA : Confédération générale de l'agriculture

CGAAER : Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux

CGPT : Confédération générale des paysans travailleurs

CGT : Confédération générale des travailleurs

CGTU : Confédération générale des travailleurs unifiée

CIHEAM : Centre international de hautes études agronomiques méditerranéennes

CIRAD : Centre de coopération international en recherche agronomique pour le développement

CIVAM : Centres d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural

CLAPA : Certificat d'aptitude au professorat dans les lycées agricoles

CMR : Centres ménagers ruraux

CMR : Chrétiens en milieu rural

CNAA : Confédération nationale des associations agricoles

CNAM : Conservatoire national des arts et métiers

CNCA : Caisse nationale de crédit agricole

CNEA : Conseil national de l'enseignement agricole

CNEAP : Conseil national de l'enseignement agricole privé

CNER : Centre national d'économie rurale

CNER : Conseil national des centres d'économie rurale

CNJA : Centre national des jeunes agriculteurs

CNMCCA : Confédération nationale de la mutualité, de la coopération et du crédit agricole

CNP : Confédération nationale paysanne

CNRS : Centre national de la recherche scientifique

CONTAG : Confédération nationale des travailleurs en agriculture (Brésil)

Coordination SUD : Coordination de solidarité urgence développement (organisation de coordination nationale des ONG françaises de solidarité internationale)

CPRDFP : Contrat de Plan régional pour le développement des formations professionnelles

CREA : Comités régionaux de l'enseignement agricole

CUMA : Coopérative d'utilisation du matériel agricole

DGER : Direction générale de l'enseignement et de la recherche

DISOP : Dienst voor Internationale Samenwerking aan OntwikkelingsProjecten (*en français* : Organisation de coopération internationale pour des projets de développement) (ONG belge, sise à Bruxelles)

DRAF : Directeur régional de l'agriculture et de la forêt

EAC : Études agricoles par correspondance

EDE : Établissement départemental de l'élevage

EFA : École familiale agricole (Argentine)

EFPEM : Escuela de Formación de Profesores de Enseñanza Media (Université du Guatemala)

EMCAPER : Empresa capixaba de pesquisa e assistência tec extensão rural (Espiritu Santo - Brésil)

ENESAD : Établissement national d'enseignement supérieur agronomique de Dijon

ENFA : École nationale de formation agronomique

ENGEEES : École nationale du génie de l'eau et de l'environnement de Strasbourg

ENGREF : École nationale du génie rural et des eaux et forêts

ENITA : École nationale d'ingénieurs des travaux agricoles

ENSA : École nationale supérieure d'agronomie

ENSSAA : École nationale supérieure des sciences agronomiques appliquées

EPLE : Établissements publics locaux d'enseignement (les lycées et les collèges)

ESJ : École supérieure de journalisme

FACEPT : réseau de Centres éducatifs pour la production totale –CEPT– (Argentine, 1992)

FAFEA : Fonds national d'assurance formation des exploitants agricoles

FAO : Food and Agriculture Organization of the United Nations (*en français* : Organisation des nations unies pour l'alimentation et l'agriculture)

FASASA : Fonds d'action sociale pour l'aménagement des structures agricoles

FDSEA : Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles

FEOGA : Fonds européen d'orientation et de garantie agricole

FESIA : Fédération des écoles supérieures d'ingénieurs en agriculture

FFA : Fédération française de l'agriculture

FIDA : Fonds d'intervention et de développement agricole

FIMARC : Fédération internationale des mouvements d'adultes ruraux catholiques

FLOR : Formacion de Líderes de las Organizaciones Rurales (*en français* : Formation de leaders des organisations rurales) (Brésil, Guatemala, Pérou)

FNCA : Fédération nationale de crédit agricole

FNGEDA : Fédération nationale des groupes d'études et de développement agricole

FNSEA : Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles

FONGS : Fédération des organisations non gouvernementales du Sénégal

FORMA : Fonds d'orientation et de régulation des marchés agricoles

FPA : Foyers de progrès agricole

PPFD : Fédération des paysans du Fouta Djallon (Guinée)

FUNDACION MARZANO : réseau de Centres de formation rurale –CFR– (Argentine, 1974)

FUNDAP : Fondation pour le développement dans la dignité (Guatemala)

GAEC : Groupement agricole d'exploitation en commun

GDS : Groupement de défense sanitaire

GFA : Groupement foncier agricole

GP : Groupement de producteurs

GRAP : Groupes de réflexion et d'action paysans

GVA : Groupement de vulgarisation agricole

IBELGA : Instituto belgica Nova Friburgo (Belgique)

IEP : Institut d'études politiques

IFOCAP : (*à l'origine* : Institut de FOrmation de CAdres Paysans) *actuellement* : Institut de formation des acteurs du monde agricole et rural

INA : Institut national agronomique

INA-PG : Institut national agronomique Paris-Grignon

INEPRAG : Institut européen de promotion agricole

INRA : Institut national de la recherche agronomique

INRAP : Institut national de recherche et d'applications pédagogiques

INSEE : Institut national de la statistique et des études économiques

INTERLAIT : société interprofessionnelle du lait et ses dérivés

IPADENA : Institut de préparation pour l'administration des entreprises agricoles (c'était la branche « formation professionnelle » de l'IFOCAP, qui proposait une méthode pédagogique pour apprendre aux agriculteurs à tenir eux-mêmes leur propre comptabilité en partie double)

IVD : Indemnité viagère de départ

JAC : Jeunesse agricole chrétienne

JACF : Jeunesse agricole chrétienne féminine

JEC : Jeunesse étudiante chrétienne

JFR : Jeunes forces rurales

JIC : Jeunesse indépendante chrétienne

JICF : Jeunesse indépendante chrétienne féminine

JMC : Jeunesse maritime chrétienne

JOC : Jeunesse ouvrière chrétienne

LAC : Ligue agricole catholique

LIP : Entreprise d'horlogerie et de montres créée en 1867 par Emmanuel Lipmann

MEPES : Movimento de educação promocional do Espírito Santo (*en français* : Mouvement d'éducation promotionnelle de Espírito Santo) (Brésil)

MFR : Maison familiale rurale

MFREO : Maison familiale rurale d'éducation et d'orientation

MIJARC : Mouvement international de la jeunesse agricole et rurale chrétienne

MODEF : Mouvement de défense des exploitants familiaux

MRJC : Mouvement rural de jeunesse chrétienne

MRP : Mouvement républicain populaire

NTI : Nouvelles technologies de l'information

NUFED : Núcleos familiares educativos para el desarrollo (*en français* : Noyaux familiaux éducatifs pour le développement) (Guatemala)

OCDE : Organisation de coopération et de développement économique

OCM : Organisation commune de marché

OECE : Organisation européenne de coopération économique

OMC : Organisation mondiale du commerce

OMÉGA : nom donné à la formation de responsables agricoles de l'IFOCAP, à partir de 1997

ONEA : Observatoire national de l'enseignement agricole

ONF : Office national des forêts

ONIB : Office national interprofessionnel du blé

ONIC : Office national interprofessionnel des céréales

OP : Organisation professionnelle

OS : Ouvriers spécialisés

PAC : Politique agricole commune

PCF : Parti communiste français

PDG : Président directeur général

PIB : Production intérieure brute

PRDFP : Plan régional de développement des formations professionnelles

PRODESSA : Proyecto de desarrollo Santiago (*en français* : Projet de développement Saint Jacques) (Guatemala)

PRORURAL : Association pour le développement rural (Pérou)

RACEFFAES : Regional das associações dos centros familiares de formação por alternância do Espírito Santo (Brésil)

RAEFAP : Rede de associações escolas família agrícola do Amapá (Brésil)

RBE : Revenu brut d'exploitation

REFAISA : Rede das escolas famílias agrícolas integradas do Semiárido (Brésil)

SAF : Société des agriculteurs de France

SAFER : Société d'aménagement foncier et d'établissement rural

SFER : Société française d'économie rurale

SFIO : Section française de l'internationale ouvrière

SIBEV : Société interprofessionnelle du bétail et des viandes

SICA : Société d'intérêt collectif agricole

SIMFR : Solidarité internationale des mouvements familiaux de formation rurale

SMIC : Salaire minimum interprofessionnel de croissance

SNEA : Société nationale d'encouragement à l'agriculture

SNI : Syndicat national des instituteurs

SPNF : Schéma prévisionnel national des formations

SRDF : Service régional de la formation et du développement

SUAD : Services d'utilité agricole et de développement

TVA : Taxe sur la valeur ajoutée

UEFAMA : União das associações escolas famílias agrícolas do Maranhão (Brésil)

UCFA : Union catholique de la France agricole

UCSA : Union centrale des syndicats agricoles

UDSR : Union démocratique et socialiste de la résistance

UER : Unité d'enseignement et de recherche

UNCRFA : Union nationale des centres ruraux de formation agricole (Pérou)

UNEAP : Union nationale de l'enseignement agricole privé

UNEFAB : União nacional das escolas famílias agrícolas do Brasil (*en français* : Union nationale des écoles familiales agricoles du Brésil)

UNEFAM : réseau d'Écoles familiales agricoles –EFA– (Argentine, 1990)

UNESCO : Organisation des nations unies pour l'éducation, la science et la culture

UNMFREO : Union nationale des maison familiale rurale d'éducation et d'orientation

UNREP : Union nationale rurale d'éducation et de promotion

UNSA : Union nationale des syndicats agricoles (France)

URSS : Union des républiques socialistes soviétiques

USAC : Universidad de San Carlos de Guatemala (*en français* : Université San Carlos du Guatemala)

UTH : Unité de travail humain

W.-C. : Water-closet

ZPIU : Zones de peuplement industriel et urbain

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages et travaux avec auteurs

- Albert & Bély. (2010). Série « Hier le 20ème siècle ». *Fiers d'être paysans, la JAC en Vendée*. (Centre Vendéen de Recherches Historiques, Éd.) La Roche-sur-Yon.
- Alegret, J. (2011). In Revista Mugak, n° 8. *La complejidad de la realidad social*. (Centro de Estudios y Documentación sobre el Racism, Éd.) Donostia-San Sebastián.
- Augé-Laribé, M. (1912). *L'évolution de la France agricole*. (Armand Colin, Éd.) Paris.
- Augé-Laribé, M. (1923). *Le paysan français après la guerre*. (Armand Colin, Éd.) Paris.
- Augé-Laribé, M. (1925). *L'agriculture française pendant la guerre*. (PUF, Éd.) Paris.
- Augé-Laribé, M. (1926). *Syndicats et coopératives agricoles*. (Armand Colin, Éd.) Paris.
- Barthe, J.-M. (1994). *Les premiers Jacistes, JAC-JACF du Tarn 1930-1945*. (Imprimerie Coopérative du Sud-Ouest, Éd.) Albi.
- Barthe, J.-M. (1999). *Semailles et Moissons, JAC-JACF du Tarn 1945-1960*. (Imprimerie Coopérative du Sud-Ouest, Éd.) Albi.
- Barthe, J.-M. (2012). *Entretien avec l'auteur le 12 octobre 2012 [Cf. Annexe 14]*. (J.-L. Ichard, Intervieweur)
- Baud, H. (1985). Collection « Histoire des diocèses de France ». *Genève-Annecy (pp. 253-254, 259-260, 265)*. (Beauchesne, Éd.) Paris.
- Bélangier, P. (1968). Institut Canadien de l'Éducation des Adultes à Montréal - Travail de recherche. *L'IFOCAP, une expérience de formation aux responsabilités socioprofessionnelles*. (Ifocap, Éd.) Draveil.
- Benoît XVI. (2009). *Lettre encyclique « Caritas in veritate »*. (Libreria Vaticana, Éd.) Rome.
- Bernot & Blancard. (1953). Université de Paris « Travaux et mémoires de l'Institut d'ethnologie - volume LVII ». *Nouvelle, un village français*. (Éditions des Archives contemporaines, Éd.) Paris.
- Blatin, Brun & alii. (1971). Collection « Statistique agricole » - Supplément série Études n° 93, 2ème Volume, décembre 1971 (pp. 101-121). *Les agriculteurs et la propriété foncière*. (Scees, Éd.) Paris.
- Blois J. & M-A. (2011, 2014, 2015). *Entretiens avec l'auteur les 28 novembre 2011, 18-19 octobre 2014 et 12 février 2015 [Cf. Annexe 14]*. (J.-L. Ichard, Intervieweur)
- Blois, J. (1965). Revue Paysans n° 54, Juin-Juillet 1965 (pp. 88-94). *L'Institut de Formation des Cadres Paysans*. (Centre d'études, de formation et d'action Paysans, Éd.) Paris.
- Blois, J. (2010). In numéro Spécial revue « Ô Forez » - Colloque « André Vial, l'homme et son œuvre » - Lyon, Juin 2010. *L'esprit de l'ACJF vivra*. (Reboul Imprimerie, Éd.) Lyon.
Maison d'édition : Le bulletin des Amis de Saint-Bonnet le Château (Loire).

- Blois-Chéreau, M.-A. (2015). *Entretien avec l'auteur le 12 février 2015, suivi d'échanges épistolaires [Cf. Annexe 14]*. (J.-L. Ichard, Intervieweur)
- Blondelle, R. (1968). In « L'Opinion agricole » (supplément à la revue des Chambres d'agriculture). *L'Opinion agricole (Août 1968)*.
- Boulard, F. (1949). *Les Cahiers du clergé rural*. Paris, Avril 1949.
- Boulet, Lelorrain, Vivier. (1998). *1848, Le printemps de l'enseignement agricole*. (Éducagri, Éd.) Dijon.
- Bourdon, J.-P. (1974). *L'agriculture vue par les agents du machinisme agricole*. (Inra, Éd.) Paris.
- Bourgeois, L. (2009 & 2014). *Entretiens avec l'auteur les 21 septembre 2009 et 27 novembre 2014 [Cf. Annexe 14]*. (J.-L. Ichard, Intervieweur)
- Braibant, M. (1941). *La France paysanne et l'Europe*. (Fernand Sorlot, Éd.) Paris.
- Brangeon, Jegouzo, Roze. (1976). *Études de la situation sociale des paysans (Février 1976)*. (Inra, Éd.) Rennes.
- Buchou, H. (1975). In « Économie rurale », n° 108 - Juillet-Août 1975. *Les jeunes agriculteurs des années 60 et les lois d'orientation et complémentaire*. (Société française d'économie rurale, Éd.) Paris.
- Buchou, H. (1997). In Prévost, 1997 (pp. 55-56). *Témoignage d'Hubert Buchou*. (Créer, Éd.) Saint-Étienne.
- Cabet, E. (1832). In « 1848, Le printemps de l'enseignement agricole », 1998 (p. 31). *Journal de l'Association libre pour l'éducation du peuple - Décembre 1832 (p. 19)*.
- Capitaine Périssé. (1917). *Comptes rendus des séances de l'Académie d'Agriculture de France - Tome III, Année 1917 (p. 612)*. (Typographie Philippe Renouard, Éd.) Paris.
- Cépède, M. (1961). *Agriculture et Alimentation pendant la Seconde Guerre mondiale*. (Marie-Thérèse Génin, Éd.)
- Charlier, J.-M. (2012, Juillet). In « Question de point de vue » - Juillet 2012. *Esprit es-tu là ?* (Équipes Populaires, Éd.) Saint-Servais (Belgique).
- Charmasson, Duvigneau, Lelorrain & Le Naou. (1999). *L'enseignement agricole, 150 ans d'histoire (Évolution historique et atlas contemporain)*. (Éducagri, Éd.) Dijon.
- Cholvy & Hilaire. (1988). *Histoire religieuse de la France contemporaine - Tome III : 1930-1988*. (Privat, Éd.) Toulouse.
- Cholvy, Comte & Feroldi. (1991). *Jeunesses chrétiennes au XXème siècle*. (Éditions ouvrières, Éd.) Paris.
- Chosson, J.-F. (1998). *1848 – Le printemps de l'enseignement agricole*. (Éducagri, Éd.) Dijon.
- Christophe, P. (1983). In « L'Église dans l'histoire des hommes ». *Lettre au Cardinal Seura, Archevêque de Séville*. (Droguet & Ardant, Éd.) Limoges.

- Clavaud, F. (1968). in Rapport pour les Journées nationales d'études sur « le travail du Parti à la campagne » - Montreuil, 9-10 Novembre 1968. *Avec les travailleurs des campagnes*. (Parti Communiste Français, Éd.) Paris.
- Clavé, M. (2009). *Entretien avec l'auteur le 29 avril 2009 [Cf. Annexe 14]*. (J.-L. Ichard, Intervieweur)
- Colson, F. (1980). In Actes des Journées d'études de l'INRA-Stations d'Économie et de sociologie de Rennes et Nantes : « JAC et modernisation de l'agriculture de l'ouest ». *La J.A.C. et la modernisation de l'agriculture*. (Inra-Inpar, Éd.) Rennes.
- Colson, F. (2000). In Actes du colloque ENESAD : « Les enjeux de la formation des acteurs de l'agriculture 1760-1945 » (pp. 213-221), 19-21 janvier 1999. *La Jeunesse agricole catholique : une pédagogie au service d'un projet humaniste*. (Éducagri, Éd.) Dijon.
- Colson, R. (1945). Éditorial de la revue « Chef Paysan » - nouvelle série n° 3, Mai-Juin-Juillet 1945. *Notre tâche de Chef*. (JAC, Éd.) Paris.
- Colson, R. (1976). *Un paysan face à l'avenir rural, La JAC et la modernisation de l'agriculture (introduction de Madeleine Colson, François Colson, Henri Nallet)*. (Éditions de l'Épi, Éd.) Paris.
- Combes A. & Combes H. (1852). *Les paysans français considérés sous le rapport historique, économique, agricole, médical et administratif*. (Baillières, Éd.) Paris.
- Constans, R. In Barthe, 1994 (p. 61). *Témoignage sur la rencontre de Saint-Sulpice - Secteur de Saint-Jean de Marcel - Teban - Tanus 1935...*
- Cordellier, S. (2008). *JAC-F, MRJC et transformation sociale - Histoire de mouvements et mémoires d'acteurs, 1945-1985*. (MRJC, Éd.) Paris.
- Cranney & Rio. (1974). *Le Dossier de l'industrie de la viande - Monographies de firmes et de groupes*. (Inra, Éd.) Paris.
- Crochut, A. (1848). In Revue des Deux Mondes - Septembre-Octobre 1848 - Volume 23 (pp. 814-837) & Volume 24 (pp. 94-113). *De l'industrie agricole en France*. (François Buloz, Éd.) Paris.
- de Balzac, H. (1844). Roman inachevé écrit en 1844 par Honoré de Balzac et publié en 1855 par Évelyne de Balzac à titre posthume. *Les Paysans*. (Houssiaux, Éd.) Paris.
- de Fontgalland, A. (1913). *Le développement économique de la France*. (Bibliothèque du Musée social, Éd.) Paris.
- de Ganay, M. (1924). In Dossiers de l'Action Populaire (Union Catholique de la France Agricole). *Pour la formation d'une élite rurale*. (Spes, Éd.) Paris.
- de Kéranflech-Kernezne, C. (1933). *La Femme de la campagne, ses épreuves et ses responsabilités*. (Imprimerie de la Seine, Éd.) Montreuil-sous-Bois.
- de Lestapis, S. (1933). Rapport présenté au Congrès de l'industrie et de l'agriculture française, 14-16 Novembre 1932. *Les conditions de la production agricole*. (Imprimerie de Paris, Éd.) Pontoise.

- de Peyerimhoff, H. (1915). *Intérêts économiques et rapports internationaux à la veille de la guerre*. (Alcan, Éd.) Paris.
- de Saint-Exupéry, A. (1939). *Terre des Hommes*. (Gallimard, Éd.) Paris.
- Debatisse, M. (1963). *La révolution silencieuse - Le combat des paysans*. (Calmann-Lévy, Éd.) Paris.
- Debatisse, M. (1970). *Rapport présenté devant le 24ème congrès de la FNSEA, à Lyon les 3-4 Mars 1970*. (FNSEA, Éd.) Paris.
- Deloche, E. (2009). In Thèse de Doctorat d'histoire, sous la direction de Christian Sorrel, professeur des universités, Université Lumière Lyon 2 (p. 323). *Le diocèse d'Annecy de la Séparation à Vatican II (1905-1962)*. (Université Lumière Lyon 2, Éd.) Lyon.
- Delord, J.-M. (1940). *La famille rurale dans l'économie du Limousin, 1769-1939*. (Imprimerie Paulhac, Éd.) Limoges.
- Delorme, H. (1975). In « La France et les Communautés européennes ». *La France et le Marché commun agricole*. (Librairie Générale de Droit et de Jurisprudence, Éd.) Paris.
- Denzin & Lincoln. (2012). *El campo de la investigación cualitativa*. (Gedisa, Éd.) Barcelona.
- Doutrelant, P. (1976). *Les Bons Vins et les autres*. (Le Seuil, Éd.) Paris.
- Dubin, F. (1965). In Revue Paysans n° 54, Juin-Juillet 1965 (pp. 101-112). *La vraie pédagogie se moque de la pédagogie*. (Centre d'études, de formation et d'actions Paysans, Éd.) Paris.
- Dumont, R. (1936). *Misère ou prospérité paysanne*. (Fustier, Éd.) Paris.
- Dumont, R. (1946). *Le Problème agricole français*. (Les Éditions Nouvelles, Éd.) Paris.
- Dupeux, G. (1959). *Le Front populaire et les élections législatives de 1936*. (Armand Colin, Éd.) Paris.
- Faure, M. (1956, Août-Septembre). Éditorial de la revue Paysans n° 1 (pp. 4 & 6). *Construire la démocratie*. (Centre d'études, de formation et d'actions Paysans, Éd.) Paris.
- Faure, M. (1956, Octobre-Novembre). Éditorial de la revue Paysans n° 2 (p. 3). *Pourquoi « Paysans » ?* (Centre d'études, de formation et d'actions Paysans, Éd.) Paris.
- Faure, M. (1965, Octobre-Novembre). Éditorial de la revue Paysans n° 56 (p. 3). *Nouveau visage*. (Centre d'études, de formation et d'actions Paysans, Éd.) Paris.
- Faure, M. (1966). *Les Paysans dans la société française*. (Armand Colin, Éd.) Paris.
- Faure, M. (1978-1979). Extrait de la revue Paysans n° 133 (pp. 7-18). *Il y a cinquante ans naissait la JAC - ou la leçon des jeunes paysans (Décembre 1978 - Janvier 1979)*. (Centre d'études, de formation et d'actions Paysans, Éd.) Paris.
- Flecha R. & al. (2006). *Metodología comunicativa crítica*. (El Roure, Éd.) Barcelona.
- Forget, E. (1982). *Le serment de l'unité paysanne*. (Nouvelle Cité, Éd.) Paris.
- François. (2015). *Lettre encyclique « Laudato Si' »*. (Libreria Vaticana, Éd.) Rome.
- García Ferrando M. & al. (1992). *El análisis de la realidad social, Métodos y técnicas de investigación*. (Alianza, Éd.) Madrid.

- Gervais, Jollivet & Tavernier. (1977). *Histoire de la France rurale - Tome 4 : depuis 1914*. (Le Seuil, Éd.) Paris.
- Gervais, M. (1985). Colloque « Enseignements agricoles et formation des ruraux », 23-25 janvier 1985 à l'UNESCO (Paris). *Déclaration de Michel Gervais, Directeur général de l'Enseignement et de la Recherche –DGER–*. (Agri-Nathan International, Éd.) Paris.
- Godfrain, J. (2012, 2014). *Entretiens avec l'auteur les 8 novembre 2009 et 12 novembre 2014 [Cf. Annexe 14]*. (J.-L. Ichard, Intervieweur)
- Goure, C. (2008). *Michel Debattise ou la révolution paysanne*. (Desclée de Brouwer, Éd.) Paris.
- Goure, C. (2014). *Entretien avec l'auteur le 17 avril 2014 [Cf. Annexe 14]*. (J.-L. Ichard, Intervieweur)
- Gratton, P. (1971). *Les Luites de classes dans les campagnes, 1870-1921*. (Anthropos, Éd.) Paris.
- Gravier, R. (1930). Congrès ACJF sur « La vie de travail », à Nancy du 25 au 27 avril 1930. *Rapport de Robert Gravier, président de la JAC-Nancy*. (ACJF, Éd.) Paris.
- Guès, P. (2012 & 2014). *Entretiens avec l'auteur les 19 décembre 2012 et 22 octobre 2014 [Cf. Annexe 14]*. (J.-L. Ichard, Intervieweur)
- Guillon, J.-M. (1911). *Les écoles ambulantes d'agriculture pour jeunes filles (écoles ménagères) et pour jeunes gens*. (Imprimerie nationale, Éd.) Paris.
- Hausser, H. (1917). *Rapport général de l'enquête sur la production française et la concurrence étrangère*. (Association Nationale d'Expansion Économique, Éd.) Paris.
- Hélias, P.-J. (1975). *Le Cheval d'orgueil*. (Plon, Éd.)
- Hervieu, B. (2009). *Entretien avec l'auteur le 9 septembre 2009 [Cf. Annexe 14]*. (J.-L. Ichard, Intervieweur)
- Hess, J. (1930). Congrès ACJF sur « La vie de travail », à Nancy du 25 au 27 avril 1930. *Rapport de Jean Hess*. (ACJF, Éd.) Paris.
- Hoggart, R. (1970). *La Culture du pauvre - Étude sur le style de vie des classes populaires en Angleterre*. (Éditions de Minuit, Éd.) Paris.
- Houée, P. (1972). *Les étapes du développement rural - Volume I*. (Éditions ouvrières, Éd.) Paris.
- Houillier, Huby, Jouve, Christoflour & alii. (1944). Collection : « Construire XV ». *Aspects du monde paysan : études et chroniques*. (Joseph Dumoulin, Éd.) Paris.
- Johnson, G. (1965). Conférence de l'Association Internationale des Sciences Économiques sur « Les problèmes économiques de l'agriculture dans les Sociétés Industrielles et leurs incidences sur les pays en voie de développement », à Rome du 1 au 8 septembre 1965. *L'Exploitation agricole et ses problèmes*. In bulletin de la Société Française d'Économie Rurale, n° 66 - année 1965.
- Labat, É. (1919). *L'Âme paysanne : la terre, la race, l'école*. (Librairie Delagrave, Éd.) Paris.
- Lacombe, M.-T. (2009). *Pionnières ! - Les femmes dans la modernisation des campagnes de l'Aveyron de 1945 à nos jours*. (Rouergue, Éd.) Rodez.
- Lacombe, M.-T. (2015). *Entretien avec l'auteur le 31 décembre 2015*. (J.-L. Ichard, Intervieweur)

- Lambert, B. (1970). *Les paysans dans la lutte des classes*. (Le Seuil, Éd.) Paris.
- Latil, M. (1966). *L'Évolution du revenu agricole*. (Armand Colin, Éd.) Paris.
- Latreille & Rémond. (1962). *Histoire du catholicisme en France - Tome III*. (Spes, Éd.) Paris.
- Le Roy Ladurie, J. (1937). Congrès de l'Union Nationale des Syndicats Agricoles, à Caen les 5-6 mai 1937. *Les syndicats paysans dans la nation*. (Imprimerie E. Grévin et fils, Éd.)
- Lefèvre, D. (2014). *Une histoire de la presse agricole*. (La Baume Médias, Éd.) Paris.
- Leprieur, F. (1996). *JAC/MRJC. Origines et mutations*. (Chronique sociale, Éd.) Lyon.
- Lerouxel, A. (1980). In « JAC/F-MRJC : 1929-1979, 50 ans de notre mémoire ». *Témoignage d'Augustine Lerouxel*. (MRJC, Éd.) Paris.
- Leroy-Beaulieux, P. (1914). In L'Économiste français. *Éditorial du Samedi 8 Août 1914*.
- Lévy, P. (1997). *Cyberculture*. (Odile Jacob, Éd.) Paris.
- Loreau, A. (1917). *Comptes rendus des séances de l'Académie d'Agriculture de France - Tome III - Année 1917 (p. 620)*. (Typographie Philippe Renourad, Éd.) Paris.
- Loustau, K. (1957). Discours prononcé au 49ème congrès national de la SFIO, à Toulouse du 27 au 30 juin 1957. *La politique agricole du parti socialiste*. (Parti Socialiste, Éd.) Paris.
- Malassis, L. (2001). *La longue marche des paysans français*. (Fayard, Éd.) Paris.
- Malaterre, H. (1993, Mars). In Barthe, 1994 (p. 51). *Témoignage écrit en mars 1993 - Secteur de Canezac*.
- Maritain, J. (1935). In revue hebdomadaire « Sept », Avril 1935, deux articles intitulés... *Structure de l'action*. (Cerf, Éd.) Paris.
- Maugeret, M. (1909). Communication de Marie Maugeret, au 28ème Congrès annuel de la Société d'Économie Sociale consacré à « La désertion des campagnes », publiée dans « La Réforme Sociale ». *L'Institut agronomique Jeanne d'Arc (pp. 687-692 du bulletin de la Société d'Économie Sociale, 6ème série, tome VII, n° 85 et 86, 1er-16 juillet 1909)*. (Société d'Économie Sociale, Éd.) Paris.
- Maurice, A. (1949). *Autour de mon village*. (Imprimerie commerciale d'Yvetot, Éd.) Yvetot.
- Mazoyer, M. (2010). *Entretien avec l'auteur le 20 décembre 2010 [Cf. Annexe 14]*. (J.-L. Ichard, Intervieweur)
- Méline, J. (1917). *Comptes rendus des séances de l'Académie d'Agriculture de France - Tome III - Année 1917 (p. 620)*. (Typographie Philippe Renourad, Éd.) Paris.
- Méline, J. (1919). *Le salut par la terre*. (Hachette, Éd.) Paris.
- Mendras, H. (1967). *La Fin des paysans*. (Seduis, Éd.) Paris.
- Messina, J.-P. (2000). Collection Mémoire d'Églises. *Jean Zoa - prêtre, archevêque de Yaoundé : 1922-1998*. (Karthala, Éd.) Paris.
- Michael, L.-G. (1928). In Technical bulletin, n° 37. *Agricultural Survey of Europe : France*. (USDA, Éd.) Washington, DC .
- Michel, A.-R. (2006). *Catholiques en Démocratie*. (Le Cerf, Éd.) Paris.

- Michelet, J. (1846). *Le Peuple*. (Comptoir des Imprimeurs-Unis, Éd.) Paris.
- Mizrahi, Mesnil, Neveux. (1966). *Troisième Inventaire de l'alimentation en eau potable des populations rurales*. (Imprimerie Guillemot et de Lamothe, Éd.) Limoges.
- Moriceau, Madeline, Bourdon. (2010). *Chroniques paysannes, du Moyen âge au XXème siècle*. (Champ Libre, Éd.) Paris.
- Mouchel, J. (2014). *Entretien avec l'auteur le 22 octobre 2014 suivi d'un échange épistolaire [Cf. Annexe 14]*. (J.-L. Ichard, Intervieweur)
- Nallet, H. (2011). *Entretien avec l'auteur le 15 février 2011 [Cf. Annexe 14]*. (J.-L. Ichard, Intervieweur)
- Namy, L. (1964). Édition des Débats parlementaires, 13 mai 1964 (p. 251). *Séance du Sénat le 12 mai 1964 - Parti communiste*. (Journal officiel, Éd.) Paris.
- Nietzsche, F. (1901). *La Volonté de puissance. Essai d'une transmutation de toutes les valeurs. (Études et Fragments)*. (Henri Albert, 1903, Trad.)
- Nouvellon, M.-T. (2003). In Actes du Colloque ENESAD « La formation des acteurs de l'agriculture - Continuité et ruptures 1945-1985 », à Dijon du 27 au 29 novembre 2001 (pp. 135-137). *La formation des adultes - La création de l'IFOCAP*. (Éducagri, Éd.) Dijon.
- Pagesse, P. (2011, 2015). *Entretiens avec l'auteur les 26 janvier 2011 et 5 février 2015 [Cf. Annexe 14]*. (J.-L. Ichard, Intervieweur)
- Paravy, G. (1981). Thèse de Doctorat de 3ème Cycle en Sciences de l'Éducation, Université Lyon II. *La J.A.C., mouvement d'éducation*. (Université Lyon II, Éd.) Lyon.
- Parisot & Vignerot. (1939). Enquête entreprise à la demande de la Société des Nations sur la situation économique, sociale et sanitaire des campagnes au point de vue du logement [Commission de l'habitation rurale créée par les Ministères de la Santé publique et de l'Agriculture]. *Enquête sur l'habitation rurale en France*. (Dannaud, Éd.) Paris.
- Paxton, R. (1973). *La France de Vichy, 1940-1944*. (Le Seuil, Éd.) Paris.
- Péguy, C. (1912-1913). *L'Argent*. (Les Cahiers de la Quinzaine, Éd.) Paris: (réédité chez Gallimard en 1932).
- Périssé, C. (1917). *Comptes rendus des séances de l'Académie d'Agriculture de France - Tome III - Année 1917 (p. 612)*. (Typographie Philippe Renouard, Éd.) Paris.
- Pérochon, E. (1924). *Les Gardiennes*. (Plon, Éd.) Paris.
- Picard, J. (2012 & 2014). *Entretiens avec l'auteur les 10 avril 2012 et 22 octobre 2014 [Cf. Annexe 14]*. (J.-L. Ichard, Intervieweur)
- Pie XI. (1929). *Lettre Encyclique « Mens nostra »*. (Libreria Vaticana, Éd.) Rome.
- Pisani, E. (1998). In Revue Paysans, n° 247 - Janvier-Février 1998. (Centre d'études, de formation et d'actions Paysans, Éd.) Paris.
- Pisani, E. (2009). *Entretien avec l'auteur les 4 et 27 juin 2009 [Cf. Annexe 14]*. (J.-L. Ichard, Intervieweur) Paris.

- Pitaud, H. (1936). *La Terre au Paysan*. (Pierre Bossuet, Éd.) Paris.
- Pompidou, G. (1965). In quotidien. *Le Monde*, 29 juillet 1965.
- Pourrat, H. (1940). *L'homme à la bêche (Histoire du paysan)*. (Flammarion, Éd.) Paris.
- Prévost, J. (1997). *Le paysan déchaîné, deux siècles de luttes pour la dignité*. (Créer, Éd.) Saint-Étienne.
- Rambaud, P. (1973). (en collaboration). *Les coopératives de travail agricole en France*. (École Pratique des Hautes Études, Éd.) Paris.
- Ricœur, P. (1985). *Temps et récit. Le temps raconté*. (Le seuil, Éd.) Paris.
- Ringelmann, M. (1911). Congrès de mécanique agricole, à Paris les 22-23 février 1911. *Compte rendu des travaux du Congrès*. (Société nationale d'encouragement à l'agriculture, Éd.) Paris.
- Rochereau, H. (1960). Journal officiel. *Débats parlementaires à l'Assemblée Nationale, le 28 avril 1960*. (Imprimerie des Journaux officiels, Éd.) Paris.
- Romagny, P. (s.d.). In JAC, 1932. *Rapport de Pierre Romagny*. (JAC, Éd.) Paris.
- Rouchon, U. (1933). *La Vie paysanne dans la Haute-Loire*. (Éditions de la société des études locale, Éd.) Le Puy-en-Velay.
- Rouillé d'Orfeuil, H. (2011). *Entretien avec l'auteur le 13 avril 2011 [Cf. Annexe 14]*. (J.-L. Ichard, Intervieweur)
- Rouyer, J. (1931). In JAC, 1932. *Rapport moral au Congrès de la JAC, à Sion le 3 mai 1931*. (JAC, Éd.) Paris.
- Sabin, J.-C. (2011). *Entretien avec l'auteur le 23 mars 2011 suivi d'un échange épistolaire [Cf. Annexe 14]*. (J.-L. Ichard, Intervieweur)
- Salères, A. (1936). *Mon pays, Ma maison -deux monographies-*. (Occitania, Éd.) Paris.
- Salleron, L. (1937). *Un régime corporatif pour l'agriculture*. (Dunod, Éd.) Paris.
- Salleron, L. (1942). *Naissance de l'État corporatif*. (Grasset, Éd.) Paris.
- Sand, G. (1849). *La Petite Fadette*. (Michel Lévy frères, Éd.) Paris.
- Sauvy, A. (1967). *Histoire économique de la France entre les deux guerres - Tome II - 1931-1939*. (Fayard, Éd.) Paris.
- Sérieys, R. (1967). Journées nationales d'étude « Pour une égalité d'accès à la formation dans un système éducatif rénové. Problèmes internationaux de l'agriculture : nourrir les hommes, organiser les échanges », à Paris les 25 et 26 octobre 1967. *Rapport moral (pp. 55-56)*. (CNJA, Éd.)
- Servolin, C. (1972). In l'Univers politique des paysans. *L'absorption de l'agriculture dans le mode de production capitaliste*. (Armand Colin, Éd.) Paris.
- Sève, A. (1985). In « Si nous parlions de Dieu ? » - Interviews de théologiens, religieuses, écrivains, journalistes, scientifiques, vedettes, par André Sève et parues dans le journal "La Croix". *Interview de Michel Debatisse*. (Bayard, Éd.) Paris.

- Sourisseau, J.-H. (1926). *Le développement du machinisme en agriculture*. (Imprimerie régionale, Éd.) Toulouse.
- Thabault, R. (1945). *Mon village, ses hommes, ses routes, son école, 1848-1914*. (Delagrave, Éd.) Paris.
- Tisserant, E. (1894). *Rapport sur l'enseignement agricole en France, 1894*. Eugène Tisserant, directeur de l'Agriculture.
- Tisserant, E. (1917). *Comptes rendus des séances de l'Académie d'Agriculture de France - Tome III - Année 1917 (p. 621)*. (Typographie Philippe Renouard, Éd.) Paris.
- Toutain, J.-C. (1961). *Histoire quantitative de l'économie française, Série AF*. (Cahiers de l'ISEA, Éd.) Paris.
- Varagnac, A. (1948). Collection « Sciences d'Aujourd'hui » dirigée par André George. *Civilisation traditionnelle et genres de vie*. (Albin Michel, Éd.) Paris.
- Vial, A. (1967). *La foi d'un paysan : l'impasse de l'ACJF*. (Éditions de L'Épi, Éd.)
- Vincent, L.-A. (1962, Novembre). Série « Études et conjoncture ». *Évolution de la production intérieure brute en France de 1896 à 1938*. (Insee, Éd.) Paris.
- Wagner, C. (1973). Économie et statistique. *Vingt ans de comptes de l'Agriculture*. (Insee, Éd.) Paris.
- Weiller, J. (1969, Octobre). In Cahiers de l'Institut de Science Économique Appliquée, n° 10 - Tome III. *Échanges extérieurs et Politique commerciale de la France depuis 1870*. (Cahiers de l'ISEA, Éd.) Paris.
- Wright, G. (1967). *La révolution rurale en France*. (Éditions de l'ÉPI, Éd.) Blois.
- Zolla, D. (1913). *L'Agriculture moderne*. (Flammarion, Éd.) Paris.

Ouvrages et travaux collectifs ou sans auteurs

- Archives fédérales d'Albi JAC-F. (1938). In Barthe, 1994, (p. 81). *Alban JACF 1938... (Témoignage de Denise)*.
- Archives fédérales d'Albi JAC-F. (1942). In Barthe, 1994 (p. 78). *Cadalens JACF 1940... (Témoignage d'Alice R.)*.
- Archives fédérales d'Albi JAC-F. (1994). In Barthe, 1994 (p. 22-23). *Témoignage du Tarn - (Témoignage de Gabriel)*.
- Archives fédérales d'Albi JAC-F. (1929-1933). In Barthe, 1994 (pp. 213-214) : extraits du bulletin « Messages Sainte-Cécile - octobre 1933 ». *Les Journées et semaines rurales : une longue et riche histoire. Dans le Tarn*.
- Archives fédérales d'Albi JAC-F. (1935). In Barthe, 1994 (pp. 53-54). *Serviès JAC 1934 : Discours de Jean-Marie Boudet pour l'inauguration de la salle « Abbé Fournials » à Serviès, vers l'année 1935*.

- Archives fédérales d'Albi JAC-F. (1937). In Barthe, 1994 (p. 59). *Le Puylaurentais - JACF 1937... (témoignage d'Odette)*.
- Archives fédérales d'Albi JAC-F. (1937). In Barthe, 1994 (p. 85). *Les Monts du Brassagais JACF 1937...*
- Archives fédérales d'Albi JAC-F. (1941). In Barthe, 1994 (p. 92). *Cambounet sur le Sor, en août 1941 - Témoignage*.
- Archives fédérales d'Albi JAC-F. (1942). In Barthe, 1994 (p. 104). *Le Réalmontais JACF 1942 (Témoignage de Renée Jammes, de Fauch)*.
- Archives fédérales d'Albi JAC-F. (1942). In Barthe, 1994 (pp. 92-93). *À Campans (Témoignage de l'abbé Marcel Bories)*.
- Archives fédérales d'Albi JAC-F. (1943-1946). In Barthe, 1994 (pp. 224-225). *Les chants (Les feux de la Saint-Jean, 24 juin, racontés par Alice et Renée)*.
- Archives fédérales d'Albi JAC-F. (s.d.). In Barthe, 1994 (pp. 115, 215, 217-218, 219).
- Archives IFOCAP. (1991). In archives de l'IFOCAP : extraits d'une note anonyme, écrite en 1991 et rédigée à l'approche du 33^{ème} anniversaire de la création de l'IFOCAP. *L'IFOCAP : École de réflexion et de formation à l'action*.
- Archives nationales JAC. (1933, Janvier). In Barthe, 1994 (p. 214) : extraits du journal « La Jeunesse Agricole - janvier 1933 ». *Les journées et semaines rurales : Une longue et riche histoire - Dans le Tarn*.
- Archives nationales JAC. (1937). In Barthe, 1994 (p. 61) : extraits du journal « La Jeunesse Agricole - 1937 ». *Le Carmausin-JAC - Saint-Jean de Marcel, Tréban, Tanus 1935...*
- Archives nationales JACF. (1935, Octobre). In Barthe, 1994 (pp. 34-35) : extraits du bulletin « Militante Jaciste - octobre 1935 ». *La vocation de la femme et sa dignité : « Le travail de la femme à la campagne »*.
- Archives nationales JACF. (1936). In Barthe, 1994 (p. 178) : extraits du bulletin « Militante Jaciste - Juin 1936 ». *La spiritualité jaciste - Voir, Juger, Agir - "Avoir la hantise du réel"*.
- Archives nationales JACF. (1936, Juin). In Barthe, 1994 (p.36) : extraits du bulletin « Militante Jaciste - Juin 1936 ». *Pour "Réussir la JACF", avoir la hantise du réel !*
- Archives nationales JACF. (1937, Décembre). In Barthe, 1994 (p. 35) : extraits du bulletin « Militante Jaciste - décembre 1937 ». *La vocation de la femme et sa dignité : « Notre dignité de jeune rurale » (Enquête 1937-1938)*.
- Archives nationales JACF. (1940, Octobre). In Barthe, 1994 (p. 179) : extraits du bulletin « Militante jaciste - octobre 1940 ». *Spiritualité jaciste : « Voir, Juger, Agir »*.
- CENAG. (1964). Centre de l'Agriculture d'Entreprise - Document ronéotypé. *Une voie d'évolution, l'agriculture d'entreprise*. (CENAG, Éd.) Paris.

- CERC. (1976). *Rapport du Centre d'étude des revenus et des coûts (CERC) - Avril 1976*. (La Documentation Française, Éd.) Paris.
- Commissariat général au Plan. (1946). Commissariat général du Plan. *Premier plan de modernisation et d'équipement - Novembre 1946*. (Présidence du Conseil, Éd.) Paris.
- Commissariat général au Plan. (1947). Le Plan Monnet. *Rapport général sur le premier plan de modernisation et d'équipement - Janvier 1947*. (Claude Évesque, Éd.) Paris.
- CIERA. (1984). Actes du colloque Ciera (Centre interdisciplinaire d'études rurales appliquées) - à Lyon, 9 novembre 1984. *La jeunesse agricole catholique (JAC) en Rhône-Alpes, de la guerre au MRJC*. (Université de Lyon II, Éd.) Lyon.
- Code rural. (2013). Livre VIII, Titre I : « Enseignement et formation professionnelle ». *Enseignement, formation professionnelle et développement agricoles, recherche agronomique*. (Daloz, Éd.)
- Collectif. (1932). *Annuaire des engrais 1932-1933 (p. 11 B)*. (Lang, Blanchong & Cie, Éd.)
- Collectif. (1938). *La Joie au village - Tome II : Fêtes à la campagne*. (JAC, Éd.) Paris.
- Collectif. (1947). *Almanach de la famille rurale*. (Éditions rurales, Éd.) Bruxelles.
- Diocèse d'Albi. (1946). In Barthe, 1999 (p. 68) : extraits du bulletin « Semaine Religieuse - 1946 », n° 43 (p. 434) & n° 47 (pp. 483-484). *Une session de Jeunes chefs paysans*.
- Diocèse d'Albi. (1946). In Barthe, 1999 (p. 87) : extraits du bulletin « Semaine Religieuse - 1946 » (p. 350). *Les fêtes jacistes*.
- Diocèse d'Albi. (1946, Novembre 14). In Barthe, 1999 (pp. 75-77) : extraits du bulletin « Semaine Religieuse » (p. 445).
- Diocèse d'Albi. (1946, Septembre). In Barthe, 1999 (pp. 87-88) : extraits du bulletin « Semaines rurales - 5 septembre 1946 » (pp. 337-339). *Les fêtes jacistes*.
- Diocèse d'Albi. (1947). In Barthe, 1999 (p. 81) : extraits du bulletin « Semaine Religieuse - 13 novembre 1947 » (p. 478). *Les loisirs : École de formation et lieu d'évangélisation*.
- Diocèse d'Albi. (1948, Avril 18-19). In Barthe, 1999 (p. 46) : extraits du bulletin « Semaine Religieuse - 18-19 avril 1948 » (pp. 278-279).
- Diocèse d'Albi. (1948, Avril 29). In Barthe, 1999 (p. 92) : extraits du bulletin « Semaine Religieuse - n° 18 - 29 avril 1948 ».
- Diocèse d'Albi. (1948, Janvier). In Barthe, 1999 (pp. 70-71) : extraits du bulletin « Semaine Religieuse - 15 Janvier 1948 » (p. 37). *La JAC et la JACF, Écoles de formation - « Des cours d'économie rurale »*.
- Diocèse d'Albi. (1948, Septembre). In Barthe, 1999 (p. 88) : extraits du bulletin « Semaine Religieuse - 16 Septembre 1948 » (p. 493). *Les fêtes jacistes*.
- Diocèse d'Albi. (1949, Juin). In Barthe, 1999 (pp. 79-80) : extraits du bulletin « Semaine Religieuse - 23 juin 1949 » (p. 291). *Les loisirs : École de formation et lieux d'évangélisation*.

- Diocèse d'Annecy. (1930, Janvier). Extraits du bulletin diocésain « Floraisons des Alpes - Janvier 1930 » (p. 1233). *Il faut former des cadres, des chefs par la Piété, l'Étude et l'Action*. (ACJF, Éd.) Annecy.
- Diocèse d'Annecy. (1936, Avril). Extraits du bulletin diocésain « Floraisons des Alpes ». *Floraisons des Alpes - Avril 1936*. (ACJF, Éd.) Annecy.
- Diocèse d'Annecy. (1937, Janvier). Extraits de la Revue du diocèse d'Annecy. *Revue du Diocèse d'Annecy, n° 4 - 28 Janvier 1937 (p. 54)*. (Diocèse d'Annecy, Éd.) Annecy.
- Diocèse d'Annecy. (1937, Juillet). Extraits de la Revue du diocèse d'Annecy. *Revue du diocèse d'Annecy, n° 27 - 15 Juillet 1937 (pp. 472-473)*. (Diocèse d'Annecy, Éd.) Annecy.
- Diocèse d'Annecy. (1937, Décembre). Extraits du bulletin diocésain « Floraisons des Alpes ». *Floraisons des Alpes - Décembre 1937*. (ACJF, Éd.) Annecy.
- Diocèse d'Annecy. (1938, Décembre). Extraits de la Revue du Diocèse d'Annecy. *Revue du Diocèse d'Annecy, n° 48 - 1er Décembre 1938 (p. 860)*. (Diocèse d'Annecy, Éd.) Annecy.
- Diocèse d'Annecy. (1939, Juin-Juillet). Extraits du bulletin diocésain « Floraisons des Alpes ». *Floraisons des Alpes - Juin-Juillet 1939*. (ACJF, Éd.)
- Diocèse d'Annecy. (1939, Février). Extraits du bulletin diocésain « Floraisons des Alpes ». *Floraison des Alpes - Février 1939*. (ACJF, Éd.) Annecy.
- INSEE. (1949). Publication de l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee). *Résultats statistiques du recensement général de la population (effectué le 10 mars 1946) - VI, partie 2 - Ménages et logements*. (Insee / Imprimerie nationale, Éd.) Paris.
- INSEE. (1950). Publication de l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee). *Mouvement économique en France de 1944 à 1957 (p. 146)*. (Imprimerie nationale / PUF, Éd.) Paris.
- INSEE. (1953). *Résultats statistiques du recensement général de la population (effectué le 10 mars 1946) - IV - Familles*. (Insee / Imprimerie nationale, Éd.) Paris.
- INSEE. (1958). *Le mouvement économique en France de 1944 à 1957*. (Insee, Éd.)
- INSEE. (1968). Publication de l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee). *Les Zones de peuplement industriel et urbain*. (Insee / Imprimerie nationale, Éd.) Paris.
- INSEE. (annuel). Collections de l'INSEE - Institut National de la Statistique et des Études Économiques - Série C. *Comptes de l'agriculture et comptes de la nation*. (Insee / Imprimerie nationale, Éd.) Paris.
- JAC. (1932). *Manuel de la JAC – 2ème édition*. (JAC, Éd.) Paris.
- JAC-F. (1933, Octobre). In Barthe, 1994 (p. 213). *Les journées et semaines rurales - Une longue et riche histoire (Dans le Tarn)*.
- JACF. (1946). *La femme dans la vie rurale*. (JACF, Éd.) Paris.
- Journal officiel. (1875). *Loi du 30 juillet 1875*. (Direction de l'information légale & administrative, Éd.) Paris.

- Journal officiel. (1897). *Débats parlementaires, Chambre des députés, séance du 3 juillet 1897*. (Imprimerie des Journaux officiels, Éd.) Paris.
- Journal officiel. (1960). *Loi n°60808 du 5 août 1960 relative à l'orientation agricole, article 7*. (Imprimerie des Journaux officiels, Éd.) Paris.
- Journal officiel. (2002). *Loi de modernisation sociale n°2002-73, du 17 janvier 2002 ; décret du 24 avril 2002 ; décret n°2002-795, du 3 mai 2002*. (Direction de l'information légale & administrative, Éd.) Paris.
- Ministère de l'Agriculture. (1936). Note du directeur de l'Agriculture envoyée le 10 novembre 1936.
- Ministère de l'Agriculture. (1954). Direction générale du Génie rural et de l'Hydraulique Agricole. *Inventaire des distributions rurales d'eau potable en France au 1er Janvier 1954*. (Imprimerie nationale, Éd.) Paris.
- Ministère de l'Agriculture. (1962). Direction générale du Génie rural et de l'Hydraulique Agricole. *Inventaire de l'assainissement des communes rurales au 1er Janvier 1962*. (Imprimerie nationale, Éd.) Paris.
- Ministère de l'Agriculture. (2013). Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt - Direction générale de l'Enseignement et de la Recherche. *Dossier de rentrée 2013*. (DGER / Ministère de l'Agriculture, Éd.) Paris.
- Ministère de l'Éducation nationale. (2013). Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche - Direction de l'Évaluation, de la Prospective et de la Performance. *L'Éducation nationale en chiffres - Chiffres clés pour l'année scolaire 2012-2013*. (DEPP - ministère de l'Éducation nationale, Éd.) Paris.
- MRJC. (1971). *La JAC et le MRJC, une brève étude historique*. (MRJC, Éd.) Paris.
- MRJC. (1979). Album MRJC. *JAC-MRJC : 1929-1979, 50 ans d'animation rurale*. (MRJC, Éd.) Paris.
- ONEA. (2001). Observatoire National de l'Enseignement Agricole - Ministère de l'Agriculture et de la Pêche. *Rapport annuel, édition 2001*. (Educagri, Éd.) Dijon.
- ONEA. (2013). Observatoire National de l'Enseignement Agricole - Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt. *Rapport 2013 : L'enseignement agricole face aux défis de l'agriculture à l'horizon 2025*. (Educagri, Éd.)
- PAYSANS. (1965). Éditorial de la Revue Paysans n°54, Juin-Juillet 1965 (pp. 3-6). *La Promotion Collective*. (Centre d'études, de formation et d'action Paysans, Éd.) Paris.
- SCEES. (1972). Service Central des Enquêtes et Études Statistiques - Collections de statistique agricole (1965-1990). *Bilans alimentaires rétrospectifs 1956-1971 - (publiés en Novembre 1972)*. (Scees, Éd.) Paris.
- SCEES. (1975). Service Central des Enquêtes et Études Statistiques - Collections de statistique agricole (1965-1990). *Bilans alimentaires et autres bilans - Rétrospectif 1959-1974 - (Publés en Décembre 1975)*. (Scees, Éd.) Paris.